



ISSN 0330 - 7956

Numéro Spécial

REVUE DES RÉGIONS ARIDES

Éditée par l'Institut des Régions Arides - Médenine - TUNISIE

**Actes du colloque international
LOTH
Développement territorial,
patrimoine et tourisme
en zones fragiles
et menacées:
entre dynamiques économiques,
démocratie participative
et communication**

**Djerba - Tunisie
14 - 15 - 16 Novembre 2012**

28 (2/2012)

Novembre 2012

Actes du colloque international

*Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones
fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie
participative et communication*

Sous la direction de Vincent Meyer, Mongi Sghaïer et Nozha Smati



Colloque international

**« Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées :
entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication »**

Direction : Houcine Khatteli, Mongi Sghaier et Vincent Meyer

Comité scientifique :

- Ali Abaab (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Allemagne)
- Abdellatif Ait Heda (Université Ibn Zohr, Maroc)
- Philippe Bachimon (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, France)
- Nabil Ben Khatra (Observatoire du Sahara et du Sahel, Tunisie)
- Leila Benlatrache (Université Mentouri Constantine, Algérie)
- Françoise Bernard (Université de Provence, France)
- Azzedine Bouderbane (Université Mentouri Constantine, Algérie)
- Driss Boumezzoug (Université Toulouse 2, France)
- Larbi Chouikha (Université de la Manouba, Tunisie)
- Jamil Dakhli (Université de Lorraine, France)
- Pierre-Noël Denieuil (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie)
- Pierre Dérioz (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, France)
- Michel Durampart (Université du Sud Toulon Var, France)
- Mouna El Gaied (Université de Lorraine, France)
- Mohamed Elloumi (Institut national de recherche agronomique, Tunisie)
- Michèle Gellereau, (Université Lille 3, France)
- Wahid Gdoura (Université de la Manouba, Tunisie)
- Gino Gramaccia (Université Bordeaux 1, France)
- Nozha Ibnkhayat (Ecole des sciences de l'information, Rabat, Maroc)
- Alain Kiyindou (Université Bordeaux 3, France)
- Maud Loireau (Institut de recherche pour le développement, France)
- Catherine Loneux (Université Rennes 2, France)
- Vincent Meyer (Université de Lorraine, France)
- Pierre Morelli (Université de Lorraine, France)
- Sihem Najar (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie)
- Mohamed Nawar (Université du Caire, Égypte)
- Mongi Sghaier (Institut des régions arides, Tunisie)
- Gabriela Tigau (Académie des études économiques, Bucarest, Roumanie)

Comité d'organisation :

- Houcine Khatteli (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mongi Sghaier (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Vincent Meyer (Université de Lorraine, France)
- Med Ali Ben Abed (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Pierre Morelli (Université de Lorraine, France)
- Mohamed Jaouad (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Balkis Mzioudet (Université de Lorraine, France)
- Nozha Smati (Université Lille 3, France)
- Amor Tbib (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Abdelmajid Elmokh (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mohamed Haddad (Université de Lorraine, France)
- Fredj Zamit (Université de Lorraine, France)
- Said Fadhli (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Habib Jeder (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mohamed Latrach (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mohamed Ltifi Ben Belgacem (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mohamed Chouikhi (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mehdi Louhichi (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mohamed Thabet (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Mabrouk Lanouar (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Afef Mahjoubi (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Ali Zaidi (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Fethi Bouzbida (Institut des Régions Arides, Tunisie)
- Moez Louhichi (Institut des Régions Arides, Tunisie)

ÉDITORIAL

Houcine Khatteli, Mongi Sghaier et Vincent Meyer

Ce numéro spécial de la revue des régions arides n° 28 inclut les actes du Colloque International « *Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication* » organisé à Djerba-Tunisie les 14, 15 et 16 novembre 2012 par le Laboratoire d'économie et sociétés rurales (LESOR), Institut des Régions Arides (IRA) Médenine, Tunisie et le Centre de recherche sur les médiations (CREM), Université de Lorraine, France.

Ce numéro comprend 43 articles regroupés sous quatre parties thématiques :

- Quel développement territorial entre tourisms, patrimoines et communications ? (5 articles de conférenciers invités)
- Enjeux du/des tourisme(s) dans les zones fragiles et menacées (10 articles)
- Patrimoines : ressources, valorisation et acteurs (13 articles)
- Participation citoyenne, communications et stratégies de développement (15 articles)

Chaque partie regroupe un ensemble d'articles scientifiques qui couvrent un espace géographique assez diversifié. Les résumés ainsi que les textes retenus ont fait l'objet d'une évaluation en double ou triple aveugle – compte tenu du caractère pluridisciplinaire de nos travaux et des questions abordées – par les membres du comité scientifique. En effet, à la clôture de l'appel, 107 propositions de communications reçues de douze pays dont 38 ont été retenues par le comité scientifique pour soumission des textes. De multiples retours aux auteurs ont été nécessaires avant la finalisation des textes publiés dans les présents actes. Nous tenons à les remercier pour leur réactivité à nos multiples sollicitations qui nous a permis de diffuser ces actes au moment du colloque.

Les organisateurs expriment également leurs remerciements, d'une part, aux membres du comité scientifique pour leurs efforts durant les principales phases de la préparation du colloque et, d'autre part, aux partenaires d'appui pour leur soutien à l'organisation de l'ensemble de nos travaux.

Ont contribué aux évaluations scientifiques :

- Ali Abaab (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Allemagne)
- Abdellatif Ait Heda (Université Ibn Zohr, Maroc)
- Philippe Bachimon (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, France)
- Sarra Belhassine (ISBA de Nabeul, Tunisie)
- Nabil Ben Khatra (Observatoire du Sahara et du Sahel, Tunisie)
- Leïla Benlatreche (Université Mentouri Constantine, Algérie)
- Françoise Bernard (Aix-Marseille Université, France)
- Driss Boumeggouti (Université Toulouse 2, France)
- Larbi Chouikha (Université de la Manouba, Tunisie)
- Jamil Dakhli (Université de Lorraine, France)
- Pierre-Noël Denieuil (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie)
- Pierre Dérioz (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, France)
- Michel Durampart (Université du Sud Toulon Var, France)

- Mouna El Gaied (Université de Lorraine, France)
- Mohamed Elloumi (Institut national de recherche agronomique, Tunisie)
- Michèle Gellereau, (Université Lille 3, France)
- Gino Gramaccia (Université Bordeaux 1, France)
- Nozha Ibnkhayat (École des sciences de l'information, Rabat, Maroc)
- Mohamed Jaouad (Institut des régions arides, Tunisie)
- Alain Kiyindou (Université Bordeaux 3, France)
- Maud Loireau (Institut de recherche pour le développement, France)
- Catherine Loneux (Université Rennes 2, France)
- Vincent Meyer (Université de Lorraine, France)
- Pierre Morelli (Université de Lorraine, France)
- Balkis Mzioudet (Université de Lorraine, France)
- Sihem Najjar (Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunisie)
- Mongi Sghaïer (Institut des régions arides, Tunisie)
- Nozha Smati (Université Lille 3, France)
- Amor Tbib (Institut des régions arides, Tunisie)
- Gabriela Tigu (Académie des études économiques, Bucarest, Roumanie)
- Fredj Zamit (Université de Lorraine, France)

Ce colloque a bénéficié du soutien de :

- Institution de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole IRESA/Ministère de l'Agriculture ;
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Ambassade de France en Tunisie ;
- Agence Universitaire de la Francophonie ;
- Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication ;
- Institut de Recherche pour le Développement ;
- École des Sciences de l'Information (Rabat) ;
- Observatoire du Sahel et du Sahara (OSS) ;
- Réseau Cap'Com ;
- Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain ;
- Université Mentouri (Constantine) ;
- Institut de Presse et des Sciences de l'Information (Tunis) et l'Institut Supérieur de Documentation (Tunis) de l'Université de la Manouba.

Composition des actes : Abelmajid Elmokh et Said Fadhl



SOMMAIRE

Des zones fragiles et menacées : développements, publics et communications (Vincent Meyer, Mongi Sghaïer et Nozha Smati) _____	1
QUEL DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE TOURISMES, PATRIMOINES ET COMMUNICATIONS ? _____	5
Nouvelles citoyennetés, nouveaux patrimoines, nouvelles pratiques touristiques (Saskia Cousin) _____	7
La mise en tourisme d'un territoire montagnard fragilisé. Sports de nature et patrimoine au cœur du projet de développement et de la politique de communication en Vicdessos (Ariège, France) (Pierre Derioz, Philippe Bachimon, Maud Loireau, Anne-Elisabeth Laques et Nadine Dessay) _____	17
Développement territorial et ressources patrimoniales : le sud-est tunisien comme exemple (Mohamed Elloumi) _____	33
Démocratie participative et campagne électorale : implication des médias et rôle d'une instance indépendante (Larbi Chouikha) _____	43
Les organisations en mouvements : actions, interactions, responsabilisation et dynamiques instituantes (Françoise Bernard et Catherine Loneux) _____	49
Vers une culture de la responsabilité sociétale et du vivre ensemble : l'exemple de la préservation environnementale de la Méditerranée et des territoires méditerranéens (Françoise Bernard) _____	49
Communication instituante, responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et management par la confiance : le cas de l'entreprise <i>Axa</i> au Maroc » (Catherine Loneux) _____	55
ENJEUX DU/DES TOURISME(S) DANS LES ZONES FRAGILES ET MENACÉES _____	63
Comment réconcilier attentes du touriste et celles de la population ? pour une approche territoriale touristique de développement durable : le cas de la ville de Hammamet (Tunisie) (Sonia Mankai) _____	65
La communication touristique face à la menace terroriste : le cas de la Tunisie après les attentats du 11 septembre 2001 et Djerba 2002 (Philippe Viallon et Sarra Daldoul) _____	81
Touristification et mise en tourisme du moyen Atlas central : quelle image pour un territoire de moyenne montagne en profonde mutation ? (Brahim Badidi) _____	95
Valorisation des ressources touristiques dans l'oasis du Todra, Sud-Est Marocain (Mohamed Naim) _____	111
L'Atlas : image touristique, identité amazighe et échange interculturel (Hassan Ramou) _____	121

Comment appréhender le développement du tourisme durable dans une dynamique participative au regard du contexte désertique ? l'exemple de l'implantation d'un observatoire <i>Catalyse</i> dans la vallée du Drâa au Maroc (Richard Jousselin, Jean-Jacques Girardot, Sophie Lacour et Mohamed Oudada)	137
Tourisme alternatif et développement local face à la gouvernance participative : le cas de l'Algérie (Kouider Boutaleb)	153
Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural (Soumia Mahdid Kherbouche et Abdelkader Djedid)	167
Représentations et pratiques des jeunes pour la valorisation économique des atouts touristiques d'un territoire. Cas du massif forestier de Béni Ghobri en Algérie (Karima Boudedja)	193
Le projet territorial participatif au cœur des stratégies d'aménagement du patrimoine naturel et touristique en Libye (Didier Boutet et Mahfod Twaty)	207
PATRIMOINES : RESSOURCES, VALORISATION ET ACTEURS	223
Les oasis du sud tunisien, le patrimoine comme levier du développement territorial ? (Irène Carpentier et Alia Gana)	225
Transformation des activités, nouveau regard sur le rôle du patrimoine comme source de commercialisation rentable de l'identité : cas du sud tunisien (Hanane Abichou)	239
Rôle de la migration dans la valorisation et la conservation des patrimoines socioculturels : cas de l'île de Djerba (Taoufik Gammoudi)	255
Le territoire insulaire des îles de Kerkennah (Tunisie) : perception de fragilité et modalités de gestion environnementale locale (Mounir Jarraya et Mohamed Hellal)	265
Aire marine protégée dans les îles Kuriat à Monastir : écotourisme et développement local (Marouan Mbarek)	281
Étude de la filière des plantes aromatiques et médicinales et perspectives de développement dans le sud est tunisien (Hatem Khatalli et Taoufik Gammoudi)	297
Le patrimoine – comme nouveau label du territoire – et la question identitaire à l'épreuve de la mondialisation (Kamel Laroussi)	311
La patrimonialisation à l'épreuve du terrain : acteurs et enjeux dans la province de Nador (Hayat Zerouali)	325
Mouvement d'acteurs et valorisation des produits de terroir : cas de la wilaya de Bejaia (Melkhir Boudi)	339
Communication, valorisation patrimoniale et développement territorial : débat méthodologique entre distanciation et implication (Louis Roger Kemayou)	349
Camp de Thiaroye à Pikine un espace à dimension commémorative, mémorielle et patrimoniale ? (Sylvie Thiéblemont-Dollet)	359
Ressource patrimoniale et centralité dans le Casco Norte à Séville (Andalousie) : la démocratie participative contribue-t-elle à la gouvernance territoriale ? (Pierre Douart)	371

Montagnes d'alpages et consorceries au pied du Mont-Blanc : un patrimoine en devenir... (Catherine Benzoni Grosset)	387
PARTICIPATION CITOYENNE, COMMUNICATION ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT	401
Atténuer les disparités régionales, quels mécanismes pour réussir ? (Syrine Ben Slymen)	403
Disparité territoriale et développement socio-économique dans le sud-est tunisien, une étude à travers l'analyse des indicateurs de développement (Riadh Bechir, Saïd Miloud Dhifallah et Mounir Issaoui)	417
La dynamique des fractures en tunisie : convergente ou divergente ? (Sana Barhoumi)	439
Approches Intégrées et multi-acteurs d'aide à la décision pour évaluer et cibler les actions de lutte contre la désertification en zones arides tunisiennes (Mondher Fetoui)	457
La prise en compte du contexte économique et social dans une approche d'observation territoriale pour un objectif de développement durable : cas du sud-est tunisien (Mohamed Jaouad, Zeineb Mtimet et Amor Tbib)	473
Gouvernance territoriale et dynamique des acteurs : quelles formes de communications dans une phase de transition ? (Mohamed Haddad)	499
S'engager pour communiquer en confiance dans les zones arides : Cas de Menzel Habib - Tunisie (Balkis Mzioudet Faillon)	513
Démarche participative et stratégie de développement de la commune rurale de tizi n' test : étude comparative de la stratégie de développement avant et après l'instauration de la démarche participative (Ouafa Barakat, Allal Achaba et Abdelaziz Bendou)	527
Gouvernance territoriale et conflit d'usage au parc national d'El Kala entre le programme présidentiel de l'autoroute est-ouest et les sites Ramsar (Djamel Telaidjia et Nouredine Kouadria)	541
Médias et représentations sociales de l'environnement : cas des sites naturels de la région de Bejaia Algérie (Merah Aissa)	557
Le rôle des médias et réseaux sociaux pour la promotion et le développement du tourisme saharien (Ali Khardouche et Abdelouahab Makhloufi)	571
Enjeux de développement territorial participatif des zones connaissant des dynamiques de transitions socio-économiques et culturelles fortes au Cameroun (Munne Batet Boteteme et Chantal Kamolé Moukoko)	585
Usages humanitaires de la photographie des zones fragiles et menacées : le cas de deux projets photographiques sur le Sahel (Rosana Contreras-Gama)	597
Communiquer avec les populations socialement et géographiquement isolées (Marie Ouvrard-Servanton)	609
La parole aux citoyennes et aux citoyens, démarche participative dans un quartier sous la forme d'une recherche-action communautaire pour un mieux-vivre ensemble (Claudia Della Croce et Yuri Tironi)	623

**DES ZONES FRAGILES ET MENACÉES :
DÉVELOPPEMENTS, PUBLICS ET COMMUNICATIONS**

VINCENT MEYER

Centre de recherche sur les médiations
Université de Lorraine
vincent.meyer@univ-lorraine.fr

MONGI SGHAÏER

Laboratoire d'économie et sociétés rurales
Institut des Régions Arides, Médenine
s.mongi@ira.rnrt.tn

NOZHA SMATI

Docteure en sciences de l'information et de la communication
Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire
en information et communication
Université Lille 3 Charles de Gaulle
nozha.smati@univ-lille3.fr

Des zones fragiles et menacées¹ dans les pays du Maghreb et au-delà, des formes émergentes de communication publique, des logiques de développement territorial – concernant et associant différents publics – où les questions de préservation et valorisation des patrimoines comme celles d'un tourisme alternatif prennent de plus en plus d'importance : ainsi pourrions-nous résumer les grands axes qui ont présidé à l'organisation de ce colloque autour d'un intitulé et d'un appel à communications fédérateurs « Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication ». Pareille thématique devait nous permettre de prendre en compte les défis engendrés par de multiples changements (environnementaux et notamment climatiques, socio-économiques, politiques) mais aussi ceux qui accompagnent les transitions démocratiques en cours dans le bassin méditerranéen et qui se fondent sur une « participation citoyenne ». En effet, en matière de développement territorial, ces zones connaissent des dynamiques de transition fortes sur le plan :

- social (modes de gouvernance et représentation, transformation des structures institutionnelles) ;
- économique (mutation des systèmes productifs et des règles économiques) ;
- environnemental (évolution des écosystèmes sous l'effet naturel et/ou anthropique, régulation ou essor des activités touristiques) ;

¹ Ces zones se caractérisent essentiellement par « une pression humaine toujours plus importante sur les ressources hydriques, les sols et les parcours naturels, par des perturbations écologiques prononcées (réduction et dégradation des parcours, tarissement des nappes et érosion des sols) et par des recompositions dans les activités économiques notamment au profit du secteur touristique. Elles se caractérisent aussi par un important patrimoine matériel et immatériel dont la préservation, la valorisation voire l'exploitation à des fins touristiques commandent des stratégies et des (dis) positions spécifiques en termes de communication et de marketing » (Meyer, 2012 : 63).

- communicationnel (échange et valeur de l'information, rôle et influence des médias, notamment à l'ère numérique, patrimonialisation).

Cette thématique devait aussi nous permettre de remettre en débat, dans ces zones, la manière dont se construisent les interactions entre des acteurs diversement intéressés et impliqués dans les dynamiques précitées. Celles-ci pèsent d'une manière spécifique sur les conditions de vie et de production de populations vivant dans ces zones et qui ont su pendant longtemps maintenir un équilibre et entretenir une dynamique de développement, en dépit de leurs nombreuses contraintes (Morelli, Sghaïer, 2012).

Comme en témoignent de nombreux contributeurs dans cet ouvrage, dans ces dernières interviennent différents publics en interaction : des pouvoirs publics, des acteurs de la société civile, des acteurs intéressés par le développement territorial, des professionnels du secteur touristique, mais également les populations locales et les « publics » du tourisme. Tous, à des degrés divers, vont intervenir dans la conception, la mise en œuvre et l'adoption de stratégies de développement et de valorisation (patrimoine naturel, matériel et immatériel ; tourisms culturel, patrimonial, écologique, durable, rural, alternatif, l'agritourisme...) en mobilisant différentes formes de communication (publique, politique, interculturelle, événementielle et/ou de crise) qui se déploient localement dans des techniques encore balbutiantes de marketing territorial, et/ou au niveau national ou international, dans de grands plans de lutte ou programmes de développement. Face à des tels enjeux et défis et compte tenu des dynamiques à l'œuvre, il était indispensable d'inscrire nos travaux dans une approche pluridisciplinaire. Cette dernière nous semblait être la meilleure voie pour caractériser et problématiser ce que d'aucuns nomment le « développement local durable » de différents territoires du bassin méditerranéen avec des contributions émanant, entre autres, de chercheurs en sciences de l'information et de la communication, en sociologie, en agro-économie, en géographie, en sciences économiques et sciences de gestion, en économie rurale, en architecture, en droit public... Pour appuyer cette pluridisciplinarité et montrer la diversité des approches et des problématiques, cet ouvrage s'ouvre sur les contributions de conférenciers invités, caractérisant les possibles liens entre développement territorial, tourisms, patrimoines et communications. Ainsi Saskia Cousin propose-t-elle de penser à nouveaux frais les relations entre « démocratie et économie, humains et non-humains, patrimoines et pratiques touristiques » ; Pierre Dério, Philippe Bachimon, Maud Loireau, Anne-Elisabeth Laques et Nadine Dessay détaillent les étapes et dispositifs d'une reconversion globale vers un tourisme de pleine nature d'une vallée pyrénéenne marquée par son passé industriel ; Mohamed Elloumi interroge – notamment depuis la révolution de janvier 2011– les projets et les politiques de développement dans le sud-est tunisien et leur dimension « participative » ; celle-ci ne va pas sans une liberté d'expression et d'information qui s'est exprimée, toujours en Tunisie, d'une manière spécifique dans les médias particulièrement lors des élections de l'Assemblée constituante qu'analyse Larbi Chouikha. Enfin, Françoise Bernard et Catherine Loneux exposent différentes pratiques de recherche caractérisées à la fois par un rapprochement – indispensable dans les zones qui nous intéressent ici – entre savoirs académiques et savoirs d'expérience et par une réflexion sur de nouveaux dispositifs de « communication instituante ».

Des textes retenus se dégagent trois thématiques autour des enjeux du tourisme dans les zones étudiées, de la valorisation de différents patrimoines et enfin des formes de participation citoyenne et de communication dans le cadre d'un développement territorial marqué par de multiples crises.

Enjeux du/des tourisme(s) dans les zones fragiles et menacées

Les différentes « mises en tourisme » dans ces zones sont étudiées depuis des villes balnéaires ou historiques aux territoires de montagne ou massifs forestiers principalement au Maghreb ; leur caractéristique première est de proposer une solution alternative à un tourisme dit de masse (Sonia Mankai, Philippe Viallon et Sarra Daldoul, Brahim Badidi). Elles agiraient aussi comme des marqueurs d'identité, seraient à même de contribuer à la préservation des ressources naturelles et patrimoniales et, enfin, participeraient d'un échange interculturel (Mohamed Naim, Hassan Ramou). Ces mises en tourisme posent toutefois de multiples questions dont celles d'une gouvernance impliquant les citoyens et celles des attentes et de l'imaginaire des touristes dans un marché de plus en plus concurrentiel (Richard Jousselin Jean-Jacques Girardot, Sophie Lacour et Mohamed Oudada, Kouider Boutaleb). L'ensemble nous amène à réfléchir sur ce qui représente, dans ces zones, « l'attractivité » d'un lieu surtout après des crises graves. Plusieurs études de cas seront ainsi présentées qui font le lien : avec le passé colonial/historique de certaines régions et, avec lui, le développement de lieux de villégiatures ou d'images/d'imaginaires spécifiques (Soumia Mahdid Kherbouche et Abdelkader Djedid, Karima Boudedja) ; avec des projets d'aménagement et de développement local. Les contributions dans cette partie montrent surtout la diversité des acteurs, privés et publics – leurs équipements et leurs dispositifs – impliqués dans une dynamique de développement territorial et touristique (Didier Boutet et Mahfod Twaty). Le rôle des décideurs politiques, des acteurs économiques et de la population dans cette dynamique sera déterminant pour définir ce que les uns et les autres entendent par valorisation, surtout quand les actions proposées relèvent d'un « écotourisme ». La question des retombées de cette nouvelle ou potentielle « manne » pour les populations reste posée avec même une possible aggravation des déséquilibres régionaux.

Patrimoines : ressources, valorisation et acteurs

Le développement local des territoires couplant dynamique touristique, valorisation et préservation des patrimoines (naturel, matériel et immatériel) constitue, indéniablement, une des stratégies les plus plébiscitées à défaut d'être la mieux équipée ou stabilisée compte tenu des situations économiques, sociales et environnementales qui caractérisent ces zones. Nos contributeurs montrent bien que ces patrimoines, dans leur diversité, jouent un rôle dans la reconnaissance, la visibilité du territoire et dans l'appropriation de celui-ci par ses habitants. Ils sont pour d'aucuns d'abord un vecteur d'identité et de cohésion avant d'être un facteur de production de richesses. Plusieurs actions sont ainsi présentées, traduisant des choix politiques, économiques et sociaux dans un contexte de développement d'activités professionnelles (tourisme, échanges commerciaux...) voulues non destructives et montrant les stratégies possibles de promotion territoriale par la communication.

C'est particulièrement le cas dans le sud tunisien avec ses oasis (Irène Carpentier et Alia Gana), ses ksour, son agriculture locale (Hanane Abichou), ses plantes médicinales et aromatiques (Hatem Khattali et Taoufik Gammoudi) dont une exploitation « stratégique » doit servir à améliorer les ressources des populations mais aussi ses lieux de tourisme de masse comme l'île de Djerba (Taoufik Gammoudi) qui contrastent nettement, dans leur visée de valorisation patrimoniale, avec d'autres territoires insulaires particulièrement vulnérables du pays comme les îles de Kerkennah ou Kuriat qui souhaitent développer un « tourisme durable » (Mounir Jarraya et Mohamed Hellal, Marouan Mbarek). Ailleurs qu'en Tunisie (Algérie, Maroc, Cameroun, Sénégal), c'est encore la place des acteurs dans le processus de patrimonialisation qui est fortement interrogée (Melkhir Boudi, Hayat Zerouli) ; la question du sens local *i.e.* les traductions que les populations opèrent de ce qui doit être ou devenir leurs

patrimoines ne se conjuguent pas toujours avec les volontés ou projets des pouvoirs publics dans leurs stratégies de développement à court, moyen ou long termes y compris en termes d'enjeux politiques ou mémoriels (Kamel Laroussi, Louis Roger Kemayou, Sylvie Thiéblemont-Dollet). Les exemples et études présentées de part et d'autre de la Méditerranée montrent bien que ces patrimoines sont toujours en devenir et dépendent fortement de l'action des populations locales (Pierre Douart, Catherine Benzoni Grosset).

Participation citoyenne, communications et stratégies de développement

Communiquer sur et dans ces zones fragiles et menacées, suppose de les considérer dans leurs particularités géographiques, climatiques, culturelles, socio-économiques et humaines mais également dans leurs disparités et écarts de développement selon les régions ou pays (Syrine Ben Slymen, Riadh Bechir, Saïd Miloud Dhifallah et Mounir Issaoui, Sana Barhoumi). Dans ce cadre, un développement territorial ne se pense plus sans interroger l'efficacité des actions et des systèmes d'information mis en place, et *in fine* leur utilité pour favoriser une aide à la décision et/ou une participation citoyenne (Mondher Fetoui, Mohamed Jaouad, Zeineb Mtimet et Amor Tbib, Claudia Della Croce et Yuri Tironi). Si pareille participation, à son tour, ne se pense plus sans référence aux systèmes numériques d'information et de communication, l'appropriation de ces technologies n'apparaît pas encore, dans les cas repris ici, comme déterminante. Seul constat, pour l'heure, ces zones ne bénéficient pas d'une communication publique et territoriale adaptée pour soutenir les différentes actions de valorisation ou pour assurer une circulation des connaissances et des savoirs sur leur développement.

La multiplication des indicateurs socio-économiques et des analyses expertes ne soutient pas encore efficacement les formes souhaitées de gouvernance territoriale et les différentes dynamiques qui naissent des initiatives locales (Mohamed Haddad, Ouafa Barakat, Allal Achaba et Abdelaziz Bendou); les approches ou démarches participatives se heurtent à un manque de confiance et s'intègrent encore difficilement dans des logiques très centralisées (Balkis Mzioudet Faillon). Des conflits d'usages apparaissent (Djamel Telaidjia et Nouredine Koudria), des controverses naissent pour gérer ces différents patrimoines; le rôle des TIC, des médias locaux comme celui des réseaux sociaux est ainsi fortement interrogé (Munne Batet Boteteme et Chantal Kamolé Moukoko, Aissa Merah, Abdelouhab Makhloufi et Ali Khardouche, Rosana Contreras-Gama, Marie Ouvrard-Servanton).

Références

Meyer V., 2012, « Communication territoriale, communications d'action et d'utilité publiques : quelles définitions ? », pp. 63-78, in : Morelli P., Sghaïer M., dirs, *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Morelli P., Sghaïer M., 2012, dirs, *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*, Paris, Éd. L'Harmattan.

**QUEL DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE
TOURISMES, PATRIMOINES
ET COMMUNICATIONS ?**

NOUVELLES CITOYENNETÉS, NOUVEAUX PATRIMOINES, NOUVELLES PRATIQUES TOURISTIQUES

SASKIA COUSIN

Maitresse de conférences à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Membre junior de l'Institut Universitaire de France
Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme
Équipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme
saskia.cousin@univ-paris1.fr

Les anthropologues n'aiment pas la nouveauté. Ils préfèrent se pencher sur les constantes, les fondements, les structures anthropologiques des relations humaines. C'est pourtant ce que je me propose de faire ici, d'une double manière : en examinant quelques transformations de nos rapports à la « Nature » et à la « Culture », à la démocratie ; en regardant ces transformations avec un oeil neuf, afin de constituer ce que le sociologue Bruno Latour (1999) nomme un « objet chevelu », opposé aux « objets chauves », plus classiques, plus sérieux sans doute, plus ennuyeux peut-être, aussi.

Deux mouvements apparemment contradictoires sont en train de devenir les axes de notre rapport au monde. D'un côté, nous sommes entrés dans une ère de mobilités humaines et de flux d'informations, d'idées, d'argent, de réseaux, d'images. De l'autre, la crise internationale, les questions environnementales et sécuritaires, remettent en cause ce modèle de développement et les valeurs sur lesquelles s'appuient les mobilités, en particulier touristiques. D'un point de vue théorique, les paradoxes ont une valeur heuristique à condition de les dépasser pour comprendre ce qui les tient ensemble. D'un point de vue plus pratique, il s'agit de résoudre cette injonction paradoxale qui concerne nos pratiques quotidiennes ou professionnelles, notre environnement politique, économique et social. Ce court texte vise à questionner certaines valeurs qui portent notre modernité – citoyenneté, mobilité, progrès, consommation – et mettant l'accent sur qui peut nous permettre de repenser la relation à notre environnement, le plus souvent réduite à une opposition entre Nature et Culture, humain et non-humain. Il s'agit de susciter des débats, des idées, propices à penser ensemble, même si de façon quelque peu incongrue, ce qui est au cœur de ce colloque, les relations entre développement humain et préservation des espaces naturels, patrimoines et pratiques touristiques.

Nouvelles citoyennetés ?

De la démocratie 2.0

En France, la question de la démocratie participative a été au cœur des débats du début des années 2000, et de la campagne présidentielle de 2007. Il s'agissait d'impliquer les citoyens aux prises de décisions les concernant, notamment en matière de développement territorial et de rénovation urbaine. Les comités de quartiers ont fleuri partout en France, et ce sont le plus souvent révélés des bureaux des plaintes sur la propreté des rues, et/ou des chambres d'enregistrements de décisions prises ailleurs. La citoyenneté est un statut, mais aussi une capacité politique. La démocratie locale version 1.0 n'a pas en France fait la preuve de son efficacité. La réappropriation du politique par les citoyens a été plus que limitée, et a donné raison aux tenants de la démocratie exclusivement représentative.

Loin de ces citoyennetés repues, les printemps arabes ont suscité de nouveaux espoirs, alors que les enjeux étaient tout autres. Les réseaux sociaux et communautaires ont alors été utilisés non pour intégrer, voire entériner au local les orientations de l'État-Nation, mais pour contester, renverser, les pouvoirs autocratiques en place. Ailleurs, et notamment en Amérique, des minorités, des « autochtones », des communautés traditionnelles revendiquent des droits très locaux, comme la reconnaissance de la propriété de terres ancestrales, s'assemblent dans des collectifs transnationaux pour constituer des groupes de pression sur leurs États respectifs. Le transnational devient un pouvoir en soi, qui reconfigure les identités, les citoyennetés et les relations sociales et politiques. Il existe donc de nouvelles formes de réappropriation citoyennes, mais elles sont loin des formes attendues par les vieilles démocraties représentatives, et en particulier, le modèle français. On pourrait s'arrêter à cette citoyenneté 2.0, mais la thématique environnementale de ce colloque m'incite à imaginer la suite – la version le 3.0 – qui pourrait consister à élargir le spectre de la définition du citoyen pour s'intéresser à ceux – et celles – qui, d'une manière ou d'une autre, sont à prendre en considération dans les questions de développement territorial. Je veux ici parler d'élargir la citoyenneté aux autres genres, aux autres espèces, aux autres règnes. Je n'aborderai pas ici la question du genre, même s'il pourrait être intéressant de savoir s'il existe des manières « genrées » de construire sa relation à la citoyenneté, au patrimoine, et aux pratiques touristiques. Mais la question de la préservation des espaces naturels menacés implique que l'on s'interroge sur le statut que l'on confère à cet environnement, habituellement nommée « Nature ».

La Nature (re)prend ses droits

L'idée de « Nature » est culturelle, elle relève de la culture occidentale moderne – postérieure à la Renaissance – et puise ses fondements dans les monothéismes. L'opposition Nature/ culture-Société, mais aussi l'opposition Sauvage / Domestique est liée à la conception judéo-chrétienne du monde où Dieu donne aux hommes le pouvoir sur la nature, les animaux et les choses (Gn 1:28). Au moment où l'idée de Nature se structure, au XVII^e en occident, il n'y a pas véritablement de notion de collectivité, de société ou de culture pour l'y opposer. Il n'y a même pas d'homme. C'est que montre Michel Foucault dans *Les mots et les choses* (1966). L'idée de société émerge avec les philosophes anglais Hobbes et Locke. Avec son « *Homo homini lupus* », Hobbes défend l'idée que, à l'état sauvage, l'homme est mauvais (c'est l'inverse des positions de Rousseau) et que la société hiérarchisée est un moyen d'organiser cette sauvagerie et d'empêcher la guerre de tous contre tous. C'est aussi une justification de la royauté, puisque le roi est comparé à la tête d'un grand corps qui est le corps social, le Léviathan. Ce sera également la justification de toute autocratie. Jusqu'aux années 70, ce modèle de civilisation anthropocentré fonctionne plutôt bien : l'État est la tête du corps social, la Nature est une ressource inépuisable, méprisable et maîtrisable au service de la Société.

Que se passe-t-il aujourd'hui ? L'État, la Société et la Nature se délitent. Le libéralisme y a vu une aubaine pour faire monter en valeur (dans tous les sens du terme) les mobilités, les flux et les dérégulations, prônant la réduction de l'État-providence, ou État-jardinier, à un rôle de garde chasse. Investi par les braconniers de la finance, ce modèle a trouvé ses limites dans la crise internationale qui secoue aujourd'hui le monde. Peut-être faut-il alors penser les choses autrement, en pratique et en valeur. Dans d'autres sociétés, d'autres civilisations, les hommes entretiennent d'autres relations avec ce qui les entoure – être vivants et milieux. C'est ce qu'étudie l'anthropologue Philippe Descola dans une grande synthèse intitulée *Par delà nature et culture* (2006). Et l'on s'aperçoit que, dans notre société, de plus en plus d'actions et de

discours politiques, de lois, de pratiques (ou en tous les cas de discours) prennent en considération ce que la sociologie des mobilités, les théories de l'acteur-réseau, John Urry (2000) ou Bruno Latour (1999, 2005) nomment les non-humains. Pour cette sociologie, il est devenu impossible de penser de façon séparée les humains et les non-humains, vivants ou non vivants. On étudie donc les communautés et les flux comme des hybrides, en s'inspirant de conceptions du monde longtemps considérées comme primitives car non conformes à la séparation occidentale entre Nature et Culture, entre Humain et Non-humain.

Ces conceptions – biocentriques ou écocentriques – semblent bien souvent plus pertinentes que nos vieux concepts pour comprendre les réseaux, les droits nouveaux, ce qui nous pousse de plus en plus à considérer la Nature comme un acteur social et politique à part entière. C'est déjà le cas d'un point de vue juridique. Par exemple, le jugement du procès Erika rendu le 16 janvier 2008 pose le principe du « préjudice écologique » et la Ligue protectrice des oiseaux (LPO) est fortement indemnisée à ce titre. Qu'en est-il d'un point de vue politique? Bruno Latour fait depuis dix ans une proposition qui devient de moins en moins loufoque : faire en France une réforme institutionnelle susceptible de prendre en compte à nouveaux frais notre écosystème. Garder l'Assemblée nationale pour gérer les affaires politiques, les relations entre les hommes, mais transformer le Sénat en une chambre des représentants... des « non-humains ». Non plus une répartition par territoire, mais un collège de représentants des éléments affectés ou créés par les activités des hommes : les déchets, la mer, les vaches, etc. Cela impliquerait de faire travailler ensemble l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Ce n'est pas gagné, mais c'est une petite pierre qui participera peut-être à combler le grand fossé qui nous oppose aux non-humains et nous interdit de les considérer comme des concitoyens. Or, élargir la démocratie participative aux non-humains (ou plutôt à ses représentants, puisque l'oasis, la dune ou le renard ne savent pas encore plaider), c'est opérer une révolution anthropologique, déjà présente dans les faits juridiques, mais non dans les esprits politiques. De manière plus pragmatique, cet élargissement est aussi un moyen de (re)donner la parole aux humains qui côtoient ces nouveaux citoyens, et donc d'ancrer autrement dans les territoires l'organisation de la démocratie.

Nos enfants sont nos mannes

Par delà la Nature et la Culture, il y a la « Surnature », ce qui nous dépasse. Ce qui n'est ni accepté, ni acceptable pour les esprits laïcs ou monothéistes, et qui, pourtant, s'avère déterminant dans les décisions que prennent les humains, à l'échelle individuelle ou collective. Il y a les saints, les divinités, par exemple *vodoun*, dont j'ai pu observer le rôle décisif dans les aménagements urbains au Bénin. Par ici, il y a les Djinns, par chez moi, bien plus au Nord, les gnomes, les elfes, les trolls... Tous auraient sans doute leurs mots à dire dans le réaménagement de leurs espaces et la perte des imaginaires humains associés. Mais pour rassurer les esprits rationnels, je m'en tiendrais à cette Surnature que constituent les générations futures. En effet, quelles que soient les sociétés considérées, les hommes ont toujours révééré leurs ancêtres, les mannes, les anciens... Les vieux, morts ou vivants sont traditionnellement ceux dont la parole compte (surtout si ce sont des hommes). Or, ce qui est nouveau, est le rôle central que prennent les générations futures dans nos préoccupations. L'esprit post-moderne est nostalgique lorsqu'il s'agit de juger ses productions – d'où l'importance du patrimoine sur lequel je vais revenir –, mais on peut aussi considérer que nos descendants humains et non-humains sont nos mannes contemporaines. Car finalement : que faisons nous aujourd'hui, sinon intégrer les générations non encore nées (donc de la Surnature, quelque chose qui n'est pas né, donc qui n'est pas) – qu'il s'agisse du règne animal ou végétal – dans notre réflexion sur le développement ? Pour le

dire autrement, les générations futures font désormais partie du Nous : ils participent aux décisions que nous prenons, en leur nom, comme si nous étions leurs représentants. Cette participation des non-nés, ne peut-on pas la considérer comme une nouvelle manière d'envisager la démocratie participative ? Une autre façon de mesurer la capacité politique, réelle et potentielle, des citoyens ?

Nouveaux patrimoines

De l'intangible

En quoi cette conception chevelue, voire hirsute, de la citoyenneté et de l'élargissement de la démocratie peut-elle nous permettre d'identifier de nouveaux patrimoines, ou de nouvelles manières de les regarder ? Et bien en nous permettant de sortir du père, et de la patrie. En effet, le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille, par extension). En effet, *patrimonium* signifie héritage du père en latin ; la notion est apparue au XII^e siècle. À cette vision virile de l'héritage, partagée par la plupart des sociétés, s'ajoute le poids de l'histoire européenne, et plus largement, occidentale, dans la définition des biens culturels : monuments historiques, archéologie, inventaire des richesses artistiques, archives, parcs naturels. Toutes catégories reprises par l'Unesco, qui avec les premières conventions, ne faisaient que surclasser des patrimoines, déjà identifiés et admirés. En raison notamment de l'influence française, a été écarté, pendant des décennies, tout ce qui relevait des savoirs oraux, des folklores populaires, du patrimoine ethnologique, des langues, toute chose présente dans d'autres pays d'Europe comme la Finlande, mis aussi notamment auprès des minorités nord-américaines. Bref d'une diversité qui entra à l'Unesco dans les années 80, et, surtout les décennies suivantes, sous la pression de représentations non européennes du patrimoine, avec la charte sur la diversité et l'invention du patrimoine immatériel. Ce tournant, mis en œuvre pour permettre aux Pays du Sud d'accéder à la catégorie de patrimoine mondial qui ne leur était pas au départ destinée, a eu des effets de retour sur les sociétés occidentales, en forçant ces dernières à reconsidérer les cultures populaires qui avait toujours été dévalorisées car considérées comme n'incarnant pas l'État-Nation. En France, la pression non occidentale rencontra alors l'explosion mémorielle des années 80, et le passage d'une production patrimoniale par le haut (identité nationale et élites) à un discours de la construction par le bas, le peuple, le petit, le populaire, le vernaculaire. Mais aussi la reconnaissance du caractère patrimonial des espaces naturels. Cette évolution marque l'évolution des représentations de l'identité et de l'altérité, et l'institutionnalisation de certaines disciplines de recherche comme l'ethnologie et l'écologie; elle permet enfin d'entrevoir une reconfiguration des rapports de force entre histoire et mémoire, entre le local, le national et le mondial, au détriment du national, quelle que soit l'échelle observée.

Oser le relativisme

Dans les institutions internationales, le relativisme culturel a d'abord fait évoluer la notion de patrimoine dans l'espace, en considérant égaux en valeur les grands restes de toutes les cultures ou civilisations. Ensuite, est survenue une évolution de la notion de patrimoine que l'on pourrait qualifier de verticale : une reconnaissance élargie dans le temps de l'histoire, puisque le patrimoine désigne également les traces de l'histoire contemporaine. De manière transversale, dans le temps et dans l'espace, le passage de la notion de monument à la notion de patrimoine est aussi une reconnaissance du caractère élargi du patrimoine, qui ne vient plus seulement désigner des lieux de pouvoirs, mais cherche à intégrer la « culture populaire », le

patrimoine « naturel », « immatériel », « vivant », « ethnologique » ou « ethnique ». Le passage de l'humanisme universaliste à une perception élargie de la culture et du patrimoine s'organise désormais dans une perspective qui la rapproche aujourd'hui du multiculturalisme.

In fine, si l'on se penche aujourd'hui sur ce qui, pour l'Unesco, relève du patrimoine culturel, on observe plusieurs grandes catégories de patrimoines : le patrimoine culturel matériel, mobilier (peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits...) et immobilier (monuments, sites archéologiques...); le patrimoine culturel subaquatique (épaves de navire, ruines et cités enfouies sous les mers...); le patrimoine culturel immatériel (traditions orales, arts du spectacle, rituels...); le patrimoine naturel (sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques...); et enfin le patrimoine culturel en situation de conflit armé. Cette catégorisation établie en 2008 fait légèrement penser à la typologie de Borges reprise par Michel Foucault dans *Les mots et les choses* (1966) : sa cohérence est conjoncturelle, liée aux enjeux et objectifs du moment, et semble relever de ce que Philippe Descola nomme l'*analogisme*, c'est-à-dire un rapport au monde caractérisé par des relations de discontinuités, où les hommes doivent reconstruire en permanence des assemblages, de manière conjoncturelle. Quelles que soient les apparences, les typologies de l'Unesco sont donc contextuelles, et non universelles. Leur efficacité vient de leurs effets performatifs, non de leur valeur ontologique. Ceci implique que chaque territoire a toute légitimité à adhérer – ou non – à ces typologies, ou à les reconfigurer suivant ses propres logiques, notamment citoyennes.

De la transmission

Ensuite, il faut se souvenir que le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédées, et que nous devons transmettre intactes aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. Il peut être de nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques... En droit civil, il est défini comme l'ensemble des biens et des obligations d'une personne, envisagé comme une universalité de droit, c'est-à-dire comme une entité mouvante dont l'actif et le passif ne peuvent être dissociés. On dépasse donc la simple propriété personnelle et cette idée de transmission mériterait d'être revalorisée dans les réflexions sur la patrimonialisation et ses usages. Et bien sûr d'être associée aux réflexions sur le rôle que jouent nos descendants dans nos préoccupations citoyennes. Peut-être est cela le « patrimoine » : un patrimoine pensé non comme un héritage de nos pères, mais comme une descendance, un choix pour le futur.

Ce patrimoine aux frontières mouvantes, s'enrichit également de la remise en cause de la rupture ontologique entre Nature et Culture. Ainsi, pouvait-t-on entendre en 2006 Claude Lévi-Strauss défendre à l'Unesco l'idée selon laquelle la diversité culturelle serait un élément de la diversité biologique, ce qui renverse les typologies habituelles, en faisant *in fine* de la culture un élément de la nature et non l'inverse. Cette idée semble faire son chemin et l'on assiste à un double mouvement de naturalisation de la culture et de patrimonialisation de la nature, dans un contexte où les nouvelles citoyennetés se légitiment dans un rapport à la terre, aux ancêtres ou aux mannes, à travers notamment la mise en avant du patrimoine immatériel que constitue la spécificité de ce rapport aux environnements. Les minorités et les autochtones sont, dans leurs combats pour la reconnaissance de la propriété de terres ancestrales, soutenus par des ONG ; plusieurs chartes et convention de l'UNESCO découlent de leurs actions. Le refus de certains pays comme les USA ou le Canada ou l'Australie de ratifier la convention sur le patrimoine

immatériel dit quelque chose du problème de souveraineté que posent aux États de telles revendications.

Nouvelles pratiques touristiques ?

Solidaire et intangible, du territoire au paysage

La valorisation touristique du patrimoine immatériel n'est pas un phénomène récent si l'on accepte l'idée d'une certaine continuité entre la curiosité pour le folklore, ou les « antiques », les passions naturalistes, l'invention des paysages, et les tourisms culturels, quand la culture ne s'arrête pas aux beaux-arts, mais comprend la rencontre avec les hommes et avec leur environnement, familier ou exotique. Dans son *Court traité du paysage*, le philosophe Alain Roger (1997) montre que le passage de l'environnement, du pays, au paysage s'opère dans le regard de l'artiste, par la médiation de l'artialisation, comme s'opère par l'art le passage de la nudité au Nu. Entre le pays et le paysage, il y a donc le pittoresque, ce qui mérite d'être peint, et d'être regardé. Or qu'est-ce que le tourisme, si ce n'est une affaire de regard, et de reconnaissance ? Reconnaissance au multiple sens du terme. Les touristes cherchent à reconnaître ce qu'ils connaissent déjà, par les récits et par les images. Pas de tourisme sans images, pas de tourisme sans imaginaire : le tourisme est une économie de la reconnaissance, pour les « nouveaux » touristes comme pour les anciens.

La mise en tourisme et en patrimoine d'une communauté ne procède pas uniquement de l'extérieur mais opère aussi de l'intérieur : en se confrontant à l'altérité, en se donnant à voir sur un marché touristique, une société change l'idée qu'elle se fait d'elle-même et de ses pratiques. L'histoire du tourisme en occident nous montre que ce dernier a des effets structurants, même sans touriste. Comme le remarque Éric Hobsbawm (2004), la publicité s'est saisie de l'invention des traditions pour construire des « identités » reconnaissables. Marque de modernité dans le marketing touristique, c'est effectivement aujourd'hui une méthode revendiquée par nombre d'experts et de territoires en quête de monuments ou de traditions touristiques. De ce point de vue, même « solidaires », les « nouveaux » tourisms peuvent impliquer la réduction des populations valorisées aux éléments matériels ou immatériels les plus exotiques et pittoresques. Pour que les pays, les territoires, se produisent comme paysage, comme patrimoine citoyen, partagé, se reconnaissent dans le miroir tendu par le tourisme, il faut sans doute que la communication touristique soit aussi un produit local, approprié, une fabrique d'identité, pour les autres, mais aussi, et peut-être surtout, pour soi. Le désir de tourisme est alors l'aiguillon qui peut pousser les citoyens à reconnaître la valeur potentielle d'un territoire, assurer sa préservation, bref transformer un héritage fragile en patrimoine pour demain.

Tourisme, image et politique. L'exemple de la Tunisie

Le tourisme est affaire d'image et de communication, mais la communication, notamment politique, se sert aussi du tourisme, par exemple en Tunisie. S'il est loin d'être unique, le cas tunisien est emblématique puisque les pouvoirs successifs pendant et après l'indépendance ont utilisé le tourisme pour construire ce que l'anthropologue Mohammed Habid Saidi nomme « l'amour politique ». Cet amour par le tourisme se construit à travers les images : celles de la romanité et de l'orientalité pendant l'ère coloniale, celle d'un pays carte postale à l'indépendance, avec le développement du tourisme balnéaire. L'invention du tourisme national et international – entre 1850 et 1930 – coïncide avec la colonisation militaire et la mise en place des expéditions et des musées ethnographiques. Après les explorateurs, les missionnaires

et les colons, viennent les ethnologues puis les touristes. Tous consomment des objets et des représentations des sociétés qu'ils traversent. Après l'indépendance de la Tunisie par exemple, le tourisme a joué un rôle très important dans la production politique du président Bourguiba, en servant d'interprète à sa volonté de modernisation, en étant présenté à la fois comme un moteur et comme une preuve de la modernisation du pays. La mode était au présent et non à la mise en avant du passé, ou du patrimoine. Dans les années 1990 et 2000, une mythologie du « Changement », mais aussi de la continuité avec un passé glorieux, celui d'Hannibal, s'instaure avec le régime Ben Ali. Le tourisme n'est plus alors uniquement mobilisé pour promouvoir la modernisation, mais pour produire des images de la grandeur - on disait l'excellence - de la Tunisie et de son chef. Tournée vers l'extérieur, cette politique touristique a permis de développer un tourisme de masse à destination de touristes étrangers recherchant une offre bon marché et décontextualisée, c'est-à-dire déconnectée des populations locales et de leurs besoins (Saidi, 2012). Objectifs de politique internationale, puisque cette vitrine touristique a permis au régime de se présenter comme un point avancé de la modernité laïque, un rempart à la progression de l'islamisme, notamment à l'adresse de la France, toujours en quête d'exemples permettant de la conforter dans la vocation universaliste de ses valeurs anti-communautaires. De la période coloniale à la chute de Ben Ali, les citoyens n'ont pas eu voix au chapitre, qu'il s'agisse des images touristiques, ou des préoccupations des dirigeants. Mais voici que la révolution a fait émerger de nouvelles voix, et de nouveaux regards sur les territoires enclavés.

Nouveaux touristes, une vieille antienne

Qui sont ou pourraient donc être les « nouveaux » touristes de ces nouveaux patrimoines? On a beaucoup écrit sur les touristes solidaires, concernés par l'avenir de la planète et/ou des populations locales. C'est même devenu l'un des marronniers de printemps des magazines féminins ou catholiques : la tendance serait au voyage « vrai », conscient, responsable et durable. Cette assertion est fautive, sauf si l'on parle de tendance médiatique. Les Tunisiens savent bien que la réalité est plus cruelle : d'un côté les vacanciers du balnéaire votent avec leurs pieds, leur absence révèle qu'ils semblent préférer les régimes autoritaires stables aux démocraties en devenir ; de l'autre les touristes « concernés » restent bien rares. Ce n'est pas spécifique au Maghreb, mais à la nature des relations à l'autre (le service), et à soi (le relâchement des contrôles) qui s'instaurent dans le tourisme. Le travailleur européen devenu touriste balnéaire veut expérimenter l'oisiveté – on peut le comprendre. Mais l'émancipation du travailleur local n'est pas au centre de ses préoccupations, c'est le moins que l'on puisse écrire. L'engouement médiatique pour les tourisms solidaires alternatifs durables ou écologiques ne reflète donc en rien la réalité des départs, la fréquence des pratiques solidaires ou de la quête d'altérité, qui restent en tout point marginales. Loin des risques du tourisme de masse, la vraie question de la mise en tourisme des territoires fragiles est l'accès aux touristes, et l'accès des touristes. Mettre en tourisme, en image et en mots ces territoires, c'est transformer des espaces et des relations sociales qui avaient en Tunisie été présentés comme l'incarnation des « structures périmées », par opposition à la modernisation incarnée dans le tourisme balnéaire. Depuis le 19^{ème} siècle, la question de la mise en tourisme des arrières pays se retrouve partout dans le monde, de manière très différente selon les contextes nationaux. Par exemple, au Maroc, Mimoun Hillali montre que de 1965 à 1995, c'est le choix inverse qui a été fait : le tourisme n'a pas été réservé à quelques « vitrines », mais avait, au contraire, pour but de désenclaver et moderniser les territoires jugés trop statiques et traditionnels, le « Maroc inutile » selon l'expression de Lyautay qui colonisa les imaginaires pour de longues décennies (Hillali, 2007). En Tunisie, repenser les lieux et les pratiques touristiques, c'est aussi repenser

cette activité, longtemps synonymes de corruption. Pour le dire autrement, la question est : comment passe-t-on d'un tourisme façade et *fessade* (corruption) à un tourisme organisé autour d'une appropriation démocratique et citoyenne ? L'enjeu est de taille, et la communication publique ne suffira pas : car, *in fine*, ce qu'il faut changer, ce n'est pas l'image, c'est la réalité.

Conclusion : et les touristes ?

« L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert », André Malraux (1935).

L'ouverture de la citoyenneté proposée ici peut nous aider à penser autrement le « Nous » démocratique. Ceci afin de, peut-être, inventer un patrimoine approprié par ceux qui, finalement le constituent, qu'il s'agisse des populations locales ou de leurs environnements. En revanche, elle ne nous aide pas beaucoup à caractériser les « nouveaux » touristes, ce qui paraît indispensable comme il semble primordial d'identifier les paysages qu'ils sont susceptibles de reconnaître. Il faut enquêter. Dans les deux cas, il est probable que l'on verra ce qui se voit ailleurs : la nécessité de se distancier des discours produits par l'industrie et les institutions internationales, focalisées, et c'est logique, par le tourisme international. Or, non, le tourisme n'est pas qu'une affaire de transport aérien, de chaînes hôtelières et de *yield management*. Ceci est une erreur historique, sociologique, économique, et politique. Par exemple, 80 % des Français partent en vacances en France, et, pour plus de la moitié d'entre eux, dans les familles ou chez des amis, hors hébergement marchand (Cousin, Réau, 2009). Le tourisme est donc premièrement une question d'hospitalité et de proximité. C'est aussi une question sociale, collective. La conscience européenne doit ainsi beaucoup au tourisme, tandis que le nationalisme français puise ses racines dans la découverte touristique de ce qu'on a appelé les petites patries. De plus, loin d'une histoire du tourisme réduite à la seule geste des touristes internationaux, les nouvelles enquêtes historiques et sociologiques montrent le rôle des sociétés locales, et des passionnés d'un territoire : ces innombrables « *go-between* » écrivains, peintres, érudits, journalistes, étudiants de retour aux pays ou nouveaux habitants, qui ont patiemment inventé les paysages, les patrimoines, les spécialités locales ou les chambres d'hôtes (Thiesse, 1999 ; Andrieux, Harismendy, 2011). Ces constats nous indiquent qu'il est plus que temps de sortir du paradigme de l'impact, nocif intellectuellement en ce qu'il implique une vision passive des sociétés « réceptives », et empêche de se pencher sur ces modalités citoyennes d'appropriation. Bref, comme l'a montré Michel Picard à propos de Bali (1992), il faut arrêter de se demander ce que le tourisme fait aux sociétés, pour se pencher sur ce que les sociétés font du tourisme. Pour reprendre l'exemple de la Tunisie, il faudrait alors s'interroger sur le rôle du tourisme dans l'édification de la démocratie post-révolutionnaire. Quel pourrait être ce rôle ? Peut-être un outil de réconciliation citoyenne – au sens large – à la fois personnel et collectif, à l'instar de la quête amorcée par les « vadrouilleurs » groupe de jeunes tunisiens éduqués cherchant dans les années 2000 à se réapproprier leur histoire et leur territoire au moyen du tourisme culturel (Habib, 2005, 2012).

Références

- Andrieux J-Y., Harismendy P., dir, 2011, *Initiateurs et entrepreneurs culturels du tourisme, 1850-1950*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Cousin S., 2010, « Le tourisme à l'épreuve de l'enquête, à moins que cela ne soit l'inverse », *EspacesTemps.net*, [en ligne], [consulté le 15 octobre 2012] disponible sur : <http://espacestemp.net/document8210.html>
- Cousin S., Réau B., 2009, *Sociologie du tourisme*, Paris, Éd. La Découverte, 126 p.
- Descola Ph., 2005, *Par delà nature et culture*, Paris, Éd. Gallimard, 618 p.
- Foucault M., 1966, *Les mots et les choses*, Paris, Éd. Gallimard,
- Hillali M., 2007, « Du tourisme et de la géopolitique au Maghreb : le cas du Maroc », *Hérodote*, 127, pp. 47-63.
- Hobsbawm E., 2004, « préface », in : Dimitrijevic D. dir, *Fabrication des traditions, invention de modernité*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 332 p.
- Latour B., 1999, *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, la Découverte, 382 p.
- 2005a, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, Éd. La Découverte, 400 p.
- 2005b, « Il faut repenser l'écologie politique », *Sciences Humaines*, 49, hors-série,
- Picard M., 1992, *Bali. Tourisme culturel et culture touristique*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Roger A., 1997, *Court traité du paysage*, Paris, Éd. Gallimard, 199 p.
- Saidi H., 2005, « Silence, on re-tourne : théât-réalité et re-tourisme en Tunisie », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 185-206, [en ligne], [consulté le 15 octobre 2012] disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/012614ar>
- 2012, « Parcours de la mort subite d'une dictature: Tourisme de colère, façadisme corrompu et révolution touristique », *Archivio Antropologico MediterrAneo on line*, anno XII/XIII (2011), 13 (2), [en ligne], [consulté le 15 octobre 2012] disponible sur : http://www.archivioantropologicomediterraneo.it/riviste/estratti_13_2/08.pdf
- Urry J., 2000, *Sociology beyond societies*, Londres, Éd. Routledge, 272 p.

Nouvelles citoyennetés, nouveaux patrimoines, nouvelles pratiques touristiques

Saskia Cousin

Résumé

Ce texte propose d'élargir la notion de citoyenneté afin de susciter des débats et des idées propices à penser ensemble, même si de manière quelque peu incongrue, les relations entre démocratie et économie, humains et non-humains, patrimoines et pratiques touristiques. La question de l'invention des paysages et des nouveaux patrimoines (matrimoines) s'articule avec celle de leurs transformations et / ou de leurs transmissions. De la colonisation à la révolution, l'histoire du rôle politique du tourisme en Tunisie permet de mieux comprendre les enjeux multiples liés à la mise en tourisme des territoires excentrés et des environnements fragiles et menacés.

Mots-clés : patrimoine immatériel, paysage, citoyenneté, démocratie, Tunisie, humains / non humains.

Abstract

This article proposes to extend the notion of citizenship in order to provoke discussion and ideas that will encourage us to consider together, albeit in a somewhat incongruous manner, the relationships between democracy and economics, humans and non-humans, heritage and tourism practices. The question of the invention of landscapes and of new heritages (from *patrimoine* to *matrimoine*) is based on that of their transformations and/or their transmissions. From colonization to revolution, the history of the political role of tourism in Tunisia allows us to understand better the multiple issues involved in the touristization of outlying regions and of fragile and endangered environments.

Keywords: intangible heritage, landscape, citizenship, democracy, Tunisia, humans-non-humans.

**LA MISE EN TOURISME D'UN TERRITOIRE MONTAGNARD FRAGILISÉ.
SPORTS DE NATURE ET PATRIMOINE AU CŒUR DU PROJET DE
DÉVELOPPEMENT ET DE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION EN
VICDESSOS (ARIÈGE, FRANCE)**

(Travaux réalisés dans le cadre de l'OHM du Haut-Vicdessos – CNRS/INEE)

PIERRE DERIOZ

UMR Espace-Dev 228 IRD
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
MCF HDR – pierre.derioz@univ-avignon.fr

PHILIPPE BACHIMON

UMR Pacte 5194 CNRS
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
PR – philippe.bachimon@neuf.fr

MAUD LOIREAU

UMR Espace-Dev 228 IRD
IR – maud.loireau@ird.fr

ANNE-ELISABETH LAQUES

UMR Espace-Dev 228 IRD
DR – anne-elisabeth.laques@ird.fr

NADINE DESSAY

UMR Espace-Dev 228 IRD
IE – nadine.dessay@ird.fr

La vallée pyrénéenne du Vicdessos (Ariège) a fonctionné tout au long du XX^e siècle comme un district industriel organisé autour de l'électrométallurgie de l'aluminium, jusqu'à ce que la fermeture définitive du site industriel d'Auzat en 2003 remette en cause la relative prospérité de ce territoire montagnard. Moins de quinze ans séparent les premières inquiétudes sur l'avenir industriel de la vallée (1990) et l'arrêt de toute production. Cette période de fragilisation soudaine coïncide, d'une part, avec la consolidation de l'intercommunalité à l'échelle du canton – organisé en district, puis en communauté de communes –, d'autre part, avec l'adoption d'un projet de reconversion économique porté par certains élus et centré sur le développement du tourisme de pleine nature. Les moyens financiers considérables liés à la présence des opérateurs industriels (Péchiney-Alcan-Rio Tinto et EDF), prolongés par un Contrat Territorial de Revitalisation Économique (2004-2006) dans lequel ils étaient encore partie prenante, ont permis de développer un projet cohérent autour du concept novateur de « station de sport-nature », appliqué à l'échelle d'une petite communauté montagnarde de 1400 habitants. Ce projet combine la mobilisation d'une partie des espaces naturels (haute-montagne, alpages, canyons) pour les pratiques *outdoor* (randonnée, escalade, canyoning), la réalisation ou la modernisation de gros équipements (stade de neige, via ferrata, parc accrobranche, centre équestre...), mais aussi des efforts systématiques de valorisation de multiples éléments patrimoniaux – archéologiques, agro-pastoraux et industriels (Maison du Patrimoine, sentiers

thématiques). Une communication très volontariste, qui se déploie à différentes échelles emboîtées les unes dans les autres, accompagne cette démarche, en l'articulant notamment avec celle du territoire limitrophe du Tarasconnais, porte d'entrée de la vallée et haut-lieu de la préhistoire (Grotte de Niaux).

Ce double phénomène de la disparition des activités industrielles et de l'orientation principale du processus de reconversion économique vers le secteur des loisirs et du tourisme, à partir d'une mise en ressource des paysages, du milieu naturel et des éléments du patrimoine, dessine un net basculement de l'économie locale d'une dominante productive vers la prépondérance de la « base résidentielle » (Talandier, Davezies, 2009). Il se double d'un travail complexe de remodelage de l'identité collective, qui vise bien sûr à conforter la visibilité externe du Vicdessos en tant que destination touristique, et renforce ce faisant le caractère « territorial » des ressources sur lesquelles il prend appui (Gumuchian, Pecqueur, 2007), mais remplit aussi des fonctions de communication interne : au-delà de ce qu'elle donne à voir du territoire aux visiteurs, la mise en scène patrimoniale systématique et le marquage de l'espace qu'elle entraîne (Veschambre, 2008) visent sans doute tout autant à obtenir l'adhésion de la population à un projet de développement fondé sur la ressource touristique. Symptomatique de cette volonté de « rupture patrimoniale » (Rautenberg, 2003) délibérée, la récente création à Auzat d'un sentier thématique de l'aluminium marque ainsi la volonté de tourner définitivement la page industrielle par la mise en patrimoine de son héritage historique, alors que dans le même temps son legs matériel majeur, l'usine, a été rasé dès 2006 – moins de trois ans après l'arrêt de son activité –, pour laisser place en 2011 à une « plaine des sports » (stade, terrain de football synthétique, salle d'escalade). Complexe sportif de niveau régional, réalisé grâce à d'importantes subventions, cet équipement peut sembler en cohérence avec l'offre « sport-nature », mais s'adresse moins aux touristes qu'à une clientèle d'équipes sportives pour lesquelles manquent encore sur place des structures d'accueil adaptées (hébergement, restauration...), sinon même l'ambiance d'une véritable « station » dans ce territoire où dominent clientèles « familiales » et résidences secondaires (67 % du parc résidentiel). Présenté comme une pièce majeure du dispositif d'ensemble, il pose ainsi paradoxalement la question des limites du modèle de développement retenu.

De « l'ère Pechiney » à la « Station Sport Nature du Montcalm » : le choix délibéré d'un développement par les activités de pleine nature et le tourisme

L'histoire de la vallée intra-Pyrénéenne du Vicdessos (Ariège) au XX^e siècle est profondément marquée par l'édification en 1907 d'une usine métallurgique tournée vers la production de lingots et de billettes d'aluminium, venue profiter ici comme en Maurienne (Alpes) d'un remarquable potentiel en matière d'hydroélectricité – toujours en service, la centrale destinée à alimenter l'usine est construite au même moment, entre 1906 et 1909 –, à un moment où la technique ne permet pas de transporter l'énergie électrique sur de longues distances (Périeres, 1955). Comme le note Juliette Carré (2010), cette spécialisation s'inscrit en Vicdessos dans le prolongement de près de deux millénaires d'activité proto-industrielle (mines de fer du Rancié), qui, avec le charbonnage, ont continuellement façonné les physionomies forestières (Davasse, 2006). L'électrométallurgie de l'aluminium bouleverse tout autant les paysages, de manière directe par les multiples aménagements qu'implique la maîtrise de l'eau (retenues, conduites forcées, canalisations...), et de manière indirecte par les possibilités d'emploi offertes aux habitants, qui conduisent les ouvriers-paysans du Vicdessos à délaisser d'abord les parcelles agricoles (déprise agraire) pour ne conserver que des activités pastorales relativement extensives, plus compatibles avec un travail salarié à l'usine. Enfrichement et

afforestation sont alors importants sur les versants, les espaces ouverts se maintenant davantage en fond de vallée et dans les estives d'altitude. Accolés l'un à l'autre, Vicdessos, chef lieu de canton où résident les notables, et Auzat, bourg ouvrier, sont également transformés par les constructions nouvelles (usine, horloge, demeures bourgeoises, quartiers ouvriers...). Emploi industriel (encore près de 220 emplois et une cinquantaine d'intérimaires au début des années 2000, pour 400 environ à la charnière entre les années 1970 et 1980) et taxe professionnelle (Péchiney, mais aussi EDF) assurent à la vallée une prospérité réelle par rapport à la haute-vallée de l'Ariège ou au Couserans voisin. L'impact environnemental est important (fumées, crassier, trafic incessant des camions...), mais il est la rançon des bons salaires, de la stabilité de l'emploi, des avantages sociaux consentis par Péchiney, dont la présence structure la vie sociale.

La fin de « l'ère Péchiney » se profile dès le début des années 90, même si la mise en place d'un comité de coordination entre collectivités locales, syndicats et entreprises laisse croire un temps que la survie de l'usine est envisageable et passe par un travail résolu de modernisation et de rationalisation. Mais les ressorts du processus de désindustrialisation se situent à une toute autre échelle : en dépit de mouvements sociaux assez vigoureux – avec une brève séquestration des patrons –, la fermeture définitive intervient en 2003, et représente un traumatisme majeur pour la vallée, même si les conséquences sociales directes sont relativement bien amorties (pré-retraites, réemploi sur d'autres sites...). La nostalgie de cette époque reste palpable dans les entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche, et l'association créée au moment de la fermeture, « *Ni partir, Ni mourir, Agir !* », dont le sigle associe la montagne à l'usine, est aujourd'hui toujours active², en forme d'amicale des anciens de Péchiney. Une plaque a été scellée par ses soins au sommet du Montcalm, « 3000 » le plus oriental de la chaîne pyrénéenne et montagne emblématique du Vicdessos, en mémoire du 19 mars 2003, date de l'arrêt de l'usine, pour rappeler qu'« *après un siècle d'activité, les salariés, les populations, la vallée ont été sacrifiés au capital* ». Dans une telle perspective, le virage vers le développement touristique, anticipé dès les années 1990 par certains élus, a parfois été ressenti comme une trahison de la lutte pour sauver l'usine.

La conviction que le renouveau économique passe par une réorientation vers le tourisme vert et les activités de pleine nature, articulée avec la valorisation du patrimoine, est à l'origine seulement celle de quelques élus et chargés de mission, même si la gestion du projet adopté en 1994 s'opère dans un cadre très participatif. Cette politique très volontariste, dont Bernard Piquemal, maire et conseiller général d'Auzat, est le principal animateur, prend acte des atouts dont dispose le territoire, en termes de ressources, de situation et d'accessibilité : des paysages de haute-montagne dont la qualité est rehaussée par plusieurs lacs de barrage, et qui offrent en aval de ces aménagements un potentiel particulièrement remarquable pour la pratique du canyoning ; la proximité de pôles touristiques (Foix, grotte préhistorique de Niaux) ou d'axes (route nationale 20 vers la Cerdagne et vers l'Andorre) importants ; une bonne accessibilité à partir du nord, que l'ouverture du tunnel routier de Foix (2001) a encore améliorée (Toulouse est à 1h30). Le caractère industriel du fond de la vallée a certes nui à son attractivité touristique, mais la haute-montagne est déjà très fréquentée par les randonneurs³, et la micro-station de sports d'hiver de Goulier Neige existe depuis les années 1970.

² [En ligne], disponible sur <http://siliconmedia.free.fr/>

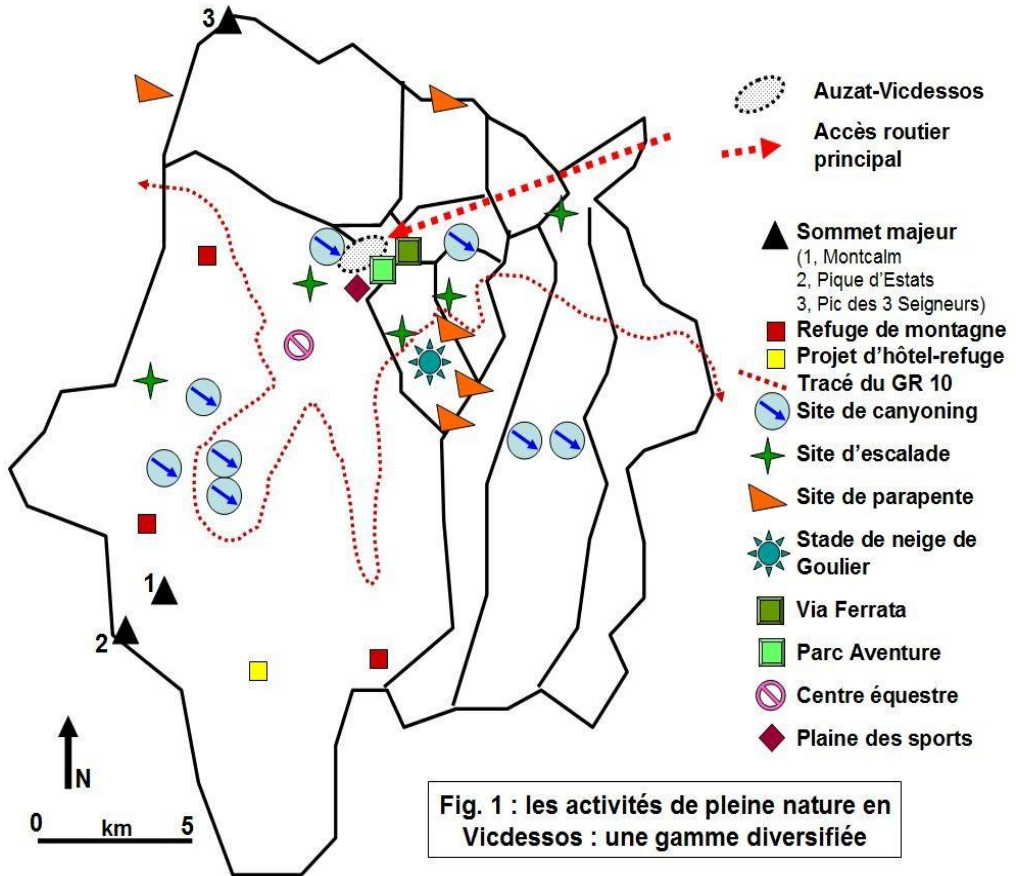
³ La première édition du « marathon du Montcalm », épreuve de trail d'envergure aujourd'hui internationale, remonte à 1990.

Les outils institutionnels de la reconversion sont également déjà en place, avec la création d'un Syndicat d'Initiative intercommunal aux compétences larges dès 1987⁴, et une structuration intercommunale qui prend en 1989 la forme d'un district, avant de devenir en 2002 la Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos. Les moyens financiers conséquents liés à la présence industrielle – autour de 8 millions de francs de recettes annuelles liée à la taxe professionnelle pour la seule commune d'Auzat dans les années 1990 –, à un Contrat de développement du Pôle touristique de montagne Vallées d'Auzat-Vicdessos-Tarasconnais (2002-2006), puis à la phase de reconversion financée dans le cadre du Contrat Territorial de Revitalisation Economique du Pays de Foix – Haute-Ariège (2004-2006), sont mis au service d'un projet global organisé autour du concept de « station sport-nature du Montcalm » : deux structures, Montcalm sport-nature (association dédiée aux activités) et Montcalm accueil-loisir (régie hébergements) sont créées en 1994 pour incarner et piloter la démarche. Porté et animé par la communauté de communes, ce projet de développement joue ainsi sur différents tableaux : l'équipement du milieu naturel (site d'escalade, balisage de sentiers, équipement des canyons, aires d'accueil pour camping cars...) s'articule avec la création d'équipements de loisir nouveaux (via ferrata, parc accrobranche, salle d'escalade...) et l'amélioration de ceux déjà en place (centre équestre, implantation d'enneigeurs à Goulier Neige...). Les équipements sont confiés à des professionnels en délégation de service public (DSP) ou exploités en régie : le stade de neige de Goulier, par exemple, est géré dans le cadre d'une régie de recettes de la communauté de communes, mais son « snack-bar » a été attribué en DSP, tout comme Via Ferrata et parc accrobranche, regroupés au sein de la structure Montcalm Aventure, qui emploie aussi en saison des moniteurs pour animer des activités escalade, canyoning ou spéléologie. Les hébergements de loisir (refuges, camping, HLL⁵, gîtes...) dont le développement progressif a jalonné la montée en puissance du projet sont majoritairement gérés en régie, à l'exception notable des hébergements de randonnée (Gîte d'étape de Goulier) ou des refuges de montagne (Bassières), confiés en DSP à des privés. Le dernier gros projet dans ce domaine est la réalisation en cours d'un « chalet-refuge »⁶ d'une cinquantaine de lits au Carla, au-dessus du barrage de Soulcem, dans une vallée montagnarde jusqu'alors accessible en voiture : l'arrêté préfectoral autorisant la réalisation de cette Unité Touristique Nouvelle (UTN) prévoit toutefois la fermeture au public de cet accès jugé dangereux et la mise en place d'une navette. (fig. 1)

⁴ Il fonctionne comme un véritable Office de Tourisme, en recrutant des professionnels, mais gère aussi des services publics tels que crèche ou cantine.

⁵ Habitation Légère Loisir.

⁶ Doté d'un restaurant, ce chalet-refuge tirerait plus vers des prestations de type hôtelier que vers celles, plus sommaires, des refuges classiques.



À cette offre ouverte mais cohérente en matière d'activités de pleine nature, dont la mise en place a été seulement accélérée par l'arrêt de l'activité industrielle, est venu s'ajouter un élément de poids spécifiquement issu de la nécessaire reconversion du site industriel lui-même : une première étude (2004-2005) avait dessiné un projet intégré qui combinait centre de remise en forme, hébergement marchand de qualité (autour de 2500 lits) et activités sportives et ludiques (centre aqualudique), mais dont le degré de pollution des sols libérés par la disparition de l'usine a rendu la réalisation impossible. C'est finalement un équipement sportif haut de gamme (« plaine des sports ») d'un coût de 5,3 millions d'euros, financé à 65 % par le groupe industriel Rio Tinto⁷ (montant complété par Etat, Europe, Département et Région), qui a vu le jour sur le site en 2011 : piste, sautoirs et aires de lancer pour l'athlétisme, courts de tennis (couvert et extérieur), terrain de sport synthétique, salle d'escalade, associés dans un même périmètre aux équipements préexistants (piscine, parcours de course à pied...), sont destinés à accueillir des stages sportifs de haut niveau, par rapport auxquels le potentiel local en matière d'activités de pleine nature représente un atout supplémentaire. Les équipements de la plaine des sports – salle d'escalade exceptée, peut-être – ne contribuent guère en revanche à l'élargissement de l'offre vis-à-vis des clientèles touristiques. Conçus pour recevoir des

⁷ Dernier détenteur du site, à la suite de Pêchiney, puis du canadien Alcan.

groupes exigeants sur la qualité des prestations, ils requièrent aussi des structures d'hébergement de même niveau qui font encore défaut en Vicdessos. Le projet touche là à l'une de ses limites actuelles, sur laquelle nous reviendrons en troisième partie.

Une stratégie de communication à usage externe et interne, qui prend appui sur la valorisation du patrimoine : à la recherche de la bonne échelle

Le choix du tourisme de nature et des activités sportives comme moteur du développement ne doit cependant pas masquer les efforts accomplis sous l'égide de la Communauté de Communes dans de nombreux autres domaines, depuis le soutien aux entreprises (ouverture d'un hôtel d'entreprises dans le seul bâtiment industriel à avoir été conservé, 2008) jusqu'aux infrastructures (réalisation d'une maison médicale, financement de deux relais supplémentaires pour la réception de la TNT), en passant par l'implantation de services (maison de retraite et foyer pour personnes handicapées ouverts en 2004). Qu'il s'agisse du soutien à la création d'une section « sport nature » qui a largement « sauvé » le collège de Vicdessos et représente aujourd'hui presque la moitié de ses effectifs⁸, ou de la part prise dans la mise en place ou le renouvellement de quatre Associations Foncières Pastorales (AFP) qui ont contribué au maintien d'espaces ouverts de fond de vallée en les regroupant pour les confier à des éleveurs, les effets de convergence avec le socle du projet d'accueil « sport-nature » sont d'ailleurs réels. La progression de l'emploi dans les multiples branches liées au tourisme – probablement autour de 125 emplois aujourd'hui (Stromboni, 2012) – ne peut-être capitalisée sur place que si le territoire conserve un niveau d'équipement, de services et de commerces satisfaisant, et un visage attrayant : l'animation d'une OPAH et d'une OMPCA⁹, l'une comme l'autre prévues dans le cadre du Contrat de Revitalisation Economique, s'inscrivent tout à fait dans cette logique. L'attention toute particulière apportée à l'identification et à la valorisation des différentes formes de patrimoines du territoire en est sans doute l'expression la plus achevée. Le développement touristique est en effet allé de pair avec une politique systématique d'inventaire, d'étude, de préservation, de restauration et de communication d'éléments de patrimoine très variés, qui renvoient à des époques, à des techniques et à des espaces distincts. Engagées dès 2001, les fouilles du château de Montréal de Sos, qui domine le bassin d'Auzat-Vicdessos, ont également permis l'ouverture du site à un public étonnamment nombreux – l'écocompteur installé sur le chemin d'accès a enregistré quelques 15 000 passages entre juin 2010 et juin 2011. La réhabilitation d'un ancien abattoir dans le bourg d'Auzat (2007) a ensuite permis la création d'une Maison des Patrimoines, tout à la fois espace muséographique dédié à la compréhension du territoire, boutique et lieu d'impulsion pour l'animation culturelle¹⁰ : là encore, la mise en place d'une « régie patrimoine » et le recrutement de deux emplois très qualifiés à temps plein a donné à l'entreprise les moyens d'être efficace. Depuis qu'elle existe, plusieurs sentiers d'interprétation ont été créés, au rythme d'un par an en moyenne, pour décliner pan par pan le patrimoine local : la restauration d'anciennes terrasses agricoles en friche au-dessus d'Auzat (2006), soutenue par un programme départemental (« Mille-et-une terrasses »), a permis l'ouverture d'un « chemin des terrasses » tout en améliorant la physionomie paysagère à proximité immédiate du centre village. Le travail d'étude et

⁸ 40 élèves environ sur une centaine en tout, qui justifient le maintien d'un internat.

⁹ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ; dans le Vicdessos, elle était accompagnée d'une « opération façades » destinée à aider les particuliers à rénover leur logement et son apparence extérieure. Opération de Modernisation du Petit Commerce et de l'Artisanat.

¹⁰ Autour d'une quarantaine de manifestations par an (conférences, projections, ballades culturelles...).

d'inventaire des cabanes pastorales (« orris »), dans le prolongement des premiers efforts de restauration du groupe d'orris des estives du Carla (1990), a débouché en 2009 sur l'inauguration d'un « chemin du pastoralisme » dans la vallée de Soulcem ; la même année, un « chemin de la mine » voyait aussi le jour à Sem, pour raconter la longue histoire de la mine de fer du Rancié. Un « chemin de l'eau », qui raconte l'épopée de l'hydroélectricité en insistant particulièrement sur l'épisode dramatique de 1939¹¹, a vu le jour en 2012 entre Pradières et l'étang d'Izourt.

Assez logiquement, au même titre que le passé minier, le pastoralisme ou l'hydroélectricité, cette démarche a concerné la séquence historique de l'électrometallurgie de l'aluminium. Davantage que les autres réalisations, toutefois, le « chemin de l'alu » qui propose depuis 2010 une ballade dans le bourg d'Auzat jalonnée d'objets en aluminium évoquant l'histoire industrielle, accompagnés de panneaux informatifs, conduit à s'interroger sur la manière dont le processus de mise en patrimoine opère par rapport à la construction de l'identité du territoire : la concomitance est en effet frappante entre sa réalisation, qui prolonge en extérieur l'espace réservé à l'ère de « l'industrie reine » en Vicdessos à la Maison des Patrimoine, et la disparition de l'usine proprement dite. La décision de la détruire a été prise très rapidement après sa fermeture, et le chantier de démolition (2005-2007) mené dans la foulée. Le site industriel n'est donc pratiquement pas passé par la phase de la friche avant d'accueillir la Plaine de Sports. La rapidité de la transition est due pour partie à l'opportunité des financements liés à la reconversion, par rapport auxquels il convenait de ne pas tergiverser trop longtemps. Mais les élus conviennent aussi du caractère presque « chirurgical » de l'opération : par cette « amputation » paysagère, il s'agissait aussi de tourner résolument la page de l'histoire industrielle et de se tourner résolument vers les projets de développement par le tourisme, sans qu'une friche industrielle puisse alimenter la nostalgie et les tentations de retour en arrière. Le chemin de l'Alu, sous le couvert de l'hommage rendu à ce passé industriel – c'est sa fonction « cicatrisante », bien davantage destinée aux habitants du Vicdessos qu'aux touristes –, achève ainsi de solder cette période en la faisant basculer de manière définitive dans la dimension patrimoniale. Certains anciens de Péchiney ne s'y sont trompés, qui se plaignent des « erreurs » que comporteraient certains panneaux explicatifs. Avec le réaménagement en cours de la décharge industrielle de Massada, en bord de rivière quelques kilomètres en amont, c'est un témoin matériel de plus de l'époque « Péchiney » qui s'estompe : réhabilitation, destruction et reconversion d'une part, reconnaissance en tant que « patrimoine historique » de l'autre, ont été articulées pour permettre que la reconstruction mémorielle remplace définitivement la matérialité paysagère. Le travail sur l'identité collective qui va de pair avec la valorisation du patrimoine apparaît ainsi tout autant à usage interne qu'à usage externe. Par rapport à la population locale, il fait office d'outil de légitimation du projet de territoire par la mobilisation à son service de l'ensemble de ses « mémoires », des plus anciennes (les prémisses antiques de l'exploitation minière au Rancié) aux plus proches et aux plus sensibles (les dures conditions faites aux ouvriers immigrés dans la construction des barrages, la fin de l'ère industrielle). Vis-à-vis des clientèles extérieures, il confère de la densité et contribue à diversifier une offre qui porte avant tout, les brochures et les dépliants sont là pour en témoigner, sur les activités de pleine nature, même si le caractère trop générique

¹¹ La célébration de la « catastrophe d'Izourt », qui a vu l'enlèvement de 31 ouvriers dans leur baraquements, dont le toit s'est effondré sous le poids de la neige, amène aussi à stimuler des liens mémoriels avec l'Italie, dont étaient originaires la plupart de ces ouvriers.

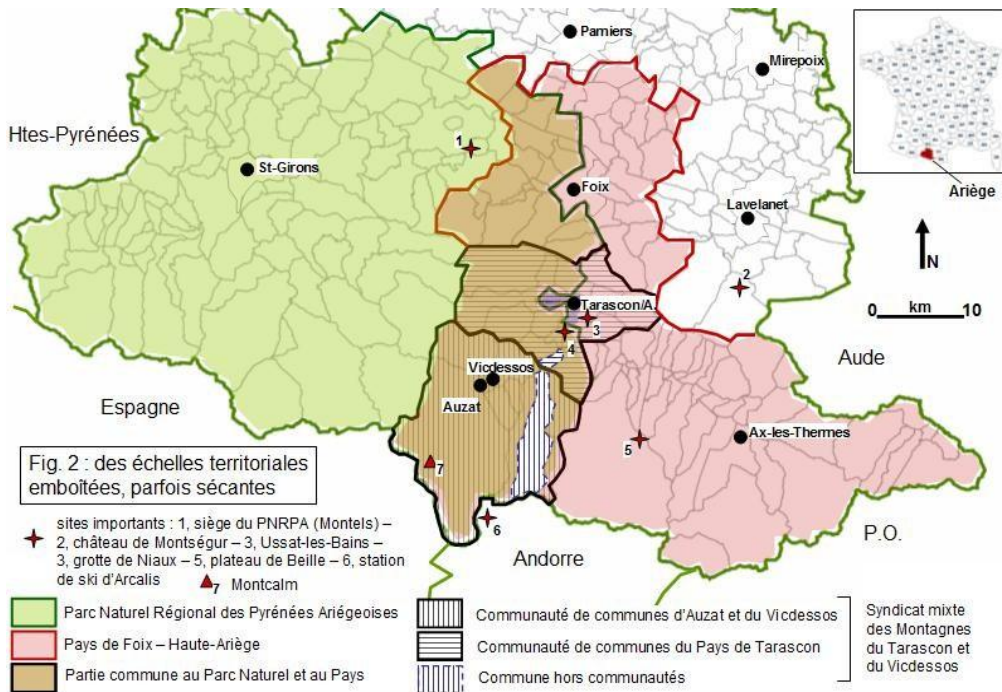
des termes (nature, sport, aventure...) a conduit à abandonner l'idée de créer une marque « sport-nature ».

À travers l'analyse de ce rapport entre communication touristique et identité territoriale se pose d'ailleurs la question de l'échelle stratégique du projet (fig. 2) : bien que toutes les communes ne manifestent pas le même degré d'adhésion au choix du tourisme comme principal vecteur de la reconversion économique – les élus de Vicdessos, par exemple, semblent moins investis que ceux d'Auzat, et la commune de Siguer n'est toujours pas rentrée dans la communauté de communes –, le territoire de la « station sport-nature du Montcalm » correspond globalement à l'échelle de cette dernière, c'est-à-dire celle du canton de Vicdessos : organisé autour du bassin central d'Auzat-Vicdessos, vers lequel convergent plusieurs vallées et qui concentre services, commerces et principaux équipements (via ferrata, parc aventure, camping...etc.), ses limites avec l'Espagne et l'Andorre au Sud, avec le Couserans à l'Ouest, avec la vallée de Saurat au Nord correspondent à des lignes de crêtes élevées (2000 à 3000 m.), que ne franchit qu'une seule route, sinueuse, étroite et fermée l'hiver par la neige (la route du port de l'Hers vers le Couserans). Cette configuration topographique a contribué à la construction d'une identité valléenne marquée, qui s'enracine dans sa spécificité linguistique ancienne (parler occitan distinct du catalan (sud) et du gascon (ouest) comme dans son passé minier et surtout industriel. Le niveau des services comme le taux de concentration de l'emploi (81,5 %), attestent entre autres l'existence d'un bassin de vie élémentaire, et apportent aussi de la consistance à cette « station » élargie aux dimensions d'un territoire. Plusieurs manifestations sportives (Marathon du Montcalm) ou liées à la montagne (Festival de la montagne), qui en renforcent la notoriété, sont également organisées à cette échelle-là.

Mais ce territoire n'en est pas moins ouvert au nord-est sur la petite ville toute proche de Tarascon-sur-Ariège, à tel point que les offices du tourisme des deux communautés de communes, engagés de longue date dans un processus de coopération, ont fusionné en 2004 : piloté par un syndicat mixte, l'office de tourisme intercommunautaire « des montagnes de Tarascon et du Vicdessos » a notamment en charge la communication touristique, qu'elle articule autour de trois pôles complémentaires : un pôle « sport-nature », dont le Vicdessos est la pièce maîtresse mais qui intègre aussi les sports d'eau-vive sur l'Ariège, le téléski nautique sur le plan d'eau de Mercus ou la pratique de la spéléologie ; un pôle « patrimonial » dans lequel les réalisations du Vicdessos trouvent leur place mais dont les sites phares sont liés au patrimoine préhistorique (grottes de Niaux, de la Vache et de Bédeilhac, parc de la préhistoire de Tarascon) ; un pôle « bien-être », enfin, un peu plus confidentiel, centré sur la petite station thermale d'Ussat-les-Bains. Ce territoire englobant définit donc une deuxième destination, plus ample, plus diverse, sans doute plus « visible » pour les touristes, même si ces liens très étroits entre les communautés de communes d'Auzat-Vicdessos et de Tarascon n'ont pas empêché que l'une et l'autre protestent vigoureusement contre la réforme territoriale avortée de 2011, qui entendait imposer leur fusion pure et simple. D'autres échelles se dessinent au-delà, que l'on retrouve aussi dans les documents touristiques, et dont les périmètres se chevauchent plus ou moins. Leurs logiques sont différentes, mais elles tendent plutôt à se retrouver sur la définition d'une destination générique « Pyrénées ariégeoises » qui correspond à l'échelle stratégique de la communication départementale¹² – Bernard Piquemal, président de la communauté de communes d'Auzat-Vicdessos est aussi, en tant que vice-président du Conseil général de l'Ariège, le président de son Agence de Développement Touristique... La première

¹² La communication départementale est placée sous un chapeau « *Tourisme ariège pyrénées* », assorti d'un slogan « *irrésistible par nature* » qui offre en quelque sorte une caisse de résonance à la station sport-nature du Montcalm.

de ces logiques correspond à la proximité du pôle touristique de Foix et l'appartenance à un « Pays de Foix – Haute-Ariège » qui anime un programme Leader et porte le « Pôle touristique pyrénéen de la Haute-Ariège », dans le prolongement direct du contrat de développement des pôles touristiques de montagne de l'Ariège évoqué en première partie. La deuxième est celle de l'appartenance au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, dont la gestation difficile a finalement abouti en 2009 en intégrant le Vicdessos mais une partie seulement du Tarasconnais, où cette exclusion partielle a été très mal vécue. Parc et Pays sont sécants, mais leurs périmètres ne se confondent pas.



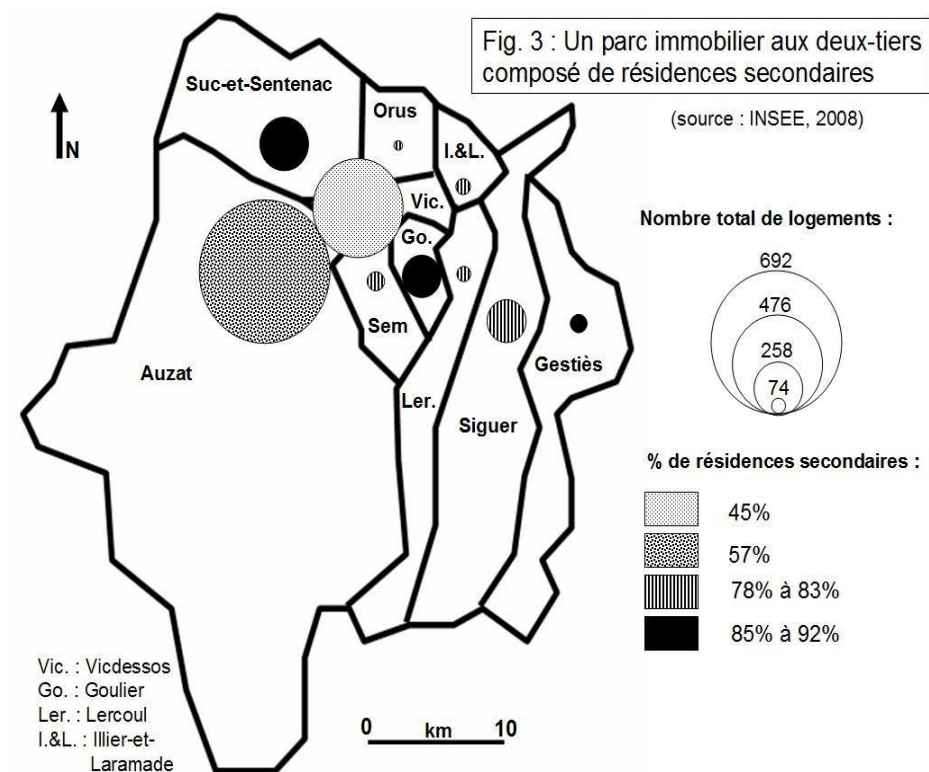
Quelques actions communes avec le PNR – dont le centre de gravité est toutefois perçu en Vicdessos comme situé en Couserans – ou avec la communauté de communes des Vallées d'Ax peuvent être identifiées, mais elles restent assez limitées ; dans une certaine mesure, le désir d'ouverture sur l'Andorre, en dépit de sa difficulté, semble avoir été plus constant, jalonné par l'échec de la route touristique du Port de Rat vers la station andorrane d'Arcalis au moment de la création du District (1989-1990), puis l'abandon d'un deuxième projet de liaison sur le même itinéraire par « téléporté » (2005), et les échanges scientifiques et culturels récents (2010) avec la commune d'Ordino (ouvrage historique sur les échanges transfrontaliers France-Andorre, échange inter-universitaire autour des sports de nature en lien avec le projet de refuge-hôtel du Carla). La mise en place d'un itinéraire de haute randonnée franco-espagnol avec réservation groupée dans les quatre refuges concernés et classement des participants en fonction de leur temps de parcours (La Porta del Cel) témoigne aussi de cet intérêt pour les démarches transfrontalières.

De l'importance des permanences dans un système territorial en mutation

L'ampleur du virage pris par l'économie du Vicdessos, comme la part qu'y occupe désormais le secteur des activités récréatives et touristiques, ne font aucun doute. Pour autant, l'évidence de la mutation ne doit pas masquer la permanence de certains traits structurels plus ou moins anciens, à commencer par le maintien de l'emprise locale de l'État et de ses structures : au-delà des postes et des salaires des fonctionnaires (éducation, gendarmerie...), dans un territoire où les services pèsent dorénavant beaucoup plus lourd en termes d'emploi (70 % en 2008) que les secteurs primaires (5 %) et secondaires (24 %, dont 8 % pour bâtiment et travaux publics), deux des éléments majeurs du paysage restent en bonne partie sous sa gestion directe. Le premier correspond à la quasi-totalité du réseau hydrographique, équipé par EDF pour la production d'hydroélectricité : les pièces maîtresses du dispositif sont les trois centrales de l'Artigue, Pradières et Bassiès, les trois barrages en partie haute – Izourt (1940), Gnioure (1950) et Soulcem (1984) –, et l'aménagement ancien des étangs de Bassiès (1914), mais la plupart des talwegs de quelque importance montrent également diverses formes d'équipement (seuils, dérivations...). Le développement des activités de canyoning dans une dizaine de sections de torrent aménagées à cet effet n'a donc pu se faire que progressivement, au prix de négociations serrées avec EDF par rapport à la question des lâchers d'eau qui gonflent soudainement les débits (fixation de créneaux horaires, signalétique, définition d'échappatoires...etc.) : les canyons du Vicdessos, support de l'activité de « pleine nature » la plus emblématique du territoire, montrent en fait un fonctionnement hydrologique au moins partiellement déterminé par les exigences de la production hydroélectrique. L'ouverture récente du sentier de la Mémoire vers l'étang d'Izourt, comme la place réservée à l'évocation de l'aménagement hydraulique de la montagne à la Maison des Patrimoines, attestent la reconnaissance par les acteurs locaux de son importance aussi bien historique que contemporaine.

Le deuxième élément du paysage par rapport auquel l'État joue un rôle clé est la forêt. Toujours en progression, elle s'étend sur un peu plus du tiers des surfaces, proportion plus modique qu'il n'y paraît à cause de sa limite altitudinale relativement basse (1500-1600 m) (Carré, 2010) et de l'étendue des espaces de haute montagne (les deux tiers de la superficie cantonale se situent au-dessus de 1500 m), principalement occupés par des pelouses, des landes et des surfaces minérales. C'est dire si la forêt est omniprésente sur les versants pentus qui raccordent le domaine montagnard aux fonds de vallée, où les espaces ouverts (herbages) restent plus nombreux. Principalement feuillue ou mixte, cette forêt constitue d'abord l'aboutissement d'un long processus de déprise et d'abandon des usages agro-pastoraux sur les versants, mais elle découle aussi de la politique de Restauration des terrains en montagne (RTM) conduite à partir de 1881 par l'administration des Eaux et Forêts (Davasse, Galop, 1991) pour lutter contre les phénomènes d'érosion – les périmètres concernés ont été majoritairement enrésinés (épicéas, pins, mélèzes). L'ampleur des surfaces domaniales (Forêts Domaniales du Montcalm, de Sem, de Goulier, de Siguer, de Lercoul, de Suc-et-Sentenac, d'Orus...) fait aujourd'hui de l'Office National des Forêts (ONF) l'acteur principal dans cet « entre-deux » forestier qui participe en définitive davantage des activités récréatives de la population locale (chasse, ramassage des champignons...) que du fonctionnement du système touristique. Quelques itinéraires de randonnée s'y déploient cependant, ou traversent la forêt pour rallier la haute montagne. L'ONF a d'ailleurs directement mis en place un circuit de découverte de la nature avec accompagnateur et hébergement dans les maisons forestières

reconverties en refuges de qualité (randonnée « *Retrouvance* »¹³), qui joue sur la complémentarité entre étage forestier et étage des pelouses et des pierriers ; mais il peine à atteindre le volume de clientèle envisagé à l'origine (2006), peut-être à cause d'une durée un peu longue (6 jours) par rapport aux attentes des randonneurs. La forêt joue donc un peu les seconds rôles en tant que ressource touristique, alors même que son potentiel sylvicole s'avère souvent compliqué à exploiter à cause de la pente. Mais elle n'en demeure pas moins la pièce maîtresse des paysages valléens, à proximité immédiate des secteurs d'habitat : la prise de conscience de l'« encerclement » des villages par la forêt n'est pas étrangère à la constitution des AFP de Sem, Saleix ou Olbier, constat à rapprocher du fait que le soutien à la filière agropastorale ou à la restructuration du foncier s'inscrivait dans l'axe « habitat et cadre de vie » du CTRE (Carré, 2010 : 113), non son axe « développement économique ».



Ce thème de l'habitat ouvre sur une troisième permanence « silencieuse » – au sens de non intégrée à l'image territoriale communiquée vers l'extérieur –, l'importance du parc immobilier légué par les fortes densités passées, qui sert aujourd'hui de support à une très forte résidentialité secondaire. Sur les quelques 2221 logements recensés par l'INSEE en 2008 dans le canton, les deux-tiers (1485) correspondent en effet à des résidences secondaires (fig. n°3) : un peu moins marquée pour les bourgs centres (57 % à Auzat¹⁴, 45 % à Vicdessos), cette

¹³ Cette formule propre à l'ONF existe dans d'autres régions françaises, Buëch, Haut-Verdon ou plateau de Millevaches (cf. : [en ligne], disponible sur <http://www.onf.fr/retrouvance/sommaire/sejours>).

¹⁴ Les 395 résidences secondaires et logements occasionnels comptabilisés à Auzat en 2008 se situent principalement dans les hameaux périphériques, Marc, Artiès, Olbier et Saleix.

proportion devient écrasante (autour de 80 à 90 %) dans les petites communes, dont le visage et l'animation changent du tout au tout selon que les résidents secondaires sont là (saison estivale) ou que leurs maisons sont fermées. Aucune étude systématique de la localisation de leur résidence principale n'a encore été effectuée, mais le recoupement entre les informations issues des entretiens avec diverses personnes ressources et une série de comptages des plaques minéralogiques des véhicules présents en été dans les villages en question permet d'évaluer la part de ceux qui viennent de la région toulousaine aux alentours de la moitié des effectifs totaux, dans lesquels les départements de la façade atlantique apparaissent aussi légèrement sur-représentés, alors que les résidents issus d'autres pays d'Europe demeurent peu nombreux. Plus nombreux en « haute-saison » que les habitants permanents ou que les touristes *stricto sensu*¹⁵, ces résidents secondaires, dont une proportion non négligeable possède des attaches familiales locales, jouent un rôle important dans la vie associative et les festivités collectives. Fondé sur un enracinement local effectif ou seulement affectif, leur attachement au territoire sous-tend cet engagement, qui a conduit certains d'entre eux à s'inscrire sur les listes électorales en Vicdessos, ou à faire partie des conseils municipaux. Il arrive même qu'ils choisissent de s'y faire recenser, entrant de fait dans la population « permanente » quand bien même leur mode de vie reste celui de « multirésidents ». D'une manière générale, bien que leur taux de présence sur le territoire soit variable – parfois un weekend sur deux et plusieurs séjours en période de vacances pour les familles toulousaines¹⁶, qui habitent à une heure et demie par la route, guère plus d'un mois par an, en deux ou trois séjours, pour les plus éloignés –, il constitue une population relativement stable dans la durée, comme en témoigne un marché immobilier des résidences secondaires qui n'apparaît ni très actif ni très ouvert.

Conclusion

Riche d'enseignements, le cas du Vicdessos n'en est donc pas moins assez singulier. Fragilisé par la désagrégation relativement soudaine (une petite quinzaine d'année) d'un système productif fondé sur la monoactivité industrielle, ce territoire a bénéficié de ressources financières considérables pour répondre à l'impératif de reconversion auquel il était confronté. Dans ce projet centré sur la valorisation de ses ressources naturelles (sites, paysages, eaux vives, espaces de randonnée ou d'escalade...) et le développement des activités de pleine nature, la mise en valeur simultanée des éléments du patrimoine contribue efficacement à qualifier et à spécifier l'offre territoriale, et renforce en retour l'identité locale, sinon même, indirectement, l'adhésion de la population à ce projet économique de substitution élaboré par les élus. Le travail de communication, qui joue ici un rôle déterminant, tire intelligemment parti d'échelles emboîtées : le concept de « station sport-nature » du Montcalm se révèle très intégrateur et permet aux communes regroupées en communauté d'apparaître ensemble comme l'un des « pôles » majeurs d'une destination plus ample « Montagnes de Tarascon et du Vicdessos », animée au plan stratégique par un Office de tourisme inter communautaire, et qui correspond à peu près à l'espace au sein duquel les professionnels (moniteurs d'escalade, de canyoning, de spéléologie...) déploient leurs activités. Elle-même s'insère plus largement dans la communication départementale sur l'aire touristique « Ariège Pyrénées », dont l' élu référent n'est autre que le président de la communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos, et dont

¹⁵ Le canton compte environ 2000 lits marchands.

¹⁶ L'équipement récent (2011) en « canons à neige » de la micro-station de sports d'hiver de Goulier Neige s'explique en partie par le souci de pousser la clientèle des résidents secondaires à venir faire un séjour hivernal, en lui garantissant que les pistes seront ouvertes.

plusieurs sites phares, comme la grande station pyrénéenne de ski de fond de Beille, se trouvent à proximité immédiate.

Dans le nouveau modèle socio-économique en cours de consolidation, l'ampleur du phénomène de la résidence secondaire apparaît en définitive comme un atout, notamment par l'animation estivale qu'engendre l'arrivée de cette clientèle en quelque sorte « captive » : sa présence fournit des chantiers aux artisans, et sa consommation est indispensable à la survie des commerces, alors même que l'hébergement marchand reste insuffisant en quantité – 1000 à 1500 lits supplémentaires seraient nécessaires – et en qualité – il manque notamment sur place un hébergement collectif de haut niveau pour accueillir les équipes qui viendraient profiter des installations de la Plaine des Sports. Au-delà de cette capacité d'hébergement encore insuffisante, par rapport à laquelle l'argent public se raréfie et l'initiative privée manque de consistance, le recours au concept de « station » n'est toutefois pas dénué d'ambiguïté : lié à la venue d'équipes sportives habituées à un certain type de prestations, tourné vers les sports de nature, il devrait aller de pair avec le développement des commerces spécialisés, des restaurants, des structures d'animations (discothèque...) que l'on trouve habituellement, par exemple, dans les stations de sports d'hiver ; la réalité s'apparente pourtant davantage au modèle de la « station verte », aux clientèles familiales dominantes. Le décalage est sensible entre les deux modèles, entre lesquels ce territoire devra dans les années qui viennent élaborer une forme de compromis.

Références

Carré J., 2010, *Le temps des paysages. Evolutions paysagères et gestion durable des territoires en montagne pyrénéenne (Hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos)*. Doctorat de Géographie, Université de Toulouse-le-Mirail, 469 p.

Davasse B., 2006, « La gestion sociale des ressources naturelles dans les espaces sylvo-pastoraux des Pyrénées de l'est (du moyen âge au siècle actuel) », pp. 211-225, in : Beck C., Luginbühl Y., Muxart T., dirs, *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Paris, Éd. Quæ, coll. Indisciplines.

Davasse B., Galop D., 1991, « Crise écologique, crise sociale et RTM dans une montagne protoindustrialisée : le Vicdessos (Pyrénées ariégeoises) », pp. 204-221, in : Métaillé J-P., dir, *Le torrent et le fleuve. Risques, catastrophes et aménagement dans les Pyrénées et leur piémont (fin XVIIe-XXe siècle)*, CIMA-URA 366 CNRS, rapport inédit CNRS-PIREN Histoire de l'environnement, Toulouse.

Gumuchian H., Pecqueur B., dirs, 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Éd. Economica, coll. Géographie, 252 p.

Périers M., 1955, « Une grande Compagnie industrielle française : Péchiney », *Revue de Géographie Alpine*, tome 43, 1, pp. 151-212.

Rautenberg M., 2003, *La rupture patrimoniale*, Éd. À la croisée, coll. Ambiances, ambiance, 173 p.

Stromboni M., 2012. *Valorisation de la ressource paysagère et place de la filière touristique dans le système territorial du Haut-Vicdessos*, Mémoire Master 1 Géomatique et conduite de projets territoriaux, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 106 p.

Talandier M., Davezies L., 2009, *Repenser le développement territorial ? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés*, Paris, Éd. Lavoisier, coll. Recherche, PUCA, 144 p.

Veschambre V., 2008, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, 315 p.

La mise en tourisme d'un territoire montagnard fragilisé. Sports de nature et patrimoine au cœur du projet de développement et de la politique de communication en Vicdessos (Ariège, France)

Pierre Dérioz, Philippe Bachimon, Maud Loireau, Anne-Elisabeth Laques et Nadine Dessay

Résumé

Confrontée à l'arrêt (2003) d'une activité industrielle qui avait fait sa prospérité tout au long du XXe siècle, la vallée pyrénéenne du Vicdessos (Ariège) a engagé une politique de reconversion vers le tourisme de pleine nature. Appliqué à l'échelle d'un petit territoire de 1400 habitants où les résidences secondaires sont très nombreuses, le projet s'organise autour du concept novateur de « station de sport-nature ». Porté par les élus, soutenu par des moyens financiers importants, il combine la mobilisation d'une partie des espaces naturels (haute-montagne, canyons) pour les pratiques *outdoor* (randonnée, escalade, canyoning), la réalisation de gros équipements (stade de neige, via ferrata, parc accrobranche), et des efforts systématiques de valorisation des patrimoines, archéologique, pastoral, mais également industriel (Maison du Patrimoine, sentiers thématiques). La communication très volontariste qui accompagne cette démarche sert simultanément la promotion touristique vis-à-vis des clientèles « extérieures », mais aussi le remodelage interne de l'identité locale, pour tourner la page de l'époque industrielle.

Mots-clés : système territorial, reconversion industrielle, tourisme de pleine nature, station de montagne, valorisation du patrimoine, communication territoriale

Abstract

Confronted with the end (2003) of the industrial activity that had made its prosperity all along the XXth century, the pyrenean valley of the Vicdessos (Ariège) is trying to move into the outdoor tourism. Applied to the scale of a small territory of 1400 inhabitants where second homes are numerous, this project is built upon the innovative concept of "sport-nature resort". Led by elected peoples, supported by important financial means, it combines the use of a part of the natural spaces (high mountain, canyons) for outdoor activities (trekking, climbing, canyoning), the setting of some big equipments (snow stadium, via ferrata, park accrobranche), and systematic operations (like a "House of the Heritages", or different cultural trails) to value all kind of heritages (archéological, pastoral, and even industrial). A very voluntarist communication goes with this project, directed to the outside customers (touristic promotion), but also used inside the territory to remodel the local identity, and leave behind the industrial period.

Keywords: territorial system, industrial reconversion, outdoor tourism, mountain resort, valuation of the heritage, territorial communication

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET RESSOURCES PATRIMONIALES :
LE SUD-EST TUNISIEN COMME EXEMPLE**

MOHAMED ELLOUMI

Institut national de la recherche agronomique de Tunisie
elloumimohamed@yahoo.fr

Les dernières données sur le chômage et la pauvreté en Tunisie ont apporté leurs lots de surprises¹⁷. Ainsi alors que pour une fois nous avons des chiffres relativement fiables sur des questions de premières importances et des indicateurs incontournables pour asseoir une politique de développement¹⁸, les chiffres pour le Sud-Est tunisien sont pour le moins alarmants, notamment ceux concernant le gouvernorat de Tataouine et relatifs au chômage avec un taux record pour ce gouvernorat de 51,7 % de chômeurs¹⁹. Ces indicateurs mettent en lumière une profonde crise de ces régions qui touche à la fois le milieu urbain et rural, une crise systémique et globale. Notre hypothèse de travail est que cette crise est historiquement datée et que les politiques suivies depuis l'indépendance ont aggravé cette situation de marginalité, du moins ils n'ont pas contribué à son atténuation. Il s'agit alors de proposer une sortie du modèle de développement et de la configuration dans laquelle se trouvent les rapports entre la région et le reste du pays.

Pour ce faire, les approches qui sont basées sur le développement territorial sont souvent avancées comme étant une solution pour dépasser la crise et comme modèle alternatif permettant d'améliorer la compétitivité de certains territoires et donc leur offrir une sortie de crise et de la marginalité dans laquelle les confinent les modèles de développement classiques. Nous montrerons dans ce qui suit que ces approches peuvent apporter, là où les conditions nécessaires sont réunies, une contribution au développement, mais que ces approches sont porteuses en elles-mêmes de limites internes et surtout qu'elles sont incapables d'apporter une réponse pour les régions difficiles notamment en période de transition démocratique, période durant laquelle les attentes sont importantes et difficilement réalisables.

La problématique de développement et les limites de la réponse par les projets

La région du Sud-Est connaît une grave crise de développement. Cette crise peut être caractérisée de crise systémique, car elle touche tous les aspects de l'économie régionale, mais aussi les questions sociales et celles liées à la gestion des ressources naturelles²⁰. Sur le plan économique, la région est dépourvue d'un secteur moteur de développement : pas d'industrie, un secteur agricole peu dynamique soumis à des conditions naturelles difficiles et avec des

¹⁷ Il s'agit des premiers résultats de l'Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages 2010 et des statistiques de l'emploi exposés lors de deux conférences de presse le 13 et le 20 septembre 2012 à Tunis par les responsables de l'INS.

¹⁸ Les données de l'INS ont été remises en cause après la révolution, car elles étaient instrumentalisées pour redorer le blason du pouvoir et montrer des progrès accomplis dans les différents domaines ; les chiffres fournis par l'INS depuis le changement à la tête de la direction, sont eux aussi remis en cause, toutefois faute de mieux nous les utiliserons comme indicateurs de la situation dans les régions en difficultés.

¹⁹ Ces chiffres doivent être toutefois relativisés du fait de la présence d'un certains nombre d'actifs venants d'en dehors du gouvernorat et attirés par l'effet frontières et par ailleurs par l'importance dans la région de l'emploi informel, justement autour de la frontière avec la Libye.

²⁰ Voir notre contribution au séminaire DELZOD, IRA-Médenine 22-24 avril 2009 (Elloumi, Abaab, 2009).

ressources naturelles en dégradation, un secteur d'extraction minière (pétrole) avec peu d'effet d'entraînement sur le reste de l'économie régionale et un tourisme de passage qui n'impacte pas positivement l'économie locale. On note toutefois le développement d'un secteur informel important et une tradition assez ancienne d'exode et de migration internationale avec ses impacts sur la démographie et l'économie locale. Sur le plan social, la région se caractérise par un niveau de chômage record et un niveau de pauvreté alarmant et enfin sur le plan des ressources naturelles, les conditions naturelles sévères et un usage souvent peu adéquat des ressources conduisent à leur dégradation et à la remise en cause des bases même de l'activité agricole et pastorale. Cette situation est d'autant plus grave que les différents phénomènes se nourrissent les uns des autres et que nous assistons à un processus cumulatif de dégradation des conditions économiques, sociales et écologiques.

Cette situation de crise, à en croire les historiens²¹, est historiquement datée et résulte d'un processus de marginalisation entamé au milieu du XVI^e siècle au moment de la réorganisation de l'économie mondiale suite aux différentes découvertes, processus qui a conduit à l'arrêt du commerce transsaharien et donc à la perte pour cette région de son rôle d'exutoire de ce commerce vers l'Europe. Ceci s'est traduit par le début de sédentarisation des populations en question qui assuraient à travers le nomadisme le contrôle du commerce et les services de protection. Le processus s'est encore accéléré par le contrôle exercé par le pouvoir central mis en place par l'empire ottoman à Tunis qui a restreint la mobilité des populations à l'intérieur du territoire national et réduit le rôle du semi nomadisme et du commerce entre les grandes régions du pays. S'ajoute à cela, l'accélération de la sédentarisation des populations par le protectorat, dans un espace peu favorable à l'activité agricole et à l'élevage, dans le but d'en faciliter le contrôle dans un espace ouvert et difficilement contrôlable. Enfin les politiques publiques mises en œuvre par l'État national ont tourné le dos à cet espace frontalier, aggravant par là même la marginalisation de cet espace. Par la suite, les différentes réponses aux crises récentes qu'a connues la région ont été en deçà des attentes et n'ont pas réussi à créer une dynamique de développement. En effet, si au début de l'indépendance la région n'a pas reçu une attention particulière des pouvoirs publics, par la suite les actions de développement ont pris le caractère de réponse à des crises, plus que de vrais programmes de développement avec l'objectif de sortir cette région de son isolement et de sa situation de marginalité. Par ailleurs, la politique économique libérale adoptée depuis le milieu des années 1990 s'est traduite par une aggravation du dualisme à plusieurs niveaux et notamment à celui de l'accès aux ressources naturelles, à l'encadrement et au conseil (Elloumi, Abaab, 2009).

En définitive la situation de la région se caractérise par une double polarisation, avec d'un côté une polarisation au niveau de la région avec un tropisme de développement vers les pôles touristiques de Djerba à l'Est et celui de Zarzis au Sud et une polarisation de l'espace national autour des zones côtières plus au nord. Il y a aussi au niveau de la région une aggravation du dualisme agraire avec la libéralisation de l'accès aux ressources naturelles et notamment à l'eau (Palluault *et al.*, 2005) et à la terre (Ben Saad *et al.*, 2010), mais aussi au conseil agricole et aux sources de financement du fait de la privatisation des services d'encadrement. On retrouve ainsi, une double fracture entre, d'une part, les régions de l'intérieur du pays et celles du littoral et, d'autre part, le milieu rural et les zones urbaines au sein d'une même région. Cette double fracture peut être aussi interprétée comme une fracture entre des territoires intégrés et

²¹Voir notamment les travaux d'A. Hénia (*in* : Bonte *et al.*, 2010) sur la question de la sédentarisation dans le Sud-Est tunisien et sur la construction territoriale sous la dynastie ottomane en Tunisie.

structurés sur lesquels des acteurs exercent une certaine autorité et jouent un rôle à travers leur participation au développement de leur territoire et d'autres qui sont caractérisés par l'absence d'acteurs organisés et jouant une quelconque action de développement.

Du territoire de développement au développement des territoires : l'émergence inachevée

Face à cette crise, des tentatives d'un développement basé sur les territoires ont vu le jour depuis quelques années. Ces tentatives rentrent dans le cadre d'une politique de décentralisation et d'encouragement de l'initiative locale²² qui s'insère à son tour dans la politique d'ajustement structurel et de libéralisation économique et donc de retrait ou de redéploiement des modes d'intervention de l'État. Ces stratégies s'appliquent aux territoires qui ont des contraintes d'insertion dans la mondialisation du fait de leurs difficultés à être compétitifs dans un monde globalisé avec des productions de plus en plus standardisées. Il s'agit alors de créer une compétitivité territoriale sur la base d'une différenciation des produits soit à travers un processus de territorialisation, soit à travers la patrimonialisation. Le développement territorial, faut-il le rappeler, est par essence axé sur l'action concertée des acteurs au niveau d'un espace dont ils ont la maîtrise et le contrôle, stratégie mise en œuvre dans le cadre d'une approche inclusive et sur la base d'un fonctionnement démocratique (Pecqueur, 2007, 2009). En effet, la plupart des définitions du territoire insistent sur l'action collective autour d'un diagnostic commun et un projet auquel adhère la majorité des acteurs. Le développement territorial quant à lui nécessite une gouvernance locale dont les exigences minimales sont à la fois l'inclusion et la démocratie locale qui sont les seules garantes d'une coordination des acteurs et de la définition d'un projet commun.

On retrouve ici les conditions d'une gestion durable des ressources collectives ou des *Common pool resources*, chères aux tenants de la nouvelle économie institutionnelle. En effet, il s'agit de gérer de manière collective les ressources territoriales. Or nous avons pu montrer ailleurs les limites de cette approche dans le contexte institutionnel des pays de la région et en particulier des pays comme la Tunisie avant la révolution (Elloumi, 2011), nous verrons plus loin que les conditions dans cette phase transitoire ne semble pas non plus favorables à une telle approche. Par ailleurs, le développement territorial prolonge d'une certaine manière les districts industriels marshalliens, mis en évidence plus tard par les économistes italiens dans la troisième Italie et qui sont basés sur les externalités de localisation ou territoriales. Celles-ci proviendraient en effet de caractéristiques propres aux territoires et des formes de régulation des rapports entre les acteurs à l'échelle du territoire (Pecqueur, 2007). Il en est de même pour les clusters anglo-saxons et leur avatar les pôles de compétitivité où les technopôles qui mettent en avant la coordination entre les firmes se donnent une plus grande efficacité à l'ensemble (selon Schmitz, 1995, cité par Pecqueur, 2007).

Toutes ces formes peuvent être recherchées et repérées dans le paysage industriel et territorial de la Tunisie. Elles peuvent être issues de l'histoire économique régionale (développement endogène), comme certaines formes d'agglomérations industrielles dans la région du Sahel de Sousse où l'industrie textile de Ksar Hellal²³ a été décrite comme étant un district industriel

²² Ainsi à titre d'exemple pour la région du Sud-Est, le projet PRODESUD a évolué tout au long de sa formulation d'un projet de développement agro-pastoral classique à un projet de développement et de promotion des initiatives locales ; on verra par la suite que la mise en œuvre d'un tel projet va se heurter aux limites de ce type de développement dans le contexte de la Tunisie avant la révolution.

²³ A. Ferguène et Abd. Hsaini, 1998, *Revue région et développement*, 7-1998.

marshallien, de même que l'industrie dans la région de Sfax, comme elles peuvent être le produit d'une construction par les pouvoirs publics : les technopoles (cf. celle d'El Ghazala pour la communication dans la banlieue de Tunis) ou encore les tentatives de développement territorial initiés par certains projets de développement (voir le projet IRZOD à titre d'exemple). Ces multiples expériences restent toutefois limitées et leur duplication dans le reste du pays n'a pas donné jusqu'à aujourd'hui des résultats probants²⁴.

Les ressources patrimoniales : une contribution à la construction territoriale

Le processus de patrimonialisation participe lui aussi à la construction des territoires et la territorialisation de développement (Di Méo, 2007). Il s'agit d'un processus long et qui, encore une fois nécessite une action collective des acteurs locaux. Ce processus permet la valorisation d'un patrimoine qu'une communauté a reçu en héritage et qui est constitutif de son identité à travers sa conservation dans une première étape puis son intégration dans l'offre territoriale. La patrimonialisation a précédé le développement territorial, même si dans le cas du district industriel, le développement de ce type de territoire se base sur la patrimonialisation d'un mode d'organisation et d'échange entre les différents acteurs.

Ce processus prend aussi une dimension de plus en plus globale avec notamment l'inscription sous l'égide de l'UNESCO dans les listes du patrimoine mondial de sites historiques, naturels, voire immatériels (gastronomie ou aspects culturels). Progressivement, ce processus va prendre une dimension territoriale en rattachant un patrimoine matériel ou idéal à un espace géographique bien identifié. Ce processus va alors contribuer à la construction du territoire, en identifier le territoire à un ensemble de produits qui forment un panier à travers lequel il y a une complémentarité entre les produits, voire une certaine synergie pour apporter une offre complète comprenant une offre qui permet d'exercer une attraction sur les consommateurs potentiels. C'est ainsi que l'activité agricole dans la région du Sud-Est a permis la création d'un patrimoine paysager assez exceptionnel²⁵, auquel sont associés des circuits de randonnée, des maisons d'hôtes et des produits de l'artisanat et de l'agriculture. Toutefois, la valorisation du patrimoine ou la patrimonialisation de certaines ressources pose le problème de la fragilité de ces ressources et notamment leur difficile compatibilité avec une utilisation commerciale. Les exigences de la conservation et celles de la marchandisation peuvent s'avérer difficilement conciliables et conduire à la perte pour le patrimoine de son caractère spécifique²⁶ voire de sa valeur patrimoniale. Nous touchons ainsi un des aspects de la limite de ce type de développement comme nous allons l'exposer dans ce qui suit.

Les limites du développement territorial

²⁴ C'est le cas aussi pour les essais de création de districts industriels dans le Sud de l'Italie qui n'ont pas donné de résultats probants.

²⁵ Il s'agit des paysages créés par les *jessours* dont la valorisation correspond à une forme de multifonctionnalité de l'agriculture qui rejoint ainsi la question de la patrimonialisation, cela montre aussi l'importance d'une approche territoriale où la construction du territoire doit être l'affaire de l'ensemble des acteurs et doit s'inscrire dans un projet porté par le plus grand nombre sans exclusion, car le succès par exemple d'une forme de tourisme basée sur les paysages ne peut être durable que si les paysages en question sont entretenus grâce à une activité agricole durable.

²⁶ Voir par exemple le devenir de certains Ksour dans le Sud tunisien ou encore de sites naturels défigurés par le tourisme : exemple de la "touristification" de certaines oasis (le terme est emprunté à Abdelfetah Kassah) qui peut se faire aux dépens de l'activité agricole qui a été à l'origine même de la production de ce milieu et de sa préservation.

Le développement territorial tel qu'il est envisagé de le mettre en œuvre dans la région ne peut répondre aux attentes des populations et aux besoins de la région. En effet, étant donnée la situation de crise de la région et le marasme économique et social qu'elle connaît, les projets à caractère territorial basés sur la valorisation des ressources territoriales et patrimoniales sont incapables de créer une dynamique de développement auto-entretenu. Cela risque même de creuser le fossé entre la région et le reste du pays. Ces limites viennent, d'une part, de la nature même de ces stratégies et, d'autre part, du contexte propre aux régions concernées.

Les limites internes aux stratégies de développement territorial

Les actions de développement territorial sont, à la fois, difficiles à mettre en place dans des régions qui manquent du minimum d'équipement et dans lesquelles les besoins en emploi et en action de développement sont importants. Ces actions ont du mal à atteindre leur rythme de croisière et de créer une dynamique auto-entretenu de développement. En effet, les actions de développement territorial sont souvent de nature limitée et concernent la valorisation d'un patrimoine dont l'importance ne peut entraîner l'ensemble de l'économie de la région concernée. Cela ne peut constituer dans les meilleurs des cas qu'un apport additionnel à des projets en cours ou dans certains cas limiter les effets d'un processus de marginalisation sans pour autant y mettre un terme.

À titre d'exemple les différentes initiatives prises dans le cadre du projet PRODESUD n'ont pas été en mesure de créer une réelle dynamique de développement et elles n'ont pas résisté à la période de transition ouverte par la révolution du 14 janvier 2011 qui a remis en cause le cadre même dans lequel a été mis en place le cadre institutionnel de régulation. Dans un autre cas, la valorisation du patrimoine architectural et paysager du Sud-Est n'a pas non plus été en mesure d'impulser un développement territorial, alors que ce patrimoine a été intégré dans un panier de biens plus large et plus étoffé qui aurait pu constituer une offre assez attrayante (voir le travail de master de Sanaa Moussellem, 2007 et Elloumi *et al.*, 2010). Ces deux exemples, qui méritent d'être développés, montrent à la fois les possibilités de développement territorial, mais aussi les limites dans le contexte du Sud-Est tunisien et notamment de point de vue de la question de gouvernance comme nous allons le voir.

La question de la gouvernance

Le développement territorial et la valorisation des ressources patrimoniales nécessitent une gouvernance locale qui permet un arbitrage entre les différents acteurs et qui permet la conciliation entre des intérêts parfois divergents. Il s'agit de mettre en place des formes de gouvernance qui assurent, à la fois, la gestion des ressources collectives de manière démocratique et inclusive. Cette forme de gestion doit être en mesure de permettre le dépassement des conflits entre les différents acteurs et de les faire tendre vers des objectifs qui constituent un dénominateur commun. Pour cela, il est nécessaire que les conditions de l'environnement économique, social et surtout politique soient favorables à l'organisation de la population concernée. Il s'agit donc de mettre en place un cadre de concertation entre ces acteurs. Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'institutions nouvelles ou la réactivation de formes traditionnelles d'organisation de la population.

Toutefois la question se pose concernant ces formes d'organisation et sur leur ancrage à la fois territorial et social. En effet, il s'agit de savoir s'il est plus efficace de mettre en place des formes d'organisation modernes qui mobilisent des formes de *leadership* basées sur une

insertion dans les circuits économiques et bénéficiant d'une certaine proximité de l'appareil administratif et politique ou faut-il simplement mobiliser des formes traditionnelles d'organisation basées sur des modes d'allégeance et de *notabilité* traditionnelle ? La réponse à cette question renvoie à la réussite de la « greffe institutionnelle » et de la capacité des sociétés locales à assurer une transition entre les formes de régulation traditionnelles et les formes modernes sans pour autant subir les frictions qui découlent de ce passage. Le risque est néanmoins grand de se trouver avec des formes hybrides d'institutions qui auront du mal à se positionner dans le cadre institutionnel en construction.

La question du marché et le rôle des consommateurs

Sur un autre plan, la valorisation des ressources territoriales ou patrimoniales peut être confrontée à l'absence de marchés et de consommateurs disposés à payer le prix de la qualité territoriale lorsqu'elle existe. Inversement, l'absence de problème de commercialisation peut se traduire par un manque de motivation pour accepter les coûts de transaction de la différenciation.

Dans le premier cas, il s'agit de l'absence de marché qui peut toutefois être dépassé par un effort de marketing : le problème reste entier dans la désignation de celui qui doit prendre en charge le coût de cet effort. L'absence de barrière d'entrée constitue par la suite un problème dans le retour sur investissement de ceux qui ont été les premiers à prendre en charge le coût de la promotion du produit²⁷. Dans le second, c'est l'absence de problème de commercialisation et l'existence d'un prix rémunérateur qui limitent le recours à la différenciation des produits et donc à la création d'une rente territoriale²⁸.

Il est vrai que dans la région du Sud-Est les projets de développement territorial à l'œuvre, et notamment ceux basés sur un tourisme alternatif, bénéficient de la complémentarité avec les pôles touristiques de masse que sont Jerba et Zarzis, et peuvent bénéficier d'un effet de niche. Néanmoins, cela pose le problème de l'appropriation de la rente de qualité de ces territoires et les risques de son accaparement par des acteurs exogènes, voire d'un effet d'altération par l'ingérence de ces derniers dans les formes de valorisation des produits spécifiques aux territoires et donc à leur préservation (Linck, Romagny, 2011).

Pour un programme de développement à la hauteur des défis des régions marginales

Le contexte post-révolution

Les régions du Sud-Est ont constitué de longue date des marges pour le pouvoir central ; certains choix en termes de schéma d'aménagement du territoire ont accentué cette orientation en mettant l'accent sur le développement des territoires les plus à même de rentabiliser au mieux l'effort d'investissement consenti par la communauté nationale. Ces choix ont conduit à

²⁷ Voir pour cela l'exemple des chambres d'hôtes dans la région de Béni Khédache où le manque flagrant de marketing pèse lourdement sur la commercialisation du produit.

²⁸ C'est le cas, à titre d'exemple, de la création d'un label biologique pour le miel du parc de Faija dans le Nord Ouest qui n'a pas attiré l'adhésion des producteurs en raison de l'étroitesse du marché et surtout du fait qu'ils n'avaient pas de problème de commercialisation ; il en est de même du label de miel de montagne dans la région d'Ouled H'lel que nous avons essayé de mettre en place sans succès. Le miel se vendait très bien et l'indication d'origine n'apportait pas une rente suffisante par rapport aux coûts de transaction que cela implique.

une crise économique, sociale et écologique qui risque d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la communauté nationale et qui risque de s'aggraver avec les effets attendus du changement climatique. La révolution du 14 janvier 2011 a offert une opportunité pour remettre à plat l'ensemble de la politique de développement et de faire de ces régions des pôles de croissance sur la base d'un nouveau modèle de développement.

Les stratégies de développement basées sur la valorisation des spécificités territoriales que ce soit par des effets de territorialisation du développement ou par la mise en valeur des ressources patrimoniales offrent une voie de développement qui mérite d'être explorée à la lumière des résultats positifs obtenus dans la région ou ailleurs par des projets territoriaux. Toutefois, nous sommes en droit de poser la question des limites de ce type de développement qui ne peut être qu'une composante d'un programme plus large en mesure de répondre aux attentes des populations et aux défis que devrait affronter la région dans le futur proche. C'est pour mettre fin à ce cercle vicieux qui se perpétue depuis de longues décennies qu'un plan de développement ambitieux pour l'ensemble du Sud doit être envisagé et rapidement mis en œuvre. Ce plan doit voir le retour de l'État avec des investissements importants et comme acteur de la régulation de l'accès aux ressources et de l'arbitrage entre les usages.

Pour une plus grande intervention de l'État et un projet de développement ambitieux pour la région

Les politiques adoptées depuis plus de 10 ans se sont inscrites dans une démarche de redéploiement des formes d'intervention des États avec une tendance vers le moins d'État, l'encouragement à l'émergence et à la consolidation des formes d'organisation professionnelles et une libéralisation d'accès aux ressources naturelles par l'encouragement de l'initiative privée (Elloumi, 2000). Toutefois, les résultats de ces politiques qui restent mitigés et la crise des ressources naturelles qui s'aggrave sous l'effet des changements climatiques appellent à un changement de perspective et un retour de l'État²⁹. En effet, dans un contexte qui se caractérise par la fragilité des ressources et pour mettre fin à la situation de risque de marginalisation de ces régions seule une intervention lourde de l'État est en mesure d'impulser une dynamique de développement et d'assurer une articulation forte avec le reste du territoire national.

Ce retour de l'État ne signifie pas l'abandon des approches participatives et la réforme des modes de gouvernance des ressources naturelles et des actions de développement. Il signifie pour nous un transfert massif vers ces régions à la hauteur des attentes et des enjeux auxquels elles devront faire face avec l'appui de la communauté nationale. Le projet de développement doit par ailleurs être ambitieux proposant des orientations innovantes basées autant sur la valorisation des atouts et des spécificités que sur la valorisation des nouvelles technologies et des ressources humaines dont ces régions sont si riches.

Ce développement doit avoir pour horizon l'échelle maghrébine et une intégration régionale. En effet, la situation périphérique et frontalière de ces régions pourrait en faire demain, dans le cadre d'une économie maghrébine intégrée, des régions centrales et donc un moteur pour le développement régional. Enfin, les politiques de développement devraient avoir une dimension prospective et tenir compte des mutations à venir et notamment celles en relation avec le

²⁹ Déjà dans l'ouvrage collectif cité plus haut (M. Elloumi, 2000) les différents auteurs ont fait le constat des risques du moins d'État et appelé de leur vœux pour une plus forte intervention de ce dernier dans les différents pays de la région du Sud de la Méditerranée.

processus de changement climatique et proposer alors des stratégies d'atténuation et d'adaptation pour prémunir ces régions des effets désastreux de ce phénomène.

Conclusion

Partant de la situation de crise systémique que connaît la région du Sud-Est tunisien nous avons exploré l'apport potentiel du développement territorial. Ainsi pour une région dont les ressources productives sont insuffisantes pour asseoir un développement basé sur la compétitivité prix, le développement territorial basé sur la valorisation des ressources spécifiques et patrimoniales offre la possibilité de créer une dynamique de développement basé sur la compétitivité territoriale. Dans ce processus, la région devrait pouvoir mettre en valeur ses ressources humaines et patrimoniales qui sont nombreuses et qui offrent réellement un potentiel de développement indéniable.

Nous avons aussi vu que le processus de développement territorial, s'il peut contribuer à réduire l'acuité de la crise, ne devrait pas être considéré comme un modèle alternatif, mais comme une action complémentaire d'un projet d'envergure en mesure de renverser la tendance à la marginalisation de la région qui s'inscrit dans un processus historique long. En ce sens, le développement territorial et la valorisation des ressources patrimoniales doivent s'inscrire dans un projet d'envergure avec une forte implication du pouvoir central et en articulation avec les attentes et les propositions des acteurs locaux. Car seul un tel projet est en mesure de renverser la tendance lourde de marginalisation.

Références

Ben Saad A., Abaab A. *et al*, 2010, « La privatisation des terres collectives dans les régions arides tunisiennes : contraintes socio-économiques et impact sur l'environnement : cas de la région de Tataouine, sud tunisien », Rapport de recherche, Comité Technique : Foncier et développement, Paris AFD, 114 p.

Palluault S., Elloumi M. *et al.*, 2005, « Inégalité face à la ressource et pauvreté hydraulique en Tunisie : le cas des populations rurales de la plaine de la Jeffara (Sud-Est tunisien) », Communication au colloque international *Pauvreté hydraulique et crises sociales : perspectives de recherche et d'actions*, 12-15 décembre 2005, Agadir, Maroc.

Di Méo G., 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », *Regards sur le patrimoine industriel*, Communication au colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, 12-14 septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut, 19 p, [en ligne], [consulté le 20 septembre 2012], disponible sur http://www.adès.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf

Elloumi M., dir, 2000, *Mondialisation et sociétés rurales en Méditerranée : États, société civile et stratégies des acteurs*, Paris, IRMC/Karthala, 523 p.

Elloumi M., Abaab A., 2009, « Ajustement, mondialisation et zones difficiles : politiques de développement et stratégies des acteurs (le Sud tunisien) », pp. 217-230, in : Actes du colloque international *Sociétés en transition et développement local en zones difficiles (DELZOD)*, Jerba, 22-24 avril 2009.

Elloumi M., 2011, « Pour une gestion durable des ressources naturelles : les limites du cadre institutionnel tunisien », pp. 53-80, in : Dahou T., Elloumi M. *et al.*, *Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée*, Paris, INRAT/IRD/Karthala.

Elloumi M., Sghaïer M. *et al.*, 2010, « Changement institutionnel et développement durable : vers une nouvelle gouvernance du développement local et de la gestion des ressources naturelles », pp.199-221, in : Bonte P., Elloumi M. *et al.* dirs, *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Tunis, Cérès-Éditions.

Ferguène A., Hsaini A., 1998, « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal », *Revue Région et Développement*, 1998-7, pp. 105-134.

Hénia A., 2010, « Processus de sédentarisation des nomades dans la Jeffara, Sud-Est tunisien » pp.91-111, in : Bonte P., Elloumi M. *et al.*, dirs, *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Tunis, Cérès-Éditions.

Moussellem S., 2007, *Contribution à l'évaluation des projets de développement rural local : le projet "Jessour et Ksour de Béni Khédache"*, Master od science du CIHEAM, sous la direction de Pierre Camapagne, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, 191 p.

Pecqueur B., 2009, « De l'exténuation à la sublimation : itinéraire d'une notion et de ses déclinaisons », pp. 205-210, in : Vanier M. dir, *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*, Presses universitaires de Rennes.

Pecqueur B., 2007, « Le tournant territorial de la globalisation », pp. 261-278, in : Itçaina X., Palard J., Ségas S. dirs, *Régimes territoriaux et développement économique*, Presses universitaires de Rennes.

Développement territorial et ressources patrimoniales : le Sud-Est tunisien comme exemple

Mohamed Elloumi

Résumé

Face à la crise systémique que connaissent les régions du Sud-Est tunisien la réponse des projets de développement, même ceux qui s'inscrivent dans une perspective territoriale, reste toujours insuffisante, car ces projets ne prennent pas compte les besoins spécifiques de cette région et les attentes de leur population pour une plus grande équité dans les politiques de développement. Les approches de développement basées sur la valorisation des ressources patrimoniales et de leur inscription dans une dynamique de construction territoriale sont décrites comme pouvant apporter une réponse à cette problématique d'autant plus que depuis la révolution du 14 janvier 2011, les opportunités d'une participation citoyenne sont plus effectives, ce qui devrait assurer plus de chance de réussite aux projets qui mobilise de telles approches. Toutefois, l'analyse approfondie de la nature même des projets en question et de leurs fondements théoriques montre que si de telles initiatives peuvent apporter des éléments de réponse à la crise de ces régions, elles demeurent en deçà des attentes des populations et ne sont pas en mesure d'insuffler une dynamique suffisante pour un développement auto-entretenu et durable de ces régions.

Mots-clés : territoire et développement territorial, patrimoine et patrimonialisation, gouvernance, Tunisie du Sud-Est.

Abstract

Facing the systemic crisis experienced by the South-eastern Tunisia, the response of development projects, even those that are keeping with a territorial perspective, is still insufficient, because these projects do not take into account the specific needs in this region and people expectations for more equity in development policies.

Development approaches based on heritage resources valorisation and their inclusion in a dynamic of territorial construction are described as being able to answer this issue especially since the revolution of January 14th 2011, where the opportunities for citizen participation are more effective, this should ensure a better chance of success for projects mobilizing such approaches.

However, the analysis of the nature of these projects and their theoretical foundations shows that if such initiatives can contribute answering the crisis in these areas, they remain below people's expectations and can not inject sufficient dynamic for self-sustaining and sustainable development in these regions.

Keywords: territory and territorial development, heritage and heritage-Governance, South-eastern Tunisia

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CAMPAGNE ÉLECTORALE : IMPLICATION DES MÉDIAS ET RÔLE D'UNE INSTANCE INDEPENDANTE

LARBI CHOUIKHA

Professeur en communication

Institut de presse et des sciences de l'information

Université de la Manouba, Tunis

Ex membre de l'ISIE chargé de la communication et des médias

larbichouikha@yahoo.fr

Pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie, la réglementation des médias et leur régulation pendant une campagne électorale (octobre 2011) sont dévolues à une Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) et non plus au gouvernement, comme ce fut le cas depuis l'indépendance du pays en mars 1956.

Certes, l'expérience fut exaltante dans la mesure où il s'agissait à la fois d'ériger un processus totalement inédit et exceptionnel dans l'histoire du pays et d'initier une démocratie participative en incitant les médias à s'impliquer sous plusieurs formes. Mais pour mettre en œuvre ce processus électoral qui doit être basé sur « les principes de démocratie, d'égalité, du pluralisme, de l'honnêteté et de la transparence »³⁰, trois écueils majeurs vont se poser aux responsables de l'ISIE chargés des médias et des affaires juridiques. Tout d'abord, le vide juridique et institutionnel créé à la suite de l'abrogation du Code de la presse (1975) et de la suppression du ministère de la Communication et de ses départements annexes au lendemain du 14 janvier 2011. En effet, depuis cette date, il n'existe plus de législation sur les médias et *a fortiori*, en période électorale, ni de cadre institutionnel qui les organise³¹. D'autre part, la publicité politique et la publication des sondages portant sur les intentions de vote en période électorale n'ont jamais été envisagées du temps des gouvernements successifs dans la mesure où les compétitions électorales transparentes et loyales étaient quasi inconnues. Enfin, dans ce nouveau contexte d'organisation des élections, il était nécessaire d'aménager une autorité publique indépendante de régulation à même d'intervenir avant et pendant la campagne électorale³². En l'absence de cette structure, l'ISIE a donc été amenée à déterminer, seule, « les critères techniques et les règles spécifiques des programmes relatifs aux campagnes électorales, qui doivent être respectés par les entreprises d'information et de communication dans les secteurs public et privé »³³. De surcroît, à la veille de la campagne, une surprise de taille et un motif d'embarras pour l'ISIE et pour ses sections régionales vont surgir : plus de 1600 listes électorales vont s'affronter pour cette première compétition électorale ouverte, et il revient à

³⁰ Article 1 du Décret-loi n°2011-35 du 10 mai relatif à l'élection d'une Assemblée nationale constituante (ANC).

³¹ L'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC), créée en mars 2011 n'est qu'une instance consultative, elle est chargée spécialement de proposer des réformes dans le secteur des médias (décret-loi n°2011-10 du 2 mars 2011).

³² À l'instar des autorités administratives indépendantes de régulation des médias dans les pays démocratiques comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en France.

³³ Art 45 alinéa B du Décret-loi n°2011-35 du 10 mai relatif à l'élection d'une Assemblée nationale constituante.

l'ISIE d'allouer à chaque tête de liste ou à son représentant, le même temps de parole dans l'audiovisuel public (télévisions et stations de radio publiques comprises).

Ajouter à ces raisons, il convient de rappeler que ni l'ISIE, ni aucune institution publique dans le pays ne pouvait se targuer d'avoir une expérience en matière de gestion d'une compétition électorale pluraliste, démocratique et transparente. Et pour la première fois, les médias et les journalistes, essentiellement ceux de l'audiovisuel, étaient tenus de se conformer à la neutralité et au respect des principes d'égalité et d'équité entre tous les candidats.

La réglementation des médias

Dans un processus électoral démocratique, l'électeur doit décider en toute connaissance de cause. Aussi les règles et les recommandations sont-elles essentielles afin de garantir la pluralité des opinions et la libre information des citoyens. Mais dans le même temps, la réglementation ne devrait pas créer un effet paralysant sur les médias et ces derniers devraient être libres d'exercer leurs activités professionnelles conformément à leur ligne éditoriale. Et pour ce faire, le cadre juridique de référence est constitué à la fois, du cadre général qui énonce des principes de base auxquels doivent se conformer tous les médias sans exception, et des textes spécifiques destinés aux journalistes, aux médias, ainsi qu'aux candidats qui doivent effectuer les enregistrements des expressions légales et des conditions de leur diffusion à l'antenne et sur les ondes nationales. Et dans ce sillage, les objectifs et les missions assignés à l'ISIE dans le cadre de la couverture de la campagne électorale portent, d'une part, sur l'aménagement d'un cadre juridique et institutionnel à même de susciter l'adhésion de tous les acteurs à ce processus ; d'autre part, sur l'initiation de rencontres régulières avec les responsables des médias – nationaux et étrangers, publics que privés – en vue de les sensibiliser à l'esprit de cet édifice démocratique en construction en insistant sur l'intérêt de coopérer ensemble pour le faire aboutir ; et enfin, sur la collaboration étroite avec les responsables des médias publics afin d'offrir aux têtes de listes candidates les meilleures conditions d'enregistrement de leur spot ainsi que de sa diffusion à la télévision et à la radio pendant la campagne. Et pour mener à bien la mission de supervision des médias, l'ISIE s'est dotée d'une unité de monitoring des médias dont la tâche est de suivre la couverture médiatique des acteurs politiques, notamment des partis politiques et des listes électorales candidates aux élections à l'Assemblée constituante. Cette unité scrute la manière par laquelle les médias – nationaux et étrangers, publics et privés – couvrent la campagne et l'évalue pour savoir si celle-ci est conforme ou non aux dispositions fixées par les différents décrets-lois et les décisions de l'ISIE.

L'implication des médias dans la couverture de la campagne électorale

Il s'agit d'une forme de démocratie participative qui tire ses fondements des trois modèles régulateurs principaux existants qui sont censés garantir les principes auxquels doivent se soumettre les médias pendant la campagne.

L'autorégulation : c'est un système par lequel une organisation média traite ses propres problèmes, disciplinaires et légaux, sans être publiquement réglementée par une institution externe. Ce modèle s'applique normalement à la presse privée qui propose des codes internes de conduite et des indications sur l'éthique professionnelle. Ce fut le cas, durant la campagne électorale d'octobre 2011, du rôle imparti à la presse écrite et électronique d'envisager son propre code de conduite en intégrant les principes fondamentaux devant régir les médias

pendant la campagne. Il revenait à l'unité monitoring des médias de l'ISIE de veiller au respect scrupuleux de ces principes par cette presse en rendant public ces observations et constatations.

La co-régulation : c'est un système combinant les modèles d'autorégulation (et autocontrôle) et de réglementation légale, pour former un système régulateur nouveau et autonome pour la couverture des élections. Dans ce système, l'institution régulatrice surveille la mise en œuvre de règles librement acceptées par les médias. En Tunisie, durant la campagne électorale, la couverture de l'actualité électorale et l'organisation des débats contradictoires (les *talk-shows*) avaient constitué un exemple de co-régulation associant à la fois l'ISIE et les médias concernés.

La régulation institutionnelle qui est un système où la réglementation déterminée par des institutions publiques - qu'il s'agisse du Parlement ou d'une commission de supervision des médias - gouverne l'activité des médias pendant la campagne électorale. En Tunisie, l'ISIE s'était attribuée ce rôle en élaborant - en coordination avec les responsables des médias publics - les principes devant régir l'enregistrement et la diffusion des expressions légales radio/télévisées des représentants des listes et en veillant à leur application. Quelle que soit l'approche régulatrice adoptée, tout type de réglementation doit trouver un juste milieu entre trois niveaux de normes dans le cadre du processus électoral : les droits des électeurs, les droits des candidats et des partis politiques et les droits des médias

Les axes de déploiement de l'ISIE

De manière générale, nous pouvons affirmer que le champ de compétence de l'ISIE en direction des médias - avant et pendant la campagne électorale - se déploie autour de deux axes : le premier, porte sur les enregistrements et la diffusion des professions de foi des candidats sur les antennes et sur les ondes nationales. Le second concerne la couverture de la campagne électorale ainsi que des conditions d'organisation des débats contradictoires entre les candidats

Les expressions légales radio/télévisées des représentants des listes

Les médias privés avaient décliné l'offre de l'ISIE de diffuser les expressions légales des candidats³⁴, et par conséquent, seules les stations de radio et télévisions publiques avaient assuré - gratuitement - l'enregistrement et la diffusion selon les dispositions légales fixées à cet effet. Le représentant de chaque liste candidate, la tête de liste ou, accessoirement, un membre de la liste dûment mandaté, avait bénéficié d'un temps d'antenne de trois minutes pour diffuser son message à la télévision nationale et celui-ci avait été relayé par toutes les stations de radio publique, nationale et régionale.

La couverture de l'actualité électorale et l'organisation des débats contradictoires

Tant pour la couverture de l'actualité électorale que pour l'organisation des *talk-shows* et des débats contradictoires, les stations de radio et télévisions privées pouvaient s'y associer à condition toutefois « de présenter une demande à l'ISIE dans un délai maximum de 15 jours

³⁴ Cf. le procès-verbal de la réunion avec les représentants des stations de radio/télévisions privées au siège de l'ISIE, 27 août 2011.

avant le début de la campagne » [Article 16 (a) et l'ISIE disposait de 5 jours pour statuer et, le cas échéant, approuver le programme présenté par le média, Art 16 (b)]³⁵. En substance, le média devait traiter les différents candidats aux différentes listes sur la base de l'équité. Il ne devait en aucun moment donner l'impression qu'il avait des préférences ou qu'il cherchait à influencer le public, dans un sens ou dans un autre.

En prélude à la campagne, l'ISIE fut acculée à prendre deux mesures d'interdiction ; la première, porte sur l'interdiction de la publicité politique à partir du 12 septembre car, « Nous ne voulons pas que l'argent devienne un facteur déterminant dans cette campagne électorale »³⁶. La seconde, ayant trait à la non-publication et la non-diffusion des sondages portant sur les intentions de vote pendant la campagne électorale. Et sur cette lancée, rappelons aussi le silence électoral auquel sont soumis les candidats, les acteurs politiques ainsi que tous les journalistes à partir de la journée du 22 octobre et jusqu'à la fermeture des bureaux de vote. On a de cesse de le rappeler que ce que nous avons vécu en octobre dernier relève de l'inédit, de l'exceptionnel ! Et cette situation totalement originale, il fallait la concevoir, l'organiser, la gérer selon nos capacités cognitives, nos ressources propres, notre perception des étapes du processus et des moyens de le conduire ; bref, en fonction de notre savoir-faire de Tunisiens ! Et face aux nombreuses incertitudes, improvisations, manquements qui ont pu marquer ce processus, il convenait de privilégier d'abord la sensibilisation des citoyens, des journalistes, des acteurs politiques, au respect des règles de procédure en mettant en exergue leur sens civique et leur détermination à faire réussir ce processus. Quand des violations flagrantes aux décisions de l'ISIE sont constatées – à l'instar de celles bravant l'interdiction de la publicité politique –, la seule et efficace réponse que nous pouvons leur opposer découle de notre résolution à prendre à chaque fois à témoin l'opinion publique³⁷ !

³⁵ Cf. décision du 3 septembre 2011 fixant les règles auxquelles les médias audiovisuels doivent se tenir pendant la campagne électorale (JORT n° 67 en date du 6 septembre 2011, p. 1733).

³⁶ Cf. La Presse de Tunisie : Transition démocratique - Trois questions à : Larbi Chouikha : "En cas de transgression nous prendrons à témoin l'opinion publique", *La Presse* du 11 septembre 2011, [en ligne], disponible sur <http://www.lapresse.tn>.

³⁷ *Op.cit.*

**Démocratie participative et campagne électorale : implication des médias
et rôle d'une instance indépendante**

Larbi Chouikha

Résumé

Fait unique dans l'histoire de la Tunisie ! Une Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) avait supplanté le ministère de l'Intérieur pour l'organisation et le déroulement des élections pour la Constituante d'octobre 2011. Pour le suivi des médias pendant la campagne électorale, sa mission fut déterminante : il fallait combler le vide juridique et institutionnel engendré par l'abrogation de la loi sur la presse et la suppression du ministère de la Communication du temps de l'ex président Ben Ali. Les défis et les écueils furent nombreux et toute la difficulté qui s'était posée à l'instance électorale gisait dans cette problématique : Comment concilier la liberté d'expression et d'information avec l'exigence d'impartialité et d'équité des médias en période électorale et comment traduire effectivement ce souci dans leur travail de couverture quotidien des médias ?

Mots-clés : élections, médias, régulation, liberté d'information, monitoring.

Abstract

Unique in the history of Tunisia! A Forum for Independent Elections (ISIE) had supplanted the Ministry of Interior for the organization and conduct of elections to the Constituent Assembly in October 2011. For monitoring the media during the election campaign, his mission was crucial: It was necessary to fill the legal and institutional vacuum created by the repeal of the Press Law and the abolition of the Ministry of Communication of the time of former President Ben Ali. Challenges and pitfalls were many and the difficulty that had arisen in the electoral body lay in this issue: How to balance freedom of expression and information with the requirement of impartiality and fairness of the media election time effectively and how to translate this concern in their work daily media coverage?

Keywords: elections, media, regulation, freedom of information, monitoring.

**LES ORGANISATIONS EN MOUVEMENTS : ACTIONS, INTERACTIONS,
RESPONSABILISATION ET DYNAMIQUES INSTITUANTES**

FRANÇOISE BERNARD

IRSIC, Aix-Marseille Université
francoise.bernard@univ-amu.fr

CATHERINE LONEUX

PREFics, EA 4246, Université Rennes 2
catherine.loneux@univ-rennes2.fr

Cette contribution s’articule autour de deux volets reprenant successivement certains travaux des deux auteurs dans le champ de la communication des organisations appliquée à des thématiques environnementales et à des dispositifs de gouvernance spécifiques.

**Vers une culture de la responsabilité sociétale et du vivre ensemble : l'exemple de la
préservation environnementale de la Méditerranée
et des territoires méditerranéens
(Françoise Bernard)**

« Plus d'un homme instruit en est à ignorer que le seul moyen de changer d'idée est de changer d'action » (Émile-Auguste Chartier – dit Alain)

Les enjeux, problématiques et pratiques liés au développement durable (DD) et au tourisme durable conduisent, sur un plan théorique en communication, à penser le lien entre significations, valeurs et actions. En effet, et au-delà des déclarations et des discours centrés sur le DD, deux questions cruciales sont posées : premièrement, comment prendre en compte dans une activité touristique la notion de durabilité et, deuxièmement, comment penser et conduire des changements en actes. La démocratisation du tourisme qui a conduit au siècle dernier au développement d'un tourisme de masse et d'une industrie touristique, notamment pour les régions bordant la Méditerranée, a conduit à des installations, des pratiques peu compatibles avec des enjeux de durabilité et d'écoresponsabilité, mais aussi au développement d'une culture du tourisme qui doit être repensé dans certains de ses fondamentaux. La faune et la flore méditerranéennes sur terre et en mer sont fortement affectées par ces pratiques, le paysage du littoral méditerranéen est saturé de béton et d'installations qui révèlent le peu d'intérêt pour la cause environnementale et les visées à court terme de ceux qui sont les protagonistes de cette forme touristique. Les relations interculturelles liées au tourisme ont pris des caractéristiques particulières, par exemple avec la folklorisation et la mise en scène des cultures traditionnelles. Face aux enjeux et à l'urgence à modifier un ensemble de logiques, de décisions et de pratiques, nous proposons une démarche de mutualisation des questions et des expérimentations qui peuvent conduire à mieux penser et agir pour préserver les patrimoines naturels, culturels et réorienter des logiques de développement impliquant de nouvelles pratiques du tourisme au nord et au sud de la Méditerranée.

L'orientation générale des travaux que nous souhaitons présenter et partager renvoie à l'idée que, pour questionner les pratiques touristiques dominantes, pour concevoir et développer des projets de tourisme alternatifs, de « tourisme durable », nous avons besoin de la mobilisation et de l'engagement de partenaires pluriels : des professionnels, des acteurs de la société civile, des institutions et des organisations différentes (recherche, aménagement, collectivités, entreprises, coopératives, associations, ONG, médias, etc.). Dans la perspective d'un échange méditerranéen ouvert, les travaux de recherche que nous présentons reposent sur deux piliers : le cadre théorique de la communication engageante et institutive ET le pluralisme méthodologique croisant recherche-action participative et méthode expérimentale en milieu naturel. Ces travaux impliquent la mise en place de formes interorganisationnelles inédites pour mieux agir dans le cadre d'une perspective ouverte, coordonnée, structurée et structurante. Nous allons présenter ces trois points en identifiant un certain nombre de questions à débattre.

Le cadre théorique de la communication engageante et institutive

La communication engageante est un paradigme issu d'une coopération entre laboratoires de psychologie sociale et laboratoires de sciences de l'information et de la communication (SIC). Nous résumons brièvement les fondements de cette approche. Dès lors que la communication est présente pour contribuer au développement et à la valorisation des activités humaines (production, services : santé, environnement, éducation-culture, tourisme, etc.), l'essentiel des efforts en matière de communication porte bien souvent sur la construction de messages persuasifs (perspective empruntée au marketing et à la communication publicitaire au sens large, mais aussi à la propagande). Une conception dominante de l'homme nous porte, en effet, à croire qu'il suffit de modifier les idées (savoirs, connaissances, valeurs, convictions, etc.) d'autrui pour le voir adopter les comportements attendus. Aussi, table-t-on généralement sur l'information et sur la persuasion pour inciter autrui à modifier ses idées dans le sens attendu. La plupart des grandes campagnes de communication relèvent de ce présupposé. Beaucoup de professionnels de la prévention, de l'éducation, de la politique et de la communication pensent d'ailleurs, que si l'information « passe », et/ou que si les arguments « portent », les comportements effectifs suivront. Or, les travaux de Kurt Lewin (1947) ont montré, dès les années quarante, les limites d'un tel présupposé. Informer et convaincre ne suffisent pas, car les « bonnes idées » ne débouchent pas mécaniquement, loin s'en faut, sur les « bons comportements, les bonnes pratiques ». Ces premiers résultats ont ensuite été retravaillés dans le champ de la théorie de l'engagement en psychologie sociale (Joule, Beauvois, 2002) et les travaux montrant les limites de la persuasion et de l'argumentation, dès lors qu'on veut modifier les actes et les comportements, se sont multipliés. Depuis Kurt Lewin, on sait donc tout l'intérêt qu'il y a à obtenir des actes *a priori* anodins (par exemple : discussion de groupe, décision à main levée, signature d'appels, etc.) de la part de celles et de ceux dont on souhaite modifier les comportements, par exemple agir professionnellement en prenant en compte concrètement les principes du DD.

Le paradigme de la *communication engageante* a été développé à partir de ce premier ancrage théorique (Joule, 2000), il relève désormais d'une double inscription, l'une dans le champ de la psychologie sociale expérimentale et l'autre dans le champ des sciences de l'information et de la communication (*cf.* notamment : Bernard, Joule, 2005 ; Bernard, 2006 ; Bernard, 2010). Il s'agit d'étudier notamment comment l'acte préparatoire permet l'ouverture d'un cours d'action dans une situation de communication et favorise la production de significations (identification

de l'action) ainsi que l'engagement des sujets-acteurs concernés (individus et collectifs), de manière adéquate avec des orientations définies.

Ce paradigme de communication est tout particulièrement appliqué dans le domaine de la santé (lutte contre VIH/Sida, prévention, dons d'organe, etc.) et dans le domaine de l'environnement, de l'écoresponsabilité et du DD (réduction des consommations énergétiques dans les villes, préservation de la Méditerranée, prise en charge et réduction des déchets, mobilité urbaine et interurbaine, etc.). Parmi les projets de recherche financés, nous citerons deux projets qui ont permis de mobiliser les populations de baigneurs (plus de 5000 baigneurs concernés) et de plaisanciers en Provence et qui ont été co-conçus et co-conduits avec des associations : le projet de préservation du littoral méditerranéen sur les plages sous la responsabilité du CREPCOM-IRSIC en partenariat avec l'Office de la Mer de Marseille et le projet Ecogestes en Mer porté par le laboratoire de Psychologie sociale en partenariat avec l'association Ecogestes Méditerranée.

Le pluralisme méthodologique : méthode de RA participative, méthode compréhensive et méthode expérimentale

Ces projets, sur le terrain, mobilisent à la fois des intervenants de cultures professionnelles diverses (chercheurs, associations, collectivités locales...) et des méthodes de recherche différentes qui sont adossées les unes aux autres.

La méthode de recherche-action (RA) participative et coopérative est privilégiée. Elle réunit chercheurs et non chercheurs, savoirs académiques et savoirs d'expérience, compétences partagées et réflexivité (Bernard, Caspar, 2010). Ces travaux posent la question de la construction du terrain de recherche qui se fait en RA avec d'autres partenaires. Cette dimension est en soi un objet d'étude tout à fait riche et pertinent. La RA est, dans cette perspective, une fabrique d'objets et de questions de recherche. Par exemple, la participation, d'abord des associations à la conception des projets, peut être interprétée et étudiée dans le cadre d'une communication interculturelle, dans l'acceptation de cultures professionnelles différentes, celle de la recherche, celle du monde associatif. Ensuite, la participation sollicitée d'une population, en l'occurrence des baigneurs et des plaisanciers, posent de nouvelles questions ; par exemple, celle de la cohérence entre une action sur la plage ou en mer et les politiques environnementales des villes, des communautés de communes et plus largement des politiques publiques. Autrement dit, la participation est une approche susceptible de poser de nouvelles questions. Plus généralement, la recherche participative permet de conjuguer, dans d'autres cultures scientifiques par exemple au Brésil, qualité scientifique ET pertinence sociale.

La méthode expérimentale est également mobilisée dans ces projets avec les objectifs suivants :

- comparer des conditions : paramétrer, opérationnaliser, par exemple sur les plages comparer les effets d'une communication engageante (avec acte préparatoire- AP) avec ceux d'une communication classique (sensibiliser mais sans AP) sur les comportements des baigneurs : prise en charge des mégots, des déchets, tri sélectif, etc. ;
- intervenir : biais de l'intervenant, contrôle de l'équation personnelle, les intervenants respectent une démarche un protocole afin de permettre précisément les comparaisons entre conditions ;
- mesurer des effets : en confiant l'évaluation à des évaluateurs indépendants qui ne sont pas membres des laboratoires ni des associations impliqués.

La question de l'acceptabilité de la méthode expérimentale et d'un cadre théorique auprès d'acteurs non chercheurs est posée dans ses travaux. En effet, le caractère contre intuitif de certaines connaissances et méthodes provoquent dans certains cas des résistances et dérangent certains présupposés chez les partenaires non chercheur de ces projets ; c'est notamment le cas avec la remise en cause par les chercheurs en communication engageante du présupposé très répandu selon lequel il suffirait de convaincre pour modifier les actes et les comportements.

Enfin, la méthode compréhensive permet de comprendre la « culture plage », quelles sont les motivations et les pratiques des usagers de la plage, quelles sont les catégories d'usagers de la plage, comment l'espace balnéaire efface et déplace certains marqueurs sociologiques, vestimentaires par exemple, et crée d'autres marqueurs liés à la relation au corps et à la maîtrise de certains codes non verbaux (proxémie, regards, etc.).

Les passages entre ces trois méthodes – méthode expérimentale, méthode compréhensive, méthode participative – sont autant de points de réflexion et de réflexivité pour les chercheurs.

Les formes inter-organisationnelles et les enjeux de transférabilité

L'ensemble de ces projets est aussi caractérisé par la mise en relation d'organisations distinctes : laboratoires, collectivités locales, Conseil régional, Agences (ADEME), entreprises qui n'ont pas les mêmes cultures, normes et temporalités professionnelles. Or, c'est bien souvent à ce prix, celui de la régulation complexe entre organisations et cultures professionnelles différentes que peuvent être conduits des changements sociétaux significatifs. Une autre difficulté apparaît bien souvent, c'est celle de la pérennisation de ces réseaux de recherche hybrides, que se passe-t-il lorsque les contrats se terminent ? Comment les expériences sont-elles transférées, capitalisées ? Bien souvent, on assiste à une forme de gaspillage, en ce sens que les transferts n'ont pas lieu et que la capitalisation des expérimentations et des expériences ne se fait pas ou peu. Il s'agit là d'un problème de gouvernance de la recherche et du transfert et de la mutualisation des expérimentations sociétales. Ce problème est aussi lié aux discontinuités des politiques publiques et des politiques de recherche dès lors que des organisations et des institutions différentes sont en relation et en jeu. Ce point, avec le recul, semble capital, car il est bien souvent difficile de construire des projets qui s'adossent entre eux intelligemment dans le temps et dans l'espace. La question des temporalités différentes fait obstacle, les temporalités publiques qui sont imbriquées dans des agendas et des échéances électoraux ne sont pas les mêmes que celles de la société civile et celle des laboratoires. Par ailleurs, les modalités de financement et les normes d'évaluation ne sont pas les mêmes pour les partenaires concernés, ces différences conduisent certains à travailler dans des temporalités plus longues et d'autres dans des temporalités plus courtes.

L'ensemble de ces diversités et disparités plaide pour une pérennisation d'un réseau de réseaux de recherche méditerranéens autour des enjeux et pratiques du DD, de nouvelles formes touristiques impliquant l'écoresponsabilité individuelle, collective et institutionnelle. Une telle forme inter organisationnelle, stable et ouverte pourrait intégrer les variations et l'hétérogénéité des cultures professionnelles que nous avons mentionnées. En guise de conclusion provisoire, il nous semble pertinent d'ouvrir une interrogation portant sur les notions de frontières, de passages et de déplacements entre disciplines, entre organisations et institutions, entre expérimentations et expériences. L'enjeu majeur ne serait-il pas, par ailleurs, de redéfinir un nouveau socle pour un imaginaire différent du tourisme fondé sur la rencontre et l'échange

entre des cultures et des populations qui permettent de construire des significations autres, par exemple la découverte et le respect des cultures et des environnements, que celles de la consommation touristique traditionnelle en Méditerranée fondées sur le soleil, le bronzage et un certain folklore.

**Communication instituante, Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
et management par la confiance : le cas de l'entreprise Axa au Maroc »
(Catherine Loneux)**

Les entreprises internationales aujourd'hui développent des stratégies de communication RSE qui provoquent des transformations sociétales, du point de vue des transitions proposées sur le plan économique et social. Axa et son implantation au Maroc constitue un exemple d'entreprise du bassin méditerranéen qui est directement concernée par ces questions de mutation organisationnelle. Nous sommes au démarrage d'une étude collective qui porte sur l'analyse, d'un point de vue sociocognitif et sociopolitique, des orientations choisies par Axa pour engager et maintenir le dialogue avec ses « parties prenantes » (internes et externes), notamment *via* les TIC. Cette étude se situe au niveau des représentations et des recompositions organisationnelles que les TIC sous-tendent.

L'entreprise instituante : quelles constructions possibles des représentations éthiques ?

Les thématiques très englobantes de la communication de RSE relient savoir et économie, valeurs et modèle économique et social, et nous invitent à problématiser au plan scientifique le rapport entre société et entreprise. Quels sont dans cette entreprise les acteurs des stratégies éthiques propres à la RSE ? Qu'est-ce qui les conduit à adopter de telles stratégies ? Quelles sont les représentations de la société, des entreprises, les imaginaires qui circulent *dans* et *hors* les organisations ?

La « communication instituante » du groupe Axa est produite à destination de la société, mais elle englobe aussi les salariés. En effet, les stratégies portées par les discours des « bonnes pratiques » peuvent être appréhendées comme à la fois « internes » et « externes ». Elles opèrent avec le salarié en tant qu'acteur immergé dans un groupe à l'intérieur de l'organisation, mais aussi en tant que personne, être humain, « partie prenante » de l'organisation. Ainsi, pour l'observateur, il est intéressant de saisir la dynamique de passage entre la sphère des activités de travail et celle des activités sociales du quotidien. L'entreprise, naturalisée, acquiert alors un statut nouveau dans l'imaginaire des salariés si la communication est aboutie. « En fait, les exigences productives nées de la compétence (qualité, variété, productivité, etc.) qui apparaissent comme nouvelles, sont aussi des créations et des inventions destinées à justifier l'obligation, pour les salariés, de s'engager sur les objectifs de l'entreprise, de se mobiliser et de faire preuve de loyauté par rapport à celle-ci » (Durand, 2000 : 22).

La place de la communication entrepreneuriale de « justification », d'« image », de « valeurs », de « respect des exigences sociales », de l'« agir éthique », est mise en avant de façon forte par la communication d'Axa. Il s'agit de formes de communication légitimante ou encore institutionnalisante, qui mobilisent du symbolique et peuvent être appréhendées dans leur potentiel sociocognitif et représentationnel auprès des salariés de l'entreprise ou de la société. Ces stratégies de communication portant sur la « culture » éthique d'Axa ont à voir avec les dynamiques d'imprégnation de l'opinion ou de modification des référentiels des acteurs (Bernard, 2004 ; Bouzon, 2003 ; Libaert, 2001). Plus globalement dans ce type de stratégies, les ressources sociocognitives sont sans cesse sollicitées, et des dynamiques voulues et spontanées d'imprégnation de l'opinion des salariés sont à l'œuvre. Le jeu symbolique porte sur le rapport entre dislocation et reconstruction des limites organisationnelles, et c'est ainsi que peut advenir une « entreprise industriellement correcte ».

Les discours éthiques proposés par *Axa* ont à voir avec la viabilité et la défense du domaine de la finance, et cherchent à renforcer son acceptation dans la société marocaine ou dans des contextes plus immédiatement professionnels. Les supports de communication les plus emblématiques chez *Axa* évoquent la nécessité de défendre une économie durable, soit une économie « moderne » qui sache s'adapter à la structure économique au Maroc, caractérisée par une forte place accordée aux entreprises publiques, ainsi qu'aux entreprises de taille moyenne plutôt familiales. Une entreprise comme *Axa* suscite le débat, et produit des représentations particulières sur la modernité, le capitalisme, la mondialisation, la société de l'information, la financiarisation, etc. La prise de conscience de ces évolutions inquiète parfois les salariés, et de ce fait, les communications de la RSE et du développement économique durable entendent mobiliser les opinions, les rassurer, dialoguer, trouver des compromis entre entreprise capitaliste et monde traditionnel, pour le dire simplement. La communication élabore une image positive pour l'entreprise, affirmant viser au respect des valeurs traditionnelles dans un environnement de groupe financier, pourtant très aux prises avec les changements de normes, de règles, de procédures, du fait de la mondialisation des affaires notamment.

Intéressons-nous à ce stade aux choix organisationnels d'*Axa* pour la diffusion de cette politique insistant sur la nécessaire prise en compte du local dans son développement, et observons de près notamment la dimension numérique de l'accompagnement du changement.

La « gouvernance partenariale » : quelles stratégies TIC pour un management interculturel par la confiance ?

La notion de gouvernance renvoie dans les entreprises à la manière dont sont réparties les responsabilités et les obligations des uns et des autres dans les situations de travail et à l'échelle de la relation société / entreprise. Dans le groupe *Axa*, le modèle de gouvernance proposé s'apparente à celui d'une gouvernance partenariale, et ambitionne d'installer un système dans lequel les relations avec toutes les parties prenantes doivent être considérées avant de décider d'orientations politiques et financières, quitte à parfois devoir gérer des conflits au plan managérial.

Ce choix de « gouvernance partenariale » s'accompagne d'une politique dite « de la confiance », qui pour être mise en œuvre est associée à des dispositifs technologiques de type intranet, plates-formes numériques, etc., en vue de communiquer avec les parties prenantes. L'objectif de ces outils consiste à accompagner les changements organisationnels susceptibles d'apparaître, ou à dialoguer avec des salariés pour renforcer leurs « bonnes pratiques » de travail. *Axa* Maroc fonctionne en réseau avec le groupe développé à une échelle internationale, et doit être en mesure de suivre le développement de ce réseau complexe, de s'y intégrer, de maîtriser les problèmes susceptibles de se produire, tout ceci sans aller contre les habitudes, les pratiques situées des salariés du groupe au local.

Alain Kiyindou (2009 : 7) évoque la place des TIC de cette manière : « Les Technologies de l'Information et de la Communication ne peuvent servir le développement que si les populations qui les utilisent se les approprient non pas comme des consommateurs passifs, mais comme des créateurs capables de développer de nouvelles applications. Cela passe par le développement d'espaces de recherche adoptés et par la mise en place de politiques publiques courageuses en faveur de l'innovation »³⁸. Dans les organisations de travail, la mise en œuvre

³⁸Adama Samassekou, in A. Kiyindou (2009 : 7).

des systèmes d'information, des technologies du management, des outils de pilotage, se doit ainsi de prendre en compte ces éléments de contexte. Rien ne peut être imposé aux acteurs, et pour le cas particulier de l'entreprise *Axa*, le choix stratégique est d'accompagner les changements organisationnels et l'essor des TIC, en prenant en considération la dimension culturelle des acteurs au travail. En effet, la transposition des méthodes de rationalisation cognitive, de gestion des traces écrites, ou encore de transformation des normes dans les pratiques de travail ne se décrète pas, ne peut être imposée. Le modèle d'organisation horizontale privilégié par les logiques transversales de projet ne s'applique pas facilement à l'organisation locale, qui est marquée par une assez forte hiérarchie. Les questions de partage de l'information, de coordination *via* les technologies, d'optimisation des ressources humaines par la technologie nécessitent, pour être traitées, une prise en compte de la culture nationale. Développer l'innovation technologique en organisation passe ici par une stratégie de « management interculturel » par la confiance.

Celui-ci a pour principe d'essayer d'inscrire ses stratégies dans la culture, de ne pas provoquer un délitement des systèmes de légitimité traditionnels auxquels les salariés sont attachés. La légitimité du manager on le sait dépend de l'acceptation de sa démarche. Toute la difficulté est de réussir à faire accepter les TIC du modèle de l'entreprise néolibérale, dans une organisation à schéma hiérarchique plus « traditionnel ». Pour faire régner des lois en termes de management, il faut préalablement, pour les dirigeants, les faire reconnaître, les *instaurer*, créer les conditions de leur bon fonctionnement. Les directions d'entreprise adoptent pour cela une démarche d'auto affirmation de leur identité propre, selon une stratégie autocentrée, auto justificatrice, dans laquelle les arguments cherchent à altérer d'autres valeurs éventuellement plus reconnues. Chester Barnard énonce à ce sujet, et pour mettre l'accent sur la part communicationnelle des processus de légitimation, que l'autorité réside dans la personne qui reçoit l'ordre et non dans la personne d'autorité. Par là, il fait voir que si le discours de légitimité est accepté, c'est qu'il est déjà inscrit dans l'esprit de celui qui le reçoit. Une manière de comprendre le lien qui existe entre légitimité et idéologie (Barnard, 1972).

Il nous semble que la notion de confiance, visant à « souder » les groupes de salariés, les collectifs, peut donc qualifier le discours du changement organisationnel d'*Axa* Maroc. Au plan théorique, en quoi consiste la confiance accordée, par des salariés, des citoyens, ou une organisation autre, à une organisation ? Louis Quéré (2001) explique à cet égard que la confiance peut s'installer dans des « communautés de pratiques » et ainsi les stabiliser en jouant un rôle central. Les « intermédiaires » chargés de faire accepter les dispositifs technologiques par les salariés ont la responsabilité du développement et de la légitimation des relations de coopération et d'échange que leur organisation sera censée avoir avec une autre organisation. Leur travail consiste dans ce cas à identifier des agents susceptibles d'établir des relations de longue durée, donc de confiance.

La confiance telle que proposée ici ne se limite pas à une relation interindividuelle, comme le fait d'avoir confiance en sa famille, en ses amis. Pour Max Weber, elle serait reliée à la notion de communauté, à la foi, la croyance, et la proximité, tandis que la société serait fondée sur l'intérêt et le calcul rationnel. La société, dite désenchantée, reposerait sur des mécanismes relevant d'une autorité rationnelle légale et sans autre besoin que l'intérêt et la maximisation des gains. À l'opposé de cette rationalité idéale, la « communalisation » (*Vergemeinschaftung*) est une relation sociale typiquement non rationnelle car « la disposition de l'activité se fonde – dans le cas particulier, en moyenne ou dans le type pur – sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté [*Zusammengehörigkeit*] »

(Weber, 1920 : 78). Cette communalisation est donc avant tout une relation sociale basée sur une conscience communautaire.

La réflexion théorique portant sur la confiance en contexte professionnel, permet selon nous d'élargir les possibilités d'analyse des enjeux managériaux, ce qui a été abordé en 2001 par la revue *Réseaux*, dans son numéro 19, dirigé par Louis Quéré (2001). On y trouve des textes d'un ensemble d'auteurs ayant travaillé la notion en s'inscrivant dans une réflexion communicationnelle sur le sens partagé du monde, sur les individus, sur la façon dont ils internalisent des cadres normatifs, sur les coordinations de l'action en organisation. On pense par exemple à un article d'Emilio Gonzales (2001), inspiré des théories de Harold Garfinkel, qui dans les années soixante déjà a cherché à définir les processus d'émergence de sens chez les individus, en s'éloignant d'une perspective trop réductrice qui risquerait de surestimer la conformité des individus aux règles constitutives. Harold Garfinkel et les ethnométhodologues considèrent que l'activité pragmatique quotidienne est susceptible de constituer une connaissance du praticien. Cette pratique professionnelle parfois se réalise dans un groupe, et alors la connaissance sera partagée par celui-ci et deviendra sens commun. Alors on peut attribuer une pertinence à la connaissance constituée « sur le tas », comparable voire supérieure à celle de la « connaissance savante et théorique ». Selon cette approche toujours, les coordinations dépendraient davantage des cours d'action, de la situation, de l'ici et maintenant. Une telle perception de la confiance trouve un prolongement donc chez Louis Quéré, qui dans l'article d'introduction du numéro met l'accent sur la constitution routinière et pratique de l'organisation, en associant la confiance au caractère indéterminé, incertain et hasardeux de l'action, en rejetant la vision rationaliste et trop intellectualiste de l'agir.

La confiance semble être une condition pour que les TIC parviennent à se développer dans le groupe *Axa Maroc*, et cela tient dans la nécessité de réussir à créer une communauté de pratiques, telle qu'évoqué déjà, et à créer un contexte institutionnel favorable, une sorte de « confiance intégrante » (*encapsulated trust*). Cette confiance sera ensuite récupérée dans l'environnement organisationnel, et souvent reprise d'ailleurs par les discours éthiques de la RSE. Il est intéressant, du point de vue de l'analyse communicationnelle et des enjeux de développement des technologies, d'interroger les rôles définis pour chacun, et d'appréhender aussi les mécanismes informationnels qui servent à assurer la stabilité d'un dispositif d'information. Les discours articulent alors à la fois des systèmes techniques d'amélioration de la production, mais aussi un ensemble de techniques de management de l'humain et du social. Pour le cas d'*Axa Maroc*, le management interculturel insiste, dans le modèle commun qu'il entend proposer aux salariés, sur l'importance des cultures nationales par rapport à la culture d'entreprise. Il cherche à analyser finement la culture nationale pour prendre en compte ses particularités, et les associer ensuite à l'activité de l'entreprise, en façonnant le contexte culturel là où des salariés ne se sentent peut-être pas très impliqués. Ainsi, les discours de la confiance ont progressivement intégré les attentes des salariés, et l'information que l'entreprise rend publiquement disponible, vise à persuader le public de sa fiabilité.

Les sommes importantes que les compagnies dépensent régulièrement pour ce genre de stratégies de discours suggèrent que de tels investissements immatériels peuvent avoir un impact sur la perception de leurs parties prenantes, et il nous a ainsi semblé pertinent d'ouvrir cette réflexion sur les enjeux sociétaux et organisationnels des discours de RSE et de développement durable.

Références

Barnard C., 1972, *The Function of the Executive*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

Bernard F., 2004, « Le lien communicationnel en organisation », *Sciences de la Société*, 63, pp. 25-46.

— 2006, « Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante », *Communication & Organisation*, 29, GREC/O, Université Michel de Montaigne, pp. 65-86.

— 2010, « Pratiques et problématiques de recherche ET communication environnementale : explorer de nouvelles perspectives », *Communication & Organisation*, 37, GREC/O, Université Michel de Montaigne, pp. 31-43.

Bernard F., Caspar M., 2010, « La Recherche action participative et coopérative », pp. 45-54, in : Schleyer-Lindenmann, Jacqué M., *De la recherche à l'action : les sciences sociales au secours de l'écocitoyenneté, Faire Savoirs*.

Bernard F., Joule R.-V., 2005, « Le pluralisme méthodologique en SIC à l'épreuve de la "communication engageante" », *Questions de communication*, 7, Presses universitaires de Nancy, pp. 187-205.

Bernard F., Courbet D., Halimi-Falkowicz S., 2010, « Expérimentation et communication environnementale : la communication engageante et instituante », pp. 71-113, in : Courbet D. (dir.), *Communication et Expérimentation*. Paris, Ed. Hermès Lavoisier, coll. Ingénierie représentationnelle et construction de sens, Objectiver l'Humain ?

Bouillon J.-L., 2003, « Pour une approche communicationnelle des processus de rationalisation cognitive des organisations : Contours, enjeux et perspectives », [en ligne], disponible sur http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000949/en/

Bouzon A., 2003, *Communiquer dans l'incertain. La communication dans les processus de conception innovante à « risques maîtrisés »*, Mémoire pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Toulouse 3.

Durand J.-P., 2000, « Les enjeux de la logique de compétence », *Annales des Mines*, pp. 16-28.

Gonzales-Martinez E., 2001, « Comment agir en confiance avec un partenaire dont on se méfie ? », *Réseaux*, Vol. 19, 108, pp. 87-124.

Joule R.V., 2000, « Pour une communication organisationnelle engageante : vers un nouveau paradigme », *Sciences de la société*, Vol. 50/51, pp. 279-295.

Joule R.V., Beauvois J.L., 2002, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* (nouvelle version). Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 287 p.

Kiesler C.A., Sakumura J., 1966, « A test of a model of commitment », *Journal of Personality and Social Psychology*, 8, pp. 331-338.

Kiyindou A., 2009, *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Libaert T., 2001 *Vérité ou liberté*, Paris, Éd. Fayard,

Lewin K., 1947, « Group decision and social change », pp. 340-344, in : E. Swanson, T.M. Newcomb, & E.L. Hartley, *Readings in Social Psychology*, Co-Chairmen of Editorial Committee, Henry Holt and Co.

Meyer V., Walter J., dirs, *Formes de l'engagement et espace public*, Questions de communication, Série actes 3, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

Peterson A.V., Kealey K.A., Mann S.L., Marek P.M., Sarason I.G., 2000, « Hutchinson Smoking Prevention Project: long-term randomized trial in school-based tobacco use prevention--results on smoking », *Journal of the National Cancer Institute*, 92, pp. 1979-1991.

Quéré L., 2001, « La structure cognitive et normative de la confiance », *Réseaux*, Vol. 19, 108, pp. 125-154.

Weber M., 1904-1905. *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduit par J. Chavy, Paris, Plon, 1964 ; nouvelle traduction par J.-P. Grossein, Paris, Gallimard, 2003.

Vers une culture de la responsabilité sociétale et du vivre ensemble : l'exemple de la préservation environnementale de la Méditerranée et des territoires méditerranéens.

Françoise Bernard

Résumé

L'auteur à partir de l'analyse de projets de recherche financés qu'elle a conduits en Provence (rive Nord de la Méditerranée) propose une réflexion susceptible de transférer certaines pratiques de recherche. Ces pratiques de recherche sont notamment caractérisées par le rapprochement entre savoirs académiques et savoirs d'expérience, rapprochement favorisé par la mise en réseau d'organisations plurielles : laboratoires, associations, ONG, pouvoirs publics, partenaires privés. Le pluralisme méthodologique mis en oeuvre sollicite la méthode participative et la recherche-action comme approche engageant des chercheurs aux côtés de non chercheurs pour co-concevoir et co-agir. Par ailleurs, il s'agit également de réfléchir à la pertinence d'un cadre théorique, celui de la communication engageante et instituante, pour répondre à des enjeux de société cruciaux : quels modèles de développement économique, social, culturel et environnemental pour les sociétés méditerranéennes qui prendraient en compte leur diversité et leur pluralité ?

Mots-clés : engagement, formes inter organisationnelles, écoresponsabilité, interculturalité, imaginaire.

Abstract

The author, from an analysis based on financed research projects, in Provence (on the North shore of the Mediterranean sea), proposes a analysis that is liable to transfer some research practices. These research practices are particularly determined by the fact that they bring together academic knowledge and experience knowledge, which is fostered by the networking of plural organizations : laboratories, associations, NGOs, public utility services, private partners. The pluralism of methodologies that are implemented requires the participative method and the one that mixes research and action, as an approach that involves searchers and non searchers in order to co-build and co-act. Otherwise, the point is also to think over a theoretical frame, the one of « commitment communication » and « instituting communication », in order to answer several crucial stakes in our society: what are the economical, social, cultural, environmental models, for the Mediterranean societies, which will take into account their diversity and their plurality?

Keywords : commitment, shape inter organizational, ecoresponsibility, inter cultural, imagination.

Communication instituante, responsabilité sociétale des entreprises et management par la confiance : le cas de l'entreprise Axa au Maroc

Catherine Loneux

Résumé

L'auteur, travaillant dans le champ des sciences de l'information et de la communication, fera porter son étude sur les mutations du rapport entre société et entreprises, sous-tendu par les nouveaux dispositifs de communication instituante mis en œuvre dans les organisations autour de la RSE notamment. Ces derniers supposent des transformations de représentations associées à des modes de gouvernance renouvelés proposés à la société tout entière au plan symbolique, et sont portés par des dispositifs technologiques de communication intégrés aux pratiques de travail. Elle présentera une étude en cours, comparée entre la France et le Maroc, portant sur le cas d'Axa, entreprise internationale ayant une forte implantation au Maroc.

Mots-clés : RSE, technologies, gouvernance, communication, éthique des affaires

Abstract

The author, working in the field of communication research, will focus her study on the alteration of the relationship between societies and firms, that is embodied in new devices of instituting communication, that are implemented in organizations, dealing with CSR. These devices are related with representations transformations, which are associated with new governance systems that are proposed to the whole society on a symbolic ground, and that are contained in technological communication tools in working places. She will present a study that is in process, a comparison between France and Morocco, focussing on Axa, an international firm that has a strong implantation in Morocco.

Keywords : CSR, technologies, governance, communication, business ethics

**ENJEUX DU/DES TOURISME(S) DANS LES ZONES
FRAGILES ET MENACÉES**

**COMMENT RÉCONCILIER ATTENTES DU TOURISTE
ET CELLES DE LA POPULATION ?
POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE TOURISTIQUE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE :
LE CAS DE LA VILLE DE HAMMAMET (TUNISIE)**

SONIA MANKAI

Enseignante Agrégée en Économie et Gestion
Maître technologue chercheur en Management Touristique
ISET de Nabeul, Tunisie
sonia_mankai@yahoo.com

Plusieurs expériences et travaux de recherches montrent que la relation du tourisme avec le développement n'est pas linéaire ; elle existe mais elle n'est pas toujours directe. Ce secteur est une activité économique – certes avec ses particularités –, qui ne peut être dissociée du contexte social où il s'opère et d'un contexte économique plus global. Donc analyser le tourisme de façon isolée serait une erreur politique et stratégique en termes de choix économiques. En Tunisie, le tourisme n'a jamais été conçu comme un pilier de l'attractivité du territoire et des différents sites touristiques émergents. En effet, depuis longtemps les administrations de tutelle et les opérateurs du tourisme ont adopté une approche purement économique et pragmatique pour développer ce secteur avec comme objectif un « produit touristique », plutôt qu'une « destination » identifiée par et dans son territoire. Les opérateurs du tourisme se sont concentrés sur l'augmentation des recettes touristiques en maximisant le nombre de visiteurs, au lieu de s'engager dans la recherche de formes de redistribution de ces recettes au profit des acteurs et de la population. Il est clair que cette orientation a dû augmenter les risques de non-durabilité du secteur. Entre durabilité et développement durable du tourisme tunisien, intervient l'enjeu de l'attractivité d'un territoire, qui doit être exploré dans une démarche de développement territorial et non pas dans une optique de production touristique. Cette dernière suppose que le tourisme se limite à une activité de distraction et de loisirs, alors que la fonction d'un territoire dépasse cette notion. En effet, « le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique, et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (Di Méo, 1998 : 42) La différence entre ces deux optiques est, en fait, une divergence de perception de la notion du « développement durable du tourisme », et de son appropriation par les opérateurs du tourisme. Cependant, les fondements restent les mêmes, à savoir, développer un tourisme durable répondant à deux défis : 1- dépasser les limites d'un tourisme de masse et réfléchir sur un tourisme nouveau plus responsable, qui ferait face aux phénomènes déstructurant ; 2- rechercher de nouveaux produits touristiques qui soient différents des produits classiques proposés, et ce, en révisant tout le système de production touristique. L'optique de développement d'un tourisme durable incite donc à se différencier par rapport à un tourisme jugé dépassé, et opter pour une stratégie marketing adaptée à une nouvelle opportunité de développement du marché. Cette perspective constitue la directive actuelle de la majorité des sites touristiques tunisiens qui sont conscients de l'impératif d'une « réinvention » du tourisme.

« Repenser le tourisme tunisien ne peut s'opérer qu'à travers une démarche de développement durable allié à une approche de marketing territorial », ce principe constitue le principal postulat de recherche de la présente étude qui tente de proposer aux opérateurs du tourisme tunisien de nouveaux scénarios à exploiter pour le développement de l'activité touristique. Nous traitons, dans ce cadre, le cas de la ville de Hammamet, placée au cœur de la première zone touristique (celle de Nabeul-Hammamet) qui, depuis plus d'une décennie, attire environ le quart de l'ensemble des touristes de plus de vingt nationalités. Cette ville baptisée « La cité des jasmins » se positionne dans une perspective de développement territorial purement touristique : le tourisme, jusque-là n'a jamais été traité en tant qu'attractivité territoriale durable et facteur de développement territorial. Cette ville est malheureusement considérée par les acteurs comme l'assise d'une industrie touristique de distraction et de loisirs, où est marginalisé l'aspect territorial qui devrait garantir à cette ville le titre de « destination » à part entière. Alors, à partir d'une exploration prospective de ce site, notre démarche de recherche consiste à comprendre quelles sont les valeurs, quel est le rôle de la durabilité, de qui dépend l'assurance d'un développement bénéfique de l'activité touristique, aussi bien pour les communautés d'accueil que pour les touristes ?

L'attractivité touristique d'un territoire dépend certes des qualités naturelles et spectaculaires d'un site. Cependant, l'agrément d'un territoire réputé pour ses charmes doit davantage sa renommée à une ambiance qui motive le touriste à se conjoindre à ces lieux. Comment alors, peut-on qualifier les dimensions attractives d'un territoire, dans une logique de développement durable ? C'est dans ce cadre que s'inscrit la problématique de notre étude qui cherche à trouver des orientations et des mécanismes de régulation de l'activité touristique sur un territoire, aboutissant à réconcilier attentes des touristes et propositions des citoyens ; une symbiose entre l'imaginaire du touriste et l'identité du territoire, entre la satisfaction du touriste et la préservation de l'identité locale.

À travers un sondage d'opinions, auprès des acteurs de ce territoire, nous essayons d'analyser et de cartographier le processus de développement de l'activité touristique qui met en relation les trois maillons : touriste-environnement-autochtone, et ce, en se référant au cas de la ville de Hammamet. Une première lecture de ce processus montre qu'au bout de cette chaîne, des altérations plus au moins fortes des valeurs locales, dues au comportement du visiteur, commencent à émerger. Ces altérations viennent du fait, que le touriste, dans son activité touristique, est à la recherche d'une expérience et d'une relation avec le milieu, comparable à celle qu'entretiennent les autochtones avec leur milieu. À partir de leurs propres valeurs, ils expriment leur identification à ce lieu. Il y a donc une appropriation du touriste de l'expérience de vie, mais avec un héritage externe de valeurs reprenant leur identité géographique et culturelle. C'est cette rencontre de deux systèmes de valeurs qui a dû entraîner des altérations de divers comportements avec l'environnement. Ce n'est que le résultat de différences de perception et d'attentes : celles du touriste et celles du citoyen. Rapprocher ces perceptions et ces attentes ne peut s'opérer que si le tourisme durable est approprié par les différents acteurs comme un projet de société. Alors, comment y parvenir ? Comment le tourisme durable pourrait-il jouer un rôle modérateur de ces altérations, et un rôle médiateur entre l'homme et l'appropriation d'un territoire ?

Ces questions nous invitent à réfléchir sur les attractivités du territoire qu'il faudrait mettre en exergue dans ce type de projet. Nous essayerons de détecter ces attentes à travers l'exploration de quelques travaux en management des territoires touristiques, appuyés par une exploration de terrain de l'attractivité touristique de la ville de Hammamet. Notre objectif consisterait à voir

comment faire ressurgir son authenticité et rétablir des références de distinction qui permettraient de conquérir ou reconquérir l'identité de cette ville, en tant que destination touristique à part entière.

Notre étude, positionnée au titre de recherche appliquée, se classe dans une approche inductive-déductive. Des allers-retours entre la littérature et l'exploration empirique, conduiront notre analyse qui a pour finalité de proposer une rationalisation de l'attractivité touristique, une conceptualisation qui interpellerait l'imaginaire d'un touriste et qui rapprocherait les valeurs aussi bien du touriste que du citoyen pour leur faire partager une expérience identitaire d'un lieu touristique. La perspective de cette recherche consiste donc à décloisonner le regard porté sur l'attractivité touristique des territoires, c'est-à-dire de transcender les descriptions et les explications sectorielles, lesquelles n'ont pas réussi à constituer une assise solide pour l'interprétation de cette problématique d'attractivité territoriale. Pour comprendre davantage les processus fondamentaux qui influencent l'attrait d'un territoire pour le tourisme, nous proposons d'en explorer quelques approches inspirées de la littérature relatives au marketing territorial, à l'anthropologie, au marketing expérientiel et situationnel.

Attractivité touristique *versus* développement territorial

Plusieurs études et travaux de recherche de terrain, ont exposé la notion d'une ville touristique dans la logique du développement territorial. Cependant peu de recherches ont été publiées sur la question de l'attractivité touristique des territoires, du moins en Tunisie. On constate généralement que les acteurs du tourisme fondent leurs actions sur un certain nombre de croyances, en particulier sur ce qui concerne l'attractivité de la destination tunisienne et de quelques villes touristiques. Alors, comment modéliser et mesurer l'attractivité touristique d'une ville ? La réponse est apportée par l'analyse suivante basée sur l'exploration de quelques littératures (De Grandpré, 2000 ; Gollain, 2008 ; Laplante, 1983 ; Leiper, 1990 ; Jafari, 2000 ; Rebillard, 2008).

L'attractivité touristique : approche conceptuelle

D'une logique de compétitivité à une logique de bien-être de la collectivité locale

L'attractivité territoriale est une notion qui renvoie à une problématique basée sur un principe de mouvement, de dynamique, de composition et/ou de recombinaison des facteurs de développement endogène des territoires. Elle est définie par « la capacité, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, événements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.) » (Laplante, 1983 : 15). Par analogie à une activité touristique, on peut avancer que l'attractivité touristique est le potentiel d'un territoire à attirer des visiteurs touristes, et des promoteurs (voyagistes et investisseurs), et à le faire aimer par ses habitants.

Ce concept doit être alors appréhendé selon les analyses suivantes :

- ✓ Une analyse sociogéographique, en adoptant une approche de marketing territorial, qui permet d'apporter des méthodes, « outils et pratiques particulièrement utiles pour contribuer à améliorer cette attractivité ». « Le marketing territorial est l'effort de valorisation des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement de leurs publics par une offre dont la valeur perçue est durablement

supérieure à celle des concurrents » (Gollain, 2008 : 76). Le marketing territorial se place en amont de la consommation touristique, il renforce le processus d'appropriation d'un territoire soit par les visiteurs touristes soit par la population, en donnant le plaisir à ces derniers de vivre sur le territoire, de le visiter ou d'y investir. C'est un marketing de l'offre qui ne peut que s'allier au marketing de la demande touristique pour satisfaire les besoins du touriste mais aussi du citoyen. L'optique marketing doit être alors axée sur un marketing responsable, qui s'adresse à une niche de clientèle responsable, qu'on accueille, mais aussi qu'on forme et qu'on informe au respect des valeurs d'autrui.

- ✓ Une analyse de compétitivité et d'amélioration des performances. Dans ce sens, l'attractivité touristique est le reflet de la performance d'un territoire touristique durant une période donnée et les déterminants de l'attractivité du territoire sont à rechercher parmi les facteurs de sa compétitivité touristique.
- ✓ C'est aussi, une analyse de positionnement, fruit d'une démarche qui minimise le risque de la non-durabilité de l'image ; elle engage l'avenir du site, à cet effet, il convient d'introduire la notion du développement durable.

L'analyse du concept « attractivité touristique » impose alors, d'introduire la dimension temporelle et dynamique de mouvement et de reconstruction, et la dimension prospective de durabilité, pour anticiper les évolutions futures de l'attractivité. Elle se mesure par le degré d'appropriation par les visiteurs, les habitants et les investisseurs, d'un territoire. Par ailleurs, chaque territoire est une représentation de l'offre touristique territoriale qui est l'ensemble des produits proposés aux touristes. Le produit touristique serait la résultante de la juxtaposition de chacune des expériences vécues lors d'un déplacement, amplifiée par le décor nature et culture dans lequel se déroulent ces expériences (De Grandpré, 2007). Les attraits forment le cadre dans lequel prennent place l'offre et la matière première des attractions. Le cadre donnera de l'authenticité au produit, dans la mesure où le produit n'aura pas été parachuté à cet endroit par pur hasard. L'attraction est, quant à elle, une des composantes de l'offre. C'est une entreprise qui met en valeur un attrait à des fins touristiques. L'attrait naturel (plan d'eau, montagne, climat, etc.) ou culturel (fait historique, production culturelle, art, etc.) est ainsi organisé, transformé et publicisé dans le but explicite d'intéresser des touristes. Des exemples d'attractions sont : les parcs à thèmes, les institutions muséales, les festivals, les casinos, les terrains de golf, les croisières d'observation, des visites guidées, etc. L'attrait est une ressource naturelle ou une ressource culturelle qui a le potentiel de rendre un territoire attrayant pour un touriste. Cette ressource, ou partie de la ressource, peut avoir été transformée en attraction à l'intention du touriste ou non (De Grandpré, 2005). L'attrait réfère donc à une notion plus large que l'attraction. L'attrait n'existe pas spécifiquement pour le touriste. Par exemple, un paysage ou une production culturelle locale sont des éléments qui peuvent rendre une ville ou une région attrayante sans pour autant que ces attraits existent à des fins spécifiquement touristiques, et de là émerge la notion de l'attractivité territoriale appliquée au tourisme, constituant alors une attraction.

Le développement précédent nous permet de dire que certes l'attraction touristique d'un territoire renvoie à une diversité d'équipements, d'acteurs, d'actions, d'événements qui nécessitent des déplacements. Cependant, l'analyse de la diversité de ce phénomène holistique et ludique et la compréhension des spécificités de chaque déplacement et de chaque situation de consommation relèvent de la complexité de ce concept. En effet, l'attraction touristique dépasse le simple traitement empirique des faits. Les phénomènes touristiques sont

généralement rapportés à une multiplicité de trajets entre lieux de départ et d'arrivée, ce qu'évoque le couplage « origine-destination ». Alors, comment aller de la diversité phénoménale des faits et des événements touristiques à une connaissance qui prendrait en charge la compréhension de cette attractivité ? Pour répondre à cette question, nous tenterons, dans ce qui suit, de comprendre comment un territoire touristique pourrait devenir attractif ? Autrement dit, sur quoi faudrait-il miser pour augmenter le potentiel « d'attractivité touristique d'une destination » ? Quelles seraient les optiques marketing qu'il faudrait adopter pour dégager les dimensions de ce construit ?

Pour une approche intégrative de « l'attractivité touristique », basée sur le sens et l'émotion

Pour limiter un cadre conceptuel approprié au concept « attractivité touristique » et dégager ainsi les associations que nous pourrions attribuer à ce construit, notre méthodologie en termes d'exploration de la littérature s'appuie, d'une part, sur le fait que le tourisme est considéré comme une action holistique dans le sens où le consommateur juge la totalité de l'expérience et, d'autre part, sur le fait que les motivations dans les voyages à l'extérieur sont examinés selon les facteurs « *pull* » (tels que les plages, les montagnes) qui attirent le voyageur potentiel vers une destination spécifique et qui émergent de l'attractivité des destinations, et les facteurs « *push* » (tels que la relaxation, la routine), qui forment la motivation psychosociologique (Graillot, 2001). Par ailleurs, s'intégrant dans une démarche territoriale touristique durable, cette orientation consommateur-offre touristique, reste injustifiée si elle n'est pas complétée par une lecture démocratique des attentes des acteurs locaux du territoire touristique. Alors une orientation de marketing territorial, expérientiel et de quête de l'authenticité, s'impose dans l'analyse du construit « attractivité touristique ». Cette vision met en exergue le facteur « attentes » et « satisfaction » à partager sur un site touristique par les différents acteurs.

L'attractivité touristique selon l'optique d'un marketing territorial : dimension « identité »

La capacité d'un territoire à être réactif et à définir des politiques d'attractivité touristique, est liée à ses caractéristiques géographiques, sa position et sa réputation internationale, ses projets de développement et à son profil (Gollain, 2008). Ces caractéristiques constituent le portrait territorial, qui identifie ce territoire de l'extérieur et qui le spécifie. Alors, créer et communiquer un territoire qui soit vivant, actif et maître de lui-même ne peut que contribuer à le démarquer auprès des touristes, mais aussi à donner plus d'assurance aux habitants de ce territoire. Ce portrait aide à créer de la cohérence et à donner du sens dans la mise en œuvre de la stratégie du territoire, plus particulièrement de sa communication. La dimension « identité » joue un fort potentiel attractif d'une destination, qu'on peut gérer en l'assimilant à une personne (Rebillart, 2002) dotée d'un physique (signes visibles ou sensibles comme les paysages, le climat, l'architecture, le savoir-faire, les odeurs, la musique, etc.), d'une psychologie (ce sont les traits de caractère des habitants, le rapport au temps, à l'histoire, à la tradition, les références sociales, les potentialités de devenir, etc.), et de symboles (les choses à forte connotation symboliques pour les habitants, les secrets, les légendes, etc.). Il est donc nécessaire de créer une image territoriale qui préserve l'identité locale et poursuivre ainsi les objectifs d'un marketing territorial, à savoir donner le plaisir de visiter, de vivre, et d'investir sur le territoire.

L'attractivité touristique selon l'optique d'un marketing expérientiel : dimension « expérience »

Contrairement à certaines branches de l'économie, dans le domaine touristique les consommateurs achètent et consomment généralement un ensemble entier de services relatifs à toutes les composantes du système touristique. Ces composantes constituent la chaîne de valeur touristique (Balfet, 2001), sous-jacente à la production et à la consommation de l'expérience des vacances. Cette chaîne de valeur constituerait la valeur globale que le consommateur associe à son expérience touristique par rapport à une destination en particulier. Chaque touriste est en fait à la recherche de l'attraction qui l'aiderait à vivre l'expérience convoitée. Autrement dit, une séquence de consommation qui lui permettrait de vivre l'expérience des attraits d'un territoire : des coutumes locales, l'attitude des résidents, la « joie de vivre » des habitants... Tout cela peut être considéré comme étant un attrait et éventuellement devenir une source d'attractivité touristique. Donc la notion d'expérience en tant que dimension d'attractivité parle aussi bien du touriste que des habitants d'un territoire.

L'attractivité Touristique selon l'optique de la quête de l'authenticité : dimension «authenticité»

L'expérience recherchée par le touriste dans le choix d'une destination est fortement liée aux signes véhiculés par l'offre touristique qu'elle propose et plus particulièrement ceux véhiculés par l'offre originelle, en tant que valeur intrinsèque (sites, événements naturels ou créés, population locale) (Millet, 1994) qualifiée de mix territorial, formé par les composantes organique, économique, géographique et symbolique. Ceci nous amène à dire que le choix d'une destination touristique revient à la quête de l'authenticité, un concept « de plus en plus souvent utilisé par les opérateurs touristiques comme un « sésame » : les mots « authentique » ou « authenticité » fonctionnent comme un argument publicitaire » (Hamon, Dano, 2005). Qu'elle soit interne (social) ou externe (apportée par une démarche marketing), mise en scène ou naturelle (telle qu'elle est perçue par les touristes), l'authenticité est considérée par les touristes comme une recherche moderne « du grand autre », c'est-à-dire d'une expérience qui dépasse leurs attentes. L'authenticité touristique est exposée selon deux dimensions: l'authenticité de l'expérience et du ressenti personnel, que ce soit individuellement (ressourcement) ou dans la relation avec le ou les compagnon(s) de voyage (valorisation du lien social), et l'authenticité perçue du lieu de séjour.

En matière de tourisme, deux niveaux d'analyse de la quête d'authenticité sont à identifier : celui des sentiments authentiques éprouvés par les touristes, grâce à leur expérience de voyage, et celui que ces mêmes touristes attribuent aux pays et aux populations visités (Hamon, Dano, 2005). Qu'il s'agisse de l'imaginaire authentique, ou de la recherche de signes authentiques, l'authenticité touristique peut être classée comme une catégorie d'associations qu'on peut attribuer à l'attractivité touristique d'une destination. Par ailleurs, plus cette authenticité se rapproche de l'imaginaire du touriste ou du citoyen, et de leurs représentations personnelles, plus elle influence la formation et le rapprochement de leurs attentes.

L'attractivité touristique selon l'optique Marketing de gestion des crises et anxiété face à l'avenir : dimension « sécurité, confiance »

Personne ne peut nier que la gestion des territoires touristiques est confrontée à de très nombreuses situations de crise (dégâts provoqués par des aléas climatiques, actes terroristes, instabilité politiques, etc.) ou de pointe inhabituelle (haute saison, basse saison), d'ailleurs certains touristes les classent entre zones risquées et zones non risquées. Qu'il soit d'origine naturelle ou de nature humaine, le concept « crise » est classé comme une variable ayant une caractéristique de surmédiation (Loupe, Hermel, 2002) : elle pourrait influencer l'image d'une destination et affecter négativement son attractivité. L'action marketing doit être orientée vers la maîtrise de l'anxiété du touriste face à l'avenir en la considérant comme une composante importante de son comportement (Urien, 2002). Cette réflexion met en évidence une autre catégorie d'associations importante dans la construction de l'attractivité touristique, elle est relative à la dimension relationnelle de confiance. En effet, la confiance est considérée comme une variable modératrice qui permet de minimiser le risque perçu qui, à son tour, influence le potentiel attractif d'un territoire.

Les approches précédemment exposées montrent que le développement d'un cadre conceptuel approprié au concept « attractivité touristique » dépasse une simple approche marketing traditionnelle, basée sur le décor des lieux, et qui tient compte uniquement de la valeur intrinsèque d'un territoire touristique. Cette attractivité couvre une dimension cognitive mais aussi émotionnelle. Au même degré que l'expérience médiatique et antérieure, l'authenticité est une importante catégorie d'associations dans la formation du potentiel attractif d'un territoire. La construction d'un développement territorial touristique suit une approche dynamique, et prospective, elle apparaît comme un tout qui intègre plusieurs logiques complémentaires, créant entre les opérateurs des règles d'indépendance et au même temps, d'interdépendance. L'approche à envisager pour développer ce concept « attractivité touristique » intégrerait à la fois un aspect physique et un aspect immatériel. L'ensemble constitue les représentations qu'un territoire s'approprierait lors de sa mise en tourisme. Nous essayons d'enrichir et de consolider ces apports par une exploration de terrain appliquée à la ville de Hammamet, une station touristique située sur le nord-est de la côte tunisienne, un territoire qui a connu des métamorphoses historiques, économiques et touristiques remettant en question son attractivité touristique.

Étude prospective d'une attractivité touristique : le tourisme de la ville de Hammamet, entre logique sectorielle et logique territoriale

Pourquoi le choix de Hammamet ?

Le choix de la ville de Hammamet permet de contextualiser la problématique de notre recherche, à savoir comment renforcer l'attractivité touristique d'un territoire tout en respectant les attentes des touristes et celles de la population locale ? L'objectif serait de confronter notre étude théorique (cf. §.2.) aux résultats empiriques auxquels a débouché l'exploration de terrain telle que exposée dans les paragraphes suivants. De même, le choix de cette ville est justifié par le fait que ce territoire, considéré essentiellement comme station balnéaire, n'a jamais été étudié selon une étude de benchmarking donnant un positionnement particulier à cette ville, ni étudié en termes de compétitivité ou de mesure de sa performance touristique. Par conséquent, les aspects prospectifs en termes de développement territorial, basé sur ses attractivités touristiques, sont méconnus et souvent négligés par les acteurs du tourisme. Alors, s'inscrivant

dans une logique territoriale visant une attractivité touristique pérenne qui se doit non seulement d'attirer les touristes et les opérateurs du tourisme, mais de retenir les populations et les entreprises hôtelières et touristiques, et autres firmes, une étude prospective s'impose. Cette étude devrait allier une analyse perspective dynamique à une étude historique qui nous rappelle certaines origines ainsi que la constitution de l'identité de cette ville et ses repères authentiques. À cet effet, notre étude exploratoire prend en compte trois niveaux : un niveau géographique spatial, un niveau géographique social et un autre commercial territorial, traitant aussi bien l'offre marchande (entreprises commerciales) que celle non-marchande (infrastructure hôtelière et touristique, richesses culturelles, archéologiques et naturelles). L'objectif de notre étude est de voir comment les différents acteurs identifient et perçoivent l'attractivité touristique de cette ville. D'ailleurs, ce sont ces perceptions qui vont nous guider, par la suite, vers la détermination des dimensions du construit « attractivité touristique », et ce dans une perspective territoriale durable.

Étude historique

Identification et perception de l'attractivité touristique de la ville de Hammamet à travers des témoignages d'écrivains et de citoyens passionnés de cette ville

Avant d'être renommée comme station touristique élargie sur une côte, la ville de Hammamet est connue en tant que foyer historique, où se sont succédées plusieurs civilisations (numide, punique, romaine, byzantine, arabo-musulmane, andalouse, turque, française...) y laissant chacune ses empreintes assez profondes ressenties encore aujourd'hui à tous les niveaux (culinaire, architectural, vestimentaire, artisanal, etc.). Cela se dégage même des divers noms de familles autochtones (Turki, Kozdaghli, Fenina, etc.) et des variétés des produits agricoles typiquement hammametois (ex : Cedrat, Goyove, Anone, etc.). Plusieurs écrivains et autres artistes (Paul Klee, Georges Sébastien, etc.) ont participé à évoquer la vraie histoire de la belle ville de Hammamet. L'analyse des récits et de quelques témoignages de ces écrivains passionnés par la ville de Hammamet (*cf.* annexes), qui entourent son histoire et ses origines, relève que l'appropriation de ce territoire par ces personnes commence même bien avant de le connaître ou de le visiter. Ces auteurs, en tant que touristes et citoyens, ont perçu cette ville comme étant un territoire qui s'est imprégné de plusieurs civilisations et a inspiré des œuvres culturelles, artistiques et archéologiques (ex : Paul Klee, Maupassant), celles qui ont fait de Hammamet une ville authentique et identitaire. Ce sont ces éléments qui ont construit, dans le temps, la force attractive de cette ville.

De ces artistes et auteurs, on peut dire que leurs représentations – construites à travers leurs lectures de l'histoire – sont en décalage avec celles véhiculées dans les actions de communication déployées par les opérateurs de tourisme, qui présentent ce patrimoine réduit à un ensemble de stéréotypes, ignorant la vraie société locale. Les activités présentées par différents opérateurs aux touristes n'est qu'une découverte superficielle, artificielle de la ville et de sa population. Pour ces artistes, un territoire touristique doit être à la fois une grande enseigne de produits touristiques, mais qu'elle soit exclusive et non dupliquée sur d'autres zones touristiques. À ce niveau, nous citons l'exemple du site *Yasmine Hammamet*, copié sur la station Kantaoui, dans une grande partie, avec les caractéristiques architecturales encore moins prononcées. Dans ce site le voisinage et la superposition de styles sans le moindre rapport direct avec les authentiques caractéristiques de la ville de Hammamet, de son passé choquant même les moins connaisseurs de l'architecture et de l'urbanisme ; sans parler des noms attribués sans aucune justification admissible à ces unités hôtelières ou à ces soi-disant centres

de loisirs. Un territoire touristique devrait être plutôt une interface d'échange et de rapprochement entre les touristes et les habitants, pour ne pas générer de différence sociale, source de sentiments d'injustice et de frustration. Les acteurs du tourisme pourraient alors orienter leurs activités vers une vraie découverte du patrimoine de cette ville, son patrimoine symbolique, affectif et pas uniquement celui d'une simple action publicitaire cognitive, et ce, en déployant une stratégie favorisant le partage des expériences des touristes avec les citoyens.

Cette analyse nous permet d'avancer que le patrimoine cognitif ne doit pas être en décalage avec la société locale ; autrement dit, il doit être en injonction avec le patrimoine affectif, symbolique et expérientiel d'une ville. De même, pour assurer une meilleure compréhension de l'autre à travers la compréhension du rapport à l'espace, la répartition géographique et administrative des organisations et institutions touristiques au sein d'un territoire doit veiller à une interaction spatiale, permettant un développement territorial, et un meilleur équilibre de l'activité économique. Certes, ces déterminants de l'attractivité touristique, à savoir patrimoine symbolique et expérientiel, supposent une relation intime et passionnelle entre un territoire et un visiteur ou un autochtone, entre les lieux et l'histoire. Il s'agit en fait d'un ensemble de déterminants qui identifie l'authenticité d'un territoire, qui n'est qu'un mariage entre plusieurs mondes : spatiologie (l'origine), le naturel, l'archéologique, le ritualisé, et même l'inspiré. Cette analyse rejoint en fait quelques travaux et postulats de recherches développés dans le paragraphe précédent. Alors, toutes ces dimensions authentiques et identitaires, d'aspect cognitif ou affectif, pourraient-elles continuer à faire d'une ville un territoire durablement attractif? Existerait-il d'autres dimensions à explorer ? Nous tentons d'apporter une réponse à travers l'étude suivante.

Comment construire l'attractivité touristique de la ville de Hammamet afin de réconcilier les attentes des touristes et celles des habitants ?

Méthodologie de recherche

Basée sur un sondage d'opinions, la présente recherche part de l'évaluation des efforts établis par les acteurs du tourisme représentés par les administrations de tutelle, les professionnels, les communautés locales et les différentes associations exerçant des actions d'entretien ou de promotion du patrimoine de la ville de Hammamet qui cherchent à valoriser sa vraie identité patrimoniale. Les entretiens menés auprès de cette cible et d'autres acteurs du tourisme (six représentants de la profession et administrations de tutelle, et 29 agences de voyages exerçant sur la ville de Hammamet) et administrées à travers un guide d'entretien semi-directif, ont été interprétés dans une intention de fournir des réponses aux questionnements suivants : Comment peut-on rendre la ville de Hammamet plus attractive et minimiser les risques de non durabilité de son activité touristique ? Comment réacquérir l'identité multiculturelle de la ville de Hammamet en réhabilitant sa vraie identité et revivre son authenticité dans une action durable ? Quels sont les produits touristiques à promouvoir pour y parvenir ?

Analyse des résultats

Le tourisme de la ville de Hammamet n'a jamais été conçu comme un pilier de l'attractivité territoriale de cette ville. En effet, le tissu touristique a, jusque-là, été négligé et mal exploité comme atout concurrentiel de ce territoire. Résultat, ce n'est qu'actuellement que la ville de Hammamet est reconnue comme une région à forte fréquentation balnéaire (près de 40 % des séjours se font sur le littoral). Mais les séjours ne sont pas forcément beaucoup plus actifs en

tourisme rural (la plupart des quartiers surtout populaires ainsi que la verdure environnante demeurent inconnus par la quasi-totalité des touristes, même après un séjour d'une semaine ou deux réservées essentiellement ou exclusivement au bronzage et aux soirées dansantes à l'europpéenne). Ce n'est pas mieux quand il s'agit du tourisme urbain (la promenade en ville est un tourisme de badaud) ou du tourisme culturel. D'ailleurs, une étude sur ce produit, effectuée par une association locale de la ville de Hammamet (préservation du patrimoine de la ville de Hammamet, 2010), a permis de voir que les activités pratiquées pendant le séjour sont peu nombreuses, d'ailleurs certaines agences (56 %) programment ce produit en raison de sa dégradation et de sa négligence par l'État. 81 % pensent que le tourisme écologique est une vraie solution pour développer le secteur touristique visant à sortir du produit balnéaire. 44 % des agences de voyages pensent que les administrations de tutelle ne conçoivent pas d'actions suffisantes pour valoriser le patrimoine à Hammamet.

Les résultats de notre enquête montrent que les interviewés ont des visions différentes, ce qui est légitime. En effet, les représentations sociales et spatiales d'un lieu géographique émanent d'une perception personnelle qui dépend de la mission de chacun de ces interviewés et du degré de son engagement dans un processus de développement territorial. Nous remarquons que la majorité des acteurs ont une lecture très stéréotypée, sclérosée de ce territoire, limitée à la situation géographique et des infrastructures touristiques, ignorant la notion du capital territorial qui intègre les ressources matérielles et immatérielles : historique, sociale, culturelle, naturelle, savoir-faire et compétences des citoyens de cette ville. D'ailleurs, c'est ces éléments qui constituent le capital territorial, le premier potentiel d'attractivité touristique d'un territoire. L'exploration de terrain relève que la ville de Hammamet vit actuellement un dilemme du tourisme urbain (la création de l'identité de la ville de Hammamet). En effet, signalons ce paradoxe entre une volonté professionnelle « ludique » qui encourage les attractivités économiques et matérielles marchandes et celle des collectivités locales qui invitent à repenser une authenticité et à faire renaître la citoyenneté des habitants. Cette vision est orientée en fait vers la promotion des attractivités culturelles et un apprentissage d'une culture plus axée sur l'environnement et la nature.

La majorité des entretiens menés avec les acteurs (publics, professionnels, associations et citoyens) analysant l'attractivité de la ville de Hammamet montre que les interviewés se positionnent par rapport à trois logiques : soit la durabilité, soit le développement des flux touristiques, soit enfin une attitude entre les deux à savoir la citoyenneté ; alors, comment peut-on renforcer l'attractivité touristique en alliant entre ces trois logiques ? À ce niveau, une analyse transversale des entretiens nous permet d'avancer les postulats de recherche suivants qui constituent les enjeux d'un développement territorial touristique favorisant l'attractivité de cette ville en tant que destination touristique à part entière.

- ✓ *Une orientation et une conciliation entre une politique d'attraction et de développement durable s'imposent.* En effet, la construction territoriale de la ville de Hammamet fondée sur l'attraction visant à augmenter les flux de touristes, à désaisonnaliser et/ ou renouveler les clients, risque de déboucher sur une augmentation de la fréquentation aux effets pervers.
- ✓ *La logique destination est un préalable à une politique de développement de l'attractivité touristique de la ville de Hammamet.* Les acteurs professionnels opérateurs ont du mal à allier la logique destination (ville) à la logique offre touristique (produit). Alors, rendre de cette ville comme une destination à part entière, est un souci partagé par la majorité, et qui

exprime en fait un problème d'identification de cette ville, en tant qu'espace social, géographique, et touristique. En effet, la complexité des fonctions diverses remplies par cette ville, rend le développement de son attractivité très difficile : les pôles économiques ne superposent pas avec son découpage administratif. Nous citons à titre d'exemple, le cas de la station Yasmina Hammamet, un grand site touristique (Yasmine Hammamet couvre 278 hectares avec un front de mer de 4 km. Elle offre à l'hébergement 45 hôtels soit 19 000 lits dont 80 % en 5 et 4 étoiles et 2 000 unités résidentielles d'une capacité de 11 000 lits en appartements, villas, bungalows, et *time share* ; Tunisie, Tourisme en chiffres, 2011) qui est partagé entre deux collectivités, gouvernorat de Sousse et celui de Nabeul. De même, toutes les administrations de tutelles qui relèvent du ministère du Tourisme sont de simples représentations régionales, non autonomes. Donc le problème lié au renforcement de l'attractivité de cette ville est un *problème de gouvernance*.

- ✓ *L'impératif d'une construction territoriale touristique, intégrant la dimension transdisciplinaire de laquelle décline l'identité.* Il est fondamental de modéliser et de rendre compte des interactions entre les différents acteurs qui ne se rencontrent que dans des occasions festives. Le manque de réseautage entre les différents acteurs pour harmoniser les actions de valorisation touristique de cette ville, afin de rendre plus visible son identité, ne peut qu'affaiblir sa capacité d'attraction.
- ✓ *Une communication interne et externe efficace serait indispensable pour rapprocher l'image projetée à celle perçue.* À travers l'analyse de quelques actions touristiques, il est clair que les différents acteurs du tourisme se placent par rapport à une vision strictement émettrice de l'image de cette ville, sans prendre en compte la nécessité d'évaluer les composantes de cette image dans l'esprit des touristes et des habitants.
- ✓ *L'attractivité touristique doit intégrer l'offre marchande au même niveau que l'offre non marchande. Cette attractivité doit s'inscrire alors, dans un processus de valorisation touristique.* La caractérisation de l'attractivité touristique de la ville de Hammamet dégagée par cette analyse, montre la prédominance, des constituants de l'offre qui ne font pas l'objet de transactions (offre non-marchande). Le premier facteur à caractère sensiblement marchand est la gastronomie; les caractères culturel, naturel et artistique sont des aspects non-marchands et en font une ressource territoriale non exploitée par les opérateurs du tourisme.
- ✓ *Les stratégies de médiatisation utilisées par les opérateurs de tourisme ne doivent pas aboutir à la standardisation de l'image et de l'identité des villes ; chacune doit préserver des atouts autres que le balnéaire, on trouve alors, des richesses culturelles, patrimoniales, et écologiques malheureusement marginalisées, qu'il faut mettre en valeur.*

Les résultats de notre étude de terrain montrent que la compréhension des facteurs de l'attractivité touristique d'une ville touristique mérite réellement une lecture transdisciplinaire, ne se limitant pas aux seuls facteurs économiques ou géographiques. Les questions de l'image, de l'identité, de l'authenticité, de croissance, de durabilité, et de la notoriété, sont aussi des dimensions fondamentales à intégrer dans l'analyse de l'attractivité touristique d'un territoire. Ces résultats nous invitent à repenser le tourisme de nos villes afin de réussir la performance d'un territoire touristique qui ne s'opère qu'en respectant une politique et un processus de valorisation et d'innovation des attraits d'un territoire touristique. La nature et la culture y jouent l'enjeu d'instrumentation de cette valorisation et apparaissent à la fois comme produits et moteurs de développement des territoires.

Modélisation de l'attractivité touristique

L'étude précédente, exposant les attentes d'un touriste (§.2.), et analysant la perception des différents acteurs sur un territoire touristique (§.3.), nous permet d'avancer que pour construire une force d'attractivité touristique, il serait judicieux d'allier trois logiques de compétitivité, positionnement et de territorialité. La symbiose de ces trois logiques nous permet d'avancer que le développement de l'attractivité touristique passe nécessairement par une forte action publique, avec également un rôle de coordination des acteurs publics, y compris privés, qui restent les piliers de l'économie touristique. Cette action devrait satisfaire les besoins du touriste que ceux de la population locale, en essayant de les impliquer, les engager et les responsabiliser dans la production touristique. Nous retenons que les garants de la durabilité d'un produit touristique, favorisant une attractivité touristique passe par une valorisation aussi bien commerciale que territoriale d'un site touristique. Cette attractivité est autant plus forte que les déterminants de ce construit sont assez identifiés dans toute action de communication qu'elle soit interne ou externe. Ces déterminants sont essentiellement :

La géographie spatiale et sociale, et perception à l'échelle internationale du territoire

La destination est d'abord le lieu où l'on se rend pour un séjour. Il faudrait donc que ce lieu présente des caractéristiques particulières adaptées à son échelle géographique, à ses projets de développement, à sa position internationale, et par rapport à son profil, qu'il soit un lieu rural ou urbain. Les attractivités touristiques doivent être adaptées en fonction de ces particularités spatiales, sociales et culturelles.

L'authenticité cognitive et affective du territoire

L'authenticité d'une ville doit afficher une dimension symbolique et affective enrichie par l'expérience appropriée aux lieux. La perception de cette authenticité peut commencer même avant le voyage à travers une représentation cognitive du territoire, construite dans l'imaginaire des touristes et des citoyens en se basant sur les origines du territoire. Pendant le voyage, elle sera consolidée par la création de rapports avec l'autre, les lieux, et l'histoire. La réalité de cette authenticité dépend de la capacité des professionnels à la traiter hors leur démarche marketing et commerciale.

L'identité territoriale

La multiplicité des structures territoriales, avec une logique politique et administrative, fait que peu de ces structures correspondent à des territoires-destinations. Alors, donner la marque destination à un territoire ne se fait qu'à travers une identification matérielle et immatérielle à ce territoire : l'appropriation d'un nom de marque « destination touristique », révélée par une marque attractive, n'est légitime qu'après une reconversion d'une logique Produit à une logique Destination, qui privilégie l'authentification de ces lieux, par leurs particularités culturelles, archéologiques, naturelles, artistiques, et même technologiques.

Positionnement et image du territoire

L'image d'une destination est analysée selon une approche systémique mettant en interaction plusieurs intervenants, qui doivent collaborer pour communiquer une image cohérente et assurer une meilleure synergie. Alors les stratégies de médiatisation qu'il faut adopter doivent renforcer l'identité d'un territoire. À cet effet, la communication devrait se rapprocher de l'imaginaire du touriste, en misant sur une authenticité attractive réelle non stéréotypée. Celle-ci devrait alors intégrer une dimension symbolique et identitaire des espaces de consommation sans oublier la mémoire des lieux, et sans banaliser les traditions et le savoir-faire de la population locale. Entre les différents opérateurs, la communication peut être différente à condition que le message soit le même, diffusant et garantissant une identité unique.

Attitude des acteurs et relation de confiance

Le développement d'une attractivité touristique durable demande essentiellement des acteurs et des voyageurs engagés dans un processus global participatif basé sur le partenariat et éliminant l'opportunisme et l'individualisme, mais aussi une démarche d'information, de consultation et de concertation, qui fait progresser l'ensemble des parties prenantes (État, collectivités territoriales, entreprises touristiques habitants, touristes, etc.) vers un climat de confiance et une culture partagée du tourisme durable. Cette culture nécessite une « E-communication » qui sensibilise et informe sur les « éco gestes ».

L'infrastructure technologique

Dans la nouvelle ère des réseaux sociaux, de l'E-tourisme et du M-tourisme, il est temps de fructifier l'exploitation des technologies pour modéliser et rendre compte de l'interaction entre acteurs, et entre touristes. Ces outils ne peuvent qu'augmenter le potentiel commercial et la visibilité d'un territoire. Ils doivent être exploités pour une meilleure harmonisation de l'offre touristique, de sa médiatisation et de son assortiment sur le territoire virtuel. Alors une plateforme technologique de réseautage et de socialisation d'un territoire s'avère indispensable pour créer une synergie entre les différents acteurs.

L'analyse du construit « attractivité touristique » qui impulse la dynamique d'un tourisme durable impose une démarche de construction territoriale respectant le principe de l'équilibre social, économique et environnement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux saisir les opportunités du tourisme, en coordination avec les autres secteurs économiques, de consolider ainsi l'extension de ce secteur, et de faire de ce dernier, une filière encore plus performante et équilibrée sur tout le territoire. Elle doit aussi allier l'optique destination à l'optique offre touristique. Par ailleurs, elle doit être participative et suppose ainsi, un investissement, un outil d'anticipation partagée, et un système d'innovation et de valorisation territoriale touristique. C'est un système d'observation, d'intelligence et de développement territorial, qui prend en compte trois niveaux : territoire, population et entreprises économiques.

Conclusion

Il est clair qu'actuellement, l'injonction du développement durable, la concurrence accrue des destinations, l'évolution de la demande, ainsi que les crises économiques et politiques sont autant de facteurs qui nous invitent à réfléchir sur une nouvelle reconfiguration des destinations touristiques. Certes, un management territorial du tourisme jouerait une directive importante pour réinventer notre tourisme en misant sur des éléments forts de l'attractivité touristique, englobant des ressources, des biens publics et communs, dont la gestion est essentiellement une prérogative de la collectivité.

Un territoire ne saurait être géré dans la limite de sa dimension et emplacement géographique, il doit être équipé pour répondre aux besoins du touriste en impliquant la population locale dans le processus de valorisation d'un territoire. La mise en tourisme d'un territoire s'affiche dans une démarche dynamique participative, pour laquelle on ne peut écarter la dimension du développement durable. La compréhension des facteurs d'attractivité touristique mérite la projection d'une vraie action sociale, entreprise selon une lecture interdisciplinaire. Elle ne se limite pas aux seuls facteurs économiques ou géographiques, mais elle englobe également les dimensions de l'image, de la notoriété, et de l'identité locale qui sont aussi essentielles dans l'appropriation territoriale par les touristes et/ou par les citoyens. Converger les attentes des uns et des autres ne s'opère que dans un processus de valorisation et d'innovation touristique, respectant l'éthique de la profession, de la nature et celui de l'environnement.

L'exploration de l'exemple de la ville de Hammamet consolide cette approche pluridisciplinaire et perspective de l'étude du construit « attractivité touristique ». En effet, le potentiel touristique de cette ville, manquant d'une certaine mise en valeur, ne permet pas de constituer ni d'attribuer à cette ville, une identité bien appropriée, permettant de la considérer comme une destination à part entière. Il est temps de proposer au touriste d'autres facettes de la ville de Hammamet, sa vraie authenticité culturelle, archéologique, écologique, ainsi que toutes ses activités aussi bien diurnes que nocturnes. Alors, une stratégie d'attractivité s'impose et doit supposer une action partagée de la connaissance du territoire, la structuration durable de celui-ci, de la vie sociale, économique, technologique, environnementale, culturelle et d'intelligence et de savoir-faire de ses habitants.

Le développement touristique durable est une stratégie préconisée en tant que solution pour réconcilier les attentes du touriste et celles de la population locale. Elle serait alors construite sur la base d'une politique autonome, consolidée par une démarche de nature participative. La construction de l'attractivité touristique suppose une coproduction et des mécanismes partagés entre les différents acteurs sur un territoire (population, firmes, administration de tutelle, communautés locales, etc.). Des mécanismes de formation et d'éducation au développement territorial, de professionnalisation des acteurs du tourisme, de restructuration d'information et de réseautage, devraient favoriser la réinvention de notre tourisme. On se demande alors, si le tourisme durable ne risque pas d'engendrer certains déraillements et conflits d'usage, et ne plus être une solution mais une entrave à une attractivité touristique forte ? Cette question serait traitée en tant que perspective de recherche de la présente étude qui mérite un approfondissement théorique et empirique.

Références

- Balfet M., 2001, *Marketing des services touristiques et hôteliers, spécificités, méthodes et techniques*, Éd. Ellipses, 284 p.
- Boukraa R., 2008, « Hammamet, Études d'anthropologie touristique », Centre de publication universitaire, Tunis.
- De Grandpré F., 2000, « Le découpage des régions touristiques du Québec – Éléments d'analyse et pistes de recherches », *Téoros*, Vol. 19, 3, pp. 40-43.
- De Grandpré F., 2005, « Attraits, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional », *Téoros* [en ligne], [consulté le 02 octobre 2011], disponible sur <http://teoros.revues.org/795>.
- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, coll. Fac, pp.42-43.
- Graillet L., 2001, « La sémiotique comme analyse des comportements touristiques », *Revue Française Du Marketing*, 181, Janvier, pp. 7-27.
- Gollain V., 2008, « Club des Développeurs Économiques d'Ile-de-France. Réussir son marketing territorial en 9 étapes », *CDEIF*, 76 p.
- Hamon V., Dano F., 2005, « Tourisme durable et quête d'authenticité », Actes du colloque de la 10^{ème} journée de recherches en marketing, Université de Savoie.
- Jafari J., 2000, *Encyclopedia of Tourism*, Routledge, Grande-Bretagne, 681 p.
- Laplante M., 1983, « Les attractions touristiques : un système à décoder », *Téoros*, Vol. 2, 2, pp.14-19.
- Loupe A., Hermel L., 2002, « Marketing et situation de crise », *Revue Française du Marketing*, 186, Janvier 2002, pp. 5-8.
- Leiper N., 1990, « Tourist Attraction Systems », *Annals of Tourism Research*, Vol. 17, pp. 390-407.
- Millet G., 1995, « Identité territoriale et marketing territorial : Application du concept corporate mix », *Les cahiers Lyonnais de recherche en gestion*, 16, pp. 148-172.
- Rebillard S., 2008, « L'analyse identitaire, un enjeu pour les territoires », *Cahiers Espaces*, 87, novembre 2005, pp. 20-23.
- Roger N., 2004, « Conception et ingénierie du tourisme territorial : Une mutation radicale », [en ligne], [consulté le 2 septembre 2012], disponible sur <http://www.coherences.com/TEXTES/PDF/tourterr.pdf>.
- Urien B., 2002, « Validation d'une échelle de mesure d'une nouvelle dimension temporelle en comportement du consommateur : l'anxiété face à l'avenir », [en ligne], [consulté le 2 septembre 2012], disponible sur <http://www.escp-eap.net/conferences/marketing/pdf/urien.pdf>.
- Guide à l'intention des autorités locales : Développement durable du tourisme, OMT, 1999, pp. 18-13.
- Office National Tunisien du Tourisme (ONTT), Tunisie, Tourisme en chiffres, 2011.

Annexes

Témoignages des écrivains et passionnés de la ville de Hammamet

Sources	<i>nous avons lu pour vous :</i>
À la découverte du Cap Bon : Samir Aounallah Mounir Fantar	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de Hammamet la romaine Puppūt : <ul style="list-style-type: none"> • La pression des entrepreneurs hôteliers ont empêché la conservation de la totalité du site : seule une partie a pu être classée comme zone archéologique. • Présentation du site : les fouilles, la maison du péristyle figure, les mosaïques. ➤ Présentation de Hammamet la Médina : <ul style="list-style-type: none"> • Les auteurs arabes, en particulier El Idrissi évoque un véritable château fort solidement construit sur un cap qui s'avance en mer à peu près d'un mille. • La somptueuse résidence du milliardaire romain George Sébastien dans les années 1920. ➤ Le tourisme à Hammamet : <ul style="list-style-type: none"> • Les hôtels, les remparts, le fort et les souks.
Guide bleu, Tunisie 1987	La Tunisie ne serait probablement pas tout à fait la Tunisie sans Hammamet, du moins cette Tunisie de la détente, celle ou la mer, le sable, le ciel le soleil, les palmiers et les orangers conjuguent leur charme pour recréer l'image que beaucoup se font aujourd'hui du paradis terrestre.
Document de M. Mohamed Mehdi Sahli « Professeur d'histoire géographie au lycée de Hammamet »	<ul style="list-style-type: none"> • L'emplacement géographique de Hammamet. • De Puppūt à Hammamet : de l'époque punique passant par la conquête arabe du cap bon, les hafside, la conquête turque, à l'époque mauradite husseinite et le protectorat français jusqu'à la ville moderne.
Le Cap Bon : Taher Ghalia	<ul style="list-style-type: none"> • Ville romaine située à la périphérie sud de la ville de Hammamet au lieu di souk el Abid. • Remarquable villa romaine de fruit de mer. • Site archéologique sauvegardé et mis en valeur, enclavé à l'intérieur de la zone touristique. • Centre historique composé de maisonnettes appartenant à l'ancien village qui s'est développé à partir de l'époque Hafside autour de la grande mosquée fondée au XIII^e siècle. • Grande valeur paysagère du golf qui s'ouvre à la hauteur de la vieille ville
Mohamed Taher Mansourim : Professeur de l'enseignement supérieur à l'université de Manouba	<p>Présentation du site archéologique Puppūt :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les familles qui sont trouvées en 1999. • La découverte d'une importante nécropole romaine dotant du premier siècle après J.C et parfaitement conservé. • Les richesses historiques et patrimoniales à Hammamet et son importance dans le tourisme à Hammamet.

	<p>« Hammamet coin d'ombre et de lumière lieu d'attraction pour les connaisseurs et nom magique par les profanes elle est aujourd'hui une ville frisée au devant de la scène internationale par sa position touristique ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire d'Hammamet. • Identification civilisatrice, historique et culturelle tourisme à Hammamet.
<p>Hammamet Tunisie : -Mohamed Boudhina -Laroussi Mankai</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la ville de Hammamet : Situation, population, superficie de la commune, nombre de maisons, nombre de locaux commerciaux, nombre d'hôtels, capacité d'hébergement, agences de voyage. • Les monuments historiques : la casbah arabe réputé, la Médina et les souks antiques, Puppout, le musée municipal, le marabout d'Amel Errahmane.
<p>Hammamet : - Neji Djelloul.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La nécropole protohistorique de Sidi Latrech. • L'antiquité : Siagu, Thinissut, Puppout. • Le moyen-âge. • Les temps modernes. • La Médina. • Les monuments religieux. • Parmes de villes, parures des femmes.
<p>Comprendre la mondialisation : Études sociologiques, Ridha Boukraa</p>	<p>Le tourisme et naissance de la plage à Hammamet : « Si l'on parcourt la baie de Hammamet, du nord au sud, on constate la succession des territoires balnéaires suivants, correspondant à des quartiers anciens ou naissants dont ils drainent la population estivales ».</p>
<p>Hammamet : Éditions Mohamed Boudina (Poète)</p>	<p>« O cortège de beauté et de charme ! O joie que tu es ! O Hammamet ! O mon premier et dernier amour ! O ma richesse et celle de l'époque glorieuse ! O magnifique du secret de la vie ! »</p>
<p>Dr. Salem Sahli</p>	<p>Le Docteur Salem Sahli a évoqué à partir de certains articles que la ville de Hammamet manque de soutiens pour valoriser sa culture et son patrimoine. Écrivain, artiste ne peut révéler toute l'histoire si le citoyen ou encore les administrations de tutelle n'essayent pas en sa faveur de viser à renouveler ou à protéger ce trésor. Tel est le cas pour le site Puppout et l'inculture sans oublier aussi le manque d'animation pour la vie nocturne car il manque de prestations des différents aspects de la richesse de cette perle.</p>

**Comment réconcilier attentes du touriste et celles de la population ?
Pour une approche territoriale touristique de développement durable :
Le cas de la ville de Hammamet (Tunisie)**

Sonia Mankai

Résumé

Nous tentons dans la présente recherche de proposer un modèle conceptuel des attractivités touristiques, comparé à celui perçu et médiatisé sur la ville de « Hammamet », dégagé d'une étude prospective. En effet, cette ville a été toujours exposée uniquement du côté de son attractivité climatique, alors que ses richesses culturelles et archéologiques nécessitent une action territoriale collective de mise en valeur pour reconquérir son authenticité et son identité usurpées. Les retombées de cette étude portent sur la nécessité de déterminer les dimensions de l'attractivité touristique d'une ville qui pourrait interpeller l'imaginaire du touriste tout en intégrant la notion du développement durable. Il s'agit de construire le sens d'appartenance de tous les acteurs sur un territoire (population, intervenants publics et privés). La symbiose de deux logiques, destination et filière touristique, montre alors, que l'attractivité territoriale s'opère dans un processus de valorisation et d'innovation touristiques.

Mots-clés : attractivité, marketing territorial, identité, imaginaire, valorisation touristique.

Abstract

We try in this research to propose a conceptual model of tourist attractions, compared to the one which was received and publicized on the city of "Hammamet", released from the part of a prospective study. Indeed, this city has always been exposed solely on its attractive climate, while the archaeological and cultural riches of this city require collective action of territorial development to regain its authenticity and local identity. The benefits of this study is to determinate the dimensions of the tourist attractiveness of a city, which could challenge the imagination of tourists and incorporates the concept of sustainable development, creating an optical sense of belonging of all stakeholders a territory (population, public and private stakeholders). The symbiosis of two logical destination and tourist industry, then shows that the territorial attraction developed in a touristic valuation and an innovation process.

Keywords: attractiveness, territorial marketing, identity, imagination, tourist valuation.

**LA COMMUNICATION TOURISTIQUE
FACE À LA MENACE TERRORISTE :
LE CAS DE LA TUNISIE APRÈS LES ATTENTATS
DU 11 SEPTEMBRE 2001 ET DJERBA 2002**

PHILIPPE VIALLO

Professeur en sciences de l'information et de la communication
Université de Strasbourg
viallon@unistra.fr.

SARRA DALDOUL

Diplômée en master de communication et médias
Université de Genève
dal_sara@yahoo.fr

Depuis son invention au XVIII^e siècle par les aristocrates anglais, le tourisme s'est régulièrement développé pour atteindre cette année ou l'an prochain selon l'OMT (source OMT, 2012) le chiffre d'un milliard de touristes dans le monde. Cela en fait l'une des pratiques sociales les plus importantes pour toutes les populations qui ont atteint le stade de satisfaction de leurs besoins primaires (Amirou 1995, Urry 1998, Équipe MIT 2002). Mais son histoire montre qu'il y a des freins à ce développement, notamment les guerres, plus récemment les attentats, et, de manière générale, l'insécurité (Arana/Carmelo 2008). Le 11 septembre 2001 a ainsi marqué un tournant qui s'est manifesté de deux manières : d'une part, l'accroissement régulier de la mobilité touristique au niveau mondial a marqué une pause ; d'autre part, les pays arabes et/ou musulmans ont vu leur fréquentation touristique au mieux stagner ou plus généralement baisser. La Tunisie est un pays qui est connu pour sa tolérance religieuse. Pourtant un attentat perpétré en 2002 à la synagogue de Djerba a encore renforcé ce sentiment d'insécurité (Ridha 2007a, 2007b, 2010).

Un tel climat d'insécurité peut être catastrophique pour les pays comme la Tunisie qui trouvent dans le tourisme leur première source de devises : en 2007, l'activité touristique représentait pour ce pays 6,5 % de son PIB (Source : ministère du Développement et de la coopération internationale, 2008). Plus de 11 % de la population vivent directement de l'activité dans ce secteur (source : *idem*). Comment les gouvernants ont-ils réagi à cette situation dont ils ne maîtrisaient pas les causes ? La pression économique a-t-elle amené des réactions immédiates ? Les chercheurs (Boyer/Viallon, 1996) ont montré qu'à la base du tourisme il y avait des mouvements *push* qui poussent le touriste à quitter son lieu d'habitation et des mouvements *pull* qui l'attirent vers un lieu. Dans la première catégorie, on peut ranger les conditions difficiles de la vie dans les grands centres urbains, le stress du travail, l'absence de bonnes conditions climatiques... Dans la deuxième, les critères opposés c'est-à-dire la vie facile des lieux de villégiature, la détente des vacances, les températures agréables, la présence du soleil, plus d'autres critères spécifiques comme l'exotisme décliné sous différentes formes culturelles, l'attrait de l'inconnu... Tout l'art de la communication touristique va donc consister, d'une part à renforcer la tendance *push* avec tout un ensemble de métaphores autour du départ, de

l'abandon, du stress, et d'autre part, à orienter l'aspect *pull* vers une destination précise (Viallon, Henneke-Lange, 2012).

Comment convaincre un touriste de (re)venir dans un pays ? La concurrence est très forte dans les destinations méditerranéennes (Spataro, 2000 ; Viallon, 2004). Certains ont développé une stratégie d'image de marque pays. L'application du concept par ailleurs performant de la marque (Heilbrunn, 2007) au tourisme n'est pas sans poser problème (Gibson, 1999 ; Honecnik, 2002 ; Govers, 2004 ; Daoulé, 2012). Peut-on considérer un lieu comme une entreprise ? Certes, dans une logique touristique, on peut envisager les professionnels du tourisme comme des employés de l'organisation, les services qu'ils produisent comme des produits, et l'histoire et la réputation du lieu comme celle de l'entreprise. Mais il subsiste deux différences majeures. Un lieu n'est pas, sauf exception comme les lieux fermés type Center Parks ou Disneyland Paris, seulement dédié au tourisme comme une entreprise peut l'être à la production. D'autres logiques, notamment issues des besoins de la population locale, vont venir contribuer à constituer son organisation générale : les activités humaines productives (l'agriculture, l'industrie, les services), les activités sociales des différents groupes de la population, leur emprise sur le territoire et leurs déplacements... De plus, dans une entreprise, il y a une direction unique donnée par la hiérarchie et un objectif unique qui est celui du gain financier. Dans un lieu, la population active dans le tourisme pourra s'opposer à celle active dans le domaine primaire par rapport à l'utilisation de l'espace foncier ou à celle du secteur secondaire à cause de la pollution qu'elle produit. Même au sein de l'activité touristique, les objectifs des différents acteurs peuvent être très divergents, par exemple entre un grand hôtel qui veut s'approprier toute une plage pour ses clients étrangers et des petits commerçants qui veulent que l'accès reste libre pour une clientèle locale. Ces différences fondamentales entre une entreprise et un lieu montrent bien que la notion de marque ne peut pas être transposée sans une réflexion épistémologique approfondie. En revanche, elle peut être une incitation forte pour les acteurs touristiques à unir leurs efforts pour envoyer un message clair aux touristes potentiels, pour contribuer à produire une image, terme qui nous semble beaucoup mieux adapté pour caractériser un lieu.

Au début du XXI^e siècle, la Tunisie offre l'image d'une destination soleil articulée autour des 3 S traditionnels (*sea, sun and sand*) en concurrence avec de nombreuses autres autour de la Méditerranée. Des prix moyens de gamme, un exotisme certain dû à la culture arabe mais relativisé par de bonnes connaissances en français de sa population et une proximité de l'Europe complètent son positionnement (Sitthom, 1994). Le problème qui se pose à la Tunisie et qui forme la problématique de ce travail est donc : comment combattre les freins de la motivation des touristes potentiels qui sont en grande partie irrationnels comme l'ont montré les sociologues (Le Breton, 2012 ; Chabrol 2004, 2008) qui ont travaillé sur la sécurité ? Comment faire en sorte que la Tunisie attire de nouveau un public ? En résumé, ce travail cherche à déterminer qu'elle a été la stratégie de la communication menée par la Tunisie pour faire face au problème du sentiment d'insécurité dans le tourisme jusqu'en 2010. La période la plus récente connue sous le nom de « révolution des jasmins » ne sera pas envisagée, car ses conséquences sont trop récentes pour être analysées.

Pour mener à bien ce travail, l'analyse comparative d'un corpus d'une quarantaine d'affiches et de brochures mises en circulation par l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) entre la période 1998 et 2007 et visant le public européen (Français, Allemand, Italien et Suisse) a été menée à partir des méthodes de l'analyse de contenu (Robert, Bouillaguet, 1997 ; De Bonville, 2000), de l'analyse de discours (Charaudeau, Maingueneau, 2002) et de l'analyse d'images

(Barthes, 1964 ; Joly 2002, 2005). Cet empan temporel permet d'analyser le discours touristique avant et après les attentats en tenant compte du délai de réaction par rapport aux événements. Trois entretiens menés avec des responsables (*cf.* bibliographie) ont permis d'apporter des éléments complémentaires. Les résultats de la comparaison vont être présentés selon deux axes qui révèlent des différences majeures : les thèmes et la stratégie de communication.

Les thèmes

Parmi les thèmes les plus mis en avant dans les productions les plus récentes du corpus, trois se détachent nettement en termes de présence récurrente : il s'agit de l'ouverture au monde et aux Autres, du couple sécurité-sérénité et de la modernité.

L'ouverture est montrée à travers de nombreuses images de Tunisiens. Cela pose le problème de la représentation dans l'iconographie touristique. Les professionnels sont dans leur communication visuelle de manière générale confrontés à un triple choix stratégique : soit montrer les lieux sans personne, soit montrer des touristes et ainsi, par un phénomène de miroir anticipateur, faire rentrer le touriste potentiel dans sa future condition, soit montrer des « indigènes » qui s'adressent déjà à lui par média interposé. C'est le choix majoritaire de ce corpus : les personnes photographiées affichent des signes d'accueil et de bienvenue. Elles sont souriantes et cherchent à entrer en contact direct avec les récepteurs grâce au regard selon l'axiologie mise en avant dans un autre contexte par Veron (1983). L'ouverture est aussi signifiée à travers d'autres marqueurs étudiés dans la communication non-verbale (Winkin, 1981 ; Cosnier, 1984) : les gestes signifiant l'accueil et le plaisir de la rencontre, les codes vestimentaires qui renvoient autant à des Européens qu'à des Nord-Africains et signifient la mixité entre les sexes dans les espaces de détente. L'ouverture est aussi exprimée visuellement par la présence d'images de l'église de Tunis sur la couverture de la brochure ainsi que de la synagogue de Djerba et de la Torah. Elles sont représentées à côté de mosquées, de coupoles de marabouts et autres symboles et signes rappelant la religion officielle du pays, soit l'Islam. Dans la production discursive, l'ouverture se manifeste à travers les adjectifs « accueillante » « amie », « chaleureuse », les substantifs « sourire », « lumières », « joie » « plaisirs », etc. À l'inverse, on peut noter l'absence à première vue de toute occurrence négative : l'instance énonciatrice ne mentionne pas la peur et la menace. Malgré cela, une analyse plus fine permet de comprendre que ces notions sont présupposées, sous-entendues. Dans l'évocation de l'amitié, de la proximité et d'autres notions, on comprend qu'entre l'émetteur et le récepteur il existe une connaissance préalable partagée du monde qui permet de ne pas dire ce que tout le monde sait : non seulement le texte n'évoque pas des notions négatives, mais il fait naître une sorte de complicité dans la communication.

Le deuxième thème récurrent est celui de la sécurité et de son double, **la sérénité**. Comme l'ont montré Ogriszeck et Guillery (1997), la sécurité est une notion immatérielle, elle ne peut donc pas être montrée directement. Elle a aussi une dimension fortement irrationnelle : les nombreux rapports de l'OMT (2001, 2002a, 2002b, 2003a, 2003b) ont souligné que le sentiment d'insécurité est plus important que l'insécurité réelle vécue. Dans de nombreux domaines comme le tourisme, la simple évocation de la sécurité pose problème : en parler, c'est la mettre en question. Dans le corpus, la question a été visuellement résolue de manière simple : dans tous les endroits qui pouvaient recéler une dimension d'insécurité comme par exemple le désert, la présence d'éléments de vie (indigènes, verdure, autres signes...) vient rassurer : placés à bonne distance du touriste, ils lui garantissent à la fois l'authenticité de l'expérience et

l'absence de danger. Au niveau verbal, la stratégie employée a été d'utiliser un quasi synonyme, **la sérénité**. À l'inverse de la sécurité, son évocation ne fait que renforcer sa réalité. Bien que ce terme figure dans certaines affiches produites avant les années 2000 à cause des attentats ayant lieu aux pays voisins, cette notion a été repensée après les attentats du 11 septembre 2001 et suite à l'attentat contre la synagogue de Djerba. Le cadrage rassurant est plus accentué dans le discours : dans les slogans, cette notion est évoquée beaucoup plus souvent en 2002 et 2007 qu'en 1999. D'autres moyens lexicaux sont utilisés pour exprimer la sécurité et la sérénité dans le champ sémantique de la proximité géographique ou affective. Les occurrences « proche », « amie », « deux heures pour se retrouver » sont nombreuses. Par association, la proximité devient synonyme de sécurité : un ami ne veut que le bien et en cas de risque ou de menace, les touristes peuvent dans l'urgence rejoindre leurs pays.

Le dernier thème très présent est celui de **la modernité**. Il ne s'agit pas d'une modernité philosophique à la Freitag (1986), mais d'un souci de montrer que le pays est dans les grands mouvements de mode mondiaux, ce que Gilles Lipovetsky (1986) appellerait l'hypermodernité. Certes certains éléments sont des constantes : les bains, le soleil, la mer, la chaleur, la lumière sont présents 38 fois sur les 38 affiches analysées. Mais les stéréotypes et les images folkloriques (dromadaire, palmier, village dans le désert...), présents dans le début du corpus, sont partiellement abandonnés en faveur d'images représentant une destination plus moderne, plus ouverte. On passe d'une monoculture, celle de la plage dont se satisfaisaient les touristes du XX^e siècle, à une pluriculture riche et variée où le golf, la culture monumentale, le *wellness*, l'histoire viennent enrichir le séjour : les touristes hypermodernes ne veulent plus « bronzer idiot ». Les affiches autrefois monothématiques deviennent des assemblages complexes où le *story telling* (Denning, 2005) se développe. Le luxe et le confort dans les infrastructures hôtelières sont mis en avant : le gentil serveur devient un collaborateur efficace et professionnel, la femme à l'habit traditionnel qui occupait l'espace comme « quasi-accessoire » devient une masseuse diplômée, connaissant les différentes techniques utilisées dans les meilleurs établissements voués au *wellness*. La tradition ne disparaît pas, mais est soutenue en permanence par la modernité. Cette évolution marque très clairement un changement du public ciblé dans la communication comme cela sera montré dans la deuxième partie de cet article. Le changement de logo en 2003, le soin mis après cette date à la réalisation des documents expriment aussi le souci des émetteurs d'être dans l'air du temps, comme l'ont confirmé les entretiens menés auprès des responsables.

Le changement de stratégie

Les différents changements thématiques qui viennent d'être évoqués sont à inscrire dans une stratégie globale qui a évolué pendant l'époque couverte par le corpus. Cette modification va être analysée autour de deux axes : le changement du public cible et le travail sur l'image de marque.

Le public cible

Le lien que l'on peut construire dans l'analyse entre le public représenté dans les visuels et le public visé a déjà été souligné plus haut. À partir de là, on peut affirmer que dans les années 1998 et 1999, le public auquel s'adresse la communication touristique de l'ONTT est la famille au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire un homme, une femme et deux enfants. La plage est leur objectif principal. Après cette date, ce n'est plus le cas. Le touriste auquel s'adresse désormais l'instance énonciatrice est jeune, il vient en couple, au maximum avec un seul

enfant, il peut être aussi un homme ou femme seule, etc. Il est actif, cherche à pratiquer plusieurs activités en plus de la baignade et le bronzage : les randonnées pédestres et équestres, les balades en VTT dans le désert, le golf, la thalassothérapie l'intéressent aussi. Il s'agit d'un touriste « intelligent », curieux d'en savoir davantage sur la culture du pays et son histoire. En montrant les touristes à distance des locaux, il y a un sous-entendu qu'ils sont indépendants, ils peuvent visiter seuls les sites archéologiques et organisent sans être accompagnés par une personne tierce leurs balades dans le désert ce qui renforce aussi la dimension « sécurité » évoquée plus haut. Le cadrage idéalise le public ciblé à travers le choix des personnages montrés dans les affiches dans l'objectif de créer des effets de projection et d'identification. On a toutes les caractéristiques de la communication publicitaire traditionnelle (Lanquar, Hollier, 2011) : individus plutôt jeunes, en bonne santé, souriants. Les signes plastiques (couleurs, lumières, composition) ont aussi beaucoup évolué pour devenir esthétiquement plus attrayants et susciter l'intérêt chez le sujet récepteur.

Pourquoi cette évolution ? On peut y voir deux raisons qui sont liées : d'une part, la baisse du nombre de mariages, l'augmentation du nombre de divorces et de manière générale une vie de plus en plus centrée sur l'individu et la satisfaction de ses désirs font que le schéma traditionnel de la famille devient plus rare. Elle constitue donc une part de plus en plus restreinte du public. D'autre part, les individus, même membres d'une famille, n'hésitent pas à avoir des temps de loisirs dans un autre cadre, en *single* ou en groupe et rejoignent ainsi les ceux qui ne vivent pas le cadre d'une famille. Pour dire les choses autrement, tout individu est susceptible de partir seul, en couple, en famille ou en groupe. La communication de l'ONTT s'inscrit donc dans l'évolution des modes de vie européens.

Il faut également noter que cette étude comparative des activités de l'ONTT durant neuf années en matières de relations publiques et des actions de communication révèle que l'office a renforcé ses actions de communication vers les voyagistes et les tours opérateurs (public relais) et le public direct (les touristes éventuels) notamment durant l'année 2003. Cette démarche de renforcement de l'image et de diversification de produits s'est prolongée durant les années suivantes mais avec moins d'intensité, étant donné les premiers indices de stabilisation de la situation, comme le montrent les chiffres entre 2003 et 2009.

La rupture avec l'image d'une destination de masse

La deuxième caractéristique du changement de la stratégie est la rupture avec l'image d'une destination de masse. Les images les plus anciennes montrent des plages bien remplies. La démarche intellectuelle à la base de cette communication était que si les touristes sont nombreux, c'est que la destination est intéressante, une sorte de croyance que la masse ne peut pas se tromper. Mais là encore, après 2002, la stratégie évolue : les touristes ne sont jamais montrés en groupe, la masse est évitée, le touriste est photographié seul ou en couple dans des moments d'intimité, il profite du cadre où il se trouve sans être dérangé. Ce cadrage renvoie aussi à l'ambiance de paix et d'harmonie qui règne sur le pays.

Les activités exercées évoluent également : autrefois principalement liées au bain dans la mer, elles se diversifient, deviennent plus actives et dynamiques avec le sport, la thalassothérapie les randonnées au désert, le golf, etc. Le public est jeune, actif, seul, en couple du même sexe ou non, la famille est moins représentée. Les femmes sont présentes sur les terrains de golf, participent aux activités en autonomie, elles représentent une nouvelle clientèle.

Les raisons de cette évolution sont à rechercher dans des positionnements d'abord économiques avant d'être communicationnels. Comme cela a été mentionné, la concurrence est forte en Méditerranée entre les pays récepteurs : de plus en plus de pays (Égypte, Turquie, Roumanie, Bulgarie...) qui ont un grand différentiel de niveau de vie par rapport aux pays émetteurs se créent une place sur le marché avec des prix bas. Entre une course aux prix bas et un changement de public, la Tunisie a fait le deuxième choix. En créant de nouvelles activités qui justifient des hausses de prix, en s'adressant à des catégories socioprofessionnelles capable de payer cette différence, le pays a préféré viser un tourisme plus rémunérateur et cela se traduit dans sa communication.

Une autre différence qui a été relevée par rapport à la rupture avec le tourisme de masse concerne la temporalité. D'une part, le tourisme est en 1998 et 1999 essentiellement saisonnier. Juillet et août restent les mois pendant lesquels les Européens prennent massivement leurs vacances. Mais l'emploi de personnels à temps partiel et l'utilisation d'infrastructures coûteuses seulement deux mois par an sont socialement et économiquement difficilement gérables. Les documents analysés essaient de promouvoir l'extension de la période touristique à l'année entière en soulignant dans la partie verbale que les activités proposées aux touristes peuvent être pratiquées durant les quatre saisons. D'autre part, des argumentaires apparaissent qui soulignent que la Tunisie peut être une destination de week-end. Voyage dans le désert, thalassothérapie, visite culturelle peuvent être l'objet d'un voyage de 2-3 jours. La proximité de l'Europe et notamment de l'Italie, le fractionnement de plus en plus important des congés des Européens et le coût bas des transports aériens incitent à proposer des offres qui s'éloignent de celles du grand public. En diversifiant son offre, l'ONTT répond à une demande de plus en plus pointue. Une dernière mention doit être faite par rapport à l'apparition dans les documents analysés de la mention en arabe « Tunisie, terre de paix ». Par delà la dimension esthétique et exotique pour les Européens de la calligraphie arabe, il faut voir une adresse à un public arabe, qui pratique une ou plusieurs langues européennes et qui commence à s'intéresser à la Tunisie comme destination. Pour cerner les contours de cette élite arabe du Maghreb, Moyen Orient ou vivant en Europe, il faudrait un corpus plus étendu.

Conclusion

L'analyse comparative du corpus de cette étude montre que pour pallier les effets déformateurs subis par l'image de la destination, l'Office national du tourisme tunisien (ONTT) a mis en place à partir de 2003 une nouvelle stratégie de communication conduite selon les axes suivants :

- une opérationnalisation différenciée dans le temps : la communication envers les voyageurs et les tours opérateurs d'un côté et le grand public de l'autre a été très forte en 2003, puis a fortement diminué d'intensité ;
- un changement graphique : l'analyse des signes plastiques et iconiques dans les logos et les photos montre la mise en place d'attributs identitaires de la destination plus diversifiés et plus dynamiques. Ces attributs et légitimations naturelles, historiques, culturelles et sportives véhiculent une volonté de rompre avec une image traditionnelle de la destination ;
- une mise en avant de la modernité avec des signes de luxe et de confort dans les infrastructures hôtelières. Les stéréotypes et les images folkloriques sont partiellement abandonnés en faveur d'images représentant une destination plus moderne. Cette stratégie, mélange de modernité et de tradition, est à replacer dans une évolution générale de la

communication touristique (Viallon, 2004) : si pendant des années le travail des Offices nationaux du tourisme a consisté à mettre en avant des « produits », c'est-à-dire à avoir une approche surtout marketing, la concurrence de plus en plus forte entre les pays méditerranéens les a contraints à mettre en place une approche plus communicationnelle prenant en compte le public et ses besoins supposés ;

- l'ouverture est montrée à travers la représentation de Tunisiens, affichant des signes d'accueil et de bienvenue à travers les codes vestimentaires variés, à travers la mixité entre les sexes dans les espaces de détente, à travers la représentation d'églises et de synagogues comme signe de tolérance et d'interculturalité qui est au coeur de la communication touristique (Viallon, Henneke-Lange, 2011) ;
- la sécurité et la sérénité. Difficile à montrer et mot tabou à prononcer, la sécurité est souvent traduite par la sérénité qui s'exprime aussi bien dans le discours que dans les visuels ;
- le changement de public cible : pour échapper à son image de tourisme familial de masse, la communication met en scène des *singles*, des couples, des groupes.

Cette stratégie a commencé à montrer ses effets dans les années 2004-2009, mais la révolution des jasmins a remis en question tous ces efforts. Même si aucun étranger n'a eu à subir les conséquences de cette révolution, la Tunisie se trouve en 2012 dans une situation en matière de fréquentation touristique bien pire qu'après les attentats de 2001 et 2002. Pour la première période entre 2000 et 2002, le chiffre est resté stable (5 millions) dans un contexte d'augmentation mondiale du tourisme ; entre 2010 et 2011, la chute a été de 6,9 millions à 4,8 toujours dans un contexte de développement mondial. Dans la première période, le pays était sous la menace relativement vague du terrorisme. Depuis 2011, la révolution, bien que relativement peu violente et de courte durée, a touché profondément l'image du pays. Le conflit libyen a encore contribué à mettre en question la sécurité du pays. Malgré un retour à une relative normalité, de nombreux touristes évitent encore la Tunisie. Les autorités doivent recommencer tout leur travail de conviction, c'est la preuve qu'une image n'est jamais acquise dans le tourisme.

Références

- Amirou R., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris, Presses universitaires de France, 281 p.
- Araña Jorge E., Carmelo L., 2008, « The impact of terrorism on tourism demand », *Annals of tourism research*, 35, 2, pp. 299-315.
- Banque Mondiale, 2002, « Rapport sur la Stratégie de développement touristique en Tunisie », Phase I, 13 juillet 2002, 325 p.
- Barthes R., 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, Éd. Le Seuil, pp. 4-43.
- Boopen S., 2006, « Do marketing promotion efforts in Tourism industry really matter? The case of Mauritius », *Tourism*, 54, 3, pp. 109-308.
- Boyer M., Viallon Ph., 1994, *La communication touristique*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.

- Chabrol C., Dilligearr G., 2004, « Préventions et risques routiers : réguler la peur et ou la menace ? », *Questions de communications*, 5, Presses universitaires de Nancy, pp. 115-132.
- Chabrol C., Radu M., 2008, *Psychologie de la communication et persuasion Théories et applications*, Bruxelles, De Boeck Université, 314 p.
- Chaliand G., Blin A., 2006, *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Al-qäida*, Paris, Éd. Bayard, 718 p.
- Charaudeau P., Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. Le Seuil, 661 p.
- Cosnier J., Brossard A., 1984, *La communication non verbale*, Paris-Genève, Delachaux et Niestlé, 244 p.
- De Bonville J., 2000, *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck Université, 451 p.
- Denning S., 2005, *The Leader's Guide to Storytelling*, San Francisco, Jossey Bass, 348 p.
- Dioula, 2012, « La valeur de l'image de marque d'un pays », [en ligne], [consulté le 02 mai 2012], disponible sur <http://dioula.blogspot.fr/2010/10/la-valeur-de-limage-de-marque-dun-pays.html>.
- Equipe MIT, 2002, *Tourismes 1: lieux communs*, Paris, Belin, 319 p.
- Freitag M., 1986, *Dialectique et société*, [en ligne], [consulté le 01 mai 2012], disponible sur http://classiques.uqac.ca/contemporains/freitag_michel/dialectique_et_societe_1/dialectique_1.html.
- Gibson A., 1999, « Le marketing de la destination touristique: management de la destination et gestion de la marque », *Les Cahiers Espace*, 64, pp. 76-87.
- Govers R., Go F., 2004, « Cultural identities constructed, imagined and experienced: a gap tourism destination image model », *Tourism, International Interdisciplinary Journal*, Vol. 52, 2, pp. 165-182.
- Heilbrunn B., 2010, *La marque*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Honecnik M., 2002, « The image of a possible Source of Competitive advantage of a destination: the case of Slovenia » *Tourism Review*, Vol. 57, 1 et 2, 2002, pp.7-14.
- Joly M., 2002, *L'image et son interprétation*, Paris, Nathan/VUEF, 219 p.
- 2005, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, A. Colin, 128 p.
- Lanquar R., 1994, *Sociologie du tourisme et des voyages*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Lanquar R., Hollier R., 2001, *Le marketing touristique*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Le Breton D., 2012, *Sociologie du risque*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Lipovetsky G., 1987, *L'Empire de l'éphémère, la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Folio, 337 p.

- « Nombre tourisme étrangers Tunisie », Organisation Mondiale du Tourisme, [en ligne], [consulté le 05 juin 2012], disponible sur <http://www2.unwto.org/fr/press-release/2011-06-08/1-omt-soutient-le-tourisme-en-tunisie>.
- Ogrizeck M., Guillery J-M, 1997, *La communication de crise*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- OMT, 2001, « Le tourisme après le 11 septembre 2001 : analyse, mesures réparatrices et perspectives », Rapport 18, Londres, 72 p.
- OMT, 2002a, « Comité pour la relance du tourisme dans la région méditerranéenne », Initiative commune de la Tunisie et de l'Espagne avec l'appui du Conseil professionnel de l'OMT », Rapport 19, Madrid, 156 p.
- OMT, 2002b, « Répercussions des attentats du 11 septembre sur le tourisme international : Le bout du tunnel », Rapport, 20, Le Comité pour la relance du tourisme, ITB. Berlin, 89 p.
- OMT, 2002c, « Vers la reprise. Comité pour la relance du tourisme », Rapport, 21, Londres, 156 p.
- OMT, 2003a, « Fifth meeting Tourism Recovery Committee », Beijing, Rapport, 25, 55 p.
- OMT, 2003b, « Quatrième réunion Comité pour la relance du tourisme », Rapport, 22, ITB Berlin, 64 p.
- OMT, 2012, « Faits saillants du tourisme mondial », [en ligne], [consulté le 01 mai 2012], disponible sur <http://www2.unwto.org/fr>.
- Office National du Tourisme Tunisien (ONTT), 2007, « Rapport annuel », Tunis.
- Robert André, Bouillaguet Annick, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France, 128 p.
- Rebillard S., 1991, « Identité et image d'une région », *Cahiers Espaces, Image, stratégie et communication*, 23, pp. 199-205.
- Ridha K., 2007a, « Christian Ganczarski : l'architecte de l'attentat de Djerba », *Le Temps*, 26 janvier 2007.
- 2007b, « Al Qaïda au Maghreb Islamique », *Le Temps*, 26 janvier 2007.
- 2010, « Al-Qaïda au Maghreb », *Le Temps*, 8 janvier 2007.
- Sitthom N., 1994, *Le tourisme en Tunisie*, Tunis, CERES Editions, 186 p.
- Spataro A., 2000, *Le tourisme en Méditerranée*, Paris, Éd. L'Harmattan, 142 p.
- Urbain J-D., 1991, *L'idiot du voyage : histoires de touristes*, Paris, Plon, 353 p.
- Urry J., 1998, *The tourist gaze: leisure and travel in contemporary societies*, London, Thousand Oaks/Sage, 176 p.
- Veron É., 1983, « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, 38, Paris, Éd. Le Seuil, pp. 98-120.
- Viallon Ph., 2004, « La Méditerranée au risque de la communication touristique », pp. 191-214, in : Fabienne B. et al., *La communication touristique / Tourist Communication*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Viallon Ph., Henneke-Lange S., 2011, « L'approche interculturelle comme critère d'excellence des sites web des métropoles touristiques », *Téoros*, 30, 1, pp. 64-72.

— 2012, «Sites internet touristiques : invitation au voyage ou adhésion à un mythe ?» in : *Recherches en communication, Images, récits et nouveaux médias : de la transmission à la co-construction de la croyance* (à paraître).

Winkin Y., 1981, *La nouvelle communication*, Paris, Éd. Le Seuil, 372 p.

Entretiens :

M. Mohamed Raouf Gadhomi, Directeur de l'évaluation et l'édition à l'ONTT, Tunis, effectué le 20 juin 2008

Mme Noura Karima, Représentante de l'ONTT en Allemagne, janvier 2009.

M. Mustapha Nasri, Représentant de l'ONTT en Italie, septembre 2010.

**La communication touristique face à la menace terroriste :
Le cas de la Tunisie après les attentats du 11 septembre 2001 et djerba 2002**

Philippe Viallon et Sarra Daldoul

Résumé

La recherche a montré qu'à la base du tourisme il y avait des mouvements *push* qui poussent le touriste à quitter son lieu d'habitation et des mouvements *pull* qui l'attirent vers un lieu. Comment convaincre un touriste de (re)venir dans un pays après une crise grave comme les attentats du 11 septembre 2001 ou celui de Djerba 2002, surtout dans un environnement fortement concurrentiel comme en Méditerranée ? À partir de l'analyse d'un corpus (1998-2007) consacré au tourisme en Tunisie et étudié par les méthodes sémiolinguistiques, ce travail met en évidence que la stratégie de la communication de crise a été basée sur le concept de sécurité, même si celle-ci n'est pas évoquée directement, ainsi que sur une volonté de se distancier du tourisme de masse.

Mots-clés : communication, tourisme, Tunisie, attentats, patrimoine.

Abstract

This research has shown that in essence tourism is due to movements of "Push" which encourage the tourist to leave his dwelling place, and other movements of "Pull" which shape his decision to visit a particular place rather than another. How is it possible to persuade a tourist to visit a location for the first time, or later to go back to it, especially when the latter has recently been confronted with a serious crisis, such as the 9/11 terrorist attacks that shook New York, or the attack against the synagogue of Djerba on 11 April 2002? For the present study, a set of promotional materials created between 1997 and 2007 has been analyzed. These materials have been used by the Tunisian tourism Office for its touristic communication to address the crises. The semio-linguistic analysis led to conclude that the notion of "security" is often mentioned by the promotional message, even if not directly, and an explicit focus on the particularity of the Tunisian touristic product, striving to keep away from the former strategy oriented to the mass tourism.

Keywords: communication, tourism, Tunisia, terrorism, heritage

ملخص

أثبتت نتائج البحث أنّ الدافع الأساسي لممارسة السياحة يتمثل أساسا في وجود حركات الدفع (Push) التي تحثّ وتدفع السائح إلى مغادرة مكان عيشه المعهود نحو وجهة ما دون غيرها وحركات الجلب (Pull) التي تؤثر على خياراته.

كيف إذن يمكن إقناع السائح بالتوجه أو العودة إلى وجهة ما بالأخص على إثر أزمة خطيرة مثل التفجيرات الإرهابية في 11 سبتمبر 2001 أو تلك التي استهدفت بيعة اليهود في جربة يوم 11 أبريل 2002 ؟ وماذا إذا ما كان ذلك أيضا في مناخ تحث فيه المنافسة مثل حوض البحر الأبيض المتوسط ؟

من خلال تحليل جملة من المحامل الإشهارية المعتمدة في الإتصال السياحي من قبل الديوان الوطني للسياحة التونسية أثناء العشرية الفاصلة بين سنتي 1987 و 2007 و فضلا عن قراءة سيميولوجية للمحتوى، نصّا و صورة أثبت هذا البحث، أنّ استراتيجية الإتصال السياحي المتوخاة من قبل البلاد التونسية للتصدّي للأزمة، قد تركزت بالأساس على مفهوم أساسي وهو " الأمان"، حتى وإن كان هذا المصطلح لا يتردد بكثافة و بشكل مباشر في المحامل الإشهارية التي تمّ تحليلها. حاولت الإستراتيجية أيضا أن تتأى بالخطاب الترويجي للسياحة التونسية، إثر الأزمة، عن السياحة الكمية (Tourisme de masse) التي تستهدف العدد و ليس النوع و إعتمدت خلافا عن ذلك التركيز في خطابها النصّي و المرئي على ترويج منتج سياحي متفرد، يتميز بالكيفية و يضع في المقدّمة الخصوصية التونسية.

الكلمات المفتاحية : السياحة التونسية، الإتصال، التفجيرات الإرهابية، التراث، الصورة.

**TOURISTIFICATION ET MISE EN TOURISME
DU MOYEN ATLAS CENTRAL : QUELLE IMAGE
POUR UN TERRITOIRE DE MOYENNE MONTAGNE
EN PROFONDE MUTATION?**

BRAHIM BADIDI

Enseignant-chercheur

Membre de l'Équipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation (E3R)

Centre d'études et de recherches géographiques (CERGéo)

Université Mohammed V Agdal – Rabat, Maroc

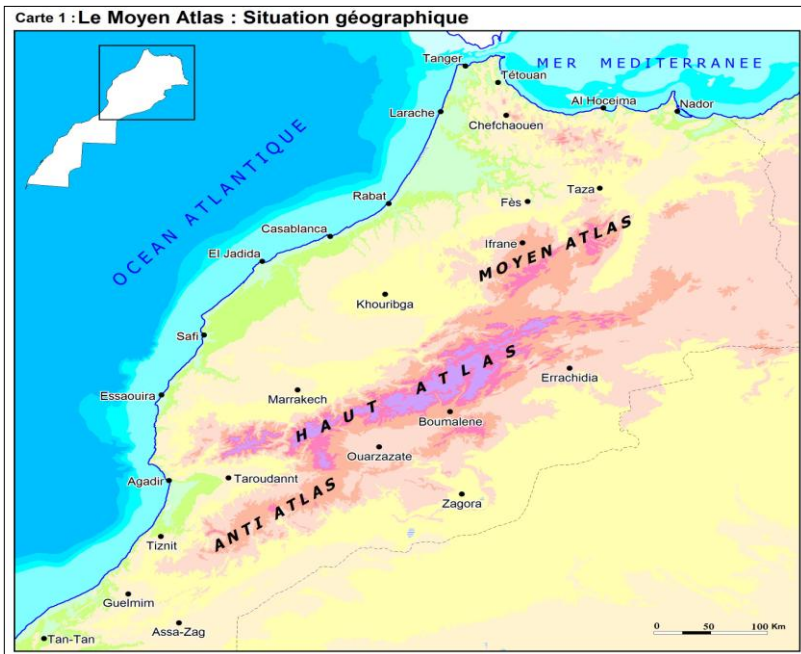
br.badidi@gmail.com

Investi dès le début du siècle dernier par un tourisme de montagne axé sur les stations d'estivage créées par les colons, le Moyen Atlas central s'est progressivement imposé en tant que destination privilégiée pour les résidents étrangers au début, puis, pour une minorité de bourgeois marocains en quête de tourisme de type moderne (ski, randonnées, pêche sportive, etc.). De nos jours, cette moyenne montagne est considérée comme une terre de détente et de villégiature pour la classe moyenne, plus particulièrement pour les citadins issus des villes de Fès et Meknès. L'hégémonie de cette activité au sein d'un milieu montagnard qualifié de fragile et marginal, constitue une source d'inquiétude pour les uns, mais suscite de vifs espoirs pour beaucoup d'autres. Dans une conjoncture internationale peu favorable à l'essor du tourisme de masse, pierre angulaire de la politique touristique marocaine, l'avènement du tourisme national peut contribuer à l'émergence de dynamiques exceptionnelles et pourra aider à la redynamisation des territoires ruraux en situation difficile. Dans nombre de pays méditerranéens, cas de la France, de l'Italie ou encore de l'Espagne, le tourisme des nationaux joue désormais un rôle incontournable dans la valorisation des ressources locales et par là même dans l'équation de développement des territoires périphériques. Cet objectif a été, d'ailleurs, l'une des motivations fondamentales pour la mise en place en 2002 de la Stratégie nationale du tourisme rural au Maroc. Dix ans plus tard, cette activité suscite toujours peu d'intérêt chez les décideurs et continue d'occuper une place facultative dans les programmes de développement touristiques de l'État. Au Moyen Atlas central, la région reçoit des dizaines de milliers de touristes marocains par an faisant de celle-ci l'une des régions touristiques les plus fréquentées du pays. Pourtant, ce territoire continue d'afficher des taux de pauvreté et de vulnérabilité parmi les plus élevés à l'échelle nationale, soit respectivement 16,9 et 27,7 % en milieu rural au niveau de la province d'Ifrane contre 14,5 et 16,6 % au niveau national (Haut-Commissariat au Plan, estimation 2007). À l'heure où les mouvements de contestation sociale suscitent de vives inquiétudes, où les effets de la mondialisation et du libre échange sèment le doute sur l'avenir de la petite paysannerie, la contribution du tourisme à l'amélioration des conditions de vie des ruraux, tant attendue au Moyen Atlas, tarde à venir. Une telle défaillance suscite de vifs questionnements : s'agit-il d'un problème de mentalité et de solvabilité de la clientèle qui fréquente la région ? D'un manque de savoir-faire utile à la valorisation du potentiel existant ? D'un problème de réceptivité et de refus de la part des locaux à intégrer cette nouvelle activité ? Mais au préalable, quelle place occupe le tourisme rural dans le système touristique en vogue localement ? Quel rôle jouent les différents acteurs dans la promotion de ce secteur ? Pour aborder ce sujet, la démarche adoptée accordera une place de choix à l'identification des spécificités locales et s'attachera à mettre en exergue le processus

de touristification et de mise en tourisme de la région. La nature de l'activité touristique qui en découle, sa structuration, et ses effets seront analysés à la lumière des prospections effectuées dans le cadre d'un projet de recherche collectif financé par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques³⁹.

Le Moyen Atlas central : des ressources diversifiées et des vulnérabilités inquiétantes

Situé au centre du Maroc septentrional, à la croisée de deux voies historiques : la route du Tafilalet et Trik Soltane, reliant d'importants pôles émetteurs de touristes, à l'Est (Errachidiya, Erfoud, Merzouga) et à l'Ouest (Fès, Meknès et, au plus loin, Rabat et Casablanca), le Moyen Atlas central est une zone de moyenne montagne qui s'élève par paliers depuis le Saïs, le *Dir* et la zone des causses vers 1200 à 1600 mètres d'altitude (carte 1).



Ces plateaux sont interrompus, à l'Est et au Nord-Est, par une zone de plissement culminant à 3000 mètres. Jouissant d'un climat méditerranéen de montagne, la région se caractérise par des hivers froids et des étés doux et frais. Les précipitations varient entre 700 et 1500 mm. Les chutes de neige sont fréquentes et atteignent plus d'un mètre en altitude. En matière de ressources en eau, la région est réputée pour ses lacs, ses sources et rivières, ses cascades : 80 % des eaux mobilisables dans le pays proviennent du Moyen Atlas. Mais, celui-ci, de par sa nature accidentée, n'en profite que dans de faibles proportions. Cependant, avec 23 % de la surface totale régionale, la forêt Moyen atlasique abrite près de 22 % de la flore nationale. L'essence emblématique de la région est représentée par le cèdre; le massif abrite la plus

³⁹ Ce projet, dont les résultats sont encore non publiés, est intitulé *Systèmes territoriaux et articulation du local et du régional*. Notre contribution dans ce cadre a été sous-titré « Approche territoriale de la mise en tourisme des milieux ruraux : cas du Moyen Atlas Central ».

grande cédraie du domaine méditerranéen : 108.000 ha. D'un point de vue peuplement, la région regroupe près du cinquième de la population montagnarde du pays et se caractérise par de faibles densités démographiques (47 hab/km²). Le système économique de base étant dominé par la pratique de la céréaliculture et de l'élevage extensif. Les maraîchages de saison et l'arboriculture moderne profitent essentiellement aux investisseurs citoyens fortement implantés sur les meilleurs sols de la région. La faible rentabilité économique des exploitations paysannes et la rareté des opportunités d'emploi accentuent la vulnérabilité des petits propriétaires et renforcent, chez les plus démunis, le désir de se réfugier ailleurs ou de se résilier à la pratique d'activités illégales (faux guides touristiques, commerces ambulants, prostitution, vente de drogue, etc.). Pourtant, la région est dotée de ressources diversifiées pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Un potentiel touristique qui suscite bien des espoirs

Caractérisé par la présence d'un potentiel unique à l'échelle nationale, le Moyen Atlas offre d'importantes opportunités pour l'émergence de diverses formes de tourisme. Au plan écologique, la région abrite un panel de sites permettant d'importantes possibilités en matière d'ornithologie, de découvertes et de recherches. La fréquence de la neige a, depuis longtemps, favorisé la pratique des sports d'hiver et la mise en place d'équipements caractéristiques des zones de hautes montagnes (remonte-pente du Michlifén, téléski du Jbel Hebr). Les lacs, les sources et les rivières de la région abritent une variété de poissons autorisant la pratique de la pêche sportive. Cette activité est appuyée par la présence du Centre national d'hydrobiologie et de pisciculture d'Azrou. D'un point de vue accessibilité, le Moyen Atlas est pourvue d'un réseau routier relativement bien aménagé, de pistes, de chemins forestiers et d'itinéraires de transhumance favorisant la pratique des randonnées sous ses diverses formes. Ce potentiel a été, dès l'époque du protectorat, valorisé par l'aménagement de circuits touristiques considérés parmi les plus fréquentés de la région à l'heure actuelle (circuits des cèdres, circuits des lacs). Doté d'une identité forte, façonnée au fil de l'histoire par des événements politiques, des modes de production, des pratiques agricoles, des organisations sociales et des traditions imprégnées de la culture amazighe, le Moyen Atlas possède également des atouts uniques lui permettant de promouvoir diverses formes de tourisme culturel. Sur ce fond de diversité naturelle, paysagère et culturelle est venue se greffer une dimension patrimoniale forte construite autour des produits de terroir et des traditions culinaires locales. L'étagement en altitude du climat, la qualité des eaux et des sols et le savoir-faire ancestral d'une paysannerie fortement ancrée dans son milieu ont eu pour effets conjugués une diversification surprenante des produits cultivés et des produits de l'élevage. Du piedmont aux pâturages des hautes terres, en passant par la zone des causses, la population locale a, de tout temps, su mettre en place des systèmes de production adaptés à chaque étage, voire à chaque terroir aux caractéristiques micro-climatiques particulièrement fines et circonscrites (primeurs, figues, noix, olives, pêches, grenadines, amandes, raisins, pommes, cerises...). Sur les hautes terres, la production de viande est assurée à partir d'unités fourragères naturelles. Avec les races ovines de Timahdit et des Béni M'guild, le Moyen Atlas peut se faire valoir de terre d'agneau. De par leur qualité reconnue, certains produits locaux sont soumis à de nouveaux procédés de valorisation ; d'où la présence de coopératives spécialisées dans la production du miel, du fromage de chèvre, de confiture de cerises ou encore dans la sélection et le conditionnement de plantes médicinales et aromatiques utilisées dans la médication, l'aromatisation, et l'extraction de principes destinés à la parfumerie familiale ou à la vente (Photos 1, 2, 3 et 4).



Photo 1. Douar Ben Smim – Province d'Ifrane une forme typique des douars du Moyen Atlas en milieu rural profond



Photo 2. La transhumance au Moyen Atlas : une pratique, une culture et une organisation mal valorisée par le tourisme (illustration réalisée par la maison du Parc Naturel d'Ifrane)



Photo 3. Siège de la coopérative Ach chifaà, commune rurale de ben Smim/Azrou : Extraits de lavande, fleurs d'oranger, Ghassoul et savon parfumés aux roses beldi. Des parfums et des couleurs du Moyen Atlas mal connus des touristes



Photo 4. Commune rurale des Aït Sbaà (env. Imouzzer Kandar) : Vente directe de fruits et légumes (pommes, poires, cerises, pêches, haricots vert), produits identitaires de toute une région

Par ailleurs, la région est réputée pour ses manifestations culturelles, sportives et commerciales (souks hebdomadaires, fête des cerises à Sefrou, festival des lacs à Dayet Aoua, festival d'ahdous à Ain Leuh). Ainsi, le support utile à l'éclosion d'une activité touristique de qualité existe. D'où l'émergence d'importantes initiatives publiques et privées en matière d'identification, de structuration et de valorisation du potentiel existant.

Le tourisme au Moyen Atlas : une activité imprégnée d'histoire et fortement dominée par l'écotourisme

Une touristification ancienne, des structures d'accueil hétérogènes

La touristification du Moyen Atlas date au moins du milieu des années vingt lorsque les centres d'Ifrane, d'Azrou et d'Imouzzer kandar furent créés de toutes pièces pour accueillir des colons en mal de fraîcheur, l'été, et de sport de neige, l'hiver. « Véritable embryons de l'urbanisation dans la région [...], ces créations de la colonisation sont destinées, à la fois, à implanter l'autorité administrative et militaire, et à offrir au tourisme familial des petits hôtels et des résidences secondaires, et aux pêcheurs et chasseurs des auberges et gîtes d'étapes » (Berriane,

1992). À la veille de l'indépendance, la région s'est imposée en tant que destination privilégiée pour les résidents français issus des villes voisines. En parallèle, la multiplication des résidences secondaires et des établissements d'accueil autorisait l'expansion d'un tourisme de séjour pratiqué par les hauts dignitaires de l'État. En 1964, la région comptait 570 chambres, soit 7 % de la capacité hôtelière nationale (Troin, 1967). Mais cette performance n'était qu'éphémère. Le départ des colons et l'engouement sans précédent pour le balnéaire (Tanger, Agadir) et le culturel (Fès, Marrakech) ont eu pour conséquences un relâchement dans le taux d'accroissement de la capacité d'accueil. L'engouement d'une minorité de bourgeois marocains pour des pratiques touristiques de type moderne n'a pas pu inverser la tendance: en 2002, la capacité d'accueil au niveau des hôtels classés s'élevait à peine à 1500 lits et le nombre des arrivées ne dépassait pas 45 000 par an ; soit, 125 touristes/jour. De nos jours, le nombre de nuitées enregistrées à l'échelle régionale est estimé à 70 000 par an et le taux d'occupation moyen des hôtels classés ne dépasse pas 15 %. L'essentiel des arrivées et des équipements est concentré au niveau de la province d'Ifrane : en 2008, celle-ci avait accueillie près de 33 300 touristes générant 65 666 nuitées. De par son rôle historique en matière d'animation touristique à l'échelle régionale, cette province compte 34 établissements dont 17 hôtels classés⁴⁰ (Tableau 1).

Tableau 1. Capacité d'accueil par type d'établissement et par catégorie au niveau de la province d'Ifrane 2008

Etablissement	Catégorie	Nb.	Nb. chambres	Nb. lits	% (Total lits)
Hôtel	4 *	2	110	237	23
	3*	5	229	451	44
	1*	3	39	66	6,5
	Non classé	6	106	161	15,8
	2ème catégorie	1	41	110	10,7
Total	toute Catégorie	17	525	1025	100 %
Résidence Touristique	1ère catégorie	1	44 Apart	275	70 %
	2ème catégorie	3	44 Apart 12 Chalets	115	30 %
Total	Toute Catégorie	4	88 Apart 12 Chalets	390	100 %
Gîte	1ère catégorie	2	10	35	22
	Non Classée	4	14	68	42,7
Auberge	Non Classée	5	21	56	35,3
Gîte + Auberge	Toute Catégorie	11	45	159	100 %
Total	Toute Catégorie	34	Nb. lits Capacité Totale: 1574		

Source: Délégation Provinciale du tourisme - Ifrane

Considérée comme l'un des dispositifs d'accueil le mieux qualifié dans toute la région, cette structure suscite, néanmoins, deux observations : la plupart de ces établissements sont fréquentés par des touristes étrangers en route vers le grand sud Oasien. Leur durée moyenne de séjour dans la région ne dépasse pas 1,6 nuit/touriste. Cela signifie que le Moyen Atlas est, avant tout, une zone de passage et ne peut se faire valoir, de ce fait, de destination touristique

⁴⁰ Cette capacité vient d'être renforcée par la mise en service d'un hôtel 5* (71 chambres) et d'une station touristique avec suites et bungalows (177 chambres).

internationale ; malgré sa diversité, ce dispositif est loin de répondre aux besoins d'une masse de visiteurs constituée, pour l'essentiel, de touristes nationaux arrivés en famille; d'où la prolifération de formes d'hébergements autres que les structures classiques: avec une capacité de l'ordre de 1600 lits, la seule province d'Ifrane abrite 26,6 % de l'offre en hébergement à caractère social à l'échelle nationale. Dédié aux salariés des grandes sociétés publiques, parapubliques et privées, ce type d'équipement est complété de 6000 lits répartis sur une vingtaine de colonies de vacances implantées le long d'un axe reliant les communes de Ain Leuh au sud, et Imouzzer kandar au nord.

En plus de ce dispositif, en cours de renforcement par la création de petites stations touristiques dans le cadre du programme *Biladi*, il y a lieu de mentionner qu'un grand nombre de riches citadins possédant, sur place, des résidences secondaires qu'ils occupent l'été et, temporairement, en périodes de neige et de jours fériés⁴¹. Les moins fortunés, quant à eux, trouvent refuge chez des proches parmi les locaux ou dans des logements meublés : chambres chez l'habitant, appartements, rez-de-chaussée, garages et sous sols de villas, etc. Cela représente un parc de plusieurs milliers d'unités qui, globalement, échappe à tout contrôle et dont la situation est peu connue des services de l'État.

D'une « terre d'élevage », le Moyen Atlas est, désormais, une « terre de villégiature » par excellence

Les vacanciers qui fréquentent la région adoptent, en général, des comportements rythmés par des pratiques quasi-similaires : i- Réservation d'un lieu d'hébergement en ville ; ii- Organisation de pique-niques ; iii- Déplacement le soir, en groupe, vers le centre ville le plus proche (promenades, prises de photos, achat de nourriture et de souvenirs).



Photo 5. Source Ain Soltane (Imouzzer Kandar) La villégiature : une activité dont les effets sont fortement localisés dans l'espace et dans le temps



Photo 6. Centre ville d'Ifrane : une ville dont la population se multiplie par 7 durant l'été

Pour analyser cette clientèle et prospecter ses effets sur le milieu d'accueil, nous avons procédé par une enquête auprès de 400 familles identifiées au niveau des sites les plus fréquentés. Parmi celles-ci, 48 % sont issues des villes voisines (Mékness, Fès, Sefrou) ; 32 % viennent des villes côtières (Casablanca, Rabat, Kénitra) et 13 % sont des Marocains Résidents à l'étranger (MRE). Les autres, sont, pour la plupart, originaires des provinces du sud et du Sud-Est

⁴¹ La seule ville d'Ifrane abrite environ 1600 résidences à finalité touristique.

(Marrakech, Agadir, Laàyoune.). Les familles nombreuses de plus de 5 personnes représentent 60 % des cas étudiés. D'un point de vue situation professionnelle, 44 % des chefs de ménages sont des fonctionnaires du secteur public dont près de la moitié sont des enseignants, 26 % exercent des activités libérales et sont pour la plupart des techniciens, des comptables et des infirmiers. Les autres sont composés de commerçants, d'artisans, de retraités et des sans emploi. D'un point de vue niveau de scolarisation, 44% des chefs de ménage ont un niveau d'étude supérieur (Bac + 2 et plus). Les autres ont un niveau secondaire (35 %) ou primaire (9 %), voire coranique ou sans (12 %). Les déplacements effectués par ces visiteurs sont confinés dans un rayon maximal de 2 à 3 km. Au-delà de cette distance, ces déplacements sont effectués en voiture et prennent la forme de visites éclairs de plusieurs sites pendant une même journée. Seule la moitié des visiteurs passe plus d'une journée sur place. Les autres sont soit de passage dans la région ou procèdent par des allers-retours entre leur domicile permanent et leur lieu de vacances⁴². Parmi ceux qui séjournent dans la région, 43 % le font pendant 2 à 4 jours, 32 % entre 5 à 8 jours alors que les autres s'y installent pour une période allant de 9 à 30 jours. Dans 98 % des cas, les principales activités pratiquées par les chefs de ménages et leurs familles se limitent à des balades en ville, aux pique-niques et à la villégiature dans les principaux sites naturels environnants.

Une activité à faibles retombées économiques sur le milieu d'accueil

Depuis la mise en service de l'Autoroute Meknès-Fès et le dédoublement sur une grande partie de la voie reliant celle-ci à Ifrane via El Hajeb, près de la moitié des vacanciers issus de ces deux villes préfèrent passer la nuit chez eux et revenir, quand ils le souhaitent, pour un bref pique-nique sur place. Cela ne leur coûte au mieux que le prix du carburant. Le vrai potentiel en termes d'impact étant donc représenté par ceux qui séjournent sur place. Ils seraient quelques 40 000 touristes, étalés sur les mois de juillet/août, à investir différents types d'hébergement avec une préférence marquée pour la location d'appartements meublés :

Tableau 2. Répartition des estivants enquêtés selon le type d'hébergement choisi

Type	Location d'appartement	Séjour chez des proches	Location d'une maison, villa, ou chalet	Location d'une chambre, garage ou sous sol	Village de vacance (Rés.Œuvres Sociales)	Camping	Hôtel	Autres (Gîtes, auberges)
%	53 %	12 %	11 %	7 %	5 %	4,5 %	3,5%	4 %

Source : enquête sur le terrain (été 2009)

Les séjours opérés par les nationaux sont, ainsi, principalement localisés en ville: les centres respectifs d'Ifrane, d'Imouzzer Kandar et d'Azrou concentrent l'essentiel des nuitées consommées. De manière générale, les retombées pour le milieu d'accueil sont faibles, et sont encore plus faibles pour le milieu rural. Ainsi, sur l'ensemble des familles enquêtées, 51 % d'entre elles déclarent avoir dépensé une somme inférieure ou égale à 500 Dh au cours de leur passage dans la région. Elles seraient même 7 % à dépenser moins de 100 dh durant cette

⁴² Cela concerne, en particulier, les Meknasi qui, depuis le dédoublement de la voie entre la ville de Meknès et le centre d'El Hajeb, ne sont plus qu'à une heure de route du Moyen Atlas.

même période. Ce chiffre pourrait être attribué à la catégorie des promeneurs issus pour la plupart des villes voisines. Les autres catégories engagent des dépenses relativement plus conséquentes.

Tableau 3. Ventilation des dépenses engagées par les visiteurs qui fréquentent le Moyen Atlas

Dépenses (en Dh)	- 500 Dh	[500 – 1000]	[1000 - 2500]	[2500 - 5000]	[5000 – 8000]	+8000 Dh
%	51 %	11 %	16 %	13 %	5 %	4 %

Enquête personnelle (été 2009)

En partant du mode d'hébergement dominant (location d'appartement de standing moyen), nous estimons que chaque individu dépense en moyenne 100 Dh/jour. Sur l'ensemble du budget alloué aux vacances, ce poste et celui de la nourriture représentent environ 82% ; le reste est partagé entre le transport (12 à 16 %) et les loisirs (entre 2 et 5 %). C'est dire aussi que le Moyen Atlas est une région où l'on s'ennuie un peu. Les espaces de jeu et de loisir sont quasiment absents et les occasions de divertissement (culturel, sportifs...) sont rares ou mal programmées dans le temps. L'achat de souvenirs ou de produits de terroir est une « petite folie » qui n'est généralement permise que par les familles relativement aisées et par celles venues de très loin, notamment des provinces du Sud.

Peu de places pour le tourisme rural et un faible engouement de la part des nationaux et des étrangers

Les déplacements touristiques des marocains qui fréquentent la région sont généralement conditionnés par la disponibilité d'un véhicule et par la présence de routes goudronnées. Dans les meilleurs des cas, ces déplacements sont confinés dans un circuit compris entre Dayet Aoua au Nord, Ben Smim - Aïn Leuh au Sud et Michlifen à l'Est (carte n° 2). En dehors de ce circuit, la randonnée (pédestre, équestre ou en VTT) est l'œuvre d'une petite minorité composée, à moitié, de touristes français, suivis des marocains et des espagnols. Près de 57 % des marocains concernés sont issus des grandes villes et sont, principalement, des cadres supérieurs (avocats, médecins, ingénieurs...). Une fois de plus, les sites convoités sont réputés pour leurs intérêts biologique, ornithologique ou paysager et sont principalement localisés à l'intérieur du Parc National d'Ifrane. Par ailleurs, les touristes qui fréquentent les auberges et les gîtes ruraux n'y séjournent que pour de courtes durées : ils seraient 90 % à y passer entre une et deux nuitées. Près du tiers d'entre eux déclarent être en route vers les dunes de Merzouga, voire vers l'Afrique sub-saharienne⁴³. Pour cette dernière catégorie, la région est donc une zone de passage obligée ; d'où l'avènement de gîtes équipés pour les camping-cars et d'auberges ultra modernes situés en bordure des grands axes routiers. Non loin de la ville d'Azrou, point carrefour à l'intersection des routes en provenance de Marrakech et de Tanger, via Fès et Meknès, le plateau d'Ougmas accueille l'une des concentrations les plus importantes de ce type d'établissements. Cette situation engendre peu d'effets pour les populations en milieu rural profond et suscite de ce fait d'innombrables interrogations sur les origines d'une telle défaillance.

Des structures d'accueil déficientes, une activité mal organisée

⁴³ Résultat d'un dépouillement effectué en 2009 concernant 850 touristes inscrits sur le registre du gîte Takechmirt, dans les environs d'Azrou.

La structure d'hébergement en milieu rural moyen atlasique se distingue par sa forte hétérogénéité. Ainsi, seuls 6 gîtes, dont 2 classés 1^{ère} catégorie, 5 auberges, 1 camping et 1 Château auberge parmi les 24 établissements en exercice, sont officiellement autorisés. Leurs propriétaires ont tous eu, de façon ou d'une autre, des liens avec le domaine du tourisme (anciens bazaristes, ex-cadres du ministère du Tourisme). D'un point de vue structuration, la plupart des gîtes et auberges reconnus par les services de l'État adhèrent à l'Association des maisons touristiques de montagnes (AMTM Moyen-Atlas-Ifrane). Au vue de sa situation actuelle, cette association peine, néanmoins, à accomplir le rôle pour lequel elle a été créée, à savoir la mise en réseau des intervenants qui opèrent dans ce domaine à l'échelle régionale. Par ailleurs, seul un nombre restreint d'agriculteurs se sont engagés dans cette voie. Parmi ceux qui exercent de façon régulière, deux ont bénéficié du soutien de l'État dans le cadre du programme d'aide à la création d'Activités génératrices de revenus (AGR), alors que deux autres ont été créés à l'occasion de la mise en place du Parc National d'Ifrane. Certains grands établissements détiennent le monopole des circuits, des guides et des muletiers et font appel aux services des petits gîteurs contre des rémunérations insignifiantes. Exceptions faites des établissements classés, la qualité des prestations laisse souvent à désirer. Par ailleurs, une nouvelle génération d'établissements nommés, pour les uns « auberge » et pour d'autres « château-auberge », vient de faire son apparition en bordure des routes (Photo 7). De par leur architecture, leur volume et leur aménagement interne, ces établissements ne présentent pas de signes de connexion avec le monde rural qui les abrite. Il s'agit plutôt d'hôtels de gamme déguisés en auberges pour des touristes de passage en quête d'un maximum de confort.



Photo 7. Château Auberge-Euro Camping, un Château Emirati en bordure de l'axe routier : Fès - Errachidia-Merzouga. Un établissement sans connexion réelle avec le milieu d'accueil (Commune Rurale d'Ougmas)



Photo 8. Gîte rural Chaàbat Boulmane Chez Said. Un gîte rural appartenant à un éleveur des environs de Boulmane (Moyen Atlas profond)



Photo 9. Gîte Dayet Aoua dans les Environ d’Imouzzer
Kandar Un des deux gîtes classés du Moyen Atlas
appartenant à un architecte de la ville de Fès

Cette hétérogénéité au niveau des structures d’hébergement et la hiérarchisation des rapports interprofessionnels qui les caractérise ravivent les conflits d’intérêt entre leurs propriétaires, avec en prime l’accentuation des difficultés des plus fragiles et la désagrégation des liens sociaux. Cette absence de synergie et de coordination est aggravée par le manque de structuration de l’offre et par un faible niveau d’encadrement des bénéficiaires. Conçus dans l’optique de promouvoir le tourisme de nature et de découverte, les deux circuits à thème, longtemps identifiés à l’échelle régionale à savoir le circuit des lacs et le circuit des cèdres (carte n° 2), suivent des sentiers goudronnés, rarement balisés et passent en marge de nombreux villages réputés pour leur dimension patrimoniale et culturelle : cas de la Zaouiya de Ben Smim, de la Zaouiya de Sidi Abdesslam et de la commune rurale d’Ougmas. L’Association des Guides de Montagne Ifrane - Moyen Atlas propose par le biais de son site web des services d’accompagnement et d’orientation. Cette association compte officiellement trois guides formés pour la pratique du tourisme de montagne. Ces derniers préfèrent en général travailler pour le compte des deux gîtes classés et, à défaut de clientèle, ils préfèrent se rendre à Marrakech ou chez les Aït Bougemmaz dans le Haut Atlas Central. Cela signifie que le tourisme rural au Moyen Atlas revêt un caractère hétéroclite, mal structuré et présente des signes de faiblesse à tous les niveaux. Pourtant, ni le potentiel, ni la volonté des populations à adhérer au processus de touristification de leurs territoires ne font défaut. Pour preuve, le nombre de paysans qui ouvrent « clandestinement » leurs portes aux touristes est en constante augmentation. Beaucoup souhaitent travailler dans la légalité mais ne peuvent le faire, faute de satisfaire aux exigences que leur imposent les autorités. S’agit-il d’un problème d’encadrement, de législation ou tout simplement par manque d’intérêt pour un secteur qualifié de secondaire par rapport aux formules dominantes ?

Rôle des acteurs institutionnels entre ambitions, chevauchement de compétences et manque de visibilité

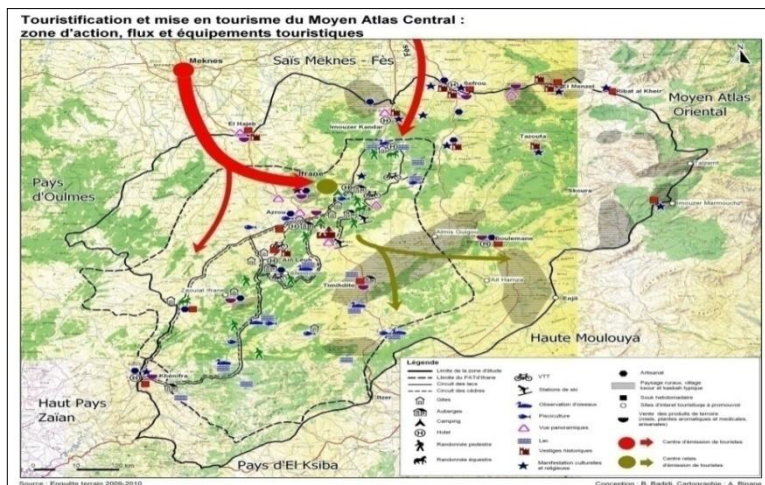
Une place facultative du tourisme dans les programmes de développement locaux

Considéré comme l’une des plus importantes actions de développement intégré entreprises dans le courant des années 80, le Projet Moyen Atlas Central avait pour finalité de promouvoir

le développement des principales activités économiques en vogue dans la région: l'élevage, les cultures et l'exploitation forestière. À l'exception des effets indirects liés aux aménagements opérés en vue de soutenir ces trois secteurs, l'activité touristique n'a pas tiré profit de ce programme. En 1996, les études réalisées dans le cadre du Plan d'aménagement touristique du Moyen Atlas mettent clairement l'accent sur les complémentarités à promouvoir entre les grandes villes voisines (Fès et Meknès), en tant que destination touristique à vocation culturelle, et le Moyen Atlas central, réputé pour son potentiel éco-touristique. Ayant pour objectif « d'agrémenter la visite monotone du circuit des villes impériales et de renforcer son attractivité par la mise en valeur des potentialités touristiques environnantes : thermalisme, écotourisme [...] » (URBAPLAN, 1996)⁴⁴, ces propositions, fautes d'équipements et d'adhésion de la part des agences touristiques, sont restées lettre morte. En dépit de cet échec, les études ultérieures ont repris les mêmes options : c'est le cas de l'étude sur le bi-pôle Fès-Meknès (DAT, 2001)⁴⁵ ou encore celui de la Stratégie Nationale sur le Tourisme Rural (OMT – PNUD, 2002). Ayant particulièrement mis l'accent sur le rôle que peut jouer le potentiel naturel du Moyen Atlas dans l'élargissement de l'aire de chalandise des villes impériales, ces études ont davantage contribué au façonnement de l'image de la région en tant que terre d'écotourisme et de villégiature. Dans une analyse plus fine, le Pays d'Accueil Touristique (PAT) d'Ifrane- Moyen Atlas ne fait pas exception à cette règle.

Le Pays d'Accueil Touristique d'Ifrane-Moyen Atlas : un projet ambitieux principalement tourné vers l'écotourisme

Le slogan du PAT d'Ifrane - Moyen Atlas est conçu autour de symboles emblématiques dominés par l'eau, le soleil, l'arbre et les montagnes enneigées. Ayant pour thématique principale « cédraine et moyenne montagne », ce PAT a été mis en place en 2006 par le ministère du Tourisme. Sa création s'inspire de la philosophie et des orientations précisées par la Stratégie Nationale du Tourisme Rural (carte 2).



⁴⁴ URBAPLAN, 1996, Plan d'Aménagement Touristique du Moyen Atlas, phase 1.

⁴⁵ Direction de l'Aménagement du Territoire, 2001, « Étude sur l'Aire Métropolitaine du bipôle Fès-Meknès ». Rapport de synthèse.

Ayant pour ambition de promouvoir la structuration de l'offre touristique dans la région, ce projet propose de nombreuses actions de sensibilisation autour d'un produit labélisé *PAT d'Ifrane Moyen Atlas*. Outre les circuits classiques, initialement identifiés, le site web du PAT apporte des informations complémentaires concernant quatre autres circuits qualifiés par le département de tutelle de « non conventionnels ». Ces circuits intègrent toujours des visites des *médinas* de Fès, de Meknès et de des ruines romaines de Volubilis. Les thématiques mises en exergue sont généralement dominées par l'écotourisme et sont principalement axées sur la pratique de randonnées, du ski, de la chasse sportive ou encore sur le bird wotching. Au vue des résultats actuels, ce PAT peine à concrétiser les objectifs pour lesquels il a été conçu : seul un gîte a été crée à l'initiative du ministère de tutelle et le nombre de touristes qui fréquentent les itinéraires identifiés est toujours insignifiant. Par ailleurs, l'association et la maison du PAT, éléments déterminants de la concrétisation de ce projet, n'ont toujours pas vu le jour et la valorisation du patrimoine local continue à obéir au bon vouloir des individus⁴⁶. Les difficultés de mise en tourisme révélées par cette expérience suscitent, une fois de plus, d'innombrables interrogations. Quelles qu'en soient les réponses, l'image que se font les décideurs locaux de leur région mérite, à notre sens, d'être redéfinie et son contenu repensé. La mise en parc d'une partie du Moyen Atlas a, de son côté, contribué au renforcement de cette image et devrait détourner davantage de touristes des zones et des territoires qui en ont le plus besoin.

Conclusion

Considérée comme l'une des rares montagnes au Maroc à connaître une touristification ancienne, le Moyen Atlas peine à s'imposer en tant que destination touristique internationale. Avec une durée moyenne de séjour et un taux d'occupation parmi les plus faibles du pays, cette région est avant tout une zone de passage pour les touristes étrangers et une terre de villégiature très prisée des nationaux. Cela montre qu'un potentiel aussi riche et diversifié, soit-il ne suffit pas pour faire d'une région une destination touristique reconnue. Aussi, il n'y a pas lieu de croire que la présence de centres émetteurs riverains tels que Fès et Meknès, dans le cas du Moyen Atlas, suffit pour drainer un plus grand nombre de touristes vers la région visée. Les chercheurs de l'Équipe MIT3, de l'Université Paris 7 sont parvenus à des déductions similaires en précisant que « l'existence d'échecs, là où l'on aurait pu s'attendre à un développement touristique, ou de réussites inattendues montre que la mise en tourisme des espaces n'obéit pas à des logiques purement commerciales ou institutionnelles, ni à une «vocation naturelle» des lieux à devenir touristique » (Mappemonde 57, 2001). Comparé à d'autres montagnes marocaines, tel que le Haut Atlas central, le tourisme rural au Moyen Atlas affiche les niveaux les plus faibles. Les facteurs de blocage sont multiples : les déficiences en matière de prestation et de structuration de l'offre, de mobilisation des acteurs locaux, le manque d'animations et d'attractions pour des séjours prolongés, les entraves d'ordre administratif et la faible ouverture des touristes nationaux sur des modes de consommation relevant du tourisme rural peuvent être mis en cause, mais ils n'en sont pas les seuls. Ces facteurs sont parfois même la conséquence d'une réalité découlant, elle même, d'une image : celle d'un Moyen Atlas perçu comme zone de villégiature pour les marocains et une montagne sans curiosité particulière pour des touristes étrangers avides de dépaysement. Différents acteurs s'activent pour remédier à ce retard, mais leurs stratégies se chevauchent et sont conditionnées par le déterminisme naturel et par l'image

⁴⁶ Pour comprendre les causes de cet échec, les autorités provinciales d'Ifrane ont procédé par une étude d'évaluation du PAT. Confiée à des experts de l'USAID, cette étude s'est, finalement, soldée par l'élaboration de posters admirablement bien conçus en vue d'optimiser la valorisation des sites naturels les moins visités.

qu'ils ont eux mêmes du Moyen Atlas en tant que terre d'eau, de fraîcheur et de verdure ; voila pourquoi les solutions envisagées vont toutes dans le même sens : encourager la villégiature et vouloir, à tout prix, se greffer sur le potentiel des centres touristiques riverains (Fès, Meknès, Volubilis). De nos jours, toute l'attention est focalisée sur les possibilités offertes au sein d'unités territoriales bien délimitées : Parc naturel, PAT. Nous estimons que le vrai potentiel autour duquel doit se construire l'image touristique de la région est représenté par l'Homme moyen atlasique et par son environnement. Pour que le moyen Atlas s'impose dans le paysage touristique national, son image actuelle doit, donc, se défaire des représentations véhiculées, jusqu'alors, par les administrations de tutelle et par les différents supports médiatiques. Dans une conjoncture internationale de plus en plus difficile, l'essentiel de l'effort à déployer doit verser dans le sens d'une redistribution interne des flux et d'une meilleure valorisation du potentiel existant en matière de tourisme rural. Le faible engouement des nationaux pour ce type de tourisme n'est pas une fatalité. Un noyau de leaders très « branchés » par le produit « tourisme rural au Moyen Atlas », existe déjà. Par effet d'entraînement, d'autres adeptes suivront. En collaboration avec les acteurs locaux (propriétaires de gîtes, guides, coopératives de produits de terroir.), diverses associations et autres ONG s'activent aujourd'hui dans ce sens, il y a lieu de les soutenir à commencer par la reconstruction de l'image du Moyen Atlas et la requalification des structures existantes. Appréhendé sous l'angle d'une approche territoriale, nous estimons qu'un tel effort doit s'opérer à l'intérieure d'un espace géographique plus homogène et plus cohérent. La vraie image touristique du Moyen Atlas serait ainsi celle, aussi, qui fait référence aux traditions montagnardes des Aït Seghrouchen et des Aït Youssi, celle qui valorise les Kasbahs et les villages typiques des Aït Hamza et qui donne envie au visiteur de goûter aux plaisirs du pays de Timahdit et de la vallée d'Almis Guigou.

Références

- Badidi B., 1995, *La révolution des vergers de rosacées au Moyen Atlas Central et ses bordures*, Thèse en géographie sous la direction d'Olivier Balabanian, Université de Limoges, 448 p.
- Berriane M., 2009, dir, *Tourisme des nationaux, Tourisme des étrangers Quelle articulation en Méditerranée ?*, Publications de la FLSH, Université Mohammed V Agdal, Série Essais et Etudes, 41, pp. 127-170.
- Billand A., 1996, « Développement touristique des parcs de montagne au Maroc : Principes de zonage et d'aménagement », *Revue de Géographie Alpine*, 4, pp. 95-108.
- Boujrouf S., 2004, « Tourisme de montagne au Maroc : enjeux de la durabilité », pp. 273-284, in : Saïgh Bousetta R., Albertini F., dirs, *Le tourisme durable : Réalités et perspectives marocaines et internationales*, Marrakech, Université Cadi Ayad.
- Chattou Z. *et al.*, 2005 « Tourisme Rural et Développement Durable », Actes du séminaire organisé par l'ENA de Meknès, juin 2002.
- Kerbout M., 2006, « Le tourisme dans le Moyen Atlas Central : état des lieux et perspectives d'avenir », pp. 123-132, in : Saïgh Bousetta R., dir, *Le tourisme de montagne : Réalités et perspectives*, Marrakech, Université Cadi Ayyad.
- Jennane L., 2004, *Le Moyen Atlas Central et Ses bordures : mutations récentes et dynamiques rurales*, Thèse d'État en Géographie sous la direction de Jean Bisson, Université de Tours,

Publications de la Faculté des lettres et des sciences Humaines, Dhar Mehraz, Fès, Éd. Al Jawahir, 706 p.

Millan J., 2010 « Le dilemme entre développement et protection dans les montagnes du Maroc - le cas des parcs du Moyen Atlas », Vol. 82/4 /2007, Éd. Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon [en ligne], [consulté le 06 août 2012], disponible sur <http://geocarrefour.revues.org/3002>.

Peyron M., 2004, « L'écotourisme comme levier de développement des ressources territoriales: le cas des massifs orientaux de l'Atlas marocain », *Montagnes Méditerranéennes*, 20, pp. 187-194.

Ramou H., 2006, « Tourisme de montagne dans le parc national du Toubkal : un outil de valorisation et de conservation des ressources naturelles ou de leur dégradation », pp. 181 – 191, in : Saïgh Bousetta R., dir, *Le tourisme de montagne : Réalités et perspectives*, Marrakech, Université Cadi Ayyad.

Sacreau I., Vacher L., 2001, « La mise en tourisme des lieux et des espaces, processus, périodisations et variations régionales », Actes des 27^{ème} journées de la Commission Nationale de Géographie du Tourisme et des Loisirs, La Rochelle, mai 2000.

Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, 2007, « Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National d'Ifrane ».

Délégation Provinciale du Tourisme d'Ifrane 2010, « Rapport sur l'état d'avancement du PAT d'Ifrane ».

Touristification et mise en tourisme du moyen atlas central : quelle image pour un territoire de moyenne montagne en profonde mutation?

Brahim Badidi

Résumé

Les premières tentatives de mise en tourisme du Moyen Atlas central remontent au début du siècle dernier. Ces tentatives ont été matérialisées par la création de stations d'estivage dédiées aux européens qui résidaient dans les grandes villes voisines. Progressivement, la région s'est imposée en tant que terre de villégiature pour les touristes nationaux et une zone de passage pour les étrangers en route vers le grand sud oasien. Ainsi, l'image touristique de cette région a été, dès le départ, façonnée autour de symboles emblématiques représentés par l'eau, la forêt et les montagnes enneigées. Cette image a eu des effets extrêmement profonds sur la structuration de l'activité touristique dans la région, sur ses formes d'expression spatiale et s'est installée de façon quasi irréversible dans l'imaginaire et dans les stratégies des décideurs et des touristes ; d'où de faibles retombées pour les territoires et les communautés en situation difficile et l'aggravation des déséquilibres intra régionaux. Les causes de cette orientation sont multiples, mais le rôle des acteurs institutionnels est directement mis en cause.

Mots-clés : Moyen Atlas central, mise en tourisme, villégiature, tourisme rural, image touristique, retombées, stratégies des acteurs.

Abstract

The first attempts of having tourism in the central Middle Atlas began in the early last century. These attempts were materialized by the creation of summer stations dedicated to Europeans who lived in the neighbor cities. Gradually, the region has emerged as a land resort for the tourists and a national transit area for the foreigners traveling to the great southern oasis. Thus, the tourist image of this region was, from the outset, shaped around iconic symbols represented by water, forest and Snowy Mountains. This image has extremely profound effects on the structure of tourism in the region and on the forms of the expression of its space. It also as a virtually irreversible way in the imagination and in the strategies of policy makers and tourists where benefits for low territories and communities are in a difficult situation and worsening intra-regional imbalances. The causes of this trend are numerous but the role of institutional actors is directly involved.

Keywords: central Middle Atlas, tourism development, resort, rural tourism, tourist image, fallen, players' strategies.

ملخص

تعود البدايات الأولى لظهور النشاط السياحي بالأطلس المتوسط الأوسط إلى فترة الحماية . ففي بداية العشرينيات من القرن المنصرم عمد المستعمرون إلى خلق محطات سياحية جبلية لفائدة أعيان وأطر الدولة المقيمين في مدن فاس ومكناس والسهول المجاورة. وقد تطورت هذه المنتجعات بالتدرج لتصبح مدنا قائمة الذات تستهوي أعداد كبيرة من الزوار المغاربة وكذا بعض السياح الأجانب المتجهين صوب واحات المغرب الجنوبي الشرقي . إن الصورة التي تم الترويج لها منذ الوهلة الأولى بخصوص المؤهلات السياحية المحلية تم اختزالها في حدود متطلبات سياحة الاستجمام على اعتبار أن الأطلس المتوسط هو "أرض المياه، والغابات والتلوج" . هذه الصورة أثرت بشكل قوي على هيكلية هذا القطاع ومن خلال ذلك على منظور واستراتيجيات السياح و ذوي القرار المهتمين بالشأن السياحي المحلي . لقد كان لكل ذلك انعكاسات قوية على المجالات والفئات الهشة، كما أنها ساهمت في تعميق الهوة بين المجالات الحضرية المستقطبة للسياح والمجالات القروية النائية. أما العوامل الكامنة وراء هذا الوضع فهي متعددة ومتباينة.

ويبقى أن الفاعلون المعنيون لهم دور مباشر من خلال إسهامهم، الغير مقصود، في تغييب المؤهلات والخصوصيات التي تزخر . المحلية الرساتيق و المجموعات البشرية بها

الكلمات المفاتيح : الأطلس المتوسط الأوسط، إعداد سياحي، نزهة، سياحة قروية، صورة سياحية، انعكاسات، استراتيجيات الفاعلين.

VALORISATION DES RESSOURCES TOURISTIQUES DANS L'OASIS DU TODRHA (SUD-EST MAROCAIN)

MOHAMED NAIM

Enseignant chercheur,

Équipe de recherche « Gouvernance des territoires et des sociétés »

Faculté Polydisciplinaire de Safi, Maroc

mnaimbox@yahoo.fr

Depuis la deuxième moitié des années 60, le gouvernement marocain se base sur le secteur du tourisme pour réaliser la relance économique et sociale. Ainsi, de nombreux investissements ont-ils été effectués dans ce secteur. Au départ, la politique touristique a accordé plus d'intérêt au tourisme balnéaire, le sud intérieur et les villes « impériales ». Mais, depuis, la fin des années 1980, le gouvernement marocain tente de diversifier ses produits touristiques en accordant plus d'intérêt au tourisme des oasis et des montagnes. Cette stratégie vise à diversifier le produit touristique, d'une part et à réaliser le développement local, d'autre part. Le sud intérieur du Maroc attire de plus en plus les touristes aussi bien nationaux qu'internationaux. La croissance de l'activité touristique dans cette zone n'est pas le fait du hasard, mais elle est due à l'existence des potentiels touristiques matériels et immatériels importantes. À l'instar des oasis du sud intérieur du Maroc, la vallée du Todrha connaît une activité touristique en plein essor. Celle-ci présente des produits touristiques originaux tels que les différents paysages naturels, une architecture typique et un patrimoine culturel. Par ailleurs, la situation géographique du Todrha en tant qu'espace reliant les deux pôles touristiques du sud intérieur (Ouarzazate et Errachidia) demeure le facteur déterminant en matière des flux touristiques. Mais, ces flux de touristes drainés par cette oasis présaharienne est très faible, surtout lorsque on prend en considération l'importance des ressources touristiques existantes. Cette faible attraction s'explique en grande partie par l'absence d'une stratégie touristique efficace visant la valorisation de ces ressources.

Certes, l'activité touristique devient de plus en plus une source de revenus financières pour une partie de la population de la vallée du Todrha. Donc, quelles sont les stratégies nécessaires pour la valorisation des potentialités touristiques existantes d'une part, la production des produits touristiques répondant à la fois aux besoins des consommateurs et l'exploitation rationnelle de cet espace fragile d'autre part ? Pour réaliser cet article nous avons effectué l'inventaire de l'ensemble des potentialités touristiques de la vallée du Todrha et par la suite nous avons adopté une méthode descriptive et analytique des données collectées.

Diverses potentialités touristiques

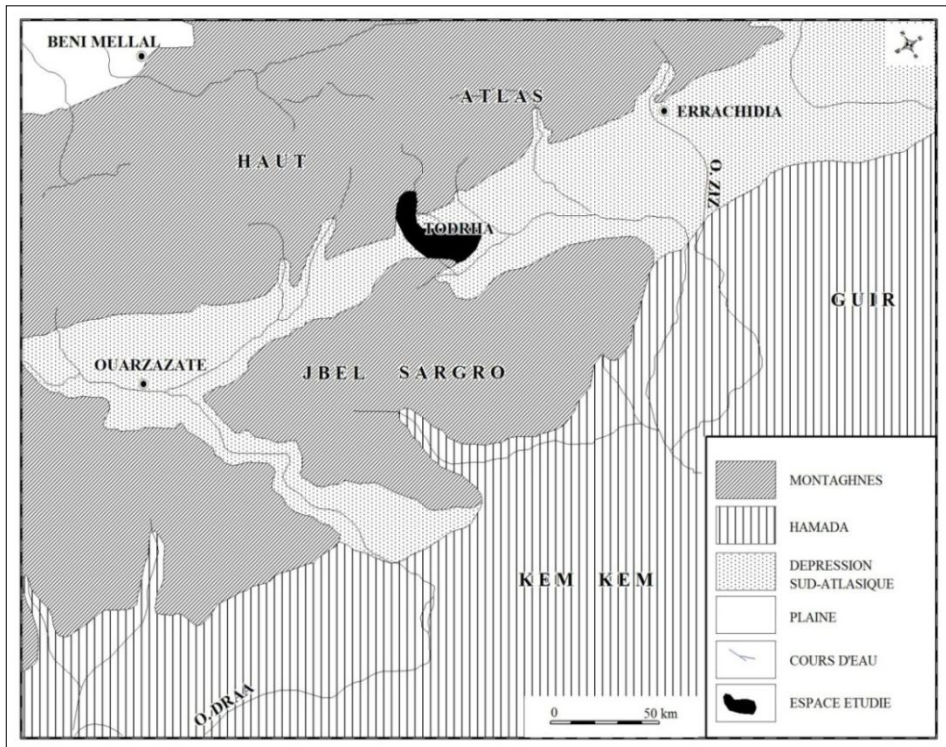
Le Todrha, au sens large, se compose de trois domaines naturels différents. Cette diversité constitue le point fort de la zone en question pour développer l'activité touristique. En fait, ces différentes zones topographiques sont :

1. au nord, un domaine montagneux faisant partie du Haut Atlas Central. Ce massif se caractérise par des hautes crêtes de plus de 3500 mètres d'altitude (Irhil-n-Tizi M'kourne s'élève jusqu'à 3223 m, Irhil-n-Tissent 3110 m), par des plateaux ondulés et enfin par des vallées.

2. au sud, une autre zone montagneuse de l'Anti-Atlas (Jbel Saghro et Ougnate), constituant la suite de l'Anti-Atlas.
3. entre les deux massifs montagneux, se situe un bassin traversé par l'oued Todrha ; il s'agit de la dépression dite sillon sud atlasique.

La cuvette proprement dite du Todrha est entourée par une série de crêtes exhausées atteignant plus de 2000 m d'altitudes. À ce propos, notons que « dans la plupart des cas, ces crêtes qui forment des lignes continues se traversent à une altitude élevée par des cols » (Naim, 1996 : 74). Ces derniers favorisent l'ouverture et l'accès facilement aux régions avoisinantes. À ce sujet, Georges Raclot (1936 : 90) a souligné que « le Todrha est nécessairement très fréquenté. Au nord, par l'Amdghous, il ouvre la route du Tadla, de la Moulouya et des plaines du Maroc ; au Nord-Ouest, il permet de rejoindre la haute vallée du Dadés, à l'ouest ».

Carte n°1 : Situation géographique de la vallée du Todrha (source : Naim, 2011)



Cette ouverture présente des atouts énormes pour mettre en place un projet régional en matière de l'activité touristique entre la vallée du Todrha et les zones avoisinantes. En fait, la zone du Todrha se caractérise par la diversification des ressources touristiques. Parmi les principales potentialités, il y a lieu de retenir :

- les sources des eaux douces (sources des gorges, source de poissons sacrés) ;
- les montagnes, les cols formant les murailles par exemple celles des gorges du Todrha ;

- l'oasis, paysages agraires, ksour au sein et à la lisière de celle-ci ;
- les différents produits artisanaux ;
- les techniques traditionnelles de mobilisation des eaux souterraines (khetara) ;
- les moussems (Sidi El Haj Amer...) et souks hebdomadaires ;
- architecture locale ;
- la gastronomie locale ;
- les hôtels, des maisons d'hôte, des restaurants, des campings.

Ces potentialités assez variées permettent à la vallée du Tordha de présenter un produit touristique typique. Mais, le sous équipement de celle-ci en matière d'infrastructure (routes, sentier...) et l'absence de projets de valorisation et d'identification de ces potentialités ne permet pas le développement de l'activité touristique dans cette oasis présaharienne. Alors, il est temps de mener des recherches approfondi pour mettre en place une stratégie touristique efficace. À ce propos, Abdelfettah Kassah (2004 : 144) a souligné que : « l'identification d'un bien comme patrimonial et sa mise en patrimoine (la patrimonialisation) procèdent bien d'une opération intellectuelle, mentale et sociale qui implique des tris, des choix donc des oublis : que conserver ? Selon quels critères ? ».

Photos 1 et 2. Les gorges du Todrha : potentialités touristiques typiques



Ce type de muraille favorise la pratique de l'alpinisme. Mais, à ce jour la pratique de ce sport demeure très faible dans cette oasis en raison de l'absence d'une stratégie de valorisation. La valorisation de ces murailles passerait par une large publicité et l'organisation de compétitions

en alpinisme en invitant les amateurs, voire les professionnels, en signant des conventions de partenariat avec les différentes associations ou/et clubs⁴⁷ (Photos : Naim, 2011).

Photos 3 et 4. L'oasis du Todrha : un ruban vert d'environ 32 km de longueur



Paysage naturel et agricole présentent des produits touristiques typiques. Ce type de ressources touristiques nécessite le traçage des circuits au sein et à la lisière de l'oasis pour faciliter l'accès aux touristes (Photos : Naim, 2011).

Photo 5. Une maison traditionnelle construite en pisé transformée en hôtel



On assiste, actuellement, à une fièvre de reconversion de l'habitat traditionnel – qui a perdu sa fonction initiale – en activité touristique. Aujourd'hui, on compte plus d'une vingtaine d'habitat en pisé ayant bénéficié de cette réaffectation pour assurer une activité touristique (les hôtels, les maisons d'hôtes, les restaurants, le commerce relative aux produits touristiques du type bazar). Ainsi le tourisme contribue-t-il, d'une part, à la valorisation de l'architecture traditionnelle, du savoir-faire et à la mémoire collective de la population locale et, d'autre part, à la création d'emplois (Photo : Naim, 2009).

Depuis le dernier quart du XX^e siècle, la vallée du Todrha, connaît des flux de touristes internationaux et nationaux. Ce développement précoce de l'activité touristique a entraîné la

⁴⁷ R. Lessmeister (2004 : 153) précise que « En 1985, l'État marocain, en collaboration avec le Club alpin français (CAF), a lancé un programme de développement pour les régions montagneuses ».

mise en place d'équipements touristiques. Ainsi la vallée est-elle dotée d'un équipement non négligeable, tel que les hôtels, les campings, des maisons d'hôtes et les restaurants.

Tableau 1. Différents établissements touristiques (hôtels classés) 2008

Nom de l'établissement	Nbre d'étoiles	Nbre de chambres	Nombre de lits
Bougafer	4	120	240
Saghro	4	065	130
Lamrani	3	22	44
Tomboctou	2	14	33
Todrgaha	1	50	100
Total		271	547

Source : délégation du Tourisme de Ouarzazate, 2009

Les hôtels classés sont au nombre de 5 avec une capacité totale de 547 lits. Par ailleurs, la vallée du Todrha est dotée, également, d'un ensemble d'hôtels non classés d'une capacité de 266 lits. Ces dernières années, on assiste à une multiplication des maisons d'hôtes. Ces hôtels, tous statuts confondus, sont fréquentés dans la majorité des cas par des touristes en provenance de l'étranger. Mais le nombre des arrivées demeure toujours très faible. Ces effectifs sont loin de répondre aux attentes des promoteurs touristiques. Afin d'augmenter le nombre des arrivées et le taux d'occupation, il est nécessaire d'encourager le tourisme interne en mettant en place des hôtels et des restaurants répondant aux caractéristiques des familles marocaines aussi bien sur le plan démographique (taille des ménages) que sur le plan des moyens financiers des familles. De même, la vallée est équipée d'un grand nombre de restaurant. Malheureusement, la gastronomie locale demeure moins présente dans les menus présentés aux visiteurs dans les différents restaurants. Malgré ces riches ressources touristiques qui caractérisent cette vallée, nombreux d'entre-elles sont peu identifiées, mal ou sous valorisées. Par conséquent, l'activité touristique demeure loin de répondre aux attentes des acteurs économiques en particulier et de la population locale en général. Ainsi, il est temps de mettre en œuvre une stratégie visant une relance touristique en particulier et économique en général.

Un plan stratégique pour développer le tourisme

La vallée se caractérise par de nombreuses potentialités touristiques. Celles-ci présentent de grandes possibilités pour le développement d'un tourisme oasien et montagnard. Pour valoriser toutes ces ressources, il est nécessaire de mener des projets touristiques en collaboration avec les différents intervenants (les élus locaux, les autorités locales, les services extérieurs, les promoteurs touristiques, les associations, etc.).

Création des gîtes d'étapes

La diversité topographique offre des choix aux amateurs pour effectuer des randonnées sous plusieurs formes. Ainsi, le traçage des circuits et la mise en place des gîtes s'imposent. En effet, la pratique des randonnées pédestres et équestres le long de la vallée donneraient naissance sans doute à l'agrotourisme, d'une part, permettront la valorisation du patrimoine local (naturel, culturel, paysage agricole, techniques traditionnelles de la mobilisation des eaux souterraines, khattara, les habitations en pisé...) d'autre part.

Création d'un musée

La culture locale est riche et variée. Elle s'est exprimée par de multiples pratiques et usages dans les différents domaines de l'agriculture, de l'artisanat, dans le bâtiment, dans le vestimentaire, etc. Nous proposons donc la création d'un musée pour permettre la reconstitution de l'histoire de la région en question et de suivre les mutations de la population locale. Ce projet de musée permet la valorisation de la culture matérielle de la vallée du Todrha. À ce propos, Y. Lacoste (2003 : 287) a dit que « la patrimonialisation est un processus culturel et politique et somme toute géo-politique dont l'apparition traduit une prise de conscience des identités régionales ». La réalisation de ce projet paraît facile car il existe certains commerçants amateurs des produits d'antiquités ayant l'idée d'ouvrir un musée. Ces commerçants ont stockés dans leurs boutiques un nombre important de produits artisanaux dans le domaine de l'agriculture, des ustensiles de cuisine, de services, de construction, d'équipement et de vestimentaire...).

Photos 7 et 8. Boutique de divers articles d'antiquité



La diversité des produits artisanaux reflète l'importance du savoir-faire de la population locale. Malheureusement ces articles ne sont pas valorisés en raison de l'absence de moyens financiers et d'un programme de l'État visant la création de musées dans cette oasis. Jusqu'à présent ces différents articles sont stockés dans des boutiques de certains amateurs des produits d'antiquité (Photos : Naim, 2011).

Intégration de la gastronomie locale dans la restauration

Il est très important d'intégrer les plats traditionnels dans les menus présentés aux touristes marocains et étrangers. Cette opération permet de valoriser davantage la gastronomie locale et le savoir-faire faire en matière de la cuisine. De même, pourraient contribuer à la valorisation de produits agricoles et artisanaux locaux. Par conséquent, de nombreux postes emplois verront le jour. Lahsen Jennan (2005 : 29) a signalé que « ce type d'initiative contribuerait grandement à tisser les liens de complémentarité, voire de solidarité, entre des secteurs qui, jusqu'à présent, vivent côte à côte tout en s'ignorant ».

Photo 6. Technique de la cuisson du pain dans le four traditionnel



La valorisation du pain cuit au feu du bois et à l'aide de la technique traditionnelle entraîne la création des petits emplois. Par ailleurs, il permet la valorisation de savoir-faire et la production de produits de qualité (Photo : Naim, 2011).

Mise en liaison de la vallée du Todrha avec les différentes agences du voyage

Ces dernières années, on constate que le développement du tourisme international est beaucoup lié aux agences de voyages. En effet, ce sont les agences qui proposent des circuits touristiques à parcourir par les touristes. Ainsi, les produits présentés tout au long de ces circuits ont plus de chance d'être consommés. Ralph Lessmeister (2004 : 154) précise que « ce sont eux (tour-opérateurs internationaux) qui sont responsables du marketing et de la promotion des offres, soit par des catalogues, soit par présence dans les foires et exhibitions (salles d'exposition). Très importante (et peut être l'instrument de publicité le plus important de tous) est la publicité faite par les clients contents et du bouche à oreille. L'intérêt essentiel est d'offrir une bonne qualité pour gagner une réputation exceptionnelle ».

Tous les hôteliers et les restaurateurs, voire d'autres acteurs, sont appelés à collaborer et à se coordonner avec des agences du voyage aux niveaux local, régional, national et internationale. En fait, les agences du voyage jouent un rôle important dans l'orientation et la répartition des touristes à travers les différentes régions du monde. Ainsi, les agences pourraient-elles favoriser les arrivées des touristes dans certaines régions que dans d'autres régions. Herbert Popp (2004 : 166) souligne que « les tour-opérateurs européens coopèrent sans exception avec un partenaire marocain, avec une agence de voyage spécialisée dans ce produits (randonnées dans les montagnes). Elles sont dans leur grande majorité installées à Marrakech. L'agence de voyage marocaine confie la réalisation et l'accompagnement des voyages à des guides de montagne nationaux. Le guide dirige le groupe touristique ». La réussite de cette stratégie touristique dépend donc d'une collaboration et d'une coordination entre les différents intervenants ou acteurs, tels que les acteurs économiques (promoteurs touristiques notamment), les autorités locales, les conseils communaux, les services extérieurs et les associations locales. Elle dépend aussi d'une identification minutieuse des potentialités touristiques caractérisant l'oasis en question.

Conclusion

Afin de pouvoir développer le tourisme oasien et montagnard dans la région du Todrha en particulier et le sud intérieur en général, de multiples mesures doivent être prises en compte, telles que la mise en place de l'infrastructure, l'aménagement et la création des circuits, l'identification et la valorisation des ressources touristiques naturelles et culturelles, la formation des guides, la mise en place d'une politique touristique régionale et la préservation de l'environnement et des traditions locales. La réussite de telle stratégie entraîne, sans aucun doute, le développement économique et social, il s'agit de la création de plusieurs emplois, l'augmentation de la production des produits du terroir destiné à l'hôtellerie et la restauration. Ce développement pourrait entraîner le tissage de relations d'échanges entre les différentes catégories sociales et professionnelles dans cette oasis présaharienne du Maroc.

Références

- Jennan L., 2005, « Pour un développement du tourisme et des loisirs dans la province de Sefrou », *Cahiers Géographiques*, 2, FLSH, Fès, pp. 23-32.
- Kassah A., 2004, « Tourisme et patrimoine dans la chaîne des Matmata (Sud-Est tunisien) », pp. 141-151, in : Aït Hamza M., Popp H., *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines. Espace périphérique ? Patrimoine culturel et naturel ? Stock de ressources dans l'avenir ? Actes du 7^{ème} colloque Franco-allemand*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires, n°119.
- Lacoste Y., 2003, *De la géographie aux paysages, dictionnaire de la géographie*, Paris, A. Colin, 413 p.
- Lessmeister R., 2004, « Le tourisme de montagne au Maroc - acteurs, bénéficiaires et domination dans les relations touristiques », pp. 153-161, in : Aït Hamza M., Popp H., *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines. Espace périphérique ? Patrimoine culturel et naturel ? Stock de ressources dans l'avenir ? Actes du 7^{ème} colloque Franco-allemand*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires, n°119.
- Naim M., 1996, *La migration internationale du travail et les transformations socio-spatiales dans les oasis présahariennes du Maroc : le cas de la vallée du Todrha (milieu rural)*, Thèse en géographie sous la direction de Robert Escallier, Université de Nice Sophia Antipolis, 490 p.
- Naim M., 2011, « Tourisme et perspective dans la vallée du Todrha (Sud-Est du Maroc) », Actes du colloque *Ressources patrimoniales et alternatives touristiques : entre Oasis et Montagne*, Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate, 20 et 21 novembre 2011.
- Popp H., 2004, « Marketing touristique à partir des cartes pour le randonneur ? Cas du Haut Atlas Central et du Djebel Saghro », pp. 163-175, in : Aït Hamza M., Popp H., *Pour une nouvelle perception des montagnes marocaines. Espace périphérique ? Patrimoine culturel et naturel ? Stock de ressources dans l'avenir ? Actes du 7^{ème} colloque Franco-allemand*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires, n°119.
- Raclot G., 1936, « La vallée du Todrha », *Revue de géographie marocaine*, 20, pp.89-109.

**Valorisation des ressources touristiques dans l'oasis du Todrha
(sud-est marocain)**

Mohamed Naim

Résumé

Le gouvernement marocain adopte une stratégie visant la diversification de son produit touristique en accordant plus d'intérêt au tourisme des oasis et des montagnes. Notre communication se propose d'envisager la valorisation des potentialités touristiques dans l'oasis du Todrha (sud intérieur du Maroc). Celle-ci présente des ressources touristiques originales (paysages naturels remarquables, architecture typique, patrimoine culturel important). Malgré ceci, de nombreuses ressources touristiques sont peu ou mal exploitées ou peu identifiées et valorisées, en raison de l'absence d'une stratégie touristique efficace. Afin de pouvoir développer le tourisme oasien et montagnard dans la région du Todrha en particulier et le sud intérieur du Maroc en général une stratégie visant le développement du tourisme s'impose. Quelles sont, donc, les stratégies nécessaires pour la valorisation des potentialités touristiques existantes ?

Mots-clés : tourisme, oasis, sud marocain, vallée du Todrha, ressources touristiques.

Abstract

The Moroccan government has adopted a strategy to diversify its tourism product by giving more interest to oasis and mountains tourism. Our communication proposes to take into consideration these dynamics across the oasis of Todhra (southern interior of Morocco) that is characterized by an increasingly growing tourist activity. It presents original tourism resources such as outstanding natural landscapes, typical architecture and an important cultural heritage. Despite this, many tourism resources are poorly operated or poorly identified and valued, due to the absence of a successful tourism strategy. In order to develop tourism of mountain and oasis in Todhra region in particular and the South in general, multiple measures must be taken into account. In order to measure tourism, our proposal will focus on this question: What are the strategies for the promotion of the existing tourism potential?

Keywords: tourism, Oasis, southern Morocco, Todhra valley, tourism resources.

L'ATLAS : IMAGE TOURISTIQUE, IDENTITÉ AMAZIGHE ET ÉCHANGE INTERCULTUREL

HASSAN RAMOU

Géographe-cartographe (géographie culturelle et sociale)

Professeur de l'Enseignement Supérieur assistant, à l'Institut des Études Africaines

Université Mohammed V Souissi – Rabat

ramou_h@hotmail.fr

À l'heure de la mondialisation, la culture est devenue une composante importante du produit touristique. Elle permet de différencier les destinations touristiques sur un marché mondial très encombré et standardisé. Ainsi, le tourisme et la culture entretiennent une relation mutuellement bénéfique. Le premier se base sur la seconde pour une meilleure attraction des flux touristiques, et la deuxième, en exploitant les retombées économiques et les visites de l'Autre, vise une meilleure valorisation du patrimoine et de la culture locale. Aussi et sous le poids de la mondialisation, les menaces pesés par le tourisme sur les cultures locales prennent de plus en plus de l'ampleur. L'échange interculturel d'un côté et la folklorisation et l'acculturation de l'autre côté constituent deux termes opposés mais toujours collés au discours sur le tourisme durable. Ces termes prennent de l'importance lorsqu'il s'agit d'un tourisme pratiqué par des occidentaux dans les pays de tiers monde.

Au Maroc, et dans le Haut Atlas où le tourisme rural a connu ses premiers débuts dans le pays, la relation tourisme/culture dans les montagnes de l'Atlas marocain a des particularités très spécifiques. Rappelons que le tourisme dans cette zone n'a été développé que suite à une demande européenne exogène. Ce développement touristique, inattendu par les locaux et pratiqué, en particulier, par les français, visait à ce moment la découverte de la montagne et de sa culture. Aussi, le développement de cette activité s'est fait dans un contexte colonial marqué par des conflits entre les français en tant que concepteurs et développeurs, d'une part, et, d'autre part, les montagnards de l'Atlas, résistants au système colonial mais ouvrant leur terroirs aux touristes. Ainsi deux cultures, celle de « l'étranger, du colon, du *roumi* » et celle du « berbère » ont-elles cohabité dans le même espace touristique de l'Atlas. La situation touristique actuelle dans cette destination incite à s'interroger sur les impacts culturels de ce processus de touristification. Ces impacts sont dictés en grande partie par les images et les clichés que projette l'un sur l'autre, le niveau de contact et la nature des comportements de chaque acteur (hôte et visité). Nous traitons dans cet article – sur la base des résultats de recherches doctorales effectuées dans le Haut Atlas occidental⁴⁸ – les axes suivants :

- Quelle image porte l'un sur l'autre ?
- Comment peut-on qualifier le niveau d'échange entre touristes-locaux ?
- Quelle est la nature de ces échanges ?
- Quelles sont les répercussions de ces contacts sur la nature des relations touristiques ?

⁴⁸ Notre thèse : « Le tourisme durable et les montagnes au Maroc, cas du parc national de Toubkal et du site d'intérêt biologique et écologique du Saghro » a été soutenue publiquement en 2005. Ce travail a bénéficié de l'appui financier de la GTZ (Allemagne), le RIM (Italie), la DFG (Allemagne) et de la chaire UNESCO (Rabat). La thèse a traité la situation du tourisme dans ces montagnes, les acteurs et les impacts au niveau économique, social et environnemental.

Ce sont des questionnements que nous visons débattre dans cet article en se basant

L'Atlas, une « montagne rebelle et sous développée » ; une image touristique coloniale

Avant de décrire l'image touristique actuelle de l'Atlas, il est indispensable d'analyser ses origines historiques et suivre ses stades d'évolution le long de l'histoire contemporaine.

La phase précoloniale

Les premiers contacts entre la société de l'Atlas avec des étrangers occidentaux ont débuté dès le XVI^e siècle. Beaucoup d'européens ont visité le Maroc et parmi eux des commerçants, des ambassadeurs, des explorateurs, des missionnaires, des médecins, des journalistes et des chercheurs. Par leurs écrits, ces explorateurs et voyageurs ont contribué tôt à la création d'une image touristique sur les sociétés de l'Atlas. C'est une zone montagneuse indépendante qui échappe à l'autorité du Sultan où règne le pouvoir des chefs locaux des tribus. L'importante évocation de l'Atlas marocain dans un récit européen remonte au début du XVIII^e siècle. Il s'agit d'un texte rédigé par Thomas Pellow qui a été incorporé dans les *harkas* chérifiennes dans l'Atlas au sud du Marrakech (Chavagnac, 2004). Son livre, *The history of the long captivity and adventures of Thomas Pellow in the south Barbary a relation of the wars which happened in the kingdoms of Fez and Morocco 1720 to 1736* ; offre un aperçu général sur la société et les itinéraires du Haut Atlas. On stipule que son écrit a fondé les premiers traits de l'image touristique sur l'Atlas. À ce document, s'ajoutent plusieurs écrits de Danois ; de Français, d'Italiens, d'Allemands et de Catalans. Après une courte période marquée par la rareté des écrits à cause de l'instabilité sécuritaire, une autre période commence vers la fin des années 1870 avec les écrits de Mow George *Ascent of the great Atlas*, Joseph Hooker *A journal of a tour in Morocco* et Joseph Thomson *Travels in the Atlas* et autres. La principale caractéristique de ces récits, du point de vue touristique, est la description de la vie locale des montagnards et des principaux itinéraires de l'Atlas.

La lecture de ces récits permet de ressortir l'intérêt accordé par les auteurs européens aux axes suivants :

- les données anthropologiques et historiques portant sur les *berbères* et surtout sur leurs origines ;
- la description de la vie montagnarde et des ressources locales ;
- l'attribution du caractère archaïque de la vie des montagnards face à une Europe en pleine croissance.

La période coloniale

Au début du XX^e siècle, avant et au cours de la période coloniale, les écrits se sont multipliés. Ces derniers, en majorité rédigés par des missionnaires et militaires, ont touché de vastes champs scientifiques : histoire, sociologie, anthropologie, linguistique, géographie, etc. Bien entendu, cette période a été marquée par la prédominance des explorateurs et missionnaires français comme le Marquis de Segonzac (1901), Abel Brives (1901-1907), Louis Gentil (1908) et Edmond Doutté. Ces explorations ont fourni de précieuses informations pour le repérage des principaux itinéraires touristiques empruntés plus tard par les voyageurs et les touristes de la

période coloniale. Ces documents ont servi de base pour la constitution de l'image touristique actuelle de l'Atlas. Ces clichés⁴⁹ ont été dictés par les exigences de la conjoncture dans laquelle ont été produites. L'idéologie coloniale a visé de produire une image touristique très particulière sur la montagne. Au début du protectorat, la propagande touristique⁵⁰ entreprise par les autorités coloniales vise à forger deux clichés : l'archaïsme du « Royaume chérifien » et la vieillesse de ses institutions et l'image de zone rebelle à l'Atlas. Face à la modernité de la République Française, le « makhzen chérifien et le système tribal de montagne vivaient sur le rythme de l'antiquité et du Moyen Âge ». Les qualificatifs les plus répandus dans les archives des syndicats d'initiative et du Conseil Supérieur du Tourisme sont « le vieux Maroc », le « vieil empire chérifien », le « vieux Makhzen ». Cette tendance a été encouragée officiellement par les autorités coloniales ; à titre d'exemple, lors d'un concours d'affiches de propagande touristique⁵¹, les candidats doivent traiter trois axes : Maroc : Terre du tourisme, unique témoignage et le Maroc intact, vivant au Moyen Âge. Quant à l'Atlas, c'est le territoire des berbères, chleuhs, durs, résistants et insoumis.

En réalité, il y a un mur entre Berbères et Arabes. Il est clair que nos Arabes n'ont aucun désir de s'aventurer dans la montagne ; il est évident, d'autre part, que l'on n'y éprouve aucune satisfaction de l'arrivée d'étrangers, accompagnés par des mokhaznis. La plupart des tribus berbères du Maroc restent indépendantes et forment le *blad es-siba*. Le voisinage de Marrakech et la prise donnée au makhzen par le prolongement de leurs territoires en plaine ont amené la soumission des populations chleuhs de

Source : Eugène Aubin (1904 : 52)

Plus tard, la propagande coloniale adopta le slogan du « Maroc en contraste ». Elle visait alors à mettre en exergue la différence existant entre les zones soumises à la colonisation (le Maroc utile civilisé) et les montagnes (rebelles et résistantes à la pacification), vivant au rythme du Moyen Âge. L'Atlas devient « sauvage, berbère, peuple insoumis, beld Essiba », on y trouve des chleuhs, les durs berbères « rebelles et incontrôlables » et autres qualificatifs démontrant la suprématie de la colonisation face au « primitivité et l'archaïsme » du système social des montagnes. Ce constat est en contraste avec le Maroc « utile, pacifié où règne la sécurité et la civilisation moderne sous l'égide du protectorat ». Cette image a été reproduite dans les carnets de route, les articles⁵² et les guides touristiques édités durant cette période.

⁴⁹ Au niveau méthodologique, nous avons focalisé nos recherches sur l'analyse des archives des administrations coloniales (CST et OCT) et ceux des associations (syndicat d'initiative et de tourisme).

⁵⁰ Les archives, consultables à la bibliothèque générale du royaume du Maroc à Rabat, regroupent de 34 cartons qui contiennent les archives du Service des Affaires Économiques, du CST, de l'OCT ainsi que celles des associations, notamment les syndicats d'initiative et de tourisme régionaux et de leur fédération. Ces sources se composent de rapports, de correspondances, de notes administratives, de PV des réunions, de documents de propagande touristique et de documents de presse.

⁵¹ Archives du Tourisme, bibliothèque générale - Rabat, il s'agit d'une correspondance du OCT au directeur des affaires économiques daté du 27 avril 1938 relatif au concours d'affiche pour propagande touristique.

⁵² Un ensemble d'articles de la RGM, bulletin de la société de géographie du Maroc contiennent des rapports des excursions dans l'Atlas marocain. Ils offrent une image touristique peu réaliste.

Il faut signaler que les autorités du protectorat ont eu le monopole de la propagande touristique, comme en témoignent les différentes notes administratives et les arrêtés présidentiels définissant les missions du CST et de l'OCT. Ce monopole avait, bien entendu pour objectif d'instaurer l'imaginaire touristique au service du colonialisme ; il suit les contours de la politique des autorités du protectorat et dictée par l'évolution de la scène politique et sécuritaire au Maroc.

L'imaginaire postcolonial

Jusqu'à nos jours, les guides touristiques portant sur la montagne sont rares et peu nombreux. Cette situation s'explique en partie par la faible implication des instances officielles dans la promotion touristique notamment l'Office national marocain du tourisme (ONMT) et le ministère du Tourisme. Pour remédier à cette situation, les agences de voyages, les tours opérateurs et les accompagnateurs essaient de prendre en charge ce volet communicationnel. Cependant, la qualité des documents édités par ces acteurs (catalogues, brochures, sites web, etc.) font défaut à la réalité. L'étude de ces documents permet de constater que les clichés circulés par les agences de voyages, les guides de montagne et les promoteurs touristiques sont encore fidèle à l'idéologie coloniale. S'agit-il d'une méconnaissance de la société atlasique ? S'agit-il de finalités commerciales pour mieux vendre l'exotisme de l'Atlas ? En tout cas, les documents et les moyens de promotion touristique se basent sur des clichés qui sont loin de la réalité ; il s'avère que le terme « berbère » crée ne attraction particulière chez les touristes occidentaux. Nous pensons que le cumul des écrits sur la société amazighe depuis le XVI^e siècle a constitué une image d'exotisme dans l'imaginaire européen. Ainsi, la majorité des produits des grands tours opérateurs intègre des circuits qualifiés de *berbère*.

Tableau 1. L'exotisme du terme berbère dans la programmation des circuits

Tour opérateur	Nom du circuit	Destination
Club aventure 2007	Marrakech en liberté et randonnée dans les villages berbères	Haut Atlas -Toubkal
Club aventure 2007	Les chants berbères de la Tassaout	Haut Atlas central
Club aventure 2007	Montagne de Telouet et tribus berbères	Haut atlas –Versant sud
Nomade aventure 2006-2007	Bonheur berbères (Zat et Ourika)	Haut atlas occidental
Nomade aventure 2006-2007	Vertiges berbères	Haut Atlas
Allibert 2005	Les villages berbères	Haut Atlas-Toubkal
Désert 2006	Vie berbères	Haut Atlas central
Terres d'Aventure 2006	Randonnes en pays berbères	Haut Atlas central

Source : Asmae Bouaouinate (2008 : 26)

Comme les tours opérateurs, cet exotisme est aussi proposé par les accompagnateurs qui organisent des voyages en faveur des touristes individuels. Ces guides assurent la promotion touristique par des sites internet. Une simple consultation de ces sites webs, permet de dégager deux tendances. La première qu'on peut qualifier de fidèle à l'approche coloniale, qualifie

encore la société de l'Atlas de primitive, de société sortie du Moyen âge et qui n'a pas évolué depuis l'âge de bronze ou qui vit selon le rythme de l'antiquité...

Figure 1. Exemple de la promotion touristique des accompagnateurs sur l'Atlas : les tribus berbères sont restées isolé du monde jusqu'à récemment

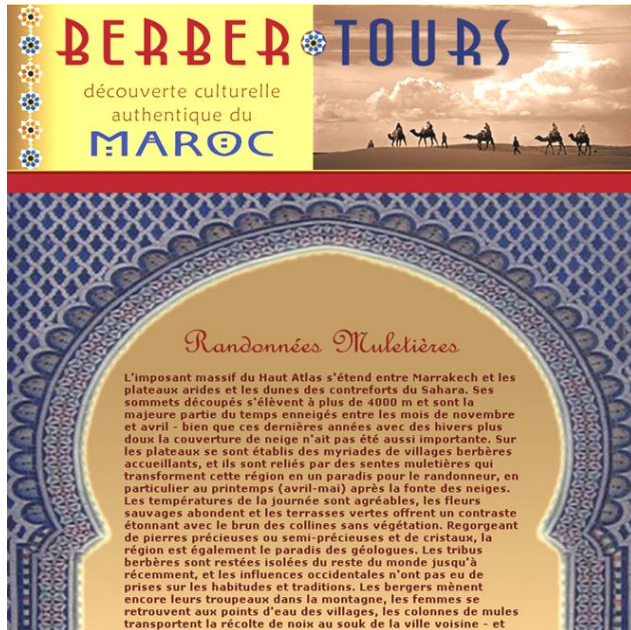


Figure 2. Exemple de la promotion touristique des accompagnateurs

	Villages berbères (7 nuits 8 Jours, Facile et accessible en Familles) Découvrir la beauté de l'Atlas dans ses paysages d'ocre et de rouge et ses citadelles tout droit sorties du Moyen-Age, cernées de cultures en terrasses et plantations de noyers face aux sommets enneigés qui culminent à 4000m. Par des sentiers muletiers nous pénétrons au cœur des montagnes, pour découvrir les multiples facettes de la vie villageoise et leurs traditions. Une randonnée orientée sur la découverte de la culture berbère en prenant le temps de vivre le quotidien avec nos hôtes. Programme du trekking
	Trek dans le massif du Toubkal (7 nuits 8 Jours, Moyens) Un trek sportif vers le toit de l'Afrique du nord, (4167m) à la découverte de ses hautes vallées et villages - véritables citadelles tout droit sorties du Moyen-Age - accroché à flanc de montagne, et ceinturés de champs en terrasses. Programme du trekking
	La vallée des Ait Bougmez (7 nuits 8 Jours, Facile et accessible en Familles) Une belle randonnée de cols en hautes vallées - des gorges encaissées de l'Atlas aux superbes vallées des Ait Bougmez et ses beaux villages en pisé le long des oueds, ses plateaux ouverts avec les grandes perspectives sur l'enfilade du M'Goun - où chaque étape sera l'occasion de rencontres chaleureuses. Programme du trekking
	Trek dans le massif du Mgoun (7 nuits 8 Jours, Moyens) Un trek à la découverte de ce massif du Haut-Atlas central, d'une beauté extraordinaire, avec ses plateaux d'altitude, ses gorges et canyons encaissés, ses oïmes déchiquetées dépassant 4000m et le Mgoun (4068m). Une rencontre avec un peuple montagnards oubliés, dans des paysages sublimes

Figure 3. Exemple de la promotion touristique des tours opérateurs sur l'Atlas : une anecdote sur les berbères du Haut Atlas, qui sont des Chleuhs...



• **Peuples et ethnies**

On pense en général que le Maroc est peuplé d'Arabes et de Berbères. Il est vrai que ces deux groupes sont dominants, même s'ils ne sont pas seuls.

Les Arabes représentent environ la moitié de la population. Issus des tribus conquérantes, ils sont essentiellement citadins.

Les Berbères (premiers occupants du Maroc, leur nom vient du latin barbarus), à l'opposé, forment l'essentiel de la population de la montagne et du désert. On en distingue généralement quatre groupes, parlant quatre variantes de la langue berbère : les Rifains, le groupe du Moyen-Atlas, les Berbères du Haut-Atlas et les groupes nomades des provinces du Sud (essentiellement des Reguibat). Bien que parlant une langue proche du tamachek, les Reguibat ne sont pas des Touaregs. Pour un Occidental, la différence la plus visible entre eux est la selle ; la selle reguibat est en forme de coquille et son ornementation est plus sobre.

Une anecdote sur les Berbères du Haut-Atlas, qui sont essentiellement des Chleuhs. Leur réputation de guerriers indomptables est proverbiale au point que leur nom est devenu, pendant la Première Guerre mondiale, le sobriquet donné aux soldats allemands.

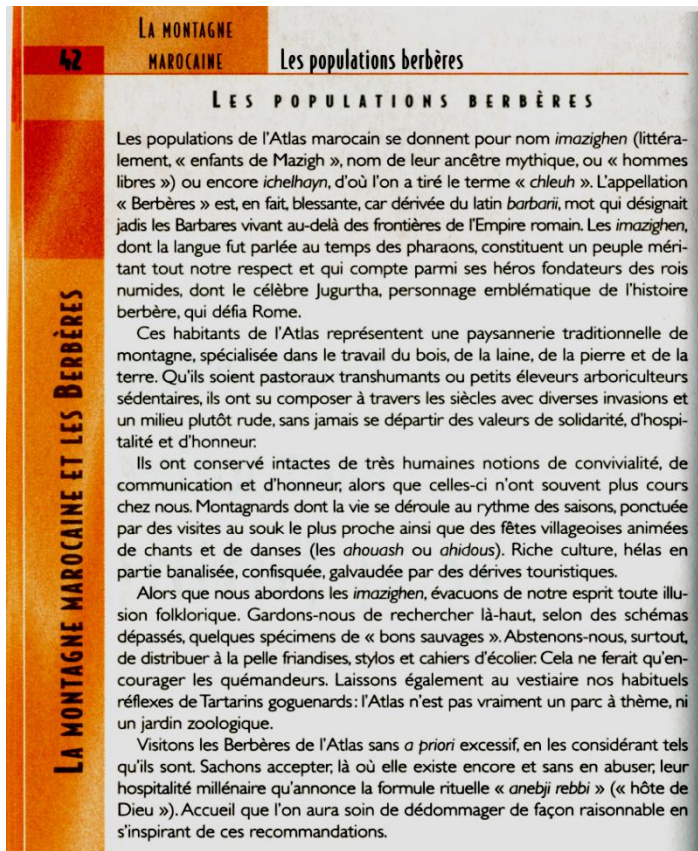
La population berbère est encore importante et jouit d'une position économique forte. Il est vrai que le Maroc a toujours été

Seconde tendance, les sites qui adoptent une image plus proche à la réalité en incluant des données historiques plus ou moins objectives. Ces images sont parfois teintées de l'exotisme de la culture amazighe. L'authenticité, l'exotisme et l'orientalisme sont les principales caractéristiques de cette image. Ainsi, toutes les prestations touristiques sont qualifiées de berbère (gîte berbère, guide berbère, circuit berbère, restaurant berbère, tente berbère, etc.). Certains sites promotionnels, basés sur le « produit berbère » exagèrent dans leur description à tel point que chaque composante de la randonnée est qualifié de berbère : village berbère, tagine berbère, voir même thé et café berbère, omelette berbère, etc. Des associations villageoises du Haut-Atlas, des guides et d'autres professionnels refusent cette folklorisation de leur culture. Une image circulée par plusieurs moyens notamment les sites web, les brochures des agences, les guides de voyage. Ces documents, et pour des finalités commerciales d'attirer plus de clients, créent une image peu réaliste.

L'apport de Michael Peyron

À ce niveau, un hommage spécial doit être rendu au Pr Peyron. Face à la rareté des documents de promotion touristique consacrés à la montagne, Michael Peyron a pris l'initiative de réaliser et d'éditer un ensemble d'ouvrages sur l'Atlas. Ses ouvrages ont pu combler le manque de documents promotionnels consacrés aux massifs marocains. C'est ainsi que dès les années 70, il a réalisé un premier ouvrage sur le Haut-Atlas intitulé *De l'Ayachi au Koucer : randonnées dans le Haut Atlas*, 1977. La grande réalisation du professeur Peyron est l'édition de *La Grande Traversée de l'Atlas marocain* (GTAM), en 1984 et réédité en 1988. Les éditions sur la grande traversée seront poursuivies par le premier volume de la *Great Atlas Traverse Morocco* et qui est intitulé *Moussa gorges to Ayt Bou Wgemmaz*, édité en 1989, le deuxième volume en 1900 *Ayt Bu Wgemmaz to Midelt including Middle Atlas and Saghro massif*. En 2002, il a également édité un guide de trekking dans les montagnes marocaines. Ces ouvrages sont des références pour les randonneurs et touristes de montagne. Aussi, Michael Peyron, tout en le remerciant, a apporté dans ses écrits une image réelle et correcte sur la société de l'Atlas, en particulier et la culture amazighe en générale. Ses descriptifs et ses propos sont riches en matière de renseignements scientifiques à la fois au niveau géographique, social et culturel. Ses écrits permettent sans doute aux touristes d'avoir des perceptions plus proches à la réalité.

Figure 4. Exemple d'un récit de M. Peyron



Source : Mickael Peyron, 2002

Cependant, les principaux outils de promotion touristique (internet, brochures, guide de voyage) ne se basent pas sur des écrits objectifs comme ceux de Peyron. La fausse image touristique sur les amazighes continue à circuler dans ces documents promotionnels à la manière coloniale. Chez les touristes, ces clichés, documents et images construisent des perceptions fausses sur la société atlasique et sa culture. Des perceptions qui orientent en grande partie le niveau de contact avec entre locaux et touristes comme dans l'illustration suivante.

Le touriste et les locaux, des contacts à des niveaux différents

La randonnée

Lors de la randonnée, le touriste entre en contact avec un ensemble d'acteurs. L'équipe organisant le voyage se compose du guide, des muletiers, du cuisinier et du chauffeur. Certes, le long du voyage, le touriste entre en contact avec ces acteurs ; mais ils sont parfois exogènes à la culture de l'Atlas et souvent d'origine arabe ou citadine. Dans les villages où se situent des

gîtes ou des auberges, les possibilités d'entrer en contact avec la culture locale sont importantes.

Le guide, et par la nature de ses fonctions, est l'acteur qui entre en contact le plus avec les touristes. Il transfère des informations sur la culture berbère aux touristes étrangers et médie leurs regards sur celle-ci. Il devient lors des rencontres avec les populations locales un médiateur interculturel (Mottiaux, 2002). Selon les guides, ce contact concerne plusieurs thèmes de discussions et se focalise généralement sur la vie en montagne, la différence entre la société arabophone et amazighe, la religion musulmane, le système politique marocain notamment la vision du peuple envers la monarchie⁵³, la pauvreté des montagnards, en plus des aspects d'ordre culturels (habillement, gastronomie, fêtes de mariage, etc.). Le plus souvent, les touristes français arrivent avec des idées générales et essayent de les comprendre en détails. Les touristes venus d'autres pays essaient de comprendre le système politique marocain, la religion musulmane outre la vie communautaire des villageois. Les questions de nature scientifique (faune, flore, géologie, géomorphologie, etc.) et l'histoire sociale locale et les spécificités culturelles régionales sont peu signalées par les guides. La maîtrise de cette nouvelle fonction du guide (médiation inter-culturelle) diffère d'un accompagnateur à l'autre selon son expérience, son niveau d'éducation, ses connaissances générales et son niveau d'appartenance à la culture amazighe. Les guides d'origine citadine sont les moins bien placés à jouer ce rôle par rapport aux guides originaires de l'Atlas.

En réalité, les contacts, bien qu'ils soient intenses avec le guide, ne contribuent pas réellement à faire connaître la culture des populations locales aux touristes. Les guides, de plus en plus d'origine citadine, connaissent moins la culture locale par rapport aux anciens guides qui sont d'origine atlasique. Pour d'autres, faire connaître la culture locale et le mode de vie des locaux est un thème intéressant incitant les touristes à poser de plus en plus de questions. Ceci peut gêner le guide surtout que beaucoup ignorent les réponses. Le guide n'est parfois pas originaire du lieu de la randonnée, ignore le contexte culturel local bien qu'il dispose des connaissances générales sur la culture amazighe. Pour d'autres touristes, l'objectif principal est de faire du sport et se balader sans qu'il ait une volonté de découvrir la culture locale. D'après nos observations, beaucoup d'informations délivrées par les guides ne reflètent qu'une vision personnalisée sur les populations montagnardes et ne reflète en aucun cas la réalité sociale et culturelle de l'Atlas. Certains guides renforcent par leur ignorance de la culture amazighe la fausse image que les touristes construisent sur la culture locale. D'autres arrivent à la corriger, mais difficilement. Ainsi, le touriste, ne peut entrer en contact direct avec la culture locale de l'Atlas que lors son passage dans les villages.

Les touristes au sein du village et du gîte : de grandes possibilités d'échange, mais de faibles contacts avec les locaux

Bien que la présence des touristes dans les villages constitue l'une des importantes occasions pour l'échange interculturel entre locaux et touristes, les contacts sont faibles. Les organisateurs des voyages, notamment les agences de voyage, évitent d'héberger leurs clients dans les villages (notamment dans les gîtes) en favorisant le bivouac. Le gîte constitue pour l'agence des dépenses supplémentaires alors que le transport du matériel du bivouac est déjà

⁵³ Des touristes, lors de nos enquêtes, demandent de l'information sur la relation et la perception du peuple envers le « nouveau roi, roi des pauvres Mohamed VI ».

payé. L'unique raison qui les incite à les héberger dans des gîtes est de répondre aux besoins des touristes en douche ou en cas de mauvais temps. D'autant plus, passer la dernière nuitée dans un gîte permet au personnel et aux touristes de bénéficier du confort et de mieux se préparer pour finaliser le voyage⁵⁴. Pour certaines agences de voyage, la totalité des nuitées des randonnées organisées dans le Saghro par exemple s'effectuent en bivouac. Ceci permet à l'agence de limiter les dépenses. Pour ces raisons économiques, les touristes ont de moins en moins de contacts avec les populations locales. Même lorsque les touristes passent par un gîte, le nombre de nuitée dépasse rarement deux nuitées (Ramou, 2005).

Même au cours de la randonnée, les guides évitent traverser les villages en préférant passer à côté. Ce choix permet aux touristes « *d'admirer de loin les paysages architecturaux, culturels et agricoles sans qu'ils seront dérangés par les locaux* ». Les propositions de prendre du thé, les dérangements des enfants, d'autres demandent des médicaments, stylos ou des habilles usés constituent des comportements qui gênent le guide, avant les touristes. Il serait sage, selon les guides, au lieu de s'aventurer dans le village, de voir de loin les *communautés locales*, leur patrimoine architectural, leurs aménagements agricoles, *le village berbère*, et prendre le tout en photo. Dans de rares cas, quelques touristes s'aventurent à sortir du gîte et essaient de découvrir le village et ses habitants. Cependant, un autre handicap demeure infranchissable : c'est la langue étrangère qui est peu maîtrisée par les locaux. À ceci s'ajoutent d'autres handicaps notamment la perception des locaux sur les touristes et la courte durée de séjour dans le village sont des facteurs limitant l'échange mutuel.

Généralement et après une longue journée de marche, l'arrivée des touristes à un village est programmée le soir. Lorsque les touristes ont un temps supplémentaire, ils prennent place à la terrasse, notamment dans le Toubkal, où ils peuvent admirer de loin le paysage du village. Cette manière de découverte de la société locale, qu'on peut qualifier de passive, ne permet pas de comprendre le mode de vie des locaux et leur culture. Il faut souligner que le mode de tourisme pratiqué dans l'Atlas marocain est en grand partie basé sur le trekking ; et les touristes sont motivés avant tout par le sport que par la compréhension de la culture locale.

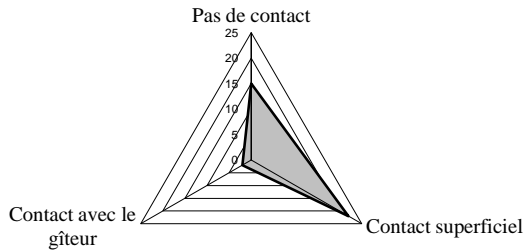
Un faible échange culturel entre touristes et populations locales

La manière d'organisation des voyages laisse croire que les touristes sont en train d'assister à un *événement folklorique* ou à un *musée humain ouvert*. Dans *ce musée*, les *berbères locaux vivent en harmonie avec leur milieu naturel à la manière du Moyen Âge*. Les touristes passent de loin et apprécient le paysage en prenant des photos. D'habitude, on ne traverse un village que s'il n'y a pas d'autres sentiers ou lorsque le groupe se dirige vers un site attrayant ou vers le gîte. Ce qui signifie un minimum de contacts avec les locaux, qui ne représentent pour les touristes et certains guides ; que des synonymes de dérangement ou de problèmes.

Une fois les touristes sont dans le gîte, les possibilités de contact et d'échange sont multiples. Mais, plusieurs facteurs interviennent pour limiter l'échange mutuel entre *Dif n'rebbi* (hôte de Dieu) et celui qui l'accueille. Le temps consacré à la découverte du gîte est très limité. Une fois les touristes sont à l'intérieur du gîte, la majorité du temps est réservé au repos, à se nourrir et à faire la douche ou la toilette. Les résultats de nos entretiens démontrent que les contacts avec le propriétaire du gîte ou avec sa famille sont faibles, voire même inexistantes.

⁵⁴ Pendant la dernière nuitée au gîte, le matériel du bivouac et les bagages des touristes sont rassemblés, ce qui est rend les tâches du guide, des mulétiers et du chauffeur plus faciles.

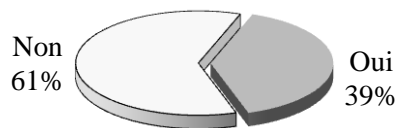
Figure 5. Qualité des contacts des touristes avec le propriétaire du gîte



Source : Hassan Ramou, 2005

En se basant sur les déclarations des touristes, le contact avec le propriétaire de gîte ou les membres de sa famille est limité. Seulement 3.9 % des touristes ont affirmé qu'ils ont eu un contact direct avec le propriétaire de gîte (c'est le cas du *Toubkal* ou le gîte est approprié par un guide) et il ne s'agit que d'un contact superficiel⁵⁵. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. La présence du guide constitue un canal de communication entre les touristes et le propriétaire du gîte : les touristes préfèrent passer par le guide pour transmettre l'information au propriétaire de gîte. D'abord, parce qu'ils ont confiance envers le guide et deuxièmement vue que les propriétaires de gîte maîtrisent moins les langues des touristes. Cette faiblesse de contacts avec le propriétaire de gîte ne permet pas aux touristes d'acquérir des informations sur celui qui les accueille dans sa maison. Une situation incompréhensible dans le contexte culturel locale. Les résultats de nos enquêtes le confirment comme le montre le graphe ci-dessous.

Figure 6. Le touriste a-t-il acquis des connaissances localement ?



Source : Hassan Ramou, 2005

En général, le touriste ne profite pas de sa présence pour connaître les individus qui l'entourent, pour s'enrichir de leur culture, de leurs valeurs ainsi que de leur mode de vie. Les fausses clichés ; issues les documents de promotion touristiques et l'internet créent chez le touriste de fausses perceptions sur la culture locale. Cette barrière psychique ne lui permet pas

⁵⁵ 23.5 % de touristes ne sont pas concernés par la question puisqu'ils n'ont effectué aucune nuitée dans un gîte.

d'acquérir des informations sur le propriétaire du gîte. Grâce au guide uniquement, des touristes arrivent à comprendre l'entourage familial du gîteur, l'art culinaire local, les ressources de vie des montagnards et d'autres usages et coutumes locales.

De même, les populations locales qui contactent de près les touristes n'arrivent ni à assimiler l'objectif de la présence de ces *Iroumine* (touristes) dans leur village ni encore pourquoi ils subissent cette corvée de la marche toute la journée (Ait Hamza, 1998 : 196). Les guides, pour rapprocher l'image aux locaux, expliquent aux gîteurs que *ces étrangers font leurs vacances comme les citadins marocains qui les font dans les plages !* De leur part, les informations acquises par les propriétaires de gîtes sur ses hôtes ne dépassent pas la connaissance de leur nationalité et certaines conduites et comportements.

Conclusion

La faiblesse de l'échange mutuel contribue à un renforcement des fausses perceptions qu'a le touriste sur les populations de l'Atlas. De leur part, ces derniers n'arrivent pas encore à assimiler les motifs des touristes (Bellaoui 1996, Ait Hamza, 1998). Ces perceptions se développent en chocs culturels et représentent par la suite des sources de conflits entre touristes et populations locales. Ce qui conduit à une relation non équitable entre eux. Une situation qui est contradictoire avec les principes d'un tourisme dit durable.

Références

- Ait Hamza M., 1998, « Tigemmi n'Iroumine : Tourisme et conflits culturels dans le Haut Atlas Central », pp.195-200, in : Berriane M., Popp H., dirs, *Tourisme au Maghreb, diversification du produit et développement local et régional*, Actes du 5^{ème} colloque marocco-allemand, Tanger 1998.
- Bellaoui A., 1995, « Le point d'un élu local », Actes du colloque international *Quel avenir pour le tourisme en montagne au Maroc*, Marrakech, 18-21 novembre 1995, Royal Air Maroc, pp. 46-5 (inédit).
- 1996, « Tourisme et développement local dans le Haut Atlas marocain : Questionnements et réponses » *Revue de Géographie Alpine*, 1996-4, Tome 84, pp. 15-23.
- Bouaouinate A., 2008, *Les acteurs locaux du tourisme de désert au Maroc : Cas de l'erg Chebbi et de Zagora-M'hamid*, Thèse de doctorat sous la direction de Herbert Popp, Chemie und Geowissenschaften der Universität Bayreuth, Fakultät für Biologie, 598 p (inédit).
- Mottiaux A., 2002, *Anthropologie du tourisme de montagne : cas des guides de randonnée au Maroc formés au CFAMM de Tabat, Ait Bouguemmez*, Mémoire en anthropologie, Université Libre de Bruxelles, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, 159 p (inédit).
- Moudoud B., 1994, *Le tourisme de montagne au Maroc : organisation et gestion du tourisme dans le Haut Atlas Central*, Mémoire de DEA, option Géographie, Université Grenoble I, 160 p (inédit).
- Peyron M., 1955, « En marge de la GTAM : réflexions sur certains aspects du tourisme sportif dans l'Atlas marocain », Actes du colloque international *Quel avenir pour le tourisme en montagne au Maroc*, Marrakech, 18-21 Novembre 1995, Royal Air Maroc, pp. 107-114 (inédit).

- 1977, *De l'Ayachi au Koucer: randonnées dans le Haut Atlas*, Rabat French Alpine Club.
- 1988, *La grande traversée de l'Atlas Marocain (La GTAM)*, Rabat, 330 p.
- 1988, *La Grande Traversée de l'Atlas marocain (G.T.A.M.)*, Rabat, Imprimatlas, 1984.
- 2002, *Guide de trekking*, Maroc, Coffret Nathan.

Pézlet L., 1997, *Dynamique sociale dans le Haut Atlas central marocain : quelle production sociale autochtone du sens de l'espace dans un contexte de sollicitation touristiques internationale ?*, Thèse en géographie sous la direction de Nadir Boumaza, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 470 p.

Ramou H., Giuseppina M., dirs, 2010, *Marocco, turismo e sviluppo locale Maroc, Tourisme et développement local*, Éd.L'HarmattanItalia, 336 p, [en ligne], disponible sur <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=31234>.

Ramou H., Ait Hamza M., 2010, « Le tourisme en milieu rural et le développement local », pp. 177-196, in : Ramou H., Giuseppina M., dirs, *Marocco, turismo e sviluppo locale Maroc, Tourisme et développement local 2010*, Éd. L'Harmattan Italia.

Ramou H., 2008, « L'échange interculturel : élément de la durabilité socioculturelle du tourisme. Cas du tourisme de randonnée dans les montagnes marocaines », in : Terrasse J., dir, Actes des VI journées internationales organisées par l'Institut Européen de la Méditerranée *Tourisme durable et responsable en Méditerranée : Développement et dialogue interculturel* », Ibertour, Barcelone.

— 2006, « Le tourisme de montagne dans le P.N.Toubkal : un outil de valorisation des ressources naturelles ou un facteur de leurs dégradation », Actes du colloque *Le tourisme de montagne, réalités et perspectives*, FLSH, Marrakech.

— 2006, « Tamallyte r-Saghro : quel apport économique de l'activité touristique » in : Ait Hamza M., Popp H., dirs, Actes du 7^{ème} colloque maroco-allemand, Université Mohammed V Rabat.

— « La dimension économique de la durabilité du tourisme saharien : acteurs et retombées financières, cas du Saghro, sud du Maroc », Actes du colloque international *Tourisme saharien et développement durable*, organisé par l'université de Sousse à Touzer, Sousse.

— 2007 « La durabilité du tourisme dans un pays en voie de développement c'est d'abord la viabilité économique », in : Giuseppina M., dir, *Turismo e sviluppo, le sfide della nuava africa*, Torino, L'Harmattan Italia.

— 2009, « Le tourisme de montagne au Maroc : image touristique et processus de développement en période coloniale et postcoloniale », colloque international *Tourisme et fait colonial au Maghreb*, Toulouse.

L'Atlas : image touristique, identité amazighe et échange interculturel

Hassan Ramou

Résumé

L'Atlas marocain est une zone montagneuse fragile et pauvre. Depuis les années 80, le tourisme, en forte croissance, constitue pour les locaux une activité génératrice de revenus et contribue à l'amélioration de leurs conditions de la vie. Cette croissance provient de l'authenticité et de la nature austère de la vie sociale locale, qui garde encore son charme et ses traditions. Bien que le tourisme dans les montagnes atlasique soit bénéfique aux locaux, les nouvelles générations de jeunes et le tissu associatif local ont toujours refusé les clichés circulés sur leur terroir ; une image qui a été produite durant la période du Protectorat pour servir l'idéologie coloniale. La reproduction de ces clichés jusqu'à nos jours a attribué à l'Atlas marocain l'image d'un espace inchangé et à la marge du processus évolutif de l'humanité. C'est l'image d'une société berbère dure, peu communicative et résistante au changement et à l'Étranger. Le cumul de ces représentations chez les touristes d'une part, et la manière d'organiser les voyages, d'une autre part, engendrent un déficit en matière d'échange culturel entre locaux et touristes. De ce fait, la durabilité sociale et communicationnelle est faible. Il est question dans cette communication d'analyser partiellement l'image touristique de l'Atlas tout en mettant l'accent sur l'apport de M. Peyron ; d'étudier le niveau de contact entre touristes et populations locales.

Mot-clés : Tourisme de montagne, durabilité sociale et communicationnelle, image touristique, Atlas marocain.

Abstract

The Atlas is a mountainous area, fragile and poor. Since the 80s, tourism, constitutes for the local populations an income generating activities and contributes to the improvement of their living conditions. This growth of tourism in the Atlas comes from the authenticity and the austere of local social life, which still retains its charm and traditions. In spite of this situation, a young generations and local associations have refused this tourist image circulated on their land ; an image that was produced during the period of the Protectorat. Reproduction of these images made the Moroccan Atlas a space unchanged and at the margin of evolutionary process of humanity. It is the image of a Berber society, hard, uncommunicative and resistant to change and to others.

The combination of these representations and the nature of organize trips generate a deficit in cultural exchange between locals and tourists. Thus social sustainability and communicational low. In this paper we will analyze the tourist image of the Atlas mainly the contribution of M. Peyron and study the level of contact between tourists and local people.

Keywords: Mountain Tourism, social and communicative sustainability, tourism image, Moroccan Atlas.

ملخص

يعتبر الأطلس المغربي من المناطق الجبلية الفقيرة والمهمشة . غير أن السياحة عرفت تطورا كبيرا منذ الثمانينات وساهمت في تحسين الوضعية الاجتماعية للسكان المحلية . وتأتي هذه التنمية السياحية أساسا من الغنى الثقافي للمناطق الأطلسية واستمرار احتفاظها بالموروث الاجتماعي والعادات المحلية.

وبالرغم من النجاح الاقتصادي الذي حققته السياحة، إلا أن الاستدامة الاجتماعية والتواصلية ما زالت بعيدة؛ إذ أن شباب المنطقة و النسيج الجمعي المحلي يرفض الصورة السياحية النمطية التي يروجها المنعشون السياحيون . هذه الصورة التي أنتجتها السلطات الاستعمارية على المناطق الجبلية المغربية والتي تنعت المنطقة بمجال خارج الحضارة وما زال يعيش على وقع ما قبل التاريخ . وقد أدى تراكم هذه الصور النمطية من جهة وطريقة تنظيم الجولات بالأطلس الى محدودية في التواصل بين السياح والسكان المحليين وبذلك ضعف مستوى الاستدامة الاجتماعية والتواصلية بالرغم من نجاح السياحة من تحقيق النجاعة الاقتصادية . ونهدف من خلال هذه المداخلة الى تحليل الصورة السياحية للأطلس مع إبراز ما قدمه السيد مايكل باربيرون باعتباره أحد رواد الكتابات السياحية بالمغرب و الى دراسة مستوى التواصل بين السياح والسكان المحليين ومن خلاله مستوى استدامة السياحة الجبلية في أبعادها الاجتماعية والتواصلية .

الكلمات المفتاحية : السياحة الجبلية، الاستدامة الاجتماعية والتواصلية، الصورة السياحية، أطلس المغرب .

**COMMENT APPRÉHENDER LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DURABLE
DANS UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE AU REGARD DU CONTEXTE
DÉSERTIQUE ? L'EXEMPLE DE L'IMPLANTATION D'UN OBSERVATOIRE
CATALYSE DANS LA VALLÉE DU DRÂA AU MAROC**

RICHARD JOUSSELIN

Université Paris-Est Marne la Vallée. IFIS
Membre de la INTI (International Network of Territorial Intelligence).
richard.jousselin@laposte.net

JEAN-JACQUES GIRARDOT

Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Franche-Comté,
UMR 6049 ThéMA,
Coordinateur scientifique de l'action européenne INTI
jjg@mshe.univ-fcomte.fr

SOPHIE LACOUR

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication
Coordonnatrice pédagogique du DNGIN
Université Paris-Est Marne la Vallée, IFIS, laboratoire EA 4420 DICEN/CNAM
sophie.lacour@univ-mlv.fr

MOHAMED OUDADA

Professeur assistant de l'enseignement supérieur en géographie
Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate, Maroc
fpocito@gmail.com

Cet article est une synthèse du travail de recherche réalisé dans le cadre du mémoire de stage en licence professionnelle mention hôtellerie et tourisme, option « Tourisme et Nouvelles Technologies » que Richard Jousselin a effectué l'an dernier au sein de l'institut IFIS de l'Université Paris-Est Marne la Vallée et sous l'égide de la MSHE Nicolas Ledoux de Besançon sous la direction de Jean-Jacques Girardot initiateur de la méthode Catalyse et du concept d'intelligence territoriale. Cette recherche est un travail préliminaire à l'implantation d'un observatoire *Catalyse* relatif au tourisme durable dans la vallée du Drâa au Maroc.

Ce travail a été conduit dans le cadre d'approches et de recherches effectuées par Jean-Jacques Girardot en vue de définir un premier projet de coopération entre la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate, sous l'égide de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, et l'Université de Franche Comté, soutenu par *Campusfrance* (Agence Française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, www.campusfrance.fr), qui vise à renforcer les compétences scientifiques et techniques réciproques en matière de valorisation des territoires. Il consiste à apporter un soutien par la contribution de spécialistes français à l'enseignement de matières spécialisées où les compétences marocaines sur place sont rares. L'objectif ultime des actions qui pourront être concrétisées dans le cadre de ce projet est d'assurer une relève sur place concernant l'enseignement des matières spécialisées du tourisme et des techniques de gestion et l'analyse territoriale. En effet, comme le souligne Mohamed Haddad (2008 : 278)

« lorsqu'il s'agit d'évoquer les mécanismes de décision ou les modes de régulation dans un environnement marqué par la désertification et le déséquilibre écologique [...], les dispositifs d'observatoires constituent le cadre incontournable pour aborder les différentes problématiques territoriales ».

Après avoir présenté les raisons pour lesquelles les acteurs territoriaux de la vallée du Drâa envisagent l'implantation d'un observatoire *Catalyse* en charge de l'analyse et du développement du tourisme durable dans cette région, nous présenterons ensuite les différents cadres conceptuels de l'action que sont le tourisme durable, l'intelligence territoriale et la méthode *Catalyse*, puis nous verrons comment peut s'appréhender le tourisme durable, dans une démarche d'intelligence territoriale au sein d'un observatoire *Catalyse*, dans un contexte désertique sur un territoire en voie de développement comme la vallée du Drâa.

Un observatoire Catalyse dans la vallée du Drâa ?

Contexte général de la vallée du Drâa

Le contexte général du projet est celui de la région sud du Maroc, située au pied de l'Anti-Atlas et au nord du Sahara. Ce territoire se révèle être l'interface entre les mondes méditerranéen et tropical. La topographie du terrain présente des espaces divers parmi lesquels figurent les domaines montagneux et sahariens. Ce fut autrefois une région de passage, une plate-forme ; comme en témoignent les itinéraires commerciaux transsahariens qui la jalonnaient et qui furent un catalyseur de la naissance des oasis. En effet, c'est autour des points d'eau, élément rare en milieu désertique, que se sont faits les regroupements de population. Le sud du Maroc est ainsi devenu une mosaïque tribale aux modes de vie adaptés au milieu naturel (sédentarisation ou nomadisme), et il fut marqué par un mode d'habitat traditionnel : les ksour et kasbah qui en font aujourd'hui la renommée.

Cependant, dans ce travail préliminaire à l'implantation de l'observatoire, un premier recensement nous a permis de constater que les structures économiques traditionnelles ne suffisent plus, ou à peine pour le moment encore, à assurer des perspectives d'avenir rassurantes pour les populations du territoire. En effet, ces structures héritées d'une société agricole, au mode de production non intensif, tournées principalement vers un marché local, avec peu d'exportations, ne permettent plus d'assurer des revenus décents aux habitants de la région. Nous avons également constaté que cette région était quelque peu négligée par l'État et que le niveau d'investissement réalisé dans les infrastructures était très insuffisant. (Monographie de la région du Souss-Massa-Drâa, 2010). Ainsi, malgré le développement du tourisme dans le monde depuis ces trente dernières années, et malgré les richesses touristiques que recèle le territoire, les habitants de la vallée du Drâa ont quelque peu la désagréable impression de rater les opportunités d'amélioration de leurs conditions de vie. L'enclavement de la région, à une heure où comme partout ailleurs, la volonté est de s'ouvrir au monde, de s'ouvrir aux autres, de se faire connaître et reconnaître, est de plus en plus difficile à vivre.

En accord avec Mohamed Haddad citant Vincent Meyer, nous pensons également qu'« il n'est pas trop tard pour promouvoir le développement d'une intelligence collective des conduites élevées au rang des pratiques » (Haddad, 2008 : 26).

C'est à l'aune de cet état des lieux, que l'alternative la plus porteuse de perspectives pour les habitants de la vallée du Drâa semble être le développement du tourisme durable. C'est-à-dire un tourisme non prédateur, un tourisme pérenne qui respecte dans le temps ces spécificités

uniques, « induplicables et indélocalisables » (Lacour, 2009) qui sont les constituants du territoire et dont la préservation est le seul garant d'une prospérité dans le long terme. C'est à leurs yeux le secteur à développer car il leur apparaît infiniment plus porteur de développement, d'ouverture au monde et de fabrication de richesses que n'importe quelle autre activité professionnelle à investissement infrastructurel économique équivalent.

Tourisme durable : pour une harmonisation sociale et environnementale

Par sa diversité naturelle (montagnes et plaines, palmeraies et déserts), la richesse et l'originalité de son patrimoine culturel et l'engouement croissant pour un tourisme de découverte, la vallée du Drâa Moyen se présente comme l'un des nouveaux pôles touristiques émergeant à l'échelle nationale. Ainsi, elle accueille annuellement plus de 70 000 touristes composés essentiellement de français suivis par les italiens, les espagnols les allemands, les belges et les suisses. La part des nationaux devient de plus en plus importante notamment pendant l'été. Néanmoins, ce développement se doit d'être maîtrisé harmonieusement si on ne veut pas compromettre les chances de réussite de ce projet de développement. Ainsi, force est de constater que le développement de l'activité touristique a été réalisé en l'absence d'une véritable politique générale qui prend en considération les stratégies des différents intervenants et aussi les répercussions sur les différents secteurs en liaison directe avec le secteur touristique comme l'agriculture. De même, la coordination des actions entre les différents intervenants concernés (ministères du Tourisme, de l'Agriculture, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, collectivités locales, professionnels du secteur...) en vue d'assurer les assises nécessaires à un essor soutenable de ce secteur a été complètement absente. (Monographie de la région du Souss-Massa-Drâa, 2010) De plus, la confrontation, sur des bases inégales entre la culture locale et les cultures des touristes, accélère la désarticulation de la société locale et le développement de pratiques et de comportements en rupture avec les normes et les valeurs culturelles locales.

Par ailleurs, l'option de développement retenue a complètement omis les composantes environnementales. En effet, l'activité touristique, source potentielle de devises et possiblement créatrice d'emplois, peut constituer en même temps un danger pour l'environnement et pour les valeurs sociales lorsqu'elle n'est pas suffisamment contrôlée. Les atteintes à l'environnement et à la société se manifestent sous plusieurs formes. Au niveau environnemental, la vitesse de destruction liée à une utilisation non maîtrisée des ressources naturelles dépasse de loin les capacités de régénération des dites ressources, ce qui affecte sérieusement le système écologique. Parmi les actions touristiques considérées comme néfastes pour l'écologie de la zone, on cite la chasse à l'outarde et aux gazelles, les rallyes organisés en milieu fragile provoquant ainsi le tassement du sol et la destruction de la végétation, les bivouacs organisés en plein désert et leurs répercussions négatives (défrichement de terrains, déboisement, et poubelles laissées sur place...). Dans ce contexte, l'analyse du développement touristique, fait appel à une approche multidisciplinaire, au croisement de la géographie, des sciences de la vie et de la terre mais aussi de la socio-anthropologie et de l'économie. Le projet fera partie du Réseau International d'Intelligence Territoriale, INTI⁵⁶ (International Network of Territorial Intelligence), Groupe de Recherche International du CNRS, coordonné par la MSHE de l'Université de Franche-Comté.

⁵⁶ INTI regroupe une cinquantaine d'équipes de recherches et une dizaine d'acteurs territoriaux dans plus de vingt pays, ce qui donnera une dimension internationale à la collaboration et permettra d'impliquer un pays du Maghreb et les problématiques spécifiques au Maghreb au sein de l'INTI.

Les cadres conceptuels de l'action

Les trois cadres principaux dans lesquels s'inscrit cette action sont : le tourisme durable qui est l'objet de recherche pour lequel ce projet est mis en place ; l'intelligence territoriale qui est le domaine dans lequel s'inscrit l'approche globale de l'étude et la méthode Catalyse qui sera l'outil méthodologique de l'action.

Le tourisme durable

Dans la mesure où la notion de développement durable, avec le rapport Brundtland (Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement), ne date que de 1987, le terme de tourisme durable quant à lui est encore plus récent. Il apparaît dans l'article 1^{er} de la Charte du tourisme durable de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) adoptée en 1995, article selon lequel les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme et le maintien d'un bon équilibre entre ces trois aspects. Cette charte reconnaît aussi que « le tourisme étant un puissant instrument de développement, il peut et doit jouer un rôle actif dans la stratégie de développement durable ». Selon l'OMT qui est l'organisme de référence dans la tentative d'harmonisation des politiques en matière de tourisme, le tourisme durable comprend : « Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects économique, social, environnemental et culturel du développement territorial. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects » (définition conceptuelle, août 2004).

Par conséquent, le tourisme durable doit exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ; respecter l'organisation sociale et l'authenticité culturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels ainsi que leurs valeurs traditionnelles en contribuant à l'entente et à la tolérance interculturelles ; assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme requiert donc la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Il est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires. Jean-Pierre Lozatto-Giotart (2003) définit ainsi le tourisme durable comme l'équivalent d'une formule d'équilibre : maîtriser-valoriser-conserver, le principal objectif visant, selon les types de lieux touristiques, à permettre le développement des activités et de la fréquentation touristique compatible avec la pérennité de l'environnement et des communautés locales. Il devrait aussi satisfaire, au plus haut niveau possible les touristes, en représentant pour eux une expérience utile, en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

Le tourisme durable s'inscrit donc dans une dynamique qui articule des modes de déplacements, de production et de consommation éco-responsables, tout en associant étroitement les populations qui vivent, travaillent ou séjournent dans l'espace concerné au projet de développement touristique et aux retombées socioéconomiques, équitablement réparties. Ce développement suppose un aménagement et une gestion intégrée des ressources, une maîtrise des flux (d'énergie, de biens et personnes) qui implique donc la participation étroite des acteurs locaux, et une éco-responsabilité des touristes, afin de concilier la mise en œuvre du tourisme avec les besoins et les capacités d'accueil du territoire. Découlant de principes méthodologiques initiés par le développement durable, ceux appliqués par les promoteurs du tourisme durable cherchent au cas par cas à évaluer les impacts locaux et globaux, immédiats et différés d'une situation ou d'un projet touristique, de l'aval à l'amont d'une filière, et sur au moins les bases suivantes :

- état initial des lieux : il inclut des données économiques, sociales, foncières et environnementales (état actuel écosystèmes, potentiel écologique s'il s'agit d'un site déjà dégradé) ;
- évaluation de la vulnérabilité du milieu naturel et des populations : dans certains cas, le tourisme est source d'un choc culturel ou peut induire des risques sanitaires par contact de pathogènes non reconnus par le système immunitaire d'une population autochtone longtemps isolée, ou du touriste lui-même ;
- la vulnérabilité des milieux impose d'étudier sa capacité à cicatrifier (résilience écologique), s'il est exposé à une fréquentation accrue, afin que celle-ci n'atteigne pas les limites de la surfréquentation ou de la surexploitation des milieux, notamment dans le cas du tourisme sportif ;
- des mesures de précaution, compensatoires et conservatoires sont mises en œuvre et évaluées pour limiter et compenser ces impacts, sur la qualité de vie des populations locales et sur l'environnement. Ce principe peut inclure une écotaxe ou une « éco-contribution » financière, reversée pour réparer les dégâts environnementaux et pour la qualité de vie des populations locales.

Ainsi aujourd'hui, le tourisme durable est-il un des outils privilégiés des politiques d'aménagement du territoire, comme le montre l'adoption en 1999 d'une loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire qui affirme que le tourisme doit rechercher « une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels. De cette façon, dans la droite ligne des préceptes du développement durable, le tourisme durable veut être le résultat d'une convergence entre la recherche moderne d'une dynamique de développement durable appliquée aux différents secteurs de l'économie, et des acteurs du tourisme qui s'interrogent sur la meilleure façon de préserver ou de mettre en valeur durablement un territoire » (Caire, Rouillet-Caire, 2001).

On le voit, les enjeux économiques, environnementaux et sociaux qu'emportent la définition et la mise en œuvre de politiques et d'actions de développement durable du tourisme imposent systématiquement une concertation étroite avec l'ensemble des acteurs de ce secteur d'activités. Nous retrouvons là, de façon tout à fait cohérente, les valeurs affirmées par le développement durable des territoires et comme nous allons le voir dans le chapitre suivant elles sont également celles qui animent la démarche de l'intelligence territoriale.

L'intelligence territoriale

La notion d'intelligence territoriale a été forgée au cours d'une série de recherches, d'études, de diagnostics, d'évaluations et de réalisations d'observatoires conduits dans le cadre du laboratoire "Mathématique, Informatique et Statistiques" créé en 1964 par Jean-Philippe Massonie au sein de la Faculté des lettres et sciences humaines de Besançon, puis du Centre MTI@SHS. Ces recherches, parce qu'elles réunissaient nécessairement des champs d'études disparates, ont fait émerger une transversalité entre géographes, historiens, archéologues, littéraires, etc. (Girardot, 2005).

Le terme d'« intelligence territoriale » a été proposé en 1999 dans le cadre de la réflexion Université du Troisième Millénaire (U3M) qui visait à définir les orientations du schéma directeur de l'enseignement supérieur en Franche-Comté. La recherche en sciences humaines et sociales est caractérisée à l'Université de Franche-Comté depuis les années 60 par un intérêt conjoint pour l'accessibilité aux « nouvelles » technologies, la pluridisciplinarité et, pour partie, les dynamiques territoriales. Par la suite, le souci de développer la participation des acteurs, mais aussi et surtout, des citoyens usagers des actions de développement territorial, a conduit à développer une ingénierie territoriale qui visait clairement à mettre le management de projet et les technologies de la société de l'information au service du développement durable (Girardot, 2005) tout en privilégiant une logique « latérale » (Rifkin, 2012) coopérative et participative.

Définie comme une recherche-action dès 2002, « l'intelligence territoriale désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribue à la compréhension des structures et des dynamiques des territoires, et de l'autre, ambitionne d'être un instrument au service des acteurs du développement territorial durable » (Girardot, 2002 : 5). Elle est synthétisée comme « la science qui a pour objet le développement durable des territoires et qui a pour sujet la communauté territoriale » au terme de la caENTI, action de coordination du *European Network of Territorial Intelligence* du 6e Programme-Cadre de Recherche et de Développement Technologique de l'Union Européenne, afin de la distinguer plus clairement de l'intelligence économique et du *community development* par son objectif, le développement durable, et par sa gouvernance participative.

Internationalement reconnu depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, le développement durable a été affirmé comme l'une des principales priorités de l'Union européenne lors du Conseil européen de Göteborg en juin 2001. Il constitue le cadre qui établit les principes d'une bonne gouvernance, cadre auquel les politiques et les projets locaux soutenus par l'Union européenne, doivent se conformer en respectant : la participation des citoyens ; l'approche globale des territoires et des communautés, caractérisée par un équilibre entre les considérations d'ordre économique, social, environnemental et culturel ; le partenariat des acteurs territoriaux. L'intelligence territoriale ayant pour ambition le développement territorial durable, sa démarche scientifique et ses initiatives territoriales s'inscrivent dans le cadre de ces principes.

« L'intelligence territoriale vise donc à partager les informations détenues par la communauté territoriale pour améliorer la pertinence, l'efficacité et l'impact des actions de développement conduites à l'échelle d'un territoire » (Girardot, 2005 : 12). Ce travail d'inventaire doit être opéré en vue « de structurer leur capital de ressources et d'intelligences dans l'optique de faire aboutir sur une politique de développement » (Bertacchini, 2006 : 15). Une fois ces nécessaires actions de veille, d'inventaire et de repérage menées, « il s'agit pour l'intelligence territoriale de les orchestrer, de les organiser et de faire en sorte que ces compétences soient transversales

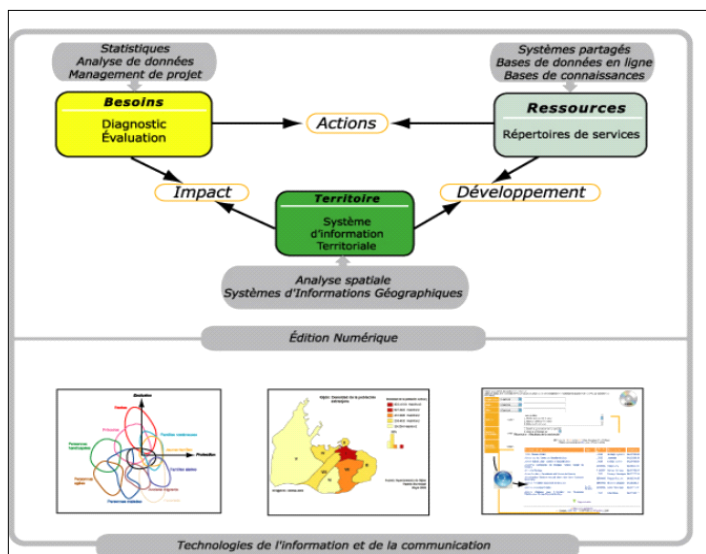
et qu'elles s'échangent » (Bertacchini, 2006 : 269). Enfin, il faut aussi permettre aux acteurs locaux et aux populations locales d'accueillir et de porter ces projets, de se les approprier dans le cadre de projets de territoire. Ainsi « l'intelligence territoriale est la forme qui répond le mieux à notre quête de conceptualisation de cette activité rayonnante qui peut faire la force d'un territoire » (Dumas, 2006 : 12). L'intelligence territoriale est donc souvent comprise comme un outil d'aide à la décision. En fait, elle est une aide à l'action pour les acteurs territoriaux, rompant avec la division concepteurs/opérateurs. Dès 1989, la direction suivie est celle de la mise en place de systèmes d'intelligence territoriale qui permettent à des partenariats d'acteurs de mieux comprendre leur territoire afin d'agir sur ce dernier plus concrètement, donc de façon plus pertinente relativement aux besoins de la communauté territoriale, plus efficace et avec un impact durable. Ainsi, les acteurs locaux contribuent-ils à la constitution de ces systèmes en mutualisant leurs informations, ils assurent ensuite ensemble l'exploitation de ces informations et l'édition des résultats en direction de la communauté territoriale. Cette démarche permet, en associant les acteurs et la communauté d'un territoire à la mutualisation des informations et à leur exploitation coopérative d'améliorer, « dans un processus interactif, itératif et prospectif, leur compréhension de la structure et des dynamiques du territoire, et leur maîtrise collective du développement territorial » (Girardot, 2001 : 1).

Si nous effectuons un parallèle entre ces définitions et le sujet de notre étude, nous pouvons constater qu'en particulier dans le domaine du tourisme durable, les productions et les ressources sont disséminées chez de multiples acteurs hétérogènes, des réseaux mal identifiés, et très peu mutualisés. Pourtant, cette pratique comme nous le démontrerons a une incidence importante sur le développement durable du territoire et est capable de générer de nouvelles ressources. Donc l'intelligence territoriale et les concepts qui la sous-tendent semblent être la solution idoine à la résolution de problématiques spécifiques comme peut en rencontrer une région aride comme la vallée du Drâa. Pour ce faire, l'intelligence territoriale a besoin d'outils spécifiques, outils que l'on retrouve intégrés dans la méthode *Catalyse* et ses observatoires.

La méthode Catalyse

Catalyse est issue d'une méthode originale d'évaluation participative des actions locales de lutte contre la pauvreté et d'insertion socio-économique, conçue par le centre MTI@SHS dans le cadre du projet d' « action concertée » du programme "Pauvreté 3" de 1989 à 1993 (Brunau, 1989). À son origine, la méthode *Catalyse* souhaitait mettre les technologies de l'information au service des acteurs du développement économique et de la cohésion sociale pour réduire la contradiction que l'on constate entre le développement de la société de l'information sensée apporter une nouvelle richesse à ses acteurs et l'exclusion toujours plus grande de ces mêmes acteurs non préparés à cette mutation (Girardot, 1989). Ensuite, Catalyse a été développée avec les acteurs dans le cadre du Réseau Européen pour l'Insertion Economique et Sociale (REIES, 1992), puis du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale (REIT, 2002), de la caENTI (2006), de ENTI (2009), et à présent de INTI. Cette méthode propose des outils de diagnostic, d'évaluation et d'observation accessibles aux acteurs locaux du développement territorial durable.

Figure 1. Outils et informations traitées par la méthode *Catalyse* (source site INTI)



Ces outils sont utiles pour élaborer des projets de développement pertinents, pour gérer efficacement ces projets, puis pour les évaluer et pour apprécier leur impact. Ce sont des méthodes d'analyses statistiques et spatiales des données, des protocoles de gestion de projet et d'évaluation, des bases de connaissances, des systèmes d'éditions scientifiques et techniques, des systèmes d'informations géographiques, qui utilisent les technologies de l'information et de la communication dans le but d'établir des diagnostics territoriaux dans différents domaines. De nombreux transferts concernant des thématiques diversifiées ont été réalisés depuis 1994 dans différentes régions d'Europe⁵⁷. Sous le label *Catalyse*, sont réalisés à présent des méthodes et des outils qui permettent d'impliquer largement les acteurs locaux dans des diagnostics territoriaux, ou dans des observatoires locaux, afin d'élaborer des projets d'actions de développement plus pertinents et plus efficaces. Car en effet, « si des méthodes et des outils scientifiques adaptés à ces principes sont disponibles pour les experts, les acteurs territoriaux disposent encore rarement d'outils simples, économiques et conviviaux pour élaborer leurs projets d'action, puis pour les suivre, les observer et les évaluer, voire les transférer » (Girardot, 2002 : 5).

Un diagnostic territorial participatif

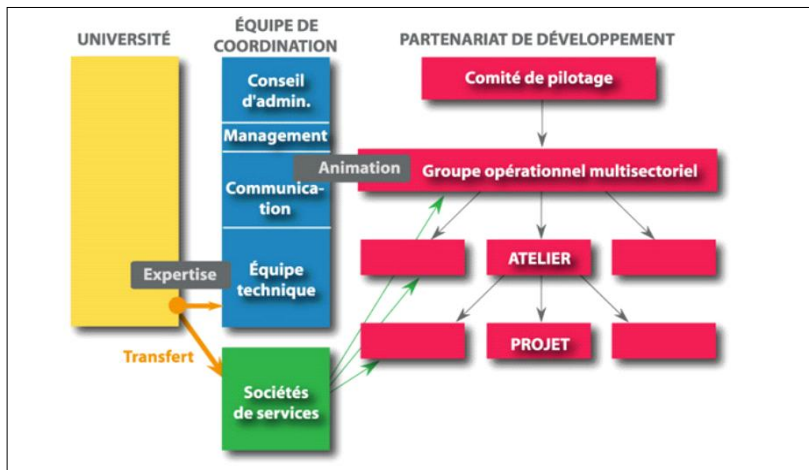
Le diagnostic territorial participatif permet d'identifier les principaux profils d'utilisateurs et de besoins, puis l'analyse quantitative en établit l'importance. Il permet d'identifier les lacunes et les inadaptations de l'offre de services face aux besoins. Ensuite, les acteurs du projet confrontent les résultats à des données socio-économiques du territoire. Dans la phase suivante, ils assurent également la publication des résultats, généralement sur un site Internet. Ce

⁵⁷ À ce jour, près de 30 observatoires *Catalyse* ont vu le jour en Europe. L'harmonisation des observatoires *Catalyse* européens et bientôt internationaux s'effectue dans le cadre de la INTI, [en ligne], disponible sur <http://www.intelligence-territoriale.eu/index/fre/ENTI>.

répertoire constitue le premier outil en ligne. Enfin, les résultats des observations sont ensuite publiés, puis l'actualité des actions et leur évaluation sont régulièrement mises à jour.

Le fonctionnement de l'observatoire *Catalyse* s'appuiera tout d'abord sur un partenariat des acteurs. Ce partenariat découle de l'approche intégrée dans un contexte professionnel (ou volontaire) sectorisé (en l'occurrence celui du tourisme durable). Il suppose une coordination des intervenants aussi bien au niveau de l'accompagnement individuel que de l'action territoriale. *Catalyse* entend de cette façon proposer une gouvernance latérale (selon la définition qu'en donne Jeremy Rifkin (Rifkin, 2012)) participative des partenariats de développement durable comme l'illustre le schéma ci-dessous.

Figure 2. Schéma de gouvernance participative des partenariats (source INTI)



La gestion par projet et son corollaire, l'évaluation des actions, est un principe économique cohérent avec le développement durable. Elle entraîne une obligation de résultats et non seulement de moyens comme c'est encore souvent le cas dans l'action publique (Girardot, 2001). Dans un contexte participatif et partenarial, l'animation de projet consiste à animer des réseaux d'acteurs qui sont géographiquement distants, qui ont une activité principale dans des organismes différents et qui ont des cultures professionnelles variées. L'évaluation quant à elle se fonde sur des indicateurs techniques capables de rendre compte du résultat de l'action et de son déroulement, en termes quantitatifs et qualitatifs. La tendance actuelle, qui répond au principe de participation, est d'intégrer l'évaluation dans la conduite de l'action, de façon à pointer régulièrement la convergence du processus vers les résultats prévus, en introduisant une régulation rétroactive si l'on s'écarte de l'objectif. Bien entendu, l'évaluation est également liée à l'obligation de résultats qui résulte du financement par objectif.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Nous l'avons vu, la pluridisciplinarité qui résulte de l'approche complexe du territoire implique une démarche multicritère qui repose sur l'identification et sur l'association d'un ensemble d'indicateurs mesurables complexes. Cette complexité justifie le recours aux TIC, pour comprendre la relation entre les processus et les structures, pour agir individuellement et

collectivement, et pour évaluer les impacts sur le territoire. Les TIC fournissent des outils de diagnostic, d'observation et d'évaluation qui permettent de suivre l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence et l'impact des actions qui contribuent au développement des territoires (Masselot, 2004). Cependant, une démarche participative qui s'adresse à des personnes de niveaux de formation différents implique que les outils utilisés et les informations diffusées soient accessibles à tous sans perte de qualité. C'est la mise en place des conditions nécessaires à cette démarche participative qui peut seule permettre la réalisation d'un diagnostic territorial participatif efficient.

Le projet porté par la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate et la MSHE de Franche-Comté, s'inscrit dans le paradigme du développement durable et se fonde sur le concept d'intelligence territoriale. Il propose un développement fondé sur les initiatives des acteurs locaux et de la communauté territoriale incitées et régulées par les collectivités publiques. Il se fonde sur les évolutions récentes des concepts de territoire, comme construction des acteurs, et d'intelligence, conjuguant systèmes numériques d'information et réseaux sociaux. Ainsi, il utilisera des outils nouveaux : systèmes d'information géographiques, analyse spatiale, analyse multicritères, gestion et évaluation de projets. Il vise plus largement l'implication des partenaires socio-économiques de la coopération et l'ensemble des acteurs locaux. Le Conseil régional de Franche-Comté soutient activement depuis deux ans les collaborations entre l'Université de Franche-Comté et la Faculté Pluridisciplinaire de Ouarzazate. Ces échanges ont concerné une formation à l'observation territoriale au sein de la licence tourisme, des stages d'initiation aux systèmes d'information géographique et la participation à des manifestations scientifiques concernant le tourisme.

Résultats attendus et contraintes identifiées

Les principaux résultats attendus sont donc la construction des bases d'un pôle d'excellence en valorisation des territoires articulant formation professionnalisante, recherche et dissémination auprès des jeunes étudiants marocains et acteurs locaux. Les résultats spécifiques en seront :

- l'élaboration d'une maquette de **formation** supérieure de second cycle (niveau master) professionnalisante dans le domaine de la valorisation des territoires, décisif dans la perspective du développement durable ;
- la mise en place des bases d'un service de **recherche** fondamentale et appliquée en valorisation des territoires ;
- la définition des spécifications scientifiques et techniques pour la réalisation d'un **observatoire** territorial initialement orienté vers le tourisme durable et impliquant les acteurs locaux.

Accompagnement et participation

Ce projet est résolument tourné vers l'avenir puisqu'il prévoit aussi d'accompagner certains lauréats motivés titulaires de licences professionnelles tourisme, gestion et communication dans leurs démarches de conception et de mise en œuvre d'un projet de création d'une activité professionnelle. Cet appui vise à aider ces jeunes porteurs de projets à créer leur propre entreprise, et prend également la forme d'une ingénierie de projet et de l'organisation de modules de formation permettant de croiser les approches des professionnels du domaine. De plus, la création du site Internet de l'observatoire recèle des aspects communicationnels qui offrent la possibilité à la communauté de « créer une image psychologiquement favorable de

l'organisation auprès d'un public potentiellement utilisateur » (Mucchielli, 2003 : 31). Ainsi, les habitants deviennent-ils maîtres de l'image qu'ils veulent véhiculer de leur région, ce sont eux qui fixent et désignent leurs « icônes territoriales » (Lacour, 2009). Ce faisant, ils se posent comme source de référence, compétente pour qualifier les informations publiées et les actions entreprises puisqu'elles auront été validées et imaginées par l'ensemble de la population et non pas imposées par une instance supérieure étrangère au territoire.

Enfin, grâce à la simplicité conceptuelle des outils *Catalyse*, l'utilisation de ces outils numériques d'observation territoriale, permet la démocratisation de l'utilisation des TIC sur un territoire qui en est plutôt dépourvu et offre aux habitants de la région une médiation scientifique de leurs problèmes. En proposant des services en ligne, et en incitant les partenaires à les utiliser au quotidien, on participe à l'élaboration partagée des connaissances développées sur le territoire.

Limites de l'action

Cependant, pour conduire à bien ce projet il faudra surmonter de nombreux obstacles. La vallée du Drâa Moyen se présente aujourd'hui en effet comme l'une des régions les moins développées du Maroc : les taux de couverture sanitaire (1 médecin/ 16000 hab), de chômage (16,9 %), l'intégration à l'économie nationale est faible et l'extraversion de toutes les formes de vie est de plus en plus accentuée, le taux d'analphabétisme est de 69,3 %, sachant que celui des femmes monte à près de 89%, celui de la scolarisation est relativement faible (51 %), avec là encore de grandes disparités entre les garçons et les filles (72,5 % pour les garçons et 27,5 % pour les filles), le taux de chômage quant à lui est de 17 %. (Demante *et al.*, 2003). Par conséquent, nous sommes confrontés à une population avec un taux d'analphabétisme que l'on ne rencontre plus en Europe. C'est une dimension importante à prendre en compte, car le but visé étant l'autonomisation des acteurs territoriaux vis à vis de l'observatoire, le temps nécessaire à son assimilation peut être long et donc freiner l'obtention des résultats visés. Il conviendra donc de tenir compte de cette notion quant à l'évaluation du temps nécessaire pour toutes les étapes de la mise en place de l'observatoire.

L'implantation des NTIC sur le territoire est nettement inférieure aux taux de diffusion et d'équipements européens, y compris dans l'enseignement universitaire. Par conséquent, un premier projet de coopération entre la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate, sous l'égide de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, et l'Université de Franche Comté, est en cours de définition en vue de promouvoir les échanges sur le thème de la valorisation des territoires, en particulier le tourisme équitable. Ce projet bénéficie du soutien de la Région de Franche-Comté. La contribution de spécialistes français à l'enseignement de matières spécialisées où les compétences sont rares dans le territoire doit favoriser la définition de nouvelles formations de haut niveau et l'émergence d'une équipe de recherche au sein de la Faculté Polydisciplinaire. L'observatoire *Catalyse* est également prévu pour diffuser concrètement l'usage des TIC entre les acteurs et renforcer les compétences scientifiques et techniques indispensables. Il s'agit de mettre en place une formation de formateurs dont l'objectif ultime est d'assurer à la fois la diffusion territoriale des compétences et des techniques de valorisation du territoire, et une relève concernant l'enseignement des matières spécialisées du tourisme ainsi que des techniques de gestion et d'analyse territoriale. Ce projet devrait également contribuer à la formation des acteurs selon un processus prudemment évalué.

Une autre contrainte au Maroc est que les sociétés traditionnelles ont créé des institutions et des systèmes traditionnels qui ont toujours joué un rôle prépondérant dans le maintien des équilibres au sein de la société. Des institutions sociales qui fonctionnent d'une façon simple afin de gérer l'espace ainsi que le quotidien comme les *leffs*⁵⁸ et les *Tiwisi*⁵⁹ par exemple. Les structures familiales (patriarcales) et les organisations claniques berbères peuvent, elles aussi, être un frein à la bonne mise en œuvre du projet. Ces organisations typiques, séculaires peuvent se révéler être des obstacles au développement du projet si l'intelligence territoriale omet de les intégrer dans sa démarche de diagnostic et d'expertise. De plus, dans le cas précis de la vallée du Drâa, une dimension inédite vient compliquer la méthodologie à mettre en place, c'est la dimension désertique du territoire et l'extrême fragilité de l'équilibre environnemental qu'elle impose. En effet, à cause de cette donnée très particulière, le diagnostic territorial se doit d'être très précis car des erreurs d'appréciation auraient plus que n'importe où ailleurs des répercussions peut être irréversibles.

Conclusion

L'originalité de ce projet, autour de la problématique de la valorisation touristique des territoires de montagne et désert sud marocain, est de permettre le transfert des connaissances, vers l'enseignement professionnalisant et la formation technique, à destination du monde professionnel. De plus, il permet de mettre au point un service de formation supérieure de professionnels du tourisme et de la valorisation des territoires qui pourra connaître une extension nationale comme la formation des guides de montagne par exemple. Le projet ambitionne plus largement d'associer les partenaires professionnels, les décideurs politiques, les acteurs du développement humain et durable, la communauté territoriale dans son ensemble. La perspective de développement d'un observatoire territorial doit faciliter l'observation et les études locales nécessaires au développement des réseaux et des projets et permettre des études prospectives. La mobilisation des acteurs du territoire progressera par cercles concentriques, en partant des professionnels et des acteurs impliqués dans les actions de coopération, les acteurs du tourisme, les acteurs de la production et de la distribution alimentaire selon la méthode d'*outcome mapping* qui vise à confronter l'intérêt supposé des recherches par les chercheurs et la valeur ajoutée estimée par les acteurs.

Certes, les écueils peuvent être nombreux sur la voie d'un développement touristique durable au sein d'un territoire sensible comme peut l'être celui de la vallée du Drâa, mais c'est pour ces raisons, et parce que l'intelligence territoriale intègre plus globalement de nombreux secteurs de connaissance et d'action (démographie, géographie, environnement, économie, communications, social, santé, patrimoine, institutions, droit, histoire, culture...) en tâchant de les harmoniser tous, et donc de proposer des plans d'actions qui se veulent pérennes, que l'objet de la présente recherche existe. La mise en place de telles collaborations a pour but de rompre un sentiment de fatalisme quant à la dégradation des conditions de vie dans la région. Elles

⁵⁸ Le système des *leffs*, repose historiquement sur des alliances guerrières qui visaient la sécurité des sources, des approvisionnements en eau, des biens et des troupeaux en temps de paix. Il joue un rôle important dans la vie économique en venant conforter les accords concernant la répartition de l'eau ou des parcours de transhumance. Il procure également des partenaires commerciaux, parallèlement aux échanges s'effectuant sur les marchés.

⁵⁹ *Tiwizi* désigne un travail collectif et bénévole pour une famille, ou bien un travail collectif de tous pour la communauté. Il existe des *Tiwisi* à différentes périodes de l'année, à l'automne pour accélérer les labours juste avant la saison des pluies, en hiver pour la récolte des olives, au printemps pour la récolte de l'orge et en été pour différents travaux agricoles...

permettent également aux habitants de retrouver l'estime d'eux mêmes en participant à un projet scientifique complexe et en se l'appropriant.

Le fait de concevoir la résolution de la problématique dans une approche systémique où les échanges permettent la construction d'information, permet à la collectivité de prendre conscience de toutes les interactions qui traversent une société, et de la complexité qui sous tend toute organisation territoriale. Cette prise de conscience peut être le premier pas d'un changement de comportement dans l'appréhension de l'ensemble des inter-relations sur un territoire. Les acteurs territoriaux de la vallée du Drâa espèrent donc que ce choix du développement touristique durable par le biais de l'intelligence territoriale leur permette d'envisager la nécessaire résilience de leur territoire. Cette résilience du territoire qu'Hopkins a introduit comme étant le concept clé de la transition et qui est « la capacité de la communauté territoriale à poursuivre son développement d'une façon positive, en le co-construisant contre des chocs externes qui pourraient augmenter sa vulnérabilité, voire remettre en question son existence » (Girardot, 2011).

Références

Bertacchini Y., Grammacia G., Girardot J.-J., 2006, « Intelligence territoriale : Posture théorique, hypothèses, définition », pp.14-15, in : Bertacchini Y., dir, *Le Territoire dans tous ses états*, Toulon, Presses Technologiques, coll. Les ETIC.

Bouzon A., Meyer V., dirs, 2008, *La communication des organisations, entre recherche et action*, Éd.L'Harmattan, collection Communication et Civilisation, 230 p.

Brundtland, 1987, « Rapport de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement, Notre Futur Commun », [en ligne], [consulté le 8 mai 2011], disponible sur <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique34>.

Caire G., Roullet-Caire M., 2001, « Le tourisme peut-il être un élément de développement durable ? », [en ligne], [consulté le 27 mai 2007], disponible sur http://www.tourisme-durable.net/article.php?id_article=9#1.

Demante M.-J. *et al.*, 2003, « Rapport d'étude : "Dispositif d'appui au renforcement des capacités des acteurs du développement local de la vallée du Drâa" », [en ligne], [consulté le 27 mai 2011], disponible sur <http://f3e.asso.fr/download.php?url=Annexes-3.pdf>.

Dumas Ph., 2006, « Territoire et mondialité. 5e rencontres "Tic & Territoire : quels développements ?" », Université de Franche Comté, Besançon, [en ligne], [consulté le 4 avril 2008], disponible sur <http://isd.m.univtln.fr>.

Faouzi H., 2011, « Les institutions traditionnelles dans le Haut Atlas : Les "leffs" comme stratégie face aux aléas », [en ligne], [consulté le 27 août 2011], disponible sur http://www.libe.ma/Les-institutions-traditionnelles-dans-le-Haut-Atlas-Les-leffs-comme-strategie-face-aux-aleas_a19782.html.

Girardot J.-J., 2001, « La méthode Catalyse principes d'intelligence territoriale méthodes et outils de diagnostic, d'évaluation et d'observation », Université de Franche-Comté, Centre MTI@SHS, [en ligne], [consulté le 2 avril 2007], disponible sur <http://www.integraplus.be/integraplus/Commun/FichJoint/CatalyseOutils.pdf>

— 2005, « Intelligence territoriale et participation », [en ligne], [consulté le 4 avril 2007], disponible sur <http://csw.ecolloques.be/forum/read.php-3,197.htm>.

— 2009, « The caENTI scientific results and prospects », International Conference of Territorial Intelligence, tools and methods of Territorial Intelligence, MSHE, Besançon, 16-17 October 2008, [en ligne], [consulté le 27 août 2011], disponible sur <http://www.territorial-intelligence.eu/index.php/besancon08>.

Haddad M., 2008, *Intelligence territoriale et observatoires socio-économiques et environnementaux : un Processus d'Intelligence Territoriale Adapté (PITA) à l'observatoire de Menzel Habib au sud de la Tunisie*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Vincent Meyer et Mongi Sghaïer, Université Paul Verlaine-Metz, 376 p.

Lacour S., 2009, *La trajectivité de l'Ahyp, l'Animation Historique Vivante du Patrimoine, une pratique ascendante et transmutante élément de structuration et de singularisation du territoire*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Serge Cacaly et Christian Bourret, Université Paris-Est Marne la Vallée, 296 p.

Lozato-Giotart J.-P., 2006, *Le chemin vers l'écotourisme. Un bilan des enjeux environnementaux du tourisme d'aujourd'hui*, Paris, Éd. Delachaux et Niestlé, coll. Changer d'ère, 192 p.

Masselot C., 2004, « Les TIC dans la méthode Catalyse : transfert méthodologique et technologique », 3e rencontres « Tic & Territoire : quels développements ? », Lille, 2004 : [en ligne], [consulté le 12 juillet 2011], disponible sur http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00090769_v1.

Morin E., 2008, *La Méthode*, Paris, Éd. Le Seuil, 2500 p.

Morin-Barde M., 1990, « *Coiffures féminines du Maroc* », [en ligne], [consulté le 5 juin 2011], disponible sur <http://www.ouarazate-1928-1956.com/la-vallee-du-draa/les-draouas.html>.

« Méthode Catalyse : Outils de diagnostic, d'évaluation et d'observation accessibles aux acteurs locaux du développement territorial durable », 2007, ThéMA-it, [en ligne], [consulté le 2. juillet 2011], disponible sur <http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/7>

« Monographie de la région du Souss-Massa-Drâa », 2010, [en ligne], [consulté le 2 juillet 2011], disponible sur www.cgem.ma/pmb/opac_css/doc_num.php?explnum_id=204.

Mucchielli A., 2003, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Éd. Hachette Supérieur, collection Les fondamentaux, 160 p. 2006.

Rifkin J., 2012, *La troisième révolution industrielle*, trad. de l'anglais par F. et P. Chemla, Paris, Éd. Les liens qui libèrent, 413 p.

« Vallée du Drâa, Paysages à histoires », [en ligne], [consulté le 11 juillet 2011], disponible sur <http://www.zagoraweb.com/geographie.php>.

Comment appréhender le développement du tourisme durable dans une dynamique participative au regard du contexte désertique ? L'exemple de l'implantation d'un observatoire *Catalyse* dans la vallée du Drâa au Maroc

Richard Jousselin, Jean-Jacques Girardot, Sophie Lacour et Mohamed Oudada

Résumé

Cet article a pour objet la présentation, dans le cadre conceptuel de l'intelligence territoriale, du projet d'implantation d'un observatoire *Catalyse* consacré au développement du tourisme durable dans la vallée du Drâa au Maroc. Ce travail a été conduit dans le cadre d'approches et de recherches effectuées par Jean-Jacques Girardot et Mohamed Oudada en vue d'échafauder un premier projet de coopération entre la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate et l'Université de Franche Comté, avec l'objectif de renforcer les compétences scientifiques et techniques réciproques en matière de valorisation des territoires en milieu désertique et oasien.

Mots-clés : intelligence territoriale, catalyse, tourisme durable, vallée du Drâa, contexte désertique, territoire en voie de développement.

Abstract

This article aims to present, in the framework of territorial intelligence, the implantation project of a *Catalyse* observatory devoted to the development of sustainable tourism in the Draa Valley in Morocco. This work was conducted as part of approaches and research done by Jean-Jacques Girardot and Mohamed Oudada to define a first cooperation project between the Polydisciplinary Faculty of Ouarzazate and the University of Franche Comté, which aims to strengthen reciprocal scientific and technical skills in the matter of the territories valorization in desertic and oasis environment.

Keywords : territorial intelligence, catalyse, sustainable tourism, Draa Valley, desert environment, developing country.

TOURISME ALTERNATIF ET DÉVELOPPEMENT LOCAL FACE À LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : LE CAS DE L'ALGÉRIE

KOUIDER BOUTALEB

Professeur en sciences économiques
Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Tlemcen, Algérie
Chef d'équipe au sein du Laboratoire « POLDEVA »
kouiderboutaleb@hotmail.com

Le tourisme tel qu'il a été conçu et pratiqué jusqu'alors *i.e.* « le tourisme de masse » est de plus en plus décrié et remis en cause. De nombreux travaux remettent en cause l'essence même de ce type de tourisme, à savoir l'approche purement économique et rentable qui a largement prédominé dans son développement. Approche qui occultait, entre autres, la culture locale, le dualisme social, l'effet de snobisme, etc. comme la caractérise de nombreux chercheurs (Cazes, 2006). Nonobstant l'intérêt grandissant pour le développement durable, c'est sans doute la prise de conscience de plus en plus affirmée des effets négatifs du tourisme de masse qui semble avoir été le facteur ayant le plus contribué à l'évolution de la notion de tourisme alternatif – le type de tourisme qui « ne ressemble pas à du tourisme de masse peu importe la forme qu'il prend » (Weaver, 2005), « tourisme responsable », « tourisme social » et « tourisme solidaire » « tourisme intégré », « tourisme équitable » et « tourisme communautaire », visant d'une manière générale, au-delà des différences sémantiques, l'intégration des prestations touristiques à la vie des communautés visées, l'amélioration de la qualité de vie des communautés hôtes par la réduction du nombre d'intermédiaires et la prise en charge du projet par les communautés elles mêmes.

Le tourisme communautaire, qui fait l'objet de notre présente investigation dans le cadre des perspectives de développement des activités touristiques en Algérie, semble offrir de réelles opportunités dans ce pays si on considère que la demande potentielle émanant des pays émetteurs proches que sont d'abord la France, mais aussi l'Espagne et l'Italie, etc. est très importante. Cette forme de tourisme, qui permet de découvrir la vie quotidienne des habitants, les cultures traditionnelles et le patrimoine naturel, attire de plus en plus de visiteurs à travers le monde. Toutefois, cette forme de tourisme qui peut contribuer incontestablement au développement local et régional (nous verrons les impacts potentiels que représente le tourisme communautaire) nécessite un autre regard, de nouvelles appréhensions, de nouvelles stratégies ; autrement dit, une nouvelle gouvernance, où les citoyens directement concernés et les collectivités locales seraient impliqués dans les processus d'aménagement et de développement des activités. C'est là une hypothèse qui sera étayée à travers l'exemple algérien avec des pouvoirs publics qui semblent persister dans une gestion centralisée incompatible avec une telle optique. Celle-ci ignore les dynamiques en cours qui redonnent place à la parole et à la participation citoyenne, longtemps marginalisées sinon ignorées par les élites dirigeantes dont le souci semble être le partage de la rente générée par un secteur touristique extériorisé et n'ayant que très peu d'impact sur le développement des communautés locales. Nous citons ici l'exemple de la Tunisie et de l'Égypte – pays souvent reconnus comme étant des exemples de réussite en matière de tourisme – où les citoyens et les jeunes en particulier se sont révoltés contre les pouvoirs en place pour instaurer une nouvelle

gouvernance où ils ne seraient plus marginalisés et où ils seraient des acteurs actifs des scénarios et des décisions déterminant leur avenir.

Pour ce faire, nous commencerons par une analyse conceptuelle pour lever les ambiguïtés qui entourent encore ces nouveaux concepts de tourisme en l'occurrence le tourisme communautaire. Nous verrons ensuite comment le développement du tourisme communautaire peut contribuer au développement local et régional. Nous aborderons enfin la problématique du développement du tourisme communautaire en Algérie où nous montrerons que la stratégie envisagée pour développer le tourisme occulte les conditions de gouvernance participative qui conditionne un authentique développement d'un tourisme communautaire.

Le concept de tourisme communautaire

De nombreuses définitions ont été données au tourisme communautaire. On pourrait en citer quelques unes, tirées du manuel « *Faire concurrence avec les meilleurs : Bonnes pratiques en matière de tourisme communautaire dans les Caraïbes* » produit par le Fonds européen de développement (FED) et du Programme régional pour le développement durable du tourisme dans les Caraïbes (CRSTDP qui est un programme quinquennal (2003-2008).

1. « Le tourisme basé sur la communauté est une forme de tourisme qui consulte et implique la communauté locale et qui lui est bénéfique, particulièrement dans le contexte de villages ruraux de pays en voie de développement et les populations locales » (Mann, 2000).

2. « Le tourisme basé sur la communauté est défini par ses objectifs visant à assurer le développement économique local, obtenir quelques formes de participation, fournir au niveau social et environnemental des expériences responsables pour les visiteurs et garantir un effet positif en matière de conservation des ressources naturelles et/ou culturelles dans les parcs nationaux » (APEIS-RISPO, 2006).

On s'accorde ainsi d'une manière générale à définir le tourisme communautaire comme correspondant aux « formes touristiques proposées et gérées par les populations locales elles-mêmes, formes qui s'intègrent de façon harmonieuse dans les diverses dynamiques collectives du lieu d'accueil. En respectant l'environnement naturel et social de ces communautés, le tourisme communautaire est sans doute l'héritier le plus fidèle du tourisme intégré » (Valayer, Bourboulon, 2002). Le Tourisme communautaire serait donc une forme de tourisme gérée directement par des communautés locales, et qui permet de faire bénéficier normalement un maximum de retombées financières aux populations locales. Comme on peut le constater (Manuel, 2009) le tourisme communautaire englobe diverses catégories de tourisme : écotourisme, tourisme culturel, agritourisme, etc. Le concept du tourisme communautaire implique donc que la communauté possède le contrôle substantiel du projet touristique, que son implication est totale (du début à la fin du projet), que l'initiative prise permet le renforcement des capacités (développement des connaissances et compétences) et que l'essentiel des bénéfices engendrés par l'activité reste au sein de la communauté (contribution à l'amélioration de la qualité de vie des populations et partage équitable des bénéfices). Tel que défini le tourisme communautaire joue ou devrait jouer un rôle important dans le développement local.

La convergence du tourisme communautaire et des exigences du développement communautaire local

Le principe du développement communautaire local constitue le fondement même du tourisme communautaire, c'est-à-dire que « l'on veut qualifier les initiatives de prise en charge du

tourisme par les communautés elles-mêmes » (Delisle, Jolin, 2007). L'efficacité des relations non exclusivement marchandes et la mise en place de processus organisationnels conduisant vers des objectifs de développement culturel, social et économique sont quelques-uns des éléments permettant la mise en valeur du capital social. Les entreprises qui mobilisent le capital social peuvent servir de tremplins à de nouvelles initiatives de développement communautaire local (Klein *et al.*, 2009). Le tourisme communautaire en s'appuyant sur un principe similaire accorde une grande place à la gouvernance participative tout en visant à apporter la diversification économique des communautés. La lutte contre l'exclusion et l'amélioration de la qualité de vie des communautés sont souvent soulevées comme objectifs du développement communautaire local. Il s'agit en fait de retrouver un équilibre afin d'assurer l'équité pour tous. Le tourisme communautaire cherche également pour les communautés « l'apport de revenus nouveaux pour maintenir ou pour améliorer leurs atouts culturels et naturels de même que leurs conditions générales de vie » (Delisle, Jolin, 2007). Le développement touristique localement situé permet de mettre l'accent sur l'importance de l'entrepreneuriat, voire du développement d'une approche entrepreneuriale afin de mobiliser le *capital socio-territorial* des collectivités locales. Le capital socio-territorial, « rend compte du cadre social dans lequel la mobilisation des ressources est opérée par des acteurs. Ce cadre est celui des relations humaines, plus précisément des rapports sociaux, donc des liens horizontaux et verticaux qui s'actualisent au quotidien entre des acteurs... » (Parent, Klein et Jolin, 2011). Le tableau ci-dessous présente les principaux points de convergences entre la notion de tourisme communautaire et celle de développement communautaire local.

Convergences	Tourisme communautaire	Développement communautaire local
Capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des projets par la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions menées par les acteurs locaux • Le succès des projets dépend du leadership • Importance des relations non exclusivement marchandes
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification économique • Retombées financières ne priment pas 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de processus organisationnels conduisant vers des objectifs de développement culturel, social et économique
Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Protection du patrimoine humain, naturel et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification et enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire par l'intégration des dimensions culturelles et environnementales
Solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondé sur les solidarités et les initiatives à l'échelle de la communauté locale
Équité	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions générales de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre les mécanismes d'exclusion
Gouvernance participative	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de prise de décision des résidents d'une communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de concertation et de participation de la communauté
Capital socio-territorial	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur de l'histoire et la culture locale au profit de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanisme de partenariats et de réseaux • S'appuie sur des forces endogènes et exogènes
Connexion du local au global	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du capital social local pour s'insérer dans des réseaux touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux mutations profondes de l'économie mondiale

Source : Sylvie Parent, Juan-Luis Klein, Louis Jolin (2011) « Le développement communautaire local et le tourisme communautaire : une analyse conceptuelle comparative »

Il existerait donc comme on peut l'observer une bonne convergence entre le développement du tourisme communautaire et les conditions du développement local. L'impact du tourisme communautaire dans le développement local est d'abord d'ordre économique. Ainsi, l'activité touristique est considérée comme un facteur de développement local économique en offrant des

emplois permanents, temporaires ou saisonniers aux populations locales et par là même des revenus. Ces emplois peuvent être à la fois directs (hôtellerie, restauration, agences de voyages, organismes de tourisme) mais également indirects « emplois recensés dans les activités fournisseurs de tourisme tels que le transport, l'alimentation, le bâtiment, l'habillement... » (De La Rochefoucauld, 2007), profitant alors du tourisme pour développer des activités annexes ou connexes, grâce à un effet de synergie. Si on considère que l'activité touristique se définit comme un service consommant lui-même d'autres services qui lui sont complémentaires, parmi lesquels on peut noter entre autres, les services de la santé, de commerces, bancaires, de télécommunications, ou encore de la culture et des loisirs, alors l'implantation du tourisme au sein d'un territoire local entraîne donc la création ou l'amélioration parfois d'autres services qui permettent d'améliorer les conditions de vie des populations locales ainsi que de créer un développement local.

Le développement du tourisme communautaire nécessite aussi comme toute autre activité la création d'infrastructures pour la prise en charge de l'afflux de personnes ayant des cultures, des valeurs et des besoins différents. On parle à ce propos, d'une économie de proximité nécessaire pour gérer les activités humaines sur un territoire, etc. Le tourisme est donc une activité économique susceptible de créer de la valeur ajoutée à un territoire notamment grâce à la création de recettes, d'emplois et de revenus pour les communautés mais également grâce aux devises qu'elle rapporte au pays. Dans le cas d'une production locale de l'activité touristique, le tourisme peut également contribuer au décollage du développement économique d'un territoire. Les investissements touristiques sont donc susceptibles de bénéficier à l'économie régionale grâce à l'effet de synergie et d'entraînement que provoque le tourisme sur les autres activités locales (Boureau, 2010). Le tourisme communautaire peut constituer des opportunités pour les régions pour diversifier leurs activités économiques tout en protégeant leurs spécificités et leurs ressources naturelles.

Dans tout projet de tourisme communautaire, les retombées économiques peuvent avoir une importance toute particulière pour les populations locales. Certes comme l'ont montré beaucoup d'études, ces avantages ne prennent de la consistance qu'après de nombreuses années. Ces buts ne seront atteints cependant que dans la mesure où les communautés locales auront le pouvoir de décider et de participer à la réalisation de projets touristiques dans leur région, et de contribuer ainsi à leur propre développement, c'est-à-dire avoir recours à une gouvernance participative. Mais, pour éviter que le tourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il faut consulter les populations locales et tenir compte de leurs intérêts, et cela dès la phase de conception d'un projet de tourisme communautaire. D'où la question de l' incontournable gouvernance participative.

Tourisme communautaire et gouvernance participative

Le développement du tourisme communautaire local est conditionné par la gouvernance participative qui se définit comme : « la totalité des différents moyens par lesquels les individus et les institutions publiques et privées gèrent leurs affaires communes [...] aussi bien des institutions et des régimes officiels dotés de compétences d'exécution, que des arrangements amiables que les citoyens et les institutions estiment, d'un commun accord ou intuitivement, vouloir passer » (Thoreux, Basle, 2005) ou encore comme « toute démarche par laquelle les acteurs [...] contribuent, collectivement ou individuellement, au processus de décision de manière plus ou moins directe et formelle ». La gouvernance participative se définit donc par des processus qui ont pour objectif de promouvoir l'association des différentes

parties prenantes, de les encourager à justifier leurs systèmes de valeurs et à ajuster, si nécessaire, leurs positions » (Klein, 2006). La volonté de concertation et de participation de la communauté que vise le développement communautaire local est, dans cette visée, en lien direct avec un autre des principes du tourisme communautaire à savoir qu'il « accorde la plus grande place au processus de prise de décision des résidents d'une communauté visitée et à une forme de gouvernance participative de la population dans le choix des visiteurs qu'elle souhaite recevoir et dans les modalités de leur intégration dans la communauté qu'elle privilégie » (Delisle, Jolin, 2007). D'où l'importance de la concertation entre les différents acteurs et l'implication indispensable des collectivités et communautés locales pour la réussite de toute démarche de développement du tourisme communautaire. Qu'en est-il en Algérie ?

La stratégie de développement du tourisme en Algérie

En Algérie, malgré un potentiel naturel et culturel exceptionnel, le secteur du tourisme, d'une manière générale n'a pas connu de développement notable. Alors que les pays voisins le Maroc et la Tunisie en l'occurrence atteignent respectivement huit et sept millions de touristes en 2008 (OMT, 2009) ; en Algérie, le nombre de touristes s'élève à 1 800 000, dont la majorité est en voyage d'affaires, 70 % sont des immigrants originaires du pays et 200 000 sont français. L'Algérie s'est classée, en 2008, au 147^{ème} rang mondial des destinations touristiques sur les 174 pays classés. Pourtant, le potentiel de la demande touristique solvable en direction de l'Algérie est exceptionnel. L'Algérie se caractérise par son étendue géographique (2 300 000 km²), ses variétés physiques (désert, hautes plaines, montagne, bordure maritime), climatiques (douceur du climat côtier, froid et neige en montagne, soleil quasi permanent sur le vaste Sahara), préhistoriques et historiques (vestiges de civilisations anciennes) et culturelles (diversités humaines, linguistiques, culinaires) par une offre touristique d'une richesse rare.

La valorisation de cette offre touristique est devenue un impératif économique à l'heure où l'Algérie cherche à se dégager de l'emprise pétrolière, et une nécessité sociopolitique pour sortir de l'isolement. L'importance du patrimoine naturel et culturel pourrait sans contexte servir de base au développement durable du tourisme si l'on se réfère seulement aux sept sites classés par l'UNESCO Patrimoine Mondial ; il s'agit pour rappel, le Tassili des Azjers, la vallée du M'zab, les villes romaines de Djemila, de Tipaza et de Timgad, la Casbah d'Alger et la Kalâa des Beni Hammad. L'importance et la diversité du patrimoine naturel et archéologique de l'Algérie est incontestable. De nombreux experts estiment que le patrimoine antique romain algérien est aussi important qu'en Italie. Il en est de même pour le potentiel archéologique Arabo-Musulman représenté par d'anciennes capitales de Royaumes (Tlemcen, Alger, Bejaia, Constantine, etc.) (Conseil national économique et social, Alger, 2003). Reprenons pour souligner les atouts touristiques du pays quelques extraits d'Abdelkader Gouti (2011), Directeur de la Communication et de la Coopération. « L'Algérie, vaste pays à l'histoire plusieurs fois millénaire recèle un patrimoine culturel et touristique inestimable. « Chaque région, carrefour des civilisations, est un livre ouvert et, donc, une invitation à la découverte, au voyage, à l'évasion, Un voyage dont on ne revient jamais indemne, tant est forte la fascination que le pittoresque préservé de l'altération exerce sur nous. L'enchaînement de contrastes, du nord au sud et de l'est à l'ouest, ajoute à l'émerveillement et à l'envoûtement que la beauté des sites qui s'offrent au regard procure. Chaque escale est une irrésistible invitation à la méditation. Depuis les rivages de la méditerranée jusqu'au fin fond du Sahara. La traversée est une succession de rendez-vous avec l'histoire. Une histoire qui plonge jusque dans les temps immémoriaux et que l'homme, dans son infinie ingéniosité, nous a léguée dans

une stratification harmonieuse ». Ajoutant « avec une telle étendue, l'Algérie ne peut être qu'une terre de contrastes, sites naturels tout aussi spécifiques qu'innombrables, patrimoine archéologique, histoire et culturel considérable, pérennité des traditions orales et linguistiques, tout cela fait que c'est l'un de ces rares pays où la diversité géographique et la richesse de l'environnement sont intimement liées à la profondeur de l'histoire, de la civilisation et de la culture... ». « En témoignent les innombrables constructions militaires, les monuments religieux et funéraires, les palais, les édifices publics et privés, etc., sans pour autant clore la liste, les incalculables collections d'objets de toute sorte légués par ces civilisations... ». « Le visiteur avisé n'en ira pas moins à la rencontre de message « vivants » que véhiculent ou abritent, immuables, les casbahs millénaires d'Alger, de Constantine et leurs légendaires maison-terrasses, l'attrayante Kabylie et ses indomptables hameaux de crête sur la tranquillité desquels veille le majestueux Djurdjura, les Aurès historiques et leurs incomparables forêts de cèdres et d'Alep ; le Sahara unique et fascinant, le Hoggar inconnu et mystique, le Tassili préhistorique... ». Ajoutant encore, « d'une manière générale, il n'est pas une ville ou un village qui ne puisse s'enorgueillir de posséder un passé historique, un patrimoine archéologique classé, une station balnéaire ou thermale notoirement connus. Quand tel n'est pas le cas, on s'efforce, ici et là, de puiser dans quelque tradition orale ou de mettre au diapason d'une activité culturelle dont on s'est tant promis. Essentiel de sortir de son isolement, de provoquer le contact avec les autres, de nouer des relations nouvelles et, pourquoi pas, se donner l'occasion de traduire en actes concrets ce sens si légendaire de l'hospitalité algérienne ».

Le développement de l'activité touristique en Algérie, demeure donc, particulièrement, dans le bassin méditerranéen où la concurrence, se fait de plus en plus exigeante par rapport à la nouveauté des produits à offrir, une réserve de croissance importante, au regard de l'expansion de ce secteur dans le monde. Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de ce retard considérable. Ils se sont en effet résolus à élaborer une stratégie de développement du secteur du tourisme depuis 2008 et jusqu'à l'horizon 2025, dans un Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT). Quelle place accorde cette stratégie au tourisme communautaire et à la gouvernance participative? C'est ce que nous allons tenter de découvrir.

Caractéristiques de la stratégie nationale du développement du tourisme

La stratégie de développement du tourisme en Algérie qui a été formalisée en 2006 ne cherche pas à généraliser le tourisme à tout le pays, mais à cibler des marchés formalisés à conquérir comme le relève Léo Dayan (2010) : « En considérant le développement touristique comme impératif et non plus comme choix, l'État, par le SDAT, s'affiche comme le grand maître d'œuvre du développement du tourisme et présente son engagement comme constitutif de l'instrument clé d'aménagement touristique et facteur essentiel de soutien à la croissance économique du pays par le tourisme ». L'aménagement de sept pôles d'excellence du tourisme est envisagé dans le cadre de cette stratégie. Chacun d'entre-eux doit combiner des villages touristiques et des activités touristiques mises en synergie avec un projet de développement territorial et proposer des services fondés sur les critères standardisés du marché touristique international. Des projets du plan de marketing donnent une image du modèle touristique projeté. Ainsi, un « village de tourisme d'excellence », *Forum El Djazair*, situé à Moretti près d'Alger, dont l'investisseur est le groupe émirati Emiral, avec une capacité de 2 004 lits et un coût estimé de 600 millions de dollars américains devrait être composé d'un hôtel cinq étoiles de 10 étages, d'un port de plaisance, d'un centre commercial sur deux étages, d'une surface au

sol de 7 000 m² et d'une surface d'exploitation de 34 000 m², d'un centre d'affaires, d'une polyclinique ultramoderne, de salles de réunion équipées pour gens d'affaires et cadres d'entreprises et de bureaux qui peuvent offrir, entre autres, une adresse sociale pour les entreprises. Un autre projet de village d'une capacité de 2 440 lits, prévu par *Emirates International Investment Company*, dans le littoral luxuriant d'El Tarf et celui d'une capacité de 4 938 lits, financé par une société saoudienne, Sidar, près de Sidi Salem (Annaba), sont appelés, en des zones éloignées de fortes concentrations d'habitants, à devenir les « véritables vitrines symboles » de la nouvelle destination Algérie. Ceux-ci, par exemple, devront respecter les servitudes du passage public de la loi de valorisation et protection du littoral.

Les modalités de développement retenues, pôles touristiques d'excellence, niches touristiques écologiques, choix privilégié d'opérateurs étrangers et clientèles commerciales prioritairement ciblées, suscitent beaucoup de questionnements : ces orientations peuvent-elles prospérer sans tension dans une société où les besoins prioritaires ne sont pas satisfaits et où les relais institutionnels souffrent de la rigidité de leurs liens avec l'État central ? Le contexte historique d'un pays où l'expression de la différence culturelle, constamment contrariée de l'intérieur comme de l'extérieur, se réfugie dans l'économie informelle, peut-il soutenir le développement de projets touristiques caractérisés par le gigantisme et le rythme accéléré de leur réalisation ? Ces caractéristiques se traduisent, hors de l'informel, par la désertification entrepreneuriale locale, la démotivation pour l'innovation et de nouveaux exodes ou exils. Ce modèle ignore le mode d'hospitalité que la culture locale aime spontanément offrir d'elle-même aux visiteurs étrangers. Il condamne la culture locale et l'entrepreneur local à devenir les instruments d'une mise en scène touristique décidée et réalisée hors ou sans eux.

L'occultation de la gouvernance participative

Vouloir s'ouvrir au tourisme, accueillir « l'autre », fait du rapport entre gouvernants et gouvernés le point critique de la mise en œuvre de la durabilité dans le tourisme, et par le tourisme. Là réside le fond du problème du modèle de tourisme adopté. Et c'est là un problème fondamental de gouvernance (gouvernance participative ou les parties prenantes, toutes les parties prenantes, devraient avoir droit à l'expression de espoirs et attentes comme l'exprime encore Léo Dayan (2010) : « Toute ingénierie du tourisme durable fait de la continuité du lien entre tourisme et développement local une clé incontournable et demande la mobilisation des économies locales. ..."La présentation d'une boîte à outils toute faite ne peut convaincre spontanément des populations locales de participer à la fabrication d'une destination touristique d'un pays dont ils ont le sentiment qu'il est d'abord à ceux qui les dirigent". Écartées de toute décision, les populations sont réduites à les commenter à distance ou à décrire, avec humour ou susceptibilité, leurs effets sur la vie quotidienne. La question de leur mobilisation est tributaire d'une histoire qui donne la mesure des obstacles à surmonter, des écueils à éviter et des voies à explorer pour développer le tourisme en Algérie [...]. Cette croyance tenace ignore le génie populaire local et ne permet pas de valoriser les créativité des structures locales. Or, ce sont les solidarités traditionnelles et les loyautés communautaires qui sont les plus efficaces économiquement et socialement pour permettre aux populations de développer du lien, d'amortir les effets des politiques officielles, de conserver dignité et espoir et d'animer l'économie locale. Ce n'est donc pas de fabriquer la destination touristique Algérie qui les mobiliserait mais de créer l'Algérie elle-même, leur Algérie, la seule à pouvoir massivement enchanter à la fois la population et le voyageur et s'ouvrir une nouvelle destinée.

Les formules « absence de culture d'innovation » et « manque d'esprit d'entreprise », derrière lesquelles sont aujourd'hui désignées des formes communautaires locales, méconnaissent l'art populaire spontané qui réside dans les formes économiques solidairement organisées, appelées, en référence aux caractéristiques d'une économie occidentale, « économie informelle ». Ces langages nient leur réalité, qui est ni dénuée d'esprit d'entreprise, ni dépourvue du goût du risque et disculpent un système qui repousse les initiatives équilibrant le culturel, le civil et le marchand hors du périmètre de l'économie officielle, imposée selon des règles perçues comme arbitraires et dotée d'un système redistributif de ressources inéquitable. Par conséquent « le dirigisme reste à l'ordre du jour [...] Les décisions ne peuvent être prises sous la pression civile mais sous l'effet des changements des rapports de force au sein de l'élite nationale intégrée à l'économie mondiale. Cette particularité de l'Algérie conditionne la taille, surdimensionnée, prise par ses projets et la manière déclamatoire, missionnaire ou paternaliste, dans laquelle sont pensées, choisies et présentées ses stratégies ». Or et tandis que le tourisme fait surgir le culturel et l'interculturel comme le quatrième pivot du développement durable et que relever le défi interculturel commande de s'appuyer sur la société civile, le SDAT consacre conceptuellement et opérationnellement son absence dans la définition originelle de la durabilité.

On peut s'interroger à la suite toujours de Léo Dayan (2010) : De quel État partenaire, qu'il fût organisateur ou régulateur, les acteurs locaux auraient-ils besoin pour promouvoir et développer les milieux d'accueil des voyageurs sans les dissocier des milieux de vie des populations locales ? Les éléments rapportés (Matet, 2009) conduisent, dans le cas d'une Algérie qui cherche tout à la fois à entrer dans le jeu concurrentiel mondial et à susciter les synergies internes utiles au développement national, à réunir cette série d'interrogations en une question et à la formuler dans les termes suivants (Dayan, 2010). Comment des projets touristiques locaux peuvent-ils se réaliser ou se développer à l'initiative des acteurs locaux en dehors du cadre de l'intervention et de l'aide de l'État avec pour objectif de créer ou de promouvoir des destinations touristiques locales (y compris en milieux urbains) compétitives, durables, de qualité, différenciées et accessibles à tous, de pouvoir répondre durablement à la croissance globale de la demande touristique, de respecter les exigences de l'imaginaire du voyage et de faire face, dans le cadre de la durabilité globale et locale, à la concurrence marketing et au pouvoir de sélection des destinations que réunissent entre leurs mains les opérateurs de circuits touristiques mondiaux ?

La formulation de la question laisse donc entendre le sort du tourisme algérien se dénouera dans la manière dont l'État traitera les propositions de la société civile et des entrepreneurs locaux, de l'adoption du concept de gouvernance participative. En effet, c'est d'abord dans les milieux d'accueil, dans l'hébergement local, le transport local et la production locale que le tourisme peut contribuer aux liens de la durabilité globale (Dayan, 2007). Ce qui signifie que cela demande de décentraliser des compétences et des moyens de l'État et de soutenir, par des moyens répondant à leurs besoins, les énergies entreprenantes du local. Elle ne peut être, si on considère « les milieux d'accueil du touriste étant la clé dans la réussite d'un séjour touristique » qu'à la mesure de la capacité du local et du secteur touristique local, à contribuer à la convergence des divers segments de la chaîne de tourisme et à permettre ainsi à ses microentreprises, petites et moyennes entreprises, déclarées ou non, de construire, promouvoir ou participer à une offre compétitive durable, différenciée dans sa globalité et dans la qualité de chacune de ses composantes (Dayan, 2010).

Le développement du tourisme communautaire face à la défaillance de la gouvernance participative

La valorisation du patrimoine touristique, dans la perspective d'un développement local fondé sur la valorisation de ressources propres aux territoires, est nécessaire pour toutes les régions notamment celles qui sont dépourvues de ressources foncières (terres) et minières significatives, alors qu'elle recèle un potentiel touristique, culturel et humain d'une grande valeur comme c'est le cas des régions du Sahara ou de la Kabylie (Doumane, 2010). D'autres régions comme la montagne des Aurès et certaines oasis sahariennes comme Biskra, El Oued ou Timimoun sont dans le même cas. Il ne s'agit pas bien sûr d'en faire des parcs d'attractions folkloriques pour touristes en mal de dépaysement, mais de mettre en valeur leurs richesses naturelles (paysages, plages, faune, flore), culturelles (artisanat, architecture, musique, cuisine) et historiques (arts anciens, vestige).

L'absence de politique touristique viable dans ces régions a pour conséquence la déperdition de son patrimoine et la dégradation de son environnement naturel : monuments et vestiges mal entretenus, artisanat et habitat traditionnels à l'abandon, faune et flore peu ou pas protégées. « La ressource pétrolière et gazière, conjoncturellement abondante et rentable au niveau national, discrédite la ressource locale, insignifiante et invisible aux yeux des mégaprojets étatiques ou privés nationaux » (Doumane, 2010). Pourtant l'avenir économique de ces espaces territoriaux et culturels réside dans l'exploitation judicieuse de ses micro-ressources. Autour d'un projet touristique intelligemment conçu (petites structures hôtelières en phase avec les communautés villageoises, itinéraires et séjours auprès de l'habitant, découvertes culturelles), peuvent se greffer un ensemble d'activités économiques de dimension modeste : produits agricoles et d'élevage de qualité, artisanat d'art, transport, petite industrie culturelle, services divers à même de générer un tissu économique local. Il offre l'avantage de ne concurrencer en rien les investissements de l'État, bien au contraire, il les renforce en leur offrant quelques produits et services de proximité (Boukberouk, 2007). En Algérie comme l'a souligné le Conseil national économique et social (2003), les populations locales n'ont bénéficié jusqu'ici que de peu d'intérêt, très peu sollicité, sinon totalement ignoré dans les processus décisionnels. Sollicitée formellement actuellement dans des projets de développement touristique, elle reste en réalité marginalisée, d'autant plus qu'elle se trouve dans l'obligation de s'organiser en associations ou en coopératives qui sont des formes susceptibles de garantir une meilleure écoute de la part des institutionnels et de l'administration, une représentativité des intérêts des adhérents et une plus grande efficacité des actions engagées. Le choix d'associer la population locale est l'affirmation de la place prépondérante que joue la communauté locale et de son rôle dans la réalisation du projet de développement. C'est un moyen de réajustement de son rôle et de sa capacité à générer des idées et des projets par le biais de la valorisation et de la canalisation des dynamiques et des initiatives locales dans une perspective d'autopromotion et de développement durable et autonome.

Le rôle des associations

Le groupement sous forme d'associations, de coopératives ou d'organisations professionnelles (de producteurs, hôteliers, transporteurs, guides, moniteurs, loueurs de matériels) permet une identification des groupes concernés et peut constituer à terme, à travers le développement de ses moyens et de son action, un important acteur dans le territoire. Mais, cela requiert l'adhésion de l'ensemble des acteurs et le soutien qu'ils peuvent apporter d'abord à l'organisation de leur filière ou activité puis à celle du territoire et enfin à toute la chaîne de

production touristique. Ce qui est valable pour les prestataires, l'est d'autant plus pour les communautés d'accueil pour qui le tourisme est pourvoyeur en emplois et en revenus supplémentaires. La population locale peut s'organiser de telle façon qu'elle puisse assurer des prestations (guide, hébergement chez l'habitant, etc.) et préserver son identité et sa culture comme c'est le cas de plusieurs expériences en Australie et au Canada.

Mais la question qui demeure posée est celle de savoir quelle stratégie adopteront les autorités locales pour développer effectivement l'industrie touristique dans la région. En d'autres termes, il ne suffit pas seulement de mettre à la disposition des porteurs de projets et investisseurs potentiels des assiettes foncières pour la construction d'hôtels pour prétendre attirer les touristes... « le développement du secteur du tourisme au niveau local implique la mise en valeur des atouts qui renforcent les spécificités de la région, à savoir l'artisanat, la culture locale, les espaces naturels les villages et sites traditionnels, entre autres ». À l'exception du schéma directeur de l'aménagement du territoire à l'horizon 2025 (le SDAT 2025), élaboré par le ministère de l'Environnement de l'aménagement du territoire et du tourisme, aucune stratégie comprenant des actions concrètes à long terme n'est tracée pour le secteur du tourisme dans les différentes contrées du pays. Les activités censées attirer les touristes vers les régions ne sont pas inscrites dans un processus de développement permettant de mettre en valeur les patrimoines locaux. Comme en témoigne la situation préoccupante du patrimoine logé dans les communes. Les sites archéologiques sont méconnus ou délaissés et connaissent différentes formes de dégradations (destructions lors de projets d'urbanisation, atteintes naturelles par le vent et les eaux de pluie, vandalisme et détournement de matériaux archéologiques). De nouvelles approches et une affectation de moyens doivent impérativement être initiés pour corriger cet état de fait comme l'a recommandé il y bien longtemps déjà le Conseil national économique et social (2003).

Le rôle des communes

L'administration des communes en Algérie, exige, face aux nouvelles mutations socio-économiques, un ensemble de conditions et de critères, et ce, afin qu'elle puisse assurer sa pérennité et la bonne gestion territoriale. C'est dans ce domaine stratégique qu'elles sont appelées aujourd'hui à établir et développer des rapports bien établis avec l'administration locale et la société civile qui jusqu'ici ont peu évolué, dans la mesure où on observe toujours un manque à gagner important en matière de création d'emplois, de richesses, de revenus fiscaux, de valorisation des ressources, des revenus de leur patrimoine, etc. Cela doit nécessairement nous interpeller sur la manière dont fonctionnent nos Assemblées populaires communales (APC). Les citoyens accordent beaucoup d'importance et d'intérêt à leur APC. En effet, ils n'attendent pas d'elle une aide sociale mais beaucoup plus un emploi, la concrétisation d'un projet, un logement, un local et ce afin qu'ils s'insèrent dans la vie socio-économique.

Cela dit, la relation entre les élus locaux, les citoyens et l'administration locale doit être repensée en vue d'orienter nos APC vers une bien meilleure gouvernance locale qui s'avère indispensable afin de créer une nouvelle dynamique forte qui pourrait mettre l'offre locale au centre de la production, la mise en chantier des technologies appropriées et la capacité de bien gérer les affaires publiques de la commune, qui pose ainsi, toute une problématique d'un système de gouvernance intégré de l'administration locale, en étroite relation avec les élus et la société civile. D'où la nécessité, de mettre en place un nouveau mécanisme de gouvernance

- donner une impulsion au niveau le plus élevé des responsabilités de l'administration locale, missions dont sont investis les walis (Préfets), pour l'orientation stratégique afin que les APC puissent gérer le plus efficacement possible, ce qui souligne davantage l'importance de l'intégration des communes dans le processus économique local. Les autorités locales et les élus locaux ont ainsi, un rôle à jouer en enclenchant la dynamique de l'offre de leurs potentialités de développement favorisant particulièrement le développement économique local ;
- attribuer, une nouvelle dimension à l'intérêt des APC leur permettant un développement économique. C'est dire, qu'il est devenu urgent d'avoir une lecture claire des nouvelles missions et prérogatives des APC sur leurs rôles responsables dans la gestion et le développement local.

L'APC devient aujourd'hui, un enjeu national pour concrétiser les actions et les politiques publiques sur le terrain tendant à lutter contre le chômage, la pauvreté, la bureaucratie, le gaspillage, la violence, l'exclusion sociale et l'isolement.

Conclusion

La perspective du développement du tourisme communautaire ne peut se réaliser dans le contexte algérien – où l'existence d'une demande potentielle très importante peut être exploitée –, qu'à la condition que le mode de gouvernance soit totalement revu dans le sens d'une ouverture et une implication des citoyens et des collectivités locales dans les processus décisionnels en matière de développement local en général et touristique. Cela, l'Algérie peut l'éviter si elle venait à réviser sa conception de la stratégie du développement du tourisme qui s'inscrit dans ce cadre de tourisme de masse à l'exemple de ce qui est accompli par les pays voisins (Maroc, Tunisie, Egypte en l'occurrence). Pour pouvoir appréhender positivement le développement du tourisme communautaire il faudrait, nonobstant d'autres conditions, satisfaire trois besoins majeurs :

1. Renforcer la culture touristique des élus, pour réduire le différentiel important entre l'ambition exprimée par les élus de « développer le tourisme » et leur degré de connaissance des mécanismes de ce secteur. L'objectif est de permettre à ces acteurs locaux d'acquérir une vision globale de la méthode d'élaboration de la stratégie, de leur fournir des éléments qui leur permettront de positionner leur volonté et leur ambition touristique, afin qu'ils puissent élaborer une telle politique et mesurer les efforts que cela implique, non seulement sur le plan financiers mais aussi sur le plan organisationnel, du marketing.
2. Quantifier et de qualifier les potentiels de développement des territoires. Il est essentiel avant de s'engager dans une politique ou dans des actions touristiques de quantifier et de qualifier les potentiels de développement des territoires. Pour cela, il faut certes réaliser des inventaires et diagnostics sur les ressources patrimoniales du territoire, la création de gîtes ruraux, la réalisation d'un réseau d'itinéraires de randonnée, la rénovation du petit patrimoine bâti. Ces actions sont certes indispensables car constitutives de l'offre minimum de tout territoire mais elles ne peuvent en aucun cas se substituer à une réflexion sur le positionnement marketing du territoire.
3. Adopter des stratégies de communication. Lorsque l'offre touristique est structurée, l'APC va pouvoir engager, en cohérence avec la stratégie de communication décidée à l'échelle de la destination, les actions d'organisation et de structuration de l'information touristique

nécessaires. Il s'agit pour l'APC de s'intégrer à une gamme d'action de promotion de la destination qui vont utiliser l'ensemble des supports existants : plaquettes de présentation, guides pratiques, relations presse, mailing, site Internet, présence dans des salons.

Dans un monde touristique en constante évolution, très concurrentiel et nécessitant une connaissance fine des clientèles et des produits il est vital de comprendre qu'on ne peut faire du tourisme aujourd'hui avec les outils du passé et qu'on doit impérativement optimiser l'usage des techniques du marketing et des nouvelles technologies la communication. Et l'un des vrais défis des collectivités sera justement cette capacité de permettre aux populations de s'approprier le développement touristique en tant qu'outil de développement économique et social du territoire ce qui suppose encore une fois une réforme profonde la gouvernance locale

Références

APEIS-RISPO, 2006, « Good Practices Inventory (GPI) on community-based tourism in protected areas. Asia Pacific Environmental Innovative Strategies (APEIS) Research on Innovative and Strategic Policy Options (RISPO), Japan », [en ligne], disponible sur <http://www.iges.or.jp/APEIS/RISPO/inventory/db>.

Boureau S., 2009, « ONG et Entreprises touristiques », Mémoire, Master 2 Management des industries du tourisme et de l'hôtellerie, Université de Toulouse II-Le Mirail, p.34.

Boukherouk M., 2007, « Le Tourisme dans l'espace saharien à travers l'expérience du Maroc et de la Tunisie, Réalités, enjeux et alternatives pour un développement durable », Actes du colloque international *Tourisme saharien et développement durable : Enjeu et approches comparatives*, Tozeur, 9-11 novembre 2007, [en ligne], disponible sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-09/010045751.pdf.

Cazes G., 2006, « La problématique des impacts du tourisme: réflexion sur quelques évolutions significatives », pp. 87-94, in : Decroly J.-M. et al., dirs, *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles.

CNES, 2003, « La prise en charge des actions de l'environnement au niveau des collectivités locales », Rapport de la 23^{ème} session.

Dayan L, 2010, « Défis, atouts et stratégies des TPE et PME : exemple du secteur touristique en Algérie » in : Joyal A. et al., *La PME algérienne et le défi de l'Internationalisation*, Paris, Éd. L'Harmattan.

— 2007, « Implementation of sustainability within & through tourism », The 18th Asia-Pacific Regional Seminar on Climate Change and Sustainable Tourism, Germany-Singapore Environmental Technology Agency, Singapour.

De La Rochefoucauld B., 2007, *L'Économie du Tourisme*, Paris, Éd. Bréal, 285 p.

Delisle M.-A., Jolin L., 2007, *Un autre tourisme est-il possible? : éthique, acteurs, concepts, contraintes, bonnes pratiques, ressources*, Québec, Éd. Presses de l'université du Québec, 144 p.

Doumane S., 2010, « Le tourisme en Algérie : un secteur économique vital pour certains territoires : le cas de la Kabylie », *El Watan économie*, 26 avril au 2 mai.

Gouti A., « L'Algérie ... Pays de tous les tourisms », le 15 - 05 – 2011, Alger, ministère du Tourisme et de l'Artisanat. [en ligne], disponible sur http://www.mta.gov.dz/site_relooke/fr/thematique.php?id=1.

Klein J.-L., 2006, « De l'initiative locale au développement territorial: une perspective synthétique », pp. 143-164, in : *Inégalités, démocratie et développement : des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux*, Rimouski, GRIDEC - Université du Québec à Rimouski.

Mann M., 2000, *The Community Tourism Guide*. For Tourism Concern. Earthscan London

Klein J.-L. *et al.*, 2011, « Le développement communautaire local et le tourisme communautaire : une analyse conceptuelle comparative », Manuel.indd 3, 2009, « Ecotourisme et Tourisme Communautaire pour les Aires Protégées d'Afrique Centrale » UQAM Département d'études urbaines et touristiques, Montréal, 2011.

MATET (Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme) (2006): « Rapport « Politique de développement su secteur du tourisme : Horizon 2015 ».

Thoreux M., Basle M., 2005, « Le principe de précaution et ses procédures d'évaluation et de gestion des risques : la gouvernance participative », CREM-CNRS de l'université de Rennes 1: <http://perso.univrennes1.fr/maurice.basle/Publications/2005/societal2005.htm>.

Valayer D., Bourboulon I., 2002, dossier Politis.

Weaver D.B., 2005, « Sustainable tourism: theory and practice », Oxford, Éd. Elsevier Butterworth-Heinemann, 352 p.

Tourisme alternatif et développement local face à la gouvernance participative : le cas de l'Algérie

Kouider Boutaleb

Résumé

Le tourisme communautaire que nous aurons à définir pour lever les ambiguïtés qui entourent encore ce concept fait l'objet de notre présente investigation dans le cadre des perspectives de développement des activités touristiques en Algérie où il semble offrir de réelles opportunités dans ce pays. Cette forme de tourisme qui peut contribuer incontestablement au développement local et régional nécessite un autre regard, de nouvelles appréhensions, de nouvelles stratégies, autrement dit, une nouvelle gouvernance où les citoyens directement concernés et les collectivités locales seraient impliqués dans les processus d'aménagement et de développement des activités. C'est là, notre hypothèse qui sera étayée à travers l'exemple algérien.

Mots-clés : Algérie, tourisme, tourisme communautaire, développement local, gouvernance participative.

Abstract

Community tourism that we will define to remove ambiguity that still surrounds this concept, is the subject of our present investigation as part of the development prospects of tourism in Algeria and it seems to offer, the real opportunities in this country. This form of tourism that can contribute definitely to local and regional development requires a different look, new fears, new strategies, a new governance, where citizens directly concerned and local communities are involved in the planning process and development activities. That is our hypothesis will be supported through the example of Algeria.

Keywords: Algeria, tourism, community tourism, local development, participatory governance.

ملخص

إن السياحة الجوارية التي سنحاول تعريفها لإزالة الغموض الذي يحيط بالمفهوم تشكل موضوع بحثنا الذي يندرج في إطار تنمية النشاطات السياحية في الجزائر حيث يبدو وجليا أن هذا الشكل السياحي يوفر إمكانيات حقيقية لتطورها. السياحة الجوارية يمكن أن نتوهم بكل تأكيد في التنمية المحلية والجهوية إلا أنها تستوجب رؤية واستراتيجيات جديدة أو بعبارة أخرى تتطلب حوكمة جديدة يلعب فيها المواطنون والجماعات المحلية، كأطراف مشاركة، دورا فعالا في عملية تهيئة وتطور الأنشطة السياحية، هذا ما سنتطرق إليه في مداخلتنا انطلاقا من دراسة للحالة الجزائرية.

الكلمات المفتاحية : السياحة الجوارية، التنمية المحلية، الحوكمة التشاركية، الجزائر

**LE TOURISME CULTUREL DURABLE COMME FACTEUR DE MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

SOUMIA MAHDID KHERBOUCHE

Architecte à la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Tlemcen
Enseignante au département d'Architecture de la Faculté de Technologie
Université de Tlemcen, Algérie
lasoumi989@yahoo.com

ABDELKADER DJEDID

Maitre de conférences
Département d'Architecture de la Faculté de Technologie
Laboratoire « Eau et Ouvrages dans Leurs Environnements - EOLE »
Université de Tlemcen, Algérie
a_djedid@yahoo.com

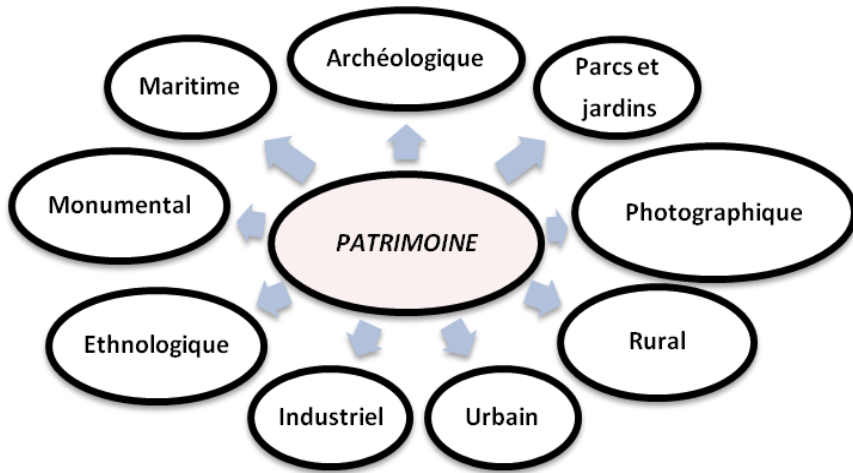
Au début du XXI^e siècle, les villes historiques ont connu un développement indéniable lié principalement au tourisme culturel. Cependant, face à cette réalité, des aspects aussi bien positifs que négatifs ont été relevés. Le tourisme peut ainsi jouer un rôle de régénérateur et un levier économique, mais peut aussi s'avérer être un élément nocif. À cet effet, il semble que le développement d'un tourisme encadré par les principes directeurs du développement durable soit la manière la plus adéquate de parvenir à un tourisme respectueux, bénéfique et entraînant plus d'effet positifs que négatifs pour les villes historiques. Cela pourrait, par ailleurs, directement ou indirectement aider à mettre en valeur le patrimoine architectural.

La mise en valeur d'un patrimoine

Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évolué dans le temps. Au sens large, il recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance, d'une préservation et dont la finalité est la transmission aux générations futures. La charte internationale du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que « le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges » (ICOMOS, 1999 : Principes généraux de la charte).

Le mot patrimoine n'a donc cessé d'évoluer puisque dans le livre intitulé « patrimoine et modernité » (Poulot, 1998 : 9) mentionne que : « le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel ».

Figure 1. Les différentes formes du patrimoine



Source : le service pédagogique Château Guillaume - diagramme établi par l'auteur

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories à savoir le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel. Faisant partie du patrimoine matériel, le patrimoine architectural représente l'ensemble des constructions humaines à caractère architectural important, datant d'une certaine époque historique et que nous voulons à cet effet transmettre aux générations futures.

La patrimonialisation

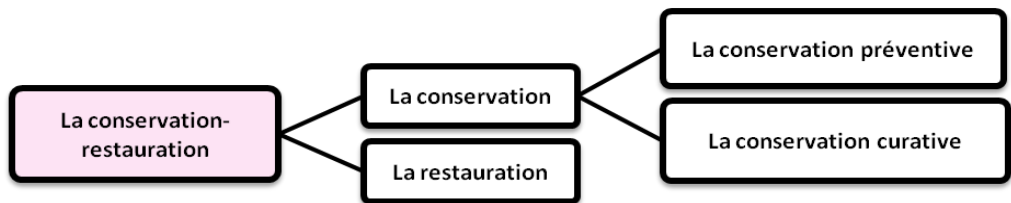
Dans la littérature, la patrimonialisation est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet (Dictionnaire de langue française É-LITTRÉ, 1886). La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (13^{ème} CEMAT, 2004 : p.75) déclare que « la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir "ou d'un ensemble de biens ou savoirs" réside dans le fait de lui "ou de leur" donner du sens ». Pour Choay, 1992, et Bourdin, 1996 (cités par Bonard, Felli, 2008.), toute revendication patrimoniale est alors censée s'appuyer sur quatre valeurs : l'historicité, l'exemplarité, la beauté et l'identité. En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale. Une autre valeur vient s'ajouter à celles citées ci-dessus. Il s'agit de la valeur économique, puisque selon Veschambre (2007) « pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine, il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique » (cité par Bonard, Felli, 2008).

La valorisation du patrimoine

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité. En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de : la conservation du patrimoine ; l'animation du patrimoine dont le but est d'attirer les touristes ; la mise en scène (l'éclairage, le son, la lumière, etc.) et la promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.

Françoise Choay (2007 : 158) dans son ouvrage *l'Allégorie du patrimoine* a donné les procédés de mise en valeur en mentionnant que « parmi les multiples opérations destinées à mettre le monument historique en valeur et à le transformer éventuellement en produit économique, j'évoquerai, simples jalons concrets de mon propos, quelques unes de celles qui ont l'incidence la plus directe sur les édifices et sur leur approche par le public. De la restauration à la réutilisation, en passant par la mise en scène et l'animation. La mise en valeur du patrimoine historique présente des formes multiples, aux contours imprécis, qui souvent se confondent ou s'associent ». Il en ressort que la conservation et la restauration sont les fondements de toute mise en valeur.

Figure 2. Les différents axes de la conservation-restauration



Source : la FFCR (fédération française des professionnels de la conservation-restauration)

La conservation préventive regroupe l'ensemble des actions entreprises indirectement sur les biens culturels. Elle agit sur leur environnement afin d'en retarder la détérioration ou d'en prévenir les risques d'altération.

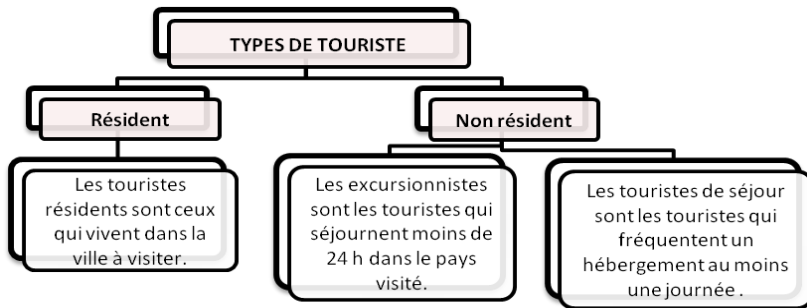
La conservation curative comprend l'ensemble des actions entreprises directement sur les biens culturels dans le but de stabiliser leur état. Elle impose d'agir en priorité sur les altérations évolutives en arrêtant leur processus de détérioration.

La restauration est une action directe entreprise pour améliorer l'état, la connaissance et la compréhension du bien culturel mais aussi son exposition, son usage et son appréhension.

Le tourisme : quelles typologies ?

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a synthétisé toutes les définitions sur le tourisme pour en donner une officielle. Ainsi, on entend par tourisme « "ce sont" les activités de personnes voyageant vers des endroits à l'extérieur de leur milieu habituel et séjournant dans ces endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisir, d'affaires ou à d'autres fins. » Toujours, pour l'OMT, le touriste est apparenté à « toute personne qui se déplace et reste au moins une nuit en dehors de son domicile habituel ».

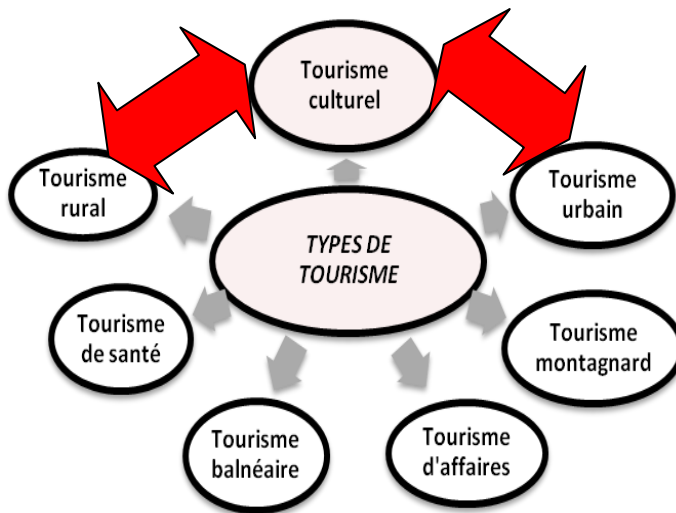
Figure 3. Les types de touriste



Source : <http://www.insee.fr> - diagramme établi par l'auteur

Selon l'OMT, le tourisme est essentiellement lié au voyage. Celui-ci revêt plusieurs formes en fonction des motivations du voyageur. Le diagramme ci-dessous donne les différents types de tourisme.

Figure 4. Les différents types de tourisme



Source : OMT- diagramme établi par l'auteur

Le tourisme culturel

Selon l'organisation mondiale du tourisme, le tourisme culturel est « un déplacement d'au moins une nuitée dont la motivation principale est centrée sur la culture, l'environnement culturel, les valeurs et les styles de vies, le patrimoine locale. Le tourisme culturel peut aussi donner accès, au-delà du patrimoine, à des événements de spectacle vivant ou des arts visuels, des manifestations au croisement de forme d'expression originales et variées ».

Le tourisme et le patrimoine

Les liens que cherche à établir le secteur touristique avec le patrimoine sont multiples. Ces liens et rapports illustrent de façon remarquable les besoins mutuels qu'ont les deux secteurs.

Le patrimoine culturel comme facteur de développement touristique

Dans son ouvrage intitulé *Patrimoine culturel et tourisme alternatif*, J-M Breton (2009 : 25) a expliqué l'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique et l'emploi local en estimant que « les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités publiques, mais aussi en terme d'emplois induits ou de développement économique local ».

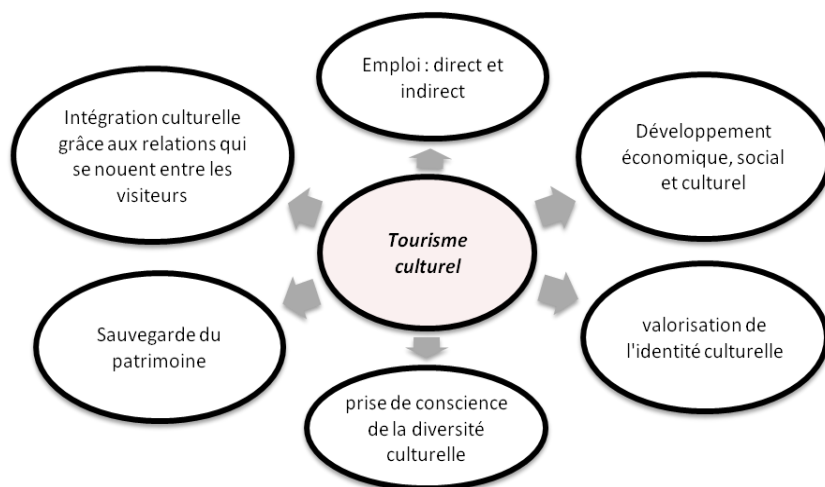
Le tourisme comme facteur de mise en valeur du patrimoine

La charte internationale du tourisme culturel explique que « le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels [...] Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine... le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique » (ICOMOS, 1999).

Les avantages et les inconvénients du tourisme culturel

Les effets du tourisme peuvent être très positifs en termes de dynamisme économique, diversification des activités, de création d'emplois, de perspectives de profits et de rentrée de devises. Il apparaît donc comme une issue possible pour lutter contre la pauvreté. La fréquentation touristique permet également de récolter des fonds utiles pour la restauration et la conservation du bâti. Le diagramme suivant résume les avantages du tourisme culturel.

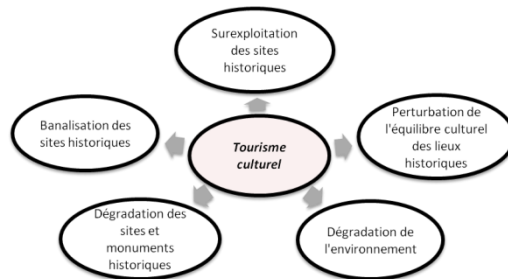
Figure 5. Les avantages du tourisme culturel



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Toutefois, la commercialisation du patrimoine, sa mise au service du développement économique, inclut d'une manière intrinsèque le risque de sa surexploitation et à terme sa banalisation ou même de sa destruction. Céline Bonnamy (2005 : 15-16) tout en mentionnant les biens faits du tourisme a mis en garde contre l'afflux massif de touristes qui dépasse les capacités d'accueil en disant : «[...] le tourisme génère des revenus qui peuvent être réinvestis dans la conservation et la réhabilitation du patrimoine. Cependant, son développement excessif est dangereux pour les sites naturels et les monuments. Dans le cadre du tourisme de masse, l'afflux touristique dépasse la capacité d'accueil et entraîne des dégradations de monuments, de sites et d'écosystèmes fragiles ». D'autres méfaits sociaux et culturels peuvent être enregistrés si les touristes ne respectent pas les traditions locales. Des rejets peuvent s'exprimer si les autochtones s'estiment être envahis par des étrangers qui manifestent leurs différences devant tout le monde. Une tentative de schématisation des méfaits du tourisme culturel est donnée sur le diagramme suivant.

Figure 6. Les inconvénients du tourisme culturel



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Selon Catherine Dreyfus Signoles (2002 : 14), pour que le tourisme contribue au développement des villes historiques, il faut qu'il parvienne à certains résultats dont : « une fréquentation génératrice de profits pour les entreprises touristiques et pour les populations locales ; le renforcement et, si possible, le maintien à longueur d'année de l'armature de distribution des biens et des services ; le renforcement de la vie sociale et culturelle locale ; la conservation du patrimoine et de l'environnement et le contrôle des nuisances environnementales ». Ce développement doit s'orienter vers des objectifs à long terme. Ceci est possible si l'offre et la demande touristique s'inscrivent dans la logique du développement durable.

Tourisme et développement durable

Un développement du tourisme basé sur les principes directeurs du tourisme durable peut fondamentalement contribuer à maximiser les retombées positives de la fréquentation touristique et à minimiser les impacts négatifs. C'est en 1987 qu'apparaît une définition du développement durable dans le rapport de la Commission des Nations Unies. Il est dit que « le développement durable est un développement capable de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Par conséquent, ces principes s'inscrivent dans l'équilibre de trois piliers :

Le pilier environnemental : préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources pour le long terme.

Le pilier économique : Il s'agit de combiner rentabilité des services, accessibilité financière de tous et dynamisme économique.

Le pilier social : satisfaire les besoins fondamentaux des humains et à répondre aux objectifs de l'équité et de la cohésion sociale.

Selon l'OMT, « on entend, par développement touristique durable, toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte ou préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribuent de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent, ou séjournent sur ces espaces ». Elle ajoute que « c'est un tourisme qui satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme intégrant la gestion de toutes les ressources, de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants ». La notion de tourisme durable reprend donc le triptyque du développement durable : il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Les principes d'un tourisme durable

La définition du tourisme durable est assortie de principes et de défis qui rappellent ceux du développement durable et se rapportent aux trois dimensions écologique, sociale et économique. Selon la charte du tourisme durable (OMT, 1995, Lanzarote-Espagne), le tourisme doit :

- a. favoriser le développement économique et social et, en particulier contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.
- b. drainer les retombées du développement touristique en direction des populations locales.
- c. faciliter la gestion des ressources du patrimoine naturel et culturel, ce qui signifie préserver et, si possible améliorer, le patrimoine à laisser aux générations futures.

On peut préciser que le tourisme culturel pourrait se décliner en tourisme culturel durable dont les axes de mise en œuvre pourraient s'apparenter à ceux cités plus haut dans la définition du tourisme durable. Ainsi, le tourisme culturel durable doit-il être une activité responsable envers ce patrimoine et en faveur des générations actuelles et à venir. Le tourisme culturel durable doit :

- a. contribuer activement à la préservation et à la réhabilitation du patrimoine culturel.
- b. impliquer les populations locales qui doivent également bénéficier de ses subsides.
- c. avoir des objectifs éducatifs en faveur des populations et des visiteurs locaux et étrangers.

Le cas de la ville historique de Tlemcen

La ville de Tlemcen est une ville de l'Algérie. Elle est d'une originalité exceptionnelle et possède une spécificité architecturale et culturelle. Elle remonte à la préhistoire et doit son existence et son développement aux diverses civilisations qui se sont succédées laissant derrière elles des traces qui représentent actuellement le patrimoine de la ville. Ce dernier est donc le témoin du passage des dynasties Idrisside, Almoravide, Almohade, Mérinide, Zianide et Turc.

Figure 7. La grande mosquée de Tlemcen



Source : direction de tourisme et de l'artisanat –Tlemcen

Figure 8. El Mansourah



Source : direction de tourisme et de l'artisanat –Tlemcen

Figure 9. La mosquée Sidi Halloui



Source : collection auteur

Ce centre historique qui renferme un héritage millénaire mérite d'être préservé, restauré et sauvegardé afin d'être transmis aux générations futures. D'ailleurs, la préservation de la vieille ville peut constituer un bon créneau pour le développement économique de la ville par le biais du tourisme culturel durable.

Le tourisme culturel à Tlemcen

La médina de Tlemcen est une source de richesses patrimoniales. Ces dernières peuvent contribuer à la revalorisation de cette entité historique et au bon fonctionnement de la société contemporaine à travers l'activité touristique culturelle. Les ressources de cette ville sont multiples et diversifiées et lui permettent de développer plusieurs types de tourisme : le tourisme culturel, climatique, sportif, balnéaire, thermal, etc. Malgré cette diversité, cette ville historique n'a pu développer que le tourisme balnéaire. Une pratique qui n'obéit pas aux principes de durabilité qui demande la diversification de l'offre, ceci pour étaler la saison touristique dans le temps et permettre aussi à chaque région de profiter de ses ressources.

Les figures suivantes indiquent les richesses du patrimoine architectural de la ville de Tlemcen pouvant être impliquées dans des circuits de tourisme culturel.

Figure 10. Les maisons traditionnelles à Tlemcen



Source: Chantier International sur le Patrimoine de Tlemcen (CIPAT), le 22 septembre 2004

Figure 11. Le style architectural traditionnel arabo-musulman à Tlemcen



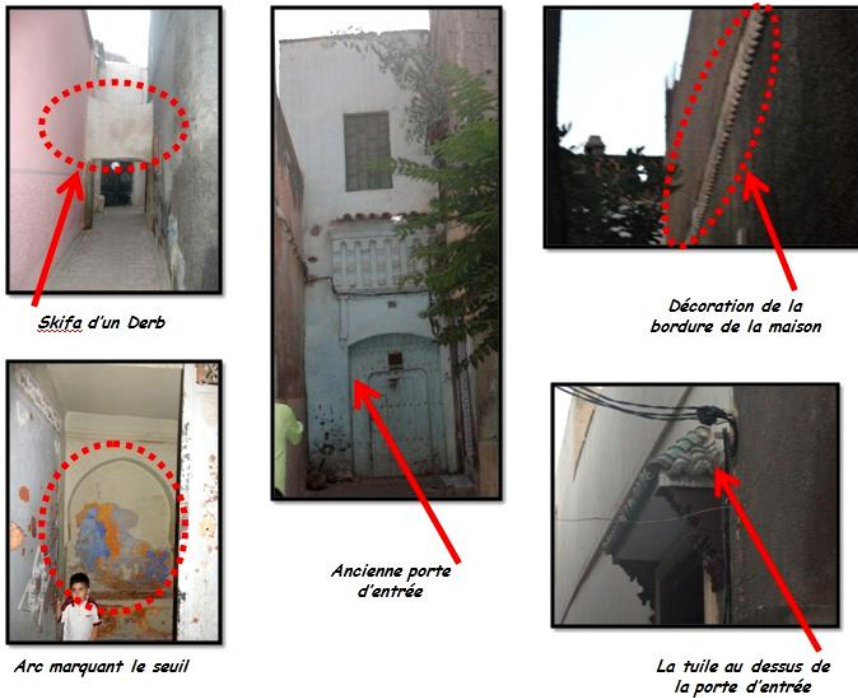
Source: Chantier International sur le Patrimoine de Tlemcen (CIPAT), le 22 septembre 2004

Figure 12. Quelques éléments architectoniques caractérisant la ville de Tlemcen



Source: auteur -2011-

Figure 13. Quelques éléments architectoniques caractérisant la ville de Tlemcen



Source: auteur -2011-

Malgré toutes ces potentialités culturelles, le tourisme culturel est peu développé et des efforts considérables doivent être fournis pour amorcer le développement de ce secteur et atteindre le but souhaité.

Le tourisme culturel durable à Tlemcen

D'une manière générale, les pouvoirs publics ont le devoir et le pouvoir de protection envers le patrimoine qui, en plus d'assurer l'identité, peut stimuler le développement économique des villes. Cependant, quelle stratégie faudra-t-il adopter pour protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural dans la ville historique de Tlemcen ? Une des actions que nous jugeons possible pour justement sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine est le développement d'un tourisme culturel durable. Ce type de tourisme a été mis en œuvre avec une certaine réussite par certains pays notamment le Maroc et la Tunisie comme l'illustrent les exemples internationaux ci-dessous.

- **La ville de Fès**

Le projet pilote de « logement chez l'habitant » à Fès au Maroc vise à protéger et à mettre en valeur le patrimoine consiste à développer un nouveau modèle de tourisme, « un tourisme humain » où les touristes séjourneront chez des familles marocaines. Ces familles reçoivent une indemnité de séjour qui leur permet de réhabiliter leurs domiciles. Pour mettre cette idée en pratique, les promoteurs du projet ont décidé de mener une opération pilote en sélectionnant 30

familles pour qui des aides ont été accordées pour restaurer leurs habitations, les équiper et les mettre aux normes. Ces familles ont aussi bénéficié d'une formation en tourisme et des diplômes leurs ont été attribués.

Figure 14. Les maisons traditionnelles dans la médina de Fès



Source : Emission *Des racines et des ailes*, reportage *Le goût du Maroc*, de Fès à Casablanca, diffusé le 6 octobre 2010, *France 3*

Cette initiative a permis aux habitants de bénéficier d'une entrée d'argent et de réinvestir leurs maisons.

- **Le quartier Hafssia en Tunisie**

L'expérience du quartier Hafssia a comme objectif le développement d'un tourisme culturel. Les actions menées dans le cadre de ce projet ont dépassé le cadre des monuments historiques pour déboucher sur des propositions d'intervention intégrée et sur une politique de sauvegarde définie suivant deux grands thèmes : restaurer les monuments historiques mais aussi l'habitat social.

Figure 15. Le quartier HAFSSIA avant sa réhabilitation



Source : Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis

Ce projet combine plusieurs interventions à savoir : la rénovation, la réhabilitation des bâtiments anciens, la reconversion, la remise en état des VRD pour tout le quartier (13 ha), la restauration de monuments, la remise en état des VRD, la construction de 400 logements nouveaux.

Figure 16. Le quartier Hafssia après sa réhabilitation



Source : Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis

Ce projet a atteint ses objectifs aux niveaux architectural, urbain, social, économique, institutionnel et financier. Les impacts positifs du projet sont encourageants avec :

- *une revitalisation des activités commerciales du quartier*

Grace à la diversification des activités, la création d'emplois, et aux rentrées de devises par le biais du tourisme, les habitants ont découvert leur patrimoine et l'importance de sa valorisation et nombreuses de ses activités sont devenues un axe principal de leurs stratégies de développement économique. Le patrimoine apparaît donc comme une issue possible pour lutter contre la pauvreté.

- *le remplacement ou la réhabilitation de plusieurs habitations en ruines*

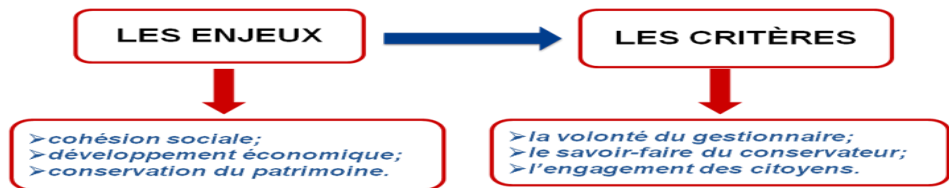
Cette réhabilitation permet la sauvegarde du patrimoine qui est l'identité de la ville.

- *des échanges entre habitants de milieux sociaux différents*

Grace aux relations tissées entre les habitants et les touristes, cela nous permet d'avoir des échanges culturels, connaissances, rencontres, et abaissement des préjugés.

Il relève de ces exemples internationaux que le développement durable du tourisme culturel qui cherche un équilibre entre les activités économiques, la cohésion sociale et la préservation des ressources culturelles et naturelles, devrait s'appuyer sur des critères comme le montre la figure qui suit à savoir : la volonté du gestionnaire, le savoir-faire du conservateur et l'engagement des citoyens.

Figure 17. Les enjeux et les critères pour le développement du tourisme culturel durable



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Figure 18. Les critères pour le développement du tourisme culturel durable



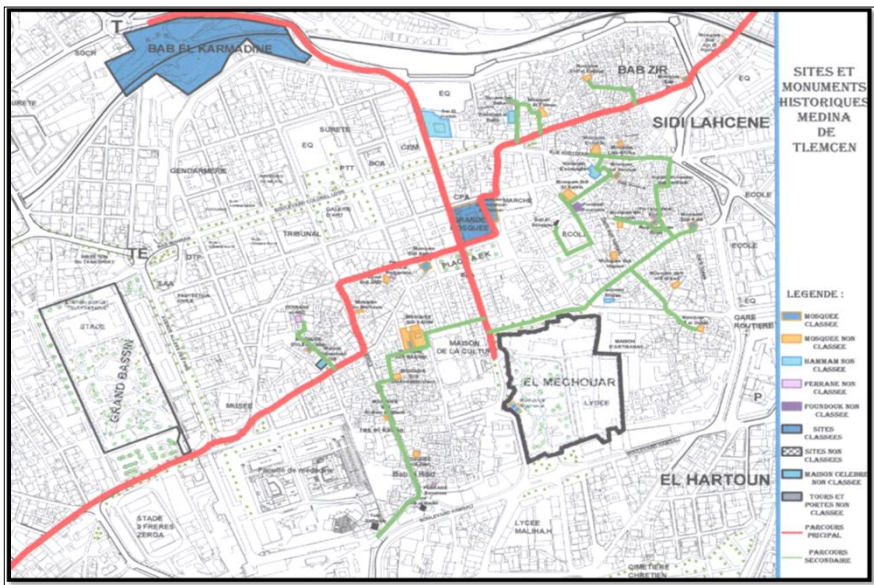
Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Le tourisme culturel durable à Tlemcen

- **La volonté du gestionnaire**

Ces dernières années, on assiste à une volonté du pouvoir publics à développer le tourisme culturel à Tlemcen. Celle-ci est due au fait que cette ville a accueilli une manifestation culturelle pour l'année 2011 sous le qualificatif « Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 ». Mettant à profit le déroulement de cette manifestation, un circuit du tourisme culturel a été établi par la direction de la culture en collaboration avec le musée de Tlemcen, portant la thématique : *Les sites et monuments historiques - la médina de Tlemcen -*. Le circuit est composé de deux parcours principaux sur deux axes : l'axe est-ouest et l'axe nord-sud, et plusieurs parcours secondaires.

Figure 19. Les parcours touristiques proposés pour l'année 2011



Source : Office de Gestion et d'Exposition des Biens Culturels Protégés (OGBCP)

La volonté de développer le tourisme culturel à Tlemcen n'est que conjoncturelle et, est relative à l'événement déjà cité. Ceci apparaît à travers les circuits touristiques proposés qui jalonnent que les sites et monuments historiques tout en négligeant les autres bâtisses à caractère historique. Ce constat ne s'inscrit pas dans une démarche de durabilité. À cet effet, il faudra revoir la stratégie touristique dans cette ville historique.

- **Le savoir-faire du conservateur**

L'élection de Tlemcen comme capitale de la culture islamique pour l'année 2011 lui a permis de voir de nombreux projets se concrétiser. À cette occasion, de nombreux travaux ont été engagés pour réhabiliter, restaurer et mettre en valeur certains sites sensés faire partie du patrimoine architectural de la ville.

Figure 20. Le palais royal d'El Mechouar après sa restitution



Source : [en ligne], disponible sur <http://www.tlemcen2011.org>

Figure 21. La restauration de Bab El Karmadine



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Figure 22. La restauration de la mosquée de Sidi Belahcen



Source : auteur 2010

Figure 23. La restauration du fondouk Roumana



Source : OGBCP

Figure 24. La restauration de Bab El Kissaria (XII^e siècle)



Source : OGBCP

Figure 25. Les travaux de restaurations de Hammam Essebaghine (XII^e siècle)



Source : OGBCP

Les maisons traditionnelles de la ville ont connu à leur tour une consolidation des murs extérieurs à cause de leur état de dégradation avancé qui a causé beaucoup de dégâts sur ces maisons. L'intérieur n'a pas été encore touché (on attend le plan de sauvegarde de la médina.)

Figure 26. Les consolidations des maisons du quartier R'hiba



Source: Soumia Mahdid Kharbouche, 2011

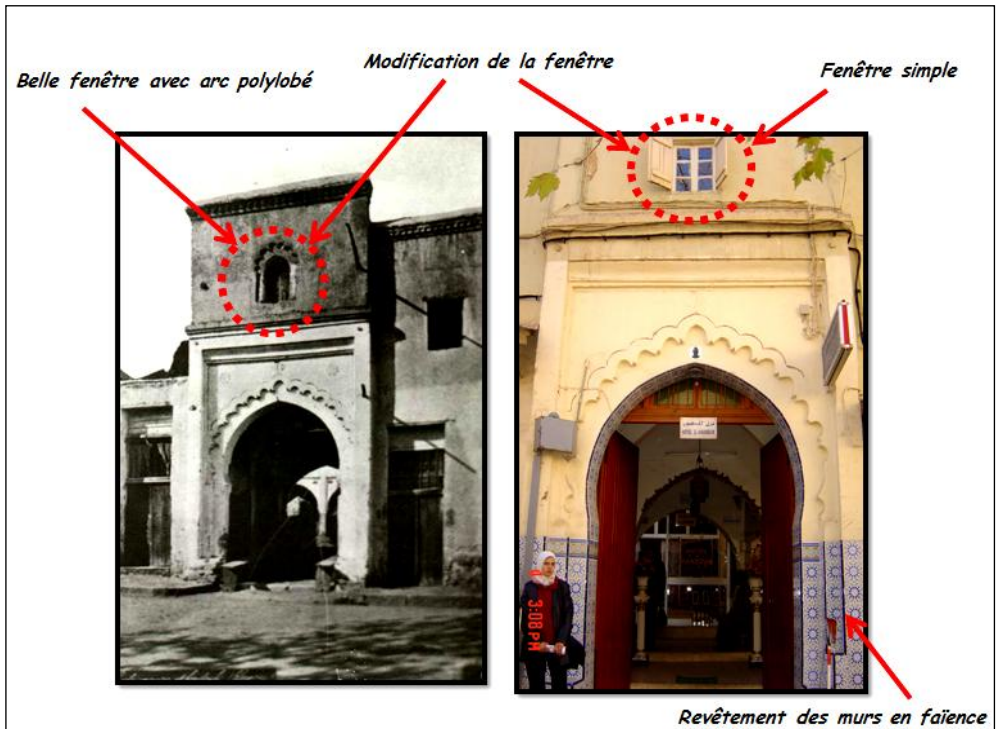
Figure 27. Des maisons tombées en ruine



Source: Soumia Mahdid Kharbouche, 2011

D'autre part, ce qui est alarmant dans la ville historique de Tlemcen, ce sont les tentatives de restauration et de réhabilitation effectuées par les propriétaires qui manquent de technicité et qui ont défiguré les bâtisses à caractère historique. Fondouk El Mansour en est un bon exemple. En effet, ce dernier a connu des travaux de réaménagement et de transformation qui ont touché à son cachet architectural et à l'originalité du lieu. Dans cet espace, le propriétaire a utilisé des matériaux nouveaux tels que le ciment et l'aluminium au détriment des matériaux d'origines. Hormis la porte monumentale du fondouk qui fait appel au style architectural de la ville de Tlemcen (voir la figure suivante), tout le reste a changé et l'édifice ne reflète plus l'expression identitaire ni la culture du lieu. Il faut rappeler que le tourisme culturel s'appuie sur la recherche d'authenticité et de découverte d'une autre culture.

Figure 28. Les transformations au niveau du fondouk El Mansour



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

Figure 29. Les modifications effectuées sur les maisons traditionnelles



Source : Soumia Mahdid Kharbouche

- Il est à signaler que la conservation et la mise en valeur nécessitent un savoir-faire, elles sont confrontées à des enjeux à savoir :
- les travaux de conservation ou de restauration en utilisant les technologies traditionnelles devraient mobiliser en même temps que la main d'œuvre spécialisée d'entreprise de travaux publics, les artisans locaux ;
- les monuments restaurés et réhabilités doivent continuer à vivre et à engendrer de nombreux emplois liés à leur fonctionnement et à leur entretien.

De ce fait, et face à ces interventions qui manque du professionnalisme, les responsables devront réfléchir à encadrer toute intervention sur le cadre bâti de la médina. Ceci à travers des mécanismes souples et mis en place en concertation avec les habitants. L'adhésion de la population à cette démarche est donc plus que nécessaire. Ainsi, en intégrant ces espaces historiques dans la vie actuelle en leur attribuant des fonctions d'artisanat, d'hébergement ou autres fonctions qui vont avec les caractéristiques des lieux comme l'a expliqué si bien Maria Graviac : « La survie du patrimoine, sa pérennisation, sa transmission à des générations futures, dépend pour beaucoup de son intégration dans la société actuelle ». À cet effet, nous pouvons dire que ce qui a été fait à Tlemcen ne respectait pas toujours les normes de conservation, chose qui pourra accélérer le phénomène de dégradation et de dilapidation du patrimoine architectural de la ville.

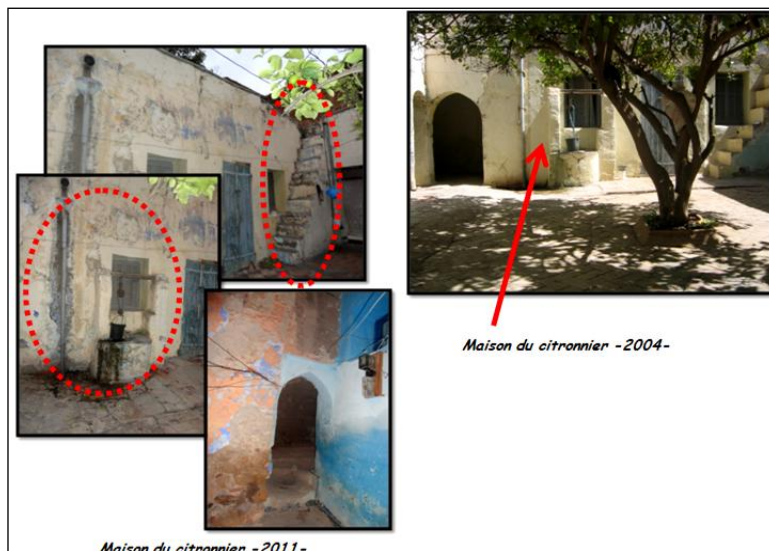
- **L'engagement des citoyens**

Comme nous l'avons déjà évoqué, la promotion du tourisme culturel durable est basée sur l'implication de la population locale qui doit également bénéficier de ses subsides. La charte

du tourisme durable organisé en 1995 par l'OMT l'a expliqué comme suit : le tourisme doit favoriser le développement économique et social et, en particulier contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ; drainer les retombées du développement touristique en direction des populations locales, et permettre une maîtrise locale du processus touristique par les collectivités concernées.

Au fait, le premier obstacle qui se dresse en face de tout projet de développement du tourisme culturel durable à Tlemcen, c'est le manque d'intérêt que manifestent les citoyens envers le patrimoine culturel, matériel ou immatériel et aussi envers les touristes. Maisons et fondouks sont laissés à l'abandon, ruelles insalubres, etc. Nous pensons qu'il faut d'abord pousser la population à changer de regard sur le patrimoine. Pour cela, des mesures incitatives et une réglementation adéquate peuvent enclencher une dynamique favorisant le secteur du tourisme culturel. Encourager les métiers d'artisanat, développer un système d'hébergement type « logement chez l'habitant », encourager les propriétaires d'habitations traditionnelles à entretenir leurs maisons, créer des événements et des activités culturels, former les guides et les professionnels du tourisme, faciliter les procédures d'attribution de visas, etc. Toutes ces mesures sont indispensables si on veut amorcer le développement du secteur du tourisme. Pour montrer l'importance de la population locale et son rôle essentiel dans la protection du patrimoine, nous avons fait une comparaison photographique et visuelle entre une même maison traditionnelle habitée par ses propriétaires en 2004 et par des squatteurs en 2011. La figure suivante montre nettement l'état de dégradation avancé actuelle de la maison. Donc habiter une maison et être son propriétaire n'a pas le même impact sur la bâtisse, c'est pour cette raison que le tourisme culturel insiste sur le fait de stabiliser les populations en les aidant, en les motivant et aussi en leur offrant dans leurs quartiers des activités bénéfiques pour leur développement.

Figure 30. Comparaison d'une maison traditionnelle en 2004 et en 2011



Source: Soumia Mahdid Kharbouche

Figure 31. L'état de dégradation des maisons squattées



Source: Soumia Mahdid Kharbouche, 2011

Le développement du tourisme culturel durable est plus que nécessaire pour faire revivre à nouveau le patrimoine architectural de cette ville historique, de stabiliser la population locale et de sensibiliser les citoyens à la question du patrimoine.

Conclusion

En raison de la valeur particulière des restes de leur passé, de leur caractère historique, de leur rareté, de leur singularité et de leur potentiel à favoriser le développement économique et social, les villes historiques nécessitent une attention spéciale. Le développement du tourisme dans ces villes est une opportunité à ne pas négliger pour revitaliser l'économie locale, procurer des opportunités d'emploi à la population et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants. Le tourisme joue un grand rôle dans le processus de sauvegarde du patrimoine, mais la mauvaise gestion de ce dernier et l'incompréhension de ses mécanismes peut nuire au patrimoine architectural.

La Médina de Tlemcen est une source de richesses patrimoniales. Ces dernières s'imposent comme un outil de revalorisation de cette entité historique qui pourra contribuer au bon fonctionnement de la société contemporaine à travers l'activité touristique culturelle. Ce carrefour de civilisations a accueilli en 2011 la manifestation de la culture islamique. À l'occasion de cet événement, de nombreux travaux ont été engagés pour réhabiliter, restaurer et mettre en valeur certains sites sensés faire partie du patrimoine architectural de la ville. Les autorités locales y ont même conçu un circuit touristique qui aurait dû jalonné tous les sites et monuments historiques de la médina. Malheureusement, certains édifices ou sites anciens, de

part leurs valeurs historiques, architecturales, urbanistiques ou économiques, n'ont pas fait l'objet de travaux de restauration. Ils n'ont pas été inclus non plus dans les parcours touristiques définis. D'ailleurs, c'est ce contexte général qui nous a poussés à orienter notre réflexion vers le tourisme culturel durable. Ce dernier a prouvé par l'expérience qu'il pouvait être un élément important dans la mise en valeur du patrimoine notamment le patrimoine architectural.

L'analyse du cas de la ville de Tlemcen nous pousse à dire que vouloir développer le tourisme culturel durable dans cette ville est possible, mais les efforts à fournir sont importants. Si Tlemcen a rattrapé son retard en matière d'infrastructures hôtelières. Le retard reste entier dans les autres domaines liés au tourisme à savoir, le transport, la restauration, les activités culturelles, etc. En effet, le premier obstacle qui se dresse en face de tout projet de développement du tourisme culturel durable à Tlemcen, c'est le manque d'intérêt que manifestent les citoyens envers le patrimoine culturel, matériel ou immatériel et aussi envers les touristes. Maisons et fondouks sont laissés à l'abandon, ruelles insalubres, etc. Nous pensons qu'il faut d'abord pousser la population à changer de regard sur le patrimoine. Pour cela, des mesures incitatives et une réglementation adéquate peuvent enclencher une dynamique favorisant le secteur du tourisme culturel. Encourager les métiers d'artisanat, développer un système d'hébergement type « logement chez l'habitant », encourager les propriétaires d'habitations traditionnelles à entretenir leurs maisons, créer des événements et des activités culturels, former les guides et les professionnels du tourisme, faciliter les procédures d'attribution de visas, etc. Toutes ces mesures sont indispensables si on veut amorcer le développement du secteur du tourisme. En conséquence, pour mettre en valeur durablement les villes historiques, il va falloir trouver un équilibre satisfaisant entre les trois enjeux à savoir les activités économiques, la cohésion sociale et la préservation des ressources culturelles et naturelles. Les approches patrimoniales, économiques, socioculturelles et environnementales ne doivent pas s'opposer mais se compléter.

Pour une intégration logique du tourisme culturel durable dans les tissus historiques il serait utile de suivre certaines recommandations :

Sur le plan environnemental:

- exploiter durablement les monuments et les sites historiques ;
- conserver et réhabiliter le patrimoine architectural en respectant son authenticité et ses valeurs fondamentales ;
- éviter la perte des fonctions urbaines des centres historiques ;
- et maîtriser les flux des touristes dans le temps et dans l'espace.

Sur le plan économique :

- faire bénéficier les populations locales des retombées économiques ;
- éviter une dépendance excessive du tourisme ;

Sur le plan social :

- stabiliser la population locale ;
- réduire les impacts négatifs sur l'environnement socioculturel ;
- encourager la participation des acteurs locaux et les citoyens, dans tous projets de développement du tourisme culturel ;
- et sensibiliser les citoyens.

Références

- Bonnamy C., 2005, *La mise en œuvre du tourisme durable en Allemagne*, Mémoire de DESS Études Germaniques, Institut des hautes études européennes, Université Robert Schuman, Strasbourg.
- Bonard Y., Felli R., « Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin », *Revue de sciences humaines*, 4, 2008, [en ligne], [consulté le 07 septembre 2012], disponible sur <http://articulo.revues.org/719>.
- Breton J.-M., 2009, *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique)*, Paris, Karthala, 420 p.
- Choay Fr., 2007, *L'Allégorie du patrimoine*, Éd. Le Seuil, 270 p.
- Dreyfus Signoles C., 2002, *L'espace touristique*, Éd. Bréal, 255 p.
- Frédéric W., 2010, *Emission Des racines et des ailes*, Reportage : *Le goût du Maroc*, de Fès à Casablanca, diffusé le 6 octobre 2010, France 3, ECLECTIC Production avec la participation de France Télévision.
- Poulot D., 1998, *Patrimoine et modernité*, Paris, Éd. L'Harmattan, 311 p.
- ICOMOS, 1999, « La charte internationale du tourisme culturel », 12^e Assemblée Générale au Mexique, octobre 1999.
- « La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire », 13^{ème} CEMAT, Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003, conseil de l'Europe, décembre 2004.
- OMT, « La charte du tourisme durable », Lanzarote-Espagne, 1995.

Le tourisme culturel durable comme facteur de mise en valeur du patrimoine architectural

Soumia Mahdid Kherbouche et Abdelkader Djedid

Résumé

Les villes historiques contiennent un patrimoine bâti important qui peut représenter un potentiel pouvant favoriser un développement culturel, économique et social de ces dernières. À cet effet, il serait opportun de lui accorder une attention toute particulière en vue de le sauvegarder et de le mettre en valeur. Le développement du tourisme culturel est donc dans ces villes une opportunité à ne pas négliger. Il joue un grand rôle dans le processus de sauvegarde du patrimoine, mais la mauvaise gestion de ce dernier et l'incompréhension de ses mécanismes font de lui un secteur qui peut être non viable. Cependant, le développement durable du tourisme culturel qui cherche un équilibre entre les activités économiques, la cohésion sociale et la préservation des ressources culturelles et naturelles semble être la solution la plus adéquate pour parvenir à un tourisme qui préserve d'une manière saine le patrimoine. Mais quels sont les fondements d'une démarche de développement durable du tourisme dans les villes historiques ? C'est ce que nous allons développer dans ce travail.

Mots-clés: patrimoine, ville historique, tourisme culturel, développement durable, développement du tourisme culturel durable, mise en valeur du patrimoine

Abstract

The historical towns hold an established heritage which can represent a significant potential that can promote their cultural, economic and social development. For this purpose, it would be appropriate to grant special attention to this heritage to safeguard and develop it.

The development of cultural tourism in historical towns is an opportunity that should not be neglected. It plays an important role in the process of heritage preservation, but the mismanagement of the latter and misunderstanding of its mechanisms make it an area that can harm the cultural heritage of historical cities. However, sustainable development of cultural tourism that seeks a balance between economic activities, social cohesion and the preservation of cultural resources appears to be the best solution for achieving a tourism that sustains heritage soundly. This work focuses on the bases of a sustainable development approach in historical towns.

Keywords: Heritage, historical town, cultural tourism, sustainable development, sustainable cultural tourism, preservation of cultural heritage

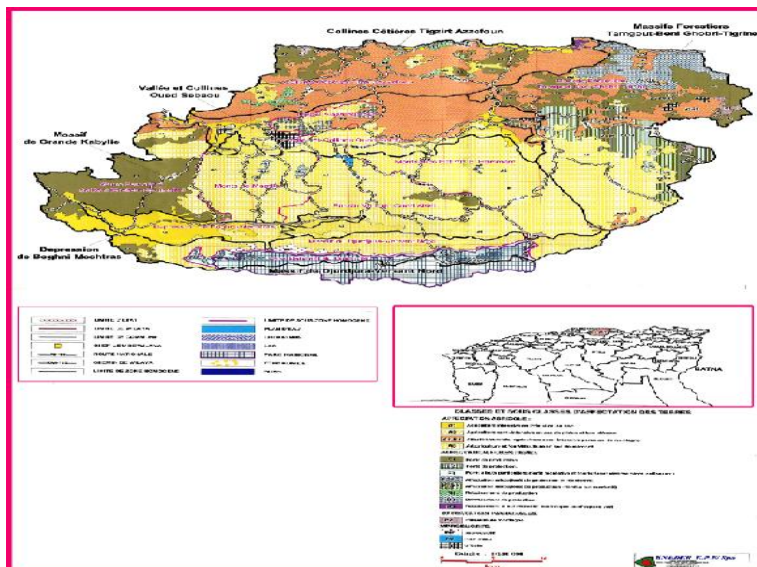
REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES DES JEUNES POUR LA VALORISATION ÉCONOMIQUE DES ATOUTS TOURISTIQUES D'UN TERRITOIRE. CAS DU MASSIF FORESTIER DE BÉNI GHOBRI EN ALGÉRIE

KARIMA BOUEDJJA

Doctorante, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
Université Paul Valéry de Montpellier
kariboukar@yahoo.fr.

Le massif forestier de Béni Ghobri est l'un des plus importants en Algérie. Avec celui de Tigrine mitoyen, il représente plus de 50 % de la superficie forestière de la wilaya de Tizi-Ouzou. De plus, il englobe la forêt de chêne la plus importante en Algérie qui a une vocation aussi bien productive (bois et liège) que récréative (Figure 1). Toutefois, durant la période coloniale, c'est l'agroforesterie qui permettait aux populations locales de subvenir à leurs besoins. La principale commune de ce massif est Yakourene dont 50 % de la superficie est forestière.

Figure 1. Situation du massif forestier de Béni Ghobri à la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Direction générale des forêts, Alger, Algérie

Durant la période coloniale, la dimension touristique s'est traduite, surtout, par l'installation de centres de colonies de vacances⁶⁰. Après l'indépendance, ce type de structures s'est multiplié et un hôtel 2 étoiles a été construit à Yakourene. Ceci permettait aux populations de bénéficier d'emplois saisonniers et de créer une réelle dynamique économique durant la saison estivale. À cela, s'ajoutait la fréquentation des émigrés et des populations originaires du territoire qui habitaient les villes et qui passaient leurs vacances d'été à Yakourene. Toutefois, le tourisme n'est jamais devenu la principale source de revenus de la population. L'émigration, dans les premières années de l'indépendance, puis, le travail dans les villes, auxquels s'ajoutait l'agriculture, le devançaient. Seulement, aujourd'hui, les sources de revenus extérieures que sont l'émigration et l'exode rural sont presque taries et l'administration et les services – qui sont les principaux employeurs – n'arrivent pas à juguler le chômage qui touche une partie importante des jeunes : officiellement le taux de chômage est de 17 % en 2010. De plus, l'affaiblissement des ressources, notamment foncières, limite les possibilités de pratique de l'élevage qui est la principale activité agricole. Du mode extensif, celui-ci est, peu à peu, devenu intensif et les normes strictes introduites par l'administration agricole et qui nécessitent un investissement lourd, notamment pour l'élevage bovin, en limite l'accès pour les jeunes : les moins de 30 ans représentent 52 % à Yakourene.

Durant les années 90, la dégradation des conditions sécuritaires a causé la diminution de la fréquentation touristique. Celle-ci est revenue progressivement, au milieu des années 2000, suite à l'amélioration des conditions sécuritaires. Les jeunes du massif forestier, surtout ceux de Yakourene, ont alors investi un des sites emblématiques du territoire appelé : « La fontaine fraîche ». Cette appellation désigne aussi bien la fontaine en question que le site qui l'abrite : une forêt de chêne zène au bord d'une route nationale très fréquentée. Les jeunes y ont placé des stands de vente de poterie traditionnelle. Ce site est devenu une attraction, non seulement, pour les passagers qui empruntent la route nationale, mais aussi pour les estivants, composés essentiellement d'émigrés et d'habitants des villes, originaires du massif, qui viennent s'approvisionner en objet souvenirs et en modèles anciens d'ustensiles de cuisine, tout en admirant les paysages. De cette façon, les jeunes se sont appropriés le territoire pour en valoriser les ressources naturelles : paysages, faune, flore et microclimat, sans que leur démarche ne soit inscrite dans un projet de développement local. Pourtant, aujourd'hui, le tourisme est la principale activité citée par les autorités locales et les organisations publiques pour constituer un levier de développement potentiel du territoire, qui reste pauvre en matière d'investissement.

Si la territorialisation permet la construction collective d'un territoire et nécessite la combinaison de trois dimensions : l'identité, l'appartenance et l'appropriation, il ne fait aucun doute que la dimension qui pose problème, aujourd'hui, à Yakourene pour la réalisation de ce type de projet est l'appropriation. En effet, les obstacles de plusieurs natures rendent difficile

⁶⁰ Il n'y avait qu'un seul petit hôtel qui aurait reçu Ch. de Gaulle en 1956.

l'exploitation des ressources locales pour l'élaboration d'un projet de développement local. Toutefois, faute d'autres choix, les jeunes de Yakourene développent des stratégies de survie qui permettent l'appropriation du territoire et la valorisation des ressources. L'objet de cet article est de répondre à la question suivante : quelles sont les représentations et les pratiques qui permettent la valorisation des ressources, notamment les ressources touristiques, par les jeunes du massif forestier de Béni Ghobri pour l'appropriation du territoire ?

Pour cela, nous avons réalisé un travail d'investigation sur le terrain et avons adopté des outils qui devaient permettre de cerner la problématique en nous rapprochant de notre public cible principal : des jeunes qui exercent des activités qui permettent la valorisation des ressources locales. Nous avons procédé à une enquête par questionnaire, mais aussi, à des focus groups de jeunes qui exercent des activités différentes : vendeurs de poterie, extracteurs de pierres, éleveurs, apiculteurs etc., complétés par des entretiens des représentants des principales organisations de développement et collectivités locales : les acteurs de développement.

L'approche territoriale adaptée aux zones rurales marginalisées

Que ce soit en Europe ou dans des pays du sud de la Méditerranée, des territoires ruraux, dits difficiles, connaissent à travers la fonction résidentielle et le tourisme rural de nouvelles dimensions et cela à travers l'émergence de nouveaux acteurs et la revalorisation de diverses ressources : les paysages, la faune, la flore, le climat, le calme, le savoir-faire traditionnel, la culture locale etc. et de certaines valeurs : respirer l'air pur, manger sain, vivre dans un environnement convivial, etc. Le territoire rural n'est plus nécessairement structuré par l'agriculture, mais possède des caractéristiques spécifiques qui peuvent être valorisées. Seulement, selon que le territoire soit compétitif ou pas, les approches de développement sont différentes. En effet, pour les territoires en difficultés, on parle souvent d'approches de développement intégré, de développement social et surtout, ces dernières années, de développement territorial. Frank Moulaert et Jacques Nussbaumer (2008 : 101) résument la situation de ces territoires « [...] certaines des localités désintégréées socio-économiquement ont un fort potentiel local de culture, de construction de relations sociales, de tourisme et d'activité artisanale. Et même si les activités dans ces champs sont en elles-mêmes insuffisantes pour résoudre les problèmes sévères du chômage, elles doivent être mobilisées et incluses dans une approche de développement territorial intégré où le potentiel local devrait jouer un rôle majeur ; et où la mobilisation des ressources locales et « extra » locales, soutenue par un modèle de prise de décision enraciné dans la communauté, est un facteur clé du développement local basé sur l'innovation sociale ». Les ressources sont à faire émerger dans le cadre d'un projet pour la construction d'un territoire. Romain Lajarge et Emmanuel Roux (2007 : 135) parlent de cercle vertueux : « Le projet, parce qu'il concentre les ambitions de mise en valeur de quelque chose, s'impose vite comme territorial parce que ce "quelque chose", approprié, prend tout son sens en étant "quelque part". Le territoire devient alors un "réceptacle" pratique pour condenser les volontés exprimées dans le projet, pour inscrire ce projet dans une certaine permanence et s'afficher face à d'autres. Le territoire émerge, appuyé sur quelques ressources mobilisées ou seulement prétextées. Et pour que ce territoire puisse exister et perdurer, la quête

de nouvelles ressources apparaît obligatoire. Commence alors un nouveau cycle de projet etc. ».

Pour être efficace, l'approche territoriale a besoin d'un terreau identitaire qui facilite l'appropriation collective du territoire pour la mobilisation de ses ressources. En tant que territoire forestier montagneux en difficulté, Yakourene a bénéficié de la part des services agricoles de projets de proximité de développement rural dans quatre de ses douars. Toutefois, ces projets qui adoptent une approche territoriale et qui ont été lancés dans le cadre de la stratégie nationale de développement rural, en 2007, n'ont pas permis d'asseoir une démarche d'appropriation collective du territoire par la valorisation des ressources touristiques, pourtant indiscutables. En effet, les actions développées dans ces projets concernent les activités agricoles : élevage, arboriculture, apiculture et les infrastructures (pistes), mais pas la valorisation des atouts touristiques, pourtant, tant présents, dans les discours des différents acteurs de développement.

Les éléments indispensables pour la construction territoriale

Julien Aldhuy (2008 : 40) souligne que : « Le territoire se construit à partir de l'espace vécu sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là/nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez moi/Chez nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous). [...] Si l'on peut penser que l'on identifiera toujours des dynamiques socio-spatiales que l'espace vécu permettra d'interpréter, on se rend compte que ces dynamiques n'appellent pas systématiquement des logiques d'identification, d'appartenance et d'appropriation. Lors de ces trois étapes, l'hypothèse de "l'existence" d'un territoire peut être infirmée, et il conviendrait certainement de conserver l'utilisation du concept uniquement pour les deux dernières étapes, ou, très classiquement pour la dernière seulement ». Il est donc clair que les conditions de l'avènement du territoire sont telles que tout espace ne peut pas être qualifié de territoire. Des mutations socioéconomiques peuvent provoquer la perte des critères de territorialité pour un espace donné et l'acquisition de ces critères pour un autre. L'espace ne devient pas nécessairement territoire et le territoire ne reste pas territoire définitivement.

Nous nous devons de connaître la position des jeunes du massif forestier de Béni Ghobri, plus exactement de Yakourene, en ce qui concerne : l'identification, l'appartenance et l'appropriation. Il s'avère que l'identification au territoire, chez les jeunes, est prônée et assumée. Il s'agit d'une inscription au territoire que plusieurs années de revendications identitaires⁶¹, par rapport à la dimension berbère, ont renforcée. En effet, l'identité territoriale « peut être amplifiée par des contrastes marqués avec les populations voisines, tels que la langue ou la religion, ou même éventuellement par des contrastes économiques » (Guermond, 2008). Pour ce qui est de l'appartenance, nous avons pu tester cette dimension auprès des

⁶¹ Pratiquement l'ensemble des jeunes de l'échantillon ont participé au boycott scolaire de 1994-1995 dont la revendication essentielle était la reconnaissance de la langue berbère en tant que langue officielle.

jeunes et nous avons pu constater son importance. Les jeunes interrogés ne se plaignent pas de l'enclavement ou de l'ennui à Yakourene. Ceux qui souhaitent quitter le territoire sont ceux qui vivent des situations économiques difficiles : chômage ou activité précaire. Par exemple, les jeunes de Yakourene que nous avons rencontrés qui travaillent au sud du pays, dans les sociétés pétrolières, souhaitent tous revenir s'installer à Yakourene. Sofiane, 27 ans : « *Je travaille au sud dans une société pétrolière, je suis très bien rémunéré, mais, dès que j'aurai assez d'argent pour me lancer dans l'élevage bovin laitier, je reviendrai à Yakourene. C'est ici que je veux vivre* ».

Pour ce qui est de l'appropriation, la pression démographique a conduit, à Yakourene, à la rareté des ressources. Ceci pose le problème de leur exploitation et donc de l'appropriation du territoire. En effet, les ressources naturelles sont surexploitées, voire même ouvertement dégradées, souvent par les jeunes, et cela à travers l'exploitation des pâturages pour l'activité d'élevage et d'apiculture, des ressources paysagères pour l'attraction touristique et des ressources naturelles brutes pour l'extraction de pierres et de bois. L'inscription de la majorité de ces activités dans l'informel et les conséquences souvent néfastes sur l'environnement montrent bien que c'est au niveau de l'appropriation du territoire que les limites de la territorialisation apparaissent. Ainsi, c'est comme si tous les éléments nécessaires à la construction territoriale : identification, appartenance, appropriation étaient réunis, mais leur articulation est rendue impossible.

La valorisation des richesses locales sans projet territorial de développement

« Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique » (Guigou, 1983, cité par Tourjansky-Cabart, 1996 : 4). Cet auteur cite également Bernard Pecqueur (1989) qui reprend, avec d'autres termes, la même perception du développement local centré sur les relations sociales qu'il appelle les relations non marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses locales. Suffit-il alors de la valorisation des ressources pour que le développement local émerge ? De même que pour l'existence de relations sociales solidaires, sont-elles suffisantes pour la valorisation des richesses locales ?

Le massif forestier de Béni Ghobri possède, sans conteste, des richesses à exploiter et à valoriser. En effet, il existe un consensus sur la spécificité des ressources touristiques de ce territoire. La vocation récréative de la forêt des Béni Ghobri est indéniable. Ceci est prouvé par l'existence de quatre centres de vacances dont deux datent de l'époque coloniale. Toutefois, l'activité touristique se limite, actuellement, à la saison estivale au cours de laquelle la commune reçoit les émigrés et les habitants des villes originaires de Yakourene. Aujourd'hui, l'activité touristique a créé officiellement, seulement, 19 emplois à l'unique hôtel de la commune de Yakourene. Il n'existe pas de maisons d'hôte, ni d'infrastructures d'accueil pour encourager le tourisme rural. Les atouts touristiques de Yakourene ne sont donc pas valorisés ni par les organisations publiques, ni par les organisations privées et encore moins par les

organisations civiles. Par contre, leur valorisation par les populations notamment les jeunes, ne fait aucun doute. Les initiatives ne viennent pas du système administratif et économique classique. En effet, la vente de poterie traditionnelle est la seule activité qui permet de valoriser les paysages et le climat attractifs de Yakourene. Il s'agit donc d'une valorisation des ressources locales, mais pas dans le cadre d'un projet de développement. Ce n'est certainement pas un processus de développement local avec participation des institutions et des organisations locales. Il s'agit de stratégies de survie qui ont réussi, non seulement, à occuper une partie des jeunes, mais aussi, à améliorer sérieusement le niveau de vie des ménages.

Khalid Louizi (1998 : 120) explique qu'un « projet de développement local qui vise l'insertion économique notamment des jeunes, devrait tenir compte de l'ajustement des attentes quant à la manière dont chaque acteur participe au projet, mais aussi, quant à la manière dont se réalise la répartition des fruits du projet. Sinon, le projet échoue ». L'auteur ajoute que le « projet d'insertion s'inscrit dans une logique de développement socio-économique qui prend des allures d'une réalisation coopérative. Il met en liaison différents acteurs qui se trouvent réciproquement impliqués. Il met les paramètres techniques au service des paramètres sociaux. La conception du développement n'est pas unidimensionnelle ». Les organisations publiques d'appui à la création d'entreprise, les autorités locales et les jeunes de Yakourene qui valorisent les atouts touristiques ne semblent pas avoir trouvé de terrain d'entente pour un projet commun. En effet, les organisations publiques d'insertion économique n'appuient pas ce type d'activités (commerciales et informelles) et les autorités locales considèrent que ces activités sont illégales. Ceci montre bien qu'il existe une divergence entre les procédés et les approches de développement publiques inefficaces et les initiatives des populations, efficaces, mais non reconnues. En effet, dans l'état actuel des choses, les initiatives les plus intéressantes pour la valorisation des ressources locales et pour le développement économique et social sont le fait des populations.

L'action publique se traduit, essentiellement, par l'intervention d'organisations d'appui à la création d'entreprise et se concrétise à travers trois dispositifs : l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et la caisse nationale de l'assurance chômage (CNAC) qui ne touchent pas les créneaux investis par les jeunes : commerce, poterie, extraction de pierres etc., accordent des crédits pour financer la création d'activités souvent saturées et ont des conditions d'éligibilité très sélectives qui en éloigne la majorité⁶². Quant au secteur agricole, son intervention par le biais des projets de proximité de développement rural (PPDRI) se résume en des actions de nature infrastructurelle qui n'influencent pas la problématique du chômage des jeunes. De plus, à Yakourene, les jeunes s'intéressent à l'élevage bovin laitier qui nécessite un investissement lourd que les subventions apportées par le secteur agricole ne permettent pas de couvrir. De ce fait, mis à part pour l'activité apicole, l'apport de ce secteur reste marginal. L'action publique reste donc

⁶² La principale condition qui décourage les jeunes de Yakourene est l'exigence d'un apport personnel.

limitée. Pour ce qui est du secteur privé, des entreprises agroalimentaires situées dans une wilaya voisine : Béjaïa apportent un appui aux éleveurs producteurs de lait, en subventionnant les aliments concentrés et surtout en procédant à la collecte du lait. C'est la seule contribution du secteur privé dans le développement économique à Yakourene, mais comme l'élevage bovin reste une activité financièrement inaccessible, la portée de ces programmes est, également, limitée. Les activités informelles, principal recours des jeunes, restent marginalisées voire rencontrent des hostilités de la part des organisations publiques et des autorités locales. Ceci fait que les jeunes porteurs de projets et les organisations et institutions locales évoluent dans deux mondes parallèles qui ne se rencontrent jamais. Cela est surtout vrai pour l'activité touristique. Pour les organisations publiques et les autorités locales, le tourisme est très présent dans le discours et dans les projets, mais très peu d'actions sont concrétisées. Par contre, pour les jeunes de Yakourene, les atouts touristiques du territoire sont une valeur ajoutée à l'activité commerciale qu'ils exercent auprès des touristes. La vente de poterie traditionnelle dans des stands en bois, dont la structure et la décoration sont soignées pour s'ancrer dans le paysage, est la principale exploitation de ces atouts (Figure 2). Les touristes attirés sont de différentes catégories : les passagers sur la route nationale 12⁶³, les émigrés qui passent leurs vacances dans les douars du massif et les habitants des villes originaires de la région. L'absence de structures d'accueil adaptées ne permet pas une fréquentation touristique en dehors de ces trois catégories.

Figure 2. Photos représentant les stands de vente de poterie traditionnelle à Yakourene



Source : photos prises par nous-mêmes (avril, 2010)

⁶³ Cette route permet de rejoindre les villes de l'Est du pays : Béjaïa, Sétif, Constantine, Annaba, etc.

C'est le secteur informel qui semble mobiliser les relations sociales et valoriser les ressources locales et même les valeurs locales. Au fait, les représentations et les pratiques sont profondément locales. Son observation est ainsi rendue difficile aussi bien pour les administrations que pour les chercheurs. Ce qui fait dire à Hassan Zaoual (2005 : 28) : « Les univers dits informels des sociétés et des économies en question expriment d'autres cosmogonies qui imprègnent fortement les pratiques économiques locales. Ce qui les rend rebelles aux catégories générales du traitement prodigué par les docteurs en développement. Ces derniers, malgré les constats empiriques qui démontrent, en grandeur nature, l'inertie du formel transposé mécaniquement et la vitalité de l'informel issu du dedans des milieux considérés, continuent de se représenter la nature de "l'informel" avec les concepts de la science formelle ». Ceci se vérifie à Yakourene puisque l'intervention par le biais des PPDR, par exemple, avec des approches qui théoriquement visent à impliquer la population et, à terme, à susciter son autonomie, n'a pas atteint son objectif. Parallèlement, des expériences informelles ont montré que les jeunes peuvent faire preuve d'initiatives et d'autonomie. En effet, si l'approche adoptée par le secteur agricole se voulait territoriale et participative, l'application n'a pas permis de concrétiser ces bonnes intentions. Les entretiens avec les représentants des organisations publiques et des autorités expliquent en partie cet échec. En effet, que ce soit à propos de la population ou des approches d'intervention, la vision n'a pas véritablement évolué. À propos de la population, le manque d'initiative et la réticence à s'organiser est un véritable leitmotiv pour les différents acteurs que nous avons interrogés. Alors que les méthodes participatives sont jugées inadaptées en raison, d'une part, de l'absence d'organisations représentatives et, d'autre part, de l'individualisme qui règne au sein de la population. Pourtant, l'expérience des jeunes vendeurs de poterie est intéressante de ce point de vue. Les jeunes se sont organisés et sont solidaires. L'un d'entre eux nous a déclaré : « *Les représentants de l'État ne s'intéressent pas à nos problèmes de chômage. Par contre, ils sont venus pour nous déloger. Depuis, nous nous sommes organisés et nous avons désigné des représentants. Dès qu'une personne des autorités s'approche de l'un d'entre nous, il prévient les représentants et nous faisons face ensemble* ».

Cette solidarité est également sollicitée lorsqu'un nouvel arrivant souhaite installer un stand. Souvent, des proches de sa famille ou des amis lui apportent leur soutien : apport d'un crédit, contacts avec les fournisseurs, construction du stand et formation au comportement à adopter avec les clients potentiels. En somme, toute sorte d'appui que les organisations d'insertion économique des jeunes devraient apporter. De même que les jeunes gardent les stands, à tour de rôle toutes les nuits, ce qui permet de les laisser tels quels et évite la corvée d'étaler les produits chaque matin et de les ranger chaque soir. Mustapha 32 ans : « *Je suis originaire de Yakourene mais j'habitais à Alger. Faute de travail et à cause d'un logement exigü, je suis venu m'installer à Yakourene où mes parents ont construit une petite maison. Petit à petit, je me suis fait des amis et c'est grâce à eux que j'ai pu installer un stand. Je ne suis pas devenu millionnaire, mais, j'arrive à subvenir à mes besoins et à rembourser les prêts que j'ai contractés auprès de mes amis pour commencer* ». Par ailleurs, les jeunes vendeurs de poterie procèdent régulièrement au nettoyage des parties de la forêt limitrophes à leurs stands. Il s'agit

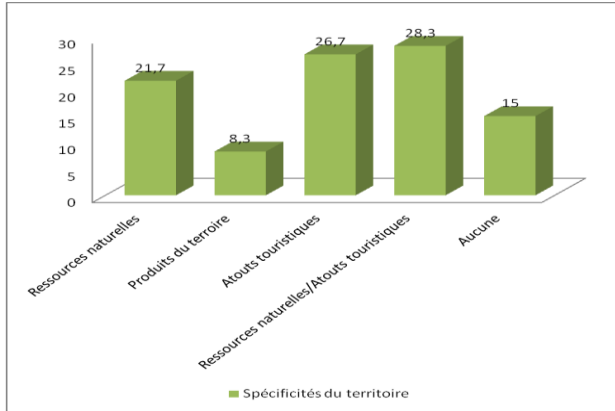
d'une véritable démarche marketing, car cela permet d'attirer les touristes de passage qui cherchent, souvent, des endroits propres pour se restaurer. Ce qui est intéressant, c'est que ce lieu est à cheval entre deux communes. La commune de Yakourene et la commune d'Azazga, toutes les deux font partie du massif forestier de Béni Ghobri, même s'il est assimilé par, aussi bien, les jeunes que par les touristes, à la commune de Yakourene. L'appropriation de ce site par les jeunes et la valorisation de ses atouts attractifs pour les touristes est une expérience inédite dans la mesure où c'est une démarche entièrement autonome, sans la moindre intervention des autorités.

Les touristes, clients de ces petites échoppes, s'arrêtent à la fontaine fraîche pour son eau réputée de bonne qualité et pour admirer la faune (le singe magot, le sanglier, le chacal et le renard ainsi que les oiseaux migrateurs comme la perdrix Gamba, le pic vert et le pigeon ramier) et la flore (forêt de chênes : chêne Zèen, chêne liège et chêne Afares) mais ils s'arrêtent aussi, de plus en plus, pour admirer la poterie exposée et, bien sûr, pour en acheter. Les jeunes ont réussi à créer une attraction qui a sûrement augmenté le nombre de touristes qui font halte à Yakourene. De ce fait, faisant fi de la représentation négative du territoire que les organisations publiques et les collectivités locales relaient, les jeunes ont gardé une représentation positive et ont pu valoriser les ressources paysagères, exceptionnelles, pour améliorer leurs conditions de vie, tout en entretenant la vocation touristique du territoire qui, autrement, serait complètement engloutie par les représentations négatives dues aux conditions sécuritaires.

Représentations des spécificités du territoire par les jeunes de Yakourene

L'image positive du territoire chez les jeunes est indiscutable. Sur l'échantillon de 60 jeunes qui ont créé une activité indépendante, que ce soit dans le formel ou dans l'informel, ils sont plus de 80 % à penser que le territoire a des atouts, voire, des spécificités qui peuvent être exploitées, pour enfin, mettre en œuvre un projet de développement. Sans surprise, les atouts touristiques et les ressources naturelles sont les principales spécificités que les jeunes porteurs de projet ont identifiées (Figure 3). Cette représentation du territoire à travers ses ressources naturelles : bois, liège, pâturage et paysages confirme que pour les jeunes porteurs de projet ce sont ces atouts-là qui doivent constituer des leviers de développement économique du territoire. Pourtant, il faut remonter assez loin pour retrouver une exploitation économique locale de ces ressources. C'est le cas, par exemple, des ressources naturelles telle que le bois : une scierie et une fabrique de pipes existaient pendant la période coloniale, alors que le liège a toujours été soit destiné à la métropole, durant la colonisation française, soit envoyé pour sa transformation dans d'autres wilayas, après l'indépendance.

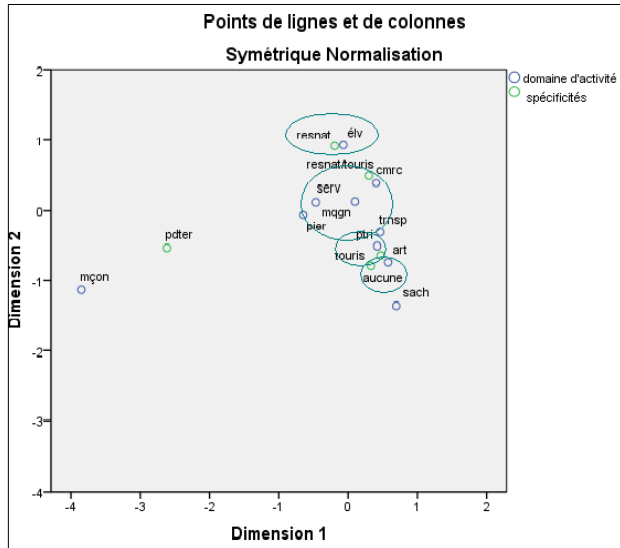
Figure 3. Spécificités du territoire selon les jeunes porteurs de projet à Yakourene



Source : nos enquêtes 2010

Une analyse factorielle de correspondance nous a permis d’observer le comportement de la variable : « spécificités du territoire » et de la variable : « nature de l’activité » exercée par les porteurs de projet et nous apprend que, selon l’activité exercée, les jeunes ont une représentation différente des atouts du territoire (Figure 4). C’est ainsi que, sans surprise, la modalité éleveurs (élv : surtout bovins laitiers et les apiculteurs) est très proche de la modalité ressources naturelles (resnat). Il est clair que pour les éleveurs voient en Yakourene un territoire dont la vocation principale est l’agriculture. Alors que la modalité vendeur de poterie (ptri) est proche de la modalité « atouts touristiques » (touris). Toutefois, la modalité (resnat/touris) qui représente les deux atouts ressources naturelles et atouts touristiques est proche de plusieurs modalités qui représentent la nature de l’activité des porteurs de projets. Ceci montre bien que les deux vocations de la commune : tourisme et agriculture sont ancrées dans les représentations même chez les jeunes dont l’activité est éloignée de ces secteurs telle que : le commerce, les services et même l’extraction de pierre. Il est intéressant de noter que la modalité artisans (art) qui représente les boulangers, les pâtisseries, les couturières, les coiffeuses, les menuisiers et autres artisans est la modalité qui est proche de la modalité « aucune » et qui veut dire que le territoire n’a pas de spécificité. Ce qui peut s’expliquer par le fait que pour ces jeunes leurs activités ne sont pas influencées par leur situation dans le territoire puisque ce sont des activités libérales qui peuvent être exercées n’importe où. Les atouts touristiques sont donc la principale spécificité qui pourrait constituer un levier de développement pour les jeunes.

Figure 4. Représentation des spécificités du territoire par les jeunes porteurs de projets



Source : nos enquêtes (2010)

La divergence des représentations entre les jeunes et les acteurs de développement peuvent donc expliquer l'absence d'un projet de développement assez efficace pour intégrer les jeunes du massif forestier de Béni Ghobri dans un processus de territorialisation notamment à travers la valorisation des atouts touristiques. Selon Hassan Zaoual (2005 : 29) : « L'observation des faits du développement apprend qu'en dernière instance les échecs pratiques des projets du développement renvoient à des conflits de sens entre les développeurs et les acteurs ». Les représentations et les croyances guident ces innovations aussi bien institutionnelles qu'entrepreneuriales. En effet, dans le cas que nous avons étudié : le massif forestier de Béni Ghobri, une représentation positive du territoire et des croyances en des valeurs de solidarité et d'entraide ont conduit à la création d'une certaine dynamique touristique grâce à la vente de poterie par les jeunes. Tandis que, les acteurs de développement sont, quant à eux, enveloppés dans des représentations gagnées par le poids des contraintes de toute sorte.

Conclusion

Partant du même constat de l'existence de ressources pour le développement touristique dans le territoire de Béni Ghobri, les acteurs de développement et la population, notamment les jeunes ont des représentations et des pratiques différentes pour des résultats tout aussi différents. Tandis que les différents acteurs sont découragés par une situation conjoncturelle sécuritaire difficile et des obstacles socio-économiques qui justifient, selon eux, l'inertie dont ils font

preuve, une initiative portée par des jeunes a eu pour conséquences de participer à garder une représentation positive et attractive du territoire. De plus, cela leur permet de subvenir aux besoins de leurs familles et d'exercer une activité, même si elle est précaire et informelle. La mobilisation de représentations et de valeurs d'entraide et de solidarité sont le résultat d'une forte identification au territoire par ces jeunes. Leur appartenance au territoire est fortement ressentie, ce qui leur a permis de se l'approprier et d'en mobiliser les ressources pour leur survie.

Les résultats mitigés des actions des acteurs locaux, pourtant officiellement engagés dans l'adoption de l'approche territoriale, peuvent s'expliquer par l'éloignement de ces représentations et de ces valeurs locales. Pourtant la valorisation de ces ressources touristiques doit être intégrée dans un véritable projet de développement local qui se base sur les relations sociales et sur la création de synergie entre les différents acteurs. Cela est rendu indispensable pour l'encadrement de ces jeunes dont l'activité est, actuellement, précaire et peut provoquer la dégradation de l'environnement par la multiplication des stands et la concentration des touristes dans cet endroit. De plus, le développement d'unités artisanales locales peut créer des emplois et transformer cette activité exclusivement commerciale en une activité de production et de valorisation du savoir-faire local.

Références

- Aldhuy J., 2008, « Au-delà du territoire, la territorialité ? », *Géodoc*, 55, pp. 35-42.
- Guermond Y., 2008, « L'identité territoriale », [en ligne], [consulté avril 2012], disponible sur <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article425>.
- Lajarge R., Roux E., 2007, « Ressource, projet : le travail continu des intentionnalités », pp. 133-146, in : Hervé G., Bernard P., dirs, *La ressource territoriale*, Paris, Éd. Économica/Anthropos.
- Louizi Kh., 1998, « Projets et logiques d'acteurs : Les dilemmes de l'évaluation de l'action collective », pp. 115-127, in : Hassan Z., dir, *La socio-économie des territoires : expériences et théories*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Moulaert F., Nussbaumer J., 2008, *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 153 p.
- Sénécal G., 1992, « Aspects de l'imaginaire spatial: identité ou fin des territoires ? », *Annales de Géographie*, Tome 101, 563, pp. 28-42.
- Tourjansky-Cabart L., 1996, *Le développement économique local*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je, 127 p.
- Zaoual H., 2005, *Socioéconomie de la proximité. Du global au local*, Paris, Éd. L'Harmattan, 189 p.

Représentations et pratiques des jeunes pour la valorisation économique des atouts touristiques d'un territoire. Cas du massif forestier de Béni Ghobri en Algérie

Karima Boudedja

Résumé

À travers l'étude du cas de Yakourene, la principale commune du massif forestier de Béni Ghobri en Algérie, nous aborderons les représentations territoriales et les pratiques d'une catégorie sociale : les jeunes actifs entre 20 et 39 ans. Des mutations politiques, économiques et sociales ont progressivement conduit ce territoire, à vocation touristique indéniable, à la sous exploitation de ses atouts. Seulement, des stratégies de survie et des facultés d'innovation ont permis à des jeunes du territoire de créer des sources de revenus en s'appuyant sur ces mêmes atouts. Des représentations du territoire et de ses ressources ont conduit à des pratiques qui ont permis aux jeunes de s'approprier le territoire pour atténuer l'impact du chômage, assez important, dans cette catégorie. Comment ces jeunes ont su valoriser les atouts touristiques en s'appropriant le territoire, alors que les interventions publiques sont mitigées et les initiatives privées inexistantes ?

Mots-clés : acteurs de développement, pratiques, représentations, ressources touristiques, stratégie, territoire.

Abstract

Through the study of the main municipality's case of the forest massif of Béni Ghobri in Algeria, we shall approach the territorial representations and the practices of a social category: the young assets between 20 and 39 years. Political, economic and social changes gradually led this territory to misuse its assets in the touristic domain. However, survival strategies and innovation faculties allowed young people of the territory to create revenue streams by using these assets. The representations of the territory and its resources had as consequences some practices which allowed the young people to appropriate the territory to limit the impact of the unemployment in this category of people. How did these young people succeed to highlight the tourist assets of the territory while the public interventions are mitigated and the private initiatives don't exist?

Keywords: practices, representations, stakeholders, strategy, territory, tourism assets.

**LE PROJET TERRITORIAL PARTICIPATIF AU CŒUR DES STRATÉGIES
D'AMENAGEMENT DU PATRIMOINE NATUREL ET TOURISTIQUE EN LIBYE**

DIDIER BOUTET

Enseignant-chercheur, UMR CITERES 7324, Université de Tours, France
Didier.boutet@univ-tours.fr

MAHFOD TWATY

Enseignant-chercheur, Université d'Al-Asmariya- Zliten, Libye
Mahfod1985@yahoo.com

La Libye est l'un des pays arabes les plus vastes ; son territoire, dont plus de 90 % sont désertiques, présente des potentialités touristiques (historiques et naturels), très peu mises en valeur et pourtant d'un grand intérêt et de nombreuses potentialités (voir Tableau 1),

Tableau 1. Classement des sites UNESCO

SITES CULTURELS		SITES NATURELS
CYRENAÏQUE	SHAHAT (CYRENE)	DJEBEL AL AKHDAR
TRIPOLITAINE	SABRATHA	
	LEPTIS MAGNA	
	GHADAMES	
FEZZAN		LACS DE QABER ONNE MONTAGNES D'ACACUS

Source : réalisation personnelle des auteurs

Le tourisme en Libye n'a jamais occupé une place dans l'économie nationale pas plus que dans une stratégie de développement durable du pays. La Révolution du 7 février 2011 a reposé à nouveau les enjeux d'un développement touristique en Libye. Cette Révolution commencée le 17 février 2011 a entraîné la chute du régime de M. Kadhafi, dans une véritable bataille armée nationale sanglante. Après plusieurs semaines de combats entre les forces de Kadhafi et les opposants, la Cyrénaïque a été libérée le 20 février 2011. Kadhafi a donc perdu son autorité sur cette région et d'autres villes ont suivi comme Zliten, Misratah, Djadou et Yafren. Dans ces villes libérées, des conseils locaux ont été constitués afin de les administrer et de fournir les services nécessaires au peuple. Ces conseils sont des pouvoirs locaux qui ont remplacé les

anciens pouvoirs (les congrès et les comités populaires)⁶⁴. Ces conseils provisoires jusqu'à la mise en place d'un régime démocratique. Au niveau national les opposants de Kadhafi ont constitué un Conseil National de Transition (CNT) compétent pour diriger la Libye pendant la période transitoire qui suivrait la chute de Kadhafi jusqu'aux premières élections libres. En effet, le CNT a suppléé le pouvoir de Kadhafi et a accaparé les compétences législatives et exécutives. Il a ainsi procédé à une déclaration constitutionnelle selon laquelle, il est compétent pour désigner un premier ministre lequel choisit les ministres. Selon cette déclaration, le CNT est désormais le pouvoir qui dirige la Libye pendant la période de transition (8 mois) après la chute du régime. De plus, cette déclaration a prévu des élections, devant désigner un organe législatif qui remplacerait le CNT et aurait les compétences que ce dernier possédait. Cet organe élu est le Congrès National Général (CNG). Selon l'article 30 de la déclaration, ce Congrès se compose de 200 membres élus directement par le peuple. Il est présidé par un président et deux vice-présidents. Le Congrès est compétent pour choisir le premier ministre. En outre, ce Congrès désigne un Comité constitutif qui prépare un projet de constitution qui sera présenté au peuple libyen pour un référendum dans les trois mois après la désignation de Comité constitutif. Il ne restait plus qu'à organiser les élections libres.

Le 7 juillet 2012, les élections des membres du CNG ont été organisées comme une première élection libre en Libye depuis plus de 50 ans. Le Conseil National de Transition a donc transmis le pouvoir au CNG le 8 août 2012. Au-delà des rapports de force nouveaux, tous les courants politiques en Libye s'accordent pour considérer l'urgence d'une remise en marche de l'économie libyenne et la nécessité de faire du développement des activités touristiques une alternative à la manne pétrolière. Cependant, après la Révolution, ce secteur demeure incapable d'accueillir des touristes en raison du manque d'infrastructures et du risque d'insécurité pour les étrangers. La question qui se pose dorénavant, concernant le tourisme en Libye, est la suivante : quelle stratégie le pays peut-il développer dans le domaine du tourisme afin qu'il devienne une ressource significative et complémentaire au secteur pétrolier ? Et comment la population libyenne peut-elle participer aux projets de développement touristique ?

Les enjeux d'une stratégie nationale de développement touristique : privilégier le tourisme de masse ou encourager le tourisme soutenable

On ne peut pas dire qu'il existe une culture du tourisme en Libye. À l'époque du régime de Kadhafi, l'économie était basée sur une ressource naturelle unique, celle du pétrole, qui constituait plus de 90 % des revenus annuels totaux de la trésorerie publique libyenne. C'est pourquoi l'attraction touristique en Libye est faible au regard des richesses patrimoniales qu'elle possède. En effet, selon l'annuaire statistique de 2008, les touristes étrangers n'ont pas dépassé 759 771 pour l'année 2008 (voir Tableau 2).

⁶⁴ Pour en savoir plus, cf. Twati. Mahfod, 2012, L'organisation des pouvoirs publics territoriaux en Libye. Pour une meilleure répartition des compétences en aménagement du territoire. Thèse de droit public sous la direction de Didier Boutet, Université de Tours, 234 p.

Tableau 2. La situation du tourisme en Libye 2008

Catégorie	Année 2008
Nombre total de touristes et visiteurs	759 771
Durée moyenne du séjour des touristes	7 jours
Dépenses journalières moyennes des touristes	120 \$
Nombre de clients des hôtels et villages touristiques	685 120

Source : centre d'informations et de statistiques du tourisme du ministère du Tourisme, 2009

Ce chiffre est tombé à 350 000 touristes en 2009, tandis que les revenus du tourisme avoisinaient les 20 millions de dollars pour cette même année. Ces résultats médiocres concernant le tourisme sont la conséquence normale de l'absence de stratégie globale de développement en Libye dans tous les domaines et *a fortiori* celui des équipements touristiques comme les hôtels et les restaurants. Selon l'annuaire statistique de 2008, le nombre d'hôtels en Libye était de 277 dont seulement 89 officiellement reconnus et disposant au total de 7009 chambres pour tout le territoire libyen. Les restaurants et cafés quant à eux, étaient au nombre de 1055, la majorité d'entre eux se concentrant dans les villes les plus grandes, soit Tripoli et Benghazi (voir tableaux 3 et 4).

Tableau 3. Les structures d'accueil touristique en Libye, 2008

Catégorie	Année 2008
Nombre total d'hôtels	277
Nombre total de chambres	13 916
Nombre total d'hôtels classés	89
Nombre total de chambres classées	7 009
Nombre total de restaurants et cafés	1 055

Source : centre d'informations et de statistiques du tourisme du ministère du Tourisme ,2009

Tableau 4. Les structures d'accueil touristique en Libye pour chaque département 2008

Département	Nombre d'hôtels	Nombre de chambres	
Tripoli	97	6072	10917
Benghazi	42	2816	6387
Al Zawiya	7	137	222
Al Niqatte Al Khoms	21	629	1587
Al Merqueb	8	179	357
Al Djebel Al Gharbi	4	148	270
Misurata	18	911	1726
Nalout	8	222	423
Al Djebel Al Akhdar	9	325	615
Al Butnan	9	393	747
Al Marj	1	46	92
Derna	11	268	594
Syrte	11	576	1165
Al Joufra	5	155	319
Ajdabya	4	123	220
Al Wahat	2	32	106
WadiAlhayat	4	69	141
Sebha	5	261	367
Ghat/Alkoufra	10	194	359
Aljfara	1	360	720
Total	277	13916	27334

Source : centre d'informations et de statistiques du tourisme du ministère du Tourisme, 2009

Ces chiffres consternants s'expliquent par le fait que ces équipements ont été construits exclusivement pour accueillir les Libyens qui travaillent en saison dans ces villes importantes politiquement et administrativement. En revanche, on constate une quasi absence d'équipements touristiques dans les villes ou les zones possédant des patrimoines historiques et/ou naturels remarquables, notamment les zones désertiques, comme nous l'avons déjà mentionné. Il n'a jamais existé de volonté de mettre en place une stratégie nationale de développement territorial pour le secteur touristique en Libye⁶⁵ (Lensi, 2009 : 222). Le

⁶⁵ L'autorité générale d'information en Libye, Annuaire statistique de 2008, pp. 319-324.

tourisme y reste confidentiel caractérisé par une faiblesse d'équipements notamment d'hôtels de grand confort (voir Tableau 5).

Tableau 5. Les structures d'accueil touristique classées en Libye, 2008

Catégorie	Nombre de résidences	Nombre de chambres	Nombre de lits
Hôtel 5 étoiles	3	702	1454
Hôtel 4 étoiles	6	1562	2589
Hôtel 3 étoiles	24	2232	4589
Hôtel 2 étoiles	22	1346	2501
Hôtel 1 étoile	17	692	1348
Auberge 3 étoiles	6	188	363
Auberge 2 étoiles	6	186	360
Auberge 1 étoile	5	101	277
Total	89	7009	13481

Source : centre d'informations et de statistiques du tourisme du ministère du Tourisme, 2009

Citons aussi le manque criant d'infrastructures publiques, comme les aéroports et les autoroutes, auxquelles s'ajoute l'absence d'un réseau de chemins de fer national. Cette situation s'explique par la forte centralisation des pouvoirs du régime de M. Kadhafii et l'absence de participation populaire dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement (et ce dans tous les domaines). La loi n° 7 de 2004 concernant le tourisme disposait que les stratégies de développement concernant les sites touristiques seraient élaborées et mises en œuvre par le ministère du Tourisme ou l'Organisme central du tourisme (article 4) ; cependant, dans les faits, aucune mise en œuvre de stratégies efficaces pour le développement touristique n'a eu lieu. Certes en 2005, une politique globale a été élaborée pour la promotion du tourisme, couvrant la période 2005-2010 ; malgré cette volonté, le nombre de touristes est resté insuffisant et les revenus des activités touristiques sont restés très bas. En effet, au cours de ces cinq années, le nombre de touristes qui ont visité la Libye a été de deux millions et les revenus générés, de 303 millions de dollars. Ces données sont ridicules au regard de celles qu'enregistrent les pays voisins comme la Tunisie et l'Égypte. En 2010, un deuxième plan a alors été envisagé pour la période de 2010 à 2025, avec l'objectif de créer plus de 230 000 offres d'emplois dans le secteur du tourisme pour les Libyens, donc d'accueillir jusqu'à 6,5 millions de personnes chaque année. Cela aurait permis d'augmenter la part du secteur du tourisme dans le revenu national jusqu'à 6 % des revenus annuels totaux. En pratiquant il est vrai un tourisme de masse essentiellement balnéaire grâce aux 2 000 km de côte.

La Révolution du 7 février 2011 a reposé à nouveau les enjeux d'un développement touristique en Libye. En effet, la Libye doit actuellement élaborer une stratégie globale et générale dans tous les domaines : pour reconstruire le pays, le domaine économique est prépondérant afin de garantir la stabilité et l'efficacité de l'État. Parmi les secteurs économiques que la Libye a besoin de développer, se trouve donc en priorité celui du tourisme. En effet, les réserves pétrolières nationales devraient certes permettre au pays de profiter de cette ressource économique durant plusieurs dizaines d'années, mais à terme, la Libye ne pourra s'appuyer que sur le tourisme, étant donné que les autres secteurs économiques sont défailnants. Ainsi l'agriculture demeure faible du fait du manque de ressources en eau et de la nature désertique du territoire. De plus, la Libye ne possède pas de grandes usines et peu de travailleurs spécialisés dans les industries modernes, ce qui l'empêche d'être un pays industriel. Tous ces facteurs justifient que l'économie nationale n'a, dans un avenir proche, que le tourisme comme ressource potentielle pour compléter et succéder à celle du pétrole. Mais pour développer ce secteur, la Libye a besoin d'établir dès à présent un programme qui optimiserait son attraction touristique, et ce, par une attention portée aux différents types de tourisme qui peuvent être pratiqués et développés et proposés aussi bien à la population libyenne qu'aux visiteurs étrangers.

Une nouvelle offre touristique

L'offre touristique libyenne pourrait se présenter ainsi :

- **le tourisme historique** à partir du développement des sites culturels et historiques classés par l'UNESCO (Cyrène, Ghadamès, Leptis Magna, Sabratha et les montagnes d'Akakoss) ainsi que de tous les sites historiques comme les villes de Sousa, Wadi Morgos et l'ancienne ville de Tripoli. Il s'agirait dans le même temps d'encourager l'exploration historique et archéologique sur le territoire libyen. Il y a encore des sites à découvrir. Enfin, le tourisme historique nécessite la création de grands musées suscitant l'attrait pour le tourisme et l'intérêt pour la recherche scientifique nationale et internationale ;
- **le tourisme culturel** : le territoire possède une grande variété de cultures générée par sa diversité ethnique (peuples Arabe, Berbère, Touareg et Tabou), qui entraîne la coexistence de coutumes arabo-africaines, ainsi que des arts populaires (artisanat, musique, danse, etc.). C'est pourquoi, il est envisageable d'organiser des festivals tout au long de l'année afin d'offrir aux visiteurs une réalité vivante de coutumes authentiques et identitaires menacées de disparaître ;
- **le tourisme naturel** : le patrimoine naturel remarquable, peut légitimement prétendre à l'accueil de touristes tout au long de l'année. C'est pourquoi il est indispensable de protéger ce patrimoine contre les risques de détérioration provoquée par un tourisme de masse. Il faut privilégier un tourisme de découverte et d'observation. Le territoire libyen regorge d'une faune sauvage et de flores désertiques qui doivent être classées en zones

fragiles et protégées par la création de réserves naturelles. La communauté scientifique internationale peut être sollicitée ;

- **le tourisme balnéaire**: la Libye possède la côte méditerranéenne la plus longue qui s'étend sur 2000 km, ce qui peut lui permettre d'attirer un grand nombre de touristes locaux et étrangers. Elle doit donc porter son attention sur l'aménagement du littoral et la construction d'hébergements et d'équipements pour accueillir les plaisanciers. À cet égard, il nous semblerait judicieux que la Libye conçoive deux types de tourisme balnéaire, afin qu'elle puisse accueillir des touristes étrangers, en évitant tout conflit avec les mentalités encore majoritairement conservatrices du peuple libyen. C'est une question très sensible dans la société libyenne. Cela passera donc par l'aménagement d'espaces pour les étrangers et d'autres réservés aux libyens et autres touristes présentant des comportements culturels semblables. Cette mesure garantira selon nous une attraction touristique, différenciée, croissante en Libye, tout en pariant sur une évolution des mentalités locales ;
- **le tourisme sportif** : ce type d'activité, encore marginal, peut être encouragé par l'organisation d'épreuves sportives pour plusieurs types de sports, comme le ski sur sable et les courses à pied, marathons des dunes, randonnées dans le désert etc. En revanche, le coût environnemental apparaît trop important pour des compétitions de voitures et motos, à l'instar du rallye Dakar. La longue côte méditerranéenne peut, en outre permettre également d'organiser des compétitions de sports maritimes (plongée, voile, etc.). Les fédérations internationales sportives peuvent apporter leur soutien ;
- **le tourisme d'affaires** : ce tourisme vise l'accueil d'investisseurs et d'agents du commerce international à travers l'organisation de grands salons commerciaux. Le commerce est une activité traditionnelle dans le monde arabe. L'emplacement stratégique de la Libye est un atout pour que le pays devienne une zone d'accueil intermédiaire, de transit, d'échange entre l'Europe et le Moyen-Orient, pour les transports et le commerce aérien et maritime ;
- **le tourisme d'industrie traditionnelle** : enfin un grand nombre d'industries locales traditionnelles, spécialisées dans la céramique, le cuivre et le verre subsistent. Elles représentent un savoir-faire ancestral. Cet artisanat organisé à grande échelle, réalisé par des artisans spécialistes, peut contribuer à attirer des touristes qui cherchent à acquérir les différentes productions authentiques de ces industries, ce qui conduit non seulement à maintenir l'emploi local en augmentant le revenu économique mais évite ainsi la disparition de ces techniques artisanales ancestrales.

Ces différents types de tourisme peuvent être mis en place en Libye, (sans objectifs chiffrés) mais nécessitent, d'une part, une stratégie particulière des pouvoirs publics et privés intéressés, afin d'en faciliter le développement et l'accès pour les touristes nationaux et extérieurs et, d'autre part, de s'engager résolument dans la voie du tourisme soutenable, au risque de se

résoudre à renoncer à une rentabilité immédiate. Cela obligera dans le même temps le nouvel État libyen à engager une politique respectueuse du développement durable au cours des années qui viennent ; stratégie qui doit se concentrer sur les points suivants :

- sécurisation absolue des sites touristiques. Plusieurs cas de vols et de violences ont été constatés en raison de l'absence des forces de police après la Révolution. La présence de policiers armés à la place de milices doit donner aux touristes un sentiment de sécurité et de tranquillité. Cela vaut également pour le tourisme d'affaires ;
- création d'infrastructures de transports routiers, autoroutes, permettant d'atteindre toutes les régions et zones de manière rapide et efficace. Le réseau routier actuel devra être modernisé et sécurisé ;
- établissement d'une ligne de chemin de fer reliant les différentes villes libyennes côtières, réduisant ainsi l'affluence sur les routes et les rendant plus accessibles pour les touristes ; leurs déplacements entre les différentes zones se verraient ainsi facilités, *a fortiori* à l'approche des zones désertiques. Le chemin de fer doit aussi être privilégié pour le transport de marchandises ;
- réalisation de grands aéroports qui seront en mesure de recevoir des avions de fret et des avions civils, en plus de la construction et du développement d'aéroports locaux, améliorant le transport des personnes et des touristes d'une région à l'autre dans l'ensemble du vaste territoire libyen, ainsi que l'accroissement de la flotte d'avions de lignes intérieures ;
- construction de ports maritimes et de plaisance permettant la réception des navires de charge, navires de tourisme, en plus de la nécessité pour la Libye d'acquérir un certain nombre de navires de transport touristique et de fret, dans le respect de l'environnement littoral ;
- mise en place d'équipements touristiques, en augmentant le nombre d'hôtels qui seraient prêts à recevoir des touristes, en s'assurant que ces constructions hôtelières soient en cohérence avec le modèle urbain et social et l'architecture traditionnelle des différentes zones touristiques. Ainsi, si un équipement hôtelier est réalisé dans une zone désertique, on utilise alors des matériaux traditionnels comme la laine et la boue pour sa construction comme cela se pratique depuis les temps anciens ;
- formation de personnels spécialisés dans le secteur du tourisme par les départements des études touristiques dans les universités et les écoles de commerce, hôtelières, ainsi que l'obligation de maîtriser des langues étrangères qui seules permettent de communiquer avec les touristes (l'Égypte peut servir de référence).

L'enjeu est désormais clair. En l'absence d'une pratique du tourisme de masse, la stratégie la plus raisonnable est de s'engager dans la voie d'un tourisme soutenable. Ces objectifs consistant à donner la priorité à la préservation des patrimoines naturels et historiques, fragilisés, menacés, pour fonder une stratégie nationale de développement touristique durable, vont d'ailleurs à la rencontre des aspirations d'une population locale, certes désireuse de

profiter d'une dynamique nouvelle, mais surtout volontaire pour jouer un rôle déterminant dans la définition des politiques publiques, modérées, équitables, raisonnées. Il faut donc créer les conditions d'un tel développement. Cela revient à repenser les fondements d'une nouvelle organisation territoriale de la Libye et de réfléchir à la place que l'on réservera enfin à la démocratie participative.

L'importance de la démocratie participative dans la mise en œuvre d'un projet territorial

Le développement d'un tourisme durable est consubstantiel globalement à la pratique de la démocratie participative dans le libre choix d'un projet territorial. La participation populaire est considérée comme un élément fondamental pour l'action publique, car elle joue un rôle majeur dans le succès des stratégies de développement durable. Plus encore, la totalité des stratégies mises en œuvre prennent en compte la réalisation d'un objectif principal : celui de l'augmentation du niveau de confort et de qualité de la vie du peuple ; c'est pourquoi celui-ci, en tant que premier bénéficiaire des politiques de développement, doit participer à leur élaboration et à leur réalisation, augmentant ainsi l'efficacité des politiques publiques pour affronter les problèmes et les difficultés de mise en œuvre, ainsi que pour renforcer la coopération et la coordination entre les différents secteurs ayant un rapport avec le processus de planification. En outre, la participation populaire contribue à enraciner les principes démocratiques dans la société, par le libre choix démocratique des membres des organismes publics.

En Libye ce fut longtemps l'inverse. Sous le régime déchu, aucune forme de participation populaire n'était de mise d'un point de vue pratique, car le pays connaissait alors une absence totale de démocratie, et la prise des décisions restait toujours entre les mains du pouvoir central. C'est ainsi qu'aux niveaux national et local, cette absence était renforcée par les différentes lois concernant les planifications urbaines et le développement touristique. La loi n°3 de 2001 concernant la planification urbaine et son règlement d'application ont attribué au pouvoir central les compétences d'élaborer et de mettre en place les infrastructures sans aucune participation de la part des pouvoirs locaux ; la loi n°7 de 2004, concernant le tourisme, et son règlement d'application, lui ont attribué la compétence exclusive du développement touristique. Cette forte centralisation a ruiné l'efficacité des projets de développement en Libye. C'est une des causes qui a entraîné la Révolution du 17 février 2011 dont l'aspiration est d'établir un régime démocratique où le rôle du peuple sera reconnu. À la suite à sa libération, le peuple libyen a ainsi l'espoir de voir s'établir un nouveau régime politique et administratif fondé sur la décentralisation des compétences et la démocratie locale. Concernant la formation des conseils départementaux et municipaux, le rôle efficient des populations locales pour l'avenir de la Libye devrait de jouer à plusieurs niveaux.

Une nouvelle organisation des pouvoirs locaux

L'organisation des pouvoirs publics et la répartition des compétences constituent l'un des critères juridiques qui facilitent la réussite des plans et des stratégies de développement. Se

basant sur ce fait, et attendu que la Libye a connu un long régime politique caractérisé par une forte ambiguïté et une continuelle inconstance, le pays ne bénéficie aujourd'hui d'aucune stabilité, tant concernant l'organisation de ses pouvoirs locaux que le partage de son territoire en unités administratives. De plus, la Libye ne dispose plus depuis 40 ans de constitution organisant les pouvoirs publics et leurs rapports avec le peuple. C'est pourquoi la Libye, au sortir de la révolution, s'est trouvée vide de toute institution publique, sans pouvoirs locaux organisés. De ce fait, le pays en quête de reconstruction a amorcé un travail de structuration de ses institutions remplaçant le pouvoir personnel de Kadhafi, et a mis en place le Conseil National de Transition (CNT) ainsi que des Conseils Locaux de Transition afin de pouvoir administrer les villes. Cependant, ces nouvelles structures, de par leur nature transitionnelle, ne présentent aucune légitimité démocratique, et se trouvent donc dans l'incapacité d'élaborer des stratégies de développement. Les membres de ces structures n'ont pas été élus, et les lois régissant ces pouvoirs locaux ainsi que le partage territorial, font défaut.

Toutefois, après les élections du 7 juillet 2012, la légitimité populaire que possède le CNG, installé le 8 août n'est bien sûr pas contestable. Cependant, il est en encore trop tôt pour anticiper la future organisation territoriale qu'il entend donner au pays. En effet, les tensions entre différentes factions, le poids du tribalisme, ainsi que la place qui revient à la loi islamique dans la société libyenne ne permettent pas encore de dégager des stratégies nationales dans le domaine économique et encore moins dans celui du tourisme. Toutefois, la future Constitution, et c'est la volonté de la grande majorité des membres composants le Congrès National Général, devra mettre en place, dans une nouvelle organisation de l'État (Unitaire ou Fédéral), des institutions locales capables de faire vivre la démocratie participative, sans laquelle tout projet de développement local se verrait immanquablement confisqué par une oligarchie affairiste. C'est ainsi que pendant toute l'ère kadhafienne, les importantes recettes financières générées par l'exploitation des ressources pétrolières n'ont absolument pas contribué à améliorer la situation des populations locales. Confier les potentialités touristiques du pays à de grands groupes hôteliers et de B.T.P. internationaux reviendrait à atteindre le même résultat. C'est donc à partir d'une reconnaissance institutionnelle de la capacité des populations à élaborer leur projet de développement territorial, qu'à la fois on enracinera les mécanismes de la démocratie participative, et que l'on fera émerger les stratégies possibles d'un développement économique local, compatible avec les enjeux nationaux.

À ce stade du processus conduisant à la mise en place de mécanismes démocratiques, il est inconcevable de fixer des objectifs chiffrés d'un développement touristique dans le temps. La réussite des politiques futures passera par l'élaboration d'une stratégie globale dans tous les domaines de compétences de l'État. Ce développement pourrait passer par :

- une nouvelle loi concernant les pouvoirs locaux et le partage territorial des compétences en prenant en compte la composition de la société libyenne surtout dans les zones d'attractivité touristique, en reconnaissant la diversité culturelle, à travers les particularités ethnique et tribale lesquelles contribuent à rendre les zones touristiques plus attrayantes, grâce notamment, à l'affirmation d'une authenticité patrimoniale. De surcroît, cette loi

devrait fixer des dispositions qui répartissent les compétences entre les différents pouvoirs. En attribuant aux pouvoirs locaux un secteur de compétences réservées, en garantissant l'autonomie administrative concernant la prise des décisions et leur exécution, en leur assurant une participation réelle dans la mise en œuvre des planifications et des stratégies dans tous les domaines ;

- une loi qui établit la décentralisation n'est pas suffisante en soi pour encourager et développer la planification stratégique, mais il faut enraciner dans la présente loi, le principe de la démocratie et plus justement de la démocratie participative, de sorte que les membres des conseils locaux soient les représentants du peuple de la province ou de la municipalité qu'ils administrent, non des représentants de l'autorité centrale. C'est pourquoi tous les membres des conseils locaux, sans exception, doivent être élus par la population par le biais d'élections libres et équitables et loin de toute influence de l'autorité centrale, ce qui implique que les membres de ces conseils travaillent pour satisfaire les besoins de la population par la participation des citoyens au processus décisionnel. Le tourisme soutenable ne peut se comprendre en dehors d'un projet global engageant un processus de développement d'un territoire à tous les niveaux. La réalisation de plans de développement est fondamentale en vue d'accroître le niveau de vie des Libyens par la création d'emplois et de services publics locaux, de services de voirie, eaux, assainissements, d'hôpitaux, d'établissements d'enseignement et de toute infrastructure nécessaire. Le développement du tourisme participatif peut provoquer cette dynamique de progrès.

Le rôle du peuple dans l'élaboration des stratégies de développement

Si la principale fonction du peuple dans l'élaboration de stratégies de développement est de choisir les membres des autorités locales et centrales qui doivent exprimer les aspirations des citoyens et chercher coûte que coûte à réaliser leurs ambitions, elle ne réside cependant pas seulement dans un choix électoral. Elle doit, de fait, s'étendre également à la participation effective des citoyens dans l'élaboration de plans de développement, de sorte que la participation du peuple devienne l'un des principes fondamentaux qui devraient être pris en considération avant toute décision engageant son avenir. Ainsi toutes les stratégies mises en œuvre dans le domaine du tourisme ont-elles toujours pour objectif de présenter la société, son histoire et ses coutumes et traditions. Il faut travailler dans cette perspective pour définir le rôle des citoyens dans ces stratégies afin d'atteindre deux objectifs : le premier est de donner une meilleure image de la société en assurant la participation de tous à l'élaboration des décisions tournées vers l'optimisation du potentiel touristique ; le second est d'éviter d'affecter l'opinion publique par des décisions prises par l'autorité centrale, en contradiction avec les traditions des communautés locales. C'est pourquoi la participation populaire à l'élaboration des stratégies de développement patrimonial doit se fonder sur une relation de confiance entre les autorités compétentes afin de prendre en compte leurs avis. Les dispositions suivantes devraient y contribuer :

- présenter des projets de développement aux citoyens en mettant à leur disposition une version abrégée de ces projets, des supports accessibles par tous, journaux, radio ou des sites dédiés ;
- imprimer et distribuer des publications qui les explicitent, et en débattre ;
- collecter les opinions des citoyens par des sites Internet dédiés et former une ingénierie spécialisée pour examiner ces observations et suggestions, dans le cadre d'une enquête publique ;
- donner des conférences publiques et organiser des débats pour traiter ces projets et les discuter par des spécialistes dans divers domaines ;
- réunir les autorités compétentes avec les associations et les syndicats afin de prendre connaissance de leur point de vue sur les stratégies proposées, et impliquer ces organismes dans l'orientation des processus de développement dans les zones touristiques et les zones appelées à la devenir ;
- organiser une formation concernant les disciplines ayant un rapport avec la planification stratégique afin de mettre en place une véritable ingénierie publique encadrant à la fois la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre en aménagement territorial.

Le projet territorial participatif préalable à toute stratégie fondée sur le patrimoine

La mise en valeur du patrimoine naturel libyen nécessite également la délimitation de territoires pertinents en termes de cultures patrimoniale et identitaire. Il ne faut pas se contenter de qualifier la Libye de « Terres de sables », mais plus justement de rappeler qu'elle est une mosaïque de traditions et de territoires différenciés, du pays des Touaregs, à la Tripolitaine, la Rome africaine, en passant par l'art rupestre de l'Akakoss. C'est à chaque territoire dans son authenticité patrimoniale de fonder un projet de développement dans sa dimension touristique relevant d'une ou plusieurs catégories que nous avons énuméré précédemment. Qu'il s'agisse d'un tourisme, naturel, culturel, historique, d'affaires, ou simplement balnéaire et sportif, il doit aller à la rencontre d'une authenticité patrimoniale que seule une participation populaire éclairée peut révéler, justifier, favoriser. C'est en ce sens qu'une organisation spécifique des stratégies de développement touristique est à imaginer sur la base de territoires identifiés. Sans doute au plan national, une politique touristique globale nécessite-t-elle de mettre en place un ministère du Tourisme et dans les territoires, des comités locaux du tourisme, mais pour chaque territoire touristique, c'est un projet territorial participatif qui devra être discuté et formalisé à la base. Une charte de développement touristique, voire une planification appropriée à une offre touristique bien identifiée peut être formalisée. Cela implique inévitablement un mode d'exercice des pouvoirs locaux, associant largement les populations concernées. C'est aussi par des nouveaux modes de participation à la décision stratégique qu'un projet territorial touristique pourra être fondé et réalisé.

Seulement dès que ce projet territorial participatif – comme fondement à toute stratégie de développement touristique – aura été validé, il conviendra de le faire vivre en mobilisant, d'une part, une ingénierie publique ou privée appropriée et, d'autre part, des instruments de contrôles

réglementaires indépendants, nationaux ou pas. Une révolution trop jeune, une assemblée constituante exclusivement concernée par l'élaboration de la future constitution, une population encore traumatisée par une année de guerre civile constituent des circonstances incompatibles avec l'adoption de perspectives de développement économique d'avenir. Pourtant, si une stratégie de développement, dépend dès maintenant des choix en matière d'organisation et de fonctionnement des pouvoirs publics locaux, c'est bien le secteur du tourisme.

Conclusion

On peut toujours changer de compagnie pétrolière pour exploiter un sous-sol pétrolier. On ne peut exploiter sans les ruiner des richesses patrimoniales que les siècles ont façonné et nous ont transmis, sauf si l'on fait le choix raisonnable et d'avenir de privilégier le tourisme soutenable, au détriment du tourisme de masse. C'est pourquoi en créant les conditions d'une véritable démocratie participative, une nouvelle organisation des pouvoirs publics locaux formalisée dans la nouvelle Constitution s'avère indispensable pour fonder un secteur économique d'avenir. C'est à ce prix que le patrimoine naturel et touristique de la Libye pourra progressivement se substituer à la rente pétrolière, comme un des moteurs du développement économique national durable. À cet égard, les stratégies touristiques des voisins tunisiens et égyptiens peuvent aussi bien tenir des références que de contre-exemples.

Références

- Abograra S., Barakat M., 1992, « L'activité économique et le développement des fonctions des villes dans la région de Benghazi », pp. 219-232, *in* : Actes de conférence *l'urbanisation et la planification urbaine en Libye, Benghazi*, 17-18 octobre 1992.
- Ahmed M., 1992, La spécificité et son effet sur la construction urbaine dans les villes arabes, *Conférence concernant l'urbanisation et la planification urbaine en Libye, Benghazi*, 17-18 octobre 1992, pp. 308-340.
- Ammora A., 1998 *La Libye, le développement des villes et la planification urbaine*, Dar AlMoultaqa, pp. 420-437.
- Lensi Fr., 2011, Lanfranco Benvenuti « architectures touristiques en Tunisie Libye et Koweït » *in* : *Architectures et architectes italiens au Maghreb*, coll. EDIZIMI Polistampa, pp. 219-228.
- Mimoun H., 2003, *Le tourisme international vu du sud, essai sur la problématique du tourisme dans les pays en développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 312 p.
- Twati M., 2012, *L'organisation des pouvoirs publics territoriaux en Libye. Pour une meilleure répartition des compétences en aménagement du territoire*, Thèse de droit public sous la direction de Didier Boutet, Université François-Rabelais, Tours 234 p.

**Le projet territorial participatif au cœur des stratégies d'aménagement
du patrimoine naturel et touristique en Libye**

Didier Boutet et Mahfod Twaty

Résumé

La Révolution libyenne de 2011 a révélé, non seulement la faillite de l'organisation des pouvoirs publics territoriaux mais aussi l'absence de stratégies de mise en valeur des richesses naturelles et historiques du pays. Plutôt que d'enfermer la démocratie locale dans les limites d'un processus décisionnel classique, la discussion, autour de l'élaboration d'un projet participatif, surtout s'il touche à la mise en valeur d'un territoire identitaire, en particulier pour favoriser son développement touristique, a tout son sens, sa valeur, son importance, dans une perspective à terme de généralisation des mécanismes démocratiques.

Mots-clés : projet territorial, démocratie participative, développement touristique, identité locale, patrimoine, Libye.

Abstract

The Libyan revolution of 2011 has revealed not only the bankruptcy of the state authorities but also the lack of strategies for prizing natural, cultural and historical resources of the country.

Because Colonel Kadhafi was fully devoted to conserve and to make durable his supremacy, he barely supported programs of local development and tourism; he also hindered many international actions for mass tourism. However, in many governmental programs both cultural heritage and tourism have been highlighted as a way to improve the national economy. Despite to that, tourism stays confidential.

After the revolution and with respect to the democratic rules, the local people should now promote a tourism built around interactions with the different actors of the country. Therefore it should be better to go beyond the usual process of a local democracy and take the chance to develop a participatory democracy in this particular context.

Keywords: tourism, participatory democratic, local democracy, national economy

ملخص

لم تظهر الثورة الليبية التي اندلعت ضد نظام القذافي في عام 2011 ضعف وقصور تنظيم السلطات العامة الإقليمية في ليبيا فقط، بل إنها أظهرت أيضا غيابا إستراتيجيا واضحا في الاستفادة من الثروات الطبيعية والتاريخية للدولة الليبية فالقذافي ومن خلال حرصه على الحفاظ على سلطته المطلقة على البلاد كان نادرا ما يهتم بتشجيع برامج التطوير الإقليمي والسياحي وغالبا ما عطل محاولات عديدة في مجالات التطوير السياحي في ليبيا. فالسياحة لم تأخذ دورها المأمول في مجالات التطوير في الدولة الليبية إبان حكم القذافي فهي وبالرغم من الموارد السياحية الكبيرة التي تتمتع بها ليبيا إلا أنها لم تشكل أي مصدر للدخل في ليبيا وذلك لضعف الاهتمام بها وبتطويرها. ولكن ومع نجاح ثورة السابع عشر من فبراير والحديث عن التطوير في ليبيا، فإن الدولة الليبية في حاجة لوضع إستراتيجية فعالة تضمن تطوير هذا القطاع المهم بما يضمن للبلاد مصدرا آخر من مصادر تمويل الاقتصاد الوطني وجانبا مهما من جوانب توفير فرص العمل للمواطنين الليبيين. هذه الإستراتيجية بحاجة إلى قيام نظام ديمقراطي يعتمد على المشاركة الشعبية في اتخاذ القرار، الذي يستند على فتح المجال للمجتمعات المحلية للمشاركة في صنع إستراتيجيات التطوير المستقبلية، وذلك حتى تكون هذه الإستراتيجيات معبرة عن الهوية الحقيقية للشعب الليبي بمختلف مشاربه وأعرافه

هذه المشاركة الشعبية تستلزم من الدولة الليبية فتح باب النقاشات والحوارات حول الخطط الموضوعة لتحقيق التنمية المستدامة، هذه التنمية التي تلعب فيها السياحة دورا مهما نظرا لأنها المورد الوحيد بعد النفط الذي يتوفر حاليا في الدولة الليبية، عليه فإن احترام مبادئ الديمقراطية والمشاركة الشعبية يعتبر ضمانة أساسية لنجاح إستراتيجيات التطوير السياحي في ليبيا ذلك انه يضمن مشاركة المجتمعات المحلية في صنع ووضع القرارات المناسبة والمتلائمة مع احتياجاتها وأعرافها وتقاليدها.

الكلمات المفتاحية: تطوير سياحي، مشاركة شعبية، مشروع اقليمي، تراث وطني، تنظيم محلي

**PATRIMOINES : RESSOURCES, VALORISATION
ET ACTEURS**

**LES OASIS DU SUD TUNISIEN, LE PATRIMOINE
COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?**

IRÈNE CARPENTIER

Doctorante en géographie

Laboratoire LADYSS

Boursière BAM à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

irene.carpentier@live.fr

ALIA GANA

Directrice de recherche au CNRS

Sociologue

Laboratoire LADYSS

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Paris 10-Nanterre

a_gana@yahoo.fr

André Gide décrivait les oasis comme des « efflorescences sur de la mort » (1897). Cette image est significative du « rêve » de l'oasis, paradis de verdure au milieu du désert. La tradition littéraire en a fait une halte idéale pour des grands voyageurs aussi divers que Pline l'Ancien, El Bekri, Ibn Khaldoun, Thomas Shaw, Gide... Dans leurs récits, les oasis sont dépeintes comme des espaces merveilleux de richesse agricole au paysage enchanteur. Cette « profusion organisée », caractéristique de l'oasis, est particulièrement marquée dans la description de l'oasis de Gabès que fait Pline l'Ancien dans son *Histoire Naturelle* : « À l'ombre du fier palmier pousse l'olivier, sous l'olivier, le figuier, sous le figuier le grenadier, sous ce dernier la vigne, sous la vigne le blé, puis les légumineuses, enfin les salades et toutes ces plantes sont nourries à l'ombre des autres. » Ibn Khaldoun dit de Tozeur que « Tous les jours que Dieu fait, quelque mille dromadaires sortaient de la ville vers l'Afrique et l'Asie ». Les grands voyageurs du XIX^e siècle insistent encore sur cette nature merveilleuse, qui semble inépuisable de richesses. Les premiers administrateurs coloniaux participèrent souvent à des recherches sur ces espaces qu'ils découvraient. L'officier Antoine-Auguste Paty du Clam est l'exemple type du fonctionnaire d'administration coloniale qui va engager un travail archéologique d'une grande importance sur les oasis du Jerid et sur Tozeur en particulier. Tous ces explorateurs et administrateurs ont, par leur travail, fait ressortir la richesse, la spécificité et la dimension historique des lieux.

Cette vision mythique est fort éloignée de l'image de dévastation dont rendent compte des auteurs plus contemporains (Kassah, 1996 ; Ayebe, 2011 ; Abdeyem, 2008) analysant les conséquences négatives des processus de développement sur le système oasisien. Pourtant, c'est bien le modèle traditionnel de l'oasis qui inspire les initiatives récentes visant à restaurer les équilibres socio-écologiques et à promouvoir une gestion durable de ses ressources. La

valorisation patrimoniale de l'agriculture oasienne que proposent différents types d'acteurs (publics, associatifs, privés) comme solution à la dégradation accélérée des ressources, soulève de multiples questions. Il s'agit d'identifier les logiques sociales et économiques dans lesquelles s'inscrivent ces nouvelles initiatives. Nous nous attacherons plus spécifiquement, à comprendre les liens entre la mise en patrimoine de l'oasis, l'activité touristique et le travail agricole dans la construction du territoire local. De plus, les oasis, espaces fragilisés et menacés, se trouvent face au défi d'une réflexion renouvelée sur les modèles de développement, dans la nouvelle conjoncture sociopolitique tunisienne.

Dans quelle mesure les nouveaux modes de valorisation recomposent-ils le territoire ? Comment se construit le rapport entre tourisme et patrimoine sur le territoire traditionnel oasien ? Pour quel développement ? Dans un premier temps, il s'agit d'appréhender l'héritage historique et culturel des oasis et son impact sur la perception de l'espace, pour ensuite analyser le décalage entre l'image idéale de l'oasis et la réalité de territoires en crise où de nouvelles initiatives de valorisation sont mises en place. Enfin, nous verrons la complexité de la question patrimoniale et touristique dans des espaces en mutation perpétuelle.

Les oasis, une image en héritage

Des oasis historiques : Un héritage culturel et naturel majeur. Quel patrimoine ?

Les oasis de Tozeur et Chenini Gabès sont ce qu'il convient d'appeler des « oasis traditionnelles » selon la typologie fondatrice d'A. Kassah, qui les différencie des oasis modernes (des années 1950-60) et des créations récentes (Kassah, 1996). Mais à la différence de l'image donnée par les explorateurs, l'oasis n'est pas un espace généreusement « offert » par la nature. Toujours remise en question par les contraintes du cadre naturel, l'oasis est l'objet d'une mise en valeur quotidienne et d'une optimisation dans l'exploitation des ressources qui permet la création de ce milieu « naturel » spécifique. L'origine de ces oasis est difficile à déterminer mais il semble que les premières implantations sont le fait de populations berbères. Les oasis de Tozeur et Chenini Gabès vont par la suite se développer de façon conjointe et faire face à toutes les dominations de l'espace tunisien. Ainsi, ce sont des centres actifs du commerce caravanier transsaharien fréquentés par les carthaginois, avant d'être pris par les romains qui font de Gabès une colonie et de Tozeur un des postes situés sur le limes de la frange sud de l'empire, sur la voie allant de Gabès à Biskra. Après les romains, les chrétiens puis les arabes prennent possession de ces espaces. De nombreuses razzias et conflits internes rythment l'histoire des oasis, mais Tozeur comme Gabès s'affirment comme des plaques tournantes du commerce caravanier. C'est à cette époque que se met en place le système moderne de répartition des eaux inventé par Ibn Chabbat à Tozeur qui permet une équité optimale pour l'irrigation. Les techniques de cultures se perfectionnent et sous l'influence andalouse, l'intensification des cultures devient un symbole de l'agriculture oasienne. Les oasis sont aussi des centres politiques et culturels, ouverts sur le monde. (Tagina, 1971) Tozeur est la terre de naissance du poète Abou El Kacem Chebbi et possède alors un centre d'études religieuses

d'importance. Les oasis se construisent en tant que zones carrefours à l'identité marquée. On peut alors parler d'âge d'or oasisien.

Un tourisme ancien, des territoires en mouvement

Très tôt, ces espaces sont ouverts aux prémisses du tourisme. Tous les grands explorateurs sont passés par les oasis de Tozeur et Gabès et en ont fait des descriptions émerveillées, attirant ainsi la curiosité des voyageurs. La présence étrangère dans les oasis est un fait ancien qui fut renforcé par la colonisation. En effet, à Tozeur les premiers cafés touristiques furent ouverts pour les colons qui résidaient à Gafsa et venaient visiter Tozeur et s'y reposer. À Gabès, une base fut implantée près du port et les militaires venaient se promener dans l'oasis près de la tête des sources à Ras el Oued. Le véritable tournant de ce tourisme oasisien se fait après l'indépendance lorsque l'État fait de la mise en tourisme du littoral une des priorités du développement national. L'oasis de Gabès accueille alors un nombre important de touristes, combinant les avantages d'une proximité avec la mer, la montagne et le désert. Mais c'est Tozeur, dans les années 90, qui va devenir le symbole du tourisme oasisien et saharien de masse. L'État décide la mise en place d'une nouvelle zone touristique à proximité des sources de Ras el Aïn et construit un aéroport international sur la route de Nefta. L'objectif est alors de diversifier le produit touristique littoral, en voie de saturation, et d'intégrer les régions intérieures au développement national. Tozeur devient donc une nouvelle destination et le tourisme un élément fondamental de l'économie locale. À Gabès, au contraire, les années 90 marquent l'accélération du déclin d'un tourisme qui n'a jamais atteint l'ampleur de celui qui s'est développé sur les plages du nord-nord est. Gabès a été choisi pour être une place forte de l'industrie, sacrifiant à ce profit le tourisme et l'agriculture. Aujourd'hui, Gabès est, au mieux, une ville de passage pour les touristes en route vers Matmata ou le Nefzaoua dans l'intérieur. Malgré tout, l'ouverture historique des oasis a contribué à façonner une identité spécifique à ces territoires en mouvement, loin de l'image d'isolats immuables, suggérée par une situation de contrastes et de contraintes (Kassah, 2010).

Crise oasisienne et nouvelles dynamiques de valorisation

Mutations et projets de « développement », la réalité d'espaces en crise

Dans le cadre d'une politique publique volontariste et « développementaliste » de l'État, une nouvelle image de l'espace oasisien traditionnel apparaît. En effet, ce ne sont plus les espaces du rêve des explorateurs aux ressources exceptionnelles autrefois décrites, ce sont désormais des espaces agricoles irrigués, considérés comme archaïques, qu'il convient de moderniser. Face à cette nouvelle vision étatique, les oasis se trouvent devant le nouveau défi de la modernité (Battesti, 2005). L'image de l'oasis change sous les regards croisés des touristes occidentaux et des aménageurs de l'administration. Gabès devient un espace industriel et l'agriculture passe au second plan. Le tourisme disparaît presque totalement mais l'oasis reste un « poumon vert », gardien des traditions. Le mirage de l'âge d'or y est très présent aujourd'hui face au déclin des ressources qui semble inexorable. À Tozeur, l'agriculture reste rentable, en raison de

l'exportation des dattes Deglet Nour sur les marchés européens et les projets touristiques assurent une certaine rentabilité.

L'oasis est donc encore considérée comme un espace au fort potentiel mais les fondements traditionnels de gestion sont bouleversés. La petite agriculture familiale traditionnelle a été profondément marginalisée à la suite du développement des périmètres irrigués intensifs et exportateurs, de la spéculation foncière liée à la mise en tourisme de l'oasis ancienne, de la chute de la main d'œuvre et de la pression sur les ressources en eau. Cette petite agriculture familiale s'est ainsi retrouvée exposée à la concurrence d'une agriculture exportatrice et d'un tourisme qui capte tous les investissements. Ne demeurent que les grandes familles capables d'investir, souvent à perte, dans l'oasis ancienne. À Gabès, cette perte de rentabilité agricole contribue de plus en plus à faire de l'oasis un espace de « jardinage traditionnel » avant d'être un espace réellement agricole. L'essentiel des productions sont vendues sur le marché local. Ces mutations socio-économiques ont donc altéré l'image de l'oasis historique, qui aujourd'hui, tente de se réinventer. Cela cache une crise très profonde du « modèle oasien » qui a constitué toute la force de ces espaces dans l'histoire. Tout d'abord, la diversification économique remet en cause l'équilibre territorial historique. Le développement d'une agriculture intensive exportatrice, d'un tourisme de masse, d'une industrie du phosphate introduit une concurrence sectorielle sur les ressources, en particulier hydraulique, et marginalise l'agriculture traditionnelle sur laquelle se fonde le terroir oasien. La complémentarité caractéristique des territoires oasiens est rompue (Kassah, 1996). À Gabès, la nouvelle activité industrielle, en installant des forages sur le bord de mer, assèche les sources de l'oasis en à peine 15 ans. En effet, le débit passe de 610 l/s en 1964 à 0 l/s en 1992 (Veyrac, 2005) La main d'œuvre agricole se raréfie pour se tourner vers cette nouvelle activité plus lucrative. L'explosion démographique contribue également à l'étalement urbain de la ville de Gabès. Les terres agricoles, de moins en moins rentables, sont soumises à une forte pression foncière. Le système de gestion de l'eau devient étatique et payant : c'est la fin du système communautaire de gestion. Par ailleurs, le problème du morcellement s'accroît et remet en cause la durabilité des exploitations familiales. À Tozeur, les nouvelles plantations de Deglet Nour contribuent à marginaliser l'espace agricole traditionnel. L'oasis traditionnelle devient un décor à aménager pour le plaisir du touriste. Les ressources hydrauliques sont, là aussi, soumises à une forte pression et les sources naturelles disparaissent. La zone touristique implantée à Ras el Aïn est le symbole de ce nouveau rapport de force dans la valorisation des ressources locales.

Les espaces oasiens de Tozeur et Chenini ont donc été l'objet de programmes de développement portés par l'État qui modifient la gestion interne des territoires. La pression sur les ressources naturelles s'accompagne d'une remise en cause des acteurs agricoles traditionnels. Le milieu se retrouve menacé. La désertification est une réalité quotidienne pour ces oasis qui ne vivent plus que par la grâce de forages toujours plus profonds. Des zones entières de cultures sont délaissées, en raison du manque d'eau, du morcellement, et des

mutations socio-économique qui font de l'agriculture oasienne traditionnelle une activité du passé. Le territoire oasien se décompose de l'intérieur.

De nouvelles dynamiques de valorisation : entre innovations et adaptations...

Face à tous ces bouleversements et contrastant avec la vision idyllique portée par le tourisme, de nouvelles dynamiques de valorisation apparaissent. Il s'agit de repenser le modèle de développement local, ou du moins, d'intégrer un certain nombre d'innovations pour répondre aux défis de la durabilité et de la survie du « milieu anthropique » qu'est l'oasis. Ainsi, plutôt que de véritables alternatives au modèle de développement classique porté par l'État, il apparaît une multitude de stratégies d'adaptation à la conjoncture. Dans l'oasis, ces stratégies concernent essentiellement le secteur touristique et agricole. Ainsi, de nouvelles formes de tourisme apparaissent sous l'impulsion d'investisseurs locaux (ou étrangers) mais aussi d'associations. Dans le secteur agricole, chaque exploitant cherche à optimiser sa parcelle grâce à différentes options : intensification, diversification des cultures, labellisation des productions... Le travail de terrain permet de comprendre que ces stratégies sont le plus souvent individuelles, réalisées à l'échelle de l'exploitation. En effet, très peu d'organisations collectives sont effectives dans les territoires oasiens, du fait, entre autres, du démantèlement de la communauté paysanne historique et de la perte de confiance en l'administration. Il s'agit ici d'étudier plus spécifiquement le rôle du tourisme et de la question patrimoniale dans les processus de développement oasien, et l'implication de l'activité agricole dans ces nouvelles dynamiques.

Le patrimoine ou l'oasis réinventée

Le patrimoine, levier du développement ?

La question patrimoniale est aujourd'hui un lieu commun de la valorisation oasienne. C'est une des priorités affichées par le ministère de l'Agriculture dans le « Guide de Gestion durable des systèmes oasiens ». La sauvegarde du patrimoine fait partie des « objectifs prioritaires » du développement national. Le patrimoine est défini par le responsable du développement agricole du CRDA de Gabès comme tel : « Le patrimoine ici, c'est ce qui est spécifique. Gabès c'est une oasis type [littorale]. » Le ministère du Développement durable a, par ailleurs, mis en place un indicateur de durabilité multicritères : l'« indicateur pour une gestion durable des oasis ». La mise en patrimoine est alors souvent considérée comme une solution, qui permettra de conserver les ressources naturelles et culturelles tout en valorisant le territoire local. Ainsi, l'oasis de Chenini Gabès est sur la liste indicative pour un classement au patrimoine mondial de l'Unesco. L'initiative de la FAO de définir une série de Système Ingénieurs du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM), et d'y inclure les oasis maghrébines, est significative de cette volonté de reconnaissance des savoir-faire agricoles historiques, constitutifs d'une identité et de richesses territoriales spécifiques. La valorisation patrimoniale semble être une nouvelle évidence.

Cependant, un premier problème se pose. La définition du patrimoine n'est pas très nette, ou du moins ambiguë. Entre le « patrimoine » tel que le définit l'Unesco, le ministère de l'Environnement et du Développement Durable, et tel qu'il est exposé par P.A. Landel et N. Senil dans l'expression « développement patrimonial », il y a de grandes divergences. En effet, pour l'Unesco le patrimoine se conçoit à l'échelle mondiale, peut être naturel, culturel, ou immatériel et se doit d'être protégé. Ce sont « les monuments, ensembles et sites ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science, et [...] les monuments naturels, formations géologiques, sites naturels ayant une valeur exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique »⁶⁶. L'Unesco est donc porteur d'une vision « conservatrice » d'un patrimoine hérité du passé. Le développement patrimonial tel que le présente P-A Landel et N. Senil est au contraire un projet participatif intégrateur élaboré à l'échelle du territoire, et fondé sur une valorisation des ressources territoriales spécifiques. C'est une vision dynamique d'un patrimoine en mouvement, en perpétuelle recomposition. L'État et l'administration se nourrissent de ces deux types de définitions pour construire une approche pragmatique du patrimoine, entre communication et politique environnementale. C'est donc aussi cette ouverture de la définition qui en fait un élément incontournable des politiques de valorisation des territoires oasiens. Conçu comme un projet commun pour une valorisation alternative de ressources spécifiques, le développement patrimonial est aujourd'hui embryonnaire dans les oasis. Pour l'essentiel, les politiques patrimoniales s'intègrent à des réorientations de la politique touristique et sont surtout un élément de « marketing territorial ».

Cette section se base sur un travail de terrain effectué en avril 2011 et 2012 à Chenini-Gabès puis Tozeur. Celui-ci a consisté en la réalisation d'entretiens auprès des exploitants agricoles sur leurs parcelles, des investisseurs dans l'oasis, des associations impliquées dans la valorisation oasienne et auprès de l'administration. Sous la forme d'entretiens libres, pris en notes ou enregistrés, l'échantillon a été construit majoritairement autour de jeunes exploitants agricoles directement impliqués dans la valorisation de l'oasis⁶⁷. La sélection des personnes interrogées s'est effectuée par le biais de personnes-ressources, issues du monde associatif essentiellement à Chenini-Gabès, et de l'administration à Tozeur. Une dizaine d'entretiens ont été réalisés en 2011 sur chaque terrain, complétés par une quinzaine en 2012 à Tozeur comme à Chenini. L'objectif visé était de comprendre les mutations de l'agriculture oasienne dans le cadre des politiques de développement et, dans cette perspective, d'identifier les différents types de valorisation oasienne, les pratiques innovantes et alternatives, pour fonder une analyse renouvelée des processus de développement locaux. L'objectif était également de saisir la perception du patrimoine, et des savoir-faire traditionnels par la population sujet de l'enquête. En effet, l'activité agricole est fondatrice du paysage oasien, et de son identité. Les savoir-faire agricoles et artisanaux sont ce qui fait la spécificité et la richesse de ces espaces anthropiques

⁶⁶ Convention concernant la protection du « patrimoine mondial, culturel et naturel. » Unesco, 23 novembre 1972, Paris.

⁶⁷ 80 % de l'échantillon enquêté en 2011 à Chenini sont des exploitants agricoles et près de 50 % à Tozeur, en 2012, près de 70 % à Chenini et 56 % à Tozeur. (La différence entre Tozeur et Chenini est liée au mode spécifique d'exploitation à Tozeur, le khamessat).

millénaires. Dans cette perspective, l'écotourisme est conçu comme un moyen de développer l'ensemble des composantes du territoire local en s'appuyant sur des ressources spécifiques. Il s'agit dans l'idéal de développer un tourisme qui bénéficie à la société locale et ne remette pas en cause les grands équilibres historiques sur le plan aussi bien environnemental qu'économique. Sur le terrain, toutefois, la valorisation « patrimoniale » apparaît moins évidente. L'exemple de Tozeur est à ce titre tout à fait significatif. En effet, terre historique du tourisme, l'agriculture dans l'oasis s'est vue peu à peu marginalisée par l'implantation de nouvelles terres productives à sa périphérie. L'oasis traditionnelle se réduit désormais à la route touristique et à ses abords. La décision dans les années 90 d'implanter une activité touristique de masse s'est faite sur le modèle de celle du littoral. Le territoire local n'était que peu pris en compte. L'oasis traditionnelle se doit alors de répondre aux attentes des touristes, et à leurs fantasmes (Puig, 1998). Ce n'est plus un espace de vie ou de travail, c'est un espace de consommation. Des projets tels que le *Sahara Lounge* qui propose un parcours d'accrobranches dans les palmiers, ou le musée *Chak Wak*, qui a pour ambition de retracer l'histoire de l'humanité, sont le signe d'une artificialisation du patrimoine oasien et de son décor naturel. Par ailleurs, alors que les sources naturelles sont taries depuis une quinzaine d'années et que les projets d'économie d'eau tendent à enterrer les canalisations, à les bétonner ; de l'eau coule dans les oueds de Tozeur... En effet, l'administration agricole locale, sous l'égide du ministère du Tourisme, a procédé à de nouveaux forages pour permettre le maintien de l'eau dans le circuit traditionnel d'irrigation. On peut parler de « ré-enchantement visuel et auditif » de l'oasis pour le plaisir du touriste (Battesti, 2005). L'oasis se doit d'être parcourue par l'eau. Les fellahs eux-mêmes revendiquent cette présence de l'eau comme signe constitutif du paysage oasien. Le patrimoine est finalement davantage associé au paysage, et devient une sorte de décor statique, simple référent historique, sans contenu social ou politique. Sur quelle définition faut-il donc fonder l'analyse du patrimoine ? Celui dont les gens se revendiquent ? Celui qui définit un modèle alternatif ? La grande difficulté aujourd'hui est de définir ce qui relève d'une valorisation patrimoniale, tant les initiatives sont diverses et les objectifs ambigus.

Développement patrimonial et ressource territoriale, les mutations de l'agriculture

Le développement patrimonial est une phase plus aboutie du développement durable, fondé sur un projet commun d'identification de ressources territoriales par un processus participatif, pour la valorisation de celles-ci dans un espace donné (Landel, Senil, 2009). L'ancrage territorial de l'activité agricole est constitutif de l'identité oasienne. Dans cette nouvelle dynamique de mise en patrimoine, les rapports entre les différents acteurs et le milieu oasien permettent de mettre en lumière la place de l'activité agricole. En effet, l'agriculture est au cœur de la création d'un milieu original dont le paysage est une marque de vitalité.

La région de Tozeur est le Jerid qui veut dire « la palme ». On parle de « civilisation du palmier » pour y définir l'activité agricole (Battesti, 1995). Cette spécificité d'une agriculture totalement centrée sur le palmier est au cœur des orientations économiques agricoles de la région et en constitue le trait identitaire majeur. La datte Deglet nour, reine des dattes sur les

marchés européens, est donc la « ressource territoriale » par excellence (Pecqueur, Gumuchian, 2007). C'est la marque spécifique du territoire tozeurois et jeridis : la palme et ses dattes. Ce palmier, dominant la culture en étages traditionnelle, devient le marqueur identitaire de l'oasis. L'évolution de l'agriculture, et même du tourisme, est à ce titre significative dans la mesure où les activités se concentrent toujours plus sur cet arbre symbolique. La valorisation de cette ressource spécifique prend parfois la forme d'une intensification ou spécialisation des cultures. Cela contribue à marginaliser la diversité originelle et fondamentale de l'agriculture traditionnelle. Dans l'ensemble, les projets touristiques et agricoles se fondent sur le palmier, à l'image du nouveau projet touristique et agro-industriel de *l'Eden Palm*. L'agriculture, qui tend à devenir de plus en plus ouverte aux autres secteurs économiques, fait paradoxalement face à une réduction de la diversité des cultures et des cultivars. Le Deglet nour, assurant seul la rentabilité et le prestige d'une exploitation, devient presque un alibi et se substitue alors à un véritable processus de valorisation patrimoniale. L'agriculture en elle-même a changé de vocation, devenant avant tout productive et exportatrice dans les nouvelles plantations, esthétique et de loisir dans les projets touristiques de l'ancienne oasis. L'agriculture de service y apparaît comme forme de maintien alternatif de l'activité : centrée non sur la production, mais plutôt sur les besoins du tourisme. Le territoire agricole traditionnel se recompose alors au gré des investissements touristiques et de la spéculation foncière. L'achat des terres en indivision se fait en partie selon la capacité du nouvel acquéreur à l'exploiter, à en renouveler le sol, et rajeunir les palmiers. Les besoins en investissement sont très importants et la situation foncière toujours plus complexe.

L'oasis traditionnelle est donc un espace marqué par une grande diversité des processus de mise en valeur. En fait, plutôt que de patrimonialisation, il s'agit d'une reconversion de la fonction de l'oasis. Cela participe aux recompositions du territoire local à l'échelle fine. Par ailleurs, la frontière entre une instrumentalisation des ressources territoriales à des fins mercantiles et une véritable valorisation patrimoniale est parfois difficile à déterminer. L'émergence de nombreux projets commerciaux et touristiques, qui se revendiquent d'une préservation du patrimoine et d'un nouveau modèle de mise en valeur sont le symbole de cette nouvelle ambiguïté de la valorisation du patrimoine. Dans l'oasis de Chenini, le processus de valorisation patrimoniale est fondamentalement similaire, même s'il s'appuie sur des ressources agricoles bien moins rentables et valorisées sur le marché international. L'agriculture, du fait de cette faible rentabilité, reste très en retrait par rapport aux autres activités, de services et industrielles. La main d'œuvre spécialisée est, comme à Tozeur, en déclin. Mais l'activité agricole reste le symbole de l'appartenance communautaire, le ciment identitaire local. À la différence des tozeurois, presque tous les habitants de Chenini possèdent une ou plusieurs parcelles dans l'oasis, et au moins une est cultivée, souvent par le chef de famille. L'agriculture, à défaut de faire vivre une famille, est une activité quotidienne pour la population, non réservée à une série de grands propriétaires issus des familles historiques. Le système social se différencie de celui du Jerid, où les hiérarchies sont beaucoup plus marquées. Par ailleurs, l'agriculture de Chenini est souvent rapportée à son âge d'or encore récent, où les productions étaient exceptionnelles et aisées, et le paysage préservé. C'est le lien identitaire de

l'oasis. C'est par cette référence que se construisent aujourd'hui les nouveaux modèles de valorisation, malgré les nouvelles conditions climatiques et la dégradation du milieu. La valorisation patrimoniale à Chenini est avant tout considérée comme la reconstitution d'un paysage identitaire aujourd'hui complètement disparu. Le tourisme est presque absent mais l'écotourisme reste dans le discours des acteurs locaux une opportunité et une des solutions envisagées. Sur le plan associatif, la valorisation agricole passe par une labellisation en bio et une exportation sur le marché européen du produit spécifique de l'oasis, la grenade. La grenade Gabsi est une des spécialités de l'oasis de Gabès et constitue une des ressources territoriales locales. Ici, les palmiers sont marginalisés au profit des cultures maraîchères et fruitières à cause de la proximité de la mer. En effet, cette particularité bioclimatique ne permet pas une bonne fructification des dattes de qualité en raison d'une trop grande humidité et salinité du sol. Les palmiers sont donc réduits à leur rôle de coupe-vents pour le maintien de l'« effet oasis ». De ce fait, la diversification des cultures est plus forte et l'exportation quasi-nulle. Aujourd'hui, le discours patrimonial à Gabès s'oriente plus vers une mise en valeur de la spécificité majeure de l'oasis, son caractère maritime. Au sein des administrations agricoles, étatiques ou associatives, l'idée est de développer un tourisme intégré au territoire, à la fois littoral, oasien et saharien. Le tourisme reste ainsi la perspective majeure de développement de l'oasis au niveau de l'État. Pour les agriculteurs en revanche, la pratique quotidienne de l'activité agricole est une marque d'attachement et d'engagement pour l'oasis et sa valorisation. Presque toujours pluriactifs, les exploitants tirent de leurs jardins de quoi compléter l'alimentation familiale et fournir le marché local. À la différence de celle de Tozeur, l'agriculture traditionnelle de Chenini est encore majoritairement nourricière et familiale. Par ailleurs, le succès des cafés-terrasses est, comme à Tozeur, le signe d'une valorisation de l'oasis par la mise au service de l'agriculture pour les loisirs. Cette tertiarisation de l'agriculture semble devenir la solution la plus répandue pour répondre à l'impératif de préservation paysagère, qui constitue le capital de l'oasis. Du fait de la faiblesse du tourisme et de l'absence d'une ressource agricole valorisable directement sur le marché international, à Chenini peut-être plus encore qu'à Tozeur, le patrimoine semble associé à un paysage immuable issu d'un travail quotidien de l'espace oasien.

Différentes formes de valorisation, typologie synthétique

À la suite de ce travail de terrain, il est possible de mettre en place une typologie synthétique des différentes formes de valorisation des oasis traditionnelles de Tozeur et Chenini-Gabès. Le patrimoine est au cœur de ces dynamiques, et peut se décliner en quatre types: la réhabilitation du milieu, la mise en valeur par le tourisme, par les innovations ou alternatives, et la mise en valeur par l'optimisation agricole des ressources disponibles. Ces types de valorisation sont portés par différents acteurs: l'administration agricole, les associations locales, les investisseurs privés et les petits exploitants agricoles traditionnels. Le critère de différenciation de chaque catégorie est avant tout celui du choix pour le développement. Quels outils sont mobilisés pour valoriser l'espace oasien ? Il apparaît finalement que le critère fondamental, plus que le rapport au patrimoine, est le rapport au modèle traditionnel. S'agit-il de recréer un

milieu disparu, comme le suggèrent les projets de réhabilitation, ou faut-il trouver dans de nouvelles cultures et activités la solution à la crise du « système oasis » ?

La majorité des projets des investisseurs, des associations ou même de l'administration visent à la réhabilitation du milieu oasien. Il s'agit de remettre en culture les espaces désertifiés, de procéder à un rajeunissement des palmiers et des cultures intercalaires dans la perspective de recréer un milieu productif viable pour la pratique agricole. C'est le sens du projet de l'ASOC (Association de sauvegarde de l'oasis de Chenini) à Ras el oued. Après un nettoyage de la zone désertifiée et de chaque parcelle concernée, l'association a remis en eau l'ancien circuit d'irrigation et a planté de nombreux arbres fruitiers. L'objectif est de recréer le milieu oasien traditionnel et d'encourager les agriculteurs à le cultiver à nouveau. De nombreux investisseurs privés ont également mis en place des projets de réhabilitation du milieu dans l'oasis traditionnelle de Tozeur. En effet, face à la productivité amoindrie des palmiers dattiers, souvent de variété commune, et l'épuisement d'un sol soumis à la salinisation et au manque d'eau, il apparaît nécessaire de renouveler le sol, réorganiser les parcelles, et de rajeunir les palmiers, en augmentant la proportion de palmiers Deglet Nour. Ici, le modèle référent est finalement moins le milieu traditionnel que les nouveaux périmètres irrigués, modernes et performants. Dans les deux cas, cette volonté de créer un milieu capable de répondre aux besoins agricoles actuels demande un important capital et n'est pas accessible aux plus modestes.

Le deuxième type de valorisation, qui tend à devenir hégémonique à Tozeur et qui se développe rapidement à Chenini, est une valorisation par une mise au service de l'agriculture pour le tourisme. Comme vu précédemment, l'objectif est d'utiliser au mieux le capital paysager de l'oasis, décor préservé qui rend la fonction productive de l'agriculture secondaire. La prolifération des cafés-terrasses en est une première marque. Le développement d'activités sportives ou de loisir, ou même pédagogiques contribuent à l'émergence d'une nouvelle orientation du territoire local. C'est le cas du projet *Sahara Lounge* qui propose des activités d'accrobranches, ou de *Planet Oasis*, avec des activités de divertissement et des logements au cœur de la palmeraie. Ces différents projets s'intègrent dans une stratégie de reconquête du territoire agricole oasien, par rapport à la zone touristique de Ras el Aïn. Projets de diversification économique qui consacrent un changement de vocation, c'est aussi une réactivation de l'oasis traditionnelle comme espace de loisir et de sociabilité. Les investisseurs privés sont au cœur de cette nouvelle dynamique touristique, même si l'administration en est également partie prenante. Des projets de circuits écotouristiques sont en cours, et à Tozeur comme à Chenini, c'est le fruit du travail associatif. Le rapport au modèle traditionnel est avant tout une question d'image.

La mise en valeur par l'innovation est aussi une tendance importante dans les oasis. Ces innovations sont multiples, mais on peut identifier une dynamique majeure : la création et le renforcement de filières agroindustrielles maîtrisées. En effet, les projets de création d'unités frigorifiques sont aujourd'hui très répandus à Tozeur et chez tous les types d'exploitants. La mise en place de filières de transformation des dattes dans le cadre du projet de *l'Eden Palm*

est aussi le signe d'une valorisation du produit oasien. Le centre de saillies caprines de Chenini qui vise à l'introduction d'une race rustique résistante s'inscrit également dans cette dynamique. Par ailleurs, le projet de création d'un centre de collecte du lait à Chenini par un exploitant agricole aisé traduit cette volonté de maîtriser les filières et limiter les intermédiaires. C'est la création d'un circuit alternatif de commercialisation. Dans cette perspective, le travail de l'administration agricole à Tozeur et des associations à Chenini, visant à mettre en place un label d'agriculture biologique, suggère l'émergence d'initiatives alternatives de valorisation.

Enfin, les choix faits par les fellahs pour la valorisation de leurs parcelles relèvent en grande partie de l'optimisation des ressources disponibles et d'une stratégie d'adaptation à l'échelle micro-locale. L'agriculteur pratique une diversification des cultures pour faire face aux risques du marché et tente d'introduire quelques nouvelles espèces, comme le poireau ou l'aubergine, pour se démarquer de la concurrence immédiate. De nouvelles techniques d'irrigation sont testées à l'échelle de la parcelle pour économiser l'eau. Certains, par passion, développent la richesse de leur savoir-faire pour maximiser les productions et les revenus. C'est le cas de cet agriculteur de Chenini qui est spécialiste du bouturage des arbres fruitiers, et qui parvient à subvenir aux besoins de sa famille en fruits et légumes. À Tozeur, ces stratégies d'optimisation se retrouvent surtout chez les khammes, ou travailleurs agricoles, qui sont payés par le produit de leur travail. L'objectif est avant tout le maintien d'une activité agricole viable pour l'exploitant. Dans le cadre d'un travail encore traditionnel de la terre, ces stratégies sont pensées à l'échelle individuelle et de manière ponctuelle.

Finalement, ces différents types de valorisation soulignent le potentiel des espaces oasiens dans une conjoncture de crise, tant environnementale que socio-économique. La capacité d'adaptation du système oasien reste un des enjeux du développement à l'échelle locale.

L'enjeu politique d'une alternative de développement territorial

On comprend la grande complexité de l'imbrication des questions identitaires, territoriales et de ressources. Face à l'ambiguïté du terme de patrimoine, ou même d'écotourisme, les individus développent de nouvelles stratégies d'appropriation de leur espace, se réclamant d'une approche « patrimoniale » ou d'un « écotourisme » selon la demande. Mais la question qui surgit, entre ce foisonnement d'initiatives individuelles et l'ambivalence des discours, est alors celle de la dimension politique, voire idéologique des choix de mise en valeur. Depuis la révolution du 14 janvier 2011, les stratégies de développement sont remises en question. L'idée d'une alternative apparaît. Mais alternative à quoi ? Pourquoi ? À Tozeur, les projets touristiques qui jusqu'à maintenant avaient réussi sont essentiellement rattachés à l'ancien régime et fortement marqués par la corruption. À Chenini, de nombreuses tentatives de développement d'un écotourisme géré localement ont avorté à la suite de pressions de l'État. Aujourd'hui, de nouvelles perspectives s'ouvrent. L'écotourisme, comme le développement patrimonial, est au départ fondé sur la remise en cause de l'intégration brutale d'un territoire local au marché mondial. Le libéralisme économique et la mise en concurrence dans l'accès à

la terre et aux ressources ont profondément modifié un système traditionnel communautaire dont le but n'était ni la rentabilité ni le profit. Dans la nouvelle configuration politique tunisienne, les revendications et l'ensemble des initiatives de valorisation peuvent s'exprimer. De nombreuses associations ont été créées pour développer de nouveaux projets de valorisation et porter une vision renouvelée du territoire oasien. Ce sont essentiellement des associations de sauvegarde qui viennent s'ajouter au tissu associatif existant, comme le club Unesco de Tozeur ou l'ASOC à Chenini, qui sont des associations anciennement ancrées. Souvent ces nouvelles associations sont créées à l'initiative d'anciens opposants. Muselés sous le régime de Ben Ali, ils voient là un nouveau moyen d'exprimer leurs revendications. À Tozeur, l'ASM (Association pour la Sauvegarde de la Médina) existait avant la révolution mais s'inscrit dans une nouvelle dynamique avec des possibilités d'actions plus grandes pour repenser l'activité touristique en particulier. Une ASOT (Association de Sauvegarde de l'Oasis de Tozeur) apparaît également. À Chenini, l'AFCO (Association Formes et Couleurs Oasiennes) apparaît et prône la sauvegarde du patrimoine oasien par le développement culturel et humain. L'écotourisme reste une des solutions majeures envisagées, mais dans le sens d'une prise en compte de la réalité locale et d'un tourisme véritablement au service du territoire, qui ne perturbe pas son équilibre. La diversification des productions agricoles, la réorganisation des services de distribution sont autant de perspectives innovantes pour un développement vraiment durable des oasis. Face à une administration aux discours toujours marqués par les programmes de l'ancien régime, la société civile, par l'intermédiaire de ses associations et d'initiatives individuelles tente de reprendre en main son développement pour une meilleure intégration du territoire local.

Conclusion

En conclusion, on comprend l'ambiguïté de la question patrimoniale, aujourd'hui au cœur de tous les discours officiels. Initiatives individuelles avant tout, les formes de valorisation sont d'une grande diversité. Cependant les dernières revendications semblent indiquer un nouveau besoin d'encadrement pour une plus grande efficacité des exploitations. Le tourisme, puissance économique et activité attirante, reste une arme à double tranchant pour une valorisation durable de l'oasis. En effet, entre pression sur les ressources, concentration spatiale des activités et instrumentalisation du patrimoine, la manne touristique doit être repensée. Ceci est d'autant plus vrai que le secteur est durement, et semble-t-il durablement, touché par les bouleversements liés à la révolution⁶⁸. Par ailleurs, le patrimoine oasien est souvent réduit à un paysage historique dans la mesure où ce paysage est souvent l'héritage le mieux préservé. Par l'intermédiaire de ces multiples dynamiques patrimoniales, l'activité agricole tend à se

⁶⁸ Depuis le 14 janvier 2011, le secteur touristique est entré dans une crise historique. Du fait de l'instabilité politique mais aussi de problèmes structurels majeurs révélés et accentués par la révolution, on enregistre une baisse de près de 60 % de l'activité, selon les chiffres du ministère. Le tourisme oasien pâtit de cette crise du fait de la dépendance avec le tourisme littoral et de nombreux hôtels ont fermé, en faillite. Par ailleurs, les recommandations du Quai d'Orsay qui font de l'ensemble du sud tunisien une zone « déconseillée » voire « formellement déconseillée » ont contribué à faire perdurer la crise du secteur dans la mesure où la France est le premier marché émetteur.

tertiariser, au profit essentiellement du tourisme. Malgré tout, la pratique agricole reste un symbole d'appartenance à la communauté locale, susceptible de contribuer à la sauvegarde de l'oasis et de son patrimoine. À travers ces nouvelles dynamiques, l'oasis se réinvente, et participe à l'émergence d'un nouveau modèle de développement, entre opportunisme et patrimonialisation.

Références

- Abdedayem S., 2008, *Mutations agro-socio-spatiales et modes de gouvernance de l'eau dans les oasis « périurbaines » du gouvernorat de Gabès (Sud-Est tunisien) : de la raréfaction d'une ressource à la crise d'un patrimoine*, Thèse en géographie sous la direction de Frédéric Landy et Mongi Sghaïer, Université Paris X Nanterre-La Défense, 550 p.
- Ayeb H., 2011, « Compétition sur les ressources hydrauliques et marginalisation sociale : à qui profite la disparition des canaux ? Le cas des oasis de Gabes en Tunisie », Actes du colloques *Usages écologiques, économiques et sociaux de l'eau agricole en méditerranée, quels enjeux pour quels services ?*, 20-21 janvier, Marseille, 12 p.
- Battesti V., 2004, « Les oasis du Jerid, des ressources naturelles et idéelles », pp. 201-214, in : Picouët M., Sghaïer M. et al., dirs, *Environnement et sociétés rurales en mutations, Approches alternatives*, Paris, IRD-IRA, coll. Latitudes 23.
- Battesti V., 2005, *Jardins au désert. Evolution des pratiques et savoirs oasiens, Jerid tunisien*, Paris, IRD, A travers Champs, 440 p.
- Bédoucha G., 1988, *L'eau, l'ami du puissant : Une communauté oasienne du sud tunisien*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 427 p.
- Du Paty de Clam A.-A., 1890, *Fastes chronologiques de la ville de Tozeur*, Paris, Challamel, 43 p.
- Gide A., 1897, *Les Nourritures Terrestres*, Paris, 137 p.
- Gumuchian H., Pecqueur R., 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos, 254 p.
- Kassah A., 1996, *Les oasis tunisiennes, aménagements hydro-agricole et développement en zone aride*, Tunis, Cahier du CERES, Série Géographique, 345 p.
- Landel P.-A., Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », [en ligne], [consulté le 27 décembre 2011, disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7563>
- Mollard A., 2003, « Multifonctionnalité de l'agriculture et territoires : des concepts aux politiques publiques », *Cahiers d'Economie et Sociologies rurales*, 66, pp.28-54
- Pline l'Ancien, 73, *Histoire Naturelle*, Chap. VIII
- Puig N., 2003, *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud ouest tunisien)*, Paris, Éd. Karthala, Hommes et Sociétés, 282 p.
- Tagina M.-A., 1971, *Gabès et sa région(Tunisie), étude géographique*, Thèse en géographie sous la direction de Jean Despois, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 406 p.
- Thomas S., 2009, « L'agritourisme : une opportunité de développement pour un territoire ? », Mémoire de master de développement et marketing des territoires et des aménagements touristiques sous la direction de Anthony Simon, Université Lumière-Lyon II, 181 p.

Les oasis du sud tunisien, le patrimoine comme levier du développement territorial ?

Irène Carpentier et Alia Gana

Résumé

Décrites par des grands voyageurs, les oasis du sud tunisien sont des espaces souvent rêvés par le touriste. Mais aujourd'hui, les oasis sont en crise, fragilisées par une série de mutations socioéconomiques et environnementales qui redéfinissent le mode de gestion du territoire local. Cela entraîne une remise en question des processus de développement. De nouvelles formes de valorisation apparaissent, s'inscrivant dans une dynamique de patrimonialisation qui profite essentiellement à l'activité touristique. Le développement territorial s'appuie sur des ressources spécifiques, bénéficie à la société locale et ne remet pas en cause l'équilibre local. L'analyse, basée sur une revue de la littérature et sur des enquêtes de terrain auprès des exploitants agricoles, des associations et de l'administration, portera sur les liens entre valorisation patrimoniale de l'agriculture et tourisme dans les oasis de Tozeur et Chenini-Gabès. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la façon dont l'émergence de la valorisation patrimoniale recompose l'organisation du territoire, refonde son identité et peut éventuellement constituer un levier du développement durable. Nous montrerons également que la complexité et la richesse des dynamiques de patrimonialisation contribuent à la diversité des formes de mise en valeur à l'échelle fine et constituent un enjeu pour le développement du potentiel oasien.

Mots-clés : agriculture oasienne, tourisme, patrimoine, développement territorial, ressource territoriale

Abstract

Described by explorers, the oases of southern Tunisia are often dreamed of by the tourist as paradise. But the oases are going through a major crisis, as they have been fragilized by a series of socioeconomic and environmental changes that are redefining the mode of territorial management of these spaces. This contributes to put into question the development model of these peculiar territories. New forms of patrimonial valorization of the oases resources are emerging, which mainly benefit from the tourism industry. Territorial development draws on specific resources, is considered to benefit the local society and not to put into question the local equilibrium. Based on a literature review and field surveys with farmers, associations and administration representatives, this article explores the links between the patrimonial valorization of agricultural resources and development processes in the oases of Tozeur and Chenini-Gabes. We study more specifically how the emergence of these new forms of resources valorization contribute to transform the territorial organization of the oases, redefine their identity and are likely to be a lever for sustainable development. We also show that the complexity and richness of the dynamics of patrimonialization contribute to the diversity of forms of resources valorization and constitute a major challenge for the development of the oases' potential.

Keywords : oases agriculture, tourism, heritage, territorial development, territorial resources.

**TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS, NOUVEAU REGARD SUR LE
RÔLE DU PATRIMOINE COMME SOURCE DE COMMERCIALISATION
RENTABLE DE L'IDENTITÉ :
CAS DU SUD TUNISIEN**

HANANE ABICHOU

Assistante de l'enseignement supérieur agricole
Institut des Régions Arides de Médenine-Tunisie,
abichou2002@yahoo.fr

Le Sud tunisien couvre une superficie de 9.8 millions d'hectares soit 60 % de la superficie totale du pays. Les zones arides s'étendent sur une superficie de 62900 Km². Elles sont caractérisées, d'une part, par la rareté et la variabilité spatiale et temporelle des précipitations et, d'autre part, par une forte activité érosive des eaux pluviales. Confrontées à cette contrainte majeure du climat, les populations des zones arides ont su développer depuis longtemps des stratégies d'adaptation qui associent deux facteurs d'une importance capitale pour la survie dans ce type de milieu. Il s'agit, d'une part, de la mobilité des hommes et des troupeaux à travers le territoire et, d'autre part, de la diversité des systèmes productifs et des sources de revenu. L'activité prédominante dans ces zones est l'agriculture. On a toujours essayé, à partir de ces activités prédominantes, d'établir les programmes de développement économique de ces régions. Mais dans ces régions il n'y a d'activité agricole possible que là où l'irrigation est possible et conditionnée par la présence de l'eau.

L'application du concept de développement durable dans ces zones devient très problématique. Il s'avère difficile d'y concilier la dynamique d'intensification des systèmes productifs avec la stratégie de développement et de protection des ressources naturelles. Autrement dit, il est difficile de concevoir un développement durable dans une région sous la contrainte de l'aridité qui soit basé principalement sur les activités agricoles. En effet, l'agriculture ici peut participer au processus de développement de différentes manières, mais elle ne peut être l'unique moteur d'un développement régional. Devant cette approche très délicate, l'orientation a été faite vers le développement des secteurs autres que l'agriculture anarchique notamment le développement du tourisme patrimonial.

Cette orientation vers une « gestion locale » des ressources et des activités agricoles et non agricoles, se manifeste essentiellement à travers la prise de conscience de possibilités nouvelles de prise en charge, à un niveau local, des problèmes de développement et de promotion d'activités économiques viables et durables. Ce territoire a commencé avec succès à s'ouvrir largement au tourisme saharien de découverte en mettant en valeur ses ressources patrimoniales.

Pour promouvoir ce secteur, les pouvoirs publics tentent de diversifier les produits touristiques. Le tourisme Ksourien est précisément l'un des produits souvent mis en avant pour sa richesse et l'attrait qu'il exerce sur les occidentaux. L'État tunisien, conscient de ce fait, s'est attelé à promouvoir ce secteur en encourageant la construction de nombreuses unités hôtelières dans la région de Tataouine. Cette politique s'est surtout affirmée à la fin des années 80 grâce aux avantages fiscaux accordés aux promoteurs privés. Le choix d'encourager le développement du

tourisme patrimonial saharien est une politique à la fois stratégique et emblématique de la part du gouvernement tunisien, qui résulte d'une réflexion prospective sur le devenir et les voies de diversification du tourisme tunisien en réponse à la pression concurrentielle de plus en plus vive dans ce secteur. Cette réorientation stratégique répond à deux objectifs :

- permettre, à moyen terme, à l'industrie touristique tunisienne, en butte à la concurrence des autres destinations balnéaires méditerranéennes et à la chute des prix de ses prestations, de faire fructifier un gisement touristique peu exploité jusqu'alors en développant des produits innovants telle que le tourisme ksourien ;
- permettre aux régions arides déshéritées de trouver, dans le tourisme, une solution à leurs problèmes économiques, tout en préservant leur patrimoine culturel et naturel. On s'inscrit dans la logique du tourisme durable défini comme « Un tourisme qui satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme intégrant la gestion de toutes les ressources, de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique et les systèmes vivants » (OMT, 1998).

Cette orientation vers le tourisme durable, face au caractère limité des ressources et à la croissance des flux touristiques nécessite la mise en place d'un aménagement touristique planifié et réfléchi : le tourisme devient un outil d'aménagement de ce territoire fragile. L'objectif ici est d'identifier au travers d'indicateurs économiques, sociaux et culturels, les types d'effets induits par le développement d'une activité touristique patrimoniale dans le territoire du Sud-Est tunisien mettant en valeur toutes la richesse de ce dernier. Cette analyse sera réalisée sur la base d'une exploration prospective d'un éventail élargi d'exemples d'actions dont les effets seront évalués moyennant des enquêtes de terrain. Celles-ci sont menées auprès des acteurs afin d'analyser les points forts, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les enjeux et les défis relevés dans le cadre du diagnostic territorial de la zone.

Le patrimoine : un atout pour le développement local

La fin des années 70 a connu l'effondrement définitif de la théorie assimilant le développement à un processus de croissance économique, et ceci lorsque d'autres orientations sont venues la supplanter. Celles-ci tendaient « à exclure les facteurs externes déjà peu sûrs et leurs conséquences implicites de dépendance, d'unilatéralité et d'élitisme, si caractéristiques du mode de croissance néo-colonialiste » (Santos, 1986 : 64). La nouvelle tendance de développement consistait alors à privilégier une vision introspective et à considérer celui-ci comme un processus devant être amorcé et entretenu de l'intérieur du territoire en tenant compte, bien sûr, du potentiel de ses ressources naturelles et humaines. Suite à cette crise des thèses qui assilaient croissance et développement, ont commencé à apparaître les nouvelles approches conceptuelles du développement (endogène, global, intégré, centré sur l'homme, autosuffisant...local).

Le territoire constitue ainsi une ressource pour ce mode de développement local, c'est une ressource touristique qui rassemble des facteurs incontournables tels que l'accessibilité, les capacités d'accueil, les sites et l'héritage socioculturels... le patrimoine. Ce patrimoine ne comprend pas seulement les éléments physiques (paysages, biens mobiliers et immobiliers, sites archéologiques..) mais aussi des éléments immatériels (savoir-faire artisanaux, traditions

locales...). L'ensemble de ces ressources patrimoniales est aujourd'hui le support d'activités économiques importantes : le tourisme mais aussi l'artisanat et toutes les productions liées à l'exploitation des ressources locales spécifiques. Ces activités sont devenues la source principale de revenu d'un certain nombre de zones menacées par la désertification agricole et par l'effondrement de vieilles industries (Rallet, 2001). Dans tous les cas, elles représentent un facteur important du dynamisme local en accroissant la valeur ajoutée dans la zone, en créant des emplois, en favorisant le maintien sur place de la population et en accroissant le degré de qualification quand elles impliquent le développement de services élaborés. La valorisation du patrimoine est un élément important de la différenciation des biens et des services pour toute une série d'activités : à tout le moins le tourisme, l'agro-alimentaire, l'artisanat. À côté du tourisme de masse, va se développer un tourisme de découverte et l'agro-alimentaire va se diversifier vers des produits dont la plus haute valeur ajoutée repose sur l'acquisition d'une qualité patrimoniale (labels régionaux...). Par ailleurs, la valorisation du patrimoine favorise une diffusion spatiale plus équilibrée du développement. Ce patrimoine n'existe qu'au travers de sa valorisation, et tout territoire a un patrimoine à valoriser, même si ce qui est à valoriser n'a pas la même importance d'un territoire à l'autre. Et donc le développement local est davantage entre les mains des collectivités et des acteurs locaux. La diffusion plus large des ressources patrimoniales rend possible un développement plus équilibré du territoire. Un autre point mérite d'être signalé : la valorisation du patrimoine n'est pas uniquement le support de création de richesse au travers d'activités économiques comme le tourisme. Elle est aussi un moyen pour les territoires de s'identifier et de s'afficher dans le mouvement de concurrence qui les oppose pour attirer et retenir des activités (Rallet, 2001). D'un point de vue strictement économique, le patrimoine doit servir à construire une image territoriale forte à laquelle s'identifient les acteurs, de sorte que cette image les attire parce qu'elle les valorise tout en les fixant dans le territoire.

La démarche patrimoniale est inhérente au concept de développement durable. Dans la gestion des sociétés humaines et des milieux dans lesquelles elles vivent, il apparaît indispensable, si l'on respecte « le principe de responsabilité » ethnique (Passet, 2001) selon lequel notre génération est responsable de la vie et du développement de l'humanité en devenir, de prendre en compte le long terme et l'existence de biens et services sans valeur marchande. L'identité est au centre des définitions du patrimoine formé par l'ensemble d'éléments qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps. Le savoir-faire d'une société constitue bien un patrimoine hérité d'une génération à une autre.

L'olivier au Sud-Est tunisien, limites de la culture

Les plantations d'oliviers couvrent près de 1,5 millions d'ha ainsi répartis : 11,6 % dans le Nord, 34,3 % dans le Centre et 54,1 % dans le Sud (ministère de l'Agriculture). C'est autour de l'olivier que se déploie la principale activité agricole. Sa culture n'est guère possible que dans les endroits aménagés moyennant des pratiques culturelles adaptées (labours répétés, techniques de collecte des eaux pluviales, etc.). La terre ne garde pas assez d'humidité pour que les racines de l'arbre en tirent profit, la culture de l'olivier « en sec » est pratiquement impossible. Afin de recueillir les eaux des pluies et les matériaux arrachés aux collines qu'elles entraînent, on barre les ravins, de distance en distance, au moyen de murettes en pierre sèche. Il se forme ainsi des terrasses, qui constituent presque autant de petits vergers que les gens de la région plantent d'oliviers et de figuiers. L'activité agricole axée sur l'olivier et d'autres activités procure un revenu faible dans la région Sud-Est tunisien. Le recours à la pluriactivité et la diversification des sources de revenu est nécessaire afin de satisfaire les besoins familiaux. L'activité oléicole

est peu rentable. La faible productivité des plantations oléicoles, liée à l'effet de plusieurs facteurs dont la sécheresse la qualité des sols et le manque d'entretien des plantations, affecte sensiblement la rentabilité économique de cette activité (Karray, Abichou, 2007).

L'alternative peut être tournée vers la multifonctionnalité de cette activité dominante de la région. Intégrer cette activité dans un circuit de tourisme culturel de découverte semble une solution intéressante. L'huile d'olive de la région est considérée comme un produit de terroir à faire connaître. La promotion de ce secteur peut devenir un atout en assurant, d'une part, l'amélioration du revenu des agriculteurs locaux et, d'autre part, la fixation de la population rurale de cette zone. L'État tunisien doit inciter les agriculteurs à développer cette activité de tourisme rural afin de compenser la baisse de leurs revenus provenant de leur activité agricole traditionnelle. Cette activité peut participer pleinement à l'attractivité du territoire rural et les agriculteurs contribuent pour une part importante à son développement. En effet, en dehors de l'activité de production, la contribution de l'agriculture aux biens communs et ses dimensions patrimoniales sont des facteurs importants du dynamisme des territoires ruraux. L'intégration du tourisme rural participe à l'image du territoire, à la diffusion et la valorisation de ses produits fermiers locaux et notamment l'huile d'olive.

Le patrimoine du Sud-Est tunisien : une richesse valorisable

Le sud tunisien présente d'importantes potentialités patrimoniales. Ce patrimoine est valorisable, il représente une richesse pour le développement de la région. Le tourisme peut offrir de grandes possibilités économiques, sociales et culturelles à la communauté locale, ce secteur restera une opportunité pour un développement durable.

L'artisanat féminin

L'artisanat local Sud-Est tunisien englobe deux secteurs d'activités : le tissage et la vannerie.

Le tissage : c'est l'activité féminine par excellence chez toute la population de la région. Il n'est que le couronnement de toute une série de travaux très pénibles qui nécessitent des soins très particuliers. La laine produite localement est le produit de base. Suite aux enquêtes du terrain on a pu remarquer l'existence de deux types de tissage :

- tissage sur le métier horizontal (la tente) : la femme prépare ici des filés de poils de chèvres, poils de chameau et laine ;
- tissage sur le métier vertical : permet une production plus variée et une liberté de conception plus large. Autrefois on n'achetait ni confection, ni tissu. Le vêtement était la plupart du temps de laine tissée par la femme.

La vannerie : bien que le palmier soit peu abondant dans la région, on se sert des folioles des palmes pour monter couvercles de couscoussier et plateaux. Après avoir arraché les palmes du cœur de l'arbre, on les défeuille à la hachette. Selon l'usage que l'on veut en faire, les folioles sont refendues dans le sens de la longueur, puis on les met à tremper quelque temps avant séchage. La femme enserre avec les fibres ainsi obtenues un faisceau formé de plusieurs brins (l'Alfa) pour former un cylindre souple qui ensuite cousu en spirales de manière à monter les spires accolées qui formeront un plateau ou un couvercle de couscoussier. Des fils de laine, passés entre les spires de l'objet, lui donnent un cachet bien particulier.

L'artisanat masculin : l'utilisation traditionnelle de la ressource fourragère locale

Le Gûeddim est un produit précieux qui pousse en abondance dans la région. On procède d'abord à son ramassage. La cueillette du Gûeddim s'effectue au printemps (mars ou avril). Généralement, elle est soumise à une réglementation de la part des services forestiers, laquelle est plus ou moins stricte selon les conditions climatiques de l'année. Le ramassage s'effectue à l'aide d'un petit bâton autour duquel on enroule les feuilles et que l'on tire d'un coup sec. Cette forme de cueillette est considérée, d'après une enquête spécifique d'étude de cette ressource, comme non dangereuse pour la plante dans la mesure où cette graminée étant tubulaire il n'y a pas arrachage des racines. De cette ressource on fait des nattes plus épaisses que ceux du jonc, et très utiles pour le confort de la maison. C'est exclusivement l'homme qui s'attache à ce travail.

Les Ksour Sud-Est tunisien : valeur culturelle et retombées économiques

Dressées sur des pitons, sur des crêtes montagneuses, ou jalonnant le dos des plaines, ocre, sobres et dépouillés, d'immenses et imposantes constructions, au nom de *Ksour* (pluriel de *Ksar*) étalent presque la majorité du territoire Sud tunisien. Ces *Ksour* s'apparentent à des châteaux d'un autre âge. Tout comme les mosquées et les *Zaouia* (lieux maraboutiques), se sont aussi des structures fédératives. Le *Ksar* est d'une certaine façon un ensemble ingénieux de greniers. Plus de 150 *Ksar* et *Kalâa* jalonnaient le Sud-Est tunisien et se concentraient particulièrement dans la région de Tataouine (Zaïed, 1992). Une trentaine de ces *Ksour* ont été complètement détruit au service de l'urbanisation. Plusieurs catégories de *Ksour* peuvent être distinguées en fonction de leur rôle dans l'histoire. Allant des *Ksour* citadelles aux *Ksour* de plaine qui marquent la dernière étape de l'évolution de ce patrimoine, ils possèdent une multifonctionnalité : la fonction du *Ksar* est essentiellement agricole. À l'origine, c'est un grenier collectif qui sert de lieu d'ensilage des céréales, des olives, des produits de bétail. C'est aussi un lieu sûr où les objets de valeur sont bien en sécurité. Le *Ksar* était aussi une appropriation du lieu à but d'habitation. Le caractère défensif est spécial des *ksour* de montagne. Maintenant quelques *Ghorfas* et maisons troglodytes sont affectés à des prestations touristiques de passage, c'est la nouvelle fonction de ces monuments.

Il a été également démontré qu'entre l'institution du *Ksar* et l'économie qui l'a engendré il y avait une grande relation qu'on peut résumer ainsi :

- le Sud-Est soumis à une aridité climatique importante qui ne laisse pas de place à une sécurité continue et incline plutôt à faire la part belle aux années de sécheresse. Le *Ksar* moyen de stockage devient une nécessité ;
- les denrées alimentaires sont les principales richesses qui assurent la vie de la famille. L'argent circulait rarement dans ces milieux. On lui préfère le troc. Ce qui exige une attention particulière à ces biens. Les jeunes risquent de succomber à la tentation d'en voler pour arranger leur petite bourse (Zaïed, 1992). C'est pour cela que le *Ksar* s'impose comme moyen de couper ces caprices.
- le pouvoir que confère la possession de la richesse est désormais détenu par le père de la famille qui seul est en droit d'avoir, d'une façon continue, la clé de la *Ghorfa*. Cette institution véhicule donc une morale et une psychologie. Ceci renforce les valeurs de la collectivité et des plus âgées ;
- le *Ksar* est aussi la résultante directe du mode de vie. Le mode qui prime est le semi-nomadisme. La transhumance vers le *Dahar* était nécessaire en automne, période des

semailles et des cultures en général, et au printemps, saison des herbages pour les troupeaux. En été, on préfère la fraîcheur des demeures troglodytiques. Dans cette vie active, un point d'attache permanent est vital pour se décharger de tout ce qui n'est pas nécessaire dans ce déplacement : il sera le *Ksar*.

- l'insécurité apporte une autre raison puisqu'elle inflige aux groupes une tension permanente : la vigilance est de règle pour repousser à tout moment des razzieurs éventuels. Le *Ksar* se révèle d'un grand secours. On peut même s'y réfugier s'il le faut. Cette fonction économique confère au *Ksar* une importance sociale capitale par rapport à la modestie de son rôle agricole.

Caractérisés par leur intérêt scientifique, technologique, artistique et social, ces *Ksour* sont d'une valeur significative intense. L'authenticité, l'originalité et la dimension historique qu'ils présentent, leur procurent la qualité d'une richesse inestimable, où la communauté peut puiser ses valeurs socioculturelles. La valeur de ces monuments ne se limite pas à leur côté matériel, elle s'étend pour englober aussi celle de l'immatériel, celle du social, du culturel et de l'historique. C'est ainsi qu'ils forment des symboles d'une civilisation et c'est ce qui exprime, en fait, leur utilité et leur signification :

- valeur culturelle : ils constituent un potentiel culturel et éducatif important. Un témoin affectif des conjonctures socioculturelles des civilisations révolues, ainsi que sur les choix économique-politiques et les techniques de constructions ;
- valeur de cadre de vie et d'équilibre social : c'est l'expression d'un art et d'une tradition populaires. Ils reflètent le vécu quotidien et les pratiques sociales d'une communauté d'autrefois ;
- valeur économique : ils présentent un attrait touristique et un potentiel d'espaces bâtis disponibles pouvant répondre à une demande en logements touristiques ;
- rôle d'identification : ils présentent pour les locaux une identité et une mémoire.
- rôle didactique : de nos jours, les *Ksour* suscitent l'intérêt des concepteurs et scientifiques. Ils sont considérés comme des lieux d'enseignement (stages divers, sorties de chercheurs...).

Ce patrimoine n'est pas encore suffisamment mis en valeur, le tableau ci-dessous donne une idée sur le nombre de sites restaurés et valorisés du Sud-Est tunisien. Le nombre total de ces *Ksour* étant de 110 *Ksar*.

Tableau 1. Nombre des sites réhabilités et valorisés

	Sites restaurés	Sites valorisés	Sites intégrés dans un circuit touristique
Nombre	26	15	13

Sources : Nos enquêtes 2007

Le tourisme patrimonial

Le tourisme patrimonial représente une opportunité pour la région. Cette activité est considérée comme un secteur prometteur en termes de croissance, offrant d'importantes possibilités de diversification économique. Le potentiel touristique de la région Sud-Est tunisien est très intéressant. C'est la raison pour laquelle le nombre d'unités touristiques ne cesse d'augmenter. La région de Tataouine dispose à elle seule de cinq grands hôtels d'une capacité de 416 lits. Selon le recensement 2006, 25.550 touristes ont visité la région et y ont passé 36.550 nuits. Le nombre de passagers a été estimé d'environ 600 miles touristes d'après le recensement de

l'office national du tourisme pour l'année 2006. Neuf projets touristiques valorisant le patrimoine de la région sont mis en œuvre et qui a créé environ 87 poste d'emploi dans la région. La planification nationale a également envisagé 11 projets touristiques dans la région de Tataouine qui était une zone presque désertique et qui vont permettre de créer plus de 96 postes d'emploi permanents. L'évolution de ce secteur est donnée par quelques indicateurs sur la période 2005-2006.

Tableau 2. Situation des investissements touristiques dans la région

Région	CAPACITE HEBERGEMENT		HEBERGEMENT		ANIMATION	
	Mise en exploitation 2005	Mise en exploitation 2006	INVESTISSEMENTS ⁶⁹		INVESTISSEMENTS	
			2005	2006	2005	2006
Tataouine	22	40	480.000	531.600	332.500	568.400
Médenine	237	734	71.298.764	71.473.700	6.135.900	6.250.650

Source : Office National de Tourisme, 2006

Les enquêtes de terrain ont révélé aussi le rôle engendré par les flux touristiques sur Ksar Médenine dans la création de source de revenu locale. On signale bien évidemment le rôle de proximité des deux régions touristiques Djerba et Zarzis qui ont vu un accroissement depuis 2003 dans le secteur touristique. Des résultats confirment l'expansion de ce secteur spécialement au Sud-Est tunisien (tableaux 3 et 4). La nouvelle stratégie de développement adopté par l'État tunisien engage le tourisme tunisien sur la voie de la diversification de l'offre, de l'amélioration de l'image de la destination, et d'une meilleure visibilité des produits et des régions touristiques. Elle le place sur la ligne de la qualité totale.

Tableau 3. Évolution de la capacité hôtelière en lit

Année Région en %	2003		2004		2005	
	Etabl.	Capacité	Etabl.	Capacité	Etabl.	Capacité
Tunis-Zaghouan	111 14	22.475 10	113 14	22.601 10	116 15	23.536 10
Nabeul-Hammamet	137 18	44.550 21	137 17	44.830 20	137 17	45.292 20
Sousse-Kairouan	107 14	38.252 18	109 14	39.347 17	109 14	38.987 17
Yasmine-Hamamet	35 4	13.377 6	37 5	14.075 6	39 5	15.129 7
Monastir	48 6	23.535 10	49 6	24.783 11	49 6	24.721 11
Mahdia-Sfax	68 8	11.657 5	68 9	11.657 5	69 9	11.968 5
Djerba-Zarzis	151 19	49.317 22	152 19	49.662 22	156 20	49.742 22
Gafsa-Tozeur	75 10	10.395 5	75 9	10.486 5	77 10	10.950 5
Sbeitla-Kasserine	11 1	541 0	12 2	569 0	12 2	569 0
Bizerte-Beja	15 2	2.699 1	16 2	2.865 1	16 2	2.865 1
Tabarka-Ain	32 4	5.220 2	32 4	5.278 2	36 5	6.078 3
	790	222.018	800	226.153	816	229.837

Source : Office National de Tourisme, 2006

⁶⁹ En Dinars tunisien.

Le Sud-Est tunisien, par ses deux pôles touristiques, occupe le premier rang à l'échelle nationale dans le développement de l'activité touristique.

Tableau 4. Nombre de touristes par mois au Sud-Est tunisien

Mois Région	Janv	Fév	Mar s	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Djerba-Zarzis	45.176	58.067	83.977	113.894	127.385	128.432	149.749	158.012	116.996	130.677	57.361	41.975
% par rapport au total Pays	22,8	24,2	22,8	26,8	25,9	23,1	20,7	18,8	18,5	26,5	22,4	19,1

Source : Office National de Tourisme, 2006

Avec 22,3 % du total pays, le territoire Sud-Est tunisien est classé premier dans la demande touristique, en second vient la région de Sousse avec 17,3 %. Même pendant la moyenne et la basse saison (de novembre à mars), la région est caractérisée par un flux touristique intéressant occupant le premier rang en Tunisie. C'est la période de tourisme culturel et de découverte du patrimoine de la région. La performance de ce secteur est explicitée dans ce tableau

Tableau 5. Performance du secteur touristique pour l'année 2005

Gouvernorat	Arrivées globales	Nuitées globales	Taux d'occupation	Durée moyenne de séjour	Emplois directs
Médenine	1.237.531	8.760.888	62,7 %	7,1	19.333
Tataouine	23.589	32.579	33,3 %	1,4	174
Total Pays	6.666.693	36.309.734	51,5	5,3	91.935

Source : Office National de Tourisme, 2006

On remarque bien que le patrimoine de la région joue un rôle important dans le développement du secteur touristique et, par conséquent, dans la création de richesse locale. La valorisation de ce patrimoine fait intervenir plusieurs acteurs sur le territoire avec de multiples stratégies, interactions et conflits divers. Il est à signaler également que le mois de mars de chaque année est marqué par la forte mobilisation des acteurs locaux et nationaux dans le cadre du festival des *Ksour* Sud-Est tunisien. On a donc eu l'occasion de soulever la question de l'importance de ces événements pour le développement local. Ce festival s'intègre à la vie locale et cette intégration est génératrice de retombées, notamment culturelles et touristiques, profitant au territoire local.

Les retombées de ce type de manifestations touchent divers secteurs : culturel, social, touristique et économique. Les bénéficiaires du festival confèrent une image dynamique et festive du territoire, et contribuent à son rayonnement intellectuel à diverses échelles. Cette amélioration de l'image des collectivités tient une grande part dans l'augmentation des flux touristiques et, ainsi, dans l'amélioration de l'économie locale. En effet, le succès du festival est à l'origine de retombées importantes pour les professions liées au tourisme. Hôteliers,

restaurateurs, commerçants et transporteurs de toutes sortes bénéficient de l'augmentation du nombre de touristes attirés par le festival. C'est pour cette raison que des infrastructures touristiques ont ainsi été créées dans la région de Tataouine, suscitant la création de nombreux emplois, dont la plupart sont saisonniers et occupés par des jeunes. Mais c'est aussi d'autres secteurs économiques qui profitent de ce développement et notamment les sociétés de location de voitures pendant cette période qui coïncide avec la moyenne et basse saison. Par ailleurs, l'impact social du festival n'est pas à négliger. Il resserre les liens sociaux et semble influencer de façon positive sur le moral des populations : tout d'abord en les réunissant autour d'un même événement très festif, et ensuite en créant une certaine effervescence dans le secteur de l'emploi et dans l'économie locale. Cependant, ce festival provoque un très fort effet de saisonnalité dans la région, qui peut s'avérer problématique pour l'économie locale. Malgré tout, il peut permettre de soutenir une économie fragile et de maintenir certaines infrastructures, et ce en dépit de sa saisonnalité.

Le patrimoine local : un véritable cycle dans son utilisation et un moyen de lutte contre la pauvreté paysanne

Quand on recense les tâches de production économiques en relation directe avec le patrimoine familial utilisé (terre, cheptel, artisanat...), on trouve qu'elles obéissent à une logique à découvrir, logique qui se dégage dès qu'on relie le contenu de la tâche, et donc le profit résultant, à la saison durant laquelle elle est accomplie.

Les labours, les semailles, la moisson sont des tâches primordiales parce qu'elles sont liées au patrimoine de la terre, sans quoi le groupe n'aurait pas d'existence paysanne. Ce patrimoine même s'il rapporte moins que le bétail reste une source de gloire. La terre reste toujours la dernière référence de la richesse et de la production, l'activité qui la met en valeur, qui fait vivre la famille ce sont les tâches de labours, semailles et moisson. Le temps qui est imparti au groupe de ces tâches se répartit sur trois périodes de l'année : l'arrière saison estivale pour le début du labour, avec des reprises en automne, avant de semer. Ce sont des tâches ponctuelles qui prennent pour les quelques hectares que possède le paysan seulement quelques demi-journées. La spéculation céréalière ne demande pas une grande opération : deux ou à la limite trois fois par an et de façon ponctuelle. Les spéculations autres que céréalières assurent des recettes au milieu de l'année donc leurs revenus sont les bienvenus particulièrement durant la période de nécessaire soudure. C'est, par conséquent, un argent qui va servir pour la subsistance du groupe tandis que les revenus de la fin de saison agricole (juillet, août) servent aux grandes dépenses de la famille, mariage, circoncision, remboursement des dettes, ceci à condition que la famille dégage un excès de production, dans le cas contraire, les céréales servent, comme les autres spéculations, à l'autoconsommation et la construction d'une part de réserve.

La taille des arbres, la cueillette des olives et des figues est le second groupe des tâches liées au patrimoine de la terre. La région est connue comme étant la terre des olives et des figues. Le revenu généré par la vente des olives est destiné au remboursement des dettes, grandes dépenses de la famille, ce qui confère aux revenus des olives une autorité et un poids. Les rentrées d'argent provenant de la vente des olives se font durant les périodes difficiles. Elles sont les bienvenues durant la période qui sépare décembre et juin et servent à pallier au plus urgent, au plus nécessaire. La partie mise en réserve servirait à la consommation durant toute l'année d'une huile biologique. La figue conservée constitue un aliment, très apprécié, durant toute l'année.

L'élevage est après la terre un patrimoine très précieux pour la famille paysanne. Cela selon une logique tant traditionnelle que productiviste. Généralement l'élevage rapporte économiquement plus que la terre. Le petit élevage et l'élevage ovin (source de laine à travailler et source de lait à vendre ou à transformer), les activités qui lui sont liées (traite, tonte, nettoyage des étables, la mise bas des animaux, la vente du mouton soit au boucher soit durant la fête du mouton aux particuliers) sont toutes des tâches qui sont assurées, en grande partie, par la femme. L'élevage est une source de revenus relativement substantielle sur laquelle la femme ne voudrait pas céder.

Les travaux de l'artisanat et principalement le tissage se font généralement la nuit ou à la fin des travaux du ménage. Le tissage permet des rentrées d'argent durant la période hivernale surtout, c'est-à-dire celle de la difficile soudure. La femme en s'adonnant à cette activité pourvoit la famille de liquidités à une période où l'argent se fait rare. En plus tout le groupe se trouve à la recherche, hors exploitation, de liquidités contre les aléas, durant la période de tarissement des ressources classiques. La tâche témoigne bien de l'appel fait par la femme à la tradition, dans le sens du travail domestique produisant en dehors des normes de production effectuées dans un établissement ou une institution spécialisée. Il fait là appel à l'expérience et au savoir-faire de la femme tant au niveau de la confection qu'au niveau des circuits informels de commercialisation, à travers les réseaux familiaux, le douar, les relations parfois extra douar. Cela dénote bien la capacité de la femme de s'occuper elle-même des tâches de négociation dans les espaces marchands si l'occasion lui était donnée. La femme peut asseoir un pouvoir certain à partir de cette activité rémunératrice. En conséquence, la diversité des activités a toujours permis aux agriculteurs paysans de satisfaire leurs besoins d'autoconsommation, de diversifier leurs sources de revenus et d'avoir des liquidités d'argent pendant toute l'année, donc une manière de lutte contre la pauvreté paysanne. De plus, ces dynamiques paysannes permettent d'attacher la société rurale à son terroir, en freinant autant que possible l'exode rural, et d'assurer une autosuffisance en produits de consommation de base. Parce qu'elle ne permet pas un stockage important de denrées alimentaires, pour palier la répétition des années sèches, cette autosuffisance s'avère fragile. Cela pose aux décideurs publics de mener rigoureusement une politique ininterrompue de développement local par la mise en valeur de la richesse locale et une participation sérieuse de la collectivité locale.

Conclusion

Le développement ne peut pas seulement se mesurer en termes de produit national brut. Il se pourrait que l'insuffisance des résultats obtenus jusqu'à présent par les efforts de développement soit due à une mauvaise conception, trop étroitement économique de ce dernier. Ceci explique qu'on soit à la recherche d'une « nouvelle croissance », d'un nouveau système de développement qui pourrait utiliser les ressources locales du territoire et tenir compte des facteurs sociaux. Si des profondes mutations sont en cours dans les régions classées arides, il faudra néanmoins des années avant que s'établisse un nouvel équilibre. Nous esquissons ci-après un exemple de modèle intégré de développement pour cette zone confrontée aux problèmes d'aridité, de fragilité de ressources et d'exode rural mais disposant d'une richesse valorisable. Le modèle que nous esquissons ci-après est essentiellement agricole et touristique. Les deux secteurs doivent être intégrés et doivent promouvoir, durablement, toutes les ressources locales afin de générer un processus de développement endogène.

Une agriculture de terroir

L'agriculture demeure l'activité qui occupe et qui occupera sans doute pour longtemps encore, la majeure partie des populations d'une telle région comme n'importe quelle région marginalisée des pays en voie de développement, et ceci malgré les contraintes climatiques du milieu. Elle doit être considérée donc comme un secteur à partir duquel on attend l'amélioration du revenu de la population locale. Le développement ne va pas être conçu en termes d'extension continue de l'arboriculture pluviale, et notamment l'oléiculture, mais plutôt d'élaborer un zonage des espaces en fonction de leurs aptitudes. Ce zonage permettrait de délimiter les lieux où cette spéculation aurait des chances d'être viable en prenant en compte des facteurs d'ordre en priorité écologique, mais également économique et social. Ces zones vont être bien sûr des zones de Jessour. De là, découle l'importance du soutien à apporter à ces techniques traditionnelles de valorisation d'eau de ruissellement. La mise au point des techniques innovatrices d'irrigation dans les zones arides et leur conjugaison avec les techniques traditionnelles représente également une option importante pour la consolidation de l'agriculture pluviale de terroir. La promotion de l'agriculture doit s'appuyer sur les produits et les potentialités spécifiques du territoire : produits du sol mais également savoir-faire locaux et cultures locales qui donnent à ces produits leur image spécifique, une image de « terroir ». La valorisation des ressources humaines dans le domaine de l'agriculture (techniques d'irrigation traditionnelles, techniques de conservation de produits de terroir) est aussi au cœur de la « résistance » à la marginalisation. Dans certains cas, on a pu constater qu'elle a été le fondement même des actions engagées. La valorisation des ressources humaines permet aussi une véritable accumulation de connaissances et la création d'emplois stables (Bazin, 1997). Il s'agit ici de ne pas réduire l'agriculture à sa seule dimension de rentabilité économique et de productivité, mais bien de prendre en compte sa dimension patrimoniale.

Un tourisme patrimonial promoteur

Parce qu'il est un espace profondément agricole, profondément rural, mais touristiquement riche de la qualité de ses paysages, de ses proximités balnéaires, de ses patrimoines et traditions rurales, le territoire du Sud-Est tunisien offre de bonnes conditions de développement d'un tel secteur. C'est un tourisme de découverte culturelle, tourisme basé sur les ressources des communautés locales, un tourisme rural maîtrisé par les locaux. Le tourisme rural permettra la découverte de cultures et de traditions locales aux visiteurs. Un processus réussi de ce type débouche généralement sur une mise en valeur du patrimoine bâti et du savoir-faire local en termes d'artisanat et des produits agricoles. Et dans ce cas, le territoire se sentira responsable de l'entretien de son patrimoine. Partant d'une volonté commune de préserver le patrimoine existant, dans un souci d'authenticité, véritable moteur du comportement des touristes amateur de nature et d'architectures typiques, les acteurs locaux peuvent s'engager à œuvrer en commun pour préserver et valoriser cette qualité du bâti et de son environnement et donc développer l'économie locale. De plus, les flux migratoires que peut générer le tourisme rural permettront de valoriser les produits de terroir. Les touristes découvrent, consomment sur place et rapporteront chez eux leur achat de produits locaux ou de souvenirs. Cette clientèle est donc une source de débouchés à court terme. Une telle orientation vers un tourisme aux formes plus douces, le milieu local sera non seulement préservé mais en plus enrichie par la présence du tourisme. Le tourisme devient un outil d'aménagement du territoire. Dans un contexte de crise durable du monde agricole et rural, le tourisme rural apparaît comme une chance de développement pour l'agriculteur paysan. Le concept d'exploitation rurale désigne ce nouveau

modèle d'entreprise autonome et innovant, valorisant les produits et productions du terroir, les savoir-faire locaux. Aussi, le développement de ce secteur est-il un élément de base qui pourra mobiliser le plus largement et le plus équitablement possible la main d'œuvre locale.

La région connaît actuellement aussi des initiatives privées pour la valorisation du patrimoine bâti par le tourisme rural. Cette activité n'est pas encore bien développée vu les coûts énormes que demandent l'installation et la durabilité d'une telle activité (infrastructures, publicité...). On assiste à une volonté exprimée par les investisseurs locaux de d'insérer ce patrimoine monumental dans le développement touristique de la région. Plusieurs tentatives ont eu lieu pour reprendre des *Ksour* laissées, jusque là, à la ruine et à la désolation afin d'en faire des lieux prestigieux, rayonnant d'art et de culture et participant à la promotion socio-économique de la région. *Ksar Ouled Debbab* et *Ksar Hadadda* dans la région de Tataouine en font un bon exemple de ces initiatives. Les enjeux économiques de la mise en valeur du patrimoine ksourien sont multiples et diverses activités peuvent être générées par ce processus :

- les travaux de conservation ou de restauration des ksour en utilisant les technologies traditionnelles et culturelles devraient mobiliser en même temps que la main d'œuvre spécialisée d'entreprise de travaux publics, les artisans locaux ;
- les *Ksour* restaurés et réhabilités engendrent de nombreux emplois liés à leur fonctionnement et à leur entretien. Leur valorisation touristique génère en plus des emplois dédiés à l'animation directe et indirecte des ressources patrimoniales. *Ksar Médenine*, par exemple, situé en plein centre ville fait travailler environ 30 commerçants locaux.

Bien entendu le tourisme culturel ne peut être le seul et unique outil de développement durable des régions sahariennes. Néanmoins réhabiliter les *ksour* et aider les habitants à se les réapproprier pourraient également contribuer à créer une dynamique nouvelle de développement durable. En résumé, on ne peut qu'affirmer que la sauvegarde du patrimoine et sa mise en valeur est l'affaire de tous : État, collectivités locales, associations, habitants, entreprises touristiques, et touristes aussi. La sensibilité de ces acteurs aux valeurs de la conservation du patrimoine et leur organisation a une grande influence sur l'orientation des investissements, des décisions et des options à prendre. Le tourisme Sud-Est tunisien est mis en œuvre par des acteurs privés et publics, aux pratiques très diverses, allant du tourisme de masse caractérisant la région de Djerba et Zarzis et au tourisme « patrimonial de découverte » qui caractérise surtout la région de Tataouine et le grand désert. Afin d'instaurer et de faire respecter les principes d'un tourisme durable, tous les acteurs touristiques doivent collaborer :

- les autorités nationales et locales par leur appui à ce secteur ;
- l'industrie touristique qui a un rôle majeur dans l'instauration et le respect du tourisme durable ;
- le touriste lui-même, par une auto-adhésion qui peut être une solution de durabilité du système. Le rôle du touriste est essentiel en tant que personne respectueuse des coutumes et normes du pays d'accueil, ne cherchant pas à imposer sa culture mais étant au contraire ouvert à la nouveauté et à l'expérience. Des comportements raisonnables et respectueux éviteraient dans bien des cas de nombreux conflits sociaux et culturels. Le rôle d'information et de sensibilisation des touristes incombe également aux trois acteurs présentés par la suite (et on signale ici le rôle des guides touristiques).

Références

- Abichou H., 2009, *La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? Cas du Sud-Est tunisien*, Thèse en Sciences économiques sous la direction d'Hélène Rey-Valette, Mongi Sghaïer et Anne-Marie Jouve, Université Montpellier1, 350 p.
- Bazin G., 1997, *Quelles perspectives pour le développement rural dans les régions de montagne et défavorisées méditerranéennes*, Région et développement Agriculture et développement.
- Chenane A., 2001, *La gestion du patrimoine et de la biodiversité confrontée aux intérêts des populations locales. L'exemple du parc national de l'Ahaggar Tamarrasset-Algérie*, CIHEAM, IAM Montpellier, 200 p.
- Daghari M.-H., 2002, *Tunisie habiter sa différence ; le bâti traditionnel du Sud-Est tunisien*, Paris, Éd. L'Harmattan, 212 p.
- Granet-Abisset A.-M., 2005, *Musée et mémoire, sous le regard du géographe, de l'historien, de l'ethnologue, du politologue*, Séminaire professionnel de travail et de réflexion, 9-10 Juin 2005, Musée Savoisien, Chambéry.
- Grefte X., 2003, *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La documentation Française, 383 p.
- Judy P.H., 1990, *Patrimoines en folies*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 297 p.
- Karray B., Aichou M., 2007, « Fonctionnement performances et devenir des exploitations oleicoles privées à Médenine (Tunisie) », *Tropicultura*, Vol. 25, 1, 5 p.
- Lemaire R.M., 1993, *Archaeological Heritage Management*, Éd. Central Cultural Fund, 131 p.
- Léniard J.-M., 1992, *L'Utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Éd. Mengès, 180 p.
- Louis A., 1975, *Douiret, étrange cité berbère*, Tunis, Éd. Société tunisienne de diffusion, 107 p.
- Nora P., dir, 1997, *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Éd. Fayard, 407 p.
- Ollagnon H., 1984, « Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels », *Aménagement et nature*, 74, Paris, pp. 1-4.
- OMT, 1998, *Guide à l'intervention des autorités locales. Développement du tourisme durable*, Collectif-Editions, 223 p.
- Ouezdou H., 2001, *Découvrir la Tunisie du Sud de Matmata à Tataouine : Ksour, Jessour et Troglodytes*, Tunis, Edition 2001, 80 p.
- Passet R., 2001, *Eloge de la mondialisation, par un 'anti'présumé*, Paris, Éd. Fayard, 192 p.
- Rallet A., 2001, « Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation », *Economie Appliquée*, LIV, 1, pp. 147-171.

Sadorge J.-L., 1996, *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*, Éd. Cnfpt-Centre National, 113 p.

Santos P. *et al.*, 1986, *Sciences économiques et développement endogène*, UNESCO, 272 p.

Vergneau J., 1998, Au nom de la Commission n°7 'Culture Tourisme et Sport' Région des pays de la Loire, conseil économique et social, session de 18-19 juin, Avis relatif à la valorisation historique du patrimoine.

Zaïed A., 1992, *Le monde des Ksour du Sud-Est tunisien*, Tunis, Éd. Fondation Nationale Carthage, 268 p.

**Transformation des activités, nouveau regard sur le rôle du patrimoine comme source de commercialisation rentable de l'identité :
Cas du Sud tunisien**

Hanane Abichou

Résumé

La valorisation du patrimoine est un vecteur de développement local des territoires enclavés aussi bien sur le plan économique, social qu'environnemental. Cette mesure devient une alternative de développement. La région Sud-Est tunisien est l'une des zones défavorisées de la Tunisie, confrontée à plusieurs difficultés pour suivre le mode de développement, mais caractérisée par une richesse locale très abondante. L'innovation et la valorisation touristique de cette richesse locale, la multifonctionnalité de l'agriculture locale et l'organisation des acteurs locaux sont une solution pour le développement de ce territoire.

Mots-clés : marges arides, tourisme patrimonial, retombées économiques.

Abstract

The valorization of patrimony is a vector of local development of wedged territories, as far as the economic, social and environmental sides. Such option becomes an alternative of local development. Tunisian South-eastern area is one of the wedged and underprivileged areas of Tunisia, confronted with several difficulties to follow the mode of development but characterized by a very abundant local richness. The innovation and the touristc valorization of this local richness by organizing the local actors is a solution for the development of this territory. This paper aims to analyze the valorisation of patrimony by the tourism activities in the region of Médenine and Tataouine provinces, south east of Tunisia.

Keywords: arid margin, heritage tourism, economics benefits.

**RÔLE DE LA MIGRATION DANS LA VALORISATION ET LA CONSERVATION
DES PATRIMOINES SOCIOCULTURELS :
CAS DE L'ÎLE DE DJERBA**

TAOUFIK GAMMOUDI

Attaché de recherche

Membre du laboratoire d'Économie et Sociétés Rurales

Institut des Régions Arides de Médenine

Taoufik.gammoudi@yahoo.ca

Depuis les années 60, le développement du secteur touristique a profondément modifié l'espace insulaire de Djerba. Ce secteur qui est devenu et reste encore un secteur économique privilégié a joué un rôle prépondérant dans la croissance démographique de l'île par son apport migratoire. La migration vers l'île de Djerba est un phénomène à la fois d'attraction et de répulsion, telle qu'elle a été développée sous sa forme la plus simple dans l'approche néoclassique (Harris, Todaro, 1970 : 136). Pour remédier à la faiblesse du tissu économique basé principalement sur l'agriculture familiale et les petits métiers inhérents au commerce, les populations rurales ont trouvé dans la migration un moyen stratégique pour contourner les contraintes socio-économiques, en l'occurrence améliorer leurs besoins tant alimentaires que financiers. Comme pôle touristique qui a drainé le développement de nombreuses activités économiques, l'île a joué un rôle considérable dans la création de perspectives d'emploi pour les immigrants en provenance de toutes les régions tunisiennes.

Outre les activités hôtelières proprement dites, des micro-entreprises de valorisation des patrimoines socioculturels se sont installées tout le long de l'île et ont permis de créer de nouvelles sources d'emploi et d'enrichir en retour le secteur du tourisme. En tant que surplus économique contribuant à l'amélioration du bien-être économique et social, les patrimoines socio-culturels des régions de départ et de destination des immigrants peuvent représenter un capital vital pour l'île de Djerba, mais aussi un risque de dégradation progressive de quelques patrimoines historiques et architecturaux résultant en partie de l'apport de la migration. De là émerge la question suivante : la migration a-t-elle pu jouer son rôle de moteur de développement et de conservation des patrimoines socioculturels dans l'île de Djerba ?

Empiriquement, les résultats des études divergent quant à la façon de répondre à cette question de recherche. De ce fait, le présent papier tente d'offrir une analyse de la tendance de la migration rurale vers l'île de Djerba, puis il vise à étudier les interactions entre la migration, le secteur du tourisme et les patrimoines socioculturels dans cette île.

Présentation de l'île de Djerba et démarche méthodologique

Située au Nord du Gouvernorat de Médenine au Sud-Est de la Tunisie, l'île de Djerba (figure1), couvre une superficie de 514 km², soit 5,6 % de la superficie totale du gouvernorat. Depuis l'indépendance de pays (1956), l'île est divisée en trois communes urbaines : Houmet Essouk, Midoune et Ajim. L'urbanisation rapide de Houmet Essouk, la première commune créée en 1887, a entraîné une extension urbaine vers les deux délégations de Midoune et Ajim. Sur le plan économique, l'île de Djerba est souvent présentée comme un modèle de développement

pour les régions du Sud-Est tunisien. Elle dispose d'une infrastructure développée avec un aéroport international, un ensemble d'activités économiques comptant plus de 109 entreprises dans des industries manufacturières, des micro-entreprises de commerce, d'artisanat et des services, deux ports de pêche à Houmet Essouk et Ajim, un réseau routier couvrant toutes les régions de l'île et un pôle touristique de renommée internationale. Le tourisme constitue l'une des activités génératrices d'emplois et reste le principal secteur porteur dans cette île. Avec 114 unités hôtelières et une capacité d'hébergement de 40 000 lits et un taux d'occupation moyen de 60,3 % (10 points de plus que la moyenne nationale), la zone de Djerba a continué à occuper la première place à l'échelle du pays en termes des arrivés touristiques (ONTT, 2010 : 11).

Figure 1. Localisation administrative de l'île de Djerba



Source : ODS, 2010

Démarche méthodologique

Ce travail a été élaboré à la suite d'une série d'analyses bibliographiques relatives au thème de recherche, ce qui nous a permis de constituer le cadre conceptuel et méthodologique de ce travail. La méthodologie adoptée a été structurée en plusieurs étapes et a combiné plusieurs outils méthodologiques. Les outils de collecte des données, telles que la méthode d'entretien et la méthode d'enquête par questionnaire ont permis de remédier au problème de manque de données et de confirmer les hypothèses de ce travail. En effet, deux modèles de questionnaire et un guide d'entretien ont formé les principaux outils de ce travail. Sur le terrain, les investigations ont touché autant les chefs de ménage que les jeunes qui travaillent dans le secteur du tourisme. Les acteurs concernés par ce travail sont les immigrants pour une période d'au moins un an. Ces investigations ont touché les immigrants en provenance de toutes les

régions tunisiennes qui résident dans les trois délégations de l'île de Djerba : Ajim, Houmet Essouk et Midoun.

Dans une première phase de travail de terrain, une base de données a été élaborée. Elle a consisté à collecter des données statistiques et des repères qualitatifs grâce à des entretiens avec les acteurs locaux autour du thème de la migration et le développement au niveau du Sud-Est, notamment Djerba. La deuxième phase de ce travail a été conçue pour interroger les chefs de ménage immigrant à Djerba et les responsables des services du personnel des unités touristiques. Cette phase a été déclenchée durant la période d'avril et s'est déroulée jusqu'au mois de novembre 2010 à l'île de Djerba. La méthode de sondage suivie dans ce travail s'inspire de la nature même de la population mère dont la majorité des acteurs sont inconnus et non listés. Devant ces contraintes statistiques, nous avons donc utilisé deux méthodes de sondage différentes pour former de la façon la plus significative l'échantillon à prélever pour cette étude. La première est basée sur un sondage aléatoire tout en se basant sur les listes des hôtels à Djerba. La deuxième est basée sur la technique de sondage « boule de neige » élaborée suite à l'absence de données statistiques sur les immigrants à Djerba.

Nos investigations sur le terrain ont été réalisées de la façon suivante :

- une enquête par questionnaire a été menée auprès des chefs de ménage immigrants à Djerba (172 chefs de ménage) ;
- une fiche d'enquête a été menée auprès des unités touristiques à Djerba (75 responsables des services du personnel des unités touristiques).

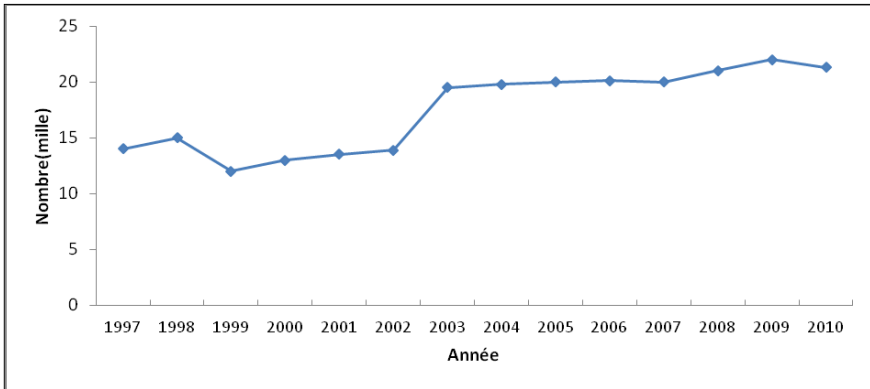
La dernière étape de ce travail, soit l'entretien auprès des personnes qui exercent des petits métiers liés au commerce, à l'artisanat et à la promenade sur le dos des animaux (30 personnes), a été achevée à la fin du mois de février 2011.

Le développement du secteur touristique et la tendance de l'immigration à Djerba

Le tourisme dans l'île de Djerba est un secteur économique moderne par excellence, qui a permis à travers la croissance des unités hôtelières et la diversification des activités économiques de créer des sources des revenus et d'offrir des opportunités d'emploi pour les immigrants en provenance de toutes les régions tunisiennes, notamment ceux du Sud-Estunisien. Ce secteur économique privilégié draine dans son sillage plus d'emplois dans les diverses activités de valorisation des patrimoines artisanales et socio-culturels. Ainsi, des micro-métiers du commerce des produits artisanal assez spécifique caractérisant un savoir-faire local ancien traduisent la volonté des immigrants de diversifier leur activité en vue d'assurer un minimum de revenu non satisfait dans leurs régions d'origine.

Le tourisme constitue aujourd'hui l'une des activités génératrices d'emplois et reste le principal secteur de valorisation de patrimoine artisanal et socioculturel dans le Sud-Est tunisien. En 2010, le secteur hôtelier sous ses diverses activités économiques a créé à peu près 21 000 emplois directs, soit deux fois plus qu'en 1999 (ODS, 2010). Ainsi, l'offre de travail a suivi naturellement le développement du secteur tout en multipliant les postes créés. Le nombre d'emplois reste proportionnel au nombre des unités hôtelières. En passant de 84 unités hôtelières en 1997 à 114 unités en 2010, la courbe d'emploi a connu une croissance continue dès le début des années 1999, malgré une baisse conjoncturelle en 1998 (figure 2).

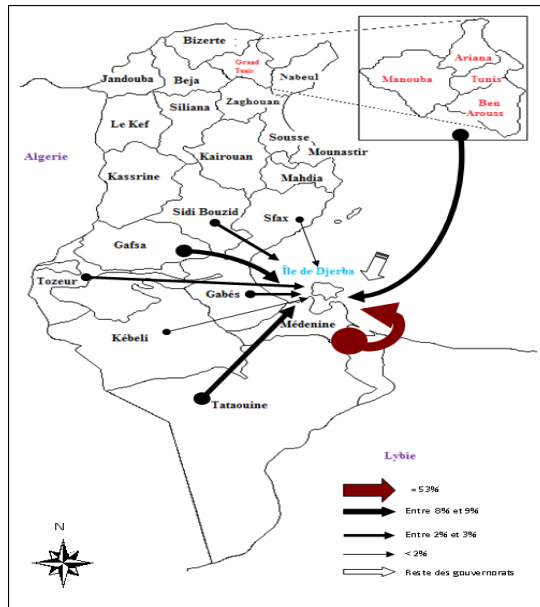
Figure 2. Évolution des postes d'emploi dans le secteur hôtelier



Source : ODS, 2010

Djerba, le pôle économique du Sud-Est tunisien est un pôle d'attraction pour un grand nombre de chercheurs d'emploi de différentes régions de la Tunisie. Ces flux migratoires issus des différentes agglomérations tunisiennes vers l'île de Djerba ont certes concerné en premier lieu les personnes des régions en difficultés, mais la proximité géographique a joué en faveur des populations du Sud-Est tunisien. En effet, la plupart des jeunes actifs employés dans le secteur hôtelier sont originaires de ces régions. Les régions du Sud-Ouest sont faiblement représentées avec une dominance des deux gouvernorats de Gafsa et de Tozeur (figure 3).

Figure 3. Régions d'origines du personnel touristique à Djerba



Source : élaboration personnelle, enquête, 2010

Pour résumer la situation de ces importants flux migratoires vers l'île de Djerba, nous retenons deux zones géographiques dont la répartition peut être synthétisée comme suit :

- une zone à forte tendance migratoire s'est caractérisée par un courant migratoire en provenance du Sud-Est tunisien. Le gouvernorat de Médenine, notamment les régions en difficultés socio-économiques ou les opportunités d'emploi sont rares est le principal pourvoyeur de migrants ;
- une zone à faible tendance migratoire qui exprime le courant migratoire en provenance du Sud-Ouest tunisien et du Grand Tunis vers Djerba.

Une évolution démographique importante

Durant les dernières décennies, la population résidente à Djerba est en croissance. Le nombre d'habitants n'a cessé de progresser, puisqu'il a même plus que doublé en passant de 68 220 en 1966 à 139 544 en 2004 (tableau 1). Malgré la baisse rapide de l'indice synthétique de fécondité nationale de sept enfants par femme en 1962 à deux au début des années 2000, Djerba connaît toujours une croissance démographique importante. Cette croissance démographique peut ainsi résulter d'une tendance migratoire vers Djerba à la suite des opportunités d'emplois sur le marché du travail. Elle est aussi le résultat d'une baisse du taux de la mortalité, sachant que le taux national a passé de 19 pour 1000 en 1960 à 5 pour 1000 en 2007. Ainsi, le taux d'accroissement moyen annuel qui était de 0,9 % au cours de la période de 1966-1975 a progressé sur la période 1984-2004 pour atteindre un taux annuel moyen de 2,03 % sur la période 1994-2004 (tableau 2). Il a dépassé la moyenne nationale tunisienne qui est de l'ordre de 1,21 %.

Tableau 1. Évolution démographique de la population à Djerba

Année	1966	1975	1984	1994	2004
Population	68 220	74 599	92 269	114 170	139 544

Source : INS, 1966, 1975, 1984, 1994 et 2004

Tableau 2. Taux d'accroissement moyen annuel par délégation entre 1984 et 2004

Délégations	1984-94	1994-04
Houmet Essouk	2	1,9
Midoune	2,6	2,7
Ajim	1,6	0,8
Total île de Djerba	2,1	2,03

Source : ODS, 2010

En 2004, la population à Djerba est composée de 31 402 ménages, soit 16,8 % des ménages au niveau du Sud-Est tunisien, alors que ce nombre était de 13 386 en 1975. Les ménages sont dispersés dans toute l'île, avec une concentration plus forte dans les endroits les plus favorisés ou s'installent les diverses activités économiques. Le recensement de 2004 révèle que ceux qui résident dans les deux pôles économiques de Houmet Essouk et Midoune sont plus nombreux que ceux qui ont choisi la région d'Ajim (tableau 3).

Tableau 3. Évolution du nombre de ménages à Djerba

	1975	1984	1994	2004
Houmet Essouk	5 417	7 846	10 060	14 767
Midoune	4 683	5 672	7 366	11 361
Ajim	3 286	3 617	4 133	5 274
Total île de Djerba	13 386	17 135	21 559	31 402

Source : INS, 1975, 1984, 1994 et 2004

Une diversité culturelle des immigrants à Djerba

Les immigrants en provenance des différentes régions tunisiennes sont connus par la diversité culturelle de sa population. Ces flux migratoires vers l'île de Djerba ont certes concerné en premier lieu les personnes des régions en difficultés socio-économiques du Sud-Est tunisien, notamment celles qui sont originaires des régions le plus proche de l'île. La région de Ben Guerdane connue depuis longtemps par le nomadisme de ses populations (Mzabi, 1988 : 642), est le principal pourvoyeur de migrants. L'intensité de ce courant migratoire a concerné aussi les régions de Beni Khedache et Sidi Makhlouf (Gammoudi, 2011 : 120).

Cette diversité de population observée dans l'île de Djerba est certainement engendrée par une diversité des pratiques culturelles et traditionnelles qui peuvent contribuer à renforcer l'image des territoires de départ des immigrants. À des degrés différents entre les immigrants, les cultures de chaque région, ont eu des impacts directs, indirects et de natures variées sur la vie socio-économique dans l'île de Djerba. En effet, d'après nos entretiens, l'importance du secteur du tourisme dans l'économie rurale a permis aux immigrants de mieux valoriser leurs cultures sociales et patrimoniales qui se présentent notamment comme des outils en faveur de la croissance économique et de la multiplication des postes d'emploi dans les divers secteurs économiques, en particulier celui du tourisme. Ainsi, des lieux d'exposition et de vente de produits artisanaux de tissage bédouin répondant aux besoins d'un pôle touristique, forment aujourd'hui un ensemble des activités de valorisation et de conservation des patrimoines socio-culturels spécifique de chaque région du Sud-Est tunisien. Les immigrants riches en tradition possèdent des privilèges particuliers pour mettre en valeur leur savoir-faire hérité des ancêtres. Les habitudes sociales et les héritages culturels de chaque région peuvent expliquer, jusqu'à un certain niveau, les variations observées dans la quantité de tissage sur le marché local dans l'île de Djerba. En effet, la légitimité et la volonté des immigrants de préserver et valoriser leurs patrimoines culturels (Richmond, 1984 : 559) semblent alors aujourd'hui jouer un rôle primordial dans le processus de développement. Dans le même registre, Hugues et *al.* (2006) font l'hypothèse que « les ressources patrimoniales, naturelles, historiques et socio-culturelles peuvent, avec le progrès technique, générer de nouvelles formes de développement local ».

Migration et valorisation du patrimoine socio-culturel spécifique de l'île de Djerba

La valorisation du patrimoine recouvre aujourd'hui toute dimension économique, sociale, culturelle et environnementale pour satisfaire toute action durable. C'est un processus de progrès de la productivité, d'innovations techniques des éléments matériels et immatériels qui peuvent contribuer à enrichir l'économie locale, au travers la diversification des activités de valorisation des patrimoines (Rallet, Torre, 2001 cités par Abichou, 2009 : 56). L'île de Djerba présente aujourd'hui une richesse patrimoniale qui constitue un potentiel important susceptible

d'être orienté vers le développement. Le tourisme et les diverses activités liées à la valorisation du patrimoine sont même devenues la source principale de revenu pour les ménages. Cette richesse économique a entraîné des changements profonds dans la vie sociale et le bien-être économique, non seulement pour les Djerbiens, mais aussi pour les immigrants à Djerba.

À Djerba, le secteur artisanal constitue une activité génératrice d'emplois et une importante source de revenu. Cette activité, très ancienne, a connu une véritable reconnaissance et insertion dans l'économie locale. Les mesures incitatives de l'État tunisien, à travers des programmes de développement local intégré et des stratégies de promotion et de conservation de ce patrimoine social, culturel et environnemental, a permis aux Djerbiens et aux immigrants à Djerba de mieux conserver cette richesse locale, d'encourager la production et de donner une réelle considération à ce savoir-faire local. Cette région qui abrite un vaste ensemble de savoir-faire locaux a initié d'importants programmes d'appui et de développement qui se sont traduits par l'installation de 33 unités de formation et de production dans le secteur artisanal, soit presque la moitié (46 %) des unités installées dans l'ensemble du gouvernorat de Médenine (ODS, 210). Les activités liées à la fabrication de poteries, de bijoux et de tissus, dont les Djerbiens ont héritées de leurs parents, ont été développées pour concerner aussi les immigrants à Djerba. La poterie, qui est une activité très ancienne par exemple à Gualala, a connu une remise à niveau afin de conserver ce patrimoine artisanal local. Le tissage des tapis est aussi une activité artisanale très développée dans l'île et il mobilise aujourd'hui des revenus importants pour les Djerbiens et pour les immigrants à Djerba (Gammoudi, 2011 : 84). La migration dans l'île de Djerba est une alternative de développement qui a pu contribuer à dynamiser non seulement l'économie locale, mais aussi la vie culturelle et sociale des immigrants. En bénéficiant des acquis socio-économiques et culturels de lieu de destination, la migration a modifié les structures sociales et a contribué à faire évoluer le mode de vie des ménages. Outre l'accroissement des revenus et l'amélioration des besoins essentiels des ménages, les immigrants ont pu profiter de la nouvelle culture artisanale à haute valeur ajoutée dans l'économie familiale.

Valorisation du savoir-faire bédouine spécifique des zones arides du Sud-Est tunisien

La stratégie de valorisation du savoir-faire spécifique des zones arides du Sud-Est tunisien dans l'île de Djerba est axée non seulement sur la commercialisation des produits artisanaux, mais aussi sur d'autres activités économiques dérivées, notamment celles qui sont en relation avec des micro-activités de valorisation des ressources potentielles du Sahara (chevaux et chameaux). Ces micro-activités qui utilisent des troupeaux de chevaux et de chameaux pour des promenades ont permis de former un ensemble d'unités génératrices d'emplois et incidemment ont pu donner une plus grande importance à la valeur de patrimoine et de savoir-faire en provenance de différentes régions arides du Sud-Est tunisien, notamment des régions de Beni Khedache et de Ben Guerdane. Pendant la haute saison touristique, durant l'été, ces micro-entreprises forment un ensemble d'activités dynamiques et réactives permettant de répondre aux besoins des touristes. Ces activités exercées sur place par des jeunes qui utilisent des troupeaux de chevaux et de chameaux pour des promenades, sont installées de part et d'autre dans la zone touristique de Midoune de l'île de Djerba.

Ces activités mobilisent parfois des moyens de production relativement conséquents dont les bénéficiaires sont les jeunes venant des régions généralement en difficultés socio-économiques. Nous avons interrogé des jeunes gens, qui exercent ces petits métiers pour dynamiser le

tourisme local, de manière à mieux comprendre leurs métiers, leurs attentes et leurs comportements vis-à-vis des touristes. Lors de l'entretien avec trois de ces jeunes qui proposaient des balades en chevaux et chameaux, il s'est avéré qu'ils occupaient une situation médiocre, puisqu'ils ne bénéficiaient que d'un faible revenu pour guider l'animal lors de la promenade. Les jeunes essaient d'attirer les touristes et de les convaincre à faire des tours de promenade sur le dos des animaux. Cette catégorie de jeunes travailleurs doivent soigner l'accueil auprès des touristes. Ils habillent des vêtements issus d'une vieille tradition bédouine et ils connaissent quelques éléments culturels se rapportant aux différentes techniques liées à ce métier.

Sur le plan économique, le rôle de l'élevage camelin dépasse celui d'une activité de promenade que les immigrants exercent pour maximiser le revenu durant les périodes de haute saison touristique. Ce type de cheptel a pu développer d'autres activités économiques dérivées, notamment celles qui sont en relation avec les poils et la peau du dromadaire pour la confection de tissus et d'autres articles artisanaux utiles. En effet, la caractérisation des produits finis du poil est indispensable pour la détermination de l'authenticité et la protection de ces produits, surtout dans les perspectives du développement du secteur artisanal (Moslah *et al.*, 2004 : 2).

La migration et la disparition progressive de patrimoine architectural de l'île de Djerba

L'urbanisation suivie par la modernisation des styles architecturaux n'a pas empêché quelques ménages djerbiens de conserver leurs propres styles d'habitat. Les constructions des maisons djerbiennes dans l'île sont soit de type « Houch », unité d'habitation de base qui constitue le « Menzel » pour les Djerbiens, soit de type « villa » qui forme une construction moderne. Les quelques "Menzel " qui se trouvent dans l'île se caractérisent par un espace de vie traditionnel et regroupent généralement tous les membres des ménages. Le Menzel est donc un habitat qui comporte des maisons Houch et d'autres constructions, par exemple pour les activités commerciales des membres des ménages. À côté de ces constructions, des petits jardins agricoles avec un puits d'eau font partie du Menzel (Bourgou, Kassah, 2008 : 101). Ce style architectural, qu'a connu l'île durant les siècles passés, s'est trouvé aujourd'hui en phase de mutation devant la modernisation du système d'habitat. La forte urbanisation ainsi que la nouvelle culture des immigrants à Djerba ont fait de l'île un nouvel espace engendré par des constructions modernes qui remplacent l'architecture traditionnelle djerbienne. Des villas et d'autres types des maisons ont remplacé l'ancien habitat djerbien. Le nombre d'habitations de type Menzel a diminué d'une façon remarquable, constituant une disparition progressive de ce patrimoine socio-culturel (Gammoudi, 2011 : 83).

Conclusion

La diversification des activités de valorisation des patrimoines artisanaux et socio-culturels dans l'île de Djerba est en accroissement continu. Le diagnostic général de la zone a montré que la mise en valeur touristique du patrimoine historique et culturel spécifique de l'île de Djerba et des régions de départ des immigrants peut représenter un capital vital pour le développement socio-économique de l'île. Les revenus, générés par les activités liées au tourisme, à l'artisanat, aux petits métiers et aux services, semblent alors aujourd'hui jouer un rôle non négligeable pour satisfaire les besoins et aspirations des populations djerbiennes. Vu l'ampleur de la migration dans l'île de Djerba, il est largement admis que les créations

d'emplois dans ses divers secteurs seront, très insuffisantes, pour satisfaire les besoins des futurs immigrants qui arrivent sur le marché du travail. En l'absence de sources d'emplois suffisantes et de stratégies de développement équilibré entre les différentes régions du Sud-Est tunisien, l'application d'une approche dite « développement local » des régions rurales continue à être problématique pour satisfaire les besoins des jeunes au chômage et stabiliser les gens dans leurs régions d'origine. Cependant, ce processus qui vise une meilleure contribution au développement des régions à forte tendance migratoire et qui présentent des richesses à valoriser n'est pas encore vraiment opérationnel. Les projets de développement des ces régions réputées difficile n'ont pas réussi à réduire les flux migratoires. Si les expériences passées en matière de développement et des conservations des ressources naturelles et patrimoniales ont été variées, elles ont montré leurs limites, la population rurale continuant à émigrer vers Djerba. Le modèle de développement de ces régions souffre de contraintes conjoncturelles relatives à l'insuffisance des investissements dans des activités de valorisation des patrimoines et de savoir-faire et au chômage qui s'accumule année après année.

Références

- Bourgou M., Kasbah A., 2008, *L'île de Djerba : tourisme, Environnement et Patrimoine*, Tunis, Cérès éditions, 210 p.
- Hugues Fr., Hirczak M., Senil N., 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Economie Régionale et Urbaine*, 5, pp. 683-700.
- Gammoudi T., 2011, *Emigration, immigration et développement dans l'île de Djerba (Sud-Est tunisien)*, Thèse en démographie et sciences sociales sous la direction de Frédéric Sandron, Université Paris Descartes, 297 p.
- Harris J. Todaro M., 1970, « Migration, unemployment and development: a two sector analysis », *American Economic Review*, Vol.1, 60, pp.126-142.
- INS (Institut National de Statistique), 1966, Les statistiques de recensement tunisien, Tunisie.
- 1975, Les résultats de recensement général de la population et de l'habitat en Tunisie.
- 1984, Les résultats de recensement général de la population et de l'habitat en Tunisie.
- 1994, Les résultats de recensement général de la population et de l'habitat en Tunisie.
- 2004, Les résultats de recensement général de la population et de l'habitat en Tunisie.
- Moslah M., Moumni Y., Harizi T., Msahli S., 2004, « Le poil du dromadaire et sa valorisation artisanale », Communication, colloque international *Applied research in textil*, CIRAT, 4 p.
- Mzabi H., 1988, *La Tunisie du Sud-Est : Géographie d'une région fragile, marginale et dépendante*, Thèse en sciences humaines et sociales sous la direction de Hafedh Sethom, Université de Tunis, 941 p.
- ODS (Office de Développement du Sud), 2010, Gouvernorat de Médenine en chiffre.
- ONTT (Office National du Tourisme Tunisien), 2010, Le tourisme tunisien en chiffres.
- Richmond Anthony H., 1984, « Adaptation et conflits socio-culturels dans les pays d'immigration », pp. 551-568, in : Lengyel P. et al., dirs, *La migration : tendances mondiales, flux régionaux et nationaux, adaptation, adaptation*, Paris, Unesco.
- Rallet A., Torre A., 2001 « Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation », *Economie Appliquée*, 1, pp.147-171.

Rôle de la migration dans la valorisation et la conservation des patrimoines socioculturels : cas de l'île de Djerba

Taoufik Gammoudi

Résumé

Pôle économique privilégié, pôle attractif des immigrants de toutes les régions de la Tunisie, notamment des régions du Sud-Est, l'île de Djerba, à travers le secteur du tourisme, a joué un rôle primordial dans la diversification des activités de valorisation des patrimoines locaux. Sur la base de méthodes quantitatives et qualitatives et grâce à un important travail de terrain mené à Djerba, l'objet de ce travail est de mieux comprendre le rôle de la migration dans le processus de développement et de conservation des patrimoines. Ce travail a finalement montré, d'une part que la migration a joué un rôle prépondérant dans la valorisation économique des patrimoines et la création de nouvelles perspectives d'emploi, d'autre part, que la nouvelle culture des immigrants à Djerba ont fait de l'île un nouvel espace engendré par des constructions modernes qui remplacent l'architecture traditionnelle.

Mots-clés : migration, valorisation, conservation, patrimoines socio-culturels, Djerba.

Abstract

As a privileged economic pole and a pole of attraction for immigrants from all regions of Tunisia, including regions of the Southern-east, through tourism, the region of Djerba, played a crucial role in the diversification valorization activities of local patrimonies.

Based on quantitative and qualitative methods and through an extensive fieldwork in Djerba, the object of this work is to better understand the role of migration in the process of development and patrimonies conservation. Finally, this work showed, firstly that migration has played a leading role in the economic valuation of assets and the creation of new job opportunities, secondly, that the new culture of immigrants have made Djerba a new space spanned by modern buildings that replace traditional architecture.

Keywords: migration, development, conservation, cultural patrimonies, Djerba.

ملخص

كقطب اقتصادي متميز لا يزال يستقطب المهاجرين من جميع أنحاء البلاد التونسية و خاصة من الجنوب الشرقي لعبت جزيرة جربة عبر قطاع السياحة دورا هاما في تنوع الأنشطة الاقتصادية المتعلقة بتثمين التراث المحلي.

الهدف من هذا العمل هو دراسة دور الهجرة في النهوض بالتراث و المحافظة عليه وذلك بالاعتماد على الطرق الكمية و النوعية لجمع المعطيات من خلال عمل ميداني بجزيرة جربة.

هذه الدراسة بينت أن الهجرة لعبت دورا متميزا في التثمين الاقتصادي للتراث عبر خلق فرص عمل جديدة و دورا سلبا على الهندسة المعمارية التقليدية بجزيرة جربة.

الكلمات المفتاح: الهجرة، التراث، جربة

**LE TERRITOIRE INSULAIRE DES ÎLES DE KERKENNAH (TUNISIE) :
PERCEPTION DE FRAGILITÉ ET MODALITÉS DE GESTION
ENVIRONNEMENTALE LOCALE**

MOUNIR JARRAYA

Assistant

Institut supérieur des études appliquées en Humanités de Mahdia

Université de Monastir

Laboratoire Syfacte, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax

jarrayam2001@yahoo.fr

MOHAMED HELLAL

Assistant

Institut Supérieur de Technologie de l'Environnement,

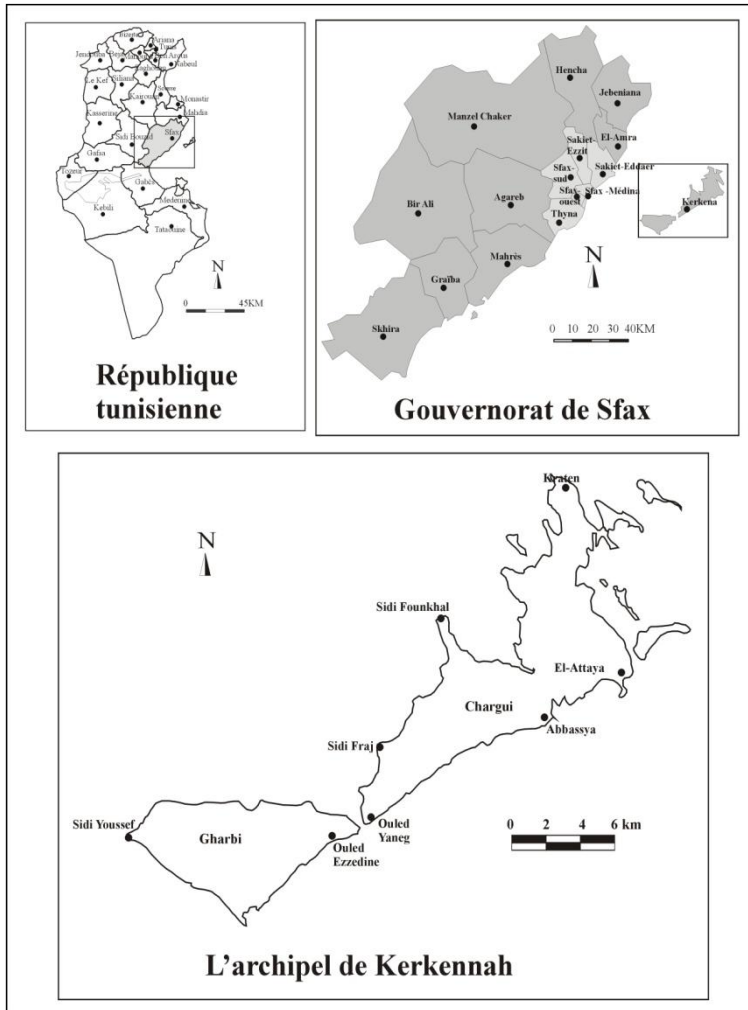
de l'Urbanisme et de Bâtiment -Université de Carthage

mohamed.hellal2012@gmail.com

L'archipel de Kerkennah appartient à la côte Nord du Golfe de Gabès. Il se localise à 20 km de l'Est de la ville de Sfax (*cf.* figure 1). Il se compose de 14 îles et îlots dont les deux plus grandes sont l'île de Gharbi ou Mellita et l'île Chargui, où se trouvent le siège de la délégation, celui de la commune et les principaux services administratifs (à Ramla). Allongé du Sud-Ouest (le port de Sidi Youssef) au Nord-Est (l'île de Roumadia) sur une longueur de près de 35km, l'archipel a une largeur maximale de 14km et une superficie de près de 157km².

Les îles sont des territoires délimités, sur lesquels les facteurs physiques (géomorphologiques, hydrodynamiques...) sont surexprimés. Elles constituent donc d'excellents champs d'études pour apprécier l'évolution des écosystèmes sur de courtes périodes (Dehoorne et Saffache, 2008 : 12). Selon Hervé Le Guyader (2007 : 28) « les îles sont des écosystèmes instables, en évolution permanente, qui constituent de véritables machines à éliminer les espèces [...]. En intervenant sur les îles, l'Homme a accéléré le processus ». Bien que le milieu physique dispose des composantes uniques et vierges, il se caractérise par une fragilité aiguë due à l'érosion marine et la salinisation des terres qui menacent les ressources de vie déjà limitées de la population de l'archipel. Cette fragilité est accentuée par une action anthropique qui a bouleversé l'équilibre existant entre l'Homme et son milieu insulaire depuis l'antiquité. L'exploitation intense et démesurée des ressources halieutiques, l'urbanisation et les problèmes générés ainsi que les aménagements touristiques pesaient lourdement sur l'environnement. La prise de conscience de la fragilité du milieu insulaire constitue l'une des prémisses d'une gestion environnementale durable au niveau local. Le territoire se présente comme un outil de développement qui implique les acteurs locaux dans la prise de décision. Le développement durable à Kerkennah passe par une vision globale qui appréhende ce territoire comme une entité dont la fragilité est liée au déséquilibre de son système anthropique.

Figure 1. La localisation géographique de l'archipel de Kerkennah



Source : APAL, 2001

Milieu physique et fragilité environnementale

La fragilité du milieu naturel a fait de l'archipel de Kerkennah un terrain propice aux différents agents d'érosion et exposé aux différentes formes de dégradation.

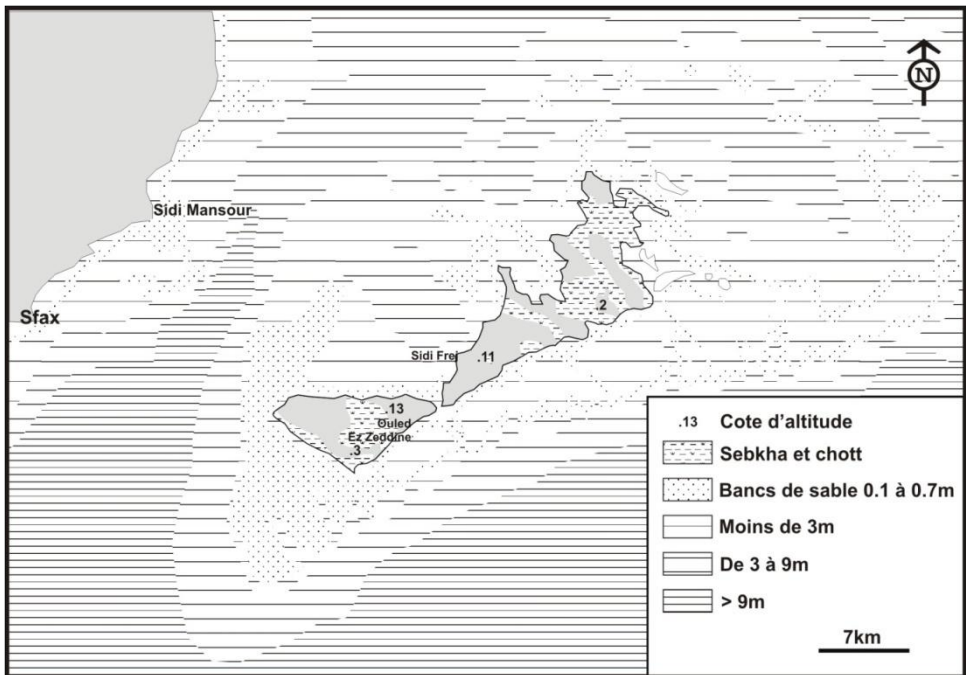
Topographie basse et dangers de changement climatique

Les élévations du terrain dues aux dunes mobiles ou fossiles ne sont particulièrement fréquentes qu'à l'île de Gharbi, autour de Ramla et sur les littoraux Sud-Est des îles (Oueslati, 1995 : 36). Les bas plateaux correspondent au relief le plus élevé dans les îles de Kerkennah.

Leurs altitudes restent cependant très faibles et se situent autour de 5 à 10m (cf. figure 2). Les points culminants se situent souvent dans les parties intérieures : c'est le cas des secteurs d'Ouled Ezzeddine (13m) et de la partie Est de Sidi Fraj (11m). Les sebkhas et les chotts occupent une superficie de près de 45km², soit le 1/3 de la superficie totale. Ils se développent essentiellement dans les parties littorales mais, par endroits, ils s'étendent à l'intérieur de l'archipel. Ces terrains sont bordés par des marais maritimes qui sont reconnaissables par leur végétation halophile serrée, formant les schorres qui constituent une richesse écologique importante puisqu'ils attirent les oiseaux migrateurs.

Face au changement climatique, certaines régions de la Tunisie s'avèrent plus exposées aux risques multiples engendrés par un tel phénomène qui va s'accroître, devant le peu d'intérêt manifesté par certains dirigeants des pays influents du monde, mais potentiellement pollués, pour atténuer l'ampleur des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement de la Terre (Gemenne, 2010 : 37). L'état des lieux caractérisant les littoraux de certaines îles topographiquement à basse altitude, notamment à l'approche du rivage, dont Kerkennah, pousse à l'inquiétude. La Tunisie risque de connaître une augmentation de température située entre 1,8 et 4,7°C durant le siècle en cours. Comparée à celle enregistrée entre 1860 et 2006 (0,6°C), cette hausse est loin d'être négligeable. L'élévation du niveau de la mer devrait se situer aux alentours de 60 centimètres. Ces changements ne seront pas perceptibles à court et à moyen termes. Il faudrait au moins 30 ans pour s'en rendre compte.

Figure 2. La topographie continentale et sous-marine de l'archipel de Kerkennah



Source : Oueslati, 1995

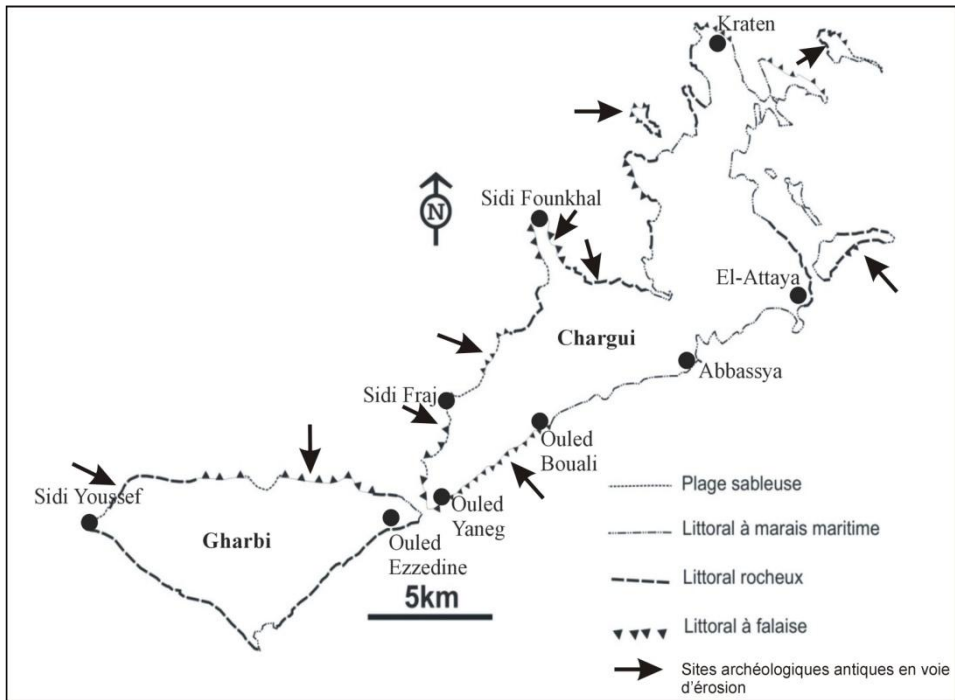
La vulnérabilité de l'archipel a été constatée par un réchauffement de 3°C entre 1993 et 2009, avec comme corollaire une élévation du niveau de la mer et un envahissement de la terre. Cette élévation accélérée du niveau de la mer touche plus de 78km de littoral fragiles de l'archipel. Les mouvements enregistrés de la marée dans le port de Sfax sont trois fois plus élevés que la moyenne mondiale. Il en résulte qu'une élévation de 50 centimètres de niveau marin risque de causer une perte de 4500 ha de terres (soit 30 % de la superficie totale) d'ici une trentaine d'années. La tempête du 16 janvier 2010 où la mer a pénétré plus de 50m dans le continent, en provoquant la submersion de vastes étendues, est l'un des événements qui sont restés gravés dans la mémoire des habitants de l'archipel.

Le littoral et le problème de l'érosion

L'archipel de Kerkennah se caractérise par l'opposition flagrante entre ses côtes orientales très rectilignes et ses côtes occidentales et septentrionales très découpées, montrant ainsi un paysage de caps ou « Rass » et de criques (cf. figure 3).

Le long de ce littoral, ce sont les falaises, les littoraux rocheux et les terrains de sebkhas et à marais maritime qui dominent le paysage. Les plages ne se forment que dans les fonds des criques dans la partie occidentale. Elles sont très discontinues, étroites et peu épaisses. Leur alimentation en sédiments continentaux reste cependant difficile, en raison de l'absence d'un réseau hydrographique capable de les alimenter en sédiments. La topographie de l'archipel peut constituer à la fois un facteur et une contrainte pour le développement touristique. En effet, cette topographie diversifiée, aussi bien au niveau sous-marin qu'au niveau continental, offre une certaine spécificité à l'archipel qui exerce une certaine attraction sur les nouveaux visiteurs. Des hauts fonds, des îlots, une typologie variée et un tracé irrégulier des côtes confèrent une certaine originalité à l'archipel (cf. figure 2). Par ailleurs, la topographie continentale peu élevée et l'exposition d'une bonne partie des terres au risque de la submersion par les hautes marées ou suite à des tempêtes limitent les possibilités de l'usage diversifié de l'espace insulaire, en particulier l'installation des équipements touristiques.

Figure 3. Typologie des côtes et localisation des sites archéologiques en voie d'érosion dans les îles de Kerkennah



Source : Oueslati, 1995

Le tracé irrégulier du trait de côte surtout à l'île Chargui et les indices morphologiques et archéologiques montrent que l'érosion marine constitue le phénomène le plus préoccupant dans l'archipel. Au niveau des falaises, le façonnement des encoches dans la partie basale est responsable du recul du trait de côte par éboulement (Oueslati, 2004 : 381). Les cas sont nombreux à Borj Lahsar, Kraten, etc, où les témoins archéologiques attestent l'importance de cette érosion (figure 3). Par marée basse, nous apercevons, à Borj Lahsar et à environ 200m au large du rivage, des vestiges d'une construction antique (cf. photo 1). L'élévation du niveau marin, la subsidence de l'archipel, la faiblesse des précipitations et donc de réseau hydrographique, l'ouverture des carrières pour l'exploitation des grès marins dans les constructions, l'exploitation des sables de plages et des petites dunes pour la construction en front de mer et l'impact des aménagements portuaires, qui ont perturbé la circulation de la dérive littorale chargée en sédiments, sont tous des facteurs qui expliquent le phénomène de l'érosion à Kerkennah.

Ressources en eaux limitées et salinisation des terres

La faiblesse des pluies n'a pas favorisé la formation d'un réseau hydrographique important. Le niveau de la nappe phréatique est très proche de la surface (moins de 3m de profondeur). Sa salinité est inférieure à 3 g/l, tandis que l'épaisseur de la lentille d'eau est très faible (1m)

(CRDA de Sfax, 1994 : 17). La possibilité d'exploitation de cette nappe est très faible et tout abus pourrait engendrer une augmentation de la salinité. La présence des murs antiques dans des sebkhas n'est qu'un témoin incontestable de l'évolution de la salinisation depuis l'antiquité. Ce phénomène est reconnaissable aussi à partir des constructions récentes (Marabouts de Sidi Messaoud, Sidi Amor,...) qui se trouvent aujourd'hui dans des terrains régulièrement inondés pendant une bonne partie de l'année (Oueslati, 1995, 42). La progression de la salinisation menace donc la qualité des sols et la richesse écologique de l'archipel et aboutit à l'extension des sebkhas.

Photo 1 : Hajret El-Baou, vestige d'une construction ancienne, émerge à marée basse à environ 200 m au large du rivage de Borj Lahsar visible à l'arrière plan de la photo



Source : Oueslati, 1995

Ces différentes formes de dégradation posent des problèmes sérieux aussi bien pour le présent que pour le futur de l'archipel. Elles risquent de constituer une menace de plus en plus sérieuse pour l'archipel comme un espace vivable.

La responsabilité anthropique dans l'accentuation de la fragilité

L'importance de la pression humaine depuis l'antiquité ainsi que la densité des travaux d'aménagement récents ont fait des îles de Kerkennah un espace, où les formes de la dégradation dues à la fragilité environnementale sont accentuées par l'Homme.

Urbanisation continu et problème d'assainissement

Les îles de Kerkennah totalisaient 7497 logements en 2004, soit une augmentation de 1955 unités par rapport à 1994. Cette croissance rapide est liée d'abord à l'accroissement

démographique (de 14062 à 14400 habitants entre 1994 et 2004) et l'importance des logements secondaires : une moyenne de 1,9 logements/ménage (INS, 2004, 46). Au total, près de la moitié des logements sont totalement inoccupés en hiver. Seule une petite proportion de ménages vit dans des logements branchés au réseau de l'Office national d'assainissement (ONAS). La nappe phréatique et les sebkhas et même la mer se trouvent donc menacées par les rejets d'eaux usées domestiques. La densification du tissu urbain dans les villages et la prédominance du type d'hébergement individuel justifient la nécessité de l'assainissement. Nous soulignons aussi que l'été où la population de Kerkennah augmente spectaculairement, connaît une très forte pollution de l'écosystème insulaire à cause de l'immense rejet des eaux usées non traitées. Bien qu'une station d'épuration soit installée à Ramla depuis 2007 avec une capacité d'épuration de 2700 m³/jour, celle-ci nécessite une extension pour renforcer le réseau surtout dans la zone de Ramla. La programmation d'une deuxième station d'épuration est donc indispensable pour équiper la prochaine zone touristique écologique à Sidi Founkhal.

L'activité touristique et la fragilisation du littoral

Actuellement, l'archipel de Kerkennah ne compte que six unités hôtelières et trois auberges qui ont une capacité de 738 lits (2009) (Hellal, Jarraya, 2012 : 111). Ces unités se concentrent essentiellement dans la zone touristique de Sidi Fraj. Sous l'impulsion de l'État, celle-ci a connu depuis les années 60 des aménagements successifs. Bien que la totalité des hôtels appartiennent à des promoteurs, le pouvoir public a apporté son appui à ce secteur par la réalisation et l'amélioration des infrastructures et par l'accord des crédits bancaires aux investisseurs. Parallèlement à l'activité hôtelière, une autre à vocation résidentielle caractérisait les îles de Kerkennah depuis quelque temps. Ce sont des kerkenniens de pure souche, dont la plupart habitent à Sfax et à Tunis, qui ont initié cette activité. Ces réalisations ont contribué à augmenter la pression sur les quelques plages susceptibles propices à l'activité balnéaire et qui se trouvent au Nord des îles.

Les interventions anthropiques qui visent l'adaptation du milieu littoral aux exigences de l'activité touristique (hôtels, routes, restaurants, port, digues...) avaient des impacts négatifs sur le littoral. En effet, les aménagements récents comme la grande digue située à Sidi Fraj, jouant le rôle d'un port pour les pêcheurs, aggravent le problème de l'érosion marine. La digue perturbe le transit des matériaux véhiculés par la dérive littorale, modifiant ainsi le tracé des rivages adjacents. Il en résulte un engraissement de la plage au Nord de la digue (*cf.* photo 2) et un amaigrissement au Sud de celle-ci (*cf.* photo 3). La fragilisation due au tourisme ne se limite pas seulement aux impacts des installations hôtelières et des aménagements accompagnants, mais aussi à l'hyper-fréquentation des estivants. La multiplication par dix de la population de Kerkennah, pendant les vacances d'été, est à l'origine d'une forte pression sur les plages. Les formes de dégradation sont multiples : nous pouvons citer le creusement des passages dans les dunes et la chute des blocs au niveau des falaises. Nous notons aussi la détérioration de la végétation naturelle littorale qui maintient le sol contre l'action de l'érosion ainsi que l'atteinte des palmiers. Ces derniers malgré leur nature sauvage, ils ont été l'objet d'une attention particulière des habitants de Kerkennah.

Photo 2. La partie engraisée par la dérive littorale au Nord de la digue de Sidi Fraj



Source : clichés Jarraya et Hellal, 2010

Photo 3. La partie érodée du littoral au Sud de la digue de Sidi Fraj



Source : Clichés Jarraya et Hellal, 2010

La gestion environnementale locale

Tout au long de l'histoire, le kerkennien s'est familiarisé avec son territoire. Il a su s'adapter à ce milieu fragile et confronter les problèmes d'ordre environnemental et, par la suite, d'ordre urbain et économique qui en surgissent. Le développement des ressources de ce territoire insulaire pourrait constituer la base d'un tourisme spécifique.

La dynamisation de l'économie locale

Compte tenu de la crise socio-économique et écologique de l'archipel, les différents acteurs aux niveaux local, régional et national, ont conçu plusieurs projets. C'est le cas du projet « Préservation des ressources naturelles des îles Kerkennah » financé par le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM). Ce projet vise à développer une nouvelle approche de gestion de l'archipel basée sur l'implication de la population dans un aménagement intégré de l'île étant axé sur la conservation de la biodiversité et la valorisation du savoir-faire local. D'autres projets intéressent l'agriculture comme le projet tuniso-italien pour la valorisation des palmiers dattiers.

Le développement du tourisme écologique

Bien que les plages soient réduites à Kerkennah, l'insularité, les décors paysagers constituées de petites maisonnettes entourées par quelques champs d'arboricultures, puis d'un oasis sauvage, ainsi que les petites barques des pêcheurs dispersés dans une baie azurée formaient une potentialité pour y développer un produit touristique balnéaire qui s'appuie sur les avantages du dépaysement et du repos. Actuellement, c'est le tourisme de la classe moyenne, constituée des fonctionnaires et des cadres moyens, qui se développe le plus à Kerkennah. Grâce à son aspect insulaire, les touristes internationaux et les touristes nationaux pourront faire fonctionner les structures touristiques pour toute l'année. Par ailleurs, la demande incessante pour des lits résidentiels et touristiques d'un côté et la fragilité des îles d'un autre côté imposent une intervention prospective spécifique. D'ailleurs, la rareté des plages et la fragilité du site ne permet pas la réalisation d'une zone classique.

Le tourisme ne peut être durable que si les constituants du système territorial soient en équilibre. Il faudra donc tenir compte des enjeux et des intérêts de tous les acteurs, sans faire avancer les intérêts économiques. D'ailleurs, la crise du système touristique tunisien trouve ses origines dans la nature de ce secteur qui s'appuyait initialement sur l'hôtellerie capitaliste (Hellal, 2010 : 12). Le tourisme constitue un atout très important susceptible d'augmenter la richesse et de participer à la dynamique sociale et démographique à Kerkennah qui exerce une certaine attraction sur une clientèle spécifique qui se veut soucieuse de l'environnement. De plus, « l'insularité offre un cadre exceptionnel d'expérimentation des principes du tourisme durable. Progressivement, certaines îles s'emparent de cet enjeu et deviennent de véritables laboratoires du tourisme durable » (Lombard, Labescat, 2010 : 8). Bien que l'éloignement soit un handicap pour les habitants de l'île, « il est aussi un atout pour la clientèle touristique, car il renforce le sentiment de rupture » (Saby, 2010 : 29). Il reste donc toujours dans l'imaginaire touristique des espaces de repos et de dépaysement. Si l'insularité, qui est à notre avis toujours à la « mode », a fait de Djerba une destination touristique balnéaire par excellence, elle est à même de relancer le développement touristique aux îles de Kerkennah. D'ailleurs, les ingrédients d'un tourisme durable sont là, pour développer une nouvelle destination qui est capable d'enrichir le produit touristique tunisien.

Les futurs projets touristiques devront nécessairement respecter le cachet architectural local, en adoptant une architecture écologique. Pour les nouvelles constructions, nous devons recourir à des matériaux et à des méthodes de mise en œuvre propres au site. D'ailleurs, l'utilisation des matériaux locaux revient certainement moins chère et plus écologique. En plus, les caractéristiques physiques de ces matériaux (pierre, sable, chaux) et les traditions de construction leur confèrent des qualités d'isolation thermique appropriées au climat local et une économie d'énergie (chauffage en hiver, climatisation en été) permettant un minimum de confort.

D'ores et déjà, les îlots non habités du Kerkennah font l'objet des promenades en felouque⁷⁰, qui sont organisés d'une manière clandestine par les locaux. Ce qui en fait un produit touristique original qui doit être bien restructuré par les autorités puisqu'il est susceptible d'attirer les touristes et de procurer des revenus supplémentaires aux pêcheurs.

L'initiative privée et de société civile pour la valorisation du patrimoine : trois projets

Quelques initiatives privées commencent à tracer un nouveau chemin d'un tourisme responsable à Kerkennah.

Le tourisme archéologique au cœur de l'espace touristique

La société privée British Gaz, qui exploite un gisement aux larges de Kerkennah, a pris l'initiative de financer, en 1993, la fouille autour du fort historique Borj Lahsar, principale zone archéologique à Kerkennah. Cette zone doit son importance à sa position centrale entre la future zone écotouristique de Sidi Founkhal au Nord⁷¹ et celle de Sidi Fraj au Sud. Dans le cadre du développement durable, le fort qui date de l'époque hispano-turque et le port phénicien de Cercina⁷² pourraient être valorisés dans le cadre d'activités « écologico-culturelles ». Compte tenu des richesses archéologiques, l'Institut National du Patrimoine (INP) compte créer un antiquarium à Borj Lahsar où seront exposés les vestiges romains découverts dans ce site. Par ailleurs, une bonne partie de la zone archéologique se trouve sous

⁷⁰ La felouque est une embarcation qui mesure 7 à 8 mètres de long. Elle est gérée d'une voile latine triangulaire accrochée au mât par une antenne. Les haubans maintiennent le mât perpendiculaire à la barque (Louis, 1961).

⁷¹ Ce projet, annoncé depuis la fin des années 80, devrait couvrir une superficie de 80 ha sur un site offrant une vue panoramique sur la côte Nord de l'archipel. Il vise une clientèle acquise à l'écotourisme et propose la construction de quatre hôtels haut de gamme d'une capacité de 2550 lits et d'une résidence de type traditionnel (450 lits). Des centres d'animation et de loisirs balnéaires sont prévus. Le plan d'aménagement envisage des appontements pour l'accostage des barques à rames ou des voiliers et un observatoire qui fera découvrir les richesses naturelles de la zone et un arboretum. Cette zone devrait offrir au tourisme tunisien l'opportunité de se placer sur un nouveau créneau et à l'archipel de Kerkennah de dynamiser sa situation socio-économique. Pour que cette zone écologique se distingue, sont prévus des sentiers équestres et pédestres. Seule la route qui dessert la zone en la reliant à Ramla a été réalisée en 2002. En fait, le coût de l'aménagement (plus d'un million de dinars) freine la concrétisation du projet qui reste en attente d'un investisseur étranger pour compléter le capital de la Société d'Etudes de Développement et d'Aménagement Touristique des Iles de Kerkennah (SODATIK, dotée d'un capital social de 2360 MD) ou d'un concessionnaire qui prenne la totalité du projet.

⁷² Les phéniciens ont foulé les rivages de Kerkennah au début de l'âge du fer. La position stratégique de l'archipel pousse Carthage à s'y installer 600 ans av. J.-C. Après la destruction de Carthage en 146 av. J.-C., Cercina prend une importance stratégique et économique particulière, due à sa proximité de Thanae (Thyna), port commercial actif par lequel l'état numide exporte du blé. Rome utilise Kerkennah comme relais du commerce du blé dans la petite Syrt, mais l'archipel représente aussi, grâce à ses richesses halieutiques, un énorme pôle de production et d'exportation de salaisons et de sauces de poisson.

l'eau de la mer qui ne cesse d'avancer sur les ruines (APAL, 2001 : 31). C'est la raison pour laquelle l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) a ordonné, en 2001, la réalisation de « L'étude de la zone sensible Borj Lahsar Kerkennah », pour protéger ces ruines. L'objectif est de doter cette zone écologiquement fragile d'outils de maîtrise et de gestion du milieu naturel et de mettre en place les instruments juridiques nécessaires à un emploi cohérent et rationnel des sites décrétés vulnérables.

Le rôle de la société civile pour la valorisation du patrimoine local

Le centre et l'association CERCINA (1998) est une association académique qui se charge de la réalisation des études⁷³. Elle a pour objectif de stimuler les recherches sur les îles et l'insularité dans la Méditerranée par l'organisation de colloques et la publication de leurs actes. Elle a une deuxième activité sur le terrain, notamment l'organisation des visites dans les îles inhabitées, comme Roumadia qui se trouve à l'extrême Nord de l'archipel, qui contient des ruines préhistoriques et dans l'île Ragadia, où se trouve un monastère antique. Le centre *CERCINA* a constitué le musée du patrimoine insulaire d'El-Abbassya, qui rassemble, classe et conserve des objets insulaires ayant un intérêt historique, ethnographique, artistique et civilisationnel. Il représente des objets d'art, des scènes de la vie quotidienne, les fêtes et des personnages politiques et historiques qui ont eu dans le passé une relation avec Kerkennah.

Dar Kerkennah : un hôtel écologique et de charme à Kerkennah

Le nouvel hôtel, qui est nommé *Dar Kerkennah*, évoque l'image d'une bâtisse construite à l'ancienne et se distingue au loin par ses sept coupoles. Il est érigé dans un site quasiment inhabité, au milieu des vergers plantés de vignes, de figuiers, de palmiers et d'oliviers (cf. photo 4). De style architectural kerkennien, cet hôtel possède un patio avec piscine entourée par des arcades semi-ceintre et une skifa typique de maison kerkenienne. Il reflète la sobriété de l'architecture locale puisqu'il est construit en deux étages et blanchi à la chaux. Ouvert depuis mars 2010, il possède sa propre plage et se situe à proximité du site archéologique de Borj Lahsar. *Dar Kerkennah* est le premier hôtel en Tunisie qui possède une vue sur des ruines et le huitième dans le monde. La capacité de cet hôtel est de 43 lits (15 chambres et une suite). Le promoteur de l'hôtel, ingénieur agronome de formation et originaire de Kerkennah, refuse de s'engager avec des tour-opérateurs qui imposent leurs prix. Il a construit un site internet pour permettre une meilleure visibilité de son hôtel, faciliter la communication et la réservation de ses clients.

⁷³ CERCINA a organisé quatre sessions pour la journée d'art insulaire : « Hached aux yeux d'artistes », « Le palmier est l'équilibre environnemental », « Animal et fibre végétal » et « Le Golf de Gabes et acculturation ».

Photo 4. L'hôtel écologique Dar Kerkennah au milieu des vergers



Source : Clichés Jarraya et Hellal, 2010

Il compte sur la bonne réputation (la bouche à l'oreille). Ce jeune promoteur classe son unité comme hôtel écologique et de charme dont l'activité n'est pas basée sur le balnéaire, mais sur le bien-être, le dépaysement, la nature préservée et la proximité des monuments. Il a prévu de générer une électricité d'origine solaire. Cet hôtel offre la possibilité à ses clients de faire des promenades en vélo et à cheval. Par ailleurs, ces initiatives privées qui visent le développement d'un nouveau type de tourisme à Kerkennah restent ponctuelles et sans une véritable cohérence.

Vers une vision stratégique globale pour restructurer du système de développement local

Depuis l'antiquité, le savoir-faire local s'adapte aux spécificités physiques de l'archipel. Au-delà de cet aspect, les Kerkeniens ont bâti, pendant plusieurs années, leur économie sur l'équilibre biologique de l'écosystème. Pour réussir l'insertion du tourisme dans le système économique local, il est primordial de réaliser un Schéma Directeur de Développement touristique parallèlement à un autre Schéma Directeur d'Aménagement qui tient compte de la fragilité environnementale du territoire. En matière d'urbanisme, les anciens Kerkenniens ont l'habitude de construire sur des terrains élevés par rapport au niveau de la mer. Les habitations s'intègrent harmonieusement dans le paysage. En terme architectural, les maisons se caractérisent par une architecture sobre, qui répond à l'organisation patriarcale des familles. Les chambres, qui s'articulent autour du patio et de la chambre des parents, sont longues, étroites et simples. Le dessin du poisson qui figure la plupart du temps sur la porte sert, selon l'imaginaire kerkennien, à chasser les démons. .

Le fait que le paysage urbain de l'archipel est toujours agrémenté par des coupoles des zaouïas prouve que le spirituel est toujours important à Kerkennah qui compte 100 marabouts. Ceci dit, Kerkennah commence à perdre ses spécificités architecturales et urbaines, à cause de l'évolution des constructions illicites, à l'exception du village d'Ouled Yaneg qui garde relativement son originalité. Face à cette dégradation, il est primordial de réaliser un plan d'aménagement pour chaque village de l'archipel. Par ailleurs, pour que cet encadrement territorial soit efficace, il est nécessaire d'installer dans chaque village une municipalité rurale. Car, jusque là il n'existe qu'une seule municipalité qui est celle de Ramla qui est incapable de contrôler en matière urbaine un territoire très étendu. Face à la faible présence des investisseurs extérieurs et des touristes internationaux, il est intéressant que les acteurs locaux développent un marketing territorial. D'ailleurs, le festival annuel de la pêche aux poulpes qui s'organise entre le 21 et 24 mars mérite d'avoir une dimension internationale pour véhiculer une image touristique spécifique de l'archipel. Il prend comme emblème le poulpe qui est un produit de terroir susceptible de mettre en relief la valeur écologique du produit touristique kerkennien. Par ailleurs, les fruits de mer frais et le savoir-faire font une richesse gastronomique spécifique à Kerkennah⁷⁴. Le produit culinaire, la qualité de l'air, l'hospitalité des pêcheurs, sans oublier le célèbre folklore de Kerkennah, sont tous des atouts supplémentaires pour le développement touristique.

Conclusion

L'archipel de Kerkennah se caractérise par un paysage relativement varié et par une richesse écologique indéniable. Toutefois, elles présentent des contraintes naturelles qui s'accroissent par une action anthropique qui fragilisent davantage ce territoire vulnérable. À travers l'histoire, les habitants des îles se sont adaptés aux spécificités naturelles de leur territoire pour créer un savoir-faire spécifique à eux en matière de pêche et d'agriculture maraîchère. D'ailleurs, en dépit du littoral et de l'aspect insulaire, l'originalité de Kerkennah constitue des potentialités de développement qui tardent à être mobilisés. Les contraintes liées au transport et à la fragilité du site sont derrière l'hésitation des autorités à contribuer à un véritable développement. Toutefois, à travers notre analyse, nous avons montré que la fragilité du territoire constitue en elle-même, un atout à même de créer un produit touristique original à Kerkennah et d'attirer une clientèle spécifique afin de faire fonctionner la structure hôtelière durant toute l'année. Kerkennah pourrait faire l'objet d'un tourisme durable qui s'intègre aux activités économiques préexistantes et qui valorise les spécificités patrimoniales et naturelles de ce territoire insulaire. Les acteurs locaux sont appelés à jouer un rôle important dans le développement de leur territoire à travers leur implication dans une planification stratégique globale et un marketing territorial qui valorise les spécificités de leur archipel. L'initiative privée est fortement présente à Kerkennah, mais cet effort est tellement dispersé à tel niveau qu'il limite tout impact concret sur le développement socio-économique de l'île. L'intégration des aspects patrimoniaux, culturels et naturels dans le cadre d'une stratégie commune qui rassemble tous les acteurs et basée sur la communication entre eux et avec un passé riche et une nature unique peut aboutir à une véritable gestion durable de cet espace insulaire vulnérable.

⁷⁴ Il y a plusieurs plats qui spécifient Kerkennah : le poulpe sauté, la soupe au poulpe, « marka bel galite » qui est une sorte de soupe qui se mange avec un type de pain qui est importé par les pêcheurs Siciliens, les Mechoui de poisson de « Drayen » ou « Chrafi ».

Références

- Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), 2001, *Zone sensible Borj Lahsar-Kerkennah*, COMETE Engineering, 105 p.
- Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) de Sfax, 1994, *Projet de développement agricole intégré des délégations de Mahrès et Kerkennah*, CRDA, Vol. 2, 52 p.
- Dehoorne O., Saffache P., 2008, *Mondes insulaires tropicaux*, Paris, Éd. Ellipses, 251 p.
- Gemenne F., 2010, *Géopolitique du changement climatique*, Paris, A. Colin, 255 p.
- Hellal M., 2010, « La crise du système touristique tunisien », Communication, XXVI^{ième} journée du développement de l'Association Tiers-Monde, Strasbourg, 2-4 juin 2010, 17 p.
- Hellal M., Jarraya M., 2012, « Les perspectives du développement touristique durable dans un territoire insulaire vulnérable : le cas des îles de Kerkennah », *Mondes en Développement*, 157, pp. 111-118.
- Institut National de la Statistique (INS), 2004, *Recensement de la population et de l'habitat*, Tome 3, 109 p.
- Lombard N., Labescat G., 2010, « Les îles laboratoires du tourisme durable », *Insularité et tourisme durable, Espaces : Tourisme et loisir*, 278, pp. 8-13.
- Le Guyader H., 2007, « L'érosion est encore réversible », *Naturellement*, 91, pp. 28-30.
- Louis A., 1961, *Les îles Kerkennah, Etude d'ethnographie tunisienne et de géographie humaine*, Publications de l'Institut des Belles Lettres Arabes, Tome 1, 418 p.
- Oueslati A., 1995, *Les îles de la Tunisie*, Tunis, Publication du CERES, 368 p.
- 2004, *Littoral et aménagement en Tunisie*, ORBIS, 534 p.
- Rhouma A., Labidi A., 2006, *Diagnostic participatif de l'état de la pêche traditionnelle aux îles Kerkennah*, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 42 p.
- Saby G., 2010, « L'avenir de l'île d'Yeu passe par le tourisme, mais pas seulement », *Revue Espaces*, 278, pp. 29-37.

**Le territoire insulaire des îles de Kerkennah (Tunisie) :
Perception de fragilité et modalités de gestion environnementale locale**

Mounir Jarraya et Mohamed Hellal

Résumé

Le territoire insulaire de Kerkennah se caractérise par une configuration physique spécifique dont la fragilité est due à plusieurs facteurs naturels, tels que le changement climatique et l'érosion marine, auxquels s'ajoute l'origine anthropique qui intensifie la vulnérabilité de l'archipel et contribue à sa dégradation environnementale. L'instauration d'une activité touristique à Kerkennah doit tenir compte des spécificités de cet espace fragile, en intégrant les différents acteurs susceptibles de mettre en place une gestion environnementale des potentialités naturelles originales de l'archipel, et ce dans le cadre d'un tourisme durable.

Mots-clés : fragilité, territoire insulaire, acteurs, gestion environnementale, tourisme durable.

Abstract

The insular territory of Kerkennah is characterized by a specific physical configuration. The environmental fragility is caused by several natural factors like climate change and marine erosion. However, this fragility has anthropogenic origin which has intensified the vulnerability of the archipelago to environmental degradation. The foundation of a touristic activity has to take into account the sepcificities of this fragile space, by integrating various actors who will opt for an environmental management of the original natural resources of the archipelago within the framework of sustainable tourism.

Keywords: fragility, insular territory, actors, environmental management, sustainable tourism.

ملخص

يتميز أرخبيل قرقنة بخصائص طبيعية فريدة. عدة عوامل طبيعية تفسر الهشاشة البيئية لهذا الأرخبيل مثل ظاهرتي التغير المناخي و الإنجراف البحري. لكن لهذه الهشاشة أيضا أسباب بشرية ساهمت في تفاقمها و في حدة التدهور البيئي الذي يشهده الأرخبيل. إن إرساء نشاط سياحي يتطلب أخذًا بعين الإعتبار خصوصيات هذا المجال الهش و هو ما يقتضي تشريك عدة أطراف فاعلة تنتهج تصرفا بيئيا محكما في الإمكانيات الطبيعية الفريدة التي يزخر بها الأرخبيل و يتم ذلك في إطار سياحة مستدامة.

الكلمات المفتاحية : الهشاشة، الأرخبيل، الأطراف الفاعلة، التصرف البيئي، السياحة المستدامة.

AIRE MARINE PROTÉGÉE DANS LES ÎLES KURIAT À MONASTIR : ÉCOTOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

MAROUAN MBAREK

Doctorant en économie

LARMA – IRD

Université El Manar Tunis

Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis

marwen_12@hotmail.com

Depuis 1977, lors de la création du parc national Zembra et Zembretta, la Tunisie s'est engagée pour mettre en place une politique environnementale capable de protéger son environnement marin et côtier qui ne cesse de se dégrader. Ceci est dû aux fortes pressions naturelles et anthropiques (réchauffement climatique, pêche, tourisme, urbanisation...) s'exerçant sur les côtes tunisiennes qui s'étendent sur plus de 1300 km. Vu l'importance de ses zones humides (plus de cent zones), le nombre considérable des îles et îlots (60 îles et îlots) et dans le cadre de la protection de l'écosystème et la biodiversité marines et côtières, la Tunisie est en cours d'instaurer un réseau d'aires marines protégées (APAL et CAR/ASP, 2010). En effet, la Tunisie a créé deux aires marines protégées (l'archipel de la Galite et l'archipel de Zembra) et a un projet d'en créer d'autres dans les zones suivantes : les îles Kuriat, la partie Nord-est de Kerkennah, le littoral entre Cap Negro et Cap Serrat et l'île de Kneiss.

Les îles Kuriat qui sont le refuge de certaines espèces menacées comme la tortue caouanne (*Caretta caretta*), sont donc parmi les futures aires marines protégées. Ces deux îles se distinguent par un écosystème marin et côtier important pour l'équilibre biologique dans la zone (APAL et CAR/ASP, 2010). En effet, leur richesse écosystémique stimule certaines activités économiques (pêche, tourisme, plongée sous marine...) dans le gouvernorat de Monastir. L'une de ces deux îles accueille déjà plus de 40 000 visiteurs dans le cadre des excursions touristiques journalières. Une fois une AMP établie sur le lieu, les activités touristiques actuelles seront mieux contrôlées et organisées ce qui permettra une diminution des pressions anthropiques en grande partie générées par ces activités. Dans ce sens, l'Aire Marine Protégée (AMP) paraît comme un catalyseur efficace pour rendre les activités touristiques plus durables et développer l'écotourisme. L'objectif de ce travail est, en premier lieu la présentation d'une AMP comme nouvel instrument de gestion des ressources naturelles. En second lieu, on traitera du lien entre les aires protégées et la nouvelle forme du tourisme durable ; « l'écotourisme ». Enfin, à travers des enquêtes directes, on tentera de déterminer le consentement moyen des visiteurs à payer et les impacts de cette future AMP dans îles Kuriat à Monastir sur les activités touristiques.

Les aires marines protégées : rôle économique, social et environnemental

Face à la prolifération des problèmes environnementaux qui affectent négativement les espaces marins et côtiers (la surexploitation des ressources marines, la dégradation de la biodiversité marine...), des efforts internationaux et régionaux ont été réalisés. Ces derniers se concrétisent dans plusieurs conventions et protocoles tels que la convention de Rio de Janeiro en 1992, la convention de Barcelone en 1995, etc. À travers ces accords, la majorité des acteurs concernés

(organismes mondiaux, pays riverains et côtiers, ONG) ont tenté de trouver des moyens et des mécanismes pour conserver la biodiversité et protéger les écosystèmes. Parmi les moyens proposés, nous trouvons l'aire marine protégée qui fut définie comme «Un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré par l'intermédiaire de moyens légaux ou autrement efficaces, pour assurer la préservation à long terme de la nature avec ses services écosystèmes et de ses valeurs culturelles associés » (UICN, 2007).

L'AMP : un mode de gouvernance multifonctionnel

L'aire marine protégée est considérée comme un instrument pour la gestion des ressources marines et côtières. Elle représente un système de gestion censé régler les disfonctionnements observés entre les différents systèmes écologiques, sociaux, et économiques dans les espaces marins et côtiers. Ces espaces sont dotés de plusieurs systèmes qui ne fonctionnent pas en pleine harmonie et génèrent des externalités (Jentoft, Chupagdee, 2009). Le système écologique est affecté par le système socio-économique *via* les pressions anthropiques et la pollution générées par les communautés locales et les acteurs qui interviennent sur le milieu. Les systèmes écologiques et socioéconomiques existants sont divers, complexes, dynamiques et vulnérables (Jentoft, 2006, Jentoft *et al.*, 2007). La divergence de ces deux systèmes est expliquée par l'existence de divers acteurs et communautés locales impliqués qui exercent des pressions sur plusieurs écosystèmes existants. Ainsi, leur fonctionnement est complexe à cause de l'hétérogénéité des intérêts des acteurs et des communautés locales et des interactions changeantes entre les usages et les écosystèmes. En fait, le fonctionnement du système écologique est dynamique, car il change et évolue dans le temps suite aux changements climatiques et naturels et aussi suite aux changements et modifications qui surviennent dans l'activité des acteurs et des populations locales. Aussi, les systèmes écologiques et socio-économiques sont vulnérables puisque les écosystèmes subissent à la fois des pressions naturelles et anthropiques. L'aire marine protégée, qui est un système de gestion des ressources naturelles, est contrainte de gérer conjointement le système écologique et socio-économique, ce qui suppose de coordonner les intérêts des acteurs impliqués qui sont divergents et évoluent en fonction des changements naturels.

L'aire marine protégée a une mission complexe puisqu'elle vise à établir des politiques de conservation des écosystèmes et de la biodiversité tout en promouvant le développement des activités économiques exercées par les acteurs et la communauté locale dans le milieu marin et côtier. Or, plus de deux tiers des aires marines protégées ont connu des échecs par rapport aux objectifs fixés au départ (Jentoft *et al.*, 2007). Elles ont souvent échoué à harmoniser entre les objectifs de conservation de la biodiversité et des écosystèmes et les objectifs de développement des activités économiques (Dahou, Chakour, 2009). Pour comprendre ces échecs, il est nécessaire de recourir à l'analyse du fonctionnement des aires marines protégées et à d'autres disciplines des sciences sociales. La réussite de la gouvernance des aires marines protégées est dépendante de deux principaux défis. Le premier défi n'est autre que la réussite de la politique de conservation des écosystèmes et la protection de la biodiversité. Par ailleurs, le deuxième défi se résume à la résolution des conflits d'intérêts intersectoriels et intra-sectoriels entre les acteurs impliqués, et l'assainissement des externalités - affectant négativement l'état environnemental du milieu marin et côtier - générées par les usagers et la population locale. Dans ce sens, il paraît nécessaire que les autorités publiques intègrent les acteurs impliqués et la population locale dans la gestion des aires marines protégées et

acceptent de partager avec eux le pouvoir. Ceci nous ramène à avoir une cogestion des aires marines protégées qui exige, l'existence d'un consensus sur les modalités d'aménagement (*ibid*).

Les aires marines protégées sont organisées de différentes manières, selon leurs paramètres et leurs circonstances particulières. En effet, les choix collectifs et les rôles opérationnels diffèrent d'une aire marine protégée à une autre. Chaque aire marine protégée a ses propres objectifs et ses effets socio-économiques et écologiques (Jentoft, 2007). Les aires marines protégées sont des producteurs et consommateurs des services variables tels que le système naturel qui abrite des habitats variables, organismes marins et des ressources à la base d'alimentation et nourriture (Jentoft, Gonzalez, 2010). Elles attirent des acteurs multiples et hétérogènes avec des intérêts conflictuels ou compatibles. Pour cela, leur gestion exige une gouvernance mixte dans certains cas (Jentoft, 2007 ; Kooiman *et al.*, 2005).

Les effets des aires marines protégées

Les aires marines protégées génèrent des effets directs et indirects. Ces effets représentent des coûts et des bénéfices partagés entre les différents acteurs impliqués et la communauté locale. Les effets directs se divisent en deux catégories ; les effets sur les ressources extractives et les effets sur les ressources non extractives. L'établissement d'une aire marine protégée agit directement par la génération de coûts d'opportunité et du manque à gagner, dès le départ, sur les activités d'exploitation des ressources extractives telles que la pêche, l'extraction du gaz et pétrole, l'extraction des plantes pour la production pharmaceutique, la cueillette du corail, etc (Morling, 2004 ; Carter, 2003). De plus, l'aire marine protégée va exercer des effets externes en dehors des espaces protégés. En fait, ceux à qui l'on interdit d'extraire des ressources dans les espaces protégés, vont reporter l'intensité de leur effort dans les zones avoisinantes de l'aire marine protégée. À titre d'exemple, les pêcheurs vont intensifier leurs efforts pour garder les mêmes profits tirés avant sa création et pour récupérer le manque à gagner (Sanichirico *et al.*, 2001).

A priori, l'AMP rapportera des bénéfices quant aux activités extractives. L'établissement de cette dernière contribue largement à l'amélioration de l'état des écosystèmes et de l'habitat. Ceci participe de l'augmentation de la biomasse et de la taille des ressources halieutiques (Sanichirico *et al.*, 2001). Dans ce cas, une situation de surpâturage pourra avoir lieu dans les espaces protégés, d'où la probabilité d'avoir un effet migratoire des ressources de pêche vers les espaces hors AMP et, par la suite, une amélioration des activités de pêche dans les zones voisines. La création des AMP génère des effets directs sur les ressources non extractives. En fait, l'amélioration de l'état environnemental d'un espace marin et côtier renforce et stimule les activités touristiques (plaisance, plongée sous marines, visites guidées pour l'aire marine protégée...) (Morling, 2004). Par ailleurs, ces activités peuvent exercer des pressions sur l'état environnemental des espaces protégés et y créer une congestion (Carter, 2003).

À côté des effets directs, l'AMP engendre aussi des effets indirects tels que l'amélioration des services éco-systémiques, la conservation de la biodiversité, la régulation climatique, etc. Lors de l'établissement d'une aire marine protégée, cette dernière génère plusieurs effets directs et indirects. Elle vise à améliorer l'état environnemental et conserver la biodiversité tout en garantissant et/ou stimulant le développement des activités socio-économiques. Cet objectif demeure toutefois dépendant de la réaction et de la coopération des acteurs impliqués.

Les avantages tirés de la création d'une AMP sont divers (protection de la biodiversité, gestion des ressources halieutiques, développement du tourisme durable...) et demeurent dépendants des caractéristiques biologiques et géographiques de cette dernière. Ils diffèrent d'une aire marine protégée à une autre. À titre d'exemple, le Parc national de l'Asinara situé au nord de la Sardaigne, représente un modèle exemplaire d'une aire marine protégée qui affecte positivement plusieurs activités économiques (l'amélioration des activités de pêche, le développement du tourisme...) (Mayol, Gambiani, 2007). Concernant les activités touristiques, nous trouvons les activités traditionnelles ayant des traits balnéaire et culturel. Quant aux activités halieutiques, le principe consiste à permettre aux visiteurs (principalement les touristes) de contribuer aux différentes étapes de la production (rejet des filets, tri des espèces pêchées...). De cette manière, les effets liés à la pêche-tourisme sont particulièrement bénéfiques pour tous les acteurs :

- les pêcheurs avec une réduction du temps de travail (-15 %) et un accroissement des revenus (+25 %) ;
- les gestionnaires des AMP : diminution des quantités pêchées et donc une biomasse marine meilleure ;
- les touristes : une activité originale qui répond aux nouvelles motivations de la demande.

De plus, une étude (Chaboud *et al.*, 2003) concernant les aires marines protégées au Madagascar a montré un développement remarquable du tourisme. Ces AMP qui représentent 3.41 % de la superficie totale du pays, durant la période entre 1992 – 2001, ont réussi à hisser le nombre de touristes à 60 %. Les AMP représentent donc un outil efficace et vital pour protéger l'écosystème marin et côtier et pour développer l'une de formes du tourisme durable : l'écotourisme.

Écotourisme : valorisation des aires marines protégées

Les activités touristiques dont principalement les activités liées au tourisme balnéaire ou standard ne cessent de se développer. Ces dernières génèrent beaucoup d'externalités négatives affectant l'environnement et l'usage des ressources naturelles. Pour cette raison, on trouve qu'à partir des années 80, surtout avec la diffusion du rapport de Brundtland en 1987, une autre notion a été adoptée qui est « le tourisme durable ». Le tourisme durable est défini simplement comme étant une activité économique qui ne génère pas des effets négatifs sur l'environnement. Il paraît plus élargie que le tourisme standard (balnéaire surtout) et a bien intégré d'autres formes du tourisme tels que le tourisme de nature, tourisme culturel, écotourisme, etc. Parmi les types du tourisme durable, on trouve l'écotourisme qui ne cesse de se développer et a largement contribué à améliorer les revenus des populations locales. En fait, l'écotourisme représente une valorisation pour les espaces et les zones protégées telles que les zones marines et côtières puisqu'il développe les activités économiques des populations locales et conserve et protège l'environnement.

Depuis la moitié du XX^e siècle, les activités touristiques ne cessent d'évoluer. En effet, les arrivées des touristes internationaux s'élevaient en 2008 à 924 millions touristes (tableau 1). Toute une industrie a ainsi été développée depuis quelques décennies dans le monde entier et surtout dans les pays riverains et côtiers.

Tableau 1. Évolution des arrivées des touristes internationaux entre 2003 et 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de touristes (millions)	692	763	805	850	908	924

Source : Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2009

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT, 2009), le développement de l'industrie touristique génère des dégâts sur l'environnement de certains pays du sud comme la Tunisie, les Maldives, l'Inde, etc. Le tourisme de ces pays se constitue principalement du tourisme de masse ou du tourisme balnéaire. De ce fait, leurs littoraux sont fortement urbanisés et surpeuplés et leurs plages toujours exploitées intensivement par les touristes notamment pendant la saison estivale. Ceci contribue bien évidemment à la pollution des plages ainsi que l'érosion du littoral. Si le tourisme a un rôle important dans les économies de plusieurs pays du monde tels que la Tunisie (6.5 % du PIB en 2008), le Maroc (20 % du PIB en 2008), la France (2 % du PIB en 2008), l'Espagne (4 % du PIB en 2008), il a aussi des effets négatifs sur l'environnement tels que la pollution du milieu marin (exemple : rejet des déchets).

L'écotourisme : un des objectifs des AMP

C'est grâce à Héctor Ceballos-Lascuráin que la notion « écotourisme » a été créée en 1983 pour montrer que le milieu naturel a un caractère important pour tout type de voyageur qui cherche à découvrir des terrains vierges. Il met aussi en lumière le fait que l'écotourisme peut devenir un très important outil de conservation. En fait, l'écotourisme se définit par des « voyages et visites respectueux de l'environnement dans des aires naturelles relativement intactes, en vue de goûter et d'étudier la nature (ainsi que les caractéristiques culturelles connexes – tant présentes qu'historiques), qui encouragent la conservation, dont les incidences sont minimales et qui permettent une participation socioéconomique bénéfique des populations locales » (Wearing, Neil, 2001 : 4). Il ne s'agit donc pas seulement de maîtriser des impacts sur l'environnement, mais aussi de contribuer à la protection de l'environnement. L'écotourisme cherche à donner une valeur économique à des bouts de nature soumis à une forme d'exploitation non durable. Ainsi, pratiqué au sein de zones naturelles il sert à empêcher la dégradation de l'état naturel et environnemental de ces dernières, en prouvant aux autorités qu'il peut rapporter plus d'argent sur le long terme (Kruger, 2005). Il rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du tourisme est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui existent dans les zones naturelles. Il favorise la protection des zones naturelles et veille au bien être des populations locales à travers le développement des activités économiques, la création des emplois et des sources de revenus en favorisant une prise de conscience chez les habitants du pays d'accueil comme chez les touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel (Richardson, 2002).

L'écotourisme paraît comme une source de valorisation biologique d'une zone naturelle donnée puisqu'il essaie de conserver la nature tout en stimulant les activités économiques des populations locales (Chaboud *et al.*, 2003). Les différents acteurs sont considérés à la fois comme offreurs et demandeurs de biens et services spécifiques. Les acteurs locaux seraient offreurs de biens et services touristiques et demandeurs de services de base (éducation, santé), de projets de développement et de ressources monétaires, physiques et culturelles à travers l'activité touristique. Les autorités publiques et non gouvernementales exercent une demande en direction des « communautés locales » quant à la participation et l'adhésion aux projets de

gestion décentralisée, de promotion locale des principes du développement durable et de contrôle local de l'usage des ressources communes environnementales.

L'AMP dans les Îles Kuriat à Monastir, une richesse naturelle à protéger et un potentiel socio-économique à développer : vers la mise en place des activités écotouristiques

Vu leur distinction par une richesse naturelle importante et leurs pressions anthropiques, les îles Kuriat apparaissent comme une zone naturelle fragile à protéger. D'où l'idée d'y établir une AMP. Parmi les objectifs visés de ce programme, on évoque l'instauration d'un tourisme durable *i.e.* le développement d'un écotourisme. Pour déterminer les retombées de la future AMP sur le secteur touristique, il paraît nécessaire, en premier lieu de mener des enquêtes et interviews pour une collecte des données surtout en l'absence de données statistiques fiables des autorités régionales ; en second lieu, le calcul du consentement à payer (CAP) des visiteurs dans le cas d'établissement d'une AMP. La taille d'échantillon était de 55 individus avec un choix d'échantillonnage aléatoire et non probabiliste.

Selon l'Agence de protection et d'aménagement du Littoral (APAL, 2000) les zones naturelles sensibles ont été définies comme «des zones caractéristiques du patrimoine naturel national ou présentant un ensemble d'éléments dans un écosystème fragile ou constituant un paysage naturel remarquable, menacé par la dégradation ou l'utilisation irrationnelle»⁷⁵. Grâce au recensement de la diversité biologique en Tunisie mené par le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire (MEAT) en 1995, les îles Kuriat se sont identifiées comme des zones naturelles sensibles possédant un grand potentiel d'écosystème terrestre. Elles se distinguent par un environnement côtier et marin très important. Leur écosystème joue un rôle important dans l'équilibre biologique de la zone. Ces deux îles sont le refuge de certaines espèces menacées d'extinction comme la tortue caouanne qui est inscrite comme une espèce menacée d'extinction. Ces îles subissent aussi plusieurs pressions naturelles et anthropiques. Parmi les pressions naturelles, nous citons l'élévation de niveau de la mer et l'érosion marine. Les pressions anthropiques sont nombreuses telles que la pêche côtière, le mouillage anarchique des bateaux de plaisance, la surcapacité des touristes pendant la saison estivale, le rejet des déchets, etc. De fait, les activités touristiques exercent des pressions et génèrent des effets négatifs. En effet, le secteur touristique constitue une base fondamentale de l'économie du gouvernorat de Monastir compte tenu des activités économiques et de l'importance de sa capacité de création d'emplois directs et indirects.

Selon les statistiques de 2010, le gouvernorat de Monastir compte 53 unités hôtelières dont 49 unités classées se concentrant dans le chef lieu du gouvernorat (la délégation de Monastir). Avec une capacité de 25373 lits, ces unités accueillent annuellement environ 500 milles touristes dont presque 80 % d'origine européenne. Elles embauchent 10149 employés d'une manière directe et environ 30447 employés d'une manière indirecte⁷⁶. À côté de ces unités hôtelières, le gouvernorat de Monastir se dote de solides infrastructures touristiques (la marina, les musés, les sites archéologiques, terrain de golf, espace insulaire) qui ne cessent de se développer avec des activités touristiques auxiliaires telles que la plongée sous-marine, la plaisance, les excursions vers les îles Kuriat, les visites des musées et des sites archéologiques,

⁷⁵ Article 8 de loi n°95-72 du 24 juillet 1995 portant sur la création d'une Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral.

⁷⁶ Commissariat régional de tourisme (CRT) de Monastir.

etc. Comme la visite sur la grande Kuriat est soumise à une autorisation préalable des autorités compétentes afin de limiter la pression anthropique et pour conserver le caractère naturel du site, toutes les excursions organisées par sept bateaux de plaisance s'effectuent sur la petite Kuriat où l'accès est libre. Chaque année, la petite Kuriat accueille, notamment pendant la saison estivale, plus de 48 000 visiteurs⁷⁷ dont la majorité des étrangers. Environ 500 bateaux de plaisance⁷⁸ mouillent chaque année dans leurs alentours.

Tableau 2. Activité des bateaux d'excursions vers les îles Kuriat

Unité	Capacité en nombre de personnes transportées	Nombre de jours travaillés par an	Fréquentation par an
Soltane	180	110	19800
Barbarous	150	100	15000
Hannibal	100	90	9000
Rouspina	70	100	7000
Lac Majeur	60	100	6000
Kuriat	70	100	7000
Delphina	60	100	6000
Total			69800

Tableau réalisé par nos soins sur la base des enquêtes avec les propriétaires de bateaux

La fréquentation de la petite île Kuriat par les visiteurs est intensive. La capacité de cette île est au maximum de 250079 personnes par an, alors que le nombre réel est plus de 48 000. D'où une surcapacité qui affecte négativement les milieux terrestre et côtier à travers le rejet de déchets, la destruction des espaces de nidification des tortues caouanes, etc. De plus, le mouillage anarchique et l'accostage des bateaux de plaisance pourrait causer des impacts négatifs sur la flore marine (exemple : la destruction des herbiers de posidonie).

AMP dans les îles Kuriat : quelles perspectives pour les activités touristiques ?

Pour déterminer les effets de la mise en place de cette AMP à Monastir, on a administré des questionnaires directs avec les propriétaires des bateaux d'excursions (7 enquêtes) et des visiteurs (55 personnes). Le questionnaire aborde trois principales parties qui sont les données sociales de l'enquêté, son avis quant à l'AMP et son consentement à payer (CAP) dans le cas d'établissement d'AMP dans la zone. Le CAP est défini comme « la somme d'argent (DT) supplémentaire au tarif actuel que le visiteur pourra la payer ». Le CAP est la variable à

⁷⁷ Ce chiffre est calculé sur la base des enquêtes faites au mois de mars 2012 avec les propriétaires des bateaux de plaisance qui assurent des excursions vers les îles Kuriat, la fréquentation maximale est 69800 alors que le taux d'exploitation est presque 70 %, d'où la fréquentation réelle est 48860 (69800*0.7).

⁷⁸ Capitainerie de port de plaisance « Marina » à Monastir.

⁷⁹ D'après les directives établies en 1992 par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le calcul de la capacité de charge d'un lieu visité par des touristes se résume à une équation élémentaire: Capacité de charge = aire accessible aux touristes / norme moyenne par individu.

déterminer afin d'évaluer les effets de l'AMP plus tard. Pour cela, on va faire une analyse descriptive puis une autre économétrique.

L'établissement d'une aire marine protégée dans les îles Kuriat va améliorer et développer les activités touristiques telles que la plongée sous marine, la plaisance, les visites guidées, etc. Ce développement sera expliqué par l'assainissement de l'état environnemental et la bonne gestion du lieu ainsi que l'amélioration de ses écosystèmes et de sa biodiversité. Parmi les principales activités touristiques, nous trouvons les excursions touristiques vers les deux îles. Actuellement, ces excursions sont assurées par sept bateaux de plaisance. Ces bateaux amènent annuellement 48 860 visiteurs pour une demi-journée. Le programme de ces excursions se résume à amener les visiteurs sur la petite Kuriat pour la baignade et quelques activités nautiques. Selon les propriétaires des bateaux d'excursions, le tarif actuel exercé pour ramener les visiteurs sur la petite Kuriat, est à hauteur de 25 DT pour chaque visiteur, soit un chiffre d'affaire de 1221.5 milles DT. Ils considèrent que la mise en place d'une aire marine protégée dans ces îles va contribuer largement à l'amélioration son état environnemental et l'augmentation du nombre des visiteurs et des tarifs d'excursions à la fois. Ils estiment que les visiteurs pourront accepter de payer, en moyenne, au minimum 5 DT et au maximum 15 DT supplémentaires au tarif actuel.

Tableau 3. Avis des propriétaires de bateaux d'excursions quant au CAP des visiteurs

Propriétaire du bateau	Avez-vous entendu auparavant d'AMP ?	Êtes-vous d'accord pour une AMP dans les îles Kuriat ?	L'AMP dans les îles Kuriat attire plus des visiteurs	L'AMP dans les îles Kuriat développera l'écotourisme	Somme d'argent (DT) supplémentaire au tarif actuel que le visiteur pourra la payer	
					minimum	maximum
Soltane	oui	++	++	++	6	20
Barbarous	oui	+	++	++	4	16
Hannibal	oui	++	+	++	8	23
Rouspina	oui	++	++	++	3	10
Lac Majeur	oui	++	+	+	5	13
Kuriat	oui	+	++	+	2	7
Delphina	oui	++	++	++	7	15
Moyenne					5	15

Tableau réalisé par nos soins sur la base des enquêtes avec les propriétaires de bateaux

++ : Totalemment d'accord, + : d'accord

Selon les enquêtes faites avec des visiteurs (55 personnes dont 25 étrangers), lors des excursions vers la petite Kuriat, plus de 72 % considèrent que leurs caractéristiques naturelles ainsi que leurs écosystèmes marins et côtiers attirent beaucoup les visiteurs. En effet, plus de 60 % de ces visiteurs sont conscients de l'usage excessif des ressources naturelles.

Tableau 4. Avis des visiteurs quant à l'usage de ressources naturelles

Les ressources naturelles sont :					
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	sous exploitées	7	12,7	12,7	12,7
	sur exploitées	35	63,6	63,6	76,4
	exploitées sous les normes	13	23,6	23,6	100,0
	Total	55	100,0	100,0	

Tableau réalisé par nos soins sur la base des enquêtes avec les visiteurs des îles Kuriat (mars 2012)

Plus de la moitié de ces visiteurs est d'accord avec la mise en place d'un instrument de gouvernance permettant de protéger et conserver les zones côtières et marines comme les îles Kuriat. Environ 70 % de ces derniers considèrent que l'établissement d'une AMP dans ces deux îles va améliorer leur état environnemental et développer l'écotourisme. Par ailleurs, 90 % de ces visiteurs seront motivés à revenir si une AMP y sera établie et ils sont disposés à payer une somme d'argent supplémentaire au tarif actuel (25DT). Cette somme d'argent supplémentaire s'élève en moyenne à 14.36 DT. Cette dernière est très proche à celle déclarée par les propriétaires de bateaux d'excursions vers les îles Kuriat qui s'élève au maximum à 15 DT.

Tableau 5. Le CAP déclaré par les visiteurs enquêtés

Si les îles Kuriat deviennent AMP, combien sera-t-elle la somme d'argent (DT) supplémentaire au tarif actuel que vous serez disposés à payer ?		
N	Valide	55
	Manquante	0
Moyenne		14.36
Minimum		0
maximum		40

Tableau réalisé par nos soins sur la base des enquêtes avec les visiteurs des îles Kuriat (mars 2012)

À ce niveau, nous pouvons dire que l'établissement d'une AMP sur les deux îles va développer largement ces activités, ainsi que l'écotourisme dans la région. Selon l'APAL, la capacité des deux îles sera de 200 personnes par jour. Et les visites des deux îles commenceront de mois mai pour finir en moi d'octobre, donc 6 mois d'ouverture (184 jours), soit une capacité de 36800 visiteurs par an. Donc une AMP dans les deux îles va conserver et protéger leur environnement marin et côtier et revaloriser son milieu environnemental d'où un développement de l'écotourisme.

Dans ce sens, plusieurs études faites montrent les effets des AMPs sur les activités touristiques. À titre d'exemple, l'AMP dans la réserve de biosphère du Delta du Saloum au Sénégal a

contribué au développement de l'écotourisme dans cette région quelques années après son établissement (Sarr, 2005). De même, l'AMP dans le parc « Komodo » en Indonésie a bien développé les activités touristiques (Ruitenbeek, 2002). À ce niveau, après l'établissement de cette AMP, le tarif pour la visite des îles Kuriat sera augmenté. Nous fixons deux hypothèses pour le changement de ce tarif en se basant sur les déclarations des propriétaires de bateaux et des visiteurs interviewés:

- Hypothèse faible : Une augmentation du tarif actuel de 5 DT (20 %) pour devenir 30DT par chaque visiteur, d'où un chiffre d'affaires de 1104000 DT⁸⁰.
- Hypothèse forte : Une augmentation du tarif actuel de 15 DT (60%) pour devenir 40DT par chaque visiteur, d'où un chiffre d'affaires de 1472000 DT⁸¹.

Ainsi, l'AMP, d'après cette estimation, rapportera des recettes supplémentaires⁸² qui s'élèvent à 552000 DT avec l'hypothèse forte et 184000 DT avec l'hypothèse faible. Cette future AMP accueillera moins de visiteurs et générera plus de recettes, tout en conservant l'écosystème marin et côtier ainsi que l'environnement des deux îles.

Analyse économétrique

La somme d'argent moyenne supplémentaire qui sera payée par les visiteurs, selon l'analyse descriptive, est bien expliquée par les préférences des visiteurs pour les balades et les excursions dans les sites naturelles, la conscience de la valeur environnementale du lieu, les préférences pour les voyages et les détente, etc. L'analyse économétrique nous a donné d'autres résultats.

Pour expliquer économétriquement cette somme d'argent supplémentaire, qui est une variable quantitative, en fonction des variables explicatives, on a utilisé un modèle linéaire simple.

Les variables explicatives regroupent les variables observées au cours du questionnaire qui ne sont pas proches d'une constante ainsi que les variables construites. Une variable est considérée comme une constante quand elle se concentre à plus de 95 % dans une catégorie de réponse. Ainsi, les variables qui ne répondent pas à ce critère et sont retenues dans notre modèle sont :

- le revenu annuel ;
- le niveau d'éducation ;
- la nationalité ;
- les visites effectuées auparavant aux îles Kuriat ;
- les préférences du visiteur pour les balades dans les sites naturelles ;
- les préférences du visiteur pour les voyages et les excursions.

⁸⁰ L'APAL a fixé le nombre total des visiteurs par jour : 200 personnes, la durée d'ouverture des deux îles pour les visiteurs pendant une année est 6 mois (184 jours), d'où le nombre maximal des visiteurs par an est 36800. Donc le chiffre d'affaires se calcule comme suit : $36800 \times 30 = 1104000 \text{DT}$.

⁸¹ Donc le chiffre d'affaire se calcule comme suit : $36800 \times 40 = 1472000 \text{DT}$.

⁸² Recettes supplémentaires : recettes (dans le cas avec projet) – recettes (dans le cas sans projet, $36800 \times 25 \text{DT} = 920000 \text{DT}$).

En supposant une relation linéaire entre la somme d'argent supplémentaire à payer par les visiteurs et leurs caractéristiques socioéconomiques, nous pouvons écrire notre modèle comme suit :

$$Y_i = \alpha + \sum \beta_j x_{ij} + u_i ; i = 1, \dots, n$$

Avec y_i la somme d'argent supplémentaire à payer par le visiteur i , α la constante, x_j sont les variables explicatives définies au dessus, β_j sont les coefficients des variables exogènes, et u_i le terme d'erreur. Suite aux régressions économétriques des MCO, on a trouvé que le modèle est significatif avec un R^2 ajusté égal 0.69.

Tableau 6. Coefficient de détermination et test de la variance

Récapitulatif des modèles ^b				
Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,851 ^a	,724	,690	5,947
a. Valeurs prédites : (constantes), vous êtes ici car vous aimez les visites les voyages, avez vous visité une AMP auparavant?, niveau d'éducation, nationalité, vous êtes ici car vous préférez les balades en nature, revenu annuel				
b. Variable dépendante : si les îles kariat deviennent AMP, combien sera-t-elle la somme d'argent supplémentaire au tarif actuel que vous serez disposé à payer?				

ANOVA ^b						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	4455,239	6	742,540	20,997	,000 ^a
	Résidu	1697,488	48	35,364		
	Total	6152,727	54			
a. Valeurs prédites : (constantes), vous êtes ici car vous aimez les visites les voyages, avez vous visité une AMP auparavant?, niveau d'éducation, nationalité, vous êtes ici car vous préférez les balades en nature, revenu annuel						
b. Variable dépendante : si les îles kariat deviennent AMP, combien sera-t-elle la somme d'argent supplémentaire au tarif actuel que vous serez disposé à payer?						

Résultats de la régression (SPSS)

En effet, le modèle montre que le revenu, le niveau de l'éducation, la nationalité, les anciennes visites pour les îles kariat, sont les variables les plus explicatives comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 7. Coefficients et significativité individuelle (t-student) des variables

Coefficients ^a						
Modèle		Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	sig
		A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	-8,311	3,890		-2,137	,038
	revenu annuel	3,652	,545	,791	6,703	,000
	niveau d'éducation	2,972	1,312	,184	2,264	,028
	avez-vous visité une AMP auparavant?	4,725	2,296	,179	2,058	,045
	nationalité	-4,625	2,287	-,218	-2,023	,049
	vous êtes ici car vous préférez les balades en nature	2,030	2,272	,074	,893	,376
	vous êtes ici car vous aimez les visites les voyages	2,128	1,819	,100	1,170	,248
a. Variable dépendante : si les îles kariat deviennent AMP, combien sera-t-elle la somme d'argent (DT) supplémentaire au tarif actuel que vous serez disposé à payer?						

Résultats de la régression (SPSS)

Le modèle est globalement significatif et la variable dépendante (la somme d'argent supplémentaire à payer par les visiteurs) est expliquée par les conditions socio-économiques (revenu national, niveau d'éducation, sa nationalité, les visites anciennes du lieu). En fait, les visiteurs ayant un revenu élevé sont disposés à payer une somme d'argent élevée. Il faut dire aussi, ceux qu'ayant un niveau d'éducation élevé pourront payer plus pour l'accès aux îles Kariat. De plus, les non résidents ainsi que ceux qui ont visité ces deux îles pour la première fois, proposent une somme d'argent élevée pour y accéder.

Conclusion

Les ressources naturelles font toujours débat quant à leur taux d'exploitation et leur mode de gestion et d'usage. En effet, les ressources naturelles renouvelables extractives et non extractives sont toujours surexploitées car le droit de propriété quant à leur exploitation n'est pas toujours défini clairement et leur mode de gestion, dans la majorité des cas, est inapproprié. Pour cela, on trouve qu'à la fin du XX^e siècle, un nouvel instrument – l'AMP – a été adopté pour conserver, protéger et assurer une bonne gouvernance des ressources naturelles dans les milieux marins et côtiers. L'établissement de ces aires a, dans certains cas, réussi à assurer une gestion efficace du milieu *via* la conservation des ressources naturelles, le développement des activités économiques et le règlement des conflits d'intérêt entre les acteurs impliqués. En ce sens, la mise en place d'une AMP dans les îles Kuriat à Monastir apparaît comme une nécessité. Ces dernières se distinguent par une richesse éco-systémique et environnementale importante pour l'équilibre biologique du lieu et pour les activités socioéconomiques. Elles sont surexploitées par les différents acteurs économiques (pêcheurs, visiteurs, plaisanciers, acteurs touristiques...).

A priori, une AMP dans ces deux îles va organiser et mieux planifier les activités touristiques qui y génèrent actuellement des pressions sensibles (mouillage anarchique des bateaux d'excursions et de plaisance, pollution par les déchets laissés par les visiteurs...). Donc, elle va contribuer au développement de ces activités et aidera à l'instauration d'un tourisme durable qui respecte les écosystèmes et l'environnement surtout que les visiteurs et les propriétaires des bateaux interviewés se sont déclarés en faveur de l'établissement d'une AMP dans les îles Kuriat. À ce niveau, on peut dire que cet instrument pourrait développer l'écotourisme dans la région. Une fois cet objectif atteint, les activités touristiques rattachées à l'AMP pourront indemniser les acteurs qui seront perdants comme les pêcheurs.

Références

- APAL / SCET-TUNISIE, 2000, « Gestion des zones sensibles littorales : Les îles Kuriat », Rapport définitif de Phase 2.
- APAL et CAR/ASP, 2010, Rapport de la Mission d'étude des habitats marins et des principales espèces des îles Kuriat (Tunisie) (octobre 2008), 86 p.
- Carter D., 2003, « *Protected areas in marine resource management: another look at the economics and research issues* », *Ocean Coastal Management*, 46, pp. 439-456.
- Christian Ch., Philippe M., Djohary A., 2003, « L'écotourisme comme nouveau mode de valorisation de l'environnement : diversité et stratégies des acteurs à Madagascar », [en ligne], [consulté le 03 mars 2012], disponible sur http://www.mangalani-consult.org/fichiers/ressources/Ecotourisme_Madagascar.pdf.
- Commissariat régional de développement agricole.
- Commissariat régional de tourisme (CRT) de Monastir, rapport annuel, 2011.
- Dahou T., Chakour S., 2009, « Gouverner une AMP, une affaire publique ? Exemple Sud Méditerranéens », [en ligne], [consulté le 07 mars 2012], disponible sur <http://vertigo.revues.org/9156>.

- Jentoft S., Chuenpadgee R., 2009, « Governability Assessment for Fisheries and Coastal Systems: A Reality Check », *Human Ecology*, 37, pp. 109-120.
- Jentoft S., Gonzalez C., 2010, « MPA in Labor: Securing the Pearl Cays of Nicaragua », *Environmental Management*, 47, pp. 617-629.
- Jentoft S., 2006, « Limits of governability: Institutional implications for fisheries and coastal governance », *Marine Policy*, 31, pp. 360-370.
- Jentoft S., Van Son Th., Bjorkan M., 2007, « Marine Protected Areas: A Governance System Analysis », *Human Ecology*, 35, pp. 611-622.
- Kooiman J., Bavinck M., 2005, « The Governance Perspective », pp. 11-24, in : Kooiman J., Bavinck M., Jentoft S., Pullin R., *Fish for Life: Interactive Governance for Fisheries*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Krüger O., 2005, « The role of ecotourism in conservation: panacea or Pandora's box? », *Biodiversity and Conservation*, Vol. 14, 3, Springer, 2005. .
- Mayol P., Gambiani D., 2007 « Whale-watching et Pescatourisme en Corse: Etat des lieux et propositions de gestion », Parc Naturel Régional de Corse (France), Souffleurs d'Ecume, Programme LIFE Linda, 92 p.
- Morling P., 2004, « The Economics of Marine Protected Areas in the High Seas », *Ocean Stewardship*, 21, pp. 49-61.
- OMT, 2009, « Tourisme : enjeux majeurs et grands chantiers », [en ligne], [consulté le 10 mars 2012], disponible sur http://pub.unwto.org/WebRoot/Store/Shops/Infoshop/4AFA/6B74/6AF9/1F76/DA63/C0A8/0164/BCD1/Excerpt_LIBRO_0020_SG_0020_FRANCES.pdf.
- Richardson Martin, 2002, « Some Simple Economics of Eco-Tourism » [en ligne], NZ Treasury Guest Lecture, [consulté le 01 mars 2012], disponible sur <http://www.treasury.govt.nz/publications/media-speeches/guestlectures/pdfs/tgls-richardson.pdf>.
- Ruitenbeek H., 2002, « Analyse de l'intérêt économique des regroupements de poissons en période de frai dans le parc national de Komodo (Indonésie) », Ressources marines et commercialisation, *Bulletin de la CPS*, n°9, [en ligne], [consulté le 21 février 2012], disponible sur http://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/LRF_VF/9/LRF9VF_13_Ruitenbeek.pdf.
- Sanchirico J., Cochran K., Emerson P., 2001, « Marine Protected Areas: Economic and Social Implications », Resources for the Future, [en ligne], [consulté le 26 février 2012], disponible sur <http://www.rff.org/rff/documents/rff-dp-02-26.pdf> .
- Sarr O., 2005, *Aire marine protégée, gestion halieutique, diversification et développement local : le cas de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (Sénégal)*, Thèse en sciences économiques sous la direction de Jean Boncoeur, Université de Bretagne Occidentale, 244 p.
- UICN, 2008, « L'État des aires protégées dans le monde », [en ligne], [consulté le 02 mars 2012], disponible sur http://www.unepwcmc.org/medialibrary/2010/09/17/ef2ea85c/WDPAR08_French.pdf.
- Wearing S. Neil J., 2001, « Ecotourism: Impacts, Potentials and Possibilities », *Book reviews/Tourism Management*, 22, pp.571-580.

Aire marine protégée dans les îles Kuriat à Monastir : écotourisme et développement local

Marouan Mbarek

Résumé

Les ressources naturelles font toujours querelle quant à leur usage. Malgré le recours aux différents mécanismes et instruments, leur gouvernance dont notamment les ressources marines extractives et non extractives, n'a pas atteint le niveau approprié qui peut garantir un développement durable de certaines activités économique. Parmi les nouveaux instruments de gestion, on cite l'Aire Marine Protégée qui a, dans certains cas, réussi à fournir un mode de gouvernance efficace pour les ressources naturelles et résoudre les conflits d'intérêt entre les acteurs impliqués. Ce travail tente de montrer le rôle que pourra jouer une Aire Marine Protégée dans les îles Kuriat à Monastir (Tunisie) dans le développement des activités touristiques et la motivation de l'écotourisme dans la région.

Mots-clés : gouvernance de ressources naturelles, aire marine protégée, développement régional, écotourisme.

Abstract

The use of natural resources is controversial. Despite the use of various mechanisms and tools, including in particular their governance of extractive and non extractive marine resources, has not achieved the appropriate level that can ensure sustainable development of some economic activities. Among the new management tools, quoting the Marine Protected Area which is in some cases able to provide effective governance for natural resources and resolve interest conflicts between the actors involved. This work tries to prove the role that a Marine Protected Area can play in the islands Kuriat in Monastir (Tunisia) in the development of tourism activities and motivation of ecotourism in the region.

Keywords: governance of natural resources, marine protected area, regional development, ecotourism.

ملخص

دائماً ما تمثل الموارد الطبيعية نقطة نزاع حول استخدامها. فعلى الرغم من استخدام آليات وأدوات مختلفة، فإن حوكمة الموارد البحرية المستخرجة و غير المستخرجة، لم تحقق المستوى المناسب الذي يمكن أن يضمن التنمية المستدامة لأنشطة اقتصادية معينة. من بين أدوات الإدارة الجديدة، نجد المنطقة البحرية المحمية التي، في بعض الحالات، قادرة على حوكمة فعالة للموارد الطبيعية وتسوية النزاعات في ما بين الجهات الفاعلة المعنية. نحاول من خلال هذه المداخلة إثبات دور يمكن أن تضطلع به منطقة محمية بحرية في جزر قورية في المنستير (تونس) في تطوير الأنشطة السياحية وتحفيز السياحة البيئية في المنطقة.

الكلمات المفتاحية: إدارة الموارد الطبيعية، محمية بحرية، التنمية الإقليمية، والسياحة البيئية.

**ÉTUDE DE LA FILIÈRE DES PLANTES AROMATIQUES
ET MÉDICINALES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT
DANS LE SUD EST TUNISIEN**

HATEM KHATALLI

Chercheur au Laboratoire d'Économie et Sociétés Rurales,
Institut des Régions Arides (IRA) Médenine, Tunisie
hatem.khateli@ira.rnrt.tn

TAOUFIK GAMMOUDI

Chercheur au Laboratoire d'Économie et Sociétés Rurales
Institut des Régions Arides, IRA Médenine, Tunisie
taoufik.gammodi@ira.rnrt.tn

La demande des plantes aromatiques et médicinales (PAM) et leurs dérivés pour l'agroalimentaire, la phytothérapie, les parfums et les produits cosmétiques naturels n'ont fait qu'augmenter. Ces PAM dans les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, n'ont pas cessé de jouer un rôle important dans leur pharmacopée traditionnelle et alimentaire. La Chine, l'Inde, le Moyen Orient, l'Égypte, la Grèce, les Romains et l'ère Arabo-musulmane, constituent des civilisations phares pendant lesquelles les plantes aromatiques et médicinales ont connu une place de premier plan.

Production mondiale des plantes aromatiques et médicinales

Dans l'Union Européenne, la France et l'Espagne possèdent les plus grandes superficies cultivées. Les PAM couvraient, en France, près de 36 000 ha dont les cultures les plus dominantes sont la lavande (23 200 ha), le thym, l'estragon et le basilic qui couvrent ensemble environ de 2200 ha (IENA, 2006).

La production des PAM serait aussi en pleine expansion dans certains nouveaux pays de l'UE (Pologne, Hongrie et Bulgarie). D'autres pays comme la Yougoslavie, la Croatie, la Bosnie et l'Albanie sont de grands producteurs depuis des siècles. La diversité géographique et climatique observée dans la région méditerranéenne permet en fait le développement d'un grand nombre de PAM dans la région (sauge, la camomille, la menthe poivrée, le lindane, la mauve...).

La superficie totale cultivée de PAM aux USA est de l'ordre de 120 milles ha (Alberta agriculture, 2000). Les principales cultures sont le persil (24 800 ha), la menthe (16 000 ha), lin oméga (12 000 ha), l'anis (8 800 ha), le Ginseng (7 200 ha), la coriandre (4800 ha), l'échinacéa (4 000 ha). L'Institut de Recherche Internationale (IRI) estime la valeur de la production des plantes cultivées en Amérique du Nord à plus d'un milliard d'USD, avec un accroissement annuel, d'au moins 10 %. L'analyse des données commerciales publiées par "TRAFIC Europe" montre que la place de l'Europe dans le commerce international des PAM est très grande à l'échelle mondiale. En effet, l'Europe importe environ un quart des produits mis sur le marché mondial chaque année (440 000 T pour une valeur 1,3 Milliard d'USD en 1996). De même, cinq pays européens figurent parmi les 12 principaux pays importateurs : Allemagne, France,

Espagne, Italie et Royaume-Uni ; parmi les 12 principaux pays exportateurs, se trouvent l'Allemagne, la Bulgarie et la Pologne. Chaque année, entre 1992 et 1996, l'Europe, dans son ensemble a importé en moyenne 120 000 T de matériel de plantes médicinales et aromatiques. Les importations en Europe sont originaires de plus de 120 pays ; 60 % proviennent de pays hors Europe, essentiellement d'Asie et d'Afrique. L'Europe, dans son ensemble, a exporté en moyenne 70 000 T de ce matériel de plantes chaque année entre 1992 et 1996. Sur cette quantité, 20 % seulement étaient destinées à des pays hors Europe, essentiellement l'Amérique du Nord. Les États-Unis d'Amérique représentent le marché le plus important pour les PAM. La demande en plantes médicinales est considérablement élevée. En 1998, les ventes au détail des PAM sur le marché américain étaient de l'ordre de 10 milliards d'USD. La plupart des matières sont importées de l'Europe de l'Est et de l'Asie avec une moyenne annuelle de 72 000 T en 1998.

Production mondiale en huiles essentielles (HE)

Selon les statistiques de la FAO (2004), la production mondiale d'HE aurait été de près de 28,2 milles T en 2003. La production des pays en développement constituerait une part de 85 %. Les principaux producteurs d'HE sont le Brésil, la Chine, les USA, l'Égypte, l'Inde, le Mexique, le Guatemala et l'Indonésie. Les principaux utilisateurs sont les USA, l'Europe et le Japon. Près de 80 % de la production mondiale d'HE est constituée d'une dizaine de produits (dont les différents types d'agrumes, de menthes et d'eucalyptus...). Les 20 % restant sont répartis sur plus de 150 produits. Dans l'UE, la production d'HE est plutôt pratiquée dans les pays méditerranéens. Les produits prédominants sont la lavande et la menthe poivrée. Dans un pays comme le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, etc., une bonne valorisation de la ressource naturelle aromatique et médicinale ne peut se faire sans s'appuyer sur le marché international. Ce dernier est en évolution continue (Benjilali, Zrira, 2005). Les pays en voie de développement dominent la production mondiale d'HE, grâce à l'abondance des espèces nécessaires à la fabrication, aux avantages climatiques et au faible coût de la main d'œuvre. Globalement, la production mondiale d'HE est environ 38 000 T. De 1985 à 1995, le marché américain des arômes et parfums a doublé, passant de 1,5 milliards à 3 milliards de \$ pour atteindre 4,4 milliards de \$ en 2000. La demande au niveau du marché américain a passé de 0,518 à 0,711 Milliards de \$ entre 1995 et 2000 pour arriver à 0,943 milliards de \$ en 2005 et atteindre 1,24 milliards de USD en 2010. Cette demande a entraîné une croissance annuelle de 6,5 % entre 1995-2000 pour régresser vers les 5,8 % entre 2000 et 2005 et atteignant les 6,3 % entre 2005 et 2010 (Sghaïer *et al.*, 2011).

La place des PAM sur le marché national

De nos jours, nous assistons à un regain d'intérêt aux études économiques du secteur PAM dont l'importance économique en Tunisie est en accroissement continu. Elles sont actuellement devenues au centre des politiques et des orientations stratégiques du pays. C'est ainsi que ce secteur peut jouer un rôle prépondérant dans la diversification économique et la création de nouvelles perspectives d'emploi au sein des régions rurales où les alternatives professionnelles sont souvent rares. Nombreuses sont les études qui ont contribué à l'inventaire de la flore tunisienne qui comporte environ 2 163 espèces dont 149 plantes sont généralement utilisées en thérapeutique humaine particulièrement en milieu rural (APIA, 2003). Les plantes aromatiques les plus utilisées en Tunisie s'élève à 38. Le domaine forestier de la Tunisie est de 1 032 00 ha

répartis en forêts naturelles (500 000 ha, soit 47 %), forêts issues de reboisements (287 000 ha, soit 27 %), maquis et garrigues (245 000 ha, soit 23 %) et les forêts privées (30 000 ha, soit 3 %). Les PAM en Tunisie profitent d'une flore qui se situe principalement dans les parcours collectifs (soit 72 %) et les nappes alfatières (soit 21 %). Le domaine forestier tunisien est un espace protégé, mais reste ouvert aux aménagements et aux activités humaines libres et aux fonctions productives. Les plantes aromatiques et médicinales spontanées des domaines forestiers occupent environ 409 000 ha soit 39,6 %. Des nappes naturelles de 100 000 à 250 000 ha, composées de romarin, de thym, de myrte, d'armoise blanche et de menthe peuvent être exploitées.

D'après Ghoudi (2002), les plantes aromatiques et médicinales, cultivées en Tunisie, produisent plus de 2 000 tonnes de matières premières sous forme de feuilles, fleurs, fruits, graines et racines. La production par espèce (tableau 1), montre que le Bigaradier du Cap Bon constitue l'essentiel des espèces arboricoles cultivées pour la production de fleurs avec environ 100 600 pieds et une production de 900 tonnes par an. Le Géranium, cultivé essentiellement au Cap Bon, à l'Ariana et à Gafsa, est en production croissante (503 tonnes). Les rosiers cultivés dans la région de l'Ariana, de Kairouan et de Gafsa produisent près de 125 tonnes. La Menthe douce et la Verveine dont la demande est constamment croissante, produisent respectivement 13,6 et 8,1 tonnes (APIA, 2003).

Tableau 1. Superficies et Productions des principales PAM cultivées en Tunisie

Culture	Superficies (ha)	Productions (Tonnes)
Nom français		
Fleurs d'orangers	352	1102,5
Géranium	42,5	503
Jjoba	300	0
Rose	164	125
Fenouil	120	200
Menthe douce	17,39	13,6
Basilic	9,16	41,5
Menthe poivrée	2	0,8
Marjolaine	2,5	2,5
Lavande	1	2
Jasmin	4	1
Eglantier	2	0,8
Verveine	14,5	8,1
Total	1031	2000,8

Source : Ghoudi, 2002

Les espèces condimentaires, dont les graines et les huiles essentielles sont utilisées dans différentes branches aromatiques et médicinales, sont représentées par le fenouil avec une production de 200 tonnes.

PAM conditionnées et transformées

Les PAM sont utilisées à l'état frais, séchées ou après extraction. L'extraction utilise divers procédés, essentiellement par distillation (HE et eaux de roses), en présence de solvants (Néroli) ou par expression à froid (écrasement). Les substances les plus fréquemment rencontrées sont les HE, les amers et les tanins. La récolte des PAM entières ou de quelques parties (les feuilles, les fleurs, les sommités fleurées, les fruits immatures, les graines ou les organes souterrains) est une étape primordiale dont le reste des étapes de la transformation dépend. En effet, elle doit être rapide pour éviter le soleil ou la rosée sans pour autant abîmer la plante mère lorsqu'elle est pérenne. La récolte est effectuée généralement à l'aide de faucille, de sécateur ou à la main. Le séchage est également une étape essentielle. Il est souvent réalisé directement au soleil, la plante (ou partie de plante) est ensuite ramenée dans des ateliers où elle subit divers traitements plus ou moins efficaces: dépoussiérage, nettoyage, conditionnement. La production de PAM séchées a atteint environ 1 127 T en 2002.

À l'échelle industrielle, le conditionnement est plus efficace car il évite le soleil. Il est réalisé dans des hangars secs et bien aérés. De nombreux ateliers travaillent actuellement dans ce domaine. Certes, un grand effort a été enregistré, mais il reste beaucoup à faire pour ériger cette profession au niveau d'une véritable industrie. Les unités de conditionnement existantes, même les plus modernes, s'arrêtent souvent au niveau du conditionnement en vrac dans des cartons, des sacs en jute, des sacs en plastique... Le produit est exporté sous cette forme. Or, une grande marge de valeur ajoutée reste dans la préparation de produits prêts à la consommation: infusettes, conditionnement d'arômes prêts à la distribution.

L'exportation des PAM fraîches et séchées ainsi que les parties des plantes constitue aujourd'hui un intérêt certain pour l'économie tunisienne. Des programmes de modernisation de l'industrie, de mise à niveau des entreprises et d'autres programmes de soutien font progresser l'exportation. La demande sur les marchés internationaux, n'a cessé de se croître. Le marché tunisien d'exportation est orienté aussi vers les huiles essentielles, les eaux distillées, les arômes et les parfums. L'apport de l'exportation à la balance commerciale est important. Presque 65 % de la valeur d'exportation des PAM et leurs produits dérivés proviennent d'huiles essentielles. En effet, le néroli et l'essence de romarin sont les principales huiles destinées à l'exportation. La valeur des exportations des arômes et des parfums pour l'industrie alimentaire, l'industrie des boissons et la parfumerie sont en nette progression en quantité qu'en valeur. En effet, entre 2002-2005 la quantité exportée a été multipliée par 2,5 pour passer de 323,221 T à 800,077 T ; de même la valeur d'exportation a passé de 5,8 MD en 2002 à 10,9 MD en 2005.

La valeur moyenne des importations a diminué de 17 % entre 1996-2000 du fait que cette valeur d'importation au cours de la décennie 1991-2000 était de l'ordre de 2,3 MD ce qui a permis à la Tunisie d'avoir une balance commerciale des PAM toujours positive durant toute cette même période avec un taux moyen de couverture de 250 %, un maximum de 350 % en 1997 et un minimum de 180 % en 1992. Entre 1991-2000 et pour une moyenne sur dix ans, le total des exportations tunisiennes était de 5360 MD dont la part des PAM était de 5,8 MD (représentant 0,11 % du total des exportations). Par contre le total des importations au cours de cette même période était de 7834 MD dont la contribution des PAM est de l'ordre de 2,3 MD (représentant 0,003 du total des importations). Sur un déficit de 2 474 MD dans la balance commerciale globale, les PAM contribuent de 3,5 MD pour la réduction de ce déficit à

concurrence de 0,14 % entre 1991-2000 et de l'ordre de 0,2 % enregistré entre 1996-2000. Cette contribution des PAM dans la balance commerciale fait illusion à son importance stratégique dans l'économie nationale (Ghoudi, 2002). La contribution moyenne des PAM au PIB au cours des dernières années est de l'ordre de 13,3 MD dont 5,1 MD pour les plantes spontanées et 8,1 pour les plantes cultivées. Cette contribution représente environ 0,06 % du PIB total et 0,4 % du PIB généré par le secteur agricole (Sghaïer, Gammoudi, 2009).

La place des PAM sur le marché régional (Sud-Est tunisien)

Le Sud Est tunisien est caractérisée par une biodiversité importante marquée surtout par un couvert végétal spontané très riche en plantes aromatiques et médicinales qui bénéficie d'une forte image de qualité et d'authenticité spécifique au paysage de la région. Ce secteur reste parmi les activités rentables non encore suffisamment valorisé. Les opportunités économiques qu'offre ce secteur, sont loin d'être négligeable. Le marché des PAM est encore fragile et à l'état traditionnel. Aucune stratégie relative à la commercialisation n'a été développée sur le marché. La commercialisation des produits des PAM, pose de nombreux problèmes liés à la difficulté de maîtriser et de prévoir la production et en même temps de gérer la demande. Dans ces conditions, l'ajustement entre la demande et l'offre finale est particulièrement complexe face à des incertitudes portant sur la quantité et sur la qualité. Les objectifs assignés de cette étude consistent à développer le marché des plantes aromatiques et médicinales dans le Sud Est tunisien en vue de mieux valoriser ce secteur qui peut jouer un rôle important au niveau de l'amélioration des ressources de revenus et la création de nouvelles perspectives d'emploi.

Analyse de la filière des PAM dans le marché régional

La filière représente l'ensemble des intermédiaires entre production et consommation et leurs liaisons. Il s'agit de visualiser la chaîne d'intermédiaires entre production et consommation.

L'identification d'une filière nécessite l'existence d'informations qui ne sont pas toujours disponibles et fiables ; la qualité de l'analyse d'une filière va dépendre essentiellement de l'importance et de la cohérence des données de base. L'identification ne pourra donc être menée à bien qu'à partir du traitement de certaines grandeurs économiques de base ; il faudrait pour cela disposer d'informations et de séries statistiques qui permettent de décrire la structure de la filière et les flux qui la caractérisent et d'analyser son évolution sur une longue période. L'étude de la filière des PAM obéit à une multitude facteurs économiques, politiques, sociaux, culturels. Cette étude est confrontée à la complexité du système étudié, lorsqu'elle se fait sur une grande échelle spatiale. Le travail sur une zone délimitée s'avère nécessaire comme une première étape de cette étude.

La politique de distribution des PAM et leurs produits dérivés dans le marché du Sud-Est s'effectuent soit par les interactions des divers marchés formels et informels, soit par la récolte directe des exploitants du couvert végétal. Les principales espèces récoltées sont les mêmes que les espèces dont l'usage est déclaré pour la consommation. Malgré, sa présence répandue dans la chaîne, la collecte des espèces spontanées nécessite une autorisation délivrée par le ministère de l'Agriculture (loi n°88-20 du 15 avril 1988 du code forestier interdit l'exploitation des PAM dans les parcours). Les quantités récoltées passent par les étapes de séchage puis de stockage avant quelles soient conditionnées et mises sur le marché. De nombreux vendeurs utilisent des techniques traditionnelles pour transformer leurs produits. Une bonne partie des espèces séchées est constituée, par des parties de plantes (feuille, fruit, racine, tige, etc.).

Certaines PAM sont transformées en huile essentielle et en eau de parfum. Les extractions se font d'une manière traditionnelle ; directement après leur récolte afin de conserver les huiles et les eaux extraites des plantes. Plusieurs opérations et étapes caractérisent cette filière dans la région du Sud-Est tunisien.

Production, transformation et stockage

Actuellement la majorité des espèces des PAM récoltées dans la chaîne de Matmata sont des plantes spontanées, la production est effectuée dans les parcours privés, parcours collectifs, dans les jardins privés ou bien dans les forêts, avec le développement de ce secteur et l'accroissement de la demande, on assiste actuellement à l'installation des plusieurs pépinières spécialisées dans la production des PAM.

Avant leur consommation, les opérateurs établissent plusieurs actions comme la transformation qui peut être plus ou moins avancée, depuis le simple conditionnement jusqu'à l'élaboration de produits prêts à consommation ; les PAM sont utilisées à l'état frais, séchées ou après extraction. Les produits plus ou moins élaborés issus de la transformation sont acheminés vers les différents utilisateurs. La récolte constitue une étape primordiale dans la transformation des PAM sous forme de plusieurs autres produits, la transformation concerne ou bien la plante toute entière ou bien quelques parties de la plante (les feuilles, les fleurs, les sommités fleuries, les fruits immatures, les graines ou les organes souterrains). Généralement à l'aide de faucille, de sécateur ou à la main.

Le séchage constitue une autre étape essentielle pour la transformation des PAM. Il est souvent réalisé directement au soleil et qui concerne, ou bien la plante, ou une partie de la plante et qui sera ensuite ramenée dans des ateliers, où elle subit divers traitements plus ou moins efficaces : dépoussiérage, nettoyage, conditionnement. Le stockage constitue aussi une activité nécessaire au niveau du circuit général de la filière PAM, le stockage ou le conditionnement est réalisé dans des hangars secs et bien aérés. De nombreux ateliers travaillent actuellement dans ce domaine. Les unités de conditionnement existantes, même les plus modernes, s'arrêtent souvent au niveau du conditionnement en vrac dans des cartons, des sacs en jute, des sacs en plastique.

Commercialisation et consommation

Les PAM sous diverses formes (fraîches, séchées, conditionnées, transformées, eaux florales, huiles essentielles, poudres) sont commercialisées soit en gros soit en détails. La commercialisation est assurée par des grossistes, des vendeurs en détails, des commerçants permanents, des vendeurs ambulants. La matière première est commercialisée en vrac, emballé ou à l'état brut. L'opération de commercialisation est opérée au niveau des souks locaux, régionaux et nationaux. Elle est assurée, en partie, directement par les producteurs et par les intermédiaires (Sghaïer *et al.*, 2011). Une fois la production et la transformation des PAM ont été achevées par les différents opérateurs sous forme de plusieurs produits, la population procède à la consommation et l'utilisation des PAM pour des fins alimentaires, médicinales, parfumeries et cosmétiques.

Au niveau des circuits de commercialisation des plantes aromatiques et médicinales à l'échelle régionale, on distingue plusieurs intervenants qui sont les opérateurs qui animent le marché des

PAM qui sont les producteurs, collecteurs, herboristes, commerçants intermédiaires, commerçants grossistes et les vendeurs ambulants.

On distingue ainsi plusieurs types de collecteurs ; tout d'abord, on trouve des collecteurs qui font la collecte juste pour l'autoconsommation, ensuite des collecteurs salariés qui travaillent pour le compte d'un autre c'est-à-dire un collecteur grossiste, commerçant grossiste, etc. Généralement les collecteurs salariés sont ou bien des femmes rurales, jeunes filles et des petits garçons, et en enfin des collecteurs qui travaillent pour leurs propres comptes c'est-à-dire qu'ils font eux-mêmes la commercialisation de leurs produits. La cueillette des PAM est effectuée à l'aide de faucille, de sécateur ou à la main. On parle de producteurs des PAM, seulement pour les plantes cultivées telle que la menthe. Actuellement avec le développement de ce secteur à l'échelle régionale et nationale, on assiste à l'apparition de plusieurs pépinières spécialisées dans la production des PAM (romarin, armoise blanche, thym, etc.).

Ce sont des commerçants grossistes qui procèdent à l'achat et la vente des plantes aromatiques et médicinales en grandes quantités. Ils ont de locaux de stockage dans plusieurs régions. Ces commerçants ont des relations directes et indirectes avec les différents opérateurs et même avec l'extérieur pour l'exportation et l'importation des PAM. Pour les commerçants intermédiaires, l'activité des plantes aromatiques et médicinales est une activité secondaire surtout que les achats et les ventes sont réalisés en détails et avec des faibles quantités. Au sein de leurs locaux, on trouve un rayon destiné à vendre des PAM (grandes surfaces, commerçants d'alimentation générale, etc.). Les herboristes eux sont des spécialistes au niveau de la commercialisation des plantes aromatiques et médicinales et des connaisseurs pour l'usage de ces plantes. La commercialisation des PAM constitue l'activité principale pour les herboristes.

Les vendeurs ambulants ne possèdent pas des locaux pour la commercialisation des PAM, ils se déplacent dans les marchés hebdomadaires dans plusieurs régions pour la vente des PAM. Actuellement on assiste à l'installation des hangars par les vendeurs ambulants pour le stockage surtout dans les régions de production et dans les régions où la demande est très importante. Une fois la production et la transformation des PAM ont été achevées par les différents opérateurs sous forme de plusieurs produits, la population procède à la consommation et l'utilisation des PAM pour des fins alimentaires, médicinales, parfumeries et cosmétiques (Sghaïer *et al.*, 2011).

Analyse de la politique de distribution des PAM

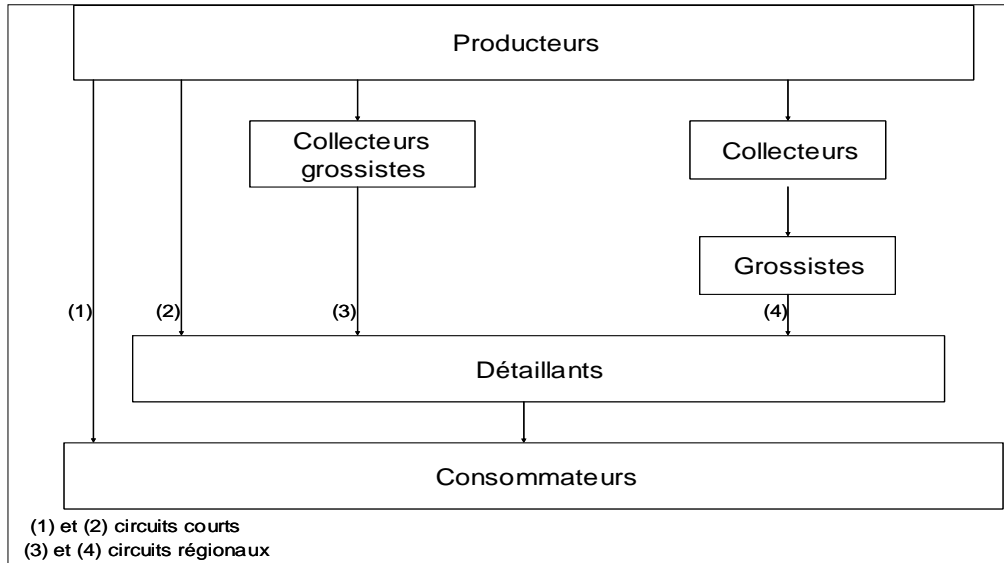
L'étude du marché régional dans le Sud Est Tunisien des PAM montre l'existence de différents circuits de commercialisation.

Les circuits directs correspondent au passage du produit d'un sous-secteur fonctionnel au suivant, sans intervention d'intermédiaires de marché proprement dit. C'est le cas de la vente directe des agriculteurs aux consommateurs de produits frais ou transformés. La vente directe peut s'effectuer à la ferme, au bord des routes, sur les marchés urbains ou par correspondance. Les circuits directs comprennent aussi les livraisons directes des producteurs aux transformateurs ou des transformateurs aux consommateurs.

Les circuits courts correspondent aux ventes directes à des détaillants spécialisés ou polyvalents. Ils correspondent aussi aux ventes des producteurs aux transformateurs ou celles des grossistes expéditeurs aux détaillants. Les circuits courts généralisés comprennent en plus, le passage par un marché de gros et un marché de détail. Les circuits traditionnels sont très

complexes et peuvent comporter plusieurs marchés de gros et demi-gros ainsi que des opérations de vente à de nombreux intermédiaires.

Figure 1. Schéma de la filière des PAM



Source : Duteurtre, 2000

La commercialisation des plantes aromatiques et médicinales au marché régional varie d'une plante à une autre en raison de sa nature ; de la partie commercialisée de la plante, de sa commercialisation à l'état frais ou conditionné ; de la saison de production, du lieu de la production de la plante, des différentes étapes de transformation de la plante (séchage, défeuillage, nettoyage...), de la demande de la plante sur le marché. Ces différents facteurs ont fait que les circuits de commercialisation à l'échelle régionale soient variables et nombreux.

L'analyse du circuit direct pour ne prendre que cet exemple nous permet de relever les points suivants :

- la quantité colletée est commercialisée directement au consommateur final ;
- le collecteur peut tirer plus de profit (pas d'intermédiaires) ;
- c'est un circuit qui n'est pas très fréquent à l'échelle régionale ;
- le prix de vente au consommateur est relativement faible ;
- la quantité commercialisée au niveau de ce circuit n'est pas importante ;
- le rôle de la femme dans ce circuit est important car elle assure non seulement la cueillette mais également la commercialisation en petite quantité et selon les besoins aux familles et aux femmes voisines.

La collecte des plantes aromatiques et médicinales à l'échelle régionale, est une activité très fréquente, mais juste pour satisfaire les besoins d'autoconsommation (usage médicinal et

alimentaire). Quelques collecteurs pratiquent cette activité pour la commercialisation. L'analyse des circuits de commercialisation à l'échelle régionale a permis de soulever les points suivants :

- le marché des plantes aromatiques et médicinales à l'échelle régionale n'est pas organisé et non encore réglementé par la législation à l'exception de quelques espèces ;
- l'absence de contrôle de la qualité ;
- les prix de vente sont variables d'une saison à une autre et d'un fournisseur à un autre ;
- l'ajustement entre la demande et l'offre des plantes aromatiques et médicinales est particulièrement complexe face à des incertitudes portant sur la quantité et sur la qualité.

Contraintes et perspectives pour le développement du marché des PAM

Dans la plupart des pays en voie de développement, la culture des PAM est encore limitée et elle ne reçoit que peu de priorités dans les investissements nationaux et des programmes de développement. Malgré la grande importation des PAM par les pays développés, la croissance des exportations des pays en voie de développement reste limitée. Dans la région du Sud Est de la Tunisie, les principaux facteurs qui constituent un handicap pour le développement du marché des PAM sont les suivants :

- la non disponibilité de ces plantes au cours de l'année, la quantité produite des PAM reste toujours variable d'une année à une autre et d'une saison à une autre, car la plupart des espèces récoltées sont spontanées en plus du rétrécissement des espaces de production à cause de la sécheresse ;
- le marché régional des PAM n'est pas organisé et non encore réglementé par la législation, c'est pour cela que les prix d'achat et de vente sont fluctuants et variables d'un fournisseur à un autre ;
- un manque au niveau de l'esprit de marketing d'où une demande touristique faible des produits PAM ;
- un manque de connaissance des techniques de production, d'extraction et de standardisation ;
- la pénurie de main d'œuvre qualifiée pour la récolte, le stockage, le conditionnement et l'emballage qui permet une production de mauvaise qualité et ayant une faible valeur marchande pour l'exportation ;
- un manque de mesure de contrôle de la qualité : les exportateurs ne connaissent pas suffisamment les normes internationales pour l'hygiène, la qualité et les spécifications de produit. Ils manquent également de systèmes d'essais, des mesures pour le contrôle de la qualité et l'efficacité de ces produits ;
- une contrainte au niveau de la législation, considérée très importante par les acteurs locaux qui réside dans les difficultés d'application des lois au niveau des terres collectives. En effet, le statut collectif constitue l'un des principaux facteurs qui entravent la gestion rationnelle des espaces naturels.

Cette situation traduit bien l'état de fait que la population locale n'est pas tout à fait consciente des opportunités socio-économiques que pourrait offrir le secteur des PAM pour les économies familiales. Le développement PAM suppose la mise en place des moyens efficaces de

protection, de valorisation des espaces et des ressources naturelles, et une incitation en faveur de la préservation de l'environnement fragile. Au niveau de la région du Sud Est de la Tunisie, l'abondance de la biodiversité en PAM doit être associée à la mise en valeur de cette richesse qui est indispensable pour bénéficier de ses avantages comparatifs. Cette révélation nécessite une coordination entre les acteurs du territoire allant du macro-social présenté par l'État et ses projets de développement rural, jusqu'au microsocial présenté par la population qui est l'ossature dans cette démarche de conservation et de valorisation des PAM. Son savoir-faire constitue un patrimoine immatériel dont la valorisation paraît la meilleure façon pour le conserver et surtout pour en bénéficier dans une démarche de développement territorial. De ce fait, la promotion de ces produits présente certaines caractéristiques en assurant, d'une part, l'amélioration de revenu des agriculteurs locaux et, d'autre part, la fixation de la population rurale de cette zone (Sghaïer *et al.*, 2011).

Photoslet 2. Valorisation des Produits PAM (auteurs)



Pour arriver à une meilleure valorisation de ces plantes médicinales et aromatiques le recours à la filière et à son développement devient une nécessité. Sur le plan économique, le développement de la filière PAM permettra l'organisation d'un marché de ces plantes et par la suite la création des points de vente, et la diversification des activités économiques dans un contexte dominé par les activités agricoles et les revenus provenant de l'émigration. D'autre part, la mise en culture des PAM permet l'exploitation économique de leur potentiel botanique à des fins de mise en marché. Sur le plan social, le développement de la filière PAM est un point fort pour combattre le chômage et créer des emplois pour les jeunes de la région, sachant que cette filière nécessite une main d'œuvre importante pour la production, la récolte et la transformation de ce produit. Ceci va permettre de limiter l'exode rural et l'émigration et par la suite le maintien de la population dans une région considérée comme « forte région d'exode ». D'autre part, le savoir-faire impressionnant que possèdent les femmes en termes de transformation de ces plantes (surtout la distillation) peut être valorisé ce qui permettra à cette catégorie sociale de se doter d'une certaine autonomie financière notamment.

Sur le plan environnemental, les PAM jouent un rôle important en termes de conservation des eaux et des sols ; leur adaptation aux conditions de sécheresse fait qu'elles consomment moins d'eau que la plupart des cultures tout en offrant des rendements considérablement plus élevés.

Avec les PAM, les trois piliers du développement durable sont existants (économique, social et environnemental) et elles peuvent être à la base d'un développement à la fois territorial et durable (Mejlissi, 2009).

Conclusion

Les perspectives locales, régionales, nationales et internationales sont très prometteuses pour le développement des plantes aromatiques et médicinales. Les PAM en tant que ressources locales des territoires ruraux offrent de véritables atouts au développement rural et territorial.

Le développement de la filière des PAM offre des opportunités socio-économiques pour améliorer la diversification économique, les conditions de vie de la population rurale et la création de nouvelles perspectives d'emploi au sein des régions rurales. La diversité de ces plantes et leurs utilisations nécessite une étude beaucoup plus fine, notamment sur le plan pharmaceutique. Il s'agit d'envisager une étude chimique et pharmaceutique de ces plantes médicinales qui représentent vraiment un avantage comparatif pour la région (propriétés, efficacité et dans quelle mesure elles peuvent être exploitées).

Références

- APIA (Agence de Promotion des investissements Agricoles), 2003, *Revue annuelle du ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydraulique*, 300 p.
- APIA (Agence de Promotion des investissements Agricoles), 2008, *Revue annuelle du ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydraulique*, pp. 1-28.
- Benjlali B., 2007, « Élément pour le développement du secteur des PAM dans un pays en développement », *Revue des Régions Arides*, Numéro spécial, Vol. II, Actes du séminaire international, *Perfume, Aromatic and Medicinal Plants : from production to valorization*, 2-4 Novembre 2006, Djerba, Tunisie, pp. 853-867.
- Duteurtre G., 2000, « Une méthode d'analyse des filières », LRVZ, N'Djamena, Document de travail, pp. 15-16.
- Ghoubi Z., 2002, « Importance socioéconomique et étude de la filière des plantes aromatiques et médicinales, des épices et des huiles essentielles en Tunisie », Rapport scientifique du projet, Diversité biologique, valeurs économiques et culturelles des plantes aromatiques et médicinales de la Tunisie méridionale, financé par l'USAD et réalisé par l'IRA Médenine (Tunisie) avec la collaboration de l'ARS-OIRP (USAD), l'ICARDA (Syrie), pp. 1-56.
- Sghaïer M., Gammoudi T., 2007, « Le secteur des plantes aromatiques et médicinales (PAM) en Tunisie : importance et opportunités socio-économiques », *Revue des Régions Arides*, Numéro spécial, Vol. II. Actes du séminaire international, *Perfume, Aromatic and Medicinal Plants : from production to valorization*, 2-4 Novembre 2006, Djerba, Tunisie, 834 p.
- Mejlissi I., 2009, *Analyse de la filière des plantes aromatiques et médicinales (PAM) en Tunisie : cas de Smar et Béni Khédache. Sud-Est de la Tunisie*, Mémoire Master 2 Recherche Innovation et développement des territoires ruraux sous la direction de Bessaoud Omar et Sghaïer Mongi, CIHEAM-IAMM, Montpellier, 112 p.
- Gammoudi T. *et al.*, 2009, « Contribution à l'analyse de la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) en zones arides (Sud-Est de la Tunisie) », Actes du séminaire international *Medicinal and Aromatic Plants*, SIPAM 26-28 Mars 2009, Djerba, Tunisie.

Sghaïer M., Khatalli H., Gammoudi T., 2011, *Filière des plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) dans le Sud-Est de la Tunisie : Importance et perspectives de développement*, Éd. Institut des Régions Arides, 121 p.

Traffic, 1998, « Les plantes médicinales et aromatiques d'Europe : leur utilisation, leur commerce et leur conservation », Rapport TRAFFIC sur les espèces en péril, juin 1998, pp. 7-13.

Étude de la filière des plantes aromatiques et médicinales et perspectives de développement dans le Sud-Est tunisien

Hatem Khattali et Taoufik Gammoudi

Résumé

Actuellement les Plantes aromatiques et médicinales (PAM) en Tunisie connaissent un intérêt grandissant compte tenu de leur importance économique, sociale, médicale et écologique. Le présent travail a pour objectif d'étudier et d'analyser le marché des plantes aromatiques et médicinales et les perspectives de son développement. Le marché des PAM est encore fragile et il est resté à l'état traditionnel. Les stratégies relatives à la commercialisation des PAM n'ont pas été développées pour mieux valoriser cette activité. Notre travail a pu confirmer que le développement du marché de PAM peut jouer un rôle prépondérant au niveau de l'amélioration des ressources de revenu et la création de nouvelles perspectives d'emploi.

Mots-clés : filière, plantes aromatiques et médicinales, marché, commercialisation, développement, Sud-Est de la Tunisie.

Abstract

Currently the Aromatic and Medicinal Plants (PAM) in Tunisia know a growing interest in terms of their economic, social, medical and ecological importance.

The main objective of this work is to analyse the aromatic and medicinal plants market and the perspectives of his development. Indeed, it still fragile and traditional. On the other hand, the strategies of the PAM marketing have not been developed in order to make this activity more valorised.

This study could confirm that the development market of PAM can play a major role for the improvement of income resources and the creation of new perspectives of employment.

Keywords: aromatic and medicinal plants, market, marketing, development.

ملخص

تشهد النباتات الطبية والعطرية في تونس اهتماما متناميا لما تمثله من اهمية على المستوى الإقتصادي , الإجتماعي, الطبي والبيئ .

يهدف هذا العمل لدراسة سوق النباتات الطبية و العطرية وأفاق تنميتها .

يعتبر هذا القطاع مهمشا وتقليديا و ذلك نتيجة اعتماده على إستراتيجيات تسويق بدائية مثلت عائقا لتنميه .

لإنجاز هذا البحث وقع إتباع منهج عمل اعتمد على معطيات و مراجع إحصائية ونتائج استمارات بحث انجزت بجهة الجنوب الشرقي التونسي . من خلال هذا العمل استنتجنا ان تثمين هذا القطاع يمكن ان يلعب دورا هاما في تحسين ظروف العيش و خلق مواطن شغل جديدة .

الكلمات المفاتيح : النباتات الطبية والعطرية،سوق،تسويق، تنمية

LE PATRIMOINE – COMME NOUVEAU LABEL DU TERRITOIRE – ET LA QUESTION IDENTITAIRE À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION

KAMEL LAROUSSE

Docteur en Anthropologie

Maitre-assistant à l'Institut des régions arides

Médénine, Tunisie.

Chef de service et fondateur de l'Écomusée des régions arides

Membre actif au Conseil international des musées (ICOM, UNESCO-Paris)

Laroussi.kamel@ira.rnrt.tn

De nos jours, la définition de « patrimoine »⁸³ est ouverte à un éventail plus large de biens patrimoniaux matériels et immatériels. En 2003, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) adopte dans sa convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel la définition suivante : « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (UNESCO, 2003). Pendant les deux dernières décennies, l'approche patrimoniale en matière de développement a migré de son champ de spécialité scientifique initial (l'histoire et ses co-spécialités mitoyennes l'archéologie et la muséographie, qui étaient à la base du développement du secteur touristique dans certaines régions du monde) vers d'autres spécialités en sciences sociales telles que : la géographie sociale et culturelle, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, les sciences de l'information et de la communication etc., relevant au passage l'effet direct des processus de mondialisation sur l'intérêt et l'engouement que connaissent les différentes spécialités en sciences sociales pour la problématique du patrimoine. Son essaimage dans ces différentes spécialités a provoqué le développement de nouveaux paradigmes et le foisonnement d'une multitude de méthodes d'approches appropriées.

La géographie a assimilé le « patrimoine » à une singularité variétale d'espèces dans un écosystème donné et par suite il confère au « territoire » une particularité et une identité valorisante. Guy Di Méo (1994 :29), géographe culturaliste, a établi ce lien en concluant que « le territoire et le patrimoine ont un contenu conceptuel voisin: le matériel et l'idéal, le beau et le bien en forment la substance [...] Territoire et patrimoine participent ensemble, étroitement liés, confondus dans un même faisceau sémantique, au fonds culturel de toute société cohérente, inscrite dans un espace. Valeurs produites par le rapport spatial que développe toute société enracinée, patrimonialité et territorialité jouent aussi, à l'égard de ce rapport, un rôle

⁸³ D'après la définition du Petit Larousse (1998 :756), le patrimoine : « (n.m. du latin *Patrimonium*, de pater, père). 1. Ensemble des biens hérités du père et de la mère ; ensemble de biens de famille. 2. Bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. 3. Génétique, patrimoine génétique, héréditaire : génome. ». D'après l'Encyclopédie de la langue arabe de Mohamed Ibn Mandhour (2005 :189-190), le «Tourath» ou «Irth» (héritage) est un nom masculin extrait du verbe «Waritha» (hériter) et qui désigne l'héritage que reçoit l'homme ou la femme de leurs parents ou proches parents, tout en notant que le «Tourath» peut concerner un legs spirituel, citant – dans le Coran – le cas des Prophètes de la lignée de Zaccaria et de Jacob, ou dans le « hadîth » qui stipule que les «Savants» sont les héritiers des Prophètes.

dialectique de légitimation ». Ainsi, pour les géographes, le processus de patrimonialisation permet aux minorités sociales de se défendre, mieux encore, de se distinguer sur un territoire fragilisé par les assauts hégémonique de la mondialisation. Le processus de patrimonialisation dans les sociétés modernes s'apparente au rôle joué par le « totémisme » chez les sociétés primitives qui, par un subtil jeu de sacralités, ont su préserver leurs territoires et par suite leurs identités respectives.

Les recherches actuelles sur l'économie du patrimoine donnent au « patrimoine » et à « l'identité » du groupe social leurs importances dans la mesure où ils constituent les deux Références essentielles inhérentes à la qualification du « territoire » comme nouvel élément endogène valorisant dans le processus de production et de consommation. Le patrimoine étant défini comme : « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif » (Ollagnon, 1989 : 266). Il constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans le rapport qu'entretiennent les différents pays vis-à-vis de la mondialisation, soit pour contrer la vague des délocalisations des entreprises dans les pays du Nord par le biais de processus de patrimonialisation et d'un ancrage territorial, soit par la pratique généralisée de « marchandisation du territoire », exprimée souvent par des régimes dictatoriaux dans les pays du Sud. Pour les deux cas, le processus de patrimonialisation paraît comme une réaffectation « technique » de certaines ressources matérielles et immatérielles qualifiant un territoire donné dans le processus de la valorisation économique d'un produit.

Chez les économistes, la notion « d'ancrage territorial », initialement développée par Gilbert Benhayoun (1999) et reprise par Eduardo Ernesto Filippi (2004) et Denis Requier-Desjardin (2009), nécessite la prise en compte des deux concepts qui constituent la source de sa genèse théorique, à savoir le « patrimoine » et « l'identité ». À ce propos, Denis Requier-Desjardin (2009 :7) note que « ce processus de patrimonialisation spécifie le territoire et il exprime donc une identité territoriale. Un retour vers l'approche de ces deux concepts en économie est donc indispensable avant de fonder le caractère endogène du concept de territoire dans la discipline économique par la référence à l'ancrage territorial ». En corollaire, on est amené à se demander si l'amplification du processus de la mondialisation ne stimule pas le retour aux particularismes communautaires en se greffant sur le processus de patrimonialisation des territoires concernés, laminant ainsi le concept de l'État-Nation et provoquant l'émergence d'une crise identitaire ? Ce qui menace, à terme, la fragile cohésion sociale dans ces régions. Aussi, doit-on reconsidérer toute la problématique dans un contexte beaucoup plus global découlant de la mise en concurrence des régions par des réseaux économiques mondiaux qui favorisent le concept du « terroir » sur celui du « territoire » (Laroussi, 2007).

Par ailleurs, vu sous un angle géopolitique, ce processus n'est-il pas objectivement instrumentalisé par les grandes puissances dans leur quête d'établir un nouveau partage de la carte géopolitique du monde et des régions. Finalement, tout en prenant compte des risques énoncés plus haut, est-on en mesure d'intégrer le processus de patrimonialisation dans les stratégies de développement sachant que le patrimoine est considéré, comme un des leviers pour le développement local ? Quelles seraient les précautions à prendre et quels seraient les moyens adéquats ?

Les nouvelles tendances dans le processus de patrimonialisation, exposition d'un cas de figure au Sud tunisien

Avant d'essayer de donner quelques ébauches de réponses aux questions énoncées dans l'introduction, il nous serait opportun d'exposer brièvement les nouvelles tendances dans le processus de patrimonialisation ainsi que les nouveaux attributs qu'on confère au binôme terroir-territoire. Dans la définition du processus de patrimonialisation plusieurs catégories d'analyses s'enchevêtrent et il nous est parfois difficile de démêler l'historique, de l'économique, du politique, du psychosociologique ; passant parfois de la « momification culturelle » vers la « folklorisation » aberrante du patrimoine. Mieux encore, partant d'une option de conservation des éléments du patrimoine (matériel ou immatériel) vers la tentation de sa « réécriture » dans le contexte d'une historicité décalée et sa réinscription dans d'autres horizons visant deux dimensions.

La « valorisation » culturelle et marchande du patrimoine à travers, entre autres, le travail sur la mémoire collective afin de renforcer la cohésion sociale d'un groupe (ethnique, religieux ou linguistique) dans sa région, travail souvent effectué par des associations et ONG locales. Ces dernières évoluent sur les sites archéologiques et dans la région à travers la constitution des écomusées et les musées de tradition populaires et ethnologiques, l'aménagement de parcours écologiques, etc. Bien évidemment, ces actions sont généralement soutenues par la communauté scientifique qui veille au bon déroulement de certaines actions de « conservation/valorisation ». La communauté scientifique trouve dans cette nouvelle tendance un aboutissement pratique pour ces options en matière de développement durable et de « bonne gouvernance ». Les programmes des recherches financés par la Banque mondiale, ONU, FMI et autres ont contribué à créer une opinion publique mondiale sensibilisée aux problématiques relatives au patrimoine et où les nouvelles technologies de l'information et de la numérisation ont largement contribué à son succès (le bon coté de la mondialisation). Ainsi, les produits dits de terroir, même si ils ont un volet économiques et commerciales, entrent dans cette catégorie, tant qu'ils respectent les termes définis par la loi dans l'affectation du label : « Produit de terroir » et ne portant pas atteintes aux autres éléments du patrimoine environnant.

La « fonctionnalisation » du patrimoine et sa « réaffectation » dans un registre politique ou parfois géopolitique peut défigurer soit l'usage, soit la symbolique de ce patrimoine. Aussi, peut-il nuire au dialogue des cultures et à la reconnaissance mutuelle entre groupes sociaux ou nations. Par contre, l'inscription du patrimoine sur le volet environnementale et économique a permis la création de nouveaux marchés et le foisonnement d'une nouvelle gamme de produits destinés aux nouveaux types de consommateurs sensibles au label du terroir.

Historiquement, jusqu'au XIX^e siècle, la notion de patrimoine se limitait au foncier, au bâti, aux monuments historiques, aux grands œuvres, aux œuvres d'art et manuscrits ; à partir du XX^e siècle, la notion de patrimoine s'étend vers le patrimoine immatériel, notamment au savoir-faire, à la culture, à l'environnement et au paysage etc. À ce sujet, on relève l'émergence des nouvelles notions et tendances en matière de patrimoine qu'on peut résumer et dénommer comme suit :

- le patrimoine culturel, essentiellement constitué de manuscrits anciens en langue arabe (dans le monde musulman), outils, savoir-faire sociotechniques mais aussi les langues ou les dialectes locaux, les jeux, la musique, les contes et poèmes, les fêtes populaires, les traditions vestimentaires et culinaires locales, etc. ;

- le patrimoine ethnologique et esthétique, tout ce qui a attiré aux rapports spécifiques qu'entretient un groupe social avec son territoire en tant qu'espace fonctionnel (formes d'organisations et d'hierarchisations sociales traditionnelles, spécificités des agencements esthétiques des éléments et entités urbaines et environnementales dans leur espace) ;
- le patrimoine économique et artisanal du terroir, il se rapporte à toute production artisanale ou activité économique (à côté du tourisme balnéaire classique on voit se développer le tourisme culturel et religieux, le tourisme thermal, l'écotourisme). Tout en constituant une nouvelle articulation entre le monde rural et le monde urbain, ce patrimoine promeut les nouveaux procédés en matière de production et de commercialisation de nouvelles gammes de produits de consommation portant le « label du terroir » en respectant les conditions d'attribution de celui-ci ;
- le patrimoine écologique et esthétique, où se croise l'intérêt de la préservation de l'environnement à la promotion du milieu rural et son développement durable. Ce dernier est axé sur la biodiversité, le paysage et les ressources naturelles et esthétiques de la région.

Dans le contexte de la mondialisation, le processus de segmentation et de marchandisation du territoire se répercute sur la problématique du patrimoine en tant qu'un des attributs qu'on peut lui affecter à travers son imbrication dans les processus de production et de consommation économiques. De ce fait, le patrimoine se trouve désormais au cœur de toutes les formes de « menaces » sous-jacentes aux bonnes (ou mauvaises) intentions d'ordres politiques, économiques, ou même géostratégiques. Sa « fonctionnalisation » passe, en premier lieu, par son introduction dans les rapports marchands à l'exemple des produits dits « de terroir », pour finir par son intégration dans les rapports géopolitiques internationaux sous la bannière de la protection du patrimoine culturel ou environnemental mondial, parmi ces exemples citons :

- l'autorisation accordée par le gouvernement indien aux Hindous de construire leur Temple sur les ruines de la mosquée historique Babri Masjid construite au XVI^e siècle par les Moghols suite à sa destruction le 6 décembre 1992 ;
- l'affaire des statues de Bouddha de Bâmiyân en Afghanistan détruites par les Talibans au mois de mars 2001 ;
- le refus catégorique par les États-Unis de ratifier, depuis 1997, le « protocole de Kyoto » (visant la préservation de la couche d'ozone).

Pour atteindre des objectifs politiques sous prétexte de recherches historiques menées sur le patrimoine, on peut aussi citer l'interminable fouille archéologique sous la Mosquée d'Al Aqsa à Jérusalem effectuée par l'armée israélienne, depuis plus de quinze ans, visant la découverte des ruines hypothétiques du Temple de Soliman, risquant de causer l'effondrement de la Mosquée historique et le déclenchement d'une incontrôlable guerre des religions. Bertrand Badie (1995 : 100) renvoie ce conflit qui se meut en Terre sainte aux mythes fondateurs de l'État d'Israël, à savoir que la Palestine est un legs territorial (patrimoine) exclusivement octroyé par le Dieu d'Israël à son « peuple élu » et note que « cette sacralisation est suffisamment intense et discriminatoire pour conduire ceux qui y adhèrent à revendiquer pour l'espace d'Israël un droit dérogatoire aux normes édictées par le droit positif : la Terre sainte transcende le principe de territorialité ».

En conclusion, tout comme les potentialités naturelles (agricoles, minières, énergétiques et aquifères) que renferme un territoire, ses potentialités patrimoniales en matière de savoir-faire, d'environnement naturel et urbain, de paysage ou de monuments historiques et archéologiques, sont autant d'enjeux qui pèsent sur le processus de la « marchandisation du territoire ». Dès lors, le processus de patrimonialisation se greffe aussi sur cette nouvelle dynamique. Citons au passage un cas de figure concret où le processus de labellisation des produits de terroir se confond dans un imbroglio où on ne peut démêler les vraies motivations des uns des intérêts des autres et ceci dans un contexte à la fois local et international.

En 2006, la Tunisie s'est engagée dans le programme japonais développé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) visant à promouvoir le concept japonais expérimenté depuis des décennies dans les pays africains « Un village, Un produit » (OVOP, « *One village, One product* »). Ce programme vise la promotion des produits de terroir d'origines agricole ou artisanal et le développement, à la fois, d'une structure de promotion et de suivi et d'un réseau international de commercialisation direct de ces produits. Plusieurs rencontres entre Japonais et Tunisiens ont souligné l'importance d'une mise à niveau des modes de commercialisation, d'emballage et de marketing des produits régionaux. Un diagnostic rapide sur les potentialités agricoles et économiques de la région (ou village) constitue un préalable avant toute démarche de mise en exécution du projet OVOP et un répertoire désignant les produits de terroir est aussitôt dressé par les responsables japonais en collaboration avec les organes de développements régionaux. Les six gouvernorats du Sud tunisien (Médenine, Gabès, Tataouine, Kébili, Gafsa et Tozeur) se sont engagés dans ce processus sous l'égide de l'Office du développement du Sud (ODS) et la JICA pendant une période de trois ans. Au vu des correspondances qui, à la fin du projet, ont été établies entre régions et produits, on s'aperçoit que les singularités patrimoniales régionales ont certes été bien relevées et inventoriées mais parmi tant de produits « communs » qui intéressent vraisemblablement le marché japonais, l'inventaire était dressé comme suit :

- Gouvernorat de Tozeur : dates (sirop et confiture) ; briques artisanales ; menuiserie en bois de palmier ; textiles et tapisserie ; Tourisme.
- Gouvernorat de Kebili : dates ; miel ; industrie de la peau (chaussures, cartables et sacs).
- Gouvernorat de Gafsa : pistaches ; céramiques ; textiles et tapisseries
- Gouvernorat de Tataouine : marbres et sables ; textiles berbères de Chenini ; tourisme.
- Gouvernorat de Medenine : figes sèches ; huile d'olive ; poisson (thon et sardine) ; textiles ; poterie de Guellala ; tourisme.

Au bilan, cette initiative japonaise n'a pas été une réussite, car même si elle a été prise en charge par les autorités officielles de l'époque, elle n'a pas pour autant été adoptée par les populations locales qui voyaient dans ce concept « Un village, Un produit » une vente en viager de leurs territoires. La population locale était intimement consciente que la politique de soumission aux puissances étrangères passait intrinsèquement par ce processus occulte de « marchandisation de territoire ». Cette politique engagée par le régime despotique de Ben-Ali à l'échelle mondiale cherchait – plutôt – l'assurance d'une certaine reconnaissance et légitimation de son pouvoir sur la scène internationale qu'elle ne visait une réelle volonté politique de développement durable de ces régions longtemps marginalisées. On voit bien dans le cas tunisien que même si les institutions officielles impliquées dans le développement sont réquisitionnées par le pouvoir centrale, ce dernier ne peut à lui seul garantir la réussite du processus de patrimonialisation vu la désertion et la non-adhésion des populations locales dans cette dynamique. Dans d'autres cas où la contribution des populations locales est moins

sollicitée, le pouvoir réussit dans sa politique de « marchandisation du territoire », même si cela est à l'encontre des intérêts du pays pourvu qu'il garantisse la pérennité de son règne – en maître absolu – sur le pays. Dans ce cas, le processus de patrimonialisation s'apparente plutôt à une inscription artificiellement provoquée dans le processus de mondialisation par le biais d'une « marchandisation du territoire » qu'à des déterminants économiques rationnellement fondés. Dans ses différents modèles de développements à horizons limités et non reproductifs, le chef de l'État n'hésite pas à troquer la légitimité de son régime sur le plan international par sa soumission aux dictats des grands holdings multinationaux.

Ces « terroirs économiques » ou « nouveaux territoires » sont intégrés parmi les avantages comparatifs qui déterminent et orientent les choix et décisions d'investissements parmi les opportunités disponibles dans le monde. Le statut de ces « nouveaux territoires » (régions économiques, zones franches, « paradis fiscaux ») acquiert, désormais, une valeur marchande de plus en plus pesante dans les choix des politiques nationales de développement qui l'intègrent comme atout pour l'apport d'investissement étranger direct (IED). Mais, au même temps, ce statut que les gouvernements locaux confèrent à ces régions économiques peuvent renfermer un risque de recrudescence de revendications particularistes et la formations d'enclaves communautaristes ou tribales.

La fonction du territoire face aux nouvelles réalités urbaines sous l'emprise de la mondialisation

On peut distinguer deux sortes de définitions qu'on affecte au territoire, l'une statique et l'autre dynamique. Guy Di Méo (1994) et Bernard Debarbieux (Lévy, Lussault, 2003) se partagent l'option de la définition statique dans la mesure où ils définissent le territoire comme le produit d'une imbrication statique entre un groupe social et l'espace qui lui permet d'assurer à la fois son activité économique tout en garantissant la reproduction sociale du groupe et son identité. À ce propos Bernard Debarbieux (Lévy, Lussault, 2003 : 910) définit le territoire en tant que : « agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité ». D'autres définitions « dynamiques » définissent le territoire en tant qu'agencements négociés et dynamiques entre l'espace institutionnel et l'espace fonctionnel qui le composent. Quelle que soit la posture conceptuelle du territoire qu'on adopte, la question du patrimoine constitue un élément fondamental dans la dynamique territoriale. Guy Di Méo (1994 : 16) parle de parenté conceptuelle entre la notion de patrimoine et de territoire. En évoquant l'expérience des Pôles d'Excellences Rurales menée en France, P-A Landel (2009 : 2) relève la centralité de cette question du patrimoine : « mobilisé par les territoires, le patrimoine révélerait l'émergence d'une forme alternative dont le développement durable ne serait qu'une forme intermédiaire », citant aussi dans son article Bernard Pecqueur (2006) « qui évoque un "tournant territorial" et une approche par la qualité territoriale opposée au modèle productiviste » (Landel, 2009 : 7).

Face au processus de mondialisation d'autres processus émergent tels que *la territorialité* qui signifie le processus d'appropriation du territoire par les groupes sociaux, ou la nouvelle forme de gouvernance qui cherche à répondre fonctionnellement et institutionnellement au désengagement économique de l'État (la libéralisation économique) et sa politique de décentralisation. La « théorie des régimes », développée par Clarence Stone (1989), relève les mécanismes fonctionnels de la dynamique économique et politique informelle des groupes et

réseaux sociaux et classe leurs stratégies locales comme étant de « nouveaux régimes » qui ont su restructurer un territoire « délaissé » par l'État. Face aux limites des politiques libérales engagées par les États sur un territoire, ces nouvelles formes de gouvernance par le bas, selon la « théorie des régimes », constituent une source d'inspiration opportune pour l'élaboration de nouvelles stratégies sociopolitiques et économiques des États concernés dans ces territoires.

À l'aube du troisième millénaire, le processus de mondialisation engagé à l'échelle planétaire, dopé par une technologie de plus en plus performante et marqué par des politiques de libéralisation agressives a favorisé la transformation du contexte économique et politique à l'échelle mondiale. En effet les politiques concurrentielles et conquérantes que pratiquent les différents blocs géostratégiques aussi bien sur les ressources naturelles du monde (énergies, eaux, mines, etc.) que sur les nouveaux marchés ont induit le déplacement du pouvoir décisionnel, surtout chez les pays du Sud, de l'échelon national vers des arènes supranationales ou locales. Par conséquent, la ville devient un lieu de médiation des relations de pouvoir où les pratiques, les stratégies et les actions sur le plan local sont éprouvées dans le contexte social, économique, politique et culturel mondial. Par ailleurs, Lena Poschet El Moudden (2006 : 27) affirme que l'émergence de nouvelles territorialités suscite des tensions au sein de l'espace national notamment entre limites territoriales politiques classiques et réalité fonctionnelle présente, ce qui peut, à terme, remettre en question l'organisation administrative du territoire. En s'appuyant sur les travaux de Brunet *et al.* (1992), Poschet El Moudden (*Ibid.*) relève deux significations découlant du concept de « nouvelles territorialités », l'une politique et institutionnelle, l'autre sociale : « 1- Ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement : l'ensemble des lois et règlements s'appliquent aux habitants d'un territoire donné et auxquels seul l'exterritorialité permet d'échapper. 2- Rapport individuel ou collectif à un territoire considéré comme approprié. La territorialité ne se saurait se confondre avec cette défense élémentaire de l'espace animal nécessaire à la survie : l'identification est apprise par le processus de socialisation, elle relève de la psychologie collective et contribue à fonder l'identité du groupe [...] D'un côté la territorialité semble un élément utile à la cohésion des groupes sociaux ; de l'autre, elle est une source ou un support d'hostilités, des exclusions, des haines » (Brunet *et al.*, 1992 : 436).

Pour appréhender cette évolution, il faut reconsidérer les différentes manières dont les individus et les collectivités construisent leurs rapports avec l'espace. Selon Jacques Lévy (2003), « le territoire » et « le réseau » sont les deux grandes catégories spatiales qui structurent les relations dans l'espace géographique et social. La notion de réseau est habituellement utilisée pour décrire des organisations spatiales fonctionnelles telles que les « réseaux des villes » (au XIX^e siècle). Cette notion a été définie par rapport à sa complémentarité ou son opposition à la notion de territoire. Actuellement ce terme peut désigner aussi bien les réseaux infrastructurels et techniques qu'économiques et sociaux. La prise en compte, dans notre analyse, de ces deux catégories spatiales permet de préciser les enjeux de la mondialisation, car selon Peter Njikamp (1998) et Pierre Veltz (1996), cités par Poschet El Moudden (2006 : 28), « territoires et réseaux se développent dans une relation à la fois concurrentielle et complémentaire, comme l'illustre l'exemple des réseaux économiques, qui reposent à la fois sur des territoires spécifiques, des villes ou des régions économiquement compétitives, et des connexions par des réseaux techniques et sociaux ». Dans le même sillage, d'autres auteurs soulignent le rôle prépondérant de ces deux notions dans leur analyse des dynamiques sociales et leurs relations avec l'espace. D'après ces auteurs, la nature des relations spatiales est le produit des deux procès à rapports instables : les « procès territoriaux » et les « procès

réticulaires », ces derniers sont des stratégies émanant des deux espaces différents (institutionnel/fonctionnel) et développées par les acteurs en vue de la construction du lien social (Offner, Pumain, 1996 : 170-171).

Parmi les nouvelles réalités sous-jacentes au développement des agglomérations urbaines se profile une crise identitaire découlant de la lutte latente pour la domination de l'espace partagé entre deux types d'organisations : l'une est une organisation politique et *institutionnelle* (classique), l'autre est une organisation *fonctionnelle* (nouvelle). Par suite, la problématique de l'identité dans la structuration de l'espace découle de la jonction dialectique de ces deux modes d'organisations oscillant entre complémentarité et opposition dans la gestion cet espace. Par ailleurs, en dépit du développement croissant des interactions transfrontalières qui s'appuient sur des processus fonctionnels, on note la persistance de la fonction institutionnelle à travers l'effet structurant de la limite. À ce propos Soja Edwards (2005) évoque d'autres frontières et limites « internes » (« The internal and external borders ») générées par une relation dialectique entre la ligne frontière et les réseaux sociaux qui régulent les mouvements et flux fonctionnels de l'espace urbain pour finalement constituer des « régions nodales » à contours fluides et tracés par ces flux.

De la dynamique territoriale à la construction identitaire

Pour traiter au mieux la question identitaire, l'approche anthropologique est la discipline qui permet de recouvrir, à la fois, le champ de l'historien – qui fait appel à la mémoire – et celui du géographe qui s'intéresse à l'espace. M-J. Jolivet et P. Léna (2000 : 5) s'interrogent sur la paradoxale recrudescence des mobilisations identitaires à l'ère de la mondialisation et distinguent trois grandes approches disciplinaires qui s'intéressent à cette question. La première est celle relative aux sciences politiques et à la géographie politique qui se préoccupent des « conséquences de l'affaiblissement des États-nations face au fractionnement interne lié aux phénomènes de décentralisation, de régionalisme, d'ethnisme ou de multiculturalisme, et à la perte de souveraineté engendrée, entre autres, par la mondialisation de l'économie. Ces disciplines s'intéressent essentiellement à la recomposition des rapports internationaux que peuvent amener ces bouleversements -auxquels il faut ajouter la fin de la bipolarisation du monde ». Dans le même sillage Bertrand Badie (1995 : 254) reconnaît que le statut que confère une « identité politique citoyenne » à un territoire donné se trouve sérieusement ébranlé par l'entrée en concurrence d'un nouveau procès de territorialisation œuvrant pour la restructuration du territoire sur la base d'une « identité religieuse ou ethnique ». Ainsi, les revendications particularistes et communautaristes qu'on croyait réglées par l'instauration de la « Citoyenneté » dans les États-Nations modernes, surgissent de nouveau sous des formes identitaires à caractère ethniques et (ou) religieux. Par conséquent, « la stratégie qui en dérive est claire et de plus en plus répandue : à une identité doit correspondre un territoire. La logique d'échec et d'aporie dans laquelle elle s'inscrit marque, d'une autre manière, la fin des territoires » (*ibid.*, 102).

La deuxième approche disciplinaire est celle adoptée par les sociologues et économistes qui considèrent que le retour au local et aux sentiments d'appartenances régionales entrent dans le processus de « marchandisation du territoire » dans le contexte de la mondialisation : « Dans son expansion, le processus de mondialisation économique et financière valorise les territoires de façon différentielle, obligeant ces derniers à de profondes adaptations pour rester dans la compétition. Le territoire est alors considéré comme une ressource que le sentiment

d'appartenance régional peut contribuer à valoriser. L'espace économique cesse d'être un simple support anonyme pour le développement d'activités économiques : il devient un espace d'identification et de mémoire susceptible de porter un projet. La population n'est plus seulement une « population économiquement active » c'est une société civile organisée et territorialisée, capable de faire des choix de développement » (Jolivet, Léna, 2000 : 6). La troisième approche est celle adoptée par les anthropologues, les historiens et les politologues qui traitent de la question de l'identité dans un contexte d'opposition entre universalisme et particularisme « l'une des questions posées est alors de savoir si une identité culturelle peut se transformer en identité politique sans remettre en cause la citoyenneté démocratique. Les études de cas sont souvent prises dans le Tiers Monde, dans la mesure où la formation des États-nations à partir des frontières laissées par la colonisation est à la fois inachevée et problématique » (*ibid.*).

Conclusion

La modification géopolitique des territoires et, d'une manière plus générale, des relations internationales à l'échelle mondiale, sollicite les sociétés concernées sur les plans culturel, politique et économique. Dans ce contexte, ce sont les questions politiques ou économiques qui apparaissent souvent comme moteurs de ces transformations. La question culturelle reste en général subordonnée à ces deux premiers impératifs. Or même si elles sont plus difficiles à cerner, la culture et l'identité sont souvent sous-jacentes dans les processus politiques ou économiques. Ainsi en a-t-il été lors de la mise au point de la constitution européenne qui, en dehors de ses aspects politiques et économiques, devait, sur l'intervention de quelques États membres, traiter également de l'identité de cet ensemble d'États. Autrement, la ligne frontière reste un marquage sollicité pour les référents identitaires et un élément essentiel dans la structuration du territoire (Ehlers *et al.*, 2001). Dans le cas des États actuels du Maghreb, les frontières, qui ont été tracées à l'époque coloniale, répondaient beaucoup plus à une logique de géostratégies entre les puissances européennes de l'époque (France, Italie, Grande-Bretagne), d'exploitation et de partage de ressources naturelles et de « zones d'influences », que d'une différenciation identitaire des populations autochtones. Souvent, elles ont divisé des espaces habités par un même groupe ethnique ou tribal, ignorant leurs fondements sociaux et culturels communs à l'exemple du groupe berbère de Ouazen et D'Hiba ou parmi les fractions Touazine (Ouled Khalifa, Ouled Hamed) à Benguerdane qui se sont retrouvés -après la délimitation des frontières- de part et d'autres des frontières tuniso-libyennes. En s'appuyant sur leurs « identité culturelle et affiliation lignagère communes », ces populations ont constitué des réseaux d'échanges transfrontaliers, de contrebande (Korchid-Taïeb, 1997) (immigrés clandestins, animaux, marchandises) ou de commerce informel (Laroussi, 2007) à travers les deux régions frontalières de D'Hiba et de Benguerdane. Face au processus de mondialisation, la question de l'identité est considérée comme le « premier rempart » contre ses méfaits, elle réinvestit le champ du politique et apparaît comme une valeur sociale structurante. Dans le contexte de la mondialisation, les différentes formes de marquages frontaliers peuvent relever d'une sorte de besoin d'affirmation identitaire que d'enjeux géopolitiques proprement dit. Par rapport à son environnement, la frontière met à l'épreuve aussi bien le territoire, dans un contexte de rapport de force géopolitique et économique, que la question identitaire qui s'amplifie ou s'amoindrit selon la densité et l'orientation des flux d'échanges et de réseaux internationaux et transnationaux (formels et informels).

Références

- Badie B., 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique, 276 p.
- Benhayoun G., Gaussier N., Planque B., 1999, *L'ancrage territorial du développement durable – de nouvelles perspectives*, Paris, Éd. L'Harmattan, 352 p.
- Brunet R., Ferras R., Thery H., 1992, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus - La Documentation française, coll. Dynamique du territoire, 470 p.
- Debarbieux B., 2003, « Territoire, définition », in : Lévy J.-P., Lussault M., dirs, *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.
- Di Méo G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, 78, pp. 15-34.
- Ehlers N., Buursink J., Boekema F., 2001, « Bi-national cities and their regions: from diverging cases to a common research agenda », *Geojournal*, Vol. 54, pp. 1-5.
- Filippi Eduardo E., 2004, *Le déclin de long terme de la moitié sud du Rio Grande do Sul : pour une approche northienne des dynamiques territoriales*, Thèse de doctorat, Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 357 p.
- Ibn Mandhour M., 2005, *Dictionnaire encyclopédique de la langue arabe* (Lissane el Arab el Mouhit), Beirut, Dar Sader, Vol. 15-16.
- Jolivet M.-J. , Philippe L., « Des territoires aux identités », *Autrepart*, 2000, Nouvelle série, 14, pp. 5-16.
- Korchid-Taïèb A., 1997, *La dynamique de migration clandestine, de commerce informel et de contrebande à l'Extrême-Sud tunisien à travers les frontières tuniso-libyennes*, Thèse en sociologie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tunis, 410 p (en arabe).
- Landel P.-A., Nicolas S., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », [en ligne], [consulté le 02 août 2012], disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7563>.
- Laroussi K., 2007, *Commerce informel et nomadisme moderne. Étude de cas : la dynamique transfrontalière tuniso-libyenne dans le Sud-Est tunisien de 1988 à 2006*, Thèse en anthropologie, Section : Histoire et civilisation, EHESS, Paris, 409 p.
- Lévy J.-P., 2003, « Urbanité, définition », in : Lévy J.-P., Lussault M., dirs, *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.
- Nijkamp P., 1998, « Moving Frontiers: a Local-Global Perspective », *Working Papers*, 7, Pellervo Economic Research Institute, Helsinki-Finland, 28 p.
- Offner J.-M., Pumain D., 1996, *Réseaux et territoires, significations croisées*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, coll. Territoires, 286 p.

Ollagnon H., 1989, « Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel », pp. 258-268, in : Mathieu N., et Jollivet M., dirs, *Du rural à l'environnement : la question de la nature aujourd'hui*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Pecqueur B., 2006, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés*, 124-125, pp. 17-32.

Poschet El Moudden L., 2006, *Villes à la frontière et transformation de l'espace : le cas de Haïti et la république dominicaine*, Thèse en sociologie urbaine, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, 149 p.

Requier-Desjardins D., 2009, « Territoires -Identités -Patrimoine : une approche économique ? », [en ligne], [consulté le 29 juillet 2012], disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7852>.

Soja Edwards W., 2005, « Borders unbound, globalization, regionalism, and the postmetropolitan transition », pp. 33-46, in : Henk Van H. *et al.*, dirs, *B/Ordering Space*, Burlington-USA, Ashgate Publishing.

Stone C., 1989, *Regime politics : governing Atlanta 1946 -1988*, Lawrence, KS- University, Press of Kansas.

UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, adoptée lors de la 32^{ème} Conférence générale de l'UNESCO, le 17 octobre 2003.

Veltz P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France, 262 p.

Le patrimoine – comme nouveau label du territoire – et la question identitaire à l'épreuve de la mondialisation

Kamel Laroussi

Résumé

De nos jours, la définition de « patrimoine » est ouverte à un éventail plus large de biens patrimoniaux matériels et immatériels. En corollaire, on est amené à se demander si l'amplification du processus de la mondialisation ne stimule pas le retour aux particularismes communautaires en se greffant sur le processus de patrimonialisation des territoires concernés, laminant ainsi le concept de l'État-Nation et provoquant l'émergence d'une crise identitaire ? Ce qui menace, à terme, la fragile cohésion sociale dans ces pays. Autrement, doit-on reconsidérer toute la problématique dans un contexte beaucoup plus global découlant de la mise en concurrence des régions par des réseaux économiques mondiaux qui favorisent le concept de « terroir » par rapport à celui de « territoire » ? Par ailleurs, sous un angle géopolitique, ce processus n'est-il pas objectivement instrumentalisé par les grandes puissances dans leur quête d'établir un nouveau partage de la carte géopolitique du monde et des régions ! Finalement, tout en prenant compte des risques énoncés plus haut, est-on en mesure d'intégrer le processus de patrimonialisation dans les stratégies de développement ? Sachant que le patrimoine est considéré, comme un des leviers pour le développement local. Quelles seraient les précautions à prendre et les moyens adéquats ?

Mots-clés : patrimoine, processus de patrimonialisation, crise identitaire, terroir, territoire, marchandisation du territoire, développement local, mondialisation.

Abstract

At present, the definition of « patrimony » is opened to a wide range of material and non substantial patrimonial property. Therefore, they are led to wonder if the amplification of the process of globalization does not stimulate the return to community distinctive identities by coming along on top of a process of this concept in these concerned territories and so laminating the concept of the State-nation and causing the emergence of an identity crisis! What threatens fragile social cohesion, eventually, in these regions? In another way, must all problems be reconsidered in a much more total context following from the bet in competitions of regions with worldwide economic networks which promote the concept of « Terroir » to the detriment of « territory »? Moreover, seen from a geopolitical angle, this process is not objectively used by major power countries in establishing a new distribution of the geopolitical card of the world and regions. Finally, while taking account of the risks enunciated previously, where we are able now to introduce process of patrimony into development strategies, as much as patrimony is considered one of the levers for local development. To reach this aim, we wonder which circumspections should be taken and which appropriate means should be used?

Keywords: patrimony, patrimony process, identical crisis, land, territory, local development, globalization

ملخص

إنّ تعريف التراث والمخزون التراثي، في عالمنا المعاصر، بات يستدعي منّا المراجعة، إذ تجاوز مفردات تعريفه المألوفة ليعيد تشكيله في مجالات جديدة مرتبطة بعلوم التسويق الحديثة وعلاقات الإنتاج المادية والفكرية المرتبطة بالبيئة الطبيعية والمجال الجغرافي. ففي ظلّ العولمة ترانا مدعوين لقراءة معمّقة في تحويل المخزون التراثي المرتبط بمجاله إلى "قيمة مضافة" تدخل ضمن حلقة الإنتاج في تّمين البضاعة وتسويقها بطابع متميّز في مسالك التجارة العالمية. و نحرص في هذه المداخلة على تحديد هذه الجوانب الجديدة و إيضاح مزاياها فيما يخصّ النهوض بمستوى التنمية في بعض المناطق المهمّشة من العالم، ولكن في الآن نفسه نشير إلى مخاطر تشجيع المجتمعات المحلية الصغيرة على التّفوق على ذاتها حفاظا منها على خاصيات تراثها ومجالها الضيق و حمايتها من المنافسة أو الإندثار. وبالتالي فإنّ هذه المعادلة الجديدة التي أدخلتها العولمة على المجالات الجغرافية والثقافية باتت تشكل تهديدا مباشرا لمسألة الهوية الوطنية وحدود الدولة الوطنية الحديثة، وهذا ما أفردنا له الجانب الأخير من هذه المداخلة.

الكلمات المفاتيح : المخزون التراثي، "عملية رسملة المخزون التراثي"، أزمة هوية، المجال الإنتاجي، المجال الجغرافي، تبضع المجال الجغرافي، تنمية محلية، عولمة.

LA PATRIMONIALISATION À L'ÉPREUVE DU TERRAIN : ACTEURS ET ENJEUX DANS LA PROVINCE DE NADOR

HAYAT ZEROUALI

Centre de recherche sur les médiations
Université de Lorraine
Enseignante, École des Sciences de
l'Information, Rabat
hayaty05@yahoo.fr

Cette contribution s'inscrit dans les travaux du programme franco-maghrébin *Langages, Objets, Territoires et Hospitalités*. Elle a comme objectif principal d'approcher les nouvelles dynamiques de patrimonialisation de l'héritage local dans la province de Nador au Maroc. Interroger ces nouvelles dynamiques permet de penser le processus de qualification et de patrimonialisation au profit du projet de développement territorial local. En effet, la qualification du patrimoine local invite, comme le souligne Jean-Louis Tornatore (2006), à prendre en considération les « formats locaux ». Le premier volet de cette contribution est conceptuel et méthodologique. Le second rend compte du développement de quelques formes locales de qualification du patrimoine que le travail de terrain a permis d'approcher ainsi que des enjeux de médiation et de communication de cette qualification.

Un cadre interdisciplinaire

Nos outils théoriques s'inscrivent, d'une part, dans l'interactionnisme symbolique et l'anthropologie de la communication et, d'autre part, dans la sociologie de la traduction. Ils constituent un cadre approprié pour étudier le patrimoine comme un processus social et culturel. L'ancrage dans le champ interdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication nous permet d'appréhender la question du patrimoine culturel de la province de Nador dans une grammaire de sens et non dans une grammaire de catégories. Le patrimoine est un processus de transmission et donc de communication et création comme le souligne Régis Debray (1998), et d'interprétation au profit d'un projet.

Cette approche nous permet d'appréhender l'objet de recherche dans la diversité de ses éléments : diversités des constituants, des sources, des représentations et des interprétations, de saisir ainsi les différents rapports que la population locale et ses représentants entretiennent avec un patrimoine qui s'inscrit dans un passé politique de marginalisation et dans un présent de réconciliation avec le Rif et de réhabilitation de son histoire et de sa mémoire. Le travail de terrain au plus près des acteurs de la valorisation du patrimoine nous permet d'appréhender les nouvelles logiques de réhabilitation et de qualification du patrimoine dans lesquelles les institutions et la société civile s'engagent ensemble.

Patrimoine et patrimonialisation

La patrimonialisation dépend d'un ensemble de processus liés à la reconnaissance scientifique, sociale et institutionnelle du patrimoine, à sa représentation et à sa médiation dans l'espace public (Amougou, 2004 ; Davallon, 2006). À partir du présent, la patrimonialisation convoque

sur un mode symbolique des éléments du passé, les équipe, les qualifie et les projette dans le futur (Davallon, 2006 ; Di Méo, 2007). Ce processus peut s'appliquer soit à un objet (bâtiment, site, paysage, œuvre, objet artisanal) soit à une réalité immatérielle (idée, valeur, témoignage, événement, savoir, savoir-faire, pratique...). Il implique de ce fait un ensemble d'acteurs scientifiques, sociaux et institutionnels dont il est important de saisir les différentes traductions et interprétations. D'où l'intérêt d'interroger les différentes logiques qui interagissent sur un terrain particulier. Ainsi, « la patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leur actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique» (Amougou, 2004 : 25-26),

Cette définition rend compte des différentes dimensions de l'action patrimoniale. L'aspect institutionnel n'est d'ailleurs pas en reste, la reconnaissance d'un patrimoine ou sa patrimonialisation est une question qui relève aussi de l'aspect institutionnel. Tant qu'un objet n'est pas déclaré en tant qu'objet patrimonial sur le plan institutionnel et n'est pas reconnu publiquement, il ne peut prétendre au statut de patrimoine. Comme le souligne Jean Davallon (2006 : 133) « En termes clairs : le fait que déclarer une chose "patrimoine" en change le statut». Si les opérations de sélection se sont cantonnées dans des catégories scientifico-administratives et des critères d'authenticité, d'historicité et d'esthétique, les nouvelles approches de ce processus intègrent des considérations sociales, culturelles et politiques. Pour définir la patrimonialisation, Jean-Louis Tornatore (2006 : 518) se réfère à la sociologie de la traduction : « On parlera de mise en patrimoine ou de patrimonialisation, dans la souci, selon une problématisation "performative" (Callon, 1999), de ne pas essentialiser la notion de patrimoine, qui dès lors peut s'entendre comme la manifestation d'une sensibilité à l'égard d'un héritage considéré comme collectif dont la reconnaissance, la conservation et la transmission sont continûment et de façon constitutives problématiques ». La patrimonialisation est liée aussi à des enjeux politiques comme il est relevé par Michèle Gellerau et Nathalie Casemajor Loustau (2008 : 3) : « Dans le processus de patrimonialisation, on sélectionne, on conserve, on valorise en fonction de politiques, d'enjeux culturels et sociaux, dans des dynamiques de développement ». Ainsi, les acteurs de la patrimonialisation ont-ils le pouvoir de révéler le patrimoine mais aussi celui de le marginaliser, d'où l'intérêt stratégique du patrimoine.

Le géographe marocain Mohamed Naciri (2010) a approché cette dimension politique du patrimoine dans l'histoire du monde arabo-musulman en étudiant des exemples récents tirés de l'histoire moderne de la Syrie où l'État est entré dans un rapport conflictuel avec des centres historiques traditionnels, foyers de contestation. Il a aussi appréhendé cette dimension politique à travers le rapport de différents pouvoirs politiques au patrimoine au cours de l'Histoire. De même, au Maroc, les critères de sélection des sites classés patrimoine national, aussi bien pendant le protectorat que depuis l'indépendance, restent difficiles à établir. Aussi, le fait d'attribuer la qualité du patrimoine est donc selon Ahmed Skounti (2010 : 24) « un acte éminemment politique ». Widad Tebbaa s'intéresse à la question de la patrimonialisation du local qui découle d'un choix politique impliquant la communauté. Ce choix est légitimé par des dispositifs institutionnels internationaux mais aussi par des choix politiques nationaux « La

régionalisation voulue et très récemment engagée par le Maroc pourrait appuyer cette démarche, ne serait-ce qu'à travers la reconnaissance de compétences élargies aux autorités locales et surtout de méthodes d'action inspirées de ce que Michel Crozier appelle "l'État modeste"» (Tebbaa, 2010 : 58).

Le débat scientifique sur la question de la patrimonialisation est donc très récent pour ne pas dire actuel dans la recherche en sciences humaines et sociales au Maroc. Nous nous référons en particulier au numéro spécial « Patrimoine et patrimonialisation au Maroc » de la revue *Hespéris Tamuda* publiée par la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat en 2010 en plein parcours de nos travaux de thèse. Comme l'énonce Mohamed Berriane, le coordinateur de ce numéro, les travaux de cette livraison ne s'inscrivent pas dans une logique d'inventaire et de description du patrimoine marocain mais dans l'approche actuelle qui prévaut dans les sciences humaines et sociales et qui appréhende le processus de patrimonialisation. « Ce type de réflexion est encore à ces débuts, que ce soit au Maroc ou dans les pays arabes, et rares sont les publications qui appréhendent l'objet patrimoine sous cet angle » (Berriane, 2010 : 12). Les premières tentatives⁸⁴ dans ce sens, comme l'avance l'auteur, datent des années 1990 et ont porté sur le patrimoine urbain. Ce numéro spécial reprend donc le débat sous le signe de la pluridisciplinarité et intègre d'autres patrimoines. « Le point de départ de cette réflexion collective est le fait que les objets patrimoniaux, qu'ils soient matériels ou non, sont d'abord et avant tout des constructions sociales, puisque patrimonialiser un bien ou un savoir c'est lui donner du sens. Une construction quelconque, ou une pratique culturelle ou artisanale ne peut être considérée en soi comme un élément patrimonial. Elle ne peut revêtir un caractère patrimonial que par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale. Patrimonialiser un bien particulier c'est en faire un bien commun ayant une valeur collective potentielle en instituant un lien spécifique d'appropriation, à caractère souvent affectif, entre un élément donné et des personnes n'ayant pas de liens juridiques avec cet élément » (*ibid.*).

Les questions traitées dans ce numéro sont consacrées à la patrimonialisation des villes historiques, notamment le cas de Fès et de Marrakech, à la question de la réappropriation de l'architecture du début du XX^e siècle de la période coloniale qui fait partie des centres historiques de plusieurs villes marocaines. De même, un ensemble de travaux appréhende le monde rural, où le territoire, les métiers, les pratiques et produits traditionnels sont approchés sous l'angle de la patrimonialisation. Cet intérêt pour la qualification du monde rural coïncide avec l'inscription du patrimoine local dans les politiques publiques.

Qualifier un patrimoine local

Le développement du fait patrimonial local contemporain invite comme le souligne Jean-Louis Tornatore (2006 : 516) à prendre en considération les "formats locaux", à retravailler les équipements scientifiques dans une "perspective de pragmatique sociologique". « Décrire l'activité patrimoniale et mémorielle contemporaine – au sens d'accommodement collectif au passé – ne doit pas ou plus se limiter à celle déployée dans les "grandes centrales" de la production patrimoniale d'État – par exemple : la Commission supérieure des monuments historiques ou l'Inventaire général – mais consiste à être désormais attentif à des pratiques de

⁸⁴ L'auteur fait référence au colloque international *Les patrimoines dans la ville : de la construction des savoirs aux politiques de sauvegarde au Maroc et dans le Monde arabe* dont les travaux se sont déroulés à Rabat en décembre 1990.

formats plus localisés, davantage circonscrites voire banales, pratiques qui ont connu, semble-t-il, une expansion remarquable dans le dernier quart du XX^e siècle ».

Pour équiper et qualifier ces « formats locaux », l'auteur se réfère à la sociologie de l'expertise, notamment aux travaux de Jean-Yves Trépos, de Bruno Latour et de Michel Callon qui permettent d'envisager une approche prenant en considération le contraste existant entre les « formes générales » et les « formes locales » de l'activité patrimoniale. Le traitement de ces formes locales nécessite la prise en compte d'une expertise locale et la spécification des compétences « à parler et agir dans l'espace public ». « Selon le postulat de la sociologie de l'expertise (Trépos, 1996), si cette activité est instruite par une sphère technico-scientifique qui permet d'énoncer des jugements depuis l'autorité d'un savoir qui équipe, pour celui qui le détient, sa position d'expertise, l'expert, qu'il soit historien professionnel, ingénieur culturel ou conservateur du patrimoine, rencontre des schémas d'action, des méthodes, bref des expertises déployées par des personnes ordinaires qui non seulement contribuent à localiser son action d'expertise et l'obligent à de constantes adaptations, mais configurent également leurs pratiques selon des degrés tout à fait variables de considération, d'adhésion ou de confiance envers les équipements – des savoirs et des techniques – qui leur sont proposés, voire imposés » (*Ibid* : 517).

Sur le terrain

Nos travaux de terrain nous ont permis d'interroger le sens culturel et social local de ce patrimoine et d'en révéler la complexité. Le rapport au patrimoine local s'inscrit dans de nouvelles formes d'appropriation, de qualification et d'action ; mais nous avons pu relever aussi des formes de désappropriation et de disqualification locales et paradoxalement des formes d'idéalisation de certains aspects de ce patrimoine (Zerouali, 2012). Socialement et culturellement, les nouvelles formes d'appropriation et de qualification de ce patrimoine auxquelles nous nous intéressons s'expriment à travers :

- des initiatives individuelles de recueils d'objets et de documents patrimoniaux dans le cadre de petites collections, des initiatives de publications de documents sur le web : cartes postales anciennes et vidéos à valeurs patrimoniales que nous pourrions considérer comme de nouvelles formes de transmission et d'interprétation du patrimoine local (Zerouali, 2012) ;
- des revendications de la société civile concernant la valorisation du patrimoine historique, aussi bien celui du début du vingtième siècle que celui des différentes périodes de l'Histoire, largement méconnu localement, ces revendications s'appuient sur des écrits historiques et sur des travaux scientifiques ;
- des actions patrimoniales de réhabilitation de la mémoire et de l'histoire de la province où associations et institutions œuvrent ensemble.

Au sein de ce rapport complexe au patrimoine, nous avons dégagé quelques schémas locaux de l'action patrimoniale. La patrimonialisation du local est pour nous le processus qui contribue à la qualification de l'héritage local à travers un ensemble d'interprétations et de traductions que les acteurs locaux mettent au profit du développement local, permettant ainsi de faire émerger un sens nouveau à partir de celui ancien : celui de l'Histoire, celui d'une mémoire orale qui s'inscrit dans la culture et la langue amazighe et dans la diversité culturelle d'un Maroc pluriel.

D'où l'intérêt de s'interroger sur les dispositifs de communication qui participent au processus de médiation et de qualification de ce patrimoine local.

Plusieurs schémas locaux d'action patrimoniale se démarquent donc sur le terrain. Ils sont issus d'une nouvelle politique communale de préservation et de valorisation du patrimoine local, de l'implication de la société civile dans la question de la reconnaissance du patrimoine local et enfin du développement d'un processus de patrimonialisation de la mémoire de la province. L'authentification scientifique est souvent invoquée dans ces différentes démarches.

Politiques communales et enjeu de la patrimonialisation

Les communes sont directement impliquées dans le processus de patrimonialisation à travers le nouveau plan de développement communal qui préconise la préservation et la valorisation du patrimoine des communes. Nous avons travaillé sur le cas de la commune rurale de Béni Chiker dont le territoire renferme plusieurs sites historiques mais aussi des sites d'intérêt écologique et biologique. La préservation de ses différents sites et du patrimoine culturel et social de la tribu et leur valorisation constitue un nouveau champ d'action pour la commune.

Extrait d'entretien, le secrétaire général de la commune rurale de Béni Chiker :

*« Ce sujet est nouveau. Avant, nous ne recevions pas de gens effectuant des recherches dans ce domaine. Les décideurs du secteur de la culture et du patrimoine doivent s'appuyer sur les résultats de ces recherches. Nous, acteurs du développement en général, travaillons selon le plan communal de développement ; et tout développement doit prendre en considération la question de l'identité et de la culture qui est le substrat de la commune. Pour la commune de Béni Chiker, nous devons prendre en considération la culture, le passé dans tous les domaines : le social, le culturel, les vestiges. On peut dire que cet intérêt pour la question de la culture dans la commune rurale de Béni Chiker est un début, nous devons identifier les sites patrimoniaux de la commune, nous intéresser à la question de la culture en général : les chants, le vestimentaire... tout ce qui constitue l'identité de la commune de Béni Chiker».*⁸⁵

Cependant, la question patrimoniale amène parfois un conflit entre les acteurs dont les visions et les intérêts divergent. À titre d'exemple, le site de Thazouda⁸⁶ attire les porteurs de projets touristiques vu son emplacement stratégique. La commune de Béni Chiker se retrouve, de ce fait, en plein conflit avec d'autres acteurs qui appuient un projet touristique inscrit dans le développement économique de la région mais qui pourrait effacer les dernières ruines d'un site important dans le paysage historique de la province, site qui n'a pas encore fait l'objet de fouilles par les instances concernées.

⁸⁵ La majorité des extraits d'entretien cités dans ce texte sont traduits de la langue amazighe locale par nos soins.

⁸⁶ Thazouda est parmi les cités historiques de la province de Nador, elle est décrite par Abdul Rahman Ibn Khaldoun, Hassan Al-Wazzan dit Léon l'Africain, Luis del Marmol Carvajal, ainsi que par quelques historiens, archéologues et géographes de l'époque coloniale, en l'occurrence Gabriel Delbrel et par l'historien contemporain Hassan El Figuigui. Il en reste aujourd'hui quelques vestiges. Mais l'histoire de ce site est au cœur de l'action patrimoniale dans la province, notamment celle des associations locales.

Extrait d'entretien, un membre de l'équipe technique du plan communal de Béni Chiker :

« La commune de Béni Chiker a pris des décisions courageuses, elle a refusé le projet parce que Thazouda est un patrimoine culturel ».

La commune se trouve donc devant l'urgence d'inscrire les sites historiques de la commune dans la liste du patrimoine national pour les protéger. Le dossier de demande d'inscription est en cours préparation.

Extrait d'entretien, la vice-présidente de la commune rurale de Béni Chiker :

« Nous travaillons beaucoup en ce moment sur ce sujet [...]. Nous faisons des efforts pour faire aboutir des conventions de partenariat avec le ministère de la Culture pour que nous puissions préserver ce que nous avons comme patrimoine sur le territoire de la commune : le site de Ghassassa, le site de Thazouda. Nous travaillons aussi sur le projet d'un musée ».

Par ailleurs, les différentes communes dans lesquelles nous avons effectué des entretiens mènent leurs différentes actions en collaboration avec des associations locales, de même que les associations œuvrant pour la question du patrimoine associent souvent les communes concernées à leurs différentes actions.

Action associative, acquis scientifiques et reconnaissance institutionnelle ?

Les associations locales ont adopté une nouvelle démarche consistant en la mobilisation des acquis scientifiques pour revendiquer la valorisation du patrimoine local. En effet, la démarche historique a permis d'authentifier⁸⁷ un certain nombre de sites historiques de la province qui étaient voués à l'oubli. Nous nous référons en particulier aux travaux de l'historien marocain Hassan El Figuigui (1997) qui ont créé une véritable dynamique patrimoniale dans la région. Mais cette reconnaissance scientifique n'a pas été traduite jusqu'à maintenant en une reconnaissance institutionnelle qui contribuerait à la protection de ces sites. Les associations locales s'appuient sur cette authentification scientifique pour organiser des manifestations scientifiques et mener des actions de sensibilisation de la population.

Extrait d'entretien, le président du Forum d'Urbanisme, d'Environnement et de Développement (FUED)⁸⁸ :

« Plusieurs activités ont été menées. Entre autres, un grand forum a été organisé, je crois, en 2004. C'était l'initiative de l'association Assorif qui n'est plus. Mais ses membres sont toujours actifs dans d'autres associations, y compris à FUED. Il y avait à ce forum des chercheurs qui s'intéressaient à l'Histoire de la région comme Berroumi, Saïdi. Des connaissances historiques ont été dévoilées sur le site de Thazouda. Les gens ont commencé à comprendre que le site de Gourougou qui est, pour eux, un site extraordinaire est aussi un site historique très important

⁸⁷ L'un des principaux gestes de la patrimonialisation après la découverte d'un objet venu du passé est son authentification. Il s'agit de certifier son origine et de confirmer l'existence du monde d'origine. « Ces deux gestes – certification de l'origine de l'objet et confirmation de l'existence du monde d'origine – sont essentiels : ils permettent de fonder une "authenticité" de l'objet dont le travail scientifique (spécialement historique) assure la garantie ; en d'autres termes, ils authentifient. Car l'enjeu ne se limite pas à produire des connaissances scientifiques, il est aussi symbolique » (Davallon 2006 : 122).

⁸⁸ Forum d'Urbanisme, d'Environnement et de Développement est une association locale qui œuvre pour le développement de la province de Nador. La préservation et la valorisation de l'architecture traditionnelle locale et des sites historiques de la province sont parmi ses centres d'intérêt.

datant de l'époque des Phéniciens. Après, il y a eu un ensemble de recherches ; les étudiants ont commencé à s'y intéresser. C'était le début d'un processus surtout autour des sites historiques. En parallèle, les recherches ont commencé en gastronomie, us et coutumes, savoirs et savoir-faire. En ce qui concerne l'association, il y a deux ans, nous avons organisé un séminaire sur le site de Ghassassa⁸⁹ en partenariat avec la faculté pluridisciplinaire de la ville de Nador. Il était animé par des chercheurs : El Figuigui et El Ghadiri. On a aussi impliqué les deux communes rurales concernées : la commune de Béni Chiker et la commune d'Iazanen ainsi que la délégation du ministère de la Culture à Nador. Après une journée d'étude, on s'est déplacé le lendemain sur le site de Ghassassa ».

Ces associations sollicitent aussi les parties publiques concernées par la reconnaissance institutionnelle d'un patrimoine historique qui pourrait être mis aujourd'hui au profit de projets de développement local. Elles s'attachent à défendre ce patrimoine qui se trouve menacé par de nouveaux projets touristiques au vu de l'emplacement stratégique des sites historiques de la province.

Extrait d'entretien, Youssef Saïdi, acteur dans le secteur de la culture et du patrimoine dans la province de Nador :

« Il y a une reconnaissance sur le plan de l'écriture et de la recherche scientifique des sites historiques de la province. Mais sur le terrain, ces sites sont encore marginalisés dans le sens où la destruction du peu de vestiges qui en reste continue. Il n'en reste, à vrai dire, que des amas de pierre et des ruines. Les grottes et les habitations troglodytes que nous avons visitées ensemble sont sujettes aussi à de pareils agissements. La petite mosquée troglodyte que nous vous avons faite visiter, j'y suis retourné dernièrement pour la faire visiter à des collègues, elle a été creusée par ces chercheurs de trésors. Ni la population ni les responsables ne se rendent compte de la valeur de ces ruines qui pourraient être mises en valeur dans les secteurs du tourisme et de la culture. Au contraire, la tendance est encore à la destruction comme dans le projet touristique prévu pour Thazouda. Ce projet effacera tout ce qui reste de ce site historique. Bon, il y a une mobilisation des associations contre l'aboutissement de ce projet. Mais il y a aussi le fait que des personnes ordinaires nous reprochent le fait de bloquer les projets d'investissement ».

Ces associations proposent de donner à ces sites un nouveau sens qui répond aux enjeux contemporains du patrimoine, en les intégrant dans le projet de développement de la province.

Le sens culturel et social et le projet de développement local

Notre rencontre avec des acteurs locaux de la société civile nous a permis d'approcher une expérience innovante qui inscrit la culture locale dans des projets de développement social. L'expérience de l'association ASTICUDE⁹⁰ relatée par son président, dans le cadre d'un entretien semi directif, révèle que la mobilisation de valeurs sociales traditionnelles peut

⁸⁹ Ghassassa est l'une des cités historiques de la province de Nador, elle est décrite par Abdul Rahman Ibn Khaldoun, Hassan Al-Wazzan dit Léon l'Africain, Luis del Marmol Carvajal, ainsi que par l'historien contemporain Hassan El Figuigui. Cette cité a fait l'objet de fouilles archéologiques pendant la période du protectorat espagnol (1912-1956) qui révélèrent plusieurs strates historiques du site, notamment l'antiquité et de la période médiévale (Zerouali, 2012).

⁹⁰ ASTICUDE (Association *Thisghmasse* pour la culture et le développement) est une ONG qui œuvre pour le développement local. *Thisghmasse* est la dénomination amazighe de fibules, paire de bijou que les femmes de la région du Rif portaient sur leur poitrine pour épingler leur drapé. Ce bijou rarement utilisé aujourd'hui pour cette fonction première, a pris une dimension symbolique aussi bien dans des espaces privés que dans des espaces publics.

contribuer à l'aboutissement d'un projet de développement local. Le président de cette association a convoqué deux valeurs culturelles et sociales locales fondamentales dont la mobilisation a contribué à l'aboutissement de quelques uns de leur projet. Il s'agit de la notion de *Thwiza* qui est « une valeur structurante des relations sociales dans le Rif et dans la culture amazighe » et celle d'*Amghar*⁹¹ qui incarne le rapport de confiance dans la tribu.

Extrait d'entretien, le président de l'association ASTICUDE :

« Thwiza est un système social traditionnel fondé sur une valeur universelle à savoir la solidarité. Nous essayons de mobiliser cette valeur de solidarité comme un constituant essentiel dans tout projet de l'association. Je vous donne un exemple : nous avons travaillé sur des projets d'approvisionnement en eau potable. Certaines circonscriptions dans la province ne disposaient pas d'eau potable. Nous avons alors monté un projet pour approvisionner ces quartiers en eau potable. Dans la conception du projet, nous avons pris en compte cette valeur. Nous avons ainsi travaillé de façon participative. Les financements que nous avons pu avoir ont été complétés par une somme d'argent donnée par les habitants. La commune dans laquelle le projet a été réalisé est aussi partie prenante en tant que collectivité territoriale et elle est responsable de la gestion de tout ce qui concerne l'eau potable. Au moment des travaux, nous avons encore mobilisé cette valeur sociale, ce qui a permis à la population concernée de participer aux travaux ».

La deuxième notion qui est prise en compte dans ces projets est celle d'*Amghar*. Elle est mobilisée dans les rencontres que l'association fait avec la population, aussi bien dans le cadre de la préparation du projet que dans sa mise en œuvre.

Extrait d'entretien, le président de l'association ASTICUDE :

« Amghar, dans notre culture, est le grand chef que la communauté écoute. C'est une notion différente de celle de notable au sens du makhzen. Dans l'Histoire du Maroc, les notables sont les puissants de la communauté qui constituent un soutien pour le makhzen. Amghar, c'est le sage. Il est une personne respectée qui a une bonne réputation et qui est écoutée par la communauté. Il ne sert pas les intérêts d'une politique particulière. Il a un poids social et il est respecté par tous [...]. On nous dit c'est la personne qui est écouté, il est sage, les gens vont le voir pour résoudre leurs problèmes et conflits. Cette valeur est au cœur de notre patrimoine. Cette valeur d'Amghar et la confiance qui lui est associée, nous la mobilisons et elle nous permet d'avancer dans nos projets de développement dans le monde rural ».

Cette ONG développe une expertise locale basée sur des méthodes de travail et des schémas d'actions d'une validité locale. La capitalisation d'un vécu qui s'inscrit dans le patrimoine et la culture locale permet de donner un sens nouveau aux valeurs anciennes et de les mobiliser pour une bonne gestion de projets de développement auprès de la population locale. Ces nouvelles pratiques issues de la capitalisation de valeurs culturelles et sociales locales invitent comme le préconise Jean Louis Tornatore à repenser la qualification du patrimoine local.

Patrimonialiser la mémoire locale : le rôle de la médiation symbolique

Une troisième démarche inscrite dans l'action patrimoniale régionale et locale se développe sur notre terrain. Il s'agit de la célébration de dates clés de la mémoire de la région, en l'occurrence

⁹¹ Mot amazighe qui signifie le grand de la tribu, dans le sens du conseiller de la tribu.

la célébration en 2009 de la bataille du Ravin du Loup⁹² dans la commune urbaine de Béni Ensar et la célébration toute récente du centenaire de la mort de Mohamed Ameziane⁹³, l'un des premiers chef de la résistance locale contre l'occupation espagnole dans le Rif. L'évènement a été organisé par le Réseau des associations de Segangane, la commune urbaine de Segangane avec la collaboration de plusieurs institutions nationales et régionales dont le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME).

Un public pluriel était présent à cette célébration de la mémoire de cette figure de la résistance : des chercheurs marocains et étrangers, des représentants des institutions marocaines nationales, régionales et locales, un public local de jeunes et de moins jeunes, d'étudiants et d'acteurs associatifs. La célébration s'est déroulée sur plusieurs jours. Les participants ont visité quelques lieux de mémoire. Une exposition d'objets ayant appartenu à cette figure de la résistance (photographies anciennes et de documents manuscrits qui référencent cette période de l'Histoire de la province) a été organisée et un colloque scientifique international s'est tenu à cette occasion.

Les visites effectuées sur quelques lieux associés à cette mémoire ont été animées par des chercheurs. Des riverains ont été attirés, des enfants mais aussi des personnes âgées qui se sont jointes au groupe et qui nous ont accompagnés sur le lieu où Mohamed Ameziane a été tué. Nous avons tenu à approcher ces riverains pendant cette visite et à recueillir leur parole.

Extrait d'une conversation avec un riverain qui nous a accompagnés pendant la visite :

«C'est la première fois qu'une délégation se rend sur le lieu où Chérif Mohamed Ameziane a été assassiné. C'est un grand jour pour nous, nous sommes contents de vivre cela. Regardez là-bas. À vue d'œil du lieu où il a été assassiné, il y a les tombes des autres résistants qui ont combattu à ses côtés ».

D'autres projets s'inscrivent dans le programme du développement du Rif et de la réhabilitation de sa mémoire voient le jour, notamment le projet de musée régional du Rif pris en charge par le Conseil marocain des droits de l'homme et dont le point focal sera installé à Al-Hoceima avec des musées satellitaires dans toute la région du Rif. Ces différentes initiatives constituent de nouvelles formes d'interprétation de la mémoire collective de la province et une nouvelle forme de transmission de ce patrimoine ancré dans l'imaginaire collectif et qui risque de disparaître avec la disparition des porteurs de la mémoire orale locale. Ces nouvelles pratiques participent de la médiation symbolique de la mémoire de la province auprès des nouvelles générations et au processus de sa réhabilitation.

Grâce à ces initiatives, la mémoire collective locale s'inscrit dans le processus de la patrimonialisation. Selon Jean Davallon (2006 : 110) : « La mémoire assure essentiellement une continuité entre le passé et le présent selon deux procédures différentes : (i) elle peut être transmise sans autre médiation que les individus du groupe eux-mêmes (mémoire collective) ; (ii) elle peut traverser la société sous formes de “courants de pensée”, de traces ou de

⁹² Connue chez les espagnols sous le nom d' « El Barranco del Lobo » (Le Ravin du Loup), cette bataille se déroula sur le territoire de la province de Guelaya/ Garet (la province de Nador actuellement) à quelques kilomètres de la frontière avec la ville de Melilla, sous occupation espagnole depuis 1497. Il s'agit, selon l'historienne Maria Rosa de Madariaga, de la première véritable bataille anticoloniale menée par les résistants rifains sous le commandement du chef de la résistance locale Mohamed Ameziane. Cette bataille est déclenchée par l'installation de la société espagnole *les Mines du Rif* dans le territoire de Guelaya/Garet sans le consentement ni du Sultan ni des tribus de Guelaya.

⁹³ La commémoration s'est déroulée du 10 au 16 mai 2012.

matérialisation rituelle, par exemple. En ce cas, devenue “mémoire culturelle” ou “mémoire sociale,” elle peut aussi redevenir “mémoire collective” lorsque de nouveaux groupes sociaux s'en ressaisissent ».

Enjeux en termes d'information et de communication

Les acteurs que nous avons rencontrés dans quelques communes soulèvent un ensemble de difficultés liées à l'absence de dispositif d'information et de communication. L'information scientifique sur le patrimoine circule mal. Il n'y a pas, ou peu, de retour d'information sur les travaux de recherche sur lesquels ils sont sollicités. La province vit un moment de transition important qui ne justifie nullement la disparition de tout un pan de culture qui a nourri, jusqu'à une date récente, les structures traditionnelles locales. J'ai demandé, au cours de l'entretien collectif avec les membres de la commune rurale de Béni Chiker, où était fabriqué le coffre traditionnel, pièce maîtresse du foyer traditionnel rifain. La réponse était éloquent.

Extrait d'entretien, le secrétaire général de la commune rurale de Béni Chiker :

« La vie sociale traditionnelle de la tribu s'est effritée. Les personnes âgées pourraient avoir cette information, ils pourraient dire par exemple que telle personne à tel endroit fabriquait tel ou tel objet. Mais nous ne sommes pas encore à ce stade dans le traitement du patrimoine. D'ailleurs, un visiteur nous avait conseillé de travailler dans le cadre d'associations locales sur l'oralité et de réunir l'information sur la culture locale qui s'est effritée. Il n'est pas trop tard ».

L'ensemble de ce patrimoine suscite aujourd'hui de plus en plus l'intérêt des étudiants universitaires et des chercheurs. Mais l'absence de retour d'information ne permet pas à la commune de capitaliser les résultats de ces recherches.

Extraits d'entretien, chargé des affaires culturelles de la commune rurale de Béni Chiker :

« Nous recevons ces dernières années des étudiants et des chercheurs qui viennent nous voir pour leurs mémoires, leurs recherches. Mais une fois le travail terminé et soutenu, il reste dans les dépôts des universités ou sur les rayonnages des bibliothèques des universités. Nous n'avons aucun retour sur ces travaux ni même de copie qui pourraient nous permettre de constituer une base de données pour documenter notre patrimoine ».

La question soulevée par cet acteur est structurelle. Il ne s'agit pas d'une simple reconnaissance de l'étudiant ou du chercheur qui vient restituer les résultats de sa recherche aux acteurs. Mais il est question de l'absence d'un dispositif d'information et de communication. En effet, L'information scientifique produite à l'université sur le patrimoine de la province ou de la commune ne circule pas, elle n'est pas prise en charge par un système d'information territorial permettant sa capitalisation par les parties concernées.

À défaut d'un système d'information et d'une politique locale de communication publique et territoriale, les acteurs essaient de trouver des solutions pour récupérer les travaux sur lesquels ils ont été sollicités.

Extrait d'une conversation avec le secrétaire général de la commune urbaine de Segangane⁹⁴ :

« Nous demandons aux chercheurs qui viennent nous voir dans le cadre d'un travail de recherche de nous offrir, à la fin de leur recherche, une copie pour que nous puissions constituer un fonds documentaire sur les différentes questions traitées par les chercheurs ».

Le Forum d'Urbanisme, d'Environnement et de Développement a pris l'initiative de travailler sur un système d'information géographique qui va donner au fur et mesure de la visibilité aux différents constituants du patrimoine. Mais est-ce vraiment la solution ? Ou est-ce une question de dispositifs de communication publique et territoriale locale et régionale que les différentes parties publiques concernées doivent mettre en place en prenant en considération les différents types d'information territoriale dont les acteurs ont besoin, y compris la population locale ?

Conclusion

Sur le terrain, plusieurs initiatives, actions et projets entrepris par les parties concernées pourraient converger vers un processus de patrimonialisation du local. Se pose alors la question de l'articulation des savoirs et des expertises, scientifiques et profanes, qui permettra à cette patrimonialisation de prendre un sens différent notamment *via* des dispositifs et stratégies d'une communication publique et territoriale (Meyer, 2012) qu'il faut encore renforcer au Maroc.

Références

- Amougou E., dir, 2004, *La question patrimoniale. De « la patrimonialisation » à l'examen de situations concrètes*, Paris, Éd. L'Harmattan, 282 p.
- Berger L., 2005, *Les nouvelles ethnologies, enjeux et perspectives*, Paris, A. Colin, 128 p.
- Berriane M., 2010, « Patrimoine et patrimonialisation au Maroc », *Hespéris – Tamouda*, Revue de faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, Vol. XLV, pp. 11-17.
- Davallon J., 2006, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès, coll. Communication, Médiation et Construits sociaux, 226 p.
- 2000, « Le patrimoine : une "filiation inversée" ? », *Espaces Temps*, 74-75, pp. 6-16.
- Debray R., 1988, *Les enjeux et les moyens de la transmission*, Saint-Sébastien-sur-Loire, Éd. Pleins Feux, 84 p.
- Di Méo G., 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », [en ligne], [consulté le 15 novembre 2011] disponible sur http://www.adès.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf
- El Figuigui H., 1997, *La résistance marocaine face à l'occupation espagnole de Melilla (1697-1859)*, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaine de Rabat, 471 p.
- Fourcade M.-B., dir, 2007, *Patrimoine et patrimonialisation. Entre le matériel et l'immatériel*, Sainte-Foy, Les presses de l'université Laval, coll. Patrimoine en mouvement, 374 p.
- Madariaga M.-R de., 2006, *En el Barranco del Lobo. Las guerras de Marruecos*, Madrid, Alianza Editorial, 424 p.

⁹⁴ L'échange avec le secrétaire général de la commune urbaine de Segangane s'est déroulé pendant la célébration du centenaire de la mort de Mohamed Ameziane.

Meyer V., 2012, « Communication territoriale, communication d'action et d'utilité publique : quelles définition ? », pp. 69-86, in : Morelli P., Sghaïer M., dirs, *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Naciri M., 2010, « Le patrimoine et ses dimensions en tant que domaine public », Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, *Hespéris Tamuda*, Vol. XIV, pp. 11-23.

— 2010, « Les préalables à la réhabilitation des centres historiques dans les pays arabes : une personnalité, une structure, une volonté », Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, *Hespéris Tamuda*, Vol. XIV, pp. 67- 74. (en arabe)

Skounti A., 2010, « De la patrimonialisation. Comment les choses et quand les choses deviennent-elles des patrimoines », Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, *Hespéris Tamuda*, Vol. XIV, pp. 19-34.

Tebbaa W., 2010, « Patrimoine, patrimonialisation et développement touristique : Le cas de Marrakech », Patrimoine et patrimonialisation au Maroc, *Hespéris Tamuda*, Vol. XIV, pp. 55-66.

Tornatore J.-L., 2006, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder du passé », *Questions de communication*, série actes 3, Presses universitaires de Nancy, pp. 515-538.

Zerouali H., 2012, « Patrimoine matériel et immatériel de la province de Nador : éléments méthodologiques et perspectives d'analyse », pp. 135-152, in : Morelli P., Sghaïer M., dirs, *Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb*, Paris, Éd. L'Harmattan.

La patrimonialisation à l'épreuve du terrain : Acteurs et enjeux dans la province de Nador

Hayat Zerouali

Résumé

Le développement du fait patrimonial local invite à repenser la question de la régulation de la relation au passé à la lumière des actions et des dynamiques qui se développent sur un territoire local. En ce sens, la qualification patrimoniale ne dépend plus de la seule sphère technico-scientifique, elle mobilise des expertises locales dont la prise en compte permet de revisiter les "régimes" équipant les dispositifs institutionnels de la patrimonialisation (Tornatore, 2006). Nous proposons dans cette communication d'approcher la question de la patrimonialisation du local dans la province de Nador au Maroc dans la région de l'Oriental, à laquelle nous consacrons une partie de nos travaux réalisés dans le cadre du programme franco-magrébin *Langages, Objets, Territoires et Hospitalités*. L'objectif est celui d'observer comment cette nouvelle vision de la patrimonialisation de "formats locaux" qui se construit sur le terrain fait sens pour les différents acteurs concernés par la question de la qualification patrimoniale ; et quelles ressources sont déployées pour la prise en compte du sens culturel et social local dans ce processus de la qualification du patrimoine local. Nos travaux s'inscrivent dans une ethnographie de terrain qui nous permet d'entrer en interaction avec les différents acteurs impliqués dans la question de la patrimonialisation et d'observer les interactions entre ces différents acteurs.

Mots-clés : patrimonialisation, reconnaissance, actions, médiation symbolique, expertise locale, province de Nador

Abstract

Developing the local heritage facts provokes re-thinking the question of regulating the relationship with the past in the light of actions and dynamics that develop on a local territory. Thus, the heritage qualification does no longer depend only on the technical and scientific sphere; it calls up on local expertise whose consideration allows reconsidering the 'systems' making up the institutional plans of the heritage. We suggest in this paper to tackle the question of the local heritage industry in the province of Nador in the Eastern region of Morocco, to which we devote a part of the work completed as part of the French-Maghrebi program "Languages, Objects, Territories and Hospitality".

The goal is to observe how this new vision of the heritage industry of « local formats » that is established in the work field makes sense for the different agents concerned by the question of the heritage qualification and which resources are used to take into account the cultural and social local meaning in the process of the qualification of the local heritage. Our research falls within the framework of ethnographic fieldwork which enables us to interact with the agents involved in the question of the heritage industry and to observe the interactions between these different agents.

Keywords: patrimonialisation, acknowledgement, actions, symbolic mediation, local expertise, province of Nador.

**MOUVEMENT D'ACTEURS ET VALORISATION
DES PRODUITS DE TERROIR :
CAS DE LA WILAYA DE BEJAIA**

MELKHIR BOUDI

Maître assistante - Université Mouloud MAMMERY
Tizi-Ouzou, Algérie
melboudi@gmail.com

En Algérie, jusqu'à cette dernière décennie l'agriculture de montagne n'a pas bénéficié de dispositions particulières dans les politiques agricoles engagées depuis l'indépendance. Ce qui s'est traduit par une dévalorisation considérable des spécificités agronomiques de ces zones ayant conduit à l'instabilité des populations résidentes. Ces dernières ont opté dans bien des cas pour l'exode rural, tandis que la précarité a gagné des zones importantes que les programmes sectoriels n'ont pu contenir. Cet état de fait a suscité la prise de conscience des pouvoirs publics et les organisations professionnelles sur l'urgence de la prise en charge de la problématique de développement des zones de montagne, dont les pratiques agricoles continuent à occuper une quote-part non négligeable dans les revenus des ménages. Par ailleurs, le marché international a prouvé que l'image d'un « produit spécifique » prend de plus en plus d'ampleur auprès du consommateur. « La multifonctionnalité de l'agriculture tend à devenir une voie privilégiée de développement permettant de proposer aux territoires en crise ou en mutation une alternative au productivisme » (Roux *et al.*, 2006 : 20).

Les actions engagées au sein de la wilaya de Bejaia, zone de montagne par excellence, sont une illustration parfaite d'une tendance à la diversification de l'économie, à travers un processus récent de développement institutionnel et local, engagé par les pouvoirs publics avec un soutien financier. L'engagement d'une telle démarche a permis l'émergence de nouveaux acteurs constituant une élite économique qui, à son tour, tente de s'organiser. En effet, la valorisation des produits du terroir est perçue dans cette région comme une alternative de développement dont « produire plus » constitue un leitmotiv. La présente étude⁹⁵ a été fondée sur des données collectées entre 2007 et 2010 auprès d'un échantillon de 250 opérateurs, dont 233 agriculteurs ; le reste étant constitué d'industriels et de distributeurs de produits agroalimentaires et des services agricoles. Ces enquêtes visent à identifier les effets des changements institutionnels sur la dynamique du secteur agricole. Méthodiquement la « méso-économie » a servi d'approche d'analyse de toutes les activités qui concourent à la vie économique de cette région *via* des produits phares (ou considérés comme tels), en mettant en exergue les relations intersectorielles afin de cerner la problématique des goulots d'étranglement et l'interdépendance entre filières afin d'évaluer leur apport à l'économie agricole globale.

Définition de la zone d'étude : la wilaya de Bejaia

Cette wilaya côtière marquée par des reliefs montagneux sur plus de 75 % de sa surface se caractérise par une agriculture extensive. C'est sur des spéculations arboricoles, céréalières,

⁹⁵ Ces entretiens et des observations sur le terrain d'études ont été réalisés dans le cadre de préparation d'une thèse de doctorat sur la filière oléicole en Algérie.

marâichères et fourragères, en plus des petits élevages (caprins, ovins et bovins), que la dynamique du secteur agricole s'est enclenchée. À noter que l'olivier constitue l'essentiel du verger, avec 70 % des surfaces qui lui sont consacrés, suivi du figuier (25 %), l'amandier (4%), le reste (1%). Il est à relever un morcellement progressif des exploitations lié au phénomène d'héritage. Ajouté à cela, l'enclavement et l'hétérogénéité du relief qui ne servent ni la mécanisation des travaux, ni l'intensification des cultures. La jonction avec les zones de plaines a rendu possible la pratique fréquente de l'élevage bovin laitier en semi-intensif et l'aviculture.

Au piémont de cette chaîne de montagne du Djurdjura qui prend fin au niveau du chef-lieu (Bejaia), la vallée de la Soummam est occupée principalement par le maraichage, les agrumes, les céréales et l'olivier. C'est la seule zone où la pratique de l'irrigation est possible, grâce faut-il le préciser, à l'écoulement du fond du lit de l'Oued Soummam en période d'étiage. L'irrigation ne constitue donc en aucun cas le « Talon d'Achille » dans cette wilaya. L'huile d'olive, les figes sèches, le miel, les produits maraichers et les produits d'artisanat, sont à peu de chose près les « produits phares ». Leurs spécificités naturelles et/ou issues des savoir-faire locaux ne sont plus à démontrer compte tenu de leurs particularités bien connues des consommateurs. En effet, ils s'expriment par leurs manières d'entretenir ce potentiel agricole malgré les affres du climat semi-aride et froid en hiver, mais aussi de produit selon un goût préféré du consommateur local. Toutefois, ces pratiques ancestrales évacuent les produits de ces zones du standard international. À noter que les opportunités d'emplois en dehors de l'agriculture sont pratiquement limitées aux travaux de bâtiments chez le privé, le transport, le commerce et le sectoriel.

Le choix de la zone d'enquête est justifié par son tissu socio-économique agricole ancestral dont les exploitations sont de petite taille. L'olivier et le figuier peuvent être considérés comme un patrimoine culturel rare. Mais le système de production traditionnel, localisé souvent dans des zones montagneuses, assez pauvre en rendement, n'autorise pas d'ambitions vis-à-vis du marché mondial ; ceci s'explique par le simple fait déjà que les produits sont pratiquement autoconsommés. Le surplus de production contribue dans bien des cas à colmater le déficit des « mauvaises années » dont le cumul de sécheresse, entre autres, est à l'origine. Les variétés spécifiques locales incarnent une certaine « notoriété » qui augmente la valeur marchande de leurs produits. Jusqu'à la fin des années 60, cette région est pourvoyeuse des zones environnantes en figes sèches, raisin sec, pruneaux sec, abricots secs et l'huile d'olive dont la « qualité immatérielle » faisait jadis leurs forces.

Ainsi, à la faiblesse des secteurs de production et de transformation se conjugue l'absence quasi totale de programmes de valorisation des produits du terroir. En effet, l'absence d'unités de conditionnement adéquates et d'un marché transparent, les ventes se font dans l'informel dans un marché de proximité dans des emballages de récupération, les prix généralement exorbitant en l'absence de concurrence importante. Un développement des possibilités de commercialisation est susceptible d'encourager les producteurs à améliorer la qualité du produit en investissant davantage dans les intrants agricoles, les techniques culturelles, et les installations de stockage, mais ceci ne peut intervenir qu'avec une visibilité commerciale.

Politiques agricoles et dispositions des acteurs

Le Plan national de développement agricole (PNDA) initié en 2000 par le ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR) était une opportunité attendue pour des solutions à des séquelles antérieures dont l'exécution tient compte des enjeux et des défis découlant de la mondialisation. En effet, le secteur arboricole a bénéficié de plusieurs interventions visant la levée progressive des contraintes qui entravent son développement et la concrétisation des objectifs de production qui lui sont assignés à travers les différents plans de développement. Par rapport à l'olivier et le figuier, dont le dispositif s'applique à trois niveaux – la production de plants, la production et la valorisation de la production –, on constate, selon les données du ministère de l'Agriculture, que la superficie couverte par ces spéculations a subi une extension considérable, tout en relevant une irrégularité des volumes de production qui traduit le caractère archaïque des conduites culturales. Les politiques agricoles s'appuient donc sur une Stratégie nationale de développement rural durable (2005-2015) avec la promotion d'un renouveau rural, pour un développement équilibré et harmonieux de tous les territoires, et une insertion maîtrisée de l'économie agricole du pays dans le concept de la mondialisation ; ce qui se traduit sur terrain par l'amélioration du contexte de production. Cette démarche se traduit aussi par le développement des espaces spécifiques, (la montagne incluse), leur revitalisation ainsi que la lutte contre les érosions, la désertification et la protection des bassins versants. Aussi, le développement rural, objectif des politiques mises en place, a pour but le renforcement de la stabilité des populations et la construction des conditions d'une croissance durable, à travers les axes de développement suivants :

- le renforcement et le développement des capacités de production et de compétitivité des exploitations (entreprises) agricoles ;
- la diversification des activités économiques assurant des sources de revenus alternatifs dans les zones rurales et aussi l'introduction des technologies nouvelles et la promotion des économies liées au développement durable et à la protection de l'environnement ;
- la protection et la valorisation des patrimoines ruraux matériel et immatériel ;
- le renforcement des capacités humaines et l'assistance technique.

Les exploitations agricoles enquêtées se trouvent sur des reliefs très différents, des terres en pente voire des terrains plus ou moins accidentés dans toutes les communes. Dans ce nouveau contexte de libéralisation des échanges et sous l'effet des différentes politiques de développement de l'agriculture et des zones rurales, l'enquête réalisée a pour principal objectif de mettre en évidence l'influence des changements institutionnels sur le comportement des acteurs des deux filières (olivier et figuier) et d'évaluer la capacité d'intervention des entreprises de chaque segment de ces deux filières et de déterminer qui pourraient faire face à une éventuelle ouverture de marché à la concurrence internationale ; puis proposer à partir de cette analyse une situation de chacun des segments face aux changements observés dans son milieu et comment la valorisation et la protection des ressources ou des produits locaux peuvent permettre de renforcer leur place sur les marchés en identifiant les contraintes et l'incertitude des organisations.

Pour répondre à cet objectif, on a réalisé une enquête auprès des acteurs des deux filières, (huile d'olive et figue) de la wilaya de Bejaia et, plus précisément, sur les territoires des subdivisions de Tazmalt, d'Akbou, et de Seddouk, chacune englobant cinq communes. Des entretiens individuels ont été effectués auprès de l'ensemble des acteurs. Les informations collectées ont porté sur la structure et le fonctionnement des unités, les relations entre les

différents acteurs, les conditions d'approvisionnement et les modalités de paiement, de stockage et de commercialisation, les relations avec les acheteurs, les stratégies des différents acteurs...

Caractéristiques socio-économiques et savoir-faire

Dans cette région, la majorité des agriculteurs ont un savoir-faire ancestral en matière de production d'huile d'olive et des figues. Dans notre échantillon, tous les oléiculteurs déclarent avoir un savoir-faire, essentiellement représenté par : le choix des plantations, les techniques de greffage (choix des portes greffe et des greffons), la position et la taille de verger, la fertilisation, la récolte (la façon et le temps), le séchage des figues et la production d'olives de table et de l'huile d'olive. Au niveau de cette wilaya, l'agriculture peut être une opportunité de développement durable, elle est censée constituer une ossature à travers l'olivier et le figuier à la faveur des spéculations secondaires dans un effet d'entraînement. Les terroirs retenus, pour l'étude, diffèrent fortement de par certaines composantes de leurs chances de se maintenir, par une réorientation des conduites culturelles et d'élevage. Le niveau d'intensification des cultures, le niveau des performances des techniques (rendements) et économiques (prix obtenus), l'accès aux marchés et aux opportunités d'emplois à l'extérieur de l'exploitation, resteront, en étant réaliste, dans les limites d'une agriculture de montagne. Sans nul doute, ces produits présentent des spécificités remarquables et des qualités propres issues de longues traditions et de l'expérience des populations locales. Il s'agit de populations qui entretiennent de fortes traditions de communautés, relativement structurées qui contribuent à une solidarité. Les produits agricoles de ces régions sont très reconnus par le consommateur national. En effet, les caractéristiques pédoclimatiques de ces régions, associées aux variétés spécifiques bien adaptées permettent d'obtenir des produits particuliers. À cette spécificité, s'ajoute le savoir-faire ancestral des hommes en matière de culture, de récolte et de conservation. La combinaison de l'ensemble de ces facteurs a généré des particularités gastronomiques des produits provenant de ces zones. Il y a lieu de citer les cas édifiants des produits :

- les olives noires élaborée traditionnellement ;
- les pêches d'ath Mansour ;
- la bergamote (ou lim hlou) de Souk El thenine ;
- la grenade de Gueldamane, région d'Akbou ;
- le poivron mouz hlou de la region de Tazmalt ;
- la carde, de la vallée de la Soummam ;
- les figues de Beni Maouch.

Pour le cas de l'huile d'olives, en dehors de l'aspect variétal, elle ne peut être considérée comme un produit très particulier, mais il n'est pas évident que les « bonnes campagnes » de récolte (surtout pour l'olivier) sont toujours favorables aux agriculteurs, qui subissent des prix les plus bas et même un problème d'écoulement du produit. Ce qui décourage les agriculteurs et se traduit par une réduction de l'entretien des vergers, qui se répercute sur les campagnes prochaines. Par ailleurs, la réticence des agriculteurs à adopter des nouvelles techniques, conjuguée à la défaillance des structures et le manque de laboratoires spécialisés, d'unité de conditionnement, etc., font qu'il n'est pas aisé de rendre ces produits compétitifs.

La qualité et l'accès au marché

La distribution et la commercialisation constituent les maillons faibles de la chaîne de valeur des deux filières (huile d'olives et figuier), au niveau de ces zones de productions. L'écoulement des produits fait face à plusieurs problèmes en raison de l'enclavement, du manque de moyens de transport, de la taille extrêmement réduite des exploitations agricoles et de l'absence de réseaux de commercialisation ; ce qui crée une certaine concurrence horizontale entre les acteurs d'un même maillon. Le fonctionnement du marché de l'huile d'olive et des figues est caractérisé non seulement par des défaillances, mais aussi par son opacité pour la plupart des opérateurs. L'écoulement des produits est assuré par une multitude d'intervenants, de manière informelle, sans aucun contrôle de la qualité, du conditionnement, des modalités de stockage ou de transport. Certains producteurs et revendeurs, par la recherche du gain facile pratiquent le mélange douteux de l'huile et la falsification de l'étiquetage (cas de la fausse figue de Beni Maouche⁹⁶).

Les produits sont vendus sur les marchés hebdomadaires (Souks) ou chez les producteurs. Dans la région d'étude et sur les routes nationales, on remarque l'exposition des bouteilles d'huile d'olive et des sachets de figues, exposées aux aléas climatiques ; ce qui reflète un état de délabrement avancé du marché de proximité qui échappe totalement aux services de contrôle de la qualité. S'agissant des exportations, la présence de l'Algérie sur les marchés extérieurs est occasionnelle avec de petites quantités. Les agriculteurs trouvent l'idée de création des coopératives de commercialisation très intéressante, mais elle reste à l'état d'idée de projet seulement. Ayant pris conscience que le développement des produits agroalimentaires fondé sur la promotion de la qualité doit être engagé collectivement, tandis que l'amélioration de la qualité des produits repose sur le développement de toutes les composantes de la filière. Cela suppose le renforcement du mode de coordination entre producteurs, transformateurs et distributeurs ce qui ne devrait pas être difficile à obtenir si les entrepreneurs locaux en prennent l'initiative.

Organisations et institutions agricoles

Les agriculteurs sont organisés en comités par filières de produits au sein des chambres de l'agriculture dans le cadre d'un dispositif légal de l'interprofession. Ce programme consiste en l'organisation des différents intervenants pour améliorer les conditions du développement de la production. Cela en garantissant la traçabilité, le stockage approprié et la commercialisation de produits de qualité. Cette dynamique de promotion des produits permet d'optimiser leurs valeurs marchandes qui nécessitent d'ores et déjà la mise en place de nouveaux cadres législatifs pour stimuler des synergies positives avec d'autres secteurs de l'économie et contribuer ainsi à la préservation et à la gestion durable des ressources et des produits.

Aucune organisation indépendante n'est formalisée. L'absence quasi-totale de structures organisées par les agriculteurs eux-mêmes est un fait réel. Les quelques organisations professionnelles agissant en dehors du cadre de l'interprofession sont des associations agréées par d'autres dispositifs. Toutes ces organisations, quel qu'en soit le statut regroupent des composantes qui, sur le terrain sont toujours dispersées. En plus, elles rencontrent des difficultés administratives et financières très contraignantes. Les seuls regroupements actifs sont ceux dont les activités bénéficient du soutien de l'État. Pour le cas des filières huiles

⁹⁶ Beni-Maouche : une des communes de la subdivision de la région de Seddouk.

d'olives et figes l'effet des actions publiques s'expriment par l'émergence de nouvelles formes de coordination, et la prise de conscience de la valeur économique potentielle de ces produits dont certains opérateurs potentiels ont su profiter pour améliorer l'image de leurs produits que l'on retrouve sur les étals de nombreux supermarché qui commence à faire leurs apparition dans le pays.

Stratégies d'acteurs pour la valorisation des produits agricoles

Le recentrage du PNDA depuis 2008 autour du « Renouveau Agricole et Rural » est confronté à l'extrême volatilité des prix des intrants agricoles importés pour l'essentiel. Cette situation ayant poussé les pouvoirs publics et les opérateurs privés à reconsidérer l'importance sur le marché des produits de terroir (huile d'olive ; dattes ; Figes réputés localement, voire à l'internationale il n'y a pas si longtemps depuis les années 60). L'objectif de ce programme est de redynamiser l'activité agricole sur ces territoires, se projeter dans un développement durable en assurant une valeur ajoutée aux producteurs, à travers une visibilité commerciale. Cette nouvelle politique dite du « renouveau rural », basée sur le territoire, vise à réunir des agrégats dispersés pour réussir ensemble une nouvelle gouvernance autour d'une chaîne de valeur économique et sociale. Les différents acteurs sont alléchés par les subventions de l'État et des exonérations fiscales et para-fiscales non négligeables à la faveur d'une meilleure compétitivité, mais le cadre législatif des signes d'identification de la qualité et de l'origine (signes officiels de qualité SOQ) et de la protection des reconnaissances, connus sous « labels alimentaires », n'a pas été vraiment renforcé à ce jour. Par ailleurs, la valorisation des produits exige l'implication de collectifs d'acteurs dans chaque filière. La coordination entre les agriculteurs leur permet de surmonter leur vulnérabilité. « L'huile de Kabylie »⁹⁷ et les figes sèches de Beni Maouche ont la chance de par leurs qualités spécifiques de percer au sein des marchés nostalgiques de notre communauté à l'étranger. Un levier économique de grande ampleur, à l'image des spaghettis italiennes, des fromages français, etc.

Le maintien du goût original et l'éradication des défauts de qualité par l'amélioration des itinéraires techniques peuvent constituer une piste d'actions efficaces en termes de maîtrise des techniques de production. En effet, la démarche de qualification de l'huile d'olive et des figes de la région de Seddouk concernés par cette étude est entamée par la mise en place à partir d'une démarche participative, incitée par le ministère de l'Agriculture, pour un objectif de valorisation des spécificités naturelles de ces produits. Les producteurs se montrent disposés à collaborer à cette initiative, mais en l'absence de retombées positives immédiates par rapport à son caractère contraignant, elle a pris des allures très lentes sur le terrain. Par ailleurs, le caractère traditionnel des conduites culturelles a pesé lourdement dans le ralentissement de cette démarche dont la réussite est conditionnée par l'introduction de nouvelles pratiques culturelles et la maîtrise des principaux aspects agronomiques. La réunion des facteurs physico-chimiques (conditions climatiques, sol, irrigation, fumure) et biotiques (protection contre les ravageurs et parasites, pollinisation et conduite des arbres.), ainsi que les normes de qualité phonologique et sanitaire du matériel transformable, sont indispensables pour faire émerger des signes distinctifs de qualité. Mais aussi le manque de compréhension de la part des producteurs (une cinquantaine) pose problème. Ainsi elle n'a pu réellement démarrer ; toutefois diverses formations ou actions de vulgarisation continuent d'être menées en faveur des producteurs

⁹⁷ La Kabylie regroupe la région de l'est de l'Algérie dont la langue est Kabyle.

ayant adhéré au mécanisme de l'interprofession. La traçabilité de l'amont jusqu'à l'aval reste l'ossature principale de cette démarche.

« La qualité représente la première condition d'accès au marché et même à l'existence du produit » (Bencharif, Khamessi, 2000 : 10). Dans le cas de l'olivier, la maîtrise des techniques de production et d'extraction doivent être coordonnées entre les intervenants à travers des associations existantes à l'image de « Tazarajt » de Tazmalt chapotant un territoire de 1600 ha d'olivieraie. La cinquantaine d'agriculteurs de ce territoire se concertent périodiquement dans le but d'améliorer leurs conditions de travail. L'association de Beni Maouche créée en 2005 par les producteurs de figes, quant à elle agit différemment selon une démarche qui leur est propre. Ces associations sont à la recherche des qualités immatérielles de ces produits par le maintien de leur goût original reconnu par le consommateur.

Des manifestations annuelles sont organisées, au niveau local et national, dont l'objectif est de faire connaître ces produits auprès du consommateur final de façon à le fidéliser et réduire les contraintes d'un marché de proximité anarchique. À noter que l'offre régulièrement inférieure à la demande, entretient une certaine exorbitance dans les prix par rapport aux produits étrangers, nettement meilleurs et moins chers. Pour profiter de cette aubaine, les gros producteurs en particulier commercialisent eux-mêmes leur produit pour récupérer toute la marge, tandis que les transformateurs et les distributeurs veulent investir à leur tour dans la production. Ainsi, la divergence par rapport aux intérêts de tout un chacun est loin de se transformer en réconciliation. Le cas de l'entreprise « Ifri Eau », qui a décidé d'investir dans toutes les composantes de la filière oléicole, en plantant plus de 300 ha d'olivier, et en s'équipant d'une chaîne continue pour la transformation et d'une unité de mise en bouteille est un exemple édifiant. Cependant, la plupart des autres entreprises étant de petite taille, leurs gestionnaires sont conscients de leurs faiblesses, ce qui les a amenés à adopter plutôt des stratégies de « suiveur » des firmes leader pour bénéficier indirectement de leur présence et se garantir une certaine rentabilité. En ce sens, on constate l'apparition, encore marginale, d'organisations en réseaux de petits producteurs regroupés autour d'une grande entreprise, comme c'est le cas des oléiculteurs regroupés autour des deux entreprises de conditionnement des produits agricoles, en l'occurrence « Khoudja » et « Ifri Olive » spécialisées dans le conditionnement et la distribution des produits oléicoles et les produits du terroir. L'entreprise Khoudja, commercialise différentes catégories d'huile d'olive, des recettes traditionnelles à bases de l'huile d'olive, des figes sèches, ainsi que la majorité des fruits et légumes sous marque « Blady ». L'entreprise « Ifri Olive », elle aussi, commercialise différentes catégories d'huile d'olive, des recettes traditionnelles à bases de l'huile d'olive ou des figes sèches, ainsi que la majorité des fruits et légumes sous marque « Ifri Olive ». Cette dernière a créé une unité de production de « Thon » à base de l'huile d'olive, une unité de fromage à base de l'huile d'olive en alliance avec une entreprise de production de produits laitiers, et d'autres nouveaux produits alimentaires à base de recettes traditionnelles. Cette entreprise dispose d'une chaîne de boutiques pour ces produits sur le territoire national.

À ces deux grandes entreprises, on doit ajouter la création de boutiques de vente, avec quelques tables pour la consommation sur place des recettes traditionnelles de la région préparées à base des produits fermiers, de l'huile d'olive, des figes sèches, des légumes transformés et des produits artisanaux. La clientèle est locale ou passagère. L'objectif de ces entreprises est de valoriser le savoir-faire traditionnel et de mettre sur le marché de nouveaux produits à plus de forte valeur ajoutée et qui répondent à la demande du marché qualitativement et quantitativement et surtout à la demande du consommateur et ceci sans investissement lourd.

Conclusion

Les cultures de l'olivier et du figuier sont les plus vulgarisées ; elles sont connues de tous et par tout le monde. D'après l'enquête, on a constaté que l'agriculture dans cette région est une activité secondaire, et qu'il est rare que les acteurs soient spécialisés dans la production, la transformation et/ou la distribution. L'analyse du contexte socio-économique de l'agriculture réalisée dans le cadre d'un projet de politique de montagne, montre que ce secteur est peu perméable aux changements, d'une part, et qu'il se prête difficilement à la modernisation, d'autre part. Toutefois, du fait des mutations récentes que connaissent ces filières, l'analyse de l'évolution du contexte n'est pas chose aisée sachant que le secteur agricole a bénéficié de plusieurs interventions visant la levée progressive des contraintes qui entravent son développement et la concrétisation des objectifs de production qui lui sont assignés dans les différents plans de développement.

Bien que le processus de valorisation des huiles et figues peut bénéficier d'atouts et que les acteurs semblent avoir adhéré à la démarche, des goulots d'étranglement restent difficiles à surmonter. L'accroissement des rendements et l'amélioration du revenu des agriculteurs sont obtenus par la mise en œuvre du programme d'action d'un projet de politique de FNDRA (Fonds national de développement et de régulation agricole), mais la hausse continue des prix sur le marché ne semble pas s'estomper. Les concepts de certification et de traçabilité sont méconnus aussi bien dans la plupart des exploitations, que dans les unités de transformation et de distribution. Jusqu'à maintenant les petits producteurs et transformateurs ont pu résister pour se maintenir sur le marché local en raison d'exigences limitées des consommateurs. La compétition à venir va les contraindre à abandonner leurs activités à défaut de se conformer aux règles des nouveaux marchés. En effet, la démarche algérienne d'adhérer au marché mondial ne peut être bénéfique pour le pays qu'en se conformant aux règles universelles de ce marché. Ainsi, la stratégie de développement du secteur agricole 2009-2014 a été conçue dans le cadre de la diversification de l'économie hors hydrocarbures à fin de répondre aux principaux défis techniques et contraintes naturelles, organisationnelles et institutionnelles à l'origine de la fragilisation des filières.

Références

- Bencherif A., Khamassi-El Efrif F., 2001, « Qualité et compétitivité, enjeux et défis pour les entreprises agro-alimentaires su Maghreb », *New Médit*, 2, pp. 8-15.
- Bessaoud O., 2008, « Les organisations rurales au Maghreb, leur rôle dans le développement : un essai d'évaluation », *Economie Rurale*, 303-304-305, pp. 8-21.
- 2009, « Dynamique de l'offre de produits de qualité, marché et organisation des producteurs en Méditerranée », *Options méditerranéennes*, Série A, 89, Éd. CIHEAM, pp. 73-88.
- Cheyns E., Bricas N., et Aka A., 2002, « Des circuits courts et des réseaux sociaux : la proximité pour qualifier un produit territorial, l'huile de palme rouge en Cote d'Ivoire », Actes du colloque SYAL : les systèmes agroalimentaires localisés ; produit entreprises et dynamiques locales, Montpellier, France, 16-18 octobre 2002.
- Dedeire M., 2009, « Les enjeux d'une gouvernance des filières locales des produits d'origine et de qualité : cas de certains terrains du pourtour méditerranéen », *Options méditerranéennes*, Série A, 89, pp. 369-376.

Ilbert H., Petit M., 2005, « Produits du terroir méditerranéen : conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance (PTM : CEE et MG) », Rapport final, Montpellier CIHEAM-IAM, 297p [en ligne], [consulté le 06 août 2012], disponible sur <http://www.femise.org/PDF/ao22/FEM2235.pdf>.

Roux E., Vollet D., Pecqueur B., 2006, « Coordinations d'acteurs et valorisation des ressources territoriales, les cas de l'Aubrac et des Baronnie », *Économie rurale*, 293, Varia, pp. 19-37.

Sahli Z., 2009, « Produits de terroir et développement local en Algérie, Cas des zones rurales de montagnes et de piémonts », *Options méditerranéennes*, Série A, 89, pp. 305-338.

Tran Thi Th. *et al.*, 2009, « Les produits de terroir vietnamiens : point de vue des consommateurs locaux », Communication au colloque international : localiser les produits, UNESCO (Paris), 9-11 juin 2009.

Mouvement d'acteurs et valorisation des produits de terroir : Cas de la wilaya de Bejaia

Melkhir Boudi

Résumé

En Algérie, de nouvelles dispositions à la faveur de l'agriculture de montagne viennent colmater une omission qui a duré plusieurs décennies. L'adhésion au marché mondial et la valorisation de ces produits agricoles spécifiques ne peut être bénéfique pour le pays qu'en se conformant aux règles universelles de marché. Ainsi, la stratégie de développement actuelle a été conçue comme une réponse globale et cohérente aux principaux défis et contraintes naturelles, techniques, organisationnelles et institutionnelles à l'origine de la fragilisation de ces filières. Nous nous proposons d'examiner les politiques agricoles nationales et les stratégies d'adaptations des acteurs de différentes filières à ce modèle de développement. L'analyse de cette évolution à travers la wilaya de Bejaia (Algérie), de par sa vocation essentiellement oléicole et figuière, illustre cette conjugaison des efforts de toutes les parties, y compris les pouvoirs publics et leur rôle de régulateur.

Mots-clés : oléiculture, politiques agricoles, stratégies d'acteurs, Bejaia.

Abstract

New arrangements in favor of mountain agriculture are filling in omission which lasted several decades. Joining the world market and promote local agricultural products, can't be beneficial to the country unless in accordance with universal rules of the market. Thus, the current development strategy was designed as a comprehensive and coherent response to key challenges and constraints of natural, technical, organizational and institutional cause of the weakening of the sector. This paper offers to examine the national agricultural policies and adaptation strategies of the various sectors in this development model. The analysis of this evolution through the province of Bejaia (Algeria), by its main vocation, olive and fig trees, illustrates the combined efforts of different parts with the objective of valuing of agricultural products and traditional knowledge.

Keywords: olive, fig, agricultural policies, strategies of performers, Bejaia.

**COMMUNICATION, VALORISATION PATRIMONIALE ET DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL : DÉBAT MÉTHODOLOGIQUE ENTRE DISTANCIATION ET
IMPLICATION**

LOUIS ROGER KEMAYOU

Enseignant-chercheur

Chargé de cours de sociologie économique et de communication des organisations

Membre du Laboratoire d'Analyse des communications et du Récit médiatique

Université de Douala – Cameroun

lrkemayou@gmail.com

Yves Guermond (2006) citant respectivement John P. Agnew (1994) et Guy Di Méo (2001), met en exergue la difficulté qu'il y aurait à s'accorder quant au sens à donner au concept de territoire. Pour le premier : « la question semble échapper à l'approche strictement scientifique, pour rester dans le domaine du sentiment et de l'impression subjective. Son éventuelle traduction organisationnelle ne semble dépendre que de rapports de force politiques ». De là, l'allusion au 'piège territorial' dans lequel dit-il, peut tomber la géographie. Le second pour sa part estime que « l'ouvrage associe deux territorialités : une territorialité par la base, vécue et émotionnelle ; une territorialité par le haut, plus abstraite, d'essence idéologique et politique ». La présente réflexion se veut un diagnostic de l'efficacité des actions et des systèmes d'information visant à favoriser la participation citoyenne, à la valorisation patrimoniale et au développement territorial. Elle est sous-tendue aux présupposés théoriques qui s'originent, dans les questions idéologiques conférant une polysémie aux concepts convoqués dans la recherche. Notre parti-pris de mettre en tension distanciation et implication, tient de notre souci d'éviter tous risques de biais constituant des entraves à la neutralité axiologique revendiquée par les fondamentaux en méthodologie. Les zones fragiles et menacées tant au plan humain qu'à celui de l'environnement, sans préjuger des rapports populations-institutionnels⁹⁸ dans leurs interactions, font alors l'objet de nos observations. D'une part, nous entendons porter un regard croisé sur les pratiques de communication qui visent à induire, préservation, valorisation patrimoniale, développement territorial et/ou l'essor du tourisme. D'autre part, sous le rapport des logiques à l'œuvre dans le processus participatif, il s'agit de dégager les enjeux et contradictions des choix des dispositifs communicationnels. L'analyse critique des interactions entre les divers acteurs⁹⁹ aux fins de leur convergence est alors confrontée aux modalités de restitution des résultats et/ou de la circulation des connaissances produites.

Regard croisé sur les dispositifs de développement territorial et de valorisation patrimoniale dans les zones menacées au Cameroun

La patrimonialisation des ressources notamment naturelles et culturelles dans les aires fragiles et menacées, ne manque pas de soulever diverses questions. Celle d'une part, de son rapport à l'identité et à la mémoire locale et, d'autre part, celle du développement territorial en regard de la diversité nationale. En effet, la question socio-spatiale et territoriale, à travers les limites administratives toujours revues et corrigées, passe pour être dans un pays comme le Cameroun,

⁹⁸ Entendons par institutionnels, outre l'État et ses démembrements locaux, les organismes tels l'Unesco.

⁹⁹ Dont les institutionnels et les populations locales.

un marqueur identitaire¹⁰⁰, et pose le problème du développement territorial et des bénéficiaires directs de ce dernier. Surtout si par des manifestations culturelles, culturelles et/ou festives, les territoires sont déjà marqués, comme c'est le cas des chutes de la Lobé et de la Métchié.

Spécificités contextuelles et présupposés idéologiques des dispositifs : la question de l'ancrage socioculturel

Aux lendemains de l'indépendance du Cameroun¹⁰¹, les pouvoirs publics renforcent une opposition entre Camerounais au nom d'une politique tribale à peine contenue¹⁰². Aussi, dans l'optique du développement harmonieux de toutes les régions du pays (entendu ici comme un regroupement ethnique), dès lors qu'un territoire est choisi pour abriter un projet de développement, comme l'idée de développement national est sournoisement déclinée dans les discours à l'effet d'en faire la promotion, seuls les ressortissants du territoire d'accueil d'un projet se sentent-ils concernés, en tentant d'exclure les « autres », des avantages¹⁰³ qu'ils peuvent en tirer.

Les chutes de la Lobé et de la Métchié, représentent deux cas typiques de zones fragiles et menacées dont les enjeux économiques, politiques et sociaux sont révélateurs des tensions dues aux pratiques de développement territorial et/ou de valorisation patrimoniale : l'une par une dynamique du dehors, l'autre par une dynamique du dedans. Dans le département de l'océan, Kribi¹⁰⁴ avec son ouverture sur la mer et ses plages sphériques au sable blanc (lieux de nidation à certains endroits, des tortues Luth, espèce protégée), jadis pressentie pour être un pôle de tourisme balnéaire par excellence au Cameroun, fait depuis quelques années déjà, le pari d'être plutôt une ville portuaire et industrielle¹⁰⁵. Oublié le potentiel de tourisme balnéaire et la curiosité qu'offrent les chutes de la Lobé¹⁰⁶ avec ces investissements qui représentent une menace supplémentaire sur cette zone déjà fragilisée par des projets touristiques. Les patrimoines naturel et culturel des peuples Batanga, Maabi et Pygmée qui vivent aux abords des chutes de la Lobé dédiées à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco sont alors confrontés au dilemme du développement territorial-valorisation patrimoniale en termes de

¹⁰⁰Tant elle permet de distinguer territoires et communautés et dans le cas d'espèce, à nourrir le sentiment d'appartenance et des velléités de replis identitaires.

¹⁰¹ L'indépendance intervenue le 1^{er} janvier 1960 ; une décennie plus tard, une politique dite « d'équilibre régional » aux relents tribalistes voit le jour.

¹⁰²En témoignent, les résurgences ethnocentriques donnant du Cameroun, l'image d' « un conglomérat de tribus présentées comme s'affrontant par la violence, pour la manipulation de ressources de plus en plus rares que sont le sol, les produits vivriers, les postes administratifs, les fonctions électives, l'argent et le pouvoir » pour reprendre l'expression de L. C. Boyomo Assala, 2006, « Ségrégation administrative et fragmentation sociale : éléments de dépassement », in : Simo, dir., *Construction identitaire en Afrique. Enjeux, stratégies et conséquences*, David Yaoundé, Éd. Clé, p. 100.

¹⁰³ Éventuellement en termes de participation effective au projet en tant qu'autochtones et prioritairement bénéficiaires des retombées notamment économiques et politiques pouvant en découler.

¹⁰⁴Ville à 10 Km de laquelle s'offre à l'émerveillement, les chutes de la Lobé, est située à 270 Kms de Douala (ville portuaire) et 300 Kms de Yaoundé, respectivement capitale économique et capitale politique du Cameroun.

¹⁰⁵ Outre la centrale thermique, un port en eau profonde y est en construction, qui accueillera entre autres porte-containers, tankers pétroliers qui évacueront le pétrole tchadien transporté par pipeline jusqu'au port. Une importante multinationale française y installe à 75 Km de là, une unité de production de gaz naturel. Le terminal de la voie ferrée sous-régionale (RCA, Congo et Cameroun), y est également en projet.

¹⁰⁶ Curiosité dont la particularité selon l'Unesco réside dans ce vaste ensemble de ruisseaux s'écoulant en une série de cascades sur une distance de 1 kilomètre, pour former un nuage majestueux de chutes, dont la plus haute mesure un peu plus de 20 mètres. La Lobé, au terme de sa course, se jette directement dans l'Océan Atlantique en formant de somptueuses cataractes. Phénomène naturel et unique au monde.

tension entre conservation-préservation patrimoniale et développement territorial par des projets touristiques. Les chutes de la Météchié,¹⁰⁷ en amont desquelles et alentour, vivent les peuples d'agriculteurs bamiléké qui en ont investi les bassins versants prisés pour l'agriculture, et le raphia en raison de ses multiples usages. Plus accessibles en raison de leur proximité avec la route nationale reliant Douala à Bafoussam, elles sont en voie de perdre ainsi leur splendeur et attrait du fait de leur dessèchement. En cause, la recherche de terres cultivables et de moyens de subsistance conduisant les populations à y exercer non seulement une pression démographique, mais aussi à contrarier son équilibre écologique. C'est ainsi que les pratiques culturelles recourant à l'irrigation en amont des chutes contribuent, à détourner le lit du fleuve et à dessécher considérablement les chutes de la Météchié, compromettant par là même, les activités culturelles.

Dispositifs communicationnels, développement territorial et valorisation patrimoniale

L'objet développement territorial est caractérisé par une telle polysémie, qu'il devient difficile d'en saisir le sens, en particulier quand il lui est adjoint des qualificatifs local, communautaire, citoyen, durable, participatif, etc., et, s'il n'est pas précisé le champ scientifique dans lequel il est inscrit. Ainsi en est-il aussi de la notion de patrimoine entendue comme étant : « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif »¹⁰⁸ et de sa valorisation, surtout quand le patrimoine est perçu comme une ressource¹⁰⁹ pour la construction et le développement¹¹⁰ du territoire. La géographie, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, les sciences de l'information et de la communication, etc., n'en ont pas une appréhension univoque. D'où la nécessité ici de convenir du sens que nous avons de ces concepts centraux dans cet article. Le territoire ici prend le sens d'espace ou lieu selon le mot de Guy Di Méo et Pascal Buléon (2005 : 29), d'après lequel le territoire érigé en produit d'un espace, d'un temps et d'un acteur (individuel ou collectif, local ou extérieur ou encore transitionnel) spécifiques qui agit, étant porteur de sa propre subjectivité, de ses discours et représentations.

Par développement, entendons le processus de changements structurels collectifs ayant pour objectifs, l'amélioration des conditions de vie matérielle, sociale et culturelle des membres dans une société donnée, les suppressions des inégalités et autres contradictions sociales. Cette appréhension du concept qui est nôtre, est opératoire en regard de notre problématique de l'appropriation que n'intègre pas suffisamment les paradigmes et idéologies du développement conçues dans les laboratoires des institutions onusiennes¹¹¹. Le développement territorial référerait dès lors à un processus de changements structurels collectifs d'un espace, d'un temps et d'un acteur (individuel ou collectif, local ou extérieur ou encore transitionnel) spécifiques

¹⁰⁷ Situées dans le département des hauts plateaux dans l'Ouest du pays et moins célèbres que les chutes de la Lobé, pour n'avoir pas eu le privilège de la sélection au patrimoine mondial ne bénéficie pas de la même attention de la part des pouvoirs publics. Ce qui peut se justifier davantage par des raisons politiques qu'économiques.

¹⁰⁸ Ainsi défini par H. Ollagnon (1989) cité par D. Requier-Desjardins, « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », in : *Développement durable des territoires*, Dossier 12 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, [en ligne], [consulté le 12/03/2012], disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/7852>. p. 8.

¹⁰⁹ Qui ne se réduit plus aux seuls objets patrimoniaux dans le processus de construction des projets de territoire, mais comme un rapport social, une institution en termes de ressources et/ou de capital (capital humain, social et naturel).

¹¹⁰ Dont il faut encore savoir s'il s'agit de développement productiviste ou de développement patrimonial.

¹¹¹ Banque Mondiale et Fonds Monétaire International, Unesco notamment, dont l'idéologie du développement est européen-centrée qui promeut la modernité à l'occidentale.

qui agit, étant porteur de sa propre subjectivité, de ses discours et représentations. Quant à la valorisation patrimoniale, elle ne saurait se réduire à sa publicisation-médiatisation, sans qu'il soit entrepris d'accord partie entre les acteurs institutionnels et les populations locales, des structures qui garantissent la survie des éléments mémoriels et identitaires. De manière générale, les choix de développement territorial ou de valorisation patrimoniale relèvent au Cameroun, d'initiatives institutionnelles. Les populations locales, sont alors simplement invitées à adopter les projets de développement, au motif qu'ils contribueraient au progrès de leur territoire et par ricochet, à leur bien-être.

La conservation et la valorisation des chutes de la Lobé, jusque-là incombait aux populations riveraines conscientes de son importance vitale quant à leur survie aux plans environnemental, et culturel. Pour autant, l'Unesco¹¹² exprimera le vœu que les pouvoirs publics camerounais veillent sur ce haut lieu associé aux divers rites culturels et culturels liés à l'eau du fleuve et à la mer, et requièrent davantage d'implication de ces peuples à leur conservation et protection. Les ministères du Tourisme, de l'Environnement et de la Protection de la nature avec l'appui de partenaires, mettent alors sur pied, un projet touristique autour des chutes de la Lobé. S'en sont suivies, des infrastructures touristiques pour l'accueil, l'exposition et la restauration des touristes, auxquelles s'opposent des populations riveraines supposées pourtant avoir été associées, à la demande de l'Unesco, aux différentes étapes de leur mise en œuvre. D'où, des conflits à peine larvés au cours desquels les populations ont exprimé leur déception de voir les autorités locales et nationales, « brader leur patrimoine aux allemands »¹¹³. Dans ce cas précis, en dépit des campagnes de sensibilisation initiées à l'effet de sauvegarder ce patrimoine naturel, la tendance ne s'est pas inversée : l'agriculture et le tourisme continuent de passer pour deux secteurs économiques en concurrence, mieux, en opposition. De là, l'épineuse problématique, d'une part, de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité et, d'autre part, celle de la lutte contre la pauvreté, pour la vie, voire, la survie des populations.

Les interactions populations-institutions dans les processus de développement territorial et de patrimonialisation : logiques à l'œuvre

« L'identification des peuples à un territoire sert non seulement à donner à ce territoire, des atouts qui le rendront attractif, mais permet aussi aux résidents de ce territoire de s'affirmer ou de se distinguer pour idéalement montrer d'eux-mêmes, une image qui leur convient » (Tchangam, 2012 : 204). Dans le cas des chutes de la Lobé comme celui de la Métchié, il apparaît une tension due à la cohabitation de deux secteurs économiques ; l'un et l'autre, orientés vers l'exploitation touristique et industrielle ou l'agriculture de subsistance concurrençant dangereusement les activités socioculturelles locales. D'où notre questionnement quant aux fondements des processus de valorisation patrimoniale et de développement territorial.

Ressorts et dynamiques des enjeux patrimoniaux dans le processus de développement des territoires au Cameroun

L'avènement de la mondialisation a induit au Cameroun, des sentiments d'incertitude quant à la survie de certains groupes sociaux. La question de la patrimonialisation des biens naturels et

¹¹² Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture.

¹¹³ Nonobstant les investissements en centaines de millions de francs CFA, les bâtiments construits par la GTZ (aujourd'hui GIZ) un partenaire important dudit projet sont abandonnés dans la brousaille.

culturels dans ce pays qui en compte au moins onze, autant que celle du développement des territoires, donne ici lieu à des problématiques éminemment politiques. Les institutionnels semblent écartelés entre sauver les biens patrimoniaux et laisser les populations mourir de faim, ou passer à côté d'opportunités financières susceptibles de générer le développement des territoires. Ce choix cornélien se faisant au prix de la destruction des lieux, espaces de mémoire et d'identité qui, s'ils étaient bien gérés par ailleurs, seraient susceptibles de promouvoir des gains substantiels dont a besoin un développement des territoires intégrant les populations dans sa dynamique. Les préoccupations des deux parties relativement à la conservation-valorisation des biens naturels quoique que pour elles, un enjeu majeur du développement territorial, ne semblent pas percevoir le tourisme comme participant de la construction du développement des territoires, *via* les patrimoines naturel et culturel. La nécessité d'associer les populations dans les différentes étapes de mise en œuvre des projets, si chère à l'Unesco, afin de requérir leur participation, rencontre sur le terrain, des obstacles dus entre autres, aux difficultés d'ordre matériel de ces populations. Non seulement elles vivent dans la précarité, mais qui plus est, ont le sentiment de courir le risque de perdre leurs repères et par là, leurs identités, dans un contexte où la ressource patrimoniale met en balance, la construction territoriale et la survie des populations pas très au fait des conditions de sa mise en œuvre, de son organisation et de ses valorisations¹¹⁴. D'autant plus que la « mise en cohérence territoriale » autour d'un patrimoine¹¹⁵ ne requiert pas toujours la pleine adhésion des populations locales, à l'effet d'en faire un élément central du développement territorial (fut-il au travers du tourisme), pour escompter leur participation au développement local. Les synergies ne pouvant se créer à l'échelle territoriale, qu'à ce prix.

Nonobstant la volonté affichée par les institutionnels de faire participer les populations au développement de leurs territoires, dans les faits, en raison nous semble-t-il de méprises quant aux savoirs de ces populations en matière de valorisation patrimoniale et de développement territorial, elles sont à peine consultées et quand elles sont sollicitées, c'est juste comme à titre de faire-valoir¹¹⁶. On a assisté à une évolution sémantique du concept de développement prenant tour à tour les attributs économique, socioéconomique, humain, durable, etc. Cette évolution de la notion pose le problème du rapport au développement de la part des développeurs et bénéficiaires dont les modalités d'appropriation induisent respectivement une attitude d'attribution et de rejet (Kemayou, 2005). De là, les difficultés d'appropriation du fait patrimonial et touristique par les populations locales. Les richesses patrimoniales et touristiques du Cameroun sont en effet très peu connues et par conséquent peu visitées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales.

¹¹⁴ Voilà qui nous renvoie à un véritable cas d'incommunication dès lors qu'une partie à la recherche des moyens de survie donne l'impression d'adhérer au projet dont ils ont conscience de son caractère destructeur de leur patrimoine et que l'autre partie se contente de cette adhésion factice comme preuve de sa participation.

¹¹⁵ Perçu par les populations comme : « une ressource qui prend son sens dans les synergies qui se créent à l'échelle territoriale », au sens de Pierre-Antoine Landel et Nicolas Senil, in : « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », [en ligne], [consulté le 06/03/2012], disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7563?&id=7563>, p. 12.

¹¹⁶ Comme pour justifier d'avoir associé ces derniers aux différentes étapes du processus de développement territorial ou de valorisation patrimoniale.

Interactions des acteurs à l'épreuve des pratiques *versus* modalités de restitution des résultats et circulation des connaissances

« Les SIC ont contribué à répandre la pratique d'études menées sur une pluralité de documents rassemblés autour d'un objet de recherche, permettant par exemple de s'intéresser à des "écrits professionnels" ou à des "écrits au travail" de plusieurs natures (Delcambre, 2000). La fréquentation des sociologues a conduit quant à elle à se tourner également vers l'analyse de la parole recueillie en entretien, retravaillant ainsi sans la dénier la frontière, fondatrice de l'analyse du discours, entre parole et discours (Oger, 2003), tandis que d'autres démarches rapprochent archives historiques, productions institutionnelles et entretiens (Fiala éd., 1999) »¹¹⁷.

Dans la pratique, les populations locales font montre d'un désintérêt relativement au projet de patrimonialisation d'un site dont elles ne partagent pas la même perception avec les institutionnels. « *Nous sommes inquiets que le gouvernement puisse engager une entreprise aussi suicidaire pour nos communautés* », ainsi se serait exprimée une autorité traditionnelle à propos de la décision gouvernementale de déclaration d'utilité publique des chutes de la Lobé, à laquelle les populations locales étaient censées être associées. Vivant dans la précarité, les riverains du site voient leurs intérêts immédiats dans la vente de leurs terrains, menacent de compromettre l'avenir de l'initiative de patrimonialisation si jamais les institutionnels (sous couvert de l'Unesco) envisageaient leur expropriation de leurs terres. Ainsi suspectée de collusion avec les pouvoirs publics, l'organisation internationale a marqué sa désapprobation auprès de la commission nationale en charge des discussions avec les populations locales, pour avoir voulu abuser ces dernières en se retranchant derrière l'image de l'Unesco pour tenter de les convaincre.

C'est pourtant en juillet 2006 que le ministère de la Culture avait entamé la préparation d'un plan de gestion des chutes de la Lobé avec le soutien de l'Unesco. Ce plan de gestion faisait suite à un séminaire organisé en janvier de la même année à Yaoundé, et au cours duquel une première liste indicative des sites ou biens culturels importants du Cameroun et dignes de protection, avait été établie et transmise au Centre du patrimoine mondial. Les questions relatives à la participation des populations riveraines y avaient été évoquées. En 2009, la représentante de l'Unesco parlait alors de « populations très engagées », en évoquant les perceptions des populations riveraines par rapport au projet de patrimonialisation. Ce n'est pourtant qu'en 2011 que le ministre de la Culture fera une « descente » sur le terrain pour sensibiliser les populations, qui avaient alors manifesté leur désaccord quant au projet. Depuis 2009, les tensions entre les populations riveraines des chutes de la Lobé et les institutionnels camerounais sont loin d'être apaisées, en dépit des tentatives de conciliation des points de vue des deux parties, entreprises de concert par le ministère des Domaines et des Affaires Foncières et une expertise commise par l'Unesco, pour « vendre » le projet de patrimonialisation aux riverains. Toutefois, la décision de déclaration d'utilité publique des chutes de la Lobé a été publicisée le 24 juillet 2010, sans qu'un accord minimal entre les parties soit intervenu, témoignant par là, de la méthode d'implication des acteurs peu soucieuse d'ancrage dans la vie

¹¹⁷Krieg-Planque Alice et Claire Oger, « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010) », *Mots. Les langages du politique*, 94, novembre 2010, [en ligne], [consulté le 12/04/2012], disponible sur <http://mots.revues.org/19870>.

du territoire. Des actions avaient pourtant été menées sur le terrain avec ce qui avait été perçu jusque-là comme des actions concertées du ministère de la Culture et de l'Unesco¹¹⁸.

Analyse critique des interactions

Le problème à résoudre consistant pour le Cameroun à sauvegarder des patrimoines fragiles et menacés de disparition, l'expertise a bien relevé l'urgence d'une participation communautaire des riverains des chutes de la Lobé, qui devaient avoir en partage, les mêmes perceptions des valeurs du site avec les institutionnels. Les chutes de la Lobé, paysage culturel érigé en valeur universelle, il était important que soient mis en œuvre, des dispositifs communicationnels procédant d'une problématique communicationnelle ne se réduisant pas à la sensibilisation. Car communiquer sur la nature, la culture, mais aussi leur interaction, à l'endroit des populations en situation de précarité, requiert outre des formations relatives aux questions techniques, que soient pris en compte les facteurs de motivation de leur adhésion au projet.

À l'initiative du ministère de la Culture, a pourtant été organisée une campagne de sensibilisation des parties prenantes au projet d'inscription des chutes de la Lobé au patrimoine mondial de l'Unesco, annonçant la caducité de la déclaration d'utilité publique des chutes de la Lobé et demandant aux populations de « faire table rase des considérations du passé ». Cette situation de *double bind*, traduit les errements dus à une absence de politique de communication aux objectifs précis, laquelle aurait défini une stratégie de communication organisationnelle¹¹⁹ et des moyens tactiques pour atteindre les finalités d'adhésion et de participation citoyenne.

Le Cameroun a ratifié la Convention du patrimoine mondial en 1982 et en 1987, la réserve faunique du Dja dans le Sud, a été inscrite au patrimoine mondial, preuve si besoin en était, de ce que le pays a su satisfaire aux conditionnalités requises à cet effet. En 2006, un inventaire du patrimoine national, sous l'égide du ministère de la Culture, dresse une liste de 12 biens¹²⁰ à inscrire au patrimoine mondial. L'inscription des sites camerounais ne procédait pas d'une politique censée intégrer la participation active des populations locales. Pourtant les fonds en dépôt espagnols ont apporté leur soutien financier à la réalisation du plan de gestion et du dossier de proposition d'inscription de ce site, sous l'égide des autorités camerounaises de la Direction du patrimoine culturel, bénéficiant en outre de la collaboration du Bureau de l'Unesco à Yaoundé et de l'expertise technique du Centre du Patrimoine mondial. Outil de planification des activités de protection, gestion, conservation et de mise en valeur du site, ce plan, préalable à la proposition pour inscription sur la liste du Patrimoine mondial, a été perçu à la faveur d'un atelier organisé par le gouvernement camerounais comme un indicateur réel de l'engagement des plus hautes autorités du pays pour la préservation des rares beautés de la Nature. Aussi le gouvernement a-t-il reçu de la part de l'Unesco, les encouragements à

¹¹⁸ En raison de l'apparition des plaques et bornes estampillées de logotypes Unesco implantées dans la zone, par le ministère de la Culture, certainement pour attester du partenariat entre les deux institutions. Ce qui eut pour effet d'entretenir une confusion dans l'esprit des populations.

¹¹⁹ Entendue, d'une part, au sens intersubjectif, la circulation et l'échange symboliques par lesquels, les institutions privées ou publiques, en exprimant leur identité et leur personnalité, tentent de circonvenir leurs différents publics. D'autre part, au sens médiatisé, comme celle qui les met en scène dans l'espace public aux fins de fédérer ou d'emporter l'adhésion des sujets singuliers de la socialité. Cf. Kemayou L. R., (2005), « Pour la communication des organisations au Cameroun » in *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université de Douala, vol 3, n° 6 & 7, p. 244.

¹²⁰ Parmi lesquels les chutes de la Lobé proposées à l'inscription au patrimoine mondial pour 2007, le parc national de Campo Ma'an (au sud), le parc de Waza (au nord), la chefferie de Bafut (au nord-ouest), la partie camerounaise du lac Tchad (à l'extrême Nord), la mégalithique de Sa'a, (au sud), le site archéologique de Shum/Laka.

poursuivre l'effort d'intégration des riverains dans la gestion, la conservation, la connaissance, la valorisation et la sensibilisation ainsi que le développement économique du site.

Conclusion

En occident, l'émergence de nouveaux patrimoines n'est plus l'expression de la nation, mais celle de groupes vivant et produisant des patrimoines sur le territoire national alors qu'au Cameroun, L'État continue d'être à l'initiative des projets patrimoniaux autant que de développement territorial. D'où, sa méthode hégémonique en raison de son optique dominante due à l'étendue de son pouvoir autocratique sur les populations, allant jusqu'à faire l'économie des recherches sociologiques préalables, à la mise en œuvre de projets de développement importants. Le caractère englobant de la problématique patrimoniale comme celle de territoire requiert pour la citoyenneté et la participation citoyenne, que l'équilibre social soit au cœur des politiques des pouvoirs publics en la matière, qui prennent en compte l'aspect évolutif de ces notions. L'« identité » ou les identités des lieux, espaces ou territoires à développer ou même simplement des patrimoines à valoriser se construisant à partir de l'élargissement du « nous » en faisant reculer la frontière des « autres » (quoiqu'aussi se rétrécissant néanmoins à la faveur d'enjeux spécifiques). Cette identité ou ces identités se conçoit suivant une image subjective, il convient de prendre en compte, le fait qu'individuellement ou collectivement, l'acteur construit son rapport aux autres indépendamment d'un territoire précis, sans le conditionner à des agencements artificiels¹²¹.

Références

- Dedeire M., 2009, « Tourisme culturel, économie de la connaissance et développement territorial », pp. 45-60, in : Audrerie D., dir, *Patrimoine et tourisme*, Bordeaux IV, Presses universitaires de Bordeaux.
- Di Méo G., Buléon P., dirs, 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, A. Colin, 304 p.
- Di Méo G., 2007, « Processus de patrimonialisation », Actes du colloque. *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers-Châtelleraut.
- Guermond Y., 2006, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *Espace géographique*, Tome 35, Éd. Belin, pp. 291-297
- Kemayou L.R., 2005, « Construction identitaire en Afrique : communication stratégique et changement de comportement citoyen », Actes de colloque, *1945-2005 : 60 ans de communication pour le développement en Afrique*, Douala, 25-30 Avril 2005.
- 2005, « Pour la communication des organisations au Cameroun » *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Vol. 3, 6-7, Université de Douala, p. 244.
- Krieg-Planque A., Claire O., 2010, « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. Trente ans d'étude des langages du politique (1980-2010), *Mots. Les langages du politique*, 94, pp. 91-96.
- Landel P.-A., Nicolas S., « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », [en ligne], [consulté le 5 septembre 2012], disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7563?&id=7563>.

¹²¹ Kemayou L. R., *op. cit.*, p. 86.

Communication, valorisation patrimoniale et développement territorial : débat méthodologique entre distanciation et implication

Louis Roger Kemayou

Résumé

Cet article interroge les tensions socio-anthropologique et communicationnelle à l'œuvre dans les pratiques des acteurs du développement territorial ou de la patrimonialisation de deux sites camerounais en zones fragiles et menacées. Il entend mettre en perspective les attentes des institutionnels relativement à la participation des citoyens et le hiatus entre les perceptions des premiers cités et celles des seconds quant aux significations qu'ils ont des projets à eux destinés, aux fins d'en relever les logiques et les enjeux. Une asymétrie dans la vision du monde et un déficit d'ancrages socioculturels des projets impulsés du dehors des uns, contrariant les dynamiques du dedans des autres, justifient les tensions de tous ordres dont il s'ensuit de l'incommunication. L'observation des interactions des acteurs concernés par les chutes de la Lobè et de la Métchiè – respectivement dans le Sud et l'Ouest du Cameroun –, ainsi que l'analyse critique des dispositifs communicationnels sollicités dans leur fonction stratégique dominante pour atteindre les objectifs escomptés, sont ici confrontés à la triangulation déterminante en tant qu'élément démonstratif.

Mots-clés : communication, territoire, patrimoine, développement territorial, valorisation patrimoniale, distanciation, implication.

Abstract

This article examines the socio-anthropological tensions in the communicative practices of the territorial development actors in the heritagization of two Cameroonian sites in fragile and threatened zones. It intends to put into perspective the institutional expectations with regard to the participation of the citizens and the hiatus between the perceptions of the quoted first ones and those of the second as for the meanings they have for their projects, in order to meet the logics and issues. An asymmetry in the worldview and a sociocultural deficit anchors driven projects outside of some, upsetting the dynamics in of others, justifies the tensions of all orders which it follows the miscommunication. The observation of the interactions of the stakeholders concerned by the falls of Lobé and Métchiè – respectively in the South and the West of Cameroon –, as well as the analysis of the communicational dispositive requested for their dominant strategical function to attempt the expected objectives, are confronted here with the triangulation as a demonstrative element.

Keywords: communication, territory, heritage, territorial development, heritage valorization, distanciation, implication.

**CAMP DE THIAROYE À PIKINE
UN ESPACE À DIMENSION COMMÉMORATIVE,
MÉMORIELLE ET PATRIMONIALE ?**

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET

Professeure des universités en sciences de l'information et de la communication
Centre de recherche sur les médiations (EA 3476)
Université de Lorraine, Campus Lettres et Sciences humaines, Nancy
sylvie.thieblemont@univ-lorraine.fr

Le camp de Thiaroye, situé dans la banlieue de Dakar dans l'agglomération de Pikine, constitue une trace à la fois physique et mentale d'un espace marqué par l'épisode tragique de la mort de tirailleurs sénégalais tombés sous les balles de l'armée coloniale française le 1^{er} décembre 1944. Ici, l'espace est à entendre comme « un *objet construit* par l'intervention de l'homme sur le monde naturel, laquelle l'informe : lui donne une forme. [Intervention] effective quand elle a provoqué des arrangements tangibles *in situ* : ablations ou ajouts, destructions, scarifications ou constructions, bouleversant matériellement un ordre naturel initial (culture, habitat, route, port...) » (Urbain, 2010 : 100). Les événements de Thiaroye s'inscrivent ainsi dans un jeu de représentations mémorielles qui ont fait que différents porteurs de cette mémoire se sont transformés en demandeurs d'une revalorisation de ce lieu en termes de patrimoine touristique mémoriel. La reconnaissance de la disqualification dont le camp a été l'objet pendant des dizaines d'années par les autorités coloniales, puis par les autorités gouvernementales sénégalaises, est devenue un point important à défendre¹²². Ce camp, le premier en Afrique de l'Ouest à avoir servi à cantonner les troupes noires et *a priori* construit en 1910 en même temps que la gare de Thiaroye sur la ligne du Dakar-Niger¹²³ (Ba, 2005), représente aujourd'hui un intérêt majeur en termes de développement touristique et patrimonial au vu de sa situation géographique. En effet, « accolé au marché de Thiaroye-gare, [...] proche de la route nationale 1, [...] il représente un carrefour pour au moins plusieurs dizaines de milliers de personnes » (Mourre, 2009, texte en ligne), et il permettrait, s'il était revalorisé, d'apporter une dynamique communicationnelle fondée sur le tryptique : histoire, mémoire et espace. Plus encore, il donnerait aux visiteurs l'opportunité de voir le Sénégal non pas tant pour son folklore, mais pour son passé revivifié et matérialisé. Car « le touriste a changé. Il s'est complexifié, diversifié dans ses stratégies exploratoires et sa relation au monde, intégrant de nouvelles strates de perception et d'action » (Urbain, 2010 : 103). Le camp pourrait enfin participer au développement positif de la ville de Pikine en terme de représentation, car cette ville-dortoir qui abrite près d'un million de personnes, a toujours été l'emblème des lieux de relégation des plus démunis et des marginaux, et plus récemment des pirogues qui se dirigent vers l'Europe et les Canaries. Ouvrir cet espace de la ville de Pikine sur l'extérieur en terme de patrimoine historique et mémoriel redonnerait sens à l'histoire et à la non-centralité de la colonisation, participerait de la mise en forme des récits mémoriaux à l'œuvre, et déstigmatiserait les habitants de Thiaroye qui se perçoivent relégués au banc de la société et de

¹²² Les acteurs de ce projet sont des professeurs d'histoire sénégalais, plus précisément le corps professoral travaillant dans les structures scolaires installées dans le camp.

¹²³ Aujourd'hui appelée ligne Dakar-Bamako, cette gare aurait permis de desservir le camp par l'arrivée de tirailleurs et en même temps pour l'écoulement de marchandises telles que l'arachide.

Dakar, tant en raison de leur situation économique dramatique que pour leur passé, au moins pour ceux qui le connaissent.

C'est pourquoi, seront retracés et questionnés outre l'histoire controversée sur l'histoire de ce drame qui ne peut pas ne pas être rappelée, les rôles des différents acteurs reliés à cette histoire – militants et représentants de l'État sénégalais – qui ont soulevé plusieurs problématiques car « la compréhension de la communication des territoires doit passer par la prise en compte des acteurs [...] [ou] le tournant actoriel » (Houllier-Guibert, 2009, texte en ligne). Ainsi, à l'appui de recherches de terrain que j'ai menées à Pikine et Dakar depuis 2007 (entretiens, photographies, topographie des lieux), de l'analyse d'un corpus médiatisé¹²⁴ de recherches sur le sujet établies depuis six ans avec des chercheurs historiens et géographes de l'Université Cheikh Anta Diop, seront réinterrogés, ici, dans une perspective diachronique et épistémologique de l'histoire du temps présent, à la suite des travaux de François Bédarida, Marc Ferro et Henry Rousso, articulée à une lecture communicationnelle, plusieurs aspects relatifs à ce camp sur un plan mémoriel et patrimonial.

De fait, pourquoi la politique étatique du Sénégal qui, malgré les fastueuses manifestations depuis 2004 en hommage aux tirailleurs, n'a-t-elle toujours pas permis de circonscrire physiquement l'espace en question et d'en faire un lieu de commémoration réel ? D'autre part, pour quels motifs ce lieu a-t-il provoqué, jusqu'aux dernières élections présidentielles de 2012, un entremêlement des engagements et des désengagements des acteurs politiques ? De là, une autre question essentielle émerge, celle de savoir si ce camp peut encore rester un espace à dimension commémorative et mémorielle, ouvert à tous, malgré sa banalisation au fil du temps avec la disparition de la plupart de ses vestiges au profit d'enjeux fonciers. De même, il faut se demander si « un passé identitaire commun peut [...] être le socle d'un développement [...] [d'un tel] territoire ? [Car] les valeurs héritées d'hommes et de femmes avec lesquelles [...] [ont été éprouvées] un sentiment d'identité et [...] [de transmission] [...] sont-elles pour autant génératrices de nouveaux sentiments d'appartenance quand la destruction de ce passé [ici, l'occultation du drame de Thiaroye] pendant plusieurs décennies, a profondément marqué le territoire ? » (Gellereau, 2003, texte en ligne).

Retour sur l'histoire du camp de Thiaroye et ses enjeux mémoriels

L'histoire du camp de Thiaroye, encore méconnue pour la plupart des Occidentaux et restée pendant plusieurs décennies occultée par les pouvoirs publics sénégalais, pour devenir à partir de 2004, l'objet d'un intérêt très singulier à l'occasion de l'institution officielle de la Journée du Tirailleur par le Président Abdoulaye Wade, relève toujours de la controverse (Diop, 1993 ; Echenberg, 1985 ; Fargettas J., 2006 ; Mabon, 2000, 2002 ; Ndiaye, 2008 ; Niang-Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2009 ; Thiéblemont-Dollet, 2010). Plusieurs récits s'affrontent en raison des positions, pour ne pas dire des postures, non pas tant des enseignants chercheurs africains ou occidentaux, mais d'autres acteurs à l'image des cinéastes Ousmane Sembène et Thierno Faty Sow avec le film *Camp de Thiaroye* (1988)¹²⁵. Ce lieu « a partie liée avec l'événement, l'action, le rôle, l'histoire [...]. [Ce] lieu est un espace dramatisé. [...], il y est advenu quelque

¹²⁴ Il s'agit d'un corpus regroupant la presse dakaraise, la presse sénégalaise nationale en ligne, une petite partie de la presse française, des documentaires et films.

¹²⁵ Cette histoire est complexe parce que la plupart des sources écrites relèvent des archives coloniales, ou lorsqu'elles proviennent du côté sénégalais, voire africain, elles sont éparpillées et majoritairement orales, et les travaux de recherche demeurent encore peu nombreux et surtout discrets.

chose. Il [a été] une scène opérationnalisée : investie par un scénario [...] joué, rejoué, ou fantôme du passé, seulement évoqué » (Urbain, 2010 : 101). Mais *quid* de cette tragédie qui sans cesse a suscité un engagement très fort de nombreux enseignants d'histoire par exemple ? Le 21 novembre 1944, 1 280 tirailleurs provenant des centres de regroupements de Rennes, la Flèche et Versailles, et représentant le premier détachement de l'Afrique occidentale française (AOF), débarquent à Dakar et se voient regroupés dans le camp de transit de Thiaroye, avant leur retour prévu dans leur contrée d'origine. Très vite, des problèmes surgissent entre les tirailleurs rapatriés et l'armée coloniale, en raison d'un racisme outrancier émanant de certains militaires gradés français, et de plusieurs situations humiliantes, la pire étant le refus du versement des mêmes compensations qu'aux soldats français¹²⁶. Un groupe de tirailleurs maliens irrité de constater qu'il s'oppose à un mur d'incompréhension et de mépris, refuse, dans ces conditions, de repartir pour Bamako et exige que les engagements pris et promis en France métropolitaine soient honorés. Comme en témoignera plus tard Doudou Diallo, ancien tirailleur et président des anciens combattants : « Nous avons acquis [...] une nouvelle mentalité, nous n'acceptons plus d'être traités en inférieurs. Nous ne savions pas que les mentalités à Dakar n'avaient pas suivi la même évolution qu'en France » (*Le Monde*, 23/02/2007)¹²⁷. D'où le déplacement du général Dagnan le 28 novembre 1944 dans le camp afin de trouver un terrain d'entente avec les tirailleurs obstinés ou du moins pour faire entendre raison à ces hommes perçus comme rebelles et désobéissants. À son arrivée, les tirailleurs bloquent sa voiture avec quelques barbelés¹²⁸, si bien que ce dernier, dépité, s'engage à trouver une solution financière pour les satisfaire. Mais il préfère faire part aussitôt à ses collègues et supérieurs de son sentiment très négatif, celui d'avoir vu un détachement de tirailleurs ne répondant plus aux critères de discipline exigée par l'armée coloniale. Puis, dans la nuit du 1^{er} décembre, les militaires du camp croient entendre un mouvement de tirailleurs se dirigeant vers l'armurerie, suivi de quelques tirs, et craignent aussitôt une rébellion. La réponse est sans appel : une démonstration de force est déclenchée vers 9 heures 30¹²⁹. « Le feu est ouvert sur les mutins et le bilan est de 24 tués, 11 décédés des suites de blessures, 35 blessés et 45 mutins emprisonnés et du côté des assaillants, il est à regretter un tirailleur blessé et trois officiers contusionnés » (Thiéblemont-Dollet, 2009 : 328). Suite à la cour martiale qui se tient le 5 mars 1945 à Dakar, les tirailleurs arrêtés sont condamnés à la prison, Ce n'est qu'en juin 1947, suite aux interventions de Lamine Nguèye et à un courrier de Léopold Sédar Senghor – l'un des premiers à réagir avec l'écriture en décembre 1944 du poème « Tyaroye », même si par la suite pour des raisons diplomatiques, il préférera l'amnésie et le silence – que Vincent Auriol accorde sa grâce aux mutins emprisonnés.

Aussi cette histoire tragique n'est-elle pas sans laisser de traces physiques avec ses vestiges tels que le mirador, les baraquements, le puits, la poudrière, et psychologiques, à savoir une douleur collective intense, un sentiment puissant d'injustice et de non reconnaissance à l'égard de ces tirailleurs. Et ce, malgré le geste de Vincent Auriol qui n'effacera pas des mémoires, l'incarcération des survivants estimée plus qu'outrageante. De fait, entre 1949 et 2000, chaque 1^{er} décembre, des Sénégalais engagés contre la colonisation et se voulant les porteurs de la mémoire de cette tragédie tentent tant bien que mal de commémorer le drame *via* des marches

¹²⁶On leur annonce également qu'ils n'auront pas droit à l'indemnité de combat de 500 francs, à la prime de démobilisation et aux décorations tant attendues.

¹²⁷Bernard Philippe, 2007, « Les Sénégalais retrouvent la mémoire », *Le Monde*, 23 février.

¹²⁸Entretien téléphonique entre l'auteure et le documentariste Éric Deroo, 28/04/2009.

¹²⁹Entretien téléphonique entre l'auteure et le documentariste Éric Deroo, 28/04/2009.

silencieuses qui se voient réprimées systématiquement durant la colonisation¹³⁰, ou encadrées, voire interdites de l'Indépendance (1960) jusqu'au début du 21^{ème} siècle. De même, dans les années 50, des étudiants pour la plupart de l'Institut des Hautes Études de Dakar et des enseignants d'histoire jouent quelques pièces de théâtre pour remémorer cet épisode, dans des cercles restreints et souvent en cachette en raison de la censure violente qui sévit dans le pays. Il n'y aura guère que la grande manifestation de Thiaroye à l'initiative de Parti Africain de l'Indépendance en 1958 à l'occasion d'une visite officielle du Général de Gaulle qui restera marquante par rapport à ce drame¹³¹. Pourtant, du côté politique, une timide évolution fait jour. Alors qu'il exerce les fonctions de premier ministre (1970-1980), Abdou Diouf appuie une production cinématographique relative à l'événement, *Thiaroye 44*, qui devait être réalisée au départ par Ben Diogène Bèye, mais qui sera finalement reprise par Ousmane Sembène et Thierno Faty Sow¹³² : elle donnera lieu à *Camp de Thiaroye* (1988). Le film connaît un vif succès, malgré la censure dont il fait immédiatement l'objet en France pendant près de dix années. Il n'empêche. Ce film « transcende un espace [le camp] en un réceptacle dramaturgique faisant précisément de lui un lieu. Par opposition à la description, dont l'espace procède, acte de discours ou d'aménagement qui relève du plan, de la topographie, de la perspective, du panorama, de l'organisation d'un état [...] [ce] lieu relève du récit, de la *diégèse*, de l'action, qu'elle soit projetée, réalisée ou souvenue. C'est ce récit potentiel actuel ou révolu dans un espace qui le sublime en lieu » (Urbain, 2010 : 101-102). Et c'est ce qui incite de nouveaux acteurs à se mobiliser, notamment des artistes¹³³, mais aussi des historiens à l'image de Papa Samba Diop qui crée, en 1993, la première association pour « La réhabilitation de Thiaroye 44 ». De la sorte, il réussit à faire que le 1^{er} décembre soit reconnu comme date emblématique du sort des tirailleurs de Thiaroye par l'Association des Anciens combattants et Victimes de Guerre au Sénégal¹³⁴ et que le lieu représente à la fois un espace et des récits « suscitant la curiosité, l'envie de pister une histoire oubliée [...] d'accéder à un vécu inédit, à un "dessous des choses" en tous cas » (*ibid.* : 101). L'association de 1993 est ensuite substituée en 2000 par celle des professeurs d'histoire et de géographie qui depuis, commémore le drame de Thiaroye chaque 1^{er} décembre¹³⁵ et qui, dès l'annonce de la Journée du Tirailleur en 2003

¹³⁰Entretien entre l'auteure et l'historien Cheik Faty Faye, École normale supérieure, Dakar, 19/02/2009.

¹³¹Car hormis les actions menées en solitaire par ce militant de la première heure, aujourd'hui professeur d'université retraité, Cheik Faty Faye, historien qui sillonna cinq années durant le territoire sénégalais (1975-1980) pour rappeler à ces congénères ce pan de leur histoire et publiera dans le Bulletin *Ande Dopi*, « Aube de Sang » (1977-1978), racontant sur le mode littéraire le drame de Thiaroye, aucune action mémorielle de moyenne ou de grande envergure n'aura lieu ou ne pourra avoir lieu (cette pièce de théâtre ne sera publiée en France qu'en 2005 ; voir références). Certes, il y aura quelques initiatives isolées comme en 1978, la chanson *Thiaroye* d'Ousmane Diallo qui lui vaudra le qualificatif d'artiste le plus engagé, ou encore en 1981, la publication d'une nouvelle pièce de théâtre, *Thiaroye terre rouge*, par l'écrivain Boubacar Boris Diop (voir références).

¹³²Ce qu'explique Ousmane Sembène lors d'un entretien qu'il accorde en 1988 à Meissa Diop (1988 : 126) : « Pour ce film encore à l'état de projet, [ce dernier] avait dépensé plus de 30 millions francs bien que le tournage n'ait pas encore commencé. [...] les éléments du film n'étaient pas satisfaisants. Pas pour moi mais pour les autres. Il a alors été décidé soit de revoir le film ou de réécrire le scénario. À partir de cette décision, on [la direction de la SNPC] m'a demandé d'écrire le scénario avec Thierno Faty Sow ; nous l'avons présenté ; nous avons trouvé des partenaires et réalisé *Camp de Thiaroye* » (voir références)

¹³³Ce sont surtout des chanteurs qui vont rappeler Thiaroye à leurs publics, tels qu'Ismaël Lo, Baba Maal ou encore BMG 44.

¹³⁴Cette association organise ainsi la même année une première journée de l'Ancien Combattant.

¹³⁵Les adhérents de cette association se battent depuis 2004 pour que les hommages rendus à tous les tirailleurs aient lieu le 1^{er} décembre plutôt qu'aux dates imposées par l'ancien Président Abdoulaye Wade, soit les 23 des mois de mai, juin, juillet et août, le 23 août étant en effet une référence historique pour la France (date symbole pour rappeler la victoire sur l'Allemagne Nazie et la Libération), mais non pas pour le Sénégal.

par le président Abdoulaye Wade cherche à y être impliquée, y voyant une opportunité à saisir pour faire connaître leur intention : celle de faire du camp un lieu à dimension commémorative, mémorielle et patrimoniale.

Pourtant leurs attentes sont rapidement déçues : aucun geste institutionnel ne sera fait dans ce sens sauf le dépôt de gerbe annuel au cimetière militaire de Thiaroye par les représentants de l'État. Sauf que ce cimetière ne se situant pas dans le camp, mais à un kilomètre sur la route nationale 1, il n'a jamais eu le même impact mémoriel. À ce sujet, une controverse est toujours à l'œuvre puisque pour une majorité des défenseurs de la mémoire de Thiaroye, les corps des tirailleurs ne reposeraient pas dans ce cimetière aux 202 tombes blanches anonymes et *a priori* vides¹³⁶ – cimetière considéré du reste comme un simple *ersatz* destiné à apaiser les tensions – mais au sein de ce qu'il restait du camp sous ce qu'il était communément appelé « les dalles suspectes (avant la construction de l'échangeur de Thiaroye achevé en 2011 pour l'autoroute à péages Dakar-Diammiadio)¹³⁷.

Une non revalorisation du camp en termes de patrimoine touristique mémoriel, délaissé au profit d'enjeux fonciers ?

Le camp de Thiaroye a de particulier d'être situé dans l'agglomération de Pikine, immense banlieue et agglomération, née en 1952 de la volonté des autorités coloniales, le projet majeur ayant toujours été de réserver, dans Dakar, à la société coloniale et aux notables africains, l'occupation du plateau adossé à l'océan et de repousser aux marges de la ville ceux qui étaient considérés comme des marginaux (indigène « sale », migrant s'opposant à la politique d'assimilation, pauvres, mendiants, prostituées, colporteurs, *talibe*, lépreux, personnes handicapées, etc.). En effet, « le paysage de ces nouveaux lieux de pauvreté [ayant donné] à voir un habitat précaire en carton et en planche et une densité de ruelles sinueuses, certains habitants de cette nébuleuse de bidonvilles sont touchés dès 1952 par une mesure de déguerpissement et de relogement à Pikine » (Faye, Thioub, 2003 : 96). Pikine abrite aujourd'hui plus d'un million d'habitants pour une superficie de 86,7 km² et malgré les différents plans d'urbanisme successifs, l'espace est occupé de manière anarchique et surtout ressemble, pour la majorité des quartiers, à un immense bidonville. Or il se trouve que le camp de Thiaroye, qui occupe près de la moitié de la superficie de la commune d'arrondissement de Thiaroye Gare, est une des dernières réserves foncières susceptibles d'accueillir de nouveaux équipements. « Il est donc devenu un espace de cristallisation de la crise du logement, de l'insuffisance des infrastructures urbaines et des rapports ambigus de la gestion du foncier entre les différents acteurs que sont l'État, les collectivités locales et les promoteurs privés de la Région de Dakar, au point que cette concurrence a considérablement occulté les enjeux de mémoire et le symbolisme des lieux » (Niang-Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2008 : 91). De fait, si le passé de ce camp a pu et peut encore servir de fondement identitaire à une partie de la population pikinoise, il n'en reste pas moins que « les relectures patrimoniales [qui en sont faites] sont [depuis] fondées sur des stratégies de restructuration économique [et] politique » (Gellereau, 2003, texte en ligne).

¹³⁶ Il y a dans ce cimetière trois fosses communes qui auraient fait office de lieu de sépulture pour les tirailleurs et les militaires sénégalais. Entretien avec plusieurs habitants de Thiaroye-Gare au cours de l'année 2011 et plus récemment avec le gardien du cimetière et l'auteure (16 mai 2012).

¹³⁷ Certains parachutistes en fonction dans le camp racontent qu'ils auraient déjà retrouvé des ossements dans le camp, qui pourraient être ceux des tirailleurs du 1^{er} décembre 1944 (entretiens avec l'auteure, 7 mai 2009).

Le camp en lui-même n'a donc pas été de suite circonscrit comme espace mémoriel : immédiatement après la seconde guerre mondiale, il a servi de caserne pour des parachutistes, et ce n'est qu'entre 1998 et 2001, que certains anciens baraquements des tirailleurs ont été transformés en salles de classe pour le collège et l'école primaire de Thiaroye, puis rebaptisés symboliquement par les enseignants : « Thiaroye 44 » et « Les Martyrs A, B et C ». Et malgré l'acharnement de l'association sénégalaise de ces professeurs pour conserver les traces du camp, celui-ci s'est amenuisé à partir de 2002 avec la construction d'un lycée et d'un hôpital achevé en 2006. 2007 a entériné, de manière plus forte, le projet de démolition du lieu avec la disparition « physique » du mirador et la vente de la zone-est octroyée à un promoteur immobilier. La même année, une partie des anciens baraquements, où avaient logé les tirailleurs, a été marquée de numéros rouges en vue de leur destruction, la construction d'une autoroute y étant déjà prévue. En 2011, une arène y est réalisée ainsi qu'un terrain de basket et de handball, une bibliothèque, une salle informatique, une garderie et un salon de coiffure. C'est toutefois la construction de l'immense centre commercial érigé sur une superficie de sept hectares avec l'ouverture de 10.000 cantines¹³⁸ qui s'inscrit fortement à l'encontre du projet des défenseurs du camp, même si les préoccupations de la majorité des habitants, vivant dans une grande précarité, sont davantage centrées sur des problèmes matériels relatifs à l'accès aux services de santé ou aux transports. Car il s'agit plutôt de concilier deux préoccupations : faire en sorte que le camp conserve sa dimension historique et mémorielle, mais aussi y construire les équipements et services sociaux, de manière concertée et raisonnée. Ce dont a témoigné par exemple un des enseignants du camp : « On sait tous très bien que la seule réserve foncière disponible est le camp et que Pikine souffre d'un manque cruel de différentes infrastructures, que la population a besoin d'être aidée pour les transports et bien d'autres choses. Mais ce que l'on souhaite, c'est que l'on conserve ce lieu, au moins une petite partie du camp, avec les "dalles", comme un lieu de mémoire et que tout soit fait pour qu'il soit vu, entretenu et expliqué aux futures générations et à ceux qui viennent visiter notre pays »¹³⁹. Toutefois, de manière générale, chacun s'accorde pour dire en 2011 que : « Du gigantesque et célèbre camp, théâtre d'un massacre de tirailleurs en 1944, il ne reste presque plus rien »¹⁴⁰. Autre curiosité qui atteste de la dénaturation du camp et qui fait l'objet de demandes récurrentes de ses défenseurs, est l'invisibilité de son entrée ou de sa non-entrée : aucune pancarte, aucun panneau. « Les portails ont disparu, et rien ne stipule qu'il s'agit de l'ancien camp de Thiaroye. On y rentre et on y sort à sa guise. [...]. On aurait pu penser, écrit Martin Mourre (2009, texte en ligne), que pour aborder le thème de la frontière, l'univers du camp militaire avec ses clôtures physiques [...] serait le prisme idéal. Avec Thiaroye, c'est l'inverse qui se produit. [...] [C'est] l'immixtion des civils dans la zone des casernes. [...] le camp n'est que partiellement clôturé, ce qui induit des interactions constantes entre populations civiles et militaires ». Ajouté à cela, la construction de l'autoroute a attisé de plus belle les inquiétudes : « Le camp n'a plus de sens, presque tous les symboles ont été détruits, ce patrimoine a disparu... »¹⁴¹ ou encore : « Il faut continuer à se battre pour garder le peu qu'il reste du camp, le retracer, le reconstruire, en faire un lieu de mémoire patrimonial et touristique, un tourisme

¹³⁸ Voir à ce propos l'article de Thiam El Hadji Ibrahima, 2011, « La poussée démographique absorbe le camp de Thiaroye », *Le Soleil*, 20 septembre.

¹³⁹ Entretien entre un enseignant d'histoire (collège Les Martyrs C, Dakar) et l'auteure, 06/02/2011.

¹⁴⁰ Thiam El Hadji Ibrahima, 2011, « La poussée démographique absorbe le camp de Thiaroye », *Le Soleil*, 20 septembre.

¹⁴¹ Entretien entre un habitant de Thiaroye et l'auteure, 06/02/2011.

évidemment intéressé et à intéresser »¹⁴². Car le touriste « a évolué vers d'autres décodages de la spatialité dans le cadre d'une observation moins conformiste. [...] cet observateur alternatif est aussi attentif à la narrativité du monde [...]. Le touriste [...] veut [...] qu'à sa relation de loisir à l'espace ou l'étendue se mêlent des intrigues, des confidences et des connivences, des mystères révélés et des secrets percés, des récits [...] déportant l'objet du voyage » (Urbain, 2010 : 103).

Cependant, l'autoroute a été le point d'orgue de la banalisation du camp par les autorités sénégalaises car l'échangeur de Thiaroye qui lui est adjoint, a été construit sur le lieu même du drame, là où se situent les fameuses dalles dites « suspectes », « synonymes » des tombeaux des tirailleurs morts le 1^{er} décembre 1944. Ce qui avait amené en 2006 l'association des professeurs d'histoire et de géographie à adresser une lettre ouverte¹⁴³ au Président Abdoulaye Wade, démarche relayée régulièrement par Cheikh Faty Faye, afin qu'« au moins » des fouilles préventives aient lieu. Malgré plusieurs rencontres avec Madame Aminata Niane¹⁴⁴, directrice générale de l'agence nationale de la promotion de l'investissement et des grands travaux au Sénégal (APIX créée en 2000) et chargée par conséquent de la supervision de la construction de cette autoroute, et l'accord de principe du Président de la République qui s'était engagé à transmettre le dossier à la Maison militaire¹⁴⁵, les fouilles n'ont jamais été effectuées et l'échangeur a été bel et bien construit à l'endroit supposé des sépultures. « Ce n'est pas faute d'avoir tenté toutes les démarches, les promesses n'ont pas été tenues. On a pourtant tout fait, tout essayé, même rencontré le Président de la République ! Et Madame Niane, qui ne nous a pas entendus. Les autorités politiques n'ont pas fait le nécessaire »¹⁴⁶.

Nonobstant, à l'occasion de la mise en place de la journée du tirailleur à l'initiative d'une commission ayant pour représentants le député Iba Der Thiam, professeur d'histoire, et le coréalisateur du film *Camp de Thiaroye*, Thierno Faty Sow, tout laissait à penser que le camp et ses vestiges bénéficieraient d'une reconnaissance historique et institutionnelle et feraient l'objet, pour partie, d'une transformation en espace mémoriel et muséal. Il suffit de se remémorer les propos tenus par Iba Der Thiam lors de la journée de préparation du 19 mai 2008 en vue de la visite officielle du 23 mai du président Abdoulaye Wade, pour baptiser le collège de Thiaroye en « CEM Thiaroye 44 », lorsqu'il soulignait que cette « terre gorgée de sang » devait se transformer en « un lieu de mémoire ». Quant aux autres personnalités invitées le 19 mai 2008, elles s'étaient toutes accordées pour dire que ce lieu devait devenir un lieu de pèlerinage, un lieu auquel il fallait redonner une dimension historique, patrimoniale et mémorielle. Néanmoins, c'est l'inverse qui s'est profilé depuis plusieurs années. Non seulement le 23 mai 2008, Abdoulaye Wade a renoncé à sa visite, *a priori* en raison de tensions politiques et sociales, mais sans doute aussi en raison des projets fonciers envisagés la même année dans l'espace du camp puisqu'il demandait la destruction des parties les plus

¹⁴² Entretien entre un professeur d'histoire et l'auteure, 06/02/2011.

¹⁴³ Dia brahim 2006, « L'autoroute à péage "passe sur les sépultures" des victimes de Thiaroye 1944 selon l'Association des professeurs d'histoire et de géographie », dépêche ASP, 4 décembre. [en ligne], [consulté le 16/01/2007], disponible sur : <http://www.aps.sn/spip.php?article25147>. .

¹⁴⁴ Elle a été nommée en 2000 à cette fonction par le président Abdoulaye Wade et remplacée à cette fonction le 25 avril 2012 par Diène Farba Sarr par la nouvelle équipe gouvernementale.

¹⁴⁵ Non signé, 2007, « "Fouilles préventives" sur une partie de l'autoroute à péage : Wade favorable à la requête des profs d'histoire-géo », *Le Matin*, 20 mars.

¹⁴⁶ Entretien par téléphone entre l'auteure et l'historien Cheik Faty Faye, 15/05/2012.

symboliques : poudrière et baraquements. Le camp s'est donc vu, de jour en jour, dépossédé de ses traces mémorielles.

Puis, un désengagement de plus en plus prégnant a fait jour à l'occasion des autres différentes manifestations annuelles autour de la Journée du Tirailleur où le camp de Thiaroye, en tant qu'espace singulier et porteur de sens face à l'histoire coloniale, a été une fois de plus largement occulté, hormis le dépôt de gerbe au cimetière militaire de Thiaroye : or « l'acte mémoriel que représente le dépôt de gerbe en l'hommage des tirailleurs du camp, si symbolique soit-il, n'a [jamais eu] [...] la même portée et signification qu'une commémoration au sein du camp à proprement parler » (Niang-Diéne, Thiéblemont-Dollet, 2008 : 82). À l'identique, ceux qui ont réclamé la préservation du site et son classement comme site historique, au moins pour partie, ont depuis été ignorés et tenus à l'écart des manifestations concernant l'hommage aux tirailleurs, malgré leurs multiples démarches revendicatives : lettres ouvertes, discours, organisation de leur propre manifestation chaque 1^{er} décembre, conférences, etc. Ce qui explique la réaction assez vive de l'historien Cheikh Faty Faye, le 2 décembre 2010, suite à la non-commémoration institutionnelle du 1^{er} décembre 2010 dans le camp¹⁴⁷ : « Hier, 1^{er} décembre 2010, n'a été marqué au Sénégal par aucun événement dans le sens de la commémoration de [Thiaroye 44]. [...]. En prenant cette dernière orientation pour nous éloigner de la mémoire que nous devons avoir et garder jalousement, des événements qui nous intéressent au premier chef, les autorités de la République semblent donner crédit à ceux qui pensent et disent que c'est l'ancienne puissance coloniale qui nous dicte un oubli programmé des événements de Thiaroye... ».

Faut-il pour autant affirmer que le projet des porteurs de la mémoire de Thiaroye 44 a avorté en raison du désintérêt affiché par l'ancien gouvernement d'Abdoulaye Wade ? La réponse est complexe car les enjeux de cette réserve foncière sont multiples. Il s'agit, d'une part, de répondre à des besoins criants pour une population vivant en grande majorité en-dessous du seuil de pauvreté dans des lieux insalubres, et ayant de la sorte d'autres buts, dans leur quotidien, que la seule défense du camp de Thiaroye, comme leur survie. D'autre part, il s'agit de transformer ce qu'il resterait de cet espace en un réel lieu patrimonial et mémoriel, puisque l'épisode de Thiaroye, loin d'être un épiphénomène de l'histoire coloniale, représente au contraire « une conscience unitaire qui [s'est] exprimée face à la domination coloniale » (Mourre, 2009, texte en ligne) et symbolise en même temps un lieu de luttes pour différents récits mémoriaux, lieu auquel « l'épaisseur perdue, oubliée, ignorée ou inexploitée » (Urbain, 2010 : 104), pourrait être retrouvée. Aussi faute d'avoir répondu aux attentes des personnes demandant que le camp de Thiaroye devienne un espace physique et aménagé comme lieu emblématique de la cause des tirailleurs exécutés par l'armée coloniale et symbole en même temps de la reconnaissance et du pardon qui leur sont dus, les autorités politiques sénégalaises ont-elles inauguré le 31 décembre 2011 au cimetière de Thiaroye, classé comme lieu historique du Sénégal – et donc pas au sein du camp proprement dit – un mémorial en souvenir de tous les tirailleurs¹⁴⁸. À cette occasion, Bécaye Diop, ministre des forces armées, a expliqué, aux

¹⁴⁷ Texte mis en ligne le 17 décembre 2010 sous le titre : « [Piqûre de rappel] Thiaroye 44 : vers un oubli imposé ? », [consulté le 23 avril 2012], disponible sur : <http://xalimasn.com/piqure-de-rappel-thiaroye-44-vers-un-oubl-i-impose-par-cheikh-faty-faye>.

¹⁴⁸ Mbodj Sada, 2011, « Célébration de la sixième journée des tirailleurs sénégalais : le ministre Bécaye Diop inaugure un mémorial », [en ligne], [consulté le 24 avril 2012], disponible sur <http://www.rewmi.com/CELEBRATION-DE->

côtés du député historien Iba Der Thiam, des représentants de la ville de Pikine et de nombreuses autres personnalités politiques, que ce mémorial avait pour fonction de devenir un symbole pour les générations à venir¹⁴⁹. Symbole certes, mais aussi, semble-t-il, espace à dimension commémorative et mémorielle en remplacement du camp définitivement délaissé, les vestiges de ce site historique ayant finalement quasiment presque tous disparu – mirador, canons, puits, une partie des baraquements, poudrière, dalles où reposeraient les corps – au profit des aménagements fonciers précités. Pourtant, des questions font jour lorsque l'on sait que ce cimetière, quasi dissimulé derrière une palissade, coince entre une usine et des hangars, le rendant invisible depuis la route nationale 1, ressemble davantage à un lieu de mémoire caché qu'à un lieu historique ayant pour vocation de remémorer le passé (Coquery-Vidrovitch, 2009).

Conclusion

Ce qui est digne d'être rappelé et remémoré, se cantonne, dans ce cadre, à un massacre, celui des tirailleurs du camp de Thiaroye. Et cela relève de ce qu'Henry Rousso (2007) appelle l'ère de la victime, ère qui a engendré, un peu partout dans le monde, un grand nombre d'actions mémorielles, notamment sur les séquelles de la colonisation et des guerres mondiales, avec des demandes de réparation très différentes. Ici, la requête est nette : réhabilitation d'un lieu de massacre en lieu de commémoration mémorielle et relevant du patrimoine historique de la nation sénégalaise avec une reconnaissance tangible de ce qui s'est passé. Sauf qu'après cette longue période d'amnésie concernant ce drame, s'en est suivie une période d'anamnèse, elle-même suivie depuis sept ans environ d'une période d'hypermnésie. Ce qui a signifié « une cristallisation d'un conflit non résolu pour lequel le travail de mémoire [n'a] pas [trouvé] son point d'aboutissement. [...] C'est le cas *a fortiori* des conflits pour lesquels il n'y a eu aucune procédure ni aucun jugement, donc aucune identification précise des faits, des victimes, des réparations possibles » (*ibid.*). De fait, dans le cas présent, le conflit non résolu est le drame de Thiaroye où aucune procédure n'a eu lieu du côté sénégalais puisque le 5 mars 1945, c'est la cour martiale organisée par l'armée coloniale qui a jugé les tirailleurs « désobéissants ». Jugement qui a été immédiatement considéré comme scandaleux dans toute l'Afrique¹⁵⁰, « les seuls témoins autorisés à comparaître [ayant été] les autorités militaires et coloniales et le dossier classé immédiatement confidentiel défense » (Thiéblemont-Dollet, 2009 : 328). Et par la suite, le travail de mémoire n'a pas pu se faire, le colonisateur usant d'une censure sévère et les représentants de l'État sénégalais préférant l'oubli et l'amnésie. En dernier lieu, aucune réelle réparation n'a été à ce jour réellement opérée au regard des porteurs de mémoire de ce lieu : certes, il y a eu (et a encore) du côté de l'ancienne colonie quelques discours fondés sur une rhétorique du pardon, et du côté de l'État sénégalais, le mémorial installé au cimetière militaire de Thiaroye. Mais la page n'est pas tournée et les représentants à la fois du lieu et de son histoire ont tout intérêt à continuer à impliquer les différents publics des quartiers de Pikine dans le développement de cette mémoire collective car « un espace sans histoire est un non-lieu [...] : une sorte de lieu mort-né. Un échec. Et un espace qui perd ce capital est un lieu qui se

LA-SIXIEME-JOURNEE-DES-TIRAILLEURS-SENEGALAIS-Le-ministre-Becaye-Diop-inaugure-un-memorial_a36832.html.

¹⁴⁹ Bécaye Diop a également promis que le mémorial serait doté, dans le futur, de tables bancs, de fresques murales, de projections de films, de photographies des disparus avec les dates importantes de l'histoire coloniale, et peut-être d'une mosquée.

¹⁵⁰ Les tirailleurs avaient été condamnés à des peines allant de une à dix années de prison ferme.

dilue, qui se décompose [...] et qui meurt » (Urbain, 2010 : 106). D'autant qu'une partie du camp existe encore, avec quelques baraquements de l'époque coloniale, et qu'il est peut-être possible de repenser cet espace dans le cadre de la nouvelle configuration politique du Sénégal de 2012.

Références

Ba H., 2005, *Les transformatrices de poissons à Pikine : le groupement économie féminin (GEF) de Pencum à Thiaroye-sur-mer*, Montréal, CRISES, coll. Études de cas d'entreprises d'économie sociale, 70 p.

Cheik F.F., 2005, *Aube de sang*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Théâtre des cinq continents, 88 p.

Coquery-Vidrovitch C., 2009, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Éd. Agone, 190 p.

Diop Boubacar B., 2000, *Le temps de Tamango suivi de Thiaroye terre rouge*, Paris, Éd. L'Harmattan, 203 p.

Diop M., 1988, « I Am Tired, My Desire Is to Leave », pp. 125-133, in : Busch A., Annas M., dirs, *Ousmane Sembène Interviews*, University Press of Mississippi.

Diop S., 1993, "*Thiaroye 44*" *massacre de tirailleurs ex-prisonniers de guerre*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Dakar, Université Cheikh Anta Diop. Echenberg Myron, 1985, « The African Soldier in France during the Second World War », *The Journal of African Story*, Vol. 26, 4, pp. 363-380.

Fargettas J., 2006, « La révolte des tirailleurs sénégalais de Thiaroye. Entre reconstructions mémorielles et histoire », *Vingtième siècle*, 92, pp. 117-130.

Faye O., Thioub I., 2003, « Les marginaux et l'État à Dakar », *Le Mouvement social*, Vol.3, 204, pp. 93-108.

Gellereau M., 2003, « Nous et les autres : les représentations des identités culturelles au service de nouveaux territoires ? », *Études de communication*, 26, [en ligne], [consulté le 12 mars 2012] disponible sur: <http://edc.revues.org/index99.html>.

Houllier-Guibert Ch.-É., 2009, « Évolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité », in : *Les Enjeux de l'information et de la communication*, pp. 45-61 [en ligne], [consulté le 3 avril 2012], disponible sur <http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-45.htm>.

Ndiaye P., 2008, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy

Mabon A., 2000, « Les prisonniers de guerre coloniaux durant l'Occupation en France », *Hommes et Migrations*, 1228, pp. 15-28.

— 2002, « La tragédie de Thiaroye, symbole du déni d'égalité », *Hommes et Migrations*, 1235, pp. 86-95.

Mourre M., 2009, « Ruptures temporelles et frontières imaginées dans un territoire post-colonial, ou les sédimentations historiques en milieu urbain : l'exemple de Thiaroye

(Sénégal) », *Revista HMiC : història moderna i contemporània*, 7, pp. 64-76 [en ligne], [consulté le 10 mars 2012] disponible sur <http://www.raco.cat/index.php/HMIC/article/viewFile/140750/192047>.

Niang-Diéne A., Thiéblemont-Dollet S., 2009, « Le camp de Thiaroye : un territoire à l'histoire dite inoubliable, mais pourtant, invisible ? », *Questions de communication*, série actes 7, Presses universitaires de Nancy, pp. 77-94.

Rouso H., 2007, « Vers une mondialisation de la mémoire », *Vingtième siècle*, revue d'histoire, Vol. 2, 94, pp. 3-10.

Senghor Léopold S., 2007, *Poésies complètes*, Paris, Planète Libre, CNRS Éditions, 1313 p.

Thiéblemont-Dollet S., 2010, « Figures emblématiques et mobilisations collectives. Autour de la tragédie de Thiaroye », *Questions de communication*, série actes 9, Presses universitaires de Nancy, pp. 327-338.

Urbain J-D, 2010, « Lieux, liens, légendes », *Communications*, 87, pp. 99-107.

**Camp de Thiaroye à Pikine
Un espace à dimension commémorative, mémorielle et patrimoniale ?**

Sylvie Thiéblemont-Dollet

Résumé

L'histoire du camp de Thiaroye, ancien camp de transit, où s'est déroulé un drame le 1^{er} décembre 1944 avec la mort de plusieurs tirailleurs sous les balles de l'armée coloniale française, présente plusieurs enjeux. Ceux défendus par les porteurs de sa mémoire qui veulent en faire un lieu à dimension commémorative, mémorielle et patrimoniale et ceux économiques et financiers émanant des représentants de l'État, le camp étant une des dernières réserves foncières importantes de l'environnement dakarais. Cet article montrera la complexité des différentes positions des uns et des autres et s'intéressera au devenir de cet espace dont la disparition ou l'oubli reviendrait à occulter une fois de plus le sort terrible subi par certains des hommes de la « Force Noire ».

Mots-clés : camp de Thiaroye, Pikine, espace touristique mémoriel, disparition des traces historiques.

Abstract

The history of Camp' Thiaroye, old transit camp, where a tragedy took place on 1 December 1944 with the death of several "Tirailleurs" under the shot of the French colonial army, presents several challenges. Those upheld by the holders of its memory who want to make it a commemorative memorial and a heritage dimension place, and those economic and financial, from representatives of the state, because the camp is one of the last major land reserves of around Dakar. The aim of this paper is to demonstrate the complexity of these different positions and discuss the future of this space whose disappearance or oblivion would lead to forget again the terrible fate suffered by some men of the "Black Regiment".

Keywords: camp' Thiaroye, Pikine, memorial space tourist, disappearance of the historical traces.

RESSOURCE PATRIMONIALE ET CENTRALITÉ DANS LE CASCO NORTE À SEVILLE (ANDALOUSIE) : LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE CONTRIBUE-T-ELLE À LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ?

PIERRE DOUART

UMR CNRS 7300 Espace, axe « Analyse spatiale et géogouvernance »
Pôle Géographie, Aménagement, Environnement
Aix-Marseille Université,
Pierre.douart@laposte.net

Séville représente une métropole émergente de 700 000 habitants, en position d'interface entre l'Afrique et l'Europe, ainsi qu'entre l'espace méditerranéen et l'espace atlantique. Sur la rive gauche du *rio Guadalquivir*, se trouve le *Casco Norte* qui figure la fraction la plus dégradée du centre ancien, face au site de l'Exposition Universelle de Séville : Expo 92, rive droite qui incarne la nouvelle centralité de la métropole. A cet égard le *Casco Norte*, se situe entre le *Casco Sur*, la partie monumentale de la ville de Séville, déjà rénovée qui accueille des fonctions de niveau supérieur, et la *Isla de la Cartuja* qui concentre les activités de recherche-développement. La reconquête de la centralité du *Casco Norte* par la rénovation physique et la restitution d'une continuité symbolique, coïncide avec le nouveau positionnement de la métropole de Séville au sein de la Méditerranée occidentale.

Le Casco Norte de Séville : la reconquête d'une nouvelle centralité

Séville au milieu du XIX^e Siècle reste dominée par sa vocation de centre de négoce ouvert sur les campagnes environnantes, pourtant sa morphologie urbaine va intégrer un nouveau système industriel, par une extension des emprises manufacturières, surtout aux marges du nucléus originel, en direction du sud, du port fluvial et du chemin de fer. Une forte tension démographique va renforcer la dichotomie spatiale et fonctionnelle au sein même du *casco antiguo*. Le *Casco Sur*, le *barrio de Santa Cruz* concentre la population aisée qui bénéficie de logements, d'équipements urbains de bon niveau et de fonctions de prestige qui incarnent le modernisme de la cité. Le *Casco Norte*, les *barrios* de *San Julian*, *San Marcos*, *San Gil*, *Feria*, *San Lorenzo*, la *Macarena*, regroupent une population laborieuse au sein d'un territoire urbain sous doté. Le *Casco Norte*, qui se situe au nord du *Casco histórico* de Séville au centre-ville symbolise la mémoire ouvrière de la métropole andalouse. L'état d'abandon de son bâti et du système de ses espaces publics a longtemps provoqué sa stigmatisation par les habitants des autres quartiers de la ville. La densité de sa trame vernaculaire constitue un obstacle réhibitoire à une bonne accessibilité ce qui explique, en partie, son isolement, sa perte de fonctionnalité, donc sa perte de centralité.

Pourtant, sa position de centralité entre le *Casco Sur*, le sud déjà rénové du *casco histórico* et la *Isla de la Cartuja*, le technopôle de la capitale andalouse, ainsi que l'amélioration de son image aux yeux de nouveaux habitants qui s'installent, provoquent son intégration au processus de reconquête de la nouvelle centralité de Séville (Figure 1). L'opportunité de l'exposition universelle de Séville de 1992 va permettre à la capitale andalouse de donner sa véritable dimension et d'émerger dans le concert des métropoles européennes (Almogerat, 1993).

Mobiliser les ressources du territoire

La reconquête des berges du *rio Guadalquivir* renoue le dialogue urbain entre la *ciudad* et le *fleuve* qui devient ainsi, l'axe symbolique du nouvel ordonnancement urbain, la colonne vertébrale qui restaure la continuité entre le centre ancien traditionnel et la *Isla de la Cartuja* en situation de centralité potentielle. La reconquête du *Casco Norte* impose d'améliorer l'accessibilité et la mobilité au sein du système des espaces publics (García García, 2007). De même, il convient de travailler à incorporer le secteur à la stratégie globale de *loisir-culture-tourisme*, comme espace de centralité symbolique et culturelle (Ayuntamiento, 2006, a, b, c). Cette nouvelle centralité métropolitaine mobilise progressivement la ressource latente du territoire, au sein du *Casco Norte*, dont le patrimoine matériel inclut une série d'édifices qui portent également le patrimoine immatériel de la mémoire ouvrière de Séville (Ayuntamiento, 2007, b).

Deux événements successifs concourent à la rénovation du *Casco Norte*, le desserrement ferroviaire de la rive gauche du *rio Guadalquivir*, en 1992 et le *Plan Urban* (Cantero, et alii, 1999) avec la reconquête de la *Plaza Alameda de Hércules* de 1994 à 2000 (Buitrago, 2000).

Le desserrement ferroviaire par la fermeture des gares de la rive gauche du *rio Guadalquivir* : *San Bernardo* et *Plaza de Armas*, va libérer un espace propice à la définition d'une nouvelle centralité. Cette large assise foncière d'une qualité unique en situation centrale favorise un projet de territoire ambitieux par le raccordement du *centre ancien* avec la rive droite du *rio Guadalquivir*, site de l'*Expo 92* et du parc technologique. Entre 1993 et 2000, un ambitieux programme européen *Urban*, englobe une large part du *Casco Norte* notamment sa frange la plus dégradée du nord-est : *San Julian*, *San Gil*, *San Roman*, *San Luis* qui se définit comme un projet intégré d'intervention urbaine sur 27,82 has. (Ferrer, 2000). Le Plan actuel du *Casco Norte* couvre une superficie de 197,33 has, il se nomme le *Programa de Área de Rehabilitación Concertada* (Ayuntamiento, 2007a) (Figure 2).

Or, la reconquête de la centralité de la métropole de Séville et du *Casco Norte*, induit des effets pervers, comme par exemple une hausse non maîtrisée du foncier en position de centralité qui pénalise d'abord les habitants modestes les plus vulnérables (Fernandez Salinas, 2003). En effet, depuis 1995, le *Casco Norte* devient l'enjeu de processus effrénés de spéculation de la part de propriétaires et de promoteurs immobiliers. Ce phénomène se traduit par une dépopulation accélérée des zones les plus dégradées du *Casco Norte* (Ayuntamiento, 2007c). Les conséquences s'avèrent désastreuses pour les habitants traditionnels : une hausse immodérée des prix du logement et du bail locatif, notamment lors de son renouvellement. Les expulsions de locataires ou de propriétaires âgés apparaissent malheureusement comme une conséquence directe du processus de renouvellement urbain du *Casco Norte*. L'émotion soulevée par des pratiques déloyales de la part de certains propriétaires a provoqué des résistances au sein de la population du quartier.

Le *centre ancien* de Séville traverse une période de profonds changements dus en grande partie au redéploiement des fonctions urbaines au sein de son aire métropolitaine. Pourtant, nous observons que la rénovation du *centre ancien* se heurte à un double paradoxe : d'une part on constate l'arrivée d'une nouvelle population aisée et culturellement favorisée disposée à réaliser les investissements financiers indispensables au processus de patrimonialisation qui aboutit à celui de *gentrification* des centres anciens. Or il s'avère que les enjeux identitaires de la rénovation du *centre ancien* dégradé demeurent liés à la mémoire d'habitants anciens

souvent modestes et chassés du centre (Cantero, *et al.*, 1999). D'autre part, le volet social du développement durable, exige d'accorder une attention particulière aux populations fragilisées par ce processus. Les exigences internationales en faveur d'un aménagement durable des territoires, déclinées dans la Charte d'Aalborg (Carta de Aalborg, 2004), imposent une redéfinition des priorités de la gouvernance territoriale, parmi lesquelles, les espaces centraux des villes (Ayuntamiento, 2007d).

L'espace-mémoire un vecteur identitaire d'une nouvelle centralité ?

Nous avons étudié, la recomposition territoriale du *centre ancien* de Séville, par l'approfondissement de la notion de l'espace-mémoire vecteur potentiel d'un renouvellement de la centralité, aptitude à polariser l'espace et l'attractivité d'un lieu qui concentre acteurs, formes restaurées et fonctions diversifiées. Nous avons voulu montrer la contribution de la ressource patrimoniale, qui se définit comme un système ouvert au sein duquel des objets patrimoniaux remarquables, d'un *centre ancien* donné, peuvent se voir mobilisés pour concourir à un processus de renouvellement urbain, à une démarche de revitalisation, à partir de la prise en compte, des représentations, de la participation des acteurs du territoire conformément au principe de durabilité.

L'espace-mémoire chargé de significations plurielles et vecteur identitaire, participerait au processus de recomposition du territoire. Celle-ci puiserait dans une large mesure sa légitimité dans une appropriation continue d'un patrimoine monumental et culturel, à propos duquel la mise en place de mesures de protection et de valorisation se charge d'affectivité et de subjectivité. Elle reposerait sur la lente élaboration d'un consensus sur la signification des objets patrimoniaux. De sorte que l'espace-mémoire de Séville s'inscrit à l'interface du niveau local et du niveau mondial. Il existerait donc une valorisation au niveau local du centre historique porteur de l'identité de Séville. Ainsi, l'espace-mémoire résulterait-il de processus pluriels et complexes, anciens comme récents de différenciation spatiale aux causalités multiples. La première série de causalités proviendrait de la redéfinition de la centralité urbaine, lieu iconique de l'identité territoriale. La mémoire du lieu pose avec acuité la question identitaire ; en ce sens, la mémoire peut se voir utilisée pour légitimer tout ou partie d'un projet de territoire. La seconde série de causalités tiendrait, précisément à la définition de la modernité que chaque métropole entend élaborer, l'image qu'elle prétend incarner à son propre regard comme à celui de ses visiteurs.

Dans la conduite de l'Agenda 21, chaque métropole sélectionne ses priorités d'actions du projet de territoire qu'elle entend conduire, en vue de promouvoir un renouvellement urbain durable (Agenda 21 Sevilla, 2007). Dans un premier temps, l'espace-mémoire se révèle ainsi, un territoire, un espace socialisé approprié par ses habitants. C'est un construit qui évolue, dont les formes se métamorphosent avec le temps. Nous avons cherché à déterminer à partir de quels indicateurs reconnaît-on à travers les formes d'un paysage urbain, les traces du passé, éléments d'un espace-mémoire ? Puis, dans un second temps, il convient de s'interroger sur les dynamiques des processus de la recomposition territoriale à travers les relations entre des formes identifiées et le renouvellement des fonctions urbaines centrales. Ce qui revient à approfondir une dialectique rénovée entre forme(s) et fonction(s), afin d'en mieux déterminer les temporalités. Nous chercherons à déterminer avec précision, quelles fonctions revêtent les éléments de l'espace-mémoire ? Quelles relations de concordance ou de discordance entre forme et fonction et quelles relations entre nouveauté des fonctions exigeant des structures

modernes et ancienneté des formes ? Par la suite, dans un troisième temps il devient possible d'envisager les apports spécifiques de l'espace-mémoire au processus plus large de recomposition de l'espace urbain. L'espace mémoire porteur de significations plurielles, vecteur identitaire de l'habitation durable des territoires, participerait aux processus de recomposition des territoires urbains. Pour ce faire nous avons tenté de déterminer, en quoi et comment l'espace-mémoire participe-t-il à la recomposition territoriale de la ville ? Quel sens une participation de cet espace-mémoire donnerait-il à l'espace urbain ? Qui délivrerait ce sens ? Au nom de quelles valeurs ? Pour quelles finalités ? Enfin, dans un quatrième temps, la réintroduction des habitants, leur place et leur rôle en termes de gouvernance dans le processus de requalification urbaine permet d'esquisser les exigences d'un développement urbain durable. Quelles sont les conditions de la participation de la population à ce renouvellement urbain et reste-t-il une place aux habitants en cas de requalification de leur quartier ? Dans ce cas, pour une gestion durable de la recomposition territoriale, quel rôle les habitants peuvent-ils jouer dans la réhabilitation de leur quartier ?

Pour répondre à ces questions nous avons utilisé une méthodologie qui repose sur un questionnaire administré auprès de la population du *Casco Norte*. À partir des résultats de cette enquête, nous avons recouru à des interviews d'interlocuteurs sélectionnés pour leur connaissance des processus de rénovation et des réactions des habitants au niveau du quartier et de la métropole.

Nouvelles fonctions et nouveaux acteurs : une centralité prédatrice ?

La rénovation du *casco histórico*, favorise le développement d'une fonction culturelle de dimension festive pour la jeunesse qui s'exprime d'abord dans le *Casco Norte*, alors que la muséification du *Casco Sur* et la domination de la fonction résidentielle de prestige, interdit *de facto* de telles pratiques dans le *conjunto histórico*. La métropole de Séville entend d'une part promouvoir un renouvellement de fonctions culturelles et d'autre part permettre à la jeunesse de se retrouver dans des lieux festifs. L'espace-mémoire qui s'appuie sur le *centre ancien* en conserve les manifestations traditionnelles, tant matérielles qu'immatérielles, mises au service de la métropole toute entière qui en fait l'un des lieux de la nouvelle centralité qui permet à Séville de tenir son rang.

La rénovation d'objets patrimoniaux de prestige attire la fonction résidentielle de standing, à proximité immédiate (3 mn à pied), de la *Isla de la Cartuja* et à portée (10 mn à pied) de la principale concentration commerciale de la ville, qui débouche *Plaza Nueva*, où se situe le terminus du nouveau tramway qui donne accès à la zone monumentale du *Casco Sur*. Ainsi, la localisation de cette fonction résidentielle de standing se situe sur l'axe virtuel de la reconquête de la nouvelle centralité du *Casco Norte* qui relie les rives gauche et droite du *rio Guadalquivir*, colonne vertébrale de la nouvelle centralité métropolitaine de Séville. La présence récente de localisation de fonctions de commandement, notamment dans le secteur de la culture, conforte le statut de pivot de la nouvelle centralité métropolitaine que représente la *Plaza Alameda de Hércules*.

La rénovation du *Casco Norte* et les changements qu'elle révèle, surviennent en même temps que l'entrée de nouvelles couches sociales qui recherchent une centralité de qualité. Ce sont les signes les plus visibles qui sont mis en avant par les habitants traditionnels comme par exemple : les nouveaux arrivants, les processus spéculatifs, qui pointent, une partie seulement,

du processus de patrimonialisation en lien avec l'arrivée de nouvelles fonctions tertiaires supérieures. L'espace-mémoire intègre dans le cas du *Casco Norte* un *centre ancien* longtemps délaissé et graduellement rénové. La reconquête des espaces publics et de la qualité de résidence semble un succès ; elle permet à de jeunes habitants de bénéficier des avantages de la centralité, tout en proposant une articulation rénovée du système des espaces publics (Garcia Garcia, 2007).

Les indicateurs de l'espace-mémoire, se révèlent donc bien, à la fois visibles et invisibles, matériels et immatériels, indépendamment des modalités d'appropriation du *centre ancien* et il semblerait que les indicateurs immatériels soient prioritaires au regard des habitants, en liaison avec l'âme du quartier, son identité, sa sociabilité. Dans le *Casco Norte*, la mémoire du quartier populaire s'estompe, les opérations de rénovation et de réhabilitation, se cantonnent à une régénération physique du bâti sur un modèle désuet. *La Plaza Alameda de Hércules*, lieu de concentration populaire mais également de déviances, perd sa population marginale et bénéficie d'une profonde requalification qui l'adapte à de nouvelles fonctions en phase avec les nouveaux habitants du *Casco Norte*.

Les cabinets d'avocats, de consulting, les activités de la culture (théâtre, cinéma, musiques, cultures urbaines), des arts (galeries, écoles, ateliers collectifs), du spectacle (studios, sociétés de production) investissent d'anciens locaux artisanaux et industriels en raison de la centralité qu'ils offrent et des coûts modiques qu'ils entraînent. Les acteurs de ces nouvelles fonctions sont les principaux vecteurs de la patrimonialisation du *centre ancien*. Il existerait une remarquable adéquation entre les attentes de ces créatifs, l'ambiance du *Casco Norte*, la rénovation physique et la reconquête d'une nouvelle centralité. Le secteur du commerce branché (habillement, produits culturels) s'est développé aux alentours de la *Plaza Alameda de Hércules*, il constitue un lieu de convergence pour la frange la plus jeune et la plus métropolitaine de la ville qui réinvestit la *Alameda* d'une dimension frondeuse, mais néanmoins mercantile à proximité du cœur commerçant de Séville (Ayuntamiento, 2007e). Le *Casco Norte*, rénové est redevenu attractif, il véhicule une image séduisante pour des catégories sociales aisées soucieuses d'une localisation qui concilie qualité patrimoniale et bénéficie d'une *nouvelle* centralité. La diversification des fonctions métropolitaines et la mise à disposition de produits immobiliers de standing, répondent aux attentes des nouveaux urbains.

Cette nouvelle donne et le processus de *patrimonialisation/gentrification* modifient les relations du *Casco Norte* avec le reste du centre ancien. Elle renforce la continuité spatiale avec le *Casco Sur* et le *Casco antiguo* et plus largement avec la métropole. Cette nouvelle articulation est un des indices de l'émergence d'une nouvelle centralité (Ayuntamiento, 2007 e). La rénovation des deux grands espaces publics à l'échelle du centre ancien, la *Plaza de la Encarnación* (Metropol Parasol, Jürgen Mayer H architects) et la *Plaza Alameda de Hércules* (Elías Tores architecte), indiquent clairement que le *centre ancien* renoue des relations distendues et participe de ce fait même à la reconquête de la centralité tant au niveau local que métropolitain (Figure 2).

La patrimonialisation/gentrification du centre ancien de la métropole

Les nouveaux habitants participent au premier chef à ce processus qui mobilise les médias et la culture. Nous pensons que ce sont les prescripteurs d'opinion : médias, créateurs, publicistes qui construisent ces nouvelles images. Les métropoles méditerranéennes, dont Séville,

entendent se positionner dans un contexte de mise en concurrence des territoires au niveau régional. Les nouvelles fonctions urbaines et les nouveaux habitants, convergent vers le *centre ancien* ; mais les expulsions d'habitants anciens vulnérables entraînent la disparition de signes et marqueurs culturels, pourtant garant de l'identité du *centre ancien*. Les habitants traditionnels identifient le processus de spéculation immobilière. Cependant les propriétaires qui bénéficient, les premiers, de la rénovation ne semblent pas déceler d'avantages particuliers au cours du renouvellement urbain. La perception des expulsions pourrait également se voir assimilée à un manque de réussite de la rénovation du *Casco Norte*.

Les opérateurs immobiliers, en particulier dans le cadre du *Plan Urban* ne mettent pas en place de dispositif de régulation des transactions foncières. Les hausses successives du montant de la ressource patrimoniale installent de facto un processus de différenciation spatiale. L'attraction de nouveaux propriétaires aisés et les mises en chantier pénalisent les habitants traditionnels qui subissent, sans pouvoir réagir, la *gentrification*.

Les processus provoquent des expulsions d'habitants traditionnels qui constituent pourtant les dépositaires de la ressource patrimoniale immatérielle des centres anciens. Ainsi, ces stratégies d'éviction si elles permettent la recomposition territoriale, par l'intégration de l'espace-mémoire, ne permettent pas à tous les habitants traditionnels de se maintenir dans le *centre ancien* rénové. Donc, nous pouvons dire que l'identité du *centre ancien* pâtit de ces éloignements qui l'altèrent irrémédiablement. En revanche, les nouveaux venus, profitent de cette recomposition pour satisfaire leur désir de centralité. Or un renouvellement urbain durable du *centre ancien* devrait intégrer les habitants anciens ainsi que leur mémoire, dans un processus de recomposition territoriale. Le rajeunissement de la population et la diversification fonctionnelle, qui révèlent la reconquête de la nouvelle centralité se réalisent au détriment de la sauvegarde et de la transmission du patrimoine culturel immatériel (Fernandez Salinas, 2003). Mais la mise sur le marché de biens immobiliers en position de centralité se tarit, par conséquent l'offre à l'achat ou à la vente diminue et se recentre sur des programmes de standing ; seuls quelques îlots en transition proposent des logements sociaux accessibles au plus grand nombre (Ayuntamiento, 2007, a, c).

Les nouveaux habitants dont les critères de choix de localisation et de logement de qualité, commencent à délaisser les secteurs mieux rénovés mais devenus inabordables pour les classes moyennes, investissent le *Casco Norte*. En réalité, la *gentrification* révèle et accompagne le processus de translation gravitaire de la centralité au sein du *Casco Norte* et entre le *Casco Norte* et le *Casco Sur*. L'articulation au nord-ouest avec la *Isla de la Cartuja* rive droite du *rio Guadalquivir* et la connexion au sud est avec la *Plaza de la Encarnación* au croisé de deux lignes de tension spatiale est/ouest et nord/sud, commandent de nouvelles relations du *Casco Norte* avec les espaces le long du *rio Guadalquivir*, axe de la nouvelle centralité métropolitaine de Séville (Figure 1).

Nouvelles stratégies d'acteurs : de la résistance à la participation

Le *Casco Norte* de Séville, bénéficie de par sa position au sein du *casco antiguo* et plus largement au sein du *conjunto histórico* et enfin au sein de la métropole, d'une dimension identitaire et culturelle de quartier en résistance (Cantero *et al.*, 1999) La variété et le nombre de réseaux associatifs caractérisent et représentent une urbanité, soucieuse de diversité et de

pluralité. Cette dimension, parfois minimisée, recèlerait une forte potentialité de ressource latente pour participer à la reconquête de la centralité.

Le lieu nodal de socialisation que constitue la *Plaza Alameda de Hércules*, plonge dans la mémoire du territoire, celle des libertaires du début du XX^e siècle, plus récemment celle de la résistance citoyenne à la création d'un parking souterrain sous la place, il génère une continuité symbolique qui prend valeur de ressource latente, potentiellement mobilisable dans l'élaboration de la nouvelle centralité. Les habitants traditionnels de Séville ne participent pas, en général, directement à la résistance face aux effets de la modernisation du *centre ancien*. La prise de conscience des conséquences indésirables du renouvellement urbain, provient du tissu associatif qui, entraîné par de notables succès, s'empare du dossier des expulsions et de la protection de formes patrimoniales remarquables, comme les *casas viejas*, ou la *Casa del Pumarejo*, le phalanstère alternatif du *Casco Norte*. Cette effervescence militante se traduit par une visibilité accrue sous forme de manifestations publiques en direction généralement de la municipalité ou de la *Casas de las Sirenas*, où se tient le *centro civico* du *Casco Norte*.

Dès 1997, Le *Plan Urban*, recense les associations représentées, au nombre de quarante neuf qui figurent au sein du *consejo social* (Cantero *et al.*, 1999). Les associations d'habitants incarnent cette volonté de contribuer à la qualité de résidence et d'intervenir au besoin si elles estiment que cette dernière se dégrade ou ne correspond plus à l'idée qu'elles s'en font. L'exemple de la *Asociación de vecinos de San Gil* créée en 1985, implantée *Plaza del Pumarejo*, avait comme objectif prioritaire d'éradiquer le commerce de drogue du quartier. Il était perçu comme catalyseur de conduites déviantes au sein de l'espace public avec le cortège de désagréments et de découragements inhérents à ce scénario. La principale motivation du *Plan Urban* fut l'assainissement du *Casco Norte* de ces stigmates les plus voyants : toxicomanie, prostitution, mendicité, abandon. Or, la marginalité et la marginalisation d'un espace proviennent des valeurs d'usage que leur confèrent les habitants : éradiquer la déviance en la rendant invisible ne redonne pas, de facto, une attractivité à un territoire nettoyé. Pourtant, les attentes des nouveaux habitants se teintent d'une urbanité soucieuse de cumuler centralité et tranquillité résidentielle, qui d'ailleurs ne correspond pas réellement à l'identité du *Casco Norte*.

La réputation détestable du quartier ne se dissipe que graduellement : son caractère frondeur ne disparaît pas si facilement. Progressivement, une image pacifiée émerge qui révèle une appropriation du territoire par de nouveaux venus. Les pouvoirs publics prennent conscience, tardivement, de puissants mouvements de différenciation socio-spatiale qu'ils tentent de réguler par l'acquisition de foncier en position de centralité pour construire et loger les populations les plus vulnérables. Les programmes ARC 1, ARC 2 qui répondent au concept de *rehabilitación concertada*, ambitionnent de constituer une réserve foncière et de pérenniser des dispositifs sociaux d'accompagnement de populations vulnérables (Ayuntamiento, 2007a). Les logiques de renouvellement urbain évoluent vers une meilleure prise en compte des habitants traditionnels. Nous pensons qu'il devient possible de qualifier ces efforts, limités mais réels, de premiers pas vers un renouvellement urbain durable.

Une nouvelle gouvernance territoriale à Séville : la *participación ciudadana*

Dans le *Casco Norte*, les habitants traditionnels les plus vulnérables, se sentent peu écoutés par les acteurs institutionnels du renouvellement urbain. Il semblerait bien qu'il y ait discordance

entre la citoyenneté participative mise en place par les institutionnels et la non réactivité rencontrée chez les résidents. En revanche, les nouveaux habitants pensent que leur implication peut modifier le cours des cycles de *renouvellement urbain*. Les membres de certains groupes moteurs se trouvent parmi ces arrivants qui entendent promouvoir une nouvelle *habitation* des territoires (Ayuntamiento/Cimas, 2005). La réhabilitation de l'image du *Casco Norte* et de l'estime de ses habitants pour eux-mêmes et leur environnement, implique de prendre en compte les réalités quotidiennes de ces habitants.

Pour renforcer sa motivation et l'encourager à s'impliquer dans le processus participatif, il faut gagner la confiance de la population (Navascues, 2005). La meilleure manière de s'informer et d'informer provient d'abord du réseau associatif existant au sein du *Casco Norte*. L'élaboration d'un *centro civico* qui incarne un lieu central et ouvert propice à sa rapide appropriation par les habitants, qui devient un centre nerveux de la participation. La structure élaborée en 1994, qui assume une position d'interface entre les institutions et la population, le *consejo social*, comprend des acteurs du *Casco Norte* à qui la municipalité propose un rôle consultatif et participatif. Il s'agit de la rencontre entre des habitants anciens souvent fragilisés et de nouveaux venus, plus jeunes, plus au fait des modalités de l'action publique, plus diplômés, plus aptes à entreprendre une action collective au sein de l'espace public. Les nouvelles classes urbaines investissent le terrain de la participation d'abord par le biais de la résistance à la transformation de l'emblématique *Plaza de la Alameda de Hércules*, ensuite par la solidarité en direction des plus vulnérables : les drogués, les prostituées, les étrangers, avec des structures associatives qui réalisent un travail de terrain reconnu

Le premier bilan du *Plan Urban* du *Casco Norte* porte en germe des initiatives qui se réalisent depuis 1999, notamment le processus participatif. Les *acteurs* présents au sein du *consejo social* et les institutions possèdent donc une pratique antérieure qui se révèle déterminante dans le succès du processus de la *participación ciudadana* (Morales *et al.*, 2005). Le dynamisme associatif et le pragmatisme des *acteurs* conduisent à des réalisations concrètes et tangibles, qui confortent les participants dans leur choix de développer des relations de confiance et de transparence. La capacité pour certains habitants à mobiliser leur savoir-faire au service de projets de cohésion sociale, leur acquiert un statut d'interlocuteur crédible auprès des institutions.

À Séville, deux institutions publiques interviennent conjointement, la municipalité et le gouvernement régional d'Andalousie par divers organismes qui gèrent : la culture, le patrimoine, le logement, la santé, l'emploi, les transports. Les expériences de budgets participatifs (*presupuestos participativos*) surgissent comme une tentative au niveau local/régional de régulation de la conflictualité. Ceci résulte d'une organisation protéiforme, qui englobe des mouvements sociaux et des formes organisées qui ne dépendent pas de structures étatiques. Cette configuration débouche sur la constitution d'une sphère publique qui englobe des acteurs institutionnels et de la société civile, mais qui acceptent de réguler leurs prérogatives et les modalités conflictuelles du débat par un dispositif participatif (Allegretti, Hertzberg, 2004).

L'*Autorreglamento* de la *participación ciudadana*, c'est-à-dire la codification des usages de la *participation*, subit des modifications annuelles ce qui indique que le processus possède un caractère évolutif, qui lui permet de dépasser les blocages et les situations de conflictualité (Ayuntamiento, 2006d). Il représente un point d'équilibre stable, mais temporaire, qui ne fige

pas le déroulement de la participation mais le rend opérant. La richesse de la démarche provient de la largeur du spectre de la société civile, ainsi que des valeurs d'éthique et de transparence, conditions *sine qua non*, de la crédibilité et de la pérennité de la *participación ciudadana*. La participation introduit de nouvelles modalités dans les relations entre les techniciens municipaux, la municipalité et la population. La fonction et le rôle de l'administration municipale, sa capacité à intégrer les concepts et les pratiques de la participation, l'articulation qui s'établit entre ce troisième pilier et les deux premiers : la municipalité et la population, forment un des enjeux majeurs de la démarche participative (Moreno Navaro *et al.*, 2005). La municipalité de Séville conduit un processus participatif, mais il n'est pas toujours perçu comme elle le souhaiterait. Ainsi les habitants soit se découragent, soit entrent en confrontation pour des sujets qui pourraient se régler par le dialogue. En réalité, au-delà des premières et louables intentions, il ne suffirait pas de décréter la participation pour qu'elle ait effectivement lieu.

Conclusion

À Séville, le *Casco Norte*, a longtemps souffert d'une réputation détestable, les foyers de concentration de toxicomanie et de prostitution ont caractérisé, le secteur de la *Plaza Alameda de Hércules* jusque récemment. L'identité du *Casco Norte* comprend ces éléments immatériels, bien que la visibilité au sein de l'espace public, de cette culture populaire s'estompe aujourd'hui. Au sein des espaces centraux, comme à *Triana*, rive droite du *rio Guadalquivir*, les formes urbaines rattachées à cette culture : les *corrales de vecinos* se dissolvent, remplacés par des logements de standing ou des hôtels de prestige. Cette partie irremplaçable de la ressource patrimoniale du *conjunto histórico*, bénéficie d'une procédure de classement qui ne permet d'en conserver qu'une infime partie.

Le *Casco Norte*, rénové et redevenu attractif, véhicule une image séduisante pour des catégories sociales aisées et soucieuses d'une habitabilité qui concilie qualité patrimoniale et bénéficie d'une *nouvelle* centralité. La diversification de la *fonction* résidentielle par la mise à disposition de produits immobiliers de standing, dans un contexte de raréfaction du foncier disponible et en position de centralité, provoque une hausse exponentielle des prix du secteur immobilier. Le processus de *patrimonialisation/gentrification* renforce l'homogénéisation de la nouvelle population.

Les indicateurs de l'espace-mémoire, se révèlent donc bien, à la fois visibles et invisibles, matériels et immatériels, indépendamment des modalités d'appropriation du *centre ancien* par ses habitants. La *Plaza Alameda de Hércules* s'adapte à de nouvelles fonctions en corrélation avec de nouveaux habitants du *Casco Norte*. Ce faisant elle gagne en respectabilité, mais perd en authenticité, elle rentre dans la normalité. Cet espace réinventé, sert d'ailleurs fréquemment de plateau de tournage à ciel ouvert, pour de nombreuses productions cinématographiques. Il semblerait que par-delà le décor, si léché soit-il, persiste la mémoire du lieu à laquelle viennent puiser les créateurs et les nouveaux habitants. De plus, ces lieux et ces mémoires servent de matériaux à une réappropriation permanente, au cours d'un processus identitaire qui fondent un modèle méditerranéen de sociabilité. Ainsi, il nous semble déceler les prémisses d'un nouveau modèle du *centre ancien* de la ville méditerranéenne, à la fois réceptacle de la mémoire du territoire et réserve foncière en situation de centralité réactivée, de cette rencontre naît une nouvelle culture du territoire qui provient de deux catégories d'habitants que nous avons mises en évidence. Cette fusion, si elle était avérée, donnerait naissance à une identité réinventée de

la ville méditerranéenne, ancrée, à la fois, dans la mobilité et le mouvement, par un aller-retour symbolique entre le présent et passé du lieu. Pourtant, au sein de ce nouveau modèle de la métropole méditerranéenne, les tensions persistent, elles rappellent les exigences de la civilité et du vivre-ensemble, cette *convivialité* que chacun convie ou invoque.

L'aménagement durable du *centre ancien* ne peut se réaliser s'il pénalise les habitants traditionnels au bénéfice de nouveaux venus, plus jeunes et davantage aisés. Or il s'avère que c'est ce qui advient dans la plupart des cas. Pourtant les indices immatériels de l'identité du centre historique, restent consubstantiellement liés à la vie des habitants traditionnels. À Séville, il existe donc un paradoxe entre, une gestion conçue selon les principes de la durabilité et les diverses stratégies d'éviction de résidents vulnérables que nous avons décelées. Il ne nous paraîtrait pas crédible de passer sous silence cette dimension, tant elle se situe à l'opposé de l'aménagement durable du territoire. Nous avons perçu la distance entre l'affirmation de la mixité sociale et les insidieuses stratégies d'évitement qui conduisent, de fait, à la ségrégation socio-spatiale. En effet, invoquer le vocable de durabilité impliquerait de l'introduire dans les pratiques.

Les institutions publiques conduisent, tant par pragmatisme que par opportunisme, des stratégies de participation de la population qui s'inscrivent dans leur *Agenda 21*, de la sorte elles répondent aux attentes de populations parfois désappointées et à celles de nouveaux venus qui sont en phase avec une conception de l'aménagement urbain soucieuse de préserver et développer une mixité sociale. À Séville nous avons identifié la *participación ciudadana*, un processus participatif, qui, au-delà de la rénovation physique, pourrait figurer un modèle d'aménagement du *centre ancien* de la ville méditerranéenne. L'intégration d'une nouvelle culture participative, contribuerait à valoriser une image de cité méditerranéenne de stature internationale, dans un contexte de mise en concurrence des métropoles riveraines de la Méditerranée. La démocratie participative, représenterait une nouvelle étape dans les relations entre les institutions publiques, la société civile et les habitants. En effet, la volonté des institutions publiques de se rapprocher de la société civile et des citoyens pourrait favoriser l'émergence d'une culture participative, esquisse d'une habitation durable des territoires (Ferrier, 1998).

Références

Agenda 21 Sevilla, 2007, version remise à jour régulièrement, 182 p, [En ligne], [consulté le 09 10 07], disponible sur www.sevilla.org/agenda21/PlanificaciondeActuaciones.pdf.

Allegretti G., Hertzberg C., 2004, « Los presupuestos participativos de Latinoamérica en el contexto europeo », 34 p, [en ligne], [consulté le 09 septembre 2007], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos>.

Almogerat Sallent Maria de Pilar, 1993, « La aglomeración urbana de Sevilla en la actualidad », 13 p, [en ligne], [consulté le 06 septembre 2008], disponible sur <http://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=86401>.

Ayuntamiento de Sevilla, 2006a, « Plan estratégico casco norte por una ciudad sostenible, Línea 4, ciudad sostenible y de alta calidad ambiental », 29 p, [En ligne], [consulté le 12 juillet 2007], disponible sur www.cideu.org/site/go.php?id=1958.

Ayuntamiento de Sevilla, 2006b, « Nuevas perspectivas para el centro histórico y protección patrimonial », 44 p, [en ligne], [consulté le 23 juillet 2007], disponible sur <http://www.sevilla.org/plandesevilla/estrategias/indice3.html>.

Ayuntamiento de Sevilla, 2006c, « Centro histórico, estrategias para la ordenación del centro histórico », 27 p, [en ligne], [consulté le 16 août 2007], disponible sur <http://www.sevilla.org/plandesevilla/estrategias/indice3.html>.

Ayuntamiento de Sevilla, 2006d, « La participación ciudadana, Autorreglamento 2007/2008 », 23 p, [en ligne], [consulté le 19 septembre 2007], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos/12.pdf>.

Ayuntamiento de Sevilla /Cimas, 2005, « La pedagogía de la decisión, aportaciones teóricas y prácticas a la construcción des Democracias Participativas, construyendo ciudadana », 10, 196 p, [en ligne], [consulté le 12 septembre 2007], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos/11.pdf>.

Ayuntamiento de Sevilla, 2007a, Programa de actuación, Área de rehabilitación concertada, Casco Norte de Sevilla, mayo 2007, 204 p [pdf sur CD].

Ayuntamiento de Sevilla, 2007b, Programa de actuación, Área de rehabilitación concertada, Casco Norte Sevilla, mayo 2007, Adicional 1: estadio de la conservación de la edificación residencial y solares, 332 p [pdf sur CD].

Ayuntamiento de Sevilla, 2007c, Programa de actuación, Área de rehabilitación concertada, Casco Norte Sevilla, mayo 2007, Adicional 2: informe sobre población y vivienda, 86 p [pdf sur CD].

Ayuntamiento de Sevilla, 2007d, Programa de actuación, Área de rehabilitación concertada, Casco Norte Sevilla, mayo 2007, Adicional 3: informe sobre bienestar social, 12 p [pdf sur CD].

Ayuntamiento de Sevilla 2007e, Programa de actuación, Área de rehabilitación concertada, Casco Norte Sevilla, mayo 2007, Adicional 4: informe sobre actividades comerciales, 38 p [pdf sur CD].

Buitrago Álvaro Sevilla, 2000, « Proyecto urban San Luis-Alameda de Hércules, Sevilla (España) Experiencia seleccionada en el Concurso de Buenas Prácticas patrocinado por Dubai » en 2000, 10 p, [en ligne], [consulté le 18 septembre 2007], disponible sur: <http://habitat.aq.upm.es/bpes/onu00/bp328.html>.

Cantero P. *et al.*, 1999, *La ciudad silenciada*, Vida social y Plan Urban en los barrios del Casco Antiguo de Sevilla, Área de Participación Ciudadana, Ayuntamiento de Sevilla, 292 p.

Carta de Aalborg, 2004, « Carta de las ciudades europeas hacia sostenibilidad », 7 p, [en ligne], [consulté le 09 septembre 2006], disponible sur www.aalborgplus10.dk/media/charter_spanish.pdf.

Fernández Salinas V., 2003, « La vivienda modesta y patrimonio cultural: Los corrales y patios de vecindad en el conjunto histórico de Sevilla », Scripta Nova, Revista electrónica de geografía y ciencias sociales, Barcelona, Universidad de Barcelona, 1 de agosto de 2003, Vol. VII, núm. 146(070), [en ligne], [consulté le 13 octubre 2007], disponible sur: [http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146\(070\).html](http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146(070).html).

Ferrer J., 2000, «Plan Urban, Rehabilitación Integral de los barrios de San Luis, San Julian y la Alameda de Hércules del Casco Antiguo », Sevilla, 4 p, [en ligne], [consulté le 17 novembre 2007], disponible sur http://www.rehabimed.net/fichas_exp/Espanya/EFU07/EFU08_San_Julian_Sevilla_cast.pdf.

Ferrier J.-P., 1998, *Antée 2, Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, Préface Guermond, Y., collection Sciences humaines, Éd. Payot, Lausanne, 251 p.

García García A., 2007, *Los espacios públicos en Sevilla y son entorno metropolitano*, Tesis Doctoral, Universidad de Sevilla, Facultad de Geografía e Historia, Departamento de Geografía Humana, programa de Doctorado : Ordenación del Territorio y Estrategias Ambientales, dirección Fernández Salinas V, Enero 2007, Tomo 1 : 372 p. Tomo 2 : 238 p.

Moreno Navaro I. *et al.*, 2005, «El tercer pilar, Los técnico municipales en los presupuestos participativos », in : Ayuntamiento de Sevilla /Cimas, 2005, *La pedagogía de la decisión, aportaciones teóricas y prácticas a la construcción des Democracias Participativas, construyendo ciudadana* 10, 196 p, pp.145-163, [en ligne], [consulté le 22 10 07], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos/11.pdf>.

Navascues J., 2005, « Un ano de presupuestos participativos en Sevilla », in Ayuntamiento de Sevilla /Cimas, 2005, *La pedagogía de la decisión, aportaciones teóricas y prácticas a la construcción des Democracias Participativas, construyendo ciudadana* 10, 196 p, pp.77-86, [en ligne], [consulté le 26 11 07], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos/11.pdf>.

Ruiz Morales J. *et al.*, 2005, « La Democracia Participativa: de los presupuestos a los supuestos participativos en la ciudad de Sevilla », in Ayuntamiento de Sevilla /Cimas, 2005, *La pedagogía de la decisión, aportaciones teóricas y prácticas decisión a la construcción des Democracias Participativas, construyendo ciudadana* 10, 196 p, pp.115-129, [en ligne], [consulté le 10 11 07], disponible sur <http://www.presparsevilla.org.es/documentos/11.pdf>.

Ressource patrimoniale et centralité dans le Casco Norte à Séville (Andalousie) : la démocratie participative contribue-t-elle à la gouvernance territoriale ?

Pierre Douart

Résumé

Les centres anciens des villes méditerranéennes traversent une période de profondes mutations liées aux redéploiements des fonctions à l'intérieur des aires métropolitaines. D'ambitieux projets de renouvellement urbain rénovent et adaptent les espaces centraux. L'ampleur et les enjeux stratégiques de ces transformations s'inscrivent dans un contexte de mise en concurrence des métropoles riveraines de la Méditerranée. La ressource patrimoniale constitue la base du processus de patrimonialisation/gentrification qui opère les principaux changements au sein des centres anciens. Pour autant les exigences d'un renouvellement urbain durable invitent à concilier aménagement présent et développement futur. Dans ce cadre, la participation de la population aux décisions concernant l'aménagement du quartier représente un enjeu en termes de gouvernance.

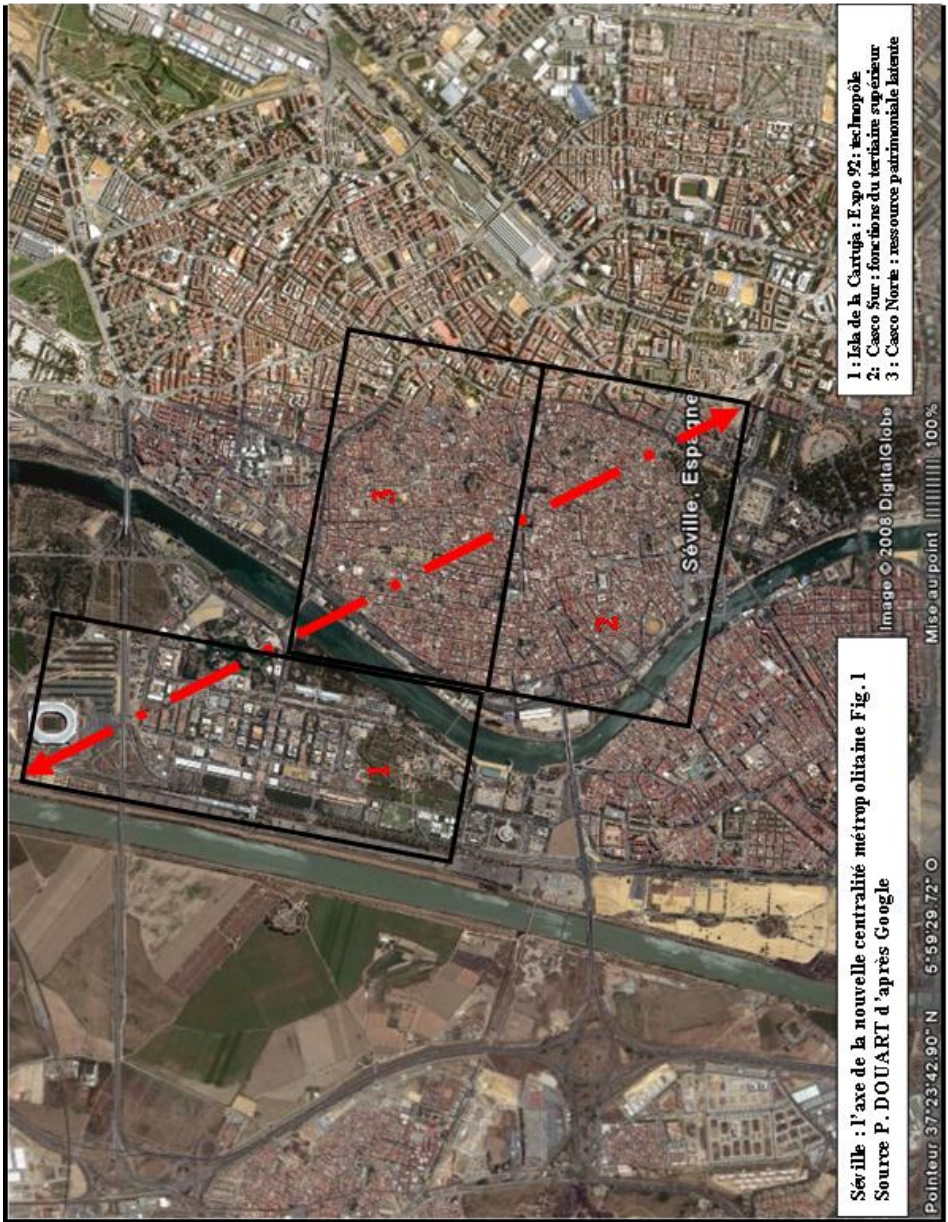
Mots-clés : ressource patrimoniale, centralité, fonctions urbaines, gouvernance, démocratie participative

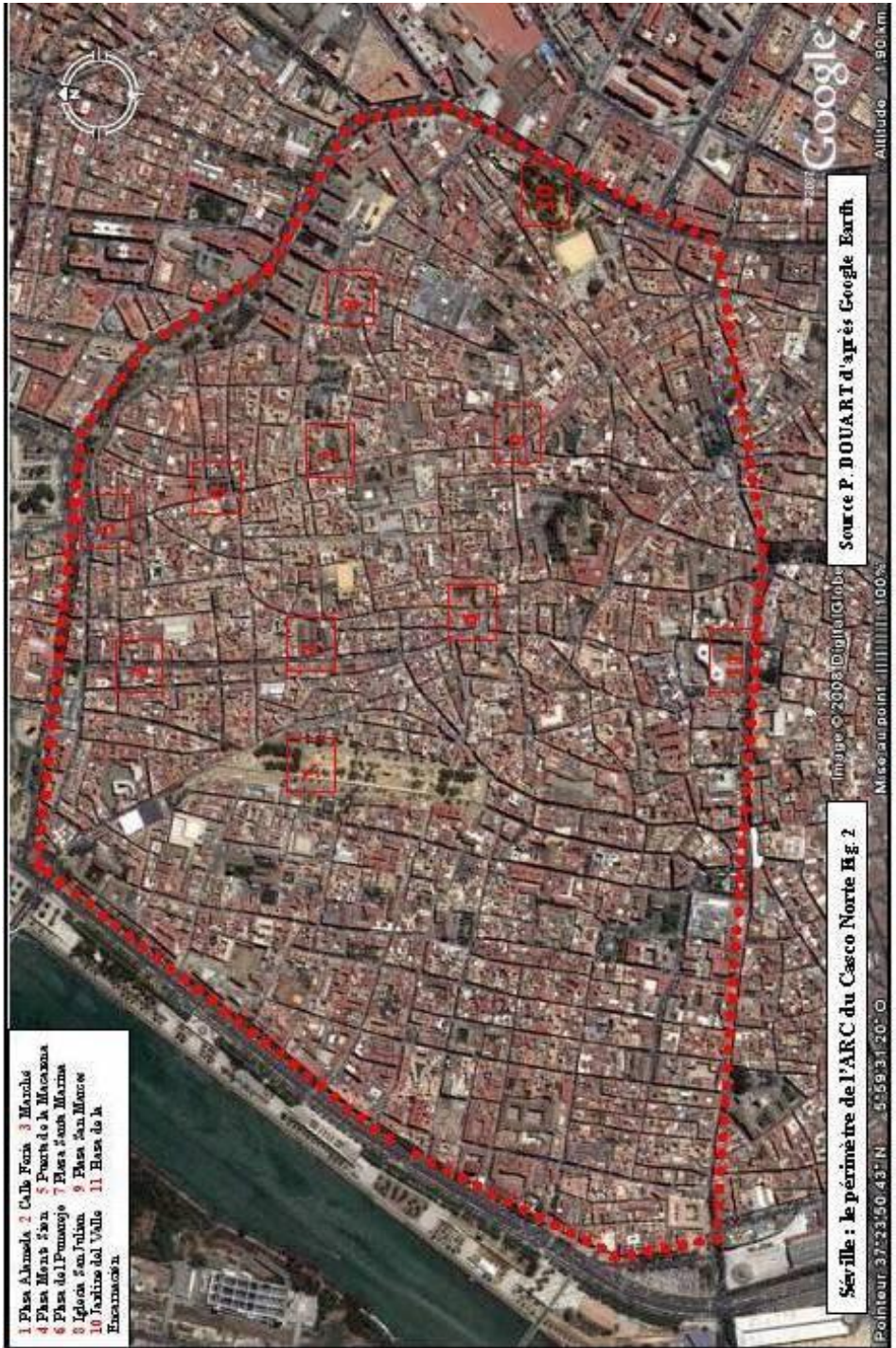
Abstract

Mediterranean cities historical centers are crossing a period of deep changes because of new urban functions deployment inside of metropolitan areas. Ambitious projects of urban renewal restore and adapt central spaces. Extend and strategic stakes of those transformations are taking place in a Mediterranean waterside metropolis competition context.

This heritage resource forms the base of the process of gentrification which operates main changes inside historical centers. Nevertheless, sustainable urban renewal conditions invite to conciliate present town management and future development. In this context, the citizens' participation concerning the district planning represents an important stake in terms of governance.

Keywords: heritage resource, centrality, urban functions, governance, participatory democracy





MONTAGNES D'ALPAGES ET CONSORTERIES AU PIED DU MONT-BLANC : UN PATRIMOINE EN DEVENIR...

CATHERINE BENZONI GROSSET

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Laboratoire I3M

Université de Nice Sophia-Antipolis

c.benzoni.grosset@free.fr

Quand la forêt cache l'arbre

À peine mentionne-t-on le nom de Chamonix-Mont-Blanc, que déjà une représentation de la montagne se dessine, qu'elle soit allégorique en renvoyant à la conquête du sommet mythique de la chaîne des Alpes ou qu'elle soit réduite à la simple attraction touristique. En s'adjoignant le nom du plus haut sommet d'Europe, la cité des Alpes a bien compris que la renommée tient autant au phénomène géographique qu'au caractère performatif de la dénomination. Il ne suffit pas de dire pour faire, à l'écho du Mont-Blanc répond la performance physique qui tient aussi lieu de précepte voire de culte dans cette vallée. Mais à ce terme s'associe toute la poésie, l'enchantement, que son évocation peut contenir. Ainsi au cœur de celle qui est devenue le « berceau », la « capitale mondiale » du ski et de l'alpinisme, parler de montagne c'est nécessairement faire référence à un massif exceptionnel et à sa majestueuse cime à 4 810 m d'altitude. Mont maudit pour la crainte qu'il suscitait à l'origine chez les paysans, curiosité pour les explorateurs, les scientifiques et les premiers touristes, objet de désir pour les conquérants et de convoitise pour les spéculateurs, il est devenu l'emblème d'une vallée. Mais si nous l'évoquons ici, c'est précisément pour mieux nous en détacher. La carte, qu'elle soit topographique à l'usage des alpinistes ou photographique, carte postale à l'usage des touristes, n'est pas le territoire. L'identité des Chamoniards prend sa source bien avant l'arrivée des premiers voyageurs. Elle est irrémédiablement liée à la montagne mais encore faut-il la définir. Une montagne peut en cacher une autre ! Si nous prenons le contre-pied de la métaphore sylvestre, c'est précisément pour focaliser l'attention sur le détail et non l'ensemble. Échapper au cadre, quitter une vision panoramique pour s'intéresser à d'autres montagnes, celles qui captent notre attention, celles des territoires d'alpages de la vallée de Chamonix, objet de notre étude.

Nous verrons qu'il est bien question de point de vue : celui d'où l'on observe conditionnant la manière de voir. Nous assumons ce regard non sans rappeler que ce qui semble être détail aujourd'hui pouvait hier en être l'élément central. La terre nourricière, celle des alpages, qui conditionnait à l'origine la survie des paysans a sombré dans l'oubli¹⁵¹. Mais l'oubli n'efface pas l'histoire et celle-ci ne s'écrit pas nécessairement avec la plume, l'encre et le papier. Happée par les nymphes des « glaciers »¹⁵² puis par les sirènes de la modernité qui ont chanté

¹⁵¹ Même si certains vestiges de la vie agropastorale figurent au Musée alpin de Chamonix, l'histoire est essentiellement tournée vers celle de son développement touristique. Contrairement d'ailleurs aux communes voisines qui ont fait de ce patrimoine paysan, la raison d'être de leurs petits musées mais elles n'ont pas été sous les mêmes feux des projecteurs.

¹⁵² « Glaciers » : nom donné aux glaciers de Chamonix par les premiers explorateurs. Glaciers qui deviendront le pôle d'attraction des premiers touristes et voyageurs.

avec exaltation toutes les promesses du développement, l'histoire de cette vallée a redessiné ses contours avec le temps. Mais il faut aussi lire dans les sillons : ce patrimoine retient notre attention car il a su traverser les âges en conservant ses spécificités. D'une part, ces territoires reposent sur une forme atypique de propriété et de gestion collective et participative qui a permis, par ailleurs, d'en assurer la pérennité. D'autre part, leur vocation première de pastoralisme a été grandement menacée par le développement économique-touristique de la cité alpine. À tel point qu'elle a disparu pour certaines, non sans conséquence.

L'enjeu de notre contribution est de dépasser la perspective historique et le cadre géographique, même s'ils sont déterminants pour comprendre le sujet, pour questionner le fonctionnement de ces communautés. Dans une approche anthropologique, ethnographique, il s'agit de se centrer sur le rôle de la communication, de la culture, des modalités de participation et de structuration de ces assemblées. Il est également de comprendre comment elles ont perduré en dépit notamment d'une représentation dominante de la montagne au prisme de son activité touristique. Il est enfin d'interroger la démarche du chercheur en situation, aux prises avec la dialectique entre recherche et action. La particularité de ce terrain de recherche tient en effet à la condition requise pour étudier lesdites assemblées, à savoir « en être » pour y participer avec la difficulté que comporte la distanciation dans l'implication ! Mais avant d'aborder la singularité de la posture méthodologique, il importe de définir ce que sont les *montagnes* d'alpages et leurs *consorteries*.

Plongée dans le local ou comment s'entendre sur les mots

Le vocable de « montagne », dans le langage des autochtones et le lexique des initiés, revêt une signification bien spécifique. Une « montagne » désigne à la fois un territoire d'alpage géographiquement délimité, une propriété collective et l'ensemble de ses détenteurs. On trouve trace de ce sens premier en revenant à l'étymologie du terme. En 1761, il réfère à un « *pâturage de haute altitude appartenant à une collectivité ou à un particulier* »¹⁵³. Il est également commun aux habitants des hautes vallées des Alpes, il désigne l'étendue de pâturage avec ou sans habitat temporaire (Bessat, Germe, 1992). Le terme « emmontagner » dans le patois savoyard signifie conduire le troupeau sur l'alpage (pour les hommes), monter à l'alpage (pour les bêtes) pour y passer l'été, en d'autres termes inalper¹⁵⁴.

Ces *montagnes* sont restées des propriétés collectives, administrées par des *consorteries*. Un terme qui désigne la communauté de *consorts*. Il faut revenir à l'origine latine, *consors* « qui partage le sort », pour percevoir qu'au-delà de l'intérêt commun, c'est bien cette même destinée, cette même condition voire cette même fatalité que les paysans partagent avec leurs semblables. Ces communautés se perdent dans la nuit des temps. On peut présumer qu'à l'origine seule l'oralité prévalait pour régir l'organisation de l'alpage car il n'est de traces écrites du pastoralisme de montagne qu'à partir du Moyen Âge. Le terme de *consorterie* est alors d'usage dans les campagnes pour évoquer les usages collectifs de l'espace et précisément ceux des montagnes paysannes (Mouthon, 2007 : 164). La *consorterie* renvoie alors à une forme associative de gestion des alpages. Chaque *consort* dispose de « fonds de vache » qui lui permettent d'inalper le bétail. En fonction du nombre de parts détenues, il peut monter un nombre proportionnel de vaches sur cette terre collective d'alpage, la « montagne ». Les

¹⁵³ CNTRL : Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne].

¹⁵⁴ Emmontagnée : départ des troupeaux pour l'alpage.

documents d'archives qui réfèrent à ces *consorteries* n'éclairent pas véritablement le sort des paysans car ceux qui ont laissé des écrits sont précisément ceux qui ont cherché à inféoder ces communautés (seigneurs et prieurs). Sans s'opposer à *la raison graphique* (Goody, 1979), nous émettons quelque réserve sur *la littérature* des moines, à rendre compte fidèlement des organisations paysannes dans les vallées de haute montagne et ce d'autant plus quand elles leur étaient hostiles¹⁵⁵.

Mais au-delà du régionalisme sémantique usuel et de l'histoire de ces communautés, ce qui fait la singularité d'une « montagne » dans le contexte chamoniard, c'est que pour la plupart, quelle qu'ait été l'évolution du territoire désigné et sa vocation, elles ont conservé leur structure originelle.

Des consorteries pour régir les alpages

Les statuts de la Montagne de Balme, l'une des Montagnes de la vallée de Chamonix, attestent encore en 1950 d'un fonctionnement qui paraît ancestral. Il s'agit bien de définir l'organisation de l'alpage et d'assurer une bonne exploitation en désignant deux propriétaires mandataires : le maître et le valet, « *par l'usage immémorial* ». À tour de rôle, chaque consort doit endosser le rôle de valet puis l'année suivante, une fois familiarisé avec la gestion de l'alpage, celui de maître. Ce dernier a pour tâche « *d'administrer la montagne au mieux des intérêts des consorts ; il engage et paye le personnel, fixe les dates d'inalpage et de descente, tient la comptabilité de la fromagerie et de la montagne ; procède au pesage de la vente du beurre aux enchères [...]* ». Et s'il est fait référence ici à l'emploi de personnel, correspondant à des tâches bien définies (fromager, bergers, chargé des écuries, muletier...), il suffit de prêter l'oreille aux témoignages des « anciens » qui ont assuré certaines de ces fonctions pour percevoir toute la relativité du temps et du regard porté sur le passé. Il est encore de mémoire d'hommes même si la préservation de cette culture mnésique devient de plus en plus pressante¹⁵⁶.

Les « conventions entre consorts » permettent de répertorier les noms des différents propriétaires de fonds et copropriétaires de la montagne désignée, ceux-ci étant numérotés. Ils définissent également les termes du pacte ainsi conclu : mode d'administration et de gestion de l'alpage en mentionnant les droits et devoirs des « procureurs »¹⁵⁷. Ces actes sont établis chez notaire, ce qui permet de mesurer l'importance accordée à ces droits. Tout ce qui a été décidé, lors des assemblées réunissant l'ensemble des membres de la *consorterie*, pour l'exploitation et l'entretien des pâturages est mentionné. Ces documents consignent toutes les règles édictées¹⁵⁸. Les bêtes sont ainsi réunies en un seul troupeau confié aux bergers sous la surveillance des

¹⁵⁵ Nous employons à dessein le néologisme de Jack Goody pour désigner à la fois la compétence, le savoir, la maîtrise technique de l'écriture mais aussi tant le moyen de communication que la production de textes.

¹⁵⁶ Nous travaillons, par ailleurs, à la consignation de cette mémoire avec un projet de film pour en garder traces.

¹⁵⁷ Procureurs : autre dénomination pour désigner les gestionnaires de l'alpage.

Procureurs généraux : détenteurs du droit de surveillance sur les travaux devant être assurés par les procureurs verbaux (en fonction d'un tour de rôle « suivant l'usage », « dans l'ordre des numéros de fonds »). « Dépôt de règlement entre les Consorts de la Montagne de la Pendant » (24 octobre 1924), « Conventions entre les Consorts de la Montagne de la Flégère » (1^{er} avril 1861).

¹⁵⁸ Nombre de bêtes qui seront inalpées, quantité de lait requise par vache laitière sous peine d'indemnité, pesée du lait, entretien de l'alpage, de la « chavanne » (chalet d'alpage où le lait est travaillé pour fabriquer le fromage), des écuries, et répartition des charges comme des dividendes.

procureurs. Les bénéfiques comme les charges sont répartis au prorata du nombre de bêtes inalpées¹⁵⁹.

Sur l'ensemble des montagnes de la vallée, « *une quinzaine au moins* » (Couvert du Crest, 1993 : 125) à l'origine, certaines ont été totalement abandonnées. Elles l'ont été au départ en raison de la piètre qualité des pâturages, de leur manque d'« infrastructure » (chalets ou même simples abris rudimentaires pour les bergers), des difficultés d'accès liées aussi à des changements physiques et climatiques (glissements de terrain, mouvements des glaciers). Elles l'ont été ensuite par désintérêt. Alors qu'elles constituaient une extraordinaire richesse pour les agriculteurs, elles ont été négligées dès lors que d'autres activités économiques prenaient le pas sur le pastoralisme. Mais avec le développement des sports d'hiver, certains pâturages ont été convoités pour une tout autre utilisation. Ainsi, ces communautés ont été amenées à gérer d'autres affaires que pastorales et ont requis d'autres compétences pour ceux qui en avaient la charge. Confrontées à de nouveaux interlocuteurs, il a fallu négocier notamment avec les sociétés de remontées mécaniques. L'installation des infrastructures a généré d'autres bénéfiques et de fait suscité un regain d'intérêt. Enfin, plus récemment, ces alpages ont retrouvé grâce aux yeux de nombreux acteurs locaux prônant de nouveau les vertus du pastoralisme. Mais avant d'évoquer ce cheminement, nous souhaitons préciser ce que nous avons requis méthodologiquement afin de mettre en perspective l'évolution de telles pratiques communautaires.

« Ceci n'est pas une montagne »

C'est en fonction de la représentation de la montagne que nous distinguerons les différentes étapes de l'évolution. Non seulement d'une représentation endogène telle que nous l'avons définie comme étant synonyme de terres d'alpages et de *consorteries* mais aussi exogène de la montagne (celle qui intéresse les « étrangers ») qui va progressivement s'imposer sur le territoire, y compris pour les locaux. D'une part, cette représentation nous permet de circonscrire les temps forts dans les transformations qui s'opèrent avec le développement touristique de cette vallée. D'autre part, nous choisissons à dessein d'user de *la représentation* en tant que concept pluridisciplinaire pour sa richesse heuristique. En remontant aux sources (à l'origine de ces *consorteries* comme à celle du concept lui-même), c'est bien d'une représentation « collective » qu'il s'agit. Celle qui détermine une « réalité *sui generis* » avec les « caractères propres » d'une telle « société » (Durkheim, 2008). Chaque membre en partage les croyances, les valeurs et le sort comme nous l'avons souligné. Mais c'est aussi une représentation mentale et sociale qui « *est construite par et pour la pratique* » (Moscovici, 1976). Elle « *est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1991 : 36). Elle participe de l'identité du groupe, nourrit son appartenance, crée du lien social. « *Partager une idée, un langage, c'est aussi affirmer un lien social et une identité.* » (*Ibid.* : 51). Il ne s'agit pas seulement de penser une réalité ou de la refléter, elle lui donne sens et permet d'assurer une cohésion sociale.

Nous retiendrons également l'aspect dynamique de la représentation sociale. Elle n'est pas figée. Elle se construit à partir des interactions au sein de la communauté mais aussi de ses échanges avec d'autres groupes. Elle est donc amenée à évoluer. Elle l'est aussi en fonction des

¹⁵⁹ Par bénéfiques, il faut entendre beurre, fromage gras et maigre : gruyère et sérac.

luttent pour imposer la représentation dominante, pour prétendre « *naturellement au monopole de la définition légitime* » (Bourdieu, 1980 : 64). Ce concept enfin nous paraît opératoire car il est au cœur des processus de communication qui structurent les relations entre les individus de ces communautés. Les échanges présupposent le partage d'une même représentation qui dépasse le simple cadre du langage et renvoie à un certain nombre de normes sociales intégrées par les participants. Des normes qui ont nécessairement évolué avec le temps et avec la transformation qu'a subie la représentation de la/ de « leur » montagne mais qui, sous d'autres formes, sont toujours opérantes puisque ces assemblées demeurent. L'organisation d'une telle communauté passe nécessairement par un processus de représentation qui agit comme une médiation symbolique, « *les relations de communication sont organisées et structurées par des formes et des symboles inscrits dans des codes structurés par des conventions* » (Lamizet, Silem, 1997 : 475-476).

La représentation fonctionne de plus comme médiation institutionnelle avec sa logique politique. Non seulement elle permet à l'origine un principe d'organisation communautaire, d'autogestion où chacun à tour de rôle participe à la gestion de l'alpage, mais elle est devenue avec le temps une représentation institutionnelle. Au sein même de la communauté, dans sa forme de gestion associative, participative et démocratique, en désignant des représentants à qui est confiée la gestion. Mais aussi dans son rapport avec les différentes institutions locales, car s'il fallait à l'origine défendre des droits face aux autorités seigneuriales et ecclésiastiques, il faut plus tard les défendre face à d'autres instances. Une transformation qui n'est pas sans incidence sur l'organisation même de ces *consorteries*. Toujours fondées sur un principe d'autogestion mais d'une démocratie désormais représentative, la délégation de pouvoir se fait désormais en fonction de la capacité à manier la rhétorique et la symbolique politique au sens d'une connaissance du *champ*¹⁶⁰, de la familiarité avec les acteurs, les enjeux, les stratégies. La volonté de confier à ceux qui ont ou semblent en avoir la meilleure maîtrise est manifeste. Sans doute, cela correspond aussi au souhait de ne pas s'investir dans des tâches bénévoles qui requièrent non seulement des connaissances, un *capital culturel*, mais du temps mis à profit du collectif. Par ailleurs, l'*habitus* dicte un certain nombre de comportements, notamment la représentation ici (comme ailleurs !) se conjugue au masculin. L'indifférence, en apparence, des femmes aux *consorteries* ne saurait occulter le poids des traditions et celles de leurs représentations en milieu rural, agricole mais aussi montagnard. Seul l'homme était reconnu dans son métier d'agriculteur. Les femmes restaient dans l'ombre de par l'invisibilité, la sous-estimation et la non-reconnaissance de leurs activités. Un positionnement qui est resté longtemps inchangé, notamment quand les agriculteurs sont devenus guides et qui a grandement imprégné les mentalités montagnardes¹⁶¹. Ainsi, peu de femmes assistent aux assemblées, toutefois un changement est en train de s'opérer progressivement. Mais les comités de gestion sont exclusivement composés d'hommes. Les rares exceptions confirment la règle. Le plancher (aux vaches !) est aussi collant¹⁶².

¹⁶⁰ En référence au concept de Pierre Bourdieu.

¹⁶¹ Si les femmes ont accédé au monitorat de ski, au statut d'accompagnatrice en moyenne montagne, bien peu parviennent à celui fortement valorisé de guide de haute montagne. La profession est exclusivement masculine jusqu'en 1983, sur les 1500 professionnels aujourd'hui, elle compte 17 femmes. Les compétences physiques requises viennent légitimer le barrage et confortent en milieu montagnard le culte d'une masculinité virile, alimenté par les exploits en alpinisme.

¹⁶² Nous empruntons l'expression des Québécoises, synonyme de « plafond de verre », rendant complexe ou impossible l'accession des femmes aux postes de responsabilités.

Enfin parce que « *la communication et la représentation sont indissolublement liées l'une à l'autre. Toute situation d'échange symbolique est une forme de dialectique entre communication et représentation* » (Lamizet, Silem, *op. cit.* : 476). Non seulement parce que « *la représentation instaure l'espace social au sein duquel se déroulera la communication* » et que dans un tel cadre elle définit « *les codes et les conventions du symbolique* » (*Ibid.*) mais parce qu'elle dicte un « *agir communicationnel* » (Habermas, 1987). La représentation de la montagne, dans son assertion locale, à l'origine pour le moins, permet une situation de communication entre individus libres et égaux en droits. À relativiser toutefois puisque le nombre de fonds détenus diffère entre consorts et qu'il détermine en cas de vote, le nombre de voix. Les échanges visent à s'entendre sur une situation pratique, pour mettre en place des projets, mener à bien des actions, gérer au mieux le bien collectif dans l'intérêt de tous. Dans l'absolu, cet *agir communicationnel* est démocratique, la recherche de consensus est exempte de domination, même si dans la pratique, nous émettons quelques réserves sur la participation de l'ensemble des membres à l'*espace public* de ces microsociétés (Habermas, 1988). La communication, en tant qu'argumentation, négociation, permet de régir les différends quand il y a désaccord y compris sur la représentation. Toutefois avec l'évolution de ces communautés et celle du contexte dans lequel elle s'insère, la nature des interactions tout comme la place des participants est devenue plus complexe.

L'enjeu est de déceler les logiques qui sous-tendent la représentation et/ou la communication, celles qui sont au fondement d'un tel groupe social et de la culture qui lui est propre. Mais auparavant nous allons tenter de brosser le tableau de ces représentations. La description faite à grands traits mériterait de plus amples développements pour apporter force de détails et de nuances à l'évocation et à la succession de ces représentations.

Au commencement étaient les montagnes...

Nous retiendrons quatre temps forts dans l'évolution des représentations liées à la montagne. Le premier correspond à la visée très pragmatique de la paysannerie locale. En évoquant les origines, nous avons esquissé l'image et la symbolique qui leur sont liées. Ces terres sont nécessaires à la survie des hommes et requièrent une organisation collective pour non seulement en répartir équitablement l'usage et les ressources mais pour que cette exploitation soit pérenne. Le second correspond à la cohabitation de deux représentations, celle endogène des paysans et celle exogène, qui apparaît avec l'arrivée des premiers explorateurs puis des savants et des premiers touristes. Les glaciers et les hauts sommets inspirent la crainte des paysans et nourrissent de multiples superstitions. Ils appartiennent à un autre monde qu'à celui des hommes¹⁶³. Ils vont pourtant devenir le pôle d'attraction avec leur découverte et leur médiatisation par deux explorateurs anglais marquant ainsi le point de départ d'une autre représentation de la montagne¹⁶⁴. Elle se trouvera confortée par celle des scientifiques qui voient s'ouvrir un nouveau champ d'expérimentations¹⁶⁵. Et si deux représentations coexistent,

¹⁶³ La légende évoque le royaume enchanté d'une déesse blanche régnant au sommet du Mont-Blanc. Plus pragmatiquement, le cadastre en vigueur en 1860 ne répertorie ni les aiguilles des hautes parois rocheuses, ni les sommets enneigés et les glaciers.

¹⁶⁴ Leurs aventures seront rapportées dans diverses gazettes littéraires suisses et londoniennes.

¹⁶⁵ C'est à l'initiative d'Horace-Bénédict de Saussure (naturaliste genevois) que Jacques Balmat (chasseur et cristallier) et Michel Paccard (médecin et botaniste) tous deux chamoniards, réussissent la première ascension du Mont-Blanc ouvrant la voie à de multiples expériences scientifiques et à celle de l'alpinisme.

la lumière de ces savants face à l'obscurantisme des paysans aura tût fait de focaliser l'attention sur la seule, la « vraie », digne d'intérêt¹⁶⁶.

Ainsi la troisième phase correspond au glissement de l'une à l'autre ou de l'absorption de l'une par l'autre avec le développement du tourisme. Nous pouvons alors distinguer deux tempos : le premier plus ou moins lent qui correspond à une transformation progressive de l'organisation sociale qui en découle. Nombre de paysans se font guides pour accompagner les premiers touristes, mais cette activité estivale reste dans un premier temps marginal dans une économie locale encore centrée sur l'agropastoralisme¹⁶⁷. La haute montagne, progressivement apprivoisée et de plus en plus médiatisée, garde par ailleurs sa caractéristique de bien commun, et de bien propre, que les Chamoniards ont à cœur de défendre. Mais les alpinistes toujours plus nombreux, en quête d'exploits et de conquêtes, entendent imposer « *une autre vision de la montagne et de sa gestion* » (Debarbieux, 2001 : 57). Une vision qui trouvera d'autres résonances, notamment celle de l'État, fervent partisan du développement touristique et de l'aménagement de la montagne¹⁶⁸. Ainsi, le second tempo est plus rapide avec deux mouvements d'accélération, il correspond à une logique d'aménagement. Des premières infrastructures destinées à accueillir les touristes fortunés (grands hôtels essentiellement) au désenclavement de la vallée avec l'arrivée du chemin de fer, à la construction de celui conduisant à la Mer de Glace, la manne touristique devient de plus en centrale.

Synonyme de prospérité, le développement touristique sera au cœur des préoccupations. Les derniers bastions de résistance cèderont devant les promesses du progrès et de la modernité. Attirant de nouveaux investisseurs étrangers à la vallée, Chamonix se transforme et la population locale s'adapte aux changements et en tire profit. Les pâturages deviennent attractifs pour les pentes enneigées qu'ils offrent aux skieurs et les consorts ont à charge de négocier leur nouvelle utilisation. Ils génèrent pour les mieux situés des sources de revenus attractifs et ce d'autant plus qu'ils ne répondent plus à leur usage premier¹⁶⁹. Les consorts n'ont plus de bêtes à inalter. Le nombre de cultivateurs, en constante diminution au fil des années, est devenu dérisoire¹⁷⁰. La représentation des « montagnes » n'alimente plus qu'une vision passéiste au mieux destinée au folklore local et ne fait rêver que lorsqu'elle est colorée par la plume de romanciers¹⁷¹. Mais sonner le glas du pastoralisme n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Le constat écologique est sans appel. Le pâturage des troupeaux a une fonction d'entretien de la montagne, de maintien des paysages et de prévention des risques¹⁷².

¹⁶⁶ Celle qui donnera lieu d'ailleurs aux premières représentations graphiques (lithographies, peintures et premières photographies).

¹⁶⁷ Il est intéressant de constater, comme le souligne Bernard Debarbieux, que l'organisation de la corporation de guides se fait précisément selon le même schéma que celle des montagnes d'alpages. « *L'égalité d'accès et de revenus, assez effective pour les pâturages et les forêts, est aussi garantie par les statuts de la Compagnie* » (2001 : 33).

¹⁶⁸ L'interventionnisme se traduit tout d'abord par la politique forestière, sous prétexte d'abus, le conservateur des Eaux et Forêts sera autorisé à interdire le pâturage des chèvres. Les Chamoniards, par la voix du conseil municipal, cherchent à s'opposer : « *Quel que soit le désir qu'a la commune de voir prospérer ses forêts, elle ne peut voir d'une manière satisfaisante qu'on veuille à tout prix enlever le pain de ses enfants par l'extinction des pâturages au profit des forêts* » (cité par B. Debarbieux, 2001 : 62). Mais sur ce conflit comme dans d'autres, l'administration aura gain de cause.

¹⁶⁹ Installation de remontées mécaniques mais aussi de buvettes, restaurants d'altitude, refuges.

¹⁷⁰ 90 % en 1890, 30 % en 1936, ils représentent 0,3 % au dernier recensement (2008).

¹⁷¹ Notamment celle de Roger Frison Roche, grand alpiniste, explorateur et romancier qui dépeint fort joliment ces alpages et filme dans *Premier de cordée* (adaptation pour le cinéma du roman du même nom en 1944) une scène rituelle de combat des « reines » (vaches qui en sortent victorieuses) dans l'un de ces alpages.

¹⁷² Essentiellement, dans ce cadre, avalanches et glissements de terrain.

Son abandon a notamment engendré l’envahissement d’une flore indésirable au détriment de la biodiversité et des projets de reconquête de ces espaces ont vu le jour. Conduits par la Société d’Économie Alpestre de la Haute-Savoie, ils ont fait l’objet d’une vaste concertation permettant de fédérer la pluralité des acteurs locaux¹⁷³.

Des expériences ont été menées avec la venue d’autres troupeaux venus du Sud de la France, certaines depuis reconduites d’année en année afin de donner une seconde vie à ces espaces pastoraux. Elles ont fait naître une nouvelle représentation, ou renaître, éveillant les consciences sur la nécessité de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine pastoral. Une évolution qui interroge le rapport de l’homme à son environnement et qui contraint à porter un autre regard sur la montagne, les montagnes. De tels projets s’inscrivent enfin dans la politique locale, axée désormais sur le « développement durable », le tourisme « de demain », l’offre « écotouristique »¹⁷⁴. Si Chamonix a tardé, sans doute en raison d’une économie touristique particulièrement voire trop florissante, et à l’immuabilité de son Mont-Blanc, elle doit aujourd’hui réfléchir à celle de demain¹⁷⁵. Politique qui par ailleurs prône son attachement à l’histoire et aux traditions avec un peu plus d’insistance aujourd’hui.

Mais au-delà de ces représentations, pour comprendre les *consorteries*, il faut tenir compte d’un autre substrat déterminant : celui de la filiation. Nous avons déjà souligné la particularité de ce patrimoine qui se transmet de génération en génération et qui en raison de règles explicites à ces communautés n’est pas cessible, si ce n’est à un autre consort. Il ne suffit pas toutefois de naître pour être. C’est en partant d’un tel postulat que nous chercherons à percevoir ce qu’il faut entendre par la qualité de consort. En interrogeant ce titre, nous questionnerons enfin le positionnement du chercheur qui nécessairement doit le détenir pour prétendre à l’observation.

Des règles de l’appartenance à la position d’observateur

« *T’es le fils de qui ?* »¹⁷⁶

Cette interrogation qui sonne comme un préalable requis à l’adoubement de tout nouvel arrivant, contient en soi la condition majeure pour prétendre appartenir à la communauté. Il faut en effet être « le fils de », en d’autres termes s’inscrire dans une lignée familiale. Certains noms typiquement chamoniards font office de sésame, encore faut-il préciser la descendance. Pour les autres, dont la résonance est moins familière, il convient de bien préciser la légitimité de la filiation. Et au-delà du questionnement oral, il faut apporter les preuves de la succession ou de la donation et le numéro de/des fonds détenus pour faire sa véritable entrée au sein de la consorterie. Le patrimoine répond à sa définition première d’un bien hérité du père. Mais être

¹⁷³ Les propriétaires consorts, déjà fédérés en Association Foncière Pastorale avec la commune de Chamonix, société des remontées mécaniques, forestiers, chasseurs, environnementalistes...

¹⁷⁴ Nous reprenons volontairement les termes utilisés par la municipalité et ses partenaires lors des « *Rencontres du tourisme de demain. Comment les lieux touristiques se racontent et s’inventent. Marketing territorial et nouveaux projets.* » Édition 2012.

¹⁷⁵ Notons que ce caractère d’immuabilité est mis à mal aujourd’hui avec le réchauffement climatique, dont les conséquences sont palpables à l’échelle de la vallée. La fonte des glaciers et l’effondrement de certaines parois rocheuses (dont celui des mythiques Drus, sommet culminant à 3 754 m) en attestent.

¹⁷⁶ La question « *T’es la fille de qui ?* » est plus rarement posée, en raison du moindre nombre de femmes mais sans doute aussi est-ce une résultante d’une longue tradition de la priorité aux fils dans la reconnaissance du lignage. Qui plus est, pendant longtemps, les filles n’ont pu prétendre à ces fonds, ce qui n’est pas sans laisser de traces aujourd’hui.

membre, ce n'est pas seulement faire preuve de l'authenticité de sa filiation, en respecter les principes inhérents et intérioriser les règles. « Être membre, c'est être prévisible » (Birdwhistell cité par Winkin, 2001 : 14), autrement dit se conformer aux usages de la consorterie, en accepter les codes culturels.

Nous avons vu à quels droits et quels devoirs s'engageaient jadis les agriculteurs. Le tour de rôle n'est plus de mise et l'évolution de ces alpages a conduit à une nouvelle organisation. L'administration est, depuis la fin des « procureurs », désormais confiée à un comité qui élit un bureau (avec président, trésorier et secrétaire) chargé d'en assurer la bonne gestion. En fonction des personnalités à la tête de ces montagnes, on oscille encore entre la figure d'un *pater familias* qui gère le bien comme celui d'une famille avec plus ou moins d'autorité dans son rôle de patriarche, ou celle plus contemporaine de gestionnaire associatif qui partage son pouvoir avec les autres membres du bureau et du comité et sait mettre à profit les compétences de chacun. Et quelle que soit l'équipe qui a en charge l'administration, elle exerce son pouvoir en rendant compte de ses actes aux assemblées et en requérant leur aval quand il s'agit de prendre des décisions.

La communication occupe de fait un rôle déterminant tant pour le partage d'informations que pour déterminer les projets, les actions à mettre en œuvre. Elle permet, sur la base d'un principe démocratique, de conduire les affaires de la communauté. Mais si le consort use de son droit de vote, une majorité étant requise pour les décisions importantes, la démocratie s'exerce avant tout sur le principe de la représentation. Qui ne dit mot consent, un adage en vigueur dans les assemblées. Le silence a valeur de message (Watzlawick, Beavin, Jackson, 1972). L'analogie avec l'orchestre proposée par les chercheurs de l'école de Palo Alto prend ici tout son sens. La communication devient une production collective du groupe sous la houlette du président, chef d'orchestre. Et si le langage (notamment des expressions locales caractéristiques) est un code commun à la communauté, le langage silencieux la fédère (Hall, 1984). Mais au-delà de l'axiome de l'impossibilité à ne pas communiquer, et de la conformité aux comportements requis, ou plus précisément adéquats, on peut également s'interroger sur la nature de ce silence. Il ne s'agit pas de définir l'acquiescement comme une condition de la participation. Sans aller jusqu'à évoquer l'opposition, une quête d'informations complémentaires n'est pas toujours bien perçue au sein des assemblées¹⁷⁷. Le droit de regard légitime des mandants sur leurs mandataires peut rapidement être associé à un début de contestation.

Dès lors que le principe de délégation a été adopté, il est d'usage de laisser les représentants mener le jeu. Ils ont été accrédités dans leur droit à parler et agir au nom des autres consorts. D'autre part, la maîtrise de la prise de parole en public conjuguée à différents savoirs requis, connaissances techniques, administratives, institutionnelles peuvent aussi condamner au silence les plus démunis. Et quand bien même ils prendraient la parole, leur maladresse, précisément par méconnaissance du sujet ou de la rhétorique *ad hoc*, peut par la sanction implicite ou explicite de l'assemblée, les contraindre à le garder ultérieurement. L'évolution de ces microsociétés reflète des problématiques de représentation qui dépassent le cadre des *consorteries* pour s'inscrire dans un *champ politique*¹⁷⁸. Et si nous avons fait référence au

¹⁷⁷ Celui qui ne partage pas nécessairement les propositions, qui a une autre lecture des faits, ne s'inscrit pas dans la même dynamique de projet, demande plus de précisions sur la gestion, peut rapidement être perçu comme un trublion.

¹⁷⁸ Nous renvoyons bien sûr aux travaux de Pierre Bourdieu mais aussi à ceux de la sociologie politique (Daniel Gaxie, Philippe Braud, Philippe Garraud...).

culturalisme américain, nous ne cherchons pas à déterminer des typologies de comportements pour définir une culture propre à ces *consorteries*. Il y a dans le rituel de ces assemblées et dans les codes qui régissent la prise de parole, une dimension symbolique constitutive de la représentation – de la mise en scène – de la délégation. « L'efficacité symbolique des mots ne s'exerce jamais que dans la mesure où celui qui la subit reconnaît celui qui l'exerce comme fondé à l'exercer ou, ce qui revient au même, s'oublie et s'ignore, en s'y soumettant, comme ayant contribué, par la reconnaissance qu'il lui accorde, à la fonder » (Bourdieu, 1991 : 119).

Question de regard

La position de l'observatrice est, dans ce cadre, singulière. Elle ne peut simplement être assimilée à celle d'une observation participante puisqu'il ne s'agit pas seulement de s'intégrer au groupe en se faisant oublier, en cherchant à se fondre dans le groupe pour en être acceptée. Elle en diffère car elle présuppose d'avoir les préalables requis (filiation et partage de l'identité sociale et culturelle) pour pouvoir participer à ces assemblées mais aussi pour être au cœur des processus décisionnaires, il faut faire partie des comités constitués. Il faut **en être** et **en devenir acteur** pour prétendre observer du « dedans ». La posture méthodologique est acrobatique car elle est doublement réflexive. Elle l'est dans la nécessité de décentrer le regard, d'observer avec des « yeux neufs » lesdites communautés et sa propre pratique d'acteur comme de chercheur. Tout travail d'immersion ethnographique suppose la mise en œuvre de « stratégies de décalage » (Winkin, 2001 : 164), mais le travail d'objectivation est plus complexe.

L'identité sexuée nous apparaît comme un avantage. Elle est au sein de ces *consorteries*, éminemment masculines, un facteur d'*imprévisibilité*¹⁷⁹ car la tradition patriarcale du lignage familial a véritablement innervé des pratiques et les coutumes se présentent comme fort résistantes au changement. Et si cela suppose de conquérir sa place, elle permet une distanciation car précisément l'un des leurs est « autre », « différent ». Et s'il faut plus que jamais faire preuve de son appartenance et dévoiler ses capacités à, pour non seulement intégrer mais participer, elle facilite, nous semble-t-il, le passage de l'état d'une donnée intérieure à une réalité extérieure. Nous n'irons pas jusqu'à la présenter comme un gage d'objectivité ! Celle-ci requiert bien davantage et nous espérons que l'*habitus scientifique* l'aura ici permise. Il ne s'agit pas de tomber de Charybde en Scylla : prôner l'esprit critique et la vigilance pour ne pas se faire porte-parole ou idéologue de la communauté, et tout à coup ériger en vertu heuristique, celle d'une appartenance sexuée. De plus, nous n'avons pas prétention à devenir le chantre de « minorités silencieuses » même si nous ne cachons pas notre volonté de voir les choses évoluer. Nous œuvrons du reste en ce sens par notre participation. Mais la réflexivité est d'autant plus périlleuse quand l'objet de la réflexion est expérience de soi. Et le mécanisme d'introspection renvoie inévitablement à un questionnement quant à la nature de l'engagement, à ce qui sous-tend l'action et à celui de la relation aux membres de la communauté étudiée. Et si le rapport narcissique du sujet à l'objet n'est d'aucun intérêt, la question de « qui » regarde ne peut être occultée (Laplantine, 2011). Elle se double ici d'une autre interrogation car le positionnement est de fait « militant », les actions engagées se faisant

¹⁷⁹ Imprévisibilité, dont nous pouvons souligner, non sans humour, qu'elle effraie généralement les assemblées masculines. Présentée communément comme un trait typiquement féminin, elle vient conforter le machisme qui se pose en garant d'une maîtrise, elle, toute prévisible ! Le terme, ici, est utilisé en résonance à celui de la prévisibilité des membres évoquée précédemment (Ray Birdwhistell).

au nom de la communauté, pour les causes qu'elle défend, sans qu'il soit pour autant question de défendre la bannière d'une identité avec une nostalgie implicite ou explicite.

Il faut de plus préciser que la participation aux *consorteries* a précédé l'intentionnalité d'observation. Elle s'est faite en tant que membre « naïf » puis dans la prise de responsabilités en tant qu'acteur. C'est l'opportunité du statut de membre puis de membre actif qui a conduit la chercheuse à vouloir aller au-delà de la simple participation. Le positionnement en tant que chercheuse n'a pas été dévoilé et il ne peut l'être sans précisément changer les rapports dans les interactions. En être c'est partager et non adopter une position en surplomb, dont il est aisé d'imaginer, conjuguée à celle de l'identité sexuée, ce qu'elle engendre comme réflexes de défense et de résistance. Mais l'observation, dès lors qu'elle est dévoilée, peut être perçue comme une trahison et les membres peuvent en réfuter son caractère spéculaire. Cela renvoie inévitablement à un problème d'éthique qui, dans la recherche en sciences humaines, et notamment en anthropologie n'est pas spécifique à cette contribution. Il importe néanmoins de relativiser l'impact du « dévoilement » des dites communautés et de souligner l'intérêt de le partager. Elles posent en effet des questionnements sur les modalités de démocratie participative et représentative et sur l'évolution de ces communautés, qui vont au-delà du simple cadre de cette étude.

Nous postulons de plus que le caractère introspectif de la démarche, « connais-toi toi-même » en tant que consort, qui interroge dans une visée critique, au sens noble du terme, l'organisation sociale de sa communauté d'appartenance, et son mode de fonctionnement peut favoriser sa pérennité. Si la démarche ne correspond pas à une demande, à un dispositif tel qu'il est mis en place dans une recherche-action, gageons que le fait de donner à voir, permet de porter un autre regard, celui « qui introduit le trouble dans ce qui est regardé » (Laplantine, 2011 : 118). Et ce d'autant plus à un moment où la question de ce patrimoine et de sa patrimonialisation ouvre sur de nouvelles perspectives. Nous postulons par ailleurs qu'action et savoir peuvent se nourrir réciproquement. Enfin, mieux voir, c'est peut-être aussi prévoir et l'enjeu aujourd'hui nous paraît de taille. En ressurgissant avec plus d'acuité que jamais, la question du pastoralisme pose celle du rapport d'équilibre entre les hommes, les animaux et les territoires. Son universalisme dépasse le cadre du local et le développement économique-touristique ne peut désormais en faire fi ici, comme ailleurs.

Références

- Bessat H., Germi C., 1992, *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*, Grenoble, Éd. ELLUG, 280 p.
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Éd. Fayard, 244 p, 1991.
- 1980, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de la région », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 35, pp.63-69.
- Couvert du Crest R., 1993, *Une vallée insolite Chamonix, le Mont-Blanc, la Savoie*, Chamonix, Éditions du Léopard-Esopé, 294 p.
- Debarbieux B., 2001, *Chamonix Mont-Blanc 1860-2000. Les coulisses de l'aménagement*, Chamonix, Edimontagne, 207 p.

- Durkheim É., 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige Grands textes, 647 p, 2008.
- Jodelet D., 1991, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie », pp. 360-365, in : Moscovici S., dir, *Psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Goody J., 1979, *La raison graphique*, Paris, Éd. de Minuit, 272 p.
- Habermas J., 2001, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Éd. Fayard, 480 p.
- 1988, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éd. Payot, 324 p.
- Hall Edward T., 1959, *Le langage silencieux*, Paris, Éd. Le Seuil, 237 p, 1984.
- Lamizet B., Silhem A., 1997, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'Information et de la communication*, Paris, Éd. Ellipses, 590 p.
- Laplantine F., 2001, *L'anthropologie*, Paris, Éd. Payot & Rivages, 258 p.
- 2011, *La description ethnographique*, Paris, A. Colin, 127 p.
- Moscovici P., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France, 506 p. 1976.
- Mouthon F., 2007, « Du quartier à la vallée : quels cadres pour la gestion des monts dans les Alpes médiévales ? », pp.161-177, in : Charbonnier P., Couturier P., Follain *et al.*, dirs, *Les espaces collectifs dans les campagnes XI^e-XXI^e siècle*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal.
- Watzlawick P., Beavin Janet H., Jackson Don D., 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Éd. Le Seuil, 285 p.
- Winkin Y., 1996, *Anthropologie de la communication*, De Boeck Université, Éd. Le Seuil, 239 p, 2001.

Montagnes d'alpages et consorceries au pied du Mont-Blanc : Un patrimoine en devenir...

Catherine Benzoni Grosset

Résumé

Comment des terres pastorales collectives peuvent-elles perdurer face aux enjeux d'un développement territorial axé sur le tourisme ? Quelles en sont les conséquences sur les modalités de gestion participative des communautés qui les détiennent ? C'est à partir d'une lecture analytique des représentations sociales liées au cadre contextuel et aux logiques qui les sous-tendent que nous tenterons d'éclairer l'évolution et l'adaptation d'un tel patrimoine. Dans une approche anthropologique, avec la singularité d'une posture méthodologique qui impose d'appartenir aux dites communautés pour les étudier, nous proposons d'appréhender la particularité de ce patrimoine pour mieux en saisir les transformations opérées et questionner les nouveaux défis.

Mots-clés : terres communautaires d'alpages, patrimoine, autogestion, communication, développement touristique.

Abstract

How can collective pastoral land endure against the stakes of a territorial development centred on tourism? What are the consequences on the way the communities that own them participatively manage them? Using an analytical reading of the social representations linked to the contextual framework and to its underlying principles, we will attempt to shed light on the evolution and the adaptation of such a patrimony. Using an anthropological approach – with the unique methodological position that requires to be part of these communities to be able to study them - we endeavour to grasp the particularity of this patrimony to better understand the transformations it underwent and to question the new challenges.

Keywords: high mountain pastures community lands, patrimony, self management, communication, touristic development.

ملخص

كيف يمكن للأراضي الرعوية الجماعية البقاء في سياق قضايا التنمية الإقليمية القائمة على السياحة وما تفرضه من تحديات ورهانات؟

ماهي الآثار أو النتائج المترتبة على أساليب الإدارة بالمشاركة للمجتمعات المحلية التي تعمل بها؟ من خلال القراءة التحليلية للتمثيل الاجتماعي المرتبط بالإطار الموضوعي وبللمنطق، سنحاول إلقاء الضوء على التطور والتكيف مع هذا التراث.

وفي ضوء نهج انثروبولوجي وموقف فريد، يفرض الإنتماء إلى المجتمعات قيد الدراسة، نقترح فهم السمة الخاصة بهذا التراث لزيادة فهم التغييرات أو التحولات التي تم إجراؤها والتساؤل حول التحديات الجديدة.

**PARTICIPATION CITOYENNE, COMMUNICATION
ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT**

ATTÉNUER LES DISPARITÉS RÉGIONALES, QUELS MÉCANISMES POUR RÉUSSIR ?

SYRINE BEN SLYMEN

Doctorante en sciences de l'information et de la communication
Centre de recherche sur les médiations
Université de Lorraine
Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis
syrinebenslymen@yahoo.fr

Le développement régional est sans aucun doute un des défis majeurs à relever en cette période de transition démocratique en Tunisie. L'injustice territoriale entre les régions est l'expression frappante de l'échec relatif des tentatives de développement mises en place sous l'ancien régime. Durant des années, le déséquilibre et les disparités entre les différentes régions n'a pas arrêté de s'amplifier, nous nous proposons d'évaluer la politique de développement adoptée afin de désenclaver les zones les plus fragiles et menacées et ainsi relever le degré de corrélation entre les différentes approches d'intelligence territoriale et les particularités culturelles de chaque région, ce qui nous permettra de proposer une étude comparative entre ce qui se faisait et ce qui se met en place actuellement. Pour relever ce défi les pouvoirs publics sont amenés à reconsidérer leurs stratégies de communication ainsi la mise en place d'une intelligence territoriale est-elle tributaire de l'établissement de différents contacts directs et de communication ciblée avec divers acteurs locaux à savoirs les autorités locales, les chefs d'entreprises toutes spécialités confondues, les universitaires, les scientifiques, les bureaux de formation, ainsi que les représentants de la société civile. La coopération entre ces différentes parties est primordiale pour assurer le développement des zones fragiles et menacées. Afin de couronner de succès les diverses actions de développement, une réelle prise en considération des spécificités culturelles, des richesses patrimoniales locales et des atouts de chaque région est de vigueur, cela permettra aux populations dans ces zones de devenir acteurs de leur développement. Ces acteurs sont avant tout des citoyens tunisiens nonobstant leurs appartenances régionales, leurs idéologies, leurs pratiques ou leurs sensibilités intellectuelles qu'ils veulent sauvegarder voire renforcer. En cheminement vers une démocratie, il leur faut mettre de côté les discordes et les luttes contre-productives qui caractérisent aussi cette période. Unir les forces dans une démarche participative pour limiter le déséquilibre et les disparités interrégionales passe par la mise en œuvre et l'adoption de stratégies de valorisation des zones fragiles et menacées en faisant intervenir différentes formes de communication. Parler d'une mise en place de l'intelligence territoriale dans ces régions nécessite une prise en considération préalable des spécificités culturelles régionales afin de trouver un équilibre entre les besoins réels, les revendications exprimées et les stratégies de valorisation à adopter. Ainsi s'interroger sur les fondements de l'interaction entre les différentes parties prenantes dans une démarche de développement devient essentiel.

Ayant entamé une phase d'observation au sein des offices de développement régionaux comme le Commissariat Général de Développement Régional ou encore l'Office de Développement du Sud relevant du ministère du Développement et de la planification, nous nous proposons d'articuler un ensemble de faits observés en une image cohérente donnant une représentation

spécifique des événements. Ainsi dans une première partie, nous nous pencherons sur le concept même de développement régional afin d'en éclairer les contours ; dans une seconde partie, nous définirons les objectifs du développement en Tunisie et on s'attachera à décrire le désajustement progressivement apparu entre un développement régional contraint de se renouveler en raison du contexte économique et le maintien de routines institutionnelles héritées de l'activité de planification. Dans une troisième partie, nous analyserons les principaux changements institutionnels à opérer et les mécanismes qui peuvent appuyer un nouveau développement régional.

Le développement régional

Les principes du développement sont essentiellement la directionnalité (la finalité), la continuité (le processus ininterrompu), la cumulativité (l'effet cumulatif) et l'irréversibilité (l'impossible retour à un stade antérieur). À partir de tous ces principes, le développement apparaît comme un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise » (Trembley, 1999 : 7). Cette image du développement nous donne une idée beaucoup plus claire sur ses origines, il apparaît ainsi irréversible et inévitable. Certains auteurs, comme Gilbert Rist (1996) trouvent que le concept de développement relève de la croyance alors que d'autres trouvent que c'est un concept qui relève de l'idéologie (Latouche, 1990) ou encore de la théorie économique. Ainsi, la notion de développement recouvre-t-elle de multiples dimensions que ce soient théoriques ou même idéologiques. Selon Hanene Abichou (2009 : 38) : « le développement est l'action de dérouler, de déployer, de donner sa pleine ampleur à quelque chose qui été jusqu'à présent en stagnation. Il se définit comme un processus d'expansion de l'ensemble de l'économie entraînant une amélioration des conditions de vie de la population. C'est une notion relative qui ne prend sens que dans la comparaison par rapport à une situation initiale ou par rapport à d'autres pays. Au-delà de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est souvent interprété comme « un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme ». Selon cette définition ainsi que celles d'autres auteurs comme Bernard Vachon (1993), le développement est un processus au service de l'être humain, il ne peut pas se baser uniquement sur des valeurs économiques et sa mise en place suppose la prise en compte d'autres valeurs.

Une autre approche du développement est celle du « développement local » qui découle de l'approche du développement endogène. Cette approche est fondée sur plusieurs notions comme celle du développement économique mis au point par la population locale qui vise la revitalisation des communautés locales et l'amélioration de leurs conditions de vie. Au-delà du développement économique, il y a aussi le développement communautaire fondé sur les solidarités et les initiatives au niveau de la communauté locale avec une vision sociale et globale du développement. Selon A-M Lasda (2002, *in* Abichou, 2009 : 44) : « La notion de développement local a trois composantes clairement identifiées :

- une composante culturelle : c'est la solidarité comme réponse à une agression extérieure. Face à une menace de déclin, de marginalisation, d'exploitation, d'expulsion, de disparition, la population locale s'organise pour réagir et par là elle invente même des modes originaux de communication et d'échanges interpersonnels ;

- une composante économique : c'est la reconquête de l'outil de travail, la réappropriation et l'exploitation des richesses locales. La population locale menacée d'appauvrissement se met à créer collectivement ;
- une composante territoriale : c'est la référence à un espace consacré pour l'essentiel aux activités agricoles et non agricoles, et à un mode particulier d'utilisation de l'espace et de la vie sociale ».

Ainsi, la mise en place du développement local repose-t-elle sur des notions comme la solidarité qui suppose une participation démocratique au niveau de la région afin de reconquérir les richesses locales et ce selon un mode particulier d'exploitation de l'espace et de la vie sociale.

Pour Bernard Pecqueur (1991), le développement local suppose une transaction de proximité entre des hommes et leurs ressources. Cette transaction se situe à divers niveaux :

- la régulation politique, qui envisage le développement local sous l'angle de la décentralisation et des politiques d'emploi, puis des valeurs de la concertation et de la démocratie ;
- la planification économique et la création de ressources qui la circonscrit sur un territoire géographique qui fait lien entre des acteurs, des secteurs industriels et une économie régionale ;
- l'intervention sociologique, qui considère le développement local comme un système d'action et de création institutionnelle, voire d'identités communautaires faisant appel à une économie solidaire sur un milieu support.

Le développement est donc un processus endogène et cumulatif de progrès et de productivité permettant à un grand nombre de citoyens de dépasser une situation de précarité et de vulnérabilité. Il ne s'improvise pas, c'est un processus laborieux. Après ce survol théorique de la notion de développement nous essayerons de voir quels étaient les mécanismes mis en place, les raisons de leur échec, les stratégies actuelles, ainsi que les modifications futures à entreprendre. Tout cela à travers notre recherche théorique et les observations réalisées au sein des offices de développement régionaux relevant du ministère du Développement et de la planification.

Histoire du développement en Tunisie

Les politiques de développement adoptées durant des décennies visant à réduire les disparités et les déséquilibres entre les différentes régions ont connu un véritable échec et nous ne pouvons que constater la persistance et même l'accentuation des disparités ce qui place les responsables actuels du développement régional devant un véritable défi. Le schéma actuel d'appui aux régions devrait être mis en place en évitant de reproduire les erreurs du passé et parmi les objectifs premiers on devrait trouver l'amélioration des conditions de vie dans les milieux ruraux c'est-à-dire l'éradication des logements insalubres, l'emploi des chômeurs dans les chantiers dans le but de leur créer une source de revenu ainsi que la conservation des ressources naturelles de ces milieux ruraux ; évidemment, la population locale n'était pas concertée pour toutes ces actions qui étaient décidées et exécutées par les directions centrales de l'État.

L'approche des réformes de structure de l'époque Ben Salah

Durant les années 60 communément appelée l'époque Ben Salah, l'approche tunisienne en matière de développement était fondée essentiellement sur « les pôles de croissance » à savoir la création de plusieurs unités industrielles dans les régions de l'intérieur afin d'induire des activités économiques annexes, communément appelée « les industries industrialisantes » (Ayari 2011 : 6) plusieurs usines ont été implantés dans les zones rurales les plus défavorisées (Kasserine, Gabes, Béja...) cette stratégie avait pour but la mise en place d'une dynamique économique dans ces régions ainsi que l'instauration d'un développement rural intégré. Au-delà des industries industrialisantes les différentes réformes appliquées à cette époque englobaient la modernisation de l'agriculture traditionnelle en mettant en place le système coopératif. Mais cette politique, qui avait pour objectif premier de combattre le sous-développement multiforme dans cette Tunisie rurale, de promouvoir une agriculture tunisienne moderne et de soutenir l'industrialisation dans ces régions, n'a pas permis d'atteindre les résultats attendus car les unités industrielles sont restées peu intégrées et la modernisation de l'agriculture a détruit l'économie rurale (Moudoud, 1985).

Le désengagement de l'État de l'époque Nouria

Les années 70 ont vu la mise en place d'une toute autre politique de développement avec l'arrivée de Hédi Nouria à la tête du gouvernement et avec lui une politique économique qui implique le désengagement de l'État de différents secteurs que ce soit les pôles de croissance ou la modernisation de l'agriculture à travers le système coopératif ainsi qu'une incitation à la décentralisation industrielle avec la création de fonds d'aide à l'implantation de petites et moyennes entreprises dans les régions de l'intérieur sans oublier le programme de développement rural visant l'amélioration des conditions de vie, la création d'emplois ce qui limitera l'exode vers les zones du littoral. Malheureusement, le fossé se creusait de plus en plus entre les régions car l'industrialisation a touché essentiellement le grand Tunis et les régions côtières et l'exode rural s'est amplifié. En effet, ces régions représentaient une concentration des activités économiques industrielle, commerciale, administrative ou touristique, à travers une infrastructure qui dépasse la moyenne nationale. Les différentes régions de l'intérieur étaient ainsi de plus en plus dépendantes de la capitale et des régions côtières. L'échec de la lutte pour l'éradication de la pauvreté régionale et l'absence d'une politique d'aménagement du territoire concertée et efficiente ainsi que l'absence de vision, de planification et de programmation en matière de développement régional et la mal-gouvernance régionale et locale sont selon Chadly Ayari (2011) les raisons principales de l'échec de cette politique de développement.

La mise en place d'un projet de développement destiné aux régions du centre de la Tunisie

La fin des années 70 a connu une toute autre approche du développement ; pour la première fois, il va y avoir un développement régional intégré et décentralisé avec la création en 1978 de l'Office de développement de la Tunisie centrale (ODTC) placé à l'époque sous la tutelle du ministère de l'Agriculture mais disposant d'une autonomie de financement avec une échelle d'intervention limitée aux cinq gouvernorats du centre (Kasserine, Sidi Bouzid, Seliana, Gafsa et Kairouan) et un type d'intervention touchant à tous les secteurs : urbain, industriel, agricole et rural. La mission de l'office était de préparer un programme de développement intégré pour

la Tunisie centrale dans le cadre de la préparation du VI^{ème} plan tunisien, mais ce programme a été clairement rejeté par le ministère du Plan de l'époque qui voulait conserver la centralisation du pouvoir de décision en qualifiant le projet de prématuré. Nous nous demandons de ce fait quelles étaient les intentions réelles du gouvernement en créant l'ODTC ; était-ce la mise en place d'un véritable plan de développement intégré pour le centre de la Tunisie ou juste gagner du temps et calmer les réclamations populaires de l'époque, d'autant plus que pendant que l'ODTC préparait ses propositions pour le centre de la Tunisie, le ministère du Plan travaillait sur la création du Commissariat Général de développement régional (CGDR). Ainsi en 1981 ce CGDR avait-il pour principale mission d'aider les gouvernorats du nord-ouest du centre-ouest et du sud dans la conception de leurs plans régionaux, les différentes décisions concernant ces régions sont prises à Tunis car le rôle des bureaux régionaux est limité à la collecte des données.

Le présent du développement régional en Tunisie et les objectifs de l'approche nationale de développement

L'approche nationale de développement a été modifiée et ses objectifs ont été redéfinis pour l'atteinte d'un développement plus harmonieux du pays, assurant la réduction des disparités et inégalités régionales. Elle se base essentiellement sur une mobilisation des ressources naturelles et humaines avec une prise en compte des dimensions sociale, économique et environnementale. Plusieurs objectifs ont été définis pour mettre en place la nouvelle approche de développement en Tunisie.

Le développement des ressources humaines

Le programme de développement des ressources humaines comprend plusieurs axes comme l'enseignement avec la scolarisation obligatoire des jeunes, les formations professionnelles et même la scolarisation des adultes, cela est appuyé par le rapprochement des équipements éducatifs, la consolidation du nombre d'établissements scolaires dans les régions, la décentralisation des pôles universitaires. Étant le premier vecteur du progrès social, l'emploi fait partie des préoccupations majeures de cette nouvelle approche de développement vu qu'il assure l'autonomie et l'épanouissement des individus, c'est aussi une condition de vitalité pour la région. Des actions d'intensification et de diversification dans le secteur de l'agriculture sont prévus et l'intégration des zones favorisées des plaines avec les zones les moins favorisées des montagnes afin d'augmenter les chances d'emploi dans les zones rurales, l'emploi est aussi créé dans les autres secteurs que ce soit les industries rattachées à l'agriculture ou les services. La création d'emploi pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur fait aussi partie des objectifs prioritaires. L'élévation du niveau de compétence humaine étant un facteur essentiel pour assurer la performance et la compétitivité de la région cela explique la définition de ces objectifs.

La préservation et la mobilisation des ressources naturelles

La préservation et la mobilisation des ressources naturelles concernent essentiellement les ressources hydrauliques, les terres et l'écosystème. Les objectifs fixés tournent autour de la mobilisation des ressources en eau pour les différents usages à savoir : la maîtrise, la gestion rationnelle ainsi que la protection avec une lutte contre la sédimentation et la pollution. L'objectif de mobilisation de la terre passe par l'utilisation des sols en fonction de leurs

aptitudes, ainsi des cartes régionales de vocations sont établies. La protection des sols contre l'érosion et la mise au point de systèmes de production qui entretiennent et améliorent la fertilité des terres. Une lutte contre le morcellement des terres est engagée avec l'aménagement foncier. Les programmes de développement mis en place ont aussi pour objectif la préservation de l'écosystème avec une limitation de la pression sur les ressources forestières ainsi que le reboisement de certaines zones.

Le développement de l'infrastructure

Une approche évolutive et globale est adoptée pour assurer le développement de l'infrastructure dans toutes les régions de la Tunisie ; cela passe essentiellement par la construction des autoroutes, des routes et même l'aménagement des pistes agricoles ce qui améliore les conditions de vie dans les zones rurales, et facilite l'accès aux régions améliorant ainsi les perspectives d'évolution futures avec l'augmentation des chances d'investissement. L'électrification des zones rurales et l'amélioration du taux de desserte en eau potable fait aussi partie des objectifs fixés. Pour assurer l'intégration fonctionnelle des zones rurales une amélioration du réseau de communication est de mise. Différents établissements de service public doivent être mis en place ou réaménagés dans certaines régions (centre de santé de base, hôpitaux régionaux).

Le développement institutionnel et la participation de groupes cibles

Même si le rôle prépondérant du développement régional revient aux services publics, cela ne peut être qu'une responsabilité partagée entre divers acteurs, ainsi agir dans le cadre d'une complémentarité locale et régionale, assurer une coordination entre les différentes institutions d'intervention, ainsi qu'un certain niveau de décentralisation de l'administration, font partie des objectifs de l'approche de développement mise en place, car cela garantit la participation des collectivités locales et régionales à l'élaboration et au suivi des différents plans. Durant des années, une attitude passive face au processus de développement a été adoptée par les populations cibles, générée essentiellement par la centralisation des décisions, ce qui fait que les plans et programmes prévus pour certaines régions ne correspondent pas nécessairement aux besoins urgents. Pour cela, l'adoption d'une approche participative et l'implication des groupes cibles fait aussi partie des objectifs à atteindre.

Les offices de développement régionaux : attributions et zones d'intervention

À présent, et depuis 1994, la mise en place d'une intelligence territoriale au niveau des différentes régions de la Tunisie a connu une toute autre orientation ; en effet, le CGDR s'occupe désormais des régions du nord-est et du centre-est uniquement, et trois autres offices de développement se chargent respectivement des régions du nord-ouest du centre-ouest et du sud et ce sous la tutelle du ministère du Développement régional et de la planification. Le commissariat général au développement régional a été créé en 1994 afin de remplacer la structure qui portait le même nom depuis 1981, mais qui avait une toute autre mission que celle définie pour le CGDR actuellement. Les attributions du CGDR sont essentiellement :

- la participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des différents plans et programmes de développement et ce dans les différentes régions du nord-est et du centre-est ;

- la coordination de la collecte des données et le traitement de l'information et ce en assistant les différentes directions régionales ;
- l'identification des problématiques et des stratégies de développement dans chaque région d'intervention ;
- le soutien au développement des secteurs public et privé ;
- la mise en œuvre des études générales, sectorielles ou spécifiques relatives au développement régional (méthodologie de travail) et la promotion des outils de planification régionale ;
- l'élaboration des programmes spécifiques de développement suite à une coordination nationale et le suivi de leur exécution en collaboration avec les départements concernés, les services extérieurs et les collectivités locales.

Afin d'assurer ses différentes missions le CGDR dispose de cinq directions centrales sans oublier les directions régionales se trouvant dans chaque zone d'intervention, à savoir :

- la direction centrale du grand Tunis et du nord-ouest et la direction centrale du centre-ouest. Ces deux directions sont chargées d'assurer le suivi et d'évaluer les différents plans et programmes de développement en coordination avec les directions régionales, ainsi que la collecte d'informations, l'identification des problématiques et des stratégies de développement dans chaque région d'intervention, sans oublier le soutien au développement des secteurs public et privé ;
- la direction centrale de l'information régionale des études et des méthodes chargée de définir les méthodes d'études sectorielles ou spécifiques, les méthodes de collecte, de synthèse et de diffusion de l'information régionale, de définir et promouvoir les techniques et les outils de planification régionale ainsi que de diffuser l'information relative à la planification et au développement régional ;
- la direction des programmes spécifiques qui élabore des programmes de développement pour chaque région de la Tunisie dont elle assure le suivi en collaborant avec les différents offices de développement avec les services extérieurs (entreprises, agence de promotion de l'industrie, agence de promotion de l'agriculture..) et les collectivités locales ;
- la direction générale des services communs chargée des différentes fonctions (missions formation, ordonnancement...) relatives aux ressources humaines travaillant au sein du CGDR.

Les différentes zones d'intervention du CGDR sont essentiellement le nord-est avec sept gouvernorats : Tunis, Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Bizerte, Zhagouan. Toute cette région joue un rôle très important dans le développement du pays en raison de sa position géographique sur la rive sud de la méditerranée et on y retrouve la capitale qui a un poids économique et politique important sans oublier une infrastructure moderne (l'aéroport et les quatre ports) ; 50 % des entreprises au niveau national se trouvent dans cette région, nous y retrouvons aussi les plus grand pôles universitaires, de nombreux hôpitaux universitaires et des complexes culturels, Nabeul-Hammamet est aussi une destination touristique très fréquentée.

Le centre-est se compose de quatre gouvernorats : Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax cette région est d'une superficie globale de 14213 Km² ; il s'agit aussi d'une zone côtière

disposant d'une infrastructure développée en matière de transport terrestre maritime ou aérien facilitant énormément les échanges économiques ce qui a permis l'implantation de plus de 37 % des entreprises au niveau national dans cette région, elle compte aussi plus de 200 unités hôtelières des pôles universitaires et des complexes hospitalo-universitaires. Cette région a aussi un rôle non négligeable dans le développement du pays.

L'office de développement du Nord-Ouest a été créé en juillet 1994. Cet établissement public à caractère non administratif est placé sous la tutelle du ministère du Développement régional et de la planification, il dispose des mêmes attributions que le CGDR. Ces différentes zones d'intervention concernent essentiellement les gouvernorats de Béja, Jandouba, le Kef et Seliana. Cette région couvre une superficie de 16565 km² et représente 10,6 % de la surface de Tunisie avec 1214100 habitants. Elle avoisine le nord-est et le centre-ouest de la Tunisie elle a 262 km de frontière avec l'Algérie et 51 km de côte sur la Méditerranée. Dans cette région, nous retrouvons les plus vastes terres fertiles de la Tunisie avec d'importantes ressources hydrauliques, un fort potentiel forestier, des substances comme le marbre, le gypse ou l'argile, sans oublier les sites archéologiques et patrimoniaux. En termes d'infrastructure la région dispose d'un aéroport international d'un port de pêche et de plaisance, d'un réseau ferroviaire, de zones industrielles aménagées, de pôle universitaires, et de zones touristiques.

L'office de développement du centre-ouest est aussi un établissement public à caractère non administratif, il a été créé en 1994 et placé sous la tutelle du ministère du Développement régional et de la planification, les missions de l'office sont du même ordre que celle du CGDR et de l'ODNO. Afin d'assurer ses différentes mission l'office de développement du nord-ouest dispose d'un organigramme structuré en quatre directions centrales, trois directions régionales, une direction générale en plus du conseil d'établissement et du comité de direction. Les différentes zones d'intervention de l'ODCO se composent essentiellement de Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine cette région s'étend sur une superficie de 22376,6Km² avec 1395000 habitants ; cette région est frontalière avec l'Algérie et dispose d'importantes richesses naturelles que ce soit de superficies agricoles utiles, de forêts avec de larges variétés d'arbustes et de plantes médicinales, ou de ressources hydrauliques, elle se caractérise aussi par plusieurs substances utiles qui sont exploitables industriellement comme le marbre, le carbonate de calcium, le sable ou l'argile, et dispose de sites culturels et archéologiques diversifiés, de sites géothermales, et de plusieurs parcs naturels, nous pouvons y retrouver plusieurs pôles universitaires.

À l'instar du CGDR, de L'ODN et de l'ODCO, l'office de développement du sud a été crée en 1994, placé sous la tutelle du ministère du Développement régional et de la planification cet établissement public dispose d'une personnalité civile et d'autonomie financière, et dispose des mêmes attributions. Les différentes zones d'intervention de l'office de développement du sud concernent tout le sud de la Tunisie ce qui englobe six gouvernorat : Médenine, Gabes, Tataouine, Gafsa, Kébili, Tozeur cette région s'étend sur plus de 91076 Km² avec 1542500 habitants ce qui représente 14,7 % du nombre total d'habitants en Tunisie cette zone s'étend sur 540 km de côte, le Sud tunisien se caractérise par ses richesses minières ainsi nous retrouvons le pôle phosphatier dans la région de Gafsa avec une production moyenne de 8,1 millions de tonnes en 2010, le pôle d'industries chimiques de gabes, cette région a aussi une

vocation touristique. On y retrouve le pôle touristique balnéaire à Jerba, zarzis et Kébili et le pôle touristique saharien et montagneux à Tozeur, Kébili, Tataouine et Gafsa, sans oublier les établissements d'enseignement supérieur et les complexes hospitaliers qui se trouvent dans cette région.

Les seuils de pauvreté dans ces différentes régions sont éloquentes ; durant l'année 1990 les régions du littoral Nord-Est et Centre-Est ont connu les seuils de pauvreté les moins élevés respectivement 12,85 et 9,57 % alors que la région du Nord-Ouest a un seuil de pauvreté très élevé estimé à 28, 43 % ce qui est une preuve irrévocables des inégalités et des disparités entre les différentes régions. Des efforts de développement ont été déployés, durant une dizaine d'années, fixation de nouveaux objectifs, adoption de nouvelles approches mais malgré cela les inégalités et les disparités restent toujours remarquables elles sont de plus en plus flagrantes, le Centre-Est a bénéficié d'encore plus de développement avec un seuil de pauvreté qui a diminué à 5,85 alors que la région du Centre-Ouest a un seuil de pauvreté qui est presque au même niveau 21,26. Différentes approches de développement ont été déployés en Tunisie durant des décennies à travers une première et une deuxième section. Nous avons essayé de décrire les principaux axes de ces différentes approches, de définir leurs objectifs, et de relever les raisons de leur échec ; un indicateur tel que le seuil de pauvreté est une preuve flagrante de cet échec. À présent, nous nous pencherons sur la nouvelle approche, officielle proposée par le ministre de Développement régional, qui va être adoptée par les offices de développement régionaux.

Les perspectives du développement en Tunisie

En essayant d'évaluer la politique tunisienne en matière de développement régional nous pouvons relever que plusieurs stratégies ont été adoptées que ce soit à l'époque de Bourguiba ou à l'époque de Ben Ali ; malgré divers points de vue et différentes approches en la matière, les différentes stratégies mises en œuvre n'ont pas abouti à des résultats concluants. Les résultats sont restés en deçà des attentes, cela se confirme par les disparités régionales qui ne cessent d'augmenter. Jusqu'à présent nous pouvons retrouver en Tunisie des zones qui semblent dans un sous-développement économique et social, des zones qui souffrent d'une régression socioculturelle. Les fossés ne cessent de se creuser ce qui accentue les blocages culturels, le manque de confiance en de probables stratégies planifiées, soulignant ainsi le contraste existant entre la classe dirigeante prenant divers cheminements et monopolisant différentes prises de décisions sans concertation aucune avec la population concernée, et l'état d'esprit qui peut régner dans ces régions réprimées, fragilisées et dévalorisées souffrant de manque d'attention. Seules quelques opérations d'assistance ponctuelles existent et entrent dans dans le cadre d'un semblant de développement sans efficacité aucune et sans impact réel sur l'avenir de la zone en question.

Un bilan financier, économique, social, culturel et même environnemental dressé par une Tunisie post- révolutionnaire, dans le cadre d'une évaluation faite au sein du ministère du Développement et de la planification a permis à la nouvelle classe dirigeante de transition ou postélectorale de méditer sur les échecs du passé avec toutes les promesses faites à travers les différentes approches qui sont restées lettre morte, et ainsi tirer des enseignements qui pourraient être utiles pour l'avenir du développement en Tunisie. En effet après la désillusion des différents records atteints par notre pays durant des décennies en matière de compétitivité, de productivité, d'équilibre socioéconomique interrégional, de résilience de l'économie aux crises mondiales, l'heure est venue pour une remise en question intégrale de la politique de

développement à planifier pour les années à venir. Ainsi, universitaires, experts en comptabilités, journalistes, responsables dirigeants se sont mis d'accord sur les défaillances majeures d'une politique de développement appliquée durant des décennies et cheminant le pays vers des déséquilibres interrégionaux confirmés par le dénuement économique, social et culturel de certaines zones ; Chadly Ayari (2011 : 11) relève quatre types de défaillances évidentes et interdépendantes à savoir : « L'échec de la lutte pour l'éradication graduelle de la pauvreté régionale. L'absence d'une politique d'aménagement du territoire concertée et efficiente. Le déficit de vision de planification et de programmation en matière de développement régional. La mal gouvernance régionale et locale ». Des actions occasionnelles, ponctuelles étaient largement suffisantes pour conforter le déni de la misère et de l'exclusion persistantes dans certaines régions mais cela était loin d'éradiquer ou du moins diminuer la pauvreté dans certaines régions. Toute politique d'aménagement du territoire se base sur des facteurs géophysiques essentiellement les ressources naturelles différentielles présentes dans la région et des facteurs humains, culturels, économiques, ou politique qui déterminent le choix de l'autoritarisme et de la centralisation des prises de décisions ou au contraire de la décentralisation et de la participation de la population locale dans l'aménagement du territoire. Or la politique d'aménagement du territoire succombe à un système institutionnel assez compliqué avec des redondances, des bureaucraties superposées et des conflits de compétences, avec le flou dans la précision des compétences des départements et la faible coordination des actions, la confusion et l'inefficience deviennent une évidence. La vision à long terme, la stratégie adoptée et la planification des différents programmes de développement souffrent d'une définition pas assez précise du concept même de développement régional, d'un manque de concertation entre les différentes parties prenantes ce qui a un grand impact sur l'ordre des priorités à définir, et ainsi un grand impact sur des régions qui sont marginalisées et défavorisées en termes d'infrastructure, d'équipements, d'hôpitaux, même la distribution de l'eau potable peut faire défaut. La mauvaise gouvernance régionale et locale est le résultat direct et sans équivoque des différentes bureaucraties superposées et des redondances qui induisent des conflits de compétences. Dans ce genre de situations même les informations essentielles et primordiales pour l'avenir de la région peuvent être perdues en cours de route ou entre administrations pas assez collaboratives cela peut même engendrer une mauvaise connaissance des avantages comparatifs en termes de ressources naturelles existantes dans la région.

Toutes ces défaillances détectées dans la politique de développement régionale appliquée depuis des décennies ont conduit les responsables du développement dans le gouvernement transitoire plus précisément Monsieur Abderrazek Zouari ex ministre du développement régional et de la planification à écrire le livre Blanc du développement régional qui soulève les quatre principaux axes d'une nouvelle vision stratégique, qui est en train de se mettre en place actuellement à travers les offices de développement régionaux, établis par ordre de priorité et basés essentiellement sur :

- un programme de mise à niveau des régions en retard qui vise essentiellement la réduction des disparités en termes d'infrastructure de transport, infrastructure de base, de santé, d'éducation, de culture et de loisir, ainsi que le renforcement de l'investissement public dans ces régions ;
- un effet d'entraînement en reliant les zones en retard aux zones avancées en revoyant le découpage des régions pour une meilleure exploitation de la proximité

géographique des grandes agglomérations, en planifiant l'urbanisation pour une maîtrise du processus d'expansion et en facilitant la traversée des frontières à travers le renforcement des liaisons de transport ;

- l'impulsion des régions dans l'économie mondiale ce qui revient, à l'insertion concrète des régions dans le processus d'internationalisation afin d'améliorer leurs taux de croissance, de limiter le chômage de la main d'œuvre qualifiée et d'éviter le gaspillage des ressources existantes dans la région, cela implique un certain niveau de compétitivité qui passe essentiellement par la valorisation des ressources naturelles, culturelles et historiques source d'avantage comparatif, et l'aménagement d'un environnement propice aux affaires ce qui sera un moyen d'attraction des investissements, des capitaux et de la main d'œuvre qualifiée ;
- une nouvelle gouvernance locale, après des consultations à un niveau national, une nouvelle gouvernance locale ne peut se faire qu'à travers une simplification des structures décentralisées redondantes, une contractualisation du développement régional, l'instauration d'une nouvelle administration territoriale et la réforme de tout le système d'information régional, ce qui revient à une approche décentralisée de la gouvernance territoriale.

Le développement de ces différents axes par Abderrazek Zouari a impliqué l'édition de 49 propositions d'actions concrètes qui représente la feuille de route suivie par le nouveau gouvernement et notamment le ministère du Développement régional et de la planification stratégique et cela a commencé par une consultation nationale afin de répertorier les urgences en termes de besoins des différentes régions de la Tunisie. Ainsi la mise en œuvre des différents points évoqués dans le livre blanc est-elle entamée dans les différents offices de développement chacun dans sa zone d'intervention, sous le contrôle et avec une évaluation périodique de responsables relevant du ministère du Développement et de la planification.

Conclusion

Les échecs successifs des différentes politiques de développement régional appliquées depuis des décennies que ce soit à l'époque de Bourguiba ou à l'époque de Ben Ali soulignent le contraste existant entre la classe dirigeante prenant divers cheminements et monopolisant différentes prises de décisions, sans concertations aucune de la population concernée et l'état d'esprit qui peut régner dans ces régions réprimées, fragilisées et dévalorisées souffrant de manque d'attention concrétisée par quelques opérations d'assistance ponctuelles sans efficacité aucune et sans impact réel sur l'avenir de la zone en question. Tout cela n'a fait qu'accroître le déséquilibre et les disparités interrégionales, mais à présent et dans une Tunisie post révolutionnaire le développement régional est devenu une priorité sans équivoque ce qui a conduit le gouvernement de transition à émettre une feuille de route du développement régional matérialisée dans le livre blanc. En outre, le gouvernement tunisien actuel a lancé une consultation nationale pour l'instauration d'une intelligence territoriale dans toutes les régions de la Tunisie.

Références

- Abichou H., 2009, *La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : Quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel : cas du Sud-Est tunisien*, Thèse en sciences économiques sous la direction de Héléne Ray Valette, Anne Marie Jouve, Mongi Sghaïer, Université de Montpellier, 309 p.
- Ayari Ch., 2011, « Perspectives du développement régional, dans la Tunisie Post-révolutionnaire », Centre de réflexion stratégique pour le développement du Nord-Ouest, premier forum annuel, 11 p.
- Banque Africaine de Développement, 2011, « La pauvreté et l'inégalité en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie », Note économique, [en ligne], [consulté le 01 septembre 2012], disponible sur www.afdb.org.
- Bertacchini Y., Oueslati L., 2003, « Entre information et processus de communication : l'intelligence territoriale », *Revue ISDM*, 9, article 74, [en ligne], [consulté le 10 octobre 2012], disponible sur http://isd.m.univ.tln.fr/PDF/isd9/isd9a74_bertacchini.pdf
- Des jardins D R., 2009, « Territoires-Identités-Patrimoines: une approche économique? », Développement durable et territoires, dossier 12, 17 p.
- Dumas Ph., 2004, « Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française », ISDN, 16, article 163, 4 p.
- Ghalia T., 2007, *Le cap bon el watan el qibli, le pays, l'histoire, les hommes*, Centre de publication universitaire, Tunis, Éd. Finzi, 127 p.
- Goria S., 2009, « Vers une typologie des dispositifs d'intelligence territoriale dédiés aux pme fondée sur la complémentarité des approches d'IE et de KM », *Revue internationale d'intelligence économique*, 13 p.
- Moudoud E., 1985, « L'impossible régionalisation jacobine et le dilemme des disparités régionales en Tunisie », The maxwell School, Syracuse University, 12 p.
- Pequeur B., 1991, *Le développement local : Mode ou modèles ?*, Paris, Éd. Syros-Alternatives, 139 p.
- Rist G., 1996, « Le développement histoire d'une croyance occidentale », Paris, Presse des sciences po, 426 p.
- Trembley S., 1999, « Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoire et repères théoriques », coll. travaux et études en développement régional, 52 p.
- Vachon B., 1993, *Le développement local théorie et pratique*, Éd. Gaetan Morin, 331 p.
- Zaied A., 2006, *Le Monde des Ksour du Sud tunisien*, Tunis, Centre de publication universitaire, 284 p.
- Zouari A., 2011, « Le livre blanc du développement régional », Tunis, Ministère du Développement et de la planification, 218 p.

Atténuer les disparités régionales, quels mécanismes pour réussir ?

Syrine Ben Slymen

Résumé

La mise en place d'une politique d'aménagement d'un territoire suppose la prise en compte préalable de plusieurs facteurs que ce soit géophysiques relatifs à la nature du territoire et ses particularités en terme de ressources naturelles différentielles ou humaines d'ordre culturel, politique, économique. Ainsi avec des écarts dans les conditions de vie entre les régions du littoral et les régions des profondeurs de la Tunisie, sans oublier les différences en termes de particularités culturelles et même en termes de ressources naturelles nous nous demandons quel schéma d'appui adopter pour ces différentes régions ?

Mots-clés : patrimoine culturel, intelligence territoriale, knowledge management, intelligence économique, développement régional, communication publique.

Abstract

The development policy of a territory involves taking into account several factors whether relating to the geophysical nature of the territory and its peculiarities in terms of natural resources or human, cultural, political, and economic differential. With differences in living standards between coastal regions and regions of the depths of Tunisia, not to mention the differences in cultural and even in natural resources we wonder "what support scheme is adopted for these differents regions?"

Keywords: cultural Heritage, territorial intelligence, knowledge management, business intelligence, regional development, public communication.

ملخص

إن تنفيذ سياسة تنمية لتطوير الجهات يستوجب الأخذ بعين الإعتبار لعدة عوامل كالطبيعية الجيوفيزيائية للمنطقة وخصائصها من حيث الموارد الطبيعية أو البشرية وذلك على مستوى الثقافة ، السياسية والاقتصاد. نتناول هنا درس السياسة التنموية الجهوية في تونس و نتساءل عن طبيعة الخطة التنموية التي ستعتمد لدعم المناطق الساحلية والمناطق الداخلية إثر عقود من التهميش وإتساع الفوارق بين هذه المناطق و تباينها في الموارد الطبيعية وعلى الصعيدين المعيشي و الثقافي.

الكلمات المفتاح : التراث الثقافي، الاستخبارات الإقليمية، إدارة المعرفة، المعلومات التجارية، التنمية الجهوية العام الإتصال

DISPARITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE SUD-EST TUNISIEN, UNE ÉTUDE À TRAVERS L'ANALYSE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT

RIADH BECHIR

Chercheur au Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales,
Institut des Régions Arides Médenine (Tunisie).
riadh113med@yahoo.fr

SAÏD MILOUD DHIFALLAH

Professeur d'enseignement supérieur à l'université de Sfax (Tunisie),
SaidMiloud.Dhifallah@isggb.rnu.tn

MOUNIR ISSAOU

Laboratoire d'Economie et Sociétés Rurales,
Institut des Régions Arides Médenine (Tunisie).
mounir.benissa@gmail.com

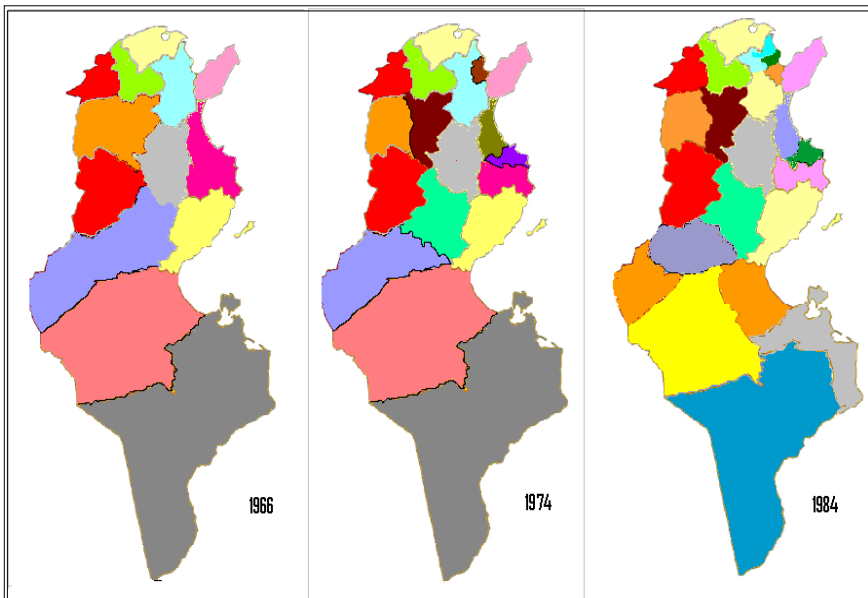
Depuis les années 80, la renaissance de l'intérêt accordé aux problèmes environnementaux, dans un contexte de dynamique socio-économique et démographique très vive, a suscité l'émergence de nouvelles interrogations tout autant doctrinales, conceptuelles, méthodologiques que décisionnelles (Sandron, Sghaïer, 2000). Aujourd'hui « Chaque pays a besoin de régions compétitives et dynamiques pour atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Le développement régional est un complément indispensable aux politiques macroéconomiques », c'est ce que déclare l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour faire apparaître l'importance d'un développement intégré et global. En Tunisie, le déséquilibre régional entre les gouvernorats et la disparité territoriale entre les délégations ont été parmi les grandes révélations de la révolution de Janvier 2011 (Chouchane *et al.*, 2011). En effet, le soulèvement populaire est parti des villes tunisiennes défavorisées, d'abord celles du Sud entre 2008 et 2010 (région du bassin minier de Sud-ouest Gafsa) puis villes frontalières du Sud-est (Ben Guerdane). La disparité en Tunisie n'est pas seulement entre les gouvernorats, mais elle s'observe aussi entre les délégations d'un même gouvernorat (Béchrir *et al.*, 2011b). Ce papier tente de mettre en évidence la disparité territoriale entre les délégations du Sud-Est tunisien, en appliquant la méthode d'Analyse en Composantes Principales (ACP). Ce travail présente et décrit, dans un premier temps, le découpage administratif en Tunisie et propose d'agrèger un ensemble d'indicateurs régionaux de développement, dans un deuxième temps, afin de dresser une typologie des délégations du sud-est et de discerner les éventuelles défaillances et inégalités freinant leur développement.

Le développement régional en Tunisie

La Tunisie est découpée en 24 gouvernorats et 268 délégations de superficies et de populations inégales. Puisque le nombre des gouvernorats étant relativement élevé, l'État a décidé de découper le territoire tunisien en six régions de planification à partir du VI^{ème} plan de développement (1982-1986) et ce pour optimiser l'exécution de sa politique. Historiquement, la Tunisie a connu des découpages administratifs différents, chacun répond à un ordre politique et socio-économique bien déterminé. Au découpage pré-colonial épousant les données naturelles

et historiques et exprimant le compartimentage et la communication difficile entre les lieux, s'est succédé un découpage colonial qui répond aux impératifs coloniaux d'exploitation et d'encadrement des autochtones, utilisant au mieux la trame tribale (Bélhedi, 1998). Avant cette période, le découpage administratif de la Tunisie comporte 70 « caïdats » dont les responsables « les caïds » avaient une fonction essentiellement fiscale, chaque caïdat est composé de plusieurs « macheikhats » où le responsable appelé « chikh » qui assure le lien entre la population et le pouvoir local. À la suite de la colonisation qui a eu lieu en 1881, les autorités françaises ont gardé cette même structure mais en réduisant le nombre de caïdats à 36. Dès l'indépendance en 1956, l'État a supprimé l'administration traditionnelle et a mis en place une administration nouvelle avec un découpage par Gouvernorat – Délégation – Secteur. Entre 1956 et 2010, le nombre des gouvernorats est passé de 13 à 24, l'augmentation du nombre des gouvernorats en Tunisie a débuté pendant les années 1970 où trois gouvernorats ont été créés en Tunisie médiane : Siliana, Zaghouan et Sidi Bouzid et le Centre-est, à son tour, a été divisé en trois gouvernorats : Sousse, Monastir et Mahdia. Dans les années 1980, après l'affaire de Gafsa, à la suite d'une attaque armée d'un commando infiltré par la frontière algéro-libyenne, il a été créé trois nouveaux gouvernorats dans le Sud : Kébili, Tozeur et Tataouine qui sont, en fait, des zones frontalières détachées de leurs anciens gouvernorats ; respectivement Gabès, Gafsa et Médenine. Après la "Révolte du Pain" en 1984, à la suite d'une augmentation du prix du pain, le gouvernorat de Tunis a été divisé en trois gouvernorats ; Tunis, Ariana et Ben Arous (Figure 1). En 2000, le gouvernorat de l'Ariana est scindé en deux avec l'autonomisation de sa partie sud qui constitue le gouvernorat de Manouba. Concernant le nombre des délégations, il est passé de 86 en 1956 à 264 en 2010, subdivisées ainsi en 2073 secteurs.

Figure 1. Découpage administratif en Tunisie de 1966 à 1984

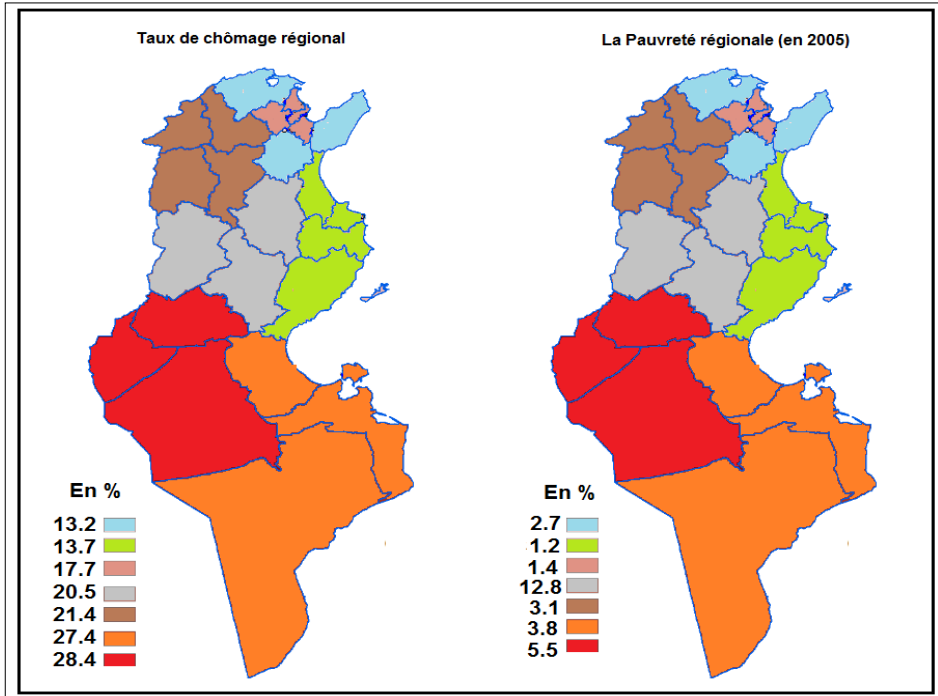


Source : Béchir *et al* (2011a)

Une disparité régionale

Le développement régional en Tunisie représente un des axes importants et prioritaires dans le programme de développement du pays. En effet, les objectifs de l'État s'orientent vers la réduction de l'inégalité et de la pauvreté entre les régions par la modernisation et l'amélioration des infrastructures de base et par la valorisation des ressources humaines et naturelles au niveau régionale. Mais, malgré les efforts en matière de réduction de la pauvreté, celle-ci reste concentrée dans les régions intérieures du pays. On peut poser ici la question de la relation qui existe entre le lieu de résidence et le niveau de vie des ménages qui a attiré l'attention des économistes, en effet, on a deux manières différentes de concevoir cette relation ; pour certains économistes, tel que William Alonso (1964), le niveau de vie des ménages détermine leurs localités de résidence. En revanche, selon d'autres économistes, tel John Kain (1968), ce n'est pas le niveau de vie qui influence le lieu de résidence mais plutôt l'inverse. Mais, en réalité les liens entre populations pauvres et lieux de résidence sont doubles (Hauret, 2005). D'une part, l'installation et la concentration des populations défavorisées conduisent à « appauvrir » un quartier, aussi bien d'un point de vue économique qu'au niveau social. D'autre part, parce qu'il cumule les difficultés sociales et économiques, un quartier défavorisé peut devenir en soi un facteur potentiel de pauvreté pour ses occupants. Les économistes partagent donc l'idée que la pauvreté et le niveau de vie des ménages ne sont pas aléatoirement distribués dans l'espace. Mais, plutôt ils sont concentrés dans des zones contiguës caractérisées par des attributs semblables marqués par exemple par le niveau d'éducation, la taille de ménage, les infrastructures, les conditions climatiques, etc. Nombreux sont les travaux menés pour analyser les indicateurs de développement et la disparité régionale en Tunisie, tels que ; Belhedi, 1999 ; Sandron et Sghaïer, 2000 ; Picouet *et al.*, 2004 ; Jaouad *et al.*, 2009 ; Béchir *et al.*, 2011 ; Chouchane *et al.*, 2011. En fait, ce pays est marqué par de fortes disparités régionales qui existent entre les régions côtières et les zones du Sud et de l'Ouest du pays, principales poches de pauvreté. Ces disparités sont le produit d'une répartition déséquilibrée de dépenses publiques indicatrices de développement qui avaient fortement favorisé les régions côtières au détriment des régions de l'Ouest. Ainsi, plusieurs gouvernorats du pays, alors même qu'ils disposent de ressources naturelles importantes, sont dans l'impossibilité de « suivre » les rythmes de développement qui caractérisent surtout les gouvernorats du Nord-est et Centre-est (figure 2).

Figure 2. Exemple de la disparité régionale en Tunisie

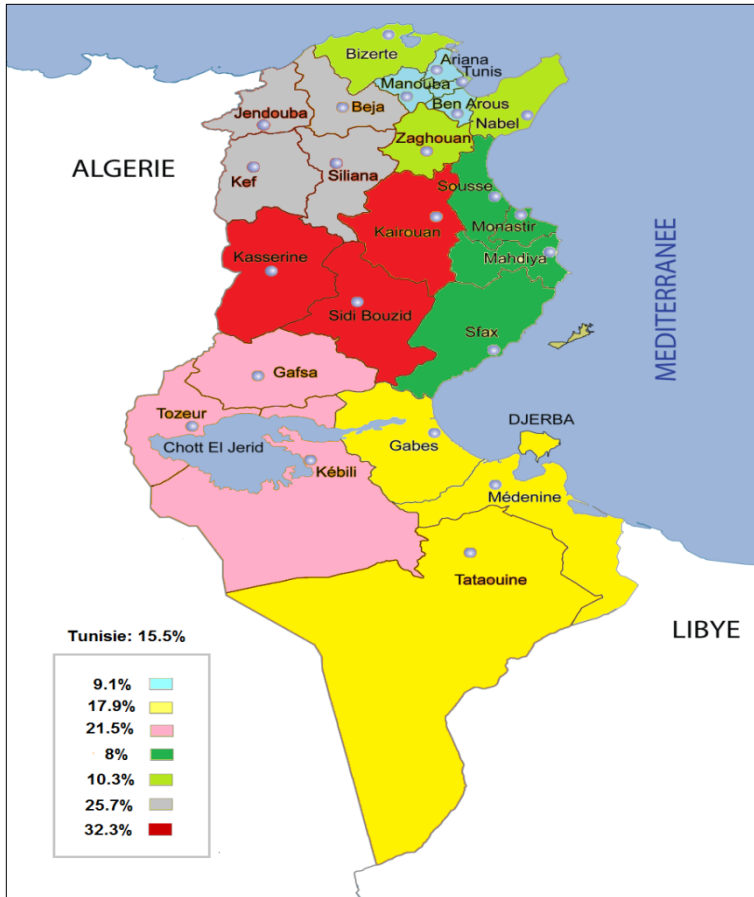


Source : notre élaboration (selon les données de l'INS)

En effet, le Nord-est et le Centre-est concentrent plus de 60 % de la population en 2008 et sont fortement urbanisés avec des grandes villes telles que Tunis (qui compte 9,7 % de la population), Sfax (8,8 %) Sousse (5,8 %). Ils polarisent 88,2 % des entreprises et attirent près de 95 % des entreprises à participation étrangère. Le contraste est frappant avec les régions du Centre-ouest, du nord-ouest, du Sud-est et du Sud-ouest, où vivent respectivement 13,4 %, 11,7 %, 9 % et 5,6 % de la population et qui attirent très peu d'entreprises. Pour le taux de chômage qui est estimé en 2011 à 18,3 %, on remarque qu'il est élevé dans les régions de l'Ouest et se décroche visiblement de taux enregistré dans les zones littorales. En effet, en 2011 le taux de chômage le plus élevé est enregistré au centre-ouest (28,6 %), suivi par le Sud-ouest (24,8 %) alors qu'il n'a pas dépassé le 11 % au centre-est. S'agissant du taux de chômage des diplômés : le gouvernorat de Gafsa est en première position avec 47,4 %, soit près du double du taux national de 23,3 %. Suivent Jendouba (40,1 %), Sidi Bouzid (41,0 %), Gabès (39,4 %), Tataouine (39,1 %) et Kasserine (38,9 %). Si on prend l'indicateur de mesure de l'extrême pauvreté, les écarts sont tous aussi sévères. La région du Centre-ouest (Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine) est relativement la plus pauvre avec un taux de 12,5 % en 2005, soit plus du triple

de la moyenne nationale officielle évaluée à 3,8 %¹⁸⁰. En 2010, le rythme du recul du taux de pauvreté dans les régions côtières a été toujours plus rapide que celui observé à l'intérieur du pays où le Centre-ouest reste la région la plus pauvre de la Tunisie et son retard par rapport aux régions du littoral de la Tunisie s'est même aggravé. La Figure 3 montre cette disparité entre les régions allons de 8 % au Centre-est à 32.3 % au Centre-ouest.

Figure 3. Carte régionale de la pauvreté en Tunisie en 2010 (selon l'INS)

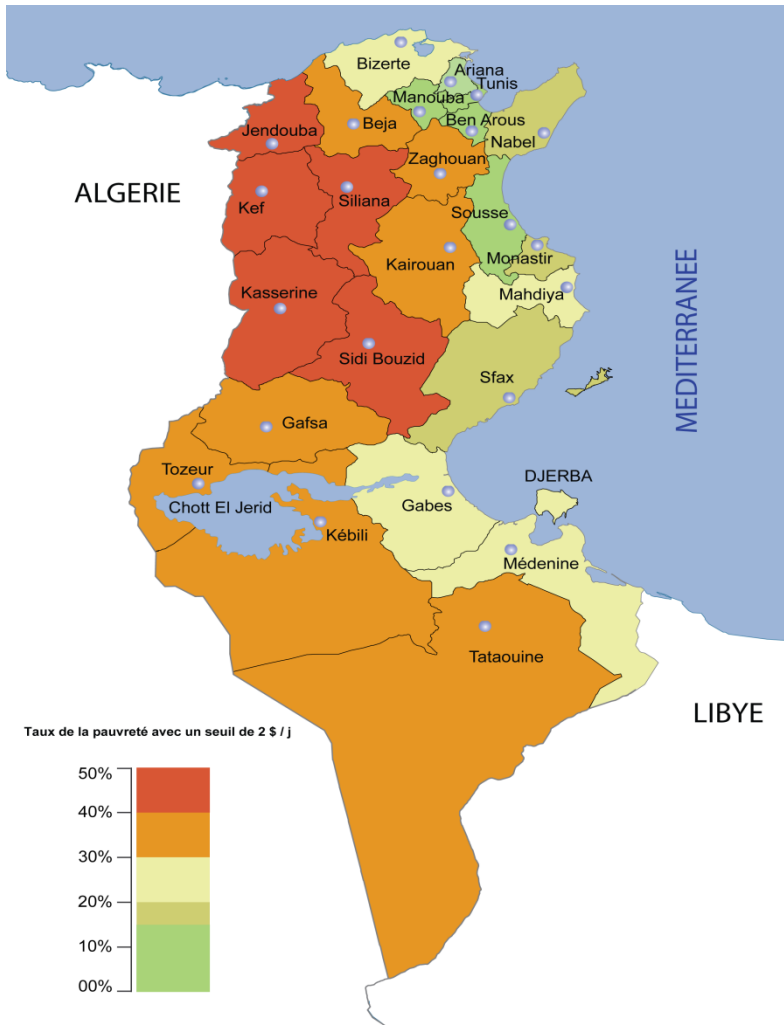


Source : notre élaboration

Ainsi, et selon le ministère des Affaires sociales et en se basant sur les standards internationaux qui fixent le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour, le taux de la pauvreté en Tunisie s'élève à 28.48 %. Ce taux connaît une flagrante disparité entre les régions, atteignant jusqu'à 50.1 % à Siliana (figure 4).

¹⁸⁰ La ligne de l'extrême pauvreté tient compte de l'évaluation du coût des 2213 calories dont une personne a besoin chaque jour pour vivre. En Tunisie et selon l'Institut National de la Statistique (en 2005) toute personne gagnant moins de 400 dinars par an est considérée comme vivant en dessous du seuil de la « pauvreté extrême ».

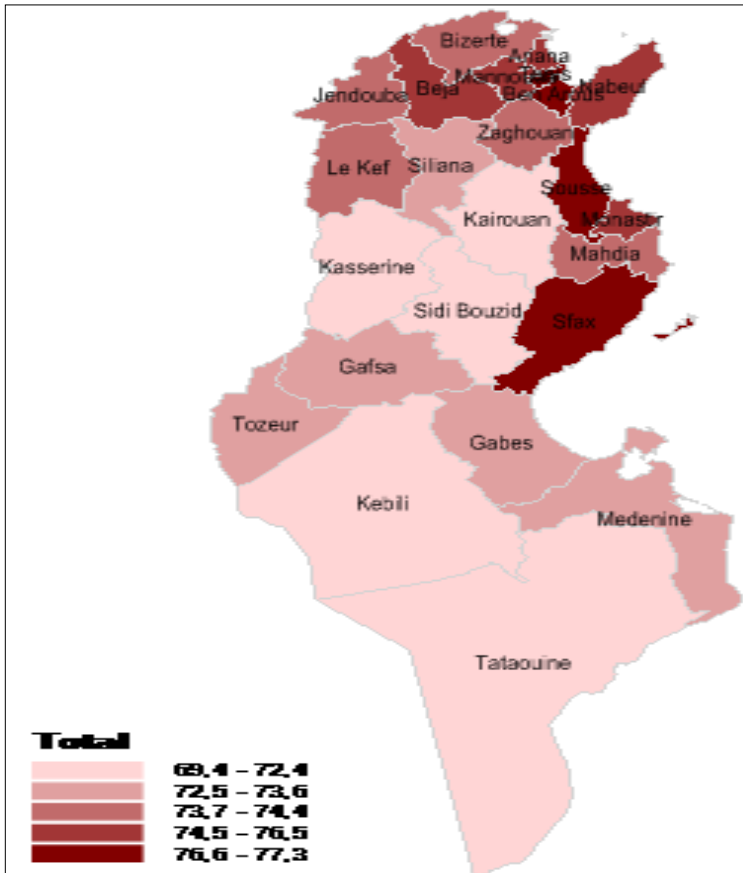
Figure 4. Taux de la pauvreté régionale en Tunisie avec un seuil de 2\$ par jour



Source : notre élaboration

Concernant, l'espérance de vie, au niveau national, on remarque qu'il n'a cessé de grimper grâce à l'amélioration générale des conditions sanitaires et des conditions de vie, pour atteindre 74,5 ans en 2009. Néanmoins, il existe des différences notables entre les zones du littoral et celles de l'intérieur du pays. Un écart de cinq ans en moyenne est observé entre ces régions. Si l'espérance de vie est de l'ordre de 77 ans dans les gouvernorats de Tunis et de Sfax, elle ne dépasse guère 70 ans pour ceux de Kasserine et de Tataouine (Figure 5).

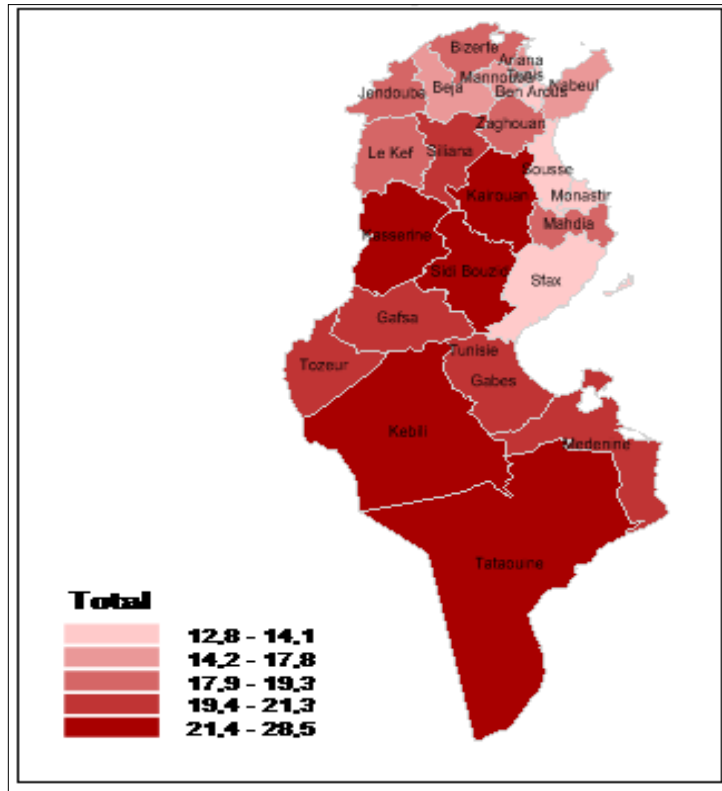
Figure 5. Espérance de vie par région en 2009



Source : Ministère du Développement régional (2011)

Le clivage qui sépare la Tunisie de l'intérieur et celle du littoral se retrouve également dans le domaine de la mortalité infantile. Si au niveau national, le taux de mortalité infantile se situe, en 2009, à 17,8 ‰, celui du Sud est de 21‰ et celui du Centre-ouest s'élève à 23,6 ‰ (figure 6).

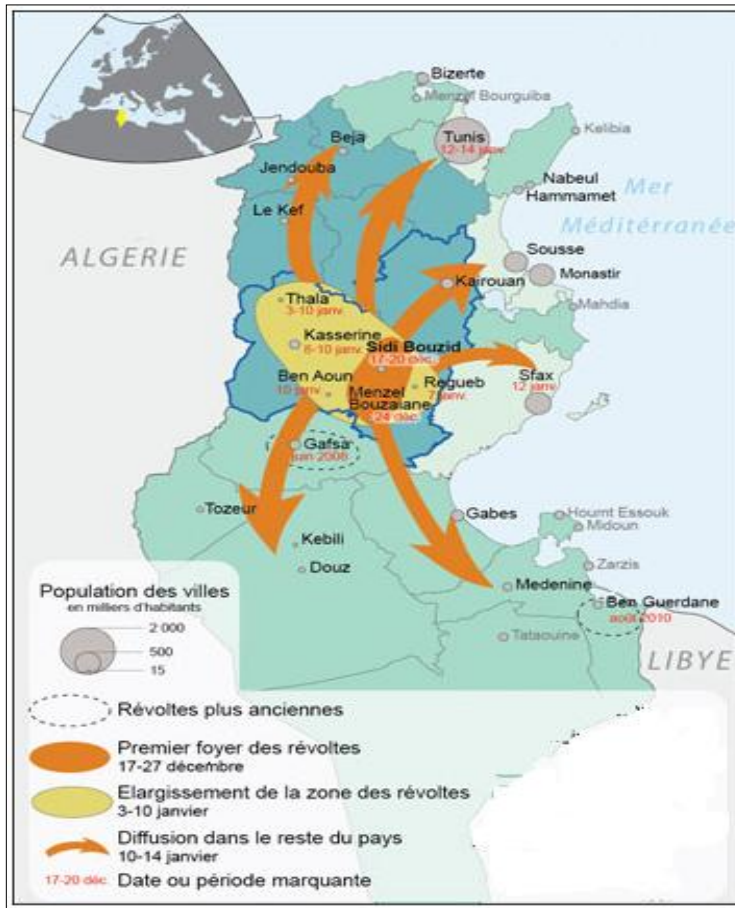
Figure 6. Taux de mortalité infantile par région en 2009 (pour 1000 enfants âgés de moins de cinq ans)



Source : Ministère du Développement régional (2011)

Ainsi, les écarts d'équipement mesurés par des autres indicateurs de développement comme le taux de branchement des ménages au réseau téléphonique, la densité téléphonique, manifestent toujours les mêmes déséquilibres. L'intérieur du pays est non seulement moins industrialisé mais, il possède proportionnellement moins d'activités capables de stimuler un processus de développement régional. Aussi, nous remarquons que les activités de services sont fortement implantées dans la région du Nord-est que dans les autres régions du pays. Ces disparités expliquent bien les causes de la révolution tunisienne de janvier 2011 qui a débuté des régions sous développés où ces inégalités régionales ont joué un rôle décisif dans les mobilisations populaires (Figure 7).

Figure 7. La diffusion de la révolution tunisienne en janvier 2011



Source : AFP (2011)

Méthodologie et méthode d'analyse

Les indicateurs de développement régional permettent aux décideurs de suivre et évaluer l'état du développement socio-économique régional. Cependant, un tableau de différents indicateurs ne donnerait pas une image claire vu l'hétérogénéité de ces indicateurs selon le domaine qu'ils couvrent. En effet, la multiplicité des dimensions du développement empêche d'effectuer des comparaisons temporelles ou spatiales. À cette fin, la méthode d'Analyse en composantes principales (ACP) sera utilisée afin de répondre à ce problème et montrer la disparité en matière du développement entre les délégations du Sud-est. L'ACP permet de regrouper les indicateurs initiaux en un nombre limité d'indicateurs synthétiques appelés facteurs qui seront plus simples et plus clairs à interpréter à la différence de l'information initiale qui est trop abondante pour être exploitée dans son état brut (Lebart *et al.*, 1997). Cette méthode permet de dresser une typologie des régions suivant leur ressemblance sur la base de ces facteurs (Jaouad *et al.*, 2009). Elle s'applique à des variables quantitatives et qui permet de faire la synthèse de

l'information contenue dans un grand nombre de variables (Falissard, 1998). Pour appliquer cette méthode on part d'un tableau rectangulaire, représentant toutes les données, en plaçant en ligne les délégations et en colonnes un ensemble d'indicateurs régionaux du développement. L'ACP cherche à établir, dans notre exemple, une similarité entre les délégations c'est à dire chercher et fixer des groupes des délégations homogènes concernant l'accès aux indicateurs de développement. Les données sont issues de 11 indicateurs régionaux de développement déterminés par l'Office du Développement de Sud (ODS) relatifs à l'année 2009 pour la région du Sud-est¹⁸¹. Ces indicateurs sont essentiellement sociaux et reflètent le niveau de vie de la population des différentes régions du Sud-Est tunisien.

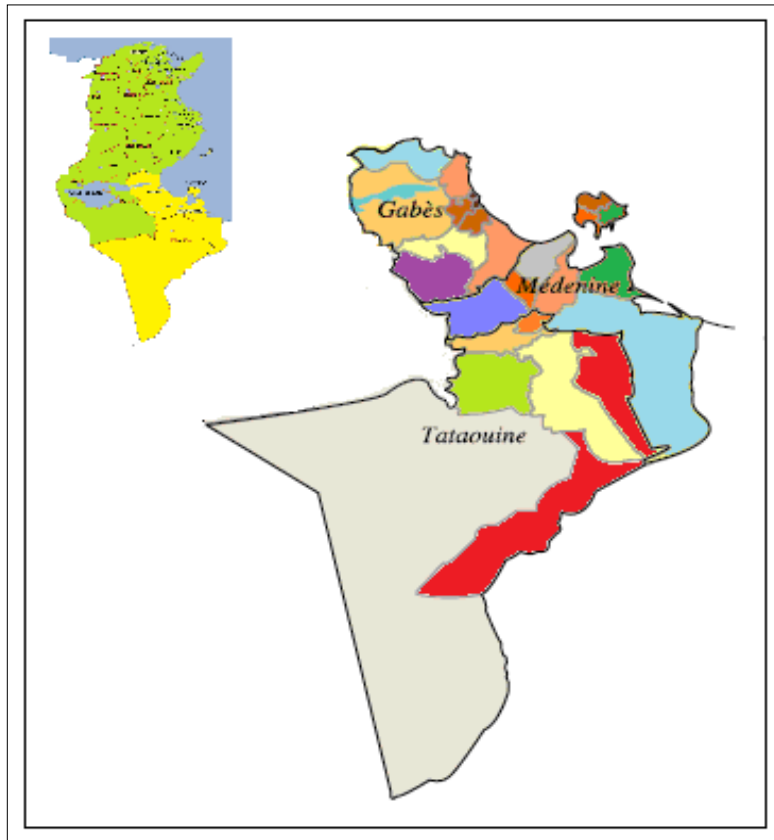
Notre zone d'étude

La zone d'étude est composée de trois gouvernorats de Sud-est (Gabès, Médenine et Tataouine) qui sont divisés en 26 délégations (Figure 8). Cette zone se caractérise par un climat aride marqué par une pluviométrie faible et irrégulière (50 à 200 mm/an) avec des températures élevées. D'origine nomade et semi-nomade, la population de la région a connu un processus de fixation et de sédentarisation progressive depuis l'intervention coloniale, vers la fin du XIX^e siècle. Ce processus s'est traduit au niveau de l'activité sociale et économique par la désagrégation des anciennes structures tribales et communautaires et par la mise en difficulté de l'ancien système de production, basé essentiellement sur l'élevage pastoral et l'agriculture en sec (Didier *et al.*, 2006). Au niveau économique, la région est caractérisée par la présence :

- d'un secteur artisanal et industriel basé sur l'exploitation des ressources pétrolières de l'extrême-Sud et sur les unités manufacturières de transformation principalement dans les branches des matériaux de construction, du textile et de l'agro-alimentaire et aussi le pôle d'industries chimiques à Gabès ;
- d'une branche touristique avec la zone touristique de Jerba-Zarzis qui constitue l'un des principaux lieux de concentration entre les établissements touristiques du pays ;
- d'une activité importante du secteur de la pêche ;
- du secteur agricole marqué par l'oléiculture et l'élevage caprin et ovin ;
- du commerce informel avec la Libye.

¹⁸¹ Le choix limité du nombre des indicateurs (11) utilisés dans l'ACP s'explique par la disponibilité des données socio-économiques par délégation dans le zone de Sud-est tunisien. Les indicateurs choisis sont : V1 : Nombre des bénéficiaires d'électrification, V2 : Nombre des bénéficiaires d'électrification en milieu non communal, V3 : Nombre des bénéficiaires de l'eau potable, V4 : Nombre des bénéficiaires de l'eau potable en milieu non communal, V5 : Taux de branchement à l'ONAS en milieu communal, V6 : taux de branchement aux réseaux téléphoniques, V7 : Nombre d'abonnés à l'ADSL, V8 : Taux des accouchements assistés, V9 : Ratio : (1/Taux de chômage), V10 : Ratio : (1/taux d'analphabétisme), V11 : Ration : (1/taux de vulnérabilité), avec Taux de vulnérabilité des familles : (Familles nécessiteuse *100 / nombre totale des familles).

Figure 8. Localisation de la zone d'étude



Source : notre élaboration

Résultats : application de l'ACP

L'application de la méthode de l'Analyse en Composante Principale, en utilisant le logiciel *XLSTAT*, montre que les deux premiers axes (F1 et F2) totalisent à eux seuls 64,13 % de la variabilité totale de l'analyse (tableau1).

Tableau 1. Variabilité des facteurs principaux

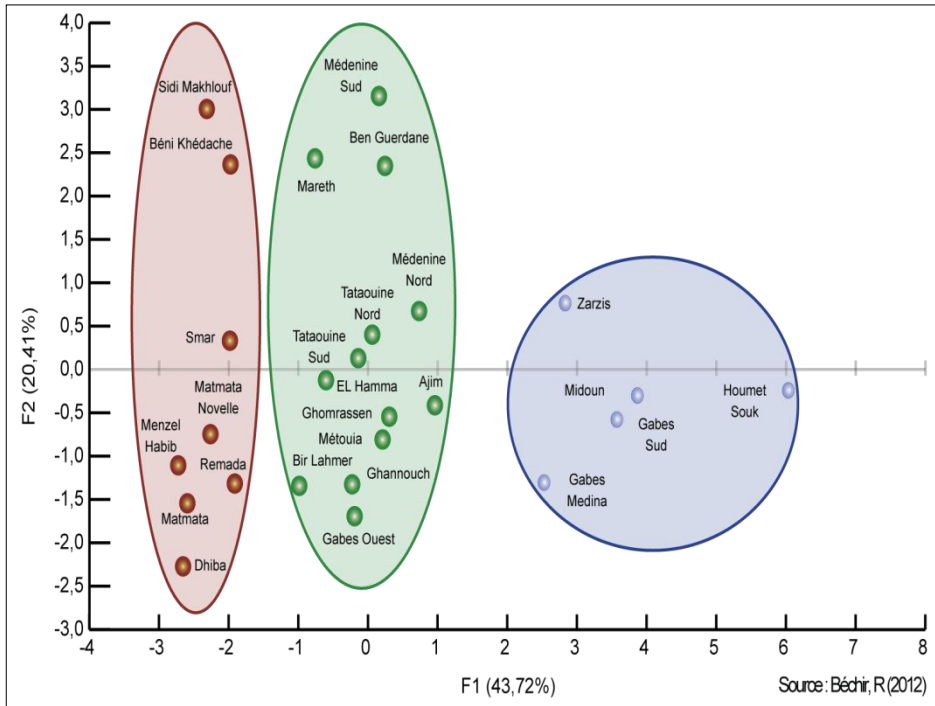
Axe	Variabilité (%)	Pourcentage cumulé
F1	43.716	43.716
F2	20.414	64.13
F3	15.110	79.240
F4	7.278	86.517
F5	5.404	91.921
F6	2.532	94.453
F7	2.308	96.761
F8	1.562	98.323
F9	1.088	99.412
F10	0.522	99.933
F11	0.067	100

Source : résultat de l'application de l'ACP

On se limitera dans l'interprétation des résultats à l'étude de ces deux premiers facteurs et du plan qu'ils engendrent. Le premier axe F1 représente 43.72 % de la variabilité observée, il est corrélé aux indicateurs d'infrastructures et d'équipements tels que ; le nombre de bénéficiaires d'électrification, le nombre de bénéficiaires de l'eau potable, le taux de branchement aux réseaux téléphoniques, le nombre d'abonnés à l'ADSL, le taux d'analphabétisme et le taux de vulnérabilité des familles¹⁸². L'axe F2 est essentiellement corrélé au nombre des bénéficiaires en milieu non communal (V2), au nombre de bénéficiaires de l'eau potable en milieu non communal (V4) et au taux des accouchements assistés (V8).

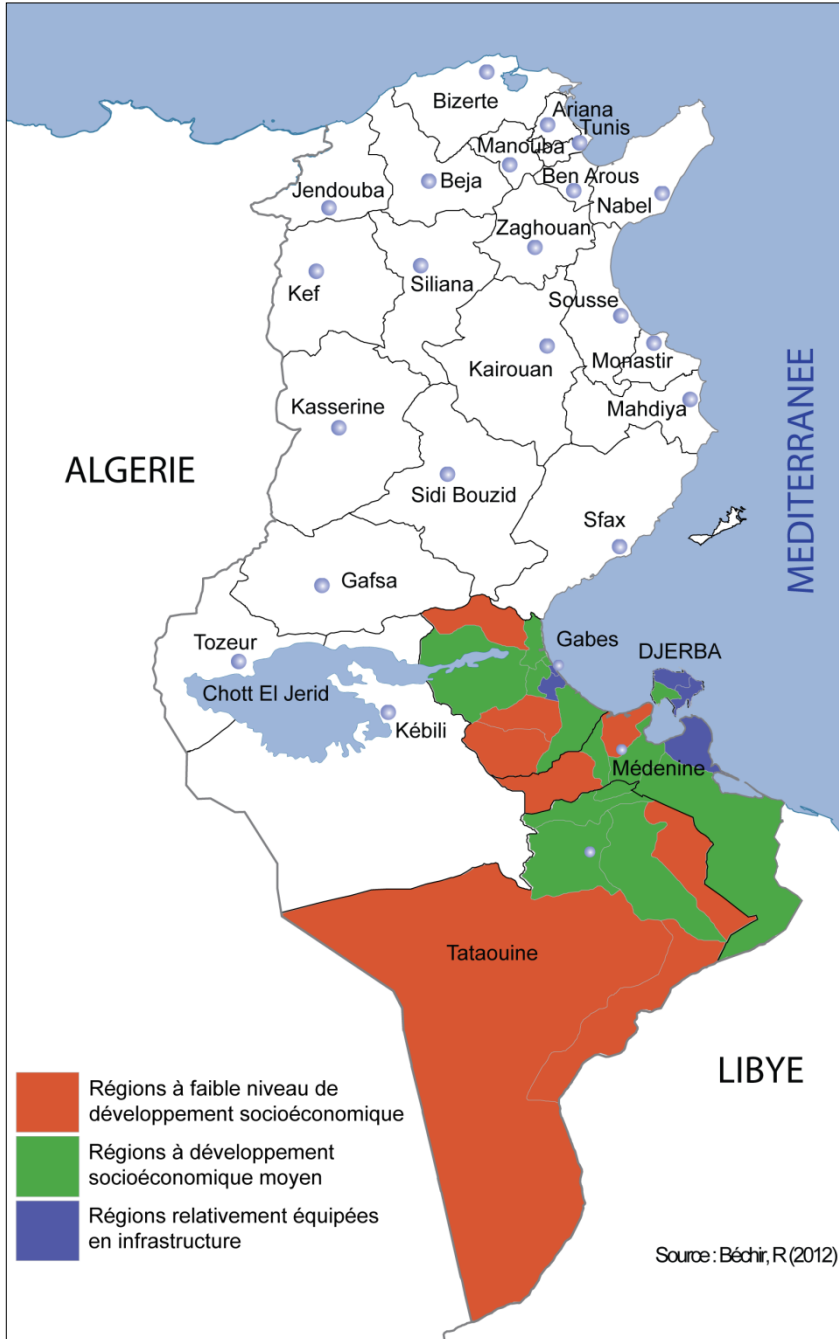
¹⁸² Pour interpréter la signification des deux axes d'abscisse et d'ordonné du graphique de l'ACP on doit se baser surtout sur le tableau du cosinus carré des variables obtenu par l'utilisation de logiciel XLSTAT. Dans ce contexte, pour les axes F1 et F2, on cherche la plus grande valeur de cosinus carré pour chaque indicateur et par suite on peut interpréter l'appartenance de chacun des 11 indicateurs aux axes F1 et F2.

Figure 9. Position des groupes socioéconomiques sur le plan factoriel (axes F1 et F2)



Schématiquement, on peut distinguer trois groupes homogènes sur le plan factoriel (F1, F2), les délégations relativement équipées en infrastructure (à droite de la figure 9), les délégations à développement socio-économique moyen (au centre de la figure 9) et les délégations les moins équipées (à gauche de la figure 9). Ces trois groupes homogènes peuvent être représentés sur la figure 10.

Figure 10. Répartition des délégations du sud-est selon les groupes typologiques de l'ACP



Des régions à faible niveau de développement socio-économique

La croissance économique qu'a connue le Sud-est depuis plusieurs années a abouti à un déséquilibre spatial entre le littoral et l'intérieur de cette zone. En effet, les délégations « défavorisées » constitués par ; Sidi Makhlouf, Beni Khédache, Rmada, Dhiba, Smar, Manzel Habib, Matmata et nouvelle Matmata sont caractérisés par l'aridité avec une exploitation excessive des ressources naturelles (Béchir, Khattali, 2011). Ils ont gardé une structure à dominante rurale, avec une insuffisance de performances réalisées en termes de développement humain où le taux de familles nécessiteuses tourne autour de 12,1 % à 37,24 % (Tableau 2).

Tableau 2. Taux de vulnérabilité des familles aux délégations défavorisés du Sud-Est tunisien (année 2005)

Délégation	Familles nécessiteuses	Nombre total des Familles	Taux de vulnérabilité des familles (%)
Sidi Makhlouf	582	4779	12,1
Béni Khédache	826	5538	14,9
Total du gouvernorat de Médenine	5671	90000	6,3
Rmada	340	1773	19,17
Dhiba	289	776	37,24
Smar	380	2493	15,24
Total du gouvernorat de Tataouine	4112	26575	15,47
Manzel Habib	678	2 122	31,95
Matmata	485	1 395	34,76
Matmata nouvelle	1021	3 615	28,24
Total du gouvernorat de Gabès	11721	69 703	16,81

Source : INS et nos calculs

L'analyse des indicateurs régionaux de développement montre qu'un effort devrait être apporté, surtout pour l'accès des ménages aux services de base, dans ces délégations défavorisées qui sont des régions qui souffrent de l'absence d'une bonne gouvernance et d'une politique cohérente de développement à long terme d'une part, et de leur faible intégration dans le tissu régional et national d'autre part.

Des régions à développement socio-économique moyen

Ce groupe est formé de quatre délégations de gouvernorat de Médenine (Médenine-sud, Médenine-nord, Ben Guerdane et Ajim), cinq délégations de gouvernorat de Gabès (el Hamma, Mareth, Metouia, Ganouche et Gabès-ouest) et quatre délégations de gouvernorat de Tataouine (Bir lahmer, Tataouine-sud, Tataouine-nord et Ghomrasen). Ces régions sont marquées par une population à dominante urbaine. Elles ont connu depuis les années 70, un développement

économique renforcé par le secteur privé avec l'apparition des zones industrielles telles que celle de Médenine-sud et de Ganouche (ODS, 2009). Cet effort d'investissement a permis de créer plusieurs postes d'emploi mais le taux de chômage dans la région reste élevé. En effet, aujourd'hui, l'activité industrielle est encore limitée en raison de l'absence d'un environnement industriel important, du manque des fonds d'investissement locaux, et des coûts additionnels du transport pour l'écoulement de la production. Notons ici que cette région du sud-est est connue par sa longue tradition en matière d'immigration surtout vers la France et vers la Libye. Ainsi, la population locale de cette zone a profité de la proximité géographique de la frontière libyenne pour créer une dynamique économique basée sur ce qu'on appelle «souk libya» marqué par le commerce informel. Ce commerce, malgré ses inconvénients qui touchent l'économie nationale, a permis l'amélioration du niveau de vie et la fixation de la population dans la zone du sud.

Des régions équipées en infrastructure et à haut niveau de développement

Ce groupe est formé de deux délégations de Gabès (Gabès Medina et Gabès-sud), deux délégations de l'île de Djerba et la délégation de Zarzis où le tourisme se présente comme le secteur économique principal. En effet, en 2009 le nombre des nuitées avoisine les 8.569 millions et le taux d'occupation des hôtels dépasse le 60 %. Dans ce contexte, l'île de Djerba est devenue un pôle touristique de renommée internationale. Ces délégations, comportent plus de 96 unités hôtelières ayant une capacité totale de 35 000 lits.

Tableau 3. Évolution des indicateurs touristiques au gouvernorat de Médenine (région de Djerba-Zarzis)

Désignation	2003	2004	2005	2006	2007	2009
Arrivées globales	969200	1165053	1237531	1213095	1314769	1196366
Nuitées globales	6496188	8169900	8760888	8882635	9117209	8569527
Emplois directs	18658	18789	19333	19000	19000	15469

Source : ODS (2010)

Le développement du tourisme à l'île de Djerba est stratégique. L'État tunisien a été l'acteur initial par ses investissements et ses avantages fiscaux et financiers consentis aux établissements touristiques. Ainsi, la présence de l'aéroport international « Djerba-Zarzis », d'infrastructures routières contribue à en faire un centre touristique important et un générateur de croissance économique pour la région. Ce secteur touristique a créé des emplois directs et indirects, le nombre d'emplois directs, lié à l'hôtellerie, correspond en 2009 pour l'ensemble de la zone Djerba-Zarzis à quelques 15 500 postes de travail. L'emploi indirect est lié surtout à la construction des complexes hôteliers, aux services, à l'artisanat, au transport, etc., mais ceci reste toujours lié à la stabilité du secteur touristique.

Quand à la délégation de Zarzis, à côté du secteur touristique, elle est connue par son port de pêche et de commerce ainsi que par la zone franche implantée il y a quelques années. En outre, du fait de son climat côtier favorable, l'olivier occupe une place particulière avec une

superficie de 61500 ha soit 33 % de la superficie oléicole du gouvernorat. La production est transformée par 63 huileries dont la majorité est moderne. Concernant la ville de Gabès, elle abrite une activité économique diversifiée, notamment un secteur industriel important spécialisé dans l'industrie chimique notamment le traitement des phosphates tunisiens. Le port de la ville est le quatrième port de commerce du pays en termes de chiffre d'affaires. Gabès abrite aussi une infrastructure d'exploitation pétrolière *off-shore* et pétrochimique. L'infrastructure de base de la ville de Gabès est en pleine mutation, progressant vers une situation très favorable et attractive. Aussi, la ville de Gabès est connue par sa palmeraie qui s'étend sur un ensemble d'une dizaine d'oasis. L'importante récolte des grenades dans ces oasis côtiers a permis d'améliorer la situation socio-économique des agriculteurs. Par rapport à ce produit agricole, des études des produits « d'appartenance d'origine contrôlées » ont commencé pour identifier les grenades de Gabès.

Discussion et solutions proposées

Historiquement, la Tunisie a connu une croissance économique accompagnée d'une amélioration, à des degrés divers, des conditions de vie de la population dans le pays. Mais, cette amélioration s'est souvent accompagnée d'une polarisation spatiale croissante et l'aggravation même de certains écarts. Les fruits du développement ont été inégalement répartis sur les différentes régions du pays et la croissance socio-économique a favorisé certains gouvernorats beaucoup plus que d'autres, dans ce contexte, le sud-est se présente comme l'une des régions défavorisées en Tunisie. Cette inégalité spatiale entre les régions est, en réalité, le produit de la concentration des services et de l'appareil de production avec une mauvaise gouvernance gouvernementale. Ainsi, et depuis l'indépendance, la Tunisie a maintenu les principaux traits de son organisation spatiale, à savoir la primauté de la capitale et la littoralisation (Belhedi, 2005). La construction de l'État-Nation et la priorité accordée aux villes dynamiques, à la compétitivité industrielle et à l'ouverture commerciale, expliquent à la fois la centralité de la ville de Tunis et le développement des espaces littoraux dans la dynamique spatiale, économique et migratoire. L'inégalité spatiale s'est traduite par la concentration des revenus, des richesses et des investissements et par de profonds écarts de développement au détriment des régions de l'arrière pays. Le caractère centralisé des ministères sectoriels a rendu la coordination régionale difficile et peu efficace. De plus, les administrations régionales ne disposent que de ressources et de capacités très limitées (MDR, 2011). Avec la disparité qui caractérise les régions et les gouvernorats de la Tunisie, on trouve une disparité territoriale dans la même région ce qui nourrit un sentiment d'injustice engendrant plusieurs problèmes politiques, économiques et sociaux et c'est le cas du Sud-Est tunisien. Ainsi, ce dernier est marqué par la présence de territoires souffrant d'une crise multiforme. Celle-ci peut prendre la forme d'une crise de gestion des ressources naturelles dont la mobilisation a servi de palliatifs à des politiques de développement basées sur les ressources humaines et sur la maîtrise de la technologie. Le taux de chômage au niveau de ces régions ainsi que le taux de pauvreté demeurent relativement élevés par rapport à la moyenne nationale (Abaab, Elloumi, 2009). La réduction des disparités territoriales nécessite, à cet effet, d'améliorer l'infrastructure de base avec une redéfinition du rôle des espaces économiques et un redécoupage régional aussi bien dans le milieu rural, où la transformation des structures et la réduction des écarts entre secteur moderne et traditionnel doivent s'accompagner par des sessions de formation des agriculteurs et par la mobilisation des personnes ressources qualifiées, que dans le milieu urbain, où l'état de concentration du réseau doit évoluer vers des

formes d'organisation décentralisées, intégrées au plan régional et utilisatrices de main-d'œuvre (El Ansar, 2009).

Aujourd'hui, le développement régional au Sud-est souffre de plusieurs handicaps, tels que :

- l'absence d'une information statistique actualisée périodiquement liée surtout au problème de la pauvreté au niveau régional, ce qui entraîne des problèmes en ce qui concerne l'élaboration des grands axes relatifs au développement régional ;
- l'absence des études stratégiques nationales au niveau régional ;
- les retards dans l'exécution de plusieurs projets au niveau régional ;
- la centralisation des décisions concernant l'octroi des crédits et des primes d'investissement au profit des entrepreneurs, ainsi que la complexité et la lourdeur des procédures administratives ;
- l'insuffisance de l'infrastructure de base ce qui représente un frein à l'attraction des investisseurs.

Pour pallier à ces handicaps, l'un des devoirs majeurs auxquels doivent répondre les autorités publiques consiste à corriger les déséquilibres régionaux grâce à l'impulsion d'une dynamique de convergence entre les régions. Le développement régional est le moyen privilégié pour relever ces défis. Il a pour objectif d'accroître le potentiel socio-économique et environnemental. À cet égard, il favorise une dynamique de développement équilibré, et l'atténuation voire l'élimination des disparités territoriales et ce par des stratégies et politiques de développement adoptées permettant la préservation des ressources naturelles et la création des activités génératrices de revenus et par conséquent l'amélioration du niveau de vie des populations.

L'enjeu aujourd'hui est, donc, l'amélioration des conditions de vie surtout des familles rurales et pauvres au Sud-Est tunisien. Pour cela, et afin de mettre les programmes de développement au service du développement rural, il faut améliorer la gouvernance locale en renforçant le rôle du citoyen, et innover les méthodes d'évaluation des projets de développement. D'où la nécessité de trouver une politique qui comporte les projets suivants :

- un projet macro-économique favorable au développement agricole et à la promotion des zones rurales de la région ;
- un vrai projet participatif de gestion des ressources naturelles, fondée sur la responsabilisation des usagers et sur la valorisation et le sauvegarde du patrimoine de la région ;
- un projet spécifique d'emploi des ruraux et de lutte contre la pauvreté ;
- un vrai projet d'équipement des zones rurales, dans le cadre d'une politique concertée d'aménagement du territoire ;
- un projet pour le développement des capacités professionnelles des populations rurales et pour l'enrichissement de leur environnement culturel, social et politique ;
- un projet d'intégration effective de la femme rurale dans le processus du développement ;
- nécessité de la mise en place d'une synergie institutionnelles considérable entre les différents partenaires œuvrant dans le domaine du développement rurale (comité de développement, AIC, GIC, Union des agriculteurs, différents arrondissements du

CRDA, Direction régionales des ministères, BTS, les autorités locales et régionale, l'IRA, sociétés civiles, partis politiques, etc.).

Ainsi, et afin de réaliser des résultats en matière d'amélioration du niveau de vie au Sud-est, faut-il que les politiques régionales adoptent :

- l'abandon de gestion par objectif des programmes (GOP) au profit d'une gestion axée sur les résultats (GAR) ;
- l'innovation dans les méthodes d'évaluation des projets et programmes de durabilité ;
- le renforcement de la responsabilité sociale et sociétale du secteur privé ;
- le renforcement du rôle du citoyen dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ;
- le renforcement de la bonne gouvernance de la gestion administrative des projets ;
- la mise en place d'une approche de planification et d'évaluation participative des politiques publiques ;
- la création et animation d'un circuit touristique entre les délégations marquées par des patrimoines naturels et archéologiques.

Ainsi, les délégations de Beni Khédache (gouvernorat de Médenine), Matmata (gouvernorat de Gabes), Ghomrassen (gouvernorat de Tataouine), par exemple, et pour leurs potentiels naturels et culturels, peuvent devenir des pôles de tourisme montagneux. En effet, les Ksour situés au dessus des montagnes de Beni Khedache font partie du patrimoine culturel du Sud tunisien et témoignent de son évolution historique et sociologique. Ceci peut servir à long terme de levier pour un véritable essor du tourisme culturel ou plus exactement de l'éco-tourisme. Le secteur de l'artisanat occupe aussi une place importante dans l'économie régionale eu égard le rôle qu'il joue dans la promotion de la région et le soutien des autres secteurs économiques. Et pour ce faire, des investissements doivent être mobilisés dans les délégations qui regorgent de potentialités et de richesses insondables telles que Gabès, el Hamma, Matmata et Sidi Makhlouf. En outre, il faut profiter de la situation géographique et frontalière des délégations de Smar, Dhiba et Ben Guerdane, qui peuvent faire appel à des investissements dans les industries agroalimentaires par la transformation des diverses variétés de productions locales destinées à exporter vers la Libye.

Conclusion

Aujourd'hui, la disparité régionale bloque les zones de l'intérieur du pays, ainsi, le présent travail a montré qu'il existe au moins trois groupes de délégations, au Sud-est, qui se distinguent nettement par le niveau de développement. Cette situation nécessite de repenser les actions des programmes et projets de développement au niveau de ces régions dans un objectif de dépasser les limites écologiques, économiques et sociales. Ceci nécessite aussi une nouvelle répartition spatiale et un nouveau découpage régional qui remet en cause la répartition équitable des investissements entre les régions, et la nécessité de traiter zone par zone, suite à une approche participative, les problèmes et les défaillances socio politiques pour en tirer les conclusions et les perspectives de développement adéquates qui en résultent. D'où, la nécessité d'appliquer des politiques d'aménagement des territoires défavorisés qui agissent à posteriori pour corriger ces inégalités socio-spatiales. Cela ne doit pas se limiter à la réalisation de chantiers, de pistes agricoles, d'électrification ou d'amélioration de l'habitat. Il est nécessaire d'avoir une vision de développement régional qui considère en priorité les besoins réels de chaque délégation.

Références

- Abaab A., Elloumi M., 2009, « Ajustement, mondialisation et zone difficiles : politiques de développement et stratégies des acteurs (le Sud tunisien) », pp. 217-229, in : Actes du séminaire internationale DELZOD.
- Agence France-Presse (AFP), 2011, « Pourquoi Sidi Bouzid ? », Rapport de travail en collaboration avec le collège international des sciences du territoire, CIST, [en ligne], disponible sur <http://www.gis-cist.fr/index.php/main-sections/axes-de-recherche/geomedia/dossiers-du-cist/pourquoi-sidi-bouzid/>
- Bécher R., Khattali H., 2011, « Développement durable et amélioration du niveau de vie au gouvernorat de Tataouine (Sud-Est tunisien) », *Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment, New Médit*, 2, Vol. 10, pp. 18-24.
- Bécher R., Ounalli N., Abichou H., Sghaier M., 2011a, « Organisation territoriale en Tunisie », Rapport du travail dans le cadre du projet A2DTRM, [en ligne], [consulté en Juin 2011], disponible sur <http://a2dtrm.iamm.fr>.
- Bécher R et al., 2011b, « L'inégalité territoriale dans le Gouvernorat de Médenine (Sud-Est tunisien), une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux d'amélioration des conditions de vie », *Revue des Régions Arides*, 26 (2/2011), pp.3-21.
- Belhedi A., 1998, « Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie », *Cahiers du Ceres*, 20, pp. 15-78.
- 1999, « Les disparités spatiales en Tunisie : État des lieux et enjeux » *Revue Méditerranée*, 1-2, pp. 63-72.
- Belhedi A., 2005, « Dynamique économique régionale. Traits et tendances récentes, analyse structurelle-résiduelle », *Cybergeo*, article 310, [en ligne], disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/3376>.
- Chouchane A., Natsuko O., Castel V., 2011, « Révolution tunisienne : enjeux et perspectives économiques », *Notes économiques de l'AfDB*, [en ligne] , [consulté le 11 Mars 2011], disponible sur http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/North%20Africa%20Quarterly%20Analytical%20Fran%20C3%A7ais%20ok_North%20Africa%20Quarterly%20Analytical.pdf.
- Didier G. et al., 2006, *Entre Désertification et développement La Jeffara tunisienne*, Tunis, Éd. Cérès, IRA, IRD, 345 p.
- El Ansari R., 2009, « Dynamique régionale et développement inégal au Maroc », Communication au colloque international ; Inégalités et développement dans les pays méditerranéens, Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie, [En ligne], [consulté le 20 Mai 2009], Disponible sur http://www.abhato.net.ma/index.php/fre/content/download/11653/192387/file/Dynamique_regionale_et_developpement_inegal_a_Maroc.pdf.
- Falissard B., 1998, *Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de vie*, Paris, Éd. Masson, coll. Évaluation et statistiques, 332 p.

Genin D., Guillaume H., Ouessar M., Ouled Belgacem A., Romagny B., Sghaier M., Taamallah H., éd., 2006, *Entre la désertification et le développement : la Jeffara tunisienne*, CERES, Tunis, 346 p.

Hauret L., 2005, « Analyse économique de la dimension géographique de la pauvreté, une application à la Région lorraine », *Recherches et Prévisions*, 79, pp. 110-114.

Institut National de la Statistique, 2005, *Les Résultats de recensement général de la population et de l'habitat de 2004*, INS, Tunisie.

Jaouad M., Ben Abed M., Tbib A., 2009, « Schéma de développement des régions économiques du sud de la Tunisie : points de repères et indices de développement », pp. 557-565, in : Actes du séminaire international DELZOD.

Lebart L., Morineau A., Piron M., 1997, *Statistique exploratoire multidimensionnelle* DUNOD, Paris, 440 p.

Maldague M., 1992, « Concept de développement rural intégré », Programme en développement rural intégré, Université de Laval, Québec, pp. 239-244.

Ministère du Développement régional (MDR), 2011, « Le Livre blanc du développement régional en Tunisie », Rapport national sur le développement régional, 2011.

Office de Développement de Sud (ODS), 2010, « Le Sud-est en chiffre 1997-2010 », ODS Médenine.

Picouet M., Sghaier M., Genin D., Abaab A., Guillaume H., Elloumi M., 2004, *Environnement et sociétés rurales en mutation. Approches alternatives*, IRD-IRA Ed. Collection latitude 23, Paris, 391 p.

Sandron F., Sghaier M., 2000, « L'approche "indicateurs" pour suivre les relations population-environnement : des concepts à l'expérience », *Sécheresse*, Vol. 11, 3, pp. 171-178.

Disparité territoriale et développement socio-économique dans le Sud-Est tunisien, une étude à travers l'analyse des indicateurs de développement

Riadh Bechir, Saïd Miloud Dhifallah et Mounir Issaoui

Résumé

Depuis plusieurs décennies, des régions entières en Tunisie ont été écartées du processus de développement national qui a privilégié essentiellement le littoral. En effet, une disparité territoriale entre les régions du pays est cependant observée. Ce travail traite la disparité entre les délégations dans le Sud-Est tunisien en menant une analyse exploratoire des indicateurs de développement moyennant la méthode de l'Analyse en composantes principales (ACP). Ainsi, des recommandations sont proposées afin de d'orienter les choix de développement des acteurs publics en phase de transition démocratique.

Mots-clés : développement durable, Inégalité territoriale, Sud-Est tunisien.

Abstract

This work aims to study the notion of indicators of sustainability and territorial disparities that may exist between delegations in the South-east of Tunisia. For this purpose, a data analysis applied to a set of regional development indicators using the principal components analysis method (PCA) was conducted.

Keywords: sustainable development, Territorial disparity, South-east of Tunisia.

ملخص

تعتبر التنمية الإقليمية و الجهوية اليوم هدفا يتحتم تحقيقه من طرف البلدان النامية لاسيما و أن التفاوت الجهوي تنتج عنه عديد الإشكاليات و الاضطرابات مثلما حدث في تونس . و في هذا السياق يتنزل هذا البحث الذي يتناول إشكالية التنمية والظروف المعيشية بالجنوب الشرقي التونسي حيث سنطبق طريقة تحليل المكونات الرئيسية (ACP) على مجموعة من المؤشرات التي يمكن أن تشكل مثلا جيدا لإبراز التفاوت بين المعتمديات في الحصول على متطلبات الحياة الكريمة للسكان. في هذا الإطار سنقدم جملة من التوصيات و التوجهات التي بإمكانها مساعدة أصحاب القرار على تجاوز الإشكاليات التنموية بهاته الجهات.

الكلمات المفتاحية : التنمية المستدامة، التفاوت الجهوي، الجنوب الشرقي التونسي .

LA DYNAMIQUE DES FRACTURES EN TUNISIE : CONVERGENTE OU DIVERGENTE ?

SANA BARHOUMI

Chercheur à l'IRSIC

École de Journalisme et de Communication de Marseille

Maître assistante à l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis.

barhoumis@yahoo.fr

Le gouvernement tunisien a longtemps véhiculé l'image d'un pays prospère, stable qui jouit d'un important développement économique et social. La capacité à créer des emplois, l'augmentation des exportations, la diversification économique, l'amélioration du niveau de vie et du bien-être de la population, l'attrait du pays pour les investissements étrangers ne sont que quelques arguments présentés par les autorités tunisiennes pour alimenter leurs discours euphoriques. Ainsi, pendant des années, les discours politiques employaient une rhétorique de stabilité et du miracle économique et social en Tunisie. Ces discours sont largement soutenus par certains partenaires financiers de la Tunisie, à l'instar de la banque mondiale, du Fond monétaire international ainsi que de l'Union européenne (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011).

Selon le Programme des nations unies pour le développement (PNUD)¹⁸³, la Tunisie a fait de gros progrès dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, notamment en termes de réduction de la pauvreté, de généralisation de l'enseignement primaire à tous les garçons et les filles et de réduction de la mortalité infantile. Par ailleurs, des données quantifiées et des chiffres ont contribué à construire l'éloge économique et social du modèle tunisien. Souvent, les taux de croissance, les pourcentages d'investissement, les chiffres d'alphabétisation ou la compétitivité de l'économie ont été mis en perspective de façon avantageuse pour démarquer la Tunisie des pays du Maghreb et de l'Afrique. À titre d'exemple, une croissance du PIB de près de 5% par an au cours des deux dernières décennies et une chute du taux de pauvreté, passant d'environ 15,5 % en 1990 à moins de 5 % en 2005 certifient les performances du pays (Banque mondiale, 2008)¹⁸⁴.

Le miracle économique et social en Tunisie est devenu un argument pour légitimer l'autoritarisme du gouvernement. Cependant, certains travaux ont critiqué le caractère construit, stratégique et politique des discours euphoriques sur la prospérité de la Tunisie. En outre, certains mouvements sociaux ont exprimé leur lassitude vis à vis d'un régime dictateur et oppressif. À cet égard, les émeutes de la faim de 1984, le soulèvement de Gafsa en 1980 et en 2008 et la révolte des syndicats en 1978 témoignent l'insatisfaction suscitée par l'incapacité du gouvernement à garantir l'égalité des chances pour ses citoyens, l'inclusion sociale et l'égalité régionale. En décembre 2010, des mouvements de protestation se sont déclenchés dans la ville de Sidi Bouzid, située au Centre-ouest de la Tunisie, pour s'étendre progressivement et rapidement à toutes les villes tunisiennes. Ces mouvements sociaux expriment la colère d'une population défavorisée qui revendique son droit d'accéder au marché du travail, d'assouvir ses besoins vitaux et tout simplement, de vivre dignement.

¹⁸³ Rapport Amnesty international : « Derrière le miracle économique tunisien : les inégalités et la criminalisation de l'opposition » juin 2009.

¹⁸⁴ www.worldbank.org.

Toutefois, les protestations étaient issues principalement des classes populaires abritées par les villes de l'intérieur du pays, à l'égard de Kasserine, de Thala ou encore de Sidi Bouzid¹⁸⁵. Ces protestations étaient axées sur le chômage et l'exclusion, sur la fracture régionale, sur la précarisation du travail, sur la corruption et l'interventionnisme croissant des proches du pouvoir dans l'économie (Hibou, Meddeb, Hamdi, 2011). Finalement, l'intensité de la pression sociale a conduit à la chute du régime Ben Ali le 14 janvier 2011. En même temps, ce mouvement social a mis en évidence une réalité amère que les discours politiques ont toujours dissimulée. Il s'agit de la réalité des fractures plurielles qui renvoie aux inégalités régionales et générationnelles en termes de niveaux de vie, d'emploi et d'accès aux services publics.

Le rapport de l'Amnesty International rappelle qu'en 1999, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies avait appelé la Tunisie à « élaborer immédiatement un plan d'action national visant à réduire les disparités de niveau de vie qui existent entre les diverses régions ». Une décennie après, les disparités régionales subsistent et séparent la Tunisie en deux espaces géographiques. D'une part, les régions du Nord et les zones côtières qui bénéficient du progrès économique et social, et d'autre part, les régions de l'intérieur et du Sud du pays qui demeurent majoritairement rurales et en marge du développement. Dans cet article, nous souhaitons souligner l'ampleur des fractures régionales en Tunisie en insistant sur leurs caractères pluriels. Ensuite, nous proposons de vérifier si l'introduction des technologies d'information et de communication a permis de combler ces écarts et de remédier à l'exclusion des populations défavorisées, ou au contraire, a généré de nouvelles formes d'exclusion et de marginalisation.

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, nous tenterons d'établir une étude descriptive des indicateurs portant sur le développement économique, social et technologique dans les zones côtières, industrialisées et touristiques et les zones de l'intérieur du pays.

Diffusion spatiale du développement

La Tunisie couvre 24 gouvernorats qui sont découpés en six régions (tableau 1).

Tableau 1. Les régions en Tunisie

Régions	Gouvernorats
Nord-est	Tunis, Bizerte, Ariana, Manouba, Ben Arous, Zahgouen et Nabeul.
Nord-ouest	Jendouba, Béja, Siliana et Kef.
Centre-est	Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax.
Centre-ouest	Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.
Sud-est	Gabès, Médenine et Tataouine.
Sud-ouest	Gafsa, Tozeur et Kébili.

Ces régions souffrent de sévères écarts au niveau social et économique en termes de taux de pauvreté, de taux d'analphabétisme, de taux de chômage et même en termes d'espérance de vie. Souvent, ces taux sont en faveur des gouvernorats du littoral ou ceux avoisinant la capitale au détriment des gouvernorats de l'intérieur.

¹⁸⁵ Les membres de la Commission d'établissement des faits attestent que les victimes de la révolution tunisienne sont le plus souvent les seuls soutiens de familles nombreuses et pauvres.

Expliquer la divergence de ces taux et étudier la problématique de l'inégalité et de l'injustice est extrêmement complexe. En effet, les déterminants des fractures régionales en Tunisie pourraient être le résultat des facteurs climatiques et environnementaux, des choix économiques, des orientations sociales et politiques ou encore des modes de gouvernement parfois discriminatoires. Nous ne sommes pas en mesure de discuter la fiabilité des politiques engagées par le gouvernement tunisien mais nous proposons de décrire et de souligner l'inégale répartition de la richesse qui a fini par générer une instabilité sociale et économique.

Nous avons sélectionné quelques indicateurs économiques et sociaux pour mettre en avant le caractère pluriel et profond des inégalités frappant les populations en Tunisie. Le choix de ces indicateurs est déterminé par la disponibilité et la fiabilité des données sur la situation économique et sociale dans chaque région.

Caractéristiques des populations et disparités par région

Durant des années, le gouvernement tunisien se félicitait ses performances économiques et prétendait sa capacité à créer des emplois. Pour soutenir la thèse du miracle économique tunisien, le gouvernement promettait la création de 83.000 emplois sur la période 2007-2011 à partir d'une prévision de croissance de 6 %. Cette promesse permettait de minimiser le chômage et de le conserver aux alentours de 14 à 15 % au niveau national et de 22,5 % chez les jeunes diplômés¹⁸⁶. Ces chiffres contribuent à préserver l'image d'une économie florissante et à rassurer ainsi la population. En effet, les taux de chômage déclarés par le gouvernement tunisien lui attribuaient un rang proche, bien que décalé, de ses voisins du Maghreb où la proportion des chômeurs s'est élevée en 2009 à 9,1% au Maroc et à 9,7% en Algérie. En revanche, il s'avère que la Tunisie n'est pas le seul pays du Maghreb qui peine à assurer un emploi pour les jeunes diplômés. D'ailleurs, en 2009, le taux des chômeurs diplômés atteint 18,3 % au Maroc et 21,4 % en Algérie¹⁸⁷. Toutefois, au lendemain de la chute de Ben Ali, le quotidien gouvernemental *La Presse*¹⁸⁸ a publié les chiffres « réels » des jeunes sans emplois fournis par l'observatoire national de la jeunesse (ONJ). L'enquête menée par l'ONJ a annoncé un taux de chômage de 29,8 % chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans et de 44,9 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Selon la dernière enquête trimestrielle sur l'emploi de l'INS¹⁸⁹, les taux de chômage affichés durant le premier semestre de l'année 2012 se présentent comme suit :

Tableau 2. Taux de chômage en Tunisie

	Homme	Femme	Population âgée de 15-29 ans	Diplômés de l'enseignement supérieur
Taux de chômage	14,9 %	26,6 %	35,6 %	33,1%

Source : Institut national de la statistique

L'importance du taux de chômage en Tunisie prouve l'incapacité du gouvernement à satisfaire les nouveaux entrants sur le marché du travail dont le nombre s'estime annuellement à 140.000. En revanche, malgré la promesse du gouvernement de Ben Ali à créer annuellement

¹⁸⁶ Consultation nationale sur l'emploi, Compétitivité et croissance. Le défi de l'emploi aux multiples dimensions. Rapport intermédiaire. Version 2 de septembre 2008, Banque mondiale/ autorités tunisiennes, Tunis, 2008.

¹⁸⁷ www.statistiques-mondiales.com, consulté le 15 avril 2012.

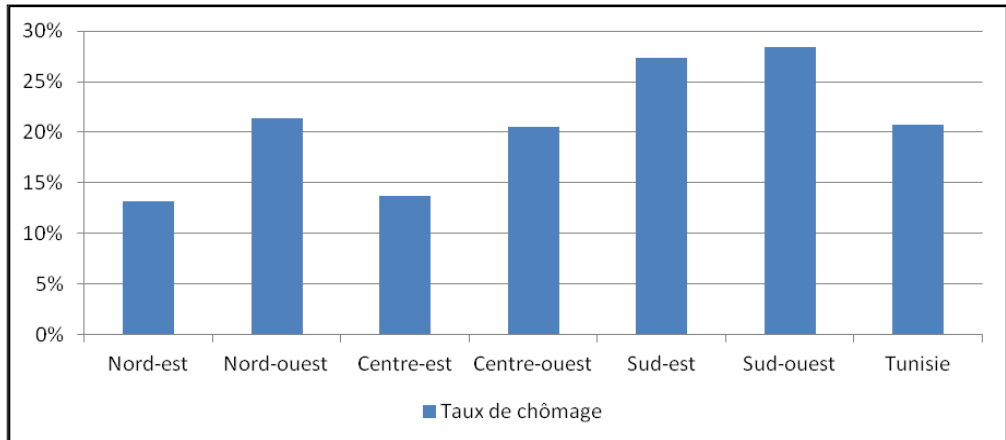
¹⁸⁸ *La Presse*, 6 février 2011, www.lapresse.tn

¹⁸⁹ Institut national de la statistique, www.ins.nat.tn, consulté le 15 avril 2012.

83.000 emplois, le nombre de postes réellement créés varie entre 60.000 et 65.000¹⁹⁰. Ces données ne sont pas surprenantes dans la mesure où elles viennent conforter les études de la Banque mondiale affirmant qu'en 2005, le taux de chômage des techniciens supérieurs et des maîtrisards avoisinait les 50 %. D'autre part, l'institution de Bretton Woods a estimé, en 2004, le taux de chômage de 37 % pour les 15-17 ans, 32 % pour les 17-19 ans, 29 % pour les 20-24 ans et 22 % pour les 20-29 ans tandis que ces taux s'élèveraient à 40 % pour les 20-24 ans diplômés¹⁹¹.

Incontestablement, les chiffres révélés viennent mettre fin à l'euphorie des discours politiques et souligner ainsi les importantes défaillances du système économique tunisien. Ces défaillances nuisent aussi bien au développement national que régional. En effet, un examen plus minutieux des taux de chômage par région renvoie aux importantes inégalités des chances dans le pays. En nous référant à la dernière enquête sur l'emploi menée par l'INS (premier trimestre 2012), nous constatons que le chômage se concentre dans les régions de l'intérieur du pays et devient moins sévère dans les régions proches du littoral comme l'atteste la figure suivante.

Figure 1. Taux de chômage par région en 2012



Source : Institut National de la Statistique

L'importance de la taille de la population inactive en Tunisie varie en fonction de l'emplacement géographique. Ainsi, les habitants du Sud, du Nord-ouest et du Centre-ouest souffrent d'une exclusion massive du marché du travail. Seules les régions du Nord-est et du Centre-est affichent des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale. À titre indicatif, en 2009, le gouvernorat de Gafsa affiche le taux de chômage le plus élevé qui atteint 28,3 % dont 47,7 % de diplômés. Ce taux demeure important dans les gouvernorats voisins, à l'instar de Tataouine (23,6 %), de Kasserine (20,7 %) ou de Gabès (18,1 %)¹⁹². Par ailleurs, dans les

¹⁹⁰ Consultation nationale sur l'emploi, Compétitivité et croissance. Le défi de l'emploi aux multiples dimensions. Rapport intermédiaire. Version 2 de septembre 2008, Banque mondiale/ autorités tunisiennes, Tunis, 2008.

¹⁹¹ Banque mondiale, Stratégie de coopération. République Tunisienne-Banque mondiale, 2005-2004, Washington D.C., 2005.

¹⁹² Institut national de la statistique www.ins.nat.tn, consulté le 15 avril 2012.

régions de l'intérieur, les jeunes diplômés ont une faible chance d'intégrer le marché du travail et près de la moitié d'entre eux sont sans emploi. C'est à Kébili, à Sidi Bouzid, à Jendouba et à Gabès que sont marqués les taux de chômage des diplômés les plus élevés qui sont respectivement 42,8 %, 41 %, 40,1 % et 39,4 %.

Néanmoins, en se dirigeant vers les régions du Nord-est et du Centre-est, l'emploi semble de moins en moins problématique pour la population. En effet, dans ces régions, le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale et se réduit à 4,9 % à Zaghouan, à 6,1 % à Monastir et à 7,4 % à Sfax¹⁹³. Sans surprise, en 2009, le taux des chômeurs diplômés est relativement faible dans les régions du littoral, notamment à Sousse (19,6 %) et à Monastir (18,7 %). Également, ce taux se réduit à 18,5 % à Sfax, à 10,9 % à Ariana, des gouvernorats connus pour leur aptitude à attirer les investissements. Tous ces chiffres mettent en relief les profondes inégalités d'accès au marché du travail dans les régions. Il semble clair que les régions de l'Ouest et du Sud du pays souffrent d'une situation de chômage particulièrement difficile par rapport aux régions proches du littoral. Il importe de noter que l'exclusion du marché de l'emploi nuit naturellement à la situation économique et sociale des chômeurs, détériore leurs conditions de vie et risque ainsi d'accentuer leur marginalisation.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Tunisie a fait de gros progrès dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, notamment en termes de réduction de la pauvreté. Dans son rapport sur le développement humain¹⁹⁴, le PNUD déclare la Tunisie le pays le moins pauvre au Maghreb, où la part de la population vivant en dessous de 2 dollars par jour est de 6,6 % contre 15,1 % en Algérie et 14,3 % au Maroc sur la période 1990-2003. Il est probable que la masse des populations pauvres est relativement faible en Tunisie, mais il est certain qu'elle se répartit différemment selon les régions. Pour affirmer ce constat, nous proposons à présent d'étudier la pauvreté par région. À cette fin, nous faisons référence à l'enquête quinquennale de consommation et du niveau de vie des ménages de l'Institut national de la statistique (INS) qui date de l'année 2005, en tenant en considération le risque du manque de fiabilité de cette source pour des raisons politiques. Malencontreusement, l'absence d'autres sources officielles de données régionales limite notre choix.

Les résultats de cette enquête aboutissent à classer les régions du Centre-ouest et du Sud-ouest comme les plus pauvres du pays. En effet, le taux de pauvreté atteint au Centre-ouest 12,8 % et au Sud-ouest 5,5 % et se place ainsi largement au dessus de la moyenne nationale qui est égale à 3,8 %. Toutefois, il s'avère que ces chiffres ont été sous-évalués par le gouvernement de Ben Ali pour consolider ses discours portant sur le miracle économique et social. En effet, le nouveau ministre des affaires sociales a affirmé dans une déclaration à la presse qu'il y avait en Tunisie « 185.000 famille nécessiteuses »¹⁹⁵, ce qui fait que le taux de pauvreté avoisinerait 10 % de la population en Tunisie. Par conséquent, il est fort probable que les taux de pauvreté par région soient sous-évalués et dépasseraient réellement les taux de l'enquête de l'INS. Le rapport de la Banque africaine de développement¹⁹⁶ précise que les fruits de la croissance économique en Tunisie n'ont pas été équitablement répartis dans les différents segments de la

¹⁹³ Institut national de la statistique www.ins.nat.tn, consulté le 15 avril 2012.

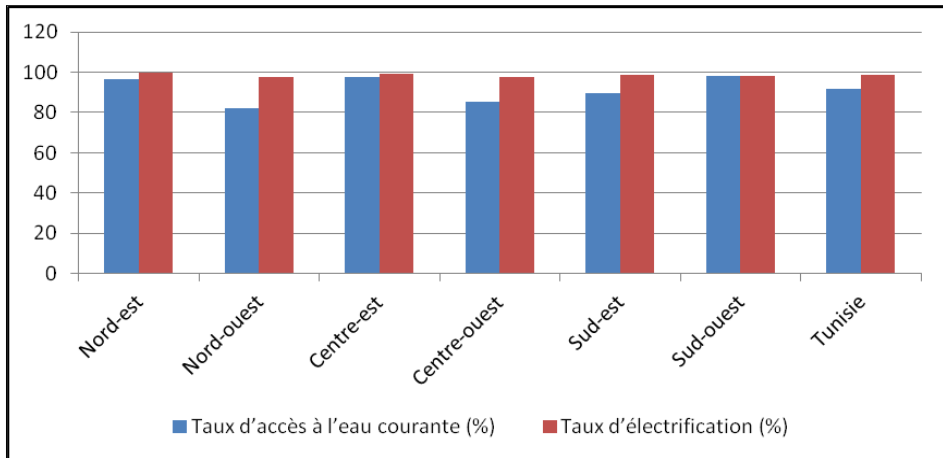
¹⁹⁴ PNUD, Rapport sur le développement humain, 2007/2008.

¹⁹⁵ Le nouveau ministre des Affaires sociales a déclaré : « 185.000 famille nécessiteuses bénéficiaires d'allocations mensuelles dès le 18 avril ». www.aficanmanager.com

¹⁹⁶ « La pauvreté et l'inégalité en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie » note économique, 2011, www.afdb.org.

population. Ce rapport indique que les régions du littoral et du Nord-est ont profité de la croissance économique et d'une réduction de la pauvreté, alors que les régions du Centre-ouest ont vu leur situation se détériorer. Malgré l'absence de statistiques fiables du taux de pauvreté par région, les données fournies par l'Institut national de la statistique ne mettent pas en doute l'important clivage économique entre les régions. Ainsi, le Centre-ouest et le Sud-ouest se montrent comme les régions les plus pauvres en Tunisie où, rappelons-le, le taux de chômage est le plus élevé. Pour tenir compte de l'extrême pauvreté dans certaines régions et de la précarité de leurs populations, nous avons relevé la part des habitants accédant à l'eau courante et à l'électricité, un exemple de ressources élémentaires, à partir du dernier recensement de l'Institut national de la statistique de 2004.

Figure 2. Part des ménages accédant aux ressources de base en 2004



Source : Institut National de la Statistique (RGPH 2004)

Une large part des populations du Nord-ouest, du Centre-ouest et du Sud-est (plus que 10%) est privée d'eau courante. En revanche, dans le reste de la Tunisie, l'accès à l'eau courante n'est pas problématique et s'avère largement généralisé auprès de la population. Le même constat est valable pour le taux d'électrification. En effet, nous observons que la quasi-totalité de la population du Nord-est et du Centre-est accède à une source d'électricité. Par contre, les taux d'électrification s'affichent relativement faibles dans le reste du pays, notamment au Nord-ouest et au Centre-ouest. Encore une fois, les régions de l'intérieur et du Sud se maintiennent en marge du reste de la Tunisie et se présentent comme les régions les plus défavorisées du pays. En revanche, les conditions de vie semblent meilleures au Nord-est et au Centre-est.

Un bref aperçu de la scolarisation au Maghreb en 2005 montre que 76,3 % de la population tunisienne est scolarisée, alors que cette part se réduit à 58,5 % au Maroc et atteint 76 % en Algérie¹⁹⁷. Au niveau national, la part de la population exclue de l'éducation varie suivant les régions mais demeure relativement faible dans tout le pays. Ce constat est confirmé par les statistiques de l'INS que nous affichons dans le tableau qui suit.

¹⁹⁷ PNUD, Rapport sur le développement humain, 2007/2008.

Tableau 3. Taux de scolarisation de la population âgée de 6 à 14 ans selon le sexe

Région	Taux de scolarisation en 2004 (%)		
	Masculin	Féminin	Total
Nord-est	96,21	96,16	96,20
Nord-ouest	93,85	92,88	93,40
Centre-est	96,00	95,43	95,73
Centre-ouest	91,13	87,43	89,30
Sud-est	97,40	97,03	97,20
Sud-ouest	97,00	96,77	96,90
Total	95,30	94,40	94,90

Source : Institut National de la Statistique (RGPH 2004).

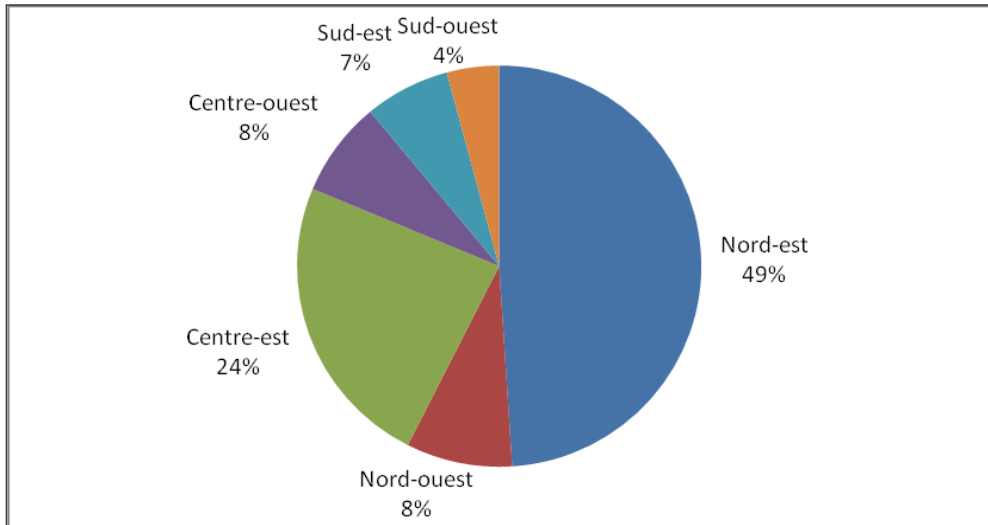
Ce tableau révèle une nouvelle ségrégation entre les régions en Tunisie en termes d'accès à l'éducation. Le premier rang est toujours réservé à la région du Centre-Ouest suivie de près par la région du Nord-Ouest. Dans ces deux régions, le taux de scolarisation est inférieur à la moyenne nationale qui avoisinait 95 % en 2005. À titre d'exemple, le taux de jeunes scolarisés s'élève à 88,7 % à Kairouan et à 91,3 % à Jendouba et s'avère le plus élevé dans la capitale, où il atteint 97,8 %. En revanche, le Nord-est et le Centre-est se place largement au dessus de la moyenne nationale et couvrent respectivement 96,2 % et 95,73 % de jeunes scolarisés. Au Sud de la Tunisie, le taux de scolarisation s'affiche le plus élevé et dépasse 96 %. Par ailleurs, nous constatons que dans toutes les régions, existe une fracture de genre. En effet, du Nord au Sud, le taux de scolarisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, cette fracture de genre s'intensifie essentiellement au Centre-ouest et au Nord-ouest, mais reste faible dans le reste du pays. Ce fait n'est que résultat d'un héritage culturel et social, limitant la part de contribution de la femme dans différents domaines d'activité et accentuant ainsi sa passivité en la privant de l'éducation et de l'emploi (Hafkin, 2003).

Dynamique du marché par région

En Tunisie, les entreprises se répartissent de manière inégale selon les régions et elles se concentrent essentiellement dans les régions du grand Tunis¹⁹⁸ et du littoral. Pour conforter ce constat, nous avons relevé le nombre des entreprises privées par région en 2010 que nous affichons à travers la figure suivante.

¹⁹⁸ Le « Grand Tunis » comporte les gouvernorats de Tunis, Ariana, Manouba et Ben Arous.

Figure 3. Répartition des entreprises privées par région en 2010

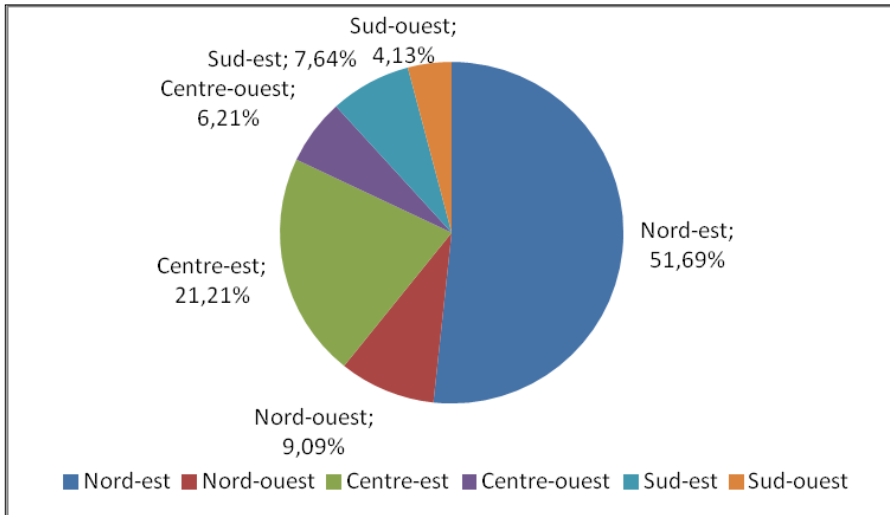


Source : Institut national de la statistique

Cette figure montre que près de la moitié des entreprises privées est installée au Nord-est du pays. La région du Centre-est s'avère également un pôle attractif aux investisseurs privés à l'encontre des zones de l'intérieur et du Sud, où le nombre d'entreprises s'affiche faible. Incontestablement, la faible répartition des entreprises dans les régions du Nord-ouest, du Centre-ouest et du Sud réduit les offres d'emploi et explique l'important taux de chômage affiché dans ces régions. De cette manière, les inégalités de répartition du tissu entrepreneurial viennent se calquer sur les inégalités d'accès au marché du travail. En effet, il importe de noter que le Sud-ouest couvre la part la plus faible d'entreprises (4,18 % en 2010) et affiche le taux de chômage le plus élevé (28,3 % à Gafsa en 2009). En revanche, les multiples entreprises présentes dans les régions du Nord-est et du Centre-est ont permis de créer des emplois et de minimiser ainsi le taux de chômage dans ces régions. Le développement des infrastructures, des équipements et des services publics dans les régions du littoral pourrait orienter le choix d'implantation des firmes. En effet, la politique tunisienne a longtemps privilégié le développement du littoral à celui de l'ouest du pays. À titre indicatif, des infrastructures routières étaient construites prioritairement pour relier la capitale avec les régions de l'Est, en particulier le Centre-Est. Aussi, le Grand Tunis et l'Est de la Tunisie, du Nord au Sud, où se concentrent les industries à haute valeur ajoutée génératrices d'emplois.

Le secteur touristique souffre à son tour d'inégalités régionales et son développement est essentiellement au profit des régions de la côte au détriment de l'intérieur du pays. Pour mettre en évidence les inégalités régionales dans le secteur du tourisme, nous proposons de décrire la répartition des hôtels et des restaurants dans chaque région pour l'année 2010.

Figure 4. Répartition des hôtels et des restaurants par région en 2010



Source : Institut national de la statistique

Le secteur touristique souffre à son tour d'inégalités régionales et son développement est essentiellement au profit des régions de la côte, au détriment de l'intérieur du pays. La figure 4 nous indique que l'activité touristique est plus abondante au Nord-est et au Centre-est que dans le reste du pays. Nous rappelons que dans ces deux régions, nous avons observé le nombre d'entreprises le plus élevé ainsi que le taux de chômage le plus faible. En revanche, les régions exclues du secteur entrepreneurial et de l'emploi sont également exclues du secteur touristique. En effet, l'ensemble des régions de l'Ouest et du Sud abritent que 27 % de l'ensemble des hôtels et restaurants du pays. Incontestablement, ce fait affecte l'activité économique des régions de l'intérieur et du Sud et renforce le dynamisme des régions du Nord-est et du Centre-est. La concentration de l'activité touristique dans les régions du littoral pourrait expliquer l'exode rural des populations actives de l'intérieur du pays vers la seule région dynamique de la Tunisie.

Les habitants des régions de l'intérieur et du Sud du pays souffrent également d'importantes difficultés d'accès aux services publics, notamment les services de santé. Ne jouissant pas des mêmes structures hospitalières, ces régions affichent le taux de mortalité maternelle le plus élevé qui atteint, par exemple, 67 % au Nord-ouest du pays et qui se réduit à 30,5 % au Nord-est¹⁹⁹. D'autre part, les inégalités régionales se prononcent en termes de densité médicale. Ainsi, le nombre de médecin pour 1000 habitants à Tunis est de 363 et de 175 à Sfax, mais il ne dépasse pas 45 à Kasserine. La même tendance concerne les services de soin de santé de base qui se répartissent de manière inégale, toujours en faveur des régions du Nord-est et du Centre-est. À titre d'exemple, ces services sont présents à raison de 8,9% à Sidi Bouzid, 11,4 % à Jendouba, 26 % à Sousse, 55 % à Ben Arous et 100 % à Tunis. Ainsi, à chaque fois qu'on s'éloigne de la bande côtière, les inégalités apparaissent et se confirment dans plusieurs secteurs. Par ailleurs, les régions de l'Ouest et du Sud n'ont pas pu profiter du large

¹⁹⁹ Institut national de santé publique.

développement du tourisme médical en Tunisie. En effet, le pays a connu ces dernières années un progrès spectaculaire des services médicaux destinés aux étrangers. Le nombre de patients étrangers ayant couplé soins médicaux et séjours de convalescence dans des hôtels en Tunisie est passé d'environ 50.000 en 2004 à 150.000 en 2007²⁰⁰. Toutefois, ce progrès ne fait bénéficier que les zones du grand Tunis et du littoral, où se concentrent des centres hospitaliers largement dotés de moyens humains, financiers et matériels. Malencontreusement, les hôpitaux du reste du pays sont contraints de récupérer le matériel usé et utilisé des hôpitaux des zones côtières et ils souffrent encore de structures défailtantes et d'un manque de moyens (Hibou, Meddeb et Hamdi, 2011).

Fractures régionales et TIC

Depuis leur apparition, les technologies d'information et de communication (TIC) suscitent une euphorie générale et diffusent un large espoir au sein de la communauté mondiale. D'une part, les pays considèrent ces technologies comme une chance inouïe de rattrapage et une opportunité de développement et, d'autre part, tout individu perçoit dans l'inclusion numérique un remède à l'exclusion sociale. Certes, aujourd'hui, nul ne peut ignorer l'importance et l'étendue de l'invasion technologique (Negroponte, 1995), mais l'interrogation sur les incidences des TIC sur la vie sociale et économique est toujours d'actualité et elle génère de l'ambiguïté. D'une part, certains auteurs défendent la corrélation entre l'expansion de la technologie et le développement de la condition humaine (Lévy, 1997 ; Castells, 2001 ; Rosnay, 2000). À cet égard, Marshall McLuhan (1962) soutient que la technologie à elle seule induit à des changements sociaux. En effet, il déclare que l'ordinateur obligerait l'homme à repenser la civilisation et à transformer ses modes de pensée. D'autre part, certains auteurs se montrent perplexes et accusent les technologies de ne pas être à la hauteur de l'euphorie qu'elles suscitent (Wolton 2000 ; Badillo, 2007). Ainsi, Bernard Miège (2005) évoque un phénomène d'accompagnement ou d'accélération technologique plus qu'un phénomène de détermination et il atteste que la technologie accompagne les changements sociaux mais en aucun cas elle les provoque.

Malgré la divergence des avis, il semble évident que la force et l'intelligence des technologies d'information et de communication contribuent largement à réduire les frontières spatiales et temporelles. Toutefois, l'inégalité des chances face à ces technologies a fini par tracer une nouvelle carte du monde où les nantis et les démunis ne se croisent pas. Les groupes sociaux se divisent, s'écartent et se polarisent pour bénéficier inégalement des potentialités technologiques générant ainsi un phénomène de fracture numérique. Dans cette direction, Marcel Merle (1995) affirme que l'évolution de l'histoire a été scandée par une série d'innovations techniques qui ont mené à deux mouvements contradictoires : d'une part, la tendance à l'uniformisation de la condition humaine et d'autre part, la discrimination croissante entre ce qu'il appelle les « bénéficiaires » et les « laissés-pour-compte » du progrès. Aujourd'hui, le phénomène de la fracture numérique n'est plus à montrer mais à comprendre. Parfois, la fracture numérique vient se greffer sur des fractures plus anciennes et plus profondes, à l'instar des fractures économiques et sociales. À cet égard, Thomas Lamarque, Alain Rallet et Jean-Benoit Zimmerman (2005) déclarent que les exclus de l'univers numérique sont ceux qui sont déjà en position d'infériorité dans d'autres univers : ceux de l'éducation, de

²⁰⁰ « La Tunisie, nouvelle destination du tourisme médical », le Journal de la finance africaine, 17 juillet 2008.

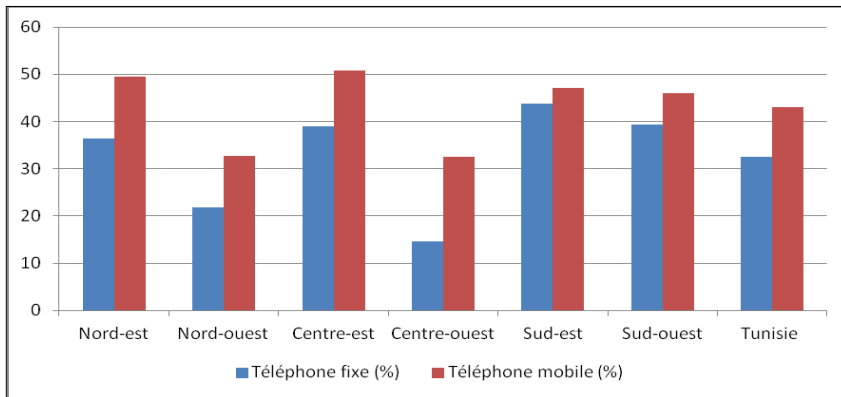
l'accès aux ressources élémentaires, comme l'électricité et l'eau potable et plus généralement, ceux du développement et de la richesse. En Tunisie, les technologies sont-elles réparties de manière équitable ou viennent-elles accentuer les inégalités déjà existantes entre les régions ?

Diffusion spatiale des TIC en Tunisie

Notre ambition consiste à vérifier si les populations des régions reculées en Tunisie accèdent équitablement aux technologies d'information et de communication, ou au contraire, elles sont également exclues de l'univers numérique. À cette fin, nous proposons de décrire et de comparer la répartition des technologies les plus usuelles dans chaque région. Ces technologies sont la téléphonie (fixe et mobile), l'ordinateur et l'Internet.

En Tunisie, en 2010, une famille sur deux possède une ligne téléphonique fixe et le réseau couvre plus de 12 % de l'ensemble de la population. Ainsi, le pays se place en tête du Maghreb où le taux de couverture en téléphone fixe avoisine 8 % au Maroc et atteint 9,7 % en Algérie²⁰¹. Par ailleurs, le marché du téléphone mobile connaît une croissance spectaculaire au Maghreb. À titre indicatif, en 2010, le taux d'abonnés atteint 105 % de la population tunisienne, s'élève à 93,6 % en Algérie mais se réduit à 79,1 % au Maroc. Les écarts de répartition de la téléphonie ne se prononcent pas uniquement entre les pays, mais également entre les régions d'un même pays. Dans le cas de la Tunisie, les régions sont équipées différemment en téléphonie, aussi bien fixe que mobile. Pour mettre en évidence ce constat, nous avons prélevé le nombre de ménage équipés en téléphone fixe ainsi que le nombre d'abonnés au téléphone mobile, dans chaque région en 2004.

Figure 5. Répartition de la téléphonie par région en 2004



Source : Institut National des Statistiques (RGPH 2004)

La répartition du téléphone fixe se révèle inégale selon les régions. Les populations du Nord-ouest et du Centre-ouest affichent les taux d'équipements les plus faibles. À titre d'exemple, le taux de ménages équipés en téléphone fixe se réduit à 12 % à Sidi Bouzid, à 14 % à Kasserine et ne dépasse pas 19 % à Jendouba. Il importe de rappeler que les populations de ces régions sont les plus exclues du marché de l'emploi, de l'éducation et souffrent des conditions de vie

²⁰¹ www.statistiques-mondiales.com, consulté le 15 avril 2012.

les plus précaires en Tunisie. Cependant, la répartition du téléphone fixe s'élargit au Nord-est, au Centre-est et au Sud du pays. Le taux d'équipement en téléphone fixe est affiché à la capitale (50,9 %), suivi de près par Sfax (48,2 %) et Sousse (41,8 %). Dans ces mêmes régions, nous avons observé les taux de chômage, de pauvreté et d'analphabétisme les plus faibles à l'exception de la région du Sud. Par ailleurs, la répartition du téléphone mobile se calque presque sur celle du téléphone fixe. En effet, les populations du Nord-est et du Centre-ouest sont les plus démunies en téléphone mobile. À titre indicatif, le nombre d'abonnés au téléphone mobile est le plus faible à Kairouan et ne couvre que 29 % de la population. En revanche, les chiffres augmentent au fur et à mesure qu'on s'approche du littoral et de la capitale. Ainsi, le nombre d'abonnés au téléphone mobile est le plus élevé à Tunis (60 %) et à Sfax (47,6 %).

Le schéma de la diffusion de la téléphonie souligne des écarts entre les régions qui bénéficient de manière inéquitable de la technologie. Les régions du Nord-ouest et du Centre-ouest, identifiées dans cette note comme les régions les plus précaires dans plusieurs univers, sont les plus démunies en téléphonie. De même, les régions du littoral et avoisinant la capitale, favorisées en terme d'emploi, d'éducation et de richesse, bénéficient des taux d'équipements en téléphone les plus importants. À ce stade, nous estimons que la téléphonie constitue une nouvelle forme de fracture régionale qui accentue les fractures déjà existantes au détriment des mêmes groupes de population.

Répartition de la technologie Internet

En Tunisie, la première connexion à un réseau Internet remonte à 1987, ce qui permet au pays d'être classé parmi les 20 premiers pays du monde à se connecter (Landweber, 1991)²⁰². Après deux décennies, le taux d'utilisateurs Internet atteint 26,7 % en Tunisie (en 2008) contre 12,5 % en Algérie (en 2010) et 49 % au Maroc (en 2010)²⁰³. Par ailleurs, en étudiant la répartition des ordinateurs, considérés comme un support des plus répandus de la technologie Internet, nous constatons des écarts entre les trois pays du Maghreb. En effet, comme pour la technologie Internet, le Maroc est en tête avec un taux de couverture en ordinateurs de 7,4 % en 2007. En revanche, 3,5 % de la population tunisienne possède un ordinateur contre seulement un ordinateur pour 100 habitants en Algérie²⁰⁴.

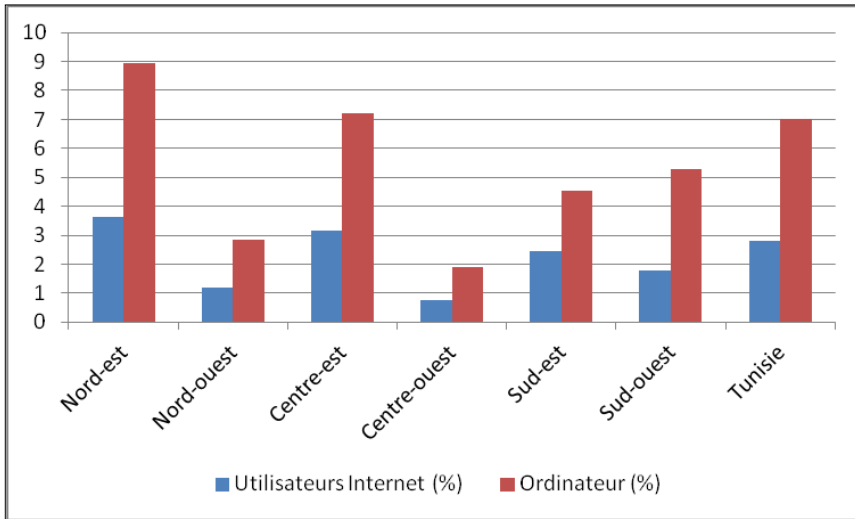
Les écarts de répartition des utilisateurs Internet et des ordinateurs sont également présents au sein d'un même pays, notamment la Tunisie, où les populations profitent inégalement des potentialités technologiques. À partir du dernier recensement de l'Institut National de la Statistique, nous avons retenu le taux d'utilisateurs Internet ainsi que le taux de ménages possédant un ordinateur que nous affichons à travers la figure suivante.

²⁰² Landweber L, « Connectivity table », *Madison*, 1991.

²⁰³ www.statistiques-mondiales.com, consulté le 20 avril 2012.

²⁰⁴ Union Internationale des Télécommunications, « The Global Information Society : a Statistical view », 2008.

Figure 6. Répartition des technologies par région en 2004



Source : Institut National des Statistiques (RGPH 2004)

En Tunisie, les régions du Centre-est et du Nord-est se placent en tête en termes d'utilisation d'Internet et de possession d'ordinateurs. Par contre, les régions de l'Ouest et du Sud sont quasiment exclues de l'univers numérique et affichent des taux en dessous de la moyenne nationale. Les taux les plus faibles sont observés à Sidi Bouzid, où seulement huit personnes sur cent habitants utilisent Internet et une famille sur cent possède un ordinateur. Les gouvernorats de Kasserine et de Jendouba affichent à leur tour des taux d'accès à la technologie très faibles. Par contre, à Tunis, 6 % des habitants utilisent Internet et 13,6 % des ménages possèdent un ordinateur contre respectivement 3,9 % et 9,3 % à Sousse.

Après avoir exposé tous ces chiffres, nous retenons que les technologies d'information et de communication les plus usuelles se répartissent de manière inégale. Les habitants du Nord-est et du Centre-est semblent les plus favorisés en Tunisie car ils ont plus de chance d'accès aux technologies que les habitants de l'intérieur et du Sud. À ce stade, ce constat est sans surprise et rappelle que les populations qui souffrent d'un chômage élevé, d'une pauvreté intense et d'une faible scolarisation sont celles qui sont les plus démunies en technologie. Inversement, les populations des régions côtières, qui sont favorisées sur le plan social et économique, sont les plus munies en technologie.

Déterminants du fossé numérique régional

Les travaux empiriques qui explorent les déterminants d'inégalités locales montrent que les différences dans la diffusion spatiale des TIC sont expliquées par plusieurs facteurs, dont les dotations en infrastructure et en capital humain, l'emplacement géographique ou encore le revenu. Dans ce sens, George Sciadas (2002) souligne que plusieurs variables jouent un rôle dans la vitesse de pénétration des TIC dans les différentes couches de la population à savoir, le revenu, la scolarité, l'âge, l'urbanisme, l'emplacement géographique, l'âge des enfants au foyer, le sexe, etc. Il ajoute qu'il existerait de nombreuses « fractures numériques », une par

technologie, chaque technologie possédant son propre profil de diffusion. À leur tour, Jean-Jacques Salomon et André Lebeau (1988 : 125) ajoutent que : « La manière dont les technologies de l'information pénètrent et se propagent dans les structures sociales est un phénomène dont l'extrême complexité ne s'accommode pas d'une description globale [...]. La pénétration, la diffusion, l'appropriation des nouvelles technologies prennent des voies particulières en fonction même de la spécificité des différentes situations ». Par ailleurs, le PNUD²⁰⁵ définit le profil d'un internaute comme « Un homme de moins de 35 ans qui a fait des études supérieures, dispose d'un revenu élevé, habite en ville et parle anglais ». Ainsi, les caractéristiques démographiques, sociales, culturelles et économiques semblent jouer un rôle important dans la capacité des populations à accéder aux technologies. En effet, les technologies trouvent leur essor essentiellement dans les régions qui jouissent d'une assise sociale et économique favorable.

Le coût de la technologie constitue un réel frein à son adoption. D'une part, les populations pauvres sont dans l'incapacité de se connecter à Internet ni de posséder un ordinateur ou une ligne téléphonique fixe en raison de leurs coûts onéreux. D'ailleurs, nous avons relevé les taux d'équipements en technologies les plus faibles dans les zones les plus pauvres, telles que le Nord-ouest et le Centre-ouest. Par contre, les régions, où le taux de pauvreté est le plus faible (Nord-est et Centre-est), affichent les taux d'équipements en technologies les plus élevés. D'autre part, les TIC nécessitent des investissements importants en termes de coûts et exigent une concentration minimale, notamment pour les équipements Internet, pour l'engagement des opérateurs privés dans des stratégies de financement d'infrastructures lourdes (réseaux à haut débit, technologies satellitaires...). Par conséquent, le choix d'implantation des firmes privées et des autorités publiques devient dépendant de la densité et de la concentration géographique. Ainsi, les opérateurs technologiques sont incités à investir dans les zones côtières et industrialisées où la demande est plus forte et plus solvable que dans les zones reculées et pauvres. Dans cette direction, Mihoub Mezouaghi (2007 : 3) déclare que « Les carences des infrastructures de télécommunications, les coûts élevés d'accès et d'usage et le faible taux d'équipement informatique sont des éléments structurels qui peuvent expliquer la marginalisation des réseaux de l'information et de la communication ».

D'autre part, il existe en Tunisie une fracture de genre qui se traduit par une inégalité des chances des hommes et des femmes. Les chiffres que nous avons relevés montrent que la femme a moins de chance d'être scolarisée ou d'accéder au marché de l'emploi que l'homme, notamment au Nord-ouest et au Centre-ouest. Naturellement, les discriminations fondées sur le genre risquent de priver la femme de l'accès au savoir et aux technologies pour la maintenir en marge de la société. Il est vrai que les inégalités de statut et de chances entre les hommes et les femmes ne tiennent pas à un ordre supposé naturel ou biologique, mais elles sont créées et maintenues par des processus de construction sociale qui favorisent la gente masculine (APC/WNSP, 2004)²⁰⁶. Toutefois, il urge de réviser la place et le rôle des femmes et des TIC dans la société tunisienne pour assurer la protection des droits des femmes et de la personne, le refus de la discrimination, l'égalité des chances, la transversalité et la visibilité des rapports de genre (Hafkin).

²⁰⁵ PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2007 / 2008*, www.pnud.org.

²⁰⁶ APC/WNSP, Programme d'Appui aux Réseaux des Femmes de *Association for Progressive Communication*: « Méthodologie d'évaluation en genre des initiatives de TIC », « Les TIC pour le changement social », « Les indicateurs de genre », 2004. www.apcwomen.org.

Un autre facteur est en mesure d'expliquer les inégalités d'accès aux TIC en Tunisie, à savoir la scolarisation. En effet, un usage intelligent de la technologie exige des compétences spécifiques et un savoir-faire technique. Souvent, c'est au sein de l'école que l'élève apprend l'anglais, langue de l'Internet, développe une maîtrise des outils technologiques pour acquérir progressivement une culture numérique. Par conséquent, une inégalité des chances de scolarisation pourrait se traduire par une inégalité des chances d'accès et d'usage des TIC. Dans cette direction, la littérature relative au changement technologique biaisé montre que ces technologies sont complémentaires aux travailleurs qualifiés et instruits et sont en revanche substituables aux travailleurs peu qualifiés. À cet égard, Dominique Foray (2004) souligne que les TIC nécessitent d'être combinées avec les actifs de connaissance comme le capital humain, recherche et développement ou encore les innovations organisationnelles. À ce stade, il nous paraît indéniable que la relative exclusion de l'éducation des populations du Sud, du Nord-ouest et du Centre-ouest est liée à leur exclusion du domaine technologique. En revanche, la forte scolarisation des populations du Nord-est et du Centre-est leur favorise l'accès et l'usage intelligent des TIC.

Nous avons constaté à partir de notre étude descriptive que les régions de l'intérieur et du Sud souffrent du taux de chômage le plus élevé. Malheureusement, leur exclusion du marché de l'emploi pourrait entraver leur inclusion numérique. En effet, un métier facilite l'insertion sociale de l'individu et lui offre une situation économique décente. Toutefois, aujourd'hui, les exigences du marché de travail changent et elles intègrent la technologie comme un pré-requis indispensable. Par ailleurs, les entreprises et les institutions offrent à leurs employés des formations pour assurer leur adaptation au nouveau contexte de travail et aux mutations technologiques. À cet égard, Jean-Jacques Salomon et André Lebeau (1988 : 149-150) soulignent que : « Partout, le goulot d'étranglement de l'informatisation de la société tient, non pas à l'offre de technologies, mais à l'importance et surtout à la nature de la demande, qui est conditionnée par le niveau général du revenu et la disponibilité d'une main-d'œuvre formée à l'usage des nouvelles technologies [...] ». Ainsi, les auteurs soulignent l'importance de la situation économique et professionnelle de l'individu qui détermine la nature d'usage et d'appropriation de la technologie.

Conclusion

La révolution tunisienne du 14 janvier 2011 a projeté au premier plan la question des écarts de développement et des inégalités régionales. Nous avons souhaité d'une part, souligner et décrire les fractures séparant les régions et d'autre part, vérifier si l'immersion de la technologie est de nature à accentuer ou à résorber les fractures anciennes. À cette fin, nous avons mené une étude descriptive du développement économique, social et technologique des différentes régions en Tunisie. Nous avons mesuré et comparé certains indicateurs de développement en nous basant sur la base de données de l'INS. En tenant compte des pressions politiques que subissait l'INS, nous restons assez sceptiques quant à la fiabilité des données quantitatives.

Ceci dit, notre étude descriptive nous a permis d'apporter des parcelles de réponses à notre problématique initiale et de constater que les fractures en Tunisie sont convergentes. En effet, en Tunisie, les bénéfices du développement économique, social et technologique sont inégalement répartis et font profiter essentiellement les régions du Nord-est et du Centre-est. Toutefois, les régions de l'Ouest et du Sud se maintiennent en marge du développement et affichent par conséquent les taux de pauvreté, d'analphabétisme et de chômage les plus élevés.

Malencontreusement, les technologies d'information et de communication n'ont pas réussi à assurer un rattrapage des populations défavorisées et elles n'ont fait que « renforcer les forts et affaiblir les faibles » (Badillo, 2005). En effet, notre étude descriptive a mis en évidence que les exclus du développement économique et social sont également exclus de l'univers numérique. À cet instar, les populations des zones côtières et industrialisées sont les plus munies en technologies laissant en marge les populations de l'intérieur du pays.

Ce constat trouve son appui dans la déclaration de Thomas Lamarche, Alain Rallet et Jean-Benoit Zimmerman (2005) qui attestent que les exclus de l'univers numérique sont ceux qui sont déjà en position d'infériorité dans d'autres univers. En Tunisie, il semble que les inégalités technologiques viennent se superposer sur des fractures anciennes, à l'instar de la fracture sociale, la fracture économique ou encore la fracture de genre. Finalement, nous pouvons retenir que la fracture numérique n'est que la problématique la plus visible qui a pour racine des inégalités plus graves et plus profondes. La technologie n'a pas la vertu naturelle d'une inclusion sociale et d'un développement économique. La technologie accompagne le développement, mais ne le produit pas.

Références

Badillo P.-Y., 2005, « De l'euphorie de la société de l'information à l'utopie inversée ? », Actes du colloque *Penser la société de l'information*, Tunis 7 et 8 avril, 2005, pp. 55-72.

— 2007 « Les trois horloges de la société d'information. De la disharmonie à la rupture ? », *Le sommet mondial sur la société d'information et après ? Perspectives sur la cité globale*, Bruxelles, Éd. Bruylant, pp.139-161.

Castells M., 2001, *L'ère de l'information : la société en réseaux*, Éd. Fayard, Tome 1, 671 p.

— 2001, *La Galaxie Internet*, Paris, Éd. Fayard, 366 p.

Dali S., « Feu identiques, conséquences différentes : un aperçu des inégalités régionales en Tunisie », *El Mouwaten*, 01 Mars 2011, disponible sur www.elmouwaten.com

Elie M., 2001, « Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ? », *Problèmes politiques et sociaux*, 861, La documentation française, 32 p.

Foray D., 2004, *The Economics of knowledge*, Éd. MIT Press, 287 p.

Gonzalez-Quijano Y., 2002, « La révolution de l'information arabe aura-t-elle lieu ? », *Politique étrangère*, 1, Janvier-Mars 2002, pp. 135-148.

Hafkin N., 2003, « Le genre dans les statistiques et indicateurs des TIC, du point de vue plus spécialement des pays en développement », Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information, 2003.

Hibou B., Meddeb H., Hamdi M., 2001, « La Tunisie d'après le 14 janvier et son économie politique et sociale : les enjeux d'une reconfiguration de la politique européenne », juin 2011, 92 p.

Lamarche Th., Rallet A., Zimmerman J.-B., « De la fracture numérique, les TIC comme réducteur ou amplificateur des inégalités », Document de travail n°2005-47, 2005, GREQAM, pp. 7-14.

- Landweber L., 1991, « Connectivity table », Madison, [en ligne], [consulté le 09 septembre 2012], disponible sur ftp://ftp.cs.wisc.edu/connectivity_table/version_2.
- Lévy P., 1997, « Cyberculture », Rapport au conseil de l'Europe, Éd. Odile Jacob, 324 p.
- McLuhan M., 1962, *The Gutenberg Galaxie, The Making of Typographic Man*, Toronto, University of Toronto Press, 293 p.
- Merle M., 1995, *Bilan des Relations Internationales Contemporaines*, Paris, Éd. Économica, 112 p.
- Mezouaghi M., 2007, *Le Maghreb dans l'économie numérique*, Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, coll. Connaissance du Maghreb, 334 p.
- Miège B., 2005, « TICs et société de l'information : état de l'art de la recherche », Actes du colloque *Penser la société de l'information*, Tunis 7 et 8 avril, pp. 23 -31.
- Negroponte N., 1995, *Being Digital*, New-York, Alfred A. Knopf, 245 p.
- Rosnay J., 2000, « La société d'information au XIX^e siècle », *Ramsès*, Institut Français des Relations Internationales.
- Salomon J.-J., Lebeau A., 1988, *L'écrivain public et l'ordinateur*, Éd. Hachette, 350 p
- Sciadas G., 2002, « Observatoire de la fracture numérique », Un projet Orbicom-ACDI, Conseil National de Recherches Canada, Mars 2002, 26 p.
- Wolton D., 2000, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Éd. Flammarion, 200 p.

La dynamique des fractures en Tunisie : Convergente ou divergente ?

Sana Barhoumi

Résumé

Les technologies d'information et de communication (TIC) forment souvent l'objet de discours politiques et médiatiques euphoriques qui les présentent comme des vecteurs de modernisation et de développement. Toutefois, aujourd'hui, les populations sont inégalement desservies en technologies et elles se répartissent en deux pôles : ceux qui bénéficient des potentialités des TIC et ceux qui en sont privés. Cette polarisation technologique décrit le phénomène de fracture numérique qui provoque des débats incessants et qui suscite l'attention de la communauté mondiale en raison de ses enjeux économiques, sociaux et politiques. En Tunisie, des fractures plurielles et profondes séparent les groupes sociaux. Ainsi, la révolution tunisienne du 14 janvier 2011 a projeté au premier plan la question des écarts de développement entre d'une part, les zones côtières, industrialisées et touristiques et d'autre part, les zones de l'intérieur du pays. Ce travail a l'ambition de vérifier si l'introduction de la technologie Internet, qui remonte à 1987 en Tunisie, permet de combler les écarts régionaux et de remédier à l'exclusion de ces populations, ou au contraire génère de nouvelles formes d'exclusion et de marginalisation.

Mots-clés : technologie, fracture, développement économique, cohésion sociale.

Abstract

Information and communication technologies (ICT) are often the subject of the enthusiastic political and media discourses which promote them as a vehicle for modernization and development.

Nevertheless, the populations are nowadays unequally served in terms of technologies. They are divided in two parts: those who benefit from the ICT potential and those who are deprived of it. This technological polarisation depicts the digital divide phenomenon. Because of its economic, social and political issues, the digital divide not only triggers ongoing debates but also generates the global community's attention. In Tunisia, numerous profound dislocations divide the social groups. Hence, the Tunisian revolution of January 14th, 2011, raised the question of the difference in development between the coastal, industrialized and tourist areas and the interior areas of the country. This article, has the ambition to find out whether the initiation to the Internet technology in 1987 in Tunisia helped in bridging the gap between the regions and in remediating to the populations exclusion, or on the contrary, it has caused other forms of exclusions and marginalization to come into existence.

Keywords: technology, dislocation, economic development, social cohesion.

**APPROCHES INTEGRÉES ET MULTI-ACTEURS D'AIDE À LA DECISION POUR
ÉVALUER ET CIBLER LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA
DÉSERTIFICATION EN ZONES ARIDES TUNISIENNES**

MONDHER FETOUI

Géographe, Agronome

Attaché de recherche au laboratoire d'économie et sociétés rurales

Institut des Régions Arides (IRA)

mondher_ga@yahoo.fr

Les zones arides tunisiennes courent aujourd'hui des risques inquiétants qui touchent l'équilibre, voire même la viabilité de leurs systèmes de production et la durabilité de leurs ressources naturelles (Floret et Pontanier, 1982 ; Khatteli, 1996 ; Cornet, 2002). Cette situation environnementale, issue de la conjugaison des différents facteurs, notamment les conditions climatiques contraignantes et la pression humaine accrue sur des ressources naturelles rares et fragiles, fait frein au développement durable. En dépit de la capacité d'adaptation de la population locale, des efforts indéniables de l'État tunisien, et des avancées de la recherche en termes de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification – dont les effets immédiats sont clairement visibles –, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes (Ouessar *et al.* 2006 ; Fetoui, 2011). Le bilan des actions témoigne de succès incomplets, et la menace de désertification persiste encore dans ces zones (ministère de l'Agriculture, 1991 ; MEAT, 1996). Ce bilan a engendré une sorte d'insatisfaction des chercheurs, des gestionnaires des ressources, mais aussi des populations locales, à cause de l'incompréhension des échecs des actions mises en œuvre, voire même du phénomène de désertification lui-même.

Cette méconnaissance du problème de désertification, de son origine, de son extension et de sa gravité, tant au niveau national qu'au niveau local, représente de plus en plus un handicap pour ces acteurs dans leurs prises de décision de lutte contre la désertification. Ceci est dû, entre autres, au déficit d'ancrage et d'encadrement scientifique de la décision, autrement dit, à la fragilité des liens entre la recherche scientifique traitant la problématique de désertification et la prise de décision de mise en œuvre des actions de lutte (Hajje et Ben Khatra, 2006). L'encadrement de la décision par la recherche scientifique s'affirme donc comme incontournable dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la désertification. Les décideurs et les gestionnaires des ressources devraient s'appuyer sur des études scientifiques approfondies permettant une meilleure caractérisation du milieu et de ses interactions avec les sociétés qui y vivent. Inversement, les scientifiques devraient fournir aux décideurs, sous une forme adaptée, les moyens (informations, démarches, outils) d'orienter leur décision en matière d'intervention de lutte contre la désertification et de gestion durable des ressources naturelles. Cet encadrement scientifique doit permettre la facilitation de la compréhension du phénomène de désertification dans sa complexité et l'élaboration d'outils et de dispositifs spécifiques performants pouvant analyser, identifier, gérer et diffuser l'information environnementale, notamment les indicateurs des risques de désertification.

Dans ce cadre du rapprochement « recherche-décision », cet article présente un exemple d'approches et outils de participation et d'évaluation collective des états du milieu. Nous proposons une méthode qui organise la circulation de l'information au sein d'un système

d'aide à la décision en intégrant les différents types d'acteurs (chercheur, acteur de développement, population locale) et qui permet d'identifier les besoins en information environnementale pertinente et en méthodes efficaces d'accompagnement de la décision pour l'évaluation et le suivi de désertification. Nous présentons ensuite un exemple de méthodes et outils qui ont été testés dans une zone aride tunisienne et qui ont permis de faciliter le dialogue entre le chercheur et l'acteur local.

Des approches/méthodes pour mieux organiser/ faire circuler l'information au sein d'un système d'aide à la décision

Un système d'aide à la décision est un système générique au service des planificateurs, les décideurs et les gestionnaires des ressources aux échelles régionales et locales. Il réalise les analyses de données, en utilisant des méthodes et stratégies différentes (en fonction de sources traitées et les demandes spécifiques), afin de proposer aux décideurs un ensemble de solutions alternatives, par rapport à leurs besoins (Densham *et al.* 1989 ; Van Delden *et al.* 2008). Il fournit, en outre, aux décideurs et aux gestionnaires les pistes et l'assistance nécessaires à la réalisation et au contrôle de leurs propres procédures d'analyses, ainsi qu'aux scientifiques l'assistance nécessaire à l'exécution des opérations pour générer des produits synthétiques spatialisés. C'est un dispositif scientifique, technique, institutionnel qui assure les liens au sein d'une communauté (entreprises, collectifs de recherche, territoire) par le biais de l'information en vue de créer de la connaissance, de participer à la coordination et à la négociation entre acteurs concernés par un enjeu spécifique de territoire ou de société. Par ailleurs, un système de décision est un ensemble de moyens humains et matériels structurés, qui organise et intègre, selon des protocoles définis et reproductibles l'acquisition, le traitement, la gestion, le partage et la diffusion des données.

De notre point de vue, l'association « Chercheur-Décideur-Acteur local » permet d'amorcer le dialogue qui fait que plusieurs logiques se nourrissent l'une de l'autre. Ce dialogue contribue à l'organisation des connaissances et des savoirs pour avoir un point de vue synthétique et plus générique. Les décideurs et les gestionnaires des ressources devraient pouvoir se référer à des études scientifiques approfondies, permettant une meilleure caractérisation du milieu, de ses interactions avec les sociétés qui y vivent, et fournissant des outils ou au moins des orientations efficaces d'aide à la décision. Réciproquement, les recherches scientifiques doivent pouvoir se référer à l'expertise et au savoir-faire des services techniques, des gestionnaires des ressources et des populations locales pour produire et partager de nouvelles connaissances qui viennent en appui aux organisations locales et aux politiques pour le développement. Ce rapprochement ou encadrement « à double sens », doit inciter les acteurs locaux à dépasser une vision relativement simple de transmission à sens unique de l'information technique²⁰⁷ afin de promouvoir l'intégration des résultats de recherche. Par ailleurs, cette mutualisation inter acteurs facilite la compréhension du phénomène de désertification dans sa complexité et l'élaboration d'outils et dispositifs spécifiques performants pouvant analyser, identifier, suivre, gérer et diffuser l'information environnementale.

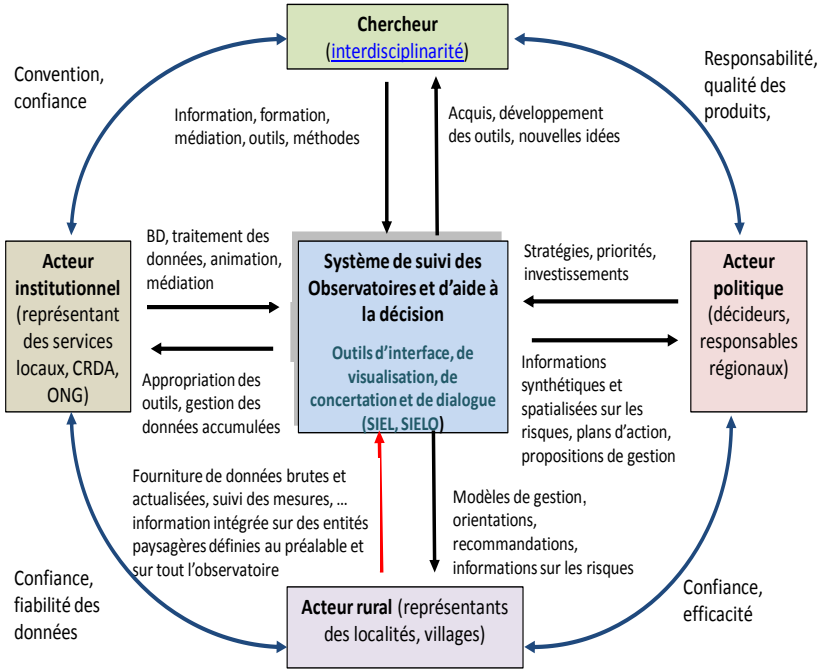
²⁰⁷ L'information technique intègre ici tout ce qui est savoir-faire local, stratégies et politiques d'utilisation des terres et de lutte contre la désertification. Cette information est échangée généralement entre les décideurs et les acteurs locaux sans valorisation des résultats de recherche.

La confrontation de différents types d'acteurs permet d'illustrer l'importance des problèmes par rapport aux rôles et aux attitudes de ces acteurs. En fait, l'acteur est un vrai expert dans son domaine et dispose d'une expérience très riche de terrain. Sa participation s'avère nécessaire pour se rapprocher de la réalité et donner des résultats les plus fiables. Ces résultats peuvent être mobilisés pour stimuler la discussion sur les problèmes environnementaux et les solutions adéquates et accompagner la décision. L'enjeu méthodologique principal de cette interaction « Chercheur-Décideur-Acteur local » dépasse donc le simple partage de l'évaluation et vise la constitution d'une démarche de mise en commun des résultats du travail entre des acteurs dont les intérêts sont parfois divergents. Nous utilisons ainsi ce rapprochement à double sens car il est complémentaire avec notre approche basée sur l'élaboration de l'information intégrée et synthétique²⁰⁸ sur un diagnostic environnemental. Ce rapprochement, basé sur l'instauration d'un dialogue chercheur/acteur et fondé sur le concept de participation et de co-construction, assure la mise en place d'un partenariat solide et permanent entre institutions de recherche, services techniques et populations locales autour de la gestion concertée et durable des ressources naturelles.

Notre application de cette approche intégrative autour des problèmes environnementaux s'est basée sur la création d'un cadre ou d'outils efficaces de concertation et de confiance, sur la formation et l'appropriation de ces outils par les acteurs. Elle se concrétise par l'identification/connaissance du milieu, la sensibilisation/prise de conscience par les acteurs des enjeux environnementaux et des possibilités d'agir sur le milieu, l'évaluation collective des actions en cours, l'identification des problèmes et recherche des solutions d'actions efficaces à entreprendre, voire même la formation thématique et vulgarisation. Plus précisément, il s'agit de faire participer conjointement tous les acteurs aux processus d'élaboration des problèmes locaux et des politiques/stratégies de conservation des ressources et de lutte contre la désertification. Ces acteurs doivent par ailleurs pouvoir choisir et élaborer des indicateurs en commun, co-construire des scénarios, valider les résultats de recherche, s'approprier d'outils d'aide à la décision. Toutefois, cette démarche doit impliquer la maîtrise des instruments de communication susceptibles d'appuyer la mise en œuvre d'une telle approche, ainsi que l'existence d'un mécanisme d'échange d'informations et d'expériences entre les différents acteurs impliqués. Nous proposons le mécanisme d'échange ci-dessous (figure 1).

²⁰⁸ L'information intégrée est issue de la confrontation des points de vue, stratégies et politiques nationales et locales, résultats des études techniques et des recherches scientifiques dans les domaines de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification. L'information synthétique est une forme simplifiée et synthétisée de l'information globale et intégrée. Elle est présentée généralement par des indicateurs.

Figure 1. Approche d'implication des chercheurs/acteurs de développement/populations locales en amont et en aval du processus de suivi et d'évaluation des risques de désertification (Fetoui, 2011)



Ce schéma résume la méthode générale d'échange d'informations entre chercheurs, acteurs de développement et population locale. Il précise le rôle de chaque acteur dans cette chaîne de transfert et d'échange d'information et de connaissance. Cette chaîne alimente en continu un système de suivi environnemental et d'aide à la décision à travers des outils d'analyse de données et de modélisation environnementale, mais aussi des outils d'interface, de visualisation et de dialogue. Ces derniers jouent le rôle d'outils d'échange des résultats et des informations utiles pour la gestion de l'environnement et l'évaluation des politiques/stratégies d'intervention de lutte contre la désertification vers tous les types d'acteurs. Chaque type d'acteur a des relations directes ou indirectes avec le système. À titre d'exemple, l'acteur politique (décideurs, responsables régionaux) donne de l'information au système sur les stratégies et les priorités programmées dans les plans de développement et les investissements prévus pour la mise en œuvre de ces plans. Il reçoit en conséquence des informations synthétiques et spatialisées sur les risques éventuels de l'application des plans d'action, des orientations et propositions de gestion, etc. Les représentants des services techniques du CRDA (Commissariat régional au développement agricole) organisent la collecte et l'élaboration des bases de données avec la collaboration des chercheurs. Ils participent au traitement des

données, à l'alimentation des modèles environnementaux, à la co-construction des scénarios et à la validation des résultats finaux. Ils participent également à l'animation des rencontres entre les différents types d'acteurs et reçoivent en conséquence le droit de s'approprier des outils et modèles d'analyses.

Le rôle du chercheur (de différentes disciplines) est centré à l'approvisionnement du système en informations, outils et méthodes efficaces et actualisés d'évaluation et de suivi environnemental selon les besoins de développement. Il joue aussi le rôle de médiation, coordination et d'organisation des échanges entre les différents types d'acteurs sur des étapes bien précises, dès la collecte de données jusqu'à l'élaboration de l'information synthétique. Il valorise les acquis et les savoirs des autres acteurs pour l'amélioration des résultats, voire le développement des nouveaux outils d'évaluation. L'acteur rural (population locale, représentants des localités) participe à cette chaîne d'échange d'information en fournissant des données brutes de terrain. Le recours à cet acteur est important aussi dans le sens où il peut donner de près les informations pour le suivi continu (dans le cadre du montage des observatoires de surveillance environnementale par exemple). Il reçoit en conséquence des informations sur les risques encourus face aux pratiques agricoles, aux prélèvements pastoraux, etc. et profite des recommandations et orientations pour une meilleure gestion des ressources. Cette implication des acteurs en amont et en aval des recherches permet de susciter leur participation et instaurer le climat de confiance et de dialogue indispensable entre le chercheur, les agents techniques, les gestionnaires des ressources et les populations locales.

La confiance²⁰⁹ ici est basée sur le respect mutuel et le principe du partenariat. Elle est le pré-requis indispensable, qui a rendu possible le contrat, l'engagement réciproque et le maintien de ces relations, qui s'inscrivent dans la durée. Les échanges passés entre les acteurs en question ont généré une expérience de la relation et la poursuite de la relation, le respect des engagements et le partage de valeurs communes (Mangematin, Thuderoz, 1997). Par conséquent, la confiance est un processus continu, qui évolue avec les comportements de ces acteurs, leurs enjeux, leurs pouvoirs, etc. On peut alors considérer qu'il existe un niveau de confiance ex ante qui a incité ces acteurs à se rapprocher, car un minimum de confiance dans les intentions et les compétences de l'autre est indispensable pour s'engager dans une relation de coopération et cela d'autant plus que la relation présente un enjeu social et/ou économique.

Ce climat de confiance va permettre de créer un dynamisme nouveau et un renforcement de l'ancrage recherche-décision et l'établissement d'un partenariat entre tous les acteurs. Elle va faciliter les mécanismes de diffusion, de transferts ou d'échange des informations, des savoirs et des techniques entre populations, agents techniques, décideurs et scientifiques. Dans ce qui suit, nous présenterons une application de cette approche autour de la gestion de la désertification par l'instauration d'un dialogue chercheur/acteur et la mise en place d'un partenariat entre l'Institut des Régions Arides, les services techniques du CRDA de Médenine

²⁰⁹ Confiance désigne, la familiarité au sein des relations. Selon Karpik (1996), la confiance désigne une relation d'échange régie par une norme de réciprocité qui repose sur l'association intime des partenaires. L'approche de participation imposée par le développement des stratégies de partenariat dans un environnement dominé par l'incertitude rend la confiance nécessaire, car elle sert l'atteinte des objectifs et des intérêts respectifs des parties prenantes. La confiance semble donc nécessaire dès lors qu'existe une incertitude associée à l'échange, mais « faire confiance c'est alors prévoir que l'autre va agir en fonction de règles jugées acceptables et appropriées » (Mangematin, Thuderoz, 1997).

et les populations locales d'une zone d'étude (le bassin versant de l'oued Oum Zessar, faisant partie des zones arides tunisiennes).

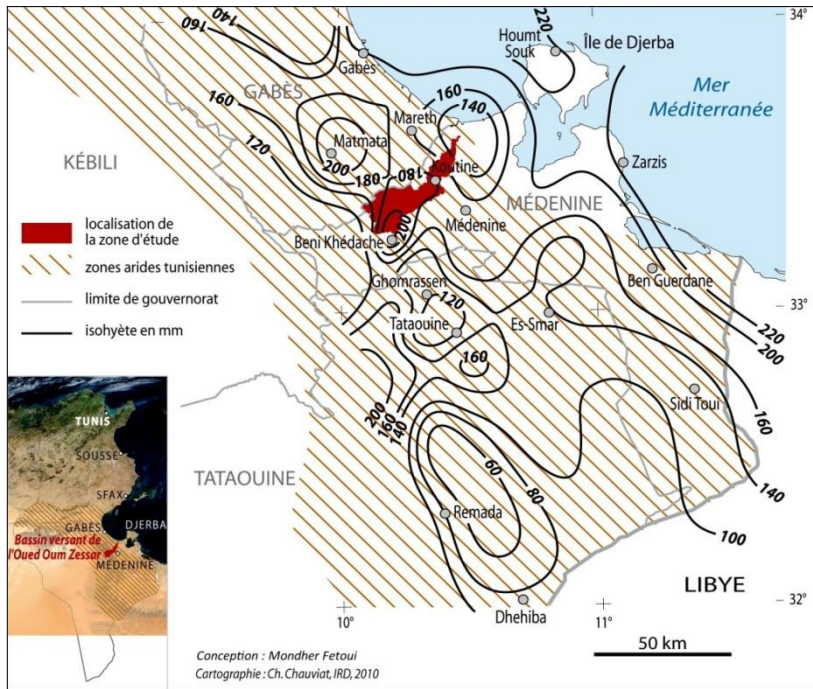
Exemple d'évaluation participative des actions déjà mises en œuvre pour la lutte contre la désertification dans le bassin versant de l'oued Oum Zessar

Mobilisation des acteurs autour de la gestion de désertification

La mise en œuvre et la réussite de notre approche de participation et de partenariat impose l'apprentissage d'un mode d'intervention/communication efficace pour réussir notre travail. En effet, la mobilisation des acteurs à participer à des rencontres participatives est dépendante de plusieurs facteurs, notamment les intérêts des acteurs, leurs disponibilités et leur motivation pour ce genre de traitement de problèmes et de processus interactifs d'appui à leurs initiatives d'actions d'aménagement et de lutte contre la désertification. Le besoin en matière de participation, de sensibilisation et de disposition d'informations existe d'autant plus sur le territoire du bassin versant d'étude (figure 2), et les zones arides tunisiennes en général, étant donné la rapidité et l'ampleur des transformations qui surgissent sur ce territoire.

La première étape de l'approche proposée consiste tout d'abord à identifier les différentes catégories d'acteurs par secteur de développement (CRDA de Médenine, ministère de l'Environnement, Office de Développement du Sud, ONG, etc.). Une relation préalable forte entre l'IRA et ces acteurs a été forgée surtout au cours de la dernière décennie à travers des projets et programmes de recherche-développement. Cette relation a facilité notre travail de choix, mais aussi de sensibilisation des acteurs. Des visites prospectives ont été effectuées afin d'informer ces acteurs de nos objectifs et approches du travail. Des rencontres et ateliers de travail ont été organisés ensuite dans l'objectif de la sensibilisation et la préparation à l'implication réelle de ces acteurs dans le processus d'accompagnement et d'évaluation collective des actions mises en œuvre pour la lutte contre la désertification. Les acteurs informés ont exprimé leur motivation pour participer à ce processus de communication autour des problèmes environnementaux. Les acteurs se sont mobilisés activement durant les étapes de travaux du terrain, de validation des résultats et de la base de données, de l'élaboration de la carte des aménagements de lutte contre la désertification et de modélisation environnementale (élaboration des indicateurs synthétiques et spatialisés de désertification). Notons au passage que la confrontation des points de vue et les techniques de présentation des apports des outils d'aide à la décision ont favorisé l'implication de tous les acteurs. Les petites difficultés qui ont été rencontrées lors de cet « apprentissage collectif » sont liées principalement au choix des dates des rencontres et de la disponibilité de ces acteurs.

Figure 2. Localisation géographique du bassin versant de l’oued Oum Zessar (Fetoui, 2011)



Évaluation intégrée et participative des actions déjà mises en œuvre pour la lutte contre la désertification

Démarche de spatialisation de connaissances via le paysage et la modélisation environnementale SIEL « Système d’information sur l’environnement à l’échelle locale »

Pour établir le consensus ou la confrontation autour de la gestion de la désertification, il s’agit d’amorcer une réflexion avec les acteurs susmentionnés et un échange des points de vue sur le potentiel informatif du paysage comme outil d’observation et source d’information privilégiée. Le paysage recèle des informations sur le territoire et peut être mobilisé au service de la connaissance des uns et des autres. Il enregistre en continu les mutations socioéconomiques et biophysiques et fournit des indicateurs synthétiques sur l’état et l’évolution du milieu. Il est donc pourvoyeur d’informations en continu, que l’on peut mettre en lien avec les analyses statistiques, la télédétection et la modélisation environnementale (Loireau *et al.* 2007 ; Dério, 2008 ; Fetoui, 2011).

La volonté de comprendre, spatialiser, suivre, évaluer et anticiper les processus (extension et/ou aggravation de la dégradation des terres, réponses sociétales) a conduit à leur modélisation en tant que systèmes complexes Homme-Environnement (H-E), en référence à des cadres logiques distincts, pouvant déboucher sur différentes méthodes de construction d’indicateurs de la désertification. Une des méthodes est celle mise en œuvre par le SIEL (Loireau, 1998 ; Loireau *et al.* 2007). Ce modèle s’appuie sur des approches de spatialisation

des connaissances, via l'outil « paysage » notamment. Ils mobilisent le paysage comme résultante de la dynamique du système interactif complexe que l'on peut recréer et représenter spatialement à l'issue d'une formalisation et mise en équation des règles géospatiales des dynamiques interactives hommes/milieus. Il permet de structurer le territoire en unités spatiales en référence à des dynamiques paysagères, dites « Unités Spatiales de Référence : USR », sur lesquelles, et en faisant le rapport entre prélèvement et disponibilité des ressources, il est possible de calculer des indices de risque de désertification. Les unités ainsi produites sont très localisées et découpent le territoire en entités spatiales de petite taille (de l'ordre de la dizaine d'ha), pertinentes pour faire le lien avec les systèmes sous-jacents.

L'intérêt principal de toute la construction du SIEL est d'analyser la répartition du risque de dégradation de la phytomasse épigée utilisable et ainsi de désertification en remontant aux causes anthropiques et biophysiques. L'objectif est de pouvoir démontrer qu'un même niveau de risque à un endroit ou à un autre peut avoir des causes différenciées, ce qui pourrait aider les politiques publiques dans leur lutte contre la désertification. Le résultat d'application de l'outil SIEL au bassin versant de l'oued Oum Zessar est présenté par la figure 3. Cette application a nécessité l'intégration des acteurs de développement dès la collecte des données jusqu'à l'élaboration des résultats.

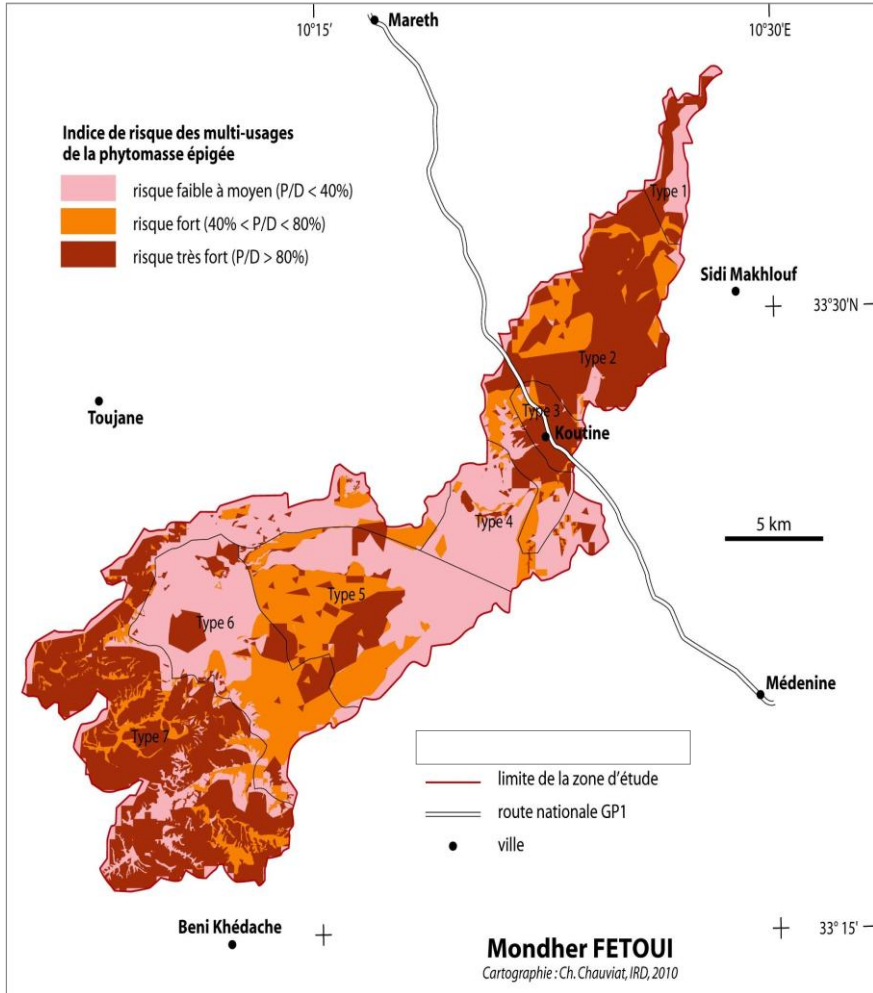
Les analyses statistiques, issues de la spatialisation des risques, ont démontré que les zones à risque faible à moyen occupent 37 % (soit 12500 ha) de l'espace du territoire du bassin versant de l'oued Oum Zessar et concernent les plaines et une partie des piémonts. Les zones à risque fort, où le prélèvement dépasse 40 % des ressources disponibles pour le prélèvement, s'étendent sur une surface égale à 8400 ha (24 % de la superficie du bassin versant). Ces zones s'étendent essentiellement sur les ravinelements en secteur de pentes en amont du bassin versant, là où les terres sont affectées par des pratiques type « jessour », sur les piémonts et une partie des plaines du côté sud-ouest, et sur les plaines vers l'aval du bassin versant (du côté nord-est). Quant aux zones caractérisées par une intensité très forte de prélèvements des ressources végétales dépassant 80 % de leur disponibilité, elles s'étendent sur 13300 ha (38 % de la superficie totale). Elles concernent surtout l'extrême amont, quelques îlots de plaines du côté sud-ouest du bassin versant et une bonne partie du côté nord-est de l'aval de ce bassin.

Les rencontres effectuées aux sièges de l'IRA et du CRDA ont été combinées avec un travail sur le terrain afin d'assurer une meilleure validation et valorisation des résultats et des débats, et pour assurer le feedback et discuter les points de vue soulevés autour des résultats des modèles et des confrontations des différentes couches d'informations.

La présentation de l'état spatialisé des risques de désertification a déclenché les réactions et stimulé les attitudes des acteurs institutionnels et politiques, ainsi que la réflexion et la discussion générale. Ces acteurs étaient surpris de la qualité des résultats et de la valeur ajoutée de la spatialisation des risques sur la zone d'étude, en tant qu'information très utile afin de mieux cibler les actions de lutte contre la désertification. La remise en cause des pratiques, essentiellement des prélèvements agricoles et pastoraux dans les zones de l'extrême amont du bassin versant, a déclenché par contre une réaction défensive de la part des acteurs ruraux (chefs des villages de l'extrême amont) face aux risques présentés. Ces acteurs ont essayé de défendre le système de production type « jessour » en présentant ses avantages et son adaptabilité avec les contextes socioéconomiques et biophysiques de leur zone. Des zooms, effectués sur des petites zones, ont enrichi les discussions et ont abouti à des premières

propositions d'orientations et de solutions à implanter dans le modèle et à mettre à l'essai. Cette première présentation des risques spatialisés de désertification était une phase préparatoire de l'exercice suivant de participation, pour l'évaluation collective des actions déjà mises en œuvre de la lutte contre la désertification dans la zone d'étude.

Figure 3. Indice potentiel de risques de désertification (Fetoui, 2011)

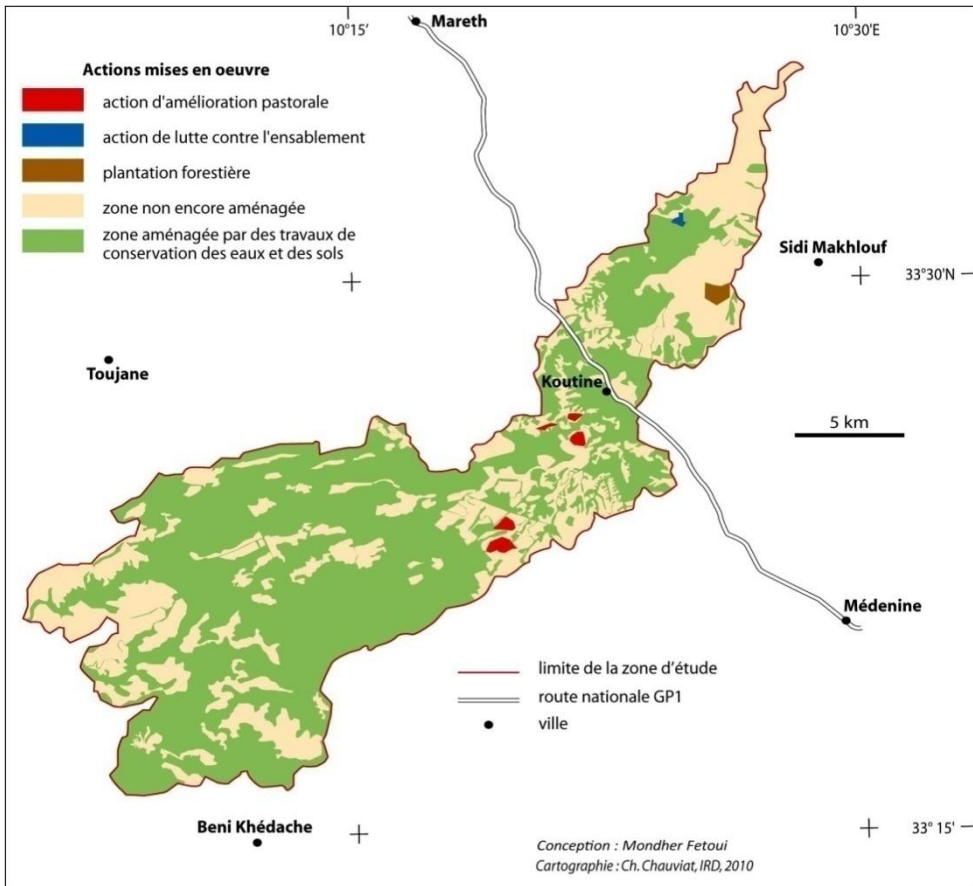


Évaluation collective des actions déjà mises en œuvre pour la lutte contre la désertification

La méthode consiste, en premier lieu, à élaborer en collaboration avec le personnel du CRDA de Médenine, en utilisant l'outil SIG, une carte d'implantation spatiale des actions déjà mises en œuvre de lutte contre la désertification dans le bassin versant de l'oued Oum Zessar. L'élaboration de cette carte est basée sur d'importants savoirs et connaissances de l'évolution de la confection des actions et aménagements dans cette zone (date d'implantation, lieu d'intervention), mais aussi sur les acquis de recherche (Ouled Belgacem et Genin, 2003 ;

Mekrazi, 2003) (figure 4). Ce travail nous a permis d'identifier, quantifier et spatialiser toutes les actions mises en œuvre par année de 1990 à 2004. Un bilan des actions enregistrées durant cette période a été ainsi dressé. En total, 24947 ha des terres ont été aménagées. 25 sites qui ont fait l'objet d'une intervention soit de la part des services forestiers soit de la part de l'OEP ou de l'arrondissement de CES (CRDA).

Figure 4. Répartition spatiale des actions de lutte contre la désertification mises en œuvre jusqu'à 2004 dans le bassin versant de l'oued Oum Zessar



La méthode consiste ensuite à confronter cette carte avec celle des risques spatialisés de désertification issue de la modélisation environnementale SIEL. La superposition des deux cartes a été effectuée à l'aide de l'outil ArcGis. Cette superposition montre que 42 % de la superficie totale aménagée présente encore des risques forts à très forts de désertification, ce qui pose des interrogations sur l'efficacité des actions mises en œuvre dans ces zones (tableau 1). Cette constatation peut inciter les politiques publiques à analyser ce qu'il s'est passé, voire à réviser les méthodes et approches utilisées lors de la mise en œuvre des actions. D'autres constatations enregistrées, concernent les terres à risques fort à très fort de désertification qui

ne sont pas encore aménagées. Ces terres représentent 68 % de la totalité des terres à risques forts à très forts de la zone.

Tableau 1. Résultat du planimétrage issu du croisement entre la carte des risques de désertification et celle des actions de lutte

Aménagement	Zones à risques faibles à moyens	Zones à risques forts	Zones à risques très forts	Superficie totale (ha)
Superficie aménagée (ha)	14300	7600 (30 %)	3047 (12 %)	24947
Superficie non aménagée (ha)	5101	2972 (28 %)	1980 (40 %)	10053
Superficie totale (ha)	19401	10572	5027	35000

Une rencontre a été effectuée au siège du CRDA avec les mêmes acteurs qui ont participé à la réalisation des actions de lutte contre la désertification (personnel de l'arrondissement de conservation des eaux et des sols et chefs des autres arrondissements du CRDA, notamment les arrondissements des forêts, de production végétale, de statistiques, des sols et de génie rural) afin d'effectuer le transfert des résultats, valider et négocier la méthode utilisée, et élaborer des recommandations collectives d'actions dans le but de mieux orienter les futurs projets de lutte contre la désertification. Cette rencontre a nécessité la préparation, au préalable, d'un support d'information léger et simple afin de communiquer l'information aux acteurs. L'outil *Google Earth* a été utilisé pour assurer ce type de transfert.

En premier lieu, nous avons exporté la carte d'évaluation des actions mises en œuvre pour sa superposition avec l'image traitée en trois dimensions de *Google Earth* (figure 6). La figure 7 présente un exemple de zoom effectué sur une zone que l'on peut localiser facilement sur le terrain. Ce zoom a comme objectif d'afficher un exemple concret d'une zone à risque fort à très fort de désertification (couleur rouge), mais qui est non encore aménagée (couleur bleue).

Cette approche a permis aux acteurs de s'exprimer, d'appuyer et de nourrir les discussions, les débats et les interventions de développement, et de donner à ces activités une ampleur considérable. Quelques acteurs politiques et institutionnels ont défendu leurs décisions d'aménagement effectuées surtout dans la zone amont du bassin versant, en s'appuyant sur des exemples de politiques de lutte qui ont été bien basées sur des études techniques prenant en compte les spécificités socio-économiques locales.

Cette démarche de communication est motivante pour les participants de l'initiative de développement et leur permet d'obtenir du soutien ou des renseignements pertinents et d'échanger des idées. Les traces écrites (comptes rendus) ainsi que les photos prises lors des séances de discussions ont été la preuve incontestable de l'intérêt et de l'apport positif de ces rencontres pour les acteurs, ce qui facilite l'émergence d'une nouvelle culture : la communication. Les acteurs ont exprimé finalement leur appréciation et ont été tous partants pour l'amélioration des résultats et l'appropriation de la méthode et des outils utilisés à la fin du processus de calibrage et de validation des résultats.

Figure 6. Résultat du croisement : actions mise en œuvre et risques de désertification et transfert sur *Google Earth*

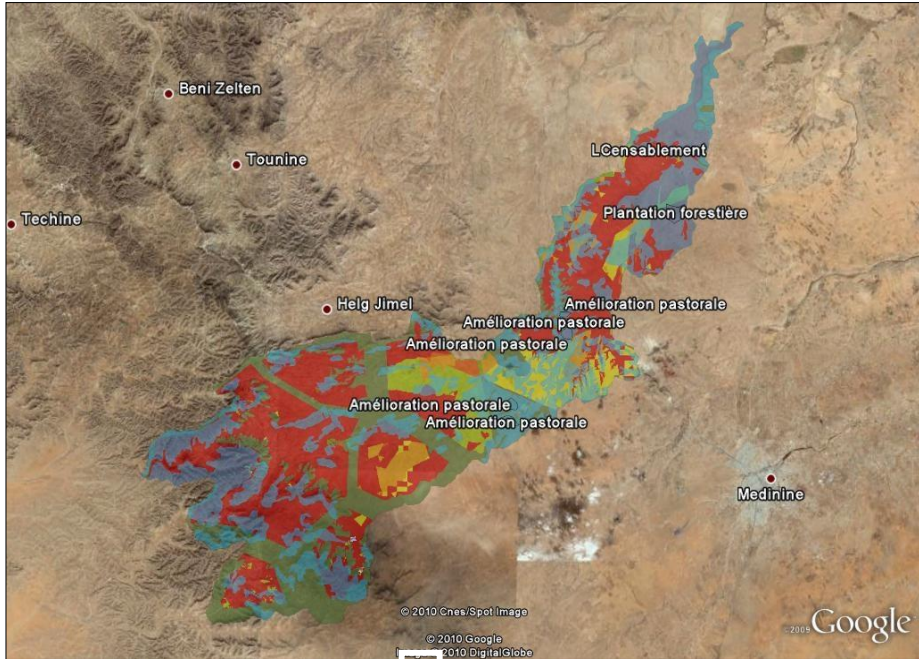
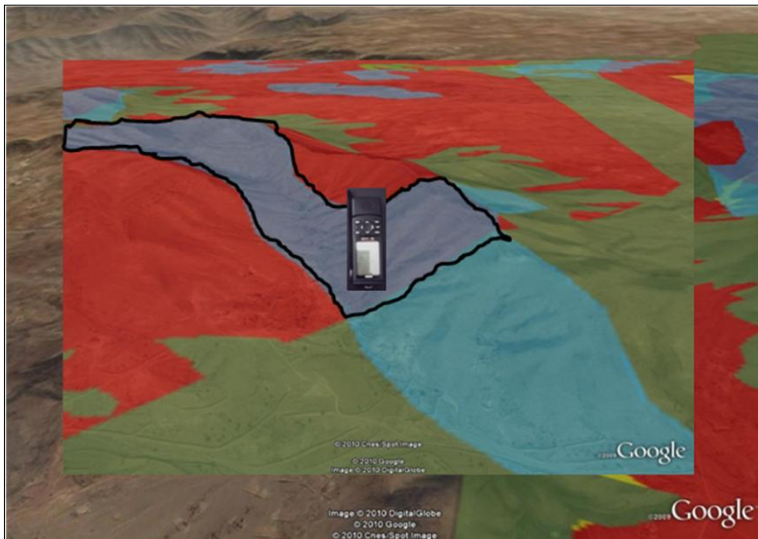


Figure 7. Zoom effectué sur une zone non encore aménagée et qui présente des risques forts à très forts de désertification (zone de Bhaira, amont du bassin versant d'étude)



Conclusion

Cette étude nous permet de faire le constat suivant : si l'efficacité des observatoires de désertification s'adosse sur le recueil, le traitement et l'échange de l'information, la mise en commun par la confrontation des points de vue entre tous les acteurs reste une condition pour que ces observatoires assument pleinement leurs missions. En effet, plus les démarches sont partagées entre scientifiques et gestionnaires, plus leur efficacité en matière d'aide à la décision guide la mise en œuvre des Plans adéquats d'Action Nationaux (PANs) et des Plans d'Action Locaux (PALs) de lutte contre la désertification.

L'approche présentée dans cette recherche est une approche intégrative autour des problèmes environnementaux. Elle est basée sur la création d'un cadre ou un mécanisme d'échange d'informations et d'expériences entre différents types d'acteurs pour mieux organiser/faire circuler l'information au sein d'un système d'aide à la décision. Ce système est pourvu d'outils d'évaluation et de suivi des problèmes environnementaux, mais aussi de concertation et de confiance, et permet la formation et l'appropriation de ces outils par les acteurs impliqués. Elle a comme objectifs l'identification/connaissance du milieu, la sensibilisation/prise de conscience par les acteurs des enjeux environnementaux et des possibilités d'agir sur le milieu, l'évaluation collective des actions en cours, l'identification des problèmes et recherche des solutions d'actions efficaces à entreprendre, voire même la formation thématique et vulgarisation. Toutefois, la démarche doit impliquer la maîtrise des instruments de communication susceptibles d'appuyer la mise en œuvre d'une telle approche. L'utilisation des outils et des méthodes de recherche, comme le SIEL et les SIG, a aidé les acteurs impliqués dans notre application de l'approche à acquérir de nouvelles connaissances au cours du processus de communication. Ces outils ont facilité l'échange de connaissances grâce à des exemples concrets et à des discussions sur l'application des connaissances ou des techniques d'évaluation des risques de désertification. L'approche proposée a montré sa simplicité et son acceptation de la part des acteurs de développement qui ont exprimé la demande de son appropriation, d'autant plus qu'ils ont contribué de très près à sa réalisation. Elle permet d'aider à prendre des mesures susceptibles de favoriser une intervention efficace et mieux ciblée de lutte contre la désertification, notamment dans le cadre d'un système d'aide à la décision.

Références

- Cornet A., 2002, « La désertification à la croisée de l'environnement et du développement : un problème qui nous concerne », pp. 91-130, in : Barbault R., Cornet A., Jouzel J., Megie G., Sachs I., Weber J., eds., *Johannesburg Sommet Mondial du Développement Durable 2002, Quels enjeux ? La contribution des scientifiques au Débat*, Paris, Éd. ADPF.
- Densham Paul, Goodchild Michael, 1989, *Spatial decision support systems*, A research agenda by GISLIS89, pp. 707-716.
- Dérior P., 2008, *L'approche paysagère : un outil polyvalent au service de l'approche opérationnelle et interdisciplinaire des problématiques environnementales*, 1^{ères} Journées scientifiques ARPEnv, Université de Nîmes, 6 juin 2008, 23 p.
- Fetoui M., 2011, *Évaluer et suivre la désertification en zones arides tunisiennes pour accompagner l'aide à la décision : dynamiques interactives « Climat-Homme-Espace-Ressource » via les paysages*, Thèse en Géographie sous la direction de Jean-Paul Bord, Maud Loireau et Mongi Sghaïer, Université Paul-Valéry Montpellier III, 441 p.

Floret Ch., Pontanier R., 1982, *L'aridité en Tunisie présaharienne : climat, sol, végétation et aménagement*, Travaux et documents de l'ORSTOM, n°150, CNRS, Paris, 544 p.

Hajjaj M.S., Ben Khadra N., 2006, « Articulation du dispositif de suivi-évaluation du PANLCD au processus de développement en Tunisie », pp. 93-119, in : *OSS, Suivi-évaluation des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification*, Tunis.

Karpik L., 1996, « Dispositifs de confiance et engagements crédibles », *Sociologie du travail*, 4, pp. 527-550.

Khatteli H., 1996, *L'érosion éolienne en Tunisie aride et désertique : analyse des processus et recherche des moyens de lutte*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences agronomiques et biologiques appliquées de l'Université de Gent-Belgique, 180 p.

Loireau M., 1998, *Espace-Ressources-Usages : spatialisation des interactions dynamiques entre les systèmes sociaux et les systèmes écologiques au Sahel nigérien*, Thèse en Géographie, Université Paul-Valéry Montpellier III, 411 p.

Loireau M. et al., 2007, « Système d'Information sur l'Environnement à l'échelle locale (SIEL) pour évaluer le risque de désertification : situations comparées circum-sahariennes (réseau ROSELT) », *Science et changements planétaires Sécheresse : Surveillance environnementale à long terme dans les zones arides et semi-arides*, Numéro spécial, Vol. 18, 4, pp. 328-335.

Mangematin V., Thuderoz C., dirs, 1997), *Des mondes de confiance*, Paris, Éd. CNRS, 296 p.

Mekrazi N., 2003, *Les moyens de lutte contre l'ensablement dans la Jeffara (Sud-est tunisien) : évaluation et impacts sur l'évolution du milieu, exemple de la région de Médenine*, Mémoire de DEA, faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, 121 p.

Ministère de l'Environnement et d'aménagement du territoire, 1996, « L'état de l'environnement 1996 en Tunisie », Rapport national, MEAT, Tunis, 118 p.

Ministère de l'Agriculture, 1991, « Étude de l'impact des actions de développement et de la lutte contre la désertification », Rapport final du Projet TUN/88/004, Tunis, 130 p.

Ouessar M., Tâamallah H., Ouled Begacem A., 2006, « Un environnement soumis à des fortes contraintes climatiques », pp. 23-32, in : Genin D. et al., dirs, *Entre désertification et développement : La Jeffara tunisienne*, Cérès éditions, Tunis.

Ouled Belgacem A., Genin D., 2003, « Aperçu sur les principaux aménagements sylvopastoraux dans la Jeffara : cas du gouvernorat de Médenine », pp. 76-80, in : « La désertification dans la Jeffara tunisienne : ressources pastorales et dynamiques des usages agropastoraux », Rapport scientifique final du thème 1 du programme Jeffara, IRA-IRD-CRDA Médenine et Gabès, IRA éditions.

Mangematin V., Thuderoz Ch., dirs, 1997, *Des mondes de confiance. Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, Paris, Éd. CNRS, 236 p.

Van Delden H. et al., 2008, « User driven application and adaptation of an existing Policy Support System to a new region », pp. 956-963, in : Sánchez-Marrè M. et al., dirs, *Proceedings of the iEMSs Fourth Biennial Meeting*, International Congress on Environmental Modelling and Software iEMSs 2008, *Integrating Sciences and Information Technology for Environmental Assessment and Decision Making*, Vol. 2, Universitat Politècnica de Catalunya, Barcelona, Catalonia, 7-10 July 2008.

Approches intégrées et multi-acteurs d'aide à la décision pour évaluer et cibler les actions de lutte contre la désertification en zones arides tunisiennes

Mondher Fetoui

Résumé

L'ancrage et l'encadrement scientifique de la décision lors de la mise en œuvre des actions de lutte contre la désertification dans les zones arides tunisiennes reste limité face aux exigences de « rentabilisation » des efforts et aux défis de développement durable. Dans cet article, nous proposons en premier lieu une approche multidisciplinaire et multi-acteurs dans le but de mieux accompagner la décision et mieux circuler les connaissances et les savoirs stratégiques au sein d'un système d'aide à la décision qui intègre différents types d'acteurs. Ensuite, nous tentons d'évaluer à travers cette approche l'efficacité des actions déjà mises en œuvre pour la lutte contre la désertification à l'échelle locale. Cette évaluation participative est basée sur les informations recueillies sur la vulnérabilité des ressources naturelles au niveau local à travers la modélisation environnementale.

Mots-clés : désertification, paysage, modélisation, approche multi-acteurs, zones arides tunisiennes.

Abstract

The scientific support of the decision during the implementation of actions to combat desertification in the Tunisian arid regions remains limited in front of requirements of sustainable development challenges. In this article we propose, initially, an approach/method for better accompanying the decision and better circulating the strategic knowledge within a decision-support system which integrates the various types of actors (decision makers, managers, researchers and local populations). Then, we try to evaluate, through this multidisciplinary and multi-actors approach, the effectiveness of actions already implemented to combat desertification at the local scale. This participative evaluation is based on the information collected on the vulnerability of natural resources at the local scale through environmental modeling.

Keywords: desertification, landscape, modelling, multi-actors approach, Tunisian arid zones.

ملخص

يبقى التأطير العلمي المساعد للقرار في مجال مقاومة التصحر بالمناطق القاحلة التونسية محدودا في ظل متطلبات تامين الجهودات المبذولة في هذا المجال و التنمية المستدامة بشكل عام.

بههدف دعم إتخاذ القرار، نقتراح من خلال هذا المقال العلمي منهجية متعددة الإختصاصات هدفها تحسين و تنظيم تدفق المعلومات و المعارف الإستراتيجية و البيئية بين مختلف الجهات الفاعلة على المستوى المحلي من فلاحين و أصحاب قرار و باحثين. ثم نحاول من خلال هذه المنهجية تقييم مدى فاعلية و نجاح الأشغال المنجزة لمقاومة التصحر على المستوى المحلي. هذا التقييم التشاركي يرتكز على معطيات و معلومات عن مستوى التصحر كنا قد تحصلنا عليها من خلال تطبيق منظومة بيئية.

الكلمات المفتاحية : تصحر، منظومة بيئية، تقييم تشاركي، المناطق القاحلة التونسية

**LA PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS UNE
APPROCHE D'OBSERVATION TERRITORIALE POUR UN OBJECTIF DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE : CAS DU SUD-EST TUNISIEN**

MOHAMED JAOUAD

Maître de recherche –Economie Rurale
Institut des régions arides, Médenine, Tunisie
Mohamed.Jaouad@ira.rnrt.tn

ZEINEB MTIMET

Doctorante
Institut des régions arides, Médenine, Tunisie
mtimetzeineb@yahoo.fr

AMOR TBIB

Attaché de recherche –Economie Rurale
Institut des régions arides, Médenine, Tunisie
amor.tbib@ira.rnrt.tn

Les zones arides et semi-arides de toute la planète constituent un laboratoire pour l'analyse scientifique des questions de gestion de l'espace et des ressources naturelles le plus souvent précaires. Par leur étendue, par leur histoire, et la complexité des relations entre l'homme et les ressources existantes, ces régions particulièrement vulnérables constituent en effet des espaces privilégiés pour la science et le développement. Depuis des siècles, les sociétés vivant dans ces zones ont dû construire des savoir-faire et développer des techniques adaptées. La gestion de l'espace doit être envisagée de manière « durable » et « adaptée ». Durable parce qu'elle doit assurer l'amélioration de toutes les potentialités et le maintien de la pérennité des écosystèmes qu'elle renferme. Adaptée ou encore bien fondée parce qu'elle doit être en mesure de satisfaire plusieurs objectifs relevant de la « multifonctionnalité » de ces espaces et des spécificités du cadre contextuel. Ainsi, les décideurs doivent-ils non seulement mettre en œuvre une véritable stratégie reposant sur l'analyse de toutes les potentialités du territoire, mais aussi concevoir des scénarios à soumettre à une concertation aussi large que possible entre des acteurs revendiquant un droit de regard sur la gestion de ce qu'ils considèrent comme un espace commun (écologique, économique, social...).

Dans cette optique, notre contribution introduit d'abord un cadre conceptuel qui examine les aspects de la gestion durable et intégrée dans un contexte général et en matière de sensibilisation de la population. Le cadre théorique examine ensuite certains aspects du processus décisionnel. L'observatoire Menzel Habib, pris comme « Modèle » ou « champ de modélisation » par le Laboratoire d'économie et sociétés rurales de l'Institut des Régions Arides (IRA) en matière de recherche à travers la modélisation SIG, est choisi alors comme cadre contextuel pour proposer une méthodologie de formulation de plans d'action pour le développement durable de la région. Ayant pour but de répondre à des objectifs concrets, le travail développera une véritable application face aux difficultés opérationnelles dans le contexte des zones en difficultés, vu les conditions climatiques et les menaces chroniques de la

désertification, particulièrement dans la zone de Menzel Habib et généralement dans le sud de la Tunisie.

Cadre conceptuel

Partant du fait que le développement durable (DD) d'une zone observée est la gestion durable des espaces ruraux habités dans cette zone, on peut dire que les observatoires constituent aujourd'hui des réseaux de mutualisation et de partage des expériences dédiés au développement durable des territoires. Ceci dit, quelques concepts fondamentaux, dont notamment le « Développement Durable » et l'« Observatoire », doivent être définis.

Le développement durable : une vision globale

Le développement durable est un concept qui a été élaboré progressivement à partir des années 70 dans la stratégie mondiale de la conservation publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature [UICN], puis admise par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le chapitre 2 du rapport connu sous le nom de Brundtland : « le développement soutenable est un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »²¹⁰. Le rapport de Brundtland met en exergue les divers problèmes mondiaux économiques, environnementaux et sociaux, établit des liens entre ces problèmes et permet de diffuser une vision globale et équilibrée de l'indispensable interdépendance entre la protection de l'environnement et le développement socio-économique.

Le sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992 a permis d'officialiser le concept de DD par la communauté internationale. À travers ce sommet, des principes et des documents de référence ont été adoptés et ainsi récapitulés dans ce que l'on appelait : l'Action 21. Celle-ci insiste sur la nécessité d'une coopération internationale et intersectorielle pour la mise en œuvre du DD. La priorité est mise sur le besoin de combattre la pauvreté et les comportements de surconsommation, de faire face aux dégradations des écosystèmes et de protéger les ressources (l'eau, les sols, les régions difficiles, l'agriculture, la biodiversité, etc.). Depuis sa naissance en 1992 lors du Sommet de Rio, le concept de DD a entraîné des tentatives d'éclaircissement et de définition afin de mettre l'accent sur les différentes notions qu'il sous-entend : l'articulation des trois piliers du DD (environnemental, social et économique), pour servir les besoins des générations actuelles et futures. Dans la littérature on rencontre de nombreuses définitions du DD, toutes dérivées de la définition originelle, considérée encore comme la référence (Brundtland, 1987).

Pour certains, (Goodland, Ledec, 1987), « Le développement durable » est défini comme un exemple de transformations économiques, sociales et culturelles qui optimisent les bienfaits sociaux et économiques accessibles au moment présent, sans compromettre les bienfaits similaires dans le futur. Ainsi, le développement durable implique l'utilisation des ressources naturelles d'une manière raisonnable et rationnelle qui tient compte des générations futures.

²¹⁰ Publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Rapport Brundtland (ayant pour titre « Notre Avenir à Tous ») a été nommé ainsi du nom de la présidente de la commission, la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport définit la politique nécessaire pour parvenir à un « développement soutenable », communément appelé développement durable.

Le développement durable : une vision écologique, économique et sociale

Les idées qui accompagnent ces diverses interprétations montrent les différentes dimensions que peut prendre ce concept et enrichissent le débat entre ceux qui le défendent. Pour (Gladwin, 2000 : 105), malgré l'envergure qu'il prend, ce concept semble être « condamné à rester confus, délicat et discutable pendant un certain temps encore », comme c'est le cas toujours lors de l'apparition d'une idée nouvelle. Pour d'autres, à l'instar de Godard (1994 : 148), ils le remettent complètement en cause puisqu'« il y a quelque chose d'insolite à constater l'avancée d'une notion aussi incertaine ».

Ainsi, ce qui forme la durabilité dans chacun des domaines de référence (environnement, économie, social) est loin de faire l'unanimité, entre les diverses disciplines engagées (les écologistes, les sociaux et les économistes) ni à l'échelle des scientifiques de chaque discipline prise à part. Il est à noter ici qu'il y a, en effet, un désaccord entre les écologistes, d'une part, et les économistes et sociologues d'autre part. Les écologistes considèrent que la durabilité est surtout écologique et que la voie vers le développement durable devrait passer par une gestion qui préconise le maintien des stocks physiques et donc de la préservation de l'environnement, des espèces et des ressources naturelles. La durabilité est donc surtout écologique et elle repose sur des contraintes et des atouts que la nature présente vis-à-vis de l'activité humaine (Lelle, 1991).

Les économistes accusent les écologistes dans la mesure où, pour eux, les solutions recommandées par les écologistes s'inscrivaient dans une logique de décroissance, donc de déclin, qui revenait à dire que, puisque le monde de la croissance nous condamnait à la pollution, l'avenir passait par un retour à « l'éclairage à la bougie ». Pour Sylvestre (2007 : 289), cette analyse était tellement rétrograde que tout esprit normalement constitué ne pouvait pas accepter un tel recul. En effet, le développement durable est perçu comme un processus d'évolution vers un meilleur niveau de vie. Ceci devrait être mesuré par « la croissance d'indices économiques », liée à la création de richesse et à l'amélioration des conditions de vie matérielles. La dimension sociale du développement durable veut dire, si on devait résumer sa philosophie, qu'il s'agit d'un développement qui économise la nature sans nuire à la cohésion sociale ou, dans un autre sens, un développement qui respecte l'homme tout en ne sacrifiant pas son environnement. Les adhérents de la composante sociale estiment que la base des ressources naturelles doit être conservée, mais ça ne devrait être que d'une manière productive, là où l'homme peut en tirer profit : le respect des ressources naturelles doit donc s'accompagner d'abord d'un respect des besoins de l'homme. Enfin, on peut dire que les débuts de la prise de conscience des problèmes de l'environnement et d'iniquité sociale à l'échelle internationale dataient déjà des années soixante (Lanly, 1994 : 28), mais il a fallu cependant attendre 1987 pour que cette tendance se popularise, grâce à la diffusion du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement [CMED] (Allemand, 1999 : 13). On commence alors à parler d'un développement intégrant les dimensions économiques, sociales et écologiques et capable de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Gendron *et al.*, 2001).

Le développement durable : outils et mise en œuvre

Jusqu'à nos jours, des débats continus sont menés pour développer de nouvelles pratiques gestionnaires qui soient capables de concilier les trois composantes du DD (environnement, économie et social), dans l'objectif de « les appliquer sur une ressource naturelle, un

écosystème, ou mieux encore, à un ensemble impliquant l'écosystème et son système de gestion. » (Dixon *et al.*, 1989 : 79). En effet, ces pratiques sont à l'origine de la genèse d'un nouveau concept de gestion : la Gestion Durable (*ibid.*). Pour clarifier le concept de la gestion durable des écosystèmes fragiles, il est nécessaire d'avoir des instruments ; parmi ces outils, il y a les critères et les indicateurs de la gestion durable.

Les indicateurs : outils de suivi et de mise en œuvre

Plusieurs indicateurs, mis en place par des organismes internationaux (le Programme des Nations Unies pour le Développement) ou encore des groupes de chercheurs, mesurent les effets de différents volets évoqués précédemment. Le terme « Indicateur » fait aussi l'objet d'une multitude de définitions. « Un attribut quantitatif, qualitatif ou descriptif qui, mesuré ou surveillé périodiquement, indique la direction du changement » (FAO, 2011 : 13). Cependant, la définition la plus répandue correspond à celle qui considère l'indicateur comme « une variable quantitative ou qualitative qui fournit des indications précises sur la situation d'un critère dans un contexte déterminé » (Meza, 2005 : 43). Cela signifie qu'un indicateur devrait avoir la capacité de décrire de façon objective, vérifiable et certaine des caractéristiques de l'écosystème ou des systèmes de gestion sociaux et économiques. Pour maintenir la performance de ces indicateurs, certains aspects primordiaux sont nécessaires, à savoir :

- Faisabilité : réaliste, facilement réalisable et évaluable ;
- Accessibilité : simple et communicable ;
- Intérêt : approprié au sujet qu'il est censé évaluer : « le Critère » ;
- Adaptation : adéquat à son échelle d'application ;
- Identification : Claire et compréhensible.

Malgré des efforts concertés, les problèmes des terres arides n'ont pas suffisamment attiré l'attention pour provoquer des améliorations rapides, notamment dans le combat contre la désertification. Les politiques d'aide au développement des terres arides se limitent à vouloir résoudre les problèmes actuels de dégradation des sols sans s'intéresser au véritable potentiel de ces régions en termes de ressources, de biens et de services. À ce niveau, l'approche « écosystémique » du suivi et de l'évaluation des terres arides est, quant à elle, porteuse d'espoir pour leur gestion et leur développement. Cette approche fournit des indicateurs quantitatifs qui permettent de mesurer simultanément l'influence humaine sur le fonctionnement d'un écosystème et sur sa productivité. En intégrant des informations économiques et sociales aux données environnementales disponibles sur un écosystème, l'approche met en perspective les besoins humains et la capacité biologique de l'écosystème à répondre à ces besoins. Les indicateurs choisis dépendront du type de données et de leurs qualités, ainsi que de la période pour laquelle l'information est disponible. Parmi les éléments les plus couramment pris en compte dans les zones arides, on trouve : les fourrages, le bétail ; les cultures de céréales, les ressources en eau ainsi que les conditions socio-économiques des ménages.

L'observatoire : outil d'analyse et d'aide à la décision

La mise en place d'un observatoire socio-économique nécessite de définir avec précision quels objets on étudie et quels outils on utilise. Après avoir défini le concept d'observatoire socio-économique et son utilité, on va essayer de souligner quelques expériences de développement durable qui ont adopté l'approche d'observatoire afin de mettre en exergue quelques

enseignements de ces expériences et suggérer une méthode pour la mise en place future des dispositifs d'observation dans les régions arides en Tunisie. Les observatoires socio-économiques fleurissent un peu partout en Afrique (Clignet, 1998). Le recours au terme d'observatoire est-il un effet de mode ou correspond-il à une réelle nécessité pour la recherche de produire des « indicateurs » ou des « éclairages » mettant en évidence les évolutions à moyen terme ?

On parle d'observatoire lorsqu'il s'agit de mettre en place une structure de suivi dans le temps d'un processus physique ou biologique (ou, par analogie, socio-économique) et de produire des informations relatives aux évolutions de ce processus. À la différence des observatoires de la nature, les observatoires de la société ont un impact sur l'objet qu'ils étudient : en produisant des informations qui sont perçues par les acteurs sociaux, ils peuvent avoir un effet sur les choix des acteurs et donc sur les processus observés. À l'inverse, la description des processus physiques ou biologiques n'a bien sûr que peu d'effet sur le déroulement des événements naturels. D'où l'importance, pour les observatoires sociaux, des effets d'anticipation, de réactivité et de construction sociale des représentations.

Rémy Clignet (1998) différencie trois types d'observatoires : ceux « qui enregistrent tout ce qui bouge », ceux « qui appliquent des modèles expérimentaux servant à saisir la dynamique des effets causés par un événement » et ceux « qui sont destinés à mettre en évidence des effets de seuil ». Ainsi, les observatoires sont utilisés pour répondre à plusieurs exigences : enregistrer, analyser et alerter. Comme le rappelle Dubois (1998), les observatoires du changement social sont apparus assez récemment en Afrique. C'est vers la fin du XX^e siècle que d'importants programmes d'enquêtes économiques se sont lancés par des institutions de recherche comme les travaux réalisés par l'équipe du laboratoire d'économie et sociétés rurales de l'Institut des régions arides depuis 1994 et ceci dans le cadre des deux grands projets (DYPEN et ROSELT/OSS) pour l'implantation de deux observatoires l'un à Menzel Habib et l'autre à Haddej Bou Hedma. Les objets des observatoires peuvent être variés. Il peut s'agir, par exemple, de suivre l'évolution du phénomène de désertification ou de dégradation d'un milieu rural comme c'est le cas de l'Observatoire de Menzel Habib. Les dimensions d'un observatoire définissent le niveau auquel il opère : niveau local, zonal, régional ou national. Les interactions visées par un observatoire définissent le contexte relationnel dans lequel sont diffusées et utilisées les informations créées par l'observatoire. Un observatoire peut, par exemple, avoir pour rôle d'alimenter les débats scientifiques sur une théorie particulière ou un concept quelconque tel que le concept du « Développement durable ». Il peut au contraire servir à informer le grand public. En dernier lieu, la grille d'analyse d'un observatoire détermine la démarche suivie pour aborder la réalité et interpréter les évolutions observées. Cette grille va suggérer des indicateurs synthétiques, proposer des mécanismes explicatifs et suggérer une interprétation de la réalité. On peut difficilement imaginer une observation qui serait dénuée de toute grille d'analyse : elle ne parviendrait pas à nommer les processus suivis. C'est donc le choix de la grille d'analyse qui va déterminer la pertinence d'un observatoire pour « observer » son objet.

La population et le concept du DD

Dans la mise en place du développement durable, le rôle de l'individu est essentiel. Les législations, les techniques et les politiques sont indispensables, mais l'implication et le rôle concret de l'individu sont capitaux pour le succès de celles-ci. De manière générale,

l'implication des populations, souvent oubliée dans la prise de décision, participe qu'on le veuille ou non à la dynamisation du territoire. En effet, il existe de nombreuses définitions de la participation. Selon Palletto (2002), la participation est l'engagement actif des citoyens dans le processus de décision ou dans l'élaboration d'une politique. Particulièrement dans le contexte des zones difficiles, il existe différentes façons de caractériser la participation. En effet, quatre grands types de processus participatifs sont à distinguer, selon le type d'acteurs et de décisions (Kouplevatskaya, 2007) :

- la participation publique : c'est un processus contrôlé par l'État, et bien évidemment il n'y a pas la question de redistribution du pouvoir ;
- la délibération publique : c'est un processus à l'initiative de groupes de citoyens dont l'objectif est d'exprimer des demandes de changement auprès de l'autorité publique ;
- la participation représentative : elle est généralement limitée aux acteurs organisés autour de thèmes spécifiques. Chaque groupe d'intérêt sélectionnent son (ses) représentant(s) pour défendre ses propres intérêts peu importe l'intérêt et la contribution qu'ils apportent pour la résolution des problèmes posés (Buttoud, 1999) ;
- l'auto-mobilisation : ce sont les acteurs locaux qui initient et conduisent le processus participatif, afin d'organiser des actions et des activités qui répondent à l'intérêt collectif local.

Il est à noter ici qu'il existe une autre approche de la participation des acteurs dans la gestion de l'environnement dite approche par « consentement ». Cette approche est une manière de susciter un engagement de la part des usagers (les populations locales).

Quelques expériences du développement durable des espaces ruraux

Différentes expériences de développement des espaces ruraux à travers le monde démontrent que la territorialisation du développement est de plus en plus complexe, en raison de la combinaison d'objectifs de protection de l'environnement, de développement économique et social des populations concernées. Ce souci d'associer ces deux objectifs n'est pas anecdotique : qualificatif que l'on pourrait attribuer aux labels ou aux normes écologiques classiques, calquées sur des modèles existants. Il est vrai qu'à travers ces normes, les États s'engagent à mettre en place les bases institutionnelles réglementaires et juridiques nécessaires à l'instauration et à la reconnaissance internationale de leurs « Ecolabel »²¹¹ et à assurer leur fonctionnement. Cet Ecolabel présente une bonne incitation pour les opérateurs économiques afin de contribuer à la protection de l'environnement par l'adoption d'une gestion visant l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et le recours aux bonnes pratiques environnementales. Mais on ne peut pas réduire le processus du DD à une simple expérience ponctuelle de labellisation. C'est une démarche qui sous-entend une expérimentation en milieu physique et social réel (« vraie grandeur ») des possibilités et des conditions de changements techniques et sociaux, comme le soulignent Billaz et Dufumier (1980). Cette démarche présente quelques caractéristiques clés qui paraissent originales par rapport aux démarches classiques de recherche. Elle est :

²¹¹ La norme «Ecolabel tunisien», un concept qui se place au-dessus de la norme écologique classique ISO 14001, a été lancée, mercredi 13 mai 2009 à Tunis, [en ligne], disponible sur <http://www.environnement.nat.tn/actualite/maj%20140509.pdf>.

- systémique : elle vise à comprendre les interactions entre les phénomènes à différentes échelles ou niveaux de perception, de la parcelle à la région en passant par l'unité de production, c'est-à-dire l'exploitation. L'exploitation est considérée comme un système orienté vers la satisfaction des objectifs du paysan ;
- dynamique : elle fait appel à l'étude de l'évolution de l'environnement agro-écologique et du processus de différenciation socio-économique en cours pour expliquer la situation actuelle du système agraire ;
- interdisciplinaire : elle permet de regagner des hypothèses explicatives à différents niveaux de perception et d'aboutir à une compréhension globale et commune de la situation agricole ;
- réalisée en milieu réel : elle est caractérisée par une observation systématique des phénomènes dans les conditions existantes de production.

Le principe de cette démarche est donc la prise en compte et l'intégration des multiples utilités, qui sont à la fois écologiques, économiques et sociales. Elle essaie également d'établir un équilibre entre toutes les exigences qui pèsent sur les territoires. Aujourd'hui, les institutions financières internationales et, plus particulièrement, la banque mondiale sont les lieux d'élaboration des cadres thématiques et conceptuels d'analyses et de débats possibles sur le développement. Dans l'état actuel des choses, elles ont aussi la maîtrise de l'agenda en matière de développement. Finalement, pour que les décisions soient acceptables, elles devraient être le résultat d'un consensus entre les principaux intéressés. Un tel consensus nécessite des mécanismes de concertation et de négociation. Des méthodologies associant les techniques de prise de décision, de l'action communicative et de la négociation sont disponibles, elles demandent simplement à être adaptées à chaque situation (Brun *et al.*, 2003).

Le cadre méthodologique

La difficulté majeure pour la mise en application d'un processus de développement qui intègre toutes les composantes dans une région réside dans le choix des décisions, de la méthode ainsi que des outils à mettre en œuvre. De nombreux acteurs veulent que leurs intérêts soient pris en compte, sans rester en aucun cas exclusif aux dirigeants et aux seules connaissances techniques et scientifiques.

Une multitude de contraintes peuvent entraver les perspectives d'aboutissement d'une telle approche, la complexité se situe d'une part dans la variabilité naturelle et écologique de ces espaces, et d'autre part dans le fait que les composantes (écologique, économique et sociale) à intégrer dans le plan sont représentées par divers acteurs, dont les enjeux, les attentes et les besoins sont de plus en plus variés ; chacun défend sa propre logique en minimisant ou en ignorant celle des autres. Face à telles situations, où divers acteurs sont concernés et aucun objectif de gestion n'apparaît comme exclusif ou dominant, la décision ne peut provenir que d'un compromis.

La décision et son processus

Pour les problèmes complexes présentant des enjeux multiples, tels que la gestion des ressources naturelles, l'analyse à l'aide des Systèmes d'information géographique (SIG) est idéale, en ce sens qu'elle a la capacité d'intégrer des données provenant de domaines divers et interdisciplinaires ainsi que de nombreuses sources différentes. Les outils SIG d'aide à la décision servent également à la gestion en continu des ressources naturelles et au suivi continu

de l'environnement. Les méthodes d'aide à la décision s'appuient sur un « système d'information » défini comme « un ensemble de personnes, de procédures et de ressources qui recueillent de l'information, la transforment et la distribuent au sein d'une organisation » (Pantazis *et al.*, 1996). Dans tout processus de prise de décision, on trouve les principaux acteurs qui y interviennent directement ou indirectement ainsi que les outils d'aide à la décision :

- pour ce qui est des intervenants, en plus des décideurs politiques et économiques traditionnels, on peut évoquer ceux qu'on qualifie d'« experts ». En effet, l'expert est un individu ou un groupe d'individus, choisi en fonction de la compétence qui lui est reconnue ;
- concernant les outils d'aide à la décision, la plupart – comme la recherche opérationnelle, l'analyse multicritères ou les systèmes d'information géographiques – repose sur une démarche dite par « scénarios » d'évolution de paysage sous l'action des différentes stratégies de gestion. Dans une première étape, ces scénarios sont construits par les acteurs de la gestion ou les décideurs, en s'appuyant sur une large base de connaissances et sur des modèles permettant d'appréhender, par simulation, l'évolution probable des caractéristiques de la zone. Les scénarios se construisent grâce à des outils informatiques. Ils comportent essentiellement une base de données associée à un système d'information ainsi que plusieurs modules interactifs. La structure des applications informatiques qui intègrent notamment des modèles de simulation des interventions de la population permet, à l'issue de l'élaboration d'un scénario, de disposer d'une description complète des caractéristiques de l'espace au cours du temps ainsi que de représentations cartographiques à diverses échelles.

Questions d'ordre méthodologique

Sur la base des réflexions théoriques qui précèdent, la question se pose maintenant sur l'apport de l'intégration, dans un système d'information géographique, de la composante socio-économique dans une optique de DD, pour résoudre le phénomène de désertification. Il est reconnu que les questions qui se rattachent au DD ne seront résolues que si les populations sont assurées de la sécurité de leurs moyens d'existence. C'est vrai que la prise en considération de l'aspect « socio-économique » n'est pas une nouveauté, mais la nouveauté c'est comment choisir les indicateurs pertinents qui représentent cet aspect.

Il s'agit dans ce travail, entre autres, de vérifier un certain nombre des hypothèses et des postulats qui concourent à notre hypothèse de base qu'est l'importance de la prise en compte de cette composante dans l'utilisation de SIG, mais aussi la meilleure sélection des indicateurs. Ainsi, le choix des indicateurs devient plus délicat dans les régions arides et désertiques comme c'est le cas à Menzel Habib :

- tout d'abord, l'objectif du développement des régions soumises au phénomène de désertification est lié à des enjeux significatifs tant sur les plans environnementaux que sur les plans économiques et sociaux. Négocier ces enjeux signifie la nécessité de prendre en compte les intérêts de chacun et de s'assurer qu'il y a une large acceptabilité des objectifs et des actions de développement à entreprendre ;

- ensuite, la lutte contre la dégradation des espaces ruraux passe nécessairement par la responsabilisation de l'homme (population locale) à travers le passage d'un processus décisionnel traditionnel à un processus décisionnel participatif, qui assure la participation et l'intégration des connaissances et du savoir-faire de tous les groupes d'intérêts qui seront affectés par les décisions ;
- finalement, la diffusion des techniques de lutte contre la désertification auprès des populations rurales s'est heurtée à des obstacles liés au contexte social et économique des habitants (Tbib *et al.*, 2002). Le problème majeur qui, donc, pénalise le développement dans ces régions arides et désertiques reste un problème de communication entre les décideurs et les populations locales qui exercent dans ces espaces ruraux.

L'importance des indicateurs socio-économiques

Depuis quelques années, on attache une importance considérable à l'élaboration d'indicateurs de DD aux échelles nationale (au Royaume-Uni, en France, au Canada, en Tunisie, etc.) et internationale (Conférence de Rio - 1992, 28^{ème} Conférence de la FAO en 1995, Sommet du G7 à Midrand en 1996). La question a également été abordée lors des deux premières sessions de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-NU) où l'accent a été mis sur la nécessité de permettre aux décideurs nationaux de disposer d'indicateurs de DD harmonisés, consensuels et clairement définis. L'élaboration d'un ensemble d'indicateurs de DD doit permettre l'évaluation d'une situation ou d'une tendance et faciliter les comparaisons dans l'espace et le temps. Théoriquement l'élaboration de ces indicateurs vise trois objectifs : aider à la compréhension des phénomènes ; aider à la prise de décision et informer le public. D'un autre coté, un indicateur doit au moins répondre aux critères suivants :

- la simplicité : peu d'informations de base pour le calcul ;
- la reproductibilité : être suffisamment robuste pour être suivi sur le long terme ;
- la synthèse: être apte à rendre compte de la diversité du système ;
- la globalité: être partagé par les disciplines.

Dans la pratique, la modélisation informatique de ces indicateurs dans le cadre de la mise en œuvre d'un SIG présente un certain nombre de difficultés. En effet, la multiplicité des sources de variation dans les données collectées laisse penser que de nombreux changements échappent aux indicateurs que l'on suit (Frawley *et al.* 1991). Il s'agit donc de concevoir des outils qui permettent d'extraire la connaissance pertinente de cette masse de données brutes. Dans la bibliographie, deux indices se retrouvent à la base de nombreux travaux portant sur la défavorisation²¹². Pour l'élaboration des indices, les variables doivent être normalisées, centrées et réduites, puis additionnées, en donnant un poids égal à chacune d'elles. L'intégration d'indicateurs se fait généralement selon deux approches : l'approche additive, avec pondération, retenue lors de la création d'indices (Jarman, 1983) et l'approche factorielle, privilégiée lors de la mise au point d'indices socio-économiques (Davies *et al.*, 1993 ; Renaud *et al.*, 1996 ; Perron *et al.*, 1995).

²¹² C'est au cours des années 80, en Angleterre, que le terme de défavorisation (*deprivation*, en anglais) a émergé d'une longue tradition d'analyses sur les inégalités sociales de la santé. Peter Townsend voit la défavorisation comme un « état observable et démontrable de désavantage relatif face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle appartient l'individu, la famille ou le groupe » (Chantale, 2011 : 10).

Dans notre travail, nous avons opté pour cette dernière approche parce que le poids de chaque indicateur dans l'indice n'est pas déterminé de façon arbitraire en fonction des perceptions du chercheur ou d'un groupe d'intervenants, mais en raison des relations statistiques existant entre les indicateurs sur le territoire considéré. Nous avons eu recours plus spécifiquement à l'analyse en composante principale (une forme d'analyse factorielle), en imprimant une rotation de type Vari-max et en ne retenant que les composantes dont la valeur propre est supérieure à 1.

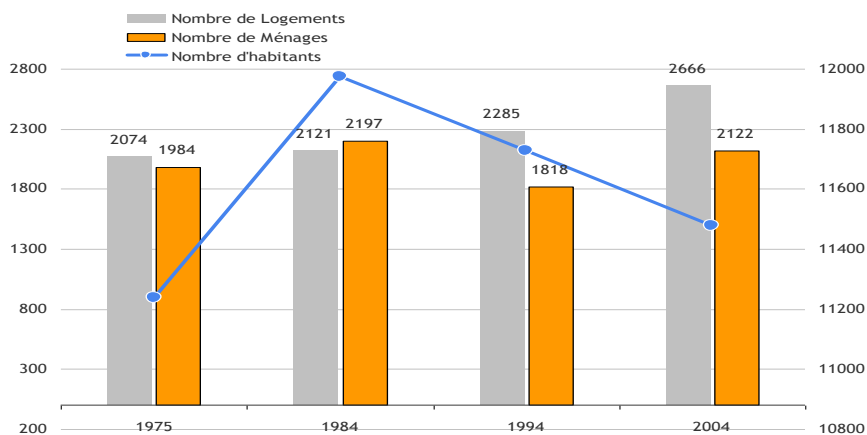
La zone d'étude

La région de Menzel Habib est située entre les parallèles (34° et 34°15') Nord, et les méridiens (9°15' et 9°58') Est (Tbib, 1998). Menzel Habib fait partie de la région naturelle dite « les basses plaines méridionales orientales ». Elle est limitée au Nord par une chaîne montagneuse, à l'ouest et au Nord-Est par des « Sebkhets » et au Sud par la chaîne de montagnes qui borde Chott El Fje et Sebket el Hamma en plus d'une chaîne montagneuse d'une hauteur moyenne qui varie entre 200 m et 578 m. Cette délégation couvre, selon les statistiques de 2005 (ODS, 2005) une superficie de 113 100 ha, soit 15,8 % de la superficie de gouvernorat de Gabès et composée de 7 secteurs ou imadats (Menzel Habib, Mehmla, Oued Zitoun, Fjij, Zougrata, Ouali et Segui).

La population

Selon le recensement de 2004, la délégation de Menzel Habib compte 11 477 habitants. Cette population ne cesse de diminuer depuis 1984 (figure 2). Ainsi, le taux de croissance a rétrogradé de 6,5 % pour la période 1975-1984 à -2 % à partir de cette période. D'après les enquêtes réalisées dans la zone de Menzel Habib, en 2004, la taille de ménages est de 6.56 personnes.

Figure 1. Évolution de la population de Menzel Habib (1975-2004)



La situation économique et sociale de la population

Les mutations enregistrées dans la région de Menzel Habib sont plus complexes qu'un simple modèle de transition entre une société traditionnelle, « archaïque », et une société moderne,

« développée ». Plusieurs facteurs exogènes et endogènes se combinent, ou plutôt sont combinés, dans le cadre des stratégies familiales, tenant ainsi compte de la dynamique propre des sociétés (Chaize, 1996). Parmi les facteurs intervenant dans cette zone est le statut foncier des terres, plus précisément, les « pratiques d'appropriations des terres ». Les structures foncières tendent vers un morcellement croissant qui pousse les habitants de Menzel Habib à s'installer dans les villes de la région. Les espoirs d'un développement agricole et d'une société paysanne sédentaire, promus par le pouvoir public à travers la politique de privatisation des terres de cultures et d'autres programmes de développement semblent compromis par un milieu naturel difficile. La situation sociale de la région de Menzel Habib peut être étudiée à travers un ensemble d'indicateurs qui reflètent dans une large mesure les conditions de vie de la population. Les principaux indicateurs sont :

- le taux d'activité de la population : selon les enquêtes socio-économiques menées, 37,7% de la population des actifs ont un statut professionnel lié au secteur agricole avec une part importante d'aide familiale représentée principalement par la main d'œuvre féminine. On compte pourtant 28 % d'agriculteurs indépendants ce qui est relativement variable d'une région à une autre. Les chantiers, le bâtiment et le commerce constituent ensuite les secteurs d'activités les plus répandus dans la région avec des variations relativement importantes entre les sept délégations notamment en ce qui concerne le bâtiment et le commerce. Il est à mentionner aussi qu'il y a une très forte prédominance des femmes dans l'aide familiale agricole, surtout pour les jeunes femmes de 15 à 39 ans. En dehors des activités agricoles, notamment artisanales, on compte très peu de femmes, certaines sont des journalières mais on peut comprendre ici que c'est implicitement le travail agricole journalier qu'elles visent ;
- le taux d'analphabétisme : le niveau scolaire reste très inégalitaire entre les hommes et les femmes. Si le nombre de personnes ayant atteint le niveau primaire est assez semblable pour les deux sexes, en revanche au-delà les différences sont très accentuées en faveur du sexe masculin. Le nombre des femmes encore sans instruction entre 15-49 ans est ainsi encore très élevé. Leur accès au niveau supérieur est faible. C'est à Menzel Hbib que l'on rencontre le plus de diplômés du supérieur, plus curieusement la délégation de Zograta se distingue également dans ce domaine par l'effectif le plus faible, alors que les délégations de Ouali et Segui semblent assez moyennes à ce niveau ;
- l'accès aux services de base : dans la zone de Menzel Habib, le nombre de personnes handicapées est de 182 personnes (1.6 % de la population), le taux de familles bénéficiaires des soins à tarifs réduits (445 familles) est de 16.7 % de l'ensemble des familles (2666 familles) de la zone de Menzel Habib. 14 % des familles sont des familles nécessiteuses (ODS, 2005).

Problématiques de développement

La délégation de Menzel Habib, à l'instar des autres délégations du compartiment Ouest continental du gouvernorat de Gabès (Hamma, Mareth, Matmata et Matmata Jadida) qui présentent une densité de population relativement faible 10 habitants /Km² (Plan D'Action Régional de la lutte contre la désertification pour le Gouvernorat de Gabès, 2006) pose une problématique de développement de type rural (sauvegarde de l'écosystème, consolidation de l'emploi agricole, conservation de la biodiversité dans le système de production oléicole et le

système de production oasien, consolidation de la conservation des ressources naturelles, intensification et diversification des productions sur les terres à bonne aptitude culturale, développement accru de l'agriculture de ruissellement). Hormis Menzel Habib (6,2 %), ces délégations offrent un taux de chômage assez important qui varie de 13,8 % (Mareth) à 22 % (Hamma). L'émergence de deux grands centres urbains (Hamma : 62 390 habitants et Mareth : 61 340 habitants) est à prendre en considération dans le développement global de la région en vue de décongestionner les villes littorales (cf. tableau 1).

Tableau 1. Quelques indicateurs socio-économiques du Gouvernorat de Gabès

Délégation	Superficies (Ha)	Population Hab.	Densité Hab./Km ²	Taux de scolarisation		Taux de chômage
				6-12 ans	13-19 ans	
Gabès ville	40 825	137 145	341	99	75	14,7
Metouia	33 335	25 862	778	99	75	16,3
Ghannouche	1 900	22 181	1 167	99	75	5,3
Hamma	231 860	62 390	27	99	80,9	22
Menzel Habib	113 100	11 477	10	99	75	6,2
Mareth	105 805	61 340	58	100	75,8	13,8
Matmata	118 500	5 766	5	90	75	19,7

Source : ODS, gouvernorats en chiffres, 2005

Le concept de politique de développement reflète la stratégie nationale pour la réforme institutionnelle et structurelle du secteur de DD dans les régions difficiles. En effet, ce concept détermine les principes et les objectifs de la politique et ses lignes stratégiques pour le long terme. Il tente d'élaborer certains objectifs, à savoir :

- assurer une gestion durable des zones à risque, une gestion qui s'adapte à la situation locale, aux changements écologiques, aux mutations et aux conditions socio-économiques dans une société en transition ;
- améliorer la formation et le perfectionnement du personnel, la promotion de la gestion durable par l'élaboration de nouveaux plans d'aménagement qui tiennent compte de ces principes et mettent en œuvre ces directives, faire face au manque des moyens financiers et techniques en établissant de nouvelles règles de gestion et de marketing des services et des produits agricoles, qui s'adaptent aux nouvelles exigences de l'économie de marché ;
- associer les groupes d'intérêt, et notamment les populations locales dans la gestion de développement pour réduire la pression croissante sur les ressources, et faire face à l'augmentation d'activités illicites sur les terres ;
- l'État doit garder une forte présence. En plus de la mise en place de nouvelles procédures de gestion et de financement, il faut procéder à des changements qui apporteraient au système de planification plus d'effectivité, de flexibilité et d'ouverture.

Les projets de développement

Les indicateurs socio-économiques ont montré que la zone de Menzel Habib est classée parmi les zones les plus pauvres de la région de Gabès : 16.9 % des familles sont nécessiteuses et ne peuvent subvenir à leurs besoins qu'en surexploitant les ressources naturelles. L'agro-pasteur dégrade continuellement ces ressources et exerce une forte pression humaine et animale sur les écosystèmes naturels, dans la mesure où l'essentiel des terres de parcours du gouvernorat de Gabès se trouvent à Menzel Habib. La mise en œuvre des techniques de production et d'exploitation agricole comme la charrue à disques a permis des défrichements considérables en un temps très court. Toutes ces actions conjuguées avec l'importance des vents desséchants et violents des secteurs SW, W et NW ont rendu le milieu de Menzel Habib très dégradé.

La densité de peuplement est de 10 hab/km². Cette moyenne d'occupation est nettement en dessous de celle du gouvernorat (48 hab. / km²). Cet indice de sous-peuplement est lié à un ensemble de facteurs ayant une influence directe ou indirecte sur la qualité de la vie dans cette région qui est devenue une zone d'émigration et d'exode principalement vers Gabès et El Hamma. Il y a donc lieu de restaurer et de réhabiliter ce milieu dégradé en lui redonnant des fonctions productives plus importantes et en incitant les acteurs locaux à participer à la réalisation de toutes les actions de réhabilitation et ce par la mise en œuvre d'un programme de développement intégré de lutte contre la désertification (Plan d'action régional de la lutte contre la désertification pour le gouvernorat de Gabès, 2006) :

- *Le projet PEDRI "programme de développement rural intégré"*, qui a connu deux générations. La première génération qui s'étend de 1984 à 1996 a concerné 10 projets qui ont touché, en fait, les zones rurales de cinq délégations du gouvernorat, dont Menzel Habib. La réalisation des projets a été effectuée sous forme d'actions individuelles des crédits pour les populations bénéficiaires (318 bénéficières) et d'actions collectives (aménagement des zones irriguées, travaux CES, création de forages puits de surface, citernes privées, serres, cheptel, etc.). La seconde génération de PDRI, a commencé en 1994. Les populations qui ont bénéficié de ces projets sont en nombre de 353 bénéficières à Oued Zitoune.
- *Le projet de développement Agricole Intégré (PDAI)*, initié par la Banque Africaine de développement (BAD). Il s'est fixé comme objectifs la gestion durable des ressources naturelles et plus particulièrement des terres agricoles et des parcours dans la zone montagneuse fortement touchée par l'érosion hydrique et éolienne, avec amélioration de leur productivité à travers une plus grande participation de la population cible. Les différentes activités du projet sont presque totalement achevées. Elles ont impliqué directement les Unités Socio Territoriales dans le cadre des Plans de Développement Participatif.

L'apport de la recherche agricole à Menzel Habib

Pendant les années soixante dix, la région du Menzel Habib connaît des transformations profondes qui ont rompu les équilibres initialement existants suite à une forte pression anthropique. Elle a profité de plusieurs études relatives au problème de la dégradation et de la désertification. Dans ce qui suit, on présente, non exhaustivement, les principaux travaux réalisés sur le milieu naturel de Menzel Habib.

1. Établissement d'un modèle écologique régional en vue de la planification et de l'aménagement agropastoral des régions arides, appliqué à la région de Zougrata. La carte des écosystèmes écologiques de 1978 produite par ce modèle est considérée comme étant l'état initial. Ce modèle a été établi par Floret *et al.* (1976).
2. les résultats des mesures concernant la phytomasse, la production, la dynamique de la végétation et les systèmes écologiques réalisés à Menzel Habib sont d'une grande importance pour le suivi d'évaluation de la sensibilité des sols à la dégradation et des mises en défens en tant qu'indicateurs d'impact du moyen de lutte contre la désertification. Ces résultats ont été trouvés par Floret et Pontanier (1982).
3. La mise en place d'un dispositif chargé à partir de la zone test de Menzel Habib d'évaluer sous ces principaux aspects (physiques, écologiques, socio-économiques etc.) L'impact des actions de développement et de lutte contre la désertification. Ce dispositif a été monté par Floret (Floret *et al.*, 1984)
4. Chahbeni (1992), a montré que la région de Menzel Habib constitue une zone de confluence de plusieurs flux éoliens en provenance du bassin du grand Erg oriental. Cette confluence a comme conséquence directe une forte activité éolienne dont le potentiel érosif est accru par la dégradation poussée du sol et de la végétation.
5. Khattali (1996), a conclu que les vents les plus érosifs à Menzel Habib sont ceux qui proviennent de l'Est, du Sud et du Nord. La lutte curative de l'ensablement des cultures est possible grâce aux recours à la technique du « Mulching ». La mise en défens, maintient des bandes de dégradation non labourées de 10 à 20 m hors de la mise en culture.
6. Tbib (1998), a montré que le fonctionnement de l'écosystème et son dynamisme à Menzel Habib sont régis par un grand nombre de facteurs. Les trois principales composantes (sol, végétation et population humaine) sont étroitement liées par des relations d'actions et de réactions, et s'influencent mutuellement.
7. Les travaux réalisés dans le cadre du programme "Réseau d'Observatoires de Surveillance Écologique à Long Terme/Observatoires du Sahel et du Sahara/IRA". Ce programme porte sur l'observatoire de Menzel Habib. Cette étude fut entreprise par l'équipe socio-économique du laboratoire d'Économie et Société Rurale de l'Institut des Régions Arides, sur la base d'enquêtes auprès d'un échantillon de 510 unités d'exploitation (UE) résidant dans l'espace de la zone Menzel Habib. Dans le cadre du programme ROSELT/OSS, 320 unités d'exploitation ont été enquêtées en 2004. Un système d'information sur l'Environnement à l'échelle Locale (SIEL) a été élaboré. « C'est un ensemble de moyens et d'outils informatiques permettant de caractériser l'état et la dynamique d'un territoire donné (territoire de l'observatoire ROSELT/OSS), en référence aux problèmes environnementaux et au développement économique et social » (Sghaier *et al.*, 2006 : 73). Le SIEL est, en effet, un système informatique qui permet de fournir ce cadre général d'analyse des relations entre ressources et usages et, au-delà, entre milieux et sociétés.

En effet, la compréhension des mécanismes fondamentaux et des causes de l'extension de la dégradation des terres à Menzel Habib, avec la prise en compte des interactions entre les facteurs naturels, humains, sociaux et institutionnels est un préalable indispensable à

l'élaboration des projets de lutte efficace contre la désertification. Nous ne pouvons pas savoir ce qu'il convient de faire si nous ne comprenons pas les processus fondamentaux et leurs impacts sur la vie de la population. Ainsi, il faut, peut-être, retravailler les indicateurs ou les paramètres les plus pertinents, pour les classer par la suite selon leur pertinence dans l'optique de développement durable.

Le cadre pratique : élaboration d'indicateurs de prospection

Les stratégies d'utilisation de l'espace sont aujourd'hui très diversifiées dans les exploitations agricoles des régions arides et désertiques soumises à des conditions climatiques défavorables. Pour porter un diagnostic sur la durabilité des ressources naturelles dans la région de Menzel Habib, il apparaît nécessaire d'appréhender la diversité des exploitations et de leurs relations avec l'espace. Nous proposons dans ce chapitre une méthodologie de traitement d'enquête et d'analyse qui permet d'établir une typologie exhaustive des exploitations à l'échelle d'une petite région telle que la région de Menzel Habib. Cette méthode permet d'appréhender non seulement les différences structurelles entre exploitations mais aussi de modéliser leurs diverses logiques de fonctionnement. L'application de cette méthode montrera l'intérêt de cette démarche pour le diagnostic des mutations locales des activités agricoles en référence à l'utilisation de l'espace, tel est le cas pour la région de Menzel Habib. À travers cette analyse, on veut dire que la prise en compte de la diversité des usages et des pratiques agricoles est primordiale pour la réussite des actions de développement rural. D'ailleurs, les approches préconisées aujourd'hui pour la gestion de l'espace impliquent une meilleure prise en compte des interactions entre l'environnement naturel et ses usages, suivant les comportements des acteurs (Perrot *et al.*, 1993). Au niveau de l'exploitation agricole, la nature des espaces utilisés ainsi que les modalités d'utilisation de ces espaces varient selon les stratégies des exploitants. Les stratégies d'utilisation de l'espace sont aujourd'hui très diversifiées dans les régions qui souffrent des conditions climatiques défavorables.

Typologies des exploitations agricoles

On relie souvent l'échec des politiques de développement agricole mises en œuvre ces dernières décennies dans certains pays de l'Afrique au fait que ces politiques ignoraient des fractions plus ou moins larges de la paysannerie, en mettant un grand nombre de petits producteurs en marge. De nombreuses études de cas offrent des arguments solides pour étayer cette thèse (Jouve, 1988). Une partie de ces travaux se donnent en effet pour objectif d'identifier la diversité des systèmes de production afin que toutes les catégories de producteurs puissent être prises en compte par les politiques de développement agricole, et que des solutions techniques adaptées leur soient proposées (Fresco, 1984).

Le recours à l'élaboration d'une typologie est désormais classique quand on s'interroge sur les actions de développement à conduire au niveau d'une petite région, qu'il s'agisse de mettre en place une politique locale d'appui technique qui tient compte de la diversité des stratégies et des situations des agriculteurs (Perrot, 1991 ; Capillon, 1993), ou d'améliorer la connaissance de la dynamique de changement d'une agriculture régionale (Capillon *et al.*, 1995). Mais l'étude des relations entre les types de fonctionnement technique des exploitations et les modalités de gestion de l'espace est très rarement abordée dans telles typologies. Quand elle l'est, l'approche se limite souvent à identifier les types de surfaces utilisés selon les tailles d'exploitation et les types de conduite d'élevage ou les types d'assolement pratiqués, ou encore à porter un

diagnostic sur l'utilisation d'un type de terrain donné selon les types d'agriculteurs (Capillon, 1993). La réalisation d'une typologie permet d'effectuer une lecture simplifiée d'une population d'exploitations, en dégagant de la diversité des situations individuelles un nombre réduit de systèmes qui en présentent les caractéristiques majeures. Les critères utilisés et les démarches d'élaboration des typologies sont très variables dans la littérature et dépendent des objectifs de la typologie (Perrot *et al.*, 1993). En zones arides et désertiques, en Tunisie, l'intérêt grandissant accordé par la recherche et le développement agricole aux typologies d'exploitations nécessite de porter un regard analytique sur les approches méthodologiques et la valorisation des différentes typologies réalisées (Jaouad *et al.*, 2007). Celles-ci sont de deux ordres (Perrot *et al.*, 1993) :

- i) les typologies de structure, véritables photographies, elles ont pour objectif essentiel la caractérisation de la diversité des situations rencontrées, offrant ainsi un cadre pour des analyses sur des ensembles homogènes ;
- ii) les typologies de fonctionnement s'attachent à l'étude des processus. Elles se veulent plus opérationnelles et servent d'outils d'analyse pour la définition et l'exécution des actions de développement. Les démarches d'élaboration des typologies, une fois mieux maîtrisées, devraient permettre une utilisation plus pertinente des indicateurs qui pourront ainsi garder toute leur plénitude d'outil de connaissance, d'aide à la décision et de développement.

Ce travail cherche, dans un premier temps, à appréhender et à caractériser les différents modes d'utilisation de l'espace dans la région de Menzel Habib, à travers la réalisation d'une typologie des ménages ruraux selon l'utilisation de l'espace. Pour ce faire, nous allons utiliser les données d'enquêtes réalisées dans la région de Menzel Habib en 2004, en appliquant les méthodes d'analyse multidimensionnelles appropriées. Ensuite, Dans un deuxième temps, nous identifierons les principaux indicateurs discriminants qui ont permis d'identifier les groupes stratégiques dans le but de l'incorporer ultérieurement dans le système d'information pour comparer et prospecter le processus du développement dans la région de Menzel Habib.

Caractérisation de l'échantillon des exploitations et démarche d'analyse

De par son emplacement géographique, la région de Menzel Habib constitue un cas typique des zones arides tunisiennes, menacées de désertification et de dégradation physique et biologique de ses écosystèmes (Tbib *et al.*, 2002). Elle est souvent soumise à des périodes de sécheresse qui peuvent se prolonger sur plusieurs années successives se traduisant souvent par un déficit hydrique important. Ces aspects ont appris aux agriculteurs de Menzel Habib, à travers le temps, de s'adapter à ces conditions difficiles par l'adoption des techniques de mobilisation et de gestion appropriées telles que les techniques de conservation des eaux et des sols (jessour, tabias, *etc.*). Différentes stratégies d'exploitation du milieu ont aussi émergé suite à ces conditions, créant ainsi une panoplie de pratiques agricoles. Les données utilisées dans ce travail proviennent de la base d'enquêtes auprès d'un échantillon d'unités d'exploitation (UE) résidant dans l'espace de la zone Menzel Habib effectuées par l'équipe socio-économique du laboratoire d'Économie et Société Rurale de l'Institut des régions arides.

La finalité de l'étude amène à arranger l'information disponible selon plusieurs domaines de signification différents. Toutefois, on peut distinguer les typologies structurelles et les typologies fonctionnelles selon la nature des variables utilisées. En effet, la typologie efficace

et définitive peut être le recouplement de plusieurs typologies traitant d'aspects différents. Il est à mentionner aussi que d'une manière générale, les typologies de structure servent à cerner d'abord la variabilité des moyens de production et ensuite à constituer des échantillons conséquents pour les études du fonctionnement des exploitations. La démarche méthodologique a évolué en trois étapes :

- analyse du tri à plat pour sélectionner les variables (indicateurs) statistiquement significatives au plan statistique, c'est-à-dire celles qui présentent une variabilité suffisante entre les ménages ;
- une analyse approfondie a été réalisée moyennant les histogrammes de fréquences afin de procéder à la détermination des modalités des variables. En effet, le découpage en classe de modalité doit répondre non seulement à la signification de l'interprétation technique (réalité de terrain), mais aussi à la structure statistique de la variable ;
- les analyses multidimensionnelles ont été effectuées suivant plusieurs itérations, en affinant progressivement l'ensemble des variables discriminantes.

Résultats et interprétation

Les typologies de structure ont été réalisées afin de cerner d'abord la variabilité des moyens de production et des pratiques et usages des ressources disponibles et ensuite de constituer des échantillons conséquents pour les études du fonctionnement des exploitations. Suite aux examens de routine sur l'information disponible en qualité et en nature les variables suivantes ont été retenues.

Tableau 2. Moyenne et écart-type des variables actives

Variabiles	Codes	Moyenne	écart-type
Variabiles quantitatives			
Superficie des terres en possession (en ha)	SUP	22,8	27,0
Taille du cheptel (ovins et caprins en têtes)	BETAIL	37.8	73.2
Taille du ménage d'âge supérieur à 15 ans	ACTIF	5,2	2,3
% de la superficie SUP en surfaces arboriculture	ARBO	7,7	11,4
Nombre des oliviers	OLIV	113,4	170,1
Nombre des amandiers	AMAN	8,4	32,2
Nombre des figuiers	FIGUI	16,2	54,7
Taille du cheptel (unités ovines en têtes)	OVIN	28,4	57,8
Taille du cheptel (unités caprines en têtes)	CAPR	9,5	19,0
Nombre des parcelles exploitées	NPARC	2,2	1,2
% du revenu provenant de l'agriculture	R_SEC	368,4	506,8
% du revenu provenant de l'élevage	R_ELV	1546,3	2524,7
% du revenu provenant d'autres activités	R_AUT	2137,3	2067,7
Variabiles qualitatives			
Niveau d'équipement de l'exploitation	EQUIP	Acceptable / Moyen / Faible	

Compte tenu de la nature des variables, la méthode utilisée a été une ACP normée, justifiée par le mélange de variables quantitatives de nature différentes. Cette analyse descriptive (ACP, AFC et CAH) a permis d'identifier quatre groupes d'exploitants en fonction de leurs pratiques agricoles (tableau 3) :

- Les Arboriculteurs : grands arboriculteurs oléiculteurs et éleveurs,
- Les Agriculteurs : petits agriculteurs et éleveurs
- Les Agro-éleveurs : les grands éleveurs de la région
- Les non exploitants : activités extra-agricoles.

Tableau 3. Composition des classes selon les variables utilisées

Classes	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
	Arboriculteurs	Agriculteurs	Agro-Eleveurs	Para-agriculteurs
Variables	<ul style="list-style-type: none"> - Superficies (SAU) - Surfaces Arboricoles - Nombre d'Oliviers - Nombre des figuiers - Nombre des amandiers - Cheptel caprin 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'actif -Cheptel Ovin -Taille troupeau -Revenue d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> -Autres sources de revenu

En ne considérant que les cinq axes dont la corrélation avec les indicateurs retenus est significative, une interprétation sommaire des composantes selon les pratiques et les usages les plus répandus dans la zone de Menzel Habib, est la suivante :

Axe 1 : Associations dimension et spécialisation de l'exploitation (une opposition entre d'une part les exploitations de grandes tailles associées aux arboricultures, aux oléicultures et aux activités d'élevage et d'autre part des activités extra-agricoles associées aux petites exploitations). La dominance est donc l'élevage de petits ruminants, et principalement de l'élevage ovin.

Axe 2 : Opposition arboriculture et oléiculture avec l'élevage ovin et les autres activités extra agricoles, impliquant la présence des activités extra-agricoles associées aux arboricultures. Indirectement on s'aperçoit que les trois volets de spécialisation de l'exploitation sont pratiqués dans le même ordre d'importance et que les arboriculteurs à l'encontre des éleveurs ovins, exercent le plus souvent des activités extra agricoles.

Axe 3 : Le rendement de l'agriculture en sec est associé avec la grandeur de superficie en possession mais pas avec l'arboriculture.

Axe 4 : opposition de la pratique de l'agriculture en sec d'une manière générale et particulièrement l'arboriculture avec la pratique de l'élevage notamment des caprins qui s'associe avec le nombre d'actif dans le ménage.

Axe 5 : Opposition entre la dimension de l'exploitation, dont principalement la superficie des terres et la pratique de l'élevage, notamment des caprins.

Les nuages des points (figures 2 et 3) montrent nettement la distinction de ces groupes des exploitants qui sont éparpillés de part et d'autre des axes factoriels.

Figure 2. Le plan factoriel (1,2) issu de l'analyse en composantes principales

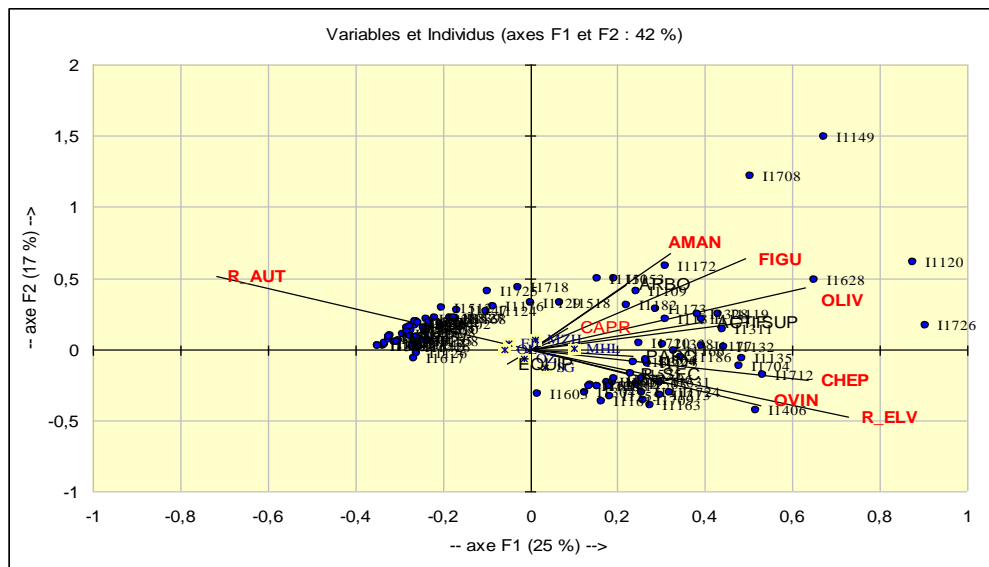
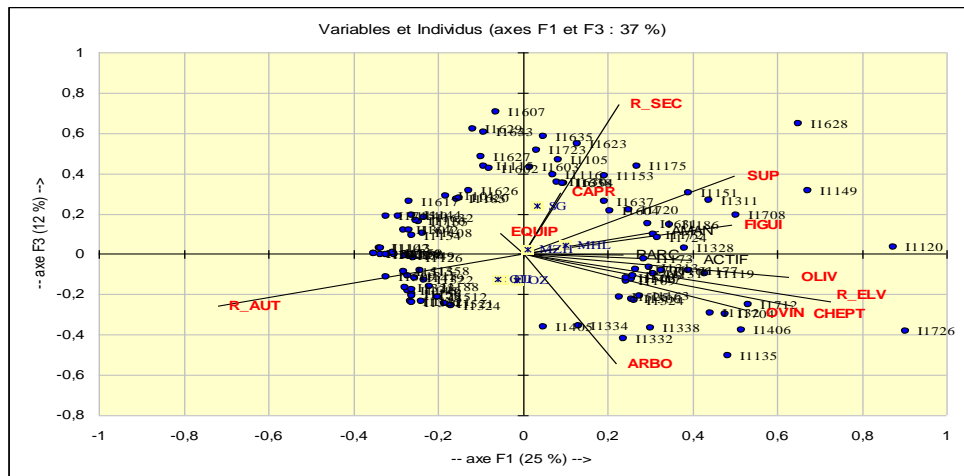
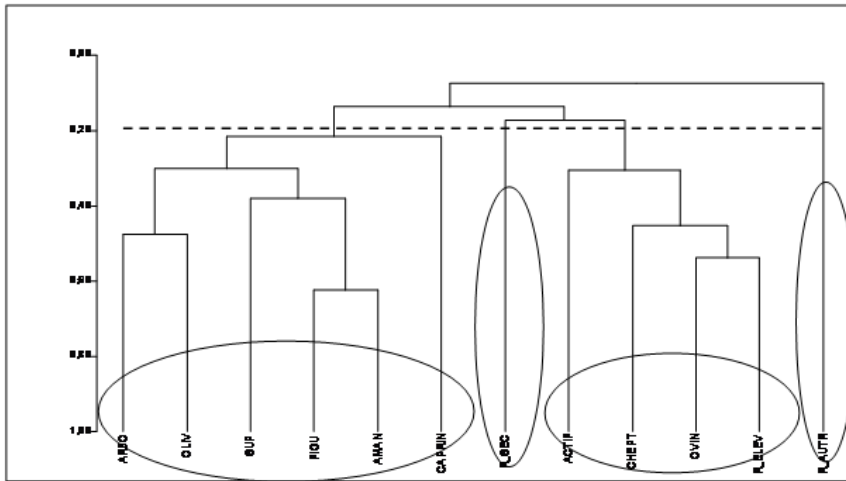


Figure 3. Le plan factoriel (1,3) issu de l'analyse en composantes principales.



Ceci dit, le dendrogramme de la classification hiérarchique confirme l'analyse en composantes principales et révèle les mêmes groupes (figure 5).

Figure 5. Dendrogramme de classification hiérarchique des quatre groupes des exploitants



En se basant sur ce qui précède, on peut caractériser les quatre groupes des exploitants dans la zone de Menzel Habib (tableau 5) comme suit:

Tableau 5. Typologie de structure des exploitations à Menzel Habib à partir de l'ACP

Caractéristiques	Type I : Arboriculteurs	Type II : Agriculteurs	Type III : Agro-Eleveurs	Type IV : Para agriculteurs
Répartition de l'échantillon	36 %	38%	16%	10%
Age (ans)	49	65	54	46
Effectif (ménage)	9	5	7	4
Nombre d'Actifs	8	4,8	6,6	2
Superficie (ha)	68	41	30	5
Sup. en arbo. (ha)	31,5	26,5	7,5	1,2
Nombre d'Oliviers	337	154	101	10
Cheptel en têtes	30,3	19	36,9	9.4
Revenu total (D)	6266,7	4712,2	6864,3	3600
Revenu Agricole	1100	967,8	535,7	20
Revenu Elevage	4816,7	2122,2	5614,3	600
Revenu dominant	Agriculture	Elevage	Elevage	Para-agricole

Groupe 1 : ce groupe regroupe essentiellement les grands exploitants « Arboriculteurs ». Il s'agit en fait des agriculteurs qui pratiquent l'arboriculture, l'oléiculture et l'élevage à grande échelle. Il appartient à cette classe 36 % de l'échantillon, soit 100 exploitants, qui se répartissent principalement sur les sept imadats de Menzel Habib dont 35 % des oléiculteurs sont dans l'imada de Menzel Habib et 92 % des arboriculteurs sont dans les imadats de Ouali et Segui.

Groupe 2 : il regroupe 105 exploitants qu'on qualifie d'« Agriculteurs » dans la mesure où ils pratiquent l'élevage, l'arboriculture et l'oléiculture aussi. On remarque aussi que ces exploitants sont les plus âgés, avec un âge moyen de 65 ans. Ils représentent 38 % de l'échantillon et concernent les exploitations familiales types de la région de Menzel Habib, possédant des superficies qui ne dépassent pas les 40 ha et un cheptel de 19 à 20 têtes en moyenne. En effet, la faible taille du cheptel qui les possède n'a pas beaucoup de pression sur ces ressources, cependant, le nombre élevé des petits éleveurs pose normalement des problèmes du point de vue de la pression sur les parcours.

Groupe 3 : ce groupe comporte principalement les « Agro-pasteurs » ou les « Agro-éleveurs » qui sont aussi de grands exploitants mais qui se distinguent par leurs pratiques de transhumance, par l'importance de revenu issu de l'élevage et par l'importance relative de la taille du cheptel (soit 37 têtes en moyenne). Cette classe de 42 exploitants représente 16 % de l'échantillon. Ces exploitants sont localisés principalement à Menzel Habib, Oued Zitoun, Fjij et notamment à Mhemla.

Groupe 4 : il regroupe les individus enquêtés qu'on qualifie de « Para-agriculteurs » qui ont une activité extra agricole et qui sont en fait des non exploitants. L'effectif de cette classe est de 28 individus ; soit 10 % de l'échantillon et qui sont, en fait, la plupart des familles nécessiteuses.

Conclusion

Depuis les années 80, la renaissance de l'intérêt accordé aux problèmes environnementaux, dans un contexte de dynamiques socio-économique et démographique, a suscité l'émergence de nouvelles interrogations tout autant doctrinales, conceptuelles, méthodologiques que décisionnelles. Les réflexions se sont focalisées sur les nouvelles notions de « développement durable » et sur la cohabitation des systèmes écologiques, environnementaux et sociaux et ont mis en exergue la nécessité d'élaborer et de suivre des indicateurs du développement durable à travers un système d'information approprié. Les recommandations de l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement en 1992, sur la collecte d'indicateurs de développement durable (IDD), ont exhorté l'élaboration de ces indicateurs. Dans beaucoup de pays en voie de développement, l'approche observatoire a été adoptée pour l'étude et le suivi environnemental. Cette approche fournit en fait des données très importantes et surtout régulières pour le suivi et l'étude de la dynamique dans ces zones. Ce travail constitue une tentative de contribution à cette problématique complexe de lutte contre la désertification, par les choix des indicateurs socio-économiques et les opportunités de leur intégration dans un SIG pour un objectif de développement durable d'une zone typique de régions difficiles, à l'instar de Menzel Habib.

Références

- Allemand S., 1999, « Développement durable et sciences sociales », *Sciences humaines*, 92, pp. 12-15.
- Billaz R., Dufumier M., 1980, *Recherche et développement en agriculture, techniques vivantes*, Paris, Presses universitaires de France, 188 p.
- Brun F., Buttoud G., 2003, *The formulation of Integrated Management Plans (IMPs) for mountain forests. Proceedings of the international research course, 30 June-5 July 2002, Bardonecchia, Italy, Università degli Studi di Torino, EOMF*, 217 p.
- Buttoud G., 1999, « Principles of participatory processes in public decision making », pp. 11-28, in : Niskanen A., Vayrinen J., Edition *Regional forest programmes: a participatory approach to support forest based regional development*, Proceedings 32, European Forest Institute, Joensuu, Finland.
- Capillon A., 1993, *Typologie des exploitations agricoles. Contribution à l'étude régionale des problèmes techniques*, Thèse de l'Institut National Agronomique, Tome 1, Paris-Grignon, 358 p.
- Capillon A., Manichon H., 1995, « Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitants agricoles (Principes, application au développement agricole régional) », *Landscape and Urban Planning*, Vol. 31, Issues 1-3, pp. 3-10.
- Chaise-Auclair M., 1996, *Les stratégies foncières dans la région de Menzel Habib*, Programme DYPEN « Dynamiques des populations et environnement », Mémoire de DEA, Université François Rabelais Tours.
- Chantale L., *Les inégalités sociales dans la durée de vie la plus commune : la répartition des décès selon l'âge et le quintile de défavorisation au Québec en 2000-2002 et 2005-2007*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, Montréal, Canada, octobre 2011.
- Clignet R., 1998, « Observatoires du développement, observatoires pour le développement », Actes du séminaire ORSTOM, Paris, septembre 1998.
- Davies W., Murdie R., 1993, « Measuring the social ecology of cities », in : Bourne L S., Ley D S., *The changing social geography of Canadian cities*. Montréal, McGill University Press.
- Dixon John A., Fallon L., 1989, « The Concept of Sustainability : Origins, Extensions, and Usefulness for Policy », *Society and Natural Resources*, 2, pp. 73-84.
- Dubois J.-L., 1998, « La longue marche vers les observatoires », pp. 173-196, in : Actes du séminaire ORSTOM, *Observatoires du développement, observatoires pour le développement*, septembre 1994, Paris, Éd. de l'ORSTOM.
- FAO, 2011 « Cadre pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance forestière », programme sur les forêts (PROFOR), Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome, 2011, Fao 2011, [en ligne], [consulté le 08 septembre 2012], disponible sur www.fao.org/docrep/015/i2227f/i2227f00.pdf.
- Floret C., Le Floch E., Pontanier R., 1976, « Carte de la sensibilité à la désertification », *Bulletin de la Direction des sols*, 8, Tunis.

- 1984, « Aridité climatique, aridités édaphique », *Bull Soc Bot Fr Actual Bot*, 131, pp. 265-75.
- 1982, *L'aridité en Tunisie présaharienne : climat, sol, végétation et aménagement*, Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 150, Paris, Éd. de l'ORSTOM.
- Frawley W., Piatetsky-Shapiro G., Matheus Ch., 1991, «Knowledge discovery in databases: an overview», *USA The IEEE Journal*, Vol. 5, Issue 6, December 1993, pp. 903-913
- Fresco L., 1984, Comparing Anglophone and francophone approaches to farming systems research and extension, 4th Annual Conference on Farming Systems Research, Kansas State University. F.S. Support Project, USA, 36 p.
- Gladwin Thomas N., 2000, *Plaidoyer en faveur d'un développement durable, Les Echos, L'art de la Stratégie*, 12, cahier spécial.
- Godard O., 1994, « Économie, croissance et environnement. De nouvelles stratégies pour de nouvelles relations », *Revue Économique*, Hors série, 44, pp. 143-176.
- Goodland R., Ledec G., 1978, « Neoclassical economics and principles of sustainable development », *Ecological Modeling*, 38. pp. 19-46.
- Jaouad M., Ben Abed M.A., Tbib A., Fetoui M., 2007, « Typologie des ménages ruraux suivant leurs stratégies d'usage des ressources dans l'observatoire de Menzel Habib », *Revue des Régions Arides*, 18, pp. 59-71.
- Jarman B., 1983, « Identification of underprivileged areas », *British Medical Journal*, 286(6379), Clinical Research Ed, pp.1705-1709.
- Jouve Ph., 1988, « Quelques réflexions sur la spécificité et l'identification des systèmes agraires », *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 20, pp. 5-16.
- Khatteli H., 1996, *Inventaire et évaluation techniques des actions de lutte contre l'ensablement dans les six gouvernorats du sud tunisien*, Thèse de doctorat, Faculté des Sciences Agronomiques et Biologiques Appliquées de l'Université de Gent - Belgique.
- Kouplevatskaya I., 2007, « La participation des acteurs et le partenariat, comme approche et finalité de la gestion publique et locale des forêts », Éd. ENGREF, Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, Nancy.
- Lanly J.-P., 1994, « L'évolution de l'état des forêts au XX^e siècle », *Ecodécision*, 13, pp. 28-32.
- Lele Sharachchandra M., 1991, « Sustainable Development: A Critical Review », *World Development*, 19 (6), pp. 607-621.
- Meza A., 2005, « Normes de gestion durable et politiques forestières : Le cas de forêts de montagne en Europe », Thèse de doctorat, Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts, centre de Paris.
- Paletto A., 2002, « Proceedings of the international research course », Bardonecchia, Italy, 30 June-5 July 2002, pp. 201-205.
- Pantazis D., Donnay J P., 1996, *La conception de SIG. Méthodes et formalisme*, Paris, Éd. Hermès, 343 p.

Michel P. *et al.*, 1995, *Aires sociales et conditions de vie au Saguenay. Un outil de développement régional*, Éd. Groupes Écobes, 96 p.

Perrot Ch., Landais E., 1993 « Exploitations agricoles : pourquoi poursuivre sur la recherche sur les méthodes typologiques ? », *Les Cahiers de la Recherche Développement*, 33, pp. 13-23.

Perrot Ch., 1991, *Un système d'information construit à dire d'experts pour le conseil technico-économique aux éleveurs bovins*, Thèse de doctorat, Institut National Agronomique, Paris-Grignon.

Perrot Ch., Landais E., 1993, « Comment modéliser la diversité des exploitations agricoles ? », *Cahiers de la Recherche-Développement*, 33, pp. 24-40.

Renaud J., Mayer-Renaud M., Lebeau R., 1996, *Espace urbain, espace social. Portrait de la population des villes du Québec*, Montréal, Éd. Saint-Martin.

Sghaïer M. *et al.*, 2006, « Le rapport scientifique du thème surveillance socio-économique, pratiques et usages des ressources naturelles dans l'Observatoire de Menzel Habib », Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme ROSELT/OSS, phase 2003-2005, Institut des Régions Arides Médenine, Tunisie.

Sylvestre J.-M., 2007, *Petites leçons d'économie à la portée de tous*, Paris, Buchet-Chastel, 359 p.

Tbib A., 1998, « Conséquences de l'utilisation des ressources naturelles sur l'équilibre écologique en milieu aride tunisien. Cas de Menzel Habib », Mémoire de DEA en écologie, Faculté des Sciences de Sfax, 89 p.

Tbib A., Chaieb M., 2004, « La mise en défense des parcours en zones arides : avantages écologiques et obstacles socio-économiques », *Revue Options Méditerranéennes*, CIHEAM-IAM Montpellier, Vol. 62, pp. 473-476.

**La prise en compte du contexte économique et social dans une approche d'observation territoriale pour un objectif de développement durable :
Cas du Sud-Est tunisien**

Mohamed Jaouad, Zeineb Mtimet et Amor Tbib

Résumé

La prise en compte du contexte économique et social dans une approche d'observation territoriale et de développement en zones arides est fondée sur une démarche déjà expérimentée en plusieurs régions dans le monde, dont les conditions sont comparables à celles du contexte de la recherche scientifique en zones arides tunisiennes. L'objectif de ce travail est de mettre au point une méthodologie de sélection des indicateurs qui reflètent la situation sociale, les systèmes de production, les pratiques et les usages agricoles des terres ainsi que la diversification des sources des revenus des populations locales dans la région de Menzel Habib, dont le but est de les incorporer ultérieurement dans un Système d'Information Géographique. S'appuyant sur les données d'enquêtes socioéconomiques de l'observatoire de Menzel Habib, réalisées en 1996 et 2004, dans le cadre des projets DYPEN II et ROSELT/OSS, et du Laboratoire d'économiste et Sociétés Rurales de l'IRA, et sur l'approche par typologie des acteurs, adoptée pour des analyses multidimensionnelles, une multitude d'acquis a été enregistrée. La typologie des exploitations effectuée montre le pouvoir explicatif et discriminant des indicateurs sélectionnés dans les processus d'évolution typologique et territorial, au fil du temps (1996-2004), entrepris par les populations rurales de la zone d'étude. Il a été ainsi démontré que des indicateurs bien sélectionnés pourraient être d'une grande utilité pour la description des états des lieux et les allures évolutives d'un territoire et sa société locale.

Mots-clés : indicateurs socio-économiques, typologie, analyses multidimensionnelles, zones arides, observatoire, Système d'information Géographique, développement durable.

Abstract

Taking account of the economic and social indicators in development and territorial observation approach in arid areas is mainly based on the same approach already tested in several regions in the world, whose conditions are comparable to those in the context of scientific research in arid Tunisia. The aim of this work is to develop a methodology for selecting indicators that reflect social situation, production systems, and sources of income, practices and agricultural uses of land for local populations in the region of Menzel Habib in order to incorporate them later in a Geographic Information System. Based on data from socioeconomic surveys performed in Menzel Habib observatory, conducted in 1996 and 2004, as part of DYPEN II ROSELT / OSS projects, and of rural economies and society laboratory, and the typology approach, a multitude of results and achievements have been recorded. The typology of farmers performed shows the discriminating and explanatory power of selected indicators in the typological and territorial evolutionary process (1996-2004), undertaken by rural population in the study area. Finally, this work shows that well-selected indicators could be very useful to describe both static and dynamic situations of an area and its local society.

Keywords: socio-economic indicators, multidimensional data analysis, arid zones, observatory, Geographic Information System, sustainable development.

ملخص

إن الأخذ بعين الاعتبار للمجال الاقتصادي والاجتماعي عبر المقاربة بالمرصد الإقليمية لمراقبة تنمية المناطق القاحلة يعتمد أساسا على تمثلي سبق اختباره في عدة مناطق من العالم والتي يشبه مجالها لحد كبير تلك التي نتطرق إليها في سياق هذا البحث في إشكالات التنمية بالمناطق القاحلة في تونس . يهدف هذا العمل لوضع منهجية علمية من خلال الاختيار الأمثل لمؤشرات المتابعة والتي تعكس الحالة الاجتماعية ، نظم الإنتاج ، الاستخدامات الزراعية للأراضي وتنوع مصادر الدخل للسكان المحليين في منطقة منزل حبيب، والتي نسعى إلى إدماجها في وقت لاحق في نظام للمعلومات الجغرافية . استنادا إلى تحليل معطيات بيانات الاستثمارات ذات الصبغة الاقتصادية والاجتماعية التي أجريت بمنطقة منزل حبيب والتي قام بها باحثو مخبر الاقتصاد والمجتمعات الريفية بمعهد المناطق القاحلة ، في سنة 1996 و كذلك في سنة 2004 ، في نطاق برنامجي البحث ديبيان الثاني (DYPEN II) و من خلال مشروع "روزلت / مرصد الصحراء والساحل" (ROSELT/OSS/IRA) ، فإننا نستطيع استخلاص بعض النتائج الهامة : إن التصنيف الذي قامت به هذه الدراسة لمختلف فئات الفلاحين عبر استعمال المؤشرات المختارة قد برهن على مدى ما تحتويه هذه المؤشرات من قوة في إظهار التباين والتمايز لما يمكن أن ينجر عن التطور الحاصل في المجال الجغرافي والإقليمي لعملية التمثلي التنموي على مدى الفترة الزمنية الممتدة بين سنة 1996 و 2004 . لقد ثبت أيضا أن مؤشرات جيدة مختارة يمكن أن تكون مفيدة جدا لوصف الحالة الميدانية أو حتى استقراء ما يمكن ان تصبح عليه عملية التنمية في هذه المنطقة ومدى تطور مجتمعتها المحلي.

الكلمات المفتاحية : المؤشرات الاجتماعية والاقتصادية ، تحليل البيانات متعددة الأبعاد ، المناطق القاحلة ، مرصد ، نظام المعلومات الجغرافية ، التنمية المستدامة.

GOVERNANCE TERRITORIALE ET DYNAMIQUE DES ACTEURS : QUELLES FORMES DE COMMUNICATIONS DANS UNE PHASE DE TRANSITION ?

MOHAMED HADDAD

Docteur en sciences de l'information et de la communication
Enseignant à l'Institut Supérieur de Gestion de Gabes, Tunisie
Haddadmohamed@hotmail.com

Depuis son émergence au milieu des années 60, la notion de gouvernance a suscité des débats sans nombre. Ils ont porté sur sa pertinence et sur son caractère scientifique autant que sur la nature des phénomènes (transparence, concertation, communication, négociation, etc.) qu'elle prétendait désigner. Durant les années 80 et suite aux résultats angoissants des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), la Banque Mondiale a lancé pour la première fois la notion de bonne gouvernance. Cette dernière, constitue désormais un élément fondamental dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'objectif essentiel est de faire du renforcement de la démocratie un moyen et une fin du processus de développement.

Dans cet article, nous partons d'un ensemble de constats liés directement ou indirectement à la révolution tunisienne. Si nous avons commencé par une observation « participante » (des villes rurales au sud-est tunisien-gouvernorat de Médenine et de Tataouine), il est important de souligner une situation analogique en matière de crise de communication publique. Ces observations ne doivent pas tomber dans des connotations dégradantes²¹³ selon les termes d'Yves Winkin (2005 : 5). Notre principal objectif est d'élucider les liens susceptibles d'exister entre la gouvernance territoriale et les dimensions communicationnelles. De fait, nous retenons pour notre article, la gouvernance territoriale comme une nouvelle combinaison d'acteurs pour dépasser l'inadéquation des théories aux pratiques. D'après la sagesse chinoise, on peut voir beaucoup en observant. Cependant, « rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ²¹⁴ (Bachelard, 1938) » sur un territoire de plus en plus complexe. Dès lors, nos observations, notre proximité et à plusieurs reprise le fait « être dedans » ont permis de recueillir des informations sur les difficultés, les besoins, les espoirs et les défis du développement dans cette phase de transition qualifiée de « démocratique ».

Dans une première partie, il s'agit de s'interroger sur les éclairages conceptuels autour de la gouvernance territoriale et le développement local. Donc, il importe de caractériser le brouillage territorial et repenser une valorisation d'une culture communicationnelle source de concertation, de transparence et d'animation territoriale. L'objectif est de créer un processus de coordination et une synergie entre l'ensemble des acteurs. La seconde partie, explore un processus baptisé « intelligence territoriale ». Le rôle associé à cette notion consiste à dépasser un lourd héritage d'un régime politique et des incarnations décevantes en matière de gouvernance. Ainsi, le soulèvement imprévisible, surprenant, spontané et les événements récents en Tunisie en général et dans les zones difficiles au sud-est en particulier ont révélé l'importance de suivre une voie fondée sur les principes de la bonne gouvernance couplée à une démarche intelligente en matière d'information et de communication.

²¹³ L'observateur ne doit pas se transformer en visiteur d'une sorte de « zoo » pour Yves Winkin, mais il faut avoir la capacité d'interpréter et donner un sens et une cohérence en introduisant les concepts adéquats.

²¹⁴ Cité par Le Moigne (1991 : 23).

La gouvernance territoriale et le développement local

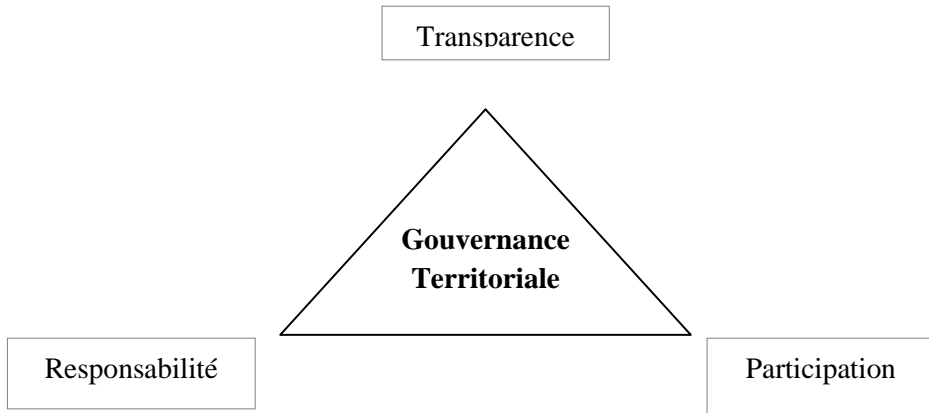
Le terme de gouvernance territoriale est défini et entendu de manière diverse et parfois contradictoire. La question est de savoir aujourd'hui comment développer une relation de causalité entre ce concept et le développement local dans une démarche qui se veut collective et endogène, inclusive et participative (Diop, 2009), axée sur la transparence, la communication et le partage de l'information. Cependant, il existe une diversité des applications du mot. Lamine Mandiang (2008 : 2) rappelle qu'« il existe une dynamique commune dans l'usage de ce terme. Ainsi, pour la plupart de ceux qui l'emploient (secteur public et secteur privé), il désigne un mouvement de “décentrement” de la prise de décision, avec une multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans cette décision ». En effet, Parmi les différentes acceptations de la gouvernance nous nous focalisons ici sur la gouvernance territoriale. En premier lieu, nous mettons l'accent sur la spécificité de la gouvernance territoriale dans une phase transitoire marquée par des troubles sociaux. Ensuite, nous montrons l'importance d'un « retour » aux principes de la « bonne » gouvernance et une rupture avec les pratiques de corruption et de désinformation.

Notons que malgré la vulnérabilité, l'agitation sociale et l'instabilité politique, les régions réapparaissent aujourd'hui comme une entité active et puisent leurs potentiels de développement, essentiellement, dans les rares ressources locales. Cependant, l'inconnu inquiète et la gouvernance territoriale doit apporter des éclairages permettant d'éviter le « brouillage » et comprendre la situation complexe.

La gouvernance face au brouillage territorial : quels fondements ?

Dans la situation actuelle, en l'absence d'un mouvement démocratique fort, cohérent et uni autour d'un projet clair de l'avenir, il serait plus prudent de se donner le temps et les moyens d'une transition maîtrisée et réfléchie. Ainsi, face aux difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les acteurs privés et publics tunisiens, nous montrons l'importance de la gouvernance territoriale comme processus de coordination des acteurs dans la construction de la territorialité et l'appropriation des ressources. Cette forme de gouvernance est fondée sur une situation de proximité qui combine proximité géographique et proximité institutionnelle des acteurs afin de créer des possibilités d'emploi et de richesse. Pour s'éloigner des menaces réelles, la Tunisie doit rapidement rattraper le faible taux de croissance, sortir de cercle vicieux et donner des « bons » signes en matière de gouvernance. Cette dernière est désormais un critère majeur de localisation en matière d'investissement. En effet, la question de la gouvernance territoriale renvoie au développement local et se situe dans le contexte historique de l'implication croissante des acteurs locaux (privés, publics, associatifs, etc.) dans les dynamiques de développement et leur capacité à se mobiliser et à se prendre en charge. Ainsi, la gouvernance peut être vue ici comme la manière dont les sociétés développent des règles, des processus et des comportements nécessaires à leur survie et à leur accomplissement. Une bonne « gouvernance » territoriale se fonde sur les trois éléments présentés dans le schéma suivant :

Figure 1. Les fondements de la gouvernance territoriale



Le respect de cette référence fondée sur la responsabilité, la transparence et la participation devient incontournable « lorsqu'il s'agit d'évoquer les mécanismes de décision ou les modes de régulation dans des environnements complexes » (Goxe, 2006 : 1). Dès lors, la notion de gouvernance que nous utilisons ici se situe dans une perspective communicationnelle, comme processus de coordination entre les acteurs dans la perspective de l'organisation de l'activité économique, sociale, politico-administrative etc. Il s'agit plutôt d'un processus adapté au contexte marqué par un déséquilibre flagrant à différents niveaux et des mutations multiples affectant l'échelon territorial de zones difficiles. S'agissant de la participation, elle désigne des tentatives de donner un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté. En sciences politiques, la participation est un terme qui recouvre les différents moyens selon lesquels les citoyens peuvent contribuer aux décisions politiques (Mandiang, 2008). Le terme de démocratie participative s'est imposé depuis quelques années dans le langage politique (Tapie-Grime *et al.*, 2007). Il est d'ailleurs invoqué pour désigner des réalités extrêmement variées et tend à devenir un simple outil rhétorique, masquant une vacuité du discours politique (Hessel *et al.*, 2011). Dans la procédure participative, il est difficile de savoir si l'avis des personnes concernées est basé sur des considérations objectives, ou si elles agissent seulement pour défendre leurs intérêts personnels. Sur le territoire tunisien et devant cette disparité régionale, la pression civile et politique et les troubles sociaux causés par un chômage élevé et des inégalités importantes, il est difficile d'imaginer une régulation des interactions entre les acteurs sans un processus d'information et de communication qui veille à la réalisation et au respect de la transparence (fiabilité de l'information), à la participation (adhérer à un processus et donner le meilleur de soi-même dans l'intérêt de l'ensemble et à la responsabilité (impliquer les gens dans la décision et intégrer l'ensemble dans l'action) (Haddad, 2008). En résumé, les acteurs politiques sont censés être au cœur de ce processus par leurs missions « dangereuses », étant donné que les décisions seront stratégiques et engageront l'avenir. Ils sont devant l'obligation de mettre en place des dispositifs au service de la médiation et de l'intervention sociale où l'information et la communication jouent un rôle fondamental. De cette façon, les territoires dépassent la situation fragile en partageant l'information et la connaissance afin d'augmenter leurs capacités pour l'analyse de conflits, particulièrement dans les champs politico-administratifs et socio-économiques (Theys, 2003).

Le nouveau rôle des pouvoirs publics institutionnels

La gouvernance territoriale locale signifie qu'on passe des politiques publiques à l'action publique (Ferguène, 2005 : 17). Dans ce sens, elle combine les initiatives des autorités publiques avec celles des acteurs privés dans un processus de production et de création de la richesse. Dès lors, la gouvernance territoriale repose à la fois sur le réseau et sur les flux : un réseau c'est-à-dire une configuration de connexion entre les différents acteurs avec des flux circulant dans le réseau. On peut admettre que chaque territoire construit représente un mode particulier de gouvernance, selon le type d'acteurs qui domine la coordination territoriale : la gouvernance privée, institutionnelle ou mixte. « La gouvernance n'est donc pas une configuration de coordinations strictement économiques ou strictement sociopolitiques : elle est une combinaison de ces dimensions, caractérisée par une densité variable des interactions entre les trois catégories d'acteurs » (Gilly, Perrat, 2003 : 6). Dans tous les cas, l'État reste un interlocuteur important, régulateur des niveaux administratifs et garant de la redistribution.

Le gouvernement local devra alors satisfaire un certain nombre de conditions pour respecter et développer les atouts propulsés par le territoire. Avant tout, ce système-territoire entraîne la nécessité de mettre sur pied des structures de partenariat entre les acteurs autour d'un projet territorial. Ceci passe par une traduction de la perception et des pratiques de la concurrence vers des situations créatrices de solidarité, d'échanges, d'ententes et de mise au point de projets communs dans un cadre de proximité géographique et organisationnelle. Dans la phase transitoire actuelle, l'État et ses institutions politico-administratives sont à la recherche d'une adaptation à travers une recomposition qui se traduit par une « ouverture » communicationnelle et une réappropriation de l'espace territorial. Une des caractéristiques de la gouvernance territoriale est donc de faire appel à une pluralité d'acteurs. Nous pouvons distinguer au moins deux types de mouvements :

- un mouvement qui résulte de l'émergence de pouvoirs supranationaux (pays du Golf, l'union Européenne, organisations internationale, associations islamiques, etc.). La prise de conscience du danger et de l'incertitude territoriale est parmi les raisons qui ont donné lieu à une multiplication des projets internationaux ;
- un mouvement enclenché par la multiplication des projets et l'existence d'une intervention budgétaire par le gouvernement et les associations locales dans plusieurs secteurs.

Les actions de ces acteurs et institutions peuvent se combiner (échanges d'informations, communication, coopération etc.) ou au contraire être conduites de manière isolée, ce qui met alors à mal le processus global. L'acteur public, entre autres, aura donc à rendre possible une mobilisation de l'ensemble de ces acteurs (privés, associatifs et publics) et institutions sur des objectifs communs de développement dans le cadre d'un projet intégré et cohérent, partageant ou acceptant de partager une même vision à moyen et long terme du territoire (Leloup *et al.*, 2004). « Ceci implique des jeux de négociation, de compromis, d'alliances et des rapports de force entre groupes et acteurs divers obéissant à leurs propres logiques d'intérêt et exerçant des responsabilités sur des domaines de compétences tantôt partagés, tantôt disputés mais jamais absolument étanches ni autonomes » (Bertrand *et al.*, 2001 : 6). Le processus de gouvernance territoriale et de mise en compatibilité entre acteurs permet non seulement une articulation entre les acteurs situés sur le même site géographique, mais aussi dans le même temps (les dépenses budgétaires par exemple), il relie les acteurs locaux, les autres territoires et les

niveaux macroéconomiques globaux du national. Il crée les relations communicationnelles et définit l'espace et les frontières du territoire. En effet, il ne s'agit pas seulement de demander les avis des acteurs locaux, mais bien plus fondamentalement de susciter leur adhésion, leur participation et leur implication dans une idée de construction collective des systèmes d'action publique. Dans ce contexte, l'action sur le développement territorial n'est plus présentée comme la seule responsabilité du pouvoir public (local, régional ou étatique) mais comme la résultante d'un processus de coopération et de coordination entre de nombreux acteurs et opérateurs, dans lequel la collectivité locale (qui doit maintenant composer avec divers acteurs et institutions publics et privés) a un quadruple rôle d'orientation, d'animation, de pilotage et de régulation. Les avis et les comportements des populations locales vis-à-vis des projets et programmes de développement forment une composante importante pour le succès de ses structures. Si les nouvelles orientations des actions d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles à cette région tendent à faire participer de plus en plus les populations locales dans le suivi et l'exécution des travaux, les résultats souhaités sont encore loin d'être atteints.

Ainsi, le concept de gouvernance territoriale permet-il d'inclure dans les processus de prise de décision territoriale l'existence de ces acteurs et relations multiples, l'importance des réseaux, l'émergence de conflits et de négociations, le développement traduit en objectifs et en actions (Bertrand *et al.*, 2001 : 6). De fait, la gouvernance territoriale répond à l'émergence de nouveaux espaces de développement. Les principes de démocratie participative et communicative s'associent naturellement aux notions de gouvernance territoriale : il s'agit d'emprunter des nouvelles voies de communication (l'intelligence territoriale), de participation et de légitimité afin de faire émerger non seulement des avis mais des processus, des décisions et des actions.

Les vertus de l'intelligence territoriale (IT)

Le contexte actuel en Tunisie invite à construire des dispositifs « ouverts » et démocratiques sur des territoires complexes qui connaissent des disparités socio-économiques, des déséquilibres et des mutations multiples affectant l'échelon territorial de zones difficiles. De fait, le territoire en tant que construit social, économique, politique, etc. en appelle à une nouvelle mode de communication. L'objectif ici est de développer une approche fondée sur l'information et la communication et montrer son implication dans le registre de la gouvernance territoriale. Notre attachement à ce registre se fonde sur une recherche de complémentarité avec le développement durable, un renforcement des capacités des populations à prendre leur avenir en main, ainsi qu'une recherche d'appropriation du savoir par la participation, la transparence et la mutualisation de l'information et de la communication.

La gouvernance rurale comme processus intelligent

Le fait que cette notion de gouvernance s'ouvre sur le processus d'intelligence territoriale est une raison pour examiner ses emplois. En ce sens, elle a aussi une grande tendance à rejoindre des problématiques comme le développement durable et les interactions entre les différentes sphères et les différents acteurs. En effet, l'intelligence territoriale est une approche récente. Elle a apparu à la fin des années 90 et sa définition ne s'est pas encore stabilisée. Comme le rappelle, Philippe Dumas (2006 : 11), « l'expression a pris son essor en France il y a une dizaine d'années et elle se précise petit à petit, sous des formes différenciées, notamment aux

côtés d'une notion qui se stabilise, celle d'intelligence économique ». Yann Bertacchini (2004) positionne l'intelligence territoriale entre information et processus de communication. Dans d'autres contextes, elle se propose aussi de relier la veille et l'action publique en se basant sur une démarche stratégique au service d'un projet territorial répondant à des objectifs et des questions de développement thématiques telles que: Quelle stratégie ? Pour quel territoire ? Comment favoriser la cohérence entre stratégie des territoires, stratégies nationales et internationales ? Comment promouvoir et valoriser les territoires dans le cadre de la mondialisation ? Quels seront les critères d'attractivité des territoires ? Comment faire jouer les nouveaux acteurs au service de la promotion des territoires ? Au-delà de la vision constructiviste (Bouchet *et al.*, 2007), l'intelligence territoriale consiste aussi en l'approche systémique d'un territoire.

C'est toujours dans un contexte vulnérable où les populations rurales et les collectivités territoriales poursuivront leurs efforts de construction des cadres de coopération et d'action fondés sur la communication pour intervenir plus efficacement sur le développement de leurs territoires (Bessaoud, 2006 : 1). En pratique, cela se traduit par des collectes et des traitements de données sur le territoire concerné. La dimension comparative et la confrontation des points de vue des acteurs locaux s'inscrivent à leur tour dans cette approche susceptible de rendre les diverses politiques territoriales appliquées plus cohérentes. L'intégration d'une approche d'intelligence territoriale dans les structures et les systèmes d'information existants consiste à surmonter les recommandations classiques (se limiter à une observation des faits) pour porter une appréciation sur les faits observés. Notons que l'IT est un concept récent où les définitions peuvent varier selon les domaines d'activités et les champs d'application. Pour Georges Delis et Yann Bertacchini (2008 : 9-10), « l'intelligence territoriale renvoie à la maîtrise des méthodes et des moyens de l'Intelligence économique au service des territoires ». Ils précisent cinq principaux objectifs :

- connaître, comprendre, suivre, accompagner le territoire ;
- identifier et contribuer à mettre en œuvre des projets créateurs de richesse et d'activité ;
- mettre en réseau les acteurs publics et privés au service du développement du territoire ;
- anticiper les mutations et les évolutions et les facteurs de rupture ;
- valoriser le territoire.

En ce sens, « l'intelligence territoriale est l'organisation d'un ensemble de règles et de procédures dans ce territoire. Autrement dit, une nouvelle forme de management de ce territoire » (*ibid.*). Cependant, le processus d'intelligence territoriale suppose un cadre stratégique précis qui comprend, d'une part, la définition, les limites du champ d'action et l'objectif de l'opération d'intelligence territoriale, et d'autres part, la liste des partenaires ou sources qui permettront d'alimenter un système de veille éventuel ainsi que les outils techniques de gestion de cette opération (outils de veille, outils de diffusion, outils de collaboration). À ces éléments s'ajoutent les moyens d'actions et le pouvoir de mise en œuvre d'un comité de pilotage et des spécialistes. Cependant, il faut s'assurer de la volonté (claire et précise) des institutions politiques et du respect des engagements territoriaux. Mais, comme le précise Pierre Bourdieu (1984), il faut un émetteur légitime, reconnu et qui reconnaît les lois implicites du système et des destinataires reconnus par l'émetteur. Donc, le premier pas du

processus est d'adopter des « plans de communication » qui s'ajoutent à la fonction classique de traitement, d'analyse de données et de production de l'information sur les milieux ruraux. Ce type de communication s'organise autour d'un but précis et produit un effet attendu (Huisman, 1983 : 158). Comme le rappelle Philippe Dumas (2006 : 12), ceci « nous amène à proposer l'usage de deux concepts permettant d'appréhender la nature ouverte et interactive du territoire inséré dans le monde : intelligence territoriale et territorialité²¹⁵ ».

Penser des nouveaux modes de gouvernance

L'agitation sociale et politique qui a embrasé la Tunisie en janvier 2011 montre qu'en dépit du relatif succès économique du pays, les principaux problèmes sociaux et de développement n'avaient pas été résolus. Comme conséquence, la situation intenable de mécontentement a mis un terme à un régime totalitaire, marqué par la corruption et l'exclusion. Ainsi, à différents échelons et niveaux territoriaux, devient-il possible d'identifier les mécanismes qui permettent d'évaluer la tendance et les solutions susceptibles de générer un climat favorable, une transparence et une cohésion sociale. En effet, l'intelligence territoriale surgit de la conjonction de changements majeurs et interdépendants dans les économies et les sociétés. C'est la voie d'un développement cohérent, durable et créateur de la richesse par une implication très large d'acteurs et une concertation entre tous les acteurs. Parmi les points communs entre bonne gouvernance et intelligence territoriale, il y a la prise en compte de l'élargissement du champ des acteurs impliqués, de l'interdépendance des acteurs et des organisations tant privés que publiques dans le processus de prise de décision et de l'action et dans l'imbrication des divers niveaux de pouvoir, tant infranational que transnational ou supranational. L'usage du concept de gouvernance entend donc souligner la participation de divers intérêts notamment privés aux systèmes de décision publique qui régissent les villes et les régions. L'objectif primordial est d'élaborer des politiques publiques locales face aux disparités régionales.

L'intelligence territoriale face aux disparités régionales

Les territoires tunisiens, surtout arides et semi-arides, et ses sociétés rurales subissent des contraintes et des transitions qui doivent être étudiées et analysées en profondeur. Le but est de parvenir à déceler les solutions qui soient en mesure d'atténuer les risques et les blocages. Si les objectifs visés et prononcés dans le cadre d'une approche participative fondée sur le développement durable sont prometteurs, ils restent incapables d'intégrer tous ses principes. Les activités informationnelles et communicationnelles, éléments clés, nécessitent une valorisation pour être au service des savoirs nécessaires au développement durable. Les acteurs sont appelés aussi à un changement organisationnel et comportemental et à mobiliser davantage leurs capacités d'adaptation.

Reconstruire la confiance et dépasser les effets sociologiques du blocage territorial actuel revêt deux aspects ; le premier est scientifique, fondé sur le diagnostic interne et profond du territoire, le deuxième est d'ordre pragmatique et organisationnel. Pour Bernard Sananès (2005 : 8), l'adéquation « réside dans l'exigence de la satisfaction de nos propres besoins et de ceux des autres, simultanément. Autrement dit, l'art de communiquer consiste à bien doser liberté d'expression et réciprocité ». D'ailleurs la dégradation est visible et l'inquiétude est exprimée avec beaucoup de souffrance et peu d'espoir. D'un côté, nous assistons à une

²¹⁵ « On peut considérer la territorialité comme la dimension ondulatoire de la notion de territoire » qui exprime un sentiment partagé d'appartenance et de d'appropriation (Dumas, 2006 : 12).

révolution sans « leader », marquée par l'opportunisme des uns et la passivité des autres (on est passé à la dictature de la rue et une exclusion de tous ceux qui n'ont cessé de crier). De l'autre côté, il y a des idées et des projets constructifs locaux et internationaux. Est-il temps pour engager une campagne de culture, de communication et d'éducation citoyenne, seule garante d'un passage sans ambages de la dictature à la citoyenneté réelle ?

Étant donné cette conjoncture exceptionnelle dans laquelle évoluent les différents acteurs politiques, économiques et médiatiques et les représentants de la société civile ainsi que les citoyens tunisiens, le principal thème qui accapare l'actualité c'est la mise en place de stratégies de développement territorial pour faire face aux importantes disparités entre les différentes régions du pays. De fait, durant des années, le développement territorial n'était pas équitable ce qui creusait un écart de plus en plus grand entre les différentes régions. Nous relevons une concentration démographique et économique dans les régions du littoral alors que les régions du centre et du sud ne cessent d'accumuler les retards et les handicaps. Ce phénomène s'accroît essentiellement dans les territoires difficiles et menacés au sud-est tunisien. Ainsi après la révolution populaire et la prise de conscience collective des enjeux de la mise en place de stratégies de développement dans ces régions, nous nous interrogeons davantage sur les formes de communication et sur les mécanismes et les systèmes d'information existants qui permettront d'instaurer la concertation territoriale (Haddad, Ben Slymen, 2011 : 3). Pour mener à bon port cette dynamique de développement territorial, il n'est plus question d'exclusion. Les différents acteurs du paysage politique, économique et médiatique doivent se greffer sur la vie de tous les jours. Les citoyens ainsi que leurs représentants doivent se manifester afin de soulever les problèmes qui prennent en compte les spécificités régionales.

En effet, le territoire est le fruit de conditions naturelles, qui sont dans le cas du sud-est tunisien des conditions très difficiles car ces régions sont exposées au risque de la désertification (Tbib, Haddad, 2008). L'intelligence territoriale produit des théories et des outils qui facilitent la compréhension du territoire et la manière de générer et d'appréhender les savoirs. Vincent Meyer (2004 : 12) montre qu'il n'y a pas que les « succès » qui contribuent à la réflexion épistémologique et méthodologique sur la constitution d'un espace de recherche. À titre d'exemple, la lutte contre le chômage est certes la plus grande priorité de la politique économique actuelle. Jusqu'à présent, les différents gouvernements ne sont pas parvenus à créer un nombre suffisant d'emplois destinés aux jeunes diplômés. Le ressort de cette situation passe par une véritable conscience. Tous, à des degrés divers, vont intervenir dans la conception, la mise en œuvre et l'adoption de stratégies de valorisation de ces zones faisant intervenir différentes formes de communication. Plus spécifiquement encore, il s'agit de montrer le rôle central d'une valorisation de la communication (publique, territoriale, culturelle etc.) afin de rapprocher entre volonté politique et aspirations de la population locale. Certes, parler d'intelligence territoriale dans une région rurale et en difficulté peut susciter des réticences et des craintes, mais lorsqu'un échelon territorial n'arrive pas à enrayer les menaces et orienter les procédures du développement social et économique, la mobilisation des capacités de tout un acteur ainsi qu'une concertation et un traitement particulier de l'information et de la communication s'imposent. À partir de là, se pose la question de l'équilibre à trouver, cette fois, dans une démarche participative, démocratique et raisonnable. Il est ainsi impératif de s'interroger sur les nouveaux fondements de l'articulation et les interactions entre les décideurs politiques et les acteurs du terrain.

Il est encore grand temps, d'entreprendre diverses mesures pour réfléchir ensemble sur les acquis scientifiques, renforcer des échanges féconds et partager des expériences utiles (Vigneron, Francisco, 1996) pour identifier un certain nombre de valeurs à soutenir dans les nouvelles orientations et stratégies du développement durable face aux multiples défis du développement en zones arides et menacées. Elle nous amène à reconnaître que les sociétés constituent une valeur noble, du fait qu'elles s'efforcent encore à produire pour soi et pour les autres dans des circonstances contraignantes et débordantes de risques. Le patrimoine socioculturel de ces sociétés et leurs savoir-faire sont à leurs tours des valeurs inestimables, dans la mesure où ils leur ont servi à franchir de multiples périodes des disettes graves et divers moments de difficultés économiques (Haddad, 2011). La composante environnementale par ses ressources naturelles et particulièrement les ressources rares, constitue à son tour une valeur patrimoniale. Notons que tous les registres cités précédemment n'ont d'utilité que si les acteurs participent à l'organisation de l'espace. Cependant, ils doivent être toujours « imaginatifs ». Parler d'une intelligence territoriale c'est agir en mutualisant l'information et en valorisant la communication. Il s'agit aussi de vivre « main en main » et partager la goutte de pluie, soulever ensemble les « brises vent » et partager le bonheur d'être ensemble dans un moment « historiques » de soulèvement que personne n'a prévu.

Conclusion

Les territoires tunisiens subissent aujourd'hui des contraintes et des transitions qui doivent être étudiées et analysées davantage et en profondeur. La révolution doit dessiner des alternatives et dépasser les humiliations et les menaces et parvenir à déceler les solutions qui soient en mesure d'atténuer les risques et les blocages. Les menaces font peur et les opportunités font espoir. Entre les deux ce sont des situations d'intelligence qui se développent. C'est dans et à partir de ce processus qu'on cherche la motivation des acteurs à dépasser les menaces ou à saisir les opportunités. Pour qu'un acteur s'approprie un tel processus, il faut qu'il lui ouvre de nouvelles perspectives (condition de vie, relations humaines, estime de soi, opportunités, capacités individuelles et collectives, etc.).¹⁷

Si les objectifs visés et prononcés dans le cadre de cet article est de repenser une approche participative fondée sur la bonne gouvernance et le développement durable sont prometteurs, les acteurs restent incapables d'intégrer tous ses principes. Les activités informationnelles et communicationnelles, éléments clés, nécessitent une valorisation pour être au service des savoirs nécessaires au développement durable. Ces changements doivent être accompagnés d'une mobilisation « intelligente » des capacités adaptatives aux difficultés accrues. Il est important donc de favoriser la solidarité et la concertation et il ne faut pas que les menaces et les agitations sociales brisent la coopération entre les acteurs territoriaux. Notons que les structures locales sont en situation de difficultés en matière de communication. Les programmes de développement et les projets de vulgarisation ne sont pas suffisants. Étant donné le contexte, les pouvoirs publics doivent avancer des projets et des programmes stratégiques susceptibles de diversifier les branches d'activités économiques et de favoriser les perspectives de gestion des ressources humaines, jusque là menacées par le chômage et la faiblesse économique. La « bonne » gouvernance passe par la mise en place d'une logique de traitement et de mutualisation de l'information, de confiance, de communication, de concertation, etc. Dès lors, les perturbations territoriales et l'absence des stratégies de communication imposent la conception d'un territoire interactif.

Références

- Bertacchini Y., 2004, « Entre information et communication : l'intelligence territoriale », *Revue Humanisme et Entreprise*, 267, Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche.
- Bertrand N., Gorgeu Y., Moquay P., 2001, « Intégration des formes de proximité dans la gouvernance locale », Les 3^{èmes} journées de la proximité : Nouvelles Croissances et Territoires, Paris, 13-14 décembre 2001, 18 p.
- Bessaoud O., 2006, « La gouvernance rurale en Méditerranée : tendances et nouveaux défis », Notes d'analyse du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, CIHEAM, 1 4, pp. 11-13.
- Bourdieu P., 1984, *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, 271 p.
- Diop A., 2009, *Développement local, gouvernance territoriale – Enjeux et perspectives*, Paris, Karthala, 230 p.
- Dumas Ph., 2006, « Territoire et mondialité », Communication, 5^{ème} colloque *TIC et Territoire: Quels développements ?* 14 juin 2006, Université de Franche Comté, Besançon, 12p.
- Ferguène A., 2005, *Gouvernance locale et développement territorial - Le cas des pays du sud*, Paris, Éd. L'Harmattan, 408 p.
- Gilly J.-P., Perrat J., 2003, « Gouvernance et dynamiques institutionnelles des territoires », *Cahier du GRES*, 5, pp. 3-15.
- Goxe A., 2006 « Gouvernance territoriale et développement durable: implications théoriques et usages rhétoriques », pp. 151-170, in : Pasquier R., Simoulin V., Weisbein J., dirs, *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, LGDJ, 44, coll. Droit et Société.
- Haddad M., Tbib A., 2008, « Observatoires de suivi socio-économique et environnement en zones arides et perspectives de communication autour de la désertification et du développement », pp. 342-351, in : Chouikha L., Gdoura W., Meyer V., dirs, *Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation ?* Tunis, Éd. SFSIC-ISD-IPSI, .
- Haddad M., 2008, *Intelligence territoriale et observatoires socioéconomiques et environnementaux : un processus d'intelligence territoriale adapté à l'OMH au Sud-Est tunisien*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Meyer Vincent et Sghaïer Mongi, Université Paul Verlaine-Metz, 376 p.
- Haddad M., Ben Slymen S., 2011, « Les territoires difficiles et menacés au Sud-Est tunisien : quelles formes de communications dans une phase de transition? », Communication, colloque *Mondialisation des échanges, communication de crise et relations publiques*, 06 octobre 2011, AMDDS – Luxembourg, 14 p.
- Huisman D., 1983, *Le dire et le faire. Essai sur la communication efficace*, CDU et SEDES, Paris, 200 p.

Le Loup F. *et al.*, 2005, *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?*, Éd. Lavoisier, coll. Géographie Économie Société, 332 p.

Le Moigne Jean-Louis, 1990, *La modélisation des systèmes complexes*, Paris, Éd. Dunod, 178 p.

Mandiang L., 2008, *Réflexion autour du concept de gouvernance*, Dakar, CESTI, 110 p.

Meyer V., 2004, *Équipements méthodologiques et émergence d'un espace scientifique et social : les communications d'actions et d'utilité publiques*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz, 167 p.

Sananès B., 2005, *La communication efficace*, Paris, Éd. Dunod, 188 p.

Soral A., 2011, *Comprendre l'empire - Demain la gouvernance globale ou la révolte des Nations ?*, Paris, Éd. Blanche, 237 p.

Tapie-Grime M., Blatrix C., Moquay P., 2007, *Développement durable et démocratie participative - La dynamique performative locale*, Paris, PUCA, 173 p.

Tbib A., Haddad M., 2008, « Dispositifs d'observatoires territoriaux et valorisation des interactions aux milieux ruraux », pp.461-469, *in* : Chouikha L., Gdoura W., Meyer V., dirs, *Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs, quelle valorisation?* Tunis, Éd. SFSIC-ISD-IPSI.

Theys J., 2003, « La gouvernance entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement », *Développement Durable et Territoires*, dossier 2, Gouvernance locale et développement durable, [en ligne], [consulté le 20 mars 2012], disponible sur <http://www.revueddt.org>.

Vignerot J., Francisco L., 1996, *La communication environnementale*, Paris, Éd. Économica, 112 p.

Winkin Y., 2005, *La nouvelle communication*, Paris, Éd. Le Seuil, 390 p.

**Gouvernance territoriale et dynamique des acteurs :
Quelles formes de communications dans une phase de transition ?**

Mohamed Haddad

Résumé

Cette contribution vise, en son argumentation principale, à aborder les nouveaux modes de communication et de gouvernance territoriale après la révolution tunisienne. Ils renvoient à la mise en exergue des mouvements alternatifs de développement et à l'émergence des nouvelles structurations politico-administratives. De fait, la Tunisie connaît une situation de transition profonde marquée par une faille imminente en matière de développement local. La transparence de l'action publique, le contrôle de la corruption, la démocratie, la participation des individus et des associations aux affaires locales sont des valeurs à concrétiser dans les sociétés locales. Dans cette perspective, nous pensons le territoire comme une entité active qui puise son potentiel de développement dans ses ressources locales pour entretenir une dynamique de développement et dépasser les contraintes socio-économiques et climatiques. Nous questionnons les nouvelles spécificités de la gouvernance territoriale basées sur un processus de transmission d'information et de valorisation de la communication. L'objectif est d'établir un lien entre les systèmes d'information crédibles existants et la notion de « territoire » qui rend compte d'un processus nommé « intelligence territoriale ».

Mots-clés : gouvernance, information, communication, intelligence territoriale, développement local, territoire, sociétés rurales.

Abstract

This contribution aims, in its main argument, to address new forms of communication and governance in Tunisia's territorial after the revolution. They refer to the highlighting of alternative developmental movements and the emergence of new political-administrative structuring. In fact, Tunisia is experiencing a deep state of transition marked by a fault in imminent local development. The Transparency of public action, control of corruption, democracy, individual and associative participation in local affairs are the values to be made in local companies. In this respect, we believe that the territory as an active entity draws its potential for the development in its local resources to maintain a dynamic development and overcome the socio-economic climate. We are questioning the specificities of the new rural governance based on a process of information transmission and enhancement of communication. The goal is to establish a link between credible existing information systems and the notion of « territory » which reflects a process called « territorial intelligence ».

Keywords: governance, information, communication, intelligence, territorial, local development, rural societies.

ملخص

فرضت الثورة التونسية أشكالا جديدة في التواصل والحوكمة الميدانية (الترابية). في هذا البحث، نتطرق بالأساس إلى أبعاد هذه المفاهيم وذلك بتسليط الضوء على الحركات التنموية البديلة وتطوير الهياكل السياسية والإدارية، تماشيا مع المعطيات الجديدة.

في الواقع، تشهد البلاد تحولات عميقة وفترة انتقالية نحو تحقيق الديمقراطية مصحوبة بتراجع في مستوى التنمية. كما أن الشفافية ومكافحة الفساد والديمقراطية ومشاركة كافة مكونات المجتمع في نحت هذه المسيرة هي من المبادئ والقيم الأساسية الواجب التحلي بها لتسيير الشؤون المحلية. ومن هذا المنطلق، وجب تفعيل الأقاليم وبعث الحركة اللازمة من أجل تنمية الموارد وخلق الثروات للحفاظ على الدينامكية والتغلب على الظروف الاجتماعية والاقتصادية والمناخية. نتساءل أيضا عن خصوصيات الحوكمة الممكنة إثارتها لتفعيل عملية نقل المعلومات وتعزيز التواصل. الهدف من ذلك هو إقامة رابط متين بين النظم المعلوماتية القائمة وذات المصادقية ومفهوم "الأرض/المنطقة الترابية" في إطار ما يسمى "بالذكاء الميداني".

الكلمات المفتاحية : الحوكمة، المعلومة، التواصل، الذكاء الميداني، التنمية المحلية، المجتمعات الريفية.

**S'ENGAGER POUR COMMUNIQUER EN CONFIANCE
DANS LES ZONES ARIDES :
CAS DE MENZEL HABIB - TUNISIE**

BALKIS MZIOUDET FAILLON

Docteure en Sciences de l'information et de la communication

Centre de recherche sur les médiations

Université de Lorraine.

balkismziouDET@gmail.com

La communication dans notre contexte est essentiellement verbale visant à mettre l'accent sur les stratégies d'information et les politiques de médiation pour sensibiliser les acteurs aux dangers de la désertification. Nous y retrouvons la confiance ; une condition importante pour le développement des projets territoriaux et la relance de la communication. Les perceptions de cette notion sont contingentes avec la situation, le contexte et les interlocuteurs. Dans le cas de notre étude sur le terrain de Menzel Habib (zone aride du Sud-Est tunisien), se fier à quelqu'un se fonde sur le respect de l'engagement, la réputation et les compétences (MziouDET Faillon, 2011). De plus, le désengagement de l'acteur est dû au manquement à certaines promesses²¹⁶, au défaut de confiance personnelle (entre chercheur et paysan, entre agent institutionnel et administration, etc.) et apersonnelle (dans les objets utilisés : charrue, les techniques proposées, les processus et méthodes développées).

Au début des années 80, le réajustement des plans d'aménagement concerne à la fois l'usage rationnel des sols et des ressources aquifères et le respect de l'aspect foncier. Il a suscité des réactions violentes et un grand refus de la population de Menzel Habib à cause du dilemme entre songer à la fois aux contraintes écologiques et socio-économiques et l'exercice d'une agriculture respectueuse de l'environnement. « L'exploitation rationnelle des parcours en rotation, selon le schéma théorique établi par les experts phyto-écologistes et pastoralistes, rencontra un blocage dès son lancement en 1975, par suite du refus de la part de la population » (Omrani, 1982 : 259). La contestation des paysans est exprimée par l'assassinat d'un berger. Ce dernier était engagé par l'administration et responsable de surveiller les terrains et contrôler la charge pastorale. Cette rupture de communication entre les agents administratifs et la population met fin à leurs engagements pour ce projet. Ceci a obligé les autorités locales à changer maintes de fois leurs politiques et à suivre différentes approches participatives sans obtenir de résultats satisfaisants.

À travers nos observations et entretiens effectués entre 2008 et 2010 et dans le cadre de la mise en place de l'observatoire Menzel Habib, nous avons interrogé 30 acteurs de développement : 10 chercheurs de l'Institut des régions arides de Médenine (IRA)²¹⁷ tout laboratoire confondu,

²¹⁶ La défaillance dans les engagements publics est expliquée par l'incohérence des décisions entre s'engager à améliorer la situation socio-économique de la population et faire confiance aux notions de la biodiversité et du développement durable. Ainsi, les décideurs politiques se trouvent-ils dans un dilemme entre miser sur une agriculture contemporaine, le développement du tourisme, la promotion de l'industrie et la conservation des pratiques ancestrales.

²¹⁷ L'Institut des régions arides de Médenine est composé de cinq laboratoires de recherche : Laboratoire d'aridoculture et culture oasienne (LACO), Laboratoire de l'élevage et faune sauvage (LEFS), Laboratoire d'économie et société

six agents institutionnels, cinq conseillers ministériels (agents administratifs) et neuf paysans (bergers, porteurs de projets, éleveurs de bétail et agriculteurs). L'échec de certains projets de développement constitue un obstacle pour lutter contre la désertification et améliorer la situation socio-économique des paysans. En effet, les politiques informationnelles et communicationnelles adoptées dans la région de Menzel Habib se sont avérées inefficaces pour sensibiliser tous les acteurs à cette cause mondiale. Ainsi, le capital de confiance a affecté leurs engagements et l'avenir du dialogue.

Menzel Habib : un terrain riche d'échanges

Nous nous sommes appuyées sur le programme de recherche franco-maghrébin *Langages, Objets, Territoires et Hospitalités* (LOTH) pour mettre l'accent sur la communication engageante et l'importance de la confiance pour le développement territorial des zones arides fragiles et menacées. Menzel Habib, un micro-terrain, est perçu comme un *hot spot* qui a fait l'objet de multiples études depuis les années 70 pour son développement socio-économique et écologique. La délégation, créée en 1982 après la visite du Président Habib Bourguiba, fait partie du gouvernorat de Gabès. Entre deux grands pôles industriels et miniers Gabès, Gafsa, Sfax, Sidi Bouzid et Kébili, elle s'étend sur plus de 100 000 ha pour 11 700 habitants soit 2 071 ménages (Sghaïer *et al.*, 2006). Un hôpital régional, des dispensaires, un conseil rural et une subdivision agricole forment son infrastructure de base. La vulnérabilité du secteur agricole à Menzel Habib est décrite sous trois dimensions économique, culturelle et sociale qui sont toutes dépendantes du facteur humain. Le côté économique renvoie aux difficultés matérielles et financières. En effet, la population est fortement assistée par les subventions et les aides nationales et internationales. Subvenir aux besoins de l'agriculteur, du berger, de l'éleveur relève d'un défi quotidien. Le côté culturel présente tout l'héritage conservé et l'identité de cette région et du sud tunisien menacé par la disparition des pratiques ancestrales. La troisième dimension correspond au côté social c'est-à-dire constitué par l'hospitalité, la solidarité et l'esprit d'entraide. Ces valeurs commencent à disparaître à cause de l'exode rural, du désintérêt de la terre et de l'opportunisme des acteurs. Ainsi, Menzel Habib est qualifié par :

- une aridité climatique : faible pluviométrie et forte activité éolienne ;
- une activité économique en ralenti : secteur agricole fragile et absence d'activités touristiques ;
- une négligence du problème foncier : parcellisation des terres, pression pastorale forte et surexploitation des terres ;
- et la fragilité de la population : maigreur du revenu, dépendance quasi-totale des subventions, exode rural, migration, chômage élevé, population jeune.

L'année 1999 représente le choix porté sur la région de Menzel Habib comme territoire d'études par les chercheurs internationaux notamment ceux faisant partie du projet CAMELO²¹⁸. Suivre les changements écologiques est assuré grâce à la mise en place d'observatoires socio-économiques. L'observatoire Menzel Habib, conçu pour gérer les informations biologiques, socio-économiques, géographiques, etc., a pour objectif la valorisation territoriale à travers la conservation des ressources naturelles et de l'écosystème.

rurales (LESOR), Laboratoire de l'écologie pastorale et valorisation des plantes spontanées (LEPVPS) et le Laboratoire d'*eremologie* et lutte contre la désertification (LELCD).

²¹⁸ CAMELO : *Changes in arid mediterranean ecosystems on the long term and earth observation.*

Isabelle Droy, Raphaël Ratovoariny et François Roubaud (2000 : 15) soutiennent qu' « on peut aujourd'hui qualifier les " observatoires ruraux " de véritables dispositifs d'informations, avec des objectifs clairement identifiés, un calendrier, des procédures de collecte et de traitement standardisées, des équipes formées et fidélisées ; toute cette instrumentation débouchant sur l'élaboration d'indicateurs de suivi des campagnes, et la publication de documents bien définis ». Mongi Sghaïer et Michel Picouet (2000) retiennent que l'année 2002 était riche dans la mesure où le groupe ROSELT/OSS²¹⁹ et l'IRA se sont concertés pour appuyer les recherches sur les populations et l'environnement. Les entretiens, les réunions, les journées de manifestation, les conférences et séminaires avec les acteurs de développement ont pour objectif de valoriser les zones arides, fragiles et menacées. Ce terrain, menacé par la désertification, a retiré notre attention dans la mesure où d'une part, les conflits et les relations tendues²²⁰ entre les acteurs territoriaux entravent leurs engagements dans les projets de développement. D'autre part, la médiocrité des résultats a affecté le processus communicationnel et les relations de confiance.

L'exode rural est une vraie menace agricole et socio-économique et un obstacle communicationnel dans cette zone aride dans la mesure où l'absence de propriétaires dans les terres, résidant pour la plupart dans la région d'El Hamma, amplifie la dégradation des sols et l'abandon des terrains et ralentit les échanges. Les citoyens nous ont déclaré qu'ils sont marginalisés par rapport aux autres délégations et gouvernorats et préfèrent investir ailleurs. Par conséquent, et en raison des difficultés écologiques dans cette région aride (faible pluviométrie, forte activité éolienne, surpâturage, températures excessives, par exemple), les jeunes se désintéressent davantage de l'agriculture et de leur région.

Menzel Habib, un territoire à vocation pastorale, fait l'objet de convoitises et de propositions qui ne cessent de proliférer sans pour autant respecter les traditions agricoles, foncières et culturelles (projets d'élevage de caillies, culture de champignons de Paris). Le gaspillage d'argent surtout concernant le projet de l'irrigué dans des zones gypseuses reste une préoccupation majeure des autorités locales. L'absence d'un schéma d'aménagement intégré dans toutes les *imadas* explique les faibles retombées des actions réalisées. Ce qui a conduit à une désorganisation, des incohérences et contradictions dans les projets. D'autres projets, proposés par le plan 11 de développement établi entre 2007 et 2009, ont été voués à l'échec. D'ailleurs, et selon les propos du délégué de Menzel Habib en 2009, seulement deux personnes ont bénéficié de deux cages pour l'élevage d'un mâle et huit femelles de lapins. Ce désintérêt est dû essentiellement à la multiplicité des études et depuis au moins 30 ans ayant des retombées insatisfaisantes, à une non intégration du paysan dans les projets de développement et la négligence du savoir non expert.

Notre recherche s'intéresse à la fois à l'observateur et à l'observé ; c'est-à-dire l'émetteur et le destinataire de confiance, producteurs et consommateurs de l'information pour étudier leurs attitudes d'engagement, comportements informationnels et communicationnels, les interactions et les règles de jeux. Tout au long de notre investigation sur le terrain, nous mettons en exergue

²¹⁹ Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme/Observatoire Sahara Sahel.

²²⁰ Par exemple, l'intervention du Commissariat régional de développement agricole dans l'aménagement des parcours a créé des tensions entre les gros et les petits éleveurs pendant la période estivale. En effet, la rareté de la végétation pour les troupeaux a ravivé les conflits dans le droit de l'exploitation collective des parcours et des terres. Les céréaliculteurs interdisent le libre accès au pâturage et préfèrent louer leurs terres en *achaba*. Pendant la saison hivernale, les éleveurs sont obligés d'exploiter des terres collectives éloignées (Sghaïer, Picouet, 2000).

l'engagement des acteurs dans des processus communicationnels. Dans ce contexte aride, nous confirmons qu'il aurait été judicieux de recueillir les données des acteurs de développement une deuxième fois pour valider l'interprétation du contenu de la première rencontre et obtenir des récits plus détaillés. « L'opportunisme méthodique », d'après Raymond-Alain Thiétart (1999), renvoie à l'attitude du chercheur et sa volonté dans l'adaptation des questions de recherche. Certains ont répondu favorables pour participer à notre étude. D'autres (les agriculteurs, bergers et éleveurs de bétails) se sont désistés après leurs engagements. Ce comportement est expliqué par leur déception face aux attitudes des autres acteurs (notamment les chercheurs et les agents institutionnels et administratifs) due au manquement à leurs engagements et promesses.

Chercheur (1) du LESOR : *Avant, l'État assiste les agriculteurs. Mais, l'État recourt à des stratégies pour dominer et contrôler. Lorsque la Tunisie a adopté le libéralisme, l'État s'est désengagé et les difficultés se sont amplifiées. La privatisation est le comble. Tu vas faire des études en payant de l'argent, te soigner avec l'argent, tu dois tout payer. Rien n'a fonctionné ! Et les promesses qu'ils ont données non pas été tenues. Les jeunes font des études pour entrer en chômage. Des milliards et des milliards qui sont utilisés pour rien ! Il soupire. Il ne faut pas oublier les points positifs. Il y a aussi les projets cachés.*

Le désengagement de l'État et la présence croissante d'investisseurs privés sont vécus comme une menace par les citoyens de Menzel Habib. Ne souhaitant pas être questionnés, ils craignaient n'être plus subventionnés et aidés par les autorités locales, d'une part. D'autre part, il y a ceux qui esquivent les chercheurs et les considèrent comme représentants de l'État. Les agriculteurs qui ont détourné les règles du contrat (retard ou non paiement des échéances des crédits bancaires, retour à l'usage de la charrue à disque, existence de conflits et tensions sur la répartition des terres collectives, etc.) ont peur des représailles et des sanctions des agents administratifs. La résistance des acteurs est due en partie aux changements précipités dans les habitudes de la région de Menzel Habib sachant que la transformation de ce territoire en zone arboricole est assez rapide.

Communiquer dans un contrat de confiance

Dominique Wolton (2003) soutient l'idée selon laquelle communiquer c'est s'engager dans un contrat de confiance. Jacqueline Estadès et Marie-Angèle De Looze (1999) conçoivent la confiance comme un arrangement formel soutenu par les clauses du contrat et les règles. Elle est également définie comme dispositif informel valorisant l'engagement et le respect des normes sociales, la logique du don contre don, la peur de Dieu et le sentiment d'appartenance (être originaire du sud, appartenir à la tribu des Béni Zid). La remise en cause de la confiance est possible lorsque le destinataire de la confiance ne respecte pas ses engagements (Thuderoz, 2003). Claude Dupuy et André Torre (2004) remarquent que lorsque l'engagement est soutenu par l'ordre public, la confiance interpersonnelle permet de prévoir les comportements des agents. Pour s'engager auprès de la population locale, l'administration construit et renforce ses relations par la signature de contrats et de chartes (par exemple, le contrat d'usage des charrues à soc).

À cause de la présence d'incertitude au niveau économique, écologique et social, les citoyens se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité et préfèrent s'engager dans des relations de confiance. Nous avons observé que plus le risque est important plus les acteurs veulent

s'engager rapidement dans une relation de confiance. L'appréciation du risque de désertification est à la fois effectuée dans une logique écologique de prévention, une logique économique : calcul du rapport coût/bénéfice (ouverture de postes d'emplois) et dans une logique sociale (réduire l'exode, par exemple). « Cet engagement leur permet d'éviter une paralysie et un dysfonctionnement d'une part, et de saisir les opportunités offertes à eux, d'autre part et, par conséquent, de réaliser leurs objectifs. La communauté de Menzel Habib, en rejoignant ce vaste ensemble, participe à un projet de développement qu'elle ne pourrait jamais mener seule » (Mzioudet Faillon, 2011 : 108).

Albert Breton et Ronald Wintrobe (1986) et Frédéric Bornarel (2004) soutiennent que l'abus de confiance est quasi-absent dans le cas d'une confiance construite à partir d'échanges contractuels et informels (engagement, logique du don contre don, sentiment d'appartenance). En effet, protégés par les clauses, les acteurs s'appuient également sur l'engagement moral qui les empêche de déshonorer leurs partenaires. Entre collectivités territoriales, responsables, agents, la confiance communautaire favorise le partage des valeurs et la fluidité des échanges. Elle est fort présente dans notre contexte : donner sa parole, jurer, serrer la main, par exemple. Néanmoins, les coups perpétrés provoquent la détérioration des relations entre les acteurs. Nous remarquons que la communication entre les acteurs territoriaux est limitée à la transmission de l'information et affectée par l'absence de *feed back*. En effet, les transmetteurs (les chercheurs et les décideurs politiques) se voient souvent dans une position de domination, tentent de surveiller l'information et d'imposer leurs points de vue.

Denis Harrison (1999) fait ressortir la dynamique de la confiance. Au premier abord, il qualifie la confiance de transaction interpersonnelle effectuée entre partenaires appartenant à un même réseau social. L'approche en réseau fait ressortir l'importance des stratégies d'acteurs développées grâce à l'engagement des acteurs dans les relations de partenariat. Chacun attend de l'autre qu'il honorera ses engagements. Ensuite, il présente la confiance comme l'ingrédient communicationnel essentiel pour les échanges institutionnalisés entre les acteurs et les organisations. Le capital social est défini comme une structure et un investissement dans les relations et le réseau (Bourdieu, 1980). Robert Putnam (1995) adopte la notion de culture civique plutôt que celle de capital social. Il évoque l'engagement et les associations civiques et volontaires dans l'établissement des normes de réciprocité. Il soutient que la démocratie est un gage de respect des intérêts surtout ceux collectifs. Les citoyens sont disposés à s'engager dans des relations de confiance. « L'engagement civique caractérise selon Putnam une communauté civique, c'est-à-dire une société dans laquelle les citoyens sont disposés à la confiance [...] » (Ponthieux, 2006 : 45). Oliver Eaton Williamson (1993) accuse l'engagement unilatéral d'être un frein à la stabilité des échanges puisque les personnes tissent des relations de confiance limitées.

À l'issue de l'analyse du déroulement des contrats et d'autres formes d'engagements, la logique de proximité, la logique de club et la logique marchande émergent et coexistent avec les relations de coopération entre laboratoires, industriels, autorité locale et citoyens. Jacqueline Estadès et Marie Angèle De Looze (1999) constatent que la logique de proximité est associée au renforcement des relations dans la durée grâce aux échanges informels. Protégés par les contrats et l'engagement moral, ils s'abstiennent à déshonorer leurs pactes. La logique de club est représentée par la réputation de l'intermédiaire dans l'encadrement des échanges. Cette logique valorise l'intervention du gouvernement pour mettre en contact les acteurs économiques, politiques et administratifs. Leurs relations sont articulées par un dispositif

institutionnel fortement formalisé. Pour être accepté au sein du club, il faut signer des chartes et des contrats et respecter l'engagement.

D'une « communication engageante » vers le changement d'attitudes

La communication n'est pas restreinte aux techniques informationnelles et communicationnelles. Savoir s'en passer ou communiquer sans machine montre que la communication humaine est plus compliquée que la communication technique. Croire à l'illusion technique (être branché sur internet ou recourir aux réseaux sociaux comme *facebook*) ne garantit pas une communication efficace, agréable et interposée. L'épreuve de la communication c'est échanger avec des personnes qui ne sont pas forcément d'accord. Par conséquent, la reconnaissance de l'altérité fait qu'elle repose sur la confiance. Erving Goffman (1974 : 119) soutient que « [...] la rencontre ne réussit pas à retenir l'attention des participants mais ne les délivre pas de l'obligation de s'y engager ». Si on parvient à faire évoluer les idées, il est possible qu'on arrive à changer les comportements et atteindre les attitudes souhaitées. Les campagnes de communication déployées en Tunisie, en matière de développement territorial, visent à toucher la sensibilité de la population cible (lecteurs, spectateurs, auditeurs, stagiaires, etc.). En effet, les mots adressés dans les messages, les photos utilisées, les symboles auxquels on a recours sont essentiels pour envisager un éventuel changement de comportements. La communication engageante prône le message persuasif : elle renvoie à la fois à l'engagement et la persuasion. Ne pas être d'accord ne doit pas toucher le niveau de confiance entre les acteurs. Ainsi, un travail avec tous les acteurs ; associations, citoyens, chercheurs, administrations devrait être envisagé pour ajuster et réguler le rôle de chacun. D'ailleurs, les réunions sont des moments riches d'échanges, de réflexivité et de négociation. Le passage de l'engagement individuel à l'engagement collectif est réalisé après le partage de significations et de sens et à travers des pratiques médiatiques.

Françoise Bernard (2007) soutient que le paradigme de la communication engageante se situe entre communication et action. En effet, agir est fortement lié au respect des valeurs et des savoirs. Toutefois, la modification des attitudes et des croyances n'est pas nécessairement suivi d'un changement de comportements. Comment amener les acteurs à passer à l'action et à la réflexivité tout en valorisant leur territoire et l'idée de l'écocitoyenneté ? L'objectif se situe dans l'inscription de l'individu dans une communication sociale ; une démarche argumentative et argumentée misant sur l'engagement réciproque. Selon Charles Adolphus Kiesler (1971), cibler les engagements sous forme de règles de conduite permet d'obtenir des comportements durables approuvés socialement.

Robert-Vincent Joule, Fabien Girandola et Françoise Bernard (2007) admettent que l'argumentation persuasive vient juste après l'obtention d'un acte préparatoire. Cet acte est décrit comme un signe d'engagement. Ils soutiennent que réaliser des « actes préparatoires » renvoie par exemple, à entretenir les *tabias*²²¹, coopérer avec les chercheurs en leur laissant l'accès à leurs terres, porter une écharpe ou une épinglette sur les vêtements et assister aux journées de formation. Ils n'ont pas pour but les compensations financières (promesses ou obtention de récompenses). En sus, les acteurs ne doivent pas être contraints d'endosser

²²¹ Dressements biologiques ou contre dunes pour bloquer la progression des sables mobiles. La stabilisation peut être soit mécanique soit manuelle représentée par un levé en terre et d'une largeur de 500 m et d'une hauteur de 120 cm (Sghaïer *et al.*, 2009).

certains comportements. Les « actes d'engagement » passent par la signature d'un contrat avec la municipalité pour rendre l'ancienne charrue (charrue à disque) et donner sa parole de ne plus utiliser les anciens outils et suivre les consignes des chercheurs.

Jean-Yves Trépos (2001) souligne que l'État renvoie à l'engagement et au sérieux dans les actions. Par conséquent, décentraliser l'autorité vers les pouvoirs publics renforce l'engagement des institutions, des citoyens, administrations, chercheurs dans la cause mondiale de lutte contre la désertification. D'ailleurs, « promouvoir le développement durable poursuit deux objectifs essentiels : la satisfaction des engagements internationaux, notamment la convention sur la lutte contre le fléau de désertification et la valorisation territoriale (lancement de nouvelles activités). Ce qui fait ressortir une double préoccupation » (Mzioudet Faillon, 2009 : 404). Le défi à surmonter par les zones rurales et arides consiste à concilier entre le nouveau mode de vie ; l'industrialisation et le tourisme, d'une part et la lutte contre la détérioration de l'environnement et le maintien des pratiques ancestrales, d'autre part. La coopération des acteurs, appuyée par leurs engagements, renforce l'installation des relations de confiance dans le temps. Impliquer, faire participer et négocier avec les paysans de Menzel Habib enrichissent le débat et leur investissement dans cette cause écologique et socio-économique. « En ce sens, c'est bien à un espace de contradictions que l'on fait référence et non à un territoire constitué de façon volontariste par une classe dominante qui doterait de pouvoirs et de moyens des agents nouveaux pour absorber et résorber des " difficultés sociales " » (Trépos, 1992 : 163-164). Sidonie Suberville et Daniel Nairaud (2000) soutiennent que la prise de décision repose sur la qualité du débat, l'engagement et l'implication des acteurs.

Le débat permet d'enraciner l'esprit critique dans la culture tunisienne notamment dans les régions rurales. En revanche, il renvoie à la controverse, l'opposition et la confrontation. Le manque de liberté d'expression peut affecter le capital confiance ; la confiance du citoyen dans la parole publique. Ainsi, la sincérité et l'honnêteté de la personne médiatrice sont mises en jeu. Le développement durable et le rôle efficace du médiateur sont assurés grâce à la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de prévention à la protection de l'environnement. On parle ici d'éco-communication où le communicant est un animateur bénéficiant d'une connaissance de son public. Son rôle de conseiller aide à accompagner les acteurs, à saisir la notion d'écocitoyenneté et à s'engager dans les projets territoriaux. Amener l'acteur à changer librement ses comportements n'est pas une tâche facile surtout que la situation à Menzel Habib est fragile. Les chercheurs, les institutions et l'administration sont face à d'immenses défis notamment dans la définition de stratégies particulières aux zones arides, fragiles et menacées. L'imprégnation des comportements d'engagement et d'écocitoyenneté dans les habitudes des acteurs n'est pas chose aisée. Les contradictions entre les objectifs de l'autorité et ceux des paysans ralentissent la valorisation de ce territoire. Le bien-être revendiqué par les citoyens de Menzel Habib se focalise essentiellement sur l'amélioration des conditions socio-économiques (travail, santé, baisse des prix, assistance et soutien, par exemple).

Miser sur une communication engageante et de proximité

« Celui qui donne sa parole, donne son cou » est un proverbe tunisien et oriental rappelé par plusieurs paysans refusant d'être interviewés. Cet énoncé exprime le sérieux dans l'engagement de la personne. D'ailleurs, les interviewés recourent souvent aux mots « Paroles d'Hommes » pour signifier la primauté du pacte. Les paysans, qui acceptent d'être interrogés,

admettent que la communication de proximité leur permet de comprendre plus facilement les menaces et les dangers de la désertification. Ils réclament des personnes capables d'acheminer leurs revendications aux autorités, d'argumenter et de convaincre sans pour autant négliger leurs savoirs ancestraux. Des citoyens, qui ne sont pas dupes, attendent beaucoup des autorités locales dans la prise de conscience et le changement d'attitudes fortement ancrées.

Enquêteur : Êtes-vous au courant des projets qui vont être mis en place et comment ?

Agriculteur (3) : *On est loin. Je ne suis au courant de rien. Tout se fait sans notre consentement. Moi je cultive ma terre, je m'assoie sous mon olivier et je reste en dehors de ces tourmentes. Comment tu veux que je sois au courant des projets alors qu'on ne sait rien ? Ils viennent ici, mettent des chaises et des tables, discutent entre eux et s'en vont. Des séminaires, des réunions, pas pour nous, pour les professeurs, les chercheurs.*

Robert-Vincent Joule, Fabien Girandola et Françoise Bernard (2007) observent que l'impact des campagnes de sensibilisation restent limité et les résultats décevants. Nous étions témoins d'une situation dans laquelle les bergers promettent de réduire le pâturage dans les zones interdites par le personnel du GDA²²² pendant trois mois. Lors d'une visite non prévue d'un terrain à l'entrée de Menzel Habib, nous avons observé les mêmes bergers qui font paître leurs troupeaux dans les périmètres protégés. Nous nous sommes également fondées sur les propos et les résultats des chercheurs et des agents institutionnels et administratifs pour montrer la défaillance de la communication et les limites des actions de sensibilisation. En effet, le taux de surpâturage sur ces terres est pratiquement élevé malgré les recommandations des chercheurs et des agents institutionnels. Le défaut communicationnel et l'absence d'informations efficaces (ignorance des éleveurs des dates et des lieux de rassemblement du bétail durant les campagnes de vaccination) affectent la reconstruction de la confiance et les politiques de sensibilisation des acteurs à la lutte contre la désertification. Le médiateur devrait assurer la gestion des projets, le conseil et l'assistance à la préservation de l'environnement. La population locale recommande des personnes originaires de Menzel Habib ayant des qualités communicationnelles : sympathique, empathique et partageant la culture de la région ; véhiculant un message convaincant dépendant du choix des arguments et le bon choix du contexte : journées de formation, fêtes nationales, crises, etc.

Enquêteur : Comment vous faites pour être sûr de lui ?

Agriculteur (2) : *Je demande, tout d'abord, son nom pour voir s'il est de la région, de notre fraction. Ensuite, je lui demande son parcours professionnel pour s'engager dans une relation. Mais, généralement, je préfère m'engager avec quelqu'un que je connais plutôt qu'avec un inconnu. J'ai un ami qui s'est ruiné parce qu'il s'est engagé avec un escroc.*

La communication engageante entre les propriétaires de terrains à Henchir Snoussi²²³, les chercheurs, les agents institutionnels et administratifs est réussie. En effet, les propriétaires

²²² Groupement de développement agricole.

²²³ Henchir Snoussi est un terrain appartenant à la fraction Ouderna et occupant une superficie de 300 ha. Il a été mis en défens (protégé) depuis février 1997 et fait objet d'expérimentation de plantation d'espèces autochtones comme l'*Acacia tortillis*, le *Calligonum azel*, le *Periploca laevigata*, le *Rhus tripartitum* et l'*Atriplex*. Les ayants droits bénéficient de 80 kg d'orge /ha /an est la compensation accordée aux ayant droits et dépendante des conditions de pluviométriques (Sghaïer et al., 2009).

confient leurs terres aux autorités locales pour trois objectifs. La première est en raison de la détérioration des parcelles due au surpâturage. Ainsi, protéger les terres, via la signature d'un contrat d'engagement avec l'administration, décourage les bergers, les transhumants et les éleveurs de faire paître leurs bétails sur des terrains protégés. La deuxième raison est financière. La location des terres leur procure une compensation alimentaire annuelle en orge. Par conséquent, ces propriétaires sont gagnants même en cas de fortes sécheresses puisqu'ils sont certains qu'ils recevront la contrepartie de leur location. Enfin, et concernant la troisième motivation, les acteurs de développement ont observé une amélioration du couvert végétal grâce à la réduction du pâturage et à la plantation d'espèces pastorales. Toutefois, certains citoyens refusent de renouveler leur contrat à cause de la réduction de la compensation due aux crises mondiales. Comme la population est dans une situation de survie, le refus de la plantation d'espèces pastorales est expliqué par les améliorations du sol sur le long terme.

Enquêteur : Pourriez-vous m'expliquer en quoi consiste l'*achaba* ? Comment vous vous intervenez pour la gestion des parcours ?

Agent (1) du CRDA²²⁴ de Gabès : *L'achaba c'est louer un parcours bien déterminé pour une durée précise par le ou les propriétaires et c'est un engagement écrit et légalisé indiquant le prix et la durée de l'achaba. Il faut que tu comprennes surtout, et ça c'est très important, que la location des parcours se fait sans tenir compte du nombre de troupeaux ou de la superficie. Les propriétaires se basent sur l'offre et la demande des parcours. C'est pour cette raison que tu remarques des déséquilibres entre la capacité du parcours et l'effectif du troupeau. Et là on observe la surcharge pastorale et la dégradation des parcours.*

Concernant l'usage de la charrue à soc, la campagne communicationnelle adressée à la population locale et aux agents institutionnels et administratifs n'a pas totalement réussi. En effet, la réaction des paysans était rapide dans la mesure où ils ont contourné l'usage de ce nouvel outil proposé par les chercheurs. Certains expriment une rancœur vis-à-vis des agents administratifs et institutionnels puisque, selon les citoyens, ces derniers « ont confisqué » leurs charrues à disques contre des charrues qui consomment plus d'énergies (effort de traction et combustible). Les agents du GDA rejettent les propos des paysans en expliquant qu'ils ont échangé leurs charrues à leur plein gré et signé un engagement auprès de la municipalité pour confirmer leur abandon. Ceux qui ne sont pas engagés louent leurs outils à leurs amis, voisins et proches. Les chercheurs, perçus comme des collaborateurs, sont accusés par la population locale de ne pas tenir compte du savoir-faire de leurs ancêtres. « L'arrogance scientifique », telle que décrite par les paysans, condamnent les projets mis en place. Ils dénoncent leur écartement des projets de développement et l'absence de concertation.

Responsable GDA (3) : *Par exemple, pour les charrues à soc, ils se sont engagés à ne pas retourner à utiliser la charrue à disque. Le citoyen est toujours en train de se plaindre, se plaindre. La charrue à soc est approuvée scientifiquement alors que l'autre charrue émiette le sol. Ce n'est pas facile de les convaincre des bienfaits de la nouvelle charrue malgré ses inconvénients. Ils sont fragiles et affectés par la sécheresse. On ne peut pas les faire changer brusquement. Petit à petit ! Ils privilégient le côté économique et ne pensent pas au long terme et à ses avantages. C'est une question de survie. Même s'il arrache les arbres, c'est pour nourrir sa brebis. Sa nourriture dépend du climat.*

²²⁴ Commissariat régional de développement agricole.

L'intervention de l'État et les efforts déployés par l'OEP²²⁵ et le CRDA ont permis l'amélioration de l'infrastructure et des terrains suite à la mise en défens, la plantation d'oliviers, la fixation des dunes de sable, le développement du secteur de l'irrigué et la valorisation des ressources naturelles. Néanmoins, des problèmes de durabilité des projets écologiques et socio-économiques émergent et marquent la fragilité des acquis. La dégradation de l'écosystème malgré les efforts fournis menace les acquis réalisés et les recherches déjà abouties. Le désengagement progressif de l'État et le recul des investissements publics sont vécus comme un échec et abandon par la population locale. Œuvrée à elle-même, elle doit faire face aux caprices de la nature et aux crises socio-économiques récurrentes. La déception des paysans surtout de Gabès, Gafsa, Tala et Sidi Bouzid, portant de grands espoirs de la révolution tunisienne se sentent trahis et désabusés. Leur confiance vis-à-vis de l'État plus que altérée. Des réajustements dans les interventions au niveau des partenariats publics et privés devraient tenir compte de la vulnérabilité et la fragilité du milieu, des revendications de la population et des changements socio-économiques et politiques.

Chercheur (9) du LELCD²²⁶ : *Oui, malheureusement. On est arrivé à tel point qu'on observe des surcharges des parcours. On peut réaffecter les parcours mais il y aura toujours des problèmes. Il y a des terres qui sont mises en défens à Henchir Snoussi. Ils l'ont fait d'une manière à leur donner des compensations : de l'orge. L'un des problèmes est la hausse des prix dans les marchés. L'orge est chère. De plus, même, les prix sont devenus inabordables. À un certain moment, ils les ont menacés. Ils leur ont dit « On se désengage de ce projet et rendez nous nos terres ! Nous ne voulons plus de vos subventions ! ».*

Les acteurs publics laissent la place à de nouveaux intervenants qui devraient être mis au courant des enjeux et des problèmes de la région de Menzel Habib. Les résultats mitigés des projets de l'irrigué se présentent comme une des contraintes de mise en valeur de l'agriculture. Cette incomplétude est due à la nature dominante des terres collectives, à la rareté des ressources en eau et à la non présence des propriétaires dans les périmètres irrigués publics et privés. Située au carrefour de plusieurs gouvernorats, Menzel Habib n'a pas su profiter de sa position géographique. L'exode rural et massif constitue un frein au développement durable des projets destinés pour les jeunes. La grande dépendance de la population des subventions publiques et la faible dynamique des investisseurs privés ralentissent la valorisation territoriale. Se sentir à l'aise, fier de ses origines, ses opinions, sa culture permettent de mieux échanger et de s'engager dans la cause environnementale. Les parties prenantes préfèrent compter sur leurs expériences, les savoirs et les savoir-faire (Wolton, 2003). Ainsi, la reconnaissance du savoir non expert permet aux paysans de valoriser leurs traditions et leur identité culturelle.

Conclusion

Il est important de restituer les résultats aux différents acteurs à travers les forums, les journées de formation, les réunions, les rapports, les publications, etc. Les thèmes structurant ces campagnes de sensibilisation concernent la lutte contre les maladies affectant les récoltes, les techniques d'irrigation, l'amélioration de l'alimentation du bétail, plantation d'arbustes, par exemple. Les sujets constituent un appui pour mobiliser les acteurs autour de l'environnement et de l'écocitoyenneté. Soutenus par des dispositifs de médiation, la télévision, la radio, la

²²⁵ Office de l'élevage et du pâturage.

²²⁶ Laboratoire d'Eremologie et de lutte contre la désertification.

presse, les tracts transmettent les informations aux grands publics. La prise de conscience passe par la sensibilisation de la population dans l'objectif de changer les comportements. Les limites du débat public demeurent la représentativité. Qui représentera tel(s) acteur(s) ? Ce souci permanent est d'autant épineux que les acteurs s'attardent sur cette question en admettant que la représentativité soit la plus large possible et en cherchant l'exhaustivité. En revanche, agir sur les représentations et les opinions n'est pas envisageable dans une situation de répression et de violence.

Références

Batazzi Cl., Alexis H., 2006, « Une approche des TIC dans l'organisation par la notion de confiance », Actes du colloque international en sciences de l'information et de la communication, Rennes, 7, 8 et 9 septembre 2006, Édition-REPROGRAPHIE ENSP, pp. 63-67.

Bernard Fr., 2007, « Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des "migrations conceptuelles" entre SIC et psychologie sociale », *Communications et Organisation*, 31, Bordeaux 3, GREC/O, pp. 26-41

Boisson O., 1999, « Opportunisme, confiance et théorie néoinstitutionnaliste de l'organisation industrielle », pp. 99-129, in : Thuderoz Ch., Mangematin V., Harrisson D., *La confiance : approche économique et sociologique*, Éd. Gaëtan Morin.

Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, 500 p.

Breton A., Wintrobe R., 1986, « Organizational structure and productivity », *The American Economic Review*, Vol. 76, 3, pp. 530-538.

Coleman J. S., 1990, « Social capital in the creation of human capital », [en ligne], [consulté le 15 septembre 2012] disponible sur http://onemvweb.com/sources/sources/social_capital.pdf

Bornarel F., 2005, *Relations de confiance et renforcement du contrôle : Résultats d'une étude conduite dans un cabinet de conseil*, XIV^{ème} conférence internationale de management stratégique, Pays de la Loire, Angers 2005, 25 p [en ligne], [consulté le 14 juin 2008] disponible sur http://www.strategie-aims.com/events/prices/2/theses/7/thesis_assets/7/download,

Droy I., Ratovoariny R., Roubaud Fr., 2000, « Les observatoires ruraux à Madagascar 1995-1998 : une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », [en ligne], [consulté le 28 mars 2012] disponible sur http://www.reseau-impact.org/IMG/pdf/ror_mada_stateco7_dec2000.pdf

Dupuy Cl., Torre A., 2004, « Confiance et proximité », in : Pecqueur B., Zimmerman J.-B., dirs, *Économie de Proximités*, Paris, Hermès, 24 p.

Estadès J., De Looze M.-A., 1999, « Pratiques et épreuves de confiance », pp. 151-174, in : Thuderoz Ch., Mangematin V., Harrisson D., *La confiance : approche économique et sociologique*, Éd. Gaëtan Morin.

Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, trad. de l'anglais par A. Khim, Paris, Éd. de Minuit, 236 p.

Harrison D., 1999, « Confiance identitaire, confiance cognitive et processus d'innovation », pp. 209-236, in : Thuderoz Ch., Mangematin V., Harrison D., *La confiance : approche économique et sociologique*, Éd. Gaëtan Morin.

Joule R.-V., Girandola F., Bernard Fr., 2007, « How can people be induced to willingly change their behavior ? The path from persuasive communication to binding communication », *Social and personality compass, Journal Compilation*, pp. 493-505.

Kiesler Ch.A., 1971, *The Psychology of Commitment*, pp. 493-505, in : Joule R.-V, Girandola F., Bernard Fr., 2007, « How can people be induced to willingly change their behavior ? The path from persuasive communication to binding communication », *Social and personality compass, Journal Compilation*.

Lin N., 1999, «Building a network theory of social capital», *Connections*, Vol. 22, 1, INSNA, pp. 28 -51.

Mzioudet Faillon B., 2011, *Informé et communiquer en confiance ? Dispositifs et territoires en zones arides : le cas de l'observatoire Menzel Habib (Tunisie)*, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Vincent Meyer et Mongi Sghaïer, Université Paul Verlaine-Metz, 360 p.

Ponthieux S., 2006, *Le capital social*, Éd. La Découverte, coll. Repères, 128 p.

Sghaïer M., Jaouad M., Tbib A., Fetoui M., *et al.*, 2006, Rapport scientifique du thème : Surveillance socio-économique, pratique et usage des ressources naturelles dans l'Observatoire de Menzel Habib-Tunisie, Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long terme ROSELT/OSS : phase 2002-2005, Institut des régions arides, Médenine, 115 p.

Sghaïer M., *et al.*, 2009, « Élaboration d'un Plan d'action de développement local durable et de lutte contre la désertification (Rapport PALLCD) dans la délégation de Menzel Habib », Gouvernorat de Gabès, 162 p.

Sghaïer M., Picouet M., 2000, « Observatoires des relations populations-environnement en milieu rural tunisien : pour une gestion durable des ressources naturelles », Rapport scientifique Collectif DYPEN II, IRA Médenine, 515 p.

Thiétart R.-A., 1999, *Méthodes de recherche en management*, Paris, DUNOD, 510 p.

Thuderoz Ch., 2003, « Introduction au propos : La confiance en questions », pp. 19-30, in : Mangematin V., Thuderoz Ch., dirs, *Des mondes de confiance. Un concept à l'épreuve de la réalité sociale*, Paris, CNRS Éditions.

Trépos J.-Y., 1992, *Sociologie de la compétence professionnelle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 224 p.

— 2001, « La fragile légitimité des experts », *Sciences humaines*, Autorité : de la hiérarchie à la négociation, 117/6, juin 2001, pp. 36-39.

Williamson O.E., 1993, « Opportunism and its critics », *Managerial and decision economics*, Vol. 14, 2, pp. 97-107.

Wolton D., 2003, « Recherche et société : L'expertise collective », Groupe de réflexion stratégique, Bilan et proposition, juin-novembre 2003, 11 p.

**S'engager pour communiquer en confiance dans les zones arides :
Cas de Menzel Habib - Tunisie**

Balkis Mzioudet Faillon

Résumé

L'analyse de la confiance territoriale et des enjeux de la « communication engageante » ne doit pas être faite séparément. En effet, et à partir de nos entretiens et observations des acteurs territoriaux présents dans la région de Menzel Habib, nous mettons l'accent sur l'importance du rôle du médiateur capable d'assurer la continuité du dialogue avec une population usée et malmenée depuis au moins une cinquantaine d'années. Cette zone du sud-est tunisien souffre d'une grande aridité climatique ; la désertification et de difficultés socio-économiques, du désengagement progressif de l'État et de l'échec de certains projets (culture de l'irrigué, élevage de lapins et d'escargots, par exemple) entravant la suite des échanges et l'avenir des relations de confiance. Ainsi, l'engagement de l'acteur et son implication dans les projets d'écocitoyenneté représentent-ils le tremplin pour renouer le dialogue et renforcer la notion de développement durable dans le cadre de mise en place de projets territoriaux à Menzel Habib.

Mots-clés : communication engageante, confiance, contrat, négociation.

Abstract

Analysis of the territorial trust and "engaging communication" issues should not be made separately. Indeed, and from our interviews and observations of the territorial actors present in the region of Menzel Habib, we focus on the importance of the role of the mediator to ensure the continuity of the dialogue with a population disappointed because of the failure of territorial politics since at least 50 years. This Tunisian Southeast area suffers from a large climate aridity; desertification and socio-economic difficulties, the gradual disengagement of the State and the failure of some projects (culture of the irrigated, farming of rabbits and snails, for example) impeding the continuation of trade and the future of the trust relationships. Thus, the commitment of the actor and his involvement in green projects represent the springboard to dialogue and strengthen the concept of sustainable development through the implementation of projects.

Keywords : engaging communication, trust, contract, negotiation.

**DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA
COMMUNE RURALE DE TIZI N' TEST : ÉTUDE COMPARATIVE DE LA
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AVANT ET APRÈS L'INSTAURATION DE LA
DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

OUAFI BARAKAT

Doctorante en gestion à l'ENCG Agadir, Université Ibn Zohr
Membre de l'Equipe de Recherche en Développement et Management de Projet (EDPM)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Université Ibnou Zohr Maroc
barakatoufae@gmail.com

ALLAL ACHABA

Enseignant Chercheur à l'ENCG Agadir
Membre du laboratoire de recherche en Management de la communication et les langues
appliquées (LARMACOLA)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Université Ibnou Zohr Maroc
allalachaba@yahoo.fr

ABDELAZIZ BENDOU

Professeur de l'Enseignement Supérieur
Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Agadir
Membre de l'Equipe de Recherche en Développement et Management de Projet (EDPM)
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion-Université Ibnou Zohr Maroc
Aziz.bendou@gmail.com

L'objectif de cet article est de montrer l'importance de la participation communautaire dans les stratégies de développement local à travers une analyse quantitative et qualitative des projets de développement avant et après l'intégration de l'approche participative dans le processus de planification stratégique de la commune rurale de Tizi N'Test (province de Taroudant, Maroc).

Le développement humain constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des pays en voie de développement. Auparavant, ces pays ont été soumis à un système de gestion rigide et centralisé qui ne prenait pas en compte les besoins essentiels de la population à la base dans le cadre d'une approche participative. Ce qui a engendré un sous-développement des zones rurales souvent marginalisés et qui se trouvent dans des situations socio-économiques précaires. L'inefficacité voire l'échec de ce système de gestion a montré que le développement des territoires n'est plus l'affaire d'une minorité de personnes, mais relève de tous les membres de la communauté. D'où la nécessité de mettre en place une autre politique de développement accordant plus d'importance aux besoins élémentaires et légitimes des populations locales et améliorant leurs conditions de vie de façon durable. À cet effet, l'approche de développement local constitue une nouvelle stratégie de la dynamisation des territoires, basée sur la mobilisation des éléments dynamiques et de la valorisation des ressources locales en rendant du développement une affaire de tous. C'est une approche collective qui pousse les collectivités locales à promouvoir un développement où la population à la base prend conscience de sa situation socio-économique *via* un diagnostic précisant ses forces et ses faiblesses et opportunités à saisir pour répondre à ses besoins élémentaires et à ses aspirations

de développement (Schonhutch, Kievelit, 1994). La participation des populations locales dans le processus de décision de développement de leurs localités constitue un véritable mécanisme de renforcement des capacités des acteurs locaux et de la promotion d'une dynamique locale à des fins de lutte contre la pauvreté et l'amélioration de leurs conditions de vie. La mise en œuvre de ce mode de développement ne peut se faire qu'à travers la décentralisation qui constitue l'option privilégiée de renforcement de la place institutionnelle des collectivités locales et de la promotion du développement local.

Au Maroc, le concept de développement local a suscité un intérêt capital depuis le début des années 90 avec la prise de conscience de l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les zones défavorisées. Ce qui a été traduit par la mise en œuvre de programmes à caractère sectoriel ou intégré²²⁷ en faveur des collectivités locales permettant la promotion d'un développement local durable et équitable des territoires locaux et l'émergence d'une nouvelle culture de gestion visant à encourager et à impulser la réforme sur les plans de la décentralisation, de la gouvernance et de la modernisation de l'administration. Dans ce nouveau contexte, les collectivités locales sont devenues de véritables acteurs et partenaires dans le processus de développement durable et sont appelées à mettre en place un Plan communal de développement (PCD) en prenant en considération l'avis des acteurs locaux pour l'identification et l'approbation des projets de développement sur une période donnée pour promouvoir le développement local. Les différents projets retenus dans le cadre des PCD de 66 communes de la province de Taroudant, constituent un champ fertile pour mener une étude comparative de la stratégie de développement avant et après l'instauration de la démarche participative et son impact sur le développement local des communes de la dite province. C'est dans ce contexte que nous allons mettre l'accent sur la commune rurale de Tizi N'Test située dans une zone montagneuse enclavée, marquée par un taux de pauvreté parmi les plus élevés au sein de la province de Taroudant et des indicateurs de développement humain les plus faibles au niveau régional.

Notre travail porte sur une étude comparative de la stratégie de développement adoptée dans l'élaboration des différents projets de développement mis en œuvre avant et après l'instauration de la démarche participative. Elle vise à comprendre dans quelle mesure une meilleure implication de la population locale dans toutes les étapes de diagnostic, de formulation et de suivi des projets dont elle est bénéficiaire pourrait constituer un gage de leur réussite et de leur durabilité. Nous exposerons, dans un premier temps, une revue de la littérature autour des différents concepts relatifs au développement local, à la décentralisation et à la démarche participative. Ensuite, nous livrerons les résultats obtenus sur la participation de la population locale au processus de développement de sa localité qui touche le développement socio-économique local et l'amélioration des conditions de vie.

Contexte, objectif et champ de l'étude

Notre étude s'inscrit dans le cadre du projet de « réalisation des diagnostics territoriaux participatifs et l'appui à l'élaboration des plans communaux de développement de 66 communes de la province de Taroudant » s'inscrivant lui-même dans le cadre des grandes

²²⁷Il s'agit des programmes promus par le gouvernement marocain, dans différents secteurs : eau, agriculture, électricité, infrastructure routière, INDH, plan Maroc vert...

orientations stratégiques du gouvernement en matière de décentralisation. Il s'agit de mettre en place des stratégies et des actions pour la promotion du développement local et le renforcement du mode de gestion des collectivités.

Les nouveaux amendements de la charte communale actuelle au Maroc, exigent pour chaque commune l'élaboration de son propre PCD. À cet effet, les communes considérées se sont lancées dans le processus d'élaboration de leur PCD, tout en se basant sur une démarche de planification stratégique participative. Cela a permis de retracer pour chaque commune et pour les six années à venir, des orientations stratégiques de développement et des actions prioritaires à mettre en place tout en tenant compte des ressources mobilisables de chaque commune pour atteindre les objectifs de développement préalablement fixés. L'ensemble des actions tracées ont été traduites en un ensemble de projets de développement touchant différents domaines (infrastructures de base, services sociaux, développement économique, renforcement des capacités des acteurs). Ces projets reflètent les besoins réels et les aspirations de la population locale au développement, tels qu'ils ont été identifiés lors des ateliers de planification stratégique participative menés avec les différents acteurs locaux des communes concernées. Ces projets sont conçus sur la base d'une approche participative où les acteurs locaux se sont mobilisés et impliqués dans le processus de développement de leurs propres localités.

C'est dans cette perspective, que nous nous sommes engagés dans une étude comparative de la stratégie de développement avant et après l'instauration de la démarche participative des différents projets mis en œuvre dans la commune rurale Tizi N'Test depuis sa création. Nos objectifs sont de deux ordres :

- analyser les différentes approches d'intervention adoptées au cours de la conduite des projets de développement avant et après la décentralisation, afin de voir si ces approches favorisent l'appropriation des actions menées et l'amélioration de façon durable des conditions de vie de la population ;
- montrer le rôle de l'approche participative dans la conduite des projets de développement et dans la stimulation d'une dynamique locale.

La commune de Tizi N'Test est une commune Rurale relevant de la province de Taroudant. Créée en 1993, elle est située dans le massif du Haut Atlas Central sur la route n°105 (réalisée en 1925) reliant Taroudant à Marrakech. La commune est caractérisée par une géographie montagnaise (altitude variant entre 1700 m et 2400 m au Col de Tizi N'Test). Sur le plan démographique, la population de la commune s'élève à 5391 habitants (recensement de 2004), avec un taux de croissance de -0,18 % (par rapport au recensement de 1994) dû à une forte migration de sa population, plus particulièrement jeune. Son caractère montagnais l'a dotée d'un potentiel en ressources naturelles (ressources hydriques, potentialités agricoles, élevage de caprins, ressources minières, paysages touristiques). Toutefois, comme la plupart des zones rurales marocaines, cette commune est restée en marge du développement à cause de l'insuffisance chronique d'orientation des politiques publiques antérieures et des programmes de développement centralisés et non orientés vers le développement local. Ainsi, malgré ses potentialités, cette commune est marquée par une situation sociale des plus alarmantes. En effet, comme le révèlent les principaux indicateurs sociaux relatifs à la pauvreté et au développement social et humain, la dite commune présente des indicateurs très faibles qui la classent parmi les communes plus pauvres de la région et du pays.

Tableau 1. Principaux indicateurs sociaux de la commune

Indices	Communes	Province de Taroudant	Région SMD
Taux de pauvreté	36,9 %	22,59 %	18,60 %
Taux de vulnérabilité	27.3 %	21,13 %	22,6 %
indice de sévérité de la pauvreté	5 %	3 %	2,57 %
Indice du développement social	0.11 %	0,408 %	0,479 %
Indice du développement humain	0.42 %	0,471 %	0,601 %

Source : monographie de la commune

Cadre théorique et méthodologique

L'approche de développement local endogène et la démarche participative

Le concept de développement local est apparu alors que le mode de gestion centralisé était remis en cause par certains acteurs locaux, qui revendiquaient une nouvelle logique de gestion basée sur la diversification et l'enrichissement d'un territoire à partir de la mobilisation de ses éléments dynamiques et la valorisation de ses ressources et potentialités spécifiques. Autrement dit, l'échec du modèle de développement centralisé a débouché sur la reconnaissance du local d'une part, en tant qu'entité territoriale ayant ses propres spécificités (économiques, sociales et culturelles). Et d'autre part, un champ pertinent pour la mise en œuvre des politiques et des stratégies de développement endogènes et ascendantes. Ces politiques et stratégies mettent l'accent sur la valorisation des ressources locales, la mobilisation et la participation effective des acteurs locaux (organismes institutionnels, entrepreneurs, hommes politiques, associations, habitants...) dans le processus de développement en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est vers la fin des années 50, que s'est développée la théorie de développement endogène par John Friedman et Walter Stöhr (Ouattara, 2003). Une approche volontariste qui propose des formes endogènes et territorialisées de développement, axée sur un territoire restreint, partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. « Le développement endogène est une approche territoriale du développement plus qu'une théorie de la croissance économique » (Aydalot, 1985). Pour Garofoli (1992, cité par Courlet, 2001), le développement endogène est une démarche « basée sur l'utilisation des ressources locales, la capacité de contrôle au niveau local du processus d'accumulation, le contrôle de l'innovation, la réaction aux pressions extérieures et l'introduction plus ou moins aisée des formes spécifiques de régulation sociale au niveau local favorisant les éléments précédents ».

Privilégiant les stratégies de développement endogène, le développement local mise alors sur les initiatives locales qui sont orientées vers la valorisation des ressources locales (financières, matérielles, institutionnelles, humaines) (Lardon *et al.*, 2001). Ce local induit un fondement territorial du développement qui exige l'adéquation et l'appropriation des programmes et des projets de développement mis en œuvre aux spécificités de la situation locale et aux réalités sociales et culturelles des populations concernées. Pour y parvenir, la démarche participative constitue un véritable outil permettant de déclencher une dynamique locale de développement, mettant l'accent sur l'importance de la participation et la responsabilisation des acteurs locaux dans toutes les actions de développement de leurs territoires.

L'approche participative : fondements et dimensions

Bien que la notion de participation existe depuis longtemps dans les pratiques de développement, actuellement un intérêt croissant se développe pour cette notion. Elle est devenue une pratique indispensable et un élément majeur des discours et des stratégies de lutte contre la pauvreté mises en avant par les organismes de développement. En effet, c'est vers la fin des années 60, que la conception des démarches participatives a connu un grand essor. Citée par toutes les institutions et les acteurs internationaux de développement (Lararev, 1993, cité par Seck *et al.*, 2001) en passant d'un simple outil de diagnostic participatif à une méthode de concertation pour l'intervention et l'appui au développement débouchant ainsi sur une planification locale de développement. Toutefois, la grande variété des objectifs qui lui sont assignés, les différentes manières dont elle est comprise et les valeurs qui la sous-tendent font que la problématique de la participation communautaire est extrêmement complexe. Ainsi, de nombreuses définitions ont-elles été proposées, mais il est établi qu'il n'y a pas de définition clairement tracée et unanime de la participation communautaire et l'expression « participation communautaire » est utilisée généralement pour désigner des activités communautaires contribuant au développement local. Plusieurs autres expressions sont également utilisées : participation populaire, auto-assistance, auto-prise en charge, engagement communautaire, « *empowerment* », etc. Les auteurs établissent certaines distinctions entre ces différentes expressions. Ces distinctions sont surtout relatives au degré d'implication des communautés dans le champ de l'action.

Pour notre cas, nous considérerons la définition donnée par Rifkin *et al.* (1990) pour qui « la participation communautaire est un processus social dans lequel des groupes particuliers ayant des besoins communs et vivant dans un périmètre déterminé s'emploient activement à définir leurs besoins tout en prenant des décisions et en se dotant de mécanismes destinés à satisfaire ces mêmes besoins ». Cette définition présente l'avantage tout d'abord d'être générale, mais aussi de définir la participation communautaire comme un processus et un résultat, le premier concourant à l'autre, plutôt que comme un mécanisme de causalité immédiate entre apports et résultats. Elle témoigne aussi de l'aspect évolutif du concept de participation communautaire. D'une participation considérée comme un effort consenti par la communauté pour aider à la réalisation de tâches déjà fixées, à la participation vue comme engagement actif de la population locale dans la réflexion, la planification, la décision, l'exécution et l'évaluation (Belghali, 1999).

Face à l'absence d'une définition unanimement reconnue, un certain consensus s'est dégagé sur les dimensions que revêt la participation communautaire. Les principales dimensions sont :

- la participation de tous ceux qui sont concernés par le processus de décision ;
- la participation aux fruits et retombées des programmes de développement ;
- la contribution active à l'effort de développement ;
- la participation de la population locale à l'évaluation.

Ces dimensions montrent que sur le plan opérationnel, la participation communautaire réside dans l'implication effective de la population à la prise de décision concernant la détermination de ses besoins prioritaires, la mise en œuvre des programmes et leur évaluation. Bajeddi (2002), affirme que « l'approche participative, est une approche de concertation, d'ajustement continu et de compromis contractuels qui accompagne une action de développement depuis la gestation de l'idée de base ». Pour Tremblay, cité par Cherif *et al.* (2008), « l'approche

participative du développement local repose sur une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire ». Selon cet auteur, les acteurs de développement en se responsabilisant de la prise en charge du développement de leurs territoires, les acteurs de développement œuvrent à la lutte contre la pauvreté, à l'amélioration de leurs conditions de vie et au renforcement de la démocratie et la gouvernance locale. Cette reconnaissance de la participation collective de la population aux actions de développement qui les concernent, permet de passer d'une simple relation d'assistance à une relation de partenariat basée sur le dialogue, le partage et la reconnaissance des savoirs et des perceptions des acteurs locaux.

Si la participation communautaire est devenue primordiale dans tout processus de développement local, la communication est l'instrument incontournable de la participation (PNUD : rapport sur le développement humain, 1993). Balit (cité par Bessette, 2004) avance qu'« il n'y a pas de développement sans communication ». En effet, les programmes de développement n'exprimeront véritablement leur potentiel que si les acteurs concernés partagent effectivement leurs connaissances, savoirs et techniques, et si les populations sont motivées et décidées à les réussir. La communication est, à plus d'un titre, au cœur du problème. Elle permet, par exemple, aux planificateurs, dès l'étape de l'identification et de la formulation des programmes de développement, de dialoguer avec la population afin de connaître et de prendre en compte ses besoins, ses attitudes et son savoir. C'est à travers la communication que les bénéficiaires des projets de développement en deviendront les principaux acteurs et assureront leur réussite. Favoriser la communication, à tous les niveaux, permet à la population d'identifier et de hiérarchiser ses propres problèmes, d'y rechercher des solutions collectives et de renforcer son sentiment d'appartenance à des activités qu'elle a elle-même décidée d'entreprendre.

La participation de la population locale au processus de développement ne peut se faire qu'à travers des stratégies de communication établies, enrichies en techniques et supports de communication appropriés (les réunions de proximité d'information, les visites inter-villages et l'exploitation des points d'information tel que les marchés, les lieux de cultes et les cérémonies) et axées sur le principe d'écoute dans lequel les intérêts et les attentes de tous ceux qui sont concernés sont pris en compte. Guy Bessette (2004), quant à lui estime que « le processus de développement doit être basé sur la participation active de ceux à qui le projet est destiné. Le degré de leur participation aux actions de développement dépend fortement du processus de communication établi avec eux. Autrement dit, la manière dont la communication est établie avec les bénéficiaires, conditionne la façon dont ils se sentiront concernés par les problèmes abordés et le degré avec lequel ils participeront à une initiative concrète visant à les solutionner ».

L'approche de décentralisation et le développement local

Dès le début des années 90, un grand nombre de pays en développement se sont engagés dans un large processus de développement (l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique) devenu par la suite une composante essentielle de leur stratégie de développement. Le processus de décentralisation est apparu comme une alternative prometteuse face aux limites avérées des systèmes centralisés. L'objectif de la décentralisation est la prise en charge par la population locale de la gestion et du développement de leurs localités. Son principe est d'accorder du pouvoir et permettre le transfert des compétences et des responsabilités du niveau central aux

collectivités locales. Assurer cette décentralisation c'est accorder aux collectivités locales des moyens juridiques, administratifs et financiers leur permettant d'avoir une meilleure autonomie politique locale tout en respectant le cadre d'un État unitaire (Souare *et al.*, 2010, cité par Diallo, 2008). La décentralisation constitue la voie propice pour la promotion d'un développement local participatif qui favorise une meilleure participation de la population locale à la gestion des affaires locales et une meilleure prise en charge du développement de leur territoire. Pour la banque mondiale (1999), cité par Ahmadou Diallo (2008) la décentralisation est « le transfert du sommet vers la base, de certaines compétences de l'État au profit des collectivités territoriales, des communautés locales et du secteur privé dans le but d'améliorer les capacités de fourniture des services en renforçant les capacités des autorités locales, des communautés et groupes ». La décentralisation constitue donc un facteur important qui favorise la participation de la population locale dans le processus décisionnel de leur territoire (politique, social et économique) et le renforcement des capacités des ressources humaines locales ayant pour finalité un meilleur bien être de la population.

Recueil d'informations et enquête de terrain

Le recueil d'informations (auprès de la commune) nous a permis d'analyser les différents projets programmés et réalisés sur trois périodes différentes :

- 1993- 2005 : projets réalisés depuis la date de création de la commune jusqu'à l'année 2005 ;
- 2006-2010 : projets réalisés dans le cadre des programmes de développement : l'initiative nationale de développement humain (INDH) et le projet de développement rural intégré (DRI) ;
- 2011-2016 : projets retenus dans le cadre du plan communal de développement (PCD).

Cette étude longitudinale apporte, à travers l'analyse des types de projets retenus et réalisés, un éclairage sur l'impact des approches retenues (centralisée ou participative) sur le choix des projets de développement. L'enquête par entretiens semi-directifs a été menée auprès des acteurs locaux (président de la commune, élus locaux, responsable technique de la commune, membres du tissu associatif et de la population locale). Cette enquête avait pour principaux objectifs d'identifier et d'évaluer l'approche retenue pour l'identification, la planification et la programmation des projets de développement et d'autre part, de connaître la perception des acteurs locaux sur le degré d'efficacité des approches adoptées et de leurs résultats (réalité de la participation, respect des choix en matière de projets et leur réalisation effective). En tout, 36 entretiens ont été réalisés : six avec les responsables de la commune, cinq avec les présidents des associations les plus actives, vingt cinq avec des habitants dans différents villages de la commune (dont 12 femmes).

Depuis sa création en 1993, la commune Tizi N'Test a connu une diversité de programmes de développement réalisés sur des périodes différentes ayant pour but la promotion du développement socio-économique local et la réduction du taux de pauvreté. Entre 1993 et 2005, elle a connu un développement descendant, imposé sans participation des acteurs locaux. Pour la période allant de 1993 à 2005, nous constatons que 82 % des projets de développement réalisés ont visé, dans un premier temps, l'infrastructure de base (plus particulièrement l'infrastructure routière, aménagement des routes et de l'électrification de la commune) et des projets de renforcement des capacités de la commune (construction du siège de la commune,

équipements communaux) ainsi que des projets relatifs aux services sociaux (construction d'écoles et d'un centre de santé).

Étant nouvellement créée, la commune a bénéficié, pour la réalisation de ces projets dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de désenclavement du monde rural, de l'appui des différents services de l'État. Toutefois, l'analyse des projets et de leur localisation ainsi que des avis des acteurs locaux, notamment certains élus, le tissu associatif et la population locale nous permettent de formuler trois principaux constats qui sont les suivants :

Tout d'abord, un bon nombre de projets réalisés ont été l'œuvre des services déconcentrés de l'État suivant des programmes nationaux dans lesquels même la commune n'avait pas le dernier mot en matière ni de budget ni de localisation. Nous avons ensuite pu noter l'absence totale dans les projets programmés à partir du budget communal de toute participation de la communauté locale. Ainsi, tant le choix des projets et leur localisation obéissaient à des considérations d'ordre politique, ce qui a engendré un fort déséquilibre en matière de développement entre les villages (douars) de la commune dont certains ont été complètement désenclavés et d'autres sombraient dans l'enclavement total. Enfin, nous avons pu observer l'absence de projets pouvant favoriser le développement économique (activités génératrices de revenus). Les quelques projets de commerce réalisés consistaient en des petits commerces localisés dans certains douars favorisés politiquement ou dans le chef lieux de la commune, qui lui-même est situé loin des villages ou inaccessible. De même, au niveau de la mise à niveau de l'agriculture, il s'agissait de quelques actions de construction de bassins et de canaux d'irrigation concentrés également dans quelques villages privilégiés.

Cette période a donc été marquée tant par l'absence d'une réelle stratégie de développement de la commune claire et précise que par celle de la non participation de la population locale dans la gestion de ce développement ou dans son processus de gouvernance. En conséquence, les projets réalisés n'ont pas eu un réel impact socioéconomique sur la commune qui marque encore un grand déficit sur le plan de l'infrastructure et les services sociaux et sur sa population qui reste dans sa majorité pauvre et ce malgré, les importantes potentialités tant agricoles que naturelles dont regorge la commune.

La période 2006-2010, elle, a été marquée dans la commune par deux programmes de développement majeurs :

- le ciblage en 2005 de la commune par l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) qui a promu, en accord avec les grandes orientations du gouvernement, le développement humain durable et la lutte contre la pauvreté dans les zones défavorisées ;
- le projet de développement rural intégré (DRI), qui est un programme prioritaire du gouvernement s'inscrivant dans la stratégie 2020 du développement rural. Dans ce programme, la commune a bénéficié en 2006, avec sa commune voisine d'Ouneine, d'un fonds de 58.8 millions de dirhams (tranche prioritaire) pour la mise en place d'un Plan d'Investissement communal (PIC) sur trois années.

La particularité de ces deux programmes c'est qu'ils ont prôné la participation élargie de toutes les composantes locales dans l'identification, la formulation et le montage des projets de développement. 60 % des projets programmés dans le cadre de l'INDH ont visé l'amélioration de l'infrastructure de base et les 40 % restants ont ciblé le développement agricole et l'accès

aux services sociaux. 38 % des projets programmés dans le cadre du DRI ont ciblé la mise à niveau du secteur agricole et le reste des projets ont été dédiés au renforcement du tissu coopératif et associatif, l'amélioration d'accès aux services sociaux et à l'infrastructure de base.

Malgré les différentes réalisations et la diversification des activités qui ont été menées au cours de cette période dans le cadre de ces deux programmes les résultats n'ont pas été très significatifs en matière de développement tant social qu'économique de la commune et de sa population. Deux raisons principales expliquent cela. Remarquons tout d'abord que même s'ils ciblaient pratiquement les mêmes objectifs et adoptaient la même approche (participative), ces deux programmes ont été menés par des acteurs différents et selon des logiques et des moyens différents dans les mêmes lieux et de surcroît de manière non concertée. L'absence de concertation dans laquelle la commune devrait jouer un rôle central, en matière d'orientation et de planification, a fait défaut et a généré une programmation (projets semblables par les deux programmes pour la même zone) ne répondant pas aux besoins réels. Selon les enquêtés, ces deux programmes ont même créé plusieurs tensions dans la commune ou au sein du même village. Le manque de concertation entre les deux programmes a engendré la création de plusieurs associations ciblant les mêmes objectifs. L'inflation d'associations (dont plusieurs ne sont plus actives actuellement), la duplication des projets (les mêmes projets portés par des associations différentes dans le même village : irrigation, alphabétisation...) et l'annulation de plusieurs projets ont contribué à faire perdre de sérieuses opportunités de développement à la commune et à sa population. Ainsi, un grand nombre de projets programmés dans le cadre du programme DRI n'ont pas atteint les résultats escomptés de leur réalisation, malgré la mobilisation d'approches participatives. L'absence d'une réelle stratégie de développement de la commune est sans doute le facteur majeur de cette défaillance. Comme résultante de cette absence de concertation, les rapports très critiques évaluant la mise en œuvre du programme ont amené les bailleurs de fonds à stopper le programme DRI.

Seconde raison de l'échec, est que malgré les discours prônés par ces deux programmes sur l'approche participative, les différents projets retenus n'ont pas respecté les bonnes pratiques de cette approche. La participation de la population locale a été cantonnée à la phase initiale (enquête, focus groupes) et s'est limitée à certaines zones, la réduisant ainsi, à un dialogue artificiel limité à l'expression des besoins et à la validation des choix des projets à mettre en œuvre par le conseil communal. La décision finale de la mise en œuvre de ces projets revenait en dernier lieu au président de la commune ou au conseil communal. Cela a conduit à l'apparition de disparités entre ces villages, dont certains ont bénéficié des projets deux à trois reprises, alors que d'autres n'en ont jamais bénéficié. Certes, malgré l'application des principes de l'approche participative dans les différents programmes de développement, les objectifs escomptés n'ont jamais été atteints. Faute de cela, l'absence d'une réelle implication de la population dans les différentes phases de planification et de gestion des projets (on cherchait plus l'adhésion et la coopération de la population plutôt que sa participation). Population et acteurs locaux qui, à notre sens, n'étaient pas, eux-mêmes, préparés à cet exercice et à sa logique et techniques (absence d'une réelle stratégie de communication).

La période qui s'est ouverte en 2011 a marqué l'ancrage de l'approche participative dans la stratégie de développement local. L'engagement de la commune dans le processus de développement local, est devenu une exigence pour le conseil communal (Article 36 de la nouvelle charte communale de 2009), à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un PCD. Il constitue une nouvelle stratégie de la dynamisation et de la promotion du territoire. Basé sur la

démarche de la planification stratégique participative et la gestion accès sur les résultats, le PCD se veut un instrument stratégique marquant une rupture avec la logique des politiques sectorielles, descendantes, non concertées et non intégrées, appliquées sur le territoire communal. C'est aussi, un outil qui engage la commune, avec toutes ses composantes, et les autres acteurs, notamment l'État à travers ses services extérieurs, à formuler, respecter et mettre en œuvre des plans d'actions territoriaux (contractuels) en parfaite harmonie avec les vraies aspirations de la population et les potentialités du territoire communal.

En rupture avec les modes précédents, l'élaboration du PCD a respecté toutes les règles et principes de la démarche participative. Ainsi, dans l'objectif de réaliser un diagnostic territorial participatif pertinent, l'intervention de l'équipe de réalisation a touché tous les villages de la commune à travers les déplacements de terrain et les rencontres avec la population (questionnaire), des focus groupes regroupant les élus, les associations et les représentants des services extérieurs, la visite des administrations locales au niveau de la province et de la région. L'élaboration de la vision, de la stratégie et du programme de développement de la commune ont permis d'associer toutes les composantes locales au service d'un projet commun et concerté. Une grande importance a été également accordée à la dimension genre (égalité des sexes) et la prise en compte des besoins de toutes les catégories de la population (jeunes, personnes âgées, personnes à besoins spécifiques), tant au niveau de la participation aux différentes phases d'élaboration qu'à celui des projets du développement dont une part importante devrait viser l'amélioration des conditions de vie socio-économique des femmes, leur autonomisation et leur intégration dans la vie sociale.

L'enquête menée auprès de ces acteurs atteste de la réussite de cette opération et de leur grande satisfaction quant à son processus de déroulement. Visant, ainsi, un développement local intégré, le processus a favorisé la transversalité qui s'est manifestée par la diversité, l'homogénéité, l'équilibre entre tous les villages et la complémentarité des domaines d'intervention et des projets retenus (agriculture, économie et tourisme rural, la culture et le tissu associatif et coopératif, le social et l'emploi, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'habitat, les équipements sociaux et les infrastructures, le patrimoine, les espaces publics). Les champs d'intervention sont plus diversifiés qu'auparavant et répondent à tous les axes prioritaires de développement socioéconomiques de la commune et de sa population. Le PCD approuvé par toutes les composantes locales s'est traduit par la programmation dans le budget communal prévisionnel de 2012 des projets retenus pour cette année.

Conclusion

La commune de Tizi N'Test a connu, depuis sa création, différentes phases dans son développement et a vu la mise en place d'importants projets et programmes de développement qui, même s'ils se proclamaient participatifs, n'ont pas pu favoriser un véritable développement socioéconomique local. Faute d'une réelle participation des acteurs locaux de base dans le processus de planification et d'administration des projets, ces projets n'ont pas pu se concrétiser et même pour ceux déjà réalisés ils n'ont pas donné les bénéfices escomptés. Le PCD qui a favorisé la participation directe et effective des acteurs locaux et l'intégration des services extérieurs dans une logique de convergence et de contractualisation a permis un réel exercice de la démarche participative et son ancrage et a abouti à une vision partagée de développement du territoire communal, ainsi qu'à des projets répondant aux attentes de tous et des exigences d'un développement socioéconomique local durable.

Tout cela démontre l'importance de l'approche participative, comme approche pertinente pour asseoir une dynamique de développement local efficace et réussi ; mais cela suppose aussi que cette approche soit bien ancrée et bien menée et une mobilisation de tous pour sa concrétisation et sa mise en œuvre. Certes, pour plus de pertinence, il aurait été nécessaire de mener une opération de mesure de degré de participation de la population dans tout le processus, ainsi que l'étude de l'efficacité de l'approche et des moyens de communication utilisés. Opération qui pourrait faire l'objet de recherches ultérieures. Somme toute, nous pouvons conclure que :

- lorsque les activités de développement sont l'œuvre et sous la direction de l'autorité centrale ou locale, on peut obtenir la coopération de la population mais jamais sa pleine participation ;
- la stratégie de développement local ne peut pas se résumer à la traduction de budgets en projets et réalisation. Au contraire, elle exige une réelle et effective participation de la population dans toutes les phases du processus ;
- le plan communal de développement constitue un outil efficace de planification stratégique.

Références

- Aydalot Ph., 1985, *Économie régionale et urbaine* », Paris, Éd. Économica, 487 p.
- Bajeddi M., 2002, *La décentralisation et la mise en œuvre de stratégies participatives de développement rural au Maroc*, 6 p.
- Bessette G., 2004, *Communication et participation communautaire : Guide pratique de communication participative pour le développement*, Canada, Presses de l'université Laval, 151 p.
- Belghali A.A., 1999, *Analyse du processus de la participation communautaire au projet "besoins minimums de développement: fraction oulad ayad, el jadida"*, Mémoire en sciences d'administration, INAS Rabat-Maroc, 92 p.
- Bichman W. et al., 1989, « Peut-on mesurer la participation communautaire ? », *Forum Mondial de la Santé*, 10, pp. 513-9.
- Courlet Cl., 2001, *Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique*, Paris, Éd. L'Harmattan, 133 p.
- Diallo A.L., 2008, *Participation des populations au développement local: cas de la commune rurale de Koumban, préfecture de Kankan (Guinée)*, Mémoire en sociologie sous la direction de Mamoudou Dioubate, Université Julius N'yéré de Kankan, 77 p.
- Lardon S. et al., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Éd. Hermès, 437 p.
- Ouattara Cl., 2003, *développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation*, communication séminaire ENDSA, 18 p.
- Plan communal de développement (PCD), 2011-2016, Commune rurale de TIZI N'TEST, Taroudant, Maroc, 89 p.

Programme des nations unis pour le développement, 1993, *Les Objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine*, Paris, Éd. Économica, 376 p.

Rifkin S.B., 1990, *Participation communautaire aux programmes de santé maternelle et infantile, planification familiale*, Genève, OMS, 44 p.

Tremblay S., 1999, *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Québec, 52 p.

Démarche participative et stratégie de développement de la commune rurale de Tizi n'Test : étude comparative de la stratégie de développement avant et après l'instauration de la démarche participative

Ouafa Barakat, Allal Achaba et Abdelaziz Bendou

Résumé

Notre étude s'inscrit dans le cadre du projet de « réalisation des diagnostics territoriaux participatifs et l'appui à l'élaboration des plans communaux de développement de 66 communes de la province de Taroudant-Maroc » dont l'ENCG-Agadir est mandataire et intervenant dans le cadre de la stratégie nationale de décentralisation et de renforcement de la place institutionnelle des collectivités locales en tant que véritable acteur et partenaire dans le processus de développement durable de leurs territoires. Dans ce contexte, notre étude vise à démontrer comment l'introduction de l'approche participative a influencé les choix stratégiques et les projets de développement local de la commune considérée. Il s'agit, d'analyser la nature des projets de développement retenus avant et après l'introduction de la démarche participative.

Mots-clés : développement local, démarche participative, politique de décentralisation, plan communal de développement.

Abstract

This study is part of the project entitled: "The Realization of the Participative Territorial Diagnostic and the Support of the Elaboration of the Communal Plans to Develop the 66 Communes of the Province of Taroudant". Based on the different types of local projects which are implemented in the rural district of TIZI N'TEST, the study aims to show the importance of the participatory approaches to be integrated in the local development process and how it can be an effective tool to improve the socio-economic conditions of the local population and promote the development of the area under study.

Keywords: local development, participatory approach, decentralization, district development plan

**GOUVERNANCE TERRITORIALE ET CONFLIT D'USAGE AU PARC NATIONAL
D'EL KALA ENTRE LE PROGRAMME PRÉSIDENTIEL DE L'AUTOROUTE EST-
OUEST ET LES SITES RAMSAR**

DJAMEL TELAJDIA

Enseignant chercheur, laboratoire ressources naturelles et aménagement
Université Badji Mokhtar Annaba
djamel.telaidjia@univ-annaba.org

NOUREDINE KOUADRIA

Enseignant chercheur, laboratoire ressources naturelles et aménagement
Université Badji Mokhtar Annaba
n.kouadria@yahoo.fr

L'expérience en matière de gouvernance des territoires à travers le monde suscite aujourd'hui beaucoup de questionnements sur le rôle que doivent jouer désormais les territoires dans un contexte marqué de plus en plus fortement par la mondialisation. Dans ce contexte, le territoire constitue aujourd'hui un point de convergence de tout un ensemble de disciplines qui s'accorde à le reconnaître comme un élément actif du développement. L'école anglo-saxonne menée par Paul Krugman (Rallet, Torre, 2001 : 317-358.) l'introduit depuis dans l'analyse économique. L'école française pilotée par les chercheurs-experts de la DATAR (Pecqueur ; Davizies ; Zimmerman) l'introduit elle comme variable fondamentale dans tous les modèles de croissance économique. Le territoire devient ainsi un élément incontournable de tout projet de développement local et le gage du succès des politiques publiques.

La notion de territoire a pris une importance accentuée en géographie et notamment en géographie humaine et politique. Même si ce concept est utilisé par d'autres sciences humaines, il conserve son sens dans le dictionnaire de géographie (George, Verger, 2004 : 420) qui le considère « comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique ; quelle que soit sa nature, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites ». D'ailleurs Roger Brunet *et al* (1993) considèrent que malgré « la jeunesse du concept », il est aujourd'hui « au cœur de la géographie qui revendique son appartenance aux sciences sociales ».

En géographie humaine il existe plusieurs courants dominants pour définir ce concept, qui restent affiliés à la sociologie, à l'économie, à la politique, etc. Plusieurs définitions générales, illustrent les grandes conceptions du territoire au sein de la géographie. Le terme provient du latin *territorium*, lui-même dérivé, de *terra*, la terre (terre-globe terrestre, terre-matière, terre-sol, terre-continent, terre-contrée). *Territorium*, signifie morceau de terre appropriée. Dans la langue française, il a donné naissance aussi bien au mot terroir qu'à celui de territoire. Ce dernier possède à l'époque moderne un sens juridique très fort auquel on peut associer les trois idées suivantes : celle de domination liée au pouvoir du prince, celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial, celle de limites matérialisées par des frontières. C'est de ce sens que dérive l'utilisation géographique de l'expression, empruntée à l'administration : « aménagement du territoire. [...] Tout groupe social (au sens le plus large qui soit, y compris un groupe économique ou politique) a comme objectif général d'assurer sa reproduction au cours des temps. Pour ce faire, il s'approprie et façonne une portion plus ou moins étendue de la surface

terrestre. Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. Tout groupe aménage et gère cette étendue de terre qui possède alors une unité de fonctionnement, celle que le groupe lui assigne. Le résultat est la production d'un territoire doté dans le temps d'une certaine stabilité. [...] Comprendre un territoire signifie d'abord mettre en évidence les interactions entre un groupe social et son territoire. On peut considérer que cette entité constituée par l'ensemble des interactions qu'un groupe entretient dans le temps avec son territoire, en liaison avec le monde extérieur est un espace géographique » (Le Berre, 1992 : 612).

Bernard Pecqueur (2000) définit la gouvernance des territoires en tant que : « processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires ». Le mode de gouvernance territoriale préconisé par cet auteur fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions devant œuvrer en partenariat multiple (PPP) en agissant en concertation permanente avec les entreprises, les associations, les individus dans divers cadres conçus de manière formelle et/ou informelle. Il s'agit de fédérer un ensemble de comportements entre acteurs bâtis sur les principes « de coopération et de complémentarité » afin d'élargir le consensus autour d'objectifs communs tenant compte de l'ensemble des interactions entre tous ceux qui participent à la prise de décision. Il est clair que l'organisation territoriale exige aujourd'hui une mise en cohérence de l'action des différents acteurs et institutions qui n'appartiennent pas forcément tous aux secteurs du gouvernement (Stoker, 1998). Pourtant, il s'avère aujourd'hui que le territoire ne se réduit plus à une agglomération d'activités, ni à un simple réceptacle, il est un élément actif, une ressource en soi même, donc un élément à perception moins inerte qu'on ne le croit. Aussi le territoire, en tant qu'acteur pivot doit-il être en mesure de valoriser les ressources internes d'un développement voulu endogène même avec l'apport de projets exogènes. D'où la nécessité d'inventer de nouveaux rôles aux institutions publiques, surtout locales dans la mise en œuvre des stratégies de développement territorial.

En ce qui nous concerne, nous définissons la gouvernance territoriale en tant que « forme de gestion décentralisée du territoire, qui coordonne l'action des différents acteurs afin qu'ils convergent vers un optimum d'utilisation des ressources locales, pour un bien-être commun ».

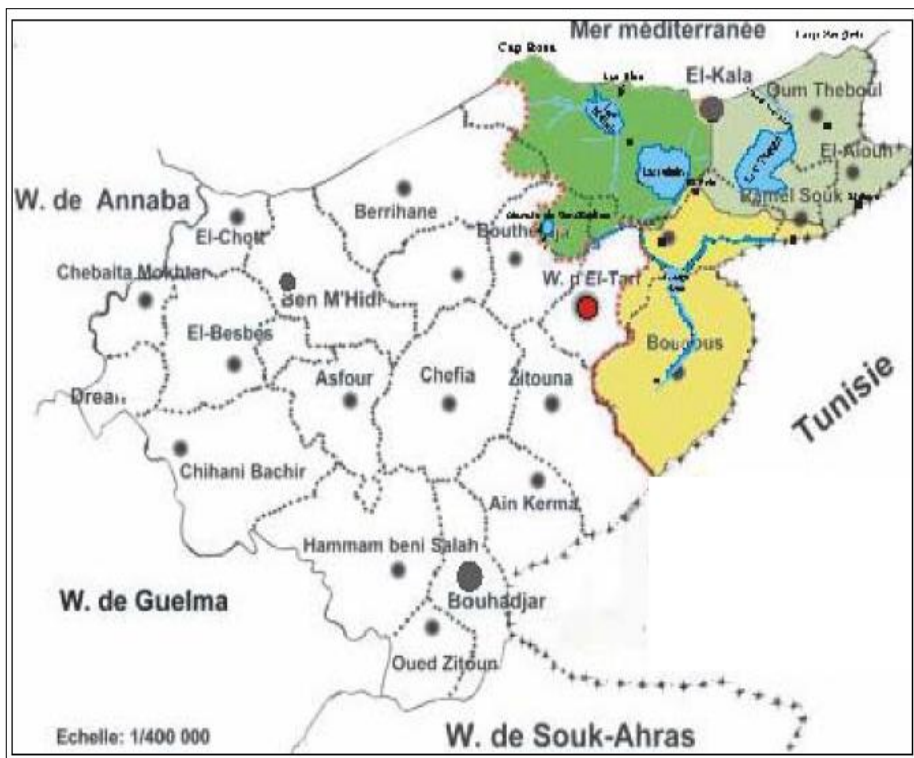
De ce fait, se pose automatiquement le problème de la gestion des conflits et l'enchevêtrement des priorités et des compétences entre les différents protagonistes du territoire surtout lorsqu'il s'agit d'un territoire aussi fragile qu'une réserve naturelle comme celle du parc national d'El Kala. Nous tenterons dans ce travail d'établir un diagnostic de la situation actuelle du PNEK (Parc national d'El Kala) afin de comprendre l'engrenage d'acteurs qui anime sa vie, afin de diagnostiquer les dysfonctionnements et les goulots d'étranglement entravant une meilleure gestion de ce patrimoine fragile. L'objectif est de trouver le meilleur terrain d'entente entre ces différents protagonistes pour une meilleure gestion de ce territoire. Si nous sommes partis d'un constat observé dans le territoire du parc national d'El Kala, on peut avancer que celui-ci est également valable pour tout le territoire algérien, à savoir :

- une situation de sous-gestion du territoire ;
- une volonté, voire une nécessité d'un développement territorial ;

- un cas d'école de conflit d'usage : le passage de l'autoroute Est-ouest au milieu d'une réserve de la biosphère de l'UNESCO (le Parc National d'El Kala).

Dans cette perspective, nous nous sommes interrogés sur la viabilité du modèle de gouvernance algérien. Il sera donc question de présenter, d'analyser, d'évaluer les mécanismes de gouvernance et les freins au développement, malgré les efforts fournis par l'État algérien en la matière. L'objectif est aussi de montrer les dysfonctionnements comme les points de rupture qui font qu'il n'y a pas encore de gouvernance territoriale en Algérie. S'impose dès lors d'explicitier la notion de décentralisation, qui se veut un mode d'organisation administrative consistant à reconnaître la personnalité juridique à des communautés d'intérêt (région, département, commune) ou à des activités de service public, puis à leur confier, en certaines matières, un pouvoir décisionnel. Il s'agit alors de répondre à la question suivante : quel est le modèle de gouvernance territoriale et quel est le rôle des collectivités locales dans l'œuvre du développement du territoire du parc national d'El Kala ?

Situation géographique du Parc National d'El Kala



Source : PNEK. 2004

Le Parc national d'El Kala créé en 1983 dans la wilaya de Annaba répondait à un besoin de conservation d'un patrimoine composé d'une mosaïque d'écosystèmes caractéristiques ainsi que d'une richesse culturelle lui conférant une grande importance dans le bassin méditerranéen. En 1982, avant même la création du Parc, deux sites lacustres d'importance internationale ont

été inscrits sur la liste de la convention de RAMSAR comme habitat de la sauvagine : le lac Tonga (2600 ha) et le lac Oubeira (2200 ha). En 1990, Le Parc a été érigé par l'UNESCO en réserves de biosphères dans le cadre du programme « L'homme et la biosphère » et ce n'est qu'en 2002 que les deux autres sites ont fait l'objet d'une inscription sur la liste RAMSAR à savoir :

- la Tourbière du lac noir (5ha) ;
- les Aulnaies d'Ain Khair (170ha).

En 2004, les sites Mellah et Lac Bleu ont été classés sur la liste RAMSAR.

Du point de vue administratif, le Parc National d'El Kala fait partie de la wilaya d'El Tarf. Classé comme parc national et en tant que « parc terrestre côtier » par le décret n° 83/462 du 23 juillet 1983 lui conférant le statut juridique d'un établissement public à caractère administratif. Actuellement le parc est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et du développement rural algérien. Le parc couvre 40 km de littoral du cap Rose au Cap Segleb ; il présente un ensemble lacustre unique en Algérie et en Afrique du Nord. Ces lacs et marais recèlent des richesses floristiques et faunistiques exceptionnelles. Ils sont représentés par : le lac Tonga et le lac Oubeira (classés comme zones d'importance internationale, Convention de RAMSAR), le lac El-Mellah, le lac Bleu, le lac Noir et la Marais de Bourd'him.

Identification des protagonistes

Afin de mieux comprendre l'engrenage d'acteurs qui anime la vie du parc national d'El Kala, il est nécessaire d'opérer une classification des acteurs en deux genres : les acteurs exploitants et les acteurs de préservation.

Le Parc National d'El-Kala délimite un territoire entièrement contenu dans la Wilaya d'El-Tarf qui couvre une surface de 305000 hectares, dont 166 311 hectares de superficie forestière (54,52 %). Fortement peuplée, la Wilaya d'El-Tarf compte 24 communes, parmi lesquelles neuf communes sont incluses dans le territoire du parc (six entièrement incluses dans le territoire du parc et trois partiellement. Il s'agit respectivement d'El-Aiun, Oum-Theboul, El-Kala, Ain-El-Assel, Bougous, Ramel-Souk, El-Tarf, Bouteldja et Berrihane. La population riveraine est considérée comme principale source de conflit d'usage du parc, il existe plusieurs agglomérations au sein du PNEK, le pâturage limite la régénération de la forêt. Ajoutons à ce constat, le défrichement et les incendies volontaires pour l'élargissement de la parcelle cultivée ou pour une régénération en petit arbre facile pour le pâturage.

À côté de la population riveraine qualifiée souvent d'incultes et insensibles au devenir du parc et, par conséquent, à son propre devenir, ce sont les communes et les différentes directions déconcentrés de l'État au niveau de la wilaya qui participent à la dégradation de ce précieux patrimoine endémique, par leurs différents programmes sectoriels, mais surtout par leurs manques de coordination. Les communes utilisent encore les décharges sauvages qui causent des incendies, ainsi que le déversement des eaux usées, la Direction de l'hydraulique a construit deux barrages et prévoit d'en construire un troisième ; la Direction des travaux publics fait passer des routes, autoroutes et érige diverses constructions au sein du parc ; la DUCH (Direction d'urbanisme) procède encore à l'élargissement urbain au détriment des terres classé comme agricole ou forêt voire faisant partie du PNEK, à l'encontre même de l'instrument d'urbanisme local (PDAU : plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) ; la

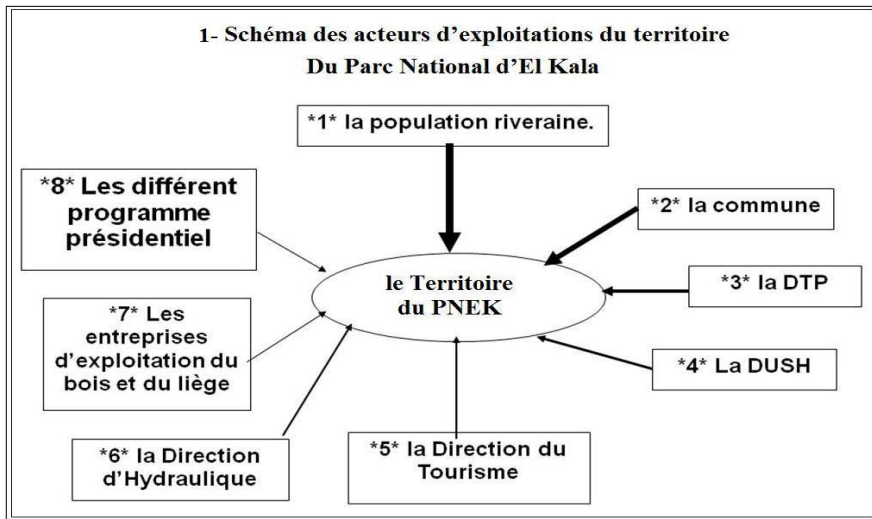
Direction du tourisme : par la construction d'hôtel, utilisation du bois par les campeurs et surtout par le tourisme sauvage ; et enfin les différents programmes présidentiels : autoroute Est-Ouest, deux millions habitat social...



Déversement des eaux usées au sein du parc.



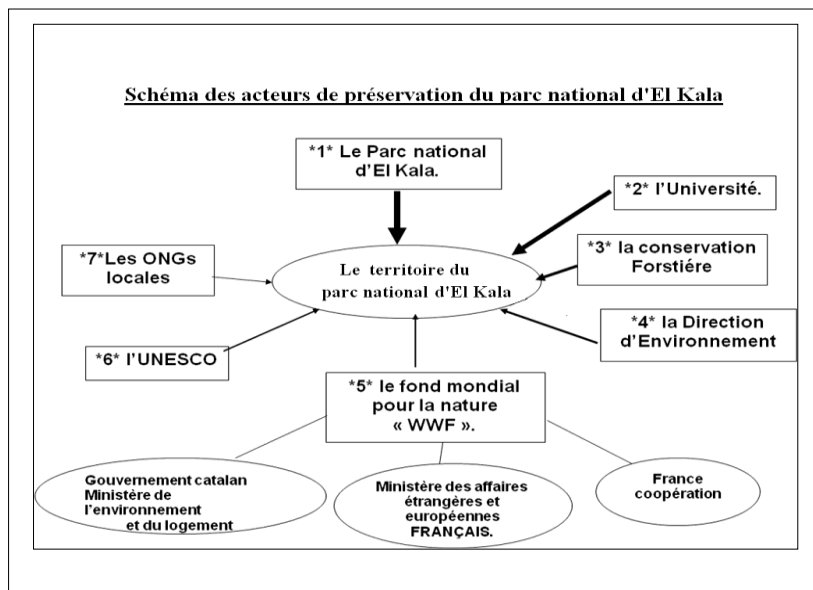
Dépôt des déchets par la commune d'El Kala au sein du PNEK



Face à tous ces protagonistes classés sous la coupole d'acteur exploitant figure une autre catégorie d'acteurs qui milite pour la sauvegarde de cette ressource et une utilisation plus rationnelles il s'agit :

1. du parc national d'El Kala ;
2. de la conservation forestière ;
3. de l'université Badji Mokhtar Annaba ;

4. d'acteurs externes comme l'UNESCO, le WWF en association avec différents gouvernement et autres ONG internationales.
5. les ONG locales comme l'Association de Défense de l'Environnement d'El Tarf (ADET), l'Association des amis de l'environnement (AMIS) et autres.



Nature du conflit

Le plan de gestion du parc, approuvé par les autorités centrales et ensuite par l'APW d'El Tarf en avril 1986, répertorie les différentes zones du parc qui sont classées en cinq catégories de protection, selon la nature du terrain et la distribution des milieux qui sont évalués selon les classifications des différentes espèces qui y sont implantées :

La classe I : (Réserve intégrale) où toute intervention est interdite ;

La classe II : (Primitive ou Sauvage) où est interdite toute construction de route, d'ouvrages qui modifient l'ambiance naturelle ;

La classe III : (Faibles Croissances) où des transformations peuvent exister, mais sont règlementées

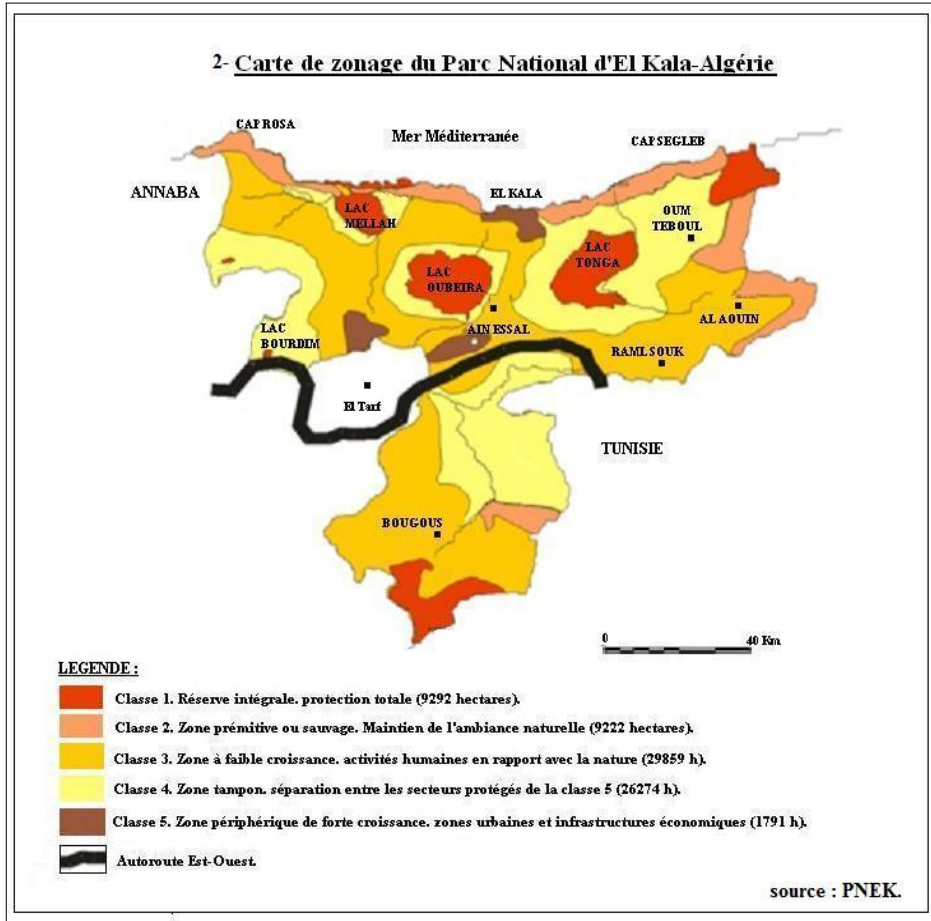
La classe IV : (Tampon) qui sépare les trois premières classes de la dernière ;

La classe V : (périphérique) où sont autorisées toutes formes de construction.

L'autoroute Est-ouest un projet ambitieux pour l'économie algérienne et qui est programmé depuis le plan de Constantine est mis en exécution en avril 2008. Après avoir été programmé dans le Schéma national d'aménagement du territoire 2030, un conflit est né par la suite, sur le choix du tracé dans son extrémité Est, c'est-à-dire la wilaya d'El Tarf où l'autoroute traverse le Parc National d'El Kala et le coupe en deux. Plusieurs actions se sont manifestés alors par des associations et par la direction des forêts pour détourner le tracé de l'autoroute sur une variante plus au sud, mais en vain. Précisons que la classe V est la seule qui peut être traversée par des

routes importantes (article 4 – du décret 83-458). Or le tracé de l'autoroute traverse des zones de classe III, ce qui correspond donc à une transgression de la loi.

L'autoroute divise ainsi le parc en deux fragments ; cette fragmentation est connue comme l'une des menaces les plus fortes pour la pérennité d'une aire protégée, séparant peut-être des populations en connexion, morcelant le domaine de certaines espèces.



Une pétition avait été établie par certaines associations de défense de l'environnement à El Tarf et à travers l'Algérie ; cette lettre adressée au Président de la République était d'une envergure nationale, avec la participation des plus grands journaux nationaux et certains sites internet et demandait le changement du tracé de l'autoroute afin d'épargner le parc. Après des rencontres entre les signataires de la lettre et le ministère des Travaux publics, et à l'issue d'une rencontre avec des scientifiques qui travaillent dans le Parc National, ce ministère s'est engagé à ne pas faire un seul mètre d'autoroute dans le parc. Il avait annoncé publiquement que les travaux étaient différés jusqu'à ce qu'un nouvel itinéraire soit trouvé en collaboration avec tous les acteurs dans le cadre d'un observatoire. En dépit de la promesse du ministre et contre l'avis de l'article « 4 » du statut des parcs nationaux algériens (décret présidentiel n° 83-458) qui interdit le passage dans un parc d'une voie à grande circulation, les travaux de l'autoroute ont été lancés

dans le PNEK. Le défrichage de l'assiette de l'autoroute est achevé et les travaux de terrassement sont activement entrepris. Néanmoins ces contestations par les acteurs locaux du parc ont abouti à faire reculer l'autoroute de 1500 m au sud du lac Oubeira au lieu des 700 m de la variante initiale. Ce qui ne change absolument rien au problème puisque l'autoroute partage toujours le parc en deux parties par un parcours de près de 20 km.



Défrichage de l'assiette de l'autoroute Est-Ouest.

Analysons maintenant le système de commandement en Algérie. Le problème de gouvernance principal que l'on rencontre est la non responsabilisation des acteurs locaux. L'intervention des politiques publiques (en matière économique, sociale...) est conçue d'une manière verticale et sectorielle sans aucune assise territoriale. L'État met en place les structures, mais au plan fonctionnel, les ordres parviennent toujours du niveau central d'où les politiques sont conçues, puis subissent une tentative de territorialisation à travers le recours à des instances déconcentrées de l'État, du type Direction des travaux publics comme dans notre cas pour l'autoroute Est-Ouest dans le territoire du PNEK.

Se posent alors les règles qui régissent le fonctionnement des institutions publiques en charge du développement en Algérie et leur niveau d'intégration à un mode de gouvernance plus performant. Où se situe l'articulation et comment se transmettent les attentes locales ? Elles sont conçues centralement dans le cadre d'un schéma national d'aménagement du territoire et redescendent ensuite sous forme de programme de développement territorialisé, pour être pris en charge par le biais d'une instance déconcentrée à l'instar du Wali qui est censé articuler toutes les politiques publiques sur le territoire de sa juridiction. La conception nationale de l'Aménagement du territoire qui se traduit à travers le Schéma national d'Aménagement du Territoire dévoile donc une conception très centralisée du développement, malgré que le document officiel du dernier SNAT 2030 débute par un plaidoyer sur le nouveau rôle des territoires : « De nos jours, les territoires sont confrontés à une mondialisation porteuse de grandes potentialités et d'immenses opportunités, mais aussi source d'inquiétudes, de menaces et de défis à relever, car la compétition n'est plus localisée aux seules entreprises, elle s'est déplacée vers les territoires et les régions ».

En effet, si on se réfère au dernier Schéma National d'Aménagement du Territoire 2030, on s'aperçoit qu'il est réparti en quatre grandes lignes directrices :

- la durabilité des ressources ;
- créer les dynamiques du rééquilibrage du territoire ;
- créer et renforcer l'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- l'équité sociale territoriale.

Ces lignes directrices sont concrétisées sur le terrain par des Programmes d'actions territoriales (PAT) qui sont des actions sectorielles où chaque secteur (transport, hydraulique, travaux publics...) à un programme réfléchi au niveau du ministère et décliné au niveau local par la direction sectorielle au niveau de la wilaya. 20 Programmes d'action territoriale découlent de ces lignes directrices. Par exemple, pour la ligne directrice 2 : *Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial*, on dénombre six PAT à savoir :

- le Freinage et l'équilibrage du littoral ;
- l'option « Hauts Plateaux » ;
- l'option développement du Sud ;
- la délocalisation industrielle et la décentralisation des institutions ;
- un système urbain hiérarchisé et articulé « Métropoles, Villes relais du tell, Villes d'équilibre des Hauts Plateaux et Villes de développement du Sud » ;
- les villes nouvelles.

Ces PAT eux-mêmes se déclinent en schémas directeurs sectoriels :

- Schéma Directeur d'aménagement du corridor de l'autoroute Est-Ouest ;
- Schéma Directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Schéma Directeur de la formation ;
- Schéma Directeur des sports et grands équipements sportifs ;
- Schéma Directeur des zones d'activités et des zones industrielles.

On découvre donc une conception très centralisée du développement où le vertical sectoriel écrase voire efface le latéral local ; en vérité, on ne parle pas encore de décentralisation en Algérie, c'est juste une déconcentration au niveau local. C'est un modèle de gouvernance où le rôle des acteurs locaux (politiques, économiques et sociaux) est pratiquement inexistant. C'est un phénomène qui dure depuis l'indépendance, durant lequel des institutions élues démocratiquement (APC, APW) ne pèsent pas dans un programme de développement qui concerne leurs territoires, il n'existe que l'Assemblée populaire nationale qui n'a pas de prérogative territoriale, son rôle se résume à porter un regard sur les grands équilibres de développement ; les réalités des territoires qui tiennent à ces représentants locaux sont les grands absents du modèle de gouvernance algérien.

Un modèle de gouvernance qui crée une défaillance nette entre les besoins exprimés par les territoires et les programmes sectoriels conçus par les ministères, c'est ce qui explique aussi les révoltes populaires des dernières années (10 000 petites révoltes sociales recensées par les sociologues en 2010) et ceci malgré des programmes très ambitieux et onéreux pour l'État algérien ; malheureusement, ces programmes n'épousent pas les réalités du terrain et les besoins des territoires. D'où l'ultime nécessité d'une décentralisation et l'importance de reconnaître le poids du territoire dans la conception et la mise en œuvre des programmes de développement, afin de répondre aux attentes de la société qui l'habite.

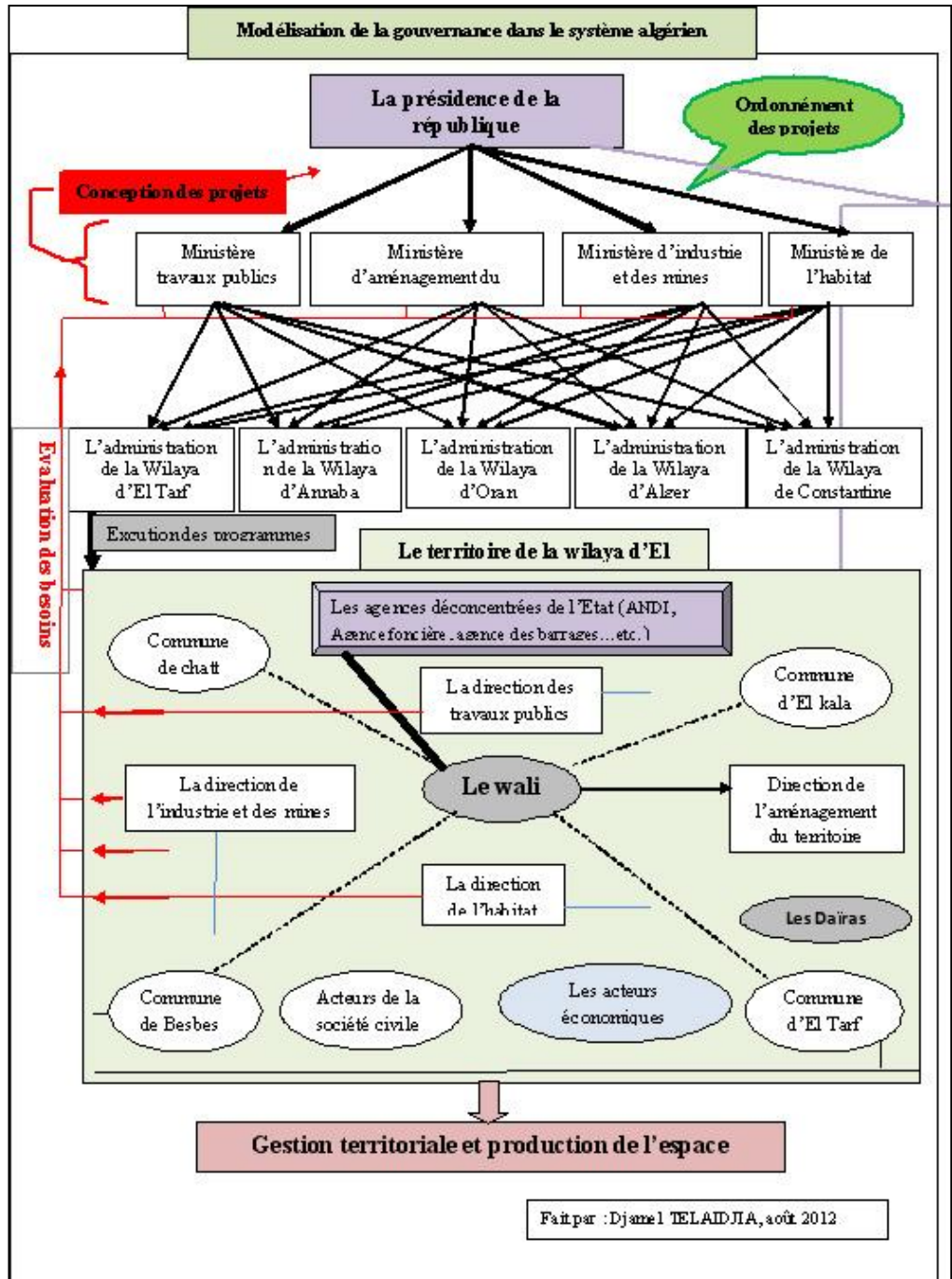
La décentralisation qui correspond à un transfert de compétences du gouvernement central ou de ses agences à des gouvernements locaux (Piveteau, 2005 : 71-93) vise à construire des niveaux d'actions publiques et politiques plus efficaces, plus démocratiques, à partir d'un

changement d'échelle et de l'implication d'une pluralité d'acteurs publics, privés et associatifs. Depuis la fin des années 50, la décentralisation est devenue une primauté politique proclamée par de nombreux États, notamment euro-méditerranéens. Dans le contexte actuel de mondialisation, les territoires ont pris de l'importance, les développements exogène épaulés par les multinationales sont de plus en plus exigeant sur le territoire, à la fois comme échelle d'intervention, voulu en tant que fournisseur de ressources nouvelles et comme réceptacle de projet d'investissement et entité administrative locale libre d'administrer ses ressources et, par conséquent, son développement. Cette revalorisation du local a contribué à travers le monde à une redéfinition du concept de l'État et plusieurs gouvernements centraux ont adhéré à cette nouvelle configuration de l'action publique.

Ces principes de gouvernance d'un territoire sont axés sur la coordination entre la gamme d'acteurs impliqués dont les acteurs administratifs (tous les départements déconcentrés de l'État) en plus de l'apport du local, les associations, la société civile (qui comprend aussi les instances du type chambre de commerce...), et finalement les instances élues (APW, APC), un panel d'acteurs censés être à l'origine de la formulation des programmes de développement territorial, vu qu'une bonne gouvernance du territoire et des projets est fondée sur les modes de coordination, c'est-à-dire les consensus dégagés par les partenariats, par la consultation et par la concertation. Les analyses du système de commandement (système de décision), en Algérie démontre que l'intervention des politiques publiques (en matière économique, sociale...) est bien conçue d'une manière verticale sectorielle sans assise territoriale. Par exemple, les collectivités locales n'ont pas un rôle assez fort pour aider et accompagner une entreprise qui cherche à s'installer, Cette entreprise devra s'adresser aux agences de l'État (ANDI, CALPI) qui sont chargés d'appliquer les directives centrales en matière de facilitation et d'accompagnement aux entreprises.

Le schéma qui suit tente de modéliser le processus de prise de décision dans le système actuel de gouvernance en Algérie, c'est une modélisation basé sur la réalité fonctionnelle et la complexité de la prise de décision. Cette tentative de simplification ne situe qu'un échantillon de chaque gamme d'acteurs (par exemple pour les 24 communes de la wilaya d'El Tarf le schéma n'illustre que quatre communes).

On remarque qu'il y a là une substitution de la fonction de l' élu par l'administration, et c'est pour cela que l'apport de l'État en tant qu'administrateur par rapport aux élus est écrasant. Dans la réalité, nous savons qu'il n'existe pas de réels des programmes de développement émanant des instances élues locales ; c'est l'administration qui prend en charge cette mission et elle transmet l'ensemble directement au niveau central pour validation, ce qui montre que l'expression des attentes populaires qui est censée être porté par les élus ne s'exprime pas dans les programmes de développements ; ce qui pousse aussi les instances déconcentrées – et à leurs têtes le Wali – à aller face des citoyens pour les découvrir, où comme dans le cas de notre étude, c'est le ministre qui va à la rencontre des signataires de la pétition et des associations.



En Algérie, l'idée de la décentralisation n'a pas encore fait son chemin, puisque jusqu'aujourd'hui les textes de lois font à peine allusion à la décentralisation, ceci en raison certainement de deux facteurs primordiaux : le premier, c'est l'héritage de l'État social, dont le modèle de développement Algérien porte les séquelles dans toutes les dimensions de la vie socio-économique ; le second, c'est que le modèle politique algérien est inspiré directement du modèle français très centralisé et que l'Algérie n'arrive pas à transcender jusqu'aujourd'hui. Même la nouvelle reformulation du code de la commune et de la wilaya en Algérie n'a pas apporté d'espérances concernant une décentralisation. S'ajoute à cela, l'enchevêtrement des priorités et des compétences entre les différents protagonistes du territoire. La plus grande adversité dans notre cas d'étude, c'est le statut même du parc et de son directeur nommé par décret présidentiel et le projet de l'Autoroute Est-Ouest décidé aussi par une instruction présidentielle et inscrite dans plan quinquennal 2010-2014 ; ce qui rend difficile la position d'un acteur à la tête d'un parc naturel dont la mission principale reste la préservation de l'intégrité physique de son territoire. Une ambiguïté institutionnelle souvent présente dans le système actuel de gouvernance algérienne, rendant ainsi très complexe la définition même du rôle de chaque acteur et constituant l'une des entraves majeures aux coordinations à l'échelle local.

Il convient aussi de préciser que la vision occidentale du territoire ne s'applique pas forcément à un pays comme l'Algérie, où la constitution d'une identité nationale et territoriale n'a pas dépassé encore un siècle, puisque avant 1920, l'identification en Algérie était liée tout d'abord à la tribu ensuite à la religion ; le nationalisme algérien, lui, est né avec des noms qui l'on porté sur les épaules, à savoir : le cheikh Ibn Badis, créateur de l'association des Oulémas algériens ; Ahmed Messali Hadj, fondateur en 1926 de l'Étoile nord-africaine ; Ferhat Abbas et enfin Tewfiq al-Madani (1932) qui écrit « *le Livre de l'Algérie* ». C'est dans ce contexte que les nationalistes de l'époque proclame leurs fameux slogan « L'Islam est notre religion, l'Algérie notre patrie, la langue arabe est notre langue ». De plus, la quasi-totalité du peuple algérien est musulman et l'Islam ne se prête pas non plus à la vision territoriale occidentale ; récemment lors des phénomènes de Haragas (immigrations clandestines en Algérie) ou des immigrations économiques de l'Égypte vers les pays du golf, plusieurs Fatwas (dans la religion musulmane, avis d'un savant sur une question d'ordre juridique ou théologique) ont appelé à la transgression des frontières, en affirmant que l'identification est en lien avec la religion et non pas avec le territoire ou la nation, surtout entre pays de confession musulmanes où les frontières doivent être bannies.

Une enquête, par entretien long et questionnaire, que nous sommes en train d'effectuer dans le cadre d'une recherche sur la gouvernance territoriale et le développement local en Algérie, où il est question d'interroger l'ensemble des acteurs de la vie publique algérienne (acteurs institutionnels, économique et de la société civile) sur leurs appartenance et sur leurs représentation, révèle déjà que l'acteur algérien place le territoire en bas de liste dans son classement d'identification ; il considère le territoire en tant que support pour le développement et non en tant qu'espace à approprier qu'il veut défendre et développer.

Conclusion

Face à la situation particulière dans laquelle se trouvent les questions de gouvernance territoriale en Algérie, une remise à plat de la notion de territoire du parc s'impose afin que puisse être engagé une réflexion globale sur les nécessaires mécanismes d'aménagements réglementaires et les plans de gestion à échafauder afin d'assurer au parc une utilité maximale sur les plans environnemental, économique et social.

Cette nouvelle gouvernance devra être fondée sur les modes de coordination, c'est-à-dire les consensus dégagés par les partenariats, par la consultation et par la concertation entre les différents acteurs qui animent la vie du parc. Ce qui aboutira à une remise en ordre, qui passe par l'élaboration d'un diagnostic général exhaustif ; l'évaluation de l'état actuel du parc prendra bien évidemment en compte la situation antérieure et les diverses étapes par lesquelles il y a eu évolution et principalement les facteurs et critères ayant prévalu lors de l'institution officielle de l'aire protégée. L'ensemble devra aussi déboucher sur une étude d'impact évaluant le passage de l'autoroute au sein du parc. La sensibilisation et l'implication de tous les acteurs du territoire en amont comme en aval du parc reste une condition primordiale dans le domaine du développement local en général, et en particulier de la protection de l'environnement ou de la gestion des aires protégées. Les expériences à travers le monde ont montré que sans la participation de tous les acteurs les aboutissements espérés seront toujours déplorables.

En ce qui concerne la question de gouvernance des territoires en Algérie, une décentralisation se révèle nécessaire, cette revalorisation du local a contribué à travers le monde à la redéfinition du concept de l'État et plusieurs gouvernements centraux ont adhéré à cette nouvelle configuration de l'action publique. S'impose dès lors aussi la révision de la notion de tutelle exercée par la wilaya sur les communes ; une pratique qui vide les communes de leurs prérogatives. Dans cette perspective, il convient également de revoir la pratique de l'intercommunalité en tant que mode de coordination institutionnel des territoires et de revoir, par conséquent, ses perspectives et ses limites.

Un dosage en complémentarité est à trouver entre ce qui relève de la décentralisation et ce qui relève de la déconcentration inscrite dans une progressivité de développement, afin de se rapprocher davantage de la réalité des territoires par rapport à ceux qui la vivent et non pas par rapport à ceux qui la commandent. Il faut arriver enfin à valoriser le rôle des élus afin d'articuler les attentes de la population et de la société civile avec les programmes de développement qui sont actuellement à la charge des institutions publiques déconcentrées.

Références

Barthelemy D., Nieddu M., 2003, « Multifonctionnalité agricole : biens non marchands ou biens identitaires ? », *Economie Rurale*, 273-274, pp.104-117

Bouazouni O., 2004, Parc National d'El KALA, Etude socio-économique du PNEK, *Projet Régional pour le Développement d'Aires marines et côtières Protégées dans la région de la Méditerranée* (MedMPA), UNEP

Brahamia K., Semouk A., 2010, « Activité touristique dans un espace fragile-cas du Parc National d'El kala », *Revue El-Tawassol*, 26, Université Annaba, pp.39-52.

Courlet C., 2008, *L'économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble, coll. Économie plus, 135 p

Coissard S., Pecqueur B., 2007, « Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, une approche par le territoire », pp. 07-11, *in* : Actes du XLIII^e Colloque de l'ASRDLF Grenoble et Chambéry.

David M., 2004, « Les approches volontaires comme instrument de régulation environnementale », *Revue Française d'économie*, 1/Vol. XIX, pp. 227-271.

George P., Verger F., 1970, *dictionnaire de la géographie*, 9^{ème} éd, Paris, Presse Universitaire de France, 472 p.

Krugman P., 1995, « Rendement croissant et géographie économique », *in* : Rallet A., Torre A., dirs, *Economie Industrielle et Economie Spatiale*, Paris, Éd. Économica, 368 p.

Le berre M., 1992, « Territoires » pp. 601-622, *in* : Bailly A. *et al.*, dirs, *Encyclopédie de la Géographie*, Paris, Éd. Économica.

Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2005, « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », *Géographie, Économie, société*, Vol. 7, 4, pp. 321-332.

Merenne-Schoumaker B., 2002, *Analyser les territoires savoirs et outils*, Presses universitaires de Rennes, 166 p.

Pecqueur B., 1989, *Le développement local*, Syros, 2^{ème} éd., 132 p, 2000.

Piveteau A., 2005, « Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique » *Tiers-Monde*, 181, pp. 71-93.

Stoker G., 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, 155, UNESCO/érès, Paris, pp. 19-29.

Talbot D., 2006, « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable? Une illustration par les pays », [en ligne 18 mai 2006], [consulté le 29/11/2011], disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/2666>

Décret N° 462 du 23 juillet 1983 portant création du PNEK en Algérie.

Pétition lancée dans toute la presse nationale à partir du mois de mai 2007.

Rapport sur l'état de mise en œuvre du programme d'action nationale en matière de gouvernance novembre, RADP, 2008.

Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 2030, MATE, 2005.

Gouvernance territoriale et conflit d'usage au parc national d'El Kala entre le programme présidentiel de l'autoroute est-ouest et les sites Ramsar

Djamel Telaidjia et Nouredine Kouadria

Résumé

Le Parc national d'El Kala créé en 1983 dans la wilaya de Annaba répondait à un besoin de conservation d'un patrimoine composé d'une mosaïque d'écosystèmes caractéristiques ainsi que d'une richesse culturelle lui conférant une grande importance dans le bassin méditerranéen. Actuellement le parc subit de multiples agressions dues essentiellement aux conflits d'usage entre les différents protagonistes activant sur ce territoire (populations riveraines, communes, la direction des travaux publics et plus spécialement le programme présidentiel de l'autoroute est-ouest...etc.).

Ce papier tente d'établir un diagnostic de la situation actuel du PNEK (Parc national d'El Kala) afin de comprendre l'engrenage d'acteurs qui anime la vie du parc, et tenter par conséquent de trouver le meilleur terrain d'entente entre ces différents protagonistes pour une meilleure gestion de ce patrimoine fragile.

Mots-clés : gouvernance territoriale, conflit d'usage, PNEK-Algérie, site Ramsar, autoroute Est-Ouest.

Abstract

The El Kala National Park created in 1983 in the wilaya of Annaba proves a need of conservation of a heritage composed of a mosaic of ecosystems and features a rich culture giving great importance in the Mediterranean. Currently the park undergoes multiple attacks mainly due to conflicts of use between different activating protagonists in this territory (local residents, municipalities, management of public works and especially the presidential program of the East-West Highway, etc.).

This paper attempts to establish a diagnosis of the situation PNEK (El Kala National Park) to understand the protagonists gear that drives the life of the park, and therefore try to find the best ground between the different stakeholders for better management of this fragile heritage

Keywords: territorial governance, conflict of use, PNEK-Algeria, Ramsar site, East-West Highway.

ملخص

أنشئت الحديقة الوطنية للقالا في عام 1983 في ولاية عنابة للحفاظ على تراث يتكون من فسيفساء من النظم البيئية وملاحم ثقافة غنية تعطيها أهمية كبيرة في البحر المتوسط . حاليا الحديقة تخضع لهجمات متعددة ويرجع ذلك أساسا إلى الصراعات بين الأطراف في استخدام مختلف لهذا الإقليم (من السكان المحليين، والبلديات، وإدارة الأشغال العامة وخصوصا البرنامج الرئاسي المتمثل في الطريق السريع شرق-غرب ... الخ). تسعى هذه المداخلة إلى وضع تشخيص لحالة الحديقة الوطنية للقالا وذلك في محاولة للعثور على أفضل أرضية للتوافق بين مختلف الجهات المعنية من أجل تحسين إدارة هذا التراث الهش.

الكلمات المفتاحية: الحكم الإقليمي، صراعات الاستخدام، الحديقة الوطنية للقالا بالجزائر، موقع رامسار، الطريق السريع شرق-غرب

**MÉDIAS ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE L'ENVIRONNEMENT
CAS DES SITES NATURELS DE LA RÉGION DE BEJAIA, ALGÉRIE**

MERAH AISSA

Maitre de conférences en SIC

Université de Bejaïa-Algérie

merah_aissa@yahoo.fr

Le présent texte traitera le rôle des médias dans la construction des représentations sociales des acteurs publics et sociaux de l'environnement et des risques liés aux sites fragilisés relevant du patrimoine naturel et écologique dans la région de Béjaïa en Algérie. La présentation de l'information environnementale à caractère national et international s'est souvent faite au détriment des risques de proximité immédiate. Ainsi l'individu est-il mieux informé des menaces et des fragilisations de territoires lointains que de celles qui concernent son environnement immédiat. Dérogeant à cette pratique informationnelle dominante dans les traitements médiatiques de l'environnement, mon propos portera sur les risques écologiques dans un territoire géographique précis : la ville de Béjaïa. Convaincu du rôle des acteurs locaux dans la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, je m'intéresse à la catégorie des acteurs publics intervenant sur le dossier de l'environnement local.

Par cette étude, je vise un triple objectif. Le premier consiste à vérifier le lien entre le statut des acteurs de l'environnement (institutionnels, politiques, associatifs et scientifiques) et la typologie des représentations sociales qu'ils construisent de ce sujet problématique. Quant au second objectif, il consiste à repérer la participation des médias en tant que source d'information et espace de débat et d'action de mobilisation écologiques à travers leurs fonctions d'information, de vulgarisation, de sensibilisation et de problématisation des questions environnementales dans la prise de conscience des risques menaçant l'écosystème du territoire objet de l'étude. S'agissant du troisième, il s'agira enfin de connaître le rôle des médias dans la communication publique et territoriale visant la préservation et la patrimonialisation des sites naturels de la région, dans la conscientisation des acteurs de l'environnement des risques et dans leur concertation participative.

Précisons que dans ce texte, il ne sera pas question de décrire l'état des lieux de dégradation de l'environnement et du cadre de vie à Béjaïa ni d'évaluer le processus de décision des politiques environnementales ou leur efficacité sur les indicateurs écologiques portant sur la valorisation des sites naturels menacés et la préservation de la biodiversité.

Médiatiser l'environnement

L'intense médiatisation de l'environnement et son inscription dans l'agenda médiatique en tant que priorité ont en fait un sujet de prédilection des acteurs sociaux. La vulgarisation et la publicisation de l'information écologique par les médias ont permis aux citoyens et aux acteurs sociaux et publics d'avoir des représentations sur les risques menaçant l'écosystème et la biodiversité, d'exprimer des avis voire d'apporter des explications sur certaines questions et affaires écologiques. Cette tendance progressive dans l'intervention des nombreux acteurs fait déplacer le dossier de l'environnement de son registre technique et de son contenu scientifique pour le positionner parmi d'autres sujets de l'actualité locale. Comme le souligne Bruno Latour (1999 : 100), on « ne peut sûrement plus opposer le monde scientifique des faits indubitables

au monde politique de l'éternelle discussion. Il y a de plus en plus d'arènes communes dans lesquelles la discussion est nourrie à la fois par les controverses entre chercheurs et par la noise des assemblées ».

Ce double positionnement médiatique et politique de l'environnement a alimenté et déterminé les représentations sociales des acteurs publics et sociaux intervenant sur le créneau désormais porteur pour l'élu, gênant pour l'administrateur, mobilisateur pour le mouvement associatif local et pertinent pour le chercheur. C'est du moins l'indicateur dominant du constat effectué sur l'action et la réaction des quatre catégories d'acteurs locaux qui se concertent sur ces thématiques dans les espaces collectifs communs. Certes, chaque acteur agit et réagit dans le cadre de son champ d'intervention et selon ses prérogatives et de ses modes de travail mais surtout il perçoit les risques naturels et envisage la solution selon ses représentations de l'environnement. C'est pourquoi chacun compte s'approprier le problème en faisant sur la base de ces représentations un diagnostic de la situation qualifiée de critique et en envisageant une stratégie considérée appropriée et efficiente. Cette démarche qui se veut stratégique se réalise par l'acteur en construisant un discours critique et prescriptif essentiellement centré sur la nécessité et l'urgence d'intervenir. La stratégie proposée par l'acteur public s'inspire toujours de ses propres représentations et de celles des autres acteurs qu'elles soient convergentes, concurrentes ou divergentes sur l'environnement apprises lors de la concertation participative en tant qu'acteur et lors de son exposition aux contenus médiatiques en tant que public.

La situation de l'environnement dans la région de Béjaia est critique : zones humides menacées, le Lac de Mezaia convoité, la Jetée disparue, port pollué, décharges anarchiques, carrières d'agrégat asphyxiantes, feux de forêts, parc naturel urbanisé ... et beaucoup d'autres points noirs qui font que la question de l'environnement occupe une place de choix dans l'agenda de l'actualité locale médiatique, associative et citoyenne. Deux questions majeures sont traitées : Quels sont les types de représentations sociales de l'environnement chez les acteurs locaux ? Comment les médias contribuent-ils dans la construction de ces types de représentations sociales sur l'environnement chez les acteurs locaux ?

Éléments de méthode et lieu d'étude

Dans cette présente étude, j'ai retenu un ensemble d'acteurs issus des différentes catégories, des professionnels, des promoteurs et des experts en environnement. Mon échantillon est composé de douze acteurs locaux : des responsables administratifs et institutionnels relevant de la direction de l'environnement et celle du Parc naturel de Gouraya des élus municipaux de la commune de Béjaia abritant les sites choisis, des animateurs du mouvement associatif écologique et des chercheurs universitaires travaillant sur la thématique et les sites en question. Pour les sites, j'ai pris les quatre cités et retenus par les acteurs eux-mêmes en procédant à l'évaluation de la notoriété assistée et spontanée des sites les plus menacés représentatifs de la région. Mon intervention avec les acteurs s'est limitée ici, à l'explication des critères pertinents à prendre en considération dans le choix des sites, à savoir : leurs niveaux de fragilisation, la valeur écologique et la valeur touristique réelle ou potentielle des sites.

Pour réaliser cette étude centrée sur les représentations des acteurs publics et sociaux sur l'apport de l'information de proximité dans la médiatisation et la problématisation des questions d'environnement local, j'ai utilisé la méthode d'analyse des représentations sociales du réseau d'associations proposée par De Rosa. (2003 : 81-117) Un choix que je justifie par la

capacité de cette dernière d'extirper les réponses et sa flexibilité d'adaptation selon les objectifs et le contexte de l'étude. Elle est aussi choisie par souci d'encourager les acteurs publics à s'exprimer. Cette méthode m'a permis de recueillir des informations et des visions pertinentes pour la description et l'explication des représentations de certains acteurs dont le statut et le profil posent problème. Ma démarche est fondée sur un entretien libre qui se résume à deux questions ouvertes. La première : En tant qu'acteur local, que signifie pour vous la question de l'environnement ? Quant à la deuxième, comment vous informez-vous sur la question de l'environnement ? J'ai expliqué et développé les deux questions par des sous-questions centrées et orientées vers les représentations sociales et les médias selon la qualité de l'acteur et son rythme de réponse.

Dans ce travail, j'ai opté pour la ville de Béjaïa comme lieu d'étude et les acteurs de l'environnement au niveau local comme échantillon. J'ai choisi cette zone d'étude urbaine et périurbaine parce qu'elle est l'objet d'usages diversifiés : résidentiels, productifs, touristiques, environnementaux. Le choix de cette ville s'explique par sa situation géographique et ses potentialités environnementales réunissant plusieurs reliefs et abritant tant de sites naturels et écologiques. Il s'explique aussi par le facteur de proximité avec le terrain et de ses acteurs facilitant la collecte de données empiriques. Bien qu'elle soit une ancienne ville, elle regorge toujours de tant de sites et endroits de grande valeur écologique et touristique. En effet, sa physionomie multiple de zone rurale verdoyante et coquette ville côtière et lui confère une vocation agricole et forestière dominante. Ses zones naturelles regroupant une dizaine de sites représentent des poches foncières de grande valeur notamment pour leur situation géographique essentiellement sur le littoral, sur la bande boisée ou le centre ville.

Par leur potentialité en endroits et sites naturels, vierges et touristiques, ils font objet de convoitise de nombreux opérateurs immobiliers et touristiques mais aussi des communes, surtout avec le désordre régnant dans le foncier public et son éparpillement entre plusieurs tutelles étatique et privées. D'ailleurs plusieurs extensions urbaines, industrielles et touristiques ont été réalisées sur des territoires relevant du patrimoine naturel et écologique de la ville et ce, au détriment de l'équilibre biologique, de la biodiversité et de la qualité de l'environnement. Cette menace a été accélérée par les investissements en infrastructures publiques. Si certains acteurs locaux se sont mobilisés dans cette démarche, d'autres acteurs se mobilisent de plus en plus contre en appelant pour leur préservation et leur valorisation.

La médiatisation de l'environnement

L'interaction entre les préoccupations écologiques et sociales ont rapidement imposé l'environnement non seulement en tant que questionnement de recherche de biologistes et mobilisation d'alarmistes militants pour devenir un objet et sujet majeurs de discussion et d'action politiques contemporaines. En effet, « il apparaît que notre question sociale en cette fin de siècle et au siècle suivant sera la question naturelle » (Moscovici, 2002 : 23). C'est pourquoi cette prise de conscience du risque environnemental est considéré à la fois un processus dynamique et continu de construction sociale et un aboutissement en représentations sociales construites (Boudes, 2007 : 2008). Cette accélération légitimée par les appréhensions de la société à travers ses mouvements et ses acteurs publics et sociaux et leurs actions de mobilisations et de publicisation a fait de « l'environnement est bel et bien une thématique de recherche incontournable pour les sociologues. » (Boudes, 2008 : 2). Ainsi cette désormais « "jeune" sociologie de l'environnement veut être reconnue au même titre que les autres domaines sociologiques » (Boudes, 2008 : 3). La sociologie de l'environnement

cherche à intégrer les phénomènes matériels, naturels, environnementaux dans l'approche sociologique afin de participer à l'analyse des causes et des conséquences sociales des phénomènes écologiques et des causes et conséquences écologiques des phénomènes sociaux. Il est à préciser que mon insistance sur la construction sociale de l'environnement n'implique pas son inscription dans une approche sociologique et mon intérêt se limite au niveau de ses représentations sociales et de son traitement médiatique.

La thématique de l'environnement occupe depuis quelques années une place prépondérante dans l'espace public. De préoccupation secondaire, elle est passée au statut de problème public majeur suscitant débats et controverses à l'échelle nationale et internationale. Sujet cher aux scientifiques et aux écologistes, il bénéficie à partir des années 60 d'un grand intérêt chez les politiques et d'un engouement médiatique sans précédent. Patrick Champagne (1997 : 73-90) soulève d'ailleurs cette question dans son article intitulé « l'environnement, les risques et le champ journalistique ». Les médias représentent en la matière un espace de discussion et de débat, une arène où se croisent idées et idéaux sur la question sur fond d'enjeux sociétaux où se mêlent divers aspects, une sorte de « bataille autour de visions du monde, confrontation des impératifs sociaux, économiques et écologiques [et qui] participe à la définition de l'objet et du problème » (Aubertin, Boisvert, Vivien, 1998 : 7).

Différents éléments sont évoqués dans le traitement médiatique de la question tel que le dérèglement climatique, le trou dans la couche d'ozone, les dangers du nucléaire, et le tarissement des ressources en eau, et bien d'autres phénomènes qui sont autant d'arguments pour défendre la cause écologique. D'ailleurs, « sociobiologie » néologisme employé à partir de 1986 est rapidement devenu un mot valise signifiant menace et risques sur l'érosion de la biodiversité et de l'environnement. (Aubertin, Boisvert et Vivien, 1998 : 8). La discursivité sociomédiatique autour de la question environnementale impliquant et faisant intervenir différents acteurs, journalistes, hommes politiques, experts et intellectuels, a mis en exergue l'importance du développement durable, notion de plus en plus récurrente dans les discours médiatiques et dans la problématisation de la question de l'environnement en mettant l'accent sur les facteurs accélérateurs de l'épuisement des ressources naturelles et sur la détérioration du cadre de vie qui en découle. Autrement dit, sur les dangers qui menacent les individus et les sociétés et compromettent l'avenir des générations futures. Préserver, aujourd'hui pour de meilleurs lendemains pour l'humanité toute entière devient le symbole d'un engagement citoyen et synonyme de responsabilité et d'attachement à la préservation de la biodiversité, valeurs qui traversent les frontières et qui se métabolisent dans des mouvements de mobilisation collective exerçant avec acuité une pression sur les prises de décision portant sur des politiques publiques et ce, dans les plus hautes sphères. Ces changements ont été induits par la construction sociale des problèmes d'environnement grâce à « la confrontation entre des pratiques privées et étatiques, institutionnelles ou informelles d'utilisation des ressources naturelles » (Aubertin, Boisvert, Vivien, 1998 : 8).

Toutefois, il serait vain d'appréhender le phénomène et cerner le sujet dans sa globalité en ne s'appuyant que sur la vision écologique, la prise en compte de la perspective communicationnelle est nécessaire, la communication est d'une importance capitale pour comprendre et solutionner les problèmes liés à l'environnement à travers : le travail d'information, les démarches et les initiatives de vulgarisation et de publicisation, les campagnes de sensibilisation. C'est ainsi que les institutions publiques chargées en amont de la gestion des sites et espaces en rapport avec l'environnement sont aussi chargées de leur

promotion et patrimonisation en professionnalisant leurs activités d'information et de communication. Ces missions s'exercent en assurant « une information complète et didactique » sur les risques et les enjeux majeurs en matière d'environnement en associant « des relais d'information » dont les experts, les journalistes, les enseignants et les élus (Messager, 1995).

Les acteurs locaux et la problématisation de l'environnement

La prise de conscience de l'existence d'un problème environnemental n'est pas une donnée prédéterminée. Elle est plutôt une co-construction permise grâce à l'intervention de plusieurs acteurs entreprenant des actions et des démarches portant sur la situation considérée problématique. Ce processus collectif de problématisation d'une dégradation dénoncée s'exerce à travers des interactions des discours développés et véhiculés dans la société via les espaces d'expression et de débat animés par les différents acteurs. En effet, comme le souligne Pierre Lascoumes (1995 : 14) un « espace préexistant, un bien spontané doté d'une essence intemporelle, mais il est une "praxis sociale" déterminée par les acteurs qui la composent ». L'extension de la concertation publique au dossier de l'environnement s'est imposée avec l'accroissement de l'intérêt de cette thématique socialement et scientifiquement notamment avec les alertes déclenchées par les chercheurs et animateurs des mouvements écologistes. Les politiques publiques portant sur la question environnementale s'inscrivent dans un cadre national voire international. Bien qu'elle soit d'une grande importance, cette inscription se fera en dehors de son contexte spatiotemporel et sans participation et concertation des acteurs locaux chargés de ce dossier relevant à la fois de la préservation du patrimoine naturel et du développement durable.

Certes, des batteries de textes réglementaires interviennent sous formes de mesures et des programmes impliquant plusieurs secteurs et acteurs institutionnels. Mais les constats de l'expérience sur le terrain montrent que l'arsenal juridique et le montage financier décidés s'avèrent insuffisants et inopérants. Les actions de mise en œuvre de ces législations et de ces projections générales ont souvent été objet d'obstacles subjectifs dus à des facteurs non prévus et non maîtrisés. Il s'agit avant tout de l'absence de la prise de conscience des enjeux écologiques et le manque d'adhésion de ces acteurs à l'échelle locale. La problématisation des questions de l'environnement et leur prise en charge par des politiques publiques nationales et locales sont déterminées par la mobilisation de l'ensemble des acteurs en charge, à commencer par les responsables institutionnels, les animateurs associatifs et les élus locaux. En structurant et en canalisant les actions d'intervention, de proposition, d'échange d'expériences et de mise en compétence de chaque acteur participant, la concertation directe ou à travers les médias en tant qu'espace d'expression et de débat, prend forme à travers des décisions et des mesures. Par ailleurs, privilégier la concertation des acteurs se traduit par la diversité en visions et par l'approfondissement de la réflexion sur les modalités concrètes et efficaces lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une décision ou d'une politique environnementale à l'échelle territoriale.

Cette importance intervient aussi avec quatre facteurs essentiels en interaction du triptyque environnement, communication et acteurs :

Le premier facteur réside dans l'incapacité des enquêtes d'utilité publique de comprendre les enjeux et les conséquences d'une dégradation écologique donnée. Ce constat intervient surtout dans un contexte privilégiant de décentralisation dans la gestion de l'environnement local où les acteurs locaux et territoriaux jouissent de plus de pouvoir et d'autonomie.

Quant au deuxième facteur il l'est lié à l'évolution des médias locaux ou de proximité notamment avec leur passage de l'information de proximité et la communication et la participation politique.

Puis en troisième lieu, de nouvelles données se sont imposées avec l'intervention de plusieurs acteurs locaux de plus en plus organisés et professionnalisés dans un espace marqué par des discours et actions concurrentiels, diversifiés et complexifiés mais qui aboutit à l'accroissement des dispositifs de participation à la décision.

Enfin, l'importance des questions environnementales qui s'imposent sur l'agenda et l'actualité politique et sociétale. Ce qui est observable avec la multiplication des dispositifs de gestion intersectorielle via des structures mixtes où siègent plusieurs acteurs chargés ou en relation avec l'environnement.

En effet, l'expérience a montré que l'aboutissement de toute élaboration de démarche visant une maîtrise des dossiers soulevés au niveau d'un territoire dépend de la qualité du diagnostic établi et de l'efficacité des mesures proposées.

Les représentations de l'environnement

Dans l'ensemble, la tendance générale se dégageant des réponses reconstruites et catégorisées à travers les différentes étapes du réseau d'associations converge sur l'expression d'une prise de conscience de la question environnementale et de la nécessité d'intervenir pour la valorisation et la préservation des ressources naturelles. En effet, le premier degré d'analyse du réseau d'associations de significations permet de constater une représentation positive et engagée. Cette vision unanime, de premier constat homogène, est manifeste dès les premières questions à travers les positions tranchées et les termes favorables. D'ailleurs, cet intérêt pour l'environnement était visible à travers la facilité dans les contacts, les discussions prolongées et la coopération des répondants. Dès le premier degré d'analyse, la majorité des réponses croisées convergent sur un état des lieux de l'environnement dans la ville de Béjaia que les répondants qualifient de « *critique pour ne pas dire catastrophique* », notamment les sites naturels dégradés se trouvant sur le littoral abritant plusieurs points noirs ». Pour caractériser cette situation dénoncée, ils ont construit des champs lexicaux et sémantiques marqués négatifs portant sur « *un risque* » voire une prévisibilité de « *catastrophe écologique* ». Les termes génériques courants et les terminologies portant sur l'environnementaux sont liés en réseaux de thèmes et de mots clés permettant de nouer une série de réseaux d'associations graves : « *critique* », « *problème* », « *risque* », « *catastrophe* » et « *avenir compromis* ».

Dans leurs réponses, les acteurs en exprimant leur opinion de la question de l'environnement en tant que thématique « *importante voire capitale* », insistent sur la présence et la visibilité du sujet dans les médias, les discussions et les discours politiques. Cette tendance est positivement marquée chez les animateurs du mouvement associatif « *écolo* » qui s'expriment avec plus de spontanéité et de liberté dans leurs perceptions tranchées. Toujours dans cette vision stratégique de l'environnement, les acteurs font appel à des arguments relevant des thématiques d'actualité : « *la consommation biologique* », « *le développement durable* », « *les ressources renouvelables* » et « *le droit des générations futures* ». D'ailleurs, dans leurs stratégies discursives d'explication et de légitimation de leurs représentations ils puisent toujours leurs idées, exemples et lexiques dans ce discours à la fois « *novateur* », « *fort politisé et médiatisé* », pour reprendre les termes d'un élu qui définit l'environnement comme « une

priorité publique et une pratique citoyenne quotidienne ». D'autres acteurs préfèrent insister sur le cadre de vie qu'ils qualifient de « *dégradé et d'étouffant à cause de la pollution non contrôlée dû aux décharges anarchiques et à l'échec des opérations d'enlèvement des déchets* ».

Les types de représentations sur l'environnement

En approfondissant l'analyse, des éléments de différenciation dans la perception de la priorité et d'intensité de l'engagement des acteurs s'imposent. À travers leurs réponses organisées en réseaux de thèmes, plusieurs facteurs retenus en tant qu'indicateurs liés au statut des acteurs locaux et un autre lié au contexte sociopolitique interviennent dans la construction des représentations. Je ne peux pas traiter tous les indicateurs avec la technique de recherche adoptée. C'est pourquoi je me suis contenté de deux indicateurs personnels à savoir ; celui de la perception et celui de la compréhension de l'environnement chez les acteurs. Quant à l'indicateur contextuel, j'ai retenu celui de l'inscription de l'environnement comme enjeu dans l'agenda social. Ici j'ai mis en exergue les apports supposés des médias en matière de traitement, de médiatisation et de problématisation des sujets environnementaux dans la construction des ces représentations sociales des acteurs.

Comme je ne peux pas analyser toutes les fonctions des représentations sociales (cognitive, orientation, interprétation, identité et justification), toutefois, je me suis intéressé aux stratégies de leur objectivation mises œuvre et aux indicateurs de leur ancrage dans les perceptions et les actions des acteurs locaux. Le zoom effectué sur les propos des répondants catégorisés selon leur qualité d'acteur en analysant leurs perceptions de l'environnement a permis de dégager quatre types de représentations sociales. L'examen de ladite typologie de représentations confirme l'idée selon laquelle non seulement d'une part, il n'existe pas une définition consensuelle et exhaustive de l'environnement mais aussi elle est en évolution et en extension continues. Et d'autre part, ces types de représentations correspondent aux types de profils des acteurs déterminés par le statut et le mode de travail et d'intervention. C'est d'ailleurs la vision de Louis Goffin qui préfère le concept d'éco-socio-système à celui de l'environnement considéré dépassé et réductif en proposant une définition avec une vision globale en insistant sur plusieurs éléments : « un système d'interaction entre des éléments naturels et construits (artefacts), soit des ressources et des espaces de vie, et d'autre part des éléments sociétaux, soit des populations et leurs modes d'organisation, sur le plan technique, économique, sociopolitique, culturel » (Goffin, 1999 : 45). En analysant le lien entre ces représentations avec la variable de l'exposition aux contenus médiatiques traitant les sujets de l'environnement, la même typologie se dessine et ce, en repérant quatre formes d'effet de l'information environnementale sur les acteurs selon leurs profils. Cette typologie reconstruite ne sort pas de celle proposée par Lucie Sauvé (1997)²²⁸ qui en a distingué et caractérisé dans sa typologie des représentations sociales sur l'environnement sept types de représentations.

L'environnement en tant que problème

Les élus locaux se positionnent dans cette vision qui considère l'environnement comme problème pressant de la biophysique de la nature. Dans leurs propos ils insistent sur les

²²⁸ Elle distingue sept représentations, complémentaires, de l'environnement pour l'humain : l'environnement problème, l'environnement ressources, l'environnement nature, l'environnement global, l'environnement quotidien, l'environnement communautaire, l'environnement affectif.

dégradations causées par la pollution et les atteintes à la nature visibles surtout les sites relevant du littoral. À travers leurs représentations du sujet, il est facile de repérer une perception simpliste et fataliste qui réduit l'environnement à un problème « *de trop trouvé posé depuis des années* ».

Bien qu'ils reconnaissent leurs limites en services environnementaux, en décision et en financement en politiques publiques d'environnement, ces acteurs valorisent leur rôle dans la prise en charge de l'aspect environnemental dans les plans d'aménagement communaux et sectoriels en privilégiant la protection et la restauration des sites menacés. Dans leurs perceptions, les élus affichent une spontanéité et une sévérité avérées quant à la situation critique de l'écosystème de la ville. Une perception due à son statut d' élu « *déjà occupé par d'autres nombreux dossiers prioritaires* » et surtout « *dépourvu de prérogatives et de moyens* » de décision et d'action pour une prise en charge des points noirs de la collectivité.

Dans leurs réponses, les élus puisent l'essentiel de leurs idées, exemples et arguments construisant leurs représentations de l'environnement dans les médias et contenus informationnels de proximité notamment la radio locale de Béjaia. D'ailleurs, ils citent toujours en premier lieu les problèmes écologiques traités par la presse et la radio locale, surtout à travers des émissions thématiques d'information et interactives de débat réunissant les acteurs publics et les spécialistes. Ce fort effet visible des médias s'explique par le statut des élus qui leur permet d'être à la fois l'interlocuteur des journalistes, la source d'information officielle, un personnage intervenant ou cité et un public attentif aux écrits portant sur des sujets de l'environnement en tant qu' élu local et en tant que politicien. Pour les élus qui ne sont pas forcément des connaisseurs du dossier de l'environnement, l'information générique et thématique traitant ces sujets leur procure une compréhension suffisante due aux exigences de l'écriture journalistique d'accessibilité au large public. Cet intérêt à l'information écologique est visible dans les revues de presse réalisée en consacrant des dossiers thématiques « Environnement », « Littoral », « décharges », ou par sites menacés « le Parc de Gouraya », « l'embouchure de oued Soummam ». Tous ces éléments convergent sur le rôle déterminant des médias dans la construction des représentations sociales des élus sur l'environnement et ce en constituant leur source d'information et en leur fournissant une opportunité de prise de conscience des problèmes d'environnement et de leurs enjeux. Par ailleurs, ils soulignent que plusieurs enquêtes, interventions et mesures ont été entreprises après leur traitement dans les médias qui « *ont soulevé des problèmes sous-estimés, ignorés ou omis* ».

L'environnement en tant que ressource

Cette représentation est développée par les responsables institutionnels chargés de l'environnement. Ces acteurs de représentants des administrations territoriales, bien qu'ils reconnaissent l'existence d'une situation peu reluisante du patrimoine naturel, ils se limitent au stade du constat d'exécutant responsable « *sans moyens et pouvoirs* », selon l'expression désolante d'un inspecteur d'environnement. Dans leurs réponses, les mots clés fréquents se croisent et convergent sur les grandes ressources naturelles et environnementales de la ville en sites écologiques, en biodiversité riche et diverse et en potentialités touristiques prometteuses. Pour ces acteurs, la ville peut investir dans ces ressources en insistant sur une législation visant la patrimonialisation. « *Une opération salvatrice basée sur une batterie de décisions dont l'objectif est d'aboutir sur une politique publique locale en environnement* », explique toujours

l'inspecteur avant de préciser que « *toute décision devrait être participative et sa mise en œuvre applicable sur toutes les institutions et activités en relation avec l'environnement* ». La thématique de protection et de valorisation des ressources s'impose aussi dans leur discours de l'explication et de légitimation de cette représentation. Pour ce faire, ils puisent leurs arguments dans des cas de tarissement des ressources : l'urbanisation sur des zones humides asséchées et l'extension touristique sur des bandes boisées détériorées, les inondations et des côtes polluées.

Par leur statut de responsables institutionnels chargés de la gestion sectorielle et intersectorielle de l'environnement dans un territoire géographique donné, le traitement médiatique des sujets écologiques est doublement problématique car il est synonyme de l'échec des politiques publiques environnementales. D'un côté ils sont sollicités par les journalistes sur les sujets en tant que source d'information en leur qualité de spécialistes de formation et connaisseurs des sites écologiques et dossiers traités. Et d'un autre côté, ils sont tenus par les obligations de la fonction de représentants des institutions et des autorités territoriales et centrales en tant qu'administrateurs dans son sens bureaucratique. Ce statut oblige ces acteurs à composer entre deux niveaux de représentations souvent opposés lors de la médiatisation et de la problématisation des sujets de l'environnement. Les médias permettent aux administrateurs du secteur de « voir mieux et de près la réalité des sites et des risques et surtout d'envisager les prises en charge efficiente » pour reprendre l'expression d'un inspecteur. Ce dernier qui est ingénieur en environnement insiste sur l'idée d'échange des données empiriques et de visions expertes et rationnelles sur les dossiers traités. Ces responsables considèrent les médias des espaces de discussion fournissant des occasions d'intensification de l'information écologique de proximité, d'intervention des acteurs locaux de prise de conscience et de responsabilité.

L'environnement en tant que nature

Cette représentation est spécifique aux enseignants-chercheurs travaillant sur la thématique et accumulant plusieurs études empiriques et en laboratoires. Ce statut de chercheur et d'encadreur permet aux leur de capitaliser une solide maîtrise de la situation réelle et des indicateurs de mesure de la qualité de l'environnement dans la région. Cette maîtrise confère aux représentations exprimées le caractère scientifique. D'ailleurs, les enseignants répondants n'ont pas apprécié le terme de représentations et préféré celui de connaissances. Le premier niveau de l'analyse de leurs réponses permet de repérer une ressemblance dans la vision de l'environnement avec celle des acteurs institutionnels en le définissant aussi en tant que ressource. Toutefois, si pour les représentants des tutelles publiques l'environnement est une ressource à gérer en combinant son exploitation rationnelle et sa préservation durable, pour les acteurs universitaires c'est avant tout une ressource patrimoine naturelle (biosphère) intarissable synonyme de garantie de survie et de développement durable. Dans leurs réponses dominées par un registre terminologique et un discours scientifique d'universitaires, ils insistent sur la qualité écologique de la biosphère garantissant la survie des espèces animales et végétales et de l'équilibre dans la chaîne alimentaire. Pour eux, toute menace sur la biosphère engendrera des risques immédiats et différés sur la biodiversité et l'écosystème. Pour appuyer leurs réponses, ils citent des exemples des résultats des recherches réalisées. Les atteintes à l'environnement enregistrées sur les différents sites naturels (lacs, forêts, côtes, ...) ont dégradé la qualité du milieu naturel de vie de la faune et de la flore au point de la réduction et l'extermination de certaines espèces.

Pour les médias, ils insistent sur deux fonctions relevant de l'information. La première s'exerce à travers la vulgarisation scientifique permettant une forme de culture environnementale en axant le traitement et le discours informationnels sur les procédés définitionnels et désignationnels. Et la deuxième fonction, se présente à travers la mise en agenda de ces sujets en les médiatisant et problématisant en leur garantissant plus de visibilité et de débat. Pour eux, ces formes et pratiques de production nécessitent une forte intervention des experts de l'environnement. L'information environnementale est avant tout une connaissance scientifique et une explication savante. Critiquant les traitements journalistiques, ils expriment plusieurs des réserves liées aux interventions des autres acteurs : limites des compétences scientifiques des journalistes et des élus locaux et les contraintes des obligations professionnelles des responsables institutionnels. C'est pourquoi, les répondants préconisent un journalisme spécialisé en environnement.

L'environnement en tant qu'espace quotidien

Cette représentation particulière est développée et diffusée par les animateurs du mouvement associatif local. Elle est construite « *tout simplement par les défenseurs du cadre de vie des citoyens* » pour reprendre l'expression d'un président d'une association « écolo ». Selon cette vision, l'environnement désigne la quête citoyenne de meilleures conditions d'hygiène et d'une meilleure harmonie avec la nature. Les animateurs insistent sur le milieu naturel comme espace communautaire exploité et approprié dans lequel le citoyen vit et évolue et non seulement un endroit d'habitat, de travail ou de passage. Ce statut d'acteurs associatifs leur confère une vision engagée et militante de l'environnement. Pour eux, « *l'environnement est une question quotidienne d'interaction harmonieuse entre tout citoyen et la nature* ». Selon leurs réponses, l'environnement ne se représente pas par de lointaines catastrophes écologiques surmédiatisées occasionnellement mais plutôt une question citoyenne quotidienne à propos d'un espace collectif de proximité immédiate. C'est d'ailleurs ce qui a été vérifié à travers leurs réponses en dessinant un tableau noirci de la situation environnementale de la ville qu'ils qualifient de critique et dont les indicateurs de dégradation et de pollution sont pour eux au rouge.

Cette vision simplifiée de l'environnement vise la prise de conscience de la question en puisant les exemples et les arguments de leur discours dans l'entourage immédiat et la vie quotidienne : les inondations en ville, les feux de forêt, les décharges anarchiques, ... etc. Ces acteurs bien qu'ils soient « bruyants » dans leurs constats et interventions, sont les moins écoutés par les autres acteurs institutionnels surtout dans la concertation pour une action publique d'environnement. C'est pourquoi, pour eux, « *leur discours est orienté davantage vers la communauté urbaine* » et les autres acteurs territoriaux en sollicitant leur soutien et leur interventions à travers les médias locaux. Quant à leur action de sensibilisation et de conscientisation des citoyens, elle est axée sur des interventions concrètes et continues sur le terrain en les médiatisant et en impliquant les différents acteurs sociaux et les citoyens ordinaires. Cette représentation est aussi défendue par les animateurs en insistant sur la nécessité de considérer l'environnement un sujet quotidien de tout citoyen et de toute société. Par conséquent, cette représentation est à transformer en des comportements et des gestes quotidiens visant la préservation et l'amélioration de l'espace de vie et de son cadre. Selon cette représentation, les médias jouent un rôle déterminant pour s'informer et prendre conscience des différents sites présentant des risques sur l'environnement et des menaces sur le

cadre de vie. Pour ces animateurs le travail des médias ne doit pas se limiter à sa fonction informationnelle mais plutôt doit centrer sur la sensibilisation visant l'adhésion et l'implication actives et positives des citoyens. De leurs propos se dégage une vision fonctionnelle et engagée des médias en les considérant comme des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en tant que valeurs sociales et comportements responsables quotidiens.

Conclusion

Malgré les alertes des services environnementaux communaux et sectoriels, les recommandations des universitaires, l'activisme du mouvement écologique, les politiques publiques par les États, son inscription dans l'agenda du citoyen ordinaire et acteur et sa forte médiatisation au niveau local, l'environnement dans la ville de Béjaïa est critique et sa situation continue de se détériorer. Avant que cette question de l'environnement devienne un problème et enjeu local, il a fallu acquérir une visibilité et une prise de conscience que relève l'enjeu écologique. S'ajoutent à cette prise de conscience de la fragilisation et de la précarisation de ces territoires, la mobilisation et l'action collective de ces acteurs en exigeant certes une politique publique locale de rempart contre toute menace mais aussi une concertation participative consciente des spécificités du territoire en question et des contraintes socioéconomiques contextuelles et futures.

Je me suis intéressé aux acteurs locaux publics et associatifs activant dans l'environnement en vérifiant la relation supposée entre les médias et l'action publique environnementale envisagée ou décidée en offrant un espace de discursivité et de concertation sur le dossier en question. Dans ce texte, je me suis limité aux dimensions communicationnelles et discursives des médias permettant la construction des représentations sociales chez les acteurs sur la question écologique. C'est pourquoi j'ai insisté sur le double rôle des médias dans la prise de conscience d'une situation considérée inacceptable et dans sa problématisation en tant que risque naturel. Les résultats de l'étude m'ont permis de supposer que tout projet d'infrastructure local dans le cadre des Plans de développement communal et sectoriel doit être précédé par un processus participatif de tous les acteurs chargés de l'équipement mais aussi ceux de l'environnement. Cet exercice de concertation contextualisée et non général peut être considérée comme une concrète initiation à la mise en œuvre des concepts de l'écologie et du développement durable.

Références

Aubertin C., Boisvert V., Vivien F.-D., 1998, « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Nature, sciences, sociétés*, Vol. 06, 1, pp. 7-19.

Bernard Fr., 2007, « Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des "migrations conceptuelles" entre SIC et psychologie sociale », *Communication et organisation*, [en ligne], [consulté le 10 juin 2012] disponible sur <http://communicationorganisation.revues.org/94>.

Bouard S., Sourisseau J.-M., Pestana G., 2008, « La participation des acteurs locaux à l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de développement durable en Nouvelle-Calédonie », *EchoGéo*, 7, [en ligne], [consulté le 10 avril 2012], disponible sur <http://echogeo.revues.org/9693>.

Boudes Ph., 2007, « La sociologie de l'environnement, une nouvelle morphologie sociale ? L'apport de Halbwachs à l'étude des relations entre les sociétés et leur milieu naturel », *Communication*, colloque *Autour de Maurice Halbwachs*, Université de Reims, octobre 2007.

- Boudes Ph., 2008, *L'Environnement, domaine sociologique. La sociologie française au risque de l'environnement*, Thèse sous la direction de Cuin Charles-Henry, LAPSAC, Université Bordeaux II, 535 p.
- Buttel F., 1986, « Sociologie et environnement : la lente maturation de l'écologie humaine », *Revue internationale des sciences sociales*, 109, pp. 359-379.
- Champagne P., 1997, « L'environnement, les risques et le champ journalistique », *Regards Sociologiques*, 14, pp. 73-90.
- Comby J.B, 2009, « Quand l'environnement devient médiatique. Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, 157-158, pp.157-190.
- De Roza Annamaria S., 2003, « le réseau d'associations », pp. 81-117, in : Abric J.-C., dir, *Méthodes d'études des représentations sociales*, Éd. Erez.
- Deleage J.-P., « Écologie et environnement entre science et politique », *Aménagement et nature, trente ans d'environnement*, 116, Hiver 1994-1995, pp. 27-31.
- Hubler N., « Le rôle des acteurs locaux dans les atteintes à l'environnement, étude du littoral varois de 1960 à 1995 », *Méditerranée*, Tome 85, 4-1996, Jeunes chercheurs, nouvelles orientations, nouveaux outils, pp. 23-26
- Leroy P., « La sociologie de l'environnement en Europe : Evolution, champs d'action et ambivalences », *Nature Sciences Société*, Vol. 9, 01, 2001, pp. 29-39.
- Mormont M., 1996, « L'environnement entre localité et globalité », pp. 57-77, in : Hirschoom M., Bertholet J.-M., dirs, *Mobilités et ancrages: vers un nouveau mode de spatialisation?* Paris, Éd. L'Harmattan.
- Morvan R., 2006, *Environnement et politiques locales : un nouveau défis*, Paris, Éd. Johanet, 202 p.
- Moscovici S., 2002, *De la nature : pour penser l'écologie*, Éd. Métailié, 274 p.
- Muller P., 1990, « Les politiques publiques entre secteurs et territoires », *Politiques et management public*, Vol.8, 3, pp19-33.
- Ogrizek M., 1993, *Environnement et communication*, Paris, Les éditions Apogée, 164 p.
- Sainteny G., 1994, « Les médias français et l'environnementalisme », *Mots*, 39, juin 1994, pp.106-111.
- Salvador J., dir, 2007, *Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement : de la contestation écologiste aux mesures de protection*, Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Sociologie et environnement, 288 p.
- Sauvé L., 1997, *Pour une éducation relative à l'environnement - Éléments de design pédagogique, Guide de développement professionnel à l'intention des éducateurs*, Montréal, Éd. Guérin-Eska, 361 p.
- Vadrot Cl.-M., Dejouet M., 1998, *La place de l'environnement dans les médias*, Paris, Victoires éditions, 167 p.

Médias et représentations sociales de l'environnement : Cas des sites naturels de la région de Béjaïa, Algérie

Aïssa Merah

Résumé

Nous traitons le rôle des médias dans la construction des représentations sociales des acteurs de l'environnement au niveau local. De tradition, l'information environnementale est à caractère national et international au détriment des risques de proximité. Ainsi le citoyen est mieux informé des menaces de territoires lointains que de celles de son territoire immédiat.

Dérogant à cette pratique informationnelle dominante, nous nous intéressons aux risques écologiques dans la ville de Béjaïa en Algérie et les représentations des acteurs locaux intervenant sur le dossier de l'environnement localement.

Par cette étude, nous visons un triple objectif : vérifier le lien entre le type de représentations et le statut des acteurs, repérer la participation des médias dans leur construction et de connaître le rôle des médias dans la communication territoriale visant la patrimonialisation des sites naturels locaux.

Mots-clés : représentations sociales, acteurs de l'environnement, information environnementale, territoire fragilisé, communication territoriale, patrimonialisation des sites naturels.

Abstract

We treat the role of media in the construction of social representations of environmental actors at the local level. Traditionally, the environmental information has a national and international character at the expense of the proximity risks. In addition, the citizen is better informed about distant territories menaces than the instant territory. Departing from this dominant informational practice; we are interested in the ecological risks in Béjaïa city, Algeria and the representations of local actors intervening upon the local environmental dossier. By this study, we aim to achieve a three-fold objectives: verify the link between the type of representations and the actors' status, pinpoint the participation of media in the construction and know the role of medias in the territorial communication aiming at a 'heritage-making' of the local natural sites.

Keywords: social representations, environmental actors, environmental information, fragile territory, territorial communication, heritage-making of natural sites.

ملخص

أعالج دور وسائل الإعلام في بناء التمثلات الاجتماعية للفاعلين في مجال البيئة على المستوى المحلي. تقليدياً الإعلام البيئي يكتسي طابع وطني ودولي على حساب المخاطر الجوارية. على هذا الأساس فالمواطن يكون على علم بتهديدات الأقاليم البعيدة أكثر من علمه بالتهديدات المتواجدة في محيطه المباشر. بعيداً عن هذه الممارسة الإعلامية المهيمنة، أتناول درس المخاطر البيئية في مدينة بجاية بالجزائر وتمثلات الفاعلين المحليين المتدخلين في ملف البيئة على المستوى المحلي. انطلاقاً من هذه الدراسة أسعى إلى تحقيق ثلاثة أهداف، التحقق من العلاقة الموجودة بين نوع التمثلات ومكانة الفاعلين، تحديد مساهمة وسائل الإعلام في بنائها ومعرفة دور وسائل الإعلام في الاتصال الإقليمي الرامي إلى تصنيف المواقع الطبيعية كتراث.

الكلمات المفتاحية : التمثلات الاجتماعية، فاعلوا البيئة، الإعلام البيئي، المناطق الهشة، الاتصال الإقليمي، المواقع الطبيعية كتراث.

LE RÔLE DES MÉDIAS ET RÉSEAUX SOCIAUX POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME SAHARIEN

ALI KHARDOUCHE

Docteur en sciences de l'information et de la communication
Chercheur associé au centre d'études de dynamiques économiques et sociales
Chargé de cours à l'Université Paris XIII (Bobigny et Villetaneuse)
khardouch@gmail.com

ABDELOUAHAB MAKHLOUFI

Docteur en sciences de l'information et de la communication
Maitre de conférences – Faculté SHS, Université A-Mira, Bejaia – Algérie
Abdel.makhloufi75@gmail.com

Le développement des technologies de l'information et de la communication ont pour socle aussi bien l'interactivité que la virtualité des échanges d'information. Ces notions sont certes souvent galvaudées, mais sans elles, les TIC n'auraient pas leur attrait actuel notamment en ce qui concerne le développement de secteur économique comme le tourisme commandant notamment l'introduction, pour sa promotion, de l'iconique ou encore d'une implication des usagers. En effet, les réseaux sociaux y sont actifs pour le lancement et la promotion d'offres touristiques ou de destinations particulières. Ces destinations sont particulières à plus d'un titre. D'une part, les espaces visités sont immenses, la population particulière, le climat difficile et les paysages particuliers également. Ce type touristique est souvent appelé culturel parce qu'il cible aussi une population sensible.

Précisons que les offres de tourisme de masse ne s'incorporent pas souvent au paysage culturel et géographique. Nous doutons également que ce tourisme apporte véritablement une plus value pour les autochtones. Bien souvent, ce tourisme modifie de manière substantielle l'environnement de départ et, est lié à une forte pauvreté des autochtones. C'est le cas du tourisme saharien ; il relève de fortes particularités car fortement lié à la population, à ses rites et coutumes.

À tourisme particulier, communication particulière. Nous pensons plus à une communication d'origine interpersonnelle (celle des blogs et des réseaux sociaux) qu'à la communication de masse *i.e.* médiatique (presse, affichage, télévision et radio). Notre premier constat est que l'évolution fulgurante des réseaux sociaux peut jouer un rôle majeur dans ce tourisme spécifique. Les chiffres le montre en ce qui concerne la fréquentation. Par exemple, *Facebook* dépasse désormais les 600 millions de membres et un tiers de l'audience d'Internet aux États-Unis est le résultat de ce réseau social. La popularité grandissante des réseaux sociaux bouscule, plus particulièrement, le modèle traditionnel du marketing touristique. La question du contrôle du message, de l'image, est au centre des préoccupations des professionnels de la promotion des produits touristiques. Aujourd'hui, les internautes peuvent influencer des comportements et contribuer à faire fructifier ou à anéantir des efforts de construction d'image, partie intégrante du processus de commercialisation d'un produit touristique.

Le tourisme saharien : état des lieux

Que représente le Sahara et en quoi cette région est-elle particulière ? Le Sahara constitue le plus grand désert du monde avec plus de huit millions de kilomètres carrés séparant l'Afrique du nord de l'Afrique noire et s'étendant sur 5300 km de l'Atlantique à la mer rouge et 1700 km du versant sud de l'Atlas algérien jusqu'aux premières steppes sahéliennes. Il dépasse largement les frontières anciennes : la ligne fractale entre le Maghreb et Machrek située à Bengazi en Libye ou encore les ergs orientaux et occidentaux ou bien le Hoggar Algérien et El Kantara à la sortie de Batna en Algérie. Il se limite au Sud par le fleuve Niger, le lac Tchad, intègre le Darfour au Soudan, la Nubie et est à la limite du nouvel constitué en Afrique : le Soudan Sud.

Où se situe cette surface ? Le désert du Sahara (dont la surface n'est d'ailleurs pas toujours désertique des villes, villages et oasis existent) se situe à cheval sur plusieurs pays et limitrophe à d'autres régions désertiques comme le Tamerouft ou le Tibesti. Cette région du Nord de l'Afrique est immense mais souvent réduite, politiquement parlant, au Maghreb surtout depuis l'avènement de la décolonisation de la région de Rio Del Oro ou du Sahara Occidental. Il se caractérise par son immensité. En effet, sa surface est tellement grande qu'elle pourrait accueillir plusieurs pays occidentaux : quasiment toute l'Europe et même une bonne partie des États-Unis d'Amérique si l'on se limite aux fleuves Sénégal, au Tchad au Darfour et au massif éthiopien pour établir une frontière. D'ailleurs, la limite du Sahara n'est pas évidente puisqu'il y a 15 000 ans, cette région était verdoyante et il n'est pas exclu que par l'action des hommes (le barrage vert algérien notamment) il le redevienne comme le montre la carte suivante (figure 1).

Figure 1. Reverdir le Sahara



Source : Rascu, (2008)

Selon Paul-Emil Rascu (2008), de par l'action de l'Ouest et du nord, il est tout à fait possible d'inverser la tendance même si le fleuve Tchad a perdu depuis 1962 sept fois sa surface. Le tourisme au Sahara est une source importante de revenus, au-delà de son sous sol, aussi bien pour le patrimoine naturel que pour les ressources en termes de pluralité de paysages. Sa situation est idéale par rapport au continent européen et asiatique pour accueillir des touristes en quête de nouveauté. Cette région est stratégique à plus d'un titre. En effet, non seulement, elle recèle en son sous-sol un gisement immense d'eau douce peu connu, mais aussi d'autres ressources naturelles comme le pétrole (Algérie, Tunisie, Libye, Egypte), le gaz (Algérie), l'Uranium (Algérie, Niger), etc. Elle est souvent mal appréhendée et peu prise en compte par les investisseurs touristiques, souvent à juste titre, du fait du conflit trentenaire Maroc-Polisario et du récent conflit au Nord Mali.

Le Sahara : un potentiel touristique difficile à exploiter dans un contexte conflictuel

Notre objectif n'est pas d'occulter le conflit qui oppose le royaume chérifien avec le front Polisario ; citons la construction de plusieurs murs qui séparent le Rio Del Oro ou Sahara occidental en une zone libérée (peu connue d'ailleurs) avec une capitale propre et une zone « occupée » par le Maroc (qui le considère comme une partie intégrale de son territoire). Ce conflit ancien implique systématiquement les pays limitrophes encore plus fragilisés du fait de nouvelles contrebandes de drogues ou cigarettes, mais également la présence de fractions d'El Qaida dans cette région. Autre question intéressante : peut-on parler de tourisme lorsqu'il existe des camps de réfugiés dans une région ? Nous pensons à la région de Bir Lehlou à Zoug. Il reste difficile de transiter aussi bien pour les autochtones que des touristes entre Zouerate, Choum et Nouadhibou alors qu'il serait très facile de le faire *via* une route ou un chemin de fer entre Dahkla et Zouerate.

Pourquoi parlons-nous de potentiel difficile à exploiter ? Finalement, il faudrait définir une stratégie globale passant outre les difficultés locales politiques et économiques qui plombent l'image de cette immense région et prenant en compte les besoins des populations locales pour leur déplacement entre les pays de la région. En effet, le conflit entre les différentes parties morcelle les pays et les distances sont augmentées notamment pour l'accès à l'océan atlantique pour les habitants des territoires « libérés » ou même de Mauritanie (puisque il existe plusieurs murs) avec une ville Amangala située sur deux frontières (frontière du mur et frontière entre le Sahara occidental (ou marocain, tout dépend du point de vue) et la Mauritanie. Ces points ont été magnifiquement occultés par Ezzedine Hosni (2010) dans sa célèbre étude sur une stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara. En effet, une stratégie globale de développement qu'elle soit touristique ou sécuritaire (notamment pour le nord du Mali aux mains d'autonomistes islamistes aujourd'hui) ne peut se construire dans ce contexte de tensions et des occupations de territoires entre pays limitrophes. Notons que les parcours de nomadisation ne connaissent pas les frontières notamment autour de Tindouf ou Zouerate. Cette contextualisation posée, nous pouvons nous focaliser sur les atouts de cette région et l'usage des réseaux sociaux pour la promouvoir.

Les réseaux sociaux au service de la promotion touristique

Les réseaux sociaux sont le fruit d'une politique globale et internationale (au niveau de l'Unesco) mais aussi continentale. Ce sont de nouveaux outils de communication qui transforment les internautes en rédacteurs/acteurs potentiels par le contenu : blog, microblog, forum, wiki. Ces internautes sont souvent aussi des voyageurs, des témoins oculaires d'une richesse

incroyable qui participent à la promotion par l'image mais aussi par leurs témoignages (Makhloufi, 2008). Ils font partie prenante comme l'indique Nicolas Bry, d'Orange Vallée « *d'un environnement plus large allant des applications du jeu à la vidéo et contenus à la demande jusqu'au transmedia et de leurs nouveaux usages* ». De plus, il est intéressant de savoir de quelle manière *Facebook* réutilise d'autres médias sociaux pour augmenter une certaine e-Réputation supposée ainsi que son impact médiatique aussi scriptural (*Twitter*) qu'iconique (*Flickr, YouTube*).

Dans notre cas, celui de la promotion du tourisme, nous pensons plus particulièrement aux réseaux sociaux professionnels ; ces derniers peuvent servir à apporter des précisions aux professionnels et dépasser les frontières. Les régions du Sahara étant complémentaires de l'océan atlantique à la mer rouge. Le contexte actuel est assurément favorable au développement des réseaux sociaux d'un point de vue sociologique et technologique. Le marché de l'Internet est en pleine croissance et il permet aux investisseurs de promouvoir de nouveaux projets touristiques. D'un point de vue sociologique, nous vivons dans une sorte de communauté car les internautes à un moment ou à un autre se mettent en relation avec un ensemble de personnes et tentent d'échanger avec elles des informations, des images, des vidéos, etc. Cet esprit correspond à de nouvelles pratiques en phase avec notre cas précis d'échanges d'information sur les produits touristiques disponibles au Maghreb ou en Europe. Cela permet en l'occurrence de recommander aux différents internautes interconnectés une destination à choisir.

Notre réflexion est ancrée autour de ce postulat : plus l'on possède une information pertinente, plus l'on se rend « indispensable ». Or, la logique des réseaux sociaux professionnels remet en cause ce postulat. Une information s'inscrit de manière combinatoire et informationnelle de par la réflexion collective de savoirs pour une performance optimale. Nous ne voulons pas tomber dans le piège du technomorphisme du fait de l'apparition de l'intelligence artificielle mais nous orienter sur l'usage social et humain ou prescrit de ces outils de communication. Ce sont des techniques utiles, nécessaire mais nous ne devons pas oublier l'humain. En effet, l'orientation de notre thèse nous évite le piège du déterminisme. À la société globale de l'information, nous préférons le concept de sociétés des savoirs partagés (Proulx *et al.*, 2010). Ainsi recentrons-nous notre réflexion sur l'intelligence collective humaine et non sur les machines à communiquer.

Logique de club, réseaux sociaux et développement touristique du Sahara

D'une manière générale, les réseaux sociaux contribuent au développement du tourisme que ce soit local ou international voire même « glocal » (Tremblay, 2008). Nous citons plusieurs exemples, en Europe, au Maghreb, en Algérie. Au travers des applications faciles à utiliser (blog, wiki, microblog, flux RSS, etc.), le réseau social permet surtout de faire circuler efficacement la bonne information vers la bonne personne. Les réseaux sociaux comportent des outils (actualités, statuts, nouvelles publications, etc.) qui permettent de « faire vivre » un groupe ou des groupes d'individus préalablement choisis sans nécessairement interagir de façon proactive entre eux. Ce processus peut être construit par le biais de l'effet de club qui se base sur le partage d'information et qui peut influencer d'une manière indirecte le choix des internautes pour telle ou telle destination. Par ce processus, le concept de club de prescription d'usages peut être utile pour mieux cerner le construit stratégique pour la promotion du tourisme saharien. Pour cela, nous partons d'une définition du club en économie pour l'adapter

aux SIC en introduisant les clubs d'usagers et ceux des réseaux sociaux afin de l'appliquer à la promotion touristique au niveau du Sahara qui s'intègre dans une stratégie globale de développement local.

Le club est défini par : « Un groupe d'agents orientés vers des bénéfiques comme pour partager un ou plusieurs de ces items : les coûts de production, les (statuts) caractéristiques des membres, ou encore des avantages (bénéfiques) externes » (Sandler, Tschirhart, 1980). Comme nous l'avons déjà écrit (Khardouche, 2010), la genèse du club est relativement ancienne par rapport à sa réutilisation dans le cadre des industries culturelles. La théorie du club a été construite de la manière suivante. Arthur Cécil Pigou (1920) intègre une analyse de club dans son ouvrage sur l'économie du bien-être. L'auteur présente un cas concret posant le choix pour des conducteurs de camions entre deux routes : l'une est en bon état et encombrée mais avec une capacité limitée, l'autre est dégradée ; la première est encombrée si bien que le choix de la route secondaire, de moins bonne qualité, s'impose car elle permet de réduire les coûts de gestion. Cette notion de « réduction des coûts » est reprise par Frank H. Knight (1924) dans un article proposant une nouvelle interprétation des coûts sociaux. L'application directe dans notre cas est l'économie potentielle de campagne publicitaire pour le Sahara et surtout toute l'originalité d'une campagne n'utilisant pas seulement les médias traditionnels. Elle a aussi été développée par Claude Tiebout (1956) pour montrer le rapport entre décisions des membres du club (*membership*) et la taille des gouvernements locaux américains dans l'optique d'une rationalisation des coûts.

Cette dernière notion nous intéresse particulièrement car elle alimente notre orientation économie politique de la communication que nous nous proposons d'étayer dans cet article. D'ailleurs, une autre étude, toute aussi ancienne, celle de Jack Wizeman (1957), porte sur un sujet proche. Il faudra attendre 1965 pour que Buchanan modélise cette théorie. En effet, James MacGill Buchanan innove par une théorie économique du club entrant dans le cadre de l'économie du bien-être (*public choice*) et de l'encombrement. Ce qui lui vaudra le prix Nobel d'économie en 1981. Ainsi, en interagissant sur la page *Facebook*, sur un blog, l'on pourra recommander un site de tourisme aux autres internautes, l'on pourra inciter différents protagonistes à intégrer d'autres commentaires. Cela revient à construire tout un processus promotionnel par le biais de publicités publiées sur des produits touristiques de qualité que sont ceux du Sahara ; cela apporte, en quelque sorte, un avantage comparatif important par rapport aux autres sites comparables notamment ceux des pays limitrophes d'Afrique du Nord. De plus, le développement du contenu des sites touristiques peut être une stratégie pour promouvoir l'offre. Par exemple, le design d'un site peut contribuer et influencer le comportement du consommateur. Ainsi, l'on peut en déduire une typologie des réseaux sociaux proche de celle déjà mise en place par Dominique Cardon en 2008. Ainsi, certains réseaux sociaux constitués en clubs d'usagers peuvent être choisis de par leur forte implication dans le cadre du loisir (qui est un business également) mais dans le sens C to C et vers le contenu. Ces RSN peuvent aider à l'amélioration de l'image des pays du Sahara dans le cadre d'une véritable stratégie de communication.

Un construit stratégique et communicationnel des médias pour améliorer l'image des pays du Sahara

Trois éléments permettent de mieux cerner le construit stratégique de la communication politique des gouvernants de ces deux pays pour la promotion touristique

Rompre avec l'image négative du désordre lié au printemps arabe

Ce constat est dur mais il correspond à ce qui se passe actuellement en Egypte et en Tunisie notamment en terme de méventes, de sous remplissage d'hôtels et de revenus touristiques très bas depuis novembre 2011 correspondant à la chute des dictateurs dans ces deux pays. Même si certains auteurs applaudissent des deux mains (Mongin, 2011) un changement de paradigme social, politique et sociétal, irréversible (Roy, 2011), il n'empêche que la Tunisie reconnaît en 2012 l'existence de 709 000 chômeurs.

Toute proportion gardée, prenons l'exemple de l'Egypte et la Tunisie où les événements récents ont démontré que les médias sociaux numériques constituent une véritable force latente incontrôlable pour les dirigeants politiques, et un processus qui a aidé à la modernisation des Etats politiques de ces deux pays. Ainsi, les médias sociaux ont-ils réussi à mobiliser les masses – qui ont établi un « État virtuel sur Internet » en guise d'espace cognitif virtuel de discussion –, et à associer leurs efforts pour manifester au bon moment. Nous avons choisi d'analyser deux affiches et un logo. L'affiche figure7 montre bien une volonté de rompre avec l'image véhiculée par les médias de masse sur la Tunisie et misant sur l'accueil et l'authenticité des sites antiques éloignés des villes en ébullition actuellement.

Figure 2. Nouvelle campagne publicitaire touristique tunisienne dans les médias en juin 2012



Source : escapade-tunisie.com

Il faut dire aussi que la volonté de cette image en termes de signifiant est de sous-entendre au niveau de l'interprétation l'apport d'une trace indélébile sur des sites antiques. L'on sous entend ainsi que se rendre sur un site antique, c'est marcher sur un endroit (ici un théâtre romain) millénaire et qui restera le même. On s'écarte ainsi des préoccupations politiques et religieuses du moment et même de l'image de la Tunisie, destination de plaisir des plages et donc de tourisme de masse. C'est ce même type de campagne qui est souvent utilisé pour le tourisme saharien algérien ou du Maghreb que l'on retrouve communiqué par l'image.

Utiliser l'icône pour laisser des traces

Pour appuyer davantage notre argumentation sur l'image, focalisons-nous sur la nouvelle campagne égyptienne qui a la même orientation. Pour la campagne égyptienne, l'orientation est encore plus forte encore : les pierres parlent. L'image en filagramme montre la présence et l'absence du visiteur qui s'efface face à la pierre toujours présente et vivante. Au sens figuré, les pierres m'ont parlé : *j'ai trouvé une signification à mon voyage*. Là encore une analyse sémiotique de l'image est nécessaire (au sens de Barthes, 1965). On s'oriente plus vers le signifié et donc vers la représentation de ces espaces. Le slogan « Là où tout à commencer » recentre le pays vers les zones du sud où il existe bien moins de contestation qu'au Caire, proche de la place Tahir. Et pourtant, cette place n'est située qu'à plusieurs stations de métro des Pyramides et du Sphinx de Ghizé.

Figure 3. Affiche officielle égyptienne de promotion touristique mass médias juin 2012



Source : egypt.travel

Le mot Egypte est même écrit, typographié de manière originale, manuelle avec le signe de la croix de vie qui fut la première croix chrétienne. Le choix n'est pas anodin. C'est un pont jeté entre le monde oriental et le monde occidental pour son interprétation.

Analyse du nouveau slogan touristique tunisien

Ce slogan est en anglais : *I love Tunisia* ce qui permet de l'inscrire dans une aire mondialisante et moins francophone. Ce choix est significatif. En effet, le tourisme tunisien cible de plus en plus une population, non plus seulement française mais aussi mondiale tout en ne négligeant pas les pays du Maghreb. Ce dernier slogan est stylé pour rassurer sur l'humanité et l'amour qui sont des thèmes porteurs pour les slogans publicitaires. Le style graphique montre un dynamisme et intègre finalement le drapeau tunisien tout en oubliant le croissant de lune qui correspond au monde musulman. Ce choix n'est pas anodin puisque la Tunisie jusqu'à aujourd'hui (juin 2012) est un pays laïque de par sa constitution. La volonté manifeste comme le souligne Etienne Guess (2011) est de montrer une image différente et de faire revenir les touristes.

Figure 4. Nouveau slogan publicitaire généraliste tunisien

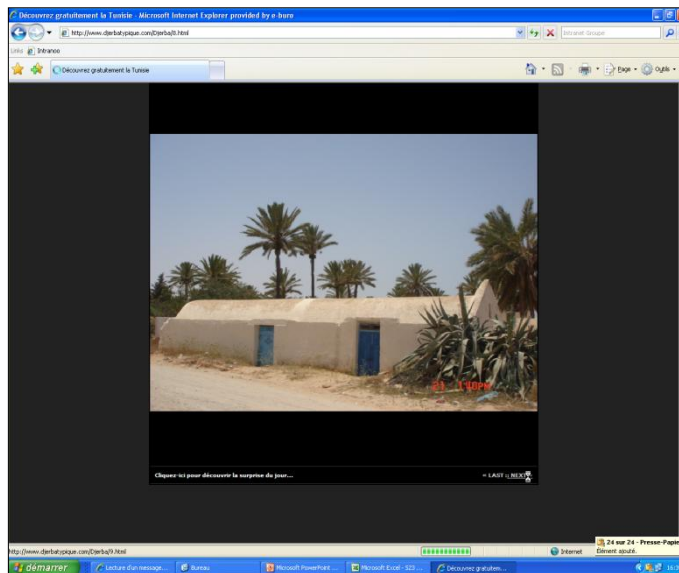


Source : Etienne Gless (2012)

Renouveler la promotion *via* les réseaux sociaux numériques

Nous avons constaté qu'il existe des initiatives privées permettant de mettre en avant les qualités de l'accueil et du produit touristique tunisien notamment des sites internet. Les réseaux sociaux et leurs listes de discussion apportent des échanges féconds entre internautes qui sont souvent des visiteurs attentifs de ces pays. Nous avons navigué au hasard sur le net et nous nous sommes arrêtés sur une multitude de sites amateurs cherchant à promouvoir l'île de Djerba ; la construction de ces sites est intéressante à étudier. Comme nous pouvons le constater sur la figure 5 (et sur les pages liées). Il y a une volonté par ces amateurs d'apporter une image culturelle rompant véritablement avec les campagnes promotionnelles pour cette île tunisienne.

Figure 5. Site internet amateur de promotion touristique de l'île de Djerba



Source : djerbatypique.com

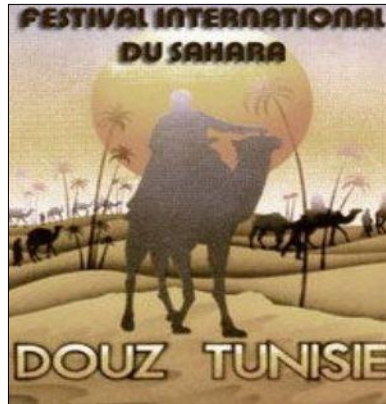
Ceux qui nous ont le plus intéressés sont les sites conçus de manière artisanale et mettant davantage en avant la culture, l'artisanat, les paysages que le *fooding*, les rencontres nocturnes (qui peuvent aller jusqu'au tourisme sexuel) et donc plus en phase avec une culture locale. De ces sites, l'on s'organise en clubs qui deviennent très vite des clubs d'utilisateurs (réels et donc sociaux sans véritable organisation interne). L'on retrouve rapidement la théorie sociologique de Flichy (2011) concernant la logique de fonctionnement et l'Internet comme objet-valise. Même si l'auteur a oublié de citer Edward Said (Flichy, 2011), il constate l'émergence de l'amateur qui peut agir quasiment de manière égalitaire (du moins pour les effets des messages envoyés) que les professionnels de la communication de masse.

De la sociologie politique à la sociologie de la consommation, il n'y a qu'un pas à franchir. En effet, le phénomène de club virtuel constitue un atout majeur pour le partage d'informations, d'images, de vidéos, etc. On peut aussi supposer qu'il influence d'une manière indirecte via le contenu des sites et d'une manière directe les recommandations d'amis dans la promotion et le développement du tourisme. Comment donc articuler l'étude d'Internet comme objet de confiance (Makhloufi, 2008) et la logique du club (Khardouche, 2006) ? Nous tenterons de répondre à cette question dans ce qui suit.

Apports des réseaux sociaux numériques (RSN) pour le développement du tourisme en général et le tourisme saharien algérien en particulier : effets de prescription et nouveaux usages

Nous souhaitons montrer toute l'importance des effets du club et les réseaux sociaux. Les études en information communication se focalisent surtout sur la convergence et sur les industries culturelles (Tremblay, 1997) et oublient fréquemment l'existence de club d'utilisateurs, souvent inscrits au niveau de la prescription d'usage et donc dans le cadre d'une logique d'offre (Khardouche, 2006). Même si nous pouvons douter de leur réalité sociale (ces clubs peuvent être mis en place par des offres pour simuler l'opinion d'internautes, de visiteurs et orienter l'opinion générale) leur impact sur les recommandations des produits touristiques peut être crucial dans le cadre de la prise de décision et l'achat d'un voyage. En d'autres termes, les clubs d'utilisateurs peuvent nourrir un sentiment de confiance en matière de choix de destination par le biais des RSN. En effet, ils peuvent contribuer au développement du tourisme saharien comme cela a été le cas avec le festival international du Sahara en ciblant une catégorie de populations pouvant prescrire des destinations touristiques nouvelles comme le Sahara algérien. Il est important de noter que le pays ayant la plus petite surface de Sahara soit la plus innovatrice en termes de promotion touristique *via* les réseaux sociaux. Un volet pédagogique et scientifique a été organisé au cours de ce festival notamment un colloque avec des personnes actives dans les RSN. Ceci est d'autant plus important que nous constatons un usage important d'internet au Maroc, en Algérie et Tunisie, certes à relativiser par rapport aux pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil ainsi que l'Afrique du Sud mais les utilisateurs de *Facebook* sont de manière cumulée plus de 5 millions au Maghreb. De ce constat d'infrastructure en développement, les clubs de prescription d'usage peuvent permettre – et de manière combinatoire ou concurrentielle avec les campagnes de promotion touristique menées au sein des grands médias occidentaux et mondiaux – participer au développement de l'image du Sahara en général et du Sahara algérien en particulier. Cela ne peut toutefois que passer par la participation des populations autochtones.

Figure 6. Affiche officielle du 1^{er} festival international du Sahara à Douz en Tunisie



Source : festival Douz

Nous terminerons par cette magnifique manifestation qui peut être facilement exportée en Algérie car en fait existante dans toute la région. Elle s'appelait la fête du dromadaire en période d'occupation coloniale française et turque (en Algérie et en Tunisie). Une autre rencontre de ce type est le Mossem de Tan tan au sud Maroc qui a été inscrit par l'Unesco comme patrimoine mondial de l'humanité. C'est dans ce sens que de nouvelles dynamiques peuvent être trouvées pour un développement durable de la région du Sahara ; ceci par le biais d'une véritable démocratie et son animation par les réseaux sociaux numériques.

Conclusion

Tout d'abord, nous avons étudié le potentiel économique (eau, pétrole, or, agriculture) et touristique (paysage) du Sahara, avec ses forces et ses faiblesses, mais aussi sa richesse humaine. Sans vouloir nous orienter vers une analyse politique des conflits, nous n'avons pas voulu les occulter. Ce qui est important ce sont les choix des habitants et leur participation politique dans leur devenir économique et social et ceci passe aussi par une rénovation de la promotion touristique par le biais de réseaux sociaux numérique humanisés. Ensuite, ces réseaux sociaux humanisés répondent de la logique du club de prescription d'usage et de ce fait deviennent de puissants outils au service de cette promotion pour ce tourisme particulier. Enfin, utiliser l'iconique, renouveler la promotion par les RSN et mettre en place de nouveaux clubs d'usagers sont des facteurs qui pourraient contribuer au succès et à la mise en valeur du tourisme saharien.

Références

- Barthes R., 1965, *Eléments de sémiologie*, Éd. Denoël/Gonthier, Paris.
- Buchanan J.M., 1965, *An Economic Theory of Clubs in Economica*, Vol. 32, Londres, pp.1-14.
- Cardon D., 2008, *Le design de la visibilité, un essai de cartographie du web 2.0, Réseaux*, 2008/6 (152), pp. 93-13.
- 2008, « Gatesisme et informationnalisation sociale. Alternatives à la société de l'information ? », pp. 23-42, in : George É., Granjon F., dirs, *Critiques de la société de l'information*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2008.
- Djerba concept evasion, 2012 « photo de la galerie », [en ligne], [consulté le 05 octobre 2012], disponible sur <http://www.djerbatypique.com/gallerie/index.php#./HR/5.jpg>
- Festival international du sahara à Douz, 2012 « la 44^{ième} session du festival international du Sahara à Douz : du 22 au 27 décembre 2011 », [en ligne], [consulté le 05 octobre 2012], <http://www.festivaldouz.org.tn/fr/index.php>
- Flichy P., 2010, *Le sacre de l'amateur, Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Éd Le seuil, coll. La république des idées, 98 p.
- Gless E., 2011, « *I love Tunisia : faire revenir les touristes après la Révolution du jasmin* », [en ligne], [consulté le 05 octobre 2012], disponible sur http://blogs.lentreprise.com/esprits_business/2011/02/18/i-love-tunisia-faire-revenir-les-touristes-apres-la-revolution-du-jasmin/
- Hosni E., 2000, *Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara*, publication de l'ONU, Paris, Unesco, 68 p.
- Khardoche A., 2006, *Convergences mobile-internet, le triple club*, Éd..ANRT, Lille, 351 p.
- 2010, « Théorie économique du club et logique socio-économique du club », Actes du 17^{ième} congrès de la SFSIC, Dijon.
- Knight F.H., 1924, « Some Fallacies in the Interpretation of Social Cost, Quarterly. Journal of Economics », 38, août 1924, pp. 582-606.
- Mongin O., 2011, « Au-delà du printemps arabe, un basculement social à l'échelle mondiale », *Esprit*, Paris, pp. 141-145
- Makhloufi A., 2008, *Construction de la confiance sur un site marchand et commerce électronique en France*, Thèse sous la direction de Pierre Moeglin, Université Saint Denis, 796 p.
- Office du tourisme tunisien, 2012, « *affiche publicitaire officielle* », [en ligne], [consulté le 05 octobre 2012], disponible sur <http://escapade-tunisie.com/on-raconte-que-la-tunisie-est-un-champ-de-ruines/>
- Office du tourisme égyptien, 2012 « *affiche officielle de promotion touristique mass médias juin 2012* », [en ligne], [consulté le 30 juin 2012], disponible le 05 octobre 2012 sur <http://fr.egypt.travel/>
- Pigou A.C., 1920, *The economics of welfare*, London, Éd. Macmillan, 428 p.

Proulx S., Millerand F., 2010, *Web Social*, Éd. Presses de l'Université du Québec, 396 p.

Rascu P.-E., 2008, « Le Sahara peut reverdir de nouveau, blog sur le net », [en ligne], consulté le 05 octobre 2012 disponible sur <http://p-e-rascu-fr.blogspot.fr/>

Roy O., 2011, « L'entrée dans l'ère post islamisme », *Esprit*, Paris, pp.107-115

Sandler T., Tschirhart John T, 1980, « Economic Theory of Clubs: An Evaluative Survey, Journal of Economic Literature », *The American Economic Association*, Vol. 18(4), New York, pp.1481-1521.

Sterbenz, F.P., Sandler T., 1992, « Sharing among Clubs: A Club of Clubs Theory », *Oxford Economic Papers*, Oxford University Press, Vol. 44(1), Oxford, pp. 1-19

Tiebout Ch.M., 1956, « A Pure Theory of Local Expenditures », *Journal of Political Economy*, 64, New York, pp. 416-424

Tiebout Cl., 1960, *Community economic base study*, Éd. Committee for Economic Development, New York, 86 p.

Tremblay G., 1997, « La Théorie des industries culturelles face aux progrès de la numérisation et de la convergence », *Sciences de la Société*, 40, Toulouse, Presses Universitaire du Mirail, pp. 11-24.

Le rôle des médias et réseaux sociaux pour la promotion et le développement du tourisme saharien

Ali Khardouche et Abdelouahab Makhloufi

Résumé

Quelles sont les contributions de *Facebook* en particulier et des réseaux sociaux en général pour la promotion et le développement du tourisme saharien ? Et, dans quelle mesure s'incluent-ils dans une stratégie globale de développement du tourisme au niveau du Sahara. De quelle manière et pour quels effets sont elles mises en ligne ? Une autre question alimente également notre problématique. Comment *Facebook* peut-il influencer d'une manière directe ou indirecte le développement du tourisme saharien et dans quel construit stratégique s'inscrit-il ? Ce sont autant de questions que nous soulevons et auxquelles nous tenterons d'y répondre dans cet article en articulant l'étude des médias et des réseaux sociaux numériques avec le développement du tourisme dans la région saharienne.

Mots-clés : Sahara, Maghreb, réseaux sociaux, tourisme, développement, club, sites

Abstract

What are the contributions of facebook in particular and social networks in general to the promotion and development of Saharan tourism? And to what extent will they include an overall strategy for the development of tourism in the Sahara. How and to what effects are they posted? Another issue also feeds our problem, how can Facebook affect more or less directly development of Saharan tourism and how is it strategically built? These are all the issues this article deals with. It tries to connect intimately Media and Social Networks digital and development of tourism in the Sahara region.

Keywords: Sahara, North Africa, social networking, tourism, development, club websites

ملخص

ما هي مساهمات الفيسبوك خاصة و الشبكات الإجتماعية بصفة عامة في تعزيز وتنمية السياحة الصحراوية؟ إلى أي مدى يمكن إدراجه ضمن استراتيجية عامة لتنمية السياحة الصحراوية؟ كيف يتم نشرها والترويج إليها عبر الإنترنت وأي تأثير لها؟ كيف يمكن للفيسبوك أن تؤثر في تطور مباشر أو غير مباشر من السياحة الصحراوية وتحت أي استراتيجية ينضوي ذلك؟ سنحاول الإجابة على هذه الأسئلة في مداخلة نعالج فيها العلاقة بين الشبكات الإجتماعية الرقمية وتنمية السياحة في المنطقة الصحراوية.

الكلمات المفتاحية : الصحراء، شمال أفريقيا، الشبكات الاجتماعية، السياحة، التنمية، مواقع النوادي الافتراضية

**ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL PARTICIPATIF DES ZONES
CONNAISSANT DES DYNAMIQUES DE TRANSITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES
ET CULTURELLES FORTES AU CAMEROUN**

MUNNE BATET BOTETEME

Enseignant-chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication
Membre du Laboratoire de Communication et d'Analyse des Récits Médiatiques (LACREM)
Département de Communication
Université de Douala/Cameroun
boteteme1@yahoo.fr

CHANTAL KAMOLÉ MOUKOKO

Enseignante-chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication
Chef de la bibliothèque centrale
Membre du Laboratoire de Communication et d'Analyse des Récits Médiatiques (LACREM)
Département de Communication
Université de Douala/Cameroun
chantalkamole@hotmail.com

Les localités de transitions socio-économiques, culturelles et politiques connaissent des appellations diverses, tantôt négatrices, tantôt politiques, tantôt idéologiques et même réductrices (Jouve, 2006 : 4). Cette crise terminologique illustre de manière éclatante, l'état d'esprit général qui veut qu'aux grandes certitudes objectives d'après indépendance de même que d'après guerre, se substituent désormais de grandes incertitudes et déceptions entraînant une crise de la pensée (Bouvier, 1986 : 96). Franz Fanon, (1984 : 66) conjurait les siens de cesser d'être obnubilés par l'Europe ; de quitter leurs rêves, d'abandonner leurs vieilles croyances et leurs amitiés d'avant la vie et de faire face aux réalités qui sont les leurs. Ce cri lancé vers les Africains devait les amener à penser un modèle de développement propre à leurs attentes, à leurs contextes sociaux culturels et à leurs régions. Celui-ci devrait tenir compte à la fois de l'écart de développement qui sépare les localités rurales et enclavées, exposées à toutes formes d'insécurité socioculturelles et du retard socio-économique qu'ils accusent (Franco, 2006 : 57). L'avènement du multimédia et du numérique a accentué ces déséquilibres à tous les niveaux de la vie socio-économique, politique et culturelle (Missé Missé, 1999 : 116). Ces écarts sont plus perceptibles sur le niveau de vie, de circulation de l'information et l'accès à Internet (Boyomo, Tétu, 2010).

Avec Internet et son corollaire le multimédia, on est entré de plain pied dans la civilisation de l'information. Celle-ci est à l'origine d'une mutation tant structurelle, organisationnelle qu'infrastructurale de la société de l'information (Ammi, 2006 : 32). La planète est devenue aujourd'hui une toile dynamique et évolutive de réseaux informatiques, qui favorisent les relations internationales, les échanges d'information, le développement des localités (Brizezinski, 1969 ; Anunachalam, 1999). De ce fait, le développement des zones à risque (le risque ici est politique, socioculturel et économique) n'est rendu possible que si l'ensemble des acteurs du secteur décident de se mettre en réseau pour impulser les dynamiques adéquates dans les secteurs clés de la vie socio-économique. Ces initiatives locales leur permettraient

d'être connus et reconnus à l'intérieur et à l'extérieur de la société qu'ils aident à bâtir (Deschamps, Moliner, 2008 : 25).

Les questions suivantes structurent notre raisonnement : Comment et selon quelles modalités le développement des localités comme Bakassi, Idabato et Issanguele peut-il être possible dès lors qu'on l'aborde à partir des référentiels des Technologies de l'Information et de la Communication ? Quelle est la contribution de la communication communautaire et de l'information stratégique dans un plan de développement participatif local ?

Notre analyse sera structurée en trois étapes. Dans un premier temps, nous montrerons que la participation au changement est d'abord une volonté politique qui se manifeste non seulement dans les plans, les stratégies et décrets, mais surtout dans la mise en œuvre de ceux-ci. Le deuxième cas de figure formalise le consensus intra groupe ; ici, nous montrerons que le développement est d'abord social car, il désigne des valeurs plus globalement partagées ou une spécificité culturelle comme c'est le cas avec les GIC. Le troisième cas de figure implique une action de l'élite et des médias dans la construction d'un nouvel espace public ; ici, on pourra s'interroger et discuter de l'existence, de l'évolution, de la transformation ou de la disparition d'un modèle traditionnel individualisé au profit d'un mode de développement communautaire axé sur les bienfaits des TIC.

Notre cadre théorique emprunte au constructivisme social de Pierre Bourdieu et de Alain Touraine et au systémisme de Michel Crozier et Erhard Friedberg dans *l'acteur et le système* car les propositions de développement ne se font pas *ex nihilo* du moment où, la construction du sens et des pratiques sociales des acteurs sont socialement orientées à l'intérieur d'un système (Mucchielli, 2005 : 45). Le but étant de se doter d'un faisceau d'identités multiples et plurielles qui répondent aux attentes de divers horizons (Deschamps, Moliner, 2008 : 15). Notre démarche méthodologique s'appuie sur une analyse du contenu documentaire des publications parues sur le développement communautaire au Cameroun, sur les documents de stratégies de développement élaboré par l'État et sur l'observation directe fondée sur des investigations empiriques *in situ* dans les Groupements Initiatives Communautaires (GIC) des localités de Bakassi, d'Idabato et d'Issanguele.

Bref historique de la zone côtière de Bakassi et ses environs

Le Cameroun est un pays de l'Afrique Centrale qui a connu une double colonisation. Territoire allemand au départ, le Neu Kamerun couvrait une superficie de 750 000 km². Après la deuxième guerre mondiale, la coalition franco-anglo-belge va se partager le territoire camerounais. À l'ouest, un Cameroun britannique en deux parties est dessiné : le Northern Cameroun intégré à la province nord du Nigeria (44km²) et le southern Cameroun rattaché à la région de l'est du Nigeria (41km²). Le Cameroun français englobe la majorité du territoire, soit 425 000km².

À la suite d'un référendum le 11 février 1961, les populations du Southern Cameroon se prononcent pour un rattachement au Cameroun oriental, alors que la Northern Cameroon choisit son maintien au sein de la fédération du Nigeria. La république fédérale du Cameroun est un État d'une superficie de 475 442 km². Depuis 1961, le triangle national demeure inchangé, même si de temps en temps éclatent de petits incidents frontaliers résolus à l'amiable. Le laxisme politique et le manque d'intérêt du gouvernement camerounais pour certaines régions frontalières du Nigeria va pousser celui-ci à pénétrer dans ces territoires

délaissés et y établir de véritables villages de pêcheur avec une administration nigériane. La découverte des puits de pétrole dans cette zone va amener l'État camerounais à y réclamer sa souveraineté. Un conflit va naître. Il va durer plus de dix ans jusqu'à ce que les deux pays décident de résoudre leur différend par voie pacifique. Le Nigeria rétrocède au Cameroun le territoire de Bakassi en 2006 (Atlas de l'Afrique, 2006 : 69).

Au moment de sa rétrocession, Bakassi n'était qu'un village de pêcheur fait de quelques huttes et chaumes. La couverture scolaire, sanitaire, économique et administrative était absente. Tout était à faire dans cette partie du Cameroun sujette encore aujourd'hui à un conflit interne (Djimeli, 2011 : 2). Le conflit frontalier Camerouno-nigérien sur la presqu'île de Bakassi a entraîné un retard de développement préjudiciable à cette localité. Depuis 2006, l'État du Cameroun a entrepris de penser le développement de cette localité qui accuse un retard dans tous les domaines.

La marche vers la reconstruction

La volonté politique avant toute chose...

La rétrocession de Bakassi au Cameroun par le Nigéria a été accueillie avec liesse et allégresse par une tranche de la population de la localité et, avec des réserves et des craintes de représailles par d'autres. A raison ; le gouvernement actuel au Cameroun ne jouit pas d'une bonne réputation auprès des populations anglophones de cette localité dont la plupart aurait préféré un rattachement au Nigéria voisin (Djimeli, 2011 : 130). Afin de rassurer la population de Bakassi sur ses bonnes intentions, le gouvernement camerounais va commettre une série d'ouvrages sur le développement global du pays dont l'émergence est prévue en 2035. Bakassi et sa région y figure en bonne place. Les documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) élaborent des plans d'actions qui permettront au triangle national de voir enfin le bout du tunnel. Tous ces documents de stratégies sur le développement n'ont qu'un seul but : impulser le développement économique, politique et communautaire du pays tout entier. Le développement des moyens de communication et des TIC y ont une place de choix. D'ailleurs, le dit document reprend certaines thèses déjà élaboré en 1987 par l'actuel président sur le développement participatif (Biya, 1987 : 48) et l'arborescence de Chantal Ammi (2008 : 47) sur la Société de l'Information (SI).

Cette volonté de reconstruire le pays dans sa totalité a toujours été prônée dans les discours politiques depuis l'indépendance. Les Chefs d'État, Ahidjo d'abord et Biya ensuite ont fait du développement territorial leur cheval de bataille. Biya (1987 : 57) arguait déjà que le développement est une affaire de tous et non de quelque uns. Celui-ci doit être irréversible et suivi par l'ensemble de la société. Jusqu'à l'avènement de la loi sur la liberté de communication sociale et d'association en 1990, ce libéralisme n'était qu'un discours politique. La loi n°90/052 du 19 décembre 1990 instaure la liberté d'association au Cameroun. Plusieurs types d'association voient le jour dont les groupements d'initiatives communes (GIC). Ce sont des groupements privés dont le but est d'aider au développement des collectivités locales décentralisées. Le développement de Bakassi va se faire avec l'aide de l'État dans une moindre mesure mais c'est surtout l'action des collectivités locales et des Gic qui sera prépondérante dans cette partie du pays.

L'État, le premier, va impulser le mouvement de construction de la nouvelle acquisition par l'élaboration des plans d'actions. Pour permettre un développement harmonieux de toutes les

localités, le gouvernement camerounais va permettre à certains ministères d'accompagner le redressement économique de certaines zones en renforçant leur prérogative. Comme le montre Chantal Ammi (2008 : 31) l'observation de la réalité d'aujourd'hui permet de reconnaître que le monde est entré de plain pied dans la Société de l'Information (SI) mais à des niveaux très différents de développement et à des vitesses d'évolution très variables. Le Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) tenu en 2003 à Genève et 2005 à Tunis est une preuve que l'humanité est entrée dans une nouvelle ère.

Une telle société de l'information se caractérise selon Ammi par :

- une infrastructure des TIC ;
- des capacités d'usage de TIC ;
- une capacité de production et de diffusion la plus large des savoirs ;
- une nouvelle façon d'opérer un réseau à distance ;
- des capacités d'instrumenter ces technologies pour transformer la façon de travailler, de gouverner et d'assurer toute activité.

Bien avant la tenue du Sommet Mondiale de la Société de l'Information, le président Biya affirmait déjà dans un discours lors du 14^{ème} Sommet de la Francophonie tenu à Yaoundé en janvier 2001, la nécessité pour l'Afrique de réduire le fossé numérique. Ce discours a été suivi de mesures concrètes en février 2002 avec, la détaxation du matériel informatique. L'entrée en masse des ordinateurs et leur coût abordable, a permis à plusieurs personnes de pouvoir acquérir le précieux sésame. Mais beaucoup restait à faire dans ce domaine. Dans la même période, le ministère en charge de la communication avait obligation d'implanter un réseau de télécommunication pour favoriser la fluidité des informations et permettre l'extension de la Société Camerounaise des Palmeraies (Socapalm) et l'entrée de Bakassi dans le réseau national de téléphonie (service du premier ministre, 2008). Connecter les populations rurales aux réseaux informatiques et implanter la fibre optique sur tout l'étendu du territoire national est devenu la priorité du gouvernement camerounais.

Au niveau des infrastructures

L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a, en 2006, fixé au 17 juin 2015 à minuit, la date butoir pour le passage au numérique des systèmes de radiodiffusion analogique pour la région 1 de l'UIT à laquelle appartient le Cameroun. Le gouvernement camerounais s'est engagé dans un processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie de migration de la radiodiffusion analogique au numérique. Un Comité National de Supervision de la migration de la radiodiffusion de l'analogique au numérique, ou Cameroon Broadcasting Switchcover (CAM-DBS) est créé le 24 septembre 2009. L'un des objectifs de la CAM-DBS est, de renforcer les unités existantes, de créer des télécentres communautaires, des radios agricoles, organiser et former les villageois dans l'utilisation et l'animation de ces télécentres et radios communautaires afin qu'ils soient plus performants et adaptés aux attentes des populations villageoises. La société de l'information devient donc, du point de vue de Chantal Ammi (2006 :55) comme « une société en mesure d'utiliser, de produire et de faire évoluer des systèmes d'information et de savoir afin de permettre la création de richesse et d'en faire bénéficier à toutes les catégories sociales sans exclusion. » Pourtant, si la volonté politique y est, les moyens ne suivent pas. Ce sont les villageois eux-mêmes qui vont penser à mettre certaines structures en place avec la modicité des moyens financiers dont ils disposent et,

souvent, dans des abris précaires, et en marge des autorisations administratives requises. Ayant failli à sa mission, dans la mise en place des infrastructures de télécommunication et de communication, l'État camerounais va mettre en exergue, le principe de la tolérance administrative vis-à-vis des entreprises évoluant dans ce secteur d'activité, leur permettant ainsi de fonctionner en attendant de mettre à jour leur dossier administratif pour l'obtention d'un agrément.

Au niveau de la technostructure

Les ministères de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur verront leurs missions se renforcer dans la formation des jeunes camerounais dans les métiers des technologies de l'information et de la communication. La création des écoles et des universités dans les domaines des TIC née à partir des besoins suggérés et des réformes nécessaires pour la mise à niveau des ressources humaines en quantité et en qualité par rapport aux attentes et au nouvel environnement numérique. Un recensement récent a permis de mettre à jour l'identification et l'état des lieux de l'ensemble des structures de formation en communication audiovisuelle, en télécommunication et TIC sur l'ensemble du territoire camerounais (document du MINCOM). Cet état des lieux a permis de connaître les spécialités ou filières de formation disponibles, les niveaux et les durées de formation, les effectifs des enseignants et des étudiants et éventuellement de connaître les partenaires nationaux et internationaux qui travaillent avec les structures de formation. Mais la carence et le manque dans ces domaines n'ont pas été comblés. Les localités comme Bakassi accusent un retard criard dans les domaines cités. Et c'est l'élite qui sera en charge de combler le déficit.

...À l'action de l'élite ensuite...

Le dilemme pour les GIC et le gouvernement camerounais devient la maîtrise du passage de l'analogique au numérique. Pour cela, des transformations doivent pouvoir se produire sur les plans économiques, sur les structures sociales et sur la transformation de la culture et des attitudes (Rocher, 1963 : 153). Sur le plan économique, le développement consiste d'abord en un processus d'industrialisation. Sur ce point, l'élite de la localité joue à fond le rôle qui lui revient. Mais seulement, elle est limitée par les moyens financiers. Toutefois, elle a réussi à mettre sur pied des GIC qui forment et informent les populations dans divers domaines de la vie active.

Elong (2005 : 34) pense que le GIC est une organisation à caractère économique et social regroupant des personnes physiques volontaires qui ont des intérêts communs, et qui réalisent grâce à leur action des activités communautaires. L'avènement des GIC et des GIE dans le secteur rural va accélérer le développement territorial de ces collectivités, surtout, avec la décision du gouvernement camerounais d'installer la fibre optique dans tout l'étendu de son territoire d'ici 2014. Les GIC vont s'organiser en mutuelle et plus tard en association. Des réunions hebdomadaires vont se tenir sur la place publique où les villageois peuvent discuter de leurs problèmes et rechercher les moyens de les résoudre. On note, depuis leur avènement des mutations profondes quant à la manière de transmettre des informations, de communiquer de même que dans les modes de vie des populations rurales.

L'avènement des téléphones portables et des tél-centres communautaires dans les localités de Bakassi va faciliter la transmission des informations agricoles vers les régions les plus reculées. Certains GIE vont organiser de temps en temps des formations et des recyclages des villageois

dans tous les secteurs de la vie sociale. Les commandes d'engrais et de semences se font désormais à partir du téléphone portable. On n'a plus besoin de se déplacer jusqu'à la ville la plus proche pour connaître la disponibilité des intrants agricoles. La prolifération des téléboutiques et des cybercafés ont changé les paysages ruraux. Les affaires vont bon train pour ceux qui en disposent. C'est dans ces espaces que se font toutes les transactions commerciales avec les potentiels acheteurs. Les prix des marchandises en provenance ou en partance de Bakassi y sont hâtivement négociés. Les déplacements ne se font que lorsque toutes les négociations ont abouti.

La diffusion du sens, du bon sens et des interactions au sein des GIC favorise le développement communautaire à trois niveaux : celui de l'exécutif communautaire ; celui de la société civile et au niveau des habitants dans les espaces inventés.

L'exécutif communautaire

Dans un système de décentralisation des pouvoirs, afin de rapprocher les gouvernants des gouvernés, les GIC camerounais bénéficient d'un soutien non seulement de la part du gouvernement, mais aussi des mairies. Ces derniers ont un budget qui leur permet d'accompagner les GIC dans leur développement. Ils mettent à leur disposition des informations et des moyens de communication qui leur permettent de mener à bien leurs activités. À l'époque, c'étaient des motos qui leur permettaient de rallier les mairies et les activités où sont développées leurs activités. Aujourd'hui, le téléphone portable et l'Internet ont remplacé les motos ce qui facilite l'accès à l'information. Ceci a permis aux GIC de faire progresser leur production de 30 % (Djimeli, 2011 : 27)

La société civile

L'action de la société civile a été d'un apport considérable. L'élite a facilité les communications villageoises en créant dans des quartiers des centres de téléphonie pour appel fixe et mobile et réseaux Internet. D'autres y ont installé des radios communautaires dont les programmes et l'animation sont confiés aux communautés villageoises.

Les espaces publics inventés

Ce sont dans la majorité des cas les télés centres et les cybercafés où se développe une véritable activité cybernautique²²⁹. La diffusion des informations en langue locale a favorisé l'écoute de la radio dans certaines zones où le taux de scolarité est très bas et où le niveau d'instruction ne dépasse pas la classe du cours moyen. Les débits de boissons, les cours communautaires sont devenus de véritables espaces publics où l'on discute à longueur de journée les informations relatives à la vie rurale. Les programmes radiophoniques favorisent les informations sociales et culturelles.

...Et celui des médias et de la population enfin

Les médias jouent un rôle essentiel dans le développement des localités. Pour Tremblay (2008 : 39), « les médias sont aussi essentiels à la constitution de la sphère privée bourgeoise qu'à celle de la sphère publique. Ils sont aussi nécessaires aux discussions publiques qu'aux échanges

²²⁹ Ce terme est de nous, il fait référence au plaisir que les individus éprouvent en surfant sur le net.

économiques ». Ceci est exact quand on sait que les populations de la localité de Bakassi, une bourgade d'environ deux mille âmes ont décidé d'instaurer des programmes d'informations et d'éducation au sein de leur radio communautaire. Car, avec le développement des connaissances, nous dira Bouquillon (2008 : 158), « des services de l'information ou de la communication sont présentés comme conduisant à une économie de l'information », voire, dans une perspective déterministe, comme le fondement d'une nouvelle forme de société, dite postindustrielle puis « société de l'information ou du savoirles perspectives de mutations économique, politique, culturelle et sociale liées aux TIC n'ont cessé d'être au cœur des débats. C'est désormais la capacité à innover, à créer des concepts et à produire des idées qui est devenue l'avantage compétitif essentiel. Au capital matériel a succédé, dans les critères essentiels du dynamisme économique, le capital immatériel ».

Pour que cela puisse bénéficier à tous, l'unité nationale devrait être la chose du monde la mieux partagée. Le Cameroun est un pays de paix, uni dans sa diversité culturelle et linguistique. Le Cameroun compte 288 langues répertoriées officiellement et deux langues nationales à savoir le français et l'anglais. Dans les dix régions que compte le pays, on note quatre aires culturelles dans lesquelles prédominent certaines langues vernaculaires à l'instar du fulfulde et de l'arabe dans l'aire culturelle soudano-sahélien, le bétis domine dans l'aire de la forêt et le pidgin english dans l'aire de la côte (Document MINCULT²³⁰, 2008). Le système social traditionnel mis en place et encouragé par l'État joue pleinement son rôle de représentant et de relais de l'administration auprès des populations.

Bien que le consensus soit difficilement général, l'important est d'avoir une Nation solidaire et ferme. Solidaire dans les décisions à prendre, ferme dans l'application des décisions prises. Le plus important étant d'entraîner l'adhésion de la majorité pour assurer le développement. Du moins, c'est le point de vue de Sinkam, (1999 : 47) qui pense que « le rôle de l'État n'est pas de s'abstenir de toute régulation ou invention. Au contraire, il devra assumer des politiques générales pour assurer le développement durable dans tous ses aspects, pour que la société puisse réagir de manière positive permettant au secteur patronal de parvenir à des décisions économique et financière, sociale et environnementale correctes ».

Les radios communautaires essayent d'imprimer la vision d'une radio futuriste qui prend en compte le volet culturel car, comme le remarque si bien Marc Schwartz (2008 : 28) trois enjeux majeurs sont identifiés pour les prochaines années, qui vont façonner le marché des services électroniques et les marchés connexes :

- l'arrivée de la fibre optique, qui va permettre d'accroître considérablement les débits de données ;
- la convergence entre la téléphonie fixe et la téléphonie mobile ;
- les relations entre le monde des télécommunications et celui de l'audiovisuel qui sont en concurrence pour l'utilisation du « dividende » numérique, c'est-à-dire l'utilisation des fréquences hertziennes qui seront libérées dans quelques années par la fin de la diffusion analogique de la télévision.

²³⁰ Ministère de la Culture.

Conclusion

Constatons dès le départ avec Rocher, (1968 : 78) que la terminologie est encore mal assurée, pour désigner les processus en cours dans les pays en voie de développement. On a parlé d'industrialisation et d'urbanisation, de croissance économique, de développement économique, de développement politique, plus récemment le terme « modernisation » s'est répandu ; des expressions plus imagées ont eu cours telles que les zones prolétaires ou villageoises. Cette richesse et aussi cette ambiguïté de la terminologie sont probablement l'indice de la difficulté qu'on rencontre à cerner une réalité nouvelle, complexe, mouvante, extrêmement variée et en pleine ébullition malgré l'enclavement, la dilapidation des ressources naturelles, la mauvaise gouvernance et les mentalités rétrogrades.

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) réaffirme la volonté du gouvernement camerounais de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans toutes les localités du pays. Le développement des TIC y est prioritaire. Mais seulement les fonctionnaires en charge de ces projets sont à l'origine d'actes indécents et ne font pas montre de patriotisme. Du moins, c'est ce qui en ressort de leurs attitudes qui visent à plomber l'action de l'État sur le processus de développement en cours. L'autre facteur limitant dans ce projet de grande envergure n'est rien d'autre que l'élément financier qui est très important dans la mise sur pied de grands projets structurant comme ceux dans lesquels se lance le gouvernement camerounais pour le développement des localités villageoises.

Nous ajouterons avec Calderisi, (2006 : 55) qu'au nombre de ces obstacles s'ajoutent les problèmes culturels ce qui expliquent les échecs répétés aux multiples plans de développement mis sur pied dans les pays de l'Afrique. Les facteurs qui déclenchent cet état de choses sont, aux dires de Collier, (2007 : 75) dus à « un faible revenu par habitant, la baisse de ce revenu et l'enrichissement procuré par les ressources naturelles ».

Il propose plusieurs solutions pour endiguer ces maux parmi lesquelles :

- S'intégrer mieux aux économies voisines grâce à une bonne infrastructure et à l'abaissement des tarifs ;
- Développer des activités particulières de service grâce à des politiques économiques très favorables pour constituer des zones de refuges ;
- Utiliser les moyens actuels (compagnies aériennes à bas coûts, Internet) pour réduire leur handicap ;
- Encourager l'émigration pour augmenter les envois de fonds ;
- Investir plus que les autres pays dans le développement rural ;
- Rendre le pays le plus attractif possible pour l'aide internationale ;
- Une réforme du cadre institutionnel. D'abord dans les pays riches en ressources naturelles, il faut imposer une mise aux enchères des concessions au lieu des contrats opaques accordés moyennant des pots de vin.

Le SMSI (2003) proclame dans sa déclaration de Genève « la volonté et la détermination de tous les pays de créer une atmosphère propice à l'édification d'une société de l'information à dimension humaine et inclusive dans laquelle chacun à la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser, d'échanger et de partager l'information et le savoir ». Le goulot d'étranglement pour

les pays africains ne sera pas seulement le manque de finance et de stratégie d'action mais le détournement des fonds publics, la dilapidation des biens de l'État, l'enrichissement illicite et bien d'autres maux encore. Malgré la modicité des moyens dont ils disposent, les GIC sous l'impulsion de l'élite et des collectivités essaient de jouer un rôle majeur dans l'épanouissement de la population villageoise. Dans le cadre de la communication participative, les villageois ont créé des centres d'information qui servent de relais d'information entre les villes et les villages important pour les échanges économiques des produits agricoles et halieutiques, produits hautement périssables s'ils sont conservés pendant longtemps.

Références

- Ammi Ch., 2006, *Innovation technologique aspects culturels et mondialisation*, Paris, Éd. Lavoisier, 313 p.
- Balandier G., 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presses, universitaires de France, 532 p.
- Bera M. Lamy Y., 2003, 2008, *Sociologie de la culture*, Paris, A. Colin, 275 p.
- Schwartz M., 2008, « Entretien avec Eric Besson », *Revue Sociétal*, 61, L'économie de l'internet : Faire face aux défis de la révolution numérique, Éd. SERPE, Institut de l'entreprise.
- Bouquillon Ph., 2008, *Les industries de la culture et de la communication, les stratégies du capitalisme*, Éd. PUG, 312 p.
- Bouvier M., 1986, *L'État sans politique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 128 p.
- Boyomo L., Tétu F., 2010, *Communication et modernité sociale, questions Nord/Sud*, Paris, Éd. L'Harmattan, 207 p.
- Clarke P., Perrot V., 2011, « Rapport sur la gouvernance dans le secteur éducatif au Cameroun », Banque Mondiale, 200 p.
- Couffignal L., 1966, *La cybernétique*, Paris, Presses universitaires de France, 120 p.
- Deschamps J C, Moliner P., 2008, *L'identité en psychologie sociale, des processus identitaires aux représentations sociales*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 183 p.
- Djimeli T. A., 2011, « La gouvernance urbaine à l'épreuve de la communication au Cameroun, une analyse des cas de Douala et Yaoundé », *Intel'Actuel*, 9/10, pp. 87-110
- Durkheim É., 1991, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 8^{ème} éd., 416 p.
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) (2009), cadre de référence pour l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, [en ligne], [consulté le 10 octobre 2012], disponible sur www.minepat.gov.cm
- Elong Joseph Gabriel, 2005, *Organisation paysannes et constructions des pouvoirs dans le Cameroun forestier*, Éd. PUY, 151 p.
- Fanon F., 1984, *Les damnés de la terre*, Paris, Nathan, 187 p.

Gurvitch G., 1963, *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 3^{ème} éd., 607 p.

Jouve E., 1988, *Le tiers monde*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ? 125 p.

Lenoble–Bart A., Tudesq A.-J., dirs, 2008, *Connaître les medias d’Afrique Subsaharienne. Problématique sources et ressources*, Éd. Karthala, 140 p.

Missé M., 2004, « Communication internationale et souveraineté nationale, le problème des ingérences dans le nouvel ordre mondial de l’information et de la communication », [en ligne], [consulté le 10 octobre 2012], disponible sur http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Misse/index.php

Morrison Ch., 2008, *Regard lucide sur l’Afrique, Sociétal* 61, Éd. SERPE, Institut de l’entreprise.

Rocher G., 1968, *Introduction à la sociologie générale : L’action sociale*, Éd. HMH, 189 p.

— *Introduction à la sociologie générale : Le changement sociale*, Éd. HMH, 258 p

— *Introduction à la sociologie générale : L’organisation sociale*, Éd. HMH, 318 p.

Samuel C. N.-S, 1999, *Le Cameroun dans la globalisation : condition et prémisses pour un développement durable et équitable*, Yaoundé, Éd. Clé, 203 p.

Tudesq A.-J., 1999, *Les médias en Afrique*, Paris, Ellipses, 160 p.

Wilhelm D., 1946, *Origine et développement de l’herméneutique*, Paris, Éd. Aubier, 201p.

Enjeux de développement territorial participatif des zones connaissant des dynamiques de transitions socio-économiques et culturelles fortes au Cameroun

Munne Batet Boteteme et Chantal Kamolé Moukoko

Résumé

Les zones rurales ont connu des appellations diverses, politiques, idéologiques... posant le problème d'un développement harmonieux de ses localités. Comment et selon quelles modalités le développement socio-économique peut-il être rendu possible dès lors qu'on l'aborde à partir des TIC ? Quelle est la contribution de la communication et de l'information stratégique dans ce plan de développement ? Notre méthode s'appuie sur une analyse de contenu documentaire et sur l'observation directe. Notre objectif est de montrer que les outils mobilisés relèvent des choix et des usages orientés. Le résultat des échanges ainsi produite constituent des enjeux de sens et donc de puissance.

Mots-clés: cultures, TIC, changement social, développement participatif, communication communautaire, information stratégique, Cameroun.

Abstract

Areas with strong transition processes have experienced various qualifications: political, ideological... thus raising the problem of the harmonious development of the considered areas. Yet the territorial development is possible but with the group of social stake holders. How and according to what modalities can the development of these areas be made possible when we go about the issue with ICT frame of references? What is the contribution of the community communication and strategic information within the new development plan? Our aim is to show that the mobilized communication and information tools (devices) depend upon socially oriented choices and customs. Besides, knowledge products that result from benefits (articulating) of development communication and information constitute great stakes when it comes to meaning and are consequently of a great strength.

Keywords: cultures, TIC, social change, participative development, community communication, strategic information, Cameroon

USAGES HUMANITAIRES DE LA PHOTOGRAPHIE DES ZONES FRAGILES ET MENACÉES : LE CAS DE DEUX PROJETS PHOTOGRAPHIQUES SUR LE SAHEL

ROSANA CONTRERAS-GAMA

Doctorante en Sciences de l'information et de la communication
Centre de recherche sur les médiations (CREM)
Université de Lorraine
contrerasrosana@yahoo.es

Cette contribution veut montrer comment un territoire peut être construit visuellement par des agents extérieurs, très divers quant à leurs intérêts, leurs agendas, leurs modes de travail, et insérés dans des économies de l'image particulières. Le territoire n'est donc pas compris comme une entité géographique avec des limites et des populations figées mais, en adoptant un positionnement depuis les sciences de l'information et de la communication (SIC), il peut être « bricolé » à partir de différentes sources donnant lieu à des constructions médiatiques disparates. Dans le cas précis de cette intervention, nous allons traiter de « lectures » du Sahel subsaharien, opérées dans le monde humanitaire. Nous nous appuyerons sur deux études de cas : le travail photographique « Sahel, l'homme en détresse » du célèbre photographe brésilien Sebastião Salgado, en collaboration avec *Médecins sans frontières*, MSF, (1986) et le travail plus récent (2005) de Roberto Neumiller et SOS Sahel nommé « Sahel », qui a donné lieu notamment à un livre et à une exposition photographique. Ces travaux ont été choisis, pour leurs lectures divergentes et leur richesse visuelle, ainsi que pour leur large diffusion auprès de publics européens.

De quel Sahel parlons-nous ?

Nous parlons, en premier lieu, d'un Sahel géographique, région écologique et climatique marquant la transition entre le Sahara et la zone saoudienne, traversant neuf pays africains, dont les frontières sont discutées parce que « mouvantes »²³¹, mais représentant malgré tout un territoire physiquement localisable. Il faut aussi compter avec un Sahel politique, formé par le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), regroupant neuf pays dits « sahéliens » : Sénégal, Gambie, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad, Cap-vert et Guinée Bissau. Certains de ces pays n'ont qu'une partie très réduite de leur territoire dans le Sahel géographique (ils sont moins « sahéliens »), voire n'y figurent pas du tout. Comme Bernus *et al.* (1993) l'ont montré, Cap-Vert et Gambie ont rejoint le Sahel parce que leur gouvernement en a décidé ainsi à la suite de d'années de déficits agricoles. Mais au-delà d'une conception purement physique ou politique, nous évoquerons ici le territoire représenté et surtout mis en images. Ce territoire peut être construit ou « bricolé » au sens de Claude Lévy Strauss²³² (1960 : 27) à partir d'éléments préexistants et interchangeables pour

²³¹ Le Sahel correspondrait à une zone écologique et climatique encadrée par des isohyètes (ligne qui relie les points où la hauteur des pluies a été la même pendant une durée moyenne) dont la valeur varie selon la période d'observation (Bernus, Marchal *et al.*, 1993). Mais les limites restent incertaines, voire subjectives, selon les auteurs.

²³² Cl. Lévy Strauss (1960) définit le bricoleur, par opposition à l'ingénieur, ainsi : « son univers instrumental est clos, et la règle de son enjeu est de toujours s'arranger avec les "moyens du bord", c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus ».

donner lieux à des arrangements nouveaux : des dispositifs qui proposent des lectures différentes d'un territoire déjà difficile à définir géographiquement. Bien sûr, un territoire photographié est le produit d'un regard photographique particulier, voire très personnel ; mais nous insistons sur le poids des dispositifs²³³ dans ces constructions. Autrement dit, les travaux photographiques sur lesquels nous nous appuyons ne sont pas seulement des lectures personnelles et isolées mais des lectures photojournalistiques et humanitaires²³⁴, répondant aux impératifs, règles et objectifs de ces deux « mondes », au sens beckerien du terme²³⁵.

La photo comme témoignage

L'illusion que l'objet photographique donne d'être « transparent » (« le référent adhère » selon Barthes, 1980) permet d'oublier trop souvent son caractère construit. Ainsi, dans le monde humanitaire, la photographie a été souvent utilisée – et elle l'est encore – comme « preuve » du travail accompli par des ONG dont le siège, et donc le public, se trouvent éloignés des actions de terrain. Mais les photos ne peuvent pas se présenter seules comme preuve. Une photo, « est censée » être réelle, mais pour être acceptée comme « réelle », elle doit avoir ce que nous appelons des « garants de réalité », des témoins. Dans le cas étudié, ce sont des photojournalistes et/ou des organisations humanitaires. Dans le monde humanitaire, ces constructions se constituent comme des « témoignages ». Le témoignage, notion centrale dans la communication humanitaire, est compris par beaucoup de grandes et moyennes ONG comme une mission à part entière : il ne suffit pas de soigner, encore faut-il témoigner, alerter, voire dénoncer l'existence de souffrances lointaines. Les formes de témoignage sont pourtant diverses, parce que les contextes et les « vécus » sont différents. Ainsi, le témoignage de Sebastião Salgado dans « Sahel, l'homme en détresse » est présenté comme « témoignage solidaire, témoignage fraternel » qui ne serait pas possible s'il n'avait pas « fait route avec eux [personnes atteintes de famine dans les pays visités], si l'on n'avait pas vécu avec eux soif et faim » Salgado, (1986 :11). Il y a donc un témoignage car il y a quelque chose qui est transmis comme preuve de vérité, qui n'est pas seulement les personnes ou le territoire mais aussi un vécu de ce monde, distant du spectateur.

Les deux travaux que nous allons analyser sont aussi des témoignages de deux moments historiques distincts, ce qui explique la différence thématique – d'un côté, la mise en relation des personnes souffrantes, atteintes de famine, leur territoire et l'agent humanitaire ; et de l'autre, la mise en relation de l'homme non nécessairement souffrant, tirant son identité du

²³³ Le mot dispositif sera utilisé ici dans son acception foucauldienne comme « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit » (Foucault, 1977 : 299). Nous voulons souligner surtout le rôle indispensable des réseaux hétérogènes dans la production des savoirs, et des relations de pouvoir. « C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoir, et supportés par eux » (Foucault, 1977 : 300).

²³⁴ Il n'y a pas une définition univoque du mot « humanitaire ». Dans cet article, nous parlons de « monde humanitaire », pour faire référence au réseau d'organisations privées dont l'objectif est de réaliser des actions de solidarité internationale (secours en cas de catastrophe, mais aussi des actions qui visent le développement des populations).

²³⁵ Nous utilisons le terme « monde », inspiré de la définition du « monde de l'art de H. Becker (1982 : 22) : « réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la production des œuvres qui font précisément la notoriété du monde de l'art ».

territoire. Avant d'analyser les différentes approches, nous allons présenter ces photoreportages, leurs supports et leur contexte de production.

Deux projets sur le Sahel et sur les Sahéliens

Premièrement « Sahel, l'homme en détresse » est un projet photographique entrepris par Sebastião Salgado entre 1984 et 1986. Salgado travaille, à l'époque de ce reportage, pour l'agence Magnum. Son travail peut être référé à un courant, né dans les années 1970, appelé « photoreportage d'auteur », caractérisé par la circulation des images, passant des pages de la presse aux murs des institutions culturelles, (Morel 2007). « Cette production photographique implique une esthétique particulière qui repose sur une stylisation évidente des images. Définis et reconnus par le "regard" et le point de vue qu'ils porteraient sur les événements du monde, les auteurs usent de marques visuelles fortes et insistantes. [...] Refusant d'être considéré comme un simple opérateur, le photoreporter auteur incarne une alliance possible entre le journaliste et le créateur » (*Ibid.* :137) Si cette description correspond tout à fait à la production photographique de Salgado, notre intention n'est pas d'enfermer son travail dans une catégorie, car cela conduirait à en négliger ses différentes dimensions : il est photojournaliste, expose en musée d'art, publie des livres photo, et a beaucoup travaillé avec le monde humanitaire en tant que photographe, mais aussi en tant que militant.

À l'époque où Salgado a démarré son reportage, une famine de grande ampleur a atteint les pays du Sahel. La crise dans ces pays a fait l'objet d'une importante couverture dans les médias internationaux, et elle a donné lieu à des *charity shows*, comme le Live Aid (juillet 1985), concert à Londres, transmis dans 10 pays, auquel ont participé une quarantaine de stars pop. Dans cette conjoncture très particulière où les images de famine envahissaient tant la télévision, que la presse écrite, est né le projet de Sebastião Salgado.

Salgado établit un projet à plus long terme. Il décide de s'« immerger » et de faire un travail sur la durée : il va couvrir la famine jusqu'en 1986²³⁶ mais ses clichés seront repris par des journaux (Libération, International Herald Tribune) et des magazines (Géo, The Observer) avant d'être réunis dans le livre de MSF et, plus tard, ils seront aussi publiés dans d'autres compilations du photographe.

Pour ce projet il s'est rendu en Ethiopie, Soudan et Mali, où il a reçu le soutien logistique de MSF. Son travail s'est concrétisé par la sortie en 1986 d'un livre (image 1) de 92 photos qui a été vendu au profit de cette organisation. Une version en espagnol a été publiée en 1988, sous le nom « Sahel, el final del camino » et une version en anglais a vu le jour en 2004 sous le nom « Sahel, the end of the road ». Ce travail reste un de plus importants de l'œuvre de Salgado, et outre le livre et ses traductions, il a été exposé dans plusieurs pays : France, Suisse, Brésil et Chine.

Nous avons aussi analysé le travail du photojournaliste Roberto Neumiller et de l'ONG SOS Sahel. Cette organisation, de taille beaucoup moins importante que MSF, se définit comme

²³⁶ Cette « immersion » est souvent liée à un regard approfondi et proche des personnes et des lieux photographiés, ce qui serait perçu comme étant une particularité du photographe, comme le témoigne le dossier de l'exposition « Sebastião Salgado, Territoires et vies » organisée par la Bibliothèque Nationale de France : « Lorsqu'il choisit de traiter un sujet, de construire un reportage, Salgado établit un programme fonctionnant sur le long terme, s'immerge au sein de situations complexes, qu'un reportage borné à la surface de l'événement ne saurait épuiser ni même entamer. Toutes ses images attestent d'une connaissance précise des lieux, d'une relation de proximité avec les êtres »

« ONG de développement²³⁷ » travaillant dans les domaines « d'accès à l'eau, à la santé, à la protection de l'environnement et au développement économique et agricole ». Elle est composée de plusieurs associations « sœurs » en Afrique (Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Sénégal et Soudan), pour la mise en place de projets et en Europe (Luxembourg, France, Royaume-Uni) pour la sensibilisation, la récolte de fonds et l'assistance technique. Beaucoup moins célèbre, certes, que Salgado, Roberto Neumiller, est un photographe avec une longue expérience dans la presse française²³⁸. Il a entrepris ce projet avec SOS Sahel en 2003. Il s'agissait de réaliser une banque d'images pour l'ONG, de publier un livre (image 2), et, de mettre en place une exposition photographique itinérante. Nous sommes donc face à un seul et même travail photojournalistique conçu pour s'adapter à une multiplicité de supports. Actuellement, ces photos réunies dans une banque d'environ 500 images sont utilisées par l'ONG pour ses supports institutionnels et de campagne, afin de réaliser et de vendre des produits-partage (cartes postales, tirages grand format) et dans quelques cas, pour fournir la presse²³⁹.

L'exposition (80 photos), issue de ce travail, intitulée « Sahel : l'homme face au désert » a été présentée sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris. Elle a été ensuite exposée au Luxembourg ; à Monaco et à Bordeaux. En ce qui concerne le livre, il est composé de 120 photos en couleur, distribuées en 192 pages. À la différence du travail de Salgado, ce travail photojournalistique ne s'est pas fait dans le contexte d'une crise particulière, mais reprend le sujet de la relation homme-territoire, qui est abordé de manière plus explicite dans le livre. Celui-ci est divisé en 4 chapitres : La vie, l'eau, la terre et l'homme où on raconte – en images et en textes sous la forme de chroniques écrites par le président de l'ONG lui aussi journaliste – des parcours particuliers, des portraits de personnes ainsi que leur relation avec leur territoire, concrétisée notamment par l'exercice d'un métier : puisatier, agriculteur, tanneur, pêcheur...

Le territoire comme adversaire ou comme source d'identité

Les titres des projets ont été choisis pour mettre l'accent sur cette délimitation territoriale. Tous les deux, en version livre ou exposition, portent le nom « Sahel » et le mot « homme ». « En détresse » dans un cas, et « face au désert » dans l'autre, mettant toujours l'accent sur cette opposition conflictuelle : homme-territoire.

Cet espace géographique reste diffus. Dans le livre de SOS Sahel, un effort est fait pour circonscrire ce territoire par une carte qui présente tous les pays du Sahel politique, mais aussi par des descriptions : « cette partie de l'Afrique qui borde, de Dakar à Djibouti, le désert du Sahara est humainement l'une des régions les plus fascinantes du monde » (2005 :11) ; ou encore « Cet espace s'étend du Cap vert à l'Éthiopie. Dans sa partie francophone, il couvre 5,4

²³⁷ Les praticiens font souvent la différence entre ONG de développement et ONG humanitaires, et revendiquent des valeurs différentes. Dans la pratique, cette catégorisation est plus idéologique que pragmatique. Elle ne permet donc pas de comprendre la dynamique du monde de la « solidarité internationale » qui regroupe ces deux types d'ONG et qui est caractérisée par un partage des réseaux, des débats, des groupes de travail et d'un jargon propre.

²³⁸ Deux entretiens semi-directifs ont été réalisés. Le premier avec le photographe Roberto Neumiller (avril 2012 à Paris) et le deuxième avec le Président de SOS Sahel Marc Francioli (juin 2012, entretien téléphonique).

²³⁹ L'ONG et le photographe ont signé un contrat qui permet à l'ONG de réutiliser chaque image gracieusement, tant qu'il s'agit de faire la promotion de l'ONG, y compris dans la presse. Ainsi, si un journal souhaite faire un article sur la famine au Sahel (et non sur SOS-Sahel) l'ONG n'a pas le droit de fournir une de ces images mais doit mettre en contact le journal avec le photographe, pour que ce dernier puisse vendre ses images.

millions de kilomètres carrés » (2005 :2). Ensuite il va utiliser surtout un découpage par pays dans la présentation des portraits qui forment le livre. Les pays photographiés sont le Mali, le Sénégal, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. Le livre de Salgado et MSF reste lui aussi très vague sur la définition de région, de laquelle il n'est dit que : « cette région d'Afrique qui va d'une côte à l'autre est plutôt ingrate » (1986 :109). Ce livre limite son terrain au Mali, Soudan et Ethiopie, bien que ce dernier pays soit rarement considéré comme ayant des régions sahéliennes, et ne fasse pas partie non plus du « Sahel politique » du CILSS.

Bien entendu, cela ne veut pas dire que les producteurs ignorent les définitions géographiques et climatiques du Sahel généralement acceptées mais qu'ils ont choisi ces pays en tant qu'échantillon destiné à illustrer les particularités supposées de ce territoire. En effet, en affichant le nom « Sahel », ils définissent les différents pays, quels que soient leurs particularités culturelles, parcours historiques et cadres politiques propres, par leur appartenance à une même réalité naturelle, géographique et climatique.

Pays et portraits

S'il n'y a pas là erreur ou relecture politique de ces territoires, on peut supposer que ce sont des contraintes ou des motifs pragmatiques qui ont amené ces auteurs à rendre ces pays et ces portraits exemplaires de toute une région. Dans le cas de Salgado, c'est la famine qui sévissait singulièrement dans certains pays entre 1983 et 1984. Ainsi, l'Éthiopie²⁴⁰ est le pays le plus touché, le plus médiatisé (au point d'occulter que la famine a atteint presque toute la région), et aussi le pays le plus représenté dans le livre. Dans la démarche dénonciatrice et engagée voulue par le photographe, il fallait aller là où la détresse se trouvait, pour alerter un spectateur lointain qui ne pourrait agir qu'après avoir été exposé à ces souffrances.

Le Sahel que Salgado a choisi, quant à lui, est le Sahel de la Grande famine. Mais c'est aussi le Sahel de l'aide humanitaire. Sur les 90 photos qui composent le livre, 9 photos montrent du personnel humanitaire, de MSF ou d'autres ONG qui partagent le travail de secours dans les camps de réfugiés. Plus d'un tiers des photos (31) comportent des légendes qui font référence à des ONG humanitaires ou à des organisations internationales. Ces organismes sont omniprésents, même quand ils sont iconographiquement moins nombreux que les victimes :

« À Bati, un médecin anglais et quatre infirmières (deux Anglaises, une Danoise et une Islandaise) travaillent sous l'égide des Sociétés de la Croix rouge, au côté des infirmiers locaux fournis par la croix rouge éthiopienne » (Salgado 1986 : 85 ; Légende sur un plan large sur un camp de réfugiés). « Dans ce centre tenu par Médecins sans frontières, on assiste aussi les mères qui ont un enfant nourri au sein » (Salgado 1986 : 23 ; Légende sur une photo de mère en train d'allaiter deux enfants).

Il est également intéressant d'observer une tendance à singulariser et à incarner des agents humanitaires grâce à des portraits. À la différence des victimes, toujours anonymes et fréquemment collectives, nous connaissons les noms, voire la provenance, des agents humanitaires, comme dans la légende de cette photo où un jeune médecin ausculte une personne, très amaigrie, tournée de dos : « C'est un médecin d'origine suisse-italienne, Manuela Bertoli, qui travaille au service des urgences au camp de Korem. Elle fait partie de l'équipe de Médecins sans frontières qui a la charge de cet hôpital ». Il faut voir là, sans doute,

²⁴⁰ 800 mille morts, selon l'estimation de Devereux S, *et.al* (2001).

un effet du dispositif, marqué par la participation – partielle – d’un producteur humanitaire, MSF qui marque clairement sa présence. Au contraire, le portfolio de ce photoreportage présenté par le photographe sur son site internet (10 photos) exclut ces images. Ces photos n’ont pas été reprises non plus par les grands titres de la presse qui ont publié le travail de Salgado.

La crise sahélienne est au cœur du travail photographique, mais elle met aussi à plat toutes les réalités locales et causes complexes de la famine (aggravée par des situations politiques aussi difficiles). D’un côté, les cultures locales s’effacent parce que les personnes photographiées représentent de fait des foules errantes : elles fuient en essayant de subsister et elles sont donc dépouillées de leur culture, de leur histoire et y compris, comme nous l’avons vu, de leurs noms. Le territoire est donc construit comme un adversaire plus que comme une source d’identité. Le deuxième cas analysé, est aux antipodes : il cherche, à travers des « portraits » à caractériser une identité sahélienne, comme nous le verrons par la suite.

Le livre de Neumiller et SOS Sahel parle notamment, mais pas seulement, des pays où l’ONG a des projets. En effet, ce livre a été conçu par les producteurs comme un « livre de rencontres », qui privilégie de ce fait les portraits d’habitants. Comme le signale ce photographe, ce livre ne devrait pas être pris comme un livre de photos mais comme un livre de chroniques qui a aussi des photos. L’objectif était « de faire un objet culturel, fait par un journaliste qui s’est trouvé être le président de SOS Sahel [...] mais avec une chose à respecter : on n’allait pas rechercher que de la misère, il fallait montrer que des choses intéressantes ». Selon la même logique, Neumiller et SOS Sahel ont délibérément évité les portraits du personnel ou des personnes aidées par l’association. Ce n’est qu’à la dernière page que l’on peut trouver un texte sur l’ONG, ses projets et son histoire. Tandis que le texte qui accompagne le livre de Salgado se réduit à des légendes concises, à une préface (3 pages) et une postface (1 page), le livre de Neumiller et SOS Sahel se caractérise par un ton plus narratif, plus personnel, notamment par le biais des textes écrits par Marc Francioli, journaliste et président de SOS Sahel, toujours à la première personne. « Mais il y a sans doute un *thil* (un génie) favorable aux Blancs comme moi, puisque le hasard a mis sur la route de Roberto [le photographe] le parent d’un devin, féticheur et guérisseur » (Francioli, Neumiller, 2005 : 51)

Ce caractère plus personnel disparaît dans l’exposition où les photos sont uniquement accompagnées de légendes très courtes et descriptives. Plusieurs photos n’ont pas été incorporées à l’exposition car, selon le témoignage des producteurs, elles perdaient du « sens » en dehors de la narrativité du livre. Ces changements répondent aussi aux contraintes de nouveau dispositif, comme nous le verrons plus loin. Le Sahel, qui nous est présenté par le biais de visites dans cinq pays, se veut aussi représentatif d’une population sahélienne dont la réussite mais aussi le caractère et l’identité seraient surtout liés à des conditions géographiques et climatiques difficiles, comme le signale l’introduction du livre :

« Les Sahéliens se distinguent par une imagination communicative, une ingéniosité contagieuse, une débrouillardise viscérale et un mode de vie qui s’adapte au plus près de l’environnement » (*ibid.*, 2005 :11). Iconographiquement, ce fait a une corrélation avec le choix des 40 portraits inclus dans le livre : souvent dans une approche d’aide au développement, et sur un ton plutôt optimiste, nous y trouvons des descriptions de personnes toujours en activité, travaillant dans des métiers en relation avec la terre et l’eau : agriculteurs

en pleine récolte, pêcheurs, bergers mais aussi métiers artistiques : sculpteur, réalisateur, créateur, styliste...

Cette approche, que nous avons qualifiée d'« optimiste », est cohérente avec un discours qui veut que les images diffusées à propos des actions de solidarité internationale mettent l'accent sur des valeurs comme l'« autonomie » et la « souveraineté ». Malgré le désir des producteurs de faire du livre et de l'exposition des témoignages plutôt culturels, ceux-ci n'échappent pourtant pas à des logiques et à des contraintes humanitaires. De plus, il y a aussi des logiques éditoriales, dans le cas du livre, et des contraintes et des exigences des lieux d'accueil de l'exposition.

Premièrement, les logiques humanitaires se manifestent principalement par le choix des portraits réalisés. Le livre n'est pas centré sur les bénéficiaires de l'ONG mais l'expérience du journaliste-président de SOS Sahel, qui conduit le projet, est avant tout une expérience humanitaire. Il guide le parcours, souvent dans des endroits connus : un hôpital construit par SOS Sahel, un leader paysan fondateur de SOS Sahel, un ancien collaborateur de l'ONG, etc. Bien que le récit ne soit pas entièrement centré sur les rapports entre le personnage représenté et l'ONG, cette dernière cherche souvent à prendre place, à créer un lien privilégié avec la personne représentée, comme nous pouvons constater dans ce passage : « J'ai une longue relation avec Sao, un canton situé à une quarantaine de kilomètres de la capitale burkinabé. Le chef Naba Kaongo, également député, est un ami de SOS Sahel » (2005 : 131). Ensuite, les logiques humanitaires se manifestent par le désir de montrer des images et des messages « optimistes » qui, nous l'avons dit, sont en accord avec une approche de développement et d'autonomie, pouvant se résumer ainsi : « Les sahéliens sont heureux malgré le Sahel ». Le photographe Roberto Neumiller le dit ainsi : « On ne va pas photographier des gens qui sont dans la misère incroyable, on va plutôt montrer des gens qui ont envie de se battre, qui ont envie de s'en sortir, comme les comités de femmes qui font du microcrédit, des gens qui s'essayent à l'artisanat, le sport, la culture ».

Ce discours doit être contextualisé dans un débat plus vaste sur la communication visuelle humanitaire, qui a démarré vers la fin des années 80, et notamment en lien avec la couverture médiatique et à la communication humanitaire de la famine sahélienne entre 1984 et 1985. Ce qui est critiqué particulièrement est l'utilisation décontextualisée et choquante d'images de misère extrême, de même que la couverture des famines et d'autres catastrophes comme un événement et non comme un processus. Certaines ONG proposent une autorégulation de la photographie humanitaire, concrétisant le discours déontologique par des chartes et des codes de conduite. Parmi ces ONG qui prônent un usage responsable de l'image, certaines s'interrogent s'il n'existerait pas de nos jours un nouveau stéréotype, celui du « sourire de l'enfant »²⁴¹.

Nous avons aussi relevé certaines contraintes éditoriales, ou liées aux exigences des lieux d'accueil de l'exposition. D'un côté, l'éditeur Arthaud, qui a publié le livre, est spécialisé dans les thèmes de l'aventure et du voyage, notamment par des livres illustrés. Cela explique une attention spécifique à l'esthétique et au style des photographies ainsi que l'aspect narratif et

²⁴¹ « On ne peut que saluer le fait que de nombreuses organisations aient pris conscience de la nécessité de se repositionner vis-à-vis des images et des "messages négatifs" qui sont si souvent diffusés aujourd'hui. Toutefois, bien souvent, il y a une tendance à systématiquement remplacer l'image du "malheureux petit pauvre" par "l'heureux enfant souriant" ». Cercle de coopération d'ONG Luxembourg, 2008, Guide à la compréhension et à la mise en application du Code de conduite régissant la diffusion d'images et de messages.

itinérant de ce livre, qui peut être rapproché aux livres de voyage (avec un « filtre » humanitaire). Cette tendance à la narrativité est en grande partie supprimée dans les expositions, où ni le type de visionnage ni le public ne sont les mêmes. Les textes du livre ne pouvant pas être facilement adaptés au format de l'exposition, quelques photos ont été enlevées, jugées par le lieu d'accueil comme « trop décontextualisées », voire trop « violentes²⁴² » pour être imposées aux passants.

Le Sahel dans un registre humanitaire mais aussi esthétique et émotionnel

Ces deux travaux portent un regard sur un territoire identifié par le même nom, mais comme nous l'avons vu, ne correspondent pas aux mêmes réalités spatiales et temporelles. Les résultats, sont deux reportages opposés, tant stylistiquement que thématiquement. Stylistiquement, la différence la plus évidente est l'utilisation de la couleur. D'un côté, le style de Salgado se caractérise par l'utilisation du noir et blanc, à haut contraste. Ce style, très personnel, a aussi été lié à un « regard artistique » sur la souffrance, qui est souvent reproché au photographe (mais parfois célébré, au contraire). Selon nous, dans le dispositif particulier mis en place par Salgado et MSF, les photos noir et blanc contribuent à créer une atmosphère sombre, et très dramatique. Les photos, qui privilégient en outre des cadrages plutôt larges, permettent la mise en scène des personnages dans leur environnement. L'homme reste pourtant au centre des images telles des « silhouettes noires émergeant de ce gris photographique qui est en réalité la surface²⁴³ ». Ce style dit « artistique » accompagne un contenu qui est en soi difficile à regarder : des corps agonisant, des cadavres, des personnes affamées, femmes et enfants notamment. C'est pour cela que l'accusation de beauté ne prend pas tout son sens au sein de ce dispositif particulier. Certes, on reconnaît une certaine maîtrise dans les lumières, les cadrages, la « réussite » des compositions, mais les légendes courtes ancrent bien les images dans une réalité très concrète, réduisant ainsi la polysémie de l'image. Par exemple, l'image 3, l'une des plus connues du livre, ne montre pas la souffrance au premier plan, mais un décor mystique, qui évoque une imagerie chrétienne. Elle est accompagnée de la légende moins poétique : « Après une longue nuit de marche, au petit matin, les réfugiés se cachent sous les arbres pour échapper à la surveillance des Migs éthiopiennes » (1986 : 68).

Comme cela est très courant à l'époque, le photographe se permet de montrer des images de souffrance extrême : des corps amaigris et malades, et très souvent, la mort, évoquée ou montrée de face. Le livre totalise 13 photos de personnes mortes, sans compter les fois où la mort est évoquée comme un danger imminent. Tout cela dans un registre très « esthétisant ». La préface du livre nous avertit de ce risque :

« Sebastião Salgado savait bien que le piège où il lui fallait éviter de tomber c'était celui de l'esthétisme. C'était le risque de faire trop beau avec la misère du monde ». (1986 :11)

Certains clichés de *Sahel l'homme en détresse* ont été exposés en musées d'art, ce qui montre la valeur esthétique *per se* de ces images, une fois qu'elles ont été décontextualisées et

²⁴² « [Plus violente veut dire] plus dur. Un enfant qu'on a l'impression qui va mourir. [...] Ce qui ne veut pas dire qu'elle est forcément plus violente mais qu'elle peut transmettre beaucoup plus de violence pour les gens qui la regardent. C'est la rue et les gens passent là avec leurs gamins et ils ne peuvent pas passer ailleurs ».

²⁴³ Dossier de l'exposition « Sebastião Salgado, Territoires et vies ».

dépourvues, au moins en partie, de leur pouvoir d'alerter dans l'immédiat. Surtout quand elles sont sorties de leur contexte humanitaire pour passer dans le monde de l'art, ces images se trouvent dans une « topique » esthétique plus que dans une « topique » émotionnelle. Nous empruntons cette notion de « topique » à Luc Boltanski (1993), qui nomme ainsi trois styles argumentatifs et affectifs pour parler de la « souffrance à distance » : une topique de l'émotion centrée sur le lien victime-secoureur dirigée vers l'attendrissement du spectateur ; une topique de la dénonciation centrée sur un persécuteur que l'on accuse ; et finalement, une topique esthétique. « Elle consiste à ne considérer la souffrance du malheureux ni comme injuste (pour s'indigner) ni comme touchante (pour s'attendrir) mais comme sublime ». Pour réussir cela, il faut un agent doté de la capacité de faire voir la souffrance dans ce qu'elle a de sublime. Ces trois topiques peuvent être identifiées de manière plus ou moins claire dans les dispositifs de médiation humanitaire, avec une prépondérance des topiques de l'émotion (plus particulièrement dans la publicité humanitaire, qui met en relation victime et secoureur, qui tend vers l'attendrissement et suggère un sentiment d'empathie envers le secoureur-ONG) et de la dénonciation (notamment dans le cas des ONG faisant partie du mouvement altermondialiste). Ces deux topiques semblent être plus mobilisatrices dans des campagnes publicitaires humanitaires ou des dispositifs de communication plus classiques (journal des donateurs, site web, brochures, etc.). C'est en effet dans des espaces moins communs permettant de développer davantage une thématique, comme des livres photo ou des expositions photo, que nous trouvons le plus fréquemment une utilisation de la topique esthétique dans le monde humanitaire. Cependant le fait que les photos d'un album soient insérées dans un dispositif associant texte et images, émanant qui plus est du monde humanitaire, permet de dépasser une lecture purement esthétique.

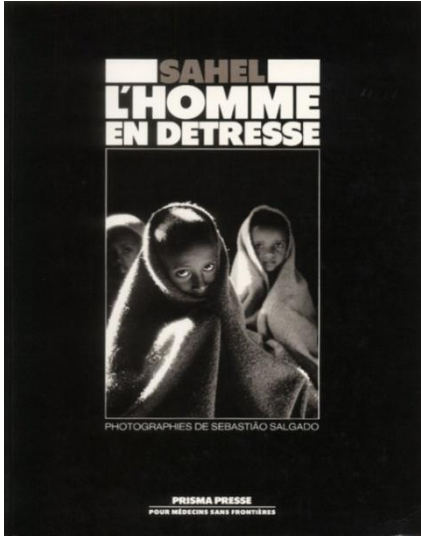
Conclusion

À travers ces deux études de cas, nous avons souhaité présenter deux manières différentes de montrer et de définir le « Sahel » et les « Sahéliens ». Ces deux lectures sont issues de deux mondes spécifiques, le monde journalistique et le monde humanitaire. Nous nous sommes centrée notamment sur les règles du dispositif humanitaire, qui façonnent ces territoires. Ces règles ne sont pas toujours explicites mais elles sont liées aux débats (sur « les bons usages » de la photographie, par exemple), et aux pratiques du monde humanitaire. Les deux cas analysés sont iconographiquement et stylistiquement très différents. Nous avons lié ces approches à des conjonctures particulières et aux réflexions qui traversaient le monde humanitaire au moment de la construction des dispositifs, notamment des réflexions liées à l'utilisation de l'image. Malgré les différences conjoncturelles et de contexte, il existe une caractéristique commune : l'ONG est omniprésente. En effet, en créant un livre ou une exposition sur le « Sahel », l'ONG ne représente pas seulement un territoire mais elle se représente inévitablement elle-même. Or, les dispositifs sont aussi compris comme des cadres de l'action, qui permettent la diversité d'action. « Le dispositif libère en même temps qu'il régule ; autrement dit, il régule la liberté » (Fusulier, Lannois, 1999 :189). Comme nous avons vu, les témoignages humanitaires sont aussi des témoignages de vécus personnels. Des vécus qui restent pourtant liés aux finalités du dispositif humanitaire, cadre de l'action.

Sans être les seules lectures possibles du Sahel, la lecture humanitaire, associée à une lecture et à une économie photojournalistiques, peut avoir un impact important sur la façon dont nous, de loin, comprenons l'autre. Ces images deviennent significantes pour nous dans un monde en particulier. Pour utiliser les mots de Howard Becker (1995 : 333) « Tout comme les tableaux

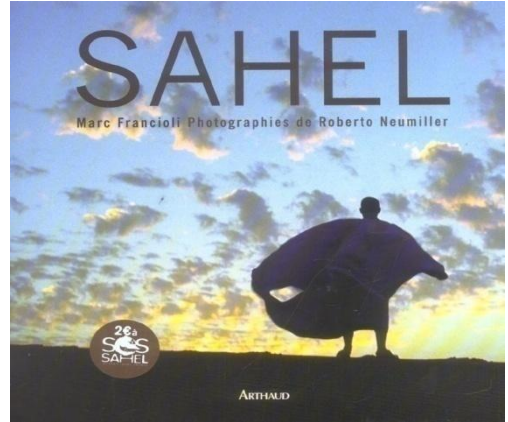
prennent sens dans un monde de peintres, de collectionneurs, de critiques et de conservateurs, les photographies trouvent le leur dans la manière dont ceux qui sont impliqués dans leur élaboration les comprennent, les utilisent et leur attribuent donc du sens ». Le Sahel, interprété par le monde humanitaire, a aussi des sources historiques, géographiques, climatiques et politiques mais devient surtout le Sahel de secours humanitaire et de l'aide au développement, et une région liée à une identité singulière ce qui aboutit, dans une large mesure, à une décomplexification de ce territoire.

Image 1. Couverture du livre « Sahel, l'homme en détresse »



(Salgado, 1986)

Image 2. Couverture du livre « Sahel »



(Francioli et Neumiller : 2005)

Image 3. Après une longue nuit de marche, au petit matin, les réfugiés se cachent sous les arbres pour échapper à la surveillance des Migs éthiopiennes



(Salgado, 1986 :70-71)

Références

- Barthes R., 1980, *La Chambre Claire*, Paris, Éd. de l'Étoile, Cahiers du cinéma Gallimard, 192 p.
- Becker H., 1982, *Les Mondes de l'art*, Paris, Éd. Flammarion, coll. Arts, histoire société, 2010, 382 p.
- Becker H., 1995, «Visual Sociology, Documentary Photography, and Photojournalism : It's (Almost) All a Matter of Context», *Visual Sociology*, 10, pp. 5-14.
- Bernus Ed., Marchal J.-Y., Poncet Y., 1993, « Le Sahel oublié », *Tiers-Monde*, 134, pp. 305-326.
- Boltanski L., 1993, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Éd. Gallimard, Folio Essais, 519 p.
- Devereux S., Maxwell S., 2001, *Food Security in Sub-Saharan Africa*. London, Intermediate Technology Development Group ITDG, 350 p.
- Francioli M., Neumiller R., 2005, *Sahel*, Paris, Arthaud, 192 p.
- Foucault M., 1977, *Dits et écrits. Tome III*, Paris, Éd. Gallimard, coll. Bibliothèque de Sciences humaines, 1994, 835 p.
- Fusulier B., Lannoy P., 1999, « Comment aménager par le management », *Hermès*, 25, Paris, CNRS, pp.181-197.
- Lévi-Strauss Cl., 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Presses Pocket, 1990, 347 p.
- Morel G., 2007, « Esthétique de l'auteur », *Études photographiques*, 20, pp.134-147.
- Salgado Sebastião, 1986, *Sahel. L'homme en détresse*, Paris, Prisma Presse pour Médecins sans Frontières, 115 p.
- 1988, *Sahel. El Fin del camino*, Madrid, Médicos Sin Fronteras, 131 p.
- 2004, *Sahel. The End of the Road*, Berkeley, University of California Press, 152 p.
- Versavel D., 2006, « L'essai photographique selon Sebastião Salgado, dossier de l'exposition Salgado : territoires et vies », [en ligne], [consulté le 20 août 2012], disponible sur <http://expositions.bnf.fr/salgado/arret/1/index2.htm>

**Usages humanitaires de la photographie des zones fragiles et menacées :
Le cas de deux projets photographiques sur le Sahel**

Rosana Contreras-Gama

Résumé

Cette contribution veut montrer comment un territoire et ses habitants peuvent être construits ou « bricolés » dans le monde de l'action humanitaire, par le biais de l'utilisation de l'image photographique. Concrètement, nous analyserons deux lectures distinctes du Sahel sub-sahérien, les livres photographiques « Sahel, l'homme en détresse » de Sebastião Salgado et Médecins sans frontières (1986) ; et « Sahel » de Roberto Neumiller et SOS Sahel (2005). Nous mettons l'accent sur les contraintes et les règles de ces dispositifs, immergés dans des logiques des mondes dont ils sont issus : le monde humanitaire et le monde photojournalistique. Ces logiques façonnent les représentations du Sahel, construit à la fois avec des éléments historiques, climatiques, politiques et identitaires mais qui devient surtout le Sahel du secours humanitaire.

Mots-clés : territoire, Sahel, photographie, photojournalisme, humanitaire, dispositif.

Abstract

The aim of this contribution is to show how a territory and its population can be the result of construction or “bricolage” in the world of humanitarian action, by means of the use of photography. In practical terms, we will analyze two different readings of Sub-Saharan Sahel, the photography books: “Sahel, l'homme en détresse” by Sebastião Salgado (1986) and Doctors without borders, and “Sahel” by Roberto Neumiller and SOS Sahel (2005). We emphasize the constraints and the rules of this apparatus, immersing in the logics of two worlds: the humanitarian world and the photojournalistic world. These logics shape the representations of the Sahel, constructed by the means of historical, climatic, political and identity elements, and that becomes the Sahel of humanitarian aid.

Keywords: territory, Sahel, photography, photojournalism, humanitarian, apparatus.

COMMUNIQUER AVEC LES POPULATIONS SOCIALEMENT ET GÉOGRAPHIQUEMENT ISOLÉES

MARIE OUVRARD-SERVANTON

Chercheur associé, LSIS - UMR CNRS 7296, Aix-Marseille Université

Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication

Qualifiée aux fonctions de Maître de Conférences

Marie.ouvrard@univ-amu.fr

L'objet de cet article est de démontrer comment des éléments (substantif générique choisi sciemment) se sont enchevêtrés pour faire en sorte que la technologie et les acteurs d'un projet progressent dans un milieu (substantif préféré à celui de contexte pour inclure des aspects climatologiques ou géologiques, par exemple) a priori défavorable ou peu favorable. Comment la mise en évidence de ces éléments et la compréhension du milieu pourraient-elles permettre de transférer ou d'adapter des projets réussis en Afrique, à un moment donné, à des projets du pourtour méditerranéen, pour des populations socialement ou géographiquement distantes ou isolées ? Pour accomplir cette démonstration, à partir de la petite histoire d'une ONG dédiée à la diffusion audiovisuelle mobile, où s'entremêlent différents « actants » (Latour, 2001) et les intentions des acteurs, nous avons mené à bien une réflexion autour de la technologie, pour comparer les intentions premières des principaux acteurs et les difficultés rencontrées dans la mise en place d'un projet situé au Liban. Nous présumons que le croisement de notions théoriques ou d'observations théorisées et de l'expérience de terrain apporte un éclairage propice à la compréhension de l'expérience non aboutie et au transfert d'une expérience aboutie à une autre expérience dans un nouveau milieu. Nous devons spécifier que nous avons participé au travail de l'ONG Cineaction (que nous présentons en suivant), devenue la société Nomadic Dre@m Machines-Cineaction (NDM-Cineaction) et que nous sommes en possession des archives (une documentation organisée et classée) de cette ONG que nous utilisons comme corpus, riche en formes et contenus. L'analyse de l'expérience de l'ONG Cineaction peut servir à la mise en place de nouveaux projets qui se fondent sur l'implantation d'une haute technologie numérique pour des populations, socialement ou géographiquement isolées.

Les populations socialement ou géographiquement isolées

L'intention du fondateur de l'ONG Cineaction, soutenue par les bailleurs de fonds, est d'offrir des outils technologiques, dans un premier temps audiovisuels, à des populations qui en sont privées, essentiellement pour deux raisons : elles sont socialement isolées ou géographiquement isolées. Ce qui est entendu par « socialement » est ce qui se rapporte à la société, aux caractéristiques sociétales, aux « faits sociaux totaux » ou généraux, dans leurs aspects pluridimensionnels tels que le justifie Marcel Mauss (1950, 2009 : 274) en déclinant les qualificatifs suivants : « Tous ces phénomènes sont à la fois juridiques, économiques, religieux, et même esthétiques, morphologiques, etc. ». Dans la veine durkheimienne, la définition la plus large de ce qui est « social » est tout ce qui concerne un groupe qui a une existence propre en dehors de ses manifestations individuelles. Dans la mise en œuvre des projets, le mot de population est choisi pour indiquer que la communication se fera avec un groupe et non avec un individu, un ensemble d'individus ayant des caractéristiques communes. La particularité de

la technologie développée par l'ONG Cineaction est de proposer des outils à utiliser collectivement.

Les populations socialement isolées peuvent être des populations qui n'ont pas accès à une forme de communication numérique ou audiovisuelle de part leurs caractéristiques sociales : comme par exemple les femmes et les enfants qui doivent rentrer chez eux au coucher du soleil pour respecter leur religion. On établit le « socialement isolé » sur un critère religieux ou sur un critère politico-économique comme au Sud Liban où les infrastructures (notamment donnant l'accès à l'électricité ou au téléphone) ont été détruites par la guerre et où les moyens débloqués pour les réparer se font attendre car les zones sont peuplées d'agriculteurs pauvres et de camps de réfugiés palestiniens : « Nous ne parlons même plus en termes de droit, nous parlons d'hommes et de groupe d'hommes parce que ce sont eux, c'est la société, ce sont des sentiments d'hommes en esprit, en chair et en os, qui agissent de tout temps et ont agi partout » (*ibid.*, 264).

La deuxième raison implique le mot « géographique » qui est employé dans un sens large : il inclut les conditions climatiques/météorologiques, géologiques, les données d'un territoire avec ses habitants, ses activités, son habitat voire son urbanisme, ses ressources, ses productions ainsi que les phénomènes qui se créent entre les éléments précités, la géographie humaine et physique, les héritages, les phénomènes dynamiques (démographie, culture, agriculture, industrie, exploitation des ressources, etc.), le rapport des hommes et de la nature. Les populations géographiquement isolées vivent dans des zones difficiles d'accès à cause de conditions naturelles hostiles (zones désertiques ou montagneuses, inondables, etc.) ou par manque d'infrastructures (à cause de manque d'investissement des États, d'un choix politique ou d'un danger comme la guerre). Celles qui sont distantes sont éloignées des grands axes, des métropoles ou de leur groupe social (ou professionnel), comme dans le cas de la diaspora libanaise.

La petite histoire d'une ONG née dans l'action technologique

L'activité de l'ONG Cineaction commence grâce à une rencontre, en Ethiopie, entre un anthropologue visuel africaniste, Hugo G. Raybaudo, disciple de Jean Rouch, passionné de cinéma ethnographique, et le coureur de fond Haile Gebre Selassie (deux fois champion olympique et huit fois champion du monde). Sous la direction de Leslie Woodhead, ce dernier vient de terminer le film *Endurance* qui raconte sa vie. Comme les studios Disney semblent lui avoir fait un beau cadeau en lui laissant les droits et copies du film (en 35 mm et en version cassette Betacam), il s' imagine qu'en déplaçant sa copie 35 mm à travers l'Ethiopie, il réussira à montrer son film à tout le pays. De son côté, H.G. Raybaudo qui vient de terminer une enquête sur l'état de toutes les salles de cinéma d'Ethiopie (salles construites lors de la période coloniale par les Italiens et en état de grand délabrement), le dissuade car la copie 35 mm ne survivrait pas à plus d'une dizaine de projections dans les salles restaurées par les Soviétiques dans les années 70 à Addis-Abeba.

Pour l'anthropologue H.G. Raybaudo, la technique n'est ni une évidence ni un impensé (Badouard, 2010). L'anthropologue fait des allers-retours entre pensée et action. Il doit par exemple résoudre le problème du délabrement des salles de cinéma en Ethiopie. Limitées en nombre de place, ces salles ne correspondent pas aux attentes du peuple éthiopien qui veut voir le film de son « dieu vivant ». Le coureur de fond éthiopien sait par expérience que si les

projections ont lieu en plein air, il faudra que tous puissent voir et entendre (l'image doit être projetée sur grand écran et avec un son qui porte). Les deux acteurs de la rencontre imaginent alors la possibilité de projeter le film autrement : à partir de la vidéo, avec un matériel de projection autonome, en plein air et de façon itinérante si le but est de le faire voir à une grande partie de la population. Les outils restent à inventer. Sous la houlette de l'anthropologue devenu concepteur d'une technologie audiovisuelle itinérante, l'ONG Cineaction assemble le premier cinéma mobile utilisant du matériel de vidéo professionnel, embarqué dans une remorque tractée par un véhicule 4x4, qui sera accompagné d'une équipe de techniciens. Les projecteurs Barco n'avaient jamais été utilisés en Afrique et encore moins en plein air. L'utilisation de la vidéo permet d'ouvrir la compétition du Festival du film européen (dont le film *Endurance* est la locomotive) à des productions locales et de réduire les frais d'envoi et de retour de films en compétition (au lieu des lourdes bobines 35 mm). Le Festival existait depuis 1996 mais le film *Endurance* tourné en amharique draine des foules bien plus importantes que la projection de n'importe quel autre.

Grâce aux archives dont nous disposons, nous savons que ce premier dispositif est soutenu financièrement par une subvention de la *Ford Foundation*. La représentation culturelle française, si active dans le domaine de la diffusion du cinéma en Afrique de l'Ouest habituellement, a dogmatiquement misé sur la poursuite de la diffusion en 35 mm et sur les cinémathèques régionales. Elle refuse de s'associer à ce projet d'avant-garde technologique. Comme le financement de la *Ford Foundation* permet tout juste de payer l'équipement et les projecteurs de grande puissance, l'ONG Cineaction se transforme en régie locale de publicité commerciale et non commerciale. Elle vend de l'espace sur ses écrans à des sponsors²⁴⁴ mais également à l'UNICEF pour garder une indépendance. L'UNICEF trouve le moyen très pratique pour diffuser des vidéogrammes de sensibilisation dans des contrées isolées où la télévision n'est encore qu'un rêve. En 1999, selon les documents en notre possession, toutes les chancelleries européennes présentes sur place²⁴⁵ vont s'associer et choisir l'ONG Cineaction pour la production exécutive de leur Festival du film européen, non seulement en Ethiopie mais aussi au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et à Zanzibar, lors du Festival de Zanzibar (ZIFF) où sont associés des films africains avec un doublage en Kiswahili du film zimbabwéen « *Yellow Card* ».

Les contraintes pour inventer des modes de communication

Le film *Endurance* sera finalement montré à travers l'Ethiopie de Jinnma à Mekele à plus de 500 000 personnes entre 98 et 99, dans des conditions techniques de grande qualité mais dans des conditions logistiques hostiles. Le véhicule s'ensable et s'embourbe. Une panne de diffusion publique devant 15 000 personnes au stade de Dire Dawa permet aux techniciens de faire découvrir au constructeur Barco la faiblesse d'un contacteur électrique qui ne supporte pas les vibrations des pistes « tôle ondulée ». La prise aux vents crépusculaires d'un écran de 48m² et la vulnérabilité des installations électriques aux averses tropicales imprévisibles demandent de réfléchir à la technologie nomade dans cet environnement défavorable. De plus, la projection doit avoir lieu juste après les averses et avant la nuit noire, soit vers 18h et ne doit

²⁴⁴ Barco, Crown Beverages Limited, Ethiopian Airlines, Fina Lubricants, MTN Uganda, Nestlé, Tatou, Total Uganda Limited, etc.

²⁴⁵ L'Ambassade de Belgique, de France, d'Allemagne, the British Council, l'Alliance française, the délégation of the European Commission in Uganda, The European Union Member State Embassies in Kampala.

pas durer plus de deux heures car les spectateurs devront refaire au retour dans la nuit noire les longs chemins qu'ils ont parcourus à pied pour arriver jusqu'au lieu de projection. Le succès de cette diffusion cinématographique nomade dans un contexte difficile, dû aux conditions géographiques et climatiques, incite le concepteur à améliorer la technologie et à envisager simultanément un nouvel usage d'un écran nomade pouvant servir à projeter des films à des populations qui, sans cela, n'y auraient pas accès.

Pouvons-nous déjà parler de combler une fracture communicationnelle ? Cette petite histoire permet de mettre en évidence les acteurs/actants (Latour, 2001) présents dans la conception d'un dispositif de communication audiovisuel mobile : la rencontre entre deux acteurs spécialisés dans leur domaine, un film, un cinéaste, un public éthiopien potentiel, un véhicule équipé, une ONG, des techniciens, des financeurs, un gouvernement, des ambassades et des organismes culturels. La technologie est comprise dans un macro système composé d'une logistique, d'une intégration de la technologie audiovisuelle, d'un transport, d'une distribution, d'une articulation et des relations entre ces cinq éléments. L'acteur et le milieu sont variables et dépendent d'une histoire, d'une construction car ils ne sont pas donnés avec des trajectoires non définies mais élaborées dans la négociation, la concurrence ou la complémentarité. La société est un agent actif produisant une techno science qui à son tour la transforme (Robert, 1994 : 25).

L'évangélisation des organisations internationales

Le transfert de technologies de pointe habituellement utilisées dans des domaines du monde marchant ayant de l'argent, comme le sport et la publicité, se fait vers des secteurs socialement déshérités et des régions géographiquement isolées. Cette expérience se poursuit au Yémen de 2002 à 2004 (sachant qu'en 2001, le Yémen vit une année d'agitation sociale dans tout le pays) sous la forme d'un défi posé par l'organisation des Nations Unies : UNFPA. Comment sensibiliser des populations aux risques des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST), populations qui disparaissent de la vie publique à la tombée du jour : les femmes et les adolescents ? La réponse est simple : il faut un système de projection de jour. Cependant, en 2002, ce système n'existe pas. La technologie du LED n'est encore que balbutiante, difficilement transportable à cause de son poids, de sa fragilité et surtout de son incroyable voracité énergétique. Par contre les écrans rigides de rétroprojection ont fait beaucoup de progrès ainsi que la puissance des projecteurs japonais. En un temps record pour un pays comme le Yémen, teinté fortement d'islamisme radical et vivant à l'écart de tous les carrefours technologiques, l'ONG Cineaction va glaner ces technologies montantes pour fabriquer le premier outil nomade connu au monde pour la médiation prophylactique en plein jour. Il s'installe indifféremment dans des écoles de filles ou de garçons, sur des places publiques, devant des foules immenses²⁴⁶. Il projette un document réalisé par la cellule audiovisuelle du ministère de la Santé et va réaliser un tour du pays. Créer au départ sous la forme d'une grosse remorque n'ayant pas une tenue de route adaptée au réseau yéménite, la cellule va être

²⁴⁶Voir sur Youtube la vidéo sur la campagne au Yémen, [en ligne] [consulté le 26 octobre 2006] disponible sur <http://www.youtube.com/watch?v=b5IN7Xpts78>

remontée par un ingénieur tunisien Fathy N'daye à l'arrière d'un petit camion permettant ainsi d'accéder aux régions les plus reculées du pays. Cette remorque du troisième type, baptisée au départ Infobooth et montée à l'arrière d'un petit camion, devient le Nomadic 1. Au Yémen, l'ONG Cineaction résout le problème d'adapter une technologie viable dans des conditions contraignantes ayant trois aspects technologiques : la projection de jour, l'adaptation du véhicule au terrain, et, grâce à la rétroprojection, la sécurité de l'installation électrique (car les fils électriques n'ont plus de raison d'être entre l'écran et le projecteur en passant dans l'espace du public, préoccupation sécuritaire précédemment constante.).

Cette première utilisation est soutenue par les Nations Unies grâce à un financement du DIFID (Department for International Development) pour une campagne à travers le Yémen et cible les écoliers du 2^{ème} cycle. Deux projections sont faites dans un même lieu : une de jour pour les femmes et les jeunes et une de nuit pour les hommes. Pour arriver à la conception et à la réalisation de ces outils nomades, il a fallu résoudre un nombre de problèmes dans l'action et dans la concertation :

- combiner les projets des gouvernements, comme l'information concernant les MST, produit par le ministère de la Santé yéménite et les autorisations officielles de projeter pour les populations dans des lieux donnés ;
- faire approuver le projet par les bailleurs de fonds des organisations internationales de l'ONU ou le DFID, et
- réaliser les événements en assurant la technologie nécessaire (sans cesse en mouvance) pour projeter de jour devant un public de plusieurs centaines de personnes.

La volonté de rendre l'accès à la technologie et à la culture possible

Pour résoudre la fracture communicationnelle et/ou numérique, l'ONG Cineaction ne prétend pas faire l'apogée de la technologie en laissant croire aux populations que celle-ci va résoudre les problèmes de la vie quotidienne ou d'ordre politique ou sociétal. Les dispositifs de l'ONG Cineaction ont une genèse, une construction, un déploiement et évoluent perpétuellement. En 2008, nous avons confronté la question de l'adéquation technologique et du développement durable en soulignant fortement l'aspect social pour admettre l'importance de l'enchevêtrement des acteurs humains et non humains *in situ*. Cette association d'actants (associant les hommes, les TIC, l'innovation, la formation, les partenariats) confère des compétences aux acteurs non humains en combinant les outils, leur élaboration et leur utilisation (Ouvrard-Servanton, Campillo, 2008 : 3). Les actants peuvent avoir des buts et des intérêts qui diffèrent, il faut juste que l'action ait lieu. En revanche, chacun des actants a des engagements et des motivations qui lui sont propres tout en trouvant une façon de maintenir ses relations avec les autres, bien que d'horizons différents, et de faciliter l'action qu'ils mènent ensemble. L'analyse de l'action située, telle que définie par Lucie Suchman (2004) où l'interaction entre les pratiques humaines et les artefacts technologiques est observée, met en exergue que, même dans un milieu/contexte aride, les actants, qui s'enchevêtrent et s'enrichissent mutuellement (Latour, 2001) peuvent :

- accomplir leurs buts respectifs même s'ils sont distincts ;
- acquérir une valeur ajoutée ;
- accéder à une valeur communicative à travers une action située.

L'intérêt grandissant de certaines organisations internationales pour la technologie, mise au point par l'ONG Cineaction dans l'action *in situ*, incite l'équipe à proposer de la mettre à disposition d'autres organisations et de continuer sa progression : « D'autre part, il faut qu'il y ait des routes, des pistes tout au moins, des mers ou des lacs où on puisse se transporter en paix. Il faut des alliances tribales et intertribales ou internationales, le commercium et le connubium » (Mauss, 2009 : 275). L'ONG Cineaction se centre sur le concept d'événementiel en environnements extrêmes et favorise l'évolution du matériel à partir de son utilisation dans l'action et dans une partie du continent africain. L'intérêt du Nomadic 1 est de pouvoir projeter une image de jour comme de nuit en rétroprojection afin d'éviter d'installer du matériel derrière le public et des câbles entre le public et l'écran. Si le rétroprojecteur est fixé à l'intérieur du camion, les manipulations de ce matériel fragile sont diminuées de façon conséquente. Une dalle de projection, écran de jour, est fixé à l'arrière d'un transporteur climatisé, véhicule de route, transportant le matériel vidéo et audio (amplificateurs, haut parleurs).

La question du doublage en langues vernaculaires est inspirée à nouveau par l'action. Sur le continent africain, la communication orale et la dimension collective sont à considérer ainsi que le changement d'une langue vernaculaire à l'autre dans un espace court, qui peut correspondre au trajet d'une journée pour le camion Nomadic 1. L'anthropologue concepteur, H. G. Raybaudo, le sait. Jack Goody (1979 : 17) nous apporte un éclairage qui consiste à relier les deux dimensions comme inhérentes l'une à l'autre. Il prévient que l'on ne peut négliger les différences dans les moyens de communication dans les sociétés avec ou sans écriture. Il souligne qu'il y a « des différences dans la nature même des actes communicatifs » (*ibid.*, 72). Cette différence a une relation avec la dimension collective car « la communication dans les sociétés sans écriture se caractérise par sa capacité à absorber les apports individuels et à les fondre dans un ensemble de coutumes qui correspond de près à ce que Tylor appelait "culture" et Durkheim "société" » (*ibid.*, 73). Pour inclure le doublage rapide en langues vernaculaires dans les pays où l'oralité est un facteur social, l'équipe de l'ONG Cineaction présente en France au RIAM²⁴⁷, un système de doublage et postsynchronisation en formats numériques qui permet de réaliser des doublages rapidement à l'intérieur du camion 4x4, de communiquer rapidement les messages en langues vernaculaires et de permettre au cinéma autochtone de franchir les obstacles de l'illettrisme et des barrières linguistiques. Ce système Mobitic reçoit le soutien financier du CNC²⁴⁸. L'équipe des Nomadic Dre@m Machines-Cineaction s'agrandit et développe la notion de 5^{ème} écran. Une nouvelle machine est construite : le Nomadic 2.

Le 5^{ème} écran

Cette notion est formalisée à partir du Nomadic 2 par une personne, K. Skacan, étudiant à HEC et ayant choisi les Nomadic Dre@m Machines pour son étude de fin d'année en MBA. Cette mise à distance du Nomadic 2 en tant que machine à communiquer nous semble indispensable à partager pour la compréhension de la complexité de l'outil et pour la mise en évidence de son potentiel qui a été élaboré ainsi intentionnellement. Dans nos recherches sur le 5^{ème} écran, nous avons compris que nous n'étions pas les seuls à faire référence à cette notion qui semble être dans l'air du temps.

²⁴⁷ Réseau pour la Recherche et l'Innovation en Audiovisuel et Multimédia.

²⁴⁸ Centre National de la Cinématographie.

Le succès de l'expérience yéménite et l'engouement populaire suscité par ce prototype confortent l'équipe des Nomadic Dre@m Machines-Cineaction dans la voie à suivre : pouvoir communiquer en plein jour avec toutes les tranches de la population sur leurs lieux de vie. Entre 2005 et 2006, la réalisation du Nomadic 2 encore plus performant va voir le jour. Il sera inauguré en mars 2006. Ce véhicule est un camion de 19 tonnes (à l'origine, véhicule de l'armée qui a été transformé en véhicule civil) tout terrain pouvant circuler en toute saison et sous toutes les latitudes, énergétiquement autonome grâce à un générateur silencieux de 7KW et indépendant sur le plan des télécommunications. Il dispose d'un matériel satellitaire deux voies, permettant d'accéder en temps réel aux ressources de l'Internet ou, suivant les disponibilités *in situ*, il peut se connecter à des réseaux ADSL, HDSL, WIFI, WIMAX.

Le 5^{ème} écran (Skacan, 2007) rassemble les compétences des quatre premiers écrans. Le cinéma est considéré comme le premier écran avec son grand écran qui peut être regardé collectivement. Le deuxième est l'écran télévisuel qui peut être regardé par une ou plusieurs personnes avec *des images retransmises*. Le troisième est l'ordinateur qui est principalement individuel et qui rassemble *les compétences numériques*. Le quatrième est *l'écran mobile* du téléphone mobile qui est utilisé individuellement et comprend toutes fonctions numériques et les *connexions satellites*. Le 5^{ème} écran est donc un écran de cinéma qui peut être regardé collectivement tout en comprenant toutes les fonctions d'images retransmises, les fonctions numériques, mobiles avec connexions satellites. Il inclut en plus les possibilités cinématographiques de doublage pour les traductions en langues vernaculaires.

L'intérêt du 5^{ème} écran est de permettre de regarder des images retransmises et utiliser les fonctions numériques dans des cultures où l'oralité et le « voir » collectif restent un mode d'échange privilégié. Au *World Congress on Communication for Development*²⁴⁹ où nous sommes présents en salle plénière lors des conclusions, le message exprimé par les représentants des pays où le numérique et la société de l'Information et de la communication sont mal représentés a été le suivant : la communication pour la reconnaissance de la dignité humaine. À l'intérieur de cette notion de *dignité humaine* était inclus le nécessaire respect des différences culturelles dans les modes de communication, l'accès pour tous à la même technologie que celle des pays les plus avancés et à la qualité dans la technologie afin de ne pas recevoir celle qui est dépassée et dont les pays les plus avancés ne veulent plus.

Le 5^{ème} écran associé à un camion 4x4, lorsqu'il se déplace et lorsqu'il est utilisé, devient un acteur à la fois symbolique et réel. Les personnes le voient, l'utilisent, le regardent, et le nomment différemment selon leurs croyances. L'UNICEF le mentionne dans une de ses lettres d'engagement pour un projet au Liban, comme : « un moyen de communication interactif », « un outil de valeur ». Les techniciens ont surnommé le camion Nomadic Dre@m « Ramses II » (car ils ont dû le rafistoler avec des bandelettes!). Dans tous les cas, le public regarde tout simplement fasciné une retransmission au milieu de *nulle part*. L'événement est-il dû au fait que le public est rassemblé, qu'il y a un partage collectif, que simultanément les institutions et les populations s'y intéressent et en parlent et que l'équipe des NDM-Cineaction le fait savoir? Comment un outil de la sorte devient-il un « fétiche/faitiche » (Latour, 2001)? Dans un projet associant des personnes et des outils, l'action n'est pas uniquement une compétence d'acteurs humains, elle correspond aussi à une performance obtenue par une association agençant des acteurs humains, un outil de technologie avancée, des partenariats et un projet. Cette

²⁴⁹ En octobre 2006 à Rome, au siège de la FAO-UN.

association est une sorte de combinaison autant dans la conception de l'outil que dans son élaboration et dans son usage.

Sur Actu.net (qui se définit lui-même comme un site d'actualité consacré aux enjeux de l'internet, aux usages innovants qu'il permet et aux recherches qui en découlent), le sociologue Bruno Marzloff, en 2007, évoque l'arrivée du 5^{ème} écran dont il met en avant les caractéristiques de :

- *mobilité*, avec la formulation que l'individu mobile est un média,
- *contrôle*, là où le petit terminal contrôle le grand puisqu'il peut, à tout moment, se brancher sur n'importe quel grand système ;
- *autonomie et mobilisation* dans le sens d'« empowerment » : une capacité à mobiliser les ressources ;
- *mouvance* définie comme l'urbain nomade qui navigue à partir d'un programme de son propre système d'information et qui est en dialogue en temps et en lieux réels et en interaction continue aussi avec les autres nomades. Le média complexe du 5^{ème} écran intègre donc l'individu dans une trame mouvante qui serait une forme d'informatique ambiante, de l'« Everyware » comme l'appelle Adam Greenfield (2007) dans son livre éponyme Every ware, la révolution de l'ubimédia. Cet « Everyware » constitue le champ de développement du 5^{ème} écran et la nouvelle perspective servicielle et média de la ville ;
- *trouvabilité* soit ce monde en émergence rapide où on peut trouver n'importe qui ou n'importe quoi, de n'importe où à n'importe quel moment comme le définit Peter Morville (2005), un des pionniers de l'architecture informationnelle, dans son ouvrage *Ambient Findability : What we can find changes who we become* ;
- *sousveillance* (Mazloff, 2009), en affirmant que si le champ est ouvert, la boîte de Pandore l'est aussi ! Le 5^{ème} écran peut aussi bien être un moyen du répressif, de la surveillance et des intrusions multiples. Il peut être à l'opposé le média collaboratif de la sousveillance avec un système qui permet aussi de voir les voyeurs et ainsi d'établir l'équilibre d'une transparence réciproque, comme l'évoque David Brin (1998) dans son ouvrage *The Transparent Society*.

En 2009, un document est édité par la FING²⁵⁰ sur les Villes 2.0.²⁵¹ L'équipe des NDM-Cineaction a participé au Forum, organisé par la FING le 23 mai 2007 à Euromed Marseille, intitulé « Le carrefour des Possibles ». L'idée du 5^{ème} écran de Bruno Mazloff est intéressante pour deux raisons. Elle explicite les critères sous-jacents à la mise en place du 5^{ème} écran et elle soulève notamment la question de l'« empowerment ». De notre point de vue, la différence majeure entre le 5^{ème} écran des NDM-Cineaction et celui soutenu par Bruno Mazloff est que l'un s'est construit dans l'action pensée alors que l'autre est né dans l'idée. Nous défendons ici le caractère réaliste du 5^{ème} écran des NDM-Cineaction bien que ce dispositif soit construit et contingent. La petite histoire et la progression technologique que nous avons décrites dans les paragraphes précédents montre la traçabilité des actions de l'équipe des NDM-Cineaction. Cette traçabilité s'est améliorée au fil du temps. Au Yémen, des films ont été tournés sur les actions dans les lieux de projection. Dans la photo ci-dessous, une mise en abyme des traces

²⁵⁰ La Fondation Internet Nouvelle Génération.

²⁵¹[En ligne], [consulté le 25 mai 2010], disponible sur <http://doc.openfing.org/FING/LAFING/PUBLICATIONS/5ecran.pdf>

s'effectue au travers de la photo qui fixe à la fois la projection du Nomadic 1 et le tournage de l'événement par le caméraman.

Photo 1. Le caméraman de l'ONG Cineaction filme une projection au Yémen en 2002



Source : archives ONG NDM-Cineaction

Les risques de rendre l'accès à la technologie et à la culture possible

Avant de partir pour le Liban, le Nomadic 2 réalise trois démonstrations technologiques majeures sur le territoire français :

- celle du système de doublage, Mobitic qui reçoit le prix « Coup de cœur », le 16 novembre 2006 lors du Grand colloque Français des STIC à Lyon, RIAM, RNRT²⁵², RNTL²⁵³,
- celle de la visioconférence sur écran géant, en plein air dans le cadre du CNRS pour relier des astrophysiciens français de l'Observatoire de Haute Provence et des astrophysiciens italiens de l'Osservatorio di Roma, devant un public franco-italien²⁵⁴,
- celle de la connexion satellite pour la retransmission de matchs de la Coupe du Monde de Football 2006 devant un public devant un public de 2600 personnes sur une commune de 3700 habitants, qui a fait l'objet d'articles de presse.

Nous avons été invités à la réunion Ecosoc organisée par l'ONU au Palais des Nations à Genève en juillet 2006 encourageant les projets utilisant les technologies de transmission satellitaire ou du WIMAX pour favoriser le développement dans les pays qui le nécessitent afin d'atteindre « the Millennium Development Goals » définis par « the VI Infopoverity World Conference 2006 ». Arrivé au Liban, le Nomadic 2 se heurte à deux nouveaux obstacles : l'un technique et l'autre « communicationnel ». Le camion diesel transportant le système audiovisuel, multimédia et doublage n'est autorisé à circuler que temporairement sur le territoire libanais. Au Liban, le concepteur H.G. Raybaudo trouve le soutien et le financement pour créer une cellule mobile nommée Kinomadic incluant la même technologie que le Nomadic 2 mais adaptable à tout type de véhicule. L'UNICEF et l'UNIFIL veulent l'utiliser pour une campagne d'information sur les risques des mines antipersonnel au Sud Liban. Le deuxième obstacle va naître lors de la confrontation entre formulation du projet par les

²⁵² Réseau National de Recherche en Télécommunications

²⁵³ Réseau National des Technologies Logicielles

²⁵⁴ Un film DVD a été réalisé, en juillet 2006.

organisations internationales et les souhaits des populations de cet espace pour un projet Post@net. Aucun de ces deux projets ne verra le jour.

Nous avons vidimé la notion d'« empowerment » (Ouvrard-Servanton, 2009) au travail produit par l'ONG Cineaction car, bien que la technologie ait évolué, ait été testée et ait été reconnue, les actions n'ont pas toujours eu lieu. On ne peut pas parler d'innovation dans le travail des NDM-Cineaction mais plutôt de combinaisons ou d'agencements qui organisent des actants humains et technologiques avec des éléments dus au milieu. Les projets doivent passer par l'écriture pour obtenir du soutien et du financement. Ce passage par l'écriture demande une adaptation et surtout une traduction des actions en signes pour se faire comprendre des instances décisionnelles. Nous avons vérifié que les acteurs humains ou non humains et leurs actions mis en signes prennent des risques « lorsqu'une population ne se qualifie plus elle-même, mais est agie, jouée par d'autres à travers sa nomination, son étiquetage. L'hypothèse d'une conversion des choses en acteurs et des acteurs en choses n'est jamais directe, mais transite toujours par des signes dans nos sociétés industrialisées, elle correspond de fait à la situation pratique de fusion de l'artisan » (Robert, 1994 : 19).

L'équipe des NDM-Cineaction se heurte au fait qu'un étouffement de l'action se produit lorsque leurs actions sont mises en signes par des lettres, des rapports, des notes, des diagrammes ou des tableaux de budgétisation pour pouvoir répondre aux exigences de la structuration des organisations, garante de leur transparence politique. Tout se passe comme s'il n'y avait plus de place pour la pensée, l'imaginaire et l'action spontanée. Si l'on se réfère à l'intervention au WCCD stipulée précédemment, lorsque la parole est donnée aux représentants des pays africains et, dans les villages du Sud Liban, lorsque la parole est entendue par le responsable de la logistique des NDM-Cineaction, c'est la reconnaissance et le fait d'être traité dignement, grâce à la mise à disposition d'une technologie adaptée et performante, qui font la différence. Cependant, la technologie performante disparaît des perceptions au profit des contenus. C'est l'idée de la machine abstraite, reprise par Noël Nel (1999 : 136), qui « relie l'institution, la stratégie et le dispositif ». Les spectateurs sont pris par ce qui est projeté, non par la façon dont les images arrivent jusqu'à eux. Peu leur importe si elles sont projetées ou rétro projetées. Etrangement, l'idée de la reconnaissance, passant par celle d'« être traité dignement », est plus difficile à défendre que celle de la transmission de la connaissance au travers de messages audiovisuels.

« Agir pour voir »

Concernant l'expérience au Sud Liban, un écart va se creuser entre le désir explicite des populations d'utiliser un outil multitâche mobile et performant et le désir implicite de contrôle des organisations prêtes à financer le dispositif. Les deux désirs ne font pas bon ménage et l'intention de l'« empowerment » explicitement émise par la World Bank en 2002 est mise à mal. En tant qu'outil de technologie avancée, le 5^{ème} écran ne devient-il pas une « machine de guerre » (Deleuze, Guattari, 1980), n'ayant pas la guerre pour objet mais ayant plutôt un contenu prédisposé à l'invention de l'idée, avec ses buts propres, son espace et sa façon de gérer le « nomos », à vocation réelle et symbolique d'expression surtout si elle est nomade? Jusqu'où des bailleurs de fonds peuvent-ils permettre un « empowerment » des populations pour sortir en partie de leur isolement social et géographique grâce à la technologie ? L'espace d'actants composé par les organisations internationales ou les décideurs financeurs institutionnels, l'outil

de technologie avancée et les populations engagées et destinataires des projets peut-il être le lieu qui prédispose à une liberté d'expression, d'échange, d'action, soit de communication ?

Au Sud Liban, seul le projet de soutien à la Croix Rouge Libanaise a vu le jour. Dans ce cadre, le Nomadic 2 a projeté de courts messages sur la santé et sur l'intervention médicale d'urgence à la population de Tebnine, petite ville située sur un plateau légèrement montagneux du Sud Liban où les guerres ont laissé des traces et de nombreuses mines anti-personnel. Le projet Post@net, conçu à la demande des populations des villages du Sud Liban, pour leur permettre d'entrer en communication avec leur famille dispersée par le monde n'a pas vu le jour. Aucune organisation n'a été disposée à financer ce projet bien qu'il ait été soumis à diverses d'entre elles. Prendre en compte le contexte, soit communiquer sur un territoire en prenant en compte les populations locales qui y vivent, n'est parfois qu'une intention : « c'est pourquoi, nous disons encore massivement la technique dans une langue, celle de l'individualisme, du libéralisme, qui en lui est plus du tout adaptée » (Robert, 1994 : 204). L'équipe des NDM-Cineaction a fait les frais du tiraillement des organisations internationales, des gouvernements et de leurs représentants qui travaillent sur le terrain. Tous sont attirés par l'intérêt des capacités technologiques du Nomadic 2 ou du Kinomadic mais celles-ci représentent un danger par rapport à leurs propres outils. Intégrée à des groupes de travail des Nations Unies, l'équipe des NDM-Cineaction a l'audace de proposer une approche participative qui renverse les usages. Cette audace est celle d'utiliser leur système « nomade » de camions pour bâtir des projets d'urgence, de prévention et de développement, au cœur des communautés autochtones qui disposeront pour la première fois d'outils équitables d'information et de communication en temps réel pour rentrer en contact et négocier en direct avec des décideurs politiques, financiers sous l'égide des organisations internationales. Cette proposition inspire fascination et crainte en même temps.

Pour répondre à la question de la fracture communicationnelle et suite aux expériences décrites, nous serions tentés de répondre que cette fracture est réductible dans l'action. Dans l'action, les techniciens et les populations concernées peuvent travailler ensemble afin d'élaborer des projets viables, innovants et à forts potentiels éducatif et culturel. Chemin faisant et dans les espaces où les acteurs se rencontrent, les projets prennent corps et s'effectuent. À partir des actions, les événements de communication se font ou sont créés grâce à la technologie et aux acteurs présents dans l'action car la technologie et les acteurs savent (dans le sens qu'ils ont ensemble ces compétences) mettre en scène, effectuer et mettre en mémoire ce qui se passe dans l'action. En revanche, plus que l'hostilité des conditions géographiques ou l'isolement des populations, nous avons dû constater la frilosité parfois non explicite des financeurs publics plus que privés. La question de cette frilosité reste entière. En Ethiopie, au Yémen, au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie et à Zanzibar, il y a une dizaine d'années, les volontés politiques des ambassades et des gouvernements ont donné le feu vert et le soutien nécessaires aux projets. Dans le pourtour méditerranéen, les réticences non avouées ne permettent pas aux projets d'éclore. Au regard des diverses analyses partagées ci-dessus et avec la validation de ces analyses par l'équipe des NDM-Cineaction, nous préconisons l'association des hommes et des outils technologiques pour travailler ensemble dans l'action.

Conclusion

Les outils ne deviennent pas seulement des moyens au service des hommes dans des conditions difficiles voire hostiles. Voilà où pêche l'appellation « un moyen de communication interactif » car le camion N2 disparaît en tant qu'acteur. Or de notre point de vue, les outils sont des acteurs à part entière. Si le but des décideurs est de les utiliser, ils seront utilisés et les moyens financiers seront disponibles. Lorsque les hommes passent trop de temps à définir les buts, l'action est freinée et les actions qu'offre la technologie avortent. Nous avons vu que l'adaptation technologique aux espaces et aux caractéristiques des populations en tant que groupes sociaux se fait. La technologie sait s'adapter aux espaces grâce à un outil numérique et audiovisuel nomade. Dans les espaces africains comme ceux du pourtour méditerranéen, l'outil s'adapte aussi à une caractéristique sociale notable telle que l'oralité notamment grâce à la projection visuelle collective et au système de doublage. L'obstacle est l'excès de traduction et de formalisation qui étouffe l'action. Au vu de l'expérience des NDM-Cineaction et de son analyse communicationnelle, nous préconisons l'agir pour voir afin d'offrir aux populations socialement et géographiquement isolées les outils technologiques communicationnelles adaptés, c'est-à-dire nomades, collectifs, numériques et audiovisuels.

Références

- Badouard R., 2010, « SIC et TIC: dépasser l'impensé », *Distances et savoirs*, Vol. 8, 4, pp. 636-642.
- Brin D., 1998, *The Transparent Society: Will technology force us to choose between privacy and freedom?*, Cambridge, MA: Perseus, 378 p.
- Deleuze G., Guattari F., 1980, *Mille plateaux*, Paris, Éd. de Minuit, 648 p.
- Goody J., 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éd. de Minuit, 274 p.
- Greenfield A., 2007, *Every ware, La révolution de l'ubimédia*, Limoges, Éd. FYP, 256 p.
- Latour B., 2001, *L'espoir de Pandore*, Paris, Éd. La Découverte, 347 p.
- Marzloff B., 2009, *Le 5ème écran*, Limoges, Éd. FYP, 87 p.
- Mauss M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009, 269 p.
- Morville P., 2005, *Ambient Findability*, Beijing, O'Reilly, 188 p.
- Nel N., 1999, « Des dispositifs aux agencements télévisuels », [en ligne] [consulté le 2 janvier 2012] disponible sur <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/14981>
- Ouvrard-Servanton M., 2010, « Offrir un espace de participation responsable (empowerment) grâce à un outil technologique. L'éducation participative et responsabilisante aux risques des mines antipersonnel pour les populations, notamment adolescentes du Sud-Liban », Communication présentée le 5 novembre 2009 [en ligne], disponible sur <http://ccnr.infotech.monash.edu/assets/docs/prato2009/prato2009papers/ouvrard.pdf>
- Ouvrard-Servanton M., Campillo V., 2008, « An on the road communication proeject in Ghana - Sociology of translation and anthropological analysis of communication for ICT sustainability », Communication présentée le 30 octobre 2008 [en ligne] disponible sur <http://ccnr.infotech.monash.edu/assets/docs/prato2008papers/ouvrard.pdf>
- Ouvrard-Servanton M., 2010, *Regard SIC sur le rôle des actants - Anthropologie d'un*

événement de communication dans une organisation à visée internationale, Thèse en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Serge Agostinelli, Aix-Marseille Université, 311 p.

Robert P., 1994, « L'impensé informatique », [en ligne], [consulté le 24 mai 2012], disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-807>

Skacan K., 2007, « Le 5^{ème} écran », [en ligne], [consulté le 25 mai 2007], disponible sur <http://ecran5.files.wordpress.com/2007/03/5eme-ecran-graphique.pdf>

Suchman L., 2004, « Located Accountabilities in Technology Production », [en ligne] [consulté le 16 mai 2012] disponible sur http://d4tc.parsons.edu/week12/Suchman_LocatedAccountabilitiesTechnology.pdf

Communiquer avec les populations socialement et géographiquement isolées

Marie Ouvrard-Servanton

Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier l'écart entre l'accueil fait par les usagers et celui fait par les organisations partenaires, à un dispositif de communication nomade qui s'est développé grâce à sa rencontre avec les populations, les territoires et les évolutions technologiques. Son histoire montre deux temps distincts : un premier temps où le dispositif audiovisuel a mis en place avec succès des campagnes à caractère culturel (organisation de festivals de cinéma itinérant de patrimoine culturel africain et européen) et prophylactique (Information sur les maladies sexuellement transmissibles) dans le cadre de l'ONG-Cinéaction dans la corne de l'Afrique avec le soutien du DFID et de l'UNICEF, et un deuxième temps où, bien que l'équipe des Nomadic Dre@m Machines-Cineaction améliore les capacités technologiques du dispositif, elle rencontre les craintes des organisations internationales pour des projets au Sud Liban malgré l'accueil des populations ciblées.

Mots-clés : dispositif technologique, nomadisme, actants, populations socialement et géographiquement isolées, organisations partenaires.

Abstract

This article wants to study the gap between how users have welcomed a nomadic communication device and how it has been welcomed by financial partner organizations. This device has become more and more sophisticated thanks to the population, the territory and the technical evolution it has met. Its story shows two times: the first one when the audiovisual device has led successful cultural campaigns (mobile festivals of African and European films) and prophylactic ones (Health campaign in Yemen), organized by the NGO Cineaction in the horn of Africa and sustained by DFID and UNICEF, and a second time when the Nomadic Dre@m Machines-Cineaction met the fear of international organizations for projects in South Lebanon despite the wish of the aimed people and the improvement of the technological abilities of the device.

Keywords: technological device, nomadic, actants, socially and geographically isolated people, partner organizations.

**LA PAROLE AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS
DÉMARCHE PARTICIPATIVE DANS UN QUARTIER SOUS LA FORME D'UNE
RECHERCHE-ACTION COMMUNAUTAIRE POUR UN MIEUX-VIVRE
ENSEMBLE**

CLAUDIA DELLA CROCE

Professeure, Haute école de Travail social et de la santé
Filière Travail social – Orientation Animation socioculturelle
éesp – Lausanne – Suisse
claudia.dellacroce@eesp.ch

YURI TIRONI

Professeur, Haute école de Travail social et de la santé
Filière Travail social – Orientation Animation socioculturelle
éesp – Lausanne – Suisse
yuri.tironi@eesp.ch

Entre 2009 et 2012, nous avons effectué une recherche-action communautaire dans la ville de Delémont, située dans le canton du Jura en Suisse romande. Cette recherche a fait suite à une enquête qui a mis en évidence que, pour répondre aux aspirations de la population et mettre en place des actions pertinentes, des processus participatifs devraient être mis en œuvre. En parallèle, les autorités politiques étaient confrontées à une insatisfaction des citoyens face à un certain nombre d'actions « d'incivilités ». C'est face à ce double constat que les instances politiques, percevant que le système démocratique représentatif ne trouve pas toujours les solutions souhaitées par les citoyens, ont décidé de mettre en place une démarche participative. L'objectif principal étant de faire émerger ce que les habitants et les usagers d'un quartier de la ville souhaitaient pour améliorer la qualité de vie dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place un cadre d'action permettant l'expression citoyenne et facilitant la démocratie participative. L'enjeu principal consistait à donner la parole à tous les habitants, y compris et surtout à celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, pour des raisons individuelles, structurelles, sociales ou culturelles. Il s'agissait également de prendre en compte les groupes et les communautés pour constituer un panel représentatif de la population concernée.

Pour nous chercheurs, il a fallu à la fois prendre en compte le cadre politique existant tout en proposant des pistes d'action en accord avec les désirs des citoyens. Ces pistes d'action devaient s'insérer dans un souci collectif de développement durable urbain et d'amélioration de la qualité du « vivre-ensemble » dans ce milieu. Nous présentons ici le cadre théorique utilisé, soit la recherche-action communautaire, et la méthodologie d'intervention mise en place durant toute la durée de la recherche. La recherche-action peut permettre de la « création sociale », dans le sens d'une mise en partenariat de tous les acteurs pour tenter d'instituer ensemble un destin mieux partagé. Dans ce sens, une telle démarche renseigne l'ordre politique. Gérer la Cité réclame aujourd'hui des procédures de concertation particulièrement fines entre les citoyens et les élus. Il s'agit de nouer un rapport d'égalité sur le fond, dont le bénéfice réside dans un progrès de la légitimité démocratique et de l'intérêt général. Le contenu final d'une telle démarche n'est jamais connu à l'avance, celle-ci se veut transversale et non-cloisonnée. Il

est capital de mettre en place un dispositif accompagnant le processus participatif durant toute la durée de la recherche. Nous présentons également les actions interactives mises en place pour la collecte des données. Enfin, nous livrons les recommandations faites au politique, issues de l'analyse ayant permis d'établir un certain nombre de problématiques et d'élaborer de potentielles solutions pour avancer dans les préoccupations identifiées.

Territoire de la démarche et cadre théorique

Delémont est la capitale de la République et du Canton du Jura. Elle compte presque 12 000 habitants, dont environ 25 % d'étrangers (86 nationalités différentes). La population est majoritairement catholique, mais diverses autres religions sont représentées. À mi-chemin entre les villes de Bâle et de Bienne, limitrophe avec la France, proche de la ville de Zürich, Delémont bénéficie d'une situation géographique très appréciable. La commune présente une offre culturelle variée, ainsi que différentes infrastructures sociales. Le tourisme et l'artisanat y sont particulièrement développés. Le groupe de pilotage de la recherche s'est vite rendu compte qu'il fallait définir de manière assez précise les limites du territoire à investiguer, afin de pouvoir opérationnaliser au mieux la phase de diagnostic. Il faut être conscient qu'une action portée sur un espace géographique précis peut naturellement avoir des effets sur le reste de la ville, cela dépendant de la nature de cette action. Les limites du territoire sont subjectives mais elles garantissent la réalisation de la recherche-action. Selon le Contrôle des habitants de la ville, la population du territoire délimité comporte environ 1 500 habitants. Par contre, nous pouvons fortement présumer que le quartier est le plus fréquenté du canton, plusieurs milliers de personnes par jour y passent.

La recherche menée implique au moins les différents concepts que sont la recherche-action, le travail social communautaire, la qualité de vie. Dans cet article, nous nous centrons sur la recherche-action en tant que cadre théorique principal de ce travail. « La recherche-action est une approche qui cherche à allier la rigueur scientifique d'une recherche à la connaissance empirique et qualitative du champ d'investigation » (Della Croce, Libois, Mawad, 2011 : 169). Elle a pour intérêt premier de produire des connaissances et des transformations en associant les personnes concernées. Considérée comme une méthode de recherche et une démarche d'intervention, elle a pour objectif central de conceptualiser les problèmes avec celles et ceux qui les vivent directement. Elle part du principe que les personnes concernées par le sujet d'études sont expertes de leur réalité et qu'elles pourront produire leurs propres réponses à leurs problématiques, le chercheur étant présent pour chercher avec les personnes concernées, dans un cadre spécifique et avec rigueur, les réponses les plus appropriées aux problématiques traitées (Della Croce, Libois, Mawad, 2011).

La recherche-action

Quelle que soit la référence théorique à laquelle on la rattache, qu'elle soit américaine dans la filiation de l'École de Chicago et de Kurt Lewin, française dans les courants de la psychologie sociale ou de l'analyse institutionnelle ou encore anglaise dans la droite ligne du Tavistock Institut, elle postule que c'est en développant des connaissances sur les phénomènes dans lesquels le sujet est pris qu'il pourra comprendre et agir sur ces derniers. C'est donc l'augmentation de la production de sens dans leur vie quotidienne, ainsi que la possibilité de retrouver des moyens d'agir plus conséquents que nous recherchons en utilisant une telle méthode. Il s'agit de s'intéresser aux problèmes concrets des citoyens et de construire avec eux

un savoir partagé en vue de réorienter un certain nombre de projets, pris en charge ultérieurement par le politique. Dans un premier temps, il importe de questionner les espaces de vie dans la collectivité pour pouvoir ensuite construire ou reconstruire une participation réelle à la vie publique et politique. Il est essentiel d'associer les personnes à ce questionnement, ce qui leur permettra par la suite de prendre part à la construction de projets collectifs. Cette approche devrait également permettre de construire de nouveaux liens et, de fait, rompre l'isolement d'un certain nombre de citoyens, isolement pouvant être dû à plusieurs facteurs tels que la dissociation entre lieu de vie et lieu de travail par exemple, la diminution des collectifs ou tout autre élément qui peut produire une péjoration du « vivre ensemble », par ruptures de territoires communs.

La recherche-action présente plusieurs spécificités. Tout d'abord, elle porte comme intention première de toucher directement les personnes concernées par l'objet de la recherche, ici les citoyens. Deuxièmement, il s'agit de faire émerger quels sont les problèmes concrets vécus par la population concernée, et ainsi produire un certain nombre de connaissances tout en améliorant des conditions de vie insatisfaisantes. Il s'agit bien d'un apprentissage mutuel entre les chercheurs et les publics, ou d'une rencontre entre une intention de recherche de la part des chercheurs et une intention de changement de la part des publics. Il existe de nombreuses définitions de la recherche-action. Examinons la définition de Lavoie, Marquis, Lanvin (1996 : 41) : « La recherche-action est une approche de recherche à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme but le changement, la compréhension des pratiques, l'évaluation, la résolution de problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée. La recherche-action doit avoir pour origine des besoins sociaux réels, être menée en milieu naturel de vie, mettre à contribution tous les participants à tous les niveaux, être flexible (s'ajuster et progresser selon les événements), établir une communication systématique entre les participants et s'auto-évaluer tout au long du processus. Elle est à caractère empirique et elle est en lien avec le vécu. Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi un acteur et où l'acteur est un chercheur ». Comme nous pouvons le constater, ces auteurs proposent une définition très complète de la recherche-action qui permet un rapide tour d'horizon de ses différentes composantes.

La recherche-action offre une alternative à la recherche traditionnelle, se donnant comme objectif de modifier les rapports avec le monde de la pratique. Mais quelles sont les caractéristiques qui lui donnent son originalité ? Liu (1997) en identifie quatre : la rencontre entre une intention de recherche (chercheurs) et une volonté de changement (usagers) ; un objectif dual de résolution des problèmes des usagers et d'avancement dans les connaissances fondamentales ; un travail conjoint qui est un apprentissage mutuel entre les chercheurs et les usagers et un cadre éthique négocié et accepté par tous. L'association de la recherche et de l'action donne toute sa particularité à la recherche-action, car c'est cette rencontre qui génère ses différentes caractéristiques. De plus, elle ancre la recherche-action dans le terrain et lui donne pour base de travail une situation problématique construite avec les personnes ou les groupes concernés. C'est de cette rencontre que naît son objectif dual. Contrairement à la recherche dite classique, elle n'a pas qu'une finalité de production de connaissances, elle vise également à « améliorer une situation insatisfaisante » (Mayer, Ouellet, 2000 : 320). Afin de résoudre les problèmes rencontrés par les usagers, « la recherche-action cherche à établir l'intelligibilité de la situation étudiée, la prévision au moins partielle de son évolution et l'obtention de moyens pour exercer une influence sur cette évolution » (Liu, 1997 : 107). Il est

clair qu'en tentant de transformer des situations, la recherche-action « produit des connaissances concernant ces transformations » (Barbier, 1996 : 13). Les deux objectifs de la recherche-action sont donc extrêmement liés. Selon Liu (1997), les connaissances produites sur ces transformations peuvent concerner plus particulièrement : « des problématiques propres au terrain, à la situation et aux usagers » (p. 259) telles que des études de comportement par exemple ; « des problématiques liées à la démarche de recherche-action » (p. 259) tels que des aspects méthodologiques ou l'évolution des rôles dans le processus par exemple ; « des problématiques des systèmes sociaux et du changement social » (p. 259), telles que l'expérimentation d'une dynamique sociale ou l'étude du changement par exemple. La recherche-action cherche en partie à résoudre des situations, ou plus exactement les « problèmes concrets liés à une situation » (Liu, 1997 : 71). Or, de par leur ancrage dans le terrain, ces situations sont, selon Liu (1997), complexes et sujettes à une évolution continue. Cela oblige à composer avec une grande part d'inconnu et d'incertitude, tout au long de la réalisation. Comme le dit André Dolbec (2003 : 529) : « le problème de recherche, ses objectifs et les méthodes retenues émergent souvent du processus lui-même. Ils ne peuvent donc être définitifs puisque l'impact des actions posées ne peut être connu à l'avance ». Afin de pouvoir gérer ces imprévus, la recherche-action demande une manière particulière de résoudre les problèmes, constituée par la démarche choisie.

Effectivement, selon Michel Liu (1997), la démarche est plus appropriée à la conduite d'une recherche-action que l'utilisation d'une méthode ou d'une technique, car elle n'est pas déterministe. Toutefois, « la démarche ne s'oppose ni aux méthodes, ni aux techniques, ni aux modes opératoires, bien au contraire elle les utilise, mais elle n'en est pas prisonnière » (Liu, 1997 : 82). Le rôle de sélection des différents savoir-faire ou leurs inventions, ainsi que la conduite de la démarche revient à l'organe de pilotage de la recherche-action, ce sur quoi nous reviendrons dans le chapitre concernant la méthodologie de recherche ci-après. Toutes les caractéristiques que nous avons pu voir ci-dessus ont une influence sur les statuts des participants. Il est vrai que si dans la recherche dite classique, le chercheur détient le savoir et se place en tant qu'expert externe et neutre (Mayer, Ouellet, 2000), il n'en va plus de même en ce qui concerne la recherche-action. Ce changement a lieu, car la situation comme base de travail implique la participation des personnes directement concernées par celle-ci. En effet, sa complexité exige de réaliser la recherche-action comme une démarche, or la démarche n'est pas un processus objectif. « Elle dépend [...] de la subjectivité des personnes concernées par sa mise en œuvre, car elle demande leur compréhension et leur acceptation, ces personnes doivent être des acteurs dans la démarche et non des objets passifs » (Liu, 1997 : 83). Les rôles des participants et des chercheurs sont donc modifiés, ils deviennent tous des chercheurs-acteurs. Ainsi les chercheurs deviennent-ils des acteurs engagés, ils soutiennent les autres participants dans la conduite de la recherche-action en endossant le rôle de facilitateurs. Quant aux usagers, ils cessent d'être des objets de la recherche pour en devenir des sujets. Ils deviennent en quelque sorte les experts de la situation, facilitant par leur expérience la compréhension de la situation et la résolution du problème grâce à leur adhésion à la solution. Ce changement de rôle permet à la recherche-action de devenir une démarche conjointe et un apprentissage mutuel entre les usagers et les chercheurs. Chacun s'enrichissant de l'expérience des autres avec l'intention de modifier les rapports de pouvoir classiques dans les décisions prises, qui devraient être négociées et acceptées par tous.

Processus d'une recherche-action

Le processus de la recherche-action se déroule en quatre phases principales, elles-mêmes subdivisées en différentes étapes. Si la chronologie des phases ne peut être modifiée, l'ordre des étapes peut subir quelques modifications au cours de la recherche-action, puisque la souplesse dans le déroulement de ce type d'approche en est l'un des concepts clés. Michel Liu (1997), André Dolbec (2003), Robert Mayer et Francine Ouellet (2000) ont tous quatre décrit ces différentes phases ainsi que leurs étapes. La description effectuée par Michel Liu permet d'appréhender globalement le processus de la recherche-action, contrairement aux autres auteurs qui se concentrent sur la phase d'expérimentation. Ces quatre phases sont : la phase initiale dans laquelle l'exploration est au centre, permettant aux chercheurs de connaître le terrain et leurs différents interlocuteurs et déterminer si les conditions nécessaires à la réalisation d'une recherche-action sont réunies. La mise en place d'un organe de pilotage fait partie de cette phase. Cet organe composé de plusieurs individus permet de gérer la conduite de la recherche-action, en se chargeant de l'information, de l'anticipation et de la médiation, il s'agit du dispositif de coordination de la recherche. Pour celle qui nous concerne ici, nous détaillerons ce dispositif ultérieurement. La seconde phase est celle de la réalisation. Elle comprend le début de l'immersion dans le terrain afin de vérifier si la demande correspond à une problématique réelle et d'analyser la demande et ses implications. L'expérimentation est au centre de la phase de réalisation. La première étape de cette phase est celle du diagnostic qui va servir à clarifier la situation dans laquelle les chercheurs-acteurs se trouvent au début du cycle. Les instruments de collecte de données utilisés sont en général les mêmes que pour la recherche classique, mais ils sont toutefois, selon Barbier (1996), travaillés de manière plus interactive et cela demande plus d'implication de la part des participants. Nous développerons plus avant les méthodes spécifiques de recueil de données que nous avons utilisées pour cette recherche. Les résultats du diagnostic sont ensuite croisés avec différents savoirs théoriques afin d'établir une ou des problématiques qui permettront d'accomplir les étapes suivantes qui sont l'élaboration des résultats, le retour aux citoyens ainsi que la proposition de pistes d'action en vue de résoudre les éléments ressortis durant la phase de diagnostic, ce qui servira à la planification des actions futures. Enfin, la phase finale comprend l'analyse et la diffusion des résultats. Les résultats produits durant la phase de récolte de données seront communiqués de différentes manières aux citoyens, afin de pouvoir les diffuser à tous les acteurs ayant participé à la démarche. Selon Einard Thorsrud (1972), cité par Liu (2006), voici les types de résultats obtenus : des propositions de résolution de problèmes, des propositions d'actions soulevées par les citoyens ; d'éventuelles nouvelles problématiques pour des recherches ultérieures, des connaissances théoriques utiles à une meilleure compréhension des thématiques traitées.

Méthodologie de recherche

Différentes étapes sont nécessaires à la mise en place d'une recherche-action. Dans un premier temps, il a été nécessaire de repérer les acteurs en place et les structures locales qui jouent un rôle important dans le tissu local et de mettre en place un dispositif qui nous a permis de piloter la recherche du début à la fin. Nous avons ensuite effectué un premier diagnostic du territoire, base nécessaire pour repérer les acteurs et organiser la démarche du projet. Puis, pour récolter les opinions des personnes concernées, nous avons mis en place des méthodologies participatives permettant de créer des espaces d'échanges et de dialogue : questionnaire qualitatif, soirées d'informations et de recueils d'opinions, consultations collectives dans différentes structures, stands de récolte d'opinions dans l'espace public, photographies, film,

dessins. Ces méthodologies participatives variées nous ont permis de construire une vision collective pour constituer un projet global concerté et construit avec les acteurs de la démarche qui lui assure ainsi sa légitimité.

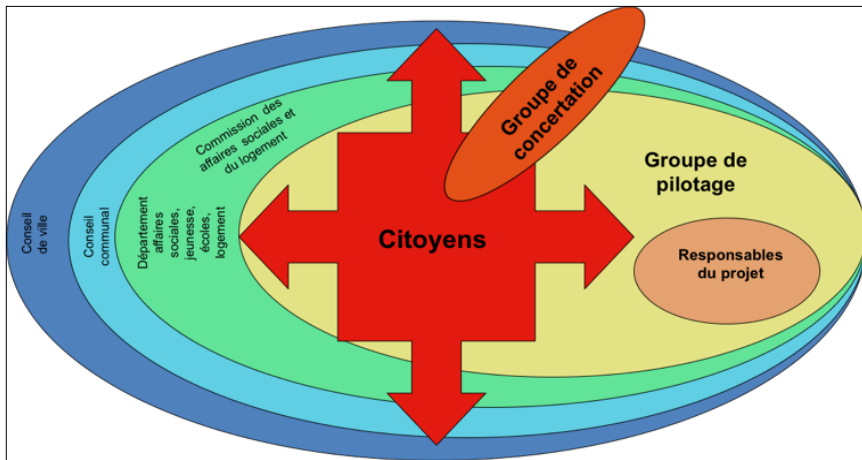
Les buts ont été définis de la manière suivante : améliorer le mieux-vivre ensemble et la qualité de vie, procurer aux instances politiques des pistes d'action en accord avec les désirs des citoyens, développer le processus de citoyenneté, promouvoir la civilité et renforcer la cohésion sociale. Les objectifs quant à eux consistaient à faire émerger ce que les habitants et les usagers du quartier de la gare apprécient dans ce secteur de la ville, n'apprécient pas dans ce secteur de la ville, souhaitent et projettent pour l'avenir dans ce secteur de la ville. Mettre en place un cadre d'action permettant l'expression citoyenne et faciliter la démocratie participative et l'expression citoyenne.

Afin que la démarche se déroule dans de bonnes conditions, le dispositif de coordination choisi était composé de deux responsables du projet, d'un groupe de pilotage et d'un groupe de concertation. Les citoyens devaient participer de manière active au processus. Par contre, afin d'obtenir une cohérence dans la démarche et une unité dans son rendu, un pilotage du projet avec une responsabilité assumée de la recherche a été utile et nécessaire. La HES-SO (Haute école spécialisée de suisse occidentale) a été désignée pour exercer ce rôle. Deux chercheurs du corps professoral en Travail social se sont engagés dans cette recherche-action : Claudia della Croce et Yuri Tironi.

Groupe de pilotage et groupe de concertation

Le groupe de pilotage a accompagné activement les responsables dans la mise en œuvre de la recherche et a validé leur action. Il avait un pouvoir décisionnel et était un garde-fou pour le processus. Il rassemblait des citoyens actifs et reconnus par leurs pairs et était composé de treize membres. Ce nombre lui a assuré une représentativité certaine, mais lui a aussi permis de fonctionner de manière adéquate. Durant tout le processus de recherche, le groupe de pilotage s'est réuni à dix-huit reprises. Le groupe de concertation était composé de représentants de différents groupements ou institutions Il rencontrait le groupe de pilotage tous les six mois afin de lui faire un retour sur les actions réalisées, ainsi que de lui donner son avis sur celles déjà planifiées. Le groupe de concertation ne possédait pas de pouvoir décisionnel, contrairement au groupe de pilotage. C'était un organe consultatif. Par contre, il a permis d'étendre l'insertion de la démarche dans les réalités du quartier de la gare ainsi que d'en obtenir une sensibilité accrue. Il s'est réuni à trois reprises.

Afin d'illustrer de manière schématique le dispositif de coordination, voici son organigramme :



Il est important de noter que les citoyens se trouvent au cœur du processus. En effet, ce sont eux qui produisent le contenu du projet. Les autres instances indiquées dans l'organigramme s'assurent principalement du déroulement adéquat de l'action, de donner des impulsions ainsi que d'assurer son financement, en résumé, de rendre la production du contenu possible et réalisable.

Différentes modalités de recueil des données ont été mises en œuvre dans cette recherche. Certaines sont des méthodes sociologiques relativement classiques, telle que l'entretien, d'autres sont plutôt reliées à l'anthropologie. Ces différentes techniques se sont combinées entre elles et ont été adaptées à la réalité du terrain. Nous avons effectué 77 entretiens semi-directifs, dans un dialogue qui met en œuvre une certaine complexité puisque le contenu est le résultat d'un processus de co-construction entre l'interviewé et l'intervieweur. Un canevas d'entretien de base a été construit, mais il était assez souple afin de laisser un espace certain aux interviewés. 61 entretiens étaient individuels et 16 collectifs. Ceux-ci comportaient de 2 à 8 personnes. De manière générale, un contact individuel et une pré-discussion ont anticipé l'entretien. Le plus court a duré 35 minutes et le plus long 2h30. Nous nous sommes installés dans certains lieux publics du quartier afin d'observer et d'entrer en contact avec les personnes. Nous étions également présents lors de la plupart des manifestations qui se sont déroulées entre mai et décembre 2010 sur le quartier.

Diagnostic ciblé et dispositifs

Nous avons réalisé des diagnostics ciblés dans certaines structures sociales et éducatives installées sur le quartier. Nous avons rencontré des personnes y travaillant, ainsi que des bénéficiaires de prestations. Durant la phase de recueil des données, nous avons établi un profil des citoyens ayant participé. Nous avons constaté que les personnes ne s'exprimant pas en français et les enfants de moins de 10 ans étaient presque totalement absents du panel. Nous avons alors mis en œuvre des actions spécifiques afin de pallier à ce constat.

Identique à la technique du *World Café*, mais adaptée à un petit groupe, cette technique reproduit l'ambiance d'un café dans lequel sont installées plusieurs tables. Un café-expression

a été organisé, ce qui a permis à des usagers d'une structure d'accueil d'exprimer leurs avis sur le quartier de la gare, et de participer à une table de discussion sur le thème de la civilité.

Un stand « Dans mon quartier » fut installé sur le site de la gare durant trois jours. Il donnait la possibilité aux personnes de s'exprimer sur le quartier de manière relativement rapide, en rédigeant et en collant un *post-it* sur une grande toile avec des espaces réservés à ce que les gens appréciaient, n'appréciaient pas et aux changements désirés. Devant la gare, il a été proposé aux usagers de voter entre : le quartier est positif (63 % de oui) et le quartier est négatif (37 % de oui). Ces réponses rapides pouvaient être ensuite précisées en posant les idées par écrit sur des panneaux. Le nombre de votants recensé a été de 212.

Une institution d'accueil a mis à disposition sa roulotte située dans un endroit stratégique du quartier. Nous avons proposé des boissons gratuites (thé, café, sirop) aux passants. L'idée était d'offrir un lieu d'accueil pour que des citoyens viennent échanger sur le quartier. Les idées étaient recueillies par écrit et par entretien, ce qui permettait d'approfondir les points de vue.

Un studio photo portable a été installé sur une place de jeu durant deux jours et sur la place de la gare durant une journée. C'était un moyen d'entrer en contact avec la population et de récolter son avis. Cette modalité de recueil de données a eu du succès, notamment auprès des jeunes. L'expérience a attiré beaucoup de monde et le contact avec la population était positif. Un reportage photo sur le thème des bancs publics du quartier de la Gare a également été réalisé. Un film d'environ 9 minutes a été tourné. La difficulté ici fut de trouver des citoyens d'accord de témoigner à visage découvert, alors même que le film n'allait être visionné que par l'équipe de recherche.

Certains élus du Conseil delémontain des jeunes²⁵⁵ ont réalisé un micro-trottoir. Cette action a été précédée de quelques rencontres de préparation avec les membres du Conseil et les animatrices. Le but d'un diagnostic en marchant est d'avoir une perception du quartier qui passe par les différents sens. Il ne s'agissait donc pas d'échanger avec des personnes, mais bien de parcourir le quartier en observant, en écoutant, en sentant et en notant toutes les impressions sur l'environnement et l'aménagement du territoire parcouru. Depuis le mois de mai 2010, un numéro de téléphone était à disposition des citoyens pour récolter leurs avis. Il a été communiqué par le biais de la presse écrite et orale de la région ainsi que dans un tout-ménage distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier et un *flyer* distribué aux passants qui l'acceptaient. Une adresse électronique était à disposition des citoyens depuis le mois de mai 2010. Ils pouvaient ainsi, à leur convenance et selon leur disponibilité, exprimer leurs avis. La diffusion de ce courriel a été réalisée par les mêmes canaux que pour la ligne téléphonique. Il faut signaler que certaines de ces modalités se recoupent. En effet, une immersion dans un lieu public a pu déboucher sur un entretien individuel, par exemple.

Résultats et Recommandations

Issues de l'analyse des propos tenus par les 753 citoyens ayant participé à la démarche, nous avons décliné, à l'attention des autorités politiques une série de recommandations. Celles-ci ont été classées en cinq thématiques : la gouvernance locale, le mieux-vivre ensemble, l'animation,

²⁵⁵ Le Conseil delémontain des Jeunes (parlement local d'adolescents de 12 à 16 ans) est une structure créée en 1988 (première en Suisse) permettant aux jeunes d'exprimer leurs besoins, de réaliser des projets et d'être acteurs de la vie politique et sociale de Delémont.

l'espace public et vie socio-économique. Ces recommandations ont été accompagnées de commentaires qui ne transmettent que partiellement les résultats de l'analyse que nous avons développée dans un rapport complet, également remis au politique.

En résumé, ces recommandations portaient sur quatre points principaux. Le premier concerne le développement de démarches participatives avec un impératif d'y investir des moyens afin qu'il ne s'agisse pas de démarches illusoire. Le second point traite de tout ce qui concerne le « mieux-vivre ensemble » : soutenir et consulter les groupes qui se sont mis en place durant cette recherche, multiplier les projets et les idées accentuant la « présence » sur le quartier, thématiser et débattre de certaines incivilités, sachant que, pour les citoyens, les deux catégories prioritaires d'incivilités concernent la propreté et la circulation. Le troisième point rassemble tout ce qui concerne l'animation et la communication dans le quartier. Enfin, le dernier point est centré sur l'espace public. Il s'agit de tout ce qui peut accroître les espaces verts dans le quartier, l'augmentation des bancs publics, l'aménagement de zones piétonnes, la facilitation de la circulation des vélos, l'aménagement des trottoirs, tout ce qui permet de se mouvoir mieux et plus agréablement dans sa ville.

Conclusion

Grâce à une méthodologie variée et complémentaire, permettant aux citoyens de s'exprimer de diverses manières, la démarche a pu aboutir à plusieurs constatations se recoupant régulièrement. Ce ne sont pas moins de douze différentes modalités de recueil de données qui ont été mises en œuvre. De cette manière, chacun a pu investir celle qui lui convenait le mieux et dans laquelle il se sentait le plus à l'aise. Cette façon de faire a également permis d'intégrer à la démarche des catégories de citoyens souvent absentes du débat démocratique, comme les enfants et les personnes ne parlant pas le français, par exemple. Le but était ici d'élargir la recherche aux groupes sociaux qui ne s'expriment pas au travers de la démocratie représentative. À ce sujet, on constate souvent un biais dans les démarches participatives ne tenant pas compte de cette dimension. En effet, les groupes sociaux utilisant les instruments offerts par la démocratie représentative sont ceux qui investissent spontanément et plus facilement que les autres ceux proposés par la démocratie participative. Par conséquent, il s'agit d'absolument dépasser les seules et uniques séances d'information ou autres forums publics participatifs, qui permettent généralement l'accentuation du pouvoir de ces mêmes groupes sociaux.

Un nombre d'avis très important ont nourri la dimension « espace public », ce qui confirme bien qu'il est un levier important de la qualité de vie. Concernant celle-ci, il est nécessaire de préciser qu'une approche globale s'impose. Elle ne peut en effet se réduire à la prise en compte d'un seul aspect de ce qui fait société, que ce soit le social, la sécurité, le mobilier urbain, par exemple. Si on veut travailler de manière efficiente, il faut donc tenir compte, tant que faire se peut, de tous les aspects qu'elle concerne et sur lesquels la commune peut agir. Pour l'administration communale, il est donc nécessaire de dépasser les compétences propres à chaque service et de travailler de manière interdisciplinaire, afin d'obtenir une vision globale de l'action et de ses effets. De plus, un élément essentiel afin d'accentuer l'efficacité de l'action est l'implication des citoyens. Ils participent ainsi activement à l'élaboration de leur vie, à l'amélioration de sa qualité et à une meilleure cohésion sociale. En finalité, la participation est une dimension incontournable du développement durable, concept actuel et mis en avant par de nombreuses villes dans le monde. De nombreuses personnes ont salué ce

projet et indiqué leur satisfaction au fait que le « politique » s'intéresse à ce que le citoyen pense et vit.

La parole aux citoyennes et aux citoyens a permis de la « création sociale » et nous pouvons affirmer qu'elle a atteint les buts et les objectifs fixés. Elle renseigne concrètement l'ordre politique. Gérer la Cité réclame aujourd'hui des procédures de concertation particulièrement fines entre les citoyens et les élus. La démocratie participative est une façon d'aborder la gestion de la complexité croissante des décisions publiques. La recherche a permis de nourrir divers projets, notamment en soutenant différentes options prises, d'en stimuler certains qui n'avaient pas encore pris leur envol et d'en faire éclore de nouveaux. La démarche se termine, mais nous pensons que son esprit perdurera, car elle aura permis d'inscrire les avis et les envies des citoyens dans le futur de la ville.

Références

- Barbier R., 1996, *La Recherche-action*, Paris, Éd. Économica, 112 p.
- Della Croce Cl., Libois J., Mawad R., 2011, *Animation socioculturelle pratiques multiples pour un métier complexe*, Paris, Éd. L'Harmattan, 246 p.
- Dolbec A., 2003, « La recherche-action », pp. 505-540, in : Benoît G., dir, *Recherche-sociale*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Lavoie L., Marquis D., Lanvin P., 1996, *La recherche-action : théorie et pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec, 244 p.
- Liu M., 1997, *Fondements et pratiques de la recherche-action*, Paris, Éd. L'Harmattan, 350 p.
- Mayer R., Ouellet Fr., 2000, « La recherche dite alternative », pp. 285-301, in : Mayer R. et al., dirs, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal/Paris, Gaëtan Morin.

**La parole aux citoyennes et aux citoyens, démarche participative dans un quartier
sous la forme d'une recherche-action communautaire
pour un mieux-vivre ensemble**

Claudia Della Croce et Yuri Tironi

Résumé

Cet article présente une démarche participative sous la forme d'une recherche-action, menée durant deux ans, dans une ville de 12'000 habitants en Suisse romande. Le cadre théorique, le processus et la méthodologie d'intervention mise en place sont explicités. Nous présentons également le dispositif de pilotage ainsi que les activités interactives mises en place pour la collecte des données. Enfin, nous communiquons quelques recommandations émises aux politiques qui ont commandité cette recherche. Gérer la cité réclame aujourd'hui des procédures de concertation particulièrement fines entre les citoyens et les élus. Il s'agit de nouer un rapport d'égalité sur le fond, dont le bénéfice réside dans un progrès de la justesse démocratique et de l'intérêt général.

Mots-clés : démarche participative, recherche-action, expression citoyenne

Abstract

This article presents a participatory action-research conducted over a period of two years in a town of 12'000 people in French-speaking Switzerland. The theoretical underpinnings, the process and the intervention methodology are described. The project's steering organization as well as the interactive activities put in place to collect data are also presented. Finally, a few recommendations are set forth for the political authorities who mandated the study. In today's world, managing a city or town necessitates finely tuned mechanisms for consultation and negotiating between inhabitants elected officials. The challenge is to foster a foundation of basic equality, resulting in progress for democratic justice and the common good.

Keywords : participatory democracy, action-research, citizen expression.